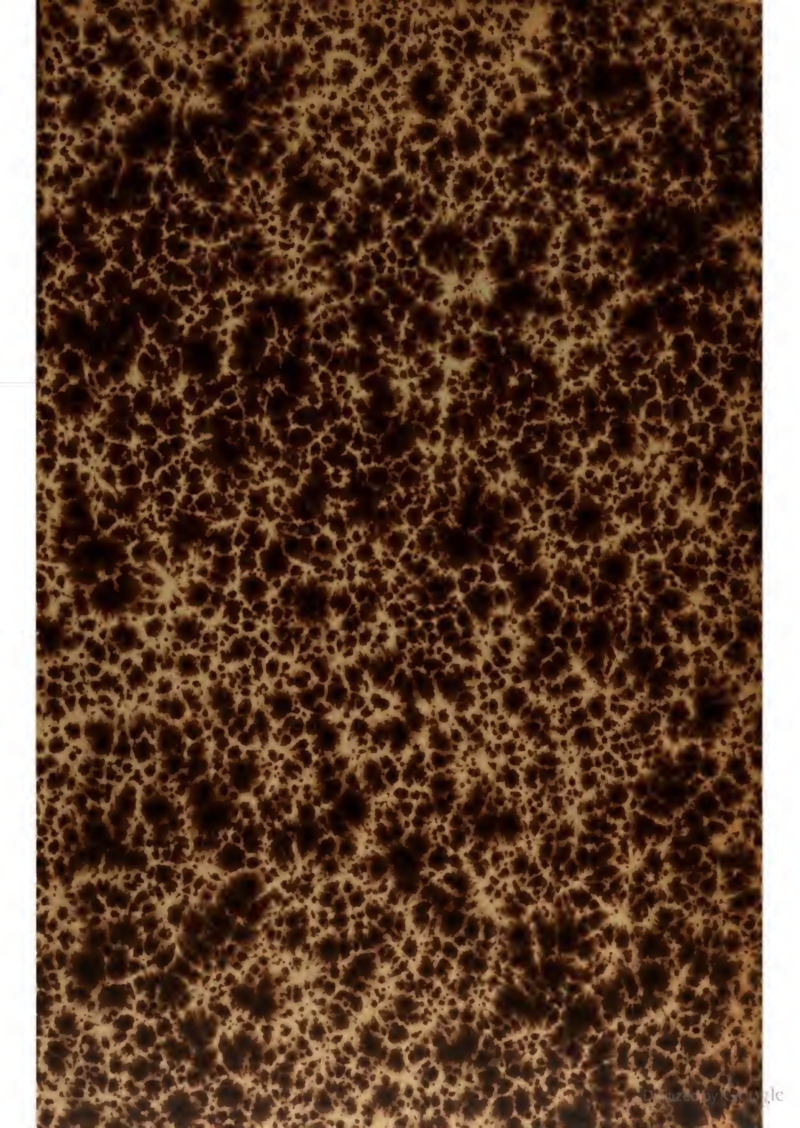
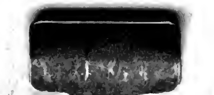




HISTOIRE

GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

DES PAIRS DE FRANCE,

DES

GRANDS DIGNITAIRES DE LA COURONNE,

DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU ROYAUME, ETC.



DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15, DERRIÈRE L'ODÉON.

HISTOIRE

GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

DES PAIRS DE FRANCE,

DES

GRANDS DIGNITAIRES DE LA COURONNE,

DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU ROYAUME,

ET DES MAISONS PRINCIÈRES DE L'EUROPE,

PRÉCÉDÉE DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE FRANCE;

Par M. le Chevalier DE COURCELLES,

GÉNÉALOGISTE HONORAIRE DU ROI.



Sæpè ego audivi civitatis nostræ præclaros viros solitos ita dicere, cùm *majorum imagines intuerentur*, vehementissime sibi animum ad virtutem accendi : scilicet *memoria rerum gestarum* eam flammam egregiis viris in pectore crescere, neque priùs sedari, quam *virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit.*

SALLUST., *de bello Jugurthino.*

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue de Sèvres, n° 111, faubourg Saint-Germain; ARTHUS BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

M. DCCC. XXII.

TABLE

DES GÉNÉALOGIES CONTENUES DANS CE VOLUME.

DE BARRAL,

MARQUIS DE LA BASTIE D'ARVILLARD, ET DE MONTFERRAT, COMTES D'ALLEVARD, BARONS DE LA ROCHE-COMMIERS, COMTES, VICOMTES ET BARONS DE BARRAL, *en Dauphiné* et *à Paris.*



ARMES : *De gueules, à trois bandes d'argent. Couronne de marquis. Supports : Deux licornes.*

La maison DE BARRAL, dont l'un des membres a été revêtu, en 1814, de la pairie de France, est ancienne et originaire de Dauphiné. Elle a exercé les premières charges de la haute magistrature de cette province ; a donné à l'église plusieurs prélats, et aux armées, des officiers distingués ; a eu des possessions considérables, et a contracté d'illustres alliances.

Les titres, dont elle est en possession, établissent, d'une manière positive, sa filiation depuis Jean de Barral, qui suit.

I. Jean DE BARRAL, né vers l'an 1290, reçut en inféodation, conjointement avec Guigues de Barral, son frère, de Henri, dauphin élu de Metz, régent de Dauphiné, et de Guigues, dauphin de Viennois, certain droit de *picot* ou de vingtain, dont ces princes leur donnèrent l'albergement perpétuel, le 8 octobre 1323. Ces deux frères sont nommés parmi les nobles de la vallée d'Allevard, dans

une transaction du 5 juin 1328. Ils passèrent un albergement à Guigues de la Roche, le 4 décembre 1328, et sont spécialement dénommés dans une charte, de diverses franchises et libertés accordées par le dauphin Humbert aux habitants d'Allevard, le 17 décembre 1337. Ce même prince leur confirma, le 22 avril 1341, l'inféodation qui leur avait été faite, le 8 octobre 1323, par le dauphin Guigues, son frère. Jean de Barral eut pour fils, Guigues qui suit.

N....

II. Guigues DE BARRAL fit hommage-lige, le 9 février 1350, à Charles, dauphin de Viennois, fils aîné de France, en personne, ainsi que les autres nobles fieffés, c'est-à-dire, debout, les mains dans celles du prince ; hommage qui fut suivi du baiser de paix. Il passa une reconnaissance, le 19 mai 1364 ; fit une vente, le 23 mai 1365, et un échange, le 13 janvier de la même année ; donna une reconnaissance au dauphin, le 20 juin 1385 ; passa une investiture, le 1er mars 1392, à Guillaume Morard, bâtard de noble Guillaume de Morard, de Theys ; et, le 4 septembre 1397, se reconnut homme-lige du dauphin, déclarant être tenu envers lui, aux mêmes devoirs que les autres nobles du pays. Guigues fut père de François, qui suit.

N....

III. François DE BARRAL, décédé jeune et avant son père, ne paraît avoir passé aucun acte, conformément à la coutume de Dauphiné, qui ne permettait point aux enfants, en puissance de père, de contracter sans un acte d'émancipation. Cependant, sa filiation se prouve par deux actes : l'un, du 13 août 1403, où il est dit que Guigues de Barral, aïeul paternel d'Aimard, avait reconnu tenir du dauphin, certains biens ; l'autre, du 21 mai 1435, est une sentence de l'officialité de Grenoble, qui dans le vû des pièces, énonce le contrat de mariage de noble Aimard de Barral, fils de noble François de Barral-d'Allevard.

N....

IV. Aimard DE BARRAL, co-seigneur d'Allevard, a cette qualité dans la reconnaissance qu'il fournit au dauphin, le 13 août 1403. Il rendit hommage-lige à ce prince, le 2 novembre 1413, pour tout ce qu'il tenait de lui en fief, dans les mandements d'Allevard et d'Avallon ; et fit un accensement à noble François

de Montfort, le 3 décembre 1415. Il épousa Léonelle DE COMMIERS, (qui eut, pour dot, mille florins d'or), fille de Raoul de Commiers, chevalier, co-seigneur de Saint-Jean-le-Viel, au nombre des héritiers duquel il est nommé dans une sentence de l'official de Grenoble, du 21 mai 1435. Il vivait encore en 1450, et eut pour fils :

DE COMMIERS : d'argent, au sautoir d'azur, cantonné de 4 quintefeuilles de gueules.

V. Huvet ou Humbert DE BARRAL, co-seigneur d'Allevard, nommé parmi les nobles du mandement de ce nom, dans la révision des feux de l'an 1427; avec son père, dans celle du 22 octobre 1450, et seul dans celle du 30 mai 1458. Il est rappelé, comme défunt, dans deux reconnaissances des 11 et 12 juillet 1469. Il avait épousé Marie DE GENTON, qui vivait encore en 1484, et en eut :

DE GENTON : d'azur, à la bande de de gueules, chargée de trois demi-vols d'argent.

1°. Claude I, dont l'article suit ;

2°. Aimard de Barral, marié avec Antoinette *de Céserin*. Elle était veuve de lui, lors d'une sentence rendue contre elle, Marie de Genton et Claude de Barral, son fils, par le vice-bailli de Graisivaudan, le 6 mars 1484. Aimard laissa deux filles :

A. Catherine de Barral, mariée à Jean *Peyrret* ; *B*. Philiberte de Barral, femme de noble Jean *de Monnet* ;	elles vendirent, en 1535, la moitié de la mistralie d'Allevard à noble Jean Cassard ;

3°. Aimon de Barral, écuyer, seigneur de Magny, mort sans postérité ;

4°. Urbain de Barral, qui fit le 20 juin 1517, son testament, par lequel, après avoir élu sa sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, il fit des legs à Guillaume de Barral, grand prieur d'Ainay, à noble Aimon de Barral, ses frères, et à nobles Guigues et Guillaume de Barral, ses neveux, et institua pour ses héritiers, nobles Pierre et Claude de Barral, aussi ses neveux, fils de feu noble Claude de Barral ;

5°. Guillaume de Barral, grand prieur de l'abbaye d'Ainay, à Lyon, et curé d'Allevard ; il fit, le 14 décembre 1520, son testament, par lequel il élut sa sépulture au tombeau de ses pères ; fit des legs à ses frères et sœurs, et institua, pour ses héritiers universels, nobles Claude et Pierre, ses neveux ;

6°. Aimarde de Barral, mariée, le 9 janvier 1481, avec noble Claude *Truchet ;*

7°. Jeanne de Barral, femme de noble Pierre *de Charrat ;*

8°. Gabrielle de Barral, qui paraît dans deux actes des 6 mars 1484 et 7 septembre 1490.

VI. Claude DE BARRAL, Ier du nom, mistral d'Allevard (1), fut présent, le 7 septembre 1499, avec noble François de Peloux, à une reconnaissance fournie au roi dauphin, par Mathieu Armand, d'Allevard. Claude, et Urbain de Barral, son frère, donnèrent au même prince, le 18 novembre 1505, une reconnaissance pour les biens anciennement reconnus par noble Guigues de Barral, et pour d'autres biens aussi jadis reconnus par noble Aimar de Barral, petit-fils dudit Guigues. Ces mêmes frères firent hommage du droit de picot et de vingtain, au dauphin, le 6 octobre 1507, et se reconnurent ses hommes-liges et vassaux. Ils sont qualifiés mistraux d'Allevard, dans une reconnaissance générale des habitants de ce mandement, du 12 janvier 1508, où il est dit, que ce droit de picot appartenait au roi dauphin, et qu'il était possédé, en vertu d'albergement, par lesdits nobles Claude et Urbain de Barral. Le premier épousa N.... DE GENTON, et eut pour fils :

DE GENTON : comme à la page 3.

1°. Pierre de Barral, mistral d'Allevard, mort sans postérité ; il avait vendu la moitié de la mistralie d'Allevard à un curé nommé Pierre Dagan, par acte du 1er juillet 1582 ;

2°. Claude II, dont l'article suit ;

3°. Guigues de Barral, religieux de l'abbaye d'Ainay, à Lyon ;

4°. Guillaume de Barral, mort sans hoirs.

---

(1) L'office de *mistral,* selon M. de Valbonnais (*Histoire du Dauphiné,* t. I, p. 109), ne se confiait ordinairement qu'aux nobles qui faisaient profession des armes. Cet office était inféodé dans plusieurs familles des plus considérées de la province.

Les fonctions du mistral étaient de percevoir les droits du dauphin et de protéger l'exécution des jugements dans l'étendue de ses domaines.

VII. Claude DE BARRAL, IIe du nom, mistral d'Allevard, héritier universel pour moitié des biens d'Urbain et de Guillaume de Barral, ses oncles, les 20 juin 1517 et 14 décembre 1520, était absent, lorsqu'en son nom et fondé de sa procuration, Pierre de Barral, son frère, reconnut tenir en fief, du dauphin, des biens antérieurement reconnus par noble Claude et Urbain de Barral, frères. Claude II fut pourvu de l'office de capitaine-châtelain de la terre et châtellenie de Voiron, le 8 août 1553. Ses provisions furent renouvelées le 17 juin 1561, et entérinées au parlement et à la chambre des comptes, le 2 décembre de la même année. Il avait épousé Michelette DE VACHON, de laquelle il laissa :

DE VACHON : de sable, à la vache d'or.

1°. Louis, dont l'article suit;

2°. Claude de Barral, écuyer, seigneur de Saint-Germain et de Janvry, en Champagne, capitaine et major de la ville de Metz. Il fit dans cette ville, le 11 septembre 1623, son testament, par lequel il institua ses héritiers universels, ses neveux, Claude et Gaspard de Barral, écuyers. Il avait épousé 1°, Angelle *de Bellehousse*, originaire du pays de Luxembourg; 2° Anne *Urbin*, qui transigea, pour sa succession, avec Gaspard de Barral, le 18 octobre 1623. Il eut, du premier lit :

A. Anne de Barral, religieuse au couvent de Bonpère, à Mariembourg;

B. Catherine de Barral, religieuse au couvent de Sainte-Claire, à Metz.

VIII. Louis DE BARRAL, capitaine-châtelain de Voiron, fut pourvu de cet office, le 3 avril 1570. Le 6 juillet de la même année, on lui donna une commission de capitaine de gens de pied, levés pour le service du roi, en considération de son expérience et intelligence au fait de la guerre, et de son zèle pour le service de S. M. Le 11 du même mois, il reçut ordre de marcher sur Voreppe, avec tout ce qu'il avait de troupes disponibles. Le 22 août 1588, M. de Maugiron, gouverneur de Dauphiné, lui écrivit pour faire rétablir les fortifications du château de Voiron. En récompense des services rendus par Louis de Barral, Henri IV le nomma, le 30 novembre 1597, survivancier de M. de la Briaudière, en la place

de surintendant-général des mines et minières; et en attendant qu'il en jouît titulairement, ce prince le nomma lieutenant-provincial des mines et minières du Lyonnais, Forès, Beaujolais, Bourbonnais et terres adjacentes. Il avait épousé, par contrat du 25 février 1565, Anne DE CHAMBARAN, sœur de François de Chambaran, écuyer, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Boissac, et fille de Claude de Chambaran. Elle fit son testament, le 17 décembre de la même année 1565, instituant pour son héritier, l'enfant dont elle était enceinte. Elle paraît avoir survécu de quelques années à ce testament, puisqu'on lui connaît trois fils :

DE CHAMBARAN : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois clochettes d'argent.

1°. Ennemond de Barral, décédé à Carmagnolle, au-delà des monts, où il commandait la compagnie d'ordonnance du sieur de Presseing, pendant les guerres d'Italie ;

2°. Claude de Barral, écuyer, capitaine-châtelain du mandement de Voiron, gouverneur du château d'Entremont et de la garnison qui était entretenue dans le comté, pour le service du roi ;

3°. Gaspard, dont l'article suit.

IX. Gaspard DE BARRAL, écuyer, maître des requêtes de la reine mère Anne d'Autriche, par provisions du 31 mai 1649, avait épousé, par contrat du 13 novembre 1621, Hélène DE CHASTE-GESSANS DE CLERMONT, cousine germaine d'Annet de Chaste de Gessans, grand-maître de l'ordre de Malte, et fille de noble Jean de Chaste-Gessans, et de Pernette de Salignon. Ce contrat fut passé sous l'autorité de ladite Pernette de Salignon, et de l'avis d'Étienne de Ponat, beau-frère d'Hélène de Chaste, et de Françoise de Chaste, sa sœur. Il lui fut assigné 7,000 livres pour sa dot. L'an 1643, Gaspard de Barral avait été député à Rome, pour annoncer au pape Grégoire XV, la conversion du connétable de Lesdiguières. Le 10 septembre 1655, sa femme fit son testament mystique, par lequel elle fonda des messes pour le repos de l'âme de ses deux fils, nobles Claude et Louis-Benoît de Barral, tous deux décédés chevaliers de Malte. Elle obligea, par une clause expresse, ses autres enfants, à ajouter à leur nom, celui de *Clermont*. Gaspard fit

DE CHASTE GESSANS : de gueules, à la clef d'argent en bande.

un testament semblable à celui de sa femme, le 22 mai 1657. Ses enfants furent :

1°. François, dont l'article suit ;

2°. Claude de Barral, tué au siége de Turin ;

3°. Louis-Benoît de Barral, capitaine au régiment d'Anjou, infanterie, et gouverneur du château de Culan, tué, à la tête de sa compagnie, au siége de Montrond ;

4°. Claudine de Barral, héritière de Louis-Benoît, en 1652 ;

5°. Louise de Barral, religieuse à l'abbaye de Laval, en 1647 ;

6°. Hélène de Barral, légataire de sa mère, le 10 septembre 1655.

X. François de Barral de Clermont, écuyer, seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre-d'Allevard, de la Ferrière, de Pinsot, de la Bastie-d'Arvillard, etc., institué héritier universel de ses père et mère, fut nommé, le 14 juin 1644, substitut-général des trois ordres du Dauphiné, et pourvu, le 28 février 1661, d'un office de conseiller au parlement de Grenoble. Il acquit de Charles de Chabo la terre d'Allevard, le 15 septembre 1668 ; et, le 4 avril 1669, Michel Pomine, docteur ès-droits, subrogea François de Barral, à l'enchère et délivrance du droit de picot et vingtain du mandement d'Allevard, comme étant provenu de l'ancienne et noble famille de Barral. Le 16 février 1692, François de Barral de Clermont acquit de Joseph d'Arvillard, seigneur et baron de la Roche, la terre et seigneurie de la Bastie-d'Arvillard. Il testa le 25 décembre 1699, et mourut doyen des conseillers du parlement de Grenoble. Il avait épousé, par contrat du 3 février 1663, Louise de Guérin de Tencin, sœur d'Antoine de Guérin de Tencin, premier président du sénat, au conseil supérieur de Chambéry, en Savoie, père de monseigneur le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, ministre d'état et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et fille de François de Guérin, conseiller au parlement du Dauphiné, et de Justine du Faure. Ses enfants furent :

de Guérin : d'or, au pommier arraché de sinople, au chef de gueules, chargé de trois besants d'argent.

1°. Joseph, dont l'article suit ;

2°. Joseph-Antoine de Barral, seigneur du Bellier, mort jeune ;

3°. Justine de Barral, femme de Sébastien *de Rachais*, seigneur de Montferrat, colonel d'un régiment de son nom, infanterie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

4°. Anne de Barral, mariée avec Charles-Gabriel *du Mottet*, conseiller au parlement de Grenoble ;

5°. Émérantienne de Barral, prieure du couvent des Chartreuses de Prémol ;

6°. Louise de Barral, religieuse au monastère royal de Montfleury.

XI. Joseph DE BARRAL DE CLERMONT, marquis de la Bastie-d'Arvillard, seigneur d'Allevard, de la Ferrière, de Pinsot, de la Chapelle-du-Bard, de Saint-Pierre-d'Allevard, de Saint-Aure, de Rochechinard, de Montferrat et du Bellier, naquit le 15 juin 1677. Il fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, le 6 octobre 1698, et d'un office de président à mortier, au même parlement, le 15 juillet 1708. Investi des terres d'Allevard et de la Bastie-d'Arvillard, le 14 août 1733, il obtint l'érection de cette dernière, en titre de marquisat, par lettres-patentes du mois d'août 1739, vérifiées au parlement, le 5 septembre de la même année. Il commandait alors en chef pour S. M., en dauphiné. Pour récompense de ses services, le roi lui assigna une pension de trois mille livres, le 27 juillet 1746. Il fit son testament le 30 août 1749. Il avait épousé, par contrat du 4 janvier 1709, Marie-Françoise DE BLONDEL, fille de François de Blondel, comte de Sissonne, de laquelle il eut :

DE BLONDEL : d'azur, à trois épis de blé liés d'or, soutenus d'un croissant de gueules.

1°. François-Jean-Baptiste, dont l'article suit ;

2°. Jean-Sébastien-François de Barral, né à Grenoble, le 15 octobre 1710, docteur en théologie de la maison de Navarre, vicaire-général de l'archevêque de Vienne, nommé, au mois de juin 1745, abbé-comte d'Aurillac, sacré évêque de Castres, au mois de décembre 1752, mort en 1773 ;

3°. Charles-Gabriel-Justin de Barral, auteur de la branche *des marquis de Montferrat*, rapportée ci-après ;

4°. Joseph-Claude-Mathias de Barral, né le 6 septembre 1714, conseiller-

clerc honoraire au parlement de Grenoble, aumônier du roi, abbé-comte d'Aurillac, sur la démission de son frère, en 1752. Il fut député de la province d'Albi, en 1758, à l'assemblée générale du clergé; fut nommé à l'évêché de Troyes, au mois de mars 1761; prêta serment le 20 avril suivant; fut député à l'assemblée générale du clergé, pour la province de Sens, au mois de mai 1762, et mourut en 1791;

5°. François-Antoine de Barral, né le 20 février 1716, lieutenant-colonel et commandant du bataillon du régiment de Belsunce, chevalier de Saint-Louis;

6°. Charles-Louis de Barral, seigneur du Bellier et de Montagneux, capitaine au régiment de Belsunce, chevalier de Saint-Louis, né le 10 juin 1717. Il épousa, 1° Anne-Claire *de Richard de Crécy;* 2° le 27 juin 1795, Marie-Joséphine *Farconet du Mas;* de ce second mariage sont issus:

A. Camille-Edouard-Frédéric de Barral, officier d'infanterie, né le 22 février 1798;

B. Joséphine-Pierrette-Emilie-Desirée de Barral, née le 26 décembre 1796;

7°. N....., chevalier de Barral, cornette de cavalerie, aide-de-camp du comte de Clermont, prince du sang, tué à la bataille d'Ettingen, sur le Meln, alors jeune et non marié;

8°. Pierre-Alexandre de Barral, né le 26 août 1724, docteur de Sorbonne, prieur d'Ambialet, et vicaire-général du diocèse de Montpellier;

9°. N..... de Barral, mort fort jeune;

10°. Louise-Jacqueline-Sophie de Barral, née le 28 juin 1713, mariée, le 11 mai 1731, avec Jean-Emmanuel *de Guignard,* vicomte de Saint-Priest, maître des requêtes, intendant de la province de Languedoc; ils eurent pour fils, le comte de Saint-Priest, ministre d'état, ambassadeur à Constantinople, pair de France;

11°. Justine-Augustine de Barral, née le 4 août 1718, religieuse à Montfleury;

12°. Louise-Françoise de Barral, née le 15 mai 1720;

13°. Marie-Françoise-Sophie de Barral, née le 3 avril 1727, abbesse de Lautrec;

14°. Marie-Félicité de Barral, née le 19 juillet 1728.

XII. François-Jean-Baptiste DE BARRAL DE MONTFERRAT, chevalier, marquis de la Bastie-d'Arvillard, comte de Barral, baron de la Roche Commiers, seigneur de Saint-Pierre, de Pinsot, de la Chapelle du Bard, de la Ferrière, etc., né le 2 novembre 1709, fut pourvu d'un office de conseiller au parlement de Grenoble, le 31 mai 1731, et, le 16 juin 1741, de celui de président à mortier au même parlement. Au mois de juillet 1751, il obtint l'érection de la terre d'Allevard, en *comté*, lequel prit la dénomination de *comté de Barral*, par lettres-patentes de 1753, suivies de deux arrêts d'enregistrement en la chambre des comptes, et au parlement du Dauphiné; « En récompense, disent ces lettres, des services que » la famille de Barral a anciennement rendus à l'état, en défendant » ladite terre d'Allevard, contre les ennemis qui en sont voisins, » et de ceux rendus aux rois prédécesseurs de S. M., dans l'église, » l'épée et la robe, entr'autres, par Guillaume de Barral, grand-» prieur d'Ainay, en 1520, Claude, Louis, Ennemond et Pierre-» Romain de Barral, tués au service de S. M. » François-Jean-Baptiste de Barral fit hommage au roi, le 4 août 1751, en la chambre des comptes de Grenoble, du comté d'Allevard et du marquisat d'Arvillard, et obtint encore, au mois de mars 1755, l'érection en *baronnie* de la terre de la Roche-Commiers. Il avait épousé, 1° par contrat du 14 septembre 1735, Jeanne-Marie-Dominique DE PEYRENC DE SAINT-CYR, fille de Louis de Peyrenc, marquis de Saint Cyr, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, et de Marie-Jeanne de Barberie de Courteille, sœur de Jacques-Dominique de Barberie, marquis de Courteille, conseiller d'état, intendant des finances, ci-devant ambassadeur du roi, en Suisse; 2° par contrat du 4 avril 1741, Marie-Charlotte-Françoise-Antoinette DE CHAUMONT-QUITRY, fille de Jacques-Antoine de Chaumont, marquis de Quitry et d'Orbec, et de Rénée-Françoise de la Palue du Ménil-Habert, sa première femme. Il n'y eut du premier lit qu'un enfant, mort jeune; ceux du second lit sont :

DE PEYRENC : de gueules, semé de cailloux d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout.

DE CHAUMONT : d'argent à quatre burèles de gueules.

1°. Armand-François de Barral, comte d'Allevard, né le 10 mai 1744;

2°. Pierre-François-Paulin, qui suit;

3°. N..... de Barral, né en 1763;

4°. N..... de Barral, mort jeune;

5°. Marie-Françoise-Adélaïde-Henriette de Barral, née le 31 janvier 1757, mariée à François-Louis *du Pouget*, comte de Nadaillac, mort lieutenant-général des armées du roi, en 1783;

6°. Trois autres demoiselles, mariées, l'une à M. le comte *du Bourg*; l'autre à M. *de Varambon*, et la troisième à M. *de Bussy*.

XIII. Pierre-François-Paulin, comte DE BARRAL, né le 30 décembre 1745, reçu de minorité chevalier de Malte, le 17 décembre 1747, colonel de grenadiers royaux, est décédé le 1er février 1822. Il avait épousé, 1° par contrat signé par le roi et la famille royale, le 12 février 1764, Marie-Séraphine DE LA MOTTE, petite-fille du marquis de la Motte, lieutenant-général des armees du roi; 2° par contrat du 11 juin 1803, Constance-Pauline-Zoé LE ROY DE MONDREVILLE, fille de Guillaume-Marie le Roy, comte de Mondreville, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie dans le régiment de *Monsieur*. Le comte de Barral a eu, entr'autres enfants :

DE LA MOTTE : coupé, au 1 d'argent, à 3 cuirasses au naturel, ornées d'or; au 2 d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de trois canettes du même, becquées et membrées de gueules, et en pointe d'une étoile à six pointes, aussi d'argent.

LE ROY : (blason)

Du premier lit :

1°. Eugène de Barral, mort sans avoir été marié;

2°. Charles-Auguste, dont l'article suit;

Du second lit :

3°. Joseph-Paul, chevalier de Barral, né à Paris, le 11 juin 1806.

XIV. Charles-Auguste, comte DE BARRAL, chevalier de Malte, né à Paris le 8 avril 1778, aide-de-camp du maréchal Macdonald, duc de Tarente, décédé le 1er septembre 1815, avait épousé, par contrat signé en 1805, Aimée-Marie-Louise-Delphine LE GENDRE D'ONZ-EN-BRAY, fille du comte d'Onz-en-Bray, et de Benoite de Tolozan. De ce mariage est issu :

LE GENDRE : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois bustes de filles du même chevalier d'or.

Louis-Benoît-Eugène de Barral, né à Paris, le 21 avril 1806.

MARQUIS DE MONTFERRAT.

XII. Charles-Gabriel-Justin DE BARRAL DE ROCHECHINARD, marquis de Montferrat, né le 4 mars 1712, troisième fils de Joseph de Barral de Clermont, marquis de la Bastie d'Arvillard, et de Marie-Françoise de Blondel, fut conseiller au parlement de Grenoble, et obtint, au mois d'avril 1750, des lettres-patentes portant érection de sa terre de Montferrat en *marquisat*. Il épousa, en 1741, Claudine-Françoise VANDE DE SAINT-ANDRÉ, fille du comte Vande de Saint-André. De ce mariage sont issus :

VANDE :

1°. Joseph-Marie, dont l'article suit;

2°. André-Horace-François, rapporté après son aîné;

3°. Louis-Mathias, comte de Barral, né à Grenoble, le 20 avril 1746, ancien agent général du clergé. Il fut co-adjuteur de son oncle, l'évêque de Troyes; émigra en 1792; rentra en France en 1801; fut nommé, en 1802, évêque de Meaux; en 1805, archevêque de Tours; sénateur, en 1806; commandant de la Légion-d'Honneur et grand-croix de l'ordre de la Réunion, en 1813; pair de France, le 4 juin 1814, et mourut le 7 juin 1816;

4°. François-Octave de Barral, né à Grenoble, le 9 mars 1748, vicaire général de Tours;

5°. Charles-Joseph, baron de Barral, né à Grenoble, le 25 février 1755, lieutenant-colonel de dragons, en 1797, fait chevalier de Saint-Louis, en 1798. Il avait épousé Marie-Thérèse-Hippolyte *Barnave-de-Boudra*, née le 15 septembre 1767. De ce mariage sont issus;

A. Louis-Gabriel-Ernest, chevalier de Barral, officier de cavalerie, né à Grenoble, le 2 octobre 1790, marié, en 1820, avec mademoiselle *de Galabert;*

B. Alix-Claudine-Olympe de Barral, née à Grenoble, le 29 septembre 1786, mariée, le 11 janvier 1810, avec Henri-Benoît *de Pierre*, vicomte de Bernis, neveu du cardinal de ce nom;

6°. Jeanne-Françoise de Barral, née à Lyon, en 1745, mariée, en 1765, à Louis-Marie, marquis *de Fontanges*, chef de brigade des gardes du corps du roi, officier général, chevalier de Saint-Louis, etc.

XIII. Joseph-Marie, comte DE BARRAL, marquis de Mont-

ferrat, né le 21 mars 1742, officier de la Légion-d'Honneur, ancien président à mortier au parlement de Grenoble, premier président de la cour royale de cette ville, a épousé, en 1769, mademoiselle DE GUÉRIN DE TENCIN, comtesse de Grolée. Il a eu de ce mariage :

DE GUÉRIN DE TENCIN: comme à la page 7.

1°. Charles-Antoine de Barral, né à Grenoble, le 29 juin 1770, ancien capitaine de grenadiers, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur;

2°. Louis de Barral, officier d'infanterie, né à Grenoble, le 9 juin 1783.

XIII. André-Horace-François, vicomte DE BARRAL, né le 1er août 1743, nommé, le 13 décembre 1791, officier général, ancien préfet du département du Cher, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et chancelier de la septième cohorte de cet ordre, a épousé, le 21 août 1781, Anne-Amédée DE BEAUHARNOIS, fille de Claude, comte de Beauharnois, chef d'escadre des armées navales, et de Marie-Anne Mouchard de la Garde, connue sous le nom de comtesse Fanny de Beauharnois. Anne-Amédée est sœur de Claude, comte de Beauharnois, pair de France, etc., et cousine germaine d'Alexandre, vicomte de Beauharnois, lieutenant-général, premier mari de l'impératrice Joséphine. Du mariage du vicomte de Barral, et d'Anne-Amédée de Beauharnois, sont issus :

DE BEAUHARNOIS : d'argent, à la fasce de sable, accompagnée en chef de 3 merlettes du même.

1°. François-Joseph-Amédée-Hippolyte, dont l'article suit;

2°. Philippe-Anne-Amédée-Octave, chevalier de Barral, membre de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, ancien capitaine de cavalerie, né le 1er juillet 1791, et marié, le 15 février 1819, avec Marie-Alexandrine *Robin de Scévole*, dont il a eu :

Jeanne-Françoise-Eugénie de Barral, née le 11 mai 1820.

XIV. François-Joseph-Amédée-Hippolyte, baron DE BARRAL, né le 21 août 1787, capitaine de cavalerie, aide-de-camp du maréchal Masséna, membre de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chevalier des ordres militaires de Bade et de Hesse-Darmstadt, a

ROBIN DE SCÉVOLE : épousé, le 20 décembre 1811, Catherine-Amélie ROBIN DE SCÉVOLE, fille de F. L. J. Robin de Scévole, membre de la chambre des députés, et de Jeanne de Barmond. De ce mariage sont issus :

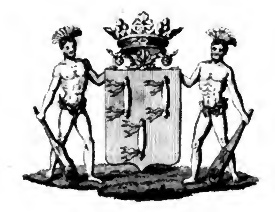
1°. Jean-Horace-Joseph-Eugène de Barral, né le 19 octobre 1812;
2°. Louis-Hortense-Amédée-Scévole de Barral, né 10 décembre 1813;
3°. Marie-Joséphine-Isaure de Barral, née le 16 août 1817;
4°. Jeanne-Catherine-Isabelle de Barral, née le 18 avril 1821.



DE BEAUPOIL DE S^T-AULAIRE,

SEIGNEURS ET BARONS DE SAINT-AULAIRE, DE GORRE, DE BRIE, DE LA DIXMERIE, DU PAVILLON, MARQUIS DE LANMARY, SEIGNEURS ET BARONS DE MILLY, DE COUTURES DE FONTENILLES, DE LA LUMINADE, COMTES DE MONTPLAISIR, SEIGNEURS DE SAINT-REMY, DE LA FORCE, DE MASDURAN, etc., TITRÉS MARQUIS ET COMTES DE SAINT-AULAIRE, *en Limosin, en Périgord, en Saintonge* et *à Paris.*





ARMES : *De gueules, à trois accouples de chien d'argent, posées en pal, les lesses ou liens d'azur, tournés en fasces. Couronne de marquis. Tenants : deux sauvages.*

La maison DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, établie en Limosin depuis près de quatre siècles, figurait antérieurement parmi la noblesse militaire de la province de Bretagne, d'où elle tire son origine. Elle a été revêtue d'emplois distingués à la cour et dans les armées des vicomtes de Limoges; a donné deux grands échansons de France, quatre généraux, et un grand nombre d'officiers supérieurs dans les troupes de terre et de mer de nos rois, et s'est constamment alliée aux maisons les plus considérables du Limosin, du Périgord et du Quercy. Les manuscrits de la Bibliothèque du roi font connaître un Raimond *Beaupel* (1), mentionné dans des actes des mois de décembre 1295, et février

(1) Le nom de cette famille se trouve quelquefois orthographié ainsi dans les plus anciens actes où elle paraît.

1296. Il a pu être père d'Yves de Beaupoil, depuis lequel la filiation est littéralement suivie.

I. Yves de Beaupoil, écuyer, seigneur de Noe-Malet, au ressort de Rennes, commissaire des troupes de Charles de Blois, duc de Bretagne, en 1364, pouvait être frère, ou très-proche parent de Jean de Beaupoil, l'un des soixante-quatorze écuyers de la compagnie que le duc d'Anjou donna à Benoît Chiperel, écuyer lombard, pour servir sous ce prince dans les guerres de Gascogne, et qui fit montre à Ville-Franche de Rouergue, le 24 octobre 1369. (*Cabinet de M. de Gaignières, à la Bibliothèque du Roi.*) Suivant des mémoires domestiques, Yves de Beaupoil épousa Marie de la Forest, dame de Kaerville et des Plans, de laquelle il laissa:

de la Forest: de gueules, au pal d'hermine.

1°. Guillaume, dont l'article suit;
2°. Jean de Beaupoil, auteur de la branche des *seigneurs de Castelnouvel et de la Force*, rapportée à son rang;
3°. Olivier de Beaupoil, damoiseau, exécuteur des volontés testamentaires de Guillaume, son frère, le 8 août 1455.

II. Guillaume de Beaupoil, damoiseau, seigneur de Noe-Malet, comparut en qualité de commissaire et de procureur du vicomte de Limoges, à l'assemblée des nobles du Limosin, convoquée, le 4 août 1409, pour s'opposer aux entreprises des Anglais. (*Archives de Ventadour, V. Noailles.*) Il fut un des six procureurs-généraux nommés, le 11 juillet 1410, par Marguerite de Clisson, comtesse de Penthièvre, vicomtesse de Limoges, pour reconnaître qu'elle avait ratifié un traité fait, le 8 août précédent, entre Olivier, comte de Penthièvre et vicomte de Limoges, son fils, et Jean V, duc de Bretagne. (*Histoire de Bretagne par D. Lobineau*, tom. II, *preuves*, pag 895.) Il embrassa la cause des Penthièvres, dans les troubles civils de la Bretagne, et prit part à la prise du duc Jean VI. Sa terre de Noe-Malet, estimée de la valeur de deux mille écus d'or, ayant été confisquée en 1420, il se retira dans les terres que le comte de Penthièvre avait en Limosin, et s'établit dans cette province. (*Ibid.* p. 552.) Cependant, par le traité de Nantes, du 27 juin 1448, il fut stipulé que Guillaume de Beaupoil et Julien, son fils, seraient réintégrés dans les biens qu'on leur avait confisqués. (*Ibid.* p. 632, et *preuves*, col. 1092.) Guillaume de

Beaupoil fit son testament dans un âge fort avancé, le 8 août 1455, mourut l'année suivante, et fut inhumé dans l'église de Saint-Aulaire, dont son fils avait acquis la seigneurie. Il avait épousé, 1° Françoise DE BROON, dame de Kernoet, en Bretagne; 2° Floric COMPLIÈRE. Ses enfants furent :

DE BROON : d'azur, au croissant d'or, accompagné de six étoiles du même en orle.

COMPLIÈRE :

Du premier lit :

1°. Alain de Beaupoil, seigneur de Saint-Viance, au diocèse de Limoges, qui, avec Blanche *de Monceau de la Philippie*, sa femme, donna procuration, le 13 mai 1445, à Jean et Julien de Beaupoil, pour rendre hommage en leur nom, au vicomte de Ventadour, de la maison noblede Saint-Viance, mouvant de la baronnie de Donzenac. (*Cabinet des titres à la Bibliothèque du Roi.*) Il fut père d'une fille, qui porta la terre de Saint-Viance dans la maison *de Philip de Malafeyde ;*

Du second lit :

2°. Julien, qui suit;

3°. Jean de Beaupoil, religieux bénédictin, député à Rome, en 1450, puis assistant du général de son ordre;

4°. Antoinette de Beaupoil, mariée à Jean *de Royère*, chevalier, seigneur de Lons. Elle est rappelée dans le testament de Julien, du 27 septembre 1486.

III. Julien DE BEAUPOIL, qualifié successivement dans les actes écuyer, damoiseau et chevalier, fut nommé par Jean de Châtillon, comte de Penthièvre, capitaine (gouverneur) de la place et forteresse de Chasans, en Limosin; acquit, le 7 janvier 1440 (*v. st.*), de Raimond Robert, seigneur de Lignerac, les château, terre et seigneurie de Saint-Aulaire, à trois lieues de Brives, en Limosin, ayant haute, moyenne et basse justice; en fut investi, le 7 novembre 1441, par Jean de Bretagne, comte de Penthièvre et de Périgord, vicomte de Limoges, auquel il en fit immédiatement hommage en présence de Thibaut de Trion, capitaine de Ségur, et d'Aimeric du Mas, damoiseaux. (*Hist. de Bret., Ibid.*, p. 1097.) Julien de Beaupoil avait été nommé, par le roi Charles VII, écuyer de son écurie, par brevet du 13 septembre de la même année. Il prêta serment pour cette charge le 28 décembre suivant; était, en 1444, gouverneur du château de Mazères, en Limosin; vendit, en 1450, sa terre de Noe-Malet à Olivier de Broon; obtint du pape Martin V, le 10 février 1457, la permission d'avoir un autel por-

tatif pour célébrer la messe; rendit hommage à Pierre-Alain d'Albret, vicomte de Limoges, pour sa terre de Saint-Aulaire, le 23 avril 1464; fut nommé conseiller et chambellan de Pierre de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, le 24 février 1479 (*Ibid.*, p. 1098), et fit, le 27 septembre 1486, son testament, par lequel il choisit sa sépulture en l'église de Saint-Aulaire. Il avait épousé, par contrat du 10 septembre 1443, Galienne Hélie, fille de feu noble et puissant homme Golfier Hélie, seigneur de Vilhac et de Puy-Seguin, et de Jeanne de Roffignac, et sœur de Marguerite Hélie, femme de Guillaume d'Aubusson, seigneur de Vilhac, et de Louise Hélie, épouse de Guyot d'Aubusson, seigneur de la Feuillade. Il en eut :

Hélie : d'azur, à trois tours d'argent.

1°. Jean I, qui suit;
2°. François de Beaupoil, protonotaire du Saint-Siége, curé de Perpezac-le-Blanc, fondateur du prieuré de l'Arche, près de Terrasson, et prieur de Saint-Chartier. Il fit son testament le 21 septembre 1516;
3°. Olive de Beaupoil, mariée, par contrat du 30 novembre 1465, avec Thomas *de Pons*, damoiseau, seigneur de Clermont et de Saint-Maurice. Elle ne vivait plus lors du testament de son père;
4°. Jeanne de Beaupoil, mariée à N.... *Fouchier*, seigneur de Saint-Fortunade et de Chadirac, près de Tulle;
5°. Marie de Beaupoil, femme de N.... seigneur *de Verneuil*, en bas Limosin;
6°. Catherine de Beaupoil, épouse de N.... *d'Auriole*, seigneur de Peyrilles, près de Gourdon;
7°. Antoinette de Beaupoil, alliée, vers 1472, avec Jean *de Bayly*, écuyer, seigneur de Razac et de Saint-Abre, en Périgord;
8°. Louise de Beaupoil, abbesse de la Règle, en Limosin, en 1490, où elle fit des fondations;
9°. Françoise de Beaupoil, religieuse et prieure, puis abbesse de la même abbaye, en 1495, morte en 1507. (*Gall. Christ. Nouv. édit.*, t. II, col. 612.)

Fils naturel :

N...: bâtard de Saint-Aulaire, *est nommé parmi les cent hommes de trait et gens de guerre à mortepaie, en garnison à Blaye, sous la charge et conduite du duc de Bourbon, dans le rôle de la revue de cette compagnie, passée le* 16 *novembre* 1488.

IV. Jean de Beaupoil, Ier du nom, dit *de Saint-Aulaire*, damoiseau, seigneur de Saint-Aulaire, de Tarnac, de la Greu-

nerie, de Mansac et de Gironde en Poitou, échanson de Jean, comte d'Armagnac, par brevet du 12 février 1467, eut commission de Françoise de Bretagne, comtesse de Penthièvre et d'Auvergne, vicomtesse de Limoges, d'informer et de faire arrêter plusieurs gentilshommes factieux, le 20 avril 1477. Il fut nommé, le 24 février 1479 (en considération du mariage qu'il avait contracté la veille avec Gachet de la Motte, dame d'Arcinge en Beaujolais, demoiselle d'honneur d'Anne de France, duchesse de Bourbon, qui lui avait constitué une dot de 3,000 liv.), maître d'hôtel de Pierre de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, puis capitaine du comté de la Marche, par brevet du 7 août 1480. Il fut confirmé, par brevet, d'après Pâques 1486, dans l'office de capitaine de la châtellenie, ville et place d'Aixe; fut nommé, le 30 octobre 1488, capitaine de la châtellenie de Montluçon; reçut une commission de Pierre de Bourbon, duc de Bourbonnais, le 27 février suivant (*v. st.*), pour recevoir la foi et hommage de tous ses vassaux et arrière-vassaux des terres et seigneuries d'Aixe et d'Agen; fut déchargé de l'office de capitaine d'Agen, le 22 juin 1489, et pourvu de celui de capitaine châtelain de Mur-de-Barres, le 1er décembre de la même année. Il fut aussi maître-d'hôtel de la duchesse de Bourbon, et gouverneur des vicomtés de Carlat et de Murat, en 1508. Il est qualifié d'élu pour le roi au bas pays de Limosin dans deux quittances qu'il donna les 15 octobre 1491 et 14 février 1498, et d'homme d'armes des ordonnances du roi, naguère sous la charge du feu duc de Bourbon, dans une autre quittance de 45 livres tournois de ses appointements militaires, du 16 février 1503. Il fit son testament le 24 avril 1511, et élut sa sépulture en l'église de Saint-Aulaire, où il avait augmenté les fondations, faites par son père et son aïeul. Ses enfants furent :

Gachet : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois rabots de gueules.

1°. Jean II, dont l'article suit;

2°. Charles de Beaupoil, seigneur d'Arcinge, tué en duel à Paris, par le seigneur du Lons, son allié, et inhumé aux Cordeliers;

3°. Marguerite de Beaupoil, mariée, le 1er décembre 1504, avec Jean, baron *de Saint-Chamans*, en Limosin, seigneur du Pêcher et Comptour d'Escorailles, fils de Bertrand, seigneur et baron de Saint-Chamans, d'Escorailles et de Montmége, chevalier de l'ordre du Roi, et de Marguerite d'Apchier;

4°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée à François *de la Porte*, chevalier de l'ordre du Roi, l'un des cent gentilshommes de la maison de S. M.

Fils naturels de Jean Ier.

I. Pierre de Beaupoil de Saint-Aulaire, *protonotaire du Saint-Siége apostolique, qui fit, le 1er novembre 1547, son testament, par lequel il fit des legs à Guichard de Beaupoil, clerc, à noble et puissant François de Saint-Aulaire, et à Germain de Saint-Aulaire, protonotaire du Saint-Siége, ses neveux, et institua son héritier universel Léonard de Beaupoil;*

II. Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, *curé de Perpezac et de Chabrignac, qui, avec Pierre, fut nommé exécuteur du testament de Jean de Saint-Aulaire, le 2 novembre 1540.*

V. Jean DE BEAUPOIL, IIe du nom, dit *de Saint-Aulaire* (1), chevalier, seigneur de Saint-Aulaire, de Tarnac, de la Grennerie, de Mansac, d'Arcinge en Beaujolais, de Celles, de Bertric et de Coutures, en Périgord, de Benon et de la Tour, en Auvergne, maître des eaux et fôrets de ce comté, fut nommé maître d'hôtel du roi François Ier, par brevet du 15 juin 1531. Il avait suivi ce prince en qualité de son aide-de-camp en Italie, et avait été blessé grièvement à la bataille de Pavie, le 24 février 1525. Il fit son testament au château de Saint-Aulaire, le 2 novembre 1540. Il avait épousé, par contrat du 12 février 1506, Marguerite DE BOURDEILLE, dame de Coutures, qui testa, au château de Saint-Aulaire, le 18 août 1555 (2), fille de François, baron de Bourdeille, de la Tour-Blanche et des Bernardières, et d'Hilaire du Fou. Elle apporta à son mari les terrres et seigneuries de Coutures, de Celles et de Bertric, et eut pour enfants :

DE BOURDEILLE : d'or, à deux pieds de griffon de gueules, armés d'azur.

1°. François I, dont l'article suit;

2°. Germain de Beaupoil, protonotaire du Saint-Siége, curé de Perpezac

---

(1) Le grand nombre de bâtards laissés par ses ancêtres, et qui avaient formé diverses branches aux nom et armes de Beaupoil, sans aucune distinction ni brisure de bâtardise, engagea Jean II et sa postérité à ajouter à leur nom celui *de Saint-Aulaire;* et le plus souvent même ils portèrent exclusivement ce dernier nom.

(2) Martin de Saint-Exupéry, seigneur de Fraisse, proche Terrasson, et Léonard de Beaupoil, curé de Moussac, furent les exécuteurs de ce testament.

le-Blanc, et prieur de Notre-Dame de Beyne, au diocèse de Cahors, de Saint-Sernin et de l'Arche. Il fit son testament, le 20 décembre 1563, et fut inhumé aux Cordeliers de Tulle, où il avait fait ériger son tombeau;

3°. Pierre de Beaupoil, auteur de la branche des *seigneurs de Coutures et du Pavillon,* rapportée ci-après;

4°. Autre François de Beaupoil, auteur de la branche des *barons de la Luminade,* rapportée en son rang;

5°. Marie de Beaupoil, femme de Robert, seigneur *de Champniers,* en Angoumois, avec lequel elle vivait en 1540;

6°. Louise de Beaupoil, mariée, avant 1540, avec François, baron *de Sulers,* en Auvergne, fils de Nicolas, seigneur de Salers, et de Charlotte de Saint-Chamans. Elle en était veuve en 1563;

7°. Gabrielle de Beaupoil, légataire de la somme de 4,000 livres, en 1540, mariée avec N....., seigneur de *l'Isle,* en Périgord, morte avant le 18 août 1555;

8°. Susanne de Beaupoil, nommée abbesse de Ligueux, en Périgord, le 15 avril 1533, sur la résignation de Jeanne de Bourdeille. Elle mourut avant d'avoir obtenu ses bulles;

9°. Françoise de Beaupoil, religieuse à l'abbaye de Lavaine, en Auvergne.

Dans le même temps vivait:

François de Beaupoil, marié avec Marguerite *de Cugnac,* fille de Jacques de Cugnac, seigneur de Giversac, et de Jeanne de Lestrade.

VI. François DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, Ier du nom, qualifié (ainsi que tous les aînés de ses descendants) noble, haut et puissant seigneur, chevalier, seigneur de Saint-Aulaire, de Tarnac, de Mansac, de la Grennerie, en Limosin, des Estres, en Anjou, et d'Arcinge, terre qu'il vendit, fut panetier ordinaire des rois François Ier, Henri II et François II; et épousa, par contrat du 27 décembre 1542, Françoise DE VOLVIRE, dame de la baronnie de Sens, en Bretagne, et de la seigneurie des Estres, en Anjou, dame d'honneur de la reine mère, fille de René de Volvire, baron de Ruffec, et de Catherine de Montauban, sa première femme. Ils firent un testament mutuel, le 24 octobre 1567, et François ne vivait plus le 17 février 1571. Françoise de Volvire en fit un second le 13 novembre 1583. Leurs enfants furent:

DE VOLVIRE: burelé d'or et de gueules.

1°. Germain, dont l'article suit;

2°. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, auteur de la branche des *seigneurs de Gorre,* mentionnée ci-après;

3°. Gabriel de Beaupoil de Saint-Aulaire, marié avec N..... *de la Barde*, dame de Creissat, en Périgord, mort sans postérité, après l'an 1601;

4°. Susanne de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligueux, en 1597. Elle rétablit son abbaye, qui avait été ruinée par les Huguenots, permuta, en 1606, pour le prieuré du petit Ligueux, et mourut en 1712;

5°. Marguerite de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse à Lavaine;

6°. Marie-Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse à la Trinité de Poitiers, morte abbesse de Sainte-Claire de Périgueux;

7°. Peyronne ou Pétronille de Beaupoil de Saint-Aulaire, qui épousa, le 9 septembre 1571, Gui *Saunier*, écuyer, seigneur de la Borie;

8°. Françoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, qui fut mariée, le 17 février 1571 (*v. st.*), avec Jean *de Grimoard*, écuyer, seigneur de Frateaux, en Périgord. Elle eut en dot 4,000 livres;

9°. Louise de Beaupoil de Saint-Aulaire;

10°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, alliée, vers 1580, avec Joseph *Meynard*, seigneur de Chauzenéjouls et de Clarafaye;

11°. Léonarde de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, le 6 février 1575, avec Pierre *du Mas*, seigneur de Peyzat, fils d'Antoine du Mas, seigneur de Peyzat, et d'Anne du Bois.

VII. Germain DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, baron de Saint-Aulaire, seigneur de Tarnac et de la Grennerie, élevé page de la chambre des rois Henri II et François II, succéda à son père en la charge de panetier du roi Charles IX, le 24 janvier 1663, et fut nommé depuis gentilhomme de la chambre, le 8 octobre 1569. Il fut créé chevalier de l'ordre du Roi, le 10 octobre 1569, et reçu le lendemain au Plessis-lès-Tours, par le maréchal de Montmorency, sept jours après la bataille de Montcontour, où le baron de Saint-Aulaire s'était signalé, et avait eu un cheval tué sous lui. Il fit son testament le 9 février 1603. Il avait épousé, 1° Françoise DE LA TOUCHE, héritière de la maison de la Faye, en Angoumois : ce mariage fut déclaré nul par arrêt du parlement du 7 mars 1582; 2°, par contrat du 28 juin de la même année, Judith DE CARBONNIÈRES, veuve de Geoffroi de la Bachélerie, seigneur d'Eyjaux, et fille de Charles de Carbonnières, chevalier, seigneur de Capelle-Biron, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante lances au titre de cent hommes d'armes des ordonnances, et de Marie-Françoise du Fraisse, dame du Breuil, de

DE LA TOUCHE : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'une tour d'argent.

DE CARBONNIÈRES. d'argent, semé de charbons de sable, ardents de gueules; à trois bandes d'azur, brochantes sur le tout.

Salon, du Pin et du Fraisse, sa première femme. De ce mariage sont issus:

1°. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 1er mars 1585, qui, dès l'âge de neuf ans, devint tellement infirme, qu'il céda par la suite son droit d'aînesse à Henri, son frère, et mourut le 9 avril 1646;

2°. Henri, dont l'article suit;

3°. Foucault de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 12 octobre 1594, élevé page du duc de Guise, puis reçu chevalier de l'ordre de Malte, le 9 juillet 1612. Il demeura à Malte jusqu'en 1619; servit à son retour contre les religionnaires; puis, étant retourné à Malte, fut sous-maître d'hôtel du grand-maître, commandeur des Échelles en Savoie, ensuite receveur de l'ordre à Lyon, et vivait en 1651;

4°. Susanne de Beaupoil de Saint-Aulaire, nommée le 16 décembre 1605, abbesse de Ligueux, dont elle prit possession le 30 juin 1607. Elle acheva de perfectionner son monastère, en augmenta les revenus, fonda le prieuré triennal de Saint-Benoît, et mourut le 17 mai 1655;

5°. Françoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, née le 9 janvier 1588, mariée, 1° avec Henri *de Donzenac*, seigneur de Saint-Michel, en Quercy; 2° à Samuel *de Vervais*, seigneur de Laval et de Masclat, près de Payrac, en Quercy. Elle mourut en 1636;

6°. Susanne-Françoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, née le 20 janvier 1591, religieuse en l'abbaye de Ligueux;

7°. Marthe de Beaupoil de Saint-Aulaire, née le 12 mars 1592, mariée avec Geoffroi *de Fayard*, seigneur de Combes et de l'Éguillat, en Périgord.

Dans le même temps vivait:

Jean de Beaupoil, seigneur de la tour de Paissac, marié, vers l'an 1630, avec Gabrielle *de la Rochefoucauld*, fille d'Isaac de la Rochefoucauld, seigneur de Roissac, de Marville, de Gensac et de Chevalon, et de Jeanne de Pons de la Case.

VIII. Henri DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, baron de Saint-Aulaire, seigneur de Tarnac, de la Grennerie, etc., mourut le 30 janvier 1614, âgé de vingt-quatre ans et demi, s'étant rompu une veine d'un effort qu'il avait fait. Il avait épousé, en 1610, Eléonore DE TALLEYRAND, fille de Daniel de Talleyrand, prince de Chalais, comte de Grignols, et de Françoise de Montluc, dame d'Exideuil; elle se remaria l'an 1618, avec François, seigneur de Cosnac, en Limosin, et eut de son premier mari:

DE TALLEYRAND: de gueules, à 3 lionceaux d'or, lampassés, armés et couronnés d'azur.

1°. Daniel, dont l'article suit;

2°. Jeanne de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligueux, le 16 mars 1647, morte le 5 mars 1677;
3°. N..... de Beaupoil de Saint-Aulaire, morte au berceau;
4°. Henriette de Beaupoil de Saint-Aulaire, née posthume, religieuse à Ligueux.

DE BREUIL : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent.

DE CHAUVIGNY : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au lion d'or, qui est *de Blot* ; aux 2 et 3 d'or, à trois bandes de gueules, qui est *de Chauvigny*.

IX. Daniel DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, baron de Saint-Aulaire, seigneur de Tarnac et de la Grennerie, servit dans les guerres du Piémont en qualité de capitaine de cavalerie : mais dans la suite, sa compagnie ayant été licenciée, il se retira dans ses terres. Il avait épousé, 1°, en 1632, Jeanne DU BREUIL, dame de la Porcherie, en Limosin, morte en 1642, à l'âge de dix-neuf ans, fille de Paul du Breuil, seigneur des Ages, et d'Anne de Saint-Julien, héritière de la Chassaigne; 2°, au mois de juillet 1643, Guionne, dite Angélique et Crysolite DE CHAUVIGNY DE BLOT, fille de Philibert de Chauvigny de Blot, chevalier, seigneur de Saint-Agolin, et de Guicharde de Veiny d'Arbouze. Daniel eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Susanne de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse à Ligueux;

Du second lit :

2°. François-Joseph, dont l'article suit;
3°. André-Daniel de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 15 juin 1651, vicaire-général de Périgueux, nommé à l'évêché de Tulles, le 20 avril 1702, et sacré au mois d'octobre suivant. Il s'en est démis en 1720;
4°. Foucault de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de l'ordre de Malte, secrétaire des commandements du grand-maître pour les affaires de France, puis son grand écuyer et gouverneur de Malte, nommé grand-croix et grand-maréchal de l'ordre, en 1710, et grand bailli de Lyon en 1717;
5°. Gui de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur de Montart, mort sans avoir été marié, après 1702;
6°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, femme de François *d'Aydie de Riberac*, chevalier, seigneur de Saint-Martin de Valette et de Vaugoubert, en Périgord, fils de Gui d'Aydie de Riberac, seigneur des Bernardières, et de Marguerite Audier de Montcheuil;
7°. Trois filles, religieuses à Ligueux.

X. François-Joseph DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier,

marquis de Saint-Aulaire, seigneur de la Porcherie, de la Grennerie, de Meillant, etc., suivit le parti des armes pendant sa jeunesse; fut nommé lieutenant-général pour le roi, au gouvernement du haut et bas Limosin; fut reçu l'un des quarante de l'académie française, le 23 décembre 1706, et mourut à Paris le 17 décembre 1742, dans sa cent unième année. Le marquis de Saint-Aulaire avait quitté le service pour se livrer aux lettres, et particulièrement à la poésie légère; la duchesse du Maine l'appela à sa cour, et pendant quarante ans il en fit les délices. Il avait épousé, en 1676, Marie DE FUMEL, fille de Louis, vicomte de Fumel, en Agénois, et de Marguerite de Levis-Mirepoix. De ce mariage sont issus :

DE FUMEL : d'or, à trois pointes d'azur.

1°. Louis, dont l'article suit;
2°. Daniel de Beaupoil de Saint-Aulaire, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mort devant Turin en 1706;
3°. Gui de Beaupoil de Saint-Aulaire, capitaine au régiment du Roi, infanterie, mort à Arras en 1712;
4°. Catherine de Beaupoil de Saint-Aulaire, } religieuses carmélites à Pamiers;
5°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, }
6°. Julie de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligueux en 1730.

XI. Louis DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, marquis de Saint-Aulaire, seigneur de la Porcherie et de la Grennerie, mestre-de-camp du régiment d'Enghien, infanterie, à la tête duquel il déploya la plus grande valeur à la bataille de Senef, au mois d'août 1674, fut tué au combat de Rumersheim, dans la haute Alsace, le 26 août 1709 (1). Il avait épousé, en 1704, Thérèse DE LAMBERT, morte à Paris, le 13 juillet 1731, fille de Henri, marquis de Lambert, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des ville et duché de Luxembourg, et de Thérèse le Marguenat de Courcelles. Ils ont eu pour fille unique :

DE LAMBERT : coupé, émanché de trois pièces de gueules, sur 2 et 2 demi-pièces d'argent.

Thérèse-Eulalie de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, le 7 février 1725, avec Anne-Pierre *de Harcourt*, marquis de Beuvron, alors mestre-de-camp d'infanterie, et lieutenant-général au gouvernement de la haute

(1) Le P. Anselme, suivi par d'autres généalogistes, lui donne par erreur la qualité de maréchal-de-camp.

Normandie, fils de Henri, duc de Harcourt, pair et maréchal de France, et de Marie-Anne-Claude Brulart de Genlis.

SEIGNEURS DE GORRE, *éteints* (1).

VII. François DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, IIe du nom, écuyer, seigneur de Gorre, second fils de François Ier, seigneur de Saint-Aulaire, et de Françoise de Volvire, transigea avec Germain, baron de Saint-Aulaire, son frère aîné, sur la succession de leur père, le 15 décembre 1577. Il avait été destiné dans sa jeunesse à l'état ecclésiastique : dans la suite, il prit le parti des armes et embrassa la cause et la religion des huguenots. Il avait épousé, 1°, en 1573, Jeanne DU BARRY, dame de la Renaudie, en Périgord; 2°, en 1588, Marguerite D'AMELIN. Ses enfants furent :

DU BARRY : d'azur, à deux lions léopardés d'or.

D'AMELIN : d'azur, à trois croissants d'argent.

Du premier lit :

1°. Jean III, dont l'article suit;
2°. Plusieurs filles, dont on ignore la destinée;

Dans le même temps vivait :

Isaac de Beaupoil, chevalier, seigneur de Fonteave, marié avec Sarra *de Fontaines*, et père de :

Louise de Beaupoil, dame de Minzac, en Périgord, mariée, le 21 février 1621, avec Pierre *de Ségur*, seigneur de Montbrun et de Parsac;

Du second lit :

3°. François III, auteur de la branche des *seigneurs de Brie*, mentionnée ci-après.

VIII. Jean DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Gorre et de Quinsac, fut présent, le 17 décembre 1619, au contrat de mariage de Léonarde Audier de Montcheuil avec Bertrand de la Laurencie, seigneur de Charras, et de Seguiniac, en Angoumois. Jean de Beaupoil de Saint-Aulaire

(1) Cette branche et celle des seigneurs de Brie, qui va suivre, ont été omises dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne.*

avait épousé, en 1607, Antoinette DE POURTENC DE LA BARDE, veuve de Bertrand Audier, écuyer, seigneur de Montcheuil, de laquelle il laissa : DE POURTENC :

1°. Jean IV, dont l'article suit;

2°. Lucrèce de Beaupoil de Saint-Aulaire, femme de Ramond *des Ecuyers*, damoiseau, seigneur de Gandillac, près de Bourdeille.

IX. Jean DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, IVe du nom, chevalier, seigneur de Gorre et de Quinsac, épousa, en 1640, Claude DELVIEUX DE SAINT-ALBAN, qui le rendit père de : DELVIEUX :

X. Gabriel DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Gorre et de Quinsaç, marié, en 1692, avec Denise DU ROUSSEAU DE FERRIÈRES, fille de Jacques du Rousseau de Ferrières, écuyer, seigneur de Chabrat, près de Chabanais. Il en eut, entr'autres enfants, Louis, qui suit.

DU ROUSSEAU : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besants du même; au chef d'argent, chargé de trois losanges de gueules.

Dans le même temps vivait :

Guillaume de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, seigneur de Montcheuil et de l'Étang, marié avec Suzanne-Marie *des Achards de Joumart*, dont il eut, entr'autres enfants :

Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, alliée, par contrat du 28 avril 1730, avec Pierre *de Ribeyreys*, chevalier, seigneur de Ceyliac, du Fouilloux et de Farges, fils de Georges de Ribeyreys, chevalier, seigneur des mêmes terres, de Veyrines de la Meynardie, etc., et de Bertrande de Royère.

XI. Louis DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Gorre, époux, en 1713, de Françoise DE GUINGAN DE GENSIGNAC, fut père de :

DE GUINGAN : d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.

1°. Martial-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, né en 1720, sacré évêque de Poitiers en 1759, député aux états généraux du royaume. Ce prélat ne parut qu'une fois à la tribune, le 4 janvier 1791, pour rendre public son refus de prêter le serment relatif à la constitution civile du clergé, déclarant qu'il ne déshonorerait pas ses vieux jours en reniant son Dieu. Il mourut en émigration;

2°. Henri de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, seigneur de Gorre, du Barry, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment de la Sarre, qui assista avec ces qualités, le 10 août 1760, au contrat de mariage de Philippe de Beaupoil de Saint-



Aulaire, baron de la Luminade, son parent, avec Marie-Catherine de Bréard. Il épousa, en 1775, Adélaïde *Thibault de la Rochetulon*, et mourut sans postérité ;

3°. N.... de Beaupoil, chevalier de Saint-Aulaire, lieutenant-colonel du régiment de Conty, cavalerie, mort sans avoir été marié ;

4°. N.... de Beaupoil, de Saint-Aulaire, religieuse à Ligueux ;

5°. N.... de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée au marquis *de Morsanges*, seigneur de Vauris, auquel elle porta les biens de sa branche.

SEIGNEURS DE BRIE ET DE LA DIXMERIE (1).

VIII. François DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, III° du nom, écuyer, seigneur de Tayac, fils de François II, seigneur de Gorre, et de Marguerite d'Amelin, sa seconde femme, épousa, en 1621, Jeanne DE CHARRIÈRES, de laquelle il laissa, entr'autres enfants:

DE CHARRIÈRES :

1°. Claude, dont l'article suit ;

2°. Françoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, vers l'an 1645, avec François *Joumars-Tison*, seigneur d'Argence et de Dirac.

IX. Claude DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de la Dixmerie, épousa, en 1651, Louise DESMIER DU BREUIL, fille de Gui Desmier, II° du nom, chevalier, seigneur du Breuil, du Plessis et des Barrières, et de Rénée de Fornoux de Parsay, sa seconde femme. Claude en eut, entr'autres enfants :

DESMIER : écartelé d'azur et d'argent ; à quatre fleurs de lys de l'un en l'autre.

X. Alexis DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Brie et de la Dixmerie, marié, en 1686, avec Marie DE RACAULT, et père de :

DE RACAULT : d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

XI. Antoine DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Brie, qui épousa, en 1722, Benigne-Honorée DE MORINEAU. De ce mariage vinrent, entr'autres enfants :

DE MORINEAU : d'argent, à trois têtes de maure de sable.

1°. Charles, dont l'article suit ;

2°. Moïse de Beaupoil de Saint-Aulaire, chanoine de Poitiers, abbé de Coulombs, après son frère ;

(1) Cette branche a formé le rameau des seigneurs de Montravail, dont tous les membres ont émigré en 1791.

3°. Antoine-Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbé de Coulombs, aumônier ordinaire de la reine, mort à Paris en 1784.

DE CAMPET : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant, et en pointe d'une coquille, le tout du même.

XII. Charles DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Brie, épousa, en 1763, Benigne DE CAMPET DU SAUJON, de laquelle il eut :

1°. N.... de Beaupoil de Saint-Aulaire, page de la reine en 1788;
2°. Gui de Beaupoil de Saint-Aulaire, aussi page de la reine. Il a émigré en 1792, s'est marié et n'a point d'enfants;
3°. Auguste de Beaupoil de Saint-Aulaire de la Dixmerie, chanoine de Poitiers, qui a émigré ;
4°. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire de la Dixmerie, prêtre, qui a émigré ;
5°. Deux filles mariées.

SEIGNEURS DU PAVILLON, COMTES DE SAINT-AULAIRE.

DE LAURIÈRE : de gueules, à quatre lapins assis d'argent.

VI. Pierre DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, troisième fils de Jean II, baron de Saint-Aulaire, et de Marguerite de Bourdeille, eut en partage, par le testament de son père, de l'an 1540, les terres de Celles et de Bertric, et par celui de sa mère, de l'an 1555, la seigneurie de Coutures. Il fit son testament le 14 juin 1564. Il avait épousé, par contrat du 7 juin 1550, Catherine DE LAURIÈRE, dame de Lanmary, fille de Jean de Laurière, seigneur de Lanmary, et de Marguerite de Saint-Chamans. Elle fit son testament le 2 avril 1564, et ne vivait plus le 14 juin. Ses enfants furent :

1°. Antoine, dont l'article suit;
2°. Annet, auteur de la branche des *seigneurs de Fontenilles*, rapportée en son rang;
3°. Gantonne de Beaupoil de Saint-Aulaire, marié avec l'héritière *de la Barde*, en Périgord, décédé sans postérité masculine;
4°. Pierre de Beaupoil de Saint-Aulaire, capitaine d'infanterie, tué à Périgueux ;
5°. Raymond de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de l'ordre du Roi, qui assista au mariage de Claudine, sa nièce, le 17 juin 1601;
6°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, dont on ignore la destinée ;
7°. Françoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, en 1576, avec Jean *de*

Comarque, seigneur de Beyssac, co-seigneur de Laussel, chevalier de l'ordre du Roi ;

8°. Autre Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, } dont on ignore la destinée.
9°. Jeanne de Beaupoil de Saint-Aulaire,
10°. Susanne de Beaupoil de Saint-Aulaire,

Fils naturel de Beaupoil de Saint-Aulaire et d'Hilaire de la Vigne :

Alain, bâtard de Saint-Aulaire, *légitimé au mois de mai* 1599, *mort en* 1636.

VII. Antoine DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur et baron de Coutures, de Celles, de Bertric, de Lanmary, etc., chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, sénéchal de Périgord, servit avec distinction les rois Charles IX et Henri III, ainsi que le constatent les lettres de ces princes, des années 1574, 1576, 1577, 1585 et 1587, pleines des témoignages les plus honorables de son dévouement et de sa fidélité. Le maréchal de Biron lui manda, le 22 juillet 1580, de mettre garnison en son château de Coutures ; et, le 15 novembre 1587, le roi Henri III lui marqua la satisfaction qu'il avait du bon ordre qu'il avait su mettre pour conserver, sous son obéissance, le pays de Périgord, après la mort du duc de Joyeuse. Le parlement de Bordeaux lui manda, le 17 décembre suivant, que, comme bon serviteur du roi, et affectionné à son service, il eût à secourir et assister ceux qui étaient assiégés dans Sarlat. Après la mort du roi, il s'attacha au parti de la ligue ; et le duc de Mayenne le fit capitaine de cinquante hommes d'armes et sénéchal de Périgord, par lettres du 12 août 1593, et le nomma, le 20 février 1594, commandant de toutes les troupes de l'union, qui étaient en Périgord, pendant l'absence du seigneur de Montpezat. Il mourut peu de temps après. Il avait fait son testament dès le 25 septembre 1593, et avait épousé, avec dispense et par contrat du 30 avril 1584, Jeanne DE BOURDEILLE, dame des Bernardières, veuve de Charles d'Aydie, seigneur de Montbazillac, et fille de Jean de Bourdeille, seigneur des Bernardières, et de Claude de Gontaut-Saint-Geniès. De ce mariage sont provenus :

DE BOURDEILLE : comme à la page 6.

1°. Marc-Antoine, dont l'article suit ;

2°. Claude de Beaupoil de Saint-Aulaire, femme, par contrat du 17 juin 1601, de Charles *de la Marthonie*, seigneur de Puyguilhem, fils de Jacques de la Marthonie, chevalier, seigneur de Puyguilhem, de Condac, de Villard et autres lieux, et de Françoise de Hauteclaire. Charles, après la mort de sa femme, se fit prêtre, et était abbé de Boschaud lorsqu'il fit son testament le 14 janvier 1651;

3°. Susanne de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse à Ligueux.

Fils naturel d'Antoine de Saint-Aulaire:

Gantonnet de Beaupoil, *auquel son père légua cinq cents écus, pour le destiner à l'état ecclésiastique.*

VIII. Marc-Antoine DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Coutures, de Celles, de Bertric et de Lanmary, transigea, le 15 mars 1597, étant encore mineur, avec Armand d'Aydie, vicomte de Carlux, son frère utérin, touchant la succession de Jeanne de Bourdeille, leur mère; assista, le 1er novembre 1608, au contrat de mariage d'Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire de la Luminade, avec Gabriel de Leymarie, écuyer, seigneur du Rat, et mourut le 2 mars 1661. Il avait épousé, par contrat du 3 septembre 1624, Gabrielle, D'ALÈGRE, dame des Chabannes et de Sorges, en Périgord, fille de Jean d'Alègre, seigneur des mêmes terres, et de Marie de Sédières. Elle partagea, au mois de mars 1661, avec ses enfants, qui furent :

D'ALÈGRE : de gueules, à la tour d'argent, accostée de six fleurs de lys d'or.

1°. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, marquis de Lanmary, seigneur de Coutures, de Sorges, des Chabannes, de Celles et de Bertric, qui mourut en son château de Lanmary, le 2 septembre 1705. Il avait épousé, le 20 août 1650, Jacqueline *d'Aubusson*, dame de Millançais et de Peudry, veuve de Philibert de la Roche-Aymon, marquis de Saint-Maixant, et fille de Georges d'Aubusson, comte de la Feuillade, et d'Olympe Grain de Saint-Marsault. Elle mourut sans enfants, au mois de janvier 1704;

2°. David, dont l'article suit;

3°. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, capitaine de cavalerie au régiment de Vivonne, tué au siège de Mortare, en Italie, sans laisser de postérité;

4°. Bon-François, auteur de la branche des *marquis de Lanmary*, rapportée ci-après;

5°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, première femme de Pierre *de Jaubert*, vicomte de Nantiac;

6°. Autre Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligueux en 1677. Elle se démit de cette abbaye en 1698, et y mourut le 17 décembre 1707, âgée de 82 ans;

7°. Susanne de Beaupoil de Saiut-Aulaire, religieuse en l'abbaye de Ligueux.

DE JAUBERT: d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six fleurs de lys du même.

IX. David DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE (1), chevalier, seigneur des Chabannes, capitaine au régiment de Saint-Simon, cavalerie, épousa, en 1653, Gabrielle DE JAUBERT (sœur de Pierre, vicomte de Nantiac), veuve de N.... Espert de Saint-Paul, seigneur de la Roche, fille de Jean de Jaubert, III° du nom, vicomte de Nantiac, baron de Juvinic, et de Susanne de Mas de Payzac. De ce mariage sont issus:

1°. François-Antoine, dont l'article suit;

2°. Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbé de Saint-Jean de Falaise, le 27 mai 1708, et de Léoncel, en Dauphiné, le 27 octobre 1723; député à l'assemblée du clergé, en 1715; grand vicaire de Périgneux, nommé aumônier de la reine en 1725, abbé d'Obazine au mois de juin 1728, et de Mortimer en 1729, mort le 29 juin 1759;

3°. Julie de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligueux, en 1730.

DU PUY: d'or, au chêne de sinople, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or, et deux créneaux d'argent, mouvant du haut de l'écu.

X. François-Autoine DE BEAUPOIL DE SAINS-AULAIRE, chevalier, seigneur du Pavillon, décédé en 1735, avait épousé, en 1693, Anne DU PUY DE LA FOREST, de laquelle il eut:

1°. Jean-Baptiste, dont l'article suit;

2°. Pierre de Beaupoil de Saint-Aulaire, nommé évêque de Tarbes, au mois d'octobre 1740, mort dn 1751;

3°. Marc-Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, vicaire-général de Tarbes, abbé de Tourtoirac, en Périgord;

4°. Antoinette de Beaupoil de Saint-Aulaire, non mariée, morte à Ligueux en 1772;

5°. Philipe-Charlotte de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligueux, en 1745, morte en 1771;

6°. Thérèse de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse à Ligueux, en 1751.

---

(1) Cette branche, dite du Pavillon, est omise dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*.

Dans le même temps vivait :

N.... de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse du Bugue en 1743.

XI. Jean-Baptiste DE BEAUPOIL, comte DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur du Pavillon, mourut en 1757. Il avait épousé, en 1735, Catherine DE BALLIOT DE LA DOURNAC, de laquelle sont issus:

DE BALLIOT : d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 charbons de sable, allumés de gueules.

1°. Cosme-Joseph, dont l'article suit ;

2°. Pierre de Beaupoil de Saint-Aulaire, capitaine au régiment de Berry, marié avec N...., veuve de M. de Saint-Mesmy, dont il a eu une fille, mariée depuis plusieurs années ;

3°. N.... de Beaupoil de Saint-Aulaire, née en 1739, mariée à Gabriel-Louis *du Garreau*, seigneur de Grésignac, chevau-léger de la garde du Roi. De ce mariage est issu, entr'autres enfants, Pierre, comte du Garreau, dont il sera parlé au degré XIII ;

4°. Charlotte-Thècle de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligueux en 1788, aujourd'hui vivante.

XII. Cosme-Joseph DE BEAUPOIL, comte DE SAINT-AULAIRE, lieutenant-général des armées du roi, né en 1741, entra au service, en 1754, dans les chevau-légers. Il fit toute la guerre de sept ans, et fut blessé aux batailles de Crewelt et de Minden. A la fin de cette campagne, il fut nommé capitaine d'une compagnie de carabiniers. Le roi Louis XV le fit entrer dans ses gardes-du-corps, et il fut nommé exempt de la compagnie de Villeroy le 8 août 1767. Il devint successivement sous-aide-major le 9 avril 1769, aide-major et mestre-de-camp le 5 mai 1771; fut breveté enseigne le 30 septembre de la même année, lieutenant le 18 janvier 1776, et lieutenant en pied le 29 juin 1783. On le créa brigadier le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. De service auprès du dauphin dans la fatale nuit du 5 octobre 1789, il parvint à conduire ce jeune prince jusqu'au cabinet du roi, où toute la famille royale s'était réunie; et, malgré les instances de la reine, qui exigeait que M. de Saint-Aulaire se retirât, s'il voulait échapper aux fureurs de la populace, il quitta son uniforme, prit un habit bourgeois, se couvrit la tête d'un bonnet de grenadier de la garde nationale; et, posant la main sur la portière de la voiture

dans laquelle était la famille royale, il suivit le chemin de Versailles à Paris. Après le licenciement des gardes-du-corps en 1791, le comte de Saint-Aulaire suivit les princes en émigration; fut nommé, le 25 août 1814, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; chef d'escadron des gardes-du-corps, et lieutenant-général des armées du roi le 21 septembre de la même année, et grand-croix de Saint-Louis le 1er novembre 1815 (1). Il est décédé au mois de mars 1822. Il avait eu l'honneur de monter dans les carosses du roi en 1781, et de suivre S. M. à la chasse, après avoir fait les preuves pardevant M. Cherin, généalogiste du cabinet du Saint-Esprit; et Marie-Madelaine DE SAINT-JANVIER, son épouse, eut celui d'être présentée le 21 janvier de la même année. De leur mariage sont issus :

DE SAINT-JANVIER :

1°. Frédéric-Martial-Luce de Beaupoil de Saint-Aulaire, né en 1782, décédé en 1790;

2°. Adélaïde, dont l'article suit.

XIII. Adélaïde DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, née en 1781, a épousé Pierre, comte DU GARREAU, son cousin-germain. A raison de ce mariage, et par clause expresse, il fut convenu que le nom de Beaupoil de Saint-Aulaire se perpétuerait dans les personne et descendance dudit comte du Garreau; ce qui fut confirmé par ordonnance du roi, rendue au château des Tuileries le 2 septembre 1814, et enregistrée le 13 du même mois (2). De leur mariage sont issus :

DU GARREAU : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un cœur, dans lequel est fichée une croisette du même.

1°. Eugène de Garreau de Beaupoil de Saint-Aulaire;

2°. Zoé du Garreau de Beaupoil de Saint-Aulaire.

MARQUIS DE LANMARY, *éteints*.

IX. Bon-François DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, marquis de

---

(1) *Dictionnaire historique et biographique des Généraux français*, depuis le onzième siècle jusqu'en 1822, t. II, p. 26. *Quotidienne* du 31 mars 1822.

(2) *Bulletin des Lois*.

Lanmary, par la donation que lui en fit son frère aîné, seigneur de Bertric, quatrième fils de Marc-Antoine, et de Gabrielle-d'Alègre, fut fait mestre-de-camp du régiment d'Enghien, cavalerie, en 1671, puis premier écuyer et gentilhomme de la chambre du prince de Condé. Il obtint, le 18 juin 1686, un arrêt du conseil d'état qui le maintint dans la jouissance de la terre et châtellenie de Millançais, jusqu'à ce qu'il eût été remboursé de la somme de 15,000 livres. Il mourut en 1687. Il avait épousé, par contrat du 16 mars 1661, Anne DE LA ROCHEAYMON, qui vivait au mois d'août 1725, fille de Philibert de la Rocheaymon, marquis de Saint-Maixant, et de Jacqueline d'Aubusson. Elle mourut à l'abbaye de Ligueux, dans l'enceinte de laquelle elle avait fait bâtir une maison, pour y finir ses jours auprès de sa fille, Antoinette, qui en était abbesse. De ce mariage sont issus :

DE LA ROCHEAYMON : de sable, semé de trèfles d'or ; au lion du même, lampassé et armé de gueules, brochant sur le tout.

1°. Louis, dont l'article suit ;

2°. Henri-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 25 janvier 1682, reçu chevalier de Malte en 1699, vivant le 4 mai 1725 ;

3°. Marie-Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, en 1681, à Louis-Christophe *de Cugnac*, marquis de Giversac, vicomte de Puycalvel, seigneur de Sermet, etc., fils de Mathieu-Paul de Cugnac, seigneur de Giversac, et d'Anne Ebrard de Saint-Sulpice. Il fit, le 8 octobre 1719, un testament, par lequel il déclare s'être marié en premières noces avec Louise de la Fon de Jean de Saint-Projet, dont il a eu un fils, Emmanuel de Cugnac, et avoir eu de Marie-Anne de Beaupoil, sa seconde femme, une fille nommée Anne ;

4°. Antoinette de Beaupoil de Saint-Aulaire qui fit profession, le 22 novembre 1682, dans l'abbaye de Ligueux, et en fut nommée abbesse, le 16 août 1698, sur la démission de sa tante ;

5°. Thérèse de Beaupoil de Saint-Aulaire de Peudry, abbesse de Fontgauffier en 1722 ;

6°. Gabrielle-Elisabeth de Beaupoil de Saint-Aulaire de Lanmary, abbesse de Fontgauffier, en 1729, après madame de Vertron.

X. Louis DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, marquis de Lanmary, seigneur de Coutures, de Celles, de Bertric, etc., capitaine de cavalerie au régiment de Sourches, puis capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine en 1693, fut pourvu de la charge de grand-échanson de France, sur la démission du marquis de Crenan

(Pierre de Perrien), et mourut à Cazal-Major, en Italie, au service du roi, le 22 juillet 1702. Il avait épousé, par contrat du 30 mai 1681, Jeanne-Marie-PERRAULT, baronne de Milly, en Gâtinais, dame d'Angerville, de Boulancourt, d'Orville, de la Rivière et de Rouvre, fille de Jean Perrault, conseiller du roi en ses conseils, et président en la chambre des comptes de Paris, et de Marie-Anne le Moine. Elle se remaria le 31 janvier 1704, à Gilbert-François de Rivoire, marquis du Palais, et mourut à Milly le 28 janvier 1719, ayant eu de son premier mari :

PERRAULT : parti, au 1 d'azur, à la croix de Lorraine d'or; au 2 d'azur, à 3 bandes d'or.

1°. Marc-Antoine-Front, dont l'article suit ;

2°. Henri-François, mentionné après son frère aîné ;

3°. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, mort jeune ;

4°. Hélène de Beaupoil de Saint-Aulaire, co-adjutrice de l'abbaye de Ligueux, en 1718 ;

5°. Julie de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, en 1709, à Emmanuel *de Cugnac*, son cousin-Germain, comte de Giversac, dont elle fut la première femme, et morte sans enfants ;

6°. Elisabeth de Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse à Ligueux le 15 janvier 1720, morte en 1724 ;

7°. Julie-Antoinette de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, le 13 novembre 1712, à Jean-Armand *du Lau*, comte d'Allemans, seigneur de Champniers, de Montardit et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, capitain au régiment du roi, fils d'Armand du Lau, chevalier, marquis d'Allemans, baron de Champniers, et de Susanne du Lau sa parente. C'est dans cette maison que sont passés tous les biens de la branche de Lanmary.

XI. Marc-Antoine-Front DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, marquis de Lanmary, baron de Milly, seigneur de Coutures, de Celles, de Bertric, des Chabannes, de Sorges, de Millançais, de Peudry, d'Angerville, de la Rivière, de Rouvre, etc., lieutenant-général des armées du roi, naquit le 25 octobre 1689. Il fut pourvu de la charge de grand-échanson de France, après la mort de son père, le 1er août 1702, et prêta serment pour cette charge, entre les mains du prince de Condé, le 17 janvier 1703. Il servit dans les mousquetaires ; se trouva à la bataille de Ramillies en 1706 ; servit en Flandre en 1707, et combattit à Oudenarde en 1708. Devenu cornette au régiment d'Aubeterre le 30 avril 1709, il se

trouva à Malplaquet le 11 septembre; obtint, le 24, une compagnie dans le même régiment, et le 26, le guidon de la compagnie des gendarmes de Berri. Il servit, en Flandre, en 1710 et 1711; fut nommé enseigne de la compagnie des gendarmes d'Anjou (depuis Aquitaine) le 8 juin 1712, et se trouva aux siéges de Douay et du Quesnoy. Nommé sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Bourgogne, par commission du 28 avril 1713, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, par commission du 2 mai suivant, il servit, la même année, aux siéges de Landau et de Fribourg. Devenu capitaine-lieutenant des gendarmes de Bourgogne le 12 octobre 1730, il se démit, au mois de mai 1731, de la charge de grand-échanson en faveur d'André de Gironde, comte de Buron; commanda sa compagnie au siége de Kehl en 1733, et fut créé brigadier le 10 février 1734. Employé à l'armée du Rhin, par lettres du 1er avril, il se trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg, et l'année suivante à l'affaire de Clausen. Promu au grade de maréchal-de-camp le 1er mars 1738, il se démit de la compagnie des gendarmes de Bourgogne; fut nommé ambassadeur en Suède au mois d'août 1741, et eut sa première audience publique le 18 décembre. Il fut créé lieutenant-général des armées le 1er janvier 1748, et chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1759. Il mourut à Stockholm le 24 avril de la même année. Quoiqu'il fût décédé, ses preuves furent rapportées au chapitre de l'ordre du Saint-Esprit, tenu le 25 mai suivant; et, en considération de ses services, le roi voulut bien permettre de décorer ses armoiries et son tombeau des honneurs de ses ordres (1), comme s'il eût été admis. Il avait épousé, par contrat du 12 mars 1711, Élisabeth NEYRET DE LA RAVOYE, fille de Jean Neyret de la Ravoye, seigneur de Lys et de Beaurepaire, grand-audiencier de France, et d'Anne Varice de Vasières. De ce mariage il n'eut qu'une fille, qui épousa son oncle, dont l'article suit.

NEYRET : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles du même, et en pointe d'un croissant d'argent.

XI. Henri-François DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, né le 17 janvier 1694, frère puîné de Marc-Antoine Front, et, par

(1) *Dictionnaire historique et biographique des Généraux français*, t. II, p. 26.

DE BEAUPOIL : comme au commencement de cette généalogie.

son mariage avec Anne-Élisabeth DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, sa nièce, marquis de Lanmary, baron de Milly, seigneur de Coutures, de Celles, de Bertric, des Chabannes, de Sorges, de Peudry, d'Angerville, etc., etc., avait d'abord été reçu page du roi en la grande écurie, en 1711, et fut depuis capitaine dans le régiment du Roi. Il laissa de son mariage :

LE RAGOIS : d'azur, à l'aigle de profil essorante d'argent, tenant de la patte dextre un rameau d'olivier d'or.

XII. Marc-Antoine Front DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, marquis de Lanmary, guidon de gendarmerie, mort sans postérité à Wesel, de la petite vérole, en 1761. Il avait épousé, par contrat du 10 février 1760, célébré le 18, Charlotte-Benigne LE RAGOIS DE BRETONVILLIERS, fille de Benigne le Ragois, II[e] du nom, marquis de Bretonvilliers, colonel du régiment Dauphin, cavalerie, maréchal-des-camps et armées du roi, et de Félicité de Milani de Cornillon. La marquise de Lanmary s'est remariée, le 20 juin 1763, à François-César le Tellier, marquis de Cruzy et de Montmirail, maréchal-de-camp.

SEIGNEURS DE FONTENILLES, COMTES DE SAINT-AULAIRE.

DE BELCIER : d'azur, à la bande ondée d'or, accompagnée en chef d'une comète d'argent.

VII. Annet DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, seigneur de Fontenilles, second fils de Pierre de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur de Coutures, et de Catherine de Laurière, dame de Lanmary, fit son testament le dernier novembre 1624. Il avait épousé, le 29 août 1588, Débora DE BELCIER, fille d'Annet de Belcier, seigneur de Fontenilles et de Saint-Mer, et de Françoise du Bault. Il en eut, entr'autres enfants :

1°. David, dont l'article suit ;
2°. Jean-Vincent-Ignace, auteur d'une branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
3°. Renée de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, le 28 janvier 1607, à Guillaume *du Puy*, écuyer, seigneur de la Forêt et de la Mothe, fils d'Antoine du Puy, et de Jeanne d'Abzac de la Douze.

VIII. David DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Fontenilles, de Douchapt, de la Rigale, de la Gouderie, etc., en Périgord, fut capitaine au régiment de Riberac. Il fit son testament le premier décembre 1664. Il avait épousé, par contrat

du 21 mai 1624, Isabeau DE RAYMOND, fille de Jean de Raymond, comte de Bourzac, en Périgord, et d'Anne de Guibourg. De ce mariage sont issus :

DE RAYMOND : losangé d'or et d'azur; au chef de gueules.

1°. Pierre de Beaupoil de Saint-Aulaire, mort à la guerre, après le combat de Montancès, en Périgord ;

2°. Gabriel, dont l'article suit ;

3°. Bernard de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur de Pontville et de Chaumont, par sa femme, Anne *de Raymond*, qu'il avait épousée, le 16 novembre 1664. Il fut père de :

A. Joseph de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur de Pontville, vivant le 4 juin 1745, étant alors officier retiré aux Invalides;

B. Elisabeth de Beaupoil de Saint-Aulaire, demoiselle de Pontville mariée, le 13 novembre 1684, à François *de Salignac*, chevalier, marquis de Fénélon, vicomte de Saint-Julien, baron de Loubert, etc. Elle vivait encore en 1721 ;

4°. Françoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, le 2 novembre 1646, à François *Joumart Tison d'Argence*, fils de Gaspard Joumart, chevalier, seigneur de Soufferte et de Montancès, et de Gabrielle Tison d'Argence. Elle eut en dot quarante mille livres de rente.

IX. Gabriel DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Fontenilles, de Saint-Mer et de la Rigale, épousa, en 1657, Jeanne-Marie DE TALLEYRAND, fille d'André de Talleyrand, baron de Beauville et de Cheveroche, comte de Grignols, chevalier de l'ordre du Roi, et de Marie de Courbon-Blénac, dame de Romagère. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

DE TALLEYRAND : de gueules, à trois lionceaux d'or, lampassés, armés et couronnés d'azur.

1°. André-David, qui suit ;

2°. Adrien-Blaise de Saint-Aulaire, seigneur de Saint-Mer, qui fit son testament, le 4 juin 1745, et institua son héritier universel Adrien-Blaise-François son petit-neveu et filleul, seigneur de la Rigale ;

3°. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, vivant encore le 4 juin 1745.

X. André-David DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, chevalier, seigneur de Fontenilles et de Saint-Mer, enseigne des vaisseaux du roi en 1678, fut marié, en 1688, avec Catherine D'ALESME, fille de Pierre d'Alesme, écuyer, seigneur de la Roche, de Sorges en

D'ALESME : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant du même; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.



partie, et de la Greze, et d'Isabelle de Landry. De ce mariage sont issus :

1°. Joseph-Benoit, qui suit ;

2°. N.... de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse à Conflans, en 1745.

d'Aitz : de gueules, à la bande d'or.

XI. Joseph-Benoît de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier, seigneur de Fontenilles et de Saint-Mer, épousa, en 1714, Anne d'Aitz de la Feuillade. Elle le rendit père de :

1°. Adrien-Blaise, qui suit ;

2°. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de Fontenilles, vivant le 4 juin 1745.

de Jehan : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix potencées du même.

XII. Adrien-Blaise-François de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, chevalier, seigneur de Fontenilles de la Rigale, de Siorac et de la Feuillade, épousa, en 1756, Claire de Jehan de Preissac, morte à Périgueux le 15 juin 1804, fille de François de Jehan, chevalier, seigneur de Preissac, de la Beylie, etc., et d'Anne d'Aubusson de Miremont. De ce mariage sont issus :

1°. Joseph dont l'article suit ;

2°. Jean-Benoit de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, né à Périgueux le 12 mars 1758, page du roi en la petite écurie, le 1er juillet 1772, sous-lieutenant à la suite des carabiniers, le 1er juin 1775 ;

3°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, le 13 juin 1780, avec Jean *d'Abzac*, VIe du nom, comte de la Douze, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Elle est morte à Périgueux, le 7 juin 1808.

de Ranconnet : de gueules, à la fasce d'argent, sommée d'un taureau passant d'or.

XIII. Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, chevalier, seigneur de Fontenilles et de la Feuillade, page du roi en 1771, nommé pair de France par ordonnance du 5 mars 1819, a prêté serment et pris séance le 27 juin 1821. Le marquis de Saint-Aulaire a épousé, par contrat du 21 juin 1777, Égidie-Louise-Marie de Ranconnet de Noyan, demoiselle d'Escoyre, décédée le 6 juin 1779, fille de Louis de Ranconnet, comte de Noyan, seigneur de la Mancelière, de la Roche-Gucheneuc et de

Mur en Bretagne, de Monroy, au pays d'Aunis, de la Vergne-Saint-Martial et d'Escoyre, en Périgord, et de feu Anne-Marguerite d'Aydie. De ce mariage est issu Louis, qui suit.

XIV. Louis DE BEAUPOIL, comte DE SAINT-AULAIRE, né en 1779, fut nommé successivement préfet du département de la Meuse en 1812, préfet de la Haute-Garonne en 1814, et membre de la chambre des députés pour le département du Gard en 1818. Il a épousé, 1° N..... DE SEIGLIÈRES DE SOYECOURT, fille de N..... de Seiglières de Boisfranc, marquis de Soyecourt, et de Wilhelmine-Henriette, princesse de Nassau-Saarbruck ; 2°, par contrat du 29 mai 1809, Louise-Charlotte-Victorine DE GRIMOARD DE BEAUVOIR DU ROURE-BRISON, fille de Nicolas-Louis-Auguste de Grimoard de Beauvoir, vicomte du Roure de Beaumont de Brison, baron des états de Languedoc, maréchal des camps et armées du roi, et de Catherine-Françoise-Antoinette-Denise de Grimoard de Beauvoir du Roure, sa parente. Le comte de Saint-Aulaire a eu, entre autres enfants :

DE SEIGLIÈRES : d'azur, à trois épis de seigle d'or.

DE GRIMOARD DU ROURE : écartelé, aux 1 et 4 d'or; au lion de gueules, qui est *de Beaumont* ; aux 2 et 3 de gueules, à l'émanche de quatre pièces d'or, mouvante du chef, qui est *de Grimoard*; sur le tout d'azur, au chêne d'or à quatre branches passées en sautoir, qui est *du Roure*.

Du premier lit :

1°. N..... de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, au mois d'août 1818, avec Elie, duc *de Cazes*, pair de France, ministre d'état, chevalier des ordres du Roi ;

Du second lit :

2°. N..... de Beaupoil de Saint-Aulaire, né au mois de mars 1810.

BRANCHE ÉTABLIE EN LORRAINE (1).

VIII. Jean-Vincent-Ignace DE BEAUPOIL, chevalier DE SAINT-AULAIRE, comte de la Feuillade, seigneur de Fontenilles, en Périgord, qu'on croit fils d'Annet de Beaupoil de Saint-Aulaire,

(1) Il existe un acte de reconnaissance de cette branche, du 22 juillet 1771, signé à Paris par MM. le marquis de Barral, président à mortier au parlement de Dauphiné ; de Beaupoil de Saint-Aulaire, capitaine à l'école royale militaire; le comte de Galard de Béarn, officier de marine ; le chevalier de Lombard des Gardes, major commandant de l'île d'Oléron ; le chevalier de Saint-Aulaire ; le marquis de Beaupoil, officier d'infanterie au régiment de la Fère ; et Maillard, chevalier de Saint-Louis.

de Lamblain : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'une tête de lion arrachée du même ; au chef d'or, chargé de trois tourteaux de gueules.

seigneur de Fontenilles, épousa Marie-Jeanne de Lamblain de Clévant. Ils ne vivaient plus au mois de mai 1660, et eurent pour fils :

1°. Jacques-Ignace-Adolphe, qui suit;
2°. Martin-César-Antoine-Claude, marquis de Beaupoil, vivant encore en 1736.

de Regnault :

IX. Jacques-Ignace-Adolphe de Beaupoil de Saint-Aulaire, qualifié haut et puissant seigneur, marquis de Fontenilles, écuyer, seigneur de la Feuillade, capitaine de cavalerie au service du roi d'Espagne, dans l'extrait baptistaire de Jean de Beaupoil de Saint-Aulaire, son fils, qui suit, né de son mariage, contracté le 1er mai 1660, avec Jeanne-Henriette de Regnault, fille de Jean de Regnault, chevalier, seigneur d'Ameuvelle, et de Catherine de Widrange. Il fut assisté de MM. de Beaupoil de Lanmary, de Beaupoil de la Feuillade et de Beaupoil de Fontenilles, ses parents.

Bertrand : écartelé en sautoir d'or et d'argent, à la croix patée et alésée de sable, brochante sur le tout.

X. Jean de Beaupoil de Saint-Aulaire de Fontenilles, comte de la Feuillade, chevalier, seigneur d'Ameuvelle, baptisé en l'église de Martinvelle, le 4 août 1666, était officier du régiment de Fieffé, lorsqu'il épousa, par contrat du 1er juin 1701, Jeanne Bertrand de Marimont, fille de Jean Bertrand, chevalier, seigneur de Marimont, et de Jeanne de Lamblain de Clévant. Elle survécut à son mari, et mourut le 26 décembre 1726. Elle eut pour fils :

de Saulnier :

XI. Martin de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 2 août 1715, qualifié marquis de Saint-Aulaire, officier d'infanterie, lequel épousa, par contrat du 28 décembre 1739, Thérèse de Saulnier, fille de feu messire Guy de Saulnier, écuyer, ancien officier de cavalerie, et de Charlotte-Blanche-Marguerite d'André. Ce contrat fut passé en présence de Martin-César-Antoine-Claude, marquis de Saint-Aulaire, son grand-oncle, et de François-Marie, chevalier de Saint-Aulaire, son cousin. Du mariage de Martin et de Thérèse de Saulnier sont issus :

1°. Benoît de Beaupoil de Saint-Aulaire, qui fut fait sous-lieutenant au régiment de la Marine, le 23 février 1769;

2°. François-Guillaume-Auguste-Camille de Beaupoil de Saint-Aulaire, qui servit à la suite du régiment de la Fère, infanterie, en 1778;

3°. Marie-Martin-François de Beaupoil de Saint-Aulaire, marié, en 1772, avec Thérèse-Henriette *Moussay*, veuve d'Etienne-Auguste-Damian d'Annebault, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

4°. Marie-Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire, } mineures en
5°. Marie-Jeanne-Henriette de Beaupoil de Saint-Aulaire, } 1774.

SEIGNEURS, *puis* BARONS DE LA LUMINADE, *en Périgord* (1).

VI. François DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, écuyer, seigneur de la Luminade, de Pontet et de Valeux, fils de Jean de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur de Tarnac, de la Grennerie, etc., et de Marguerite de Bourdeille, fut enseigne de la légion de Guienne, compagnie de Boirat, à l'âge de douze ans; puis capitaine dans le même corps, en 1537. Il mourut prisonnier de guerre, le 19 juillet 1542, des blessures qu'il avait reçues au siége de Perpignan, et fut inhumé dans cette ville. Il avait fait, le 16 précédent, son testament, reçu par les seigneurs de Bazillac et de Rabastens, capitaines de la même légion, aussi prisonniers de guerre. Il avait épousé, par contrat (2) passé au château de Coutures, le 7 mai 1521* (mariage célébré en l'église Saint-Eumache de Cornille, le 22 septembre 1527), noble Isabeau DE BOIRAT, fille de noble Jean de Boirat, écuyer, seigneur de la Lu- DE BOIRAT: d'argent, à 3 flanchis de gueules.

(1) On peut consulter sur cette branche, inédite dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne (ainsi que celles de Gorre, de Brie et du Pavillon, de la Feuillade et de Saint-Remy), le registre cinquième, partie première de l'Armorial général de M. d'Hozier, et le tome V, p. 118, du Tableau Généalogique et Historique de la noblesse, par M. de Waroquier de Combles, qui a donné quelques nouveaux détails sur les deux premiers degrés de cette branche.

(2) Ce contrat de mariage, où François est qualifié écuyer, fils légitime de Jean de Beaupoil de Saint-Aulaire, et de Marguerite de Bourdeille, est énoncé dans un arrêt du conseil d'état du roi, du 7 février 1708. L'on a marqué d'un astérisque tous les actes qui ont été visés dans le même arrêt.

minade, de Pontet, et de Valeux, etc., capitaine de la légion de Guienne, et de Marie de Laurière. De ce mariage sont issus :

1°. Pierre, dont l'article suit ;

2°. Jeanne de Beaupoil de Saint-Aulaire, décédée à Gans, ayant été accordée à Hélie *de Born*, chevalier.

VII. Pierre DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, écuyer, seigneur de la Luminade, de Pontet, de Valeux, etc., fut élevé enfant d'honneur de François de Bourbon, duc d'Enghien, et se trouva, en qualité de son aide-de-camp, à la bataille de Cérisoles, en 1544. Ce prince le plaça, en 1546, lieutenant dans la légion de Guienne, où il devint capitaine à la fin de la même année. Il fit son testament, le 27 août 1578, en son château de la Luminade, et institua Alain, son fils, son héritier universel, substituant aux aînés mâles de ses descendants l'épée dorée que Henri, duc d'Anjou, lui avait donnée, après la bataille de Montcontour (3 octobre 1569), marquée d'un H, entre trois fleurs de lys, et ordonna des prières pour ses père et aïeux et pour ceux de Marguerite DU BREUIL, dame de la Rigaudie, qu'il avait épousée, par contrat du 31 mars 1547 *.

DU BREUIL : comme à la page 10.

VIII. Alain DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, écuyer, seigneur de la Luminade et de Pontet, institué héritier universel de demoiselle Catherine de Saint-Aulaire par le testament qu'elle fit le 18 février 1556*, fut enseigne, sous son père, dans les bandes de la Navarre, formées de la légion de Guienne, et se trouva avec lui à la bataille de Montcontour. Il fut chargé du commandement des troupes du roi dans le Pignerol, jusqu'en 1574, époque à laquelle ce prince rendit cette place au duc de Savoie. Alain mourut avant le 19 juin 1611. Il avait épousé, par contrat du dernier mai 1574, Marguerite DES BORDES, qui ne vivait plus le 1er novembre 1608, et eut pour enfants :

DES BORDES : d'or, à deux pals de gueules, chacun chargé de deux besants d'argent.

1°. Jean III, dont l'article suit ;

2°. Hélie de Beaupoil de Saint-Aulaire, sieur de la Rigaudie, qui transigea, le 17 septembre 1622 *, avec son frère aîné. Il épousa, par contrat du 12 juillet 1626 *, Catherine *Robinet*, et fit, le 6 mai 1645 *, son testa-

ment, par lequel il institua son héritier universel, son fils unique:

François de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, sieur de la Rigaudie, né l'an 1633. Il servit en qualité de volontaire, dès l'âge de quatorze ans, dans le régiment de Saint-Simon, cavalerie, fut blessé de deux balles à la jambe droite, eut un cheval tué sous lui, et fut fait prisonnier à la bataille de Lens; se trouva encore à l'attaque de Charenton; obtint une compagnie de chevau-légers, par commission du 20 janvier 1658 *; fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil-d'état du roi, du 30 juillet 1669, et mourut avant le 18 décembre 1673. Il avait épousé, par contrat du 9 février 1654 *, Marie *Becheau*, fille de Jean Becheau, sieur de Saint-James, de laquelle il laissa:

Philippe de Beaupoil, dame de la Rigaudie, mariée, par contrat du 13 décembre 1673, avec Jean *de Simon*, écuyer, sieur de la Gardie, fils de François Simon, écuyer, seigneur de Châtillon, conseiller d'état, et de Jeanne Martin;

3°. Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, par contrat du 1er novembre 1608, en présence de Marc-Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, seigneur de Coutures, avec Gabriel *de Leymarie*, écuyer, seigneur du Rat, fils de Guillaume de Leymarie, écuyer, seigneur du même lieu, et de Barbe de Saint-Astier.

IX. Jean de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, seigneur de la Luminade, de Pontet et de Valeux, fut capitaine de la compagnie colonelle du régiment d'infanterie, levé, en 1610, par M. de Castel-Bajac; servit, la même année, sous M. le maréchal de la Châtre, qui le fit maréchal de bataille pendant cette campagne, et continua de servir le roi Louis XIII contre les religionnaires. Il avait épousé, par contrat du 19 juin 1611 *, Marguerite du Puy de la Garde, fille de Jacques du Puy, écuyer, seigneur de la Garde, et de Louise de la Faye. Il fit au repaire noble de la Garde, le 26 mai 1643, son testament, par lequel il voulut être inhumé dans l'église paroissiale de Cornille, en Périgord, au tombeau de ses prédécesseurs, déclarant avoir eu de son mariage:

du Puy: d'or, au palmier de sinople, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or et deux créneaux d'argent, mouvants du haut de l'écu.

1°. Raimond, dont l'article suit;

2°. Hélie de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, seigneur du Peyrat, qui fut successivement lieutenant dans le régiment de Pons, et capitaine

dans celui de Sauvebœuf, infanterie ; servit en Catalogne et en Allemagne, et fut tué à l'armée ;

3°. Antoine de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, seigneur de Beaulaurens et de la Garde, né l'an 1627. Il servit, dès l'âge de quinze ans, dans le régiment de Pons, infanterie, et fut depuis enseigne de la compagnie mestre-de-camp du régiment de Lambertie, infanterie, suivant le congé qu'il obtint du maréchal de la Ferté-Senneterre le 28 octobre 1645 *. Il se distingua aux siéges de Mardick et de Dunkerque ; servit ensuite, comme volontaire, près du baron de la Luminade, son frère, dans les dernières guerres de la Guienne. Il était lieutenant dans le régiment d'infanterie de Gramont, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse, par arrêt du conseil d'état du roi, du 30 juillet 1669, et mourut capitaine d'une compagnie dans ce régiment, suivant un mémoire de famille, qui porte, en outre, que de son mariage avec Françoise *de Chaudru* il eut deux filles :

A. Isabeau de Beaupoil de Saint-Aulaire, dame de la Garde, mariée, par contrat du 25 octobre 1695, avec Antoine *de Malet de Châtillon*, chevalier, seigneur de Chatenet, fils de Georges de Malet, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Jorie et de Doussat, en bas Limosin, et de Françoise du Rousseau de Lusson ;

B. N..... de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse à Périgueux, dans le monastère des filles de Notre-Dame, où elle mourut ;

4°. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, sieur du Planège, né l'an 1632. Il servit d'abord, en qualité d'enseigne au régiment de Lambertie, infanterie, et était enseigne dans celui de Gramont, lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du conseil d'état du roi, rendu le 30 juillet 1669. Il fut tué par le sieur de la Douze, étant capitaine au régiment de Lambertie ;

5°. François de Beaupoil de Saint-Aulaire, lieutenant au régiment de Lambertie, tué au siége de la Mothe, en Lorraine ;

6°. Isabeau de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, avant le 26 mai 1643, avec François *de Chassarel*, écuyer, seigneur du Bost et de Jayac ;

7°. Charlotte de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, avant la même époque, avec Jean *de Bulle*.

X. Raimond DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, baron de la Luminade, seigneur de la Reylie, de la Garde de Valeux, de Pontet, des Brétoux, etc., maréchal des camps et armées du roi, servit avec distinction dans les guerres de son temps et se trouva suc-

cessivement aux siéges de la Mothe, de Philisbourg et de Heidelberg, à la bataille d'Avein, et aux siéges de Saverne et de Saint-Omer, commandant alors le régiment d'infanterie de la Saludie, et étant aide-de-camp. Le 26 août 1650, il fut nommé sergent de bataille ès-armées du roi, « en considération des longs et fidèles services qu'il avait rendus en plusieurs charges et emplois importants qui lui avaient été confiés ». Il est qualifié maréchal de bataille, dans un ordre qu'il reçut du seigneur de Sauvebœuf, le 2 décembre 1651, et était capitaine d'une compagnie de cavalerie franche, suivant un certificat que lui donna, le 27 du même mois, Guillaume le Sens, chevalier, seigneur de Folleville, maréchal-de-camp, portant « qu'ayant été avec sa compagnie dans le poste de Saint-Astier, il avait été attaqué par les ennemis et s'y était défendu en homme d'honneur, jusqu'à ce qu'ayant été forcé par eux, il avait été fait prisonnier avec tous les cavaliers de sa compagnie ». Il reçut ordre, le 13 avril 1652, du comte de Bessay, maréchal-de-camp, et commandant en Périgord, « d'aller dans le marquisat d'Exideuil, pour assembler cinquante chevaux, tant de gentilshommes et autres qu'il lui plairait de mettre à cheval, pour faire partie et courre sur les ennemis, pour le service du roi ». Le 14 novembre suivant*, le marquis de Montausier, gouverneur de l'Angoumois, lui écrivit pour l'engager à faire rentrer la province de Périgord sous l'obéissance du roi. Le 5 décembre de la même année, il eut ordre, de sa majesté, d'aller, avec sa compagnie de chevau-légers, joindre le régiment du sieur de Folleville, qu'elle lui enjoignit de reconnaître pour son mestre-de-camp; et, le 29 du même mois, le marquis de Montausier lui donna un certificat portant « qu'il avait bien et fidèlement servi le roi, sans avoir discontinué depuis quinze mois, et donné des preuves de sa valeur et de son courage dans toutes les occasions qui s'étaient présentées en Périgord, et particulièrement au château d'Agonnat, qu'il avait conservé dans l'obéissance de sa majesté, l'ayant secouru à la vue des ennemis qui l'assiégeaient, et les ayant battus et contraints de se retirer; que depuis il avait été fait prisonnier et conduit à Périgueux, où il avait été traité indignement par la populace, ayant perdu son équipage, et ayant eu sa maison pillée par les ennemis ».

Depuis, ayant reçu ordre de réorganiser sa compagnie de chevau-légers, le roi écrivit, le 30 avril 1653, au duc de Candale, son lieutenant-général en l'armée de Guienne, pour lui faire donner une somme de 7,500 livres, tant pour la levée de cette compagnie, que pour l'indemniser des pertes qu'il avait souffertes. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp, par brevet du 15 mai suivant, dans lequel il est qualifié capitaine d'une compagnie de cavalerie franche de cent maîtres. Il fut en outre pourvu, la même année, de la charge de capitaine des chasses du pays de Périgord, et obtint l'érection des terres et seigneuries de Luminade, de Valeux, de la Garde et des Bretoux, *en baronnie de Luminade*, par lettres-patentes du mois de mai 1655; fut maintenu dans sa noblesse, par arrêt du conseil d'état du roi, du 30 juillet 1669; fit son testament le 22 juillet 1674, par lequel il voulut être inhumé dans l'église paroissiale de Cornille, au tombeau de ses prédécesseurs, et mourut avant le 5 février 1679. Il avait épousé 1°, par contrat du 8 novembre 1638 *, Jeanne DE LESTRADE DE LA COUSSE, fille de Léon de Lestrade de la Cousse, écuyer, seigneur de la Trimouille, et d'Armoise Poyaud, demoiselle de Boulhien; 2°, par contrat du 6 octobre 1672, Jeanne DU MAS DE LA BEYLIE, veuve de Bon de Lestrade de la Cousse, écuyer, seigneur de Boulhien. Il n'eut point d'enfants de cette seconde femme. Ceux du premier lit furent:

DE LESTRADE: d'argent, à trois mouchetures de sable; au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lys d'argent.

DU MAS: écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la tour d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or.

1°. Jean-Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, écuyer, seigneur de la Beylie, capitaine, puis mestre-de-camp-lieutenant du régiment du Roi, brigadier d'infanterie, tué à la bataille de Saint-Denis. Il ne laissa point d'enfants du mariage qu'il avait contracté, le 6 octobre 1672, avec Jeanne *de Testar*, fille aînée de Louis de Testar, écuyer, sieur de Perpezac, et de Marguerite du Mas de la Beylie;

2°. Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de la Luminade, capitaine d'une compagnie de nouvelle levée, dans le régiment de Louvigny, du nombre de cent hommes de guerre à pied français, par commission du 20 novembre 1667, tué au service du roi dans les guerres de Hollande;

3°. Antoine, qui a continué la descendance;

4°. Armoise de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, avant 1674, avec Pierre *Chabanier*, sieur de Monchâteaux;

5°. Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire, alliée, avant le 8 décembre 1686, avec Jean *du Mas*, écuyer, seigneur du Maignan.

XI. Antoine DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, baron de la Luminade, page du roi, en la grande écurie, le 4 janvier 1667*, fit la campagne de cette année, en qualité de volontaire, sous de M. de Turenne, devint capitaine au régiment d'Armagnac, et fut nommé lieutenant au régiment du Roi, infanterie, le 30 novembre 1672, et capitaine de grenadiers le 12 avril 1678. Il fut blessé au siége de Cambray d'un coup de baïonnette dans le corps, à la tête de 20 grenadiers, en s'emparant d'une demi-lune, d'après l'ordre du maréchal de Vauban. Il fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 21 janvier 1703, et était alors capitaine de grenadiers au régiment de Berry, infanterie. Il fit, en cette qualité, sous M. de Catinat, trois campagnes en Piémont. Il se distingua dans plusieurs actions en poursuivant les ennemis dans les montagnes, et fut blessé d'une balle qui lui traversa les deux cuisses. Il fut nommé capitaine d'une compagnie dans le régiment Royal-Cravates le 8 février 1708, et se signala, la même année, à la bataille d'Oudenarde, où il fut fait prisonnier et conduit à Nimègue. Il avait produit ses titres de noblesse au conseil d'état du roi, qui, le 7 février de la même année 1708, avait prononcé un arrêt par lequel il fut déchargé du paiement de la somme de 4,000 livres, à laquelle il avait été taxé; obtint, au mois de mai 1720, des lettres-patentes qui confirment l'érection de la baronnie de la Luminade, lettres qui furent registrées le 31 juillet suivant; fit son testament en 1726, et fut inhumé en l'église paroissiale de Cornille, au tombeau de ses prédécesseurs. Il avait épousé, par contrat du 5 février 1679, Françoise DU GARREAU, qui fit son testament le 28 février 1723 (veuve de Jacques de Chassarel, écuyer, seigneur de Grésignac, qu'elle avait épousé le 21 juillet 1664), fille de Jean du Garreau, écuyer, sieur du Mas, et d'Anne de Sanzillon. Ses enfants furent : DE GARREAU : comme à la page 20.

1°. Yriex Ier, dont l'article suit;

2°. Yriex de Beaupoil de Saint-Aulaire, né en 1686, prêtre en 1711, doc-

teur de Sorbonne en 1720, supérieur des séminaires de Nantes, dépendants de Saint-Sulpice en 1724, grand-vicaire de ce diocèse en 1731, nommé abbé commendataire de Saint-Georges-sur-Loire en 1747, mort au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il s'était retiré depuis 1752;

3°. Jean-Baptiste de Beaupoil-Saint-Aulaire, chevalier de la Luminade, capitaine au régiment de Berry, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ingénieur en chef de l'île et forteresse d'Oléron, marié avec Anne-Catherine *du Vivier*, de laquelle il eut :

A. Antoiue de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 29 octobre 1729, nommé successivement garde de la marine, enseigne et lieutenant de vaisseau depuis le mois d'avril 1757, marié avec N.... *Coquard de la Motte*, dont sont nés :

a. N.... de Beaupoil de Saint-Aulaire, officier au régiment de Condé, infanterie. Il a émigré, a servi à l'armée de Condé, et dans les troupes autrichiennes, avec la plus grande distinction. Il est mort de ses blessures en 1812;

b. N ... de Beaupoil de Saint-Aulaire, demoiselle;

B. N.... de Beaupoil de Saint-Aulaire, nommé garde de la marine au mois de septembre 1755, mort le 5 janvier 1756;

C. Marie-Georges de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée à N.... *Hugelet de la Ségrive*, capitaine de grenadiers royaux;

4°. Antoinette de Beaupoil de Saint-Aulaire, religieuse au couvent de Notre-Dame, à Périgueux, morte, en 1726, à Saint-Domingue, où elle avait été envoyée par ses supérieurs pour y établir un monastère de son ordre.

XII. Yriex de Beaupoil de Saint-Aulaire, Ier du nom, baron de la Luminade, seigneur du Mas, du Bâtiment, de la Chaize et de Peyrissat, capitaine au régiment de Montsoreau, infanterie, par commission du 4 février 1706, reçut, tant en son nom qu'en celui du chevalier de la Luminade, son frère, le 6 août 1729, quittance de dame Marie-Louise Aymon, veuve de Louis Juillard, chevalier, seigneur de la Maronnière, et de Victor Morisson de la Bassetière, chevalier, seigneur de la Trolière, d'une somme de 2,500 livres qu'il leur devait en vertu d'une obligation passée par ledit cheva-

lier de la Luminade le 14 juin 1728. Yriex ne vivait plus le 13 août 1731. Il avait épousé, par contrat du 29 janvier 1703, Josèphe DE BOURDICAUD DE LA MAUBLANCHE, veuve de Jean du Garreau, écuyer, seigneur du Mas, et fille de François de Bourdicaud, chevalier, seigneur de Peyrissat, de Saint-Priest et de Saint-Amant, et de Julie d'Aubusson. De ce mariage sont issus :

DE BOURDICAUD : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles du même.

1°. Yriex II, dont l'article suit ;

2°. Jean-Baptiste, dont la postérité sera mentionnée après celle de son frère aînée ;

3°. Julie de Beaupoil de Saint-Aulaire, femme de Jacques *de Sanzillon*, seigneur de Mansac, en Limosin ;

4°. Marie de Beaupoil de Saint-Aulaire, mariée, par contrat du 1er août 1728, avec Georges *de Ribeyreys*, seigneur de la Cotte-Bouille et de Lambertie, en Périgord, fils d'Antoine de Ribeyreys, seigneur des mêmes lieux et de la Jarte, et de Jeanne de Malet de la Jorie.

XIII. Yriex DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, IIe du nom, chevalier, baron de la Luminade, seigneur du Mas, de Peyrissat et de Montplaisir, servit dans les mousquetaires du roi, et épousa, par contrat du 13 août 1731, passé au château de Pomiers, en Saintonge, Marie D'ABZAC DE MAYAC, fille de feu Henri d'Abzac de Migré, chevalier, seigneur et marquis de Mayac, et de Marie-Benoîte de Saunier, dame de Montplaisir et de Pomiers. Yriex, baron de la Luminade, Marie d'Abzac, son épouse, et les frères de cette dame, conjointement, plaidaient au parlement de Grenoble, en 1770, contre Jean-Frédéric de la Tour de Gouvernet, comte de Paulin, maréchal des camps et armées du roi, au sujet du partage de la succession d'Adrienne de Lanne, morte épouse de François de Saunier, seigneur de Montplaisir. Ils eurent pour fils unique :

D'ABZAC : d'argent, à la bande d'azur, chargée d'un besant d'or; à la bordure d'azur, chargée de neuf besants d'or.

XIV. François-Philippe DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, baron de la Luminade, comte de Montplaisir, seigneur du Mas et en partie de Condat, né le 25 avril 1732, fut nommé cornette au régiment Mestre-de-Camp-Général le 17 septembre 1746. Réformé à la paix de 1748, il servit dans les mousquetaires depuis 1749 jusqu'en 1751; fut nommé lieutenant d'infanterie dans le

régiment de la Sarre le 22 mars 1754, aide-major le 28 juillet 1756, breveté capitaine le 8 septembre suivant, et capitaine en pied le 18 avril 1759. Il fut réformé le 17 septembre 1763, et fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 11 octobre 1779. Il avait épousé, par contrat passé à Marennes, en Saintonge, le 10 août 1760, Marie-Catherine DE BRÉARD, fille de Jacques-Michel Bréard, écuyer, seigneur des Portes, conseiller du roi, président-trésorier de France au bureau des finances de Guienne, commissaire aux classes de la marine, et de Marie Chasseriau. François-Philippe fut assisté, à son mariage, par Henri de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, seigneur de Gorre, du Barry, etc., chevalier de Saint-Louis; capitaine de grenadiers au régiment de la Sarre, son parent, et par Jean-Charles, marquis de Senneterre, maréchal de France Il eut pour enfants :

DE BRÉARD : d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent.

1°. Jean-Baptiste-Front-Yriex, qui suit ;

2°. Alexandre-Louis de Beaupoil de Saint-Aulaire, né aux Portes, en Poitou ;

3°. Anne-François-César de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 15 novembre 1765 ; il a fait au cabinet du Saint-Esprit, au mois de septembre 1782, les preuves pour entrer sous-lieutenant dans les troupes du roi, et a été marié 1°, le 8 novembre 1788, avec Marguerite-Thérèse *de Bellot*, fille de Pierre de Bellot, seigneur de Ségonzac, près Blaye, ancien capitaine au régiment Dauphin, infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne de Saint-Cricq ; 2°, le 8 mai 1807, avec Marguerite *de Bousquet*, fille de Bernard de Bousquet, et de Françoise Desmier. Ses enfants sont :

Du premier lit :

A. Marie-Armand-Victor de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 2 mai 1792 ;

B. Pierre-Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 20 mars 1796 ;

Du second lit :

C. Victor-Emile de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 14 mars 1808 ;

D. Hippolyte-Eugène de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 20 juillet 1815 ;

E. Françoise-Amélie-Zénaïde de Beaupoil de Saint-Aulaire, née le 1er mai 1811 ;

F. Françoise-Aline de Beaupoil de Saint-Aulaire, née le 11 décembre 1818;

4°. Marie-Catherine-Eustache-Victoire de Beaupoil de Saint-Aulaire, tenue sur les fonts par Anne de Harcourt, marquis de Beuvron, et par Marie-Catherine de Rouillé, son épouse, élevée à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, gouvernée par madame de Vermandois;

5°. Marie-Catherine de Beaupoil de Saint-Aulaire.

XV. Jean-Baptiste-Front-Yriex DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, baron de la Luminade, comte de Montplaisir, né le 22 mai 1763, entra dans la marine royale le 20 mars 1779, et épousa, le 6 mai 1794, N.... DE BOISTEL, dont sont issus :

DE BOISTEL : d'azur, à la bande d'or, chargée de trois merlettes de sable, et accostée de 2 lions du second émail.

1°. Hippolyte de Beaupoil de Saint-Aulaire, né le 10 avril 1795, actuellement officier dans les chasseurs à cheval de l'Orne;

2°. Adeline de Beaupoil de Saint-Aulaire.

XIII. Jean-Baptiste DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, écuyer, second fils d'Yriex I, baron de la Luminade, et de Josèphe de Bourdicaud de la Maublanche, naquit le 14 septembre 1712. Il fut successivement nommé lieutenant dans le régiment de Puyguion le 4 novembre 1734, ingénieur le 1er janvier 1741, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 22 février 1752, capitaine au régiment de Talaru le 28 mars 1754, et capitaine en pied dans le corps royal de l'artillerie et du génie, à la réunion des deux corps, par l'ordonnance du 8 décembre 1755, enfin ingénieur en chef de l'île et forteresse d'Oléron. Il épousa, par contrat du 28 mai 1742, Marguerite GRÉNOT, fille de Jean Grénot, écuyer, habitant à Saint-Domingue, et de Charlotte Espars De ce mariage sont issus :

GRÉNOT :

1°. Jean-Yriex, dont l'article suit;

2°. Pierre-Porphire de Beaupoil, comte de Saint-Aulaire, né en 1751, élevé à l'école royale militaire en 1760, puis enseigne de vaisseau à bord de l'*Illustre*, fut légèrement blessé au combat du 31 octobre 1782, à la vue de Trinquemale. Il fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et nommé capitaine de fusiliers le 4 avril 1787. Il est mort sans postérité en 1791.

XIV. Jean-Yriex DE BEAUPOIL, marquis DE SAINT-AULAIRE, né le



10 octobre 1745. Il entra au service, en 1762, comme lieutenant d'infanterie au régiment de la Fère ; fut fait capitaine au régiment provincial de Soissons en 1775, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il émigra en 1791, se rendit auprès des princes à Coblentz, et fut employé par eux à différentes négociations. Il prit ensuite du service actif dans la compagnie des chasseurs nobles; et, lorsque l'armée fit sa retraite de la Champagne en 1792, le marquis de Saint-Aulaire servit dans la compagnie de MM. les officiers de la marine. En 1795 il fut employé, avec le grade de colonel, dans l'armée d'expédition de Quiberon; se trouva, le 21 juillet, à la malheureuse affaire qui eut lieu dans cette presqu'île, et n'évita d'être fait prisonnier qu'en se jetant à la mer et en gagnant, à la nage, une embarcation anglaise. En novembre 1806 il passa au service de l'empereur de Russie, qui l'attacha à sa suite comme colonel; servit, par ordre de ce souverain, sous les ordres du prince de Valachie; fut employé, en 1812, dans l'état-major-général de l'armée russe de l'Ouest, et chargé, en Pologne, d'un travail important qui lui valut la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir, de la troisième classe. Le 18 décembre 1817, l'empereur de Russie permit au marquis de Saint-Aulaire de quitter son service, lui accorda une pension de retraite de 1,500 roubles en argent avec l'uniforme, et lui donna une lettre de recommandation pour le roi de France. Dans cette lettre, l'empereur Alexandre exprima l'intérêt dont il daignait honorer le marquis de Saint-Aulaire, qui fut créé, par S. M. Louis XVIII, maréchal-de-camp le 26 août 1818. Il n'est point marié.

SEIGNEURS DE SAINT-REMY, *en Saintonge*,

dont la jonction n'est pas prouvée.

I. Simon DE BEAUPOIL, écuyer, seigneur de Tiersac, en Saintonge, et de Puymarson, dans la paroisse de Saint-Germain de Salembre, en Périgord, fit diverses acquisitions d'héritages les 11 février 1555 et 28 janvier 1557, et s'allia, le 4 avril de cette

dernière année, avec Jeanne DE GUINAUDEAU, fille de Méry Guinaudeau, écuyer, sieur de Migronneau, en Angoumois, et d'Andrée Horric. Il contracta un second mariage, et laissa du premier : GUINAUDEAU :

1°. Gabriel, dont l'article suit;

2°. Charlotte de Beaupoil, qui fit un accord avec son frère le 11 mai 1601.

II. Gabriel DE BEAUPOIL, écuyer, seigneur de Tiersac et de Puimarson, épousa, le 23 novembre , Marthe SAUNIER, fille de François SAUNIER, écuyer, seigneur de la Borie, et de Gillonne de la Faye. Dans l'accord qu'il passa le 11 mai 1601 avec sa sœur, au sujet du legs à elle fait par le testament de Simon de Beaupoil, leur père, il est dit, que, de son vivant, la maison de Tiersac avait été prise, pillée et saccagée, au point qu'il fut obligé de l'abandonner, ainsi que les métairies en dépendantes, et de se retirer en Périgord, et que le mariage dudit défunt, leur père, avait enfin achevé la ruine de leur maison. Gabriel eut pour fils:

SAUNIER : d'azur, au chardon d'or, tigé et feuillé de sinople, supportant deux chardonnerets affrontés du même.

III. Charles DE BEAUPOIL, écuyer, seigneur de Tiersac et de Puimarson, qui épousa 1°, le 21 juillet 1634, Marie DE LA SERVE, dame de Mareuil, fille d'Antoine de la Serve, écuyer, seigneur du même lieu, et de Claude de Gittons : pour raison duquel fief de Mareuil Charles de Beaupoil comparut, le 17 juin 1639, en la ville d'Angoulême, à la convocation du ban et arrière-ban de la sénéchaussée d'Angoumois, dans le ressort de laquelle ce fief était situé; 2° Léonore HORRIC, le 22 décembre 1666. Charles de Beaupoil obtint de M. d'Aguesseau, intendant en la généralité de Limoges, élections de Saintes et de Cognac, une ordonnance par laquelle, sur le vu de ses titres, il fut maintenu dans la possession de sa noblesse. Charles eut de son premier mariage :

DE LA SERVE :

HORRIC : d'azur, à 3 fermaux d'or.

1°. Louis de Beaupoil, écuyer, seigneur de Tiersac, maintenu, avec son père, le 22 décembre 1666. Il épousa Madelaine *de Ferrand*, dont il eut, entr'autres enfants :

Eutrope de Beaupoil, écuyer, seigneur de Tiersac, marié avec Marie-Anne-Charlotte *Nicolon*;

2°. Alexandre, dont l'article suit.

Horric : comme à la page 41.

IV. Alexandre de Beaupoil, écuyer, seigneur du Maisne et de Marcuil, épousa, le 6 juin 1673, Anne Horric, fille de Pierre Horric, écuyer, seigneur de Bellevue, et d'Anne Méhée. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Bégon, intendant en la généralité de la Rochelle le 20 décembre 1698, sur la production de ses titres, remontant avec filiation à l'année 1555. Il eut pour fils :

Pelletan :

V. Hélie de Beaupoil, écuyer, seigneur de Saint-Remy, de Baigne, de la Gaillardrie et de Mareuil, marié, le 7 décembre 1707, à Suzanne Pelletan, veuve de Louis-Henri de Livenne, chevalier, seigneur de la Chapelle, et fille de Jean Pelletan, conseiller du roi, président en l'élection de Saintes, et de Suzanne Jolly. De ce mariage est issu :

de la Cour :

VI. Michel-Alexandre de Beaupoil, né le 29 septembre 1712, écuyer, seigneur de Saint-Remy et de Baigne, marié, le 18 décembre 1738, avec Bénigne-Élisabeth de la Cour, fille d'André de la Cour, écuyer, seigneur d'Avy, de Pernant, d'Orignac et de Monsanson, et d'Élisabeth de la Porte. Ils eurent pour fils :

VII. André-Alexandre de Beaupoil de Saint-Remy, né à Saint-Remy, paroisse de Chenac, en Saintonge, le 22 août 1740, qui, le 22 décembre 1754, fit les preuves de noblesse pour être reçu page de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, suivant le certificat qui en fut délivré par Réné-François-Pierre de la Cour, généalogiste de la maison d'Orléans.

SEIGNEURS DE LA FORCE, *éteints*.

II. Jean de Beaupoil, chevalier, écuyer des écuries du roi Charles VII, seigneur de Castelnouvel, dont il rendit hommage à Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, le 1er novembre 1441, second fils d'Yves de Beaupoil, seigneur de Noe-Malet, et de Marie de la Forest, avait été présent, en 1440, à l'acquisition faite par son neveu de la seigneurie de Saint-Aulaire, et à son contrat de mariage en 1443. Il fit son testament le 13 novembre

1478. Il avait épousé, par contrat du 29 juillet 1440 (1), Marie, *aliàs* Mariotte Prévot, fille d'Hélie Prévôt, seigneur de la Force et de Masduran, et de Catherine de Talleyrand de Grignols. Ce mariage fut négocié par Julien de Beaupoil, neveu de son mari. Elle apporta à ce dernier ses droits, les biens qu'elle tenait du chef de son père, en la mouvance de la terre de Grignols, et qu'il lui avait donnés par son testament du 17 juillet 1439, ratifié dans son contrat de mariage avec Jean de Beaupoil. Mais, comme ces biens avaient été confisqués sur son père et sur son frère, parce qu'ils avaient tenu le parti des Anglais, Charles VII en fit don à Jean de Beaupoil et à Marie Prévôt, sa femme, par lettres-patentes données à Limoges le 9 mai 1442. Ces biens consistaient dans les terres de la Force et de Masduran, et en l'hôtel noble de la Prévôté en la ville de Bergerac, en toute juridiction. Cependant ces époux n'en furent mis en possession qu'en 1449, ainsi qu'on le voit par un traité du 20 février de cette année (*v. st.*), conclu entre Jean de Bretagne, comte de Penthièvre et de Périgord, et Jean *dit* Jehannot d'Albzac, qui tenait le parti anglais et avait garnison dans les châteaux de la Force et de Masduran. Ce seigneur, ayant été fait prisonnier au siége de Masduran par les troupes du comte de Penthièvre et de Périgord, consentit, pour sa rançon, et quatre cents écus, monnaie de France, qui lui furent donnés en outre, à remettre lesdites places à Jean de Beaupoil et à Marie Prévôt, sa femme. Jean en fit hommage au roi le 2 mai 1450, et transigea, le 3 avril 1456, avec Charles de Talleyrand, seigneur de Grignols, sur les droits qu'il prétendait sur ces terres. Le 8 août 1453, Charles VII adressa au sénéchal de Périgord des lettres portant ordre à Jean de Beaupoil, chevalier, seigneur de la Force, d'abattre les places de la Motte-Montravel, Fouguerolles et autres forteresses qui s'étaient mises sous l'obéissance des Anglais. Jean fit son testament le 3 octobre 1478, et fut inhumé dans l'église des frères mineurs de Bergerac. Du mariage de Jean de Beaupoil et de Marie Prévôt de la Force sont issus : Prévot :

1°. Hélie, dont l'article suit;

(1) Voyez l'*Histoire de Bretagne*, par D. Lobineau, t. II, p. 1097.

2°. Antoinette de Beaupoil, mariée, en 1478, à François *de Lasteyrie*, seigneur de Lasteyrie et de Gensac;

3°. Jeanne de Beaupoil, femme, par contrat du 21 janvier 1471, de Gui, *dit* Guinot *de Lostanges*, damoiseau, seigneur de Saint-Alvère, fils de Jean-Adémar de Lostanges, damoiseau, et d'Antoinette de Veyrines, dame de Saint-Alvère;

4°. Françoise de Beaupoil, dame de Castelnouvel, mariée à Gilles *d'Aubusson*, seigneur de Villac, de Pérignac et de la Mothe, en Périgord, fils de Gui d'Aubusson, seigneur des mêmes terres, et d'Arsène-Louise Hélle, dame de la châtellenie de Villac.

III. Hélie DE BEAUPOIL, surnommé *Prévôt*, seigneur de la Force et de Masduran, en Périgord, de Masgesir et de Montboyer, en Saintonge, et de l'hôtel noble de la Prévôté, en la ville de Bergerac, transigea, le 20 septembre 1479, comme héritier de son père, et ayant les droits de défunte Bourguine Prévôt, avec Jean de Talleyrand, seigneur de Grignols et prince de Chalais, sur les prétentions qu'il avait sur ces biens. Le roi Charles VIII, en considération de ses services, lui permit, par lettres du mois de mai 1496, d'établir dans sa terre de Montboyer, quatre foires par an et un marché toutes les semaines. Il ne vivait plus le 22 avril 1503. Il avait épousé, le 2 novembre 1465, Odette DE LA BAUME, qui vivait encore en 1517, fille de Jean, seigneur de la Baume, près de Bergerac, et de Guyotte de la Reynaudie. Il en eut :

DE LA BAUME : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au loup d'or; aux 2 et 3 d'argent, à l'aigle de sable.

1°. Jean de Beaupoil, *dit* Prévôt, chevalier, baron de la Force et de Masduran, qui fit trois testaments, les 8 août 1515, 21 décembre 1517 et 12 août 1520, et mourut sans enfants de Claire *de Talleyrand de Grignols*, qu'il avait épousée le 3 novembre 1501. Elle était fille de Jean de Talleyrand, seigneur de Grignols, prince de Chalais, vicomte de Fronsac, et de Marguerite de la Tour-d'Auvergne. Ces deux époux vendirent, le 2 mai 1519, à Jacques d'Aitz, seigneur de Meymy et de la Feuillade, plusieurs rentes assises dans les paroisses de Bruc, de Saint-Léon, de Jaure, de Villamblard et de Bourrout, et la moitié de la prévôté, située à Grignols, pour le prix de trois mille livres tournois. Jean de Beaupoil avait fait son testament le 21 octobre 1517;

2°. Autre Jean de Beaupoil, *dit* Prévôt, protonotaire du saint-siége, seigneur de Boisse, légataire de son frère, le 21 décembre 1517;

3°. Pierre, dont l'article suit;

4°. Raoulet de Beaupoil, *dit* de la Force, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il a cette qualité dans une transaction qu'il passa avec ses frères, le 13 avril 1507;

5°. Marguerite de Beaupoil, mariée, avant 1517, avec Jean *de Lande-oy*, seigneur de Villars et de Gademoulin, en Saintonge;

6°. Françoise de Beaupoil, mariée, avant 1517, avec N...., seigneur *de Champniers*, en Limosin. Son frère lui légua ce qu'il possédait en biens fonds à Grignols;

7°. Antoinette de Beaupoil, mariée, en 1517, à Louis *de Talleyrand de Grignols*, seigneur de Pilhac et de Campagne. Elle ne vivait plus en 1517, et avait eu deux enfants, nommés dans le testament de son frère.

IV. Pierre DE BEAUPOIL, seigneur de Casteljolet, en Saintonge, par suite de la transaction qu'il passa avec ses frères, le 22 avril 1503, fut institué héritier universel de Jean, l'aîné, le 12 août 1520. Le 26 juillet 1529, il fit son testament, dans lequel il se qualifie seigneur de la Force, de Masduran, de Masgesir, de Montboyer, de Gasteljolet et de l'hôtel noble de la Prévôté, en la ville de Bergerac. Il vivait encore le 14 juillet 1534, et eut pour fils François, qui suit. N....

V. François DE BEAUPOIL, mort avant son père, avait épousé Philippe DE PELLEGRUE, dame d'Aymet, fille de Guillaume de Pellegrue, sire et baron d'Aymet, chevalier de l'ordre du Roi, et de Jeanne de Caumont-Lauzun. Ils ont eu pour fille unique Philippe de Beaupoil, qui suit.

DE PELLEGRUE : d'azur, à la grue d'argent.

VI. Philippe DE BEAUPOIL, dame des baronnies de la Force, de Masduran, d'Aymet et de Montboyer, vicomtesse de Masgesir, instituée héritière par Pierre de Beaupoil, son aïeul, fut mise, par ordre du roi, adressé au seigneur de Saint-Aulaire le 3 novembre 1536, sous la tutelle de Philippe d'Aubusson, seigneur de Beauregard, pour être élevée auprès de la reine de Navarre. Elle épousa 1°. en 1542, François DE VIONNE DE LA CHATAIGNERAIE, seigneur d'Ardelay (fils puîné d'André de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie, grand sénéchal de Poitou), favori des rois François Ier et Henri II, et renommé par sa valeur; il fut tué en duel, par Gui Chabot de Jarnac, dans le parc du château de Saint-Ger-

DE VIVONNE : d'hermine, au chef de gueules.

main-en-Laye, le 10 juillet 1547; 2°, par contrat du 15 mai 1554, François DE CAUMONT, seigneur de Castelnau, auquel elle porta tous les biens de sa branche. La baronnie de la Force fut érigée en duché-pairie, en 1637, en faveur de son fils Jacques-Nompar de Caumont, maréchal de France, capitaine des gardes-du-corps du roi, et gouverneur de Béarn.

DE CAUMONT : d'azur, à trois leopards d'or, l'un sur l'autre.



DE BIAUDOS,

SEIGNEURS DE BIAUDOS, MARQUIS DE CASTÉJA, SEIGNEURS ET BARONS DE LA HARYE, DE MEZOS, DE COUVONGE, DE DEMANGE-AUX-EAUX, DE TREVEREY ET DE BERBURE, *au pays des Landes, en Lorraine et en Artois.*





ARMES : *Ecartelé, au 1 et 4 d'or, au lion de gueules; aux 2 et 3 d'argent, à trois merlettes de sable.* Couronne de marquis. Supports : deux lions, celui de senestre en barroque. Cimier : un lion issant.

La maison DE BIAUDOS (1), illustrée par une longue continuité de services militaires dans des grades supérieurs, par la possession de plusieurs terres titrées et par de belles alliances, tenait rang parmi la noblesse de chevalerie du pays des Landes dès les temps les plus reculés. Elle a pris son nom de la terre de Biaudos, seigneurie jadis considérable, située à trois lieues de Bayonne, et à cinq lieues de Dax, que la branche aînée de cette maison a possédée jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

---

(1) L'orthographe du nom a éprouvé plusieurs variations, telles que *Biodos, Biudos* et *Viodos.*

Il est de tradition, dans le pays des Landes, que, vers le milieu du onzième siècle, les sires de Gramont et de Beaumont, dans une guerre violente qu'ils se firent, s'en rapportèrent, comme haut arbitre, au seigneur de Biaudos, qui mit fin à leurs différents par un traité dont il leur proposa les conditions, et qui fut signé par ces seigneurs dans sa capererie (château) de Biaudos.

L'an 1348, Adémar, seigneur de Biaudos, Bertrand, Bernard et Arnaud de Biaudos furent du nombre des principaux seigneurs qui comparurent à un accord fait en vertu d'une sentence arbitrale de Bernard d'Albret, vicomte de Tartas, sur les différents élevés entre Pierre d'Albret, seigneur de Guissen, et Arnaud-Guillaume, seigneur de Gramont.

Les titres établissent littéralement la filiation depuis :

I. Georges DE BIAUDOS, écuyer, sieur de Biaudos, ainsi qualifié dans l'acte du mariage qu'il contracta, le 2 octobre 1481, avec Catherine DE BERRAUT, fille de noble homme Pierre de Berraut, sieur de Peyroux, et de Bertranne de Gramont. Par ce contrat, Pierre de Berraut renonce à la faculté de se remarier, sous le serment sur la sainte hostie et l'amende de vingt marcs d'argent, en faveur de ladite alliance, pour que la terre de Peyroux reste indivise aux futurs époux. Georges de Biaudos est sans doute le même que Georges de Castéja, nommé, avec Louis de Castéja, chevalier, dans les lettres de Gaston de Foix, captal de Buch, comte de Candole et de Benanges, du 6 septembre 1491, concernant la convocation des ban et arrière-ban de la noblesse de la sénéchaussée de Bordeaux. Ces lettres portent que, Louis et Georges de Castéja n'ayant point comparu à ladite convocation, leurs fiefs ont été saisis jusqu'à ce qu'ils se présentent en leurs personnes, savoir : messire Louis de Castéja, chevalier, en hommes d'armes, et Georges de Castéja, avec deux archers. (*Variétés bordelaises*, tome II.) Du mariage de Georges et de Catherine de Berraut est issu :

DE BERRAUT :

II. Jean DE BIAUDOS, Ier du nom, seigneur de Biaudos, de Poy et de Peyroux, qui assista, l'an 1513, avec la noblesse de la sénéchaussée des Landes, à la réformation de la coutume du pays de Dax. (*Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit*, *preuves de la maison*

de Biaudos, dressées par M. Clairambault.) Jean avait épousé, en 1502, Isabeau DE GRAMONT, issue d'une des plus illustres et des plus puissantes maisons du pays, qui s'est fondue, en 1513, dans la maison d'Aure, qui en a relevé le nom et les armes, et qui fut la tige des ducs de Gramont. De ce mariage est provenu :

DE GRAMONT : d'or, au lion d'azur.

III. Jeannot DE BIAUDOS, rappelé, comme défunt, dans le testament de Jean, son père, du 30 octobre 1542. On y voit aussi rappelée l'épouse de Jeannot de Biaudos, nommée Marguerite DE LA LANNE, fille d'Estevenot de la Lanne, d'une des plus anciennes maisons du pays des Basques, et de Marguerite de Bassabat. Il fut père d'Adrien, qui suit.

DE LA LANNE : d'argent, au levrier courant de gueules.

IV. Adrien DE BIAUDOS, seigneur de Biaudos, de Poy et de Peyroux, s'allia, par contrat du 19 mars 1555, avec Marie DE BASSABAT, fille de Robert de Bassabat, d'une illustre maison du pays de Lomagne, dont sont descendus les marquis de Pordiac. Adrien eut pour enfants :

DE BASSABAT : d'or, à trois corneilles de sable.

1°. Alexandre, dont l'article suit :
2°. Jean II, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3°. Marguerite de Biaudos.

Dans le même temps vivait :

Guyonne, *aliàs* Jeanne de Castéja, dame de Savaignac, qui était mariée, avant le 29 octobre 1579, avec Jean *de Guiscard*, seigneur de la Laurie, fils de Jean de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, et de Souveraine de Genouillac, dite de Ricard. Elle ne vivait plus lorsque Jean de Guiscard fit son testament le 7 octobre 1594.

V. Alexandre DE BIAUDOS, seigneur de Biaudos, de Poy et de Peyroux, lieutenant de roi des ville et château de Dax, et du pays des Landes, épousa 1°, par contrat du 3 janvier 1593, Françoise DE BAYLENS, fille de Bertrand de Baylens, baron de Poyanne, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de la ville et du château de Dax, créé chevalier des ordres du Roi le 2 janvier 1599, et de Louise de Cassagnet-Tilladet ; 2°, par contrat du 21 juin

DE BAYLENS : d'or, au levrier rampant de gueules, colleté d'argent.

DE BORDA : parti, au 1 d'argent, à la croix de sinople, cantonnée de quatre coquilles de sable ; au 2 d'azur, à un oiseau d'argent.

1606, Marie DE BORDA. Alexandre fut le bisaïeul de Biaudos, qui suit.

DE LA SALLE :

VIII. Jacques DE BIAUDOS, seigneur de Biaudos, époux de Laurence DE LA SALLE, fille du marquis de la Salle, chambellan du duc d'Orléans, régent de France, laissa de ce mariage :

1°. N.... de Biaudos, qui suit :

2°. N.... de Biaudos, officier au régiment de la Reine, tué dans les guerres d'Italie ;

3°. Philippe de Biaudos, mort commandant du Château-Neuf ;

4°. Jean-Jacques de Biaudos, doyen du chapitre de Bayeux, en Normandie, nommé, en 1754, abbé commendataire de l'abbaye de la Noé, au diocèse d'Évreux ;

5°. Françoise de Biaudos, mariée, par contrat du 12 février 1736, avec messire Louis *de Valier*, seigneur de Bourg, major d'infanterie, fils de messire Jean-Jacques de Valier, seigneur de Bourg, capitaine au régiment de Royal-Comtois, et de Jeanne, dame de Bourg.

DE ROLL :

IX. N...., baron DE BIAUDOS, épousa N.... DE ROLL-MONTPELLIER, de laquelle il eut trois filles :

1°. N.... de Biaudos, mariée au vicomte *du Hamel*, lieutenant de roi de la ville de Bordeaux ;

2°. N.... de Biaudos, mariée à N.... *du Pé*, chevalier, seigneur de la Graulet, de Saubion, de la Guiche, etc., commandant des troupes gramontoises à Bayonne ;

3°. N.... de Biaudos, épouse de N.... *de la Salle*, lieutenant de roi de la citadelle de Bayonne.

SECONDE BRANCHE, *éteinte*.

DE CAULE :

V. Jean DE BIAUDOS, IIe du nom, seigneur de Castéja ou de Casteljа, second fils d'Adrien de Biaudos, et de Marie de Bassabat, fut officier au régiment des Gardes-Françaises, et servit en cette qualité au combat d'Aire, où il fut blessé. Il épousa, l'an 1610, Marie DE CAULE, fille de Guironnet de Caule,

seigneur de Beauregard. Il fit son testament le 16 juin 1631, et eut pour enfants :

1°. Jean III, qui suit ;

2°. Bertrand de Biaudos ;

3°. Marie de Biaudos, mariée avec Jean *de la Goeyte*, écuyer, seigneur du Pin.

VI. Jean DE BIAUDOS, IIIe du nom, marquis de Castéja, baron de la Harye et de Mézos, épousa, le 26 août 1639, Arnaude DE BÉDORÈDE, fille de Jean de Bédorède, écuyer, seigneur de Montolieu, du Poy et de Bessabat, et de Marie de Lespès. Leurs enfants furent :

DE BÉDORÈDE : d'argent, au lion de gueules.

1°. Jean de Biaudos, seigneur de Rostaing, lieutenant-colonel du régiment de Poyanne, père d'un fils qui vivait en 1698. (*Mémoire de M. Clairambault*) ;

2°. Autre Jean, qui suit ;

3°. Fiacre de Biaudos, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;

4°. Louis de Biaudos, capitaine au régiment de la Reine.

VII. Jean DE BIAUDOS, IVe du nom, marquis de Castéja, seigneur des terres et baronnies de Treverey, de Saint-Joire, de la Neuville, de Rozières, etc., brigadier de cavalerie des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. D'abord page de Luxembourg, il obtint, le 10 mars 1658, une compagnie de chevau-légers au régiment de Turenne, et ensuite dans le régiment Colonel-Général de la cavalerie légère le 13 août 1667 (1). Il fut nommé premier capitaine le 20 novembre 1675, et devint ensuite major de ce régiment. Il fut fait, le 11 janvier 1678, mestre-de-camp de l'un des quatre-vingts régiments que le roi avait fait lever. Le marquis de Castéja ayant eu la jambe emportée d'un boulet de canon au siége de Landrecies, Louis XIV

(1) Ce fut lui qui le premier eut l'idée de donner des manteaux bleus à ses cavaliers.

vint le voir dans sa tente, et lui donna des marques du plus touchant intérêt. Le 16 février 1682, il fut nommé gouverneur de Toul et de Toulois; et il eut deux commanderies de l'ordre de Saint-Lazare, et une pension de deux mille livres en récompense de ses services. A la création de l'ordre de Saint-Louis, le roi lui envoya, le 8 mai 1693, le cordon de commandeur de cet ordre, et daigna le recevoir lui-même (1). Il mourut en 1718. Il avait

Midot : épousé Marie Midot de Villers, fille de N..... Midot de Villers, conseiller au parlement de Metz. Il eut de ce mariage :

1°. Jean-François de Biaudos, marquis de Castéja, qui entra aux mousquetaires en 1694, et servit en Flandre cette année et la suivante. Nommé, le 28 avril 1696, capitaine au régiment Royal-Cavalerie, il commanda sa compagnie à l'armée du Rhin jusqu'à la paix. Il devint colonel d'un régiment d'infanterie de son nom (de Castéja) le 3 septembre 1702, puis du régiment de Tournaisis le 16 mars 1705. Il le joignit au siége de Verue, qui capitula au mois d'avril. Il commanda son régiment au siége de Chivas et à la bataille de Cassano, au mois d'août; à celle Calcinato, au siége de Turin et à la bataille de Castiglione, en 1706; à l'attaque de Sézanne, en 1708; à la bataille de Malplaquet, en 1709; en Flandre, en 1710; à l'attaque d'Arleux, en 1711; aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain, en 1712; enfin à ceux de Landau et de Fribourg. Il obtint, à la mort de son père, le gouvernement de Toul le 13 février 1718, et celui de Saint-Dizier le 21 du même mois. Il se démit de ce dernier en faveur de son frère le 31 mars suivant, et fut nommé chevalier de Saint-Louis. Créé brigadier d'infanterie le 1er février 1709, et maréchal-de-camp le 20 février 1734, il se démit du régiment de Tournaisis, et se retira à Toul, où il mourut, sans avoir été marié, le 27 mai 1740;

2°. Charles-Louis, dont l'article suit;

3°. N.... de Biaudos de Castéja, nommé, le 14 mai 1712, abbé de Saint-Sever de Rustan, vivant en 1722;

4°. Anne de Biaudos de Castéja, mariée, le 7 juin 1744, à Louis, marquis *de Prie*, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général du bas Languedoc, et parrain de S. M. Louis XV. La marquise de Prie donna, entre-vifs, les terres et baronnies de Treverey, Saint-Joire, la Neuville et fief à Fong,

(1) Les Mémoires historiques de l'ordre de Saint-Louis (p. 122) attribuent, par erreur, cette décoration à Fiacre de Biaudos, frère de Jean IV.

Laye et Houdreville, au marquis de Castéja, gouverneur de Saint-Dizier, qu'elle avait élevé et adopté, et institué son légataire universel;

5°. Françoise de Biaudos de Castéja, reçue, par lettre du 8 mai 1696, à Saint-Cyr, quoiqu'elle eût passé l'âge d'admission.

VIII. Charles-Louis DE BIAUDOS, comte de Castéja, maréchal des camps et armées du roi, entra aux Mousquetaires en 1699, et se trouva avec ce corps au combat de Nimègue en 1702. Le 3 septembre suivant, il passa au commandement de la compagnie de grenadiers d'un régiment d'infanterie nouvellement levé par son frère aîné. Il fut nommé major de ce régiment le 10 février 1705, et, le 16 mars suivant, colonel, sur la démission de son frère, qui passa au régiment de Tournaisis. Devenu guidon de la compagnie des gendarmes de Bretagne, par brevet du 13 février 1709, avec rang de mestre-de-camp de cavalerie, il combattit à Malplaquet, où il fut blessé aux deux bras, au mois de septembre, et servit en Flandre jusqu'à la paix. Le comte de Castéja combattit à Denain et aux siéges de Douay et du Quesnoy, en 1712. Le 10 novembre 1716, il passa au grade d'enseigne de la même compagnie, et obtint le gouvernement de Saint-Dizier le 31 mars 1718. En 1727, le roi le nomma son ministre plénipotentiaire près la cour de Stockholm : il obtint sa première audience le 27 février, et resta à cette cour pendant onze ans, avec la même qualité (1). Il fut nommé sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers d'Orléans le 22 décembre 1731, brigadier de cavalerie le 13 février 1734, et maréchal-de-camp le 1er mars 1738. Le 16 juin 1740,

(1) En prenant congé de Frédéric Ier, roi de Suède, successeur par sa femme du célèbre Charles XII, ce prince lui dit: « Monsieur, vous m'avez fait bien du » mal : mais, si j'ai dû craindre et haïr en vous l'ambassadeur de France, je n'ai » pu qu'estimer le comte de Castéja, qui m'a nui par devoir, mais qui m'a ser- » vi avec zèle et affection, quand il a pu agir d'après son cœur et ses lumières; je » vous prie d'agréer, pour marque de mon estime, deux petits canons de bronze » que j'ai fait fondre à vos armes, pour être pour vous et vos héritiers, auxquels » je vous prie de les transmettre en témoignage de mon amitié ». Ces deux canons appartiennent aujourd'hui à M. le comte de Castéja, préfet de la Haute-Vienne, et sont placés au château de Bracheux, près Beauvais (Oise).

on lui donna le gouvernement de Toul, vacant par la mort de son frère aîné. Il mourut le 10 mars 1755, âgé de soixante-douze ans. Il avait épousé, en 1718, Jeanne DE PARIS, veuve du comte de Graville, et fille de François de Pâris, seigneur de Coutes et de Gâville, et de Marie-Madelaine Fleuriau d'Armenonville. Il en eut, entr'autres enfants :

DE PARIS : de sinople, à l'ancre d'argent, surmontée de deux étoiles du même.

IX. N..... DE BIAUDOS, marquis de Castéja, seigneur des terres et baronnies de Treverey, de Saint-Joire, de la Neuville, de Houdreville et de Couvonge. Il fut d'abord page du roi, entra ensuite comme lieutenant dans le régiment du Roi, infanterie, et fut nommé, au mois de décembre 1745, colonel du régiment de Tournaisis. Il fut blessé le 15 juin 1746, dans le combat livré près de Plaisance. Il fut pourvu, en 1754, sur la démission de son père, du gouvernement de Saint-Dizier, et y mourut, sans alliance, des suites de ses blessures.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Fiacre DE BIAUDOS-CASTÉJA, troisième fils de Jean III, marquis de Castéja, et d'Arnaude de Bédorède, entra lieutenant au régiment d'Auvergne, infanterie, en 1662. Il servit aux siéges de Douay, de Tournay et de Lille, en 1667; obtint une compagnie le 20 novembre de cette année, et la commanda en Flandre. Réformé au mois de mars 1668, on le replaça à une compagnie le 18 juin 1671. Il servit à tous les siéges qu'entreprit le prince de Condé, et au passage du Rhin en 1672; au siége de Maëstricht en 1673; en Hollande, puis aux batailles de Seneff, d'Ensheim et de Mulhausen, en 1664; à Turckeim, à Altenheim, et à la levée des siéges d'Haguenau et de Saverne, en 1675; au combat de Kokesberg, en 1676; aux siéges de Valenciennes, de Cambray et de Saint-Omer, en 1677; de Gand et d'Ypres, à l'attaque des retranchements de Seckingen, et aux siéges de Kehl et de Lichtenberg, en 1678; au combat de Minden, en 1679, et au siége de Luxembourg, en 1684. Devenu, le 13 mai 1685, capitaine de grenadiers au même régiment d'Auvergne, il commanda sa compagnie aux siéges de Philisbourg, de Manheim et de Franckendal, en

1688 ; à l'armée d'Allemagne, en 1689; à la bataille de Fleurus, où il fut blessé d'un coup de feu au travers du corps, en 1690; au siége de Mons et à l'armée de la Moselle, en 1691 ; au siége de Namur, où sa compagnie de grenadiers fut renouvelée trois fois, puis à l'armée de la Moselle en 1692 ; à celui de Furnes, en 1693 ; à l'armée d'Allemagne, la même année, et fut établi major de la place de Furnes, le 14 octobre. Il obtint la lieutenance de roi de la même ville le 19 janvier 1697 ; fut créé chevalier de Saint-Louis le 20 février 1702, et brigadier d'infanterie le 11 octobre 1706 ; sortit de Furnes, à l'évacuation de cette place, et fut nommé, le 30 septembre 1713, lieutenant de roi de l'île de Ré, où il mourut le 19 février 1721 (1). Il avait épousé, par contrat du 14 décembre 1667, Jeanne-Françoise DE GUILLERME, fille de Léon de Guillerme, seigneur de Heusecourt et de Wacq-Moulin, et de Catherine de Templeux, et veuve de Jacques de Fransures, chevalier, seigneur de Villers-Tournelle. De ce mariage sont issus :

DE GUILLERME : de gueules, à 3 lionceaux d'or.

1°. François-César, dont l'article suit ;

2°. Jeanne-Françoise de Biaudos de Castéja, née le 18 décembre 1672. Elle fit, le 8 novembre 1686, les preuves par-devant le juge-d'armes de France, et fut reçue à Saint-Cyr. Amie de madame de Maintenon, elle obtint la charge de sous-gouvernante des enfants de France, et, en cette qualité, elle a élevé S. M. Louis XVI, et mesdames, tantes de S. M. Louis XVIII (2). Elle a été dame d'atours de *Madame*, et est morte, fort considérée à la cour, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, veuve de Jacques *de Salamon de Poulard*, marquis de la Lande, gentilhomme du duc du Maine ;

3°. N.... de Biaudos-Castéja, mariée à N.... *de Partenay-d'Ainval*.

VIII. François-César DE BIAUDOS-CASTÉJA, brigadier des armées du roi, lieutenant de roi de Philippeville en 1722, et en 1736 de Maubeuge, dont il avait le commandement en 1749, fut blessé

(1) Ce fut à cet officier estimable que Louis XIV dit un jour. « Vous êtes bien heureux, M. de Castéja ; vous avez à l'armée un fils dont tout le monde parle, et une fille charmante à la cour, dont personne ne dit mot. »

(2) Etat de la France, année 1722, t. I, p. 122.

d'un coup de feu à la bataille d'Hochstedt, en 1704. Il avait épousé, par contrat du 29 décembre 1702, Marie-Anne DE BERVOET, fille de Just de Bervoët, haut triumvir héréditaire de Flandre, conseiller pensionnaire de S. M. l'impératrice-reine, et de Marie-Anne de Morsin. De ce mariage sont issus :

DE BERVOET :

1°. René-François, dont l'article suit ;

2°. Alexandre de Biaudos, comte de Castéja, chevau-léger de la garde du roi en 1743, capitaine à la suite du régiment des cuirassiers du Roi, et ensuite de celui de Bouillon, infanterie, marié avec N.... *O'-Corolles*, noble irlandaise, dont il a eu :

A. François-Alexandre-René, vicomte de Castéja, né à Saint-Germain-en-Laye le 24 septembre 1758, sous-lieutenant au régiment Royal-Comtois, infanterie, le 14 octobre 1774, lieutenant en second des grenadiers le 3 juin 1779, aide-de-camp du comte de Castéja, son cousin, puis capitaine dans la garde constitutionnelle du roi Louis XVI, tué au château des Tuileries le 10 août 1792 (1) ; il n'était point marié ;

B. Mélanie de Biaudos de Castéja, élevée à Saint-Cyr, morte sans alliance.

IX. René-François DE BIAUDOS, marquis de Castéja seigneur de Couvonge, fut capitaine au régiment de Bourbonnais, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gentilhomme de la chambre du roi de Pologne, puis gouverneur de Mariembourg. Il fut blessé au siége d'Ypres, et mourut à Paris au mois de mars 1774. Il avait épousé, par contrat du 7 août 1732, Henriette DE JACQUIER DE ROSÉE, fille de Jacques-Gabriel de Jacquier, baron de Rosée, seigneur de Fontaine, de Gochenay, de Banc et d'Anthée, en Brabant, et de dame Marie-Isabelle de Wignacourt-Lannoy. De ce mariage sont issus :

DE JACQUIER : de sinople, à deux lions adossés d'argent et passés en sautoir, accompagnés en chef d'une étoile à six rais d'or.

1°. Louis-Anne-Alexandre, qui suit ;

2°. Stanislas-Catherine, qui forme la quatrième branche.

---

(1) Cet événement funeste a été attribué, par erreur, au comte Stanislas de de Castéja, dans le t. II, p. 185 du *Dictionnaire historique des Généraux français*.

X. Louis-Anne-Alexandre DE BIAUDOS, marquis de Castéja, seigneur des terres et baronnies de Demange-aux-Eaux, de Treverey, de Saint-Joire, de la Neuville, de Couvonge, de Berbure, et, en cette dernière qualité, membre du corps de la noblesse des états de la province d'Artois, où il siéga en 1778, fut successivement sous-lieutenant de grenadiers au régiment de la Reine, infanterie, lieutenant et sous aide-aide-major au même corps; cornette blanche des dragons en 1755, et, la même année, capitaine au régiment Dauphin étranger, cavalerie, incorporé dans celui de Dauphin français. Réformé à la paix de 1760, après trois campagnes de guerre en Allemagne, il fut remplacé avant son rang au même corps. A l'affaire de Soyet, en Westphalie, il sauva l'étendart blanc des dragons du milieu des ennemis. Cette action glorieuse est consacrée sur la lame d'une épée que donna au marquis de Castéja M. le duc de Chevreuse, colonel-général de ce corps. Il devint gouverneur des ville et château de Saint-Dizier, et s'allia 1°, par contrat du 17 novembre 1767, à Charlotte-Louise DE SAINT-QUENTIN DE PLEURRE, morte au château de Demange-aux-Eaux, le 8 février 1773, fille de Claude-Henri, marquis de Pleurre, chevalier, seigneur de Marigny, Corroy, la Colombière, Nanteuil-le-Verger, Saint-Quentin-la-Fosse, Rouvroy, etc., gouverneur et grand bailli d'épée de Sézanne, et de Charlotte-Louise d'Houdreville; 2°, par contrat du 26 septembre 1774, à Marie-Joséphine-Védastine, baronne DU PIRE D'HINGES, fille de Messire Alexandre Guislain-Joseph, baron du Pire d'Hinges, chevalier, ancien bailli d'épée héréditaire pour le roi, à Béthune, membre du corps de la noblesse des états de la province d'Artois, et de N.... Erembaut d'Udzelle. Les enfants du marquis de Castéja furent:

DE PLEURRE: d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois griffons d'or, ceux en chef affrontés.

DU PIRE: d'azur, à fleur de lys d'or, surmontée de 2 étoiles du même; au chef d'or, chargé d'une étoile d'azur.

Du premier lit:

1°. Timoléon-Constant-Alexandre-Louis de Biaudos, comte de Castéja, né le 4 février 1773, reçu élève de la marine, au département de Brest, le 23 avril 1783. Il fit en cette qualité le voyage de l'Inde et de la Cochinchine sur la *Dryade*, commandée par le capitaine de Kersaint (jeune). En 1791 ou 1792, le comte de Castéja rejoignit l'armée de Condé, et mourut à Bude, en Hongrie, des suites de blessures;

2°. Alexandrine-Charlotte-Marie-Xavière de Biaudos de Castéja;

Du second lit :

3°. Alexandre-Charles-Amable, qui suit;

4°. Catherine-Joséphine-Hubertine-Louise de Biaudos, née le 1er janvier 1776, mariée au vicomte *d'Andelard,* chevalier de Malte et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, morte à Treverey le 16 octobre 1813;

5°. Alexandrine-Julie-Védastine de Biaudos, née le 12 avril 1777, morte à Treverey le 28 juin 1778;

6°. Antoinette-Augustine de Biaudos, née en 1781, mariée à N... *de Marne*, morte à Paris le 14 mars 1814.

LA MOTTE-BARAFFLE : d'azur à cinq losanges d'or, accolées en bande.

XI. Alexandre-Charles-Amable DE BIAUDOS, marquis de Castéja, né le 21 avril 1788, mort à Nancy le 18 novembre 1820, avait épousé, le 25 avril 1816, Marie-Antoinette-Sophie DE LA MOTTE BARAFFLE, fille de messire Lamoral-Antoine-François-Joseph, baron de la Motte-Baraffle, seigneur de Lesdain, de Vilmot, de Bourg-en-Bray, etc. De ce mariage est issue :

Marie-Joséphine-Aline de Biaudos de Castéja, née à Ligny, au mois de janvier 1819.

QUATRIÈME BRANCHE.

X. Stanislas-Catherine (1) DE BIAUDOS, comte de Castéja, seigneur de Vaux et de Stapsoul, en Brabant, maréchal des camps et armées du roi, naquit au château d'Anthée, près de Dinant, le 30 janvier 1738. Il entra lieutenant en second au régiment de Lowendal le 29 avril 1747, y fut fait lieutenant en premier le 20 mars 1748, et capitaine en second le 8 août 1754. Il passa capitaine en premier dans le régiment de la Marck le 20 juillet 1761; fut nommé major de Royal-Suédois le 31 décembre 1766, major du régiment d'Alsace le 4 mars 1767, enfin major du régiment de Bourbonnais le 12 août 1768. Il eut une commission de lieutenant-colonel le 24 mars 1769.

(1) Filleul du roi de Pologne Stanislas le Bienfaisant, duc de Lorraine et de Bar.

et fut créé chevalier de Saint-Louis le 4 décembre 1770. On le nomma colonel du régiment Royal-Comtois le 28 juillet 1773, et il fut gratifié d'une pension annuelle de deux cents écus par brevet du 3 mars 1775. Après la malheureuse affaire de ce régiment il fut chargé de le recomposer, et parvint, en quelques années, à le rendre un des plus beaux et des mieux disciplinés de l'armée. Il fut promu au grade de brigadier d'infanterie le 1er mars 1780, et à celui de maréchal-de-camp le 1er janvier 1784. On le nomma inspecteur divisionnaire d'infanterie en Alsace en 1788 et et 1789, puis commandant du département du Pas-de-Calais en 1790. Il émigra en 1791, et mourut à Maëstricht le 10 mai 1792. Il avait épousé, par contrat du 3 février 1779, Marie-Françoise-Élisabeth des Friches-Doria, fille de messire Marie-Marguerite-François-Firmin des Friches, comte Doria, marquis de Payens, seigneur de Cayeux, Cernoix, Caix, Béthencourt, Ollé, Saint-Oin, Pavillon, Savières, etc., dame, par sa mère, N.... de la Motte du Fossé de Watteville, des fiefs et terres de Framerville, Herleville, Renecourt, Belleuse, Villers, Cornaille, Neuville, etc., etc. De ce mariage sont issus :

des Friches-Doria : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois défenses de sanglier de sable, et accompagnée de deux roues d'argent, qui est *des Friches* : aux 2 et 3 coupés d'or et d'argent, à l'aigle de sable, membrée et couronnée d'or, brochante sur le tout, qui est *Doria*.

1°. André, dont l'article suit ;

2°. François de Biaudos, vicomte de Castéja, chevalier de l'ordre religieux et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, chef d'escadron au régiment des cuirassiers d'Orléans, marié, le 5 juillet 1819, avec Caroline-Marie-Antoine *de Bombelles*, fille de messire Marc-Marie, marquis de Bombelles, ancien maréchal des camps et armées du roi, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal, mort, en 1822, évêque d'Amiens et premier aumônier de S. A. R. madame la duchesse de Berry, et d'Angélique-Charlotte, née baronne de Mackau. Madame la vicomtesse de Castéja a été nommée, le 1er novembre 1820, dame pour accompagner S. A. R. madame la duchesse de Berry.

XI. André de Biaudos, comte de Castéja, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche; successivement, en 1815, commissaire du roi, pendant les cent jours, dans la 16e division militaire, puis préfet du Haut-Rhin pendant l'occupation étrangère, aujourd'hui préfet du département de la Haute-Vienne, a épousé, par contrat

de Pons-Renepont : de gueules, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, et accompagnée de 2 étoiles du second émail.

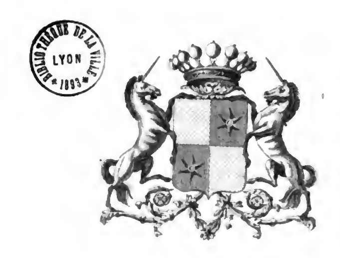
du 30 juin 1802, Alexandrine-Françoise de Pons-Renepont, fille de messire Bernard-Alexandre-Élisabeth de Pons, marquis de Renepont, autrefois seigneur, aujourd'hui propriétaire des terres de Roche-sur-Rognon, Béthencourt, Cultru, Renepont, Bellebat, Pasdeloup, Cognenpuy, Marchais, Courtimanche, Boutigny, le Plessis, etc., etc., lieutenant des gardes-du-corps de S. M. le roi Louis XVIII à son retour en France, maréchal des camps et armées du roi, en retraite, et de Catherine-Louise-Julie de Chestret. De ce mariage est issu :

Remi-Léon de Biaudos-Castéja, né à Paris le 22 février 1805, aujourd'hui page du roi.



DE BOMBELLES,

BARONS DE LA MOTTE-SAINT-LIÉ, COMTES ET MARQUIS DE BOMBELLES.



ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or pleins; aux 2 et 3 de gueules, à la molette d'éperon d'argent.* Couronne de comte. Supports : deux licornes.

La maison DE BOMBELLES, répandue successivement en Italie et en France aux douzième et treizième siècles, est, suivant une antique tradition, originaire du Portugal, où se voient encore, près de Sétuval, les ruines d'un ancien château de son nom, qui fut, dit-on, la demeure de ses premiers auteurs. Guillaume de Bombelles fut l'un des consuls de la ville de Gênes en 1125 et 1139. Ses descendants étaient établis à Valence, sur le Pô, en 1348. Les annales du temps font connaître Lancia Bombelli, traitant de la reddition de cette ville, avec le marquis de Montferrat; et, dans l'acte qui la fit passer sous la domination de ce marquis, sont nommés six autres Bombelles parmi les notables admis à signer cette capitulation. On ne saurait douter que ces Bombelles, en raison de l'identité de nom et le voisinage de Valence, ne soient les mêmes qui, peu de temps après, paraissent à Asti et à Céva,

en Piémont, tandis qu'une autre branche de leur maison était possessionnée dans l'Anjou, le Maine, le Vendômois et l'Orléanais.

La communité d'origine des branches de France et d'Italie est justifiée par des faits qu'on croit devoir immédiatement rapporter, étant isolés de la filiation. En 1491, Octavien de Bombelles obtint la concession d'une maison sise à Orléans, *en considération des recommandables services rendus ci-devant à la maison d'Orléans, par ses pères et frères.* Cet Octavien se qualifiait de connétable d'Asti. Un siècle avant, Pierre de Bombelles, dans deux traités passés en Italie, est désigné comme natif du Maine, et comme conseiller du roi de France; le plus ancien de ces traités est de l'an 1394. Pierre de Bombelles y intervint comme témoin. Cet acte fut conclu en la ville d'Asti, entre Enguerrand de Coucy, pour le duc d'Orléans, et le marquis de Montferrat, en présence de *magnifici Petri Bombelli*, *regis Franciæ consiliarii* (1). Il y a apparence qu'alors ce Pierre de Bombelles était encore résidant et établi à Asti, y ayant, *ad honores*, le titre de conseiller du roi de France, que ses parents, en France, lui avaient fait obtenir; comme, un siècle plus tard, Octavien de Bombelles, possessionné à Orléans, dans les environs de la baronnie de la Motte-Saint-Lié, ancien domaine de sa famille, prenait le titre de connétable d'Asti. Le second traité, dans lequel reparaît Pierre de Bombelles, est de l'an 1418. Il concernait le roi titulaire de Sicile, Louis, fils et pupille de la reine Yolande d'Aragon, au service de laquelle était alors Pierre de Bombelles, ainsi qu'il est prouvé par les actes qu'il passa à Angers, résidence habituelle de cette princesse. Pierre de Bombelles fut un des hommes de confiance qui assistèrent à la rédaction et à la signature de ce second traité, qui fut conclu entre le roi de France et Amé, duc de Savoie : *præsentibus ibidem nobili viro Carolo de Medulione, domino de Ripparis in Delphinatu, Petro de Bombellis, cenomaniæ, Ferolcio Thomassin de Forcalquiero, venerabilibus viris dominus Anthonio Canoni licentiato in legibus, Petro magnini Magistro computorum dicti domini judicis, Petro Curti Petro, Vayrone de Chamberiaco, Johanne*

(1) Voyez l'*Histoire de Montferrat*, par Benevenuto de Santo-Georgio.

Palestorti, de eodem loco, et Matheo Busquete, de Nicia, testibus ad hæc vocatis et rogatis (1).

L'an 1301, Galvan et Georges de Bombelles étaient officiers de la maison civile de la reine Jeanne de Navarre, épouse du roi Philippe-le-Bel; et, l'an 1506, Artus de Bombelles était officier de celle de la reine Anne de Bretagne, épouse de Louis XII.

Les preuves de cette famille ont été faites pour l'admission de plusieurs de ses membres dans d'anciennes compagnies de gentilshommes, aux pages du roi, à Saint-Cyr, à l'école-militaire, à Malte et dans l'ordre de Saint-Lazare. Un arbre généalogique de ses diverses branches, signé de M. d'Hozier, juge d'armes de France, le 5 septembre 1754, a servi de base à la généalogie qui va suivre.

I. Siméon DE BOMBELLES, premier auteur connu des branches françaises de cette famille, accompagna, l'an 1270, le roi saint Louis à la croisade d'Afrique; et, après la mort de ce prince, il revint à la suite du roi Philippe III, qui, en récompense de ses services, lui fit don de la baronnie de la Motte-Saint-Lié (2), située dans la forêt d'Orléans. Il épousa Marie DE LA VALLE, dont il n'eut qu'un fils, qui suit. DE LA VALLE :

II. Simon DE BOMBELLES, baron de la Motte-Saint-Lié, seigneur de Bougy (3), épousa Jeanne DE GOURCY, avec laquelle il vivait en 1305. Ses enfants furent : DE GOURCY :

1°. Jean, dont l'article suit;
2°. Antoine de Bombelles, écuyer, seigneur de Lavau, en Sologne;
3°. Florentin de Bombelles, écuyer, seigneur du Vaux et de Luyères (4);

---

(1) Voyez le *Corps diplomatique de Dumont*, t. II, p. 124, de la deuxième partie, édition de 1726, in-folio.

(2) *La Motte-Saint-Lié*, au bailliage d'Orléans, comprenait cent quarante-un feux, ou environ sept cents habitants.

(3) *Bougy*, paroisse de quarante-cinq feux, située à trois lieues N. N. E. d'Orléans.

(4) *Luyères*, paroisse de soixante-un feux, située à deux lieues N. E. de Troyes, en Champagne.

4°. Autre Jean de Bombelles, le jeune, seigneur d'Outarville (1), qui laissa de Marguerite *de Loupet*, sa femme : — Jean de Bombelles, écuyer, seigneur d'Outarville, époux de Marguerite *de Saint-Paul*, et père de : — Alexis de Bombelles, écuyer, seigneur de Tivernon (2), du Temple et de Boulinière, qui épousa Gabrielle *de Roquemore*, et en eut : — Jean de Bombelles, écuyer, seigneur de Tivernon et du Temple, marié avec Nicole *de Loinville*, et mort sans postérité.

DU TEIL : d'argent, à trois hures de sanglier de sable.

III. Jean DE BOMBELLES, Ier du nom, baron de la Motte-Saint-Lié, seigneur d'Outarville, de Charmont (3) et de Luyères, épousa Roberte DU TEIL, avec laquelle il vivait en 1364, et dont il eut :

1°. Jean II, dont l'article suit;
2°. Guérin de Bombelles, écuyer, seigneur du Vivier, de Saint-Georges et de Cloye (1), mort sans postérité;
3°. Dorothée de Bombelles, dont on ignore la destinée.

DU MONCEAU : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six annelets d'or.

IV. Jean DE BOMBELLES, IIe du nom, baron de la Motte-Saint-Lié, seigneur d'Outarville, de Charmont et de Luyères, épousa, vers l'an 1420, Jeanne DU MONCEAU, et fut père de :

1°. Jacques Ier, dont l'article suit;
2°. Gabriel de Bombelles, écuyer, seigneur de Luyères, mort sans postérité;
3°. Jean de Bombelles, écuyer, seigneur de la Motte-Bougy, de Charmont et des Bordes, qui eut de Roberte *de Brossette*, sa femme :
   A. Guillaume de Bombelles, écuyer, seigneur de la Marre ;
   B. Jean de Bombelles, écuyer, seigneur des Bordes et de Croisette, qui fut marié avec Sophie *de Larché*, et fut père de ;
      a. Jean de Bombelles, écuyer, seigneur de Croisette ;
      b. François de Bombelles, écuyer, seigneur des Bordes ;

---

(1) *Outarville*, paroisse de soixante-seize feux, en l'élection d'Orléans, distante d'une lieue et demie de Toury.

(2) *Tivernon*, paroisse de quatre-vingt-douze feux, située à une lieue de Toury.

(3) *Charmont*, dans le Gâtinais-Orléanais, à deux lieues O. N. O. de Pithiviers, paroisse de quatre-vingt-sept feux.

(4) *Cloye*, en Dunois, petite ville de deux cent quarante-un feux, située sur le Loir, à deux lieues S. O. de Châteaudun.

c. Judith de Bombelles, mariée à Pierre *de Beaulieu*, écuyer, seigneur de Garvin;

d. Geneviève de Bombelles, femme de Georges *de Rochieu*, écuyer, seigneur de Geay;

e. Souveraine de Bombelles, morte sans alliance;

C. Jacques de Bombelles, écuyer, seigneur de Luyères et de Montgirault, qui laissa d'Anne d'*Outarville*, dame de Baudas:

a. François de Bombelles, écuyer, seigneur de Baudas, de Montgirault et de Luyères, marié avec Antoinette d'*Artigoity*. Leurs enfants furent:

I. Jean de Bombelles, écuyer, seigneur de Montgirault, époux de Catherine *de Loupet*, et père de:

AA. Jacques de Bombelles, écuyer, seigneur de Baudas;

BB. Charles de Bombelles, écuyer, seigneur de Luyères;

CC. Anne de Bombelles, mariée à Symphorien *de Harlay*, écuyer, seigneur de Basoches;

DD. Catherine de Bombelles, morte sans alliance;

EE. Louise de Bombelles, femme de Jean-Nicolas *du Vault*, écuyer, seigneur de Poinsonville;

II. Roberte de Bombelles, femme de Nicolas *de la Palu*, écuyer, seigneur de la Roche, en Revermont;

b. Perrette de Bombelles,
c. Antoinette de Bombelles,
d. Françoise de Bombelles,
} dont on ignore la destinée.

V. Jacques DE BOMBELLES, Ier du nom, baron de la Motte-Saint-Lié et seigneur de Villereau (1), né en 1425, épousa Marie DE LA SAYETTE, de laquelle il eut:

DE LA SAYETTE: d'azur, à trois fers de lance antique d'argent.

1°. Michel, dont l'article suit;

2°. Jacques de Bombelles, écuyer, seigneur de Villereau, marié avec Françoise *de la Font*, dont il eut:

Louis de Bombelles, écuyer, seigneur du Pont, qui n'eut point d'enfants d'Anne *d'Écosse*, son épouse;

3°. Anne de Bombelles, mariée à Jean *de Ramesay*, écuyer, seigneur de Lumeau, en Beauce.

(1) *Villereau*, paroisse de seize feux, située en l'élection de Pithiviers, et à deux lieues et demie de cette ville.

DES PERSONNES :

VI. Michel DE BOMBELLES, baron de la Motte-Saint-Lié, seigneur du Vivier, de Bougy et autres lieux (1), vivant en 1480, épousa Dauphine DES PERSONNES, dont il eut :

1°. Claude, dont l'article suit;
2°. Marc de Bombelles, écuyer, seigneur de Loinville (2);
3°. Rénée de Bombelles, femme de Jean-Baptiste *de la Plaine*, écuyer, seigneur de Loinville.

DE MARNAIS : de sable, au chevron d'or, au chef du même, chargé d'une hure de sanglier de sable.

DE LA BOISSIÈRE : d'or, au lion coupé de gueules et d'azur, couronné d'azur.

GIRARD : d'azur, à trois chevrons d'or.

VII. Claude DE BOMBELLES, écuyer, seigneur de Loinville, de la Boissière, du Portail et de Lavau, valet de chambre ordinaire du roi, gouverneur du château de Chambord, épousa 1° Jeanne DE MARNAIS ; 2° Catherine DE LA BOISSIÈRE ; 3° Marie GIRARD DE SALMET, veuve de Claude Musset, écuyer, seigneur de la Courtoisie, lieutenant-général au bailliage de Blois, et fille de noble homme Nicolas Girard, dit de Salmet, écuyer sieur de la Bonaventure, et de Claude de Saule. Claude de Bombelles rendit hommage à la reine-mère, duchesse d'Orléans, le 5 février 1571, pour les fiefs qu'il possédait dans son duché. Claude de Bombelles eut, entr'autres enfants;

Du premier lit :

1°. Anne de Bombelles, mariée, par contrat passé à Blois le 7 février 1555, avec Jean *Chasteigner*, écuyer, seigneur du Verger, gentilhomme servant de Marie Stuart, reine de France et d'Écosse, et homme d'armes de la compagnie d'Artus de Cossé, seigneur de Gonnor, maréchal de France; fils de Jacques Chasteigner, II° du nom, seigneur d'Yzeure, des Baudiments et de la Brosse, et de Louise de la Haye de Vaujour (Voyez l'*Histoire de la maison de Chasteigner*, par André du Chesne, p. 486);

Du second lit :

2°. Jacques II, dont l'article suit;

---

(1) L'attestation de M. d'Hozier, du 5 septembre 1754, porte, qu'à partir de ce degré, la filiation est exactement prouvée; la tradition et d'anciens mémoires de famille ayant consacré les degrés antérieurs, ainsi que les divers rameaux qui en sont sortis.

(2) *Loinville*, paroisse de quatre-vingt-quatre feux, située à une lieue de Gaillard, au pays Chartrain.

VIII. Jacques de Bombelles, IIe du nom, écuyer, seigneur de Lavau, de Loinville, du Portail, etc., gouverneur du château royal de Chambord, épousa, après l'an 1574, Louise Aubert, de laquelle il eut cinq enfants : Aubert :

1°. Pierre, dont l'article suit;

2°. Marc-Antoine de Bombelles, prêtre, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Martin, de Présignac ;

3°. Philippe de Bombelles, écuyer, seigneur de Lavau et de la Fontaine, élevé page de Louis XIII, capitaine au régiment de Bussy-Rabutin, premier écuyer de la princesse Nicole de Lorraine, tué au siége de Thionville, en 1639. Il avait épousé Louise *de Hault*, dont il n'eut qu'une fille, nommée :

Louise de Bombelles ;

4°. Clément de Bombelles, écuyer, co-seigneur de Lavau, époux de Marguerite *de Boucher*, et père de :

Jacques-Clément de Bombelles, écuyer, lieutenant au régiment d'Espagny ;

5°. Geneviève de Bombelles, femme de Pierre *du Bouchet*, gouverneur des ville et château de Montluel.

IX. Pierre de Bombelles, écuyer, seigneur de Lavau, capitaine commandant d'un bataillon du régiment de Champagne, et gentilhomme de la chambre du roi, n'était encore, en 1645, que maréchal-des-logis, lorsqu'au mois d'août, chargé d'escorter un convoi qui allait de Metz à Verdun, il fut assailli par deux partis ennemis, qu'il dispersa, après avoir tué de sa main le chef qui les commandait (1). Il épousa, vers 1640, Éléonore Pitoyset, dont il eut huit enfants : Pitoyset :

1°. François, dont l'article suit ;

2°. Charles de Bombelles, écuyer, major et inspecteur-général des troupes des galères du roi, qui organisa ce service, fort en vogue sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV ; nommé, en 1694, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; marié, le 5 janvier 1685, avec Diane-Renée *de Vimeur de Rochambeau*, fille de René de Vimeur, seigneur de Rochambeau, de Maine, de Malignas, de Villarceaux, etc., gentilhomme

(1) Voyez la Gazette de France, du 26 août 1645.

ordinaire de la chambre du roi, et de Gabrielle de Fleury de Culant, sa seconde femme. Il en eut :

A. Jacques-Charles-François de Bombelles, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui, dès l'an 1694, entra au service, en qualité de garde de l'étendard sur les galères. Il leva une compagnie détachée dans le régiment de Champagne, le 15 avril 1702, et fut incorporé, avec sa compagnie, dans le régiment de Hainaut, au mois d'avril 1704. Il passa au commandement de la compagnie de grenadiers de ce régiment, le 9 janvier 1731; en obtint la lieutenance-colonelle le 4 octobre 1737, et le brevet de brigadier le 1er mai 1745. Il fit les campagnes d'Italie de 1703 à 1705; se trouva aux siéges de Turin en 1706, de Lérida en 1707, de Tortose en 1708; servit à l'armée d'Espagne en 1709, et à celle de Flandre en 1710; combattit à l'attaque d'Arleux en 1711; aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain, en 1712; à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg, en 1734; à l'affaire de Clausen, en 1735; en Flandre, en 1742; à la bataille de Dettingen, en 1743; aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, et au camp de Courtray, en 1744; au siége de Tournay et à la bataille de Fontenoy, où il fut blessé, en 1745; au siége de Bruxelles, à celui de Mons et à la bataille de Raucoux, en 1746; à celle de Lawfeld et au siége de Berg-op-Zoom en 1747; enfin, au siége de Maëstricht en 1748. Il avait épousé Françoise *Jessé-Jamard*, dont il eut :

a. Gabriel Joachim, baron de Bombelles, né le 22 septembre 1739, lieutenant au régiment de Hainaut, en 1754; lieutenant-colonel commandant le bataillon de Royal-Vaisseaux en 1783; nommé lieutenant-général des armées, par S. M. Louis XVIII, le 21 février 1816;

b. Henriette-Françoise-Madelaine de Bombelles, mariée, le 13 juillet 1757, avec Pierre Charles Camille *de Féra de Saint-Phalle*, chevalier, seigneur de la haute maison de Saint-Loup, du fief du jardin de Courtons, mousquetaire du roi, en la seconde compagnie, fils de Charles-Antoine de Féra de Saint-Phalle, chevalier, seigneur des mêmes lieux et de Carouge, et de N..... le Bègue;

B. François-Gabriel de Bombelles, écuyer, capitaine au régiment de Piémont, infanterie, marié avec Jeanne-Catherine *de Zoller*, dont il eut :

a. Jean-Louis-Frédéric-Charles, vicomte de Bombelles, officier

au régiment de Piémont, marié 1° avec Marthe *Camp;* 2° avec Marie-Françoise *de Carvoisin.* Il n'eut qu'une fille du premier mariage;

b. Louis-Antoinette de Bombelles;

c. Charlotte-Bernarde de Bombelles;

C. Jean-Charles de Bombelles, écuyer, capitaine dans les troupes de la marine; reçu, en 1727, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem; commandant à l'île d'Oleron en 1749; marié avec Barbe Ursule *de Bonnille*, dont il eut:

Charles-Étienne, baron de Bombelles, capitaine de vaisseaux, mort au moment où il allait être promu au grade de chef d'escadre, que sa valeur et ses talents distingués lui avaient mérité;

D. Lucrèce-Charlotte de Bombelles, mariée à Riez, le 14 août 1713, avec Louis *de Fabre*, seigneur de Ponfrac et de Mazan, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'une des galères du roi, fils d'Elzéar de Fabre, seigneur de Ponfrac, et de Claire de Fabre de Vinay;

E. Renée de Bombelles, épouse d'Antoine *Hennet*, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel d'infanterie;

3°. Antoine de Bombelles, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi de Péquay, marié 1° avec Louise *Bonneau;* 2° avec Marie-Madelaine *Noyelle.* Il eut pour fils:

A. Antoine de Bombelles, écuyer, seigneur de Renaud (1), aide-major de la ville de Metz;

B. Louis-François de Bombelles, écuyer, seigneur de Breux (2), marié avec Catherine *de Clemery*, qui le rendit père de:

a. Florent-Louis, chevalier de Bombelles, né le 2 février 1732, lieutenant au régiment de Hainaut, capitaine, puis lieutenant-colonel du régiment de Dôle, chevalier de l'ordre royal et mili-

---

(1) *Renaud*, cense-fief, situé à trois lieues à l'Ouest de Pont-à-Mousson.

(2) *Breux*, paroisse de soixante-quatorze feux, située dans le Hurepoix, à deux lieues et demie de Dourdan.

taire de Saint-Louis, mort au château d'Ancy-le-Franc, près Tonnerre, le 24 octobre 1802;

b. Louis-Étienne-Joseph de Bombelles, écuyer, lieutenant au régiment de Hainaut, mort en 1773;

4°. Louis-Joseph de Bombelles, capitaine au régiment de Champagne et ingénieur du roi;

5°. Joseph de Bombelles, écuyer, capitaine au régiment de Champagne;

6°. Louise de Bombelles;

7°. Jeanne de Bombelles, mariée à Jean *Castaing*, écuyer, ingénieur en chef du Havre, chevalier de Saint-Louis;

8°. Jeanne-Thérèse de Bombelles.

BURIN : d'azur, à la bande d'argent, accostée de deux soucis d'or.

X. François DE BOMBELLES, chevalier, seigneur de Lavau, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Champagne, puis major de Philippeville et des ville et fort d'Huningue, épousa, par contrat du 22 avril 1673, Françoise BURIN DE RICQUEBOURG, fille de Rolin Burin, écuyer, seigneur châtelain d'Yerres et de la Grange du Milieu, seigneur de Brezons et de Brunoy, grand-audiencier de France, et de Louise Massieu. De ce mariage sont issus:

1°. Henri-François, dont l'article suit;

2°. Françoise de Bombelles, épouse de Joseph *Guillaume*, écuyer, seigneur de la Cour et de Saint-Beulien.

XI. Henri-François, comte DE BOMBELLES, chevalier, seigneur d'Orangis (1), de Lavau, etc., commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur du duc de Chartres, et gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans, naquit à Huningue, et fut baptisé le 27 février 1681. Il commença à servir, en qualité de garde de la marine, au département de Toulon, en 1696; et, durant cinq

---

(1) *Orangis*, paroisse de dix-sept feux, située dans le Hurepoix, à cinq quarts de lieue de Corbeil.

ans qu'il resta dans cette compagnie, composée de gentilshommes, il se trouva au siége de Barcelone; fit la campagne du Levant; alla à Constantinople; aborda, en 1699, sur les côtes d'Afrique, une galiote saltine, et fit partie des détachements qui allèrent tant à Cadix qu'à Naples, en 1700, pour le service de Philippe V. L'air de la mer altérant beaucoup sa santé, il quitta la marine en 1701, pour entrer lieutenant dans le régiment de Vendôme, infanterie, avec lequel il se trouva, le 14 octobre 1702, à la bataille de Fredlingen, où il reçut trois blessures. Après ce combat sanglant, le comte de Bombelles obtint, le 31 janvier 1703, une compagnie, devenue vacante par la mort d'un capitaine du même régiment. Dans la même année, le siége de Kehl, le forcement des lignes de Stolhoffen, le combat de Munderkingen, la première bataille d'Hochstedt et le siége d'Augsbourg, fournirent au comte de Bombelles de nouvelles occasions de se distinguer. En 1704, il fut avantageusement noté pour sa conduite à l'attaque des lignes de Schellemberg, ainsi qu'à la seconde bataille d'Hochstedt. En 1705, il se trouva aux combats de Sierck et de Vignamont; devint major du régiment de Boufflers, lors de sa création, le 3 février 1706; servit avec ce corps, qu'il avait formé, à l'armée de Flandre, en 1707, à la bataille d'Oudenarde, et au siége de Gand, où il avait conduit un détachement de dix-huit cents hommes, en 1708; se trouva à Malplaquet, en 1709; continua de servir en Flandre, en 1710, y fut chargé de la défense du poste de Courtières; et, après avoir reçu l'ordre de l'évacuer, fit, avec deux bataillons, l'arrière-garde de l'armée, et soutint le choc d'un corps considérable de cavalerie. Il devint lieutenant-colonel de son régiment le 20 janvier 1711; servit en Flandre, et fut détaché, avec six cents grenadiers, pour favoriser l'enlèvement d'un corps ennemi dans Douay : expédition qui fut effectuée sous le marquis de Gassion. Le comte de Bombelles fut aussi chargé, sur la fin de la campagne, d'établir et de soutenir la communication de Bouchain, assiégé du côté du marais de Paillemont. Le 24 octobre de la même année, il fut fait colonel de son régiment, et le commanda à l'enlèvement du fort d'Arleux, en 1712; à l'attaque des retranchements de Denain, et aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain, en 1713. Son régiment

ayant été réformé le 4 octobre 1714, il fut mis, le 18 décembre suivant, colonel réformé à la suite du régiment Royal. La France étant en paix, le comte de Bombelles fit, en 1717, en qualité de volontaire, la campagne de Hongrie, sous le prince Eugène, auquel il servit d'aide-de-camp; se trouva au siége de Belgrade, et se distingua à la bataille livrée sous les murs de cette place. Étant rentré en France, après la paix faite entre les Turcs et les Impériaux, il obtint le commandement de l'île d'Oleron le 1[er] septembre 1718, et fut, en outre, chargé de la défense des vallées d'Asp, Baretona, Daussen et Josbach. Il fut créé brigadier le 18 février 1719, et maréchal-de-camp le 1[er] août 1734. Il servit, en cette dernière qualité, à l'armée du Rhin, par lettres du 1[er] mai 1735; battit, avec trois cents dragons des compagnies franches, un corps de mille hommes du régiment de Caroly, postés dans le bois de Dudlick, et se trouva à l'affaire de Clausen. Nommé pour commander à Bitche et sur la frontière de la Lorraine allemande le 11 janvier 1740, il conserva ce commandement jusqu'à sa mort. Il fut promu au grade de lieutenant-général des armées le 2 mai 1744. Le roi lui conféra le titre héréditaire de *comte* par lettres-patentes du mois de mars 1753, qui furent registrées au parlement de Metz. Il obtint, le 22 août 1754, une place de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et mourut le 29 juillet 1760, âgé de quatre-vingts ans. Le comte de Bombelles avait des connaissances supérieures dans la tactique. Il a laissé, sur cette matière, des ouvrages qui ont obtenu l'approbation des militaires les plus expérimentés. Il avait épousé 1° Marie-Françoise-Suzanne DE SURIREY DE SAINT-REMY; 2° en 1740, Geneviève-Charlotte DE BADAINS. Ses enfants furent:

DE SURIREY d'azur à la fasce d'argent, chargée d'un tourteau de gueules, accompagnée en chef de deux quintefeuilles d'argent, et en pointe d'un cœur du même.

BADAINS:

Du premier lit :

1°. Joseph-Henri, comte de Bombelles, né en 1721. Il fut reçu de minorité, en 1725, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, dans lequel il fut admis à faire profession le 19 février 1758. Dès le 22 octobre 1734, il entra au service, en qualité de gentilhomme à drapeau, au régiment des Gardes-Françaises; y de-

vint enseigne le 7 mai 1739; enseigne à pique et sous-lieutenant les 25 février et 4 août 1743, sous-lieutenant de grenadiers le 5 juin 1754, lieutenant le 20 février 1746, et aide-major le 22 décembre 1754. Il obtint une commission de colonel d'infanterie le 8 mai 1757, et de capitaine aux Gardes-Françaises le 5 mai 1765. Le roi le nomma, en 1766, prévôt et maître des cérémonies de ses ordres de Notre-Dame du Mont-carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, dont il prêta serment entre les mains du comte de Saint-Florentin. Il fut créé brigadier le 18 juin 1768, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Il mourut le 9 mai 1783, étant chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et commandeur de l'ordre de Saint-Lazare. Il avait épousé Jeanne *le Goulon d'Hauconcourt*, dont il eut :

A. Geneviève-Charlotte-Françoise de Bombelles, épouse de N..... *Sacriste*, marquis de Tombebœuf;

B. Jeanne de Bombelles, femme de Nicolas-Jean-Baptiste-Gabriel, marquis *de Bausset*.

2°. Marc-Marie, dont l'article suit;

3°. Alexandre-Fortunat de Bombelles, né au mois d'octobre 1746, lieutenant-colonel au service de Russie;

4°. Charlotte-Louise-Auguste de Bombelles, religieuse à Bouquemont;

5°. Marc-Jeanne-Henriette-Victoire de Bombelles, mariée, le 15 janvier 1782, avec Louis-Sophie *le Tellier de Souvré*, marquis de Louvois, colonel du régiment Royal-Roussillon, cavalerie, lieutenant-général au gouvernement de Navarre et Béarn, et brigadier de cavalerie des armées du roi, fils de François-Louis le Tellier de Louvois, marquis de Souvré, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, et de Félicité de Sailly;

6°. Marc-Jeanne-Renée de Bombelles, mariée avec Jean *de Bourguet*, marquis de Travanet.

XII. Marc-Marie, marquis de Bombelles, seigneur des fiefs de Worik et d'Achenheim (1), en Alsace, naquit à Bitche, le 8 oc-

---

(1) *Achenheim*, paroisse de soixante-onze feux, située à une lieue de Strasbourg, était du nombre de celles qui composaient les terres de la noblesse immatriculée d'Alsace.

tobre 1744. Il entra, au mois de janvier 1757, dans les mousquetaires noirs de la garde du roi; en sortit le 12 septembre 1759, pour passer dans la cavalerie de ligne, et fit les trois dernières campagnes de la guerre de sept ans, tant dans le régiment Colonel-Général, cavalerie, que comme aide-de-camp du marquis de Béthune, colonel-général. On lui donna, dans le même temps, le commandement d'un détachement de volontaires, qui fit partie du corps commandé par le baron de Verteuil. La paix de 1763 ayant arrêté l'avancement militaire, et donné lieu à des dédoublements de régiments, l'amitié que plusieurs colonels professaient pour le marquis de Bombelles, les porta à lui offrir une compagnie dans leurs régiments respectifs. Il choisit de préférence la compagnie colonelle du régiment de Berchiny. En 1765, il fut employé comme conseiller d'ambassade en Hollande, et le fut ensuite, en la même qualité, dans les ambassades de France près des cours de Vienne et de Naples. On le nomma colonel de cavalerie à la suite en mars 1771, et ministre du roi près la diète de l'empire en 1775. Le 27 mars de cette dernière année, il fut reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem (1), et prêta serment, en cette qualité, entre les mains de S. A. R. MONSIEUR (aujourd'hui S. M. Louis XVIII), grand-maître de ces ordres. En 1779, le marquis de Bombelles fut pourvu d'une commanderie dans les mêmes ordres, sous le titre de la Porte-du-Pin; fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1782, et fut nommé brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784. Le 27 février suivant, il obtint un brevet du roi, qui rendit héréditaire dans sa famille une pension sur l'état des garnisons de Bourgogne, qui avait été continuée de père en fils, depuis Henri IV, aux descendants de Jacques de Bombelles, gouverneur du château royal de Chambord, auquel ce souverain l'avait primitivement accordée. Dans la même année, le marquis

(1) A cette époque, le réglement qui obligeait le récipiendaire à prouver huit degrés de noblesse paternelle (sans traces d'anoblissement), était en pleine vigueur depuis plusieurs années.

de Bombelles fut chargé de diverses missions en Angleterre, en Écosse, en Irlande et en Allemagne. Le 27 juin 1785 il fut nommé ambassadeur en Portugal; et, pendant son séjour à Lisbonne, il fut créé maréchal-de-camp le 9 mars 1788. En mars 1789 S. M. Louis XVI le nomma à l'ambassade de Venise, puis, en juillet suivant, à celle de Constantinople; mais trois jours après cette dernière nomination, faite dans une conjoncture très-critique pour le roi, le marquis de Bombelles supplia sa Majesté de regarder cette disposition comme non avenue. Le 4 août il partit de Versailles pour se rendre à Venise, où il remit ses lettres de créance au sénat le 1er octobre suivant. En décembre 1790, étant toujours à Venise, il y déposa, de son plein gré, le caractère d'ambassadeur, pour ne pas prêter le serment exigé par l'assemblée nationale; et le roi, loin de regarder la conduite du marquis de Bombelles comme une désobéissance à ses ordres, ne lui fit parvenir le rappel demandé qu'au mois de mars 1791. Lorsque le marquis de Bombelles eut cessé ses fonctions publiques, sa Majesté le chargea de traiter secrétement des intérêts de sa personne royale et de ceux de sa couronne, tant en 1791 avec l'empereur d'Autriche Léopold, qu'en 1792 avec l'impératrice de Russie, le régent de Suède et la cour de Danemark. Comme le marquis de Bombelles revenait de ces trois cours du Nord, il apprit à Dorsten, en Westphalie, la catastrophe du 10 août, et l'emprisonnement, au Temple, de la famille royale. Il se rendit alors à Bruxelles, puis en Champagne, où le roi de Prusse le traita sur le pied d'ambassadeur de S. M. Louis XVI. Après la bataille de Valmy, le 19 septembre 1792, il se retira sur les bords du lac de Constance. Depuis le mois d'avril 1791 le marquis de Bombelles vivait des bienfaits de la reine de Naples, qui s'était empressée de venir au secours d'une famille qui avait préféré l'indigence à l'oubli de ses devoirs (1). Cette générosité lui fit une loi de soumettre ses dé-

(1) La lettre autographe que la reine Charlotte écrivit à cette occasion, était adressée *aux enfants de l'estimable marquis de Bombelles.*

marches aux volontés de Sa Majesté Sicilienne; et, en conséquence, il se retira en Suisse, d'où il sollicita, à plusieurs reprises, la permission de rendre des services militaires; mais on disposa différemment de son zèle, et, à partir de 1794, il eut ordre de faire parvenir dans des dépêches tout ce qui pouvait intéresser la curiosité de la cour de Naples. Il passa ensuite à Ratisbonne, et quitta cette ville lors de l'envahissement de la Bavière par les armées françaises en 1797. En 1800 le marquis de Bombelles rejoignit l'armée de Condé, où il servit jusqu'au licenciement définitif, en qualité d'officier-général. Dès le 18 janvier 1778 il avait épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, Angélique-Charlotte, née baronne DE MACKAU (nommée au mois de février de la même année dame pour accompagner madame Élisabeth, sœur de S. M. Louis XVI), fille de feu Louis-Éléonor, baron de Mackau, ministre du roi à la diète de l'empire, et de Marie-Angélique de Ficte de Soucy. Le marquis de Bombelles, devenu veuf en 1800, prit, en 1803, l'habit ecclésiastique, à Brunn, en Moravie, et fut nommé, bientôt après, chanoine de Breslaw, en Silésie, et prélat d'Ober-Glogau. Il ne quitta son église que pour revenir en France en 1814. En 1816 il obtint la place de premier aumônier de S. A. R. madame la duchesse de Berry. Il a été sacré évêque d'Amiens le 3 octobre 1819, et est mort à Paris le 5 mars 1822. Il avait eu de son mariage:

DE MACKAU: écartelé, aux 1 et 4 d'or, au cheval de sable; aux 2 et 3 de gueules, à la couronne antique d'or.

1°. Louis-Philippe, qui suit;

2°. Charles-René, rapporté après son aîné;

3°. François-Bitche, comte de Bombelles, capitaine au service de l'empereur d'Autriche, mort en 1805;

4°. Henri-François, comte de Bombelles, né à Versailles le 26 juin 1789, chambellan impérial, chevalier de l'ordre de Malte et de l'Épée de Suède, chargé d'affaires de S. M. l'empereur d'Autriche près la cour de Russie;

5°. Victor-Louis de Bombelles, mort en Silésie en 1815, âgé de dix-neuf ans, nommé chanoine de la cathédrale de Breslaw:

6°. Caroline-Marie-Antoinette de Bombelles, née le 1er mars 1794, mariée, le 5 juillet 1819, à François *de Biaudos*, vicomte de Castéja, chef d'escadron au régiment des cuirassiers d'Orléans, fils de Stanislas-Catherine de Biaudos, comte de Castéja, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie-Françoise-Élisabeth des Friches-Doria. La vicomtesse de Castéja a été nommé le 1er novembre 1820, dame pour accompagner son Altesse royale madame la duchesse de Berry.

XIII. Louis-Philippe, comte DE BOMBELLES, né à Ratisbonne le 1er juillet 1780, reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle du roi, à Versailles, le 21 août 1783, et eut pour parrain MONSIEUR (aujourd'hui Louis XVIII), et pour marraine madame Élisabeth; lesquels prince et princesse assistèrent en personne à cette cérémonie, faite par l'évêque de Séez, premier aumônier de MONSIEUR. Le comte de Bombelles suivit son père à Lisbonne, à Vienne et en Suisse. En 1794 il obtint la faveur d'être attaché aux gardes-du-corps de la reine de Naples. Cette princesse le nomma lieutenant en second au régiment du Roi, cavalerie, en 1798. Depuis, il fut successivement chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, grand'croix de l'ordre de Dannebrog, chevalier de la deuxième classe de l'ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse, chevalier de l'Étoile-Polaire de Suède, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche à Copenhague, à Dresde, et de nos jours à Florence, près la cour de Toscane. Le comte de Bombelles a épousé, en 1816, Ida BRUN, fille de M. Brun, conseiller d'état du roi de Danemark, et de N.... Munter.

DE BRUN:

XIV. Charles-René, comte DE BOMBELLES, né à Versailles le 6 novembre 1785, chambellan impérial, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, et de celui de Maximilien-Joseph de Bavière, lieutenant-colonel au service de S. M. l'empereur d'Autriche, a épousé, le 4 novembre 1816, Caroline DE POULHARIEZ, chanoinesse honoraire du chapitre de Sainte-Anne, en Bavière, morte le 18 décembre 1819, fille de Jean-Baptiste de Poulhariez de Foucaud, marquis de Cavanac, seigneur de

DE POULHARIEZ: d'or, à l'arbre terrassé de sinople, sénestré d'un coq hardi de gueules, lequel est surmonté d'une étoile d'azur.

Saint-André, etc., et de Louise de la Braze. De ce mariage sont issus :

1°. Louis-Marc de Bombelles, né à Vienne, en Autriche, le 5 août 1817 ;

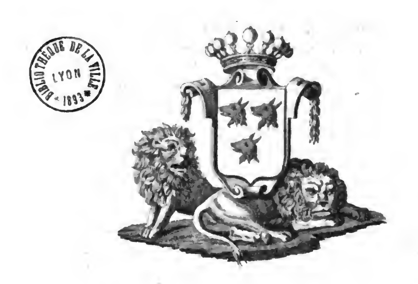
2°. Henriette-Joséphine de Bombelles, née à Vienne, le 14 mai 1819, morte le 10 août suivant ;

3°. Marie-Aimée de Bombelles, sœur jumelle de la précédente.



BRILLET,

BARONS DE CANDÉ, SEIGNEURS DE MONTHORIN, DE LAUBINIÈRE, DE LA FERTÉ, DE LOIRÉ, DE VILLEMORGE, DU MESNIL, etc., *en Bretagne* et *en Anjou.*



ARMES : *D'argent, à trois têtes de loup arrachées de gueules.* L'écu posé sur un cartouche, et timbré d'une couronne de comte. Supports : deux lions adossés, le premier, à dextre assis, le second en barroque.

La maison DE BRILLET, dont le nom est aussi orthographié BREILLET, dans les anciens actes, est originaire de Bretagne, où, dès le milieu du quatorzième siècle, on la voit figurer dans les montres et revues parmi la noblesse d'épée, remplir presqu'immédiatement les dignités les plus éminentes du sacerdoce, et contracter des alliances directes avec les maisons les plus considérables de cette province. Ses possessions ont étendu ses rameaux d'abord dans le Maine, vers le commencement du quinzième siècle, puis en Anjou, où elle a formé deux branches principales qui ont été maintenues dans leur ancienne extraction par divers jugements des intendants de cette province, et arrêts de cours souveraines et du conseil d'état du roi. C'est d'après ces diverses productions et les preuves pour les honneurs de la cour, faites, en 1789, au cabinet des ordres du Roi, par le chef de la branche aînée de cette maison, qu'a été établie la généalogie qui va suivre.

LE HEUDRE.

I. Drouet BRILLET, seigneur du domaine noble de Rolland (1), est nommé dans un contrat du lundi après la circoncision de N. S. 1376, passé sous le sceau de la cour de Vitré, devant Pierre Broessin, par lequel Guillaume Guyomar vendit le droit et les revenus des bans et des batailles de la ville et châtellenie de Vitré, qu'il déclara avoir eus de Drouet Brillet et de Guillemette LE HEUDRE, sa femme, en retour d'héritages qu'il leur avait cédés. Ce contrat fut suivi, le vendredi après la Saint-Valentin 1377, de l'acte de passement des bans et ventes. Drouet Brillet, au nom et comme procureur fondé de l'épouse de Simon d'Espinay, obtint, le samedi avant la Pentecôte 1385, une sentence de la cour de la Ferté et de la Marche, contre Jean de la Barrière, prêtre, qui fut jugé défaillant aux plaids tenus à Vitré, le lundi après la Trinité; souscrivit et scella de son sceau une donation faite au profit de Simon d'Espinay, le mardi avant la Saint-Luc 1387; reçut, conjointement avec plusieurs autres nobles, une procuration le lundi après la conception de Notre-Dame 1392, et un aveu conjointement avec sa femme le dernier mai 1408. Il ne vivait plus le 23 juin 1446. Ses enfants furent:

1°. Perrot, *aliàs* Pierre, dont l'article suit;

2°. Guillaume Brillet, né à Vitré, d'abord chanoine de la cathédrale de Saint-Pierre de Rennes, nommé, le 24 juin 1424, à l'évêché de Saint-Brieuc, et passé de ce siége épiscopal à celui de Rennes le 26 septembre 1427. Dix-huit jours avant cette translation (le 8 septembre), il avait ratifié, en qualité d'évêque de Saint-Brieuc, avec les autres prélats et barons de Bretagne, le traité de Troyes, conclu entre le duc Jean, le roi d'Angleterre et le duc de Bedfort, régent de France. L'histoire ecclésiastique de Bretagne rapporte qu'il fut envoyé à Rome pour y faire valoir les intérêts de son souverain devant le pape, dont le duc de Bretagne et le roi de France avaient accepté l'arbitrage, pour accorder les différends qui existaient entre eux; la même histoire ajoute qu'il prêta 1000 écus

---

(1) Il était peut-être frère, ou du moins très-proche parent, de Jean Brillet, écuyer, qui servait dans les guerres de son temps, en la compagnie (de 28 chevaliers et 180 écuyers) de messire Bertrand du Guesclin, duc de Molines, connétable de France, laquelle fut passée en revue à Pontorson le 1er mai 1371. (*Memoire pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, par D. Morice, t. I, colonne 1650.)

d'or au duc de Bretagne pour la dispense du mariage de M. de Laval avec Isabeau de Montfort, sœur du duc, prêt qui paraît n'avoir été que de 800 écus d'or, ainsi que le porte le codicille de ce duc, du 17 juillet 1450, dans lequel ce prince parle du testament de feu messire Guillaume Brillet, jadis évêque de Rennes, ce qui justifie l'assertion de Dupaz, qui rapporte la mort de ce prélat au 3 février 1447, et réfute d'Argentré et Aimard Hannequin, qui la plaçaient par erreur à l'an 1470. Guillaume Brillet était retourné à Rome vers la dernière année de sa vie, et s'y était démis de l'évêché de Rennes entre les mains du pape Nicolas V, qui, à sa recommandation, en pourvut Robert de la Rivière, son neveu, et nomma ledit Guillaume archevêque de Césarée. Il ne tarda pas à revenir à Rennes, où, dans le courant du mois de janvier 1447, il fit un testament qui ne fut définitivement arrêté que le 1er février suivant (*v. s.*), c'est-à-dire deux jours avant sa mort. Il fut inhumé, suivant ses dernières volontés, en une chapelle qu'il avait fait construire dans son église cathédrale. On y voyait encore, en 1753, avant la démolition de cette église, son tombeau, sur lequel était sculpté l'écusson de ses armes, d'argent à trois têtes de loup arrachées de gueules, telles que les portait Drouet Brillet, son père, en 1387, et comme les portent encore aujourd'hui ses descendants (1);

3°. Jean Brillet, nommé le deuxième parmi les chevaliers et écuyers du diocèse de Rennes, qui, l'an 1437, prêtèrent serment de fidélité au duc de Bretagne (2). Il ne vivait plus en 1446, époque à laquelle sa succession était tenue par Geoffroy Brillet, son neveu, seigneur de Monthorin;

4°. Geoffroi Brillet, Ier écolâtre et chanoine de la cathédrale de Rennes, décédé avant l'an 1446;

5°. Perrine Brillet, mariée, avant l'an 1446, avec Jean *Houllier*, fils de Guillaume Houllier, seigneur de Deliene. Geoffroi Brillet, son neveu, lui donna ce qui lui revenait dans les successions de Drouet Brillet et

---

(1) Voyez, sur Guillaume Brillet, l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, par Dom. Taillandier, t. II, pag. 8 et 71; les *Mémoires pour servir à l'histoire de Bretagne*, par D. Morice, t. II, col. 1201; et le Catalogue des évêques des neuf évêchés de Bretagne, par frère Albert le Grand, religieux de l'ordre des frères prédicateurs du couvent de Rennes, dans son livre intitulé: *la Vie, gestes, mort et miracles des saincts de la Bretagne armorique*, imprimé à Nantes en 1637. Cet auteur fait mention des armoiries de Guillaume Brillet, qu'il désigne *d'argent, à trois têtes de loup, arrachées de gueules.*

(2) *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, tom. II, col. 1302.

Guillemette le Heudre, ses père et mère, dans celles de Jean et Geoffroi Brillet, ses frères, et dans celle à échoir de Guillaume Brillet, évêque de Rennes ;

6°. Coline Brillet, qui fut mariée avec Guillaume *Privé*, dont elle eut trois filles, Jeanne, Valence et Guillemette Privé ;

7°. Jamette Brillet, seconde femme de Jean *de la Rivière*, chevalier, seigneur de la Rivière, de Lancé, de la Chauvelière et du Haut-Bois, qui fut chancelier de Bretagne, après avoir été pourvu de la charge de conseiller et chambellan du duc, et ne paraît avoir eu de ce mariage qu'un fils, nommé Robert de la Rivière, lequel fut évêque de Rennes en 1447, après Guillaume Brillet, son oncle maternel, et mourut vers l'an 1449. Jamette Brillet décéda le 28 avril 1459, et son mari le dernier février 1461. Ils furent inhumés dans la chapelle que Guillaume Brillet avait érigée en l'église de Saint-Pierre de Rennes (1) ;

8°. Jeanne Brillet, femme de messire Geoffroi *Ferron*, seigneur des Ouches, frère de Guillaume Ferron, évêque de Léon ;

9°. Autre Jeanne Brillet, veuve, en 1462, de Jean *Paynel*, seigneur de Vaufleury, laquelle ratifia, le 25 septembre 1467, le traité fait en son nom par Gilles de la Rivière (fils du premier lit de Jean), seigneur de la Chauvelière, et archidiacre de Rennes, au sujet de la succession mobiliaire et des acquêts de Jamette Brillet ;

10°. Catherine Brillet, femme de Jean *Doré*, et mère de Perrine Doré, laquelle épousa, en 1439, Étienne *le Bouteiller*, seigneur de Ville-Auren.

II. Perrot, *aliàs* Pierre Brillet, écuyer, rendit hommage, le 10 février 1411, à monseigneur de la Cour de Fougères, dont il déclara être *homme de foi*, pour les choses qu'il tenait de lui noblement, prochainement et à foi ; et fut présent et consentit au contrat de mariage de Geoffroi Brillet, son fils, du lundi après la Quasimodo 1445. Il est rappelé comme défunt, le 3 février 1446, dans un acte d'assentiment à la donation faite par Guillaume Brillet, évêque de Rennes, son frère, en faveur de Geoffroi, leur fils et neveu. Perrot avait épousé Isabeau d'Orenge, dame de Laubinière, en la paroisse d'Arqueney, diocèse du

D'Orenge : palé d'argent et de gueules ; à la bordure de sable, chargée de huit besants d'or.

(1) On y voyait encore, en 1753, leur épitaphe gravée sur une lame de cuivre, et rapportée par Dupaz, en son *Histoire Généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, in-fol. 1619, p. 664.

Mans, de laquelle on ne lui connaît d'autre enfant que Geoffroi Brillet, qui suit.

III. Geoffroi Brillet, chevalier, seigneur de Monthorin, du Plesseix et de Laubinière, transigea, le 23 juin 1446, avec Jean Houllier, fils de Guillaume Houllier, seigneur de Delicne, et Perrine Brillet, femme dudit Jean, qui lui cédèrent les droits qu'ils pouvaient prétendre en la succession de Drouet Brillet et Guillemette le Heudre, et en celles de feu Jean et Geoffroi Brillet, frères de ladite Perrine. Phelippot Boulle et Guillemette Privé, l'une des trois filles de Coline Brillet, approuvèrent et ratifièrent, par l'acte de leurs conventions matrimoniales, du 3 février de la même année 1446 (*v. st.*), les donations qu'avait faites messire Guillaume Brillet, évêque de Rennes, à Geoffroi Brillet, son neveu, des terres et seigneuries de Monthorin, du Plesseix et autres lieux par lui acquis en la baronnie de Fougères. Geoffroi passa une autre transaction, le 7 juillet 1447, avec Jeanne Privé, sa cousine germaine, au sujet des prétentions de celle-ci sur les héritages, richesses et biens mobiliers des successions de Drouet Brillet et de sa femme Jeanne le Heudre, de Jean et Geoffroi Brillet, et sur celle future de Guillaume Privé, son père. Cet acte constate que Pierre Brillet, père de Geoffroi, était frère aîné de Guillaume, évêque de Rennes. Geoffroi Brillet fut institué, le 3 janvier de la même année 1447 (*v. st.*), l'un des exécuteurs du testament du même Guillaume Brillet, archevêque de Césarée, son oncle. On le voit mentionné au rang des nobles dans les réformations de 1448, 1450 et 1483. Il ne vivait plus le 19 septembre 1486. Il avait épousé 1° Blanche de Champagné; 2°, par contrat passé en la cour de Vitré, le lundi après la Quasimodo 1445, dans lequel il est qualifié neveu et héritier présomptif de révérend père en Dieu, messire Guillaume Brillet, par la grâce de Dieu, évêque de Rennes, et du consentement de Pierre Brillet, son père, Guillemette de Montbourcher, cinquième fille de Bertrand, seigneur de Montbourcher, de la Roche et du Pinel, alors et depuis long-temps détenu prisonnier par les Anglais, et de Jeanne d'Orenge, stipulante audit contrat, auquel assista, du côté de la future, très-puissante et redoutée dame la

De Champagné : d'hermine, au chef de gueules.

De Montbourcher : d'azur, à 3 marmites de gueules.

comtesse de Laval, dame de Vitré, de Gaure et de Tinteniac, sa parente, et messire Raoul du Bouchet, chevalier. Guillemette de Montbourcher et Geoffroi Brillet se firent donation mutuelle de tous leurs biens, le dernier septembre 1484. Geoffroi eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Guillaume Brillet, écuyer, seigneur de Monthorin, lequel transigea, comme fils aîné, principal et noble, le 26 novembre 1496, avec Guillemette de Montbourcher, sur le partage des biens de Geoffroi, son père, en qualité de son héritier et de feu dame Blanche de Champagné, sa première femme. Par cet acte, Guillemette de Montbourcher, en vertu de la donation mutuelle du dernier septembre 1484, eut pour ses droits et ceux de ses enfants, les lieux et domaines de Rolland, de Montchonon-Brillet, de la Rouxelière, et l'hébergement sis en la ville de Vitré, et généralement tout ce qui appartenait audit défunt Geoffroi Brillet en la baronnie et terroir de Vitré, le lieu et domaine de la Roullaye, en la paroisse de Louvigné, baronnie de Fougères, tout le droit qu'il avait en la seigneurie de Laubinière, au comté du Maine, et au lieu et domaine de la Galienage, situé en la paroisse de Vitré, avec le droit de patronage par héritage de la chapellenie qu'avait fondée feu Guillaume Brillet, évêque de Rennes, en l'église de Saint-Pierre de cette ville, et de la présentation du bénéfice diaconal fondé en l'église collégiale de la Madelaine de Vitré; et enfin la moitié de la dette de haut et puissant comte de Laval envers ledit défunt Geoffroi Brillet, chevalier. Guillaume Brillet eut en partage les terres, seigneuries et fiefs du Plesseix, de Monthorin, de la Bretaye, de la Vallée, de la Hardouinaye, etc. ; terres qui passèrent à ses enfants, savoir :

A. Bertrand Brillet, mentionné dans la réformation de 1513. Il paraît être mort sans postérité ;

B. Marguerite Brillet, mariée, avant 1513, avec Robert *Hinguant*, sieur de la Tremblaye ;

C. Jacquette Brillet, femme de Brieuc *de la Feillée*, seigneur de la Ville-Gicquel ;

D. Guyonne Brillet, alliée, avant 1513, avec Pierre *de Cornillé*, seigneur de la Hardouinaye ;

Du second lit :

2°. Jean Ier, dont l'article suit ;

3°. Michelle le Brillet, qui devint dame de Monthorin, par le partage que fit avec elle, le dernier octobre 1507, Jean Brillet, son frère, de la succession de Guillemette de Montbourcher, leur mère, à laquelle Guillaume Brillet paraît avoir cédé cette terre, postérieurement à l'acte du 26 novembre 1496. Michelle épousa 1°, avant 1507, François *Marchant*, écuyer, seigneur de la Greslaye; 2°, avant le 9 juin 1526, Gilles *de Peyron*, écuyer, seigneur, à cause d'elle, de Monthorin;

4°. Catherine Brillet, femme de Guillaume *du Châtelier*.

Dans le même temps vivait :

Guillaume Brillet, seigneur de la Bouxaye, né vers l'an 1452, mentionné dans la réformation de 1482, comme étant alors âgé de trente ans.

IV. Jean Brillet, Ier du nom, écuyer, seigneur de Laubinière et de Rolland, fils aîné et héritier principal et noble de Guillemette de Montbourcher, transigea en cette qualité, le 31 octobre 1507, avec Michelle Brillet, sa sœur germaine, sur les prétentions respectives en la succession de messire Geoffroi Brillet et de dame Guillemette de Montbourcher, leurs père et mère; fit une vente, le 2 octobre 1511, et donna une quittance, le 27 mars de la même année; présenta, le 18 juin 1520, la personne de Jean Bonagle, à l'évêque de Rennes, pour être pourvu de la chapellenie de Notre-Dame de la Seiche, fondée en l'église cathédrale de Rennes, par messire Guillaume Brillet, évêque de ladite ville, son grand oncle. Il avait épousé Françoise de Bec-de-Lièvre, fille de Pierre de Bec-de-Lièvre, IIe du nom, écuyer, seigneur du Bois-Basset et du Haut-Bois, et de Robine de la Tremblaye, sa première femme. Ces deux époux sont rappelés dans des lettres royaux obtenues en la chancellerie de Rennes, le 9 juin 1526, par Richard Paynel, écuyer, seigneur de Vaufleury, tuteur de Guyon Brillet, écuyer, seigneur de Laubinière, leur fils unique, qui suit.

De Bec-de-Lièvre : de sable, à deux croix de calvaire, tréflées et fichées d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille du même.

V. Guyon Brillet, écuyer, seigneur de Laubinière, obtint, le 21 mai 1533, des lettres royaux de la chancellerie de Rennes, qui renvoyèrent au présidial de Rennes les contestations que lui et Gilles de Peyron, son oncle, avaient avec Gui, comte de Laval; présenta, le 9 août 1540, à l'évêque de Rennes, pour la cha-

pellenie de Notre-Dame de la Seiche, fondée en l'église cathédrale de Rennes, par messire Guillaume Brillet, évêque de cette ville; fit une vente, le 15 mai 1542; passa une transaction, conjointement avec Anne PAYNEL, sa femme, le 23 juin 1563, avec Georges de la Hunaudaye, écuyer, époux de demoiselle Richarde Brillet, leur fille aînée; passa une nouvelle transaction, le 18 mars 1567, avec nobles gens Guillaume et Gilbert Garrel, sieurs de Lergey et de Beauvais, pour la succession de demoiselle Jacqueline de Beaujoyeux, dont Guyon Brillet était héritier du côté maternel. Ce dernier ne vivait plus le 28 juillet 1572. Ses enfants furent :

PAYNEL : d'or, à 2 fasces d'azur, accompagnées de neuf merlettes de gueules en orle; au franc canton d'hermine.

1°. François, dont l'article suit;

2°. Claude Brillet, morte après 1579;

3°. Richarde Brillet, femme de Georges *de Hunaudaye*, écuyer, sieur de Noyal et de la Royaulté, qui, moyennant 600 livres tournois, se désista, le 23 juin 1563, de tous les droits que sa femme pouvait avoir sur les successions de ses père et mère;

4°. Gillette Brillet, femme de N..... *de Saint-Germain*, écuyer, morte vers l'an 1573.

VI. François BRILLET, écuyer, seigneur de Laubinière, fils aîné, héritier principal et noble, fut procureur et stipula pour Guyon Brillet, écuyer, son père, dans une sentence de compromis, rendue le 21 février 1567; fit deux acquisitions : la première, le 11 septembre 1576, par acte en forme de liquidation et transport, de Georges de Hunaudaye, écuyer, et demoiselle Richarde Brillet, son beau-frère et sa sœur, de tous les droits qu'ils avaient en la succession de Gillette Brillet, leur sœur germaine et belle-sœur; et la seconde, le 9 mai 1579, par acte en forme de liquidation et partage, de demoiselle Claude Brillet, sa sœur, de tous les droits qu'elle avait ès-successions, tant de ladite Gillette, leur sœur, que de Guyon Brillet et Anne Paynel, leurs père et mère communs. Il avait épousé, par contrat du 28 juillet 1572, Marguerite DE HOUSSEMAGNE, fille de Pierre de Houssemagne, écuyer, sieur dudit lieu, et de Marguerite le Roulx. Elle était veuve de lui, en 1602, et mère de :

DE HOUSSEMAGNE : d'or, à 3 fasces d'azur, surmontées de dix losanges de gueules, 5 et 5.

1°. François Brillet, écuyer, seigneur de Laubinière, lequel fit, le 9 mars 1602, un accord, en forme de partage, avec Timothée Brillet, son frère, pour raison de la succession de feu François Brillet, leur père. Françoise épousa N..... *de la Juvaudière*, et mourut sans postérité;

2°. Timothée Ier, qui continue la descendance, et dont l'article suit.

VII. Timothée Brillet, Ier du nom, écuyer, sieur des Hayes, partagea avec François, son frère aîné, le 9 mars 1602, et s'allia, le 10 avril 1617, avec Catherine Pihu, fille de noble homme Guillaume Pihu, et de Françoise Moreau. Il ne vivait plus le 18 février 1667. Leurs enfants furent: Pihu :

1°. Timothée II, qui continue la lignée;

2°. Charles Brillet, écuyer, sieur de la Ferté et de Loiré, gendarme de la compagnie de M. le dauphin, marié avec Marie *de Scépeaux*, fille de François de Scépeaux, seigneur du Bois-Guinot, et de Jacqueline du Bouchet. Il en eut une fille unique:

Marie-Charlotte Brillet, mariée avec Gilles-François, seigneur *de la Grandière;*

3°. Claude Brillet, écuyer, sieur de la Rivière, marié, par contrat passé à Angers le 5 juin 1680, avec Renée *du Mortier*, qui fut maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. de Chauvelin de Beauséjour, intendant en la généralité de Tours, du 24 avril 1716, et eut un fils et une fille:

A. N..... Brillet, écuyer, sieur de Maubuisson, mort lieutenant au régiment de Navarre, infanterie;

B. Marie-Anne Brillet, femme de Jacques-Urbain *Turpin de Crissé*, seigneur d'Angrie;

4°. René Brillet, écuyer, sieur de Launay, mort avant le 2 juin 1691, clerc tonsuré, sans avoir eu d'enfants du mariage qu'il avait contracté avec Renée *Bignon;*

5°. Jean Brillet, auteur de la branche des *seigneurs de Villemorge*, rapportée ci-après;

6°. François Brillet, sieur du Mesnil, prêtre, vivant en 1691.

VIII. Timothée Brillet, IIe du nom, écuyer, sieur de la Grée et de la Suzonnière, gendarme de la garde, puis écuyer de Fran-

çois de Vendôme, duc de Beaufort, fut déclaré noble et extrait de noble race et lignée, avec ses frères, par arrêt rendu en la cour des aides le 18 février 1664; partagea, avec les mêmes, la succession paternelle, en qualité d'héritier principal et noble, le 27 septembre de la même année; obtint, avec Claude et Jean Brillet, ses frères, le 16 septembre 1670, un arrêt du conseil d'état du roi, qui leur donna main-levée d'une saisie faite sur eux, en vertu d'une amende prononcée par arrêt rendu par défaut en la cour des aides de Paris, le 24 septembre 1667, et fut maintenu dans son ancienne extraction, avec Charles, Claude, Jean, René et François Brillet, ses frères, par arrêt du conseil d'état du roi du 6 septembre 1672. Il avait épousé, le 10 mai 1665, Marguerite Guilloteau, laquelle, en qualité de mère et ayant la garde noble de Guillaume et Clovis-Geoffroi, ses enfants, fit, le 2 juin 1691, un accord, en forme de partage des biens de la succession noble de René Brillet, écuyer, sieur de Launay, avec Renée du Mortier, veuve de Claude Brillet, écuyer, sieur de la Rivière, en qualité de mère et ayant la garde noble de leurs enfants, Jean Brillet, écuyer, sieur de la Villate, Marie de Scépeaux, veuve de Charles Brillet, écuyer, seigneur de Loiré, en la même qualité, et François Brillet, sieur du Mesnil, prêtre. Marguerite Guilloteau eut pour enfants :

Guilloteau :

1°. Guillaume Brillet, écuyer, seigneur de Loiré, baptisé à Château-Gontier le 1er mars 1672, lieutenant au régiment d'Orléans, infanterie, puis marié, par contrat du 7 décembre 1705, avec Marie-Angélique-Geneviève *de Scépeaux*, fille de Gabriel de Scépeaux, chevalier, seigneur du Chalonge, et de dame Anne-Madelaine-Geneviève Sevin. Guillaume Brillet fut maintenu dans sa noblesse le 24 avril 1716, et mourut sans postérité;

2°. Clovis-Geoffroi, qui continue la descendance.

IX. Clovis-Geoffroi Brillet, chevalier, seigneur de la Suzonnière, de la Ferté et de Loiré, baptisé à Château-Gontier le 7 novembre 1680, servit en qualité de cornette au régiment d'Asfeld, cavalerie. Le 26 novembre 1705, il partagea, avec Guillaume Brillet, écuyer, seigneur de Loiré, son frère aîné, les biens des successions de leurs père et mère, et fut maintenu dans sa noblesse,

avec Guillaume Brillet, écuyer, son frère, Anne Brillet, écuyer, seigneur de Villemorge, et Renée du Mortier, veuve de Claude Brillet, sieur de la Rivière, son oncle, par ordonnance de M. Chauvelin de Beauséjour, intendant en la généralité de Tours, du 24 avril 1716. Il avait épousé, par contrat du 26 février 1707, Rénée *aliàs* Anne BERAULT DE LA ROYRIE, fille de Pierre Berault, seigneur de la Royrie, conseiller du roi, juge-magistrat en la sénéchaussée d'Anjou et siége présidial de la ville de Château-Gontier, et d'Anne Nouet. Leurs enfants furent : BERAULT :

1°. Pierre-Clovis, qui suit;

2°. Renée Brillet, dame de la Suzonnière, mariée avec René *de Juigné*, chevalier, seigneur du Paray et de Beauchêne;

3°. Madelaine Brillet, religieuse au couvent du tiers ordre de Saint-François, de la ville de Sablé, en 1733.

X. Pierre-Clovis BRILLET, chevalier, seigneur de Loiré, de la Motte-Cesbron, de la Peroussaye, de la Gaudonnière, etc., mousquetaire du roi, en la première compagnie, puis lieutenant d'infanterie dans le régiment de la Gervaisais, partagea, le 26 janvier 1731, avec Renée et Madelaine Brillet, ses sœurs, les biens immeubles de la succession de Renée Berault, leur mère; partagea, le 22 octobre 1738, avec messire René de Juigné, chevalier, seigneur du Parvy, mari de dame Renée Brillet, sa sœur, les biens provenants des successions de messire Clovis-Geoffroi Brillet, son père, de dame Renée Berault, sa mère, et de dame Madelaine Brillet, sa sœur, religieuse à Sablé; et vivait encore, le 8 juin 1770, avec Marie-Anne-Charlotte DE MONTPLACÉ, qu'il avait épousée par contrat du 17 septembre 1736, fille de François de Montplacé, chevalier, seigneur de la Platerie et autres lieux, et de Marie-Claude de Sorhoette de Pommerieux. Il en eut :

DE MONTPLACÉ : d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre fleurs de lys du même.

1°. Charles-Clovis, dont l'article suit;

2°. Marie-Anne Brillet, née le 10 novembre 1739.

XI. Charles-Clovis BRILLET, chevalier, baron de Candé, seigneur

de Loiré, de la Motte-Cesbron, de la Peroussaye, de Chauvaux et autres lieux, né le 4 avril 1744, fut successivement cornette dans le régiment de Penthièvre, cavalerie, par brevet du roi du 27 juillet 1758; sous-lieutenant dans le même régiment par brevet du 25 mars 1765; puis capitaine par commission du 12 novembre 1770; fut maintenu dans la qualité de noble d'ancienne extraction et dans celle de chevalier par arrêt du parlement de Bretagne du 9 mai 1774. Il fit, en 1789, au cabinet du Saint-Esprit, les preuves pour monter dans les carrosses du roi, dont le certificat lui fut délivré par Chérin fils, généalogiste des ordres de S. M., le 15 mars 1790. Il avait épousé, par contrat du 8 juin 1770, Louise-Françoise-Adélaïde du Breil de Vigneux, fille de messire Louis-Charles du Breil, chevalier, seigneur de Buron, de Vigneux, du Pé de Lajou, de l'Etang-Bernard, de Launay et autres lieux, et de dame Marthe-Françoise Poullain, dame de la Haismeriais. De ce mariage sont issus :

Du Breil : d'azur, au lion d'argent en chef, et trois vanets ou coquilles du même en pointe.

1°. Clovis-François Brillet de Candé, né le 22 mai 1771, officier au régiment de Penthièvre, dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a fait les campagnes de l'émigration, et a été blessé mortellement devant Nimègue en 1795, et est décédé quatre jours après sa blessure ;

2°. Louis-Charles-Clovis, qui suit ;

3°. Jean-Marie-Antonin, mentionné après son frère aîné ;

4°. Jean-Prosper Brillet, né à Nantes, le 2 mai 1775, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

5°. Pierre-Jean-Tite Brillet, né le 18 février 1777, décédé.

XII. Louis-Charles-Clovis Brillet, baron de Candé, né le 17 août 1772, ancien page de S. A. S. madame la princesse de Condé, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, a épousé, au Mans, le 22 mai 1806, Alexandrine de Montesson, fille de feu messire Michel Balthazar, comte de Montesson, ancien officier, et de dame Marie-Charlotte Cureau. De ce mariage est issu :

De Montesson : d'argent, à trois quintefeuilles d'azur ; un besant d'or en abîme.

Clovis-Louis Brillet de Candé, né au Mans, le 21 juillet 1816.

XIII. Jean-Marie-Antonin **Brillet de Candé**, né le 8 décembre 1773, ancien élève de la marine royale, décédé à Charmes, en Lorraine, au mois d'août 1802, avait épousé, par contrat passé à Angers, devant Huard, notaire, le 21 septembre 1796, Catherine-Pauline **Gontard**, fille de Charles-Guillaume Gontard, écuyer, et de dame Catherine-Antoinette Guy, de laquelle il a laissé :

Gontard : d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de 4 roses du même.

1°. Clovis-Antonin Brillet de Candé, né à Angers le 28 octobre 1801 ;

2°. Pauline-Adèle-Eugénie Brillet de Candé, née à Angers le 8 octobre 1799, mariée, par contrat passé, le 21 novembre 1820, devant Cornier, notaire à Angers, avec Maurice *Hue*, marquis de Montaigu.

SEIGNEURS DE VILLEMORGE.

VIII. Jean **Brillet**, écuyer, sieur de la Villate, cinquième fils de Timothée Brillet, écuyer, sieur des Hayes, et de Catherine Pihu, fut déclaré noble et extrait de noble race et lignée, conjointement avec Claude, Timothée et Charles Brillet, ses frères, par arrêt contradictoire de la cour des aides du 18 février 1664 ; partagea la succession noble de son père, avec ces mêmes frères, le 27 septembre de la même année ; obtint avec Claude et Timothée, le 16 septembre 1670, un arrêt du conseil d'état du Roi, portant main-levée d'une saisie faite sur eux, au préjudice de la production de leurs titres devant le sieur Voysin de la Noiraye, intendant de la Touraine et d'Anjou, qui les avait maintenus dans leur noblesse le 6 février 1667 (1) ; obtint aussi, le 6 septembre 1672, conjointement avec Timothée, Charles, Claude, Réné et François, ses frères, un autre arrêt du conseil d'état du Roi, par lequel S. M. les maintint, eux et leurs successeurs et postérité, en la

(1) L'ordonnance de cet intendant rapporte toute la filiation de cette famille, depuis le père commun (qui n'y est pas nommé) de Pierre Brillet, qui a continué la lignée, de Guillaume, évêque de Césarée, de Jean, de Geoffroi et de Coline Brillet. Les autres enfants de Drouet Brillet et de Guillemette le Heudre n'y sont point nommés.

qualité de noble et d'écuyer, sur le vu de leurs titres remontant leur noblesse avec filiation à Pierre Brillet, leur cinquième aïeul, lequel avait pour frère Guillaume Brillet, évêque de Rennes en 1445; et est nommé, conjointement avec dame Françoise DE ROUSSEAU, son épouse (dont le mariage avait été accordé à Angers le 15 juillet 1688), dans le jugement de maintenue, obtenu de M. Chauvelin de Beauséjour, le 24 avril 1716, par Anne Brillet, leur fils. Françoise de Rousseau, fille de François de Rousseau, écuyer, sieur de Villemorge et de la Richodaye, et de Madelaine de Salles, eut pour enfants :

DE ROUSSEAU : burelé d'or et de gueules, au lion de sable, brochant sur le tout.

1°. Anne, dont l'article suit;

2°. Françoise Brillet, mariée avec François *Théronneau*, chevalier, seigneur de Magny et de la Pépinière, en Poitou.

IX. Anne de BRILLET, chevalier, seigneur de Villemorge et de Mesnil, né le 15 novembre 1691, fut maintenu dans sa noblesse, conjointement avec Guillaume et Clovis-Geoffroi Brillet, ses cousins germains, et Renée du Mortier, veuve de messire Claude Brillet, sieur de la Rivière, son oncle, par jugement de M. Chauvelin de Beauséjour, intendant en la généralité de Tours, rendu le 24 avril 1716, sur la production qu'ils firent de leurs titres, au nombre desquels étaient le jugement de maintenue de M. Voysin, intendant en la même généralité, du 6 février 1767, et l'arrêt du conseil d'état du roi du 6 septembre 1672. Anne Brillet souscrivit une constitution de rente le 27 août 1735, et une vente le 18 juillet 1737; partagea noblement, le 11 mars 1741, avec messire François Théronneau, chevalier, seigneur de la Pépinière, et dame Françoise Brillet, son épouse, ses beau-frère et sœur, les successions immobiliaires de Jean Brillet et de Françoise de Rousseau, et ne vivait plus le 24 novembre 1768. Il avait épousé, par contrat du 25 novembre 1720, Marguerite-Marquis LE PETIT, fille de messire René le Petit, chevalier, seigneur de la Besnerie, et de dame Françoise Angevin. Leurs enfants furent :

LE PETIT : de gueules, à la bande d'argent, chargée d'un lion de sable.

1°. Prosper-François-Anne Brillet de Villemorge, vivant en 1770, décédé célibataire le 17 novembre 1787;

2°. Jacques-Prégent, dont l'article suit;

3°. Modeste Brillet de Villemorge, morte, en 1803, sans avoir été mariée.

X. Jacques-Prégent Brillet, chevalier, seigneur de Villemorge, du Mesnil, du Boistesson, de Louvrinière et autres lieux, né le 16 avril 1724, fut successivement enseigne, puis lieutenant au régiment de Laval, infanterie, par brevet du 2 février 1745, et capitaine d'une compagnie de nouvelle levée dans le même régiment, par commission du 15 novembre 1746. Étant capitaine dans le régiment de Cambis, infanterie, il fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, par brevet du 6 octobre 1760. Il fut nommé capitaine d'une compagnie de grenadiers au régiment Royal, infanterie, par brevet du 4 mai 1771; reçut le brevet de major d'infanterie le 3 mars 1774; obtint au même régiment de Royal infanterie une des places nouvellement créées de chef de bataillon, ainsi qu'une compagnie au même régiment, par brevet du 1er juillet de la même année; obtint du roi, le 16 janvier 1747, une gratification de 400 liv., en considération de la blessure qu'il avait reçue à la bataille de Raucoux, et une gratification extraordinaire de 500 liv. le 23 janvier 1772; fut confirmé, par brevet du 1er juillet 1779, dans la jouissance de 1,000 livres d'appointements qui lui avaient été accordées pour retraite, le 29 décembre 1777, en qualité de capitaine-commandant au régiment de Brie, avec rang de major, pour en jouir à titre de pension; et mourut le 10 mai 1800. Il avait épousé, par contrat du 24 novembre 1768, Claude-Catherine-Ursule Gandon, fille de René Gandon, seigneur de Boistesson et de Louvrinière, conseiller du roi, juge-magistrat au siége présidial d'Angers, et de Claude Maugin. De ce mariage sont issus : Gandon :

1°. Prégent, dont l'article suit;

2°. René Brillet de Villemorge, né à Angers, le 21 août 1772, élève du roi à l'école royale militaire de Vendôme, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, breveté capitaine honoraire d'infanterie par S. M. Louis XVIII.

XI. Prégent Brillet de Villemorge, chevalier, né à Angers le 9 novembre 1770, page de S. A. S. monseigneur le prince de

Condé, ancien officier au régiment de Colonel-Général, infanterie, breveté chef de bataillon honoraire, par S. M. Louis XVIII, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et nommé par le roi maire de la ville d'Angers le 19 décembre 1815, a épousé à Saint-Brieuc, le 30 août 1803, Marie-Jeanne Picot, fille de Jean-Marie Picot, chevalier, et d'Élisabeth-Charlotte-Gillette Locquet de Grandville. De ce mariage sont issus :

Picot : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois haches d'armes d'argent; aux 2 et 3 d'argent, à 3 léopards de gueules, l'un sur l'autre.

1°. Prégent-Amédée Brillet de Villemorge, né le 9 avril 1809;
2°. Marie-Hortense Brillet de Villemorge, née le 15 octobre 1806;
3°. Marie-Amélie Brillet de Villemorge, née le 8 septembre 1813.



DE CHANALEILLES,

SEIGNEURS ET BARONS DE JAGONAS, DU SAULT, DE RIBES, DU VILLARS, DES ÉPERVIERS, DE RÉTOURTOUR, COMTES DE LA SAUMÈS, MARQUIS DE CHA NALEILLES, *en Vivarais*.





ARMES : *D'or, à trois lévriers courants l'un sur l'autre de sable, colletés d'argent.* Couronné de marquis. Tenants : deux anges. Devise : FIDELITER ET ALACRITER.

La maison DE CHANALEILLES (*), d'origine chevaleresque du Vivarais, a pris son nom d'un fief situé sur les confins de ce pays et de la province d'Auvergne, distant de cinq lieues et demie de Langeac. On la voit figurer parmi les plus illustres du Languedoc, qui, l'an 1096, accompagnèrent Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, à la première croisade en Palestine (1). Ses titres produits au cabinet des ordres du Roi, en 1785, pour l'obtention

---

(*) Le nom est orthographié alternativement dans les titres; *Chananeilles*, *Chanalelles*, *Chanaleth*, *Chanalelhes*, *Chanalhelles* et *Chanaleilhes*, mais plus communément *Chanaleilles*, ainsi qu'on l'a écrit dans toute cette Généalogie.

(1) Voyez les Chroniques de Pons de Balazuc et de Raymond de Agiles, chanoine du Puy, historiens de cette croisade, imprimées dans le recueil de Jacques Bongars, intitulé : *Gesta dei per Francos, sive Orientalium expeditionum et regni Francorum hierosolymitani scriptores varii coætanei, in unum editi; Hanau*, 1611.

des honneurs de la cour, et les preuves faites pour l'entrée aux états de Languedoc, constatent l'ancienneté filiative de cette maison depuis près de six siècles, soutenue par de belles alliances, de riches possessions seigneuriales et de nombreux services d'épée.

N.... I. Guillaume, Ier du nom, seigneur DE CHANALEILLES, fit hommage de cette terre, en 1228, au chapitre du Puy, conformément à ce qui avait été fait par ses ancêtres. Il eut pour fils Hélie Ier, qui suit :

D'AUROUSE : II. Hélie, Ier du nom, seigneur DE CHANALEILLES, vivait en 1250, avec Astorge D'AUROUSE, son épouse, arrière petite-fille de Bernard, seigneur d'Aurouse, près le Puy, et d'Aubusson, en 1091. Hélie Ier eut pour fils :

1°. Raymond, dont l'article suit;
2°. Bernard de Chanaleilles, damoiseau, qui, le vendredi avant les Rameaux 1283, vendit à Hugon et Bertrand de la Saumès, certaines censives au mandement de Joyeuse, avec le droit de rompre le pain vénal au même lieu. Cet acte fut reçu par Etienne de Brivé, notaire royal, ainsi qu'un autre du lundi avant la fête de Saint-Nicolas 1295, où se trouve rappelé feu Hélie de Chanaleilles, père de Bernard, et par lequel ce dernier donne à Durand de la Saumès et à ses frères, tous les droits, hommes, hommages, cens, rentes, usages, quarts, cinquains et autres droits qu'il avait dans la ville de Joyeuse et son mandement, et aux terroirs de Bauzou, de Cebet, de Paliers et du Gra de Joyeuse, ainsi que la quatrième partie indivise de Jamèle. Il paraît être mort sans postérité.
3°. Jausselin de Chanaleilles, abbé de Mazan, en 1290.

III. Raimond DE CHANALEILLES, damoiseau, seigneur de Chanaleilles, reçut, le 3 octobre 1274, par-devant Bertrand Estorrafit, notaire public à Aubenas, l'hommage-lige que lui firent, les mains jointes, à genoux et le baiser de fidélité intervenant, Guillaume, Pons et Etienne de la Valette, et Jean et Guillaume Jaucelin, habitants du mas de la Valette, situé dans la paroisse de Saint-Cirgues de Jaujac, qu'ils tenaient de lui, comme leur seigneur, sous un certain cens annuel. Raimond eut deux fils :

1°. Raymond de Chanaleilles, damoiseau, qui, par acte du 24 janvier 1301, passé devant Raimond Baudi, notaire royal, fit donation à Béraud de Chanaleilles, son frère, de tous les droits qui lui appartenaient dans

la succession de feu Raymond de Chanaleilles, leur père, en maisons, vignes, terres, moulins, fours, droits de juridiction mère et mixt impère, pêche, chasse, etc.

2°. Béraud, qui continue la postérité, et dont l'article suit.

IV. Béraud DE CHANALEILLES, seigneur en partie de Chanaleilles et du château de Vals, près du Puy, reçut, le 1er novembre 1311, par-devant Géraud Vernède, notaire au Puy, l'hommage et serment de fidélité que lui fit debout, ayant les mains jointes dans les siennes, et en lui donnant le baiser de paix, Raimond Chays, fils de feu Raimond Chays, de la Sauvetat-Chays, au diocèse du Puy, pour tout ce qu'il possédait dans les mas et territoires de Robiey, de Laval, *Autucha*, la Teuleyra et au château de Laval. Le 10 novembre 1318, Béraud de Chanaleilles, damoiseau, acquit de Jaucelin de Comarque de Castanier, damoiseau, toute la juridiction haute et basse, mère et mixte impère, qui lui appartenait dans les château et mandement de Laval, tant en hommes-liges qu'en autres hommes, cens, rentes, etc. : le tout tenu du seigneur de Montlaur, moyennant une somme annuelle de dix-huit livres dix sols. Cet acte fut passé en présence de Hugues de Combis et de Guillaume de Comarque, damoiseaux, et reçu par Pons de Arriciis, notaire royal. Le 4 décembre de la même année 1318, il passa un accord avec Bernard de la Farge, habitant de Vals, et ne vivait plus le 14 février 1325. Il avait épousé Autorge DE VALS, fille et héritière de feu Jean de Vals, damoiseau, avec laquelle il est rappelé dans un hommage rendu par Hélie, leur fils aîné, au seigneur Bertrand *de Casalibus*. On leur connaît deux fils :

DE VALS : d'argent, à la fougère de sinople.

1°. Hélie II, dont l'article suit ;

2°. Raymond de Chanaleilles, chanoine de l'église de Notre-Dame du Puy, vivant le 1er avril 1339.

V. Hélie DE CHANALEILLES, IIe du nom, damoiseau, co-seigneur de Chanaleilles, de Vals, du Pin et de Laval, est qualifié fils et héritier universel de Béraud de Chanaleilles, damoiseau, dans un hommage qu'il rendit, le 14 février 1325, et reçu par Fabri, notaire, pour ses seigneuries de Chanaleilles et de la Valette, dans le mandement de Jaujac, qu'il tenait à fief franc et noble. (*Titres de la maison de Tournon.*) Le 1er avril 1339, Hélie de Cha-

naleilles fit hommage-lige et serment de fidélité, suivi du baiser de paix, aux chanoines de l'église de Sainte-Marie du Puy, pour tout ce qu'il tenait de cette église, en fief, dans les lieux et territoires de Chanaleilles, et ceux de Champgautier, excepté le ban et la connaissance et punition de la légère effusion de sang que feu Béraud de Chanaleilles, son père, avait acquis du seigneur de Jaujac, et une vigne que le même Béraud avait acquise de Pons del Bret, sous le domaine direct de messire Pons de Chanaleilles aliàs *de Burriana*. L'acte de cet hommage fut passé devant Durand Felgos, notaire royal au Puy. Hélie en fit un semblable, le 20..... de la même année 1339, à noble Bertrand, seigneur *de Casalibus*, et en partie du château de Vals, chevalier, pour tous les biens qu'il tenait, et que ses prédécesseurs avaient tenus dudit seigneur et de ses prédécesseurs, savoir : la moitié par indivis de la tour, située dans le château de Vals, et la moitié de tous les biens situés dans le mandement du même lieu, qui avaient appartenu à feu noble Audiger de Vals, co-seigneur de Vals. Cet acte fut passé par-devant Etienne *de Plano*, notaire, en présence de Giraud et Guigues du Chailard, père et fils de Raimond *de Aulaneto*, de Gilbert *la Romegosa*, damoiseaux, et autres seigneurs. Raimond de Juvignac, du mandement de Vals, fit hommage et serment de fidélité, suivi du baiser de paix, à Hélie de Chanaleilles, le 17 avril 1343. Ce dernier ne vivait plus le 18 juin
DE MONTGROS. 1362, époque à laquelle Alasie DE MONTGROS, sa veuve, en qualité de tutrice de leurs enfants, fit hommage à Gui, seigneur de Montlaur et de Sabran, chevalier, pour tout ce que feu son mari tenait de lui en fief franc, honorable et noble. Leurs enfants furent :

1°. Pons de Chanaleilles, qui était mort sans postérité, avant le 12 septembre 1384;

2°. Valentin, qui continue la lignée, et dont l'article suit;

3°. Raymond de Chanaleilles, chanoine de Maguelonne, qui, le 28 mars 1384 (*v. st.*), accorda une investiture au nom de Valentin, son frère, qu était alors en Italie;

4°. Lombarde de Chanaleilles, mariée 1° avec Raimond *de Bermond*, damoiseau; 2° avec Robert *de Mercoyrols*. Elle fit son testament, le 26 décembre 1407, en favenr de Valentin, son frère;

5°. Almodie de Chanaleilles, femme de messire Vincent *de Chandolas*, licencié ès-lois, légataire de sa sœur, le 26 décembre 1407.

VI. Valentin DE CHANALEILLES, damoiseau, co-seigneur de Vals, du Pin, de la Valette et d'Ucel, près d'Aubenas, accompagna, en 1382, Louis d'Anjou, dans l'expédition que ce prince fit en Italie pour monter sur le trône de Naples, et rendit hommage, le 12 septembre 1384, à Albert de Cadris, co-seigneur d'Entraigues et d'Asperjoc. Il épousa Isabelle DU BOSC, fille de noble homme Pierre du Bosc, auquel Valentin de Chanaleilles donna une quittance dotale de soixante et dix francs d'or au coin du roi, par acte passé devant Jean Pouhet, notaire, le 25 juin 1387. Il rendit hommage-lige à Louis, seigneur de Montlaur et d'Aubenas, par-devant Jacques Stevenin, notaire public d'Aubenas, le 22 avril 1404, et ne vivait plus le 20 novembre 1422. Ses enfants furent:

DU BOSC : d'argent, à 3 arbres de sinople.

1°. Pierre, dont l'article suit;
2°. Almodie de Chanaleilles, mariée, par traité passé devant Garin, notaire, le 20 novembre 1422, avec Pierre *de Montjoc*, fils de noble Astorg de Montjoc. Elle fut assistée de Pierre de Chanaleilles, son frère, qui lui constitua en dot 1640 livres tournois;
3°. Guinette de Chanaleilles, mariée, par traité passé devant Textoris, notaire, le 13 janvier 1434, à Claude *de Prunet*, fils de noble Louis de Prunet, du lieu de la Voute, au diocèse de Viviers. Pierre de Chanaleilles lui constitua en dot 700 florins.

VII. Pierre DE CHANALEILLES, qualifié magnifique et puissant homme, chevalier, seigneur du Pin, co-seigneur de Vals, d'Ucel et de la Valette, bailli royal du Vivarais et du Valentinois (1), rendit hommage et prêta serment de fidélité, le 23 août 1427, à Philippe de Levis, seigneur de la Roche, par-devant Eustache Valentin, notaire; passa un compromis, le 15 août 1456, avec Pierre de Carrière, fils de Jean, de la paroisse de Fabras; est nommé dans un acte passé au château de Mayras, devant Teyssier, notaire, le 11 avril 1456, par lequel Agnès de Chanaleilles, sa

(1) Il possédait sans doute cette charge depuis l'an 1404, époque de la cession que fit au roi Charles VI Louis II de Poitiers, de ses comtés de Valentinois et de Diois.

fille, renonça, en faveur de l'héritier qu'il devait instituer, à tous ses droits sur les successions paternelle et maternelle, au moyen de la somme de huit cents florins d'or qu'il lui avait constituée en dot. Cet acte fut passé en présence d'Antoine de Levis, comte de Villars, Barthélemi du Bourg-Juif, docteur en théologie, official de Nîmes, Guillaume du Bourg-Juif, docteur ès-lois, lieutenant du sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, noble Olivier de Caritat, etc. Le 6 décembre de la même année 1456, le roi Charles VII accorda des lettres d'attribution de causes à son féal chevalier noble Pierre de Chanaleilles, seigneur du Pin et de Vals. (*Titres de la maison de Tournon*). Il est nommé dans un acte du 6 août
X.... 1458; fit une vente le 17 février 1462, et ne vivait plus le 9 avril 1478. Ses enfants furent :

1°. Valentin de Chanaleilles, seigneur du Pin et de Vals, qui fit hommage-lige à François, seigneur d'Apchier, le 9 avril 1478. Par acte du 20 octobre 1486, il arrenta, pour six années, à honorable maître Raimond Roche, époux de noble Isabelle de Montjoc, fille et héritière de noble Laurent de Montjoc, tous les cens qu'il percevait sur les hommes de son mas de la Valette. Il ne vivait plus le 15 février 1501, et eut pour enfants :

A. Eméraud de Chanaleilles, écuyer, seigneur du Pin, et en partie du château de Vals, qui était au service du roi, en Italie, le 15 février 1501, époque à laquelle Guillaume de Chanaleilles, son oncle, rendit un hommage en son nom. Il mourut sans alliance;

B. Marguerite de Chanaleilles, qui était veuve de noble homme Jacques *de Madières*, seigneur d'Aubaignes, près de Lodève, lorsqu'elle transigea avec Balthazar de Chanaleilles, son cousin germain, le 18 mars 1515;

C. Clémence de Chanaleilles,
D. Claude de Chanaleilles,
E. Jeanne de Chanaleilles,
F. Miracle de Chanaleilles,
} nommées dans la transaction du 18 mars 1515. On ignore leur destinée ultérieure;

2°. Guillaume II, qui continue la postérité;

3°. Hélips de Chanaleilles, mariée, par contrat passé devant la Roche, notaire à Viviers, le 15 juin 1442, avec Olivier *de Caritat*, III° du nom, seigneur de Camaret, de Rousset et de Saint-Pantaly, au comtat, du Pègue et d'Alençon, en Dauphiné (*Histoire de la Noblesse du comté Venaissin*, par Pithon-Curt, t. IV, p. 616);

4°. Miracle de Chanaleilles, femme de Barthélemi *de Vincens de Mauléon*, baron de Brantes, seigneur de Causans, de Savoillans, de Saint-Léger

et de la Garde-Paréol, fils de Jacques de Vincens de Mauléon, seigneur de Causans, et d'Argentine de Verchères. (*Ibid.*, t. III, p. 558);

5°. Agnès de Chanaleilles, mariée avant le 11 avril 1456, avec noble Perceval *du Bourg Juif*, du lieu de Piolenc, au-delà du Rhône, au diocèse d'Orange.

VIII. Guillaume de Chanaleilles, II° du nom, écuyer, bailli du lieu et mandement de Jaujac, au diocèse de Viviers, assista comme arbitre à un traité passé, le 10 décembre 1482, entre noble et puissant seigneur messire Guillaume d'Arlempde, seigneur de Courcelles, et noble homme Hilaire, seigneur de Claustrevielle; passa une transaction par-devant Auglat, notaire de Lanas, le 27 juin 1427, avec nobles et puissants hommes Philippe de Balasuc, seigneur de Montréal, co-seigneur de Jaujac, et Antoine de Balasuc, son fils; rendit hommage-lige au nom d'Eméraud de Chanaleilles, le 15 février 1501, à magnifique et puissant homme Jacques, seigneur d'Apchier et de la Gorce, de ce qu'il tenait de lui en fief franc, dans les lieux et mandements de la Gorce et de Valon, ainsi, et de la même manière que l'avait fait, le 29 mars 1473, Pierre, son père, aïeul du même Eméraud. Guillaume de Chanaleilles ne vivait plus le 18 mars 1515. Il eut pour fils Balthazar, qui suit. N....

IX. Balthazar de Chanaleilles, écuyer, seigneur du Pin, bailli du lieu et mandement de Jaujac, était marié avec noble Gabrielle du Bourg-Juif, lorsqu'il transigea, le 18 mars 1515, devant Pierre de Vals, notaire royal, avec Marguerite de Chanaleilles, sa cousine germaine, sur un procès qui s'était élevé entre eux. Ces deux époux reçurent, le 10 mai 1516, une quittance de la somme de cent livres tournois, qu'ils avaient payée à noble Barthélemi Johannin, seigneur d'Aulaignes, au diocèse de Lodève, mari de noble Gabrielle de Madières, fille et donataire de noble Marguerite de Chanaleilles. Balthazar donna, le 9 mars 1539, le dénombrement de ce qu'il tenait en fief franc et noble dans les mandements de Jaujac, de Mayras et ailleurs, sous l'hommage et seigneurie de M. le comte de Ventadour, seigneur de la Voute, de Mayras et de Jaujac, et fit son testament dans la salle de la maison du Pin, par-devant Pierre de Laval, notaire royal, le 4 février du Bourg-Juif:

1540, par lequel il élut sa sépulture en sa chapelle de l'église de Fabras. Ses enfants furent :

1°. Bernard de Chanaleilles, marié avec Nicole *de la Garde de Chambonas*, mort sans postérité avant le 25 avril 1565 ;
2°. Hilaire, qui continue la lignée, et dont l'article suit ;
3°. François de Chanaleilles, légataire de cent livres, le 4 février 1540 ;
4°. Louise de Chanaleilles, femme de Claude *du Bois*, du lieu de Mayras, légataire de son père ;
5°. Marguerite de Chanaleilles, } légataires chacune de deux cents livres,
6°. Jeanne de Chanaleilles, } payables le jour de leur mariage.

Enfants naturels.

I. *Antoine de Chanaleilles*, } auxquels leur père légua la nourriture et l'habillement, voulant en outre que
II. *Jean de Chanaleilles*, } Jean fût élevé aux écoles pour apprendre science et doctrine.

X. Hilaire DE CHANALEILLES, écuyer, seigneur du Pin et de la Valette, épousa, par contrat passé le 26 juillet 1556, devant Claudet Ardit, de Saint-Laurens, et Claude de Laval, de Jaujac, notaires royaux, Claude D'AGRAIN, fille de feu Gaspard d'Agrain, seigneur des Ubaz, et de Marguerite de Prunet, laquelle constitua à sa fille neuf cents livres tournois en dot, et cent vingt livres pour ses robes et habillements nuptiaux. Hilaire de Chanaleilles fit, le 10 février 1563, son testament, par-devant François de Langlade, notaire royal de Jaujac, et un codicille, le 28 avril 1565, par-devant Gilbert de Langlade, fils de feu François de Langlade, par lequel il choisit sa sépulture dans la chapelle de la maison du Pin, en l'église de Fabras. Ses enfants furent :

D'AGRAIN : d'azur au chef d'or.

1°. Jean de Chanaleilles, mort sans postérité.
2°. Gaspard, dont l'article suit ;
3°. Balthazar de Chanaleilles, écuyer, sieur du Pin, qui fit son testament le 6 juin 1625. Il avait épousé, le 2 octobre 1583, Louise *de Clastrevieille*, de laquelle il eut :

François de Chanaleilles, seigneur de la Valette, baron de Retourtour et des états du Vivarais, marié avec Anne *du Vergier*, de laquelle il eut :

a. François de Chanaleilles, seigneur du Buisson, de Chais, de Beaufort, etc., marié avec Gabrielle *de Tessier de Salras*, dont il eut :
Catherine de Chanaleilles, mariée, par contrat du 3 février 1693,

avec François *d'Hautefort de Lestrange*, seigneur de Montréal et de Joannas, fils de Gabriel d'Hautefort, chevalier, baron de Lestrange, seigneur de Montréal et de Joannas, et de Marie de Balzuc;

b. Louise-Geneviève de Chanaleilles, mariée, le 26 décembre 1630, avec François-Christophe *de Tournon*, chevalier, seigneur de Meyres, de Desaigues et du Vergier, baron de la Mastre, fils de François de Tournon, dit de Meyres, chevalier, seigneur du Meyres et de Rouveyrolles, et de Susanne de Barjac, sa première femme ;

c. Félicie de Chanaleilles, mariée, le 18 février 1642, avec César *de Lestrange*, chevalier, seigneur du Groson, fils de Jean de Lestrange, chevalier, seigneur du même lieu ;

4°. Jean-Claude de Chanaleilles, auteur de la branche des seigneurs *du Villard*, rapportée ci-après ;

5°. Marguerite de Chanaleilles, légataire de son père, le 10 février 1563, mariée avec Jean *Rostaing*, docteur ès-droits, de Largentière.

Fille naturelle.

Françoise de Chanaleille [illegible] le son père fit un legs le 10 février 1563.

XI. Gaspard DE CHANALEILLES, écuyer, seigneur du Pin, de la Saumès, de Jagonas et autres lieux, capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied, par commission du 11 mars 1587, fit deux testaments, le premier, devant Rodilh, notaire royal, le 28 mars 1617, et le second devant Bourelli, notaire royal, le 12 octobre 1626, par lesquels il voulut être inhumé en sa chapelle, fondée en l'église de la Blachère, au tombeau de ses prédécesseurs de la maison de Saumès. Il avait épousé 1°, par contrat du 26 novembre 1589, passé devant Jean du Serre, notaire royal de la ville de Joyeuse, Catherine DE BORNE, dame de la Saumès, dont il n'eut point d'enfants, fille de Charles de Borne, seigneur de la Saumès, au mandement de Joyeuse, et de Catherine de la Balme, et veuve d'Anne de Rozilhes, seigneur de Laurac; 2°, par contrat passé devant le même Jean du Serre, le 22 novembre 1601, Jeanne DE ROZILHES (1), fille de feu Guillaume, seigneur de Rozilhes et

DE BORNE : d'or, à l'ours de sable, lampassé et armé de gueules.

DE ROZILHES :

(1) Par cette alliance, Jean-Louis de Chanaleilles, comte de la Saumès, qui fit les preuves de cour en 1785, se trouva parent, du septième au huitième degré, avec monseigneur le prince de Condé, et monseigneur le prince de Conty.

de Laurac, et de Jeanne de Budos. Jeanne de Rozilhes fit son testament devant Pascal, notaire de Joyeuse, le 3 septembre 1632, étant alors veuve de Gaspard de Chanaleilles. Elle fut mère de quatre fils et une fille :

1°. Claude de Chanaleilles, écuyer, seigneur de la Saumès, baron de Jagonas. Il était capitaine au régiment de Languedoc le 13 décembre 1632, obtint une compagnie dans le régiment du Roure en 1636, et servit au siége de Fontarabie et au secours de Salces, ainsi que l'atteste un certificat du prince de Condé, du 20 octobre 1639. Il avait épousé 1°, par suite d'accord fait par son père le 3 novembre 1610, Marguerite *de Saint-Haon*, fille de noble Claude, seigneur de Saint-Haon, de Jagonas en partie et autres places, et d'Antoinette de Gaultier; 2° Catherine *Roquard* (1), fille de Jacques Roquard, co-seigneur de la Garde-Paréol et de la Motte, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII, conseiller d'état, et d'Antoinette de Montfaucon de Levis. Claude de Chanaleilles, n'ayant pas d'enfants, fit son testament, le 28 décembre 1639, en faveur de sa mère et de Guillaume son frère ;

2°. Guillaume III, qui continue la descendance ;

3°. Joachim de Chanaleilles, qui fut reçu au nombre des pages du grand-maître de l'ordre de Malte, suivant la commission nommée pour ses preuves, le 4 juin 1624 ;

4°. Antoine-Hercule de Chanaleilles, qui était enseigne de la compagnie colonelle du régiment du sieur de Clastrevieille, en garnison à Montauroux, en Provence, lorsqu'il fit son testament, le 28 novembre 1636 ;

5°. Catherine de Chanaleilles, légataire de son père le 28 mars 1617, et de sa mère le 3 septembre 1632.

XII. Guillaume DE CHANALEILLES, III° du nom, qualifié haut et puissant seigneur, ainsi que les aînés de ses descendants, chevalier, comte de la Saumès, baron de Jagonas et de Sault, seigneur de Baubiac, de Vernon, et autres lieux, capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied au régiment du sieur de la Vernade, par commission du 31 juillet 1632, fut maintenu dans son ancienne extraction noble par ordonnance de M. Bazin de Be-

(1) Catherine Roquard épousa en secondes noces, le 1er mars 1642, Gui Pape, baron de Saint-Auban et de Sahune, en Dauphiné, et fut nommée, par brevet du 9 décembre 1659, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche.

sous, intendant en Languedoc, rendue à Montpellier le 6 mars 1670, et fit son testament en son château de la Saumès, devant Motte, notaire royal, le 13 décembre 1678; testament par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses prédécesseurs, dans la chapelle qu'ils avaient fondée en l'église paroissiale de Saint-Julien de la Blachère. Il avait épousé, par contrat passé à Saint-Andéol le 26 septembre 1655, devant Etienne Motte et Antoine Espiard, notaires royaux, Jeanne DE GABRIAC, qui testa au château de la Saumès le 15 juillet 1714, fille de Joachim de Gabriac, dit de Barjac, seigneur du Sault, co-seigneur du bourg Saint-Andéol et de Saint-Marcel d'Ardèche, et de feu Françoise de Banes d'Avejan. Leurs enfants furent : DE GABRIAC : de gueules, à sept losanges d'or.

1°. Guillaume de Chanaleilles, chevalier, comte de la Saumès, baron de Jagonas, du Sault et autres places, décédé, avant le 24 mars 1701, lieutenant de roi en la province de Languedoc, sans enfants du mariage qu'il avait contracté avec Antoinette *Charreton*, veuve en premières noces de Jean-Baptiste de Hillerin, chevalier, seigneur de Basoches, conseiller au parlement;

2°. Jean-Baptiste, qui continue la descendance;

3°. Jeanne-Marie de Chanaleilles, *demoiselle de la Saumès*, à laquelle son père légua dix mille livres;

4°. Gabrielle, qui, ainsi que ses sœurs Marie et Jeanne, eut un legs de six mille livres;

5°. Marie de Chanaleilles, femme de Guillaume *de Ginestous*, co-seigneur de Vernon, fils d'Anne de Ginestous, seigneur de Vernon, et de Diane de Goys de Corbières. Elle ne vivait plus lors du testament de sa mère;

6°. Jeanne de Chanaleilles, veuve, en 1718, de Jean-Louis *de Pons*, chevalier, co-seigneur de la Garde-Paréol et de la Motte;

7°. Marie-Anne de Chanaleilles, religieuse au couvent des ursulines du bourg Saint-Andéol, en 1678.

XIII. Jean-Baptiste DE CHANALEILLES, comte de la Saumès, seigneur et baron de Jagonas, du Sault, du Pouget, co-seigneur du château et mandement de Vernon, de la ville de Vans, du mandement de Naves, de Casteljau et autres places, fut connu, du vivant de son frère aîné, dont il devint héritier, sous le nom de *chevalier de la Saumès*. Il servait depuis deux ans et neuf mois dans la première compagnie des mousquetaires, lorsque le roi lui donna, le 26 avril 1693, une compagnie de cavalerie au ré-

giment de Fiennes. Il était lieutenant de roi de la province de Languedoc au département du Haut-Vivarais et du Velais (1), lorsqu'il transigea, le 24 mars 1701, avec Antoinette Charreton, sa belle-sœur, sur la liquidation de ses droits. Par contrat passé à Largentière, le 23 juin 1701, devant Antoine Chaunac et Rostaing Boyer, notaires royaux, le comte de la Saumès épousa Louise DE LARGIER, fille de noble Jean de Largier, et de feu dame Marie Doriple. Ils firent leur testament mutuel au château de la Saumès, devant Salel, notaire royal, le 23 avril 1721. Elle se remaria, avant le 11 novembre 1738, avec François d'Yzarn, marquis de Villefort, et fit un second testament au château de la Saumès, le 18 septembre 1750, devant Billet, notaire royal. Elle eut de son premier mari :

DE LARGIER : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une tour du même.

1°. Guillaume-Joseph, dont l'article suit ;
2°. Jeanne de Chanaleilles, religieuse bénédictine à Aubenas en 1750 ;
3°. Marie-Anne de Chanaleilles, veuve, en 1750, de *N*....., seigneur de Saint-Lager ;
4°. Madelaine de Chanaleilles, légataire de sa mère en 1721.

XIV. Guillaume-Joseph DE CHANALEILLES, chevalier, marquis de la Saumès, baron de Ribes, seigneur de Saint-André-la-Champ, du Sault, de Plauzoles, du Petit-Paris, etc., co-seigneur du château et mandement de Vernon, de la Blachère, de la ville des Vans, du mandement de Naves dans l'Uzège, de Jalavoux et des Ternes, dans le Velay, mousquetaire, puis officier au régiment du Roi, infanterie, épousa, par contrat du 12 novembre 1738, passé devant Barthélemy, notaire royal de la ville de Puy, Marie-Gabrielle-Claudine BERNARD DE JALAVOUX, qui fit son testament à Joyeuse, devant Louis Taulède, avocat et notaire royal de Saint-Alban, le 21 avril 1782. Elle était fille de Pierre Bernard, écuyer, baron de Jalavoux, seigneur des Ternes et autres places, et de Claudine Borie. Leurs enfants furent :

BERNARD : d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or.

1°. Pierre-Regis de Chanaleilles, religieux bénédictin, prieur de Lurcy-le-Bourg ;
2°. Jean-Louis, dont l'article suit ;

(1) Il avait prêté serment au roi, pour cette charge, dès le 17 septembre 1697.

3°. Joseph-François de Sales de Chanaleilles, capitaine-commandant au régiment de Neustrie, puis major du régiment de Flandre ;

4°. Jean-Baptiste de Chanaleilles, lieutenant au 3e régiment de chasseurs à cheval, marié avec N.... *de Cadoëne de Gabriac*, dont il a eu trois enfants ;

5°. Joseph-Guillaume de Chanaleilles, prêtre, docteur de Sorbonne, vicaire-général du diocèse de Nancy ;

6°. Pierre-Joseph de Chanaleilles, prêtre, vicaire-général du diocèse de Viviers ;

7°. Marie-Anne de Chanaleilles,
8°. Jeanne-Gabrielle de Chanaleilles, } vivantes en 1785 ;
9°. Louise-Claudine de Chanaleilles,

10°. Marie-Claudine de Chanaleilles, religieuse à l'abbaye d'Aubenas ;

11°. Marie-Madelaine de Chanaleilles, religieuse à Largentière.

XV. Jean-Louis DE CHANALEILLES, chevalier, comte de la Saumès, né le 15 mai 1743, capitaine au régiment d'Auvergne, fit, le 29 novembre 1777, les preuves de noblesse devant les commissaires des états de Languedoc, pour y siéger en qualité d'envoyé de la baronnie de Castelnau d'Estretefons, preuve qu'il remonta à l'année 1284. Il fit également, au mois de mai 1785, par-devant M. Chérin, généalogiste du cabinet des ordres du Roi, les preuves exigées pour monter dans les carrosses du roi et suivre S. M. à la chasse, honneur qui lui fut accordé le 3 novembre de la même année. Il épousa 1° Marie-Rose DU VIDAL DE MONTFERRIER ; 2°, par contrat passé devant Duclos-Dufresnoy et son confrère, notaires au châtelet de Paris, le 17 juin 1780, Madelaine GERBIER, fille de Pierre-Jean-Baptiste Gerbier, chevalier, avocat au parlement, conseiller de *Monsieur*, frère du roi, en tous ses conseils, intendant de ses maisons, domaines et finances, seigneur du marquisat de Franville et autres lieux, etc. Il n'a pas eu d'enfants de ces deux mariages.

DE VIDAL :

GERBIER :

SEIGNEURS DU VILLARD, MARQUIS DE CHANALEILLES.

XI. Jean-Claude DE CHANALEILLES, sieur du Buisson, quatrième fils d'Hilaire de Chanaleilles, seigneur du Pin et de la Valette, et de Claude d'Agrain des Ubaz, fut légataire de son père le 26 avril 1565 ; transigea, ainsi que Balthasar, avec Gaspard de Chanaleilles, seigneur de la Saumès, leur frère aîné, le 13 novembre 1614,

au sujet de leurs droits légitimaires, et se remaria, par contrat passé devant Jacques Mathieu, notaire royal de l'ancienne retenue de Jaujac, le dernier février 1619, avec Claude DE LA TOUR DE BAINS, fille de Claude de la Tour de Bains, et de Gabrielle de Gonschal. Il eut pour fils:

DE LA TOUR : d'or, à la tour de gueules, maçonnée de sable.

XII. Claude DE CHANALEILLES, écuyer, seigneur du Villard, de la Villeneuve, de la Tayre et autres lieux, qui épousa, par contrat passé au château du Villard devant Laffare, notaire royal de Saint-Cirgues-en-Montagne, le 4 juillet 1655, Marie DE LANGLADE, dame des Eperviers, fille de feu Scipion de Langlade, seigneur et baron des Eperviers, et de Louise de Tayssier. Marie de Langlade ne vivait plus le 14 septembre 1700. Ils eurent pour fils unique Eustache de Chanaleilles, qui suit.

DE LANGLADE : parti, au 1 d'azur, à l'aigle d'or; au deux d'hermine.

XIII. Eustache DE CHANALEILLES, seigneur du Villard, de la Villeneuve, du Roux et autres places, baron des Eperviers, épousa, par contrat passé au château de Bavas devant Mienneuf et Maspetit, notaires royaux, le 14 septembre 1700, Marie-Françoise DE MONTEIL (1), fille de Jean de Monteil, IIe du nom, seigneur de la Faurie, de Saint-Quentin, de Banes, de Saint-Vincent-de-Durfort, co-seigneur de Boucieu-le-Roi, etc., colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, et de Marie de Chambaud, dame de Bavas. Ce mariage fut célébré en présence de Thomas Alberti, viguier de Bagnols, de Louis de la Baume, seigneur de Suze, d'Etienne Girost, gouverneur d'Orange, etc., dans la maison de Jean de Claris, à Viviers. Eustache fit son testament le 8 mai 1710. Ses enfants furent.

DE MONTEIL : d'azur, au griffon d'argent, becqué, langué et armé de gueules.

1°. Charles, dont l'article suit;
1°. Hyacinthe de Chanaleilles, tué au siége de Prague en 1741;
3°. Julliette de Chanaleilles, qui vivait le 11 septembre 1724.

---

(1) Tante du vicomte de Monteil, capitaine colonel des cent suisses de la garde de monseigneur le comte d'Artois, à l'époque de la révolution, lequel avait pour frères le marquis de Monteil, lieutenant-général des armées du roi, anciennement ambassadeur en Pologne, et le baron de Monteil, vice-amiral des armées navales, tous les trois morts sans postérité. Le vicomte avait épousé mademoiselle de Levis-Mirepoix, et le baron, mademoiselle de Sabran.

XIV. Charles DE CHANALEILLES, chevalier, titré marquis de Chanaleilles, seigneur du Villard, de la Villeneuve, du Roux, et autres places, baron des Eperviers, épousa, par contrat passé au château de Mathias, paroisse de Fay, devant Rivière, notaire royal, le 11 septembre 1724, Madelaine DE CHAMBARLHAC, fille de feu messire Charles de Chambarlhac ,chevalier, seigneur de Fontmorette, du Monteillet et autres places, et de dame Madelaine de Rajon; elle fut assistée à ce contrat par messire Antoine Odde de la Tour du Villan, et par messire Guillot-Joseph de la Bastie, sieur de Rulhier, ses oncles. De ce mariage est issu un fils unique, qui suit.

DE CHAMBARLHAC : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules.

XV. Joseph Guillaume, marquis DE CHANALEILLES, chevalier, seigneur du Villard, de Montpezat, du Roux, du Colombier, de Collanges, de Prunerolles, de Ventes et autres places, capitaine de dragons au régiment de Septimame, fit son testament olographe à Aubenas le 19 août 1767. Il avait épousé, par contrat passé devant Joseph-Simon-Michel Gollier, notaire apostolique à Avignon, Marie-Agathe DE DURAND DE RILLY, morte victime du tribunal révolutionnaire d'Orange, le 16 thermidor an 2 (3 août 1794), pour avoir correspondu avec ses deux fils émigrés, et qui était fille de haut et puissant seigneur messire Joseph de Durand, chevalier, seigneur de Rilly et de Villeblain, et de haute et puissante dame Laure-Lucrèce de Magnin de Gaste. De ce mariage sont issus :

DE DURAND : d'argent, à trois maillets de gueules.

1°. Charles-François-Guillaume, dont l'article suit;

2°. Louis-Charles-Isidore de Chanaleilles, reçu, en 1785, chevalier de justice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, qui a servi en qualité d'enseigne sur les vaisseaux de son ordre;

3°. Joséphine-Madelaine-Benoîte de Chanaleilles;

4°. Laure Emile-Madelaine de Chanaleilles;

5°. Louise-Madelaine-Caroline de Chanaleilles.

XVI. Charles-François-Guillaume, marquis DE CHANALEILLES, rèçu, en 1787, chevalier de justice dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, actuellement capitaine des vaisseaux du roi, chevalier des ordres royaux et militaires de Saint-Louis et de

DE CARRÈRE : coupé au 1 d'azur, à 3 trèfles rangés d'or ; au deux de gueules, à l'ancre d'argent, le trabs d'or, à la fasce en devise d'argent, chargée de 5 losanges de sable.

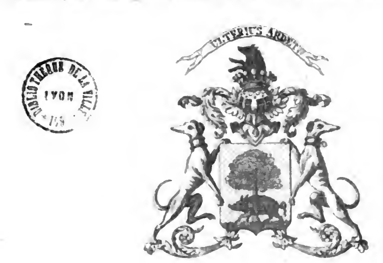
la Légion-d'Honneur, a épousé, en 1807, Marie-Josephe-Rose DE CARRÈRE, fille de messire Pierre-Jacques de Carrère, et Marie-Josephe-Rose de Diant. Il en a trois fils :

1°. Sosthènes de Chanaleilles ;
2°. Gustave-Adolphe de Chanaleilles, } jumeaux.
3°. Adolphe-Gustave de Chanaleilles, }



COLAS,

SEIGNEURS DES FRANCS, DE BROUVILLE, DE BROUVILLE-MALMUSSE, DES ORMEAUX, DE LA NOUE, DE MONDRU, DE LA BORDE, DE MAROLLES, COMTES DE ROCHEPLATTE, SEIGNEURS D'ANJOUAN, DE MALMUSSE, COMTES DE LA FÈRE, SEIGNEURS D'ORME ET DE PONTOURNOY, *en Orléanais, en Beauce, en Dauphiné, en Picardie,* etc.



ARMES : *D'or, au chêne de sinople ; au sanglier passant de sable sur une terrasse du même.* L'écu timbré d'un casque taré de front, grillé et orné de ses lambrequins, sommé d'une couronne de comte. Supports : deux lévriers. Cimier : un sanglier issant de sable. Devise : ULTERIUS ARDET.

La famille COLAS, originaire de Paris, s'est établie à Orléans dès le quatorzième siècle. Un mémoire, dressé au cabinet des ordres du Roi par M. Clairambault, généalogiste de S. M., envoyé, le 3 mai 1733, à M. de Breteuil, et, le 24 novembre 1781, à M. de Vergennes, porte que « Cette famille est une » des plus anciennes de l'Orléanais, qu'elle était originairement attachée aux » ducs d'Orléans, et occupait les emplois de conseillers dans leurs conseils ; » qu'elle a toujours rempli les premières charges de la ville d'Orléans, tant » dans le corps de ville que dans la magistrature ; qu'elle a produit plusieurs » conseillers au parlement de Paris, et maîtres des requêtes ; enfin, que ses » alliances sont des meilleures de l'Orléanais, tant dans la robe que dans la » finance, et forment aujourd'hui (1733) parenté avec quelqu'un des ministres » en charge, etc., etc. »

Quoique cette famille paraisse s'être particulièrement consacrée à la magistrature, quelques-uns de ses membres ont aussi parcouru, avec une égale distinction, la carrière des armes, où la plupart sont parvenus à des grades supérieurs, et ont obtenu de nos rois des récompenses honorables. La filiation suivie, établie sur ses titres originaux, preuves et documents historiques, remonte à Nicolas Ier, qui suit.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE COLAS.

1 Nicolas I Colas, né à Paris, vers le commencement du quatorzième siècle, s'établit à Orléans, où il vivait en 1360 et 1370, et fut conseiller de Philippe de France, duc d'Orléans.

2 Jean I Colas, conseiller du duc d'Orléans, marié, en 1380, avec Jeanne *de Marolles*, fille aînée et principale héritière de Philippe, écuyer, seigneur de Marolles, en Beauce.

3 Jean II Colas, seigneur de Marolles, conseiller au parlement de Paris en 1436, l'un des commissaires nommés, le 20 avril 1458, pour faire le procès du duc d'Alençon, avait épousé Marie *de la Salle*.

Pierre Colas, vivant en 1450, auteur du Rameau *d'Orme et de Pontournoy*, qui s'est éteint à la troisième génération. (*V.* pag. 3.)

4 Colin ou Nicolas II Colas, seigneur de la Borde, d'Andeglou et des Francs, échevin de la ville d'Orléans en 1479 et 1480, épousa Marguerite *Laurens*, fille d'Hervé, seigneur des Francs, et de Marie Boillève.

Gilles Colas, qui s'établit à Montélimar, où il épousa, en 1468, Alaïse *Turge*. Il fut le bisaïeul du fameux vice-sénéchal de Montélimar, qui fut, depuis, gouverneur et ensuite comte de la Fère. La descendance de Gilles s'est perpétuée en Dauphiné jusque vers la fin du dix-huitième siècle. D'autres rameaux se sont établis en Espagne et aux Pays-Bas. (*Voyez* page 33.)

5 François I Colas, seigneur de la Borde, des Francs et de Poioville, échevin d'Orléans en 1503, 1504, 1511, 1512, 1521, 1522, 1531 et 1532, épousa, le 21 janvier 1511, Madelaine *Bourgoing*, fille de Michel, seigneur de Concire.

6 François II Colas, écuyer, seigneur des Francs, de Poinville, de la Borde, de Malmusse, de Jouy, de Senneville, etc., maire de la ville d'Orléans en 1572, 1580 et 1581, et par commandement du roi en 1582 et 1583, mort en 1598, avait épousé, le 16 juillet 1550, Jeanne *Durand du Bignon*.

7 Michel Colas, auteur de la branche des *seigneurs de la Borde et de Champgrand*, éteints au neuvième degré. (*V.* p. 25.)

7 Claude Colas, auteur de la branche des *seigneurs de Malmusse*, fondus, au douzième degré, dans la famille *de Marescot*. (*V.* p. 32.)

BRANCHE DE MAROLLES.

7 François III Colas, écuyer, sieur de Marolles et des Sablonnières, épousa, en 1575, Marie *Paulmier*, dame de Marolles et d'Anjouan.

8 François IV Colas, sieur de Marolles, épousa, en 1618, Isabelle *Hubert*.

9 Thomas Colas, sieur de Marolles, épousa, en 1668, Anne *Pochon de Beauregard*.

10 Henri Colas, sieur de Marolles, épousa Geneviève *Racle de Lornenouville*.

11 Alexandre *Colas de Marolles* mourut célibataire.

11 Henri-Charles Colas de Marolles, mort sans avoir été marié. (*Voy.* p. 28.)

BRANCHE DE ROCHEPLATTE.

9 Pierre Colas de Marolles, épousa N... *de Sorey*.

10 Pierre II Colas de Marolles, comte de Rocheplatte, épousa, en 1733, Marie-Anne *Goujon de Gâville*, et mourut sans postérité en 1754. (*Voy.* p. 26.)

BRANCHE D'ANJOUAN.

8 Antoine Colas, écuyer, épousa, en 1627, Cécile *Cardinet de Poinville*.

9 Charles I Colas, épousa *a.* Geneviève *Guyon de Boisroger*, *b.* en 1668, Madelaine *Bailly*.

10 *b.* Charles II Colas, épousa, en 1712, Claude *Rousseau*.

11 Charles III Colas, épousa, en 1744, Marie-Angélique *Charpentier de Mondonville*, et mourut, sans postérité, en 1746. (*Voyez* p. 30.)

7 Robert I Colas, écuyer, seigneur de Chantereine et de Poinville, épousa, le 6 mars 1565, Anne *Martin de Villeneuve*, qui ne vivait plus en 1602.

8 Robert II Colas, seigneur de Poinville, auteur de la branche des *seigneurs de Mondru*, éteints au onzième degré en 1753. (*V.* p. 23.)

8 Mathorin Colas, écuyer, seigneur des Francs, épousa, le 16 avril 1600, Michelle *le Masne*.

9 Robert II Colas, écuyer, seigneur des Francs, qui épousa, le 10 juin 1629, Françoise *Guignace*, fille de Michel Guignace et de Marie de la Gueulle.

10 Jacques I Colas, sieur des Francs, maire de la ville d'Orléans en 1695 et 1696, mort le 18 juillet 1698, avait épousé, le 10 janvier 1661, Catherine *de Saint-Mesmin*.

11 Robert III Colas des Francs, écuyer, épousa, le 9 septembre 1693, Claude-Madelaine *Foucault*.

12 Robert IV Colas des Francs, épousa, en 1724, Élisabeth *Colas de Brouville*.

13 Louis Colas des Francs, ép. *a.* Madelaine-Claude *Germon*; *b.* Louise-Charlotte *d'Archambault*.

14 *a.* Robert, qui a eu sept enfants, dont il reste deux filles.

14 Robert-Louis Colas, a épousé, en 1786, Françoise-Éléonore *Maurand*, dont trois fils et deux filles.

15 Paul-Étienne-Robert Colas, né en 1788, a ép., en 1813, Eugénie-Marie-Madelaine *Raguenet*, dont un fils et trois filles.

12 François III Colas des Francs, épousa, en 1725, Marie-Anne *Haudry des Graviers*.

13 Pierre-François Colas des Francs, ép. en secondes noces, en 1767, Marie-Thérèse *Miron*.

14 Albert-Gabriel-Jules, marié, en 1803, avec Anne-Aglaé *Tassin de Moncourt*, dont sept enfants.

14 Pierre-Charles Colas des Francs, a ép. en 1798, Lucie Olive *de Montaudouin*, dont dix enfants. L'aîné suit.

15 Pierre-Alfred Colas des Francs, né le 20 février [illegible].

BRANCHES DE BROUVILLE, DES ORMEAUX ET DE LA NOUE.

11 Jacques II Colas, sieur de Brouville, seigneur de Lumeau, en Beauce, épousa, le 4 mars 1695, Elisabeth *Vandebergue*.

12 Louis I Colas, sieur de Brouville-Malmusse, épousa, le 27 mai 1743, Claude-Marie-Pierre *Vandebergue*, sa cousine.

13 Louis II Colas, sieur de Brouville, a épousé, en 1769, Marie-Catherine *Colas de Brouville*.

14 Jacques III Colas de Brouville, né en 1775, a ép., en 1799, Flore-Élisabeth *Mingre de Noras*.

Marie-Albertine, née le 6 mai 1801.

Léonce, né le 1er fév. 1808.

Louis-Eusèbe-Zoïle, né le 27 décembre 1805.

15 Paulin Michel Colas de Brouville, né le 23 août 1802.

14 Michel Colas de Brouville, a ép., en 1796, Cécile *Plumard de Rieux*.

Pauline-Octavie, née en 1799, mariée, en 1821, avec Agnès-Marie-Xavier-Vincent-François *de Vernety*.

15 Marie-Antoinette Colas de Brouville, née en 1797, mariée, en 1817, avec Jean Nicolas *de Rettunger*.

13 Pierre Colas de Brouville-Malmusse, a ép., en 1784, Marie-Marguerite-Catherine Jacques *Chancerel d'Ardaine*.

Adélaïde, mariée, en 1804, à Franç. *Chervaux*.

14 Timothée, né en 1794, garde-du-corps du roi en 1815.

14 Thomas, né en 1790.

14 François III Colas de Brouville-Malmusse, a ép., en 1808, Geneviève-Pauline *Crignon des Ormeaux*.

15 Athénaïs, née en 1809.

13 Charles I Colas des Ormeaux, marié, en 1779, avec Julie *Boillève*.

Marie-Clémence, née en 1789.

Mélanie, née en 1782, mariée, le 1er janv. 1803, avec Augustin-François *Mercier d'Inville*.

14 Charles II Colas des Ormeaux, né en 1780, marié, en 1803, avec Catherine-Marie-Thérèse *de Loynes*.

13 Étienne Colas de la Noue, épousa, *a.* Marie Anne *Gaignault de Beaulieu*; *b.* Marie-Anne *Seurrat*.

14 *b.* Jacques III Colas de la Noue, conseiller à la cour royale d'Orléans, a ép., en 1811, Thérèse-Edwige *Vandebergue*.

Louis-Ernest, né le 26 septembre 1814.

15 Jacques-Gustave Colas de la Noue, né le 16 février 1812.

13 Robert III Colas de Brouville, conseiller à la cour royale d'Orléans, a épousé, le 30 avril 1746, Anne-Geneviève *Jogues*.

Adélaïde *Colas de Brouville*, née le 5 mai 1796, morte peu après.

Victorine *Colas de Brouville*, née le 2 janvier 1796.

14 Félicité Colas de Brouville, née le 24 mai 1787.

I. Nicoles ou Nicolas COLAS, Ier du nom, né à Paris, vers le commencement du quatorzième siècle, s'établit à Orléans, où il existait en 1360 et 1370, possédant alors plusieurs terres et seigneuries dans la Beauce. Il fut conseiller de Philippe de France, duc d'Orléans, et laissa, de son épouse, dont le nom est inconnu, un fils qui suit:

II. Jean COLAS, Ier du nom, fut, comme son père, conseiller du duc d'Orléans. Le 25 juin 1389, il fournit à ce prince aveu pour les terres qu'il possédait, mouvantes en plein fief de la tour et châtellenie de Janville, et mourut en 1410. Il avait épousé, en 1380, Jeanne DE MAROLLES, fille aînée et principale héritière de Philippe, écuyer, seigneur de Marolles, en Beauce, comme le prouve un aveu rendu par le même Philippe, de Marolles, au seigneur du Puiset. Jean Ier eut pour enfants:

DE MAROLLES : de sable, à trois marteaux d'argent l'un sur l'autre, surmontés de trois annelets rangés du même.

1°. Jean II, dont l'article suit;
2°. Pierre Colas, vivant en 1450. Il eut trois fils et deux filles :
A. Jean Colas, qui vivait en 1478. Il épousa Catherine *Dangeau*, fille de Guillaume Dangeau et de Jeanne Sachet, dont il eut :
a. Jean Colas, marié, le 20 avril 1489, avec Marie *Marion*, mort sans postérité;
b. Pierre Colas, décédé en 1488;
c. Jeanne Colas, femme, avant 1487, de Pierre *Compaing;*
d. Marion Colas, alliée, en 1487, avec Jean *Blandin;*
B. Pierre Colas, seigneur de la Dixme sur le lieu de la Trasne, près Baugency, en 1487, puis d'Orme et de Pontournoy, échevin d'Orléans en 1495 et 1496. Il épousa Perrette *Lamirault*, fille de Jean Lamirault, écuyer, seigneur de la Touche, et de Catherine Hue. Il en eut pour enfants :
a. Catherine Colas, dame d'Orme en 1536, alors veuve de Claude *de Sanxerre*, seigneur de Rozières;
b. Marie-Colas, dame de Pontourmoy, mariée 1° avec Jacques *Martin*, seigneur de Villeneuve, mort avant 1536; 2° avec François *de Monsoy*, avocat au parlement de Paris. Sa fille, Marie de Monsoy, épousa, en 1583, Jean-Baptiste de Machault, seigneur de la Mothe, de Romaincourt, etc., conseiller au parlement de Paris;
C. Guillaume Colas, vivant en 1477 et 1487, marié avec Marguerite *Lamirault*, sœur de Perrette. Il en eut :
Catherine Colas, épouse de Jacques *Comereau*, conseiller aux bailliage et siége présidial d'Orléans;

D. Louis Colas, sous-chantre de l'église collégiale de Saint-Liphard de Meung en 1487, chanoine de l'église d'Orléans en 1488, décédé avant 1502;

E. Catherine Colas, femme de Colas *Mocquet*, échevin de la ville d'Orléans en 1467 et 1488. Ils étaient décédés avant 1508;

3°. Jeanne-Colas, qui, en 1442, était mariée avec Jacques *Pasté*, et vivait encore en 1488.

De la Salle : d'or, à la croix ancrée de sinople; au franc canton de gueules.

III. Jean Colas, II[e] du nom, seigneur de Marolles, possédait, en 1410, des terres à Courcelles-le-Roi, près Pithiviers; il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1436, et fut l'un des commissaires nommés, le 20 avril 1458, pour faire le procès du duc d'Alençon (1). Il avait épousé Marie de la Salle, de laquelle il eut :

1°. Nicolas II, dont l'article suit;

2°. Gilles Colas, auteur de la *branche établie à Montélimar*, mentionnée plus loin;

3°. Claude Colas, dont on ignore la destinée;

4°. Isabeau Colas, dame de Marolles, épouse de N.... *de Lignerel*, écuyer.

Laurens : d'azur, au chêne arraché d'or, accosté de deux sangliers affrontés du même.

IV. Colin ou Nicolas Colas, II[e] du nom, seigneur de la Borde et des fiefs d'Andeglou et des Francs, échevin de la ville d'Orléans en 1479 et 1480, épousa Marguerite Laurens, fille d'Hervé Laurens, seigneur des Francs, lieutenant-général du gouverneur et bailli d'Orléans, et de Marie Boillève (2). Il eut de ce mariage :

1°. Jean Colas, échevin de la ville d'Orléans en 1501 et 1502, marié avec Madelaine *l'Huillier*, mort sans enfants;

2°. François I[er], qui suit;

3°. Louis Colas, échevin d'Orléans en 1519 et 1520, marié 1°, avant

(1) *Catalogue des conseillers du parlement de Paris*, à la suite du livre intitulé *les Éloges de tous les premiers présidents au même parlement*, par François Blanchard, in-fol. Paris, 1645, p. 18, colonne 2. — *Recueil des Grands de France*, par du Tillet, in-4°, 1606, p. 67. — *Table Généalogique de l'illustre maison de Châlus et de Challudet*, in-fol., 1646.

(2) *Histoire et Antiquités de la ville d'Orléans*, in-4°, 1645, par le Maire. — *Histoire de l'Église et Diocèse, ville et Université d'Orléans*, par Guyon, in-fol. Orléans, 1647, t. II, pp. 273, 430. — *Maison de Châlus et de Challudet.*

1500, avec Marie *le Berruyer*, fille de Pierre le Berruyer, écuyer, seigneur de la Corbillière, et de Claudine Hilaire; 2°, avant 1509, avec Marie *Auger*, fille de Pierre Auger et de Marguerite Nuyart. Il mourut sans postérité;

4°. Jacquette Colas, mariée, en 1480, à Guillaume *le Vassor;*

5°. Marie Colas, femme, en 1488, de Jean *Ogier;*

6°. Marguerite Colas, alliée à Guillaume *de Brie*, seigneur des Bordes;

7°. Hervette ou Henriette Colas, épouse de Guyon *Ogier*.

V. François Colas, Ier du nom, seigneur de la Borde, des Francs et de Poinville, fut échevin de la ville d'Orléans en 1503, 1504, 1511, 1512, 1521, 1522, 1531 et 1532. Il avait épousé, le 21 janvier 1511, Madelaine Bourgoing, fille de Michel Bourgoing, écuyer, seigneur de Concire, bailli de Baugency, et d'Anne Le Maire. Il mourut avant sa femme, laissant pour fils unique, François II qui suit (1).

Bourgoing : de sable, au chevron d'or, abaissé sous une fasce du même, et accompagné de 6 roses d'argent.

VI. François Colas, IIe du nom, écuyer, seigneur des Francs, de Poinville, de la Borde, de Malmusse, de Jouy, de Senneville et autres lieux, fut un des magistrats les plus recommandables de la ville d'Orléans, où ses vertus et son zèle infatigable n'ont pas cessé d'être honorés et cités pour modèle; échevin de cette ville en 1543, 1544, 1553, 1554, 1559, 1560, 1567 et 1568; maire en 1572, 1580 et 1581; continué par le commandement du roi, en 1582 et 1583, il sut, en inspirant à ses concitoyens ses sentiments de respect et de dévoûment pour le trône, dissiper les troubles, réprimer les factions et maintenir l'autorité royale. L'excellent usage qu'il sut toujours faire, dans les circonstances difficiles, de son zèle courageux, de ses talents administratifs et de ses lumières, lui mérita l'estime de ses rois et la confiance et l'amour de ses concitoyens (2). Charles IX lui faisait l'honneur de l'appeler son père. Il ne fut pas moins utile au roi Henri III, dont il reçut des lettres pleines de marques de bonté, qui sont le témoi-

(1) Le Maire, édition in-4°, pag. 473 et suivantes; édition in-fol., p. 93. — Maison de Châlus et de Challudet.

(2) Histoire de l'Église et Diocèse, ville et Université d'Orléans. — Maison de Châlus et de Challudet.

gnage le plus honorable et le plus authentique de ses nombreux services (1). On peut voir dans Le Maire jusqu'où allait le dé-

---

(1) Parmi les lettres que nos rois écrivirent à François Colas, maire de la ville d'Orléans, et à son fils Michel Colas de la Borde, la famille en a conservé quatre, savoir : trois du roi Henri III et l'autre de Henri IV. On a cru devoir les rapporter littéralement ici.

Ire de Henri III. « A notre cher et bien amé le sieur des Francs, maire de »notre bonne ville d'Orléans. De par le roi, cher et bien amé, sur l'assurance »que nous avons de votre fidélité et bonne affection au bien de notre service et »des habitants de notre ville d'Orléans, nous leur écrivons le desir qu'avons »de vous continuer en la charge de maire; et que pour cette cause, ils ayent à »vous nommer et faire mettre en la liste des notables et principaux habitants »de votre ville, qu'ils nous doivent envoyer pour l'élection des maire et éche- »vins, au lieu de ceux qui sortent de charge le 23 mars prochain : ayant avisé »vous faire par ce même moyen ce mot de lettre, à ce que vous vous confor- »miez à cette notre volonté, sans prendre sur ce aucune excuse, et ferez chose »que nous aurons bien agréable. Donné à Paris, le onzième jour de février 1582. »*Signé* Henri, et plus bas *Brulart.* »

Selon l'auteur des Antiquités d'Orléans, le seigneur des Francs, qui était maire en 1575, fut continué pendant quatre ans, par ses mérites et vertus mentionnés en la lettre qu'en écrit le roi Henri III aux habitants d'Orléans (lettre que cet auteur insère en entier dans l'édition in-4°); puis il ajoute : et par autres lettres patentes dudit roi, le 17 mars 1582.

IIme de Henri III. « A notre cher et bien amé le sieur des Francs. De par le »roi, cher et bien amé, nous avons connu par effets les bons et fidèles déporte- »tements dont vous avez usé durant les charges de maire, que vous avez tenues »et continuées par deux consécutives fois et élections : la grande affection que »portez au bien de nos affaires et service de notre ville et commmauté, dont »nous avons telle satisfaction et contentement, que nous eussions bien voulu »que vous eussiez été encore continué en la charge de maire, n'eût été l'égard »que nous avons de votre vieil âge, qui ne pourroit vous permettre de porter da- »vantage ce travail; mais nous nous assurons que vous ne lairez, quand les occa- »sions s'en présenteront, de prester, donner tout conseil et assistance qu'il vous »sera possible, pour le bien de nos affaires, service et ceux de la ville, ainsi »qu'avez cy-devant fait : ce à quoi nous vous exhortons, selon l'inclination que »nous sçavons que vous y avez. Donné à Paris, le vingt-quatrième jour de mars »1584. *Signé* Henri, et plus bas *de Neufville.* »

IIIme de Henri III, au sieur de la Borde-Colas, fils dudit François Colas, seigneur des Francs.

« La Borde, j'ai toujours estimé la prudhomie de votre bon homme de père, »dont d'Entragues m'a bien assuré; toutefois l'on m'a voulu persuader qu'il

voûment des Orléanais pour leur vertueux compatriote, et quelle réputation de justice et d'intégrité il s'était acquise. Il mourut

---

» s'en étoit refroidi, ce que je n'ai pu croire; et aujourd'hui que j'en ai été » certifié par celle mienne servante, qui m'a bien assuré ce que vous m'êtes et » lui aussi, et que désirez l'avancement de mes affaires, qui m'a fait lui com- » mander de vous faire entendre verbalement ma volonté, avec assurance de » vous tenir tout ce qui vous sera par elle promis, en quoi je ne veux manquer » d'un seul point de vous gratifier et récompenser, qui vous sera marque exem- » plaire entre tous mes bons et fidèles serviteurs de vous rémunérer par ce » moyen, et d'être en tel rang qu'en recevrez bien et contentement. Elle me fera » secrètement et fidèlement entendre tout ce qui sera avisé et promis entre vous, » soit argent ou autres choses; et je ne ferai faute à le faire exécuter en ma foi » et parole de roi. De Beaugency, le seize juin 1589. *Signé* Henri. »

Cette lettre fut adressée au sieur de la Borde-Colas dans le temps où, selon l'auteur des Antiquités d'Orléans, « Les Orléanois, voyant que le sieur d'En- » tragues tenoit le parti contraire, c'est-à-dire, à la ligue, dans laquelle il les » avoit plongés, ils appelèrent M. de la Châtre pour être leur gouverneur, ce » qu'il accepta et vint à Orléans prendre possession du gouvernement, le 1er » mai 1589. »

L'auteur de la généalogie de M. Thomas Colas de Marolles fournit de nou- velles lumières sur l'esprit de cette lettre. « Un de ses ayeux (dit-il), a été gran- » dement chéri du roi Charles IX; ce fut François Colas, IIe du nom, écuyer, » seigneur des Francs, lequel a laissé son nom illustre à la postérité, pour la » fidélité avec laquelle il a servi cette couronne, nonobstant les factions et mou- » vements populaires qu'il avoit incessamment à combattre pendant qu'il fut, » dans Orléans, honoré de sa charge de maire; et on peut dire qu'il avoit un » tel ascendant sur l'esprit de ses compatriotes, qu'il tint toujours la ville d'Or- » léans dans le service du roi Henri III, qui souventes fois, par lettres, lui en a » témoigné des reconnoissances. Mais, comme la vertu est ordinairement ca- » lomniée, il se trouva parmi les gens de faction, et même parmi les grands » seigneurs, qui soutenoient la ligue, quelques mutins qui répandirent un faux » bruit qu'il tenoit leur parti, en telle sorte que cette calomnie alla jusqu'aux » oreilles de S. M., laquelle néanmoins ne pouvoit concevoir aucun mauvais » soupçon contre un homme qu'elle connoissoit si candide, et qu'elle avoit tou- » jours trouvé si fidèle; et aussi le roi suspendit son jugement, et ensuite en fut » éclairci et désabusé par le sieur d'Entragues, gouverneur d'Orléans, ainsi que » S. M. depuis le témoigna au sieur de la Borde-Colas, fils du même sieur des » Francs. »

IVme, de Henri IV, au même Michel Colas de la Borde.

« La Borde, j'étois présent lorsque le feu roi, mon seigneur et frère, que » Dieu absolve, vous écrivit, et m'a dit la confiance qu'il avoit en la fidélité et

DURANT : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lys au naturel; aux 2 et 3, à une tulipe nourrie de gueules.

dans un âge très-avancé, le 26 octobre 1598. Il avait épousé, le 16 juillet 1530, Jeanne DURANT, fille de François Durant, écuyer, seigneur de Bignon, et de Jeanne de la Saussaye. Il en eut huit enfants :

1°. Robert Ier, qui suit ;

2°. Michel Colas, auteur de la branche des *seigneurs de la Borde*, rapportée plus loin ;

3°. François Colas, dont descendent les branches *de Marolles, d'Anjouan* et *de Rocheplatte ;*

4°. Claude Colas, chef de la branche des *seigneurs de Malmusse*, rapportée à son rang ;

5°. Jacques Colas, seigneur de Jouy, maire d'Orléans en 1622 et 1623, marié avec Charlotte *Lhuillier*, fille de Jacques Lhuillier, écuyer, seigneur de la Frauville, et de Léonarde Touchet. Il en eut :

A. François Colas, seigneur de Jouy, époux d'Anne *le Semellier*, fille de Robert le Semellier, et de Jeanne Amanjon, et père de :

Jeanne Colas, dame de Jouy, mariée, le 26 mai 1633, avec Jacques *du Coing*, écuyer, seigneur de la Porte et de l'Aumônière, conseiller du roi en ses conseils, président trésorier de France en la généralité d'Orléans, fils de Jacques, seigneur du Coing et de la Porte, et d'Anne Colas de la Borde ;

» prudhomie du bon homme votre père et la vôtre, et qu'une sienne servante » qu'il connoissoit femme de bien et d'honneur lui témoigna ; j'ai bien voulu » par cette même voye vous faire entendre, puisqu'il a plu à Dieu, après lui, » m'appeler pour votre roi, vrai et légitime successeur de cette couronne, que » je ne manquerai pas des mêmes promesses qu'elle vous promettra, en quelque » sorte que ce soit, avec assurance que je n'innoverai rien à la religion catholi- » que, apostolique et romaine ; et vous reconnoîtrez en telle sorte que cela sera » à jamais marque notable de votre fidélité et service. Je lui ai amplement écrit » sur qui vous rapporterez entièrement ; elle sçait et moi la volonté du feu roi, » à quoi je ne faillirai aucunement, y étant la mienne assez disposée, et vous » rendrai si content, que je suis certain que vous louerez Dieu d'avoir été in- » strument d'une telle œuvre. Avisez avec elle, à qui je commanderai, en quel- » que sorte que ce soit, de parler à vous, afin d'aviser les moyens pour vous » faire tenir et assurer entièrement tout ce qui vous sera par elle promis. A Dar- » netal, ce 11 septembre. *Signé* HENRI. »

Darnetal est un gros bourg situé à un quart de lieue de Rouen, où Henri IV séjourna quelques jours avant la victoire d'Arques, qu'il remporta le 21 eptembre 1589.

B. Jacques Colas, religieux en l'abbaye de Ferrières, en 1613, puis prieur de la Ferté Hubert;

C. Charlotte Colas, épouse de Jean *Bugy*, écuyer, seigneur du Moulinet;

D. Anne Colas, femme de Claude *Bugy*, écuyer, seigneur de Bellevue, frère du précédent;

6°. Gilles Colas, seigneur de Senneville, conseiller à la cour des aides de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi, marié 1° avec Marie *Amanjon*, fille de Jacques Amanjon, et de René Sain; 2°, le 18 octobre 1587, avec Marie *Chambon*, fille de Renaud Chambon, écuyer, et de Jeanne Vallet. Il en eut un fils:

Renaud Colas, seigneur de Senneville, reçu conseiller au parlement de Paris (1) le 30 juin 1618. Il avait épousé Marie *Brandon*, fille d'Antoine Brandon, écuyer, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes. Il ne vivait plus en 1621, et ne laissa qu'un fils nommé Antoine Colas, qui mourut en bas âge;

7°. Anne Colas, mariée, le 30 mars 1559, à Jean *le Maire*, écuyer, seigneur des Muids et d'Esdreville, conseiller au bailliage et siége présidial d'Orléans;

8°. Marguerite Colas, femme de Mathieu *Buyer*, écuyer, conseiller du roi, auditeur en sa chambre des comptes de Paris.

VII. Robert Colas, Ier du nom, écuyer, seigneur de Chantereine et de Poinville, épousa, le 5 mars 1563, Anne Martin, (qui ne vivait plus en 1602, date du partage de ses biens, fait par ses enfants le 15 janvier), fille de Christophe Martin, écuyer, seigneur de Villeneuve, et d'Anne Compaing. Robert Colas mourut avant son père, laissant de son mariage:

Martin: d'azur, au chevron échiqueté d'or et de gueules de deux tires, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cerf du même.

1°. François Colas, décédé le 26 octobre 1598, les mêmes jour et an que son aïeul;

2°. Mathurin, qui continue la postérité;

3°. Robert Colas, auteur de la branche des *seigneurs de Mondru*, mentionnée plus loin;

4°. Anne Colas, femme de Jean *Lambert*, conseiller du roi.

VIII. Mathurin Colas, écuyer, seigneur des Francs, épousa, le 16 avril 1600, Michelle le Masne, fille de Sébastien le Masne, laquelle lui survécut et épousa, en secondes noces, Jean Car-

le Masne: d'or, à 2 pins arrachés de sinople.

(1) Blanchard, p. 119, colonne première.

dinet, seigneur de Grand-Mornay, et vivait encore en 1629. Mathurin laissa de son mariage :

1°. Mathurin Colas, mort en 1628, sans avoir été marié ;
2°. Robert II, qui continue la descendance.

GUIGNACE : d'azur, parti d'un trait, à dextre un arbre terrassé d'or ; à sénestre un rocher à 6 coupeaux d'argent ; au chef parti d'argent, chargé de six tourteaux de gueules.

IX. Robert COLAS, IIe du nom, écuyer, seigneur des Francs, né le 26 mars 1602, épousa, le 10 juin 1629, Françoise GUIGNACE, fille de Michel Guignace, et de Marie de la Gueulle. Elle mourut avant le 16 juillet 1650, date d'un acte de souffrance accordé à leurs enfants, qui furent :

1°. Pierre Colas, seigneur des Francs, qui mourut le 16 février 1686, laissant de Marie *Boudet*, sa femme :

A. Marie Colas, femme de Nicolas *le Normant*, morte le 18 août 1694,
B. Anne Colas, religieuse au monastère de la Madelaine-lés-Orléans ; morte le 15 décembre 1712.

2°. Robert Colas, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, mort en 1711 ;
3°. Jacques, qui continue la postérité ;
4°. Marie Colas, alliée, le 10 janvier 1650, avec Michel *Humery* ;
5°. Françoise Colas, mariée, le 23 octobre 1656, avec Jacques *Petau* ;
6°. Anne Colas, née le 13 juin 1642, morte sans alliance.

DE SAINT-MESMIN : d'azur, à la croix componée d'argent et de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or, et chargée en cœur d'une croisette du champ.

X. Jacques COLAS, Ier du nom, écuyer, sieur des Francs, maire de la ville d'Orléans en 1695 et 1696, mort le 18 juillet 1698, avait épousé, le 10 janvier 1661, Catherine DE SAINT-MESMIN, morte le 26 septembre 1724, fille de Louis de Saint-Mesmin, et de Claude Thias. De leur mariage sont provenus :

1°. Louis Colas, prêtre, chanoine de l'église royale de Saint-Aignan d'Orléans, mort le 29 juin 1731 ;
2°. Jacques Colas, né le 9 septembre 1668, mort le 19 octobre de la même année ;
3°. Robert III, qui continue la descendance ;
4°. Jacques Colas, auteur de la branche *de Colas de Brouville*, dont il sera fait mention en son rang ;
5°. Anne Colas, née le 25 juillet 1666, mariée, le 1er avril 1687, à François *Sarrebousse de Mondonville*, gentilhomme de la grande fauconnerie du roi, morte le 30 mars 1734 ;
6°. Catherine Colas, née le 24 juillet 1667, mariée, le 5 avril 1692, avec Laurent *Hazard*, morte le 29 septembre 1705 ;

7°. Thérèse Colas, née le 28 décembre 1675, mariée, le 19 janvier 1698, avec François *Hazon*, sieur des Ormes;

8°. Madelaine Colas, née le 18 juillet 1678, mariée, le 18 mai 1702, avec Pierre *Jogues*, morte le 21 mai 1733;

9°. Claude Colas, morte sans alliance le 14 juin 1694.

XI. Robert Colas, III° du nom, écuyer, sieur des Francs et de Puchesse, né le 13 juin 1670, fut échevin de la ville d'Orléans en 1719 et 1720, et mourut le 7 mars 1724. Il avait épousé, le 9 septembre 1693, Claude-Madelaine Foucault, morte le 30 janvier 1757, fille d'Eusèbe Foucault, conseiller du roi, contrôleur des finances de la généralité d'Orléans, et de Marie Blanchard. Leurs enfants furent :

Foucault : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de 3 étoiles du champ et accompagnée en pointe d'une coquille d'or.

1°. Robert IV, dont l'article suit;

2°. François Colas, auteur de la branche *de Colas des Francs*, rapportée ci-après;

3°. Jean-Baptiste Colas, sieur de Puchesse, né en 1702, } morts sans avoir

4°. Pierre Colas, sieur de la Borde, né le 15 sept. 1706, } été mariés;

5°. Claude-Madelaine Colas, née en 1694, mariée, le 16 août 1714, avec Pierre *Sinson*, écuyer, seigneur de Sevestreville, morte le 24 mars 1766;

6°. Catherine Colas, née en 1696, mariée, le 27 octobre 1721, avec Charles *Boyetet*, écuyer, maréchal-des-logis du roi;

7°. Marie-Madelaine Colas, alliée, le 23 novembre 1721, avec Gabriel *Baguenault*, écuyer, seigneur de Puchesse;

8°. Elisabeth Colas, née en 1704, mariée, le 26 janvier 1725, avec Jacques *le Vassor*, écuyer, seigneur de Frouville;

9°. Marie Colas, née en 1705. Le 9 novembre 1776, elle obtint un jugement contradictoire de l'intendant d'Orléans, portant décharge du droit de francs fiefs, à elle demandé par contrainte du 21 juillet précédent. Elle mourut sans alliance en 1788.

XII. Robert Colas, IV° du nom, écuyer, sieur des Francs, né en 1697, maire de la ville d'Orléans, pendant les années 1760, 1761 et 1762, décédé le 18 mars 1780, avait épousé, le 18 septembre 1724, Elisabeth Colas de Brouville, morte le 15 juillet 1796, fille de Jacques Colas de Brouville, seigneur de Lumeau, en Beauce, et d'Elisabeth Vandebergue. Leurs enfants furent :

Colas : d'or, au chêne de sinople, au sanglier passant de sable sur une terrasse du même.



1°. Robert-Jacques-Eusèbe Colas, né en 1728,
2°. Adrien-Pierre-Gabriel Colas, né en 1730,
3°. Jean-Pascal Colas, né au mois d'avril 1732,
} morts en bas âge ;

4°. Louis, qui continue la descendance, et dont l'article suit ;

5°. Alexandre-Charles-Michel Colas, né en 1736, mort en 1737 ;

6°. Elisabeth Colas, née en 1725, mariée, le 13 février 1748, avec Claude-Guillaume *Boillève*, fils de Guillaume Boillève, et de Jeanne Humery ;

7°. Claude Colas, née au mois de novembre 1726, morte en bas âge ;

8°. Thérèse-Félix Colas, née en 1729, mariée, le 5 mars 1753, avec Joseph-Jacques *Tassin*, écuyer ;

9°. Marie-Claude Colas, née en 1733, mariée, le 2 juin 1755, avec Aignan-Joseph *Isambert*, morte en 1764 ;

10°. Louise Colas, née au mois de décembre 1738, décédée en bas âge ;

11°. Olympe-Rosalie Colas, née en 1740, mariée, le 17 janvier 1763, avec Remy *Boucher*, sieur de Molandon ;

12°. Victoire Colas, baptisée le 8 juin 1742, morte en bas âge.

GERMON : d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef d'un croissant d'azur, et en pointe d'une rose du second émail.

D'ARCHAMBAULT : d'azur, à trois lions d'or; en cœur un écusson d'argent, au pal de gueules, chargé de trois flanchis d'or.

XIII. Louis COLAS, chevalier, sieur des Francs, baptisé le 11 février 1735, épousa 1°, le 7 janvier 1768, Madelaine-Claude GERMON, morte le 6 novembre 1764, fille de Louis-Antoine Germon, sieur de Ponceaux, et de Marie-Madelaine Seurrat ; 2°, le 20 janvier 1766, Marie-Louise-Charlotte D'ARCHAMBAULT, fille de Louis-Charles-Alexandre d'Archambault, chevalier, l'un des chevau-légers de la garde ordinaire du roi, et de Marie-Françoise de Selves. Louis a eu pour enfants :

Du premier lit :

1°. Robert Colas, né le 17 décembre 1760, marié 1°, le 28 août 1786, avec Catherine-Solange *Miron*, décédée le 8 avril 1795, fille de François Miron, et de Catherine Marcandier; 2°, le 7 août 1799, avec Adélaïde *Barbot*, fille de Denis-Charles Barbot, écuyer, et de Marguerite Hudault. Il a eu,

Du premier lit :

A. Robert Colas, né le 31 janvier 1789, mort en 1790 ;

B. Aignan Colas, né le 8 juillet 1792, décédé en 1794 ;

C. Philippine Colas, née le 11 juillet 1787, mariée, le 27 décembre 1809, avec François-Honorat *Savart* ;

D. Agathe Colas, née en 1791, morte peu de jours après sa naissance ;

E. Félicité Colas, née le 26 novembre 1793, morte sans avoir été mariée ;

Du second lit :

F. Adélaïde Colas, née le 29 mai 1800, morte en bas âge;
G. Louise Colas, née le 19 juillet 1802;
H. Élisabeth-Philippine Colas, née le 29 avril 1806;

2°. Robert-Louis, qui continue la postérité;
3°. Madelaine Colas, née le 31 août 1764, morte le 23 novembre suivant;

Du second lit :

4°. Christophe-Édouard Colas, mort en bas âge;
5°. Adélaïde-Marie Colas, morte sans alliance.

XIV. Robert-Louis Colas, chevalier, né le 16 février 1762, a épousé, le 24 juillet 1786, Françoise-Eléonore MAURAND, fille de Pierre-Paul Maurand, sieur de Maison-Rouge, et d'André-Jacques-Éléonore Foucher. De ce mariage sont issus : MAURAND :

1°. Paul-Étienne-Robert, qui suit;
2°. Édouard Colas, né le 2 juin 1795;
3°. Athanase Colas, né le 1er mai 1798;
4°. Hélène Colas, née le 24 juin 1789, mariée, le 27 janvier 1818, avec Louis-René *Dorsanne,* chevalier, fils de Louis Dorsanne, chevalier, seigneur de Coulon, ancien officier au régiment de Navarre, infanterie, et d'Étiennette de Villionne : elle est décédée en 1821;
5°. Julie-Sophie Colas, née le 29 juin 1792.

XV. Paul-Etienne-Robert COLAS, chevalier, né le 29 mars 1788, a épousé, le 21 septembre 1813, Eugénie-Marie-Madelaine RAGUENET, fille d'Albin Raguenet, et de Marie-Madelaine de l'Aage. Leurs enfants sont : RAGUENET :

1°. Robert-Marie-Louis Colas, né le 5 octobre 1815;
2°. Eugène-Marie Colas, né le 19 mars 1817;
3°. Marie-Timothée Colas, né le 22 janvier 1822;
4°. Eugénie-Marie-Madelaine Colas, née le 23 mars 1814.

BRANCHE DE COLAS DES FRANCS.

XII. François COLAS, IIIe du nom, écuyer, sieur des Francs, seigneur de Villepion, en Beauce, né le 2 juillet 1701, second fils de Robert Colas, IIIe du nom, sieur des Francs et de Puchesse,

HAUDRY : d'azur, à la gerbe chargée à sénestre d'une aigle de profil, fixant un soleil naissant, le tout d'or.

et de Claude-Madelaine Foucault, épousa, le 26 janvier 1725, Marie-Anne HAUDRY, fille de Pierre Haudry, écuyer, sieur des Graviers, et de Marie-Anne Sergent. Il mourut au mois de mai 1747, ayant eu :

1°. Pierre-François, dont l'article suit;

2°. Marie-Anne Colas des Francs, née le 3 octobre 1727, mariée, le 14 décembre 1749, avec Charles-François *Tassin*, écuyer, seigneur de Charsonville, de Lorges, de Rosette, d'Arpilly et autres lieux, grand-maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts de France au département d'Orléans;

3°. Claude Colas des Francs, née le 25 juin 1729, morte le 11 avril 1745.

PINCHINAT, d'azur, au chevron d'or; au chef du même, chargé d'une étoile d'argent.

MIRON : de gueules, au miroir arrondi d'argent, cerclé et pommeté d'or, accompagné en chef de 3 croissants d'argent.

XIII. Pierre-François COLAS, chevalier, sieur des Francs, né le 2 février 1733, a épousé 1°. le 22 octobre 1759, Madelaine-Avoie PINCHINAT, décédée le 8 avril 1761, fille de François Pinchinat, écuyer, et d'Avoie Seurrat; 2°. le 21 décembre 1767, Marie-Thérèse MIRON, fille de Pierre Miron, écuyer, et d'Elisabeth-Thérèse-Jacques du Coudray. Il a eu pour enfants :

Du premier lit :

1°. Marie-Anne-Mélanie Colas des Francs, née le 11 février 1761, reconnue pour noble d'extraction par sentence rendue le 14 novembre 1776, sur les conclusions du procureur du roi, par le lieutenant-général au bailliage et siége présidial d'Orléans; mariée, le 16 février 1778, avec Léon-Hector *Patas*, écuyer, seigneur de Mesliers, lieutenant-criminel au bailliage d'Orléans, morte au mois de septembre 1782;

Du second lit :

2°. Pierre-Charles, dont l'article suit;

3°. Albin-Gabriel-Jules, mentionné après son aîné;

4°. Jean-François Colas des Francs, mort en bas âge;

5°. Marie-Thérèse-Sophie Colas des Francs, née le 24 mars 1769, mariée, le 6 mars 1786, avec Honoré-François *Lambert*, chevalier, seigneur de Rosay, capitaine au régiment Royal-Picardie;

6°. Mélanie-Hortense Colas des Francs, décédée en bas âge;

7°. Élisabeth-Zoë Colas des Francs, née le 3 août 1778, mariée, le 20 novembre 1792, avec Alexandre-Jean-Louis-Anne *de Loynes*, chevalier, seigneur du Houlley, de Mazoires, et autres lieux.

XIV. Pierre-Charles COLAS DES FRANCS, chevalier, né le 29 juillet 1771, a épousé, le 12 avril 1798, Lucie-Olive DE MONTAUDOUIN, fille de Jean-Gabriel de Montaudouin, écuyer, et de Catherine-Olive Hay. De ce mariage sont issus :

DE MONTAUDOUIN : d'azur, à une montagne, de 6 coupeaux d'argent.

1°. Pierre-Alfred Colas des Francs, né le 20 février 1799;
2°. Zarbel Colas des Francs, né le 9 juillet 1800;
3°. Paul Colas des Francs, né le 14 août 1801, mort en bas âge;
4°. Albert Colas des Francs, née le 14 octobre 1806;
5°. Lydie Colas des Francs, née le 17 février 1803, morte en bas âge;
6°. Félicie Colas des Francs, née le 22 juin 1804;
7°. Aurélie Colas des Francs, née le 13 septembre 1808;
8°. Lucie-Olive Colas des Francs, née le 27 mars 1810;
9°. Caroline Colas des Francs, née le 14 janvier 1812;
10. Lydie-Thérèse Colas des Francs, née le 3 mars 1815.

XIV. Albin-Gabriel-Jules COLAS DES FRANCS, chevalier, second fils de Pierre-François Colas, sieur des Francs, et de Marie-Thérèse Miron, est né le 10 octobre 1781. Il a épousé, le 7 février 1803, Anne-Aglaë TASSIN DE MONCOURT, fille de Pierre-Augustin Tassin, écuyer, sieur de Moncourt, et de Félicité-Elisabeth-Aglaë le Clerc de Douy. De ce mariage sont issus :

TASSIN : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef d'un croissant et de deux étoiles de sable, et en pointe d'une aigle essorante et contournée au naturel.

1°. Gabriel Colas des Francs, né le 31 juillet 1805;
2°. Albin Colas des Francs, né le 6 juin 1808;
3°. Catherine-Elvire Colas des Francs, née le 18 juin 1804, morte en bas âge;
4°. Thaïs Colas des Francs, née le 8 octobre 1806, morte en bas âge;
5°. Thaïs Colas des Francs, née le 20 novembre 1809;
6°. Louise Colas des Francs, née le 28 novembre 1811;
7°. Delphine Colas des Francs, née le 16 novembre 1815.

BRANCHE DE COLAS DE BROUVILLE.

XI. Jacques COLAS, II° du nom, écuyer, sieur de Brouville, seigneur de Lumeau, en Beauce, né le 13 janvier 1672, quatrième fils de Jacques Colas, sieur des Francs, et de Catherine de Saint-Mesmin, épousa, le 4 mars 1695, Elisabeth VANDEBERGUE, morte le 5 juin 1751, fille de Georges Vandebergue, et de Marie Guignace. Jacques Colas de Brouville décéda le 14 août 1746. Ses enfants furent :

VANDEBERGUE : de gueules, à une montagne de six coupeaux d'argent; au chef d'or.

1°. Jacques Colas de Brouville, né le 27 novembre 1695, mort le 8 mai 1756. Il avait épousé, le 13 juin 1729, Thérèse *Boillève*, fille de Claude Boillève, maire de la ville d'Orléans en 1729 et 1730, et de Marie-Anne Noyau. Elle mourut le 1er août 1756, n'ayant eu que deux enfants :

A. N.... Colas de Brouville, mort en bas âge;

B. Marie-Thérèse Colas de Brouville, née le 19 janvier 1731, morte le 8 décembre 1808, sans avoir été mariée;

2°. Michel Colas de Brouville, né le 25 décembre 1796, conseiller du roi et du duc d'Orléans, leur procureur au siége de la maîtrise des eaux et forêts du duché d'Orléans, mort sans alliance ;

3°. Louis Colas de Brouville, né le 3 août 1698, mort le 25 mars 1699;

4°. Robert Colas de Brouville, né le 28 février 1701, mort le 3 juillet 1703;

5°. Pierre Colas de Brouville, sieur de la Grand-Cour, né le 17 février 1702, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Blois, mort le 18 août 1761. Il avait épousé, le 15 décembre 1743, Marie *Simart*, morte le 3 janvier 1775, dont deux filles :

A. Marie-Catherine Colas de Brouville, née le 28 septembre 1744, mariée, le 19 juin 1769, à son cousin germain Louis *Colas de Brouville ;*

B. Louise-Félicité Colas de Grand-Cour, née le 18 juin 1746, mariée, le 26 février 1770, avec Jacques-François *Hèritte*, écuyer, seigneur de la Gauterie ;

6°. Georges Colas de Brouville, sieur des Ormes, né le 14 mars 1703, contrôleur ordinaire des guerres, marié, le 4 septembre 1755, avec Louise *Girollet*, fille d'Adrien Girollet, seigneur de Boisregnaud, et de Catherine Mangeau, dont :

Adrien-Georges-Guillaume Colas de Brouville, né en 1756, mort en bas âge ;

7°. Pierre Colas de Brouville, né le 24 septembre 1721, mort au mois de juillet 1712;

8°. Louis, qui continue la descendance, et dont l'article suit;

9°. Pierre Colas, sieur de Lumeau, conseiller du roi, contrôleur-général des turcies et levées, né le 11 avril 1718, mort sans avoir été marié;

10°. Élisabeth Colas de Brouville, née le 13 juillet 1704, mariée, le 18 septembre 1724, à Robert *Colas des Francs*, son cousin-germain;

11°. Claudine Colas de Brouville, née en 1705, morte le 31 juillet 1707;

12°. Louise Colas de Brouville, née le 14 mai 1707, mariée, le 29 janvier 1732, avec Louis *Mahy*, chevalier, seigneur de Boismartin et de Pontchardon, procureur-général en la chambre des comptes de Blois;

13°. Claude-Madelaine Colas de Brouville, née le 4 juillet 1713, mariée, le 9 février 1738, avec Marie-Jean-Baptiste *de la Lande*, son cousin,

écuyer, seigneur de Mazaires, ancien officier au régiment Royal-Infanterie, fils de Jean-Baptiste de la Lande, écuyer, capitaine au régiment de Conflans, et de Marie-Anne Colas d'Anjouan;

14°. Madelaine Colas de Brouville, née le 20 novembre 1716, morte en 1718.

XII. Louis Colas, Ier du nom, écuyer, sieur de Brouville-Malmusse, né le 13 janvier 1715, épousa, le 27 mai 1743, Claude-Marie-Pierre Vandebergue, sa cousine issue de germain, morte le 14 janvier 1788, fille de Michel Vandebergue, écuyer, et d'Elisabeth Féel. Le 23 juillet 1776, par arrêt contradictoire du conseil d'état, le roi, faisant droit sur le renvoi porté par l'ordonnance de l'intendant de la généralité d'Orléans, du 29 novembre 1773, a ordonné que Louis Colas de Brouville-Malmusse demeurerait déchargé, comme étant noble d'extraction, du droit de francs fiefs qui lui était demandé, à raison des biens nobles dont il était possesseur. Il mourut le 22 juillet 1795. Ses enfants furent :

Vandebergue : comme ci-dessus.

1°. Louis II, dont l'article suit;

2°. Michel-Jacques Colas de Brouville, né le 12 mars 1746, marié, le 29 décembre 1774, avec Josèphe-Marguerite *Isambert*, dont une fille :

Geneviève-Julie Colas de Brouville, née le 1er avril 1776, mariée, le 29 décembre 1794, avec Marie-Joseph *Tassin*, écuyer, fils de Charles-François Tassin, écuyer, seigneur de Chassonville, de Lorges, de Rossette, d'Arpilly, etc., grand-maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts de France, au département d'Orléans, et de Marie-Madelaine-Clémence Chenard, sa seconde femme;

3°. Jacques-Colas de Brouville, né en 1747, mort en bas âge;

4°. Pierre, dont la postérité sera mentionnée ci-après;

5°. Charles Colas, sieur des Ormeaux, né le 19 novembre 1753, marié, le 12 novembre 1779, avec Julie *Boillève*, fille de Claude-Guillaume Boillève, et d'Élisabeth Colas des Francs. Il en eut :

A. Charles Colas, sieur des Ormeaux, né le 27 août 1780, marié, le 1er mai 1803, avec Catherine-Marie-Thérèse *de Loynes*, fille de Louis de Loynes, chevalier, seigneur de Morett et de Villedard, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, et de Marie Tassin;

B. Louis Colas des Ormeaux né le 9 juillet 1784, mort en bas âge;

C. Charles-Stanislas Colas des Ormeaux, né en 1786, mort en 1791;

D. Mélanie Colas des Ormeaux, née le 3 juillet 1782, mariée, le 1er janvier 1803, avec Augustin-François *Mercier*, écuyer, seigneur d'Inville, fils de Joseph-Jacques Mercier, écuyer, seigneur de la Brière, et de Louise-Geneviève de Lobel;

E. Marie-Clémence Colas des Ormeaux, née le 6 novembre 1789;

6°. Étienne, auteur du rameau de *Colas de la Noue*, mentionné en son rang;

7°. Robert Colas de Brouville, né le 26 juin 1755, d'abord conseiller du roi et de S. A. S. le duc d'Orléans, et leur procureur au siége de la maîtrise des eaux et forêts du duché d'Orléans, maintenant conseiller en la cour royale d'Orléans. Il a épousé, le 30 avril 1786, Anne-Geneviève *Jogues*, fille de Pierre-Augustin-Athanase Jogues, et de Thérèse Guyot. De ce mariage sont issues:

A. Félicité Colas de Brouville, née le 24 mai 1787;

B. Victor ou Victorine Colas de Brouville, née le 2 janvier 1790;

C. Adélaïde Colas de Brouville, née le 5 mai 1776, morte peu après;

8°. François-Xavier Colas, sieur de la Borde, né le 4 juillet 1761, marié, le 28 avril 1783, avec Marie-Julie *Douville*, fille de Jacques-François Douville, et de Madelaine-Julie Pryvé. Il mourut le 31 mai de la même année 1783;

9°. Marie-Victoire Colas, *mademoiselle de Brouville*, née le 5 février 1749, supérieure de l'hôpital-général d'Orléans;

10°. Élisabeth-Sophie Colas de Brouville, née le 21 mai 1750, morte en bas âge;

11° Adélaïde Colas de Brouville, épouse de Michel-Charles *Meusnier*, échevin de la ville d'Orléans en 1789;

12°. Françoise-Henri Colas de Brouville, née le 3 juillet 1757, mariée, le 9 juillet 1776, à François-Luc-Pierre *Jacque*, sieur de Mainville, décédée en 1822;

13°. Marie-Anne-Justine Colas, *mademoiselle de Malmusse*, née le 26 septembre 1759, morte le 12 décembre 1811, sans avoir été mariée;

14°. Marie-Élisabeth Colas de Brouville, née le 23 août 1769, morte sans alliance le 30 avril 1795.

XIII. Louis Colas, IIe du nom, chevalier, sieur de Brouville, né le 31 mai 1744, a siégé, en 1789, parmi la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée pour l'élection des députés aux états-généraux du royaume, et a été élu pour remplir les fonctions de secrétoire de l'assemblée. Il a épousé, le 19 juin 1769, Marie-Catherine

Colas de Brouville, sa cousine germaine, morte le 26 octobre 1779. De leur mariage sont issus : Colas : comme à la page 11.

1°. Louis Colas de Brouville, né en 1770, mort en 1774;

2°. Michel Colas de Brouville, né le 8 juillet 1774, décédé le 8 novembre 1821. Il avait épousé, le 10 septembre 1796, Cécile *Plumard*, fille de Siméon Plumard, écuyer, sieur de Rieux, et de Marie-Jeanne Geslin, dont deux filles :

A. Marie-Antoinette Colas de Brouville, née le 18 juillet 1797, mariée, le 21 février 1817, avec Jean-Nicolas *de Berranger*, écuyer, fils de Jean-Nicolas *de Berranger*, écuyer, ancien capitaine au régiment de Turenne, et de Marthe Gruau de Blangis ;

B. Pauline-Octavie Colas de Brouville, née le 10 octobre 1799, mariée, le 2 octobre 1821, avec Agnès-Marie-Xavier-Vincent-François *de Vernety*, chevalier, ancien garde-du-corps de S. M. Louis XVIII, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, fils de Jean-Baptiste-Dominique de Vernety, chevalier, marquis de Saint-Hubert, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XVI, et de Marie-Anne-Joséphine de Folard ;

3°. Jacques III, dont l'article suit ;

4°. Marie-Charles Colas de Brouville, né le 19 mai 1777, mort en 1813, sans avoir été marié ;

5°. Albin Colas de Brouville, né le 21 octobre 1779, mort le 6 novembre suivant ;

6°. Marie-Pauline Colas de Brouville, née le 22 octobre 1772, mariée, le 16 août 1692, avec Jacques *Tassin*, écuyer, fils de Prosper-Guillaume Tassin, écuyer, seigneur de Villepion, ci-devant intendant des finances de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, et d'Anne-Susanne-Andrée Leclerc de Douy.

XIV. Jacques Colas de Brouville, III° du nom, chevalier, né le 31 aoû 1775, a épousé, le 7 février 1779, Flore-Elisabeth Mingre, fille de Benjamin-François Mingre, écuyer, seigneur de Noras, ancien mousquetaire, et de Flore-Élisabeth-Thérèse Baguenault. De ce mariage sont issus : Mingre : d'azur, au chevron d'argent, surmonté d'une étoile du même, et accompagné de trois lys au naturel.

1°. Louis-Jacques Colas de Brouville, né le 1er janvier 1799, mort en bas âge ;

2°. Paulin-Michel Colas de Brouville, né le 23 août 1802 ;

3°. Louis-Eusèbe-Zoïle Colas de Brouville, né le 27 décembre 1805 ;

4°. Léonce Colas de Brouville, né le 1er février 1808 ;

5°. Marie-Albertine Colas de Brouville, née le 6 mai 1801.

RAMEAU DE COLAS DE BROUVILLE-MALMUSSE.

CHANCEREL : de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 abeilles du même.

XIII. Pierre Colas, chevalier, sieur de Brouville-Malmusse, né le 9 novembre 1752, quatrième fils de Louis Colas de Brouville-Malmusse, et de Claude-Marie-Pierre Vandebergue, a épousé, le 1er octobre 1784, Marie-Marguerite-Catherine-Jacques CHANCEREL D'ARDAINE, fille de Charles Chancerel, écuyer, seigneur d'Ardaine, et de Marie-Marguerite le Meilleur. De ce mariage sont issus :

1°. François, dont l'article suit;

2°. Thomas Colas de Brouville-Malmusse, né à Nantes le 30 avril 1790;

3°. Timothée Colas de Brouville-Malmusse, né à Nantes le 23 février 1794, reçu garde-du-corps de S. M. Louis XVIII le 7 novembre 1815;

4°. Émérance Colas de Brouville-Malmusse, née à Nantes le 20 juin 1788, morte le 6 décembre 1790;

5°. Adélaïde Colas de Brouville-Malmusse, sœur jumelle d'Émérance, mariée, le 5 octobre 1804, avec François *Chervaux*, fils de François Chervaux, maître des eaux et forêts du duché d'Orléans, et de Marie-Rose-Céleste du May.

CRIGNON : d'azur, a la fasce palée d'or et de gueules, accompagnée en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'une ancre du même.

XIV. François COLAS, IIIe du nom, chevalier, sieur de Brouville-Malmusse, né à Nantes le 17 août 1785, a épousé, le 27 juin 1808, Geneviève-Pauline CRIGNON DES ORMEAUX, fille d'Antoine-Édouard Crignon, écuyer, baron des Ormeaux, ancien maire de la ville d'Orléans, et de Thérèse-Susanne de Besançon. De ce mariage est issue :

Athénaïs Colas de Brouville-Malmusse, née le 15 mai 1809.

RAMEAU DE COLAS DE LA NOUE.

XIII. Étienne COLAS, chevalier, sieur de Brouville de la Noue, sixième fils de Louis Colas de Brouville-Malmusse, et de Claude-Marie-Pierre Vandebergue, né, ainsi que son frère Charles Colas, sieur des Ormeaux, le 19 novembre 1753, a siégé, en 1789, parmi l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, convoquée pour l'élection des députés aux états-généraux du royaume.

Depuis il fut nommé par le roi conseiller de la préfecture du département du Loiret et chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il est décédé à Orléans le 23 janvier 1821 (1). Il avait épousé 1°, le 7 février 1779, Marie-Anne GAIGNAULT DE BEAULIEU, décédée à Orléans le 8 mai 1785, fille de Denis Gaignault, sieur de Beaulieu, et de Marie Soulet; 2°, le 30 avril 1786, Marie-Anne SEURRAT, décédée le 16 février 1787, fille de Jacques-Isaac Seurrat, écuyer, seigneur des Grandes-Verelles, Villecoulon et autres lieux, conseiller au bailliage et siége présidial d'Orléans, député, en 1789, par l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans, pour assister aux états-généraux convoqués à Versailles, et de Marie-Anne-Renée Renault. Il a eu pour enfants :

GAIGNAULT :

SEURRAT : d'azur, au lion d'or, soutenu d'un chien passant d'argent en pointe, soutenant de la pate dextre une tour carrée du même, maçonnée de sable.

Du premier lit :

1°. Étienne Colas de la Noue, né le 13 août 1780, mort en bas âge;

2°. Jeanne-Céleste Colas de la Noue, née le 10 octobre 1781, morte en 1783;

Du second lit :

3°. Jacques, dont l'article suit;

XIV. Jacques COLAS, III° du nom, chevalier, sieur de Brouville de la Noue, né le 8 février 1787, a été nommé par le roi, le 15 juillet 1814, conseiller à la cour royale d'Orléans, et a été reçu en cette qualité le 3 août suivant. Il a épousé, le 9 mars 1811, Thérèse-Edwige VANDEBERGUE, fille de Claude Vandebergue, écuyer, sieur de Champguérin, et de Natalie Miron de Saint-Germain. De ce mariage sont issus :

VANDEBERGUE : comme à la page 15.

---

(1) M. Jacques Colas de la Noue, doyen des conseillers de la cour royale d'Orléans, son fils, a fait graver sur sa tombe l'épitaphe suivante :

Deo, Regi, Patriæ,
Fidelis,
Parentibus, uxori, nato
Ardens et votus,
In pauperes liberalis,
Erga cives officiosus,
Placide migravit ex hoc sæculo.
Jacobus Colas de la Noue, in regiâ Aurelianensi curiâ
Consiliarius-decanus, parenti carissimo mæstus posuit.

1°. Jacques-Gustave Colas de la Noue, né le 16 février 1812;
2°. Louis-Ernest Colas de la Noue, né le 26 septembre 1814.

SEIGNEURS DE MONDRU, *éteints.*

LE MAIRE : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un ormeau arraché de sinople.

GUYON : d'or, à trois fasces ondées d'azur en chef, et une branche d'arbre renversée de sinople en pointe.

VIII. Robert COLAS, IIe du nom, écuyer, seigneur de Poinville, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Montargis, troisième fils de Robert Colas, seigneur de Chantereine, et d'Anne Martin de Villeneuve, épousa 1°, le 20 août 1604, Anne LE MAIRE, dame du Crost, fille de Charles le Maire, écuyer, sieur du Crost, et d'Anne Maucler; 2°, le 23 octobre 1611, Jeanne GUYON DES FONTAINES, fille de Thomas Guyon, écuyer, seigneur des Fontaines, et d'Anne Stample, sa première femme. Robert Colas eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Anne Colas, dame du Crost, mariée 1°, le 27 février 1623, avec Claude *Salomon*, écuyer, sieur du Fresne, dont elle était veuve en 1629; 2°, le 2 août 1633, Charles *Guyon*, écuyer, seigneur de Bois-Robert, fils de Thomas Guyon, écuyer, seigneur des Fontaines, et de Jeanne Berthier d'Amé, sa seconde femme;

Du second lit :

2°. Robert Colas, mort jeune;
3°. Pierre Ier, qui continue la descendance;
4°. Michel Colas, religieux barnabite;
5°. Marie Colas, femme de René *de Boiscourjon*, conseiller et ancien avocat du roi au siége présidial de Montargis;
6°. Jeanne Colas, religieuse bénédictine à Paris.

FOUCAULT : comme à la page 11.

HOUMAIN : de sable, à la croix d'argent, chargée de faiglettes volantes du champ.

IX. Pierre COLAS, Ier du nom, écuyer, seigneur de Mondru, conseiller du roi, receveur des tailles en l'élection de Montargis, épousa 1°, le 19 avril 1654, Claude FOUCAULT, veuve de Christophe Angrand, sieur de la Grange, doyen des docteurs de l'université d'Orléans, fille de Louis Foucault, et de Jeanne Lhuillier de Brion; 2°, le 28 novembre 1658, Marie HOUMAIN, fille de Michel Houmain, écuyer, seigneur de Courbeville, conseiller du roi, lieutenant criminel au bailliage et siége présidial d'Orléans. Par arrêt contradictoire du conseil d'état du roi du 30 juillet 1668, Pierre Colas de Mondru fut maintenu et gardé, ainsi que ses

successeurs, enfants et postérité, en la qualité de nobles et d'écuyers; et, le 14 février 1674, il obtint un nouvel arrêt contradictoire du conseil d'état qui le déchargeait du droit de francs fiefs. Pierre Colas eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Pierre II, dont l'article suit;

Du second lit :

2°. Michel-Jacques Colas, sieur de Chaumontois, lieutenant-colonel du régiment d'Anjou, cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, marié avec Anne *Colas des Sablonnières*, veuve de Louis Rousseau, écuyer, seigneur de Grandmaison. Il n'a point laissé de postérité;
3°. Alphonse Colas de Mondru, chanoine de l'église d'Orléans en 1677, prévôt d'Herbilly, en l'église royale de Saint-Aignan, en 1717, puis prévôt de Tillay en la même église en 1721, mort en 1724;
4°. Marie Colas, morte en bas âge;
5°. Autre Marie Colas de Mondru, femme d'Etienne *Carré*, seigneur de la Versandière.

X. Pierre COLAS, II° du nom, écuyer, seigneur de Mondru, épousa, le 17 février 1685, Catherine BOYETET, d'une ancienne famille d'Orléans, qui a donné deux maires de cette ville en 1637 et en 1642, et un lieutenant criminel (Jean-Léon Boyetet), réputé l'un des plus habiles criminalistes de France. De ce mariage est provenu un fils unique, qui suit.

BOYETET : d'azur, au chevron accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, et en pointe d'une cassolette fumante, le tout d'or.

XI. Pierre-Édouard COLAS, écuyer, seigneur de Mondru, maire de la ville d'Orléans en 1745, 1746 et 1747, mourut sans postérité le 20 mai 1753. Il avait épousé, le 8 janvier 1713, Marie-Thérèse PERDOUX, fille de Thomas Perdoux, écuyer, seigneur du Busoult, commissaire ordinaire des guerres.

PERDOUX : d'argent, à la fasce de sable accompagnée de trois quintefeuilles de gueules.

SEIGNEURS DE LA BORDE, *éteints.*

VII. Michel COLAS, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Borde, second fils de François Colas, II° du nom, seigneur des Francs, de Poinville, de Malmusse, de Jouy, de Senneville et autres lieux, et de Jeanne Durant, fut échevin de la ville d'Orléans en 1584 et

1585. Aussi accrédité que zélé pour le bien de l'État, il jouit, comme son père, de l'estime et de la confiance de nos rois. Les lettres que Henri III et Henri IV lui firent l'honneur de lui écrire prouvent son attachement à leurs personnes et sa fidélité à leur service (1). Il épousa 1°, le 10 septembre 1570, Rose Hue, dame de Champgrand, fille d'Antoine Hue, seigneur de Secouray et de la Brosse, et d'Anne Aubry; 2°, le 17 février 1577, Marguerite Lhuillier, fille de Jacques Lhuillier, seigneur de la Frauville, et de Léonarde Touchet. Michel eut pour enfants:

Hue: d'argent, à l'aigle éployée de sable.

Du premier lit :

1°. Michel II, dont l'article suit;
2°. Noël Colas, mort jeune;

Du second lit :

3°. François Colas, chanoine de l'église de Chartres;
4°. Gilles Colas, mort à l'âge de quinze ou seize ans;
5°. Marguerite Colas, mariée, le 18 août 1596, avec Claude *Pineau*, écuyer, sieur de Villiers, conseiller du roi en l'élection de Dreux;
6°. Anne Colas, mariée, en 1599, avec Jacques *du Coing*, écuyer, seigneur du Coing et de la Porte, dont elle était veuve en 1627.

VIII. Michel Colas, II° du nom, écuyer, seigneur de Champgrand, de Spuis et de la Borde-Colas, entra au service dès sa jeunesse, fut commissaire ordinaire des guerres, et pendant longtemps l'un des capitaines de la ville d'Orléans. Il fut aussi échevin de cette ville en 1613 et 1614. M. de Challudet rapporte qu'il ne fut jamais d'homme plus aimé dans sa patrie et qui méritât mieux de l'être; bon, affable, généreux, ses soins et ses aumônes lui acquirent la précieuse dénomination *de père des pauvres.* Il fut déchargé du droit de francs fiefs par sentence du 13 novembre 1640, et mourut le 27 août 1645. Il avait épousé, l'an 1600, Madelaine le

(1) On s'est borné, à l'article de son père, à citer quelques-unes de ces lettres honorables. L'abbé le Gaingneulx, chanoine de l'église d'Orléans, en rapporte sept adressées tant à Michel Colas de la Borde qu'à son père, dans une généalogie in-4° de la maison Colas, que ce savant ecclésiastique a publiée en 1768, et qui, sous le rapport des recherches et de l'exécution typographique, ne laisse rien à désirer.

REBOURS, dame de Portmorand et du Bic, fille unique de Germain le Rebours, écuyer, seigneur de Mortfontaine, de Villiers, de la Leu, etc., conseiller du roi, prévôt d'Orléans, et de Madelaine Brachet. Elle le rendit père de :

LE REBOURS : de gueules, à sept losanges d'argent.

1°. Michel Colas, mort jeune ;

2°. Charles Colas, volontaire dans l'armée d'Italie, commandée par Lesdiguières, mort à Ast ;

3°. Alexandre Colas, seigneur de Portmorand, abbé commendataire de l'abbaye de la Madelaine de Pleineselve, mort le 17 septembre 1671 ;

4°. Madelaine Colas, dame de la Borde, mariée, le 12 février 1613, avec Henri *Lamirault*, écuyer, sieur de Plissay, de Marchais-Lambert, de la Saugerie, de Pierrefite et de l'Ormoye. Elle mourut le 21 février 1668 ;

5°. Anne Colas, religieuse ursuline à Paris ;

6°. Rose Colas, mariée, le 27 novembre 1618, avec Charles *Dijon*, seigneur de Fluxeaux et du Rosay, exempt des gardes-du-corps, prévôt général des maréchaux de France en la province d'Orléanais, et lieutenant-général des chasses au même duché, morte le 31 mars 1675 ;

7°. Michelle Colas de Champgrand, supérieure, en 1646, du couvent des ursulines à Orléans ;

8°. Marie Colas, morte à vingt-deux ans, sans avoir été mariée.

BRANCHE DE COLAS DE MAROLLES, *éteinte*.

VII. François COLAS, IIIe du nom, écuyer, sieur de Marolles et des Sablonnières, troisième fils de François Colas, IIe du nom, seigneur des Francs, de Poinville, de la Borde, de Malmusse, de Jouy, de Senneville et autres lieux, et de Jeanne Durant, épousa, le 19 mai 1575, Marie PAULMIER, dame de Marolles et d'Anjouan, fille de Claude Paulmier, sieur des mêmes lieux, et de Jeanne Hamois. Leurs enfants furent :

PAULMIER : d'azur, à trois pommes de pin d'or.

1°. François IV, qui suit ;

2°. Antoine, auteur de la branche *de Colas d'Anjouan*, rapportée ci-après ;

3°. Jeanne Colas, mariée à Guillaume *Vaillant*, écuyer, sieur de Champvallins, conseiller au grand conseil ;

4°. Françoise Colas, alliée, le 15 septembre 1611, avec Charles *de Féra*,

baron de Rouville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lieutenant-colonel du régiment de Meigneux, cavalerie;

5°. Claude Colas, dame d'Anjouan, morte sans alliance en 1637.

HUBERT : d'argent, au chien de sable.

VIII. François COLAS, IVe du nom, écuyer, sieur de Marolles, conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes de Paris, mort au mois de mai 1631, avait épousé, le 3 décembre 1618, Isabelle HUBERT, fille de François Hubert, conseiller du roi, auditeur en la même chambre des comptes, et d'Élisabeth de Bonvalet. De ce mariage sont provenus :

1°. François Colas de Marolles, l'un des cent mousquetaires du roi Louis XIV, puis capitaine dans le régiment de Picardie, mort sans avoir été marié;

2°. Claude Colas de Marolles, né en 1624, chanoine-régulier profès de l'ordre de Saint-Augustin en 1643, pourvu, en 1652, du prieuré-cure de Lailly, près Baugency, où il mourut le 12 mai 1683;

3°. Thomas, qui continue la descendance;

4°. Jean-Baptiste Colas de Marolles, qui fut d'abord lieutenant au régiment de Picardie, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, fut mis en possession du doyenné et d'un canonicat de l'église royale de Notre-Dame de Cléry, le 18 mars 1663, et y mourut le 21 mai 1678;

5°. Pierre Colas de Marolles, seigneur de Rocheplatte, qui fut capitaine-lieutenant des gardes de *Monsieur*, frère unique de Louis XIV. Il servit en Italie en qualité de capitaine dans le régiment du maréchal du Plessis; se trouva, en 1648, au siége de Crémone, à celui de Valence, puis au siége d'Etampes en 1652. Cette même année, à la fameuse journée du faubourg Saint-Antoine, il eut le roi pour témoin de ses actions et de ses blessures. Enfin, en 1658, il servit au siége de Dunkerque, et y reçut un coup de pistolet dans la joue. Il avait épousé N..... *de Sorcy*, dont il eut :

A. Pierre Colas de Marolles, comte de Rocheplatte, par lettres d'érection du mois de juillet 1724, major des gardes de Son Altesse Royale, brigadier des armées du roi, et lieutenant pour Sa Majesté en la province de la Marche, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sans postérité au Palais-Royal le 18 mars 1754. Il avait épousé, le 9 mai 1733, Marie-Anne *Goujon de Gâville*, fille de Prosper Goujon, seigneur de Gâville et de Ris, maître des requêtes, ci-devant intendant en la généralité de Rouen, et d'Anne Faucon de Ris;

B. N..... Colas de Marolles,
C. N..... Colas de Marolles, } qui furent successivement capitaines de la même compagnie dans le régiment d'Orléans, cavalerie, et moururent célibataires.

IX. Thomas COLAS, écuyer, sieur de Marolles, servit dans l'armée d'Italie, commandée par le maréchal du Plessis, en 1646, 1647 et 1648. Il obtint successivement une lieutenance dans le régiment de Picardie le 6 juillet 1650, et une compagnie dans celui du Piémont. Appelé, en 1651, entre les nobles du bailliage d'Orléans, il fut par eux député pour assister aux états-généraux convoqués à Tours. Il fut nommé trésorier de France, en la généralité d'Orléans, le 19 mars 1654; gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 10 mars 1660, et conseiller d'état le 12 août de la même année. Le 23 mars 1666, par arrêt contradictoire rendu en la cour des aides, il fut renvoyé de l'assignation qui lui avait été donnée à la requête du procureur général, et déclaré noble et issu de noble race et lignée. M. de Machault, intendant en la généralité d'Orléans, le maintint dans sa noblesse par jugement du 27 avril 1667, qui fut confirmé par arrêt du conseil d'état du 30 juillet 1668. Il avait épousé, le 6 octobre 1648, Anne POCHON, fille d'Hector Pochon, écuyer, seigneur de Beauregard, et d'Aimée le Petit. Leurs enfants furent :

POCHON : d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion du même; au chef d'hermine.

1°. François Colas de Marolles, mort sans avoir été marié ;

2°. Paul Colas de Marolles, mort jeune ;

3°. Henri, dont l'article suit ;

4°. Anne Colas de Marolles, mariée avec Joseph *Bailly*, écuyer, sieur de Montou.

X. Henri COLAS DE MAROLLES, écuyer, sieur de Marolles, page de *Monsieur*, frère de Louis XIV, puis mousquetaire, accompagna le comte de Guiche au passage du Rhin en 1672, fut blessé dans cette campagne et au siége de Maestricht qui se fit l'année suivante. Nommé lieutenant de frégate dans la marine royale, il fit un voyage en Amérique. Rentré dans le service de terre, il se distingua pendant le cours de la campagne d'Aire en 1676; fut nommé capitaine au régiment de Piémont, et ensuite dans les carabiniers. Il fit avec ce corps des actions de valeur, et reçut plusieurs blessures. Le 6 mai 1685, il fut pourvu de la charge de trésorier de France, en la généralité d'Orléans, que son père avait possédée. Il avait épousé Geneviève RACLE, fille de Jean Racle, écuyer, seigneur de Lorneneuville, de laquelle il eut :

RACLE : d'azur, à trois colonnes rangées d'argent.

1°. Henri-Charles Colas de Marolles, } morts sans alliance
2°. Alexandre Colas de Marolles,
3°. Anne Colas de Marolles, } mortes sans avoir été mariées.
4°. Marie Colas de Marolles,
5°. Isabelle Colas de Marolles,

BRANCHE DE COLAS D'ANJOUAN, *éteinte.*

VIII. Antoine Colas, écuyer, sieur de Boissy, des Sablonnières, puis d'Anjouan, conseiller-magistrat au bailliage et siége présidial d'Orléans, second fils de François III, sieur des Sablonnières et de Marolles, et de Marie Paulmier, dame d'Anjouan, épousa, le 18 juillet 1627, Cécile Cardinet, fille de Claude Cardinet, seigneur de Poinville, et d'Anne le Masne. Antoine était décédé en 1655, et avait eu de son mariage :

Cardinet : d'argent, à l'orme de sinople, accosté de deux mouchetures d'hermine de sable.

1°. Charles, dont l'article suit ;

2°. Claude Colas, sieur du Mesnil, puis des Sablonnières, capitaine au régiment du Plessis-Praslin, marié, le 20 juillet 1670, avec Claude *Lhuillier*, fille de Jacques Lhuillier, écuyer, sieur de Charensois et de Villecante, gentilhomme de S. A. R. et de Marie Levassor. Il mourut en 1694, laissant :

A. Claude Colas des Sablonnières, mort sans alliance ;

B. Antoine Colas des Sablonnières, capitaine au régiment de Bouville, dragons, marié, le 4 janvier 1674, avec Jeanne *de la Salle d'Yssus*, dont une fille unique :

Claude Colas des Sablonnières, mariée avec N..... *de Noguès*, baron d'Assat, conseiller au parlement de Pau ;

C. Claude Colas des Sablonnières, mariée, le 12 janvier 1694, avec Daniel *de la Lande*, écuyer, seigneur de Lumeau en Beauce, fils du célèbre docteur régent en l'université d'Orléans, auteur d'un commentaire très-estimé sur la coutume d'Orléans, et l'un des premiers jurisconsultes du 17e siècle ;

D. Cécile Colas des Sablonnières, alliée, en 1706, avec Hervé-Théophile *Bury*, écuyer, sieur de Marolles ;

E. Anne Colas des Sablonnières, femme, 1° de Louis *Rousseau*, écuyer, seigneur de Grand-Maison ; 2° de Michel-Jacques *Colas de Chaumontois*, son cousin ;

3°. François Colas, né en 1630, mort sans alliance ;

4°. Claude Colas, mariée, le 15 février 1549, avec Pierre *le Maire*, écuyer, seigneur de la Gohière;

5°. Anne Colas, épouse de François *Rignard*, écuyer, sieur du Châtelet;

6°. Cécile Colas, mariée, en 1656, avec Pierre *Bongars*, écuyer, sieur de Moron, conseiller du roi, commissaire ordinaire des guerres.

IX. Charles COLAS, Ier du nom, écuyer, sieur d'Anjouan, des Sablonnières et de Boissy, conseiller-magistrat au bailliage et siége présidial d'Orléans, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. Machault, intendant en la généralité d'Orléans, du 27 avril 1667, confirmé par arrêt du conseil d'état du roi du 30 juillet 1668. Il mourut le 16 mars 1702. Il avait épousé 1°, le 14 février 1656, Geneviève GUYON, fille de Charles Guyon, écuyer, sieur de Boisroger, et d'Anne Colas de Poinville; 2°, le 16 janvier 1668, Madelaine BAILLY, morte le 12 mai 1710, fille de Jean Bailly, écuyer, et de Jacqueline Sevin. Ses enfans furent:

GUYON : comme à la page 22.

BAILLY : d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une croix du champ, et accompagnée en chef de deux glands versés, et en pointe d'un chêne, le tout de sinople.

Du premier lit :

1°. N.... Colas, dit *le Père d'Anjouan*, jésuite, décédé au collége d'Orléans;

2°. Geneviève Colas, morte au mois de mai 1710, femme de N.... *Nouel de Tourville*, écuyer, sieur des Elus;

3°. Claude Colas, née en 1666, mariée avec François *Jaupitre*, écuyer, sieur de la Fraugerie;

Du second lit :

4°. Charles II, qui continue la postérité;

5°. Madelaine Colas, épouse de François *Longuet*, chevalier, seigneur de l'Ecluse, conseiller honoraire au bailliage et siége présidial d'Orléans;

6°. Marie-Anne Colas, alliée à Jean-Baptiste *de la Lande*, écuyer, seigneur de Mazaires, en Sologne, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Bourges, ancien capitaine au régiment de Conflans.

X. Charles COLAS, IIe du nom, écuyer, sieur d'Anjouan, conseiller-magistrat au bailliage et siége présidial d'Orléans, maire de cette ville en 1739, 1740 et 1741, mort, doyen des conseillers, le 29 mai 1750, avait épousé, le 23 janvier 1712, Claude ROUSSEAU, décédée le 31 mars 1715, fille de Michel Rousseau, écuyer, gentilhomme ordinaire de S. A. R. *Monsieur*, duc d'Orléans, et de Madelaine Lamirault. Ses enfants furent :

ROUSSEAU :

1°. Charles III, qui suit;

2°. Marie-Anne Colas, mariée, le 18 octobre 1739, avec Alexandre-Pierre *du Goigneau de Château-Morand*, seigneur de Champvallins, conseiller du roi, maître des eaux et forêts du duché d'Orléans.

CHARPENTIER : d'azur, à la bande échiquetée d'or et de gueules de deux tires, accompagnée de deux licornes d'argent.

XI. Charles COLAS, III° du nom, écuyer, sieur d'Anjouan, conseiller-magistrat au bailliage et siége présidial d'Orléans, épousa, le 13 juin 1744, Marie-Angélique CHARPENTIER DE MONDONVILLE. Il mourut sans postérité en 1746, et fut inhumé, le 17 août, en l'église de Saint-Paul d'Orléans, dans le caveau destiné à la sépulture de sa famille.

SEIGNEURS DE MALMUSSE, *éteints*.

STAMPLE : d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux trèfles de sinople, et en pointe d'une patte de griffon du même.

DE LA PLACE : d'azur, à trois molettes d'éperon d'or.

VII. Claude COLAS, Ier du nom, écuyer, seigneur de Malmusse et de Champ-Gâté, quatrième fils de François Colas, II° du nom, seigneur des Francs, de Poinville, de la Borde, de Malmusse, de Jouy, de Senneville et autres lieux, et de Jeanne Durant du Bignon, fut nommé, le 20 décembre 1583, homme d'armes dans la compagnie de M. d'Entragues, chevalier des ordres du Roi, gouverneur d'Orléans; puis, par brevet du 24 juillet 1587, capitaine d'une compagnie de deux cents hommes de pied pour le service du roi Henri III; et, par provisions du 19 avril 1589, prévôt des maréchaux de France, en la province et bailliage d'Orléans; enfin capitaine d'une compagnie de troupes légères et de huit arquebusiers à cheval, par brevet du 16 mars 1593. Il avait épousé 1°, le 10 avril 1575, Catherine STAMPLE, fille de François Stample, écuyer, seigneur de Villemesme, et de Guillemette Hureau; 2°, le 9 novembre 1594, Claude DE LA PLACE, fille de Pierre de la Place, et d'Anne Ruau. Ses enfants furent;

Du premier lit :

1°. Catherine Colas, mariée 1°, le 5 mai 1602, avec Jacques *de Boutegour*; 2° avec Jacques *Maubert*, écuyer, seigneur de Maisonfort, conseiller-magistrat au bailliage et siége présidial d'Orléans;

Du second lit :

2°. Claude II, dont l'article suit.

VIII. Claude COLAS, II[e] du nom, écuyer, seigneur de Malmusse, de Bazoches et d'Onville en partie, docteur ès-droits, avocat au parlement, obtint une chaire en l'université d'Orléans, où il siégeait comme recteur en 1656 (1). Il mourut en 1667. Il avait épousé, le 29 septembre 1630, Françoise MORISSET, fille de Jacques Morisset, et de Foi Gauthier. Ses enfants furent : MORISSET : d'or, à trois lys au naturel.

1°. Claude III, dont l'article suit;

2°. Jacques Colas, né en 1639, religieux augustin au couvent d'Orléans, décédé au couvent de Chinon;

3°. Françoise Colas, épouse de Jacques *Berry*, écuyer, sieur des Châtelliers;

4°. Claude Colas, religieuse au monastère de la Visitation de Sainte-Marie à Orléans en 1652. Envoyée à Auxerre avec quelques autres religieuses pour y former une maison, elle est y décédée en odeur de sainteté;

5°. Marie Colas, femme de Claude *Salomon*, écuyer, sieur de Villermont;

6°. Jeanne Colas, morte sans avoir été mariée.

IX. Claude COLAS, III[e] du nom, écuyer, seigneur de Malmusse, né en 1638, embrassa dans sa jeunesse l'état ecclésiastique, et étudia en l'université d'Orléans. Il était avocat au parlement lorsqu'il épousa, le 24 janvier 1666, Barbe GALIBOURG, fille de noble homme David Galibourg, avocat au parlement, et de Marie Hazon. Par arrêt du conseil d'état, contradictoirement rendu le 30 juillet 1668, Claude Colas de Malmusse fut maintenu et gardé, ainsi que ses successeurs, enfants et postérité, en la qualité de nobles et d'écuyers. Il eut de son mariage : GALIBOURG :

1°. Claude Colas, seigneur de Malmusse et de la Bigaudière, en Dunois, qui entra dans l'état ecclésiastique, et fut pourvu, le 6 mars 1681, d'un canonicat de l'église royale de Saint-Aignan d'Orléans, qu'il résigna

---

(1) On a de lui quelques ouvrages de jurisprudence : I. *Expositio in celeberrimæ legis textum : in quartam XXXV Digestorum, ad legem Falcidiam. Aureliæ*, 1659, in-4°; II. *Commentarium D. Colas de Malmusse, antecessoris Aurelianensis, ad titulum 4, libri III, decretalium, de Clericis non residentibus in ecclesiâ aut prebenda*, etc.

en 1689. Rentré dans le monde, il épousa, en 1695, Marie *Bruère de Beauvais;* 2°, en 1726, Charlotte *de Parseval,* fille de feu Alexandre de Parseval, conseiller du roi, président en l'élection de Mortagne, et de Marie Léonard. Claude Colas mourut sans enfants;

2°. François Colas de Malmusse, chevalier, seigneur de Menainville, de Boucharville et autres lieux, marié, le 17 mars 1709, avec Catherine *Geslin,* fille de Marc Geslin, lieutenant-général des eaux et forêts du comté de Dunois et des baronnies de Freteval et de Marchenoir, et de Louise Courtin. Il n'en eut que deux filles :

A. Françoise-Catherine-Julie Colas de Malmusse, mariée, le 14 avril 1749, avec François-Charles-Joseph *du Plessis-Châtillon,* chevalier, seigneur de Saint-Hilaire, de la Gravelle, des Détraits et autres lieux, qui, en 1725, était premier page de la reine, fils aîné de François du Plessis-Châtillon, chevalier, seigneur des mêmes lieux, et de Madelaine Nouel de Tourville ;

B. Marie-Louise Colas de Menainville, mariée, le 18 mars 1750, avec Étienne-Henri *Brachet,* chevalier, seigneur du Bouchet, ancien capitaine au régiment de Soissonnais, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

3°. Nicolas, qui suit;

4°. Marie Colas, décédée le 4 juillet 1760, sous-prieure des ursulines, à Vendôme.

X. Nicolas Colas, III° du nom, écuyer, seigneur de Malmusse, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fut pourvu, le 29 octobre 1689, du canonicat de l'église royale de Saint-Aignan, d'Orléans, sur la résignation de Claude, son frère. Dans la suite, il abdiqua ce bénéfice, et fut pourvu d'une charge de maître des eaux et forêts à Tours. Il épousa Françoise des Landes, dont il eut un fils unique, qui suit.

des Landes :

XI. Julie-Nicolas Colas, écuyer, seigneur de Malmusse et de la Bigaudière, légataire universel des biens de Claude Colas, de Malmusse, son oncle, épousa N.... Jouan, dont il eut pour fille unique :

Jouan :

Anne Colas de Malmusse, épouse de N.... *de Marescot,* chevalier, exempt des gardes-du-corps du roi, père d'Armand-Samuel, comte de Marescot, pair de France, lieutenant-général des armées du roi et inspecteur-général du génie.

BRANCHE ÉTABLIE A MONTÉLIMAR.

IV. Gilles COLAS, second fils de Jean Colas, II[e] du nom, seigneur de Marolles, conseiller au parlement de Paris, et de Marie de la Salle, étudia en l'université d'Orléans; puis, s'étant retiré à Montélimar, il s'y maria, le 23 janvier 1468, avec Alaise TURGE, de laquelle il eut :

TURGE :

1°. Claude I[er], qui suit;
2°. Pierre Colas, } morts sans postérité;
3°. Jacques Colas, }
4°. Nozette Colas, morte sans avoir été mariée.

V. Claude COLAS, I[er] du nom, prit dans la suite le nom de *Gilles*, qu'avait porté son père, et s'allia, le 7 février 1517, avec Claude DIVAILHE, qui le rendit père de :

DIVAILHE :

1°. Claude II, dont l'article suit;
2°. François Colas, dont la postérité sera mentionnée après celle de son frère aîné;
3°. Arnaud Colas, mort célibataire.

VI. Claude COLAS, II[e] du nom, l'un des citoyens les plus recommandables de la ville de Montélimar, épousa Catherine DAUBELLE, laquelle fit son testament, le 15 juin 1581, dans un temps où la peste enleva les deux tiers des habitans de Montélimar, et dont elle-même mourut. Leurs enfants furent :

DAUBELLE : d'azur, à la croix patée d'or, cantonnée de rayons du même, mouvants des angles de l'écu.

1°. Jacques, qui suit;
2°. Jean III, mentionné ci-après;
3°. François Colas, prêtre;
4°. Françoise Colas, mariée, le 25 décembre 1576, avec Jean *du Fages*, écuyer, capitaine de cent hommes de guerre, fils de Guillaume de Fages, écuyer, et de Marguerite de Tailhand;
5°. Marguerite Colas, femme de Louis *de Villeneuve*, médecin à Grenoble.

VII. Jacques COLAS, vice-sénéchal de Montélimar, en Dauphiné, puis gouverneur, et ensuite comte de la Fère, en Picardie, fut dans

sa jeunesse disciple de Cujas (1). L'usage qu'il sut faire de ses talents sous ce maître célèbre lui mérita la place de recteur de l'université de Valence. Il accompagna Jean de Montluc, évêque de la même ville, dans son ambassade en Pologne. En 1580, la ville de Montélimar le députa à Grenoble auprès du duc de Mayenne, qui commandait en Dauphiné, pour demander que la citadelle de Montélimar ne fût occupée que par les troupes de sa garnison et par la garde bourgeoise (tant on redoutait les excès auxquels se portaient les étrangers à la solde du duc). Il l'obtint, et écrivit aussitôt, le 29 août 1580, une longue lettre aux consuls de Montélimar, pour les instruire du succès de sa mission (2). Colas s'unit dès-lors au duc de Mayenne, qui le nomma lieutenant de ses gardes, et lui promit le gouvernement de la Fère, dont Colas s'empara d'un coup de main au mois d'avril 1591, et où périt Florimond de Hallwyn, marquis de Maigneler, qui en était gouverneur (3). Le roi d'Espagne, appréciant la valeur et l'expérience de Colas, et profitant, pour se l'attacher, des mécontentements qu'il reçut du duc de Mayenne, lui donna en propriété le comté de la Fère (4), avec dix mille écus d'or de pension Henri IV avait déjà fait proposer à Jacques Colas de rentrer au service de France, lui laissant la Fère, et ajoutant à ce don les avantages supérieurs à ceux qu'il pouvait se promettre de la cour d'Espagne. Le comte de la Fère, quoique infiniment sensible aux offres de son souverain, crut de-

(1) *Mémoires de la vie de Jacques-Auguste de Thou*, liv. II, p. 66, et t. XI de son *Histoire universelle*, in-4°, 1740.

(2) L'original de cette lettre, qui à chaque ligne respire le zèle le plus ardent et le courage le plus intrépide, est conservé par M. Candy, homme de lettres distingué à Montélimar, petit-fils de Rose Colas et de N.... de Ville, mentionnés p. 38. C'est lui qui a bien voulu communiquer, en septembre 1821, à M. Colas de la Noue, conseiller à la cour royale d'Orléans, les titres, lettres et contrats qui ont servi à dresser la descendance des Colas retirés à Montélimar.

(3) M. de Thou, au passage déjà cité, puis au t. VI de son *Hist. universelle*, p. 676, et au t. VIII, p. 52. — *Hist. de la Noblesse du comte Vénaissin*, par Pithon-Curt, t. III, p. 595.

(4) *Abrégé chronologique de l'Hist. de France*, par Mézeray, Amsterdam, édit. in-4°, 1740, t. III, p. 492.

voir les refuser, et consacrer le reste de ses jours aux intérêts du monarque espagnol. On doit le blâmer de n'avoir pas écouté dans cette circonstance la voie du devoir et de la patrie ; mais l'erreur qui le séduisit fut peut-être moins la sienne que celle de son siècle. Henri-le-Grand, s'étant rendu maître de la Fère au mois de mai 1696, après un siége de six mois (1), accorda à Colas la capitulation la plus honorable (2). En 1598, le comte de la Fère accompagna l'archiduc Albert, qui allait épouser l'infante d'Espagne (3). Enfin, après avoir rempli les premières places de l'état en Flandre, et donné les plus grandes preuves de valeur, il fut blessé à la bataille de Nieuport en 1600, et mourut à Ostende, où il avait été transporté (4). Il avait épousé 1° Catherine DE MARCEL, dame de Barcelonne, dont il eut une fille unique, mentionnée ci-après ; 2° Antoinette D'ANGENNES, veuve 1° de Jean de Morais, chevalier, seigneur de Jauderais, 2° de François, seigneur du Plessier, morte dame d'honneur de l'infante Isabelle, femme de l'archiduc Albert (5) ; elle était fille de Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet et de Maintenon, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Metz, favori de François Ier, capitaine de ses gardes-du-corps et de ceux des rois Henri II, François II et Charles IX, et d'Isabeau Cotereau, dame de Maintenon ; 3° Antoinette DE RAVANEL, de laquelle, ainsi que d'Antoinette d'Angennes, il n'eut point d'enfants.

DE MARCEL : d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois croissants du champ.

D'ANGENNES : de sable au sautoir d'argent.

DE RAVANEL : d'azur, au léopard accroupi et couronné d'or à l'antique, surmonté d'une croisette patée d'argent.

VIII. Marguerite COLAS, qualifiée dame de Barcelonne, fille légitime, émancipée et héritière universelle de feu seigneur Jacques Colas, sénéchal de Montélimar, et de feu dame Catherine de Mar-

---

(1) *Mémoires de Sully*, t. III, liv. VIII, p. 2, édit. in-12, 1752.

(2) *Hist. universelle* de J. A. de Thou, édit. in-4°. La Haye, 1740, t. VIII, p. 769.

(3) Lettre 144 du cardinal d'Ossat, datée de Ferrare, le 31 octobre 1598, édit. in-fol. de 1624, p. 300.

(4) Kaheers, *Description de la bataille de Nieuport* ; — J. F. le Petit, greffier de Béthune, *Hist. des Pays-Bas*, t. II, liv. VIII, p. 683.

(5) *Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, t. II, p. 426.

cel, et assistée de dame Antoinette de Ravanel, veuve dudit seigneur, comte Jacques Colas, épousa, par contrat du 11 septembre 1600, reçu par Marc Prévôt, notaire à Bruxelles, Onofre ESCRIVA, chevalier de l'ordre de Montesse, gentilhomme ordinaire de l'archiduc Albert, fils du seigneur Onofre Escriva, baron d'Archaleta, trésorier général de l'hôtel de la monnaie du royaume de Valence, et de dame Isabeau Mathéo.

ESCRIVA :

VII. Jean COLAS, IIIe du nom, frère puîné du vice-sénéchal de Montélimar, épousa, le 28 novembre 1579, Elisabeth GONET, de laquelle il laissa :

GONET :

1°. Claude III, qui suit ;
2°. Jean Colas, que le comte de la Fère, son oncle, fit entrer au service d'Espagne, et par le crédit duquel il devint capitaine d'une compagnie de cuirassiers. Il prit le nom de *don Juan*. On ignore s'il a été marié ;
3°. Jacques Colas, qui, l'an 1617, partit de Montélimar pour rejoindre son frère en Espagne, où il fut nommé capitaine d'une compagnie de cent chevau-légers. Il jouit avec son frère de la pension de 10,000 écus d'or qui avait été accordée au comte de la Fère par S. M. C. le 7 septembre 1639; il écrivit à son frère Laurent, pour lui annoncer la mort de sa femme, qui lui laissait un fils et une fille. On croit qu'il se retira à Berg-op-Zoom, qu'il s'y maria en secondes noces, et y laissa postérité ;
4°. Laurent Colas,
5°. Louis Colas,
6°. Plusieurs filles,
} dont on ignore la destinée.

VIII. Claude COLAS, IIIe du nom, épousa, le 27 juillet 1607, Lucrèce BOUGES, dont il eut :

BOUGES :

1°. Gilles Colas,
2°. Laurent Colas,
3°. Pierre Colas,
4°. Alain Colas.
} On ignore si ces quatre fils sont morts en bas âge, ou si, ayant contracté des alliances, ils ont laissé postérité.

VI. François COLAS, second fils de Claude Ier, et de Claude Divailhe, fut plusieurs fois premier consul de Montélimar, et notamment en 1558, où il prit part à toutes les délibérations de la ville. Il avait épousé 1° Barthélemie LABEILLE ; 2° Anne RAHUT. Il eut de ces deux mariages :

LABEILLE : RAHUT :

1°. Claude Colas ;

2°. Nicolas Colas, dit le Vieux;
3°. Nicolas Colas, dit le Jeune;
4°. Jean Colas;
5°. Pierre, qui suit.

VII. Pierre Colas, issu du second lit, épousa, le 11 décembre 1583, Marguerite de Fages, fille de Guillaume de Fages, III[e] du nom, écuyer, capitaine de cent hommes de guerre, pour le service du roi, et de Marguerite de Tailhand, sa première femme et sœur de Jean de Fages, marié, en 1576, avec Françoise Colas, sa cousine germaine (1). Pierre Colas eut de ce mariage :

De Fages : d'or, à la montagne de trois coupeaux de gueules, sommée d'une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople; au chef de France.

1°. Nicolas Colas, mort en bas âge;
2°. Jean III, qui suit.

VIII. Jean Colas, III[e] du nom, épousa, le 14 septembre 1619, Jeanne Augier, dont il eut :

Augier :

1°. Jacques Colas, mort en bas âge;
2°. Jean-Louis, qui suit.

IX. Jean-Louis Colas, marié, le 14 juin 1644, avec Marie Latard, fut père de :

Latard :

1°. Jacques, dont l'article suit;
2°. François Colas, religieux recollet;
3°. Jean Colas chanoine;
4°. Félix Colas, maréchal-des-logis de la compagnie du duc de Berry, petit-fils de Louis XIV, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, tué, en 1701, au siége d'Oudenarde;
5°. Marie Colas, épouse de N.... *Richou;*
6°. Constance Colas, mariée, le 18 juin 1678, avec Jean *d'Urre,* seigneur de Paris, de Gumiane, de Saint-Nazaire, marquis de Montanègue en Diois, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, fils de Laurent d'Urre-Brotin, seigneur des mêmes lieux, et d'Isabelle de Libertat.

X. Jacques Colas, marié 1° avec Marguerite Bernard; 2°, le

Bernard :

---

(1) *État politique de la province de Dauphiné,* par Nicolas Chorier, t. III, p. 244.

de Ripert : de gueules, à la fleur de lys d'or, traversée d'une fasce d'azur, chargée à dextre d'un soleil d'or, et à sénestre d'une lune en décours d'argent

27 septembre 1682, avec Anne de Ripert du Devès, eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Jean-Louis Colas, prêtre, prieur de la chapelle de Vercose;

2°. Jacques Colas, qui fut pourvu du canonicat qu'avait possédé son oncle, Jean Colas;

Du second lit :

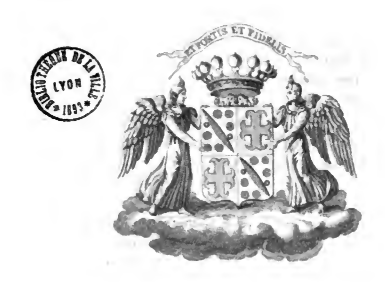
3°. Marie-Marthe Colas, } religieuses au monastère des filles de Sainte-
4°. Anne-Clotilde Colas, } Marie à Montélimar;

5°. Delphine Colas, religieuse au même monastère, dont elle devint supérieure. Elle mourut en 1774, âgée de quatre-vingt-quatre ans;

6°. Rose Colas, mariée, en 1718, avec N.... *de Ville*, capitaine au régiment Royal-Infanterie.

DE DAMAS,

SEIGNEURS ET BARONS DE VILLIERS, D'ATHIES, DE SENAILLY, DE MORANDE, DE CORMAILLON, DE COURCELLES, TITRÉS COMTES DE CORMAILLON, COMTES et BARONS DE DAMAS, *en Bourgogne.*



ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la hie ou poteau de mer de sable en bande, accompagnée de six roses de gueules, en orle*, qui est DE DAMAS DE CORMAILLON; *aux 2 et 3 d'or; à la croix ancrée de gueules*, qui est DE DAMAS D'ANLEZY. Couronne de comte. Tenants : deux génies. Devise : ET FORTIS ET FIDELIS.

La maison DE DAMAS-CORMAILLON, au duché de Bourgogne, paraît être un des nombreux rameaux sortis de l'illustre et ancienne maison *de Damas-Cousan et Marcilly*, mentionnée dans le premier volume de cet ouvrage. Cette opinion, accréditée parmi les historiens et les généalogistes de Bourgogne, et fondée sur la triple identité de nom et de parenté, de possessions et d'illustrations politiques et civiles, a fait naître à un savant jurisconsulte, M. Lambert de Barive, avocat au parlement, et chargé pour le roi, sous les ordres du ministre, de la collection des monuments qui intéressent toutes les parties de l'histoire et du droit public de France, l'espoir de découvrir dans les chartes

des douzième, treizième ou quatorzième siècles, le chainon qui lie ces diverses branches de la maison de Damas. Si les recherches multipliées qu'il a faites à l'abbaye de Clugny, à la chambre des comptes de Bourgogne, aux archives des comtes de Saint-Pierre de Mâcon, et dans d'autres dépôts publics et particuliers, n'ont pas rempli complétement le but qu'il s'était proposé, on peut dire au moins qu'elles ont répandu le plus grand jour sur cette communité d'origine, déjà consacrée depuis plusieurs siècles par le témoignage des historiens, et qu'à défaut de preuve matérielle, il n'existe point de preuve morale fondée sur de plus solides conjectures. C'est d'après ce mémoire de M. Lambert de Barive (1), présenté en 1781 au cabinet des ordres du Roi, pour les preuves de la cour, par M. le comte de Damas de Cormaillon, qu'a été dressée la généalogie qui va suivre.

I. Jacques Damas, Ier du nom, chevalier, seigneur de Champléger (2), *de Chanviginco*, vers l'an 1296, est ainsi qualifié et mentionné dans le deuxième registre vert de la chambre des comptes de Bourgogne, contenant les fiefs du Charollais. Le vendredi avant la fête de Saint-Barnabé, apôtre (30 mai) 1315*, il fournit aveu et dénombrement à noble et puissant baron Jean de Clermont, seigneur de Charollais, tant pour sa maison forte *de Champlegier*, avec ce qu'il possédait au même lieu, en hommes, terres, bois et prés, excepté ce qu'il avait acquis de monseigneur Hugues de la Guiche, que pour ce qu'il tenait à Charolles, tant en terres qu'en services et autres choses. Cet aveu, conservé à la chambre des comptes de Bourgogne, est scellé du sceau de Jacques Damas, empreint sur cire verte, et pendant à un lacs de

(1) On a marqué d'un astérisque * les actes les plus importants parmi ceux cités dans ce mémoire et vérifiés sous la date des 9 juin, 17 et 19 juillet 1781, et sur les lieux mêmes, par M. Pavillet, alors premier commis du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, chargé de cette vérification par M. Chérin, et aujourd'hui professeur à l'école royale des Chartres.

(2) Cette terre, qu'on trouve encore désignée dans les anciens actes sous les noms de *Champvigier* et de *Chanvigy*, confine celle de Digoine, et est placée entre les terres de Marcilly et de Sassangy, au nord, à environ trois lieues de distance, ayant au midi la Bazole et Verpré, à quatre lieues environ.

parchemin. Le même Jacques Damas, chevalier, messires Ode de Sailly, Pierre de Viry et Jacques de Bagneaux, chevaliers, avec Robert Damas (seigneur de Marcilly), et Etienne de Chabannes, damoiseaux, se rendirent garants, et fidéi-jusseurs des conventions portées au contrat de mariage, sur le sceau du bailliage de Mâcon, du samedi avant la purification de la Vierge, premier février 1315 * (*v. st.*), devant Guillaume-François et Guillaume Fabry, notaires de la cour dudit bailliage, de Dalmasse de Rabutin, avec Catherine Damas, fille de messire Geoffroy Damas, chevalier (seigneur de la Bazole), assisté de Huguenin Damas, fils dudit Geoffroy et frère de la future, et pour elle stipulant, par lequel la dot de Catherine est réglée à la somme de mille livres bons petits tournois modernes, payable en cinq termes, au moyen de quoi elle renonce à tous droits paternels, maternels et autres; de son côté, Dalmasse de Rabutin dote ladite future épouse, par forme de douaire, de cinquante livres de rente assignées sur la terre dudit Dalmasse, suivant les usages et coutumes de la terre de Beaujeu; le droit de survie est stipulé réciproque et de la somme de mille livres tournois, et dans le cas de prédécès de ladite future épouse, et si le future se remarie, l'un ou les mâles qui pourront être provenus dudit mariage, aura ou auront, par forme d'avantage et de préciput, tout le droit appartenant audit Dalmasse de Rabutin sur le château de Jarniost, et soixante livres de terres, assignées sur les biens les plus à proximité dudit château. Il fut, en outre, convenu qu'en cas d'obscurités dans les clauses de ce contrat ou de contestations qui y auraient rapport, les parties s'en remettraient aux interprétations et décisions dudit messire Ode de Sailly, seigneur du Vaux de Chiseul, chevalier et de Simon d'Egletins, chevalier : ce contrat passé en présence de messire Gui Gaudemar, chevalier, dudit Simon d'Egletins, et de Hugues Bardon, damoiseau (1). Jacques Damas ne vivait plus le 7 juin 1343. Il eut un

(1) Cet acte original est tiré des archives de la Bazole, aujourd'hui marquisat de Drée. La garantie que Jacques Damas, chevalier, seigneur de Champleger, offre conjointement avec Robert Damas, damoiseau, seigneur de Marcilly, pour l'exécution des conventions matrimoniales de Catherine Damas de la

X.... fils qui, de son vivant, fut nommé Jacquet, et, après sa mort, Jacques II.

DE SAINT-HAON : d'argent, au chevron de sable chargé de six croissants d'or, et accompagné de trois merlettes de sable.

II. Jacques DAMAS, II[e] du nom, seigneur de Champleger, qualifié damoiseau dans les actes jusqu'en 1345, et depuis chevalier, accensa sous son sceau, le 2 janvier 1323, tant en son nom, qu'au nom de Béatrix DE SAINT-HAON (on prononce *Saint-Han*), sa femme, fille de feu Dalmas de Saint-Haon, chevalier, une pièce de terre avec le bois de la Parolle, au profit de Jean-Vincent de Vieillevigne, moyennant cinquante-cinq sous tournois d'entrage, et sous le cens énoncé audit acte, transcrit en entier dans la ratification qui en fut faite le 14 octobre 1342 *, sous le sceau commun, établi au bailliage de Charolles, tenu par Guillaume de l'Étang, curé de Martelay, devant messire Simon de Martigny, prêtre, juré dudit bailliage, à ce député par ledit Jacquet Damas de Champleger, damoiseau, pour lui, Béatrix, sa femme, et leurs enfants. Cette ratification contient un traité par lequel Jacquet Damas céda, moyennant onze livres tournois, à Jean de Vieillevigne, fils dudit Jean-Vincent, la moitié d'un cours d'eau auquel le premier prétendait, quoiqu'il ne fût pas compris dans l'acte d'entrage, passé en faveur de son père. Le 7 juin 1343, sous le sceau de l'official archidiacre d'Autun, Jacquet Damas, damoiseau, fils de feu Jacques Damas, chevalier, rendit un hommage contenant dénombrement sommaire, à illustre et puissant prince le comte d'Armagnac, seigneur de Charollais, par lequel il reconnaît publiquement et confesse tenir ce fief lige de ce prince sa maison forte de Champleger, avec les hommes de ce village, les gaignages, terres, prés, bois, tant à lui appartenants, qu'à ses hommes dudit lieu, excepté la partie des bois de *Maulrocey*,

---

Bazole avec Dalmasse de Rabutin, est une preuve incontestable de la parenté de ces diverses branches de la maison de Damas. Un léger doute semble exister encore sur la nature de cette parenté, savoir, si elle est directe, c'est-à-dire masculine, ou seulement collatérale, comme celle d'Ode de Sailly, de Pierre de Viry et de Jacques de Bagneaux. Mais cette difficulté nous semble suffisamment aplanie par la co-habitation, et pour ainsi dire la co-propriété de Jacques Damas, seigneur de Champleger et de ses descendants avec les branches de la Bazole et de Marcilly-Damas.

et quelques autres choses acquises jadis par son père, de feu messire Hugues de la Guiche, chevalier; plus tous les cens et services et autres biens héréditaires (1), que ledit damoiseau a et peut avoir dans la paroisse de Charolles et ses dépendances. Le 6 octobre 1345 *, il rendit hommage sous son sceau de la terre ou meix de damas (2), située à Buxy, en Auxois et de ses appartenances, à sa chère et très-redoutée dame madame de Rochefort. Béatrix de Saint-Haon, en qualité de veuve de messire Jacques Damas, chevalier, seigneur de Champleger, fournit aveu et dénombrement, le 20 août 1374 *, au comte d'Armagnac, seigneur de Charollais, de tous les biens de son propre héritage et patrimoine, et de tous ceux de feu son mari, au nombre desquels était la grande tour du château de Champleger; et, le dernier septembre 1375, elle affranchit du lien et servitude de mainmorte, moyennant soixante-dix livres tournois, valant soixante-dix francs d'or au coin du roi, les personnes et biens de Pierre Denizot, prêtre, chanoine de Mâcon et curé de Saint-Aubin, Julien Denizot, paroissien de Saint-Bonnet-de-Vieillevigne, son frère, enfants de feu Denizot de Vieillevigne, jadis fils de Michel le Vincent; Isabelle, femme dudit Julien, Jean, prêtre, et Guillaume, laïc, enfants desdits Julien et Isabelle. Cet affranchissement fut passé sous le sceau du roi de France, établi au bailliage de Mâcon, tenu par Pierre Haste, clerc dudit seigneur roi, devant Denis de Perthes, notaire public. Jacques II et Béatrix de Saint-Haon eurent pour enfants :

1°. Jocerand Damas, damoiseau, seigneur de la terre de Flacey (3), qui

---

(1) Ces biens héréditaires, c'est-à-dire provenus à Jacques II de ses père et mère, étaient situés dans la dépendance de la terre de Coulanges, située à une demi-lieue de Charolles, et dont la directe s'étendait jusques dans cette ville même. Or, cette terre de Coulanges était du patrimoine de la maison de Damas-Cousan, dès l'an 1100 et jusqu'après l'an 1400.

(2) Ce fief de Damas, constitué en dot à Jeanne Damas, fille de Jacques, et femme de Guiot de Vaux, passa à Philibert de Vaux, leur fils (père de Boucicault et d'Amphore de Vaux), et ensuite il rentra dans la maison de Damas avant l'an 1480.

(3) *Flacey*, paroisse de vingt-trois feux, située à trois quarts de lieue de Mâcon.

passa une reconnaissance au profit des religieux *nobles* (depuis *comtes*), de Saint-Pierre de Mâcon, le 7 août 1373 *, et fournit des écritures juridiques, par le ministère de son avocat, le 20 octobre 1380 *, par lesquelles il dit que dans le comté de Charollais, au diocèse d'Autun, existe un village vulgairement appelé Champleger (*Campus Ligerii*), lequel, dès les temps anciens, a été successivement une terre enclavée dans la juridiction et les limites de la terre des ancêtres de feu messire Jacques Damas, chevalier, père dudit Jocerand Damas, auquel ce premier l'a transmise, après l'avoir possédée toute sa vie paisiblement et notoirement; que les habitants de ce village ont toujours été et sont leurs hommes serfs et de main-morte; que, dans le même lieu, est né Bonnet Leurat, en son vivant, forgeron ou maréchal; que lui et ses auteurs ont toujours été serfs dudit messire Jacques Damas, chevalier, et de ses ancêtres; que si ledit Bonnet Leurat a cessé d'habiter audit lieu, il n'a pu emporter aucuns de ses biens, meubles, outils ni ustensiles; qu'il a eu pour fils Geoffroy Maréchal, décédé recteur (curé) de l'église paroissiale de Saint-Pierre de Mâcon, lequel, tant au moyen de ses bénéfices, que de la profession d'avocat qu'il exerçait, avait amassé et acquis assez de bien pour laisser en mourant plus de 10,000 livres; que ledit Geoffroy Maréchal étant né son main-mortable, avait vécu et était mort dans cette condition. Jocerand Damas conclut à ce que le testament qu'il avait fait au profit de Jean de Salornay, chantre de l'église de Mâcon, Pierre Geoffroy, chanoine de Saint-Pierre hors les murs de cette ville, et Antoine Sagy, citoyen de Mâcon, maître et recteur de la fabrique de la même église paroissiale, soit annulé, soutenant que tous les biens de cette succession lui appartenaient, et requérant qu'ils soient mis sous la main du roi jusqu'à ce qu'il soit ainsi prononcé. Jocerand Damas mourut avant le 13 juillet 1394 * (1), sans postérité, ainsi qu'autorise à le penser la donation qu'il avait faite, entre-vifs, de sa terre et maison forte de Champleger, à Philibert de Vaux, son neveu, qui lui avait précédemment cédé la terre de Flacey, en échange de divers biens et droits dans le même lieu de Champleger, excepté la maison forte, que Jocerand s'était alors réservée. Cette donation est rappelée dans des lettres du duc de Bourgogne, du 21 mai 1399 *, lesquelles remettent ledit Philibert de Vaux en possession de la terre de Champleger, qui avait été confisquée sur lui lors du bannis-

---

(1) Cet acte sert à rectifier une erreur grave du P. Perry, jésuite, qui, dans son histoire de Châlons, fixe la date de la mort de Jocerand à l'an 1396. Cet auteur, d'ailleurs peu exact, n'a pas connu ce sujet, et l'a confondu avec un autre Jocerand Damas (fils de Hugues III, seigneur de Marcilly), époux de Blanche de Vanoise, avec laquelle il passa des actes en 1402, 1405 et 1410.

sement qu'il avait encouru pour avoir tué dans la ville de Nevers, en 1394, Guillaume de Cubigny, d'un coup de badelaire sur la tête;

2°. Huguenin, dont l'article suit;

3°. Guillaume Damas était probablement du nombre des enfants de Jacques II, collectivement rappelés dans l'acte de ratification du 14 octobre 1342, et pouvait être le même que feu Guillaume Damas, rappelé dans un dénombrement fourni par ses hoirs, le 11 octobre 1396. On peut mettre au nombre de ses enfants :

Guillaume Damas, écuyer, qui, le 31 mars 1405, confirma et autorisa la donation que Philiberte *de Chasan* (1), sa femme, dame de Cizery, en partie, fit à Jean Damas, écuyer, seigneur de Bussières, de toute sa terre, justice et seigneurie haute, moyenne et basse, en toute les ville, finage et appartenances de la ville de Villiers, tant en meix, maisons, prés, terres, hommes, femmes, main-mortes, exploits de justice, que rentes, revenus, etc.

4°. Guillemette Damas, veuve, avant le 21 mai 1399, de messire Hugues *Ferrechat;*

5°. Jeanne Damas, mariée, avant le 6 octobre 1345, avec Guyot *de Vaux*, écuyer. Son père lui avait constitué en dot le fief de Damas, qu'il avait à Buxy-le-Grand. Elle ne vivait plus le 1er septembre 1399;

6°. Marguerite Damas, vivante en 1399.

III. Huguenin Damas, sans doute l'un des enfants nommés collectivement et sans appellation particulière dans le traité de ratification du 14 octobre 1342, est nommé le second fils de Jacques II, chevalier, seigneur de Champleger, et de Béatrix de Saint-Haon, dans les lettres accordées par le duc de Bourgogne à Philibert de Vaux, le 21 mai 1399, et transcrites dans un mandement du bailli de Charollais, du 1er septembre de la même année. Il eut, entr'autres enfants, Jean Ier, qui suit. N....

IV. Jean Damas, Ier du nom, écuyer, seigneur de Bussières (2)

---

(1) Cette maison était alliée, vers le même temps, à celle de Charny, et, en 1426, à celle de Vergy. Un Philibert de Chasan, chevalier, était dans la maison du duc de Bourgogne; Yves de Chasan était abbé de Cluny en 1275.

(2) *Bussières*, au bailliage de Semur, en Auxois, diocèse d'Autun, comprenait 37 feux.

et de Censerey (1), est mentionné, pour sa terre de Bussières, avec les hoirs de Guillaume Damas, pour ce qu'ils tiennent à la maison Dieu et ailleurs; avec le seigneur de Malain, pour la terre de Chenaulx; messire Pierre de Cussigny, pour la terre du Pont; Joceranl d'Aiseray, pour la terre d'Aizey; les hoirs de Guillaume de la Coulemelle, pour l'arrière-fief de ce qu'ils tiennent à Malay; les hoirs de Guillaume Geoffroy, pour ce qu'ils tiennent à Thil-la-ville; dame Bonne de Saulx, pour ce qu'elle tient au même lieu; Jean de Lantillière, pour ce qu'il y tient de même; la dame de Talmey, pour ce qu'elle tient à Saulx; Robert de Marrey, pour le four et le péage de Dompierre; les hoirs de Guyot d'Aizey, pour ce qu'ils tiennent à la maison Dieu et autre part, etc., dans un aveu et dénombrement du 11 octobre 1396 *, rendu par Jean, sire de Thil, au duc de Bourgogne. Jean I épousa Marie DE MONTAGU, du sang royal de France, fille de Philibert de Montagu, chevalier, seigneur de Couches, de Saint-Perense et de Nolay, et de Jeanne de Vienne, lesquels, tant en leur nom, qu'au nom de ladite Marie, leur fille, passèrent une transaction, le 4 juin 1401, en suite d'un compromis du 6 avril 1399, avec Guillaume de Vienne, chevalier, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, au sujet de la succession de feu Jean de Vienne, fils de feu noble et puissant seigneur Jacques de Vienne, chevalier, seigneur de Montby et de Belleneuve, mort au voyage de Hongrie (2). (*Cabinet des ordres du Roi*, *preuv. des chevaliers du Saint-Esprit*, t. XXI, fol. 178) Jean Damas, seigneur de Bussières, reçut, le 31 mars 1405, la donation que lui fit entre-vifs Philiberte de Chasan, dame de Cizerey, en partie, de la terre, ville et seigneurie de Villiers; il vivait encore le premier septembre 1407, et mourut avant le 15 juillet 1438. Il eut pour fils:

DE MONTAGU : bande d'or et d'azur, à la bande de gueules

1°. Guillaume, dont l'article suit;

---

(1) *Censerey*, paroisse de 60 feux (300 habitants), située à 2 lieues sud-est de Saulieu.

(2) Il avait péri, ainsi que la plupart des membres de la noblesse de Bourgogne et de Franche-Comté, à la funeste bataille de Nicopolis perdue contre le sultan Bajazet en 1396.

2°. Pierre Damas (1), co-seigneur de Bussières et de Censerey, qui, sur la fin de l'année 1411, accompagna la duchesse de Bourgogne dans le voyage que cette princesse fit à Paris. (*Hist. de Bourgogne, par D. Plancher, t. III, p. 586.*) Il est qualifié écuyer du duc de Bourgogne, dans un compte de Jocerand Frépier, de Châlons, conseiller, trésorier et receveur général des finances de ce prince, pour l'époque commencée du 7 janvier 1413, au dernier octobre 1414. (*Mémoire de M. Pérard.*) Le duc de Bourgogne l'envoya, le 8 juillet 1414, pour faire marcher les nobles du pays au secours de la ville d'Arras, assiégée par le Roi. La même année il commandait 30 hommes d'armes dans la compagnie du sire de Thoulongeon ; et l'an 1418, il fit lever les nobles du bailliage d'Autun, pour passer en France au service du Roi et du duc de Bourgogne. Il était capitaine du château de Montbard en 1422, et est rappelé comme défunt, le 15 juillet 1438, et comme père de :

A. Jean Damas, écuyer, seigneur des Prés, qui fut présent au contrat de mariage de Bonne Damas, avec Jean de Ramezel, le 10 janvier 1456, et ne vivait plus le 5 octobre 1458 ;

B. Bernard Damas, dont on ignore la destinée ultérieure ;

C. Autre Jean Damas, seigneur de Champeaux-les-Thil, présent au même contrat du 10 janvier 1456, et vivant le 15 février 1480. Il eut, entr'autres enfants :

Guillaume Damas, qui passa un arrentement perpétuel, le 15 février 1480 *, sous le scel de la chancellerie de Bourgogne, devant messire Jean Colombi, prêtre, notaire juré, à Huguenin et Odot Chevillard, oncle et neveu, communs en biens, demeurants à Buxy, des biens, meix et maisonnements situés audit lieu de Buxy ou val de Maurienne, avec tous les vergers, déserts de vignes, curtils, prés, terres, vignes, chenevières, etc., nommés vulgairement *le meix Damas*...... la corvée Damas, dix ouvrées de désert tenant à M. de Rochefort, etc.

---

(1) C'est le même Pierre Damas qu'on a mentionné isolément, et sans pouvoir indiquer son degré de parenté, dans la Généalogie de la maison de Damas (p. 61), mentionnée au tome Ier de cet ouvrage.

D. Etienne Damas, *E.* Guyot Damas, *F.* Pierre Damas, *G.* Jeanne I Damas, *H.* Guyotte Damas, *I.* Jeanne II Damas, *J.* Marguerite Damas, *K.* Agnès Damas, *L.* Chrétienne Damas,	mentionnés dans une transaction du 15 juillet 1438 *, passée entre Jean de Marsilly, écuyer, seigneur de Vaubrisson et du Roussay, Jacqueline de la Tournelle, sa femme, d'une part, Jean et Guyot Damas, fils de feu Guillaume Damas, seigneur de Villiers, Jeannette Chastellain, veuve de Simon Damas, écuyer, tant en son nom que pour ses enfants, etc.. et Jean de Lery, époux d'Isabeau Damas, fille dudit Simon, agissant tous ensemble pour les enfants dudit feu Pierre Damas, écuyer du duc de Bourgogne;

3°. Simon Damas, auteur de la branche des seigneurs *de Morande et de Cormaillon*, rapportée en son rang;

4°. Jean Damas, écuyer d'honneur de Charles, comte de Nevers, (depuis Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne), compris en cette qualité dans l'état de la maison de ce prince, en 1434. (*Cabinet du Saint-Esprit*, vol. 186 *des Mélanges*, p. 389.)

Dans le même temps vivait :

Catherine Damas, femme de Pierre *de Chauvirey*, seigneur de Châteauvillain, fils de Vaucher de Chauvirey, seigneur en partie de la même terre, et d'Anne de Nans. (*Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, t. I, p. 133.)

V. Guillaume Damas, écuyer, seigneur de Villiers (1) et de Censerey, en partie, partagea, avec Pierre Damas, son frère, du consentement et en présence de Jean, leur père, tous les biens maternels et autres qui pouvaient être communs entre eux, par acte du premier septembre 1407 *, passé sous le sceau de la cour du duc de Bourgogne, devant Humbert Miget, juré et co-adjuteur de Girard de Vignes, clerc-fermier du tabellionnage de Semur. Il fit un second partage, conjointement avec le même Pierre, tous deux communs en biens, et Simon Damas, leur frère, agissant tant pour lui que pour Jean, leur autre frère, et forment avec lui une semblable communauté de biens, par acte du 8 janvier

(1) *Villiers-la-Grange*, au bailliage de Noyers, comprenait douze feux.

1417, et ne vivait plus le 15 juillet 1438. Il avait épousé Catherine, dame D'ATHIES et de Jouancy, laquelle se remaria avec Huguenin d'Orge, seigneur de Cussangy, dont elle était veuve, lorsqu'elle transigea, le 28 juin 1446*, devant Gui de Montagu, clerc-bachelier en décrets, notaire public juré de la cour du duc de Bourgogne, avec Guyot Damas, son fils aîné, tant pour lui qu'au nom de Jeannette Damas, sa sœur, d'une part, et Jean Trifonneaul, écuyer, époux d'Isabelle Damas, leur sœur, au sujet de leurs droits respectifs en la succession paternelle. Du mariage de Guillaume Damas et de Catherine d'Athies, sont provenus :

D'ATHIES : d'argent, à trois fasces de sable; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

1°. Guyot, dont l'article suit ;

2°. Jean Damas, prêtre, chanoine de Thil, en Auxois, vivant le 25 avril 1491 ;

3°. Geoffroi Damas, prêtre, chanoine de Thil, en Auxois, vivant le 27 janvier 1488 ;

4°. Jeannette Damas, mariée, par contrat passé devant Berthelot, notaire, le 8 juillet 1442, avec Jean *de Nanteuil*, écuyer, seigneur de Nanteuil. Sa mère lui constitua en héritage perpétuel 30 livres tournois de rente sur la chevance qu'elle avait en tout le village de Gissey sous-Salmaise, plus une somme de 100 livres, et des habits nuptiaux convenables à sa condition ;

5°. Isabelle Damas, mariée, avant le 23 juin 1446, avec Jean *Trifonneaul*, écuyer, seigneur de Saint-Germain-des-Champs.

VI. Guyot DAMAS, écuyer, seigneur d'Athies (1), de Villiers et de Jouancy (2), présent au contrat de mariage de Jeannette, sa sœur, avec Jean Nanteuil, épousa, par contrat du 29 mars 1448, Guigonne DE CLUGNY, morte avant le 25 avril 1491 ; sœur de noble seigneur Jean de Clugny, chevalier, seigneur de Sanvignes, terre qu'il céda à Guyot Damas, son beau-frère, en acquittement de la dot de Guigonne de Clugny, les 15 avril 1473 et 22 octobre

DE CLUGNY : d'azur, à deux clefs antiques d'or, adossées et entretenues.

(1) *Athies-lès-Moustiers-Saint Jean,* paroisse de 47 feux, située à une demi-lieue nord de Semur.

(2) *Jouancy,* village situé à trois quarts de lieue de Noyers. On y comptait 20 eux.

1474. Guyot Damas, par la médiation de noble et puissant homme messire Jacques de Clugny, chevalier, seigneur de Menessaire, passa un accord avec Jean Trifonneaul, son beau-frère, au sujet des successions de Guillaume Damas et de Catherine d'Athies, par acte passé à Semur, devant Montagu, le 22 avril 1468 *, et ratifié, le 27 du même mois, devant Jean Missot, clerc-bachelier en décrets, notaire public. Guyot Damas servait en 1470, en qualité d'homme d'armes de Jacques de Clugny, écuyer d'écuries du duc de Bourgogne, et bailli d'Autun, et vivait encore le 4 mars

DE MARCHESEUIL

1488. Il avait épousé en secondes noces Jeanne DE MARCHESEUIL, avec laquelle il vivait le 18 octobre 1491 *, date d'un traité qu'ils firent avec Alexandre et Hilaire, fils du premier lit dudit Guyot, qui eut pour enfants:

1°. Alexandre, dont l'article suit;
2°. Hilaire Damas, vivant non marié le 18 octobre 1491;
3°. Geoffroi Damas, dont on ignore la destinée;
4°. Bonne Damas, mariée, par contrat du 27 janvier 1488 *, passé devant Alexandre Croisier, notaire, avec Jean *Edouard*, écuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi sous la charge du gourverneur de Bourgogne. Guyot Damas lui constitua en dot la terre de Jouancy, pour tous droits paternels et maternels;
5°. Lorrette Damas;
6°. Catherine Damas;
7°. Émilienne Damas, mariée, avant le 10 juin 1489, avec Guillaume *de Digoine*, écuyer, seigneur de Masvirey;
8°. Jeanne Damas, alliée, par contrat passé devant Alexandre Croisier, le 25 avril 1491 *, avec Philibert *d'Aurecourt* (peut-être *d'Haurecourt*), écuyer, seigneur de Cuves. Elle eut en dot sept cents livres tournois.

DE CRÉCY: d'argent, au lion de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules

VII. Alexandre DAMAS, chevalier, seigneur de Villiers, d'Athies, de Sanvignes (1) et de Pazilly (2), épousa, par contrat du 13 juillet 1494, Perronnelle DE CRÉCY, fille de Nicolas de Crécy, chevalier de Venarrey, près de Flagey, en Bourgogne, et de Jeanne de Vaitte. Le 24 avril 1509, Alexandre Damas acheta la terre sei-

(1) *Sanvignes*, paroisse de 36 feux, située à deux lieues sud-est de Noyers.
(2) *Pazilly*, au bailliage de Noyers, et à une demi-lieue de cette ville, comprenait 25 feux.

gneuriale de Marnay, le village de Rucelle, et la vallée de Buy, de Jacques de Clugny, chevalier, seigneur de Menessaire, en présence d'Aubert de Clugny, seigneur de Buy, et de Jean de Cluny, chantre de Flavigny. Alexandre se rendit caution, le 21 août 1523, d'une transaction passée, en résultat d'une sentence arbitrale, entre Henri et Nicolas de Crécy, frères, écuyers, seigneurs du Trembloy et de la Grande-Relie, et Agathe de Lizac, leur mère, d'une part, et Philiberte Morel, femme de Jean de la Thonnière, écuyer, seigneur de Servignat, et Pernette Morel, femme de Léonard de la Tour, écuyer, seigneur de la Tour Saint-Quentin. L'an 1537 *, il rendit aveu et dénombrement à noble seigneur Antoine de Chandio, chevalier, seigneur de Buxy et d'Origny, de son meix Damas, avec ses dépendances, savoir : la corvée Damas, la grange et le verger, etc. etc. ; passa un traité, le 15 novembre 1547 *, avec Claude Damas, son fils, et Jeanne du Bos, sa femme, au sujet des deniers dotaux de cette dame : traité par lequel on apprend qu'Alexandre avait acquis la terre de Roilly, près de Semur, d'Edme de Malain, seigneur de Missery, et de dame Françoise de Bauffremont, sa femme, pour la somme de six cent cinquante livres ; plus, vingt-six livres dix sous de rente, assignées au même lieu de Roilly, sur la part qu'y avait Jacques de Vallerot, écuyer, seigneur de Buxillon, laquelle part il avait acquis de Jean de Civry et de N.... de Vallerot, son épouse, sœur dudit Jacques de Vallerot, moyennant cinq cent cinquante livres; enfin, la moitié des terres de la Varenne et de la Mothe, que lui céda Louis de Thoisy, écuyer, sieur de Mugnois, pour sept cent soixante livres, à la charge d'une réfusion de cent vingt livres envers le chapitre de Saulieu. Le 8 août 1550 *, Perronnelle de Crécy fit donation entre-vifs à Claude Damas, son fils, des deux tiers de tous ses biens. Elle eut sept enfants :

1°. Claude, dont l'article suit ;

2°. Geoffroy Damas, écuyer, seigneur de Pazilly, qui servait en 1526 en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du comte de Montrevel, suivant la revue qui en fut faite à Tonnerre, le 14 mars de cette année. (*Cabinet du Saint-Esprit*, titres scellés, vol. 120, fol. 195.) Ses père et mère fondèrent de leur procuration, le 25 février 1547, Hugues de Clugny,

seigneur de Buy, pour traiter du mariage de Geoffroy Damas, en lui assurant la terre de Sanvignes, avec Jeanne *de Salins*, fille de noble seigneur Jacques de Salins, seigneur de Corrabœuf, d'Yvry et du Vernoy, et de Jeanne de Choiseul, sa veuve. A ce contrat, passé devant Faye, notaire royal à Corrabœuf, furent présents Antoine et Claude de Salins, frères de Jeanne, et Jean de Clugny, seigneur de Ménessaire. Il mourut *ab intestat*, au mois de juin 1550;

3°. Huguette Damas, mariée, par contrat passé en la maison Forte d'Athies, devant le Gendre, notaire, le 23 avril 1528*, avec Claude *d'Oiselet*, écuyer, seigneur de Villars-Chemin, fils de feu messire Jean d'Oiselet, chevalier, seigneur d'Oiselet, du Pont de Pierre, de Fétigny, de Bussières, de Neuvelle, etc., et de feu noble et puissante dame Jeanne d'Oiselet. Les père et mère d'Huguette Damas, lui constituèrent en dot 3000 livres. Elle était veuve avant le 17 mai 1553;

4°. Marguerite Damas, mariée, par contrat passé au château d'Athies, devant le Gendre, notaire, le 23 novembre 1529*, avec Antoine *de Mochet*, chevalier, seigneur de Château-Rouillaud, fils de Pierre de Mochet, écuyer, seigneur du même lieu, et de Jeanne de Riguey. Ils vivaient en 1556;

5°. Jeanne Damas, alliée, par contrat passé à Athies, devant Vincent Frelote, notaire royal, le 5 décembre 1536*, avec noble seigneur Antoine *de Ferrières*, écuyer, seigneur de Tailly et de Santenay;

6°. Antoinette Damas, mariée, par contrat passé à Athies, devant Claude-Gérard Février, notaire royal, le 27 juin 1540, avec Anatoire *du Bos*, seigneur du Roussay et de Savranges, dont elle était veuve le 17 février 1575;

7°. Jeanne Damas, alliée, par contrat passé au même lieu, le 30 juin 1541, devant Ligeras, notaire royal, avec Guillaume, seigneur *de Citey*, écuyer. Elle eut en dot la somme de 3000 livres, ainsi que l'avaient eue ses autres sœurs.

VIII. Claude DAMAS, chevalier, seigneur de Villiers, de Corcellotte (1), d'Athies, de Sanvignes, de Communes et de Roilly (2), co-seigneur de Bussières-les-Thil, de Missery, de Varennes, de Saint-Didier et de Chanlault, reçut, le 19 février 1538, une procuration passée au château de Venarrey, devant Gérard Février,

---

(1) *Corcellotte-en-Montagne*, communauté de 12 feux, située au bailliage de Semur, à une lieue de Vitteaux.

(2) *Roilly*, paroisse de 14 feux, située à deux petites lieues sud sud-est de Semur.

notaire royal, par Isabelle de Ternant, veuve de Jean de Crécy, chevalier, seigneur de Venarrey, des Laumes, de Mentreux, de Viserny et de Lantilly, à l'effet de rendre, au nom de cette dame, foi et hommage pour la chevance d'Arnay-sous-Vitteaux, par elle acquise de Joachim de la Baume, chevalier, baron de Châteauvillain, et de dame Jeanne de Moy, sa femme; à laquelle procuration furent présents Alexandre Damas, chevalier, seigneur de Villiers, et Louis de la Perrière. (*Archives de la maison de Crécy.*) Il fit hommage à Antoine de Chandio, le 17 mars 1547 *, du *meix Damas*, mouvant de sa terre de Buxy; reçut une reconnaissance féodale des nommés Chevillard et consorts, pour le lieu de Buxy, le 27 juin 1548 *; assista avec Geoffroi Damas, écuyer, seigneur de Pazilly, son frère, le 21 mai 1550, au contrat de mariage de Germaine de Crécy, fille de Jean de Crécy, chevalier, seigneur de Venarrey, et d'Isabeau de Ternant, avec Nicolas d'Edouard, écuyer, seigneur de Grimaut, fils d'Alexandre d'Edouard, écuyer, seigneur de Jouancy, et d'Anne de Salins (*Ibid.*); fit un traité, le 21 février de la même année 1550 (*v. st.*), avec Jeanne Damas et Guillaume de Citey, son époux, pour terminer le différent qu'ils avaient au sujet de la succession de noble seigneur Geoffroi Damas, seigneur de Pazilly, décédé sans hoirs dans le courant du mois de juin précédent; passa un second traité, le 17 mai 1553 *, au sujet de la même succession, avec Huguette Damas, veuve de haut et puissant seigneur Claude d'Oiselet, seigneur d'Oiselet et de Fresne-le-Châtel; transigea, le 8 janvier 1556 *, devant Louis Lucquet de Chissey, notaire public, avec Marguerite Damas, femme de messire Antoine de Mochet, chevalier, seigneur de Château-Rouillaud, sur le procès pendant entr'eux au parlement de Bourgogne, pour la même succession; fut exempté du ban et arrière-ban le 14 octobre 1568*, attendu que les biens, pour lesquels il était appelé, étaient alors et depuis environ quinze mois entre les mains de ses enfants, et que ses fils étaient au service du roi; et vivait encore le 10 décembre 1573. Il avait épousé, en 1531, Jeanne DU Bos, laquelle vivait encore le 15 décembre 1547. Elle le rendit père de:

DU BOS : d'argent, au lion de sable lampassé et armé d'azur.

1°. Alexandre Damas, décédé sans postérité avant le 20 septembre 1556;
2°. Jean, dont l'article suit;

3°. Guillaume Damas, écuyer, seigneur de Sanvignes et de Pazilly, qui servait en qualité d'homme d'armes de la compagnie du seigneur d'Aumale en 1568, marié, par contrat passé au château d'Athies, devant Gogot et Cousin, notaires, le 10 décembre 1573*, avec Marguerite *de Chandio*, fille de haut et puissant seigneur messire Antoine de Chandio, chevalier, seigneur de Buxy, de Crespon et d'Origny, chevalier de l'ordre du Roi, qui lui constitua en dot 10,000 livres. Ces deux époux se firent donation mutuelle entre-vifs de tous leurs biens le 21 août 1586*, et Guillaume Damas fit son testament devant Champdavène, notaire royal, le 11 décembre 1589, par lequel on voit qu'il n'a point eu d'enfants;

4°. Joachim Damas, écuyer, seigneur de Communes, qui, en 1568, était archer en la compagnie du seigneur de Praslin, et vivait non marié le 13 septembre 1593;

5°. Françoise Damas, mariée, par contrat passé à Athies devant Clerget, notaire royal, le 20 septembre 1556*, avec Jean *de Chavanes*, seigneur de Saint-Nizier, de Licia et de Malaval, en Bresse, fils d'Antoine de Chavannes, chevalier, seigneur des mêmes lieux, bailli de Bresse, et de dame Claude de Montjouvent. Elle eut en dot 6,000 liv., et vivait encore en 1589, alors veuve de Jean de Chavannes, qui avait fait son testament le 27 mars 1577, et était mort sans postérité:

6°. Claude Damas, mariée, avant le 22 février 1571, avec Thomas *de Pontaillier*, chevalier, seigneur et baron de Vaugrenant, fils de Blaise de Pontaillier, seigneur du même lieu, et d'Anne d'Armstorff. Elle fut dotée de 8,000 liv.;

7°. Benigne Damas, décédée après le 11 décembre 1589.

IX. Jean Damas, II[e] du nom, chevalier, seigneur de Villiers, d'Athies, de Saudancourt (1), de Courcelotte, de Senailly (2), etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, naquit en 1534. Il était guidon de la compagnie du seigneur de Praslin en 1568; fut choisi pour élu de la noblesse du duché de Bourgogne aux états tenus à Dijon au mois de mai 1584, et les présida; il assista, en qualité de député de la noblesse du bailliage d'Auxois, aux états-généraux tenus à Blois en 1588. (*Mélanges du cabinet de l'ordre*

(1) *Sandancourt*, village situé en Lorraine, à trois lieues sud-est de Neufchâteau.

(2) *Senailly*, village de 38 feux, situé entre deux montagnes, à une lieue sud-est de Montbard, et pareille distance nord nord-ouest de Semur.

du Saint-Esprit, vol. 70, fol. 3154 et 3156); il était bailli royal d'Auxerre en 1589, 1592 et 1593, et réunissait à cette qualité celle de capitaine (gouverneur) de cette ville en 1594. (*Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiast. et civile d'Auxerre*, par l'abbé Lebeuf, tom. II, pag. 421, 433, 451, 466). Jean Damas avait siégé aux états de Bourgogne pendant les années 1578, 1579, 1580 et 1581; avait été élu des états en 1587, et siégea en 1593 et 1602. Il est qualifié gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, dans l'hommage que Charles de Senailly, écuyer, rendit en son nom, le 19 juin 1612*, à messire François de Rabutin, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Bussy (Buxy), pour le *meix Damas*, mouvant de la seigneurie de Buxy. Cet acte, le dernier connu de Jean II, avait été reçu par Isaac Fourneret, notaire royal. Il avait épousé, par contrat du 3 septembre 1566, Nicole DE BEAUVAU, de laquelle il eut:

DE BEAUVAU: d'argent à quatre lionceaux de gueules, lampassés et couronnés d'or.

1°. Jean Damas, baron de Villiers, seigneur d'Athies, de Senailly, de Saviange (1), etc., qui siégea aux états de Bourgogne en 1618, 1622, 1656, 1665 (2), et mourut sans postérité;

2°. Marie Damas, alliée, en 1696, avec Nicolas *de Fuligny* (3), chevalier, fils d'Edme de Fuligny, et de Philippe de Ballidart. Leur fils, Jean-Nicolas de Fuligny, rendit hommage au seigneur de Buxy, le 26 juin 1665, du fief ou *meix Damas*, en qualité d'héritier testamentaire de messire Jean de Senailly-Damas de Villiers, seigneur d'Athies et de Saviange. Le même

---

(1) *Saviange*, paroisse de 34 feux, sur la rivière de Guye, à deux lieux nord-ouest de Saint-Gengoux-le-Royal.

(2) L'an 1656, Jean Damas, seigneur de Senailly, voulant s'opposer à l'admission du sieur des Georges en la chambre de la noblesse, proposa de réitérer ses preuves, pourvu qu'on les fît recommencer à ce gentilhomme, que le seigneur de Senailly prétend it n'avoir pas la qualité requise. Mais l'ordre de la noblesse, prévoyant qu'une telle proposition, faite par un sujet de la maison de Damas, pourrait mortifier le sieur des Georges, d'ailleurs bon gentilhomme, mais d'une naissance moins illustre, s'en tint à la reproduction que ce dernier avait proposée, et l'admit siéger dans son sein, malgré même l'appel interjeté au parlement contre cette délibération par le seigneur de Senailly. (*Catalogue et Armoiries des gentilshommes qui ont assisté à la tenue des états-généraux du duché de Bourgogne*, in-fol., discours préliminaire, p. 22.)

(3) La maison de Fuligny-Damas s'est éteinte par mâles en 1802.

Jean-Nicolas de Fuligny et ses descendants ont ajouté à leurs nom et armes ceux *de Damas ;*

3°. Jeanne Damas, mariée, vers 1600, avec Louis *de Foudras*, baron de Saint-Huruge, lieutenant de la compagnie de M. le duc du Maine, fils de René de Foudras, chevalier, seigneur de Saint-Huruge, de Bissy, de la Grange et autres places, et de Diane de Thiars de Bragny ;

4°. Claude Damas, } dames de Remiremont en 1588.
5°. Jacqueline Damas, }

SEIGNEURS DE MORANDE ET DE CORMAILLON.

CHASTELLAIN : d'azur, au château d'argent.

V. Simon DAMAS, écuyer, seigneur de Bussières en partie, troisième fils de Jean Damas, Ier du nom, seigneur de Bussières et de Censerey, et de Marie de Montagu de Couches, partagea avec ses frères, le 8 janvier 1417*, et est rappelé comme défunt dans une transaction passée, le 15 juillet 1438*, par Jeannette CHASTELLAIN, sa veuve, ci-devant mentionnée, et souscrite par G. le Raulx et J. Alvart, notaires; et dans un aveu et dénombrement fourni par cette dame, le 20 novembre 1445*, sous le sceau de la cour temporelle de l'évêque d'Autun, devant Gui de Montagu, clerc, bachelier en décrets, notaire public juré de ladite cour, à noble et puissant homme messire Jacques de Lugny, chevalier, seigneur de Chanteaul en partie. Jeannette Chastellain ne vivait plus le 6 juin 1470. Ses enfans furent :

1°. Laurent Damas, } vivants le 15 juillet 1438, et dont on ignore la des-
2°. Jean Damas, } tinée ultérieure ;

3°. Guillaume, qui continue la descendance ;

4°. Simon Damas, qui fut nommé veneur du duc de Bourgogne, après l'an 1457 (1), à la place de Huguenin de Crissey, et commandait, en 1471, une compagnie d'hommes d'armes dans l'armée du même prince. (*Mélanges du cabinet des ordres du Roi, preuves des chevaliers du Saint-Esprit*, vol. 25, fol. 197 *bis* et 201 ; vol. 65, fol. 191 et 195.) Il mourut sans postérité ;

(1) C'est le même qu'on a mentionné isolément et sans désigner le degré de parenté dans la généalogie de la maison de Damas, branche de Montagu, p. 61 du tome Ier de cet ouvrage.

5°. Isabeau Damas, femme de Jean de *Léry*, écuyer, avec lequel elle vivait le 15 juillet 1438;

6°. Jeanne Damas, vivante et non mariée en 1438;

7°. Bonne Damas, mariée, par contrat passé à Bussières devant Godot, notaire de la chancellerie de Bourgogne, le 10 janvier 1456*, avec Jean *de Ramezel*, écuyer, seigneur de Sarrigny-lès-Noyers. Jeannette Chastellain, sa mère, lui constitua en dot 200 liv. tournois. A ce contrat furent présents nobles hommes Guillaume Poinceot, Guiot Damas, Jean Damas, seigneur des Prés, Jean Damas, seigneur de Champeaux, Guillaume de Masoncle, etc.

DE SULLY : d'azur, semé de molettes d'éperon d'or; au lion du même, brochant sur le tout.

VI. Guillaume DAMAS, écuyer, seigneur en partie de Bussières, épousa Laurette DE SULLY, dame de Morande, avec laquelle il passa un compromis, le 16 août 1458*, avec Guillaume de la Roche, religieux de Saint-Sernin-du-Bois, fondé de la procuration d'Humbert de Busseul, prieur du même monastère; parut dans deux actes des 3 octobre 1458* et 14 mai 1559*; transigea, tant en son nom qu'en celui de Laurette de Sully, sa femme, avec Antoine de Rabutin, prieure de Saint-Julien-lès-Nonains, au sujet du meix de Montabry, situé au village du Breuil, que Guillaume Damas soutenait être assis en la justice et seigneurie de Morande, et l'un et l'autre appartenir à son épouse du chef de feu Gérard de Sully et damoiselle Aleps de Martigny, ses père et mère; par cette transaction, passée devant Perreau Jarnet de Rousey, clerc, notaire public et tabellion-fermier de Buxy, pour le duc de Bourgogne, le 11 juin 1463*, par l'entremise de noble et puissant seigneur messire Aimé de Rabutin, chevalier, seigneur d'Epiry et de Balorre, et noble homme Jean de Sully, écuyer, seigneur de la Mothe; ladite dame prieure se départit de toutes ses prétentions sur le meix de Montabry, moyennant une certaine rente annuelle. Guillaume Damas et Laurette de Sully, sa femme, affranchirent, par acte passé le 8 janvier 1466*, sous le sceau de la cour du comte de Bourgogne, devant Robert Péré, notaire public et co-adjuteur du tabellion de Montcenis, Jeannette, veuve de Josserand de Saint-Boyat, Claude, Guillaume et Ligier de Saint-Boyat, leurs enfants, ainsi que Perrette, veuve d'Etienne de Saint-Boyat, Jean, Catherine, Mathey et Guillemette de Saint-Boyat, leurs enfants; les déclarant francs et exempts des liens de servitude et de main-morte, et

leurs meix et tènements assis dans les terres du Vergier et de Morande, franc-aleus et exempts de tous fiefs et arrière-fiefs, moyennant la somme de soixante écus d'or, et les corvées et charges exprimées audit acte d'affranchissement, qui fut passé en présence de noble homme Jean de Sully, écuyer, seigneur de la Mothe de Loisy, et religieuse personne frère Louis de Sully, secrétaire de l'abbaye de Molême. Guillaume Damas ne vivait plus lors d'un traité sur procès, passé par sa veuve le 8 avril 1496*; et une requête présentée, vers l'an 1503, au gouverneur de la chancellerie du duché de Bourgogne, par Pierre Damas, son fils, apprend qu'il mourut vers l'an 1483. Ses enfants furent :

1°. Pierre Ier, dont l'article suit ;
2°. Isabelle Damas, vivante le 8 avril 1496.

VII. Pierre DAMAS, Ier du nom, écuyer, seigneur de Morande, de Courcelles-sous-Grignon (1) et en partie de Bussières, est qualifié maître-d'hôtel de Philippe de Clèves et de la Marche, lieutenant-général de l'archiduc Philippe d'Autriche, duc de Bourgogne et de Brabant, dans une procuration qu'il donna de Bruxelles, le 4 mars 1488*, à Gui (Guyot) Damas, seigneur de Villiers et d'Athies, son oncle, pour régir ses biens et recevoir ses cens, rentes et revenus au duché de Bourgogne, et spécialement pour gouverner et maintenir sa terre de Bussières et ses autres biens seigneuriaux. Il épousa, par contrat du 17 mai 1505*, passé devant Claude Boguet, prêtre, notaire public juré de la cour du duc de Bourgogne, et coadjuteur du tabellion-fermier de Flavigny, pour le roi, Marguerite DE CRÉCY, fille de feu Nicolas de Crécy, chevalier, seigneur de Venarrey, et de Jeanne de Vaitte. Elle eut en dot la terre de Courcelles-sous-Grignon, ayant haute, moyenne et basse justice, et 200 livres tournois. Pierre Damas obtint, le 25 novembre 1508*, des lettres de Marc de la Baume, comte de Montrevel, seigneur de Châteauvillain et de Thil, en Auxois, portant qu'il lui avait prêté foi et hommage de mains et de bouche des biens, terres et chevances

DE CRÉCY : d'argent, au lion de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules.

(1) *Courcelles-sous-Grignon*, à une petite distance de la rive gauche de la Brenne, et à une lieue sud-est de Montbard, comprenait trente-sept feux.

qu'il tenait de lui en fief, à cause du château de Thil; et décéda avant le 17 juin 1530, époque à laquelle Marguerite de Crécy, sa veuve, vivait avec Hector de Châlons, seigneur de Landreville, son second mari. Pierre Damas en avait eu quatre enfants :

1°. Philibert, dont l'article suit;

2°. Jean de Damas, mort sans postérité;

3°. Perrette, *aliàs*, Perronnelle de Damas, mariée, par contrat passé au château de Courcelles, devant Jacques Pasquier, notaire royal, à noble Jean *de Marbeuf*, écuyer, seigneur de Varennes et de Beaumont-lès-Châlons. Elle eut en deniers dotaux la somme de 2,000 livres, et était veuve en 1557;

4°. Marguerite Damas, vivante le 10 novembre 1544.

VIII Philibert DE DAMAS, écuyer, seigneur de Morande et de Courcelles, écuyer de la duchesse douairière de Guise, puis panetier de la reine d'Ecosse (Marie-Stuart), douairière de France, épousa, par contrat passé devant Jean Seguin et Thomas Langrogne, clercs, notaires jurés en la prévôté d'Ervy, le 8 juin 1550*, Edmée DE FONTAINES, dame en partie de la Brosse et de Sermery, en Champagne, et de Pondrois, en Valois, fille de feu Claude de Fontaines, écuyer, seigneur de la Brosse et de Monfeul, et de Renée de Brouillart, dame de Coursan et de Saint-Cyr, en Auxerrois, de Granges et de Chemilly, en Chabliois. Elle eut en dot 100 liv. tournois de rente affectées sur la terre et châtellenie de Saint-Cyr, et en outre la somme de 500 liv. tournois. Philibert de Damas, écuyer de la duchesse douairière de Guise, obtint en cette considération des lettres du roi Henri II, des 27 mars 1551* et 11 avril 1554*, qui l'exemptaient de servir au ban et arrière-ban. Par acte du 27 mars 1557*, passé devant Philibert Calart, notaire royal, Philibert de Damas, tant en son nom qu'en ceux de Marguerite de Crécy, sa mère, et de Perrette, sa sœur, veuve de Jean de Marbeuf, seigneur de Varennes et de Beaumont, vendit à Blaise Rey la terre de Morande, étant *de franc alleu*, avec justice, seigneurie, cens, rentes, maisons et toutes ses appartenances, moyennant la somme de 4,260 liv., sous la réserve du droit de réachat de ladite terre, durant sept ans, terme qui subit diverses pro-

DE FONTAINES : d'argent, au lion de sable, lampassé et armé de gueules.



longations, par actes des 7 avril 1564, 25 mars 1567 et 10 mars 1570. Philibert de Damas, seigneur de Morande, fut envoyé par le seigneur de Tavannes à la tête d'une compagnie de cinquante arquebusiers, pour, en l'absence de ce général, commander dans la ville de Saint-Jean-de-Losne, par lettre du 15 avril 1559*, adressée audit seigneur de Morande, et signée *votre affectionné ami, Tavannes.* Il est qualifié gentilhomme ordinaire de la maison de la reine, dans des lettres de relief d'appel qu'il obtint, conjointement avec sa mère, en la chancellerie de Dijon, le 27 août 1560*; il était panetier de Marie Stuart, reine d'Ecosse et douairière de France, en 1564 et 1565. (*Maisons des rois et reines de France*, manuscrit, vol. 5, fol. 2865 et 2868, *et chevaliers du Saint-Esprit*, tom. LXIX, fol. 2987). Le 20 mars 1578*, Philibert Damas prescrivit le partage de ses biens entre ses deux enfants :

1°. Gabriel, dont l'article suit;

2°. Marie de Damas, mariée, avant le 20 mars 1578, avec Jacques *de Budet*, écuyer, seigneur de Mauvilly, capitaine de Montbard. Elle eut en dot 2,000 liv., outre ses droits en la succession de sa mère. Ces deux époux ratifièrent, le 18 décembre 1587*, avec Gabriel de Damas le partage réglé par leur père et beau-père le 20 mars 1578. Elle était veuve avant le 26 octobre 1589, et fit son testament le 13 septembre 1593*.

IX. Gabriel DE DAMAS, écuyer, seigneur de Morande, de Courcelles, de Saint-Cyr (1), de Villiers-Patras (2) et en partie de Vaux-Germain, en Auxerrois, servit avec distinction dans toutes les guerres de son temps, et mérita, par son expérience et par son dévouement, des témoignages flatteurs de l'estime et de la considération qne lui portaient les rois Henri III et Henri IV. Ce dernier prince, étant alors roi de Navarre, lui écrivit de Pau, le 8 mars 1584*, une lettre qu'il termina par ces mots, écrits de sa main, *votre affectionné et assuré ami*, *signé* HENRI. Deux lettres du roi Henri III, des 24 janvier et 2 mars 1589*, invitent

(1) *Saint-Cyr*, bourg de cent soixante feux, situé au bailliage d'Auxerre.

(2) *Villiers-Patras*, au bailliage de Semur, comprenait vingt-trois feux.

le seigneur de Morande (Gabriel de Damas), comme gentilhomme d'honneur, à prendre les armes, et à s'unir avec toute la noblesse de sa province, contre les ennemis rebelles de Sa Majesté (les ligueurs). Le 10 du même mois de mars 1589, Guillaume de Saulx, seigneur de Tavannes, chevalier des ordres du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et son lieutenant-général en Bourgogne, en l'absence de M. le comte de Charny, lui donna le commandement de la ville de Flavigny, avec une compagnie de dix hommes d'armes et dix arquebusiers à cheval. Une seconde lettre du même seigneur de Tavannes, du 14 avril suivant, porte que « la conservation de la » ville de Saint-Jean-de-Losne et de ses habitants, en l'obéissance » du roi, étant jugée très-importante, il est nécessaire d'y com» mettre et députer *ung gentilhomme signallé du pays, affec» tionné et fidel serviteur de sa majesté*, et le seigneur de Mo» rande, étant jugé avoir ces qualités, il l'a choisi et nommé pour » capitaine et gouverneur de ladite ville de Saint-Jean-de-Losne. » L'inventaire des meubles, effets, et papiers dudit seigneur de Morande, fait à la requête de Marie de Damas, sa sœur, veuve de Jacques de Badet, écuyer, seigneur de Mauvilly, les 24, 25, 26, 27 et 28 novembre 1591*, apprend que ce seigneur était mort à l'armée du roi, devant Paris. Il avait épousé, par contrat passé au château de Cormaillon, devant Godot, notaire royal juré de la cour de la chancellerie de Bourgogne, le 6 août 1580 *, Jacqueline DE BOUVOT, dame de Cormaillon et de Villiers-le-Patras, près de Semur, veuve de noble Othon de Weil, bailli du bas Palatinat, avec laquelle il avait fait un testament mutuel, au château de Menetreux-le-Pitois, devant Jean Badier, notaire royal, le 4 mai 1585 *. Elle ne vivait plus le 23 mars 1587. Leurs enfants furent :

DE BOUVOT : de gueules; à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois roses d'argent, et en pointe d'un bœuf passant du même.

1°. Pierre II, dont l'article suit;
2°. Marie de Damas, morte en bas âge, après le 23 mars 1587.

X. Pierre DE DAMAS, II[e] du nom, chevalier, seigneur du Fains (1), de Villiers, de Morande, de Courcelles, de Cormail-

(1) *Le Fains-lès-Montbard*, communauté de dix-sept feux, située à une lieue est sud-est de Montbard, et à trois lieues nord-est de Semur.

lon (1), et de Rochelimart (2), né peu après le testament de sa mère, était sous la tutelle de Jean de Damas, écuyer, seigneur de Villiers-la-Grange, en 1596. Il transigea sur le partage de la succession maternelle, devant Chantepinot, notaire royal, le 28 juillet 1609 *, avec Othon de Weil, écuyer, seigneur de Chasselambert, fils du premier mariage de Jacqueline de Bouvot, et Hélène de Junières de Jongue, son épouse; et s'allia, par contrat passé devant Jean Roguier, notaire de Perrecey, le 18 février 1613 *, avec Anne D'ARMSTORFF, fille de noble seigneur Charles d'Armstorff, seigneur de Perrecey, premier sommellier du corps de S. M. I., commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, et de Jeanne de Poitiers, des comtes de Valentinois. Ces deux époux se firent donation mutuelle de tous leurs biens, par acte passé en la maison seigneuriale du Fains, devant Lorin, notaire royal à Montbard, le 31 décembre 1630 *, et firent deux testaments conjonctifs, l'un, au même lieu, devant Charles Baudry, notaire royal à Grignon, le 31 mai 1640 *, et l'autre dans la même maison seigneuriale du Fains, devant Jean d'Aubenton, notaire royal de Montbard, le 26 avril 1652 *. Pierre de Damas mourut, peu avant le 10 mai 1654, époque à laquelle il fut procédé à la tutelle de ses enfants, qui fut conférée à Jean de Senailly (Damas), écuyer, seigneur de Villiers-Athies. Anne d'Armstorff, sa veuve, vivait encore en 1684; elle eut deux fils et une fille:

D'ARMSTORFF:

1°. Louis de Damas, chevalier, seigneur de Courcelles-sous-Grignon et de Citey du chef de sa mère (cette dernière comme héritière par bénéfice d'inventaire de Jean-Baptiste, seigneur de Citey, chevalier), maintenu dans sa noblesse par jugement du 13 juillet 1666, mort sans postérité après le 21 avril 1678;

2°. Charles I, qui continue la descendance;

3°. Benigne de Damas, morte, avant le 6 avril 1645, femme de Michel *de Torcy*, chevalier, seigneur de Lantilly, en Nivernais, et mère de Benigne de Torcy, épouse de Roger de Batalier, seigneur de Lantages.

---

(1) *Cormaillon*, annexe de douze feux, située entre deux montagnes, et dépendant de la paroisse de Champ-d'Oiseau.

(2) *Rochelimart*, à deux lieues et demie de Châtillon-sur-Seine.

XI. Charles DE DAMAS, Ier du nom, titré comte de Cormaillon, chevalier, baron de Villiers, seigneur du Fains et de Courcelles, fut maintenu dans sa noblesse, conjointement avec son frère, par jugement de M. Bouchu, intendant en Bourgogne, du 13 juillet 1666, et siégea aux états de Bourgogne en 1668. Il fut pourvu d'une commission de capitaine d'une compagnie au régiment de Condé le 27 août 1672*, puis, le 1er janvier 1675*, de la charge de sergent-major du même régiment, pour reconnaître, portent ses lettres de provisions, les bons et agréables services qu'il avait rendus à Sa Majesté dans toutes les occasions qui s'étaient présentées, et où il avait donné des preuves de sa valeur et de son courage. Le 29 octobre de la même année (1675*), le roi le nomma lieutenant-colonel du régiment de Condé. Passé depuis au service du duc de Brunswick-Limbourg, il y commandait, en 1681, un régiment d'infanterie, et était gouverneur de Zell. Employé depuis dans les armées de S. M. le roi de Danemark et de Norwège, il y devint général-major d'infanterie, et a cette qualité dans une attestation juridique qu'il fit faire le 13 novembre 1684*, de plusieurs titres originaux, extraits et titres, de monuments historiques et autres documents publics et particuliers, destinés à être envoyés en France, pour servir à messire Louis de Damas, seigneur de Cormaillon, fils puîné de ce général, alors capitaine d'infanterie dans le régiment de Frilcuhé, ayant permission du roi de France d'aller servir dans les troupes de l'empire contre les Turcs. Charles de Damas, comte de Cormaillon, est qualifié dans le contrat de mariage de Pierre, son fils, du 30 août 1704, général des troupes du roi de Danemark et de Norwège, chevalier de ses ordres et gouverneur de Copenhague; et il prit les mêmes qualités dans le testament qu'il fit en la même ville le 15 juillet 1708*. Il avait épousé, par contrat passé devant Pierre Pillot, notaire royal héréditaire et tabellion à Chaumont, en Bassigny, le 24 janvier 1663*, Marguerite DE GRAND, fille de feu Maurice de Grand, écuyer, seigneur d'Aizanville, et de dame Marie Jacquot. Elle transigea, le 10 janvier 1686*, devant Claude Bryois, notaire royal à Dijon, avec Christine-Charlotte Pot de Rochechouart, épouse de messire Jean-Nicolas de Fuligny-Damas de Sandaucourt, sur le procès pendant entre elles,

DE GRAND : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois étoiles du même, à la bordure d'argent.

à la cour et autres juridictions, au sujet de la terre de Villiers, qui avait été léguée au seigneur de Cormaillon, époux de ladite Marguerite de Grand, par acte du 8 janvier 1665, reçu par Menestrier, notaire à Semur, mais qui demeura à la dame de Sandaucourt, en justifiant de la somme de six mille livres, à laquelle obligeait la prise de possession de cette terre. Marguerite de Grand vivait encore le 15 juillet 1708. Ses enfants furent :

1°. Pierre III, dont l'article suit ;

2°. Louis de Damas, chevalier, seigneur du Fains, qui servait en 1684, en qualité de capitaine d'infanterie au régiment de Frilcuhé, dans les armées impériales, et fit, avec ce corps, la campagne contre les Turcs. Rentré peu de temps après en France, il servait en qualité d'officier du génie dans les armées du roi, lorsqu'il fut blessé, le 20 octobre 1688, au siége de Philisbourg. Blessé mortellement à l'épaule devant le château de Namur, dans la nuit du 7 au 8 juin 1692, il fit son testament le 9, et mourut, avant le 13 du même mois, au monastère des pères Carmes du Désert, près de Namur, sans laisser d'enfants du mariage qu'il avait contracté à Paris, le 29 janvier 1690, avec Madelaine *Perrot*, fille de Charles Perrot, chevalier, seigneur de Varennes, et de Françoise de Bosse (*Gazette de France des* 11 *novembre* 1688 *et* 9 *juillet* 1692) ;

3°. Etiennette de Damas, reçue à Saint-Cyr au mois de mars 1687, mariée, par contrat du 20 septembre 1710, avec Gilbert *de Chauvigny*, baron de Blot, fils d'Amable de Chauvigny, baron de Blot, et de Françoise de Roux de Pommone ;

4°. N..... de Damas, } religieuses en l'abbaye du Reconfort, au diocèse
5° N..... de Damas, } d'Autun, en 1704.

XII. Pierre DE DAMAS, IIIe du nom, chevalier, comte de Cormaillon, et du Fains, baron de Villiers, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et était, en 1692, bachelier en théologie au séminaire des Bons-Enfants, à Paris. Il paraît n'avoir changé cette destination qu'après la mort de Louis de Damas, son frère, qui l'avait institué son héritier. Il siégea, au mois de juin 1700, en la chambre de la noblesse des états de Bourgogne, et épousa, par contrat passé devant Roy, notaire royal, le 30 août 1704 *, Marguerite-Agnès DAMAS D'ANLEZY, fille de feu haut et puissant seigneur messire Nicolas-François Damas, chevalier, comte d'Anlezy, vicomte de Druye, enseigne des gendarmes de la reine, et de défunte haute et puissante dame Marie-Agnès Tiercelin de Rancé de la Chapelle-Balou. Il mourut le 2 juin 1732 *, laissant :

DAMAS D'ANLEZY : d'or, à la croix ancrée de gueules.

1°. Charles-Jules, dont l'article suit ;

2°. Marguerite de Damas, née en 1708, mariée à messire César *du Fresne*, chevalier, baron de Villiers, morte avant le 16 août 1747 * ;

3°. Catherine de Damas de Cormaillon, religieuse bernardine du Reconfort en 1722 (alors novice), vivante en 1755 ;

4°. Marguerite de Damas de Cormaillon, } religieuses au même monastère.
5°. Louise de Damas de Cormaillon, }

XIII. Charles-Jules DE DAMAS, comte de Cormaillon, seigneur du Fains, de Courcelles et de Saint-Benoise en partie, né le 2 avril 1712, obtint une commission de capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de Nice le 26 août 1738*; et épousa, par contrat passé devant Delavault, notaire, le 11 mars 1748, Jacqueline DU BOIS D'AISY, fille d'Esprit du Bois, chevalier, baron d'Aisy, seigneur de Dampierre, capitaine de cavalerie dans le régiment de Forsat, et de Marie-Louise de Humes de Chériny. Le comte de Cormaillon mourut au mois de janvier 1772, suivant l'élection de tutelle de ses enfants, faite le 21 * du même mois, et déférée, savoir, la tutelle principale à la comtesse de Cormaillon, leur mère, et la tutelle consulaire à haut et puissant seigneur messire Claude-Charles Damas, marquis de Crux, seigneur de Lantilly, de Chasselambert, de Soussey et de Massingy. Ses enfants sont:

DU BOIS : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une étoile du même, accostée de deux fleurs de lys d'argent, et en pointe d'un porc-épic de ce dernier émail.

1°. Charles II, dont l'article suit;

2°. Agnès-Esprite de Damas de Cormaillon, née au Fains, le 30 décembre 1748,
3°. Catherine-Charlotte de Damas de Cormaillon, née au Fains, le 17 février 1755,
} chanoinesses - comtesses de Neuville, existantes et non-mariées.

XIV. Charles, IIe du nom, baron DE DAMAS DE CORMAILLON, chevalier, seigneur du Fains, de Saint-Benoise et autres lieux, né au Fains le 21 mars 1758, fut reçu page du roi en sa grande écurie le 9 juin 1772 *. Devenu premier page du roi, il servit Sa Majesté en cette qualité jusqu'au 17 mai 1777 *, époque à laquelle il entra capitaine à la suite du régiment de la Rochefoucauld, dragons. Nommé colonel en second du régiment de Chartres, infanterie, en 1784, puis du régiment de la Marche, cava-

lerie, il émigra à l'époque de la révolution; fut aide-de-camp de S. A. R. *Monsieur,* aujourd'hui S. M. Louis XVIII; fit les campagnes de l'armée des princes, où il fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et périt à la malheureuse affaire de Quiberon, le 20 juillet 1795, ayant alors le grade de colonel de cavalerie. Il avait épousé, par contrat du 28 juin 1784, signé par le roi et la famille royale, et passé devant Sauvaige, notaire royal à Paris, Marie-Gabrielle-Marguerite DE SARSFIELD, chanoinesse-comtesse de Neuville, fille de Jacques-Hyacinthe, vicomte de Sarsfield, lieutenant-général des armées du roi, inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, gouverneur de la citadelle de Lille, commandant pour le roi dans la province de Hainaut et le Cambrésis, et de Marie de Lévis, veuve en premières noces de Philippe-Christophe-Amateur, comte de Gallifet, baron de Dampierre, maréchal-de-camp, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, pour le Mâconnais, etc. Le contrat fut passé en présence de Jean-Pierre Damas, comte d'Anlezy, seigneur d'Anlezy, de Fleury-la-Tour, Sassangy et autres lieux, maréchal des camps et armées du roi; de Madelaine-Angélique de Gassion, comtesse douairière d'Anlezy, comtesse palatine de Dyo, dame de Montperroux, et de Felin, vicomtesse de Monbayer et de Magezico, veuve de Louis-François Damas, comte d'Anlezy, marquis de Roquefeuil, baron de Castelnau de Montratier, maréchal des camps et armées du roi et commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis. En faveur de ce mariage, le comte d'Anlezy (1) donne et assure au futur époux, et dans le cas où celui-ci le prédécéderait, aux enfants qui pourraient naître de cette alliance, l'universalité des biens qui lui appartiendront lors de son décès; à l'effet de quoi il institue le futur époux, et à son défaut les enfants nés de son mariage, ses héritiers universels. Le baron de Damas a laissé:

DE SARSFIELD: parti de gueules et d'argent; à la fleur de lys partie d'argent et de sable sur le tout.

1°. Ange-Hyacinthe-Maxence, baron de Damas, qui suit (2);

---

(1) Il est décédé en son château d'Anlezy, le 7 septembre 1800.

(2) Le baron de Damas a été fait légataire pour les deux tiers, et le comte de Damas et madame de Loménie, ses frère et sœur, pour le dernier tiers, de la terre de Druye, suivant l'institution faite à leur profit par feu messire Louis-

2°. Alfred-Charles-François-Gabriel, comte de Damas, capitaine au 2e régiment de la garde royale, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur;

3°. Antoinette-Jeanne-Isidore de Damas, mariée avec Martial-Jacques-Louis, marquis *de Loménie.*

XII. Ange-Hyacinthe-Maxence, baron DE DAMAS, propriétaire de la terre d'Anlezy, lieutenant-général des armées du roi, naquit à Paris le 30 septembre 1785. Emigré avec sa famille, il la suivit en Allemagne, et passa ensuite en Russie, où sa mère lui obtint, en 1795, une place d'élève à l'école impériale d'artillerie de Saint-Pétersbourg. Admis en 1800 en qualité de sous-lieutenant dans le corps du génie, il se rendait au poste qu'on lui avait assigné, lorsqu'en passant par Gatchina, château de plaisance de l'empereur, il fut présenté à ce monarque, qui le fit entrer immédiatement dans le régiment de Séménowsky, l'un de ceux qui composaient sa garde. Nommé lieutenant dans le même corps, au mois de juin 1803, il fit en cette qualité la campagne d'Austerlitz et y reçut la croix de l'ordre de Sainte-Anne, de troisième classe. A la suite de cette campagne il fut chargé de coopérer à la composition et à l'instruction de l'armée de réserve qui se formait en Lithuanie. Il fut successivement nommé dans le même corps de la garde impériale russe, capitaine au mois de septembre 1807, et colonel commandant un bataillon au mois d'avril 1811. Il fit la campagne de 1812; se distingua à la tête de son bataillon, et fut blessé le 7 septembre à la bataille de la Moskowa. Ce fut à la suite de cette bataille qu'il fut admis dans la seconde classe de l'ordre de Sainte-Anne. Au mois d'octobre, il fut nommé colonel du régiment des grenadiers d'Astracan, et fut fait, en même temps, chef de brigade de ce régiment et du régiment des grenadiers de Fanagorce. Pendant la campagne de 1813, en Allemagne, le baron de Damas fut fait général-major, au mois de septembre, et bientôt après décoré de l'ordre de Saint-Wolodomir, troisième classe, à la suite de la bataille de Léipsick. Il

---

François-Marc-Hilaire de Couzié, évêque d'Arras, décédé le 16 décembre 1804, dans le comté de Midlessex, en Angleterre : institution portée au testament olographe de ce prélat, daté de Londres, le 18 avril de la même année.

ne servit pas avec moins de distinction pendant la campagne de 1814. Les preuves de courage qu'il donna à la bataille de Brienne lui méritèrent de la part de l'empereur Alexandre, une récompense honorable : ce monarque lui fit don d'une épée d'honneur, enrichie de diamants, et portant sur la lame cette inscription : *pour la valeur*. Le baron de Damas fut fait chevalier de l'ordre de Saint-Georges, troisième classe, à l'affaire qui eut lieu sous les murs de Paris le 30 mars 1814. Lors du rétablissement en France du trône légitime, le baron de Damas fut admis au service de S. M. Louis XVIII, en qualité de maréchal-de-camp, au mois de juin. Il fut immédiatement nommé gentilhomme d'honneur de S. A. R. *Monseigneur,* duc d'Angoulême, et, plus tard, aide-de-camp du même prince. Le baron de Damas fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, au mois de septembre de la même année 1814. Pendant les cent jours il servit dans l'armée de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, et y fut élevé au grade de lieutenant-général des armées du roi le 10 avril 1815. Après le second retour de S. M. Louis XVIII, le baron de Damas fut nommé, au mois d'octobre, commandant de la huitième division militaire, dont il continue encore de remplir les fonctions. Au mois de mars 1815, il avait été nommé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur ; le roi l'a nommé commandeur du même ordre au mois de mai 1820, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 1er mai 1821. (*Voyez le tome V du Dictionnaire historique et biographique des Généraux français, depuis le onzième siècle jusqu'en* 1822). Le baron de Damas a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, et passé devant Trutat et Péan de Saint-Gilles, notaires royaux, à Paris, le 7 juin 1818, Sigismonde-Charlotte-Laure de Hautefort, fille d'Amédée-Louis-Frédéric-Emmanuel, comte de Hautefort, et d'Alix-Julie de Choiseul-Praslin. De ce mariage sont issus :

de Hautefort : d'or, à trois forces de sable.

1°. Charles-Gabriel-Godefroy-Marie-Maxence-Michel de Damas, né à Marseille le 15 mai 1819 ;

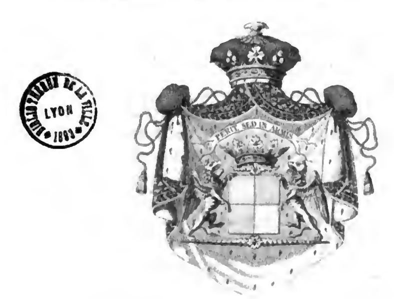
2°. Pierre-Marie-Edmond de Damas, né à Marseille le 13 mai 1820 ;

3°. Amédée-Jean-Marie-Paul de Damas, né à Marseille le 4 juillet 1821.



DE GONTAUT,

BARONS DE BIRON, et, en cette qualité, PREMIERS BARONS DE PÉRIGORD ; DUCS DE BIRON ET DE LAUZUN, PAIRS DE FRANCE, MARQUIS DE BRIZEMBOURG ET DE MOY ; MARQUIS DE SAINT-BLANCARD, BARONS DE CHEFBOUTONNE, DE LA CHAPELLE ET DE LAUZIÈRES, COMTES ET MARQUIS DE GONTAUT-BIRON ; BARONS DE SALAGNAC, MARQUIS D'ARROS ; BARONS DE LOUBRESSAC et DE GRAMAT, COMTES DE CABRERÈS ; BARONS DE BADEFOL et DE SAINT-GENIÈS ; MARQUIS DE LANZAC, BARONS DE CUSORN, VICOMTES DE SAINT-JULIEN, MARQUIS DE CHATEAUNEUF, etc., etc., *en Agenais, en Périgord, en Saintonge, en Astarac, en Béarn, en Quercy* et *à Paris*.



ARMES : *L'écu en bannière, écartelé d'or et de gueules, sommé d'une couronne ducale, et environné du manteau de pair-marquis.* Supports : deux griffons. Devise : PERIT, SED IN ARMIS.

La maison de GONTAUT est une des plus considérables et des plus illustres du royaume. Elle doit le premier de ces avantages à la possession successive de plus de cinquante terres titrées, et de près de trois cents fiefs ou riches domaines, et au rang distingué qu'elle a constamment tenu dans toutes les provinces où ses diverses branches se sont établies. Elle doit son illustration à l'exercice des armes, professé, dans toutes ses lignes, et sans nulle interruption, depuis les temps de l'ancienne chevalerie. Outre un grand nombre de gouverneurs, de sénéchaux, de capitaines de

cent et de cinquante hommes d'armes, la plupart décorés de l'ordre du Roi, de colonels et mestres de camp d'infanterie et de cavalerie, elle a produit quatre maréchaux et un amiral de France, six chevaliers du Saint-Esprit, onze lieutenants-généraux, huit maréchaux des camps et armées du roi, et un lieutenant-général des armées navales. Elle a donné, en outre, plusieurs prélats distingués à l'Église, des conseillers d'état, et des ambassadeurs et plénipotentiaires de nos rois dans presque toutes les cours de l'Europe.

Cette maison a pris son nom, suivant l'opinion la plus probable, de la ville et baronnie de Gontaut (1), située dans l'ancienne sénéchaussée d'Agenais, aujourd'hui département du Lot, entre les rivières de Dordogne et de Garonne. Une charte, de l'an 926, atteste la haute antiquité de son nom ; et, dès le commencement du douzième siècle, les seigneurs de Gontaut étaient au nombre des barons et princes de la cour de Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, comme le prouve un titre du grand cartulaire de l'abbaye de la Sauve-Majeure. (Fol. 23 et 30.)

Goutaut (*Gontaldus*) fit donation à Abbon, évêque de Carcassonne, et aux chanoines de Saint-Nazaire, d'une terre située dans le territoire de Carcassonne, par acte daté de la veille des ides d'avril, troisième année du règne de Raoul, qui répond au 12 avril 926. (*Biblioth. du roi, manuscrits de Doat,* t. 65, fol. 1.)

Pierre *de Gontaut*, et autres arbitres choisis avec lui, terminèrent, par jugement rendu dans le cloître de Saint-Vincent-de-Forgat, l'an 1118, indiction XIe, un différent qu'Arnaud de Bernard et Sénégonde, sa femme, avaient avec les religieux de

---

(1) Une enquête faite en 1473 sur la valeur de la terre de Gontaut, porte qu'il n'y avait point alors de château ni maison pour le seigneur; que c'était une ville, close en partie de vieilles murailles toutes rompues, et tombées en ruine, ainsi que ses porteaux; que cette ville, où étaient environ soixante-huit habitants et *ménagiers*, avait, de temps immémorial, juridiction haute, moyenne et basse, de laquelle dépendaient la Mothe de Pujols et ses appartenances; enfin, que son étendue était d'environ une lieue de France en longueur, et autant en largeur.

l'abbaye de la Sauve-Majeure, auxquels le cousin de cette dame avait donné la dîme de Saint-Marciane-d'Escassefort. (*Cartulaire de l'abbaye de la Sauve*, fol. 331.) Le même Pierre de Gontaut, et plusieurs autres barons et princes de la cour de Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitou, parmi lesquels sont nommés Guillaume-Amanieu, vicomte de Besaumes; Hélie de Talleyrand et son frère; Raimond, vicomte de Turenne; Amanieu d'Albret, Arnaud de Beauville, Arnaud de Montancès, Etienne de Caumont (1), et Raimond de Boglon, son frère, Raimond de Gensac. etc., qui avaient accompagné ce duc à l'abbaye de la Sauve, souscrivirent une charte de confirmation qu'il accorda à cette abbaye, le jour de Pâques, vers l'an 1120. (*Grand cart. de la même abbaye*, fol. 23 et 30.) Pierre de Gontaut souscrivit encore, vers l'an 1136, la charte par laquelle Guillaume, duc d'Aquitaine, céda à l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux le droit qu'il avait de percevoir trois muids de sel aux lieux de *la Poïada* et de *la Formentada*. (*Premier cart. de l'abb. de Sainte-Croix de Bordeaux*, fol. 7.) Pierre de Gontaut était probablement frère ou proche parent de Vital de Gontaut, par lequel commence la filiation suivie (2).

I. Vital, seigneur DE GONTAUT, se rendit arbitre, comme suzerain, vers l'an 1120 ou 1125, d'un différent que Guillaume de Curbian et Arnaud-Remond de Buneth, chevaliers, avaient avec

---

(1) Le P. Anselme, t. VII, p. 296, cite mal à propos la *Gall. Christ.*, t. II, col. 859, où le nom de Gontaut ne se trouve pas à l'endroit indiqué, et a placé par erreur, vers l'année 1027, une donation faite à l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, par Guillaume, duc d'Aquitaine, et sa femme, en présence de Pierre de Gontaut, d'Étienne de Caumont, et des seigneurs de Lesparre et de l'Isle. On voit par toutes les chartes citées plus haut, que celle-ci est du douzième, et non du onzième siècle.

(2) De nombreuses omissions, une foule d'erreurs plus ou moins graves, commises par le P. Anselme et ses continuateurs, dans l'*Histoire Généalogique des Grands-Officiers de la Couronne*, ont nécessité une nouvelle édition de la généalogie de la maison de Gontaut, augmentée d'un grand nombre de notes précieuses, dues aux recherches de M. l'abbé de Lespine, professeur à l'école royale des Chartes. Néanmoins on renvoie à l'ouvrage du P. Anselme, pour quelques détails qu'on a cru inutile de reproduire ici.

l'abbaye de la Sauve (1), au sujet du lieu de Maniort, qu'Étienne de Caumont avait donné à cette abbaye, après le leur avoir enlevé par violence. Ils acquiescèrent à la décision de l'assemblée des nobles, que les religieux avaient convoqués à ce sujet. (*Petit cart. de l'abbaye de la Sauve*, fol. 96.) Vital ne vivait plus, à ce qu'il

N.... paraît, en 1147, suivant une donation faite à l'abbaye de Cadoin, par Gaston, Henri et Bertrand, ses fils (1). Il eut d'une femme dont le nom est ignoré:

1°. Vital de Gontaut, IIe du nom, qui continua la branche des seigneurs et barons de Gontaut, en Agenais. Il donna une terre située près de l'église de Saint-Pierre de Nogaret, au diocèse d'Agen, aux religieux de l'abbaye de la Sauve, pour s'y établir, et pour instruire dans la religion chrétienne les habitants de Gontaut et des lieux circonvoisins. Cette donation, qui est de l'an 1160, fut confirmée, la même année, par Hélie de Castillon, évêque d'Agen, qui y ajouta celle de l'église de ce lieu. Le même Vital consentit, l'an 1162, une donation que Guillaume et Bertrand de Gontaut, ses frères, firent à l'abbaye de Candeil, au diocèse d'Albi, et lui donna lui-même, ou plutôt lui vendit, en 1181, conjointement avec Bertrand, le droit qu'il avait sur un terrain situé entre le pont de Ragambaud et le ruisseau de Levion, dans les paroisses du Vigan et de Bezelle, moyennant la somme de sept cent soixante sols melgoriens. Il vivait encore l'an 1187, suivant une donation faite à la même abbaye de Candeil, par Guilabert de Cabanes. On ignore le nom de sa femme et ceux de ses enfants. Il est probable que sa succession passa, par sa fille ou sa petite-fille, dans la maison de Ferriol, et qu'il fut aïeul ou bisaïeul maternel de Vital, qui suit :

Vital de Ferriol, *dit* de Gontaut, qualifié fils de feu noble homme Guillaume Ferriol de Gontaut, damoiseau, dans un acte de vente qu'il fit, le 28 août 1292, au roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, de la moitié de la ville de Gontaut avec ses dépendances, en toute justice, haute, moyenne et basse, pour la somme de mille livres

---

(1) Le père Anselme a commis ici une double erreur, 1° en mettant pour premier degré Geoffroi, qui était de la maison de Biron, et non pas de celle de Gontaut; 2° en le faisant père de Gaston I, que le cartulaire de Cadoin prouve être fils de Vital, et non pas de Geoffroi. (*Cart. de Cad.*, fol. 8, recto.)

(2) Vital de Gontaut était contemporain de Guillaume de Biron, de Mainard de Beynac, et d'autres fondateurs et premiers bienfaiteurs de l'abbaye de Cadoin.

arnaudines, avec promesse de faire ratifier cette vente par dame Sibylle *de Thémines*, sa femme. Il laissa de son mariage une fille unique :

Allemande de Ferriol, *dite* de Gontaut, mariée avec Guillaume-Ramond *de Fargues*, lequel, étant veuf, fit un accord, le 13 juin 1331, avec Pierre II de Gontaut, seigneur de Biron, au sujet de la justice et seigneurie du lieu de Gontaut, qui avait appartenu à feu noble baron Vital de Gontaut, dont Allemande avait été héritière. Cet acte fut passé en présence de noble baron Anissant de Pins, seigneur de Taillebourg, d'Anissant de Caumont, seigneur de Tombebœuf, d'Etienne de Ferriol, seigneur en partie de Tonneins, de Guillaume-Arnaud de Gontaut, et de Sanche de Hautesvignes, damoiseaux;

2°. Gaston I, dont l'article suit;

3°. Henri de Gontaut, dont on ignore la destinée;

4°. Guillaume de Gontaut,
5°. Bertrand de Gontaut, } qui, l'an 1162, firent don à l'abbé et aux religieux de Candeil de tout le droit qu'ils avaient sur la borderie *de Préveiria*, et d'une partie des dîmes de ce lieu;

6°. Pierre de Gontaut, religieux à Candeil en 1169.

II. Gaston DE GONTAUT, Ier du nom, seigneur de Badefol (on prononce Badefou), en Périgord, fit donation à l'abbaye de Cadoin, conjointement avec Henri et Bertrand de Gontaut, ses frères, de plusieurs bois et terres, situés près du moulin de *Bassa-Calderia*, par acte passé à Badefol, l'an 1147 (1). Il est dit fils de Vital de Gontaut dans une donation qu'il fit vers le même temps, en présence d'Aimeric de Biron, son cousin, à Pierre, abbé du même lieu, d'un bois avec la terre qu'il avait à Cadoin, et d'un emplacement pour faire un étang (2). Le silence que garde, à son

(1) *Actum apud Badefol, extra murum, in monte.* (Cartul. de Cadoin, fol. 8.)

(2) Cette charte est sans date, comme plusieurs autres du même cartulaire; mais on peut y suppléer par celles qui en ont, et par la chronologie des abbés; or l'abbé Pierre, omis dans la *Gallia Christiana*, gouvernait en 1147, suivant une charte d'Adémar de Beynac; on suppose donc que celle-ci est de la même date, ou environ. (*Cart. de Cadoin*, fol. 6.)

égard, le cartulaire de Cadoin, dans les années suivantes, donne lieu de croire que Gaston se croisa pour la Terre-Sainte, sous Louis-le-Jeune, avec Pons et Adémar de Beynac, et plusieurs autres seigneurs de son voisinage, et qu'il ne revint point de cette expédition. On présume qu'il eut pour femme, ou pour mère, l'héritière DE BIRON; cette conjecture est fondée sur la qualité de cousins que donne la donation précitée à Gaston de Gontaut et à Aimeri de Biron, et sur les expressions contenues dans une autre donation de l'an 1223, dont on parlera plus bas. Gaston Ier eut pour fils :

DE BIRON : d'azur, à la bande d'or.

1°. Gaston de Gontaut, seigneur de Biron, de Badefol, etc., qui fut présent, avec le comte de Périgord, les seigneurs de Bergerac, du Mucidan, de Pujols, de Gourdon, de Beynac, de Castelnau et de Limeuil, à une charte par laquelle Richard, duc de Guienne, étant à Gourdon, accorda, le 25 avril 1188, à l'abbaye de Cadoin, de nouveaux priviléges, et lui confirma les précédents (1). D'anciens mémoires domestiques portent qu'ils se croisa sous Philippe-Auguste, pour la Terre-Sainte (2), où, selon les apparences, il termina ses jours sans postérité :

2°. Henri, qui continue la descendance, et dont l'article suit.

III. Henri DE GONTAUT, seigneur de Biron, de Badeful, de Bigaroque, etc., donna divers biens à l'abbé et aux religieux de Cadoin en 1189 et 1190 (*Archiv. de Cadoin*, extrait d'un rouleau coté 1, chart. 25 et 26); est qualifié seigneur de Biron dans un accord fait le 4 des nones de mai (4 mai) 1201, entre les abbayes de Pontigny et de Cadoin, par l'entremise d'Hélie, archevêque de Bordeaux, et d'Adémar, évêque de Périgueux (*Gall. Christ.*, t. 2, *instr.*, col. 499, *ex libr. usuum*); et fit, en 1216, quelques dons pieux à l'abbaye de la Sauve. (*Bibl. du Roi, Mss. de Saint-Germain*, portef. 383.) L'an 1222, le roi Louis VIII lui rendit son château, qui avait été pris par les Albigeois. Il mourut la même année, ou au commencement de la suivante. De son épouse, qu'on présume

(1) Gaston, dans cette charte, est qualifié de seigneur de Biron.

(2) Ce fait est confirmé dans un ancien mémoire composé sur titres, par un chanoine de Monpazier.

être de la maison DE BEYNAC, et lui avoir apporté en dot la terre de Bigaroque sur Dordogne. Il laissa:

DE BEYNAC: burelé d'or et gueules.

1°. Vital de Gontaut, qui fit une donation, avec ses frères, à l'abbaye de Cadoin, en 1223, et est nommé avec Gaston, son frère, parmi les barons d'Agenais, qui, l'an 1243, prêtèrent serment de fidélité au roi saint Louis, entre les mains de Jean Leclerc et d'Oudard de Villars, commissaires de S. M. Vital de Gontaut vivait encore en 1255. Il eut deux filles:

A. Vianne de Gontaut, qui épousa 1° Amanieu *d'Albret*, chevalier, seigneur de Nérac, du diocèse de Bazas, dont elle avait eu plusieurs enfants, lorsqu'elle en fut séparée, par bulle du 22 septembre 1268, sous le faux prétexte qu'elle avait été levée des fonts de baptême par le père d'Amanieu; 2° Hélie *de Castillon*, chevalier. Dans la suite, ayant prouvé la fausseté du fait qui avait occasioné sa séparation de son premier mari, elle lui fut renvoyée par sentence du mois d'avril 1272. Dès l'an 1261, Vianne de Gontaut avait fondé le couvent des dominicains de Condom; elle contribua depuis à la fondation des dominicaines de Pontvert. Elle mourut dans le premier couvent, où elle avait fait bâtir une maison pour y faire sa demeure, le 21 février 1280 (*v. st.*);

B. N.... de Gontaut, femme de Jourdain, seigneur *de l'Isle*, et mère d'autre Jourdain de l'Isle, auquel Vianne de Gontaut, sa tante, donna le château de Montgaillard, avant l'an 1271;

2°. Gaston II, dont l'article suit;

3°. Pierre de Gontaut, auteur de la branche des *barons de Badefol*, rapportée en son rang;

4°. Aine, *aliàs* Raimonde de Gontaut, qui fut mariée avec Martin *d'Algais*, chevalier, qui se qualifiait seigneur de Biron et de Bigaroque. Il tenait le premier de ces châteaux des Albigeois, qui le lui avaient donné au préjudice de Henri de Gontaut et de ses enfants, en considération des services qu'il avait rendus à leur parti, dont il avait embrassé les erreurs, en désertant la cause des croisés. Mais Simon de Montfort ne laissa point sa trahison impunie. L'an 1212, au mois de juillet, il s'empara du bourg de Biron, et força la garnison à capituler. Il lui accorda la vie, n'en exceptant que Martin d'Algais, auquel il permit seulement de se confesser; et, après l'avoir fait attacher à la queue d'un cheval, et promener ainsi dans tout le camp, il le fit pendre ignominieusement, et disposa du gouvernement de Biron en faveur d'Arnaud de Montagu, chevalier. C'est par suite de cet événement que les légitimes seigneurs de Biron rentrèrent en possession de cette baronnie.

L'ordre des temps permet de mettre aussi au nombre des enfants de Henri de Gontaut :

5°. Guillelme, ou Guillemette de Gontaut, femme de Brus *de Poujols*, avec le consentement duquel elle accorda à l'abbaye de Grandselve l'exemption de tout droit de leyde et de péage au territoire d'Auvillars, par acte du 7e jour à l'issue de mars 1248.

IV. Gaston DE GONTAUT, IIe du nom, chevalier, seigneur et baron de Biron, fit don, en 1223, conjointement avec Vital et Pierre de Gontaut, ses frères, à l'abbaye de Cadoin, de tout ce qu'ils possédaient au bourg d'Alles et aux environs, tenus par leurs hommes, s'y réservant seulement un cens de 10 sols payable à Noël. Ils confirmèrent en même temps les immunités et droits qui avaient été jadis accordés à ce monastère, dans la châtellenie de Biron, par leurs ancêtres, seigneurs de Biron. Dans la suite ces mêmes frères cédèrent à la même abbaye la moitié du cens qu'ils s'étaient réservé. (*Archiv. de Cadoin.*) Ils n'avaient pas encore fait le partage de leurs biens, en 1232, comme il paraît par l'hommage que Gaston de Gontaut rendit, le jour de Pâques de cette année, pour le château de Badefol, à Hugues de Lezignem, comte de la Marche et d'Angoulême, hommage par lequel Gaston promit de défendre ce comte envers et contre tous, excepté le comte de Toulouse, et Hélie Rudel, seigneur de Bergerac. Les garants qu'il donna de cette promesse furent le vicomte de Turenne, qui s'engagea pour 3000 sols; Hélie Rudel le Vieux, seigneur de Bergerac, pour une pareille somme ; Arnaud de Blanchefort, pour 100 livres, et Pierre de Bermond, pour 1000 sols. (*Extr. d'un reg. de la ch. des compt. de Paris*, intitul. *Reg. des hommag. de la comté d'Angoulesme*, fol. 19. *Voyez* aussi *Baluze*, 1re armoire, à la Biblioth. du Roi.) Gaston de Gontaut fit un traité, le 10 à l'issue de mai 1239, avec Hélie Rudel, seigneur de Bergerac, par lequel il promit de tenir de ce seigneur son château de Biron avec ses dépendances, et d'être toujours envers lui bon et féal chevalier. Il donna pour garants de ses engagements, Arnaud, seigneur de Blanchefort ; Guillaume de Ferriol; Anissant de Caumont, seigneur de Monhurt; Guilhem-Arnaud de Pins, seigneur de Taillebourg, et Arnaud de Marmande.

De son côté, Hélie Rudel promit de défendre Gaston de Gontaut de tout son pouvoir, et lui fournit des pleiges ou garants de sa promesse. (*Arch. de Pau*, armoire d'Albret, ch. 16, coté *Périgord* et *Limosin.*) Le 11 août 1248, étant sur le point d'accompagner le roi saint Louis à la Terre-Sainte, il donna des lois et coutumes à ses vassaux de la ville et baronnie de Biron; leur confirma les priviléges qui leur avaient été accordés par ses ancêtres, et par Raimonde de Gontaut, épouse de Martin d'Algaïs, et fit son testament, l'an 1251 (1). Des mémoires domestiques et d'anciennes généalogies conservés à la Bibliothèque du roi lui donnent pour femme Marguerite DE LOMAGNE, vivante en 1263. Il fut père de :

DE LOMAGNE : d'argent, au lion de gueules.

1°. Gaston III, dont l'article suit;

2°. Arnaude ou Armande de Gontaut, dame de Mauvesin, mariée avec Roger *d'Armagnac*, vicomte de Fezenzaguet (2);

L'ordre des temps permet de mettre encore au nombre des enfants de Gaston II:

3°. Arnaud de Gontaut, qui, l'an 1256, transigea avec Raimond de Setz, abbé du Mas, en Agenais, et fit quelques dons à Richard, abbé de Grandselve;

4°. Henri de Gontaut, donzel, rappelé, comme défunt, dans un hommage rendu le vendredi après la fête de saint Luc, en 1295, par Pierre de Gontaut, son fils et son héritier, sous l'autorité de Guillaume de Domme, chevalier, son tuteur, à Hélie Talleyrand, comte de Périgord, pour ce qu'il possédait dans les châteaux et châtellenies de Mucidan et de Monpon;

V. Gaston DE GONTAUT, IIIe du nom, chevalier, seigneur et baron de Biron, succéda à son père, peu avant le 12 septembre 1251. et s'attacha bientôt au parti anglais. Edouard, roi d'Angleterre,

(1) Les coutumes de Biron et le testament de Gaston II, écrits en idiôme périgourdin, furent produits en original dans la preuve de Charles de Gontaut pour l'ordre du Saint-Esprit.

(2) Le P. Anselme, qui rappelle cette alliance dans la généalogie de la maison de Gontaut, n'en fait aucune mention dans celle de la maison d'Armagnac. Il est dit dans la preuve d'Armand de Gontaut pour l'ordre du Saint-Esprit, en 1582, qu'Arnaude de Gontaut apporta à son mari les villes et terres de Mauvesin, de Saint-Germain et de Savalhan.

lui adressa de son camp, devant Bergerac, le 28 juin 1253, des lettres par lesquelles il lui donna en fief une pension annuelle de 60 livres bordelaises. (*Archives de la tour de Londres;* mss. de Bréquigny, à la Bibliothèque du roi ; *Guienne*, carton 1, n°. 15.) Par d'autres lettres, datées du même lieu, le 3 juillet suivant, ce prince lui confia la garde du bourg de Bergerac et de quelques lieux voisins ; et, le 20 du même mois, il le chargea de pacifier les différents qui s'étaient élevés entre les nobles et les bourgeois de Bergerac. (*Arch. de la tour de Lond.*, pat. et cart. Vascon. membre 9, 12, 13, etc.) Edouard manda à ces derniers, le 26 août suivant, qu'il leur envoyait Gaston de Gontaut, Arnaud de Miremont et Amalric de Varret, en qualité de commissaires, pour leur faire connaître ses intentions sur divers objets. (*Ibid.*, membr. 8.) Gaston de Gontaut fut témoin, avec les évêques de Cahors et d'Oléron, Raimond de Béarn, Montassin de Galard et plusieurs autres chevaliers, de l'hommage que Gaston, vicomte de Bearn et de Brulhois, rendit à l'évêque d'Agen, en 1255 (*Biblioth. du roi*, mss. de du Chesne et d'Oihenart, vol. 46, fol. 24, verso et 25. *Rec. de Doat.*, vol. 171, fol. 135.); fit des dons au couvent des jacobins de Bergerac, fondé, en 1260, par Marguerite Rudel, dite de Turenne, dame de Bergerac ; fut du nombre des seigneurs auxquels Alfonse, comte de Poitiers, frère du roi saint Louis, écrivit, en 1261, au sujet du fouage pour le subside militaire de la Terre-Sainte (*Invent. du trés. des Chart.*, vol. *V*, Layett. cot. *Poitou*) ; fit don à l'abbaye de Cadoin de plusieurs biens situés à Clairefons, par acte daté du château de Biron, le jour de Saint-Jean-Baptiste 1266 ; enfin, céda, le 30 novembre 1267, à Alfonse, comte de Poitiers, un terrein dans la forêt de Montlabour, de la juridiction de Biron, pour y bâtir la ville ou bastide de Villeréal, en Agenais, s'y réservant néanmoins le droit de péage et tout ce qui lui appartenait hors de l'enceinte. Il ne vivait plus le 3 octobre 1269, suivant une déclaration donnée, à Montflanquin, par l'archiprêtre de Capdrot et B. d'Arquier, au sujet de l'étendue et des limites de la bastide de Villeréal et de ses dépendances. Gaston III de Gontaut avait épousé 1° Messave ou Messotte N....., qui fut présente à la donation faite par son mari à l'abbaye de Cadoin, en 1266; 2° Marquèse ou Marquise DE DOMME, qui lui apporta la terre de Montaut,

DE DOMME :

en Agenais. Elle est mentionnée comme veuve de messire Gaston de Gontaut, dans un hommage d'Hélie d'Escodeca, chevalier, de l'an 1273, dans lequel il déclare ne rien tenir du roi d'Angleterre, mais que ce qu'il possédait à Roquepine était tenu de Bernard de Beauville, seigneur de Limeuil et de ses frères, ainsi que de dame Marquèse de Domme. (Reg. coté *F. F. hommag. de Guienne*, *rendus au roi d'Angleterre* depuis 1263.) Gaston IV fut père de :

1°. Pierre Ier, dont l'article suit;

2°. Guillaume-Arnaud de Gontaut, qui déclara, en 1273, qu'il ne savait pas si Pierre de Gontaut, son frère, seigneur de Biron, tenait quelque chose en fief du roi d'Angleterre. Il fut témoin de la vente de la quatrième partie du château de Torrabren, au diocèse d'Auch, qui fut faite, le 15 octobre 1275, par Guillaume-Ramond de Pins, damoiseau, à Luc de Tany, stipulant pour le roi d'Angleterre; et de l'acte par lequel le sénéchal d'Agen remit au même Guillaume-Ramond de Pins les châteaux de Montgaillard, de Gontaut, etc. Catel, en son *Histoire de Toulouse*, cite Guillaume de Gontaut parmi ceux qui instituèrent les jeux floraux. Il a pu avoir été père de :

A. Guillaume-Arnaud de Gontaut, qualifié *noble baron*,
B. Guillaume-Ramond de Gontaut, chanoine d'Angoulême,
} qui furent témoins d'un acte de l'an 1331;

3°. Gaston de Gontaut, seigneur de Montaut, qui fut, ainsi que Vital de Gontaut, du nombre des seigneurs de Gascogne auxquels Edouard, roi d'Angleterre, écrivit des lettres, le 29 juin 1294, pour les prévenir de se mettre en armes, et l'aider à recouvrer les places que le roi de France lui avait prises en Guienne. Le roi d'Angleterre lui écrivit deux lettres, les 10 juillet et 18 août 1312, pour l'exhorter à lui rester fidèle. Gaston avait épousé Comtesse *de Luzech*, qui lui survécut, et eut pour enfants :

A. Gaston de Gontaut, chevalier, seigneur de Montaut, qui assista, en 1327, au mariage de sa sœur; donna quittance, en qualité d'écuyer banneret, le 25 mai 1339; fit hommage au roi d'Angleterre, duc de Guienne, en la personne d'Edouard, son fils aîné, prince d'Aquitaine et de Galles, dans l'église de Saint-André de Bordeaux, le 28 juillet 1363, et encore dans le château de Bergerac, où il lui prêta serment de fidélité, le 4 août suivant. Le jeudi avant la Saint-Pierre-

ès-Liens 1366, il vendit à Raimond de Montaut, seigneur de Mucidan, tous les biens qu'il avait dans le diocèse de Périgueux, entre la Dordogne et la Drône, promettant de faire ratifier cette vente par sa femme, et par Pierre de Gontaut, chevalier, seigneur de Biron. Il avait épousé Marquèse *de Lomagne*, de laquelle il ne paraît pas avoir eu d'enfants;

B. Dauphine de Gontaut, mariée le 5 mai 1327 avec Etienne *Ferriol*, donzel, seigneur, en partie, de Tonneins. Son frère et sa mère lui constituèrent en dot deux mille quatre cents livres.

VI. Pierre DE GONTAUT, Ier du nom (1), chevalier, seigneur et baron de Biron, de Montaut, de Lauzun en partie, de Gontaut, de Castillonnès, etc., fit une donation à l'abbé de Cadoin, en 1273; et, par un acte de la même année, il déclara que, ne sachant pas s'il tenait quelque fief immédiatement du roi d'Angleterre, il avait chargé Guillaume-Arnaud de Gontaut, son frère, de s'en informer auprès de Pierre de Gontaut, leur grand-oncle. (*Bur. des fin. de Bordeaux*, rég. *C.*, fol. 138.) Au mois d'avril 1275, il se rendit garant de la remise que Guillaume-Ramond de Pins, chevalier, promit de faire au roi des châteaux de Montgaillard et de Gontaut, dès qu'il en serait requis. Le vendredi avant la fête de la Madelaine 1283, Hélie, abbé de Saint-Cybar d'Angoulême, et Thomas, prévôt de Tremolat, inféodèrent à Pierre de Gontaut le droit de dîme qu'ils avaient dans la paroisse d'Estrades, en Agenais. (*Arch. de Pau.*) Le 8 janvier 1284 (*v. st.*), il transigea pour ses droits sur la seigneurie de Monpazier, avec Edouard, roi d'Angleterre et duc de Guienne, représenté par Jean de Grailly, son sénéchal; rendit hommage, le dimanche après la fête de Saint-Pierre-ès-Liens 1285, à Marguerite de Turenne, dame de Bergerac, pour son château de Biron, (*Ibid*, arm. d'Albret, ch. 1, cot. *L.*, 5.); rendit hommage au roi Philippe-le-Bel à Saint-Germain-en-Laye, au mois d'avril 1294, pour ses châteaux de Biron, de Gontaut et de Lauzun (*Rég. du trés. des Chart.*, cot. 72, n° 729), transigea, en 1295, avec le curé de Saint-Martin du Drot, au sujet de la dîme inféodée qu'il

(1) Le P. Anselme et ses continuateurs ont confondu Pierre I et Pierre II de Gontaut, père et fils, en faisant de ces deux Pierre un seul et même personnage, qui, suivant cette étrange confusion, aurait vécu plus d'un siècle.

avait dans cette paroisse, et est qualifié noble baron, dans un hommage que lui rendit Guillaume d'Outremer, damoiseau, le 16 avril 1298. Bertrand de Saint-Germain, donzel, lui fit hommage-lige et serment de fidélité le 30 novembre 1300. Pierre de Gontaut lui envoya, en 1303, une procuration pour demander l'exécution de la transaction qu'il avait passée avec le roi d'Angleterre. Ce prince lui écrivit, en 1312, ainsi qu'à Pierre le jeune, et à Begon de Gontaut, ses fils, des lettres de convocation pour servir à la guerre de Gascogne; enfin il est mentionné dans les arrêts du parlement, des années 1319 et 1320, au sujet du différent qu'il avait avec ce souverain, comme duc de Guienne. Il avait épousé Barrane DE THÉMINES, fille de Gilbert, seigneur de Thémines (qui, dans son testament de l'an 1273, fait mention de ce mariage) et, d'Hélène de Gourdon, dame en partie de Gourdon, et baronne de Saint-Martial. De ce mariage sont issus :

DE THÉMINES : de gueules, à deux chèvres passantes d'argent.

1°. Pierre II, dont l'article va suivre ;
2°. Begon (et non Bedon) de Gontaut, } vivants en 1312 ;
3°. Pierre de Gontaut, le jeune,
4°. Barthélemi de Gontaut, qui fit donation de quelques rentes, dans le territoire de Moissac, à Bertrand de Felets, religieux de Saint-Pierre de Moïssac, aux ides de juin 1301 ;
5°. Garcias de Gontaut, } vivants au mois d'avril 1313;
6°. Vital de Gontaut,
7°. Henri de Gontaut, contre lequel (et contre Pierre de Gontaut, son père) Alexandre de Caumont, damoiseau, plaidait, le 25 mai 1319, relativement au gage d'un duel ;
8°. Marquèse de Gontaut, mariée, le 6 janvier 1304 (*v. st.*), avec Hue *de Poujols*, fils de Hue, baron de Poujols, près de Bergerac. Elle eut en dot cent livres de rente et mille livres une fois payées, outre son ameublement.

VII. Pierre DE GONTAUT, II° du nom, seigneur et baron de Biron, de Gontaut, de Lauzun en partie, de Castillonnès, etc., chevalier banneret, porta, du vivant de son père, le nom de seigneur de Montaut. Il fut présent avec cette qualité, au mois de juillet 1310, à un combat en champ clos, qui eut lieu à Molières, entre Aimeric de Biron, le jeune, et Hugues de Saint-Germain, qui y fut tué. Il ne prit encore que le titre d'écuyer dans deux quittan-

ces de dépens qu'il donna, les 13 et 14 janvier 1329 (*v. st.*), dans un procès qu'il avait avec noble Guillaume-Ramond de Fargues, co-seigneur de Gontaut, du chef de sa femme, défunte Allemande de Ferriol, *dite* de Gontaut. Il prend la qualité de chevalier banneret dans une quittance qu'il donna au mois de janvier 1338 (*v. st.*) pour lui et douze écuyers de sa compagnie. La même année, Jean, roi de Bohême, lui permit de rentrer dans ses places, qui avaient été occupées pendant les guerres des Anglais. Marquèse de Caumont, dame en partie de Lauzun, lui ayant cédé, le 5 mai 1341, tout le droit qu'elle avait dans le château de Lauzun, le roi Philippe de Valois confirma cette cession. (*Reg. des Chart.*, cot. 74, n° 648.) Ce prince lui donna, le 13 octobre suivant, la moitié de Montpezat; et par lettres données à Cahors, le 8 avril 1342, il accorda le privilége d'exemption, pour lui et ses vassaux d'Agenais, de ressortir de la juridiction du sénéchal d'Agenais, ordonnant qu'à l'avenir, ils ressortiraient de la sénéchaussée de Périgord et de Quercy. (*Reg. des Chart.*, cot. 71.) Pierre, duc de Bourbon, lieutenant pour le roi en Guienne, lui donna, en 1343, une déclaration pour le faire jouir de la baronnie de Biron, usurpée par les Anglais. Il fit hommage au roi, à Saint-Germain-en-Laye, au mois d'avril 1344, pour ses terres de Biron, de Gontaut et de Lauzun (*Rég. des Chart.*, cot. 72, n° 427.); est porté pour deux cents livres par an à vie, dans un compte de la recette de Périgord, du terme de la Saint-Jean 1346, et fit son testament le 23 février 1350 (*v. st.*). Il avait épousé 1° Allemande DE MADAILLAN, suivant une dispense du quatrième degré de consanguinité qu'ils obtinrent, après leur mariage, du pape Jean XXII, le 2 mai 1318; 2°, quelques années après, Agnès DE PINS, fille de noble et puissant Sanche-Aner de Pins, chevalier, seigneur de Taillebourg, et de Brunissende de Couserans, lesquels constituèrent en dot à leur fille deux mille sept cent cinquante livres de petits tournois et des habits nuptiaux, comme on le voit par la quittance qu'Agnès donna à son père, datée de Montcrabaud, le 3 février 1326 (*v. st.*). Pierre II de Gontaut eut pour enfants :

DE MADAILLAN : tranché d'or et de gueules.

DE PINS : de gueules, à trois pommes de pin d'or.

1°. Pierre de Gontaut, chevalier, baron de Biron, seigneur de Clarens, de Castillonnès, de Cabrerès, de Merle et de la Pierre, en Jourdain,

qualifié *magnifique et puissant seigneur* dans un traité qu'il fit, le 16 février 1352, avec Guillaume-Amanieu, seigneur de Luzech, Armand Ruffi, lieutenant de Renaud de Pons, vicomte de Carlat, et autres, pour la reddition de la place de Souillac. Il fit hommage au roi d'Angleterre, duc de Guienne, dans l'église de Saint-André de Bordeaux, le 28 juillet 1363, et à Edouard, son fils aîné, prince d'Aquitaine et de Galles, dans le château de Bergerac, le 4 août suivant. L'an 1369 il défendit, contre les Anglais, la place de Duravel, en Quercy, et obligea Robert et Jean Chandos, leurs généraux, d'en lever le siége, après un mois d'attaque. Il avait épousé 1° N..... *de Concots,* dame de Cabrerès, en Quercy, nièce de Jacques de Concots, archevêque d'Aix, mort à Cahors en 1329; 2° Huguette *de Cardaillac,* fille de Hugues de Cardaillac, seigneur de Brengues, baron de Foissac, et co-seigneur de Montpezat, nommée dans la quittance donnée par Pierre de Gontaut, son mari, au baron de Montbrun, frère de cette dame, l'an 1365. Il en eut un fils unique, nommé :

Pierre de Gontaut, mort jeune et sans avoir été marié;

2°. Gaston IV, qui continue la descendance.

Dans le même temps vivait:

Roger de Gontaut, qui était au nombre des écuyers servant à la guerre en 1339 et 1340, sous le comte de Flandre, de Nevers et de Rethel;

André de Gontaut, qui était l'un des sept écuyers de la compagnie de Giraut du Puy, chevalier, capitaine de Condom et de Liarolles, près Condom, le 17 novembre 1358.

VIII. Gaston DE GONTAUT, IV° du nom, chevalier, qualifié, du vivant de son frère aîné, seigneur de Gontaut, recueillit, après la mort de celui-ci, les baronnies de Biron et de Montaut, la seigneurie de Cabrerès, etc. Il fit hommage au roi d'Angleterre, en 1363. (*Bur. des fin. de Bord.*, reg. *F.*, fol. 113, verso.) Le 3 juillet 1373, le seigneur de Montauriol, et Bernard, seigneur de Montaut et de Peyrelevade, lui rendirent hommage de ce qu'ils tenaient dans la mouvance de la baronnie de Biron. Il reçut, vers le même temps, plusieurs autres hommages de ses vassaux, et mourut en 1394, laissant les enfants ci-après nommés, de Marguerite DE BIRON, sa femme dame de Montferrand (1), nommée dans le testament d'A-

DE BIRON : d'azur, à la bande d'or.

(1) Une généalogie manuscrite de la maison de Montferrand, conservée à

malric, son fils aîné, de l'an 1395, et vivante encore au commencement de l'année 1401 :

1°. Almaric de Gontaut, baron de Biron et de Montaut, auquel Izarn de Montauriol, seigneur de Peyrelevade et de Gramensac, rendit hommage le 15 janvier 1394 (*v. st.*). Il fit, le 25 octobre 1395, son testament par lequel il élit sa sépulture dans l'église de Saint-Michel de Biron, au tombeau de son père, voulant que, si le corps de ce dernier était transporté à Bergerac ou ailleurs, on y transportât aussi le sien, et institua son héritier Gaston de Gontaut, son frère, dans le cas où sa femme ne deviendrait pas enceinte d'un enfant mâle. Des mémoires portent qu'il fit des dons considérables aux Frères Prêcheurs de Bergerac, par un autre testament du 17 novembre 1399, et qu'il mourut sans enfants. Catherine *de Cavagnac*, sa veuve, se remaria avec Barthélemi de Bray, damoiseau ;

2°. Gaston V, qui continue la descendance de la branche aînée ;

3°. Pierre III de Gontaut, auteur de la branche des *seigneurs, puis comtes de Cabrerès*, rapportée en son rang ;

4°. Arnaude de Gontaut, qui fut mariée avec N..... *d'Armagnac*, seigneur de Casaubon, suivant un hommage rendu, le 31 janvier 1420 (*v. st.*), par cette dame et Urbaine d'Armagnac, sa fille, femme de Bernard de Martin, au comte d'Armagnac, à cause de sa vicomté de Fezenzaguet.

IX. Gaston DE GONTAUT, Ve du nom, chevalier, succéda, vers l'an 1399, à Amalric, son frère aîné, dans les baronnies de Biron et de Montaut. Il est qualifié *noble baron* dans l'hommage qu'Yzarn de Montauriol, donzel, lui fit, le 3 janvier 1400 *(v. st.)*, tant pour le lieu de Peyrelevade, sous la redevance d'une lance à fer doré, que pour l'hôtel de Gramensac, sous celle d'une paire de gants blancs, et à raison des autres biens qu'il tenait de lui, dans la paroisse de Saint-Michel, sous le devoir d'un merle blanc d'accapte, à chaque mutation de seigneur. Le 19 du même mois, même année, lui et Marguerite de Biron-Montferrand, sa mère reconnurent devoir à Barthélemi de Bray, damoiseau de Montflanquin, et à Catherine de Cavagnac, sa femme, la somme de 800 deniers d'or, pour la dot de cette dernière. *(Arch. de l'abb. d'Aysse,*

---

la Bibliothèque du roi, porte que Marguerite était fille d'Aimeric de Biron-Montferrand, et qu'elle avait épousé en premières noces Gui, *dit* Guion Flamenc de Bruzac.

en Agenais, reg. c. 4. *De Vastonis*, not. fol. 60 verso.) (1). Gaston V de Gontaut s'attacha au parti de Jean de Grailly, comte de Foix, et fit avec lui, le 17 décembre 1421, un traité d'alliance par lequel il promit de le servir contre tous, excepté contre le roi d'Angleterre, son souverain, et le seigneur de la Barde. (*Arch. de Pau*, arm. de Foix, ch. 24, cot. 189.) On voit par des lettres d'Hélie de Fayard, procureur du roi en la sénéchaussée de Périgord, du 8 août 1432, qu'après la mort de Sybille, dame de Biron, sa femme; ses biens furent confisqués et mis sous la main du roi, sous prétexte que cette dame et son mari étaient réputés rebelles. Le procureur du roi, ayant ordonné une enquête pour constater la rébellion, eut pour opposants Etienne de Chassarel, chanoine et procureur du chapitre cathédral de Périgueux, et Fortanier de Fayard, tant pour lui qu'au nom de Jeanne des Chabânes, sa femme, lesquels protestèrent contre cette confiscation, le jour susdit, en présence de Golfier de Béron, de Pierre de Montlouis, et autres. Néanmoins, le roi Charles VII fit don, par lettres du 17 octobre 1432, à Fortanier Flamenc, seigneur de Bruzac, des terres de la Bastide, et autres droits, cens et rentes provenants de Gaston de Gontaut. Il est à remarquer que Fortanier réclamait le paiement de la somme de 300 liv. tournois, et de 14 liv. de rente, ou 600 liv. tournois une fois payées, qui lui avaient été promises par son contrat de mariage avec Jeanne des Chabânes, sœur de la dame de Biron. Gaston V, peu de temps après, ayant repris les intérêts du roi de France contre les Anglais, Almaric, *dit* Malrigon de Bideran, gouverneur de Bergerac pour le roi d'Angleterre, profita de l'absence de Gaston pour surprendre le château de Biron l'an 1444 (ou 1446, suivant M. Tarde du Pont). Il retint cette place pendant quelque temps; mais, sur l'avis qu'il reçut que Gaston de Gontaut s'avançait pour la reprendre, il feignit de vouloir la

---

(1) Le P. Anselme attribue à Gaston V de Gontaut, sous l'an 1412, un fait digne d'être consacré par l'histoire, mais qui concerne le seigneur de Limeuil, du nom de Beaufort. Ce fait honorable est tiré des registres de l'hôtel-de-ville de Sarlat, et M. Tarde du Pont l'a rapporté avec détail dans son histoire manuscrite du Sarladais.

livrer aux flammes; et, par cette ruse, il extorqua cent réaux d'or, que les habitants lui comptèrent pour qu'il abandonnât la place. Les Anglais la reprirent en 1447, et y commirent encore plus d'exactions. (*Hist. manuscrite du Sarla-lais, par M. Tarde du Pont*, pag. 91.) Le 3 août de la même année, Gaston V, en qualité d'un des quatre premiers barons de Périgord, assista à l'entrée solennelle d'Hélie de Bourdeille, évêque de Périgueux; et, suivant l'ancien usage observé dans cette église, il aida, avec les trois autres premiers barons, à porter ce prélat depuis la cité jusqu'au Puy-Saint-Front, lorsqu'il prit possession de son siége. (*Arch. de l'hôtel-de-ville et du chapitre de Périgueux.*) Gaston avait épousé Sibylle FOUCHER DES CHABANES, *dite* Villette ou Billette, fille et principale héritière d'Aimeric Foucher, chevalier, seigneur des Chabânes, en Périgord, lieutenant du sénéchal de Périgord, et de Comtor ou Comtesse de Lesparre, sœur de Bernard de Lesparre, seigneur de la Barde, qui, par son testament du 11 août, *aliàs* 14 avril 1412, institua, après sa sœur, pour son héritier universel, le premier fils de Gaston de Gontaut, seigneur de Biron, son neveu. Sibylle mourut peu avant le 8 août 1432. Ses enfants furent :

FOUCHER : un lion

1°. Gaston VI, *dit* Gastonnet, qui suit:

2°. Arnaud, *dit Arnauton* de Gontaut, seigneur et baron de Montaut, de Born, de Saint-Just, etc.; auquel le roi Charles VII donna, en 1442, la somme de 1,375 liv., pour le mettre en son obéissance avec ses gens et les places qu'il avait en Guienne, et l'engager à son service contre les Anglais. L'an 1456, il transigea avec Gaston, son frère, sur la succession de leur mère. Le roi Louis XI lui accorda, et à Gaston, seigneur de Biron, son frère, des lettres datées de Bordeaux le 3 novembre 1476, pour être rétablis dans les biens de Bernard de la Barde, leur grand-oncle, chevalier, seigneur de Lesparre, Lesparrois, Montignac et Civrac, en Bordelais, comme ses héritiers testamentaires. Arnaud fit son testament en 1487, en faveur de Pons de Gontaut, son neveu; fit des legs à Brandelin et à Gui, *dit* Guiot, qui fut archiprêtre de Monpazier, et mourut sans enfants de Dauphine *de Durfort*, sa femme, fille de Raimond de Durfort, baron de Boissières, en Quercy, et de Marguerite de Caseton. Arnaud était fort savant; et il contribua beaucoup à augmenter la bibliothèque de Biron;

3°. Jeanne, *dite* Comtor ou Comtesse de Gontaut, du nom de son aïeule, femme de Marquis *de Gourdon*, seigneur de la Vercantière;

4°. Catherine de Gontaut, née en 1420, mariée 1° avec Guion *de Felets;* 2°, vers l'an 1460, avec Jean *Flamenc de Bruzac;*

5°. Isabeau de Gontaut, dame de Bonnefonds, nommée dans un acte de 1438. Elle transigea, le 2 novembre 1475, avec Gaston et Arnaud, ses frères, qui s'obligèrent à lui payer la somme de 400 réaux d'or, valant chacun 30 sols. On la croit la même qu'Isabelle de Gontaut - Biron, qui épousa Pierre de Lasseran-Mussencomme, seigneur de Montluc.

X. Gaston DE GONTAUT, VIe du nom, *dit* Gastonnet, baron de Biron, seigneur de Montferrand, de Carbonnières, de Clarens, de Montaut, de Puybeton, etc., naquit en 1414. L'an 1450 (et non 1454), le comte de Penthièvre somma le capitaine Malrigon de Bideran, qui commandait dans Biron pour le roi d'Angleterre, de remettre cette place au pouvoir du roi de France ou de Gaston de Gontaut. Sur son refus, Jean d'Albret leva dans le pays une armée, à la tête de laquelle Gaston de Gontaut et Arnaud, son frère, vinrent assiéger le château de Biron. Malrigon de Bideran consentit alors à remettre cette place, ainsi que celle de Montferrand, mais sous la condition qu'on lui paierait une somme de deux mille réaux d'or, et qu'on lui donnerait deux harnais complets. (*Arch. de Pau*, arm. de Périgord, ch. 8, n° 6.) Richard de Gontaut, seigneur de Saint-Geniès, lui prêta trois cents réaux d'or pour l'aider au paiement de cette rançon, et Gaston promit de le garantir et dédommager de cette somme, par acte du jour de saint Urbain 1454. Le 20 juin 1457, il reçut l'hommage de Pierre d'Escodeca, écuyer, seigneur de Boisse, de Cugnac et de Montsavignac, et il donna à Jean du Verdier, docteur ès-lois, le 17 décembre 1462, la paroisse de Monceirou, avec le repaire de Montpeiran, en toute justice haute, moyenne et basse, sous l'hommage, à lui et à ses successeurs, d'une paire d'éperons blancs. Le 6 juin 1463, les Anglais, ayant repris Biron, incendièrent le château, qui était flanqué de trois grosses tours, et démolirent la ville, alors composée de plus de deux cents feux, et entourée de fossés. Ces faits sont constatés par une enquête que Gaston VI fit faire devant le lieutenant du sénéchal de Périgord le 14 novembre 1468. Le 11 décembre de l'année suivante, il fit hommage

au roi Louis XI, entre les mains de Charles, duc de Guienne, son frère, pour la baronnie de Biron, la châtellenie de Puybeton, et les terre et seigneurie de Monferrand. Il est qualifié *premier baron du pays de Périgord.* Le 20 avril 1470, il reçut l'hommage de Thomas du Breil, à cause de Jeanne de la Roque, dame de Saint-Germain; fit son testament le 15 janvier 1477 (*v. st.*); et plaidait, conjointement avec Arnaud de Gontaut, seigneur de Montaut, son frère, en 1478 et 1479, contre la veuve et les enfants d'Amanieu d'Albret, sire d'Orval, pour les biens de Bernard de la Barde, seigneur de Lesparre, leur grand-oncle. Il avait épousé, par accord et contrat des 4 février et 10 mai 1456, Catherine de Salignac ou Salagnac, fille de Raimond, seigneur de Salagnac, sénéchal de Périgord et de Quercy, et d'Alix de Pérusse d'Escars. Elle ne vivait plus lorsque Gaston VI donna quittance, dans le château de Salagnac, le 24 août 1481, à Antoine, seigneur de Salagnac, son beau-frère, de la somme de douze cents écus pour la dot de Catherine. Les enfants provenus de ce mariage furent :

De Salignac : d'or, à trois bandes de sinople.

1°. Pons, dont l'article suit;

2°. Armand de Gontaut, qui fut nommé évêque de Sarlat par le roi après la mort de Pons de Salignac, arrivée le 14 octobre 1492; sa nomination fut confirmée à Rome. Il prit possession le 23 février de la même année (*v. st.*); prêta serment de fidélité au roi le 20 mars; et, après plusieurs procès qu'il eut à soutenir contre trois compétiteurs, nommés Bernard de Sédières, Gilles de la Tour et Guillaume d'Abzac de la Douze, qui avaient été successivement élus par le chapitre de Sarlat, il fut confirmé par un arrêt du parlement de Paris de l'an 1498, et sacré à Limoges la même année. Il fit réédifier l'église cathédrale, où se voyaient ses armes en plusieurs endroits; se démit de son évêché, en 1519, en faveur de Charles de Bonneval; fut nommé, la même année, archevêque de Nazareth; fit son testament le 4 juin 1527, et mourut à l'âge de soixante-neuf ans le 19 septembre 1531. Il fut inhumé dans l'église du château de Biron, où l'on voyait autrefois son épitaphe sur une lame de cuivre;

3°. Brandelin ou Brandelis de Gontaut, auteur de la branche des *seigneurs et barons de Salagnac*, rapportée plus loin;

4°. Gui de Gontaut, seigneur de Puybeton, protonotaire apostolique, archiprêtre de Monpazier;

5°. Marguerite de Gontaut *l'aînée*, mariée, le 26 janvier 1476, à Robert *de Chauveron*, damoiseau, seigneur de Dussac, de Mandrassac et de Panthenie, fils de Pierre de Chauveron, damoiseau, seigneur des mêmes lieux, chevalier de l'ordre du Camail, et d'Isabelle de Pierre - Buffière ;

6°. Jeanne de Gontaut, mariée, le 12 février 1483 (*v. st.*), avec Raimond *de Banze*, seigneur de Belcastel, près Saint-Céré ;

7°. Catherine de Gontaut *l'aînée*, mariée, le 7 septembre 1484, avec Bertrand de *Lur*, seigneur de Longa, près de Mucidan, et de Villamblard ou Barrière, en Périgord;

8°. Marguerite de Gontaut *la jeune*, alliée, le 29 avril 1492, avec Michel *de Cassaignes*, seigneur de Genissac, de Gayac, de Borant, de Labatut, etc. ;

9°. Catherine de Gontaut, *la jeune*, qui épousa, en 1501, Alain *de Carbonnières*, chevalier, baron de Carbonnières, de Merle, etc., veuf de Gabrielle de Gontaut-Saint-Geniès, et fils d'Antoine, baron de Carbonnières, et de Louise d'Abzac et de la Douze. Il échangea, en 1509, avec Pons de Gontaut, son beau-frère, la baronnie de Carbonnières contre celle de la Capelle-Biron.

XI. Pons de Gontaut, baron de Biron, seigneur de Montferrand, de Montaut, de Carbonnières, d'Orlhac, de Conros, de Merle et de la Pierre-en-Jourdain, de Puybeton, de la Chapelle-Menon, etc., était au service du roi lorsque son père l'émancipa et lui fit don des terres de Puybeton et de la Motte de Montpeyran, au diocèse de Sarlat, et de celles de Vilhac et de Peyreleade, en la sénéchaussée d'Agen, par acte du 25 août 1481. Il fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles VIII le 16 septembre 1483, son conseiller et maître-d'hôtel le 7 février suivant, et son écuyer tranchant en 1490 jusqu'en 1496. L'an 1492, ce prince lui avait accordé toute justice pour une terre mouvante de sa baronnie de Biron en échange du péage de Villeréal. Pons fit bâtir la belle église de Biron, et y fonda un chapitre, à quoi il avait été autorisé par bulles des 17 juillet 1494 et 5 septembre 1513. Il servit dans les guerres de Bretagne et d'Italie; se trouva à la bataille de Fornoue le 6 juillet 1495; fit son testament le 31 mai 1523, et vivait encore le 14 juin 1524, époque à laquelle Gui de Gontaut, seigneur de Saint-Geniès, le nomma curateur de ses enfants. Pons

DE ROCHECHOUART : fascé, nébulé d'argent et de gueules.

DE FAUBOURNET :

avait épousé 1°, le 22 février 1489, Madelaine DE ROCHECHOUART, fille de Jean de Rochechouart, IIe du nom, seigneur de Mortemart, et de Marguerite d'Amboise; 2°, le 15 mai 1499, Marguerite DE FAUBOURNET-MONTFERRAND, fille aînée de Jean de Faubournet-Montferrand, *dit* de Biron, écuyer, seigneur de Montferrand, de la ville de Monpazier, de Puybeton, et en partie de Bouilhac, de Caussade, de Faubournet, etc., capitaine et gouverneur du château de Monpazier, et de Bernardine de Lavedan. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. N..... de Gontaut, baron de Biron, tué à la bataille de Marignan, le 13 septembre 1515;

Du second lit :

2°. Jean I, dont l'article suit;

3°. Catherine de Gontaut, mariée 1°, le 19 octobre 1519, avec François *de Durfort*, seigneur de Duras, de Blanquefort, de Rauzan, de Civrac, etc., lequel fut tué deux jours avant la journée de Pavie en 1525; 2°, le 4 juillet 1534, avec Jacques *de Pons*, seigneur et baron de Mirambeau, dont elle fut la troisième femme.

XII. Jean DE GONTAUT, Ier du nom, baron de Biron, seigneur de Montaut, de Montferrand, de Puybeton, de Clarens, de Carbonnières, de Conros, de Bruzac, de Chefboutonne, de Lavaur, de Bonneval, de Blanchefort, de la Chauvière, de Chaudesaygues, du Bois de Sanzay, etc., chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, se trouva, dès l'âge de dix-neuf ans, au siége de Parme, en Italie. Le roi François Ier lui écrivit, le 10 septembre 1523, de se saisir du connétable Charles de Bourbon. Il combattit ensuite aux journées de la Bicoque et de Pavie, et fut fait prisonnier dans cette dernière bataille. Étant de retour, il fit hommage au roi à Cognac, entre les mains du chancelier de France, le 5 mai 1526, pour les terres et baronnies de Biron, de Montferrand, de Clarens et de Montaut; obtint des lettres royaux en la chancellerie de Paris, le 8 mars 1538, pour faire dresser procès-verbal de l'incendie arrivé à la tour de l'horloge du château de Biron, où étaient les titres et archives de sa

maison : procès-verbal qui fut fait le 28 juin 1539, et suivi, le 18 juillet suivant, d'une enquête faite par le lieutenant du sénéchal de Périgord. Jean de Gontaut était gentilhomme de la chambre du roi en 1547. Il fut employé en diverses négociations importantes; fut envoyé en ambassade vers l'empereur Charles-Quint, d'où il fut rappelé au mois d'octobre 1548; puis député, le 11 novembre suivant, vers Jean III, roi de Portugal, pour le prier de tenir au baptême Louis de France, second fils du roi Henri II. Le baron de Biron fut nommé lieutenant de la compagnie de quarante lances d'ordonnance du prince de la Roche-sur-Yon; servit, en cette qualité, au siége de Métz en 1552; obtint du roi, en 1553, l'établissement de quatre foires et d'un marché pour le lieu de Clarens, en Périgord; fut lieutenant de la compagnie de cent lances de Jacques d'Albon-Saint-André, maréchal de France, ensuite capitaine de cent hommes d'armes et gouverneur de Saint-Quentin. Il fut fait prisonnier à la bataille de ce nom, le 10 août 1557, par le comte de Mansfeld; fit son testament au château de Tournay, où il avait été conduit, et y mourut, âgé de cinquante-cinq ans, des blessures qu'il avait reçues, honoré des regrets du roi Henri II, et emportant la réputation d'un sage et vaillant capitaine. Des mémoires portent que son corps fut transporté à Biron, où il fut inhumé. Il avait épousé, par contrat du 10 et célébration du 19 mai 1519, Renée-Anne DE BONNEVAL, dame de Chefboutonne, fille de Germain, baron de Bonneval, de Chefboutonne, de Blanchefort, etc., chevalier, conseiller et chambellan du roi, sénéchal et gouverneur du Limosin, et de Jeanne de Beaumont, dame de Chefboutonne. De ce mariage sont issus:

DE BONNEVAL : d'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules.

1°. Armand, dont l'article suit;

2°. Foucaud de Gontaut, *dit* le baron de Biron, seigneur de Puybeton et de Lauzun en partie. Les historiens du temps rapportent que ce seigneur réunissait aux avantages extérieurs les talents d'un bon capitaine, et un caractère et une activité propres à l'exécution d'une grande entreprise. L'an 1569, les princes protestants l'ayant élu général des religionnaires de Languedoc, il s'empara successivement de vive force ou par capitulation, dans le courant du mois de juin de la même année, des châteaux de Burlas, de la Griffoul, de Montfa, de Montpinier, et de la ville de Brassac,

qu'il emporta par escalade le 21. Il se disposait à marcher sur la Bruguière et Foix, lorsqu'il fut rappelé auprès des princes et de l'amiral Coligny. Il périt à la bataille de Moncontour, perdue, le 3 octobre 1569, par le roi de Navarre, depuis Henri IV. (*Hist. de Languedoc*, t. V, pp. 294, 295.) Il avait épousé Blanche *de Turgis*, dont il n'eut qu'une fille :

Charlotte de Gontaut, mariée, le 23 juin 1572, avec Geoffroi *de Durfort*, seigneur et baron de Boissières, fils de Jacques de Durfort, seigneur de Boissières, et de Louise de Pompadour;

3°. Jeanne de Gontaut, dame de Lavaur, en Périgord, d'abord religieuse-professe à Fontgauffier, puis supérieure à Pomarède, en Quercy; ensuite mariée, le 29 avril 1567, avec Jacques *de Durfort*, seigneur et baron de Boissières, de Salvian, etc., fils de Pierre de Durfort, baron de Boissières, et d'Isabeau de Roquefeuil;

4°. Claude de Gontaut, alliée, le 6 mai 1551, à Jean *d'Ebrard*, baron de Saint-Sulpice, ambassadeur en Espagne, créé chevalier des ordres du Roi en 1579, fils d'Antoine d'Ebrard, baron de Saint-Sulpice, et de Jeanne de Lévis, sa première femme. Il mourut le 5 novembre 1581; et sa femme, qui fut dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, le suivit dans la tombe le 1er janvier 1587;

5°. Jeanne de Gontaut, mariée 1°, en 1559, à Pierre *Poussard*, chevalier, seigneur de Brizembourg, de Chandelan et de Born, fils de Charles Poussard, chevalier, seigneur de Brizembourg et de Lignières, et de Jeanne de la Roche-Andry; 2°, en 1569, avec Jean *de Caumont*, seigneur de Montpouillan et de la Perche, fils puîné de Charles III de Caumont, seigneur de Castelnau. Elle mourut en 1598.

XIII. Armand de Gontaut, dit *le Boiteux*, baron de Biron, maréchal général des camps et armées du roi, maréchal de France, chevalier du Saint-Esprit, né en 1524, fut élevé page de Marguerite, reine de Navarre. Il fit ses premières armes en 1542, et fut nommé cornette des chevau-légers d'Escars en 1544. L'année suivante, il fut fait guidon de la compagnie de cinquante hommes d'armes du sieur d'Escars, et, en 1546, de celle de mille hommes d'armes du comte de Brissac. En 1548, il passa en Écosse, et y servit à la tête d'une compagnie de chevau-légers écossais. Le roi le nomma capitaine de cent chevau-légers en 1554. La même année, il fut blessé à la jambe d'une arquebusade, au siége du fort Mazin, en Piémont, et en demeura estropié et boiteux le reste de ses jours. En 1557, il accompagna

le duc de Guise au royaume de Naples, où il commanda la cavalerie légère italienne; fut nommé, en 1558, capitaine de deux cents chevau-légers, et mestre-de-camp de deux mille chevaux à l'armée d'Italie, qu'il commanda jusqu'à la paix faite avec l'Espagne, le 3 avril 1559. Le roi le nomma alors gentilhomme ordinaire de sa chambre; en 1562, capitaine de cinquante hommes d'armes, et chevalier de son Ordre le 31 mai. Il combattit à la journée de Dreux le 19 décembre de la même année. Le roi l'envoya, en 1563, complimenter la duchesse de Savoie sur la mort du duc son époux, et le chargea de pouvoir pour négocier le maintien de cette princesse et du duc, son fils, dans leur état et leur autorité. En 1564, il eut ordre de la cour pour faire exécuter l'édit de pacification en Provence, d'y maintenir l'obéissance due au roi, et de suspendre la cour du parlement. Nommé maréchal-de-camp en 1567, il soutint, à la bataille de Saint-Denis, les Suisses et l'infanterie française, à la tête de sa compagnie d'hommes d'armes et de plusieurs escadrons de cavalerie. La même année, la reine Catherine de Médicis le nomma, avec Henri de Mesmes, seigneur de Malassise, son plénipotentiaire à la conférence de Longjumeau, pour traiter de la paix avec le cardinal de Châtillon, le 23 mars (1) (*v. st.*). Créé maréchal-de-camp général des armées du roi, le 30 avril 1568, il en fit les fonctions, sous le duc d'Anjou, aux batailles de Jarnac et de Moncontour en 1569. La veille de cette dernière bataille, le duc de Montpensier fit charger un corps de l'amiral, qui marchait de Saint-Cler sur Moncontour. Ce corps, composé de trois cents chevau-légers, de deux cents arquebusiers à pied, et soutenu de deux cents arquebusiers à cheval, arrêta, par son feu, les troupes catholiques. Le baron de Biron accourut avec mille lances, mit les protestants en fuite, détruisit les deux cents arquebusiers à pied, ainsi que cinquante cavaliers. Averti par les fuyards, l'amiral s'était retranché à la hâte derrière un ruisseau qu'il avait traversé, et qu'il borda d'arquebusiers, résolu d'y soutenir le choc, si on l'attaquait. Le baron de Biron fit ausitôt con-

(1) Cette paix, par allusion aux deux plénipotentiaires, fut appelée la paix *boiteuse* et *mal assise*.

duire l'artillerie sur une colline, et foudroya l'avant-garde calviniste. A Moncontour, il eut le commandement du corps de réserve. Le comte de Nassau ayant été rompu par le maréchal de Cossé, le baron de Biron empêcha Nassau de rallier ses troupes, acheva la déroute de sa cavalerie, et poursuivit les fuyards jusqu'à la nuit. Il somma le gouverneur de Saint-Jean-d'Angely de se rendre (1), et eut le commandement de l'artillerie pendant cette campagne. La même année, le roi le nomma conseiller du conseil privé, et, le 5 novembre, grand-maître de l'artillerie. Envoyé à Carcassonne et à Montréal, pour négocier la paix avec le roi de Navarre, le prince de Condé et l'amiral de Coligny, il fut un des quatre députés qui la conclurent à Saint-Germain-en-Laye le 11 août 1570. L'année suivante, il fut chargé de traiter le mariage de Marguerite de France avec le roi de Navarre, et fut pourvu du gouvernement de la Rochelle, et de la lieutenance de roi du pays d'Aunis. Dans l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy, il s'enferma dans l'arsenal, où il commandait : peu aimé des Guises, et, malgré ses services, suspect à la cour, par le rôle important qu'avait joué son frère, dans les armées protestantes, il ne dut son salut qu'à sa contenance ferme, et aux sages dispositions qu'il sut prendre, en faisant braquer sur la ville deux coulevrines pour imposer aux assassins. Ce fut près de lui que se réfugia le jeune Caumont de la Force, échappé si miraculeusement au massacre, après avoir vu égorger sous ses yeux son père et son frère aîné. Cette même année, Charles IX le pourvut de la lieutenance générale du gouvernement de Saintonge et des îles qui en dépendent, et il eut ordre de commencer le blocus de la Rochelle. A la tête des troupes du général Strozzi, il força les

---

(1) Après la capitulation de cette place, il donna un grand exemple de sa bonne foi militaire et de son amour pour la discipline, en tombant l'épée à la main sur ses propres soldats, qui pillaient les équipages de la garnison huguenote. « Ha! coquins, leur crioit-il, il n'y a pas deux jours que vous ne les osiez »pas regarder au visage, ni les attaquer; à cette heure qu'ils se sont rendus »sans force et sans résistance, vous voulez leur courir sus! Je vous tuerai tous, »et vous apprendrai à faire déshonneur à votre roi, que l'on die qu'il a rompu »sa foi. » (*Brantôme.*)

Rochelais d'abandonner les forts de Marans et de Noaillé, et de se renfermer dans leur place. Il reçut, en les poursuivant, un coup d'arquebuse à la cuisse près de la contrescarpe. En 1573, il commanda l'armée, sous le duc d'Anjou, devant la Rochelle. La paix ayant été faite, il fut pourvu du gouvernement de cette place au mois de juillet. Sa compagnie de cinquante hommes d'armes fut élevée à cent en 1574; et la même année, le roi lui donna le gouvernement de Saint-Denis, près Paris. Il combattit les rheitres en 1575, sous le duc de Guise, et fut chargé, en 1576, de négocier la paix avec le duc Casimir, que les Calvinistes avaient appelé à leur secours. L'année suivante, la cour le députa, pour l'exécution de la paix, vers le roi de Navarre et les princes de son parti, et pour la signature d'un nouveau réglement à cet effet. Il fut élevé à la dignité de maréchal de France, le 2 octobre 1577, et nommé en même temps lieutenant-général au gouvernement de Guienne. Il leva une armée dans cette province, par commission du 29 juin 1580; et en moins de six mois, il s'empara, sur les Calvinistes, de soixante-dix villes ou châteaux défendus par leurs garnisons. Ce fut dans cette guerre qu'en passant devant Nérac, où Marguerite de Valois, épouse du roi de Navarre (depuis Henri IV), s'était rendue pour voir passer les troupes catholiques, il fit tirer trois coups de canon dans les portes de la ville, affront que cette princesse ne lui pardonna jamais. Le maréchal de Biron ayant eu la cuisse cassée en deux endroits, d'une chute de cheval, en s'approchant de l'Ile-Jourdain, il fut contraint, pendant quelques semaines, de confier le commandement de son armée à son fils aîné, Charles de Gontaut-Biron. Il fut créé chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1581, et nommé, le 2 septembre 1582, pour commander l'armée des Pays-Bas, sous le dauphin. Il s'empara de Viersel, et assiégea Woude, qui se rendit le 10 mai 1583. Cependant ses conseils et ses exploits n'empêchèrent point le prince de Parme de chasser les Français de la Flandre. Le 2 mai 1586, Henri III lui donna le commandement de l'armée de Poitou et de Saintonge. Il assiégea Lusignan et Marans, et fut blessé, le 10 juillet, en allant reconnaître cette dernière place, d'un coup de mousquetade, qui lui emporta un doigt et une partie du pouce de la main gauche. Il

fit tous ses efforts pour apaiser les troubles de Paris en 1587 et 1588, et traita au nom de la cour avec le roi de Navarre, ce qui lui attira le mécontentement des Guises. Le maréchal de Biron avait pénétré leurs desseins ambitieux; fidèle à la monarchie, il cantonna à Lagny un corps de 4000 Suisses et 2000 hommes de pied français, et les fit entrer à Paris pour la défense du roi, le 12 mai 1588. A la journée des barricades, on le vit haranguer le peuple, et essayer de le ramener par la voie de la douceur; mais le feu des rebelles, et les pierres dont l'assaillit la populace, le forcèrent de se retirer. Aussitôt après l'attentat qui précipita Henri III dans la tombe, le maréchal de Biron reconnut Henri IV, et lui offrit sa personne et tout le crédit qu'il avait parmi les troupes. Le roi lui dit en l'abordant : *C'est à cette heure qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne. Ni mon honneur ni le vôtre ne veulent pas que je vous anime par discours: allez tirer le serment des Suisses, comme vous entendez qu'il faut; puis me venez servir de père et d'ami contre tous ces gens qui n'aiment ni vous ni moi.* Biron lui répondit : *Sire, c'est à ce coup que vous connaîtrez les gens de bien; nous parlerons du reste à loisir; je ne vais pas essayer, mais vous quérir ce que vous demandez.* Il se rendit immédiatement au quartier des Suisses, dont le bon exemple entraîna le corps de l'armée à reconnaître et servir le nouveau roi. Henri IV marcha en Normandie, et investit Falaise; Biron repoussa une sortie des habitants qui voulaient détruire le bourg de la Guibraie, et conserva ce poste. Après la prise de Falaise, le roi lui fit présent des riches effets que le commandant avait fait transporter dans la citadelle. Cependant Henri IV, sous les murs de Dieppe, n'avait qu'un camp volant à opposer aux troupes nombreuses du duc de Mayenne. Le conseil du roi délibérait s'il n'était pas convenable que ce prince passât en Angleterre, pour hâter l'arrivée des secours qu'Elisabeth avait promis. La majorité, sans doute, pour soustraire le roi à un péril qu'elle croyait inévitable, appuyait fortement cet avis. Biron s'y opposa avec véhémence (1), et détermina le roi à se retrancher à

---

(1) Voici le discours qu'il prononça dans le conseil, et que nous rapportons ici comme une des pièces les plus importantes de notre histoire, par l'influence

Arques, où le duc de Mayenne fut complétement battu. C'était lui qui avait fait toutes les dispositions de ce combat; il y reçut le premier choc des ligueurs, et eut un cheval tué sous lui dans la mêlée. Il ne s'y fit pas moins admirer par son activité et sa présence d'esprit que par son courage. Les lansquenets du duc de Mayenne, par une trahison insigne, feignirent de se rendre au roi; puis, tournant tout à coup leurs armes contre les protestants, et particulièrement contre le corps de Biron, ils portèrent un

---

qu'il eut sur la destinée du plus grand et du meilleur de nos rois. « Sire, dit-il » à Henri IV, on propose à V. M. de quitter son royaume, et moi je soutiens » que, si vous n'étiez pas en France, il faudrait percer au travers de tous les » hasards et de tous les obstacles pour vous y rendre; et maintenant que vous » y êtes, vous en sortiriez, vous feriez de bon gré ce que les plus grands efforts » de vos ennemis ne sauraient jamais vous contraindre de faire! En l'état où » vous êtes, sire, sortir de France, seulement pour vingt-quatre heures, c'est » s'en bannir pour jamais. Le péril, au reste, n'est pas si grand qu'on vous le » dépeint; et ceux qui pensent nous envelopper, sont les mêmes que nous » avons tenus si lâchement enfermés dans Paris, ou gens qui ne valent pas » mieux. Enfin, sire, nous sommes en France, il nous y faut enterrer. Il s'agit » d'un royaume; il faut l'emporter ou y perdre la vie. Quand même il n'y » aurait pas d'autre sûreté pour votre personne sacrée que la fuite, il vaudrait » mieux mourir mille fois de pied ferme, que de vous sauver par ce moyen. » V. M. ne doit jamais souffrir qu'on dise d'elle qu'un cadet de Lorraine » lui a fait perdre terre, et encore moins qu'on la voie mendier à la porte d'un » prince étranger. Non, non, sire, il n'y a ni couronne ni honneur pour vous » au-delà de la mer. Si vous allez au-devant du secours de l'Angleterre, il re- » culera; si vous vous présentez au port de la Rochelle en homme qui se sauve, » vous n'y trouverez que des reproches et du mépris. Je ne puis croire que vous » deviez plutôt fier votre personne à l'inconstance des flots et à la merci de l'é- » tranger, qu'à tant de braves gentilshommes et tant de vieux soldats, qui sont » prêts à lui servir de remparts et de boucliers; et je suis trop serviteur de V. M. » pour lui dissimuler que, si elle cherchait sa sûreté ailleurs que dans leur » vertu, ils seraient eux obligés de chercher la leur dans un autre parti que le » sien. » (*Mézeray.*) On peut juger quelle impression dut faire sur l'esprit du grand Henri, un pareil discours, qui répondait si bien à ses sentiments, et l'on sait quelle influence il a eue sur la destinée de ce monarque. Nous avons cru devoir le rapporter ici en entier, non-seulement comme le titre le plus glorieux dont une famille puisse s'enorgueillir, mais encore comme un des monuments historiques les plus précieux.

moment le désordre dans les troupes royales : mais la victoire ne couronna point la lâcheté de ce stratagème ; Biron, parvenu à se dégager, se porte partout avec ardeur, rétablit le combat, et met en fuite ou passe au fil de l'épée les lansquenets. Au premier siége de Paris, il commanda la tête du corps de bataille, et se rendit maître, en moins d'une heure, des faubourgs Saint-Victor et Saint-Marceau. En 1591, il s'empara sans canon de Clermont en Beauvaisis et d'Evreux. Il commanda la réserve à la journée d'Ivry ; mais il sut si bien diriger les attaques, et rompre si à propos les dispositions des ennemis, que, sans combattre, il contribua plus qu'aucun général au gain de cette bataille. Aussi dit-il au roi après l'action : « Sire, vous avez fait aujourd'hui ce que Biron devait » faire, et Biron a fait ce que devait faire le roi. » Le maréchal s'empara de Conflans. Pendant le siége de Noyon, en 1591, il tailla en pièces un escadron de cavalerie italienne, et commanda l'assaut qui fit tomber cette ville au pouvoir du roi. Il commanda au siége de Rouen, qui fut levé en 1592, et fut blessé d'une mousquetade à la cuisse, dans une sortie où il avait repoussé les ligueurs. Il prit Gournay et Caudebec ; enleva aux ducs de Parme et de Mayenne un quartier de leur cavalerie légère, au village de Ranson, et y tua ou fit prisonniers quatre cents hommes. Après avoir soumis une partie de la Normandie, il se porta sur Epernay, en Champagne, dont il forma aussitôt le siége. Mais, en voulant reconnaître la place, il eut la tête emportée par un boulet de canon, le 26 juillet 1592. Sa longue expérience, son activité, son courage l'ont mis au rang des plus grands capitaines ; et, au témoignage du brave la Noue, il avait passé par tous les grades avant d'arriver au commandement, et ne dut qu'à son mérite tous les honneurs dont il fut revêtu. Trop fier pour se plier au manége des courtisans, aussi plein de bonne foi que de magnificence et de générosité, il joignait aux talents d'un bon négociateur, des connaissances étendues, un esprit orné et une bienfaisance inépuisable. Son âme élevée savait, malgré les préjugés, assigner aux choses leur juste valeur. En présentant au roi ses titres, pour être reçu chevalier de ses ordres : « *Sire*, dit-il, *voilà ma noblesse ici* » *comprise* », puis, mettant la main à son épée, il ajouta : *mais*, » *Sire*, *la voici encore mieux*. » Sa mort remplit la devise qu'il

s'était choisie ; une mèche allumée, avec ces mots au bas : *Perit, sed in armis.* Le maréchal de Biron avait commandé en chef à sept batailles rangées, et portait autant de cicatrices des blessures qu'il y avait reçues. Il avait aussi fait pendant long-temps les fonctions de chancelier et de garde des sceaux sous Henri IV. Il avait écrit ses commentaires, un journal de sa vie et un traité des devoirs du maréchal-de-camp. Ces ouvrages, que regrette M. de Thou, sont probablement perdus. Il avait épousé, le 6 août 1559, Jeanne, dame d'ORNEZAN et de Saint-Blancard, fille et héritière de Bernard, seigneur d'Ornezan et de Saint-Blancard, et de Philiberte d'Hostun, et petite-fille de Bertrand, seigneur d'Ornezan, lieutenant-général des galères du roi, et de Jeanne de Comminges. La baronne de Biron fut du nombre des dames qui accompagnèrent la reine Elisabeth d'Autriche, épouse du roi Charles IX, à son entrée à Paris, en 1571. De ce mariage sont issus :

D'ORNEZAN : d'azur, au lion d'or.

1°. Charles de Gontaut, duc de Biron, pair, maréchal et amiral de France, maréchal-général des camps et armées du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur et lieutenant-général au duché de Bourgogne et pays de Bresse, né en 1562. Il fit ses premières armes à l'âge de quinze ans, sous le maréchal de Biron, son père, qui commandait l'armée de Guienne en 1580, et fut choisi unanimement pour le remplacer, lorsqu'une chute de cheval lui eut cassé la cuisse. Ce choix fut dès-lors regardé comme un présage certain de la future élévation de ce grand capitaine; Biron se signala dans la campagne de Flandre en 1582 ; à l'armée d'Orléanais contre les rebelles, auxquels il enleva Vendôme en 1589 ; à Arques et à Ivry en 1590 ; aux siéges de Rouen et d'Epernay en 1592, réduisit Mehun et Dreux en 1593; Laon en 1594; Beaune, Auxonne, Autun en 1595; Saint-Pol en 1596; Amiens en 1597. Dans la guerre de 1600, contre le duc de Savoie, il emporta d'assaut Bourg-en-Bresse le 13 août, et envahit ce pays, ainsi que ceux de Bugey et de Gex. Cette expédition fut le terme d'une carrière militaire aussi brillante que prématurée; de perfides conseils vinrent empoisonner l'esprit du duc de Biron, en nourrissant son amour-propre de projets ambitieux, contraires aux intérêts de son prince et de l'État ; quoique au comble des honneurs et de la fortune, ils parvinrent, pour mieux assurer sa perte, à lui persuader que l'ingratitude et l'oubli étaient le prix de son dévouement et de ses services. L'orgueil froissé du maréchal ne tint point contre de pareilles insinuations qu'envenimait encore l'espoir d'une alliance avec

une fille du duc de Savoie, et de la souveraineté de la Bresse et de la Bourgogne, que les ennemis lui avaient promise. C'est à ce prix et par le plus aveugle et le plus injuste ressentiment, qu'il devait sacrifier les devoirs les plus sacrés et les affections les plus chères; mais ses liaisons secrètes avec les Espagnols éveillèrent l'attention du roi, auquel il refusa, avec hauteur, d'avouer sa faute, que ce bon prince voulait lui pardonner. Il fut décapité dans l'intérieur de la Bastille, à l'âge de quarante ans, le 31 juillet 1602. Ainsi finit Biron, moins criminel encore que mal conseillé, assemblage unique des plus rares qualités que puisse réunir un grand homme, et des faiblesses les plus vaines et les plus inconsidérées. Henri IV faisait un grand cas des talents et de la valeur de ce général. Lorsque le parlement vint le complimenter sur la reddition d'Amiens, en 1597: « *Messieurs,* dit-il aux députés, *voilà le maréchal de* « *Biron que je présente avec un égal succès à mes amis et à mes ennemis* (1). Il n'avait point été marié, et ne laissa qu'un fils naturel de Gillette Sébillotte, demoiselle de Saulnières, fille du procureur du roi de Dijon, et nommé :

Charles, *bâtard* de Gontaut-Biron, *légitimé et anobli au mois de septembre* 1618, *seigneur, en partie, de Saulnières, de Verdun, et de Bragny, en Bourgogne, tué au siége de Dôle, en* 1636, *sans avoir été marié;*

2°. Alexandre de Gontaut de Saint-Blancard, gentilhomme de la chambre du roi en 1582, tué au tumulte d'Anvers en 1583;

3°. Jean II, qui continue la descendance;

4°. Armand II de Gontaut, auteur de la branche des *marquis de Saint-Blancard, marquis et comtes de Gontaut-Biron,* rapportée ci-après;

5°. Philiberte de Gontaut, mariée, le 2 mai 1575, à Charles *de Pierre-Buffière,* vicomte de Comborn, baron de Châteauneuf et de Peyre, lieutenant pour le roi en Limosin. Elle en était veuve en 1606;

6°. Charlotte de Gontaut, qui épousa, le 5 février 1577, Jacques-Nompar *de Caumont,* duc de la Force, pair et maréchal de France, fils de François de Caumont, seigneur de Castelnau, et de Philippe de Beaupoil de Castelnouvel, dame de la Force;

7°. Anne de Gontaut, alliée, le 3 octobre 1591, avec Gui-Odet *de Lanes,* baron de la Roche-Alais;

8°. Claude de Gontaut, mariée, le 13 juillet 1600, avec Charles *de la*

(1) Les services de ce maréchal sont rapportés, avec tous les détails qu'ils exigent, dans le tome VI du *Dictionnaire Historique et Biographique des Généraux français,* depuis le onzième siècle jusqu'en 1822.

Rochefoucauld, sire de Roye, comte de Roucy, mort en 1605, fils puîné de François III, comte de la Rochefoucauld, et de Charlotte de Roye, comtesse de Roucy. Elle mourut au mois d'août 1617;

9°. Louise de Gontaut, mariée, le 26 septembre 1605, avec Brandelis *de Gironde*, IIe du nom, marquis de Montcléra, en Quercy, baron de Loupiac, de Lavaur, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre-de-camp d'un régiment de cinq cents hommes de pied, fils de François de Gironde, baron de Montcléra, et de Françoise de Montesquiou de Devèse.

XIV. Jean DE GONTAUT, IIe du nom, baron de Biron (1), de Saint-Blancard, de Montaut, de Brizembourg, de Chefboutonne, etc., maréchal des camps et armées du roi, fut fait mestre-de-camp du régiment de Picardie, le 1er février 1595. Il commanda ce régiment, la même année, au siége de Dijon, et au combat de Fontaine-Française; au siége de la Fère, en 1596; à celui d'Amiens, en 1597, et à l'armée de Picardie, en 1598. On lui donna, le 25 octobre 1615, le commandement d'une compagnie de cent hommes d'armes, qu'il commanda au siége de Creil, sous le maréchal de Bois-Dauphin; suivit le roi en Guienne, et se démit du régiment de Picardie, au mois de juillet 1617. La même année, il fut nommé conseiller d'État; et, l'an 1620, il prit part à l'attaque du pont de Cé. Créé maréchal-de-camp, le 4 juillet 1621, il servit aux siéges de Saint-Jean-d'Angély, de Clérac, de Montauban, de Monheurt, la même année; à ceux de Saint-Antonin et de Montpellier, en 1622; à celui de la Rochelle, en 1627 et 1628; à ceux de Privas et d'Alais, en 1629, et mourut le 10 août 1636. Il avait épousé 1°, le 25 juillet 1594, Jacqueline DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, dame de Badefol, morte avant 1617, n'ayant eu qu'une fille, morte jeune; fille de Hélie de Gontaut, baron de Saint-Geniès et de Badefol, capitaine de cinquante hommes d'armes, sénéchal de Béarn, et de Jacqueline de Béthune; 2°, le 3 septembre 1617, Marthe-Françoise DE NOAILLES, née le 10 octobre 1593, fille de Henri, seigneur de Noailles, comte d'Ayen, chevalier de l'or-

GONTAUT-SAINT-GENIÈS : de Gontaut : à la bordure d'azur, chargée de six tours d'or.

DE NOAILLES : de gueules, à la bande d'or.

(1) Le roi lui accorda, le 7 septembre 1602, la jouissance des biens confisqués sur son frère aîné, le maréchal de Biron; mais le premier titre ducal assis sur cette baronnie dès 1598, s'est éteint par sa mort.

dre du Roi, conseiller d'état, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur et lieutenant-général de la province d'Auvergne, et de Jeanne-Germaine d'Espagne. Il en eut :

1°. Henri-Charles de Gontaut, baron de Biron, né en 1620, mestre de-camp du régiment de Périgord, mort d'une chute de cheval, le 13 décembre 1636;

2°. François, qui continue la descendance;

3°. Joseph de Gontaut, baron de Brizembourg, mort sans postérité;

4°. Marie-Charlotte de Gontaut,
5°. Jeanne-Françoise de Gontaut,
6°. Marie-Marthe de Gontaut,
} religieuses à la visitation de Saint-Flour.

XV. François DE GONTAUT, marquis de Biron, baron de Saint-Blancard, lieutenant-général des armées du roi, obtint, par commission du 20 avril 1647, une compagnie de chevau-légers, qu'il commanda aux siéges et à la prise de la Bassée et de Lens. Nommé le 3 avril 1648, mestre-de-camp du régiment des Galères, il combattit sous Crémone, le 30 juin, et servit au siége de cette place, qui fut levé au mois d'octobre. Le 25 septembre 1649, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, et servit, en 1650 et 1651, en Guienne. Il fut nommé chevalier des ordres du Roi le 24 octobre de cette dernière année, et le 27 novembre commandant en Agénois, sous le marquis de Saint-Luc. Le 26 décembre suivant, il leva un régiment d'infanterie et un de cavalerie de son nom; obtint, le 28, la charge de sénéchal et gouverneur de Périgord, sur la démission du marquis de Bourdeille; fit la campagne de 1652; fut créé conseiller d'état le 19 janvier 1655, et lieutenant-général des armées le 1er juillet suivant. Employé, la même année, à l'armée d'Italie, il servit au secours de Reggio et au siége de Pavie. Nommé général des troupes envoyées au secours du duc de Modène, en 1656, il marcha sur Valence, mais les Espagnols l'obligèrent de se retirer avec perte. L'année suivante il concourut au secours de Valence et à la prise des châteaux de Varas et de Novi, et, en 1658, au ravitaillement de Valence. Il mourut, le 22 mars 1700, âgé de soixante-onze ans, avant d'avoir été reçu chevalier

des ordres. Le marquis de Biron avait épousé Elisabeth de Cossé-Brissac, morte le 18 décembre 1679, fille de François de Cossé, duc de Brissac, pair et grand panetier de France, et de Guionne de Ruellan. De ce mariage sont issus:

de Cossé-Brissac: de sable, à trois fasces d'or, denchées en la partie inférieure.

1°. Louis de Gontaut, mort jeune au mois de juillet 1662;

2°. Charles-Armand, qui suit;

3°. Louise de Gontaut, *mademoiselle de Biron*, nommée, au mois de décembre 1679, fille d'honneur de madame la dauphine, et mariée, le 4 septembre 1684, à Joseph-Marie *de Lascaris*, marquis d'Urfé et de Baugé, comte de Sommeville, lieutenant des gardes-du-corps du roi, menin du dauphin, ensuite capitaine-lieutenant des chevau-légers dauphins, et lieutenant-général des haut et bas Limosin, en 1686; fils de Charles-Emmanuel de Lascaris, marquis d'Urfé, et de Marguerite d'Alègre. Il mourut sans postérité, à Paris, le 13 octobre 1724;

4°. Henriette-Marie de Gontaut, morte sans alliance;

5°. Marie-Madelaine-Agnès, *mademoiselle de Gontaut*, fille d'honneur de madame la dauphine, en 1683, mariée, le 5 juillet 1688, avec Louis *de Louet de Calvisson*, marquis de Nogaret, lieutenant-général du haut Languedoc, colonel d'infanterie, tué à la bataille de Fleurus, le 1er juillet 1690. Elle fut dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne (depuis madame la dauphine), et se retira chez les filles de Sainte-Marie, faubourg Saint-Jacques, à Paris, où elle mourut le 14 août 1724, dans sa soixante-onzième année.

XVI. Charles-Armand de Gontaut, duc de Biron, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur des ville et citadelle de Landau, naquit le 5 août 1663. Connu d'abord sous le nom de marquis de Biron, il entra au service, en 1681, dans les mousquetaires, d'où il passa lieutenant au régiment du Roi le 27 janvier 1683. Il servit au siége de Courtray, qui se rendit le 5 novembre, et au bombardement d'Oudenarde. Le 10 avril 1684, il obtint une compagnie qu'il commanda à l'armée de Flandre et au siége de Luxembourg, qui capitula le 4 juin; et, le 15 septembre, il fut fait colonel du régiment de la Marche, infanterie. Il servit en Piémont, en 1686, sous le maréchal de Catinat, et fut blessé d'un coup de feu à travers le corps, dans la reconnaissance qu'il fit du camp des Vaudois, à la tête de quatre cents grenadiers et de deux cents dragons. En 1688, il servit au siége de Philisbourg, rendu le 29 octobre; à la prise de Manheim, le 11 novem-

bre ; à la soumission de Spire, Worms, Oppenheim et Trèves ; au siége de Frankendal, qui capitula le 18 du même mois, et combattit à Valcourt le 27 août 1689. Au mois de mars 1690, il s'embarqua avec son régiment sur l'escadre du marquis d'Amfreville, qui conduisait un secours de troupes en Irlande ; et, après le combat de la Boine, le 11 juillet, il contribua à la belle retraite que firent les six bataillons français avec leur artillerie, sans être entamés par l'armée ennemie, qui les assaillit à diverses reprises, et, malgré ses efforts, ne put les empêcher d'arriver en bon ordre à Dublin, d'où ils repassèrent en France. En 1691, le marquis de Biron servit au siége de Nice, qu'on prit le 2 avril. Détaché dans la vallée de Barcelonnette, à la tête de huit cents grenadiers, il força les retranchements des ennemis dans la gorge de ces montagnes. Il rejoignit l'armée devant Carmagnole, dont il emporta un faubourg et ses retranchements. Cette ville ayant capitulé le 9 juin, le marquis de Biron en partit avec quatre bataillons et un régiment de dragons, et fit des courses dans les vallées, sous les ordres du duc d'Elbeuf. Au retour, il commanda l'arrière-garde, qui, vivement harcelée par les ennemis, ne fut point entamée. On le détacha encore à la tête d'une brigade pour défendre Suze. Les ennemis s'étant proposé de s'assurer d'une hauteur qui devait leur faciliter le siége de cette place, le marquis de Biron les prévint, s'en empara, suivi de quatre cents grenadiers, et s'y maintint, après avoir repoussé trois attaques. En 1692, il servit au siége de Namur, qui se rendit au roi le 5 juin, et du château, qui fut pris le 30, et se distingua, le 3 août, au combat de Steinkerque, où le prince d'Orange fut défait. Le 29 juillet 1693, il rendit la victoire de Nerwinde complète par la poursuite des fuyards. Il marcha ensuite au siége de Charleroy, qui capitula le 11 octobre. Le 22 août 1694, il commanda une brigade dans la marche de Vignamont au pont d'Espierre, qui déconcerta les projets du prince d'Orange, et servit, au mois d'août 1695, au bombardement de Bruxelles. On le créa brigadier d'infanterie le 3 janvier 1696. L'année suivante, il servit au siége d'Ath, qui se rendit le 5 juin. De cette place, il conduisit sans perte, à l'armée du maréchal de Villeroi, un convoi considérable, quoiqu'il fût continuellement inquiété dans sa marche par l'en-

nemi. Créé maréchal-de-camp le 29 janvier 1702, il servit à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Catinat. Le marquis de Villars, chargé d'établir un pont sur le Rhin, à Huningue, pour porter du secours à l'électeur de Bavière, posta le marquis de Biron dans l'île avec quatre cents hommes, pour soutenir l'ouvrage qui couvrait la tête du pont. Le margrave de Bade l'y attaqua à la tête d'un gros corps de troupes; mais il fut contraint de se retirer après un combat de quatre heures, et de laisser cette importante position au pouvoir des Français. Cependant les ennemis, couronnant les hauteurs qui dominaient ce pont, empêchaient l'armée d'y déboucher. Pour les déposter, il fallait surprendre Neubourg. Le marquis de Biron fut chargé de cette entreprise. Embarqué avec douze cents hommes, il arriva la nuit dans le voisinage de la place; empêcha les paysans des environs d'y pénétrer; l'enleva par escalade, le 11 octobre; fit la garnison prisonnière de guerre, et s'y retrancha. L'ennemi, connaissant l'importance de ce poste, quitta les hauteurs d'Huningue pour marcher sur Neubourg. Les Français saisirent ce moment pour passer le Rhin, et pour livrer, le 14 octobre, la bataille de Fudlingen, où le prince de Bade fut défait. A l'armée de Flandre, en 1703, sous les maréchaux de Villeroi et de Boufflers, le marquis de Biron servit au siége de Tongres, qui fut forcé le 10 mai, et au combat d'Eckeren, le 30 juin. Après la bataille d'Hochstedt, en 1704, il fut détaché avec trente escadrons pour faciliter la retraite de l'électeur de Bavière. On le promut au grade de lieutenant-général des armées le 26 octobre. En 1705, il servit en Flandre au siége du fort Picard et à celui du fort Rouge, emporté l'épée à la main le 2 juin. La ville d'Huy avait ouvert ses portes: le château capitula le 10, après huit jours d'attaque. Dietz se rendit le 25 novembre. Le marquis de Biron combattit à Ramillies le 23 mai 1706, chassa les ennemis du village, et fit l'arrière-garde de l'aile gauche, en bon ordre, jusqu'à Louvain. Destiné, la même année, pour défendre un camp retranché, entre Berghes et Dunkerque, avec quarante bataillons et trente escadrons, il eut ordre, lorsque les ennemis furent déterminés à assiéger Ostende, de se porter avec vingt escadrons et deux brigades d'infanterie sur le chenal de Nieuport, pour leur en disputer le passage. Mais ces derniers, après

avoir reconnu la position du marquis de Biron, n'osèrent l'attaquer et marchèrent sur Menin. Pendant le siége, il eut le commandement d'un corps considérable de troupes sur la Lys, dont il se servit pour couvrir la ville de Lille. Il commanda la réserve en 1708, eut un cheval tué sous lui, fut blessé et fait prisonnier au combat d'Oudenarde, le 11 juillet. Il resta chez les ennemis jusqu'à la fin de 1712. Employé à l'armée du Rhin en 1713, il servit au siége de Landau, qui ne se rendit, le 20 août, qu'après cinquante-sept jours de tranchée ouverte. A ce siége, il commandait la tranchée, le 2 juillet : les ennemis au nombre de deux cents chevaux et de quatre cents grenadiers, soutenus de cinq bataillons, sortirent de la place. Le marquis de Biron les repoussa jusqu'aux palissades, où il eut le bras gauche emporté d'un boulet de canon. Il fut pourvu du gouvernement de Landau le 19 août; fut nommé conseiller au conseil de guerre au mois de septembre 1715, et, le 24 septembre 1718, fut chargé en chef du détail de l'infanterie, après la suppression de ce conseil. Le régent le nomma son premier écuyer le 9 juin 1719, et conseiller au conseil de régence au mois d'octobre 1721. Le roi érigea de nouveau, pour lui et ses descendants mâles, à perpétuité, la baronnie de Biron en *duché-pairie*, par lettres du mois de février 1723, registrées le 22 du même mois au parlement de Paris, où il prêta serment et fut reçu le même jour. Il se démit de son duché-pairie en faveur de son fils aîné; fut créé maréchal de France le 14 juin 1734, et chevalier des ordres du Roi le 22 février 1737. Il se démit du gouvernement de Landau, en faveur du duc de Gontaut, le 14 mai 1747, et se retira, le 1er janvier 1748, à l'institut de l'Oratoire, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-treize ans, le 23 juillet 1756, doyen des maréchaux de France et de tous les officiers généraux. Il avait épousé, par contrat du 12 août 1686, Marie-Antonine DE BAUTRU DE NOGENT, morte d'apoplexie, à Paris, le 4 août 1742, âgée de soixante-seize ans, fille d'Armand de Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte, maître de la garde-robe du roi, lieutenant-général pour S. M. en la basse Auvergne, maréchal des camps et armées, tué au passage du Rhin en 1672, et de Diane-Charlotte de Caumont-Lauzun. Le maréchal de Biron eut de son mariage vingt-six enfants, dont douze moururent en bas âge. Les autres furent :

DE BAUTRU : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une tête de loup, le tout du même.

1°. François-Armand de Gontaut, duc de Biron, pair de France sur la démission de son père, mestre-de-camp d'un régiment de son nom, puis de celui d'Anjou, cavalerie; fait brigadier des armées du roi, le 1er février 1719; lieutenant de la compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, *dits* au bec de corbin. Il quitta le service en 1732, et mourut à Paris de la petite vérole, le 28 janvier 1736, dans la quarante-septième année de son âge. Il avait épousé, le 30 décembre 1715, Marie-Adélaïde *de Gramont*, morte le 25 août 1740, dame du palais de la reine, fille d'Antoine, duc de Gramont, pair de France, et de Marie-Christine de Noailles. De ce mariage sont issus :

A. Antoine-Charles de Gontaut, duc de Lauzun, pair de France, capitaine au régiment du roi, cavalerie, né en 1717, mort sans alliance à Sarrebourg, le 17 mai 1739 ;

B. Louise-Antonine de Gontaut, mariée, le 25 février 1732, avec François-Michel-César *le Tellier de Louvois*, marquis de Montmirail, colonel des Cent-Suisses de la garde du roi ;

2°. Anne-Jules de Gontaut, marquis de Brizembourg, mort le 28 septembre 1699;

3°. Jean-Louis de Gontaut, appelé l'*abbé-duc de Biron*, né le 15 décembre 1692, seigneur de Montaut, chanoine honoraire de l'église de Paris en 1712; abbé de Moissac le 8 janvier 1716, et de Cadoin en 1723, préconisé à Rome pour cette dernière abbaye, le 1er octobre 1727. Il fut reçu au parlement en qualité de duc et pair le 9 juin 1739, et se démit de cette dignité, le 29 février 1740, en faveur du comte de Biron, son frère puîné ;

4°. Louis-Antoine de Gontaut, appelé comte, puis duc de Biron, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, né le 2 février 1701. Sa carrière militaire, qu'il commença dès l'an 1716, fut un enchaînement d'actions glorieuses, où il déploya autant de talents militaires que d'intrépidité. Il servit d'une manière très-distinguée dans les campagnes d'Italie en 1733, 1734 et 1735; à celle de Bohême en 1741; à la belle défense de Prague en 1742, et à la retraite mémorable effectuée par le maréchal de Belle-Isle; à l'armée d'Allemagne et à Ettingen en 1743; à celle de Flandre en 1744; à la bataille de Fontenoy, où il eut trois chevaux tués sous lui et deux blessés en 1745; et à celle de Lawfelt, où il eut encore un cheval tué sous lui, en conduisant la dernière attaque qui décida le succès de cette journée. Il mourut sans enfants, doyen

des maréchaux de France, le 29 octobre 1788 (1). Il avait épousé, le 29 février 1740, Pauline-Françoise *de la Rochefoucauld de Roye*, marquise de Sévérac, fille de François de la Rochefoucauld de Roye, comte de Roucy, brigadier des armées, et de Marguerite-Elisabeth Huguet de Sémonville;

5°. Charles-Armand, *dit* l'abbé de Gontaut, abbé de Chaumont-la-Piscine, mort à Paris le 5 avril 1732, âgé de vingt-neuf ans;

6°. Charles-Antoine-Armand, dont l'article suit;

7°. Marguerite-Bathilde de Gontaut, religieuse professe à l'abbaye de Chelles, nommée, en 1716, abbesse de l'abbaye de Notre-Dame de Saintes, morte au mois de janvier 1724;

8°. Françoise-Madelaine de Gontaut, mariée, le 23 décembre 1715, avec Jean *d'Usson*, marquis de Bonnac, chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et de Saint-André de Russie, ambassadeur extraordinaire à Constantinople, en Suisse, en Allemagne, en Suède, en Russie et en Espagne. Elle mourut le 18 mars 1739;

9°. Judith-Charlotte de Gontaut, mariée, le 17 mai 1717, avec Claude-Alexandre, comte *de Bonneval*, colonel du régiment de Labour, infanterie, lieutenant-général des armées de l'empereur, puis, ayant pris le turban, généralissime des troupes ottomanes, sous le nom d'Achmet-Pacha; morte à Paris, sans enfants, le 20 avril 1741, et son mari à Constantinople, le 22 mars 1747;

10°. Geneviève de Gontaut, alliée, le 11 mars 1720, à Louis, duc *de Gramont*, chevalier des ordres du Roi, fils d'Antoine, duc de Gramont, pair et maréchal de France, et de Marie-Christine de Noailles. Il fut tué à la bataille de Fontenoy, à la tête du régiment des Gardes-Françaises, et sa femme est morte le 15 janvier 1756;

11°. Marie-Antoinette-Victoire de Gontaut, femme, par contrat du 16 juillet 1721, de Louis-Claude-Scipion *de Beauvoir de Grimoard de Montlaur*, comte du Roure, marquis de Grisac, mort le 15 juillet 1752, lieutenant-général des armées du roi, et sous-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, fils de Louis de Grimoard de Beauvoir, comte du Roure, tué à la bataille de Fleurus, le 1er juillet 1690, et de Louise de Caumont la Force. La comtesse du Roure fut nommée l'une des dames pour accompagner madame la dauphine;

12°. Marie-Charlotte-Armande de Gontaut, morte le 8 octobre 1707, peu de jours après sa naissance;

---

(1) Les services et campagnes de ce maréchal sont rapportés avec tous leurs détails dans le tome VI du *Dictionnaire Historique et Biographique des Généraux français*, depuis le onzième siècle jusqu'en 1822.

13°. Marie-Renée de Gontaut, mariée, le 12 décembre 1726, avec Charles-Eléonore *Colbert*, comte de Seignelay, lieutenant-général au gouvernement de Berry, fils de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État, et de Catherine-Thérèse Goyon de Matignon, sa deuxième femme ;

14°. Charlotte-Antonine de Gontaut, mariée, le 13 février 1730, avec Louis *du Bouchet*, marquis de Sourches, comte de Montsoreau, lieutenant-général des armées du roi, grand prévôt de France et de l'hôtel du roi. Elle mourut d'une fluxion de poitrine au château de Rambouillet, le 6 juillet 1740.

XVII. Charles-Antoine-Armand, duc DE GONTAUT, marquis de Moy, en Picardie, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, naquit le 8 octobre 1708. Il fut connu successivement sous les noms de marquis de Montferrand, de marquis, et de duc de Gontaut. Il entra au service dans les mousquetaires, le 16 août 1728, et obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment d'Anjou, le 16 avril 1730 ; puis une dans le régiment de Noailles, cavalerie, le 11 janvier 1732. Il servit au camp de la Moselle, la même année ; au siége de Kelh, en 1733 ; à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siége de Philisbourg en 1734. Nommé, le 7 mars 1735, colonel du régiment d'infanterie de Mailly, qui prit, dès-lors, le nom de Biron, il le commanda à l'affaire de Clausen, la même année ; servit à l'armée de Westphalie, sous le maréchal de Maillebois, au mois d'août 1741, et passa l'hiver dans l'électorat de Cologne. Au mois d'août 1742, il marcha avec la même armée sur les frontières de Bohême, d'où, après avoir chassé les ennemis de la Bavière, il rentra en France au mois de janvier 1743, et fut créé brigadier le 20 février suivant. Employé à l'armée de Flandre, en 1745, il servit au siége de Tournay, combattit à Fontenoy, et se trouva aux siéges de la citadelle de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath, et fut déclaré, au mois de décembre, maréchal des camps et armées, dont le brevet lui avait été expédié dès le 1er mai précédent. A la même armée, en 1746, il fut aide-de-camp du roi ; servit au siége de Namur ; se distingua à la bataille de Raucoux ; fut pourvu, le 13 mai 1747, du gouvernement des ville et fort de Landau, sur la démission du maréchal de Biron, son père, et combattit avec valeur à Lawfeld. Il fut créé lieutenant-général des armées le 10 mai 1748 ; chevalier des

ordres du Roi, le 1er janvier 1757, et reçu le 2 février suivant. A la mort du maréchal de Mirepoix, il fut nommé lieutenant-général du Languedoc, aux départements du Vivarais, du Velay et des Cévennes, par provisions données à Versailles, le 14 octobre de la même année; fut créé duc, par brevet du 25 août 1758, et prit alors le nom de duc de Gontaut. Il joignait à toutes les qualités qui distinguent un excellent officier dans les camps, la politese et l'amabilité d'un homme de cour. Il était fort attaché au roi Louis XV, et ne quittait presque jamais ce prince, qui eut souvent occasion de louer les preuves d'amitié et de zèle qu'il donnait au duc de Choiseul, lors de la disgrâce de ce ministre. Il mourut en 1788, n'ayant eu qu'un fils unique, qui suit, du mariage qu'il avait contracté, le 21 janvier 1744, avec Antoinette-Eustochie CROZAT DU CHASTEL, morte à Paris le 16 avril 1747, dans sa 19e. année, fille aînée de Louis-François Crozat, marquis du Chastel, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie-Thérèse-Catherine Gouffier de Heilly.

CROZAT : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles du même.

XVIII. Armand-Louis DE GONTAUT, titré duc de Lauzun jusqu'en 1788, et depuis duc de Biron, pair de France, naquit le 13 avril 1747. Il fut d'abord capitaine au régiment des Gardes-Françaises, et était mestre-de-camp du régiment Royal, dragons, en 1778, époque à laquelle il obtint l'agrément du roi pour lever une légion de cinq cents hommes pour les Grandes-Indes, laquelle fut formée en régiment de hussards de son nom (Lauzun), par ordonnance du 14 septembre 1783. Il avait été créé maréchal-de-camp dès le 5 décembre 1780. Après avoir achevé la conquête du Sénégal, le duc de Lauzun servit avec la plus grande distinction dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Ce fut lui qui, en 1781, détruisit la cavalerie anglaise, à la tête d'une légion qu'il avait formée de Cosaques. Sa valeur, son intelligence, sa générosité, lui avaient mérité l'estime de ses chefs et l'amour de ses soldats. On le désignait pour succéder à son oncle le maréchal duc de Biron, dans le grade de colonel du régiment des Gardes-Françaises; mais les impressions fâcheuses qu'avait laissées à la cour le dérangement de ses affaires (1) l'emportèrent sur l'intérêt général que les servi-

(1) Avant de partir pour l'Amérique, le duc de Lauzun avait cédé tous ses

ces du duc de Lauzun avaient inspiré; le régiment des gardes fut donné au duc du Châtelet. Ce passe-droit aveugla le noble et généreux duc de Biron. Il avait été nommé député de la noblesse de Quercy, aux États-généraux. Il y embrassa les opinions nouvelles, pour lesquelles il avait combattu avec tant de succès en Amérique, et prit part à l'opposition que le duc d'Orléans portait à la cour, dans un temps où il ne pouvait pas prévoir que la conduite de ce prince dût devenir un jour aussi honteuse que criminelle. En 1792, il publia un mémoire sur la défense des frontières de la Sarre et du Rhin, et fut mis à la tête des armées républicaines. Il faillit être massacré à Lille, avec Théobald Dillon, après la déroute de Quiévrain, que l'indiscipline et l'insubordination des soldats avaient seules occasionnée. Il passa du commandement de l'île de Corse, qui lui avait été confié, à celui de l'armée de Nice, en remplacemen du général Anselme. Il défit les Piémontais, près de Sospello, le 14 février 1793. La même année, il fut nommé général en chef de l'armée républicaine dans la Vendée; mais il donna sa démission peu de temps après. Enfermé à Sainte-Pélagie, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, le 31 décembre 1793, pour avoir favorisé les Vendéens. Le duc de Lauzun mourut avec fermeté, mais en exprimant le plus vif repentir d'avoir pu dévier de la route que sa religion, son honneur et son nom lui avait tracée. Il n'eut point d'enfants du mariage qu'il avait contracté, le 26 janvier 1766, avec Amélie DE BOUFFLERS, fille unique de Charles-Joseph, duc de Boufflers, et de Marie-Anne-Philippine de Montmorency.

DE BOUFFLERS : d'argent, à trois molettes d'éperon de gueules, accompagnées de neuf croisettes du même, 3, 3 et 3.

MARQUIS DE SAINT-BLANCARD, *en Astarac*,

marquis et comtes de Gontaut-Biron.

XIV. Armand DE GONTAUT-BIRON, IIe du nom, chevalier, baron de Saint-Blancard et de Chefboutonne, seigneur de la Chapelle,

---

biens au prince de Guéménée, à la charge de lui payer quatre-vingt mille livres de rente viagère et d'acquitter ses dettes. Son irréflexion et sa prodigalité avaient réduit ainsi la plus brillante fortune.

de Ciadoux, de Charlas, de Montgaillard, d'Escanecrabes, d'Ornesan, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, quatrième fils d'Armand I, baron de Biron, maréchal de France, et de Jeanne d'Ornesan, dame de Saint-Blancard, fut nommé et substitué à ses frères dans le testament de Jeanne de Gontaut, dame de Brizembourg, sa tante, du 2 février 1591; transigea, sur partage le 25 février 1615, avec Jean de Gontaut, baron de Biron, son frère aîné, qui lui céda les terres situées en Gascogne, en Astarac et en Comminges; obtint du roi des lettres d'abolition, au mois de juillet 1622, pour avoir, pendant les troubles, tenu et occupé la place et le fort de Pertuis, qu'il remit ensuite à S. M.; reçut le 27 août 1627, le serment de fidélité de ses vassaux de Saint-Blancard, et vivait encore le 28 avril 1659. Il avait épousé, par contrat du 19 juin 1615, et avec dispense de la cour de Rome, Jeanne Hippolyte DE LAUZIÈRES, fille de feu Melchior de Lauzières, baron de la Chapelle, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et de Charlotte de la Jugie. Leurs enfants furent :

DE LAUZIÈRES : d'argent à l'osier de sinople.

1°. Jean-Charles, dont l'article suit;
2°. Armand de Gontaut-Biron, } morts célibataires.
3°. Melchior de Gontaut-Biron, }

XV. Jean-Charles DE GONTAUT-BIRON, chevalier, marquis de Saint-Blancard, baron de Chefboutonne et de la Chapelle, seigneur de Ciadoux, de Charlas, de Montgaillard et de Savaillan, est nommé dans une transaction passée, le 18 avril 1625, entre Armand, son père, et l'abbé et les religieux de Feuillens, et ne vivait plus le 1er octobre 1669. Il avait épousé, par contrat passé au château de Montastruc, le 8 avril 1641, Anne ROGER DE COMMINGES, fille de Jean-Pierre Roger de Comminges, vicomte de Boussenac, et de Jeanne-Françoise de Saint-Lary. Elle survécut à son mari, et fit, le 29 novembre 1670, son testament dans lequel elle fait mention de ses enfants savoir :

ROGER DE COMMINGES : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la croix de Toulouse d'or, aux 2 et 3 de gueules, à quatre otelles d'argent, adossées en sautoir.

1°. Jean-Louis, dont l'article suit;
2°. Jean-Armand de Gontaut-Biron, baron de la Chapelle, seigneur de Ciadoux, appelé le baron de Saint-Blancard, lieutenant-colonel du ré-

giment de Noailles, cavalerie, qui mourut sans avoir été marié, après avoir fait son testament, dès le 7 mars 1669, en faveur de son frère aîné;

3°. Bernard de Gontaut-Biron, prêtre, abbé de la Capelle, au diocèse de Toulouse. Il testa le 4 août 1684;

4°. Pierre-Paul de Gontaut-Biron, capitaine de dragons, puis lieutenant-colonel du régiment de Clos, cavalerie, mort célibataire;

5°. Charles de Gontaut-Biron, capitaine au régiment de Piémont, cavalerie, mort de ses blessures dans les guerres d'Italie. Il n'avait pas été marié, et avait fait son héritier Pierre-Paul, son frère;

6°. Silvestre de Gontaut-Biron, mort célibataire;

7°. Elisabeth de Gontaut-Biron, mariée, le 1er octobre 1669, à François-Eméric *de Timbrune de Valence*, dont elle était veuve en 1700;

8°. Anne de Gontaut-Biron, religieuse dans le couvent de Notre-Dame de Longages;

9°. Marie de Gontaut-Biron, non mariée en 1670.

XVI. Jean-Louis DE GONTAUT-BIRON, marquis de Saint-Blancard, seigneur de Ciadoux, de Charlas et de Montgaillard, baron de la Chapelle, de Lauzières et de Savaillan, transigea, le 3 avril 1680, avec Bernard, Pierre-Paul et Silvestre de Gontaut-Biron, ses frères, au sujet de la succession de leurs père et mère, et de Jean-Armand, leur frère, décédés. Il avait épousé, par contrat du 26 avril 1675, Marthe DE TIMBRUNE DE VALENCE, fille de feu Emmanuel, marquis de Valence, seigneur de Castetz, de Cuq, de Cambes, etc., maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de la ville et du château de Puymirol, en Agenais et de Marthe de Béon du Massès. Étant devenue veuve, elle se remaria avec Bernard de Basus, seigneur de Basus et de Saint-Elix, dont elle n'eut point d'enfants. Elle fit son testament le 13 mai 1707, et laissa de son premier mariage:

DE TIMBRUNE: d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis du même.

1°. Charles-Aimeric, dont l'article suit;

2°. Bernard de Gontaut-Biron, tué au combat de Carpi, en Italie, n'ayant pas été marié;

3°. Anne-Françoise de Gontaut-Biron, morte en bas âge.

XVII. Charles-Aimeric DE GONTAUT-BIRON, marquis de Saint-Blancard, baron de la Chapelle, de Lauzières, de la Barthe et de Savaillan, né en 1682, capitaine au régiment de Noailles, cavalerie,

mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mourut dans sa terre de la Barthe, au diocèse d'Auch, le 16 septembre 1757. Il avait épousé, par contrat passé au château de Bize, en Comminges, le 1[er] octobre 1709, Julienne-Alexandrine DE MUN DE CARDEILHAC-SARLABOUS, fille d'Alexandre de Mun de Cardeilhac, marquis de Sarlabous, seigneur de Clarac et d'Anères, et de Brandelise de la Marque de Gensac. Il n'en eut qu'un fils unique, qui suit.

DE MUN : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au monde d'argent, cintré et croisé d'or, qui est de MUN ; aux 2 et 3 d'azur, à une tige de trois chardons d'or, feuillée de sinople, qui est de CARDEILHAC.

XVIII. Armand-Alexandre DE GONTAUT-BIRON, comte de Gontaut, marquis de Saint-Blancard, baron de la Chapelle, de Lauzières, et d'Auriébat, seigneur de Charlas, de Ciadoux, de la Barthe, de Savaillan, de Montgaillard et de Saint-Elix, co-seigneur de Basus, fut capitaine de la compagnie colonelle du régiment du Roi, infanterie, puis commandant du pays de Bigorre. Il émigra, et mourut en Espagne, en 1804. Il avait épousé, par contrat passé au château de Castillon, le 5 mars 1744, Françoise-Madelaine DE PREISSAC D'ESCLIGNAC, fille de Jean-Henri de Preissac de Marestang, marquis d'Esclignac et de Fimarcon, comte d'Astafort, baron de Marestang, vicomte de Cogotois, seigneur de Larée, de Castillon, etc., et de feu Madelaine-Marguerite de Montréal de Moneins. De ce mariage sont issus :

DE PREISSAC : Parti, au 1 coupé d'argent, au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'azur, et d'azur au pal d'or ; au 2 d'azur, à trois fasces d'argent.

1°. Jean-Armand-Henri-Alexandre, qui suit ;

2°. Charles-Michel, vicomte de Gontaut-Biron, marquis de Saint-Blancard, né le 6 novembre 1741. Il entra au service, avec dispense d'âge, en 1756, dans le régiment des Gardes-Françaises, où il était capitaine-aide-major, lorsqu'il émigra en 1791. Il fit les campagnes de l'armée des princes, et celle de Condé, et y fut fait maréchal-de-camp. Après le licenciement de l'armée, il rentra en France, en 1802, et y vécut dans la retraite. Il a été nommé lieutenant-général des armées du roi, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 3 mai 1816. Il a épousé, en 1792, Joséphine DE MONTAUT DE NAVAILLES, aujourd'hui gouvernante des enfants de S. A. R. madame la duchesse de Berry. De ce mariage sont issues :

A. Joséphine de Gontaut-Biron, mariée, le 19 mai 1817, à Fernand *de Rohan-Chabot*, comte de Chabot, prince de Léon, gentilhomme d'honneur de S. A. R. monseigneur le duc de Berry, maintenant de S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux ;

B. Charlotte-Sabine-Louise-Gabrielle de Gontaut-Biron, mariée le 4

juin 1818, avec François-Louis-Joseph, comte *de Bourbon Busset*, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur, gentilhomme d'honneur de MONSIEUR, et aide-major de la garde royale;

3°. Madelaine-Antoinette-Charlotte de Gontaut-Biron, mariée, le 29 octobre 1766, avec Charles-Bernard-Joseph *de Parcin de la Valette*, marquis de Montgaillard, colonel du régiment de Guienne;

4°. Marie-Jeanne-Bernarde de Gontaut-Biron, mariée, le 20 novembre 1766, avec Philippe-Maurice-Charles *de Vissec*, marquis de Ganges, baron des États de Languedoc, mort sans postérité;

5°. Louise-Anne-Victoire-Charlotte de Gontaut-Biron, née le 17 mars 1753, mariée, en 1774, avec N..... *du Hagel*, comte de Vernon, colonel du régiment de Chartres, maréchal des camps et armées du roi.

XIX. Jean-Armand-Henri-Alexandre DE GONTAUT-BIRON, marquis de Gontaut, né le 6 novembre 1746, lieutenant-général des armées du roi, entra au service dans le régiment des Gardes-Françaises, en 1762. Il y passa par les différents grades, jusqu'à celui d'aide-major, avec brevet de colonel, qu'il obtint en 1768. Il fut nommé colonel du régiment Royal, dragons, au mois de juin 1778, brigadier de dragons le 5 décembre 1781, et maréchal des camps et armées du roi le 9 mars 1788. Arrêté aux mois de mai et d'octobre 1793, d'après la loi sur les suspects, comme père d'émigré, il fut traîné à Melun, et ensuite, avec sa femme, dans les prisons de Paris, où ils furent condamnés à mort le 8 thermidor an II, (26 juillet 1794), mais sauvés, le 9, par la chute de Robespierre. Sortis de prison, le 4 octobre 1794, ils furent obligés, quelques jours après, de paraître au tribunal à Paris, pour faire purger leur arrêt, provoqué par Fouquier-Tainville. Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), le marquis de Gontaut fut arrêté combattant à la tête des sections de Paris, contre la Convention, et renfermé aux Quatre-Nations. Traduit au tribunal pour y être jugé, il fut acquitté par le président, qu'il avait lui-même arraché des mains de la populace quelques mois auparavant. A l'époque de la révolution du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), le marquis de Gontaut fut de nouveau arrêté, et détenu dans les prisons de la police. Au mois de janvier 1814, appelé par Buonaparte pour commander une partie de la garde nationale de Paris, il le refusa

d'une manière à faire craindre qu'il ne fût arrêté, en sortant des Tuileries. Il a été nommé lieutenant-général par S. M. Louis XVIII, le 20 février 1815, et est l'un des fondateurs et vice-président de l'association paternelle des chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 22, et célébration du 25 avril 1770, Marie-Joséphine DE PALERNE, fille de Simon-Zacharie de Palerne, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, secrétaire de la chambre et du cabinet de S. M., et de Marie-Gabrielle le Subtil de Boisemont. De ce mariage sont issus :

DE PALERNE : de gueules, au paon d'argent; au chef du même, chargé de trois molettes d'eperon de gueules.

1°. Armand-Louis-Charles, dont l'article suit ;

2°. Gabriel de Gontaut-Biron, } morts en bas âge.
3°. Fortuné de Gontaut-Biron, }

4°. Aimé-Charles-Zacharie-Élisabeth de Gontaut-Biron, comte de Gontaut, né le 5 novembre 1776. Il entra dans les gendarmes de la garde du roi, en 1814; suivit, en 1815, Louis XVIII à Gand; et, à la rentrée de S. M. a été fait chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il est aujourd'hui membre de la chambre des députés. Le comte de Gontaut a épousé, le 23 novembre 1812, Adélaïde-Henriette-Antoinette. Stéphanie *de Rohan Chabot*, dame pour accompagner S. A. R. madame la duchesse de Berry, fille d'Alexandre-Louis-Auguste, duc de Rohan-Chabot, prince de Léon, et d'Anne-Louise-Madelaine-Élisabeth de Montmorency. Il a trois fils :

A. Armand-Louis-Henri-Charles de Gontaut-Biron, né le 10 septembre 1813;

B. Joseph-Alexandre-Roger de Gontaut-Biron, né le 15 janvier 1815;

C. Elie de Gontaut-Biron, né le 9 septembre 1817.

XX. Armand-Louis-Charles DE GONTAUT-BIRON, marquis de Biron, né le 11 septembre 1771, a émigré et fait la campagne de 1792, à l'armée des princes. Il a été nommé pair de France, par S. M. Louis XVIII, le 17 août 1815. Le marquis de Biron a épousé, par contrat du 2 janvier 1802, Elisabeth-Charlotte DE DAMAS-CRUX, dame pour accompagner S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême ; fille de Louis-Étienne-François de Damas-Crux, baron de Demain et de la Colancelle, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre du

DE DAMAS : d'or, à la croix ancrée de gueules.

Saint-Esprit, et de Sophie-Joséphine-Antoinette de Ligny. De ce mariage sont issus :

1°. Henri de Gontaut-Biron, né le 1er novembre 1802 ;
2°. Joseph de Gontaut-Biron, né le 1er novembre 1804;
3°. Antoine de Gontaut-Biron, mort au mois d'avril 1814 ;
4°. Étienne de Gontaut-Biron, né le 5 juillet 1818.

BARONS DE SALAGNAC, *en Périgord*, *éteints.*

XI. Brandelin ou Brandelis DE GONTAUT, chevalier, seigneur de Bruzac en partie, de Banes, de la Pierre, de la Rochemorin et de Puybeton, troisième fils de Gaston VI de Gontaut, baron de Biron, et de Catherine de Salignac ou Salagnac, fut l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, depuis l'an 1496 jusqu'en 1515. Il avait transigé, le 22 décembre 1510, avec Jean de Salignac, abbé de Saint-Astier, Jacques de Salignac, chevalier, son frère, et autres, et vivait encore le 10 mai 1519. Il avait épousé 1°. par contrat du 18 janvier 1499, Antoinette DE TOURNEMIRE, fille aînée de Gui, seigneur de Tournemire, de la Peyre et de Jordanc, au diocèse de Saint-Flour, et d'Agnès de la Roque; 2° Anne RICARD DE GOURDON DE GENOUILLAC, veuve de Foucaud de Salignac, seigneur de Maignac et de Bruzac, et fille de Galiot Ricard de Gourdon-Genouillac de Vaillac, chevalier, seigneur de Gourdon, de Bruzac, de Saint-Projet, d'Auzac, etc., conseiller et chambellan du roi, grand-maître de l'artillerie de France, et de Catherine Flamenc de Bruzac. Brandelin de Gontaut eut pour enfants :

DE TOURNEMIRE : d'or, à trois bandes de sable; à la bordure de gueules, chargée de onze besants d'or; au franc canton d'hermine.

RICARD DE GOURDON : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois étoiles d'or en pal, qui est de GENOUILLAC; aux 2 et 3 bandés d'or et de gueules, qui est DE GOURDON.

Du premier lit :

1°. Nicolas, *dit* Colart de Gontaut, mort deux ou trois mois après sa mère en 1500 ou 1501 ;

Du second lit :

2°. Antoine de Gontaut, seigneur de Puybeton, mort sans postérité d'Agnès *de la Brousse,* sa femme ;
3°. Armand, qui continue la descendance;
4°. François de Gontaut, seigneur de Bannes, qui fut blessé à la bataille de Cerisolles en 1544. Il avait épousé Françoise *de Salignac,* sœur de Jeanne, femme d'Armand, son frère, laquelle, étant veuve et sans enfants, se re-

maria à Antoine de la Tour, seigneur de Regniez, et eut en douaire la seigneurie de Banes pour 36,000 livres.

XII. Armand DE GONTAUT, Ier du nom, baron de Salagnac, seigneur de Bruzac, de Puybeton, d'Escassefort, de la Brousse et de Madaillan, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller au conseil privé, chambellan ordinaire du roi de Navarre, et son lieutenant-général au comté de Périgord et en la vicomté de Limoges, épousa Jeanne DE SALIGNAC OU DE SALAGNAC, fille de Bertrand, baron de Salagnac, et de Jeanne de Pierre-Buffière de Châteauneuf. Ils firent un testament mutuel le 18 octobre 1583, léguèrent à Durand de Gontaut la somme de 266 écus, et voulurent être inhumés sans pompe en la sépulture des seigneurs de Salagnac, leurs prédécesseurs. Armand déclare dans ce testament qu'il avait acquis de ses deniers la baronnie de Salagnac. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et eut pour enfants :

DE SALIGNAC : d'or, à trois bandes de sinople.

1°. Jean, dont l'article suit;

2°. François de Gontaut, seigneur de Millac, tué en duel en Italie, à l'âge de vingt-deux ans;

3°. Antoine de Gontaut, seigneur de Curnes, mestre-de-camp d'un régiment français, lequel servit à la prise des faubourgs de Paris, et au siége de cette ville, et mourut à Milly, en Gâtinais, à l'âge de vingt-cinq ans;

4°. Brandelis de Gontaut, page du prince d'Orange en 1582, enseigne-colonel du maréchal de Balagny, tué de deux mousquetades, à l'âge de dix-neuf ans;

5°. Jacques de Gontaut, seigneur de Carlat, mort à Constantinople, où il avait été chargé des affaires de l'ambassade de France, après son frère aîné;

6°. Pierre III, auteur de la branche des *barons d'Arros*, rapportée ci-après;

7°. Philippe de Gontaut, page du prince de Condé. Il mourut à l'âge de seize ans, officier au régiment d'Antoine de Gontaut, seigneur de Curnes, son frère;

9°. Isabeau de Gontaut,
10°. Anne de Gontaut,
11°. Charlotte de Gontaut,
légataires de leurs père et mère le 18 octobre 1583. L'une d'elles épousa le seigneur *de Sâles*, lieutenant-général au pays de Navarreins, et maître de l'artillerie au pays de Navarre.

XIII. Jean DE GONTAUT, baron de Salagnac, chevalier de l'ordre du Roi, maréchal des camps et armées, conseiller aux conseils d'État et privé, commença à servir, en 1572, dans la compagnie d'hommes d'armes d'Armand de Gontaut, baron de Biron, et se trouva au siége de la Rochelle. En 1575, il s'attacha au roi de Navarre, qui le nomma son conseiller et son chambellan ordinaire. Il se trouva, au mois de janvier 1577, au siége de la Réole; à celui de Marmande au mois de février, et au combat de Nérac; à la prise de Fleurence et de Saint-Emilion en 1579, et fut blessé dangereusement à la surprise de Cahors au mois de mars 1580. La même année, le roi de Navarre lui donna le gouvernement du Périgord et la lieutenance-générale des haut et bas Limosin. En 1586, il servit à la défense de Montségur, où il fut blessé, et à la prise de Talmont et de Chisay; défendit Castillon contre le duc de Mayenne; et, au mois d'octobre, accompagna le roi de Navarre à la conférence de Saint-Bris. En 1587, il marcha avec ce prince au devant de l'armée étrangère, et commanda une partie de l'infanterie à la bataille de Coutras, où il servit avec beaucoup de distinction. Il servit, en 1588, à la prise de l'île de Marans, de la Garnache et de Niort, et, en 1589, à celle de Loudun, de l'Isle-Bouchard, de Mirebeau, de Châtellerauld, de Vivonne et d'Argentan. En 1590, Henri IV l'envoya en Angleterre, en Allemagne et en Flandre pour y faire des levées de troupes, qu'il amena à ce prince. Il servit au siége de Rouen en 1592, et contribua à la conversion du roi. Créé maréchal-de-camp le 1er janvier 1594, il accompagna Henri IV à son entrée à Paris le 22 mars, et le suivit au siége de Laon la même année. En 1595, il combattit vaillamment à la journée de Fontaine-Française, et obtint, le 21 juin 1596, une pension de 2,000 écus en récompense de ses services. Il servit aux siéges de la Fère et d'Amiens en 1597, et se démit, au mois de juin 1599, de la lieutenance générale du Limosin. En 1603, il fut nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la Porte-Ottomane, et en 1604 chevalier des ordres du Roi; mais il mourut l'année suivante à Constantinople, avant d'avoir été reçu. Il avait épousé, par contrat du 29 mai 1585, Marguerite HURAULT DE L'HÔPITAL, dame d'honneur de la reine, fille de Robert Hurault de l'Hôpital, seigneur de Belesbat et de Valgrand, chan-

HURAULT : d'or, à la croix d'azur, cantonnée de quatre ombres de soleil de gueules.

celier de Marguerite de France, duchesse de Savoie. Cette dame, qui avait beaucoup de vertu et de religion, contribua à l'abjuration que son mari fit, en 1596, de la religion prétendue réformée. Elle le rendit père de deux fils et de trois filles :

1°. François de Gontaut, baron de Salagnac, enfant d'honneur du roi Louis XIII en 1611, puis guidon de la compagnie des chevau-légers du duc de Mayenne. Il se trouva au combat des sables d'Olonne, de l'île de Ré et de Royan, et mourut, sans avoir été marié, âgé d'environ vingt-cinq ans, au mois de février 1624;

2°. Henri de Gontaut, tenu sur les fonts de baptême par le roi Henri IV;

3°. Marie de Gontaut, religieuse à Fontevrault;

4°. Catherine de Gontaut, morte première abbesse du Dorat, le 10 juin 1652;

5°. Anne de Gontaut, }
6°. Louise de Gontaut, } dont on ignore la destinée;

7°. Madelaine de Gontaut, religieuse professe au Moncel, en Picardie, en 1612, vivante encore en 1645.

BARONS D'ARROS, *en Béarn*, *éteints*.

D'ARROS : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la roue de gueules; aux 2 et 3 d'argent, à trois chevrons d'azur; sur le tout d'or, à la croix fleurdelisée de gueules.

XIII. Pierre DE GONTAUT, IIIe du nom, seigneur de Rébenac et d'Avescat, sixième fils d'Armand de Gontaut, seigneur de Bruzac, et de Jeanne de Salignac, fut d'abord page du roi Henri IV; commanda ensuite une compagnie de gendarmes, et succéda à François de Gontaut, baron de Salagnac, son neveu. Il avait épousé Elisabeth D'ARROS, fille unique et héritière de Bernard, baron d'Arros, vice-roi de Navarre, et gouverneur de Béarn. Elle le rendit père de deux fils et trois filles, entr'autres :

1°. Jacques Ier, dont l'article suit;

2°. N.... de Gontaut, mariée à Jacques *de Peyre*.

DE VOISINS : d'argent, à trois fusées rangées de gueules.

XIV. Jacques DE GONTAUT, Ier du nom, chevalier, baron d'Arros et de Salagnac, mort avant son père, avait épousé, par contrat passé à Toulouse le 27 novembre 1617, Paule DE VOISINS, fille et héritière de feu Aaron de Voisins, chevalier, seigneur de Corne-

barrieu, de Lader, de Lanta et de Brisse, et d'Isabeau de la Tour. Ils eurent pour fils unique Jacques II, qui suit.

XV. Jacques DE GONTAUT, IIe du nom, chevalier, baron d'Arros et de Salagnac, émancipé par son aïeul, Pierre de Gontaut, le 3 septembre 1649, vendit la baronnie de Salagnac à Jean de Souillac, seigneur de Montmège, le 23 janvier 1653, et mourut le 4 décembre 1682. Il avait épousé N... DE MARCA, fille du célèbre Pierre de Marca, président au parlement de Pau, conseiller d'État, puis archevêque de Toulouse, et ensuite de Paris, et de Marguerite de Fargues-Lavedan. Il en eut trois filles, dont on ignore les noms, et deux fils :

DE MARCA : d'azur, à une palme d'or en pal, accompagnée de 3 monts de six coupeaux de sinople.

1°. Armand II, qui suit ;
2°. N.... de Gontaut, baron d'Arros, seigneur de la Vigerie, mort sans postérité.

XVI. Armand DE GONTAUT, marquis d'Arros, obtint, le 17 août 1684, un arrêt du parlement de Bordeaux au sujet de la terre et baronnie de Salagnac, et mourut en 1686. Il avait épousé Anne D'ESTANDEAU, qui fut tutrice de ses enfants, et décéda en 1713. De ce mariage sont issus :

D'ESTANDEAU :

1°. Armand de Gontaut, marquis d'Arros, mort sans enfants en 1713 ;
2°. N.... de Gontaut, capitaine au régiment de la Force, infanterie, qui devint marquis d'Arros, et chef de cette branche en 1713, et mourut sans postérité.

SEIGNEURS, PUIS COMTES DE CABRERÈS, *en Quercy*, *éteints*.

IX. Pierre DE GONTAUT, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Cabrerès, en Quercy, de Cas, de Mordagne et de Carbonials, en Rouergue, doit, suivant l'ordre des temps, avoir été fils de Gaston IV de Gontaut, et de Marguerite de Biron-Montferrand (et non pas de Gaston V et de Sibylle Foucher des Chabânes, comme le dit par erreur l'historien des grands officiers de la couronne). Il acquit, en 1422, la terre de l'Albenque, de Godefroi de Vairols, et en 1425 la baronnie de Gramat, en Quercy, du seigneur de Clermont. Il est qualifié chevalier bachelier dans la montre de

la compagnie de Jean de Caussade, seigneur de Puycornet, chevalier banneret, faite à Cahors le 3 septembre 1425. Il avait épousé, vers l'an 1400, Agathe DE LUZECH, laquelle se remaria, en 1439, avec Antoine de Cardaillac, seigneur de Montbrun. Le 26 juillet 1440, elle fit donation de tous ses biens avec quelques clauses à Amalric, second fils de son premier mari, et fit des legs aux autres enfants du même lit, qui furent :

DE LUZECH : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au croissant d'argent; aux 2 et 3 d'argent, au griffon d'azur, armé et lampassé de gueules.

1°. Antoine I, dont l'article suit;

2°. Almaric, *aliàs* Malrigon de Gontaut, qui, l'an 1457, plaidait conjointement avec son frère aîné, contre Menaud de Messac, au sujet des domaines de l'Albenque, Saint-Silque, la Popie, Concots en partie, Nogaret et Acerqueux;

3°. Pierre de Gontaut, auquel sa mère légua 400 écus;

4°. Geoffroi ou Godefroi de Gontaut, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, en 1446;

5°. Yolande de Gontaut, mariée 1°, en 1424, avec Fortanier ou Forton II *de Valette*, chevalier, seigneur du Cuzoul, de Saint-Igne, et des Oliviers, capitaine châtelain pour le roi du château de Clermont; 2° avec Jean *Mercado*, aliàs *de Bedas* (1), suivant un titre de l'an 1438, par lequel Agathe de Luzech, sa mère, et Antoine de Gontaut, son frère, lui cédèrent le droit qu'ils avaient sur la baronnie de Luzech;

6°. Isabeau de Gontaut, femme de Guillaume *de Bérail*, chevalier;

7°. Jeanne de Gontaut, religieuse à l'abbaye de Villemur, en Languedoc.

X. Antoine DE GONTAUT, Ier du nom, baron de Gramat, seigneur de Cabrerès, de l'Albenque, etc., etc., échangea, l'an 1439, les seigneuries de Cas, de Mordagne, de Camps, de Concots, de Carbonials, de Saint-Privat, etc., contre celles de Vialolles, de Bouzies, de Masseries et de Roqueblanque, que lui céda Antoine de Cardaillac, seigneur de Montbrun et de Bioule, en présence de Jean, seigneur de Cardaillac et de Saint-Cyr, et vivait encore le 3 février 1453 (*v. st.*). Marcelle, *aliàs* Hélène DU LION, son épouse, ratifia, le 7 août 1439, l'échange qu'il avait fait avec le

DE LION : d'or, au lion de gueules.

(1) C'est peut-être le même que Jean de Bedas, capitaine de la ville et du château de Bergerac, lequel assista, le 30 novembre 1477, au contrat de mariage de Jean d'Abzac, seigneur de Bellegarde, avec Gilberte de Royère.

seigneur de Montbrun, et mourut au commencement du mois de février 1469. Leurs enfants furent :

1°. Jean I, dont l'article suit;
2°. Amalric ou Malrigon de Gontaut, marié avec Marquèse *de Poujols*, laquelle donna, le 9 avril 1482, le lieu de Camps, en Quercy, à Antoine II de Gontaut, son neveu;
3°. Flotard de Gontaut, prieur de Sainte-Livrade en 1486 et 1495;
4°. Antoine de Gontaut;
5°. Forton de Gontaut, damoiseau, vivant en 1486;
6°. Jeanne de Gontaut, à laquelle Agathe de Luzech légua 200 écus en 1440, mariée, selon des mémoires, avec Pierre *de Lasseran de Massencomme-Saint-Pé;*
7°. Hélène de Gontaut, qui eut le même legs que Jeanne en 1440.

XI. Jean DE GONTAUT, Ier du nom, baron de Gramat, seigneur de Cabrerès, de l'Albenque, de Vialolles, de Bouzies, de Roqueblanque, etc., co-seigneur de Saint-Géry, capitaine de cinquante hommes d'armes, donna, par acte du 10 février 1468 (*v. st.*), certains héritages à nouveau fief, et reçut en conséquence une somme d'argent qu'il employa aux frais des funérailles d'Hélène du Lion, sa mère. (*Rég.*, *RR.* fol. 238, *aux archives de l'abb. d'Aysse, en Agenais.*) Il fit, le 10 novembre 1495, son testament, par lequel il élut sa sépulture devant la chapelle de Notre-Dame de la paroisse de Cabrerès, et demanda deux cents prêtres à son service funèbre. Il avait épousé, par contrat du 3 février 1453 (*v. st.*), Yolande DE LA ROQUE-TOIRAC, fille de Bertrand, seigneur de la Roque-Toirac et de Vernhes, et de Dauphine d'Ebrard de Saint-Sulpice. De ce mariage sont provenus :

LA ROQUE-TOIRAC : de gueules, à trois rocs d'échiquier d'argent.

1°. Antoine II, dont l'article suit;
2°. Jean de Gontaut, protonotaire du Saint-Siége, prieur de Saint-Gery;
3°. Olivier de Gontaut, auquel son père légua 1000 écus;
4°. Marguerite de Gontaut, légataire, ainsi que ses sœurs, de pareille somme, mariée avec Begon *Bertrand*, seigneur de Murat;
5°. Bonnette de Gontaut, femme d'Antoine *du Rouzet*, seigneur de la Roque de Lauzac, en Agenais;
6°. Soubirane ou Souveraine de Gontaut, mariée à Pierre *de Boisset*, seigneur de la Salle-de-Vic;
7°. Isabelle de Gontaut, mariée, après l'an 1495, avec Jacques, seigneur *de Veyrières*.

Fils naturel de Jean I de Gontaut :

Pierre de Gontaut, *sieur de Roqueblanque, marié avec Jeanne* de Ragimont.

DE JEAN : d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 fleurs de lis d'or.

XII. Antoine DE GONTAUT, IIe du nom, écuyer, baron de Gramat, seigneur de Cabrerès, de Vialolles, de l'Albenque, etc., reçut la donation que Marquèse de Poujols, femme d'Almaric de Gontaut, son oncle, lui fit, le 9 avril 1482, de la seigneurie de Camps, située dans la sénéchaussée de Cahors, et fit son testament au château de Cabrerès le 13 janvier 1520 (*v. st.*). Il avait été accordé par articles du 25 juin 1485, et marié, par contrat du 8 mai 1486, avec Marguerite DE JEAN DE SAINT-PROJET, qui eut en dot 2,500 liv. tournois, fille aînée de noble Héliot de Jean, seigneur de Saint-Projet, et de la Bastide de Marnhac, et de Catherine de Luzech. Leurs enfants furent :

1°. Raimond, dont l'article suit ;

2°. Robert de Gontaut, protonotaire apostolique, abbé de Sainte-Livrade, nommé évêque de Condom en 1564, mort le 25 août 1569, et inhumé dans l'église de Cahors, où il avait fondé un anniversaire par son testament du 17 juin précédent ;

3°. Antoine de Gontaut, prieur de Fumel et de Concots ;

4°. Isabeau de Gontaut, femme de Gaspard *de la Fite*, seigneur d'Arcamont, près d'Auch ;

5°. Marguerite de Gontaut, à laquelle son père légua 30,000 livres, pour la marier. Elle épousa, en 1533, Guillot *de la Valette*, seigneur de Toulonjac, de Ginal et d'Algouze, en Rouergue, dont elle fut la seconde femme.

Enfants naturels d'Antoine II de Gontaut, seigneurs de Cabrerès :

I. Déodat, *bâtard* de Gontaut, *auquel son père légua les droits et revenus qu'il avait à Montalsac, jusqu'à ce que* Robert de Gontaut, *son fils, lui eût fait avoir un bénéfice de pareille valeur ;*

II. Antoine, *bâtard* de Gontaut, *auquel son père légua* 500 *livres ;*

III. Jeanne, *bâtarde* de Gontaut,
IV. Isabelle, *bâtarde* de Gontaut,
V. Antoinette, *bâtarde* de Gontaut,
} *qui eurent chacune un legs de* 500 *liv., avec quatre robes ;*

VI. Catherine, *bâtarde* de Gontaut, *dite* de Montalsac, *qui eut en legs* 200 liv. et quatre robes.

XIII. Raimond de Gontaut, baron de Gramat, seigneur de Cabrerès, de l'Albenque, etc., chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, servait, en 1518, dans la compagnie de Jacques Galliot, chevalier, sénéchal d'Armagnac et de Quercy. Il fit à Cahors, le 1er juin 1542, son testament, par lequel il fit des legs à tous ses enfants, et institua ses héritiers Robert et Jean, ses frères, Antoine d'Auriole, abbé de la Garde-Dieu, et Jean de Gontaut, baron de Biron, son cousin, à condition qu'ils rendraient son hérédité à Jean, son fils. Il avait épousé 1°, par contrat du 11 avril 1514, Françoise de Bonafos, dame de Lentour, morte en 1526, fille de Léon de Bonafos, seigneur de Lentour ou Lentorn, de Teyssieu, et en partie de Lanteuil et de Saint-Julien d'Auboy, et de Jeanne de Mirambeau; 2° Anne d'Auriole, dame de Roussillon et de Peyrilles, en Quercy, baronne de Graniac, petite-fille de Marguerite de Vairols, dont les aïeux avaient fondé les Templiers à Cahors. Son mari et elle obtinrent dispense du cardinal de Sens, légat du Saint-Siége, en France, pour s'être mariés ne sachant pas qu'ils étaient parents au quatrième degré, et ensuite des lettres de rémission du roi pour le même sujet, au mois d'avril avant Pâques 1535 (*v. st.*). Anne d'Auriole fit deux testaments, les 28 juin 1557 et 19 décembre 1560. Raimond de Gontaut eut pour enfants:

De Bonafos : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la bande d'argent; au 2 et 3 de gueules, au besant d'argent, surmonté d'un lambel du même.

d'Auriole : d'argent, au figuier d'azur, chargé d'un auriole d'or.

Du premier lit :

1°. Jeanne de Gontaut, l'une des dames de la reine Catherine de Médicis, dame d'honneur de la reine Élisabeth d'Autriche, épouse du roi Charles IX, et gouvernante de ses filles, ensuite nommée, le 23 mai 1585, dame d'honneur de la reine de Navarre. Elle avait épousé, le 30 mai 1540, Antoine, seigneur *de Noailles* et de Noaillac, baron de Chambres, de Montclar et de Carbonnières, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre et gouverneur de Bordeaux, fils aîné de Louis de Noailles, seigneur de Montclar, et de Catherine de Pierre-Buffière. Le 10 septembre 1572, elle céda à Jean de Gontaut, son frère, tous ses droits et prétentions sur la terre de Cabrerès, moyennant la somme de trente mille deux cents livres. Elle était veuve alors et tutrice de ses enfants;

Du second lit :

2°. Jean II, qui continue la descendance;

3°. Robert de Gontaut, prieur de Saint-Léonard, en Quercy;

4°. Gabrielle de Gontaut, à qui sa mère légua cinq mille livres pour la marier. Elle épousa Léonard *de Bridiers*, seigneur de Villemaur, en Berry;

5°. Isabeau de Gontaut, à laquelle sa mère fit un semblable legs de cinq mille livres, mariée, par contrat passé au château de Brizembourg, le 15 septembre 1570, avec Michel *d'Astarac*, chevalier, baron de Marestang et de Fontrailles, vicomte de Congoust, sénéchal d'Armagnac, second fils de Jean-Jacques d'Astarac, et d'Anne de Narbonne.

XIV. Jean DE GONTAUT, II° du nom, baron de Roussillon et de Gramat, seigneur de Cabrerès, de Loubressac, de la Vernhe, de Peyrilles, de Bayon, etc., chevalier de l'ordre du Roi, combattit à la journée de Dreux, en 1562, et fut présent, le 12 avril 1598, au contrat de mariage de Jean de la Valette, seigneur de Parisot et de Labro, en Rouergue, avec Isabeau de Bridiers, sa nièce, à laquelle il constitua en dot la terre de l'Albenque, pour ce qui était dû à Gabrielle de Gontaut, sa sœur, sur sa dot, à condition que, pour le surplus de la valeur de cette terre, Jean de la Valette donnerait à Jean de Gontaut, celles de Saint-Géry et de Bouzies. Il avait épousé, par contrat passé à Toulouse le 24 février 1571, Anne DE CHEVERRY, fille de Pierre de Cheverry, baron de la Réolle, en Biscaie, et de Saint-Michel de Lanes, en Languedoc, et de Raimonde de Marien des Plats. Leurs enfants furent :

DE CHEVERRY : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois billettes d'argent; aux 2 et 3 d'argent, à la tête de maure de sable.

1°. Jean III, dont l'article suit;

2°. Charles de Gontaut, baron de Gramat et de Loubressac, qui fut page de la chambre de Louis XIII. Il est qualifié baron de Roussillon dans un don que le roi lui fit, le 26 juin 1636, d'une pension de deux mille livres. Il fit son testament le 20 avril 1660. Il avait épousé Françoise *de Minut de Castera*, fille d'Antoine de Minut, baron de Castera, en Languedoc, et de Marthe de Poitier-la-Terrasse. Il en eut :

A. Jacques de Gontaut,
B. Georges de Gontaut,
C. Charles de Gontaut,
D. Jean de Gontaut,
} morts sans postérité.

E. Charles de Gontaut de Roussillon, *le jeune*, reçu chevalier de l'ordre de Malte en 1666;

F. Marthe de Gontaut, mariée, le 9 décembre 1657, avec Georges *de Tilhet*, baron d'Orgueil, seigneur de Mauroux et de Thouron, en Quercy;

3°. Anne de Gontaut, mariée, le 21 juillet 1599, avec Hector-Renaud *de Durfort*, baron de Bajamont, comte de Launac, en Agenais, fils d'Amanieu de Durfort, baron de Bajaumont, chevalier de l'ordre du Roi, et de Jeanne ou Jacquette de la Dague.

XV. Jean DE GONTAUT, III° du nom, comte de Cabrerès, baron de Roussillon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et gouverneur du Quercy, obtint, au mois de février 1611, l'érection de sa baronnie de Cabrerès en *comté*. Il épousa 1° Claudine DE LAUZIÈRES, morte à Toulouse, en 1621, durant le siége de Montauban, fille de Pons de Lauzières, marquis de Thémines, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et de Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice; 2°, le 27 septembre 1630, Marie DE FABAS, dame de Cazeneuve, fille de Jean de Fabas, vicomte de Castets, en Gascogne, et de Marthe de Châteauneuf. Jean de Gontaut a eu pour enfants;

DE LAUZIÈRES : écartelé, au 1 d'argent, à l'osier de sinople; au 2 de gueules, à deux chèvres d'argent, au 3 de gueules, au lion d'argent, accompagné de huit besants de même en orle; au 4 d'or, à trois fasces de sable; au chef d'hermine.

DE FABAS : d'or, à trois pals de gueules.

Du premier lit :

1°. Antoine-François de Gontaut, comte de Cabrerès, maréchal-de-camp, auquel le maréchal de Thémines, son aïeul maternel, légua, le 15 juin 1623, la somme de dix-huit mille livres, payable lorsqu'il aurait seize ans. Il leva, par commission du 29 mars 1638, un régiment d'infanterie de son nom, qu'il commanda au siége de Fontarabie la même année, à celui de Salces en 1639, et au siége de Turin en 1640. Ce régiment ayant été licencié après cette campagne, le comte de Cabrerès continua de servir en Guienne, et fut nommé maréchal-de-camp le 4 juillet 1650. Il mourut sans enfants du mariage qu'il avait contracté, le 27 décembre 1630, avec Marguerite *de Vicoze*, fille de Henri de Vicoze;

2°. Marie-Madelaine de Gontaut, à laquelle le maréchal de Thémines légua, en 1623, douze cents livres pour la marier;

Du second lit :

3°. Jean IV, qui continue la descendance.

XVI. Jean DE GONTAUT, IV° du nom, comte de Cabrerès après

son frère aîné, baron de Roussillon, seigneur de Vialolles, de Bouzies, de Saint-Géry, des Masseries, etc., fit abjuration du protestantisme en 1659, et s'allia, par contrat du 29 décembre 1660, avec Jeanne D'IZARN DE FREISSINET, fille de Jean Claude d'Izarn, baron de Valady, seigneur de Freissinet, etc., et de Jeanne de Corneillan, et veuve de Jacques de Roquefeuil, baron de Pinet. Elle eut de son second mari :

D'IZARN : d'azur, au levrier d'argent ; au chef du même, chargé de trois molettes d'éperon de gueules.

1°. Antoine-François de Gontaut, comte de Cabrerès, baron de Roussillon, gouverneur de la ville de Figeac, qui avait été reçu page du roi en la grande écurie, au mois de janvier 1676. Il n'eut pas d'enfants de Françoise *du Mas*, sa femme, veuve de Pierre de Buisson, marquis de Bournazel ;

2°. Jacques-Alain de Gontaut, d'abord capitaine de dragons, puis chanoine de l'église cathédrale de Paris. Il fut élu doyen de la même église le 10 juillet 1717; abbé de Saint-Ambroise, ordre de Saint-Augustin, la même année ; puis de Lagny en 1721, et mourut à Paris le 15 décembre 1732 ;

3°. Christophe de Gontaut, capitaine dans le régiment des cuirassiers, tué au siége de Turin ;

4°. Marie de Gontaut, morte sans alliance ;

5°. Jeanne de Gontaut, morte religieuse novice aux chanoinesses de Saint-Augustin de Saint-Géry, à Cahors ;

6°. Marie-Charlotte de Gontaut, morte à l'âge de douze ans.

SEIGNEURS, *puis* BARONS DE BADEFOL ET DE SAINT-GENIÈS (1), *éteints*.

IV. Pierre de Gontaut, Ier du nom, chevalier, seigneur de Badefol (2), troisième fils de Henri Ier de Gontaut, seigneur de Biron

---

(1) Cette branche portait pour brisure *une bordure d'azur, chargée de six tours d'or*.

(2) *Badefol*, que l'on prononce vulgairement *Badefou*, est le nom d'un ancien château situé sur la Dordogne, dans l'ancien diocèse de Sarlat. On le désigne communément sous la dénomination de *Badefol-la-Linde*, pour le distinguer d'un autre Badefol, situé dans le voisinage du château de Hautefort. Les seigneurs de Gontaut possédaient en tout ou en partie le château et la terre de Badefol, dès le milieu du douzième siècle, comme il est constaté par une charte de l'abbaye de Cadoin, l'an 1147.

et de Badefol, est mentionné dans la donation faite, en 1223, conjointement par lui et Vital et Gaston, ses frères, à l'abbaye de Cadoin. Il passa un accord au sujet du péage de Badefol, avec Guillaume de Biron, et Bonafos et Gaillard, ses fils, le 5 des calendes de février 1239 (*v. st.*), lequel fut suivi d'une sentence arbitrale, rendue le 8 des ides de mars 1240, par Pierre de Saint-Astier, évêque de Périgueux. En 1243, Pierre I de Gontaut pardonna à Arnaud de Clarens les torts et dommages que ce seigneur et son père, Gaston de Clarens, lui avaient faits, et en reconnaissance Arnaud lui céda ce qu'il possédait dans la directe du château de Badefol, et dans la paroisse de Saint-Vincent. (*Orig. aux arch. du royaume.*) Pierre de Gontaut est qualifié *monseigneur* (épithète inhérente à la dignité de chevalier), dans l'hommage que Guillaume de Saint-Alvère et ses frères lui rendirent dans la salle du château de Badefol, le lendemain après la fête de la Madelaine 1253. Il passa un compromis, daté de Bergerac le vendredi avant la fête de Saint-Vincent 1255 (*v. st.*), avec l'abbé de Cadoin, et transigea avec ce religieux, touchant les immunités et priviléges accordés à son monastère, tant par les rois d'Angleterre, que par lui et Vital et Gaston de Gontaut, ses frères, dans les terres de Badefol et de Biron. Il avait épousé Hélis DE CASTELNAU, laquelle était veuve de lui, lorsqu'elle consentit, avec Hugues de Castelnau, doyen d'Issigeac, tuteur de ses enfants, à la transaction que ceux-ci passèrent, le 3 février 1276, avec les religieux de Cadoin. Ces enfants sont :

DE CASTELNAU : de gueules, au château d'or.

1°. Gaston II, qui suit ;

2°. Pierre de Gontaut, damoiseau, qui paraît dans trois actes des années 1272, 1276 et 1277, est mentionné dans des lettres d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, le 27 septembre 1281, et vivait encore le 7 avril 1287.

V. Gaston DE GONTAUT, IIe du nom, damoiseau, seigneur de Badefol et de Saint-Avit, qualifié noble baron dans ses actes, consentit avec son frère, l'abbé de Cadoin et le chapitre de Saint-Avit, à la construction d'une église paroissiale au lieu de Beaumont, où, peu de temps après, Luc de Tany, sénéchal de Gascogne, fit jeter, de leur consentement, pour le roi d'Angleterre, les fondements de la ville de Beaumont. Gaston et Pierre de Gontaut donnèrent conjoin-

tement, le 4, à l'issue de septembre 1277, des coutumes et franchises aux habitants de la ville de Badefol. (*Arch. du château de Pau*, arm. de Périgord, ch. 3, cot. *Hommages*, n. 90.) Le premier fit un accord, le 23 mai 1284, avec Jean de Grailly, sénéchal de Guienne pour le roi d'Angleterre, et les consuls de la bastide ou ville de Saint-Jean de Molières, sur les limites et la juridiction de cette ville ; en fit un second, le 12 avril 1287, avec l'abbé et les moines de Cadoin, au sujet de la justice haute et basse de la paroisse de la Sauvetat de Cadoin, et un troisième, en 1288, avec les juge et consuls de la ville de la Linde-sur-Dordogne. L'an 1289, Hélie-Guyon et Gaubert de Carves furent condamnés, par sentence d'arbitres, à lui faire hommage pour ce qu'ils possédaient dans la paroisse de Sales. Il accorda, le 4 juin 1298, aux habitans de Molières, à titre de bail emphytéotique perpétuel, le four banal, le droit de guet, et les mesures du blé et du vin dans la paroisse de la Sauvetat de Cadoin, ainsi que le tiers du revenu de la forêt de Cadoin, sous la réserve de l'hommage d'une lance à fer doré pour lui et pour ses successeurs ; transigea, en 1301, avec les consuls et les habitants de la ville de Beaumont, et, en 1304, avec l'abbé de Saint-Cybar et prévôt de Trémolac ; donna quittance, le samedi avant la Toussaint 1305, à Aimeri de Gourdon, chevalier, de trois mille sols que ce dernier avait promis et qui avaient été payés en son nom, par Pierre d'Aragon, sur la dot de Marguerite de Born, sa belle-fille, femme de Pierre de Gontaut, son fils ; et lui donna une seconde quittance de cinquante-huit livres treize sols pour le même sujet, le samedi après la fête de Saint-Blaise 1306. (*Arch. du chât. de Hautefort.*) Il est mentionné dans des actes de 1309, 1310 et 1311, et paraît être mort cette dernière année ou au commencement de la suivante. Il avait épousé, vers l'an 1272, étant encore mineur, N..... DE BALENX, fille d'Isarn de Balenx, chevalier. Un acte de cette année porte qu'Isarn avait passé une obligation de trois cents livres à cause de la constitution dotale qu'il avait faite à sa fille, en la mariant, dit-il, à Gaston de Gontaut, fils de Pierre de Gontaut, chevalier. De ce mariage vinrent :

DE BALENX :

1°. Gaston III, qui suit ;

2°. Pierre II de Gontaut, auteur de la *maison de Hautefort*, rapportée ci-après ;

3°. Autre Pierre de Gontaut, nommé chanoine de l'église de Cahors, le 2 des calendes de décembre 1305, vivant en 1313 ;

4°. Isarn de Gontaut, chanoine de Saint-Avit, en 1313 ;

5°. Séguin de Gontaut, mort en 1332, suivant un registre du parlement de Paris ;

6°. Fays de Faës de Gontaut, mariée en la chapelle de Badefol, le mardi avant la fête de saint Jean-Baptiste 1303, avec Raimond *de Montaut*, seigneur de Mucidan, fils de Guillaume-Amanieu de Montaut, damoiseau, et de feu Marthe de Montaut, dame de Mucidan. Gaston de Gontaut régla la dot de sa fille, *comme il convient*, dit-il, *à des femmes de parage et baronnie semblable*, et lui constitua en dot la somme de vingt-deux mille cinq cents sols.

VI. Gaston DE GONTAUT, III[e] du nom, damoiseau, seigneur de Saint-Avit et de Badefol, déclara, par acte du dimanche avant la Saint-Michel 1313, qu'il ne pouvait pas se rendre à Domme pour entrer aux assises tenues par le sénéchal de la province, parce qu'il était atteint d'une maladie qui l'empêchait de monter à cheval. Il fait mention dans cet acte de Pierre, chanoine de Cahors, et d'Isarn, chanoine de Saint-Avit, ses frères. Le samedi après l'Assomption 1316, Gaston de Gontaut vendit aux consuls de Molières le droit de péage qui lui appartenait en divers lieux, à cause de sa châtellenie de Badefol, pour la somme de de cinquante livres tournois. Il plaidait au parlement, le 13 mars 1319, contre le duc de Guienne, et, le 23 du même mois, contre les habitants de la paroisse de Sales (*Reg. du parlement*, ann. 1319 à 1326); fut du nombre des seigneurs auxquels Edouard II, roi d'Angleterre, écrivit, le 30 janvier 1323 (*v. st.*) de se préparer à la guerre avec armes et chevaux (*Catalogue des rôles gascons conservés à la tour de Londres*, an. 15, 16 et 17, éd. II); et se trouve encore au nombre des grands de Guienne (*magnatum Aquitaniæ*) auxquels ce même prince écrivit de Porcester, le 30 septembre 1324, de lui rester fidèles et de maintenir ses droits dans son duché contre les entreprises du roi de France. (*Rymer, Act. publ.*, t. IV p. 88.) Edouard II lui écrivit encore à ce sujet le 30 mars suivant. En 1328, il plaidait contre le procureur du roi d'Angleterre, soutenant que le sénéchal de Périgord l'avait injustement

condamné à deux mille livres envers ce prince, et à détruire la porte ou barbacane de son château de Badefol, avec défense d'y en avoir à l'avenir. Gaston III ne vivait plus le 15 juin 1329. Ses enfants furent :

1°. Séguin, dont l'article suit ;

2°. Pierre de Gontaut, chevalier, co-seigneur de la châtellenie de Badefol et de Bridoire, marié, en 1365, avec Comtor *de Bridoire*, veuve de Pierre Brunet, damoiseau. Elle en avait eu Marquesie *Brunet* ou de la Brunetie, mariée 1° à noble Jean *de Chaumont*, père de Perrotin de Chaumont ; 2° à Jean *de Cugnac*, damoiseau, fils de Pierre de Cugnac, et de Dauphine de Gontaut. Comtor de Bridoire était fille d'Arnaud de Bridoire, chevalier, co-seigneur de Bridoire, et de Guillemette de Lugnac. Son père s'obligea à lui donner la moitié de ses biens, et Séguin de Gontaut promit de payer à son frère, en faveur de ce mariage, la somme de trois mille livres. Comtor de Bridoire fit son testament à Bergerac, en présence de son mari, le 10 novembre 1396 (et non pas 1376), et fut inhumée dans le couvent des Frères Mineurs de cette ville. Elle n'eut de son second mari qu'un fils nommé :

Pierre de Gontaut, damoiseau, *dit* de Badefol, co-seigneur de Badefol et de Bridoire, qui fit son testament le 9 décembre 1422, et fut inhumé dans le couvent des Frères Mineurs de Bergerac, au tombeau de son père et de sa mère. Il n'eut point d'enfants de Marie *de Bourdeille*, sa femme, dame de Lencais, et fille d'Archambaud, baron de Bourdeille et de Gaillarde Vigier. Pierre de Gontaut n'eut que deux enfants naturels :

I. *Richard* de Gontaut, *dit* de Badefol, *né de Giraude* de la Motte, *femme mariée ; il est qualifié écuyer dans des lettres de légitimation que lui accorda Charles VII, datées de Sens, au mois d'août 1445. Il vivait encore le 11 août 1457, suivant un arrêt du parlement de Paris, portant qu'il fut donné défaut à Pierre de Chaumont, écuyer, qui se qualifiait seigneur de Badefol, et au procureur général du roi, contre messire Bos de Beynac, et contre Richard, soi-disant bâtard de Gontaut, et Arnaud-Raimond, fils de feu Jean de Saintours. Des mémoires donnent pour femme à Richard de Gontaut Delphine* de Mucidan, *dont on ne trouve pas qu'il ait eu d'enfants.*

II. Jovine de Gontaut, dont on ignore la destinée;

3°. Izarn de Gontaut, chanoine de Saint-Avit-Senieur, qui fit donation

à Séguin, son frère, de tous les biens qu'il avait à Badefol et ailleurs, et laissa six enfants naturels :

I. *Bernard* de Gontaut, } auxquels Séguin, leur oncle, rendit, le 10 septembre 1350, les biens que leur père lui avait légués;
II. *Raimond* de Gontaut, }

III. *Bertrande* de Gontaut, *femme de Guillaume* Gautier;

IV. *Raimonde* de Gontaut, *mariée à Pons* de Belcaire;

V. *Marie* de Gontaut, *mariée, avant* 1350, *avec Gérard* du Port;

VI. *Guillemette* de Gontaut, *non mariée* en 1350;

4°. Arnaldon de Gontaut de Badefol, } qui commandaient dans Bourdeille, assiégé par trois mille Anglais, en 1369, et ne rendirent cette place par capitulation qu'après trois mois de siége.
5°. Bernard de Gontaut de Badefol, }

VII. Séguin de Gontaut, damoiseau, seigneur de Badefol, est qualifié dans plusieurs actes, *noble et puissant homme:* mais aucun de ceux qu'il passa ne lui donne la qualité *de chevalier* (1). Il suivit quelque temps le parti du roi d'Angleterre; mais, en considération de son retour sous l'obéissance du roi de France, Jean, évêque de Beauvais, lieutenant de S. M. en Guienne et en Saintonge, lui restitua, par lettres-patentes du 24 juillet 1342, la terre de Badefol, qui avait été confisquée. Ces lettres furent confirmées par le roi Philippe de Valois, et le duc de Normandie, son fils, qui lui avaient déjà fait don, en 1339, de la pêcherie de la Linde. Séguin paraît dans des actes du 17 décembre 1342, et des années 1343, 1349, 1350 et 1360. Il est dit fils et héritier universel de feu Gaston de Gontaut, dans une sentence rendue, le 17 février 1363 (*v*, *st.*), par le commissaire du pape, entre lui (Séguin) et le prévôt de Tremolat. Il fit une cession, l'an 1367, à Mathelione et Fine de Clarens, sœurs, filles de Bertrand de Clarens, damoiseau, et fit son testament au château de Badefol, le 23 août 1371. Il choisit sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, en l'abbaye de Cadoin, devant l'autel de Notre-Dame, et, entre autres dispositions, ordonna que, selon

(1) C'est pour n'avoir pas fait cette remarque, que le père Anselme et ceux qui l'ont suivi sont tombés dans une erreur grave en confondant Séguin de Gontaut, ci-dessus, qui a vécu au moins jusqu'en 1371, avec un autre Séguin, qui périt par le poison en 1364.

l'usage observé par ses prédécesseurs, on fit marcher devant son corps son cheval de bataille, ses harnais et sa bannière. Il fit un codicille le lendemain, et mourut peu de tems après. Il avait épousé, par contrat du 15 juin 1329, Marguerite DE BERAIL, fille de Raimond de Berail, chevalier, seigneur de Sessac, co-seigneur de Thémines, et d'Anne de Sauve. Elle eut en dot 3,000 livres tournois, et eut pour enfants :

DE BERAIL : parti emanché d'argent et de gueules.

1°. Gaston *dit* Tonet ou Thonet de Gontaut, chevalier, qui, par traité du 6 janvier 1369, entra en l'hommage du roi de France, pour son château de Badefol, et promit de servir S. M. de toutes ses forces et en bon et fidèle vassal. En effet, au mois de juin de l'année suivante, il s'empara de la ville de la Linde, qu'il soumit au roi ; mais il fut tué à l'assaut de cette place par le captal de Buch. Il avait épousé Mathe *de Valbéon*, dame des Lèches, fille de Gérald de Valbéon, et d'Yolande de Périgueux. Elle se remaria avec Adémar, seigneur de Beynac, et vivait encore en 1383, n'ayant pas eu d'enfants de ses deux maris ;

2°. Jean de Gontaut, chevalier, qui servit en cette qualité dans les guerres de son temps, ainsi qu'on le voit par une quittance de ses appointements militaires, qu'il donna sous le sceau de ses armes, à Toulouse, le 23 mai 1371. Il vivait encore en 1375 ;

3°. Pierre II, qui continue la descendance ;

4°. Dauphine de Gontaut, mariée à Pierre *de Cugnac*, damoiseau, fils de feu Guillaume de Cugnac, chevalier, et frère de Henri de Cugnac, suivant la constitution dotale de 1,000 livres tournois, que son père lui fit le jeudi après la fête de l'Annonciation de la Vierge 1349. Elle était veuve lors du testament de son père.

Enfants naturels de Séguin de Gontaut :

I. *Gaillard* de Gontaut, *vivant en* 1360 *et* 1363 ;

II. *Jean* de Gontaut, *né d'Etiennette* de la Ribe. *Son père lui légua sa nourriture et son entretien au château de Badefol, pendant sa vie ;*

III. *Jeanne* de Gontaut, } auxquelles leur père légua à chacune 200 livres pour leur dot, avec des habits nuptiaux convenables ;
IV. *Guillemette* de Gontaut, }

V. *Raimonde*, dite *Mondette* de Gontaut. *Son père lui fit le même legs qu'à Jean.*

VIII. Pierre DE GONTAUT, IIe du nom, damoiseau, seigneur de Badefol après son frère aîné, fut institué, par son père, légataire de

tout le domaine et de tous les cens qu'il avait au lieu et dans la châtellenie de Gontaut, en Agenais; et Séguin annula la donation qu'il lui avait ci-devant faite, ainsi que celle qu'il avait assignée à Gaston de Gontaut, son autre fils, et le substitua en tous ses biens à Jean de Gontaut, son fils aîné. Ce dernier étant mort sans enfants, peu après l'an 1375, Pierre II lui succéda, et continua la descendance. On ne connaît pas le nom de sa femme, ni la date de sa mort : on sait seulement qu'il ne vivait plus le 2 mai 1396, et qu'il laissa : N....

1°. Pierre III, qui suit;

2°. Catherine de Gontaut, femme de Macfred *de Chaumont*, damoiseau.

IX. Pierre DE GONTAUT, III° du nom, chevalier, seigneur de Badefol, paraît avoir servi toute sa vie le parti des Anglais. Il est sans doute le même que le sire de Badefol, nommé, avec le sire de Mucidan, comme ayant, en qualité de capitaines et principaux des pays de Périgord et de Sarladais, juré d'être les gardiens et conservateurs en ces pays de la paix conclue entre Calais et Boulogne, le 27 mai 1394. entre les rois d'Angleterre et de France. *(Rymer*, vol. 7. *p*.775.) Pierre de Gontaut souscrivit les lettres de Richard II, du 28 juin suivant, sur la proclamation de cette trève, et passa une transaction le 2 mai 1396, avec Jean de Cugnac, damoiseau, son cousin, touchant le château et la seigneurie de Badefol. Ce dernier en réclamait une portion qu'il prétendait devoir lui appartenir à cause de Dauphine de Gontaut, sa mère, en vertu et aux termes du contrat de mariage de Pierre de Cugnac, son père, et des transactions et codicille passés par feu noble Séguin de Gontaut, seigneur de Badefol, père de Dauphine, et aïeul paternel de Pierre de Gontaut. Il fut réglé par les arbitres que les château et terre de Badefol appartiendraient d'une manière précaire à Pierre de Gontaut, et que ce dernier et Jean de Cugnac se substitueraient réciproquement leur droit sur cette terre; savoir celui qui mourrait sans enfants légitimes à celui qui en aurait. Vers l'an 1408, assiégé dans son château de Badefol, par dix mille Français commandés par les comtes de Clermont et de la Marche, Pierre de Gontaut, après environ un mois de siége, fut contraint de capituler et de rendre la place, sous la condition tou-

tefois quil se retirerait, lui et les siens, vies et bagues sauves. Le comte de Clermont lui offrit encore, pour le dédommager de la perte de son château de Badefol, que ce prince avait résolu de faire raser, 200 livres de rente en terre aux environs de Bergerac, à condition qu'il se rangerait du côté des Français. Pierre de Gontaut refusa ces offres, et se retira vers le roi d'Angleterre; mais ce prince, pour tout dédommagement de la perte de sa fortune, et pour toute récompense de ses services, ne lui accorda qu'un don de 100 nobles. Mécontent d'une telle ingratitude, Pierre de Gontaut revint à Bordeaux et ensuite à Bergerac. Dans ces entrefaites, le comte de Clermont, ayant fait abattre son château de Badefol, confisqua encore sa terre au profit du roi. La ruine de ce château rendit ce lieu désert et inhabité pendant plus de quinze ans. Pierre de Gontaut passa le reste de ses jours à Bergerac, où il mourut vers l'an 1423, et fut enterré le jour de Saint-Mémoire (26 mai), dans l'église de l'abbaye de Cadoin, devant le grand-autel, ainsi qu'il l'avait ordonné par son testament de la même année, par lequel il avait institué son héritier universel Pierre de Chaumont, croyant son fils, Richard de Gontaut, tué dans les précédentes guerres. Une généalogie manuscrite, qui était autrefois dans le vol. 225 du cabinet du Saint-Esprit, fol. 405, lui donne pour femme Marie DE BEYNAC, dont il eut :

DE BEYNAC : d'or à cinq trangles de gueules.

1°. Richard, qui suit;
2°. Arnaud de Gontaut, damoiseau, qui assista, comme témoin, au testament de Radulphe de Gasques, damoiseau de Limeuil, la veille de la fête de Sainte-Catherine 1393, et fut tué à la guerre, étant au service du roi de France, contre les Anglais, avant l'an 1422.

X. Richard DE GONTAUT (1), chevalier, seigneur de Badefol et de Saint-Geniès, baron de Cazals, en Quercy, seigneur de Marsal, de Natalie, de la Chapelle-au-Bareil, en Périgord, capitaine ou

---

(1) Le père Anselme a confondu ce Richard, fils légitime de Pierre II, avec Richard de Gontaut-Badefol, fils *naturel* de Pierre, co-seigneur de Bridoire. Cette distinction a été savamment établie et juridiquement prouvée dans un mémoire déposé, en 1778, au cabinet des ordres du Roi, et qui fait aujourd'hui partie des archives de M. de Courcelles.

gouverneur de Montignac, ne partagea point, ainsi que son frère, l'attachement de leur père à la cause britannique. On voit au contraire qu'il s'attacha dès sa jeunesse au parti du roi de France, et ne contribua pas peu à chasser les Anglais du Périgord, où ils occupaient un grand nombre de places fortes. L'an 1420, il attaqua le fort de Marzac-sur-Vezère, qu'il prit de vive force ; et, le 15 mai de la même année, il fit une ligue offensive et défensive contre les Anglais avec Bertrand de la Cropte, évêque de Sarlat, et avec les seigneurs de Beynac, de Salignac, et autres. Au commencement du mois de novembre 1420, il fit le siége de la ville de Domme-sur-Dordogne, et la prit le 12 du même mois. Il se trouva à la bataille de Verneuil, le 17 août 1424 ; au combat de Guiscourt, et à la levée du siége d'Orléans, où son courage lui acquit beaucoup d'honneur (suivant une chronique du temps), et où il fut grièvement blessé au visage. Il combattit à Pathay, le 18 juin 1429, et assista au couronnement du roi Charles VII à Reims, le 17 juillet suivant. Jean de Cugnac, son cousin germain, en haine de ce que Richard de Gontaut s'était attaché au service de ce prince, s'était emparé, vers l'an 1423, du château de Badefol, quoique la transaction passée par Pierrre de Gontaut, son père, le 2 mai 1396, fût sans effet. Il le répara et le garda environ deux ans, après quoi il en fit don à Jeanne de Cugnac de Caussade, sa nièce, en la mariant avec Tristan d'Abzac. Cependant le 6 juin 1431, Jean de Cugnac fit don à Richard de Gontaut de toutes les prétentions qu'il pouvait avoir sur la châtellenie de Badefol, pour raison de la dot de sa mère. Le silence que garde dans cet acte Jean de Cugnac, sur la substitution du 2 mai 1396, est la reconnaissance la plus authentique de la légitimité de Richard de Gontaut, qui n'eût pu, s'il eût été bâtard, et encore plus bâtard adultérin succéder aux biens de son père. Dans le même temps, Richard de Gontaut obtint des lettres du roi Charles VII, pour la restitution de la même terre de Badefol, confisquée au profit de S. M. à cause de la rébellion de Pierre de Gontaut, son père. Il signala cette grâce, au mois d'août 1433, par la prise du château de Campagne, qui jusqu'alors avait passé pour inexpugnable. Richard le fit raser ainsi que celui de Bigaroque. Ensuite, à la tête de six cents hommes, il marcha, au mois d'octobre 1435, contre le château de Badefol,

que tenait alors Gautonnet d'Abzac, tuteur des enfants de Tristan d'Abzac son frère, l'assiégea, contraignit les Anglais qui le défendaient à se rendre, et s'en mit en possession. Il est qualifié chevalier dans le contrat de mariage de Jeanne de Hautefort avec Héliot de Pompadour, du 2 novembre 1455. Il fit faire une enquête, au mois de février 1458 (*v. st.*), par les commissaires députés, en vertu des lettres de la chambre des comptes de Paris, du 6 novembre précédent, au sujet de la terre de Badefol, qu'il avait paisiblement possédée depuis 1435 jusqu'en 1456. Cependant Perrotin de Chaumont et ses adhérents obtinrent des lettres royaux, datées de Tours, dès le 24 mars 1451 (*v. st.*), pour que leur procès contre Richard fût renvoyé au parlement de Bordeaux, dont relevait Bergerac, qu'il habitait, quoique Richard eût relevé son appel au parlement de Paris. Perrotin de Chaumont, ayant désespéré de sa cause, vint en 1456, s'emparer à main armée du château de Badefol. Mais il n'en fut pas long-temps posseseur, comme il paraît par un ajournement du 30 juillet 1461. Le 15 mars suivant (*v. st.*) Richard fit la foi et hommage-lige de sa terre de Badefol, et de celle de Saint-Martial, hommage qu'il renouvela, avec celui des terres et seigneuries de Natalie et de Cazals à Charles de France, duc de Guienne, le 5 septembre 1469. Il vivait encore, étant fort âgé, en 1482, et fut inhumé en l'église de Saint-Geniès, devant le grand-autel, suivant le testament de Gui de Gontaut son petit-fils. Il avait épousé, le 21 septembre 1419, Jeanne DE SALIGNAC, fille et héritière de Mainfroi de Salignac ou Salagnac, seigneur de Saint-Geniès, de la Chapelle-au-Bareil, de Cazals, etc., et de Mathe de Favars. Elle ne vivait plus lorsque son mari fonda, le 5 avril 1482, dans l'église des Cordeliers de la ville de Montignac, trois obits par an et une messe tous les samedis de chaque année, tant pour elle que pour les seigneur et dame de Saint-Geniès, ses père et mère. De leur mariage vint Jean Ier, qui suit.

DE SALIGNAC : comme à la pag. 50.

XI. Jean DE GONTAUT, Ier du nom, dit *de Salagnac*, chevalier, baron de Badefol, seigneur de Saint-Geniès, de la Chapelle-au-Bareil, de Saint Martial, de Cazals, etc., co-seigneur de Salagnac, chambellan du roi Charles VII ; vendit, conjointement avec

son père, le 25 septembre 1471, pour la somme de 330 écus d'or, la terre seigneurie, châtellenie et baronnie, de Badefol, à Patrice de Foucard, vicomte d'Hautvillars, conseiller et chambellan de Charles, duc de Guienne, et son sénéchal de Saintonge, avec tout ce que leur devaient, en vertu d'arrêt, les héritiers de feu Perrotin de Chaumont. Le 14 août 1509, il obtint, contre Charles de Foucard, fils de Patrice, un arrêt du parlement de Bordeaux, qui le remit en possession de la terre de Badefol, en payant la somme de 5,000 livres, placée en fonds, au profit des religieux de Cadoin. Il avait épousé, le 21 novembre 1451, Philippe d'Aubusson, fille de Jean d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, de la Borne et de Monteil-au-Vicomte, et de Guiote de Monteruc. De ce mariage sont provenus:

D'Aubusson : d'or, à la croix ancrée de gueules.

1°. Gui, dont l'article suit;

2°. Gabrielle de Gontaut-Saint-Geniès, mariée, le 22 janvier 1496 (*v. st.*), avec Alain, baron *de Carbonnières*, chevalier, seigneur de Merle, de Pennières, etc. Elle mourut peu de temps après, sans enfants; et Alain épousa en secondes noces, en 1501, Marguerite de Gontaut-Biron;

3°. Isabelle de Gontaut, femme du seigneur *de Dienne*, en Auvergne.

XII. Gui de Gontaut, baron de Badefol, seigneur de Saint-Geniès, de Cazals, de la Chapelle-au-Bareil, etc., chevalier de l'ordre du Roi, obtint, le 9 janvier 1521 (*v. st.*), un compulsoire pour avoir une expédition de la donation faite à Richard de Gontaut, son aïeul, par Jean de Cugnac, de tout le droit qu'il avait dans la châtellenie et baronnie de Badefol; et le 24 juin (et non le 14) 1524, il fit son testament, dans lequel il est qualifié *noble et puissant homme*, et élit sa sépulture en l'église de Saint-Geniès, au tombeau de son père et de son aïeul. Il avait épousé, par contrat du 6 février 1495 (*v. st.*), Claude de Salignac, qui fit son testament étant veuve, le 10 novembre 1534, fille d'Antoine, baron de Salignac ou Salagnac, seigneur de Rouffiac, de Tursac, de Fénélon, de Gaulejac, de Terrasson, etc., conseiller et chambellan du roi, gouverneur et capitaine du château de Moncuq, et de Jeanne de Caumont. Leurs enfants furent :

De Salagnac : comme à la pag. 50.

1°. Jean II, qui suit;

2°. Hélie de Gontaut, nommé par le roi, le 7 septembre 1557, abbé de la Sauve-Majeure, mort le 15 mars 1574. Il est sans doute le même que Pierre-Hélie de Gontaut, recteur des églises de Nadaillac, de Caumont et de la Sauvetat, en Périgord;

3°. François de Gontaut, abbé de Faise, au diocèse de Bordeaux, depuis 1572 jusqu'en 1578;

4°. Elisabeth de Gontaut, mariée, avant le 14 juin 1524, avec Jacques *d'Aitz*, seigneur de Meymy et de la Feuillade, fils de Raymond d'Aitz, seigneur des mêmes lieux, et de Jeanne d'Abzac de la Douze. Elle eut en dot 4,000 livres;

5°. Jeanne de Gontaut, non mariée, et légataire de son père, le 14 juin 1524.

XIII. Jean de Gontaut, II° du nom (1) chevalier, baron de Badefol et de Saint-Geniès, vicomte du Rouzel, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant pour S. M. en Périgord; reçut la donation que lui fit Pons de Salignac, son oncle, chevalier, chanoine de Saint-Yriex, le 25 juin 1542, de tous les droits qu'il avait sur les biens de défunts Antoine de Salignac et Jeanne de Caumont, ses père et mère. Jean II de Gontaut fit deux testaments les 14 avril 1564 et 9 août 1570 (*voyez* le P. Anselme, t. VII, p. 321, pour les dispositions de ce dernier), et ne vivait plus le 16 du même mois. Il jouissait d'une grande considération auprès du roi François Ier, à cause de son rare mérite. Jean d'Albret, roi de Navarre, qui n'avait pas moins d'estime pour ce seigneur, lui fit épouser Françoise d'Audaux, riche héritière de Béarn, veuve sans enfants, depuis le mois de septembre 1528, de François du Mayne, chevalier, seigneur d'Escandillac, et fille de Roger, seigneur d'Audaux, et de Jeanne de Lautrec. Elle mourut avant le 10 avril 1550, et eut de son second mari.

D'Audaux :

1°. Armand I, qui suit;

2°. Bernard de Gontaut, auteur de la branche des *seigneurs de Ruffen, de la Serre et de Saint-Cyr*, rapportée ci-après;

3°. Richard de Gontaut, maître des requêtes du roi de Navarre, décédé avant le 9 août 1570;

4°. Jean de Gontaut, l'*aîné*, reçu chevalier de Malte en 1554, tué sur mer, commandant six galères, en un combat livré entre les

(1) Il écartelait *de Gontaut* et *de Salignac*.

Maltais et les vaisseaux du sultan Soliman, près de Tripoli (*Généalogie dressée en* 1583);

5°. Hélie de Gontaut, mort au voyage fait en Italie par François de Lorraine sous le règne de Henri II, roi de France;

6°. Etienne de Gontaut, baron de Cuzorn, vicomte de Saint-Julien, etc., chevalier de l'ordre du Roi. Il fut d'abord abbé de Cadoin et protonotaire du Saint-Siége, et succéda à Hélie, son oncle, en l'abbaye de la Sauve-Majeure, le 26 janvier 1575. Mais, ayant quitté l'état ecclésiastique, il embrassa le parti des armes, et fut connu sous le nom de vicomte de Saint-Geniès. Il ne vivait plus le 4 août 1597, époque à laquelle fut faite l'ouverture de son testament. Il avait épousé, avant l'an 1578, Philippe *d'Aydie de Riberac*, fille de Gui d'Aydie, vicomte de Riberac, et de Marie de Foix-Candale, dont il a eu;

Jean de Gontaut-Saint-Geniès, marquis de Châteauneuf, baron de Cuzorn, mestre-de-camp d'un régiment de pied français, qui fit son testament le 14 novembre 1635, et mourut sans postérité de Jeanne *de Châteauneuf*, sa femme, qu'il institua son héritière universelle;

7°. Jean de Gontaut *le jeune*, guidon de la compagnie de trente lances des ordonnances du roi, du seigneur de Biron. Son père lui légua, en 1570, 200 liv. de rente ou 5,000 liv. une fois payées. Il mourut devant la Rochelle le 14 décembre 1572 (1):

8°. Jeanne de Gontaut, religieuse dominicaine à Saint-Pardoux-la-Rivière en 1564;

9°. Claude de Gontaut, alliée, le 10 avril 1550, à Jean *de Bourdeille*, seigneur des Bernardières et de Beauronne, fils de Gabriel de Bourdeille, et de feu Claire de Pontbriant. Elle fit son testament le 9 mai 1584;

10°. Jeanne-Madelaine de Gontaut, religieuse;

11°. Isabeau de Gontaut, mariée, en 1571, avec François *de la Bermondie*, écuyer, seigneur de la Bermondie, d'Auberoche, de la Brande et de la Broue;

12°. Françoise de Gontaut, religieuse en l'abbaye de Saint-Pardoux;

13°. Marguerite de Gontaut, religieuse en l'abbaye de Brageac.

XIV. Armand DE GONTAUT, I[er] du nom, baron de Badefol, seigneur de Saint-Geniès, de la Chapelle, d'Audaux, en Béarn, d'Almenesches et d'Ecorches, en Normandie, était sénéchal de Béarn en 1564, chevalier de l'ordre du Roi en 1565, gentilhomme

---

(1) Le père Anselme attribue, par erreur, à son père son grade et les lieu et date de sa mort.

ordinaire de la chambre de Charles IX, et conseiller du conseil privé de la reine en 1567, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi en 1569, conseiller et chambellan du duc d'Anjou, frère de S. M., gouverneur et lieutenant-général pour le roi de Navarre en son royaume de Navarre et pays souverains en 1584; et il fit son testament le 28 septembre 1591. Il avait épousé Jeanne DE FOIX, dame d'honneur de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, fille et héritière de Frédéric de Foix, grand écuyer de Navarre (fils naturel de Jacques de Foix, comte de Montfort), et de Françoise de Silly. De leur mariage sont provenus :

DE FOIX : d'or, à trois pals de gueules; au filet d'azur en barre.

1°. Hélie de Gontaut, baron de Badefol, seigneur de Saint-Geniès, chambellan ordinaire du duc d'Alençon depuis 1576 jusqu'en 1583, fut nommé, dès l'an 1582, gouverneur et lieutenant-général du royaume de Navarre et sénéchal de Béarn, en considération des services rendus par son père. Il mourut avant le mois de novembre 1598. Il avait épousé, par contrat du 24 octobre 1584, Jacqueline *de Béthune*, sœur du grand Sully et fille de François de Béthune, baron de Rosny, et de Charlotte Dauvet de Rieux, sa seconde femme. Elle vivait encore le 30 novembre 1623, et fut mère de deux filles nommées :

A. Jacqueline de Gontaut-Saint-Geniès, dame de Badefol, mariée, le 25 juillet 1594, à Jean II *de Gontaut*, baron de Biron. Elle fit son testament le 25 janvier 1616; et, n'ayant point d'enfants, elle institua son héritier universel Cyrus de Montaut, son neveu, fils de sa sœur ;

B. Judith de Gontaut, dame de Saint-Geniès, puis de Badefol, après la mort de sa sœur aînée, mariée, le 20 mai 1612, avec Philippe *de Montaut*, baron de Benac, seigneur de Navailles, créé duc et pair de France en 1650, auquel elle transmit tous les biens de sa branche, fils aîné de Bernard, baron de Montaut. Elle plaidait au conseil du roi, en 1617, contre Jean II de Gontaut, baron de Biron, qui s'était emparé de la terre de Badefol, et vivait encore le 30 novembre 1623 ;

2°. Armand II, dont l'article suit;

3°. Rachel de Gontaut, mariée, le 19 mars 1584, à Jean IV, vicomte *de Belsunce*, et de Macaïe, seigneur de Lissague, gouverneur du pays de Soule et de Mauléon, fils aîné de Jean III, vicomte de Belsunce, conseiller et chambellan du roi de Navarre, et de Catherine de Luxe ;

4°. Marie de Gontaut, alliée 1°, le 30 septembre 1594, à Philippe *de Montaut-Benac*, fils de Jean-Marc, baron de Montaut, et de Madelaine d'An-

douins; 2° à Jean-Jacques *de Bourbon-Malause*, vicomte de Lavedan, qui, par son testament du 25 août 1610, lui fit don de cette vicomté. Il était fils aîné d'Anne de Bourbon-Malause, vicomte de Lavedan et de Jeanne d'Abzac de la Douze; 3°, le 12 mai 1620, à Bernard, seigneur *de Brezolles* et de la Graulle, en Angoumois:

5°. Esther de Gontaut, mariée à N.... *d'Aspremont*, vicomte d'Orthès;

6°. Jeanne de Gontaut, alliée à N..... marquis *de Castelnau-en-Chalosse;*

7°. Judith de Gontaut, qui épousa, le 24 février 1584, Jean II *de Gimel*, écuyer, seigneur de Paluel.

XV. Armand DE GONTAUT DE SAINT-GENIÈS, IIe du nom, seigneur d'Audaux, de Lanzac, de Gaulejac et de Loupiac, légataire de son père le 28 septembre 1591, fut élevé page du roi Henri IV. Il transigea, le 8 juin 1605, avec Jacqueline de Béthune, sa belle-sœur, et vivait encore en 1645. Il avait épousé Antoinette DE CHAUNAC, dame de Lanzac, en Quercy, et de Gaulejac, en Périgord, fille aînée et principale héritière de Barthélemi de Chaunac, seigneur de Lanzac, et de Catherine de Touchebœuf de Clermont. Il en eut Jean III, qui suit.

DE CHAUNAC : d'argent, au lion de sable, lampassé, armé et couronné de gueules.

XVI. Jean DE GONTAUT DE SAINT-GENIÈS, IIIe du nom, seigneur de Lanzac, de Loupiac et de Gaulejac, fut institué légataire de la somme de 3,000 liv. par le testament de Jean de Gontaut, baron de Cuzorn, son oncleà la mode de Bretagne et son parrain, du 14 novembre 1635. Il fit lui-même le sien le 25 septembre 1619. Il avait épousé, par contrat du 26 avril 1628, Françoise-Galiote DE LOSTANGES-SAINTE-ALVÈRE, fille de Jean-Louis de Lostanges, baron de Sainte-Alvère, en Périgord, et d'Elisabeth de Crussol d'Uzès. De leur mariage sont issus:

DE LOSTANGES : d'argent, au lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'azur, accompagné de cinq étoiles de gueules en orle.

1°. Barthélemi, dont l'article suit;

2°. Jean de Gontaut-Saint-Geniès, seigneur de Gaulejac, garde de la manche du roi en 1668, mort sans postérité:

3°. N..... de Gontaut-Saint-Geniès, femme de Nicolas *d'Estrelles*, seigneur de Ponac, dont elle eut Barthélemi d'Estrelles de Gontaut, institué héritier de son oncle, Barthélemi de Gontaut, et marié avec Jeanne-Félice de Turenne-Aubepeyre, fille de Jean de Turenne.

XVII. Barthélemi DE GONTAUT DE SAINT-GENIÈS, *dit* le marquis de Lanzac, seigneur de Loupiac, de Gaulejac, etc., fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Pellot, intendant en Guienne,

rendu à Agen le 26 mars 1668. Il vivait encore en 1702; et, n'ayant pas eu d'enfants, il substitua Barthélemi d'Estrelles, son neveu, en tous ses biens. Il avait épousé, par contrat du 22 janvier 1664, Marie-Gesonne DE TURENNE-AYNAC, fille de Flotard de Turenne, baron d'Aynac, et de Claude Ricard de Gourdon de Genouillac.

DE TURENNE-AYNAC : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois roses de gueules; aux 2 et 3 cotices d'argent et de gueules.

SEIGNEURS DE RUFFEN, DE LA SERRE ET DE SAINT-CYR, *éteints*.

XIV. Bernard DE GONTAUT DE SAINT-GENIÈS, seigneur de Campagnac et de Ruffen, en Périgord, chevalier de l'ordre du Roi et lieutenant de la compagnie du roi de Navarre, second fils de Jean II de Gontaut, baron de Badefol, et de Françoise d'Audaux, se trouva au siége de Rouen, où il tomba malade, et, s'étant fait transporter à Evreux, il y mourut en 1592. Il avait épousé 1°, par contrat du 24 juin 1571, Louise DE SAINTOURS, dame de Campagnac, fille de Jean de Saintours, seigneur de la Bourlie, et de Barthélemine de Jaubert. Ces deux époux firent, le 25 juin 1580, un testament mutuel, par lequel Bernard de Gontaut élut sa sépulture en l'abbaye de Cadoin au tombeau de ses prédécesseurs; Louise de Santours fit un second testament le 22 juin 1584, et fut inhumée à Belvès auprès de son premier mari, qu'elle ne nomme point. Bernard épousa 2° Susanne DANIEL, dont il n'eut pas d'enfants. Ceux du premier lit furent :

DE SAINTOURS :

DANIEL :

1°. Henri de Gontaut-Saint-Geniès, seigneur de Campagnac et de Ruffen, marié, le 4 août 1594, avec Jeanne *de Pons*, fille de Gui de Pons, seigneur de Saint-Maurice, de Mespolet et de Ségur, et d'Antoinette d'Abzac de Bellegarde. Leurs enfants furent :

A. Armand de Gontaut-Saint-Geniès, seigneur de Campagnac, marié avec Marguerite *de Ceton* ou *Cethon*, mort sans postérité;

B. Isaac de Gontaut-Saint-Geniès, seigneur de Campagnac et de Ruffen après son frère aîné. Il mourut en 1635, et avait épousé, en 1629, Marie *de Clermont-Touchebœuf*, fille de François de Clermont-Touchebœuf, seigneur de Montsec, et d'Anne de Felets. Isaac étant mort, Marguerite de Ceton, veuve d'Armand, chassa à main armée Marie de Clermont du château de Campagnac : mais cette dernière y entra ensuite aussi de vive force avec le secours de son frère, François II de Clermont, seigneur de Montsec, ce qui occasiona un

long procès. Marie de Clermont se remaria, en 1644, avec Marc-Antoine de Durfort, chevalier, seigneur de Goujonnac, mort sans enfants en 1654, et vivait encore en 1672. Elle eut de son premier mari;

a. N.... de Gontaut-Saint-Geniès, mort jeune;

b. Marquèse de Gontaut, mariée, le 8 août 1652, avec Jean *de Comarque*, écuyer, seigneur d'Alas, fils de Gaston de Comarque, et de Louise de Bosredon;

C. Charles de Gontaut-Saint-Geniès, } morts célibataires;
D. Gabriel de Gontaut-Saint-Geniès, }

2°. Armand, qui continue la descendance;

3°. Bernard de Gontaut-Saint-Geniès, né le 10 juin 1580;

4°. Pierre de Gontaut-Saint-Geniès, vivant en 1584;

5°. Françoise de Gontaut-Saint-Geniès, légataire de 10,000 liv. le 22 juin 1584;

6°. Anne de Gontaut-Saint-Geniès, } légataires de leurs père et mère en 1580.
7°. Isabeau de Gontaut-Saint-Geniès, }
8°. Susanne de Gontaut-Saint-Geniès, }

XV. Armand (1) DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, chevalier, seigneur de Ruffen, substitué à Henri, son frère aîné, par le testament mutuel de ses père et mère, du 25 juin 1580, épousa, par contrat du 9 juin 1601, insinué à Périgueux le 21 janvier 1602, Marque DE MONTLOUIS, dame de la Serre, fille et héritière de feu Jean de Montlouis, seigneur de la Serre, et de Marguerite de Foucauld de Lardimalie. Ils eurent pour fils Henri II, qui suit.

DE MONTLOUIS : d'azur, à trois chevrons d'or, surmontés de trois fleurs de lis du même.

XVI. Henri DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, IIe du nom, seigneur de la Serre et du Grellier, obtint, le 8 juillet 1635, une commission d'enseigne-commandant d'une compagnie de cent hommes de guerre français à pied au régiment de douze enseignes du baron de Cuzorn, sous la charge du duc d'Epernon. Il fit son testament le 2 décembre 1665, et ne vivait plus le 13 décembre 1666. Il avait épousé 1°, par contrat passé au château de la Barde le 22 octobre 1630, Marguerite DE VASSAL, demoiselle de Brignac, fille de Jean de Vassal, seigneur de la Barde, de Perdegal et du Cluzeau, et de Jeanne de Foucauld de Lardimalie;

DE VASSAL : d'azur, à la bande d'argent, remplie de gueules, chargée de trois besants d'argent, et accompagnée de deux étoiles du même.

(1) Il est appelé *Arnaud* dans le testament de sa mère, du 22 juin 1584, qui l'institua son héritier universel.

DE BERTHONNEAU : 2° Marie DE BERTHONNEAU, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1°. Jean de Gontaut-Saint-Geniès, écuyer, seigneur de la Serre, qui fit son testament le 7 mai 1676, et mourut sans avoir été marié ;
2°. Jean de Gontaut-Saint-Geniès, seigneur de Saint-Cyr, } morts sans alliance après l'an 1666 ;
3°. Pierre de Gontaut-Saint-Geniès, seigneur de Montlouis, } morts sans alliance après l'an 1666 ;
4°. Peyrot, qui continue la descendance ;
5°. Jean III de Gontaut-Saint-Geniès, auteur de la branche des *seigneurs de Saint-Cyr et de Saint-Orse,* rapportée ci-après ;
6°. Henriette de Gontaut-Saint-Geniès, *mademoiselle de Saint-Cyr,* morte non mariée après l'an 1723.

XVII. Peyrot DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, seigneur de la Serre, est rappelé dans le testament de son père, qui, outre sa légitime, lui légua ses chevaux ; fut maintenu avec ses frères par M. Pellot, intendant en Guienne en 1666, et vivait encore le 7 mai 1676. Il avait épousé, par contrat du 12 mai 1666, Marie ESTAIS, fille de Guillaume Estais, seigneur du Claux, et d'Henriette de Larmandie. Il en eut Félix Ier, qui suit.

ESTAIS :

XVIII. Félix DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, Ier du nom, chevalier, seigneur de Saint-Cyr, assista au contrat de mariage de Félix de Gontaut, seigneur de la Serre, son cousin germain, du 15 juin 1723, et fit, le 8 avril 1756, son testament, par lequel il voulut être inhumé en l'église de Saint-Cyr, et laissa le soin de ses funérailles à Marie de Vaucocour, veuve de Jean-Frédéric de Gontaut, son fils. Il avait épousé, par contrat du 22 octobre 1699, Marguerite DU MONTEIL, morte avant l'an 1750, fille de Frédéric du Monteil, écuyer, seigneur de Fayolle, et de Marguerite de Fayolle. De ce mariage sont provenus :

DU MONTEIL :

1°. Frédéric de Gontaut-Saint-Geniès, mort célibataire ;
2°. Jean-Frédéric, qui continue la descendance ;
3°. Henri de Gontaut-Saint-Geniès, mort sans postérité.

XIX. Jean-Frédéric DE GONTAUT SAINT-GENIÈS, chevalier, seigneur de Saint-Cyr, ne vivait plus lors du testament de son père. Il avait épousé, par contrat du 28 octobre 1750, Marie

DE VAUCOCOUR, fille de Jean de Vaucocour, écuyer, seigneur de Costy et du Cluzeau, et de Marie-Louise-Geneviève de Gastebois de Marignac. De ce mariage sont provenus :

DE VAUCOCOUR : d'azur, à trois fleurs de lis d'or; au chef cousu de gueules, chargé de trois yeux humains de profil d'argent.

1°. Félix II, qui suit;

2°. Anne de Gontaut-Saint-Geniès, } nommées dans le testament de leur
3°. Louise de Gontaut-Saint-Geniès, } aïeul du 8 avril 1756.

XX. Félix DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, IIe du nom, chevalier, seigneur de Saint-Cyr, fut institué héritier universel par son aïeul le 8 avril 1756. De son mariage, contracté avec N..... DE CARBONIÉ DE MARZAC, fille de M. le marquis de Marzac, sont nées trois filles, mariées dans la révolution.

DE CARBONIÉ :

SEIGNEURS DE SAINT-CYR ET DE SAINT-ORSE, *éteints.*

XVII. Jean DE GONTAUT DE SAINT-GENIÈS, IIIe du nom, chevalier, seigneur du Clausel, puis de la Serre et en partie de Saint-Cyr, après la mort de son père, cinquième fils de Henri de Gontaut, seigneur de la Serre, et de Marguerite de Vassal, est nommé dans le testament de son père du 2 décembre 1665. Il épousa, par contrat du 22 janvier 1680, Jeanne DE ROYÈRE, demoiselle de la Borie, fille et héritière de défunt Jacques de Royère, écuyer, seigneur de Bellet, et de Françoise du Faure. Elle le rendit père de :

DE ROYÈRE : de gueules, à trois fasces de vair.

1°. Félix, dont l'article suit;

2°. Félix de Gontaut-Saint-Geniès *le jeune*, tué à la guerre étant officier au régiment de Forès, infanterie;

3°. Autre Félix de Gontaut Saint-Geniès, tué aux lignes de Weissembourg, étant capitaine de grenadiers au même régiment.

XVIII. Félix DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, chevalier, *dit* le marquis de Gontaut, seigneur de la Serre, de Bellet et en partie de Saint-Cyr, capitaine réformé au régiment Dauphin, dragons, fit son testament le 10 octobre 1762, et mourut au mois de janvier 1772. Il avait épousé 1°, par contrat du 15 juin 1723, Marie-Anne DU CASTAIN, fille de Jean du Castain, seigneur de la Vigerie et des Taboissies, et d'Henriette Gontier, dame de Bandy : elle était

DU CASTAIN :

DE LAUR : morte lors du mariage de Charles-Félix, son fils; 2° Madelaine DE LAUR (*de Lors*). Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Charles-Félix, qui suit;
2°. Marie-Isabeau de Gontaut, morte jeune;

Du second lit :

3°. Madelaine de Gontaut-Saint-Geniès.

XIX. Charles-Félix DE GONTAUT-SAINT-GENIÈS, titré comte de Gontaut, chevalier, seigneur de Saint-Orse, de Mauzac, etc., né le 10 octobre 1726, entra au service en 1743. Il fut nommé cornette au régiment de Languedoc, dragons, en 1744; fut blessé d'un coup de feu, la même année, à l'attaque de Montalban, en Italie, et reçut un coup de sabre au passage du Tanaro. Il fit la campagne de 1744 en Italie, et cinq campagnes en Corse; se trouva aux batailles ou combats de Plaisance, de Guastalla, du Tidon, de Coni, de Berghen et d'Amenebourg, et à divers siéges et affaires, où il reçut plusieurs blessures. Il fut fait capitaine au régiment du Roi, dragons, en 1749. Etant sous les ordres de M. de Villemur en 1758, il fut blessé, à la défense d'un village, de trois coups de feu, dont un lui traversa le corps. Il fut nommé successivement colonel du régiment de Tournaisis le 1er février 1761, puis colonel du régiment du Perche, brigadier le 3 janvier 1771, maréchal des camps et armées du roi le 1er mars 1780, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 25 août 1787. Il avait
DE FAUBOURNET : épousé, par contrat du 5 février 1769, Marie-Anne DE FAUBOURNET DE MONTFERRAND, fille de Jean-François de Faubournet, marquis de Montferrand, seigneur de la Salle, la Besse, Chanteyrac, Fonberle, etc., co-seigneur de Saint-Orse, capitaine au régiment de Périgord, cavalerie, et de Marie-Blaise de Malet de la Jorie. De ce mariage sont issus :

1°. Jean-Félix de Gontaut-Saint-Geniès, né le 24 juin 1770, mort sans avoir été marié;
2°. Félix de Gontaut-Saint-Geniès, mort aussi sans alliance;
3°. N.... de Gontaut-Saint-Geniès, mariée à N.... *Morand du Puch.*

DE HAUTEFORT*,

COMTES DE MONTIGNAC, BARONS DE THÉNON, D'AIXE, DE LA FLOTTE ET DE BEHERICOURT; VICOMTES DE SÉGUR; MARQUIS DE SURVILLE ET DE SARCELLES; COMTES DE MARQUESSAC; MARQUIS DE BRUZAC ET D'AJAC; VICOMTES DE LESTRANGE; BARONS DE MONTRÉAL; BARONS DE DURFORT ET DE CORNIL; MARQUIS DE SAINT-CHAMANS, *en Périgord, en Limosin, en Velay, en Picardie et à Paris.*



ARMES : *L'écu en bannière d'or, à trois forces de sable.* Couronne de marquis. Tenants : deux anges. Devise : ALTUS ET FORTIS.

VI. Pierre DE GONTAUT, IIe du nom, seigneur en partie de Badefol, fils puîné de Gaston II de Gontaut, seigneur de Badefol, et de N..... de Baleux, commandait dans la ville de Monségur. lorsqu'elle fut assiégée, en 1345, par le comte d'Herby et le comte de Pembrock pour le roi d'Angleterre. L'histoire du temps rapporte que ce siége fut long et rude; mais que, les Anglais ayant rompu les maisons, les murailles et les tours, au moyen

---

(*) Cette branche de la maison de Gontaut, étant une de celles que le père Anselme a traitées avec le plus d'exactitude et d'étendue, on renvoie au t. VII de son ouvrage, pp. 327 et suivantes, pour quelques détails qu'on a cru inutile de reproduire dans cette généalogie, où l'on s'est plus particulièrement attaché aux faits inédits et aux actions militaires.

de machines qui lançaient de grosses pierres, cette ville fut obligée de se rendre, et obtint une capitulation honorable. En la même année, Pierre II de Gontaut ayant pris d'assaut Villefranche de Périgord, fit brûler cette ville, passa au fil de l'épée la garnison ennemie, et prit ensuite les places de Tonneins et du port Sainte-Marie, en Agenais. (*Extrait d'un mémoire fourni, en* 1730, *au marquis de Hautefort, par le duc de Biron.*) Il avait épousé, en présence de Gaston, son père, par contrat du mercredi avant la Saint-Michel 1303, Marguerite DE LA FAYE, *dite* DE BORN, fille de Geraud de la Faye, *dit* de Born, damoiseau, seigneur de Thénon et de Hautefort, et de N..... de Gourdon, et sœur de Bertrand et Renaud, *dits* de Born, seigneurs de Hautefort. De ce mariage sont provenus, entr'autres enfants :

DE LA FAYE : d'or, à deux fasces de gueules; au lambel d'azur, à cinq pendants.

1°. Séguin dont l'article suit :

2°. Gaston de Gontaut, *aliàs* de Badefol, chevalier, co-seigneur de Bridoire, sans doute par suite d'un mariage contracté avec une cousine ou une sœur de Comtor *de Bridoire,* femme de Pierre de Gontaut. Le 27 mai 1376, il reçut d'Hélie de Gontaut, son neveu, une procuration pour traiter de son mariage avec Marquise, *dite* Petite Brunet ou de la Brunetie, mariage qui ne fut point contracté.

VII. Séguin DE GONTAUT, chevalier, capitaine d'une compagnie de gens d'armes et de pied, capitaine ou gouverneur de la ville d'Anse, au diocèse de Lyon, servait dès l'an 1328. Il fit les campagnes de Guienne de 1338 à 1342, et était employé en Gascogne en 1353, 1354 et 1355. Arnaud-Amanieu, seigneur d'Albret, chevalier, s'obligea envers lui, le 12 mai 1362, pour une somme de vingt mille florins d'or qu'il lui avait prêtée. Froissard raconte (*Ch. des Franc. et Angl.*, t. I, ch. 149) qu'immédiatement après la paix de Bretigny, il se fit un rassemblement de seize mille hommes, qui, fâchés de voir finir la guerre, se choisirent, entre les chevaliers et écuyers, de nouveaux capitaines, dont un des principaux était Séguin de Badefol, qui avait réuni deux mille combattants sous ses ordres. Vers la mi-Carême, ajoute le même historien, ils résolurent d'aller vers Avignon. Chemin faisant, ils ravagèrent le comté de Mâcon et marchèrent sur le Forez. Le roi Jean II ayant ordonné au comte de la Marche, son cousin, d'as-

sembler tout ce qu'il pourrait de chevaliers, écuyers et gens d'armes pour combattre ces troupes rebelles (qu'on appelait alors les *grandes compagnies*), ce prince mit sur pied une armée considérable; et, les ayant suivies sur le territoire de Lyon, il leur livra une sanglante bataille près du château de Brunay, le vendredi après Pâques 1361. Mais le comte de la Marche y fut défait, et y reçut une blessure mortelle, ainsi que Pierre de Bourbon, son fils. Le jeune comte de Forez y fut tué. Regnaud de Forez, son oncle, le comte d'Uzès, Robert de Beaujeu, Louis de Châlons et plus de cent chevaliers y furent faits prisonniers. Froissard raconte qu'après avoir ravagé tout le Forez, les vainqueurs se divisèrent en deux corps, dont Séguin de Badefol commanda le moindre, qui était d'environ trois mille combattants, avec lesquels il se fortifia à une lieue de Lyon, et n'y voulut accéder à aucun accord ni traité. Au contraire, ajoute Froissard, il ravagea les comtés de Mâcon et de Nevers, l'archevêché de Lyon, et tout le pays du seigneur de Beaujeu, attendant toujours si l'accord des deux rois de France et d'Angleterre tiendrait. De là, Séguin de Badefol se porta sur Brioude, en Auvergne, qu'il enleva par escalade; et il s'y fortifia tellement, qu'il n'y appréhendait, dit cet auteur, âme qui vive. Il s'y maintint plus d'un an, faisant des courses dans les pays environnants, jusqu'à Clermont, Milhac, Le Puy, Montferrand, Riom, Issoire et la terre du dauphin, qui était alors en otage chez les Anglais; et, lorsqu'il eût ruiné le pays, il en partit par accord, emmenant en Gascogne tout ce qu'il avait pris, ainsi que de riches trésors. Avant son départ, il avait passé à Clermont, le 21 mai 1364, un accord, par lequel Arnaud-Amanieu, sire d'Albret, lui avait promis de tenir et garder fidèlement le traité que le duc de Berry et les trois états d'Auvergne avaient fait pour la délivrance de Brioude et de Varennes, occupés par ses troupes. Après la victoire de Cocherel, gagnée par Du Guesclin, pour le roi Charles V, le 17 juin 1364, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, craignant que Séguin de Badefol n'embrassât la cause des vainqueurs, lui promit mille livres de terres, sous la condition de faire la guerre au roi de France. Séguin lui demanda que cette somme fût assise en certains lieux de Navarre, comme à Salces, à Peralte et à Le-

rins. Ce prince, voyant qu'il s'était engagé dans une promesse qu'il ne pourrait éluder, vu la persistance de Séguin dans les garanties qu'il exigeait, résolut la perte de ce capitaine; et, peu de jours après, il le fit empoisonner dans un souper, à sa table, à Salces, par Guillaume Petit, valet de chambre de ce roi de Navarre. (*Preuves de l'histoire du comté d'Evreux, par Secousse*, pp. 76, 95.) Séguin laissa d'une alliance inconnue un fils en bas âge, qui suit.

VIII. Hélie DE GONTAUT DE BADEFOL, damoiseau, seigneur de Hautefort et de Thénon, surnommé *Chopin* ou *Chopy* de Badefol, vieux mot patois qui veut dire *boiteux*, reçut, le samedi après la Saint-Mathieu 1384, de noble Itier de Montauriol, quittance de la somme de cinquante francs d'or, que ce dernier avait autrefois prêtée à Séguin de Gontaut, seigneur de Badefol, son père. Hélie fit un traité, le 1er mai 1388, avec Jean III, comte d'Armagnac et de Comminges, par lequel il promit de faire évacuer par les Anglais la forteresse de Turlande, en Auvergne, et jura que, du jour de cette évacuation à un an, il ne serait fait aucun tort ni dommage aux habitants de l'Auvergne, du Rouergue, de Toulouse, de Carcassonne et de Beaucaire. Par un article spécial du même traité, il s'engagea pour lui et pour ses gens de ne faire aucun dommage aux comtats d'Avignon et Venaissin, et à tout le pays dépendant du pape, aux comtés de Provence et de Forcalquier, aux terres de l'évêque de Valence, et à tout ce qui appartenait au dauphin. De son côté, le comte d'Armagnac s'obligea à lui payer dix mille francs d'or, sous la condition expresse qu'il serait tenu d'exécuter ses promesses un mois après le paiement de cette somme. (*Bibliothèque du Roi*, vol. manuscrit, intitulé : *Varia*, sous le n° 5956, *A*. fol. 28.) Hélie passa un grand nombre d'actes depuis l'an 1391 jusqu'en 1420, qui fut probablement l'année de sa mort. Il avait épousé, avec dispense du pape Clément VII, datée d'Avignon, le 9 des calendes d'octobre 1388, Mathe DE LA FAYE, *dite* DE BORN, dame de Hautefort et de Thénon, sa parente au troisième degré (1), veuve de Jean,

DE LA FAYE: comme à la pag. 82.

(1) C'est par le moyen de cette dispense, qu'on a pu établir la formation de la branche des seigneurs de Hautefort, et déterminer l'époque de sa sortie de celle

seigneur de Cosnac, au diocèse de Limoges, et fille de noble et puissant homme Bertrand de la Faye, *dit* de Born, chevalier, seigneur de Hautefort et de Thénon, et d'Alix de Calvignac. Hélie de Gontaut lui avait prêté, au mois d'avril précédent, deux mille francs d'or pour racheter son château de Hautefort, que détenait, depuis trois ans, Amanieu de Mucidan, chevalier du parti anglais. Mathe de la Faye, et Alix et Antoinette de Cosnac, ses filles, lui en avaient passé une obligation dans la chapelle de Sainte-Agnès de Rochemaüre, le 14 avril 1388. Elle mourut avant l'an 1424, et fut inhumée dans l'église de Saint-Martial de Thénon. Hélie en avait eu :

1°. Taleirand de Hautefort, qui fut substitué, avec ses frères, aux biens de Mathe de Born, sa grande tante maternelle au défaut de Bertrand de Forces, fils de cette dame, par le testament qu'elle fit en 1395. Taleirand mourut jeune ;

2°. Jean de Hautefort, chevalier, né en 1394. Le roi Charles VII, par lettres du 12 mars 1438 (*v. st.*), manda aux généraux de ses finances de faire payer à son amé et féal chevalier, Jean, seigneur de Hautefort au pays de Périgord, la somme de 200 livres tournois, pour l'aider à garder cette place, qui, par sa position, tenait en respect les troupes ennemies, et maintenait le pays dans l'obéissance due au roi. Le 22 octobre 1438, le même seigneur de Hautefort, fit, avec Jean de Bretagne comte de Penthièvre et de Périgord, vicomte de Limoges, un traité par lequel il lui livra sa place de Hautefort, pour y mettre garnison contre les Anglais. L'an 1446, lui et Antoine de Hautefort, son frère, prirent acte d'une opposition qu'ils formèrent contre la tenue de certaines assises qu'on voulait

---

de Badefol. On y voit, d'un côté, qu'Hélie de Gontaut de Badefol était fils, non pas de Séguin, époux de Marguerite de Berail, comme on l'a cru jusqu'ici, mais d'un autre Séguin, qui mourut empoisonné, l'an 1364, lequel avait eu pour père, Pierre II de Gontaut de Badefol, marié, en 1303, avec Marguerite de la Faye, *dite* de Born ; et de l'autre côté, il est constant que Mathe de la Faye ou de Born était fille de Bertrand et d'Alix de Calvignac, et petite-fille de Regnaud et de Souveraine de Comborn, lequel Regnaud était frère de Marguerite de la Faye ou de Born, citée ci-dessus. Au reste, on voit figurer ces deux Séguin de Gontaut, dans une trève conclue, le 22 novembre 1354, entre les barons de Beynac de Comarque et de Rhéimones, d'une part, et le seigneur de Castelnau, de l'autre. Ces deux Séguin avaient combattu l'un contre l'autre dans la guerre qui avait éclaté entre ces barons, et qui fut terminée par cette trève. (*Arc. du château de Beynac.*)

établir au nom du comte de Périgord, aux bois et place de Grandval, qui fut reconnu dépendant de leur château et chatellenie de Thénon, et non de celle du comte. Le 10 avril 1448, ils transigèrent, au château de Ségur, avec le même comte de Périgord, au sujet des limites de leurs juridictions et de celles de Hautefort. Enfin, Jean, seigneur de Hautefort, fit, le 10 juin 1459, son testament, par lequel il ordonna sa sépulture au tombeau de sa mère, devant l'autel de Sainte-Anne et de la Vierge, en l'église de Thénon, et institua Antoine de Hautefort, son frère, son héritier universel. Il avait épousé, par contrat, passé au château de Beynac, le 26 novembre 1420, Mathe *de Beynac*, fille de Pons, seigneur de Beynac, et de Philippe de Beynac, sa parente. Ce mariage fut célébré au château de Comarque, le 1er février de la même année (*v. st.*). Mathe de Beynac fit son testament le 4 janvier 1429 (*v. st.*), et mourut sans enfants;

3° Antoine, qui continue la descendance.

IX. Antoine DE HAUTEFORT, damoiseau, seigneur de Hautefort, de Thénon, d'Escoire et en partie de Longa, naquit en 1396. Il paraît dans tous ses actes avec la qualité de noble et puissant homme, et avec le seul nom de Hautefort, conformément au testament fait, en 1360, par Bertrand de Born, lequel voulut, par une clause expresse, que celui qui hériterait de ses biens fût tenu de porter son nom et ses armes. Dès l'an 1418, Antoine servait dans les guerres du roi Charles VI contre les Anglais. Le 10 novembre 1461, il fit hommage à Jean, bâtard d'Armagnac, maréchal de France, lieutenant-général et gouverneur du duché de Guienne, pour la moitié des terres et seigneuries de Longa, de Sainte-Foy et d'Escoire; fit un second hommage, le 4 mai 1464, à Alain d'Albret, comte de Périgord et vicomte de Limoges, pour ses châteaux forts et châtellenies de Hautefort et de Thénon; obtint, le 17 juin 1466, de Pierre d'Acigné, sénéchal de Périgord, une commission pour faire informer sur les biens et revenus dont les Anglais s'étaient emparés sur lui, et principalement de son château de Thénon, où ils avaient mis le feu, et dont les titres et papiers étaient perdus; obtint du roi Louis XI, le 3 janvier 1468 (*v. st.*), des lettres de main levée et pleine délivrance de ses fiefs, qui avaient été saisis faute de service militaire, et qui lui furent rendus sur sa requête, portant que son grand âge ne lui avait pas permis de comparaître en armes, en personne, mais

qu'il avait fait mettre un de ses fils (Regnaud) à sa place. La même année, Antoine de Hautefort reçut diverses reconnaissances féodales des habitants du bourg de Nailhac, et fit hommage, le 4 novembre 1469, à Charles de France, duc de Guienne, frère du roi, pour Escoire, Longa et Sainte-Foy. Il paraît être mort cette même année. Il avait épousé, par contrat passé à Beynac le 27 août 1441, Raimonde d'Abzac, fille de feu Bertrand d'Abzac, chevalier, seigneur de Montastruc, et de Jeanne de Beynac. Elle eut en dot neuf cents écus d'or, et vivait encore en 1492. De ce mariage naquirent :

D'Abzac : d'argent, à la bande d'azur, chargée d'un besant d'or ; à la bordure d'azur, chargée de neuf besants d'or.

1°. Arnaud, dont l'article suit ;

2°. Regnaud de Hautefort, qui servait, en 1472, en qualité d'homme d'armes, dans la compagnie de Gilbert de Chabannes, chevalier, sénéchal de Guienne ;

3°. Jeanne de Hautefort, qui épousa, le 2 novembre 1455, Héliot *Hélie* (*Pompadour*), seigneur de la Mothe, de l'hôtel de Chabrignac, de Ségur et de Martilhac, dont elle était veuve en 1477 ;

4°. Jeanne de Hautefort, alliée, le 9 novembre 1471, à Jean *de Saint-Astier*, seigneur des Bories, d'Antonne et de l'hôtel de Barnabé, en Périgord. Elle eut en dot huit cents écus d'or, et vivait encore en 1523 ;

5°. Philippe de Hautefort, femme de Jean *de Pompadour*, fils de Geoffroi de Pompadour, seigneur de Châteaubouchet. Elle ne vivait plus le 6 mars 1506 ;

6°. Jeanne, *dite* Jeannette de Hautefort, mariée, le 5 juin 1485, avec Jean *de Brie*, écuyer, seigneur de Brie et de Bosfranc. Elle était veuve en 1510, et ne vivait plus en 1525 ;

7°. Gabrielle de Hautefort, mariée, le 31 août 1488, avec Jean *de Saint-Astier*, seigneur de Ligne, frère de Jean, seigneur des Bories, et fils de Forton de Saint-Astier, seigneur des Bories, et de Jacquette Cothet. Elle testa le 2 août 1506.

Enfants naturels d'Antoine de Hautefort :

I. *Jean, bâtard* de Hautefort, *qui a fait la branche* des seigneurs de la Mothe, *rapportée en son rang ;*

II. *Massée, bâtarde* de Hautefort, *née d'Alix* Prodaffama, *mariée, le* 13 *novembre* 1448, *à maître Pierre* de la Bastide. *Son père lui donna en dot trente réaux d'or et deux robes.*

X. Arnaud DE HAUTEFORT, seigneur de Hautefort, de Thénon, de Nailhac et d'Escoire, co-seigneur de Longa, rendit hommage à Alain d'Albret, le 29 septembre 1470, pour la châtellenie de Hautefort, relevante du comté de Périgord et pour celle de Thénon, relevante de la vicomté de Limoges, et fit, le 3 décembre 1477, son testament, par lequel il ordonna sa sépulture dans la chapelle de Saint-Eloy de Hautefort, au tombeau de son père. Il avait épousé, par contrat du 28 septembre 1462, Catherine DE ROYÈRE, fille de Jean de Royère, chevalier, seigneur de Lom ou de Lons, de la Jarosse, etc., et d'Antoinette Hélie. Ce contrat fut passé en présence d'Audouin de Perusse de Saint-Bonnet et de Richard de Gontaut-Saint-Geniès, chevaliers, d'Hugues de Gibra, et de Jean de Pestillac, damoiseau. Catherine de Royère vivait encore en 1488, et eut pour enfants :

DE ROYÈRE : de gueules, à deux fasces de vair.

1°. Jean I, qui suit;

2°. Marguerite de Hautefort, mariée, par articles du 30 octobre 1497, confirmés par contrat du 24 avril 1498, avec Hugues *de la Cassagne*, fils de Hugues, seigneur de la Cassagne et de Vielval;

3°. Philippe de Hautefort, dont le mariage fut accordé, le 17 octobre 1506, avec Guilhonet *de Fayolle*, écuyer, seigneur de Fayolle et de la Mothe de Vernode. Elle épousa, en secondes noces, le 1er janvier 1509, Artus *d'Olivier*, écuyer, seigneur d'Olivier et de Lourquant : et en troisièmes, le 5 octobre 1515, Antoine *de Boisseulh*, écuyer, seigneur de Boisseulh.

XI. Jean DE HAUTEFORT, Ier du nom, chevalier, seigneur de Hautefort, de Thénon, de Nailhac, d'Escoire, de la Mothe, de Miremont et de Longa, conseiller et chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, gouverneur de Périgord et de Limosin, reçut ordre du premier de ces princes, le 20 mars 1492, d'accompagner Armand de Gontaut-Biron, nouvellement pourvu de l'évêché de Sarlat, à son entrée dans cette ville. Le roi Louis XII lui écrivit de Lyon, le 14 juillet 1500, de s'employer auprès du chapitre de Périgueux pour faire élire évêque de ce diocèse Geoffroi de Pompadour; et, par une autre lettre du 14 novembre 1510, datée de Blois, ce prince lui manda d'user de tout son crédit, pour que son conseiller et aumônier ordinaire, messire Foucaud de Bonneval, cousin de la reine, fût élu évêque de Li-

moges. Jean d'Albret, roi de Navarre, comte de Périgord et vicomte de Limoges, lui écrivit de Pau, le 28 février 1516 (*v. st.*), pour le prier d'assembler ses amis, et de le venir trouver avec eux pour le seconder à recouvrer son royaume de Navarre, dont le roi d'Aragon l'avait dépouillé. Il est qualifié capitaine de Châlus-Chabrol et de Maumont, en Limosin, dans un acte du 11 février 1523. Il mourut le 16 août 1524, et fut inhumé dans l'église de Saint-Eloy de Hautefort. Il avait épousé, par contrat du 1er août 1499, Marie DE LA TOUR, *dite* DE TURENNE, fille d'Agne IV de la Tour, seigneur d'Oliergues, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, et d'Anne de Beaufort. Elle se remaria avec Gabriel de Perusse d'Escars, seigneur de Saint-Bonnet et de Saint-Ibard, co-seigneur de la ville d'Allassac, et vivait encore le 26 mai 1535. Elle eut de son premier mari Jean II de Hautefort, qui suit.

DE LA TOUR : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, semés de fleurs de lis d'or ; à la tour d'argent, brochante sur le tout, qui est DE LA TOUR ; aux 2 et 3 coticés d'or et de gueules, qui est DE TURENNE.

Fils naturel de Jean I de Hautefort.

Jean, bâtard de Hautefort, *curé de la paroisse de Granges, nommé dans le testament de Jean II de l'an* 1554.

XII. Jean DE HAUTEFORT, IIe du nom, chevalier, seigneur de Hautefort, de Thénon, de la Mothe, etc., gentilhomme de la chambre du roi de Navarre et gouverneur de ses comtés de Périgord et vicomté de Limoges, était homme d'armes de la compagnie du duc d'Albanie en 1522, et en 1525 lieutenant du seigneur de Sermet et de Sauveterre, son oncle, gouverneur de Périgord et de Limosin, aux charges duquel il succéda, après la mort de ce dernier, en 1535 ou 1536. Le roi de Navarre l'avait pourvu, dès le 2 février 1529, de la capitainerie du château de Genis, en Limosin : il eut depuis celle du château d'Exideuil, en Périgord. En 1543, il était guidon de la compagnie de cinquante lances du baron de Curton. Il reçut plusieurs autres commissions importantes du roi de Navarre en 1546 et 1547, et de la reine Catherine de Médicis en 1551. Cette princesse, en considération de ses services, le pourvut de l'office de son maître-d'hôtel ordinaire, par lettres données à Blois le 7 janvier 1555. Dès le 29 janvier 1554, il avait fait son testament, par lequel il avait élu sa sépulture dans l'église de Saint-

Eloy de son château de Hautefort, au tombeau de ses ancêtres, et ordonné que deux cents prêtres assistassent à ses funérailles. Il avait épousé 1°, par contrat du 18 mars 1518 (*v. st.*), Françoise du Fou, morte sans enfants peu après le 10 mai 1519, fille aînée de Jacques, seigneur du Fou et du Préau, en Quercy, chevalier, maître-d'hôtel ordinaire du roi, et de Jeanne d'Archiac; 2°, par contrat des 12 et 19 décembre 1519, Catherine de Chabannes, fille de Jean de Chabannes, chevalier, baron de Curton, seigneur de Rochefort, d'Aurière, de Madic et de Saignes, et de Françoise de Blanchefort. Elle fit son testament à Vincennes le 9 juin 1566, et eut pour enfants :

Du Fou : d'azur, à la fleur de lis d'or, soutenant deux éperviers essorants et affrontés d'argent, becqués et membrés d'or.

De Chabannes : de gueules, au lion d'hermine, lampassé, armé et couronné d'or.

1°. Gilbert, dont l'article suit;

2°. Edme de Hautefort, seigneur de Thénon, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et sénéchal du Limosin, lieutenant-général au gouvernement d'Auvergne, puis à celui de Champagne et de Brie; lequel, par suite de son attachement à la maison de Guise, devint un des principaux chefs de la ligue, s'acquit, dans les guerres de son temps, une grande réputation de valeur, et fut tué en défendant Pontoise, pour le duc de Mayenne, au mois de juillet 1589 (1). Il avait fait son testament dans cette ville le 12 des mêmes mois et an; il institua son héritier universel le seigneur de Hautefort, son neveu, et donna quatre mille écus sol à son *bâtard*, qui pouvait être Henri de Hautefort, écuyer, lequel obtint, avec Peyrot Chapt de Rastignac, écuyer et autres, des lettres de rémission, au mois de mars 1599, pour avoir tué, l'année précédente, Jean de Montfrabeuf, seigneur de Tilloux, dans une querelle qu'ils avaient eue avec ce seigneur;

3°. Foucaud de Hautefort, capitaine d'une compagnie de chevau-legers, tué à Yvoy en 1551.;

4°. Louise de Hautefort, femme, en 1554, de Raimond *de Saint-Clar*, seigneur de Puymartin;

5°. Jeanne de Hautefort, mariée à Hélie *de Saint-Chamans*, seigneur du Pescher, de Pazayat et de Merchadou, chevalier de l'ordre du Roi, lequel fit son testament le 2 octobre 1555;

6°. Antoinette de Hautefort, alliée, le 10 novembre 1555, à Jean *de*

---

(1) Les campagnes et faits d'armes de ce capitaine sont rapportés, avec détail, pp. 332 et 333 de l'*Histoire généalogique* du P. Anselme.

Cugnac, seigneur de Giversac, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, qui testa le 30 juin 1575, et sa veuve le 17 octobre 1586;

7°. Jeanne de Hautefort, mariée, le 25 octobre 1564, avec Adrien *Chapt*, seigneur de Rastignac, du Poujet et de Siourac, qui vivait encore en 1625;

8°. Susanne de Hautefort, religieuse à l'abbaye de Boubon en 1554.

XIII. Gilbert de Hautefort, seigneur de Hautefort, baron de Thénon, seigneur de la Mothe, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, servait, en 1545, en qualité de lieutenant de la compagnie de cinquante lances des ordonnances du baron de Curton. Le roi Charles IX le nomma gentilhomme de sa chambre le 8 août 1562, le gratifia de 4,000 livres le 24 mars 1564, l'honora du collier de son ordre de Saint-Michel, à Toulouse, le 8 février 1565, et l'envoya, la même année, à Bayonne, avec un grand nombre de gentilshommes de marque, au-devant de la reine d'Espagne, sœur de ce prince. Gilbert de Hautefort soutint le siége de Chartres contre les huguenots, et mourut, après le 28 mai 1569, âgé d'environ cinquante ans. Il avait épousé 1°, le 31 janvier 1547, Louise de Bonneval, fille de Jean, seigneur de Bonneval, de Blanchefort, du Teil, etc., chevalier, conseiller et chambellan du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et de Françoise de Varie; 2° Brunette de Cornil, veuve de Jacques-Claude d'Ornesan, seigneur d'Auradé, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, et fille de Gui, seigneur de Cornil et du Moulin d'Arnac, et de Rose d'Espagne, dame de Durfort. Gilbert de Hautefort eut pour enfants :

Bonneval : d'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules.

de Cornil :

Du premier lit :

1°. François, dont l'article suit;

2°. René de Hautefort, auteur de la branche des *vicomtes de Lestrange et barons de Montréal*, rapportée en son rang;

3°. Jacquette de Hautefort, mariée, le 20 novembre 1566, à Philippe *de Saint-Georges*, seigneur du Fraisse et de Merignac, en Limosin;

Du second lit :

4°. Alain-Frédéric de Hautefort, auteur de la branche des *marquis de Saint-Chamans*, mentionnée en son lieu ;

5°. Gilbert de Hautefort, mort au siége de Tonneins en 1622, commandant une compagnie de chevau-légers ;

6°. Catherine de Hautefort, mariée, le 1er avril 1575, avec François *Robert*, seigneur de Lignerac, de Pleaux, de Rasan, de Nerestan, etc., chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant, pour S. M., du haut pays d'Auvergne, et gouverneur d'Aurillac, mort en 1613.

XIV. François, Ier du nom, marquis DE HAUTEFORT, comte de Montignac, baron de Thénon, seigneur de la Mothe, de la Borie, de Chaumont, de Verneuil, d'Ajac, de Saint-Orse, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, conseiller aux conseils d'état et privé, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, obtint du roi Henri IV, au mois d'octobre 1594, en considération de ses services et de sa fidélité, des lettres d'abolition et de pardon de ce que feu Edme de Hautefort, son oncle, dont il était héritier universel, avait été tué en portant les armes pour la ligue. François de Hautefort acquit le comté de Montignac en 1603, et obtint l'érection de sa terre de Hautefort en *marquisat*, par lettres-patentes du mois d'août 1614, vérifiées au parlement de Bordeaux le 4 février 1620. Il fit son testament au château de la Mothe, paroisse de Thénon, en 1632, mourut, le 22 mai 1640, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Martin d'Ajac. Il avait porté les armes sous cinq rois. Il avait épousé, par contrat du 15 novembre 1579, Louise DE PÉRUSSE D'ESCARS, fille de François de Pérusse, comte d'Escars, chevalier des ordres du Roi, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, conseiller aux conseils d'état et privé, lieutenant-général au gouvernement de Guienne, gouverneur de la ville de Bordeaux, et de Claude de Bauffremont. Elle fit son testament en 1586, et mourut en 1595. De ce mariage sont provenus :

DE PÉRUSSE-ESCARS : de gueules, au pal de vair.

1°. Charles, dont l'article suit ;

2°. René de Hautefort, auteur de la branche des *seigneurs, puis comtes de Marquessac et marquis de Brusac*, rapportée ci-après ;

3°. François de Hautefort, seigneur de la Borie, capitaine de chevau-légers, tué avec son oncle au siége de Tonneins en 1622;

4°. Charles de Hautefort, mort jeune;

5°. Autre Charles de Hautefort, seigneur de Chassains, décédé avant l'an 1626. Il avait épousé, le 10 janvier 1617, Jeanne *de Froment de la Gorse*, fille de Louis de Froment de la Gorse, baron de la Borne, etc., et de Madelaine de Muraud. Elle se remaria, en 1626, à François d'Aubusson, seigneur de Châlons, et vivait encore en 1641:

6°. Diane de Hautefort, mariée, en 1598, à François *de Beynac*, seigneur de la Roque, de Tayac et du Péage. Charles, comte d'Escars, légua à Diane de Hautefort, sa nièce, le 25 mars 1625, 15,000 liv., et son père hypothéqua sa dot sur la seigneurie d'Ajac le 30 mai 1629;

7°. Marie de Hautefort, alliée, le 28 septembre 1606, à François *d'Aubusson*, seigneur de Beauregard, fils de Foucaud d'Aubusson, et de Françoise de Pompadour. Elle était veuve en 1618, et vivait en 1632;

8°. Louise de Hautefort, mariée 1°, le 3 janvier 1610, avec Antoine *Chapelle*, baron de Jumilhac, en Périgord; 2° avec N...., seigneur *de Marsac*. Elle mourut en 1645.

XV. Charles, marquis DE HAUTEFORT, comte de Montignac, baron de Thénon, maréchal des camps et armées du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, obtint du roi Louis XIII, le 6 février 1614, en considération de ses services, une pension de 3,600 l. sur son épargne; fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre le 13 janvier 1615, et mestre-de-camp de dix compagnies d'infanterie de cent hommes chacune le 18 octobre suivant. Il reçut de Bordeaux, les 6 et 26 novembre de la même année, deux lettres de S. M.: l'une de reconnaissance et de compliment sur sa valeur; l'autre pour aller avec son régiment rejoindre les troupes que M. de Schomberg rassemblait dans son gouvernement pour l'armée, commandée par le maréchal de Boisdauphin, qui devait être dans quatre ou cinq jours aux environs d'Angoulême, où S. M. devait se trouver pour marcher contre ses ennemis. Il fit son testament à Poitiers le 14 janvier 1616, mourut dans cette ville le 4 mars suivant, et fut inhumé dans l'église de Hautefort. Il avait

DU BELLAY : d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lis d'azur en orle.

épousé, par contrat du 13 janvier 1608, Renée DU BELLAY, fille aînée de René du Bellay, baron de la Flotte-Hauterive, seigneur des Tuffières, etc., chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, et de Catherine le Voyer de Lignerolles. Il en eut :

1°. Jacques-François, marquis de Hautefort, comte de Montignac et de Beaufort, vicomte de Ségur, baron d'Aixe, de Thénon et de la Flotte, maréchal des camps et armées du roi le 4 juin 1650 (1), capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, reçu chevalier des ordres le 31 décembre 1661, conseiller aux conseils d'état et privé, et premier écuyer de la reine. Il obtint du roi la confirmation de l'érection du marquisat de Hautefort, auquel furent unies les seigneuries de Saint-Orse, Boisseuilh, Haut-Genis, Savignac et Saint-Trie, pour en jouir, lui et ses successeurs, à une seule foi et hommage, avec pouvoir d'y établir un sénéchal, avec tous autres officiers nécessaires, par lettres du mois de décembre 1643, registrées en la chambre des comptes le 23 du même mois, et au parlement de Bordeaux le 30 mai 1663. Il fonda dans ce marquisat, le 4 février 1669, un hôpital pour y nourrir et entretenir trente-trois pauvres, savoir : onze vieillards, onze jeunes garçons et onze jeunes filles, en l'honneur des trente-trois années que Jésus-Christ est resté sur la terre. Il mourut sans alliance dans l'hôtel de l'écurie de la reine, à Paris, le 3 octobre 1680 ;

2°. Gilles, qui continue la descendance ;

3°. Catherine de Hautefort, fille d'honneur de la reine-mère, morte à Lyon en 1630 ;

4°. Autre Catherine de Hautefort, morte, avant 1632, religieuse à Fontevrault ;

5°. Charlotte de Hautefort, dite *mademoiselle d'Escars*, fille d'honneur de la reine en 1641, mariée, le 3 février 1653, à François *de Choiseul*, marquis de Praslin, depuis maréchal-de-camp, lieutenant-général pour le roi en Champagne, et gouverneur de Troyes, mort le 12 décembre 1690. Elle décéda à Praslin, le 28 février 1712, âgée de cent deux ans.

6°. Marie de Hautefort, fille d'honneur de la reine en 1628, et depuis dame d'atours de S. M., mariée, le 24 septembre 1646, à Charles *de Schomberg*, duc d'Hallwin, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, colonel-général des Suisses et Grisons, gouverneur de Languedoc, puis de Metz et du pays Messin, mort à Paris le 6 juin 1656. Le roi proposa à son épouse la charge de dame d'honneur de madame la dauphine : mais

(1) Ses services et campagnes sont rapportés dans le tome VI du *Dictionnaire historique des Généraux français*.

elle remercia S. M. à cause de son grand âge. Elle mourut sans enfants à Paris, le 1er août 1691, âgée de soixante-quinze ans, dans une haute réputation de vertu.

XVI. Gilles, marquis DE HAUTEFORT, après son frère aîné, comte de Montignac, vicomte de Ségur, baron de Thénon et de la Flotte, seigneur de vingt-cinq autres terres, lieutenant-général des armées du roi, premier écuyer de la reine, né en 1612, commença ses services dans les cadets aux Gardes-Françaises, et entra depuis dans les mousquetaires sous MM. de Montalan et de Troisvilles. Il servit en Hollande en qualité de lieutenant dans le régiment de Châtillon, et dans celui de cavalerie du marquis de Sauvebeuf, son oncle; fut nommé lieutenant-colonel et premier capitaine du régiment de Souvré; servit le duc de Savoie pendant six ans; et, à son retour en France, fut nommé par le roi Louis XIII enseigne des gendarmes du dauphin. Il fut blessé au siége de Coni le 3 septembre 1641. La reine-mère lui donna, le 10 août 1643, le régiment de cavalerie que commandait le marquis de Lénoncourt, et, le 17 septembre suivant, le nomma capitaine-lieutenant des gendarmes d'Anjou à leur création, grade dont il se démit au mois de juin 1666. Il fut nommé premier écuyer de la reine, en survivance du marquis de Hautefort, son frère, le 19 mars 1675; et successivement maréchal-de-camp et lieutenant-général des armées du roi. Il mourut à Paris, le 31 décembre 1693, âgé de quatre-vingt-un ans, et fut inhumé dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Il avait épousé, le 1er juin 1650, Marthe D'ESTOURMEL, dame d'Estourmel, de Templeux, du Mesnil et de Surville, morte le 4 novembre 1701, fille de Louis, seigneur d'Estourmel et de Templeux, baron de Surville, et de Marthe de Neufbourg. Leurs enfants furent:

D'ESTOURMEL: de gueules, à la croix denchée d'argent.

1°. N... de Hautefort, né le 7 août 1651, mort jeune;
2°. François-Marie, marquis de Hautefort, de Pompadour et de Surcelles, comte de Montignac, vicomte de Ségur, baron de Julhac, de Treignac, de Thénon, de la Mothe, de Lérius, etc., chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées (1), gouverneur des ville et château de

(1) Ses services sont rapportés dans le tome VI du *Dictionnaire historique des Généraux français*, avec ceux de Gabriel, chevalier de Hautefort, son frère.

Guise, né le 16 août 1654, mort sans postérité, à Paris, le 8 juillet 1727, et inhumé aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. Il avait épousé, le 6 mars 1687, Marie-Françoise, marquise *de Pompadour*, vicomtesse de Rochechouart et de Treignac, baronne de Bré, de Saint-Cyr-la-Roche, de la Rivière et de Freissinet, fille unique et héritière de Jean, marquis de Pompadour, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées et de la province du Limosin, et de Marie de Rochechouart. Elle mourut le 16 septembre 1726;

3°. Louis-Charles, qui continue la descendance;

4°. François-Constantin de Hautefort, comte de Montignac, né le 22 août 1660, capitaine d'infanterie au régiment d'Anjou, puis colonel de celui de Vexin, mort sans alliance le 18 janvier 1694;

5°. Pierre de Hautefort, marquis de la Flotte, d'abord lieutenant de vaisseau, ensuite colonel du régiment de Vexin après la mort du comte de Montignac, son frère, dont il prit le nom, et enfin colonel du régiment de Charolais, mort sans postérité;

6°. Gilles, comte de Hautefort, né en 1666, qui servit avec la plus grande distinction au combat de la Hogue : montant une chaloupe armée, il coula à fond deux brûlots des ennemis, et en remorqua un troisième jusque sous le vent de l'amiral d'Angleterre. En considération de sa belle conduite, le roi le nomma capitaine de vaisseau, en 1692, avec le bailli de Lorraine. Depuis, il fut nommé chevalier de Saint-Louis le 2 janvier 1703, chef d'escadre le 6 octobre 1712, et enfin lieutenant-général des armées navales la même année, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 1er juillet 1726. Il mourut sans postérité, à Paris, le 6 février 1727, et fut inhumé à Saint-Sulpice;

7°. Gabriel, chevalier de Hautefort, lieutenant-général des armées du roi, mort à Paris, sans avoir été marié, le 22 avril 1743, âgé de soixante-quatorze ans;

8°. Jean-Baptiste de Hautefort, nommé abbé de Séry au diocèse d'Amiens le 8 septembre 1695, mort, le 22 juillet 1725, âgé de soixante-deux ans;

9°. Catherine de Hautefort, morte religieuse à la Visitation de Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris;

10°. Marie-Aimée de Hautefort, mariée, le 8 mai 1683, à Louis, marquis *d'Estourmel*, vicomte de Fouilloy, seigneur et baron de Capy, de Suzaune, de Frize, etc.;

11°. Marie-Angélique de Hautefort, née le 3 février 1659, mariée, le 13 mars 1700, avec César-Phœbus *de Bonneval*, mestre-de-camp-lieutenant du régiment des cuirassiers du Roi, chevalier de Saint-Louis, et créé brigadier le 10 février 1704. Elle mourut le 6 juillet 1749;

12°. Louise-Marguerite de Hautefort, morte le 14 mai 1710, religieuse à la Visitation de Sainte-Marie, rue du Bac;

13°. Marthe-Charlotte de Hautefort, née le 24 mars 1663;

14°. Anne de Hautefort, alliée, le 7 juillet 1699, avec Barthélemi-Gabriel, comte *d'Espinay*, en Bretagne, colonel du régiment de Charolais, infanterie, nommé brigadier le 20 juin 1708;

15°. Marie-Thérèse de Hautefort, mariée, le 29 juillet 1699, à Claude-Charles, marquis *de Laval*, baron de la Faigne, capitaine au régiment du Roi, infanterie, puis colonel du régiment de Bourbon, et chevalier d'honneur de S. A. R. la duchesse d'Orléans. Elle fut nommée dame du palais de la duchesse de Berry au mois de septembre 1717, et mourut au mois de mars 1753.

XVII. Louis-Charles DE HAUTEFORT, marquis de Surville, lieutenant-général des armées du roi, naquit en 1657. Connu d'abord sous le nom de chevalier de Hautefort, il entra aux pages du roi en 1673; suivit Louis XIV au siége de Maëstricht, à Nancy, à Colmar, à Brisack, la même année; à la conquête de la Franche-Comté en 1674; aux siéges de Dinant, de Huy et de Limbourg, en 1675. Sorti des pages, il servit, en qualité de volontaire, aux siéges de Condé, de Bouchain et d'Aire; au secours de Maëstricht en 1676; aux siéges de Valenciennes, de Cambray et de sa citadelle; au secours de Charleroy en 1677; aux siéges de Gand et d'Ypres en 1678; suivit Louis XIV à Wesel, où il fut fait enseigne de la compagnie colonelle du régiment du Roi le 4 juillet; se trouva, avec ce régiment, à la bataille de Saint-Denis, près Mons, le 14 août, et obtint une compagnie le 28 décembre de la même année. Il fut créé, le 20 février 1684, colonel-lieutenant du régiment d'infanterie de Toulouse, à la formation de ce corps, et prit le titre de marquis de Surville lors de son mariage, contracté, le 25 juin 1686, avec Anne-Louise DE CRÉVANT D'HUMIÈRES (morte à Paris le 22 avril 1732), veuve de Louis-Alexandre, marquis de Vassé, vidame du Mans, et fille de Louis de Crévant, duc d'Humières, maréchal et grand maître de l'artillerie de France, chevalier des ordres du Roi, capitaine des cent gentilshommes de la maison de Sa Majesté, et de Louise-Antoinette-Thérèse de la Châtre. Le marquis de Surville combattit à Fleurus en 1690; au siége de Mons en 1691; à la prise des ville et citadelle de Namur,

DE CRÉVANT : écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelés d'argent et de sable, qui est DE CRÉVANT; aux 2 et 3 d'argent, frettés de sable, qui est d'HUMIÈRES.

et au combat de Steinkerque en 1692. Il fut nommé brigadier le 30 mars 1693, et le 4 avril, colonel-lieutenant du régiment du Roi; il se démit alors du régiment de Toulouse. Il fut blessé à la bataille de Neerwinde; mais cette blessure, peu grave, ne l'empêcha point de marcher au siége de Charleroy, et de servir à l'armée de Flandre, pendant les campagnes de 1694 et 1695. Créé maréchal-de-camp le 3 janvier 1696, il fut employé, en cette qualité, à l'armée de Flandre, cette année et la suivante; au camp de Coudun, près Compiègne, par lettre du 13 août 1698; à l'armée de Flandre, sous le maréchal de Boufflers en 1701, et sous le duc de Bourgogne en 1702. Le 11 juin il contribua à la défaite des Hollandais, qui furent repoussés jusque sous les murs de Nimègue. Au mois de juillet il marcha, à la tête d'un corps de huit mille hommes, jusqu'à Bocholdt, pour protéger un convoi considérable qui passait de Dietz à l'armée française, et destiné en outre à l'approvisionnement des places de Gueldre et de l'électorat de Cologne. Il sut conserver une telle attitude dans cette opération, que les ennemis, au nombre de 9,000 hommes, n'osèrent l'attaquer. Le marquis de Surville fut promu, le 23 décembre, au grade de lieutenant-général des armées. Employé en cette qualité à l'armée du Rhin, sous le duc de Bourgogne, en 1703, il monta plusieurs tranchées au siége de Brisack, et servit ensuite à celui de Landau. Les ennemis, ayant voulu secourir cette place, attaquèrent le maréchal de Tallart près de Spire. Le marquis de Surville, à la tête du régiment du Roi, enfonça et culbuta sept bataillons de la droite des ennemis, ce qui contribua beaucoup à la victoire complète que les Français remportèrent sur les impériaux, et à la reddition de Landau, qui capitula le lendemain. Il servit à l'armée de la Moselle, sous le maréchal de Villars, en 1705, et se démit du régiment du Roi en 1706 (1). Entré dans Lille en 1708, il contribua à la belle défense de cette place sous le maréchal de Boufflers, et fut blessé d'un coup de mousquet au travers du corps en visitant les ouvrages extérieurs de la citadelle. Transporté à Douay, il y reçut la lettre d'avis d'une

(1) Par suite d'une courte disgrâce, pour avoir fait un geste menaçant à un officier-général en présence du roi.

pension de 10,000 livres que Louis XIV lui accordait en considération de la manière distinguée avec laquelle il avait servi à ce siége. Il commanda pendant l'hiver à Tournay. Assiégé par les alliés dans cette place, en 1709, il soutint, dans la ville, vingt-un jours de tranchée ouverte, la rendit le 29 juillet, se jeta dans la citadelle le 31, et la livra le 5 septembre. Il donna, dans la défense de cette ville, des preuves de la plus grande valeur et de la plus grande fermeté, et fit fondre et monnayer sa vaisselle d'argent pour payer ses troupes. Si la jalousie de quelques génies médiocres ou l'ignorance de plusieurs historiens ont occasioné des calomnies sur la conduite de ce général, il dut recevoir bien de la consolation des lettres qu'on lui écrivit de la part du roi. Il n'y a rien à ajouter à ce que le P. Griffet, dans son *Journal historique du règne de Louis XIV*, rapporte pour la justification du marquis de Surville; les raisons sont sans réplique et puisées dans les sources originales. Le marquis de Surville mourut à Paris le 19 décembre 1721, et fut inhumé dans l'église des Carmes-Déchaussés, rue de Vaugirard. Il laissa de son mariage avec mademoiselle d'Humières:

1°. Louis-François de Hautefort, comte de Surville, né en 1691, colonel-lieutenant du régiment de Condé, mort le 23 septembre 1719, sans postérité;



2°. Emmanuel-Dieudonné, dont l'article suit;

3°. Louise-Julie de Hautefort, née le 9 mars 1687, mariée, en 1715, à Pons-Auguste *Sublet*, marquis de Heudicourt, grand louvetier de France, puis brigadier des armées du roi. Elle mourut le 3 novembre suivant;

4°. Lydie de Hautefort, née en 1694, mariée, le 1er mai 1711, à François-Rodolphe-Guillaume, comte *de Hohen-Embs*, en Suabe, de Gallara, de Vaduz et du Saint-Empire, baron de Schellemberg, souverain de Britoy, en Bohême, capitaine d'une compagnie de cuirassiers, sous le général Falckenstein, pour S. M. I. Elle mourut en couches au château de Hohen-Embs, au commencement de l'année 1714;

5°. Emilie de Hautefort, née le 24 janvier 1698, religieuse à l'abbaye de Mouchy;

6°. Angélique-Sophie de Hautefort, née le 22 septembre 1702, mariée 1°. le

12 novembre 1730, à Jean-Luc *de Louzières*, marquis de Thémines, mestre-de-camp de cavalerie, mort le 1er avril 1737, fils de Henri de Lauzières, seigneur de Saint-Beaulize, et de Marie de Nogaret-Trélans; 2°, le 20 mars 1743, à Henri-Camille, marquis *de Beringhen*, et d'Uxelles, comte du Plessis-Bertrand, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, premier écuyer du roi et chevalier du Saint-Esprit.

XVIII. Emmanuel-Dieudonné, marquis DE HAUTEFORT, de Surville et de Sarcelles, comte de Montignac, vicomte de Ségur, baron de Thénon, de Julhac, de la Flotte et de Béhéricourt, seigneur de dix-huit autres terres, chevalier des ordres du Roi, maréchal des camps et armées, naquit le 13 février 1700, et fut reçu de minorité chevalier de Malte, au grand prieuré de France, le 9 août de la même année. Il fut nommé successivement enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Condé, le 31 août 1717; capitaine en second de la lieutenance-colonelle, le 28 mars 1719; colonel réformé à la suite du même régiment, le 1er septembre, et enfin, colonel-lieutenant à la mort de son frère, le 28 du même mois. Il quitta alors le nom de chevalier de Hautefort, pour prendre celui de comte de Surville; et, le 8 juillet 1727, il prit celui de marquis de Hautefort. Il commanda le régiment de Condé, au camp de la Moselle, en 1727; aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone et du château de Milan, en 1733; à ceux de Tortone et de Novarre, à l'attaque de Colorno et à la bataille de Parme, en 1734. Créé brigadier le 1er août, il commanda une brigade à la bataille de Guastalla; aux siéges de Reggio, de Reggiolo et de Gonzague, en 1735, et rentra en France au mois d'août 1736. Nommé maréchal-de-camp le 1er janvier 1740, il fut employé à l'armée du Bas-Rhin, sous le maréchal de Maillebois, en 1741; marcha avec la troisième division de cette armée en Westphalie, et commanda, pendant l'hiver, à Kempen, dans l'électorat de Cologne. Au mois d'août 1742, il passa, avec la quatrième division, sur les frontières de la Bohême; se trouva à la prise d'Ellenbogen, au secours de Braunaw, au ravitaillement d'Egra et à plusieurs autres actions. Rentré en France avec l'armée, au mois de juillet 1743, il fut employé à Sedan, sous les ordres du duc de Harcourt; fit la campagne de Flandre en 1744; servit

aux siéges de Menin et d'Ypres; et, après avoir fini cette campagne au camp de Courtray, quitta le service à cause de sa mauvaise santé. Il fut nommé ambassadeur à Vienne le 12 juin 1749; chevalier des ordres du Roi le 1[er] janvier 1751, et reçu au retour de son ambassade le 1[er] janvier 1753. Il avait épousé 1°, par contrat du 11 septembre 1727, Reine-Madelaine DE DURFORT-DURAS, morte le 13 novembre 1737, fille de Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras, lieutenant-général des armées du roi, et commandant de la Haute-Guienne, et d'Angélique-Victoire de Bournonville; 2°, par contrat du 6 juillet 1738, Françoise-Claire DE HARCOURT, morte à Vienne le 9 mai 1751, fille aînée de François, duc de Harcourt, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et de Marie-Madelaine le Tellier, sa seconde femme. Le marquis de Hautefort a eu pour enfants:

DE DURFORT-DURAS : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur, qui est DE DURFORT; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent, qui est DE LOMAGNE.

DE HARCOURT : de gueules, à deux fasces d'or.

Du premier lit :

1°. Jean-Louis-Emmanuel de Hautefort, né le 17 septembre 1728, mort en 1731;

Du second lit :

2°. Armand-Charles-Emmanuel, comte, puis marquis de Hautefort, né le 26 janvier 1741, mort sans enfants le 27 novembre 1805. Il avait épousé, le 3 février 1761, Marie-Amélie-Caroline-Josèphe-Françoise-Xavière *de Bavière*, comtesse de Hochenfels, dame de Villacerf près de Troyes, en Champagne, grande d'Espagne de la première classe, née le 2 décembre 1744, morte le 17 mai 1820, fille unique de Maximilien-Emmanuel-François-Joseph, comte de Bavière, marquis de Villacerf, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées du roi, ambassadeur extraordinaire de la cour de France auprès de l'empereur Charles VII, chevalier de l'ordre de Saint-Georges de Bavière, tué à la bataille de Lawfeld le 2 juillet 1747, et de Marie-Josèphe, comtesse de Hochenfels-Bavière;

3°. Abraham-Frédéric, qui continue la descendance;

4°. Camille-Françoise-Gabrielle, *mademoiselle de Hautefort*, née le 6 avril 1739, mariée, le 4 avril 1765, avec N..., comte *de Mailly-Rubempré*, marquis de Nesle, premier écuyer de madame la dauphine, et maréchal-de-camp, décédé le 4 avril 1810;

5°. Adélaïde-Julie, *mademoiselle de Montignac*, née le 12 octobre 1743,

mariée, en 1767, à Jacques-Gabriel *Chapt*, comte de Rastignac, enseigne des gendarmes Dauphin, chevalier de Saint-Louis, nommé depuis successivement mestre-de-camp commandant du régiment de Champagne, et chevalier de Saint-Louis;

6°. Angélique-Rosalie de Hautefort, *mademoiselle de Champien*, née le 12 août 1745, épouse de Louis-Antoine-Sophie *du Plessis-Richelieu*, duc de Fronsac, fils de Louis-François-Armand, duc de Richelieu, pair de France, prince de Mortagne-sur-Gironde, marquis de Pontcourlay, etc., maréchal de France, et d'Elisabeth-Sophie de Lorraine;

7°. Agathe-Félicité de Hautefort, *mademoiselle de Béhéricourt*, née le 12 octobre 1746, chanoinesse du chapitre de.....

XIX. Abraham-Frédéric, vicomte DE HAUTEFORT, né le 16 avril 1748, colonel en second du régiment de Flandre, infanterie, créé brigadier le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788, a été condamné à mort, avec son épouse, le 7 juillet 1794. Il avait épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 18 avril 1733, Marie-Bertrande DE HAUTEFORT DE VAUDRE, fille de Jean-Louis de Hautefort, comte de Vaudre, marquis de Bruzac et de Bouteville, baron de Marquessac, et d'Anne-Marie de la Baume-Forsat. De ce mariage sont issus:

DE HAUTEFORT: d'or, à trois forces de sable.

1°. Amédée-Louis-Frédéric-Emmanuel, qui suit;

2°. Alphonse de Hautefort, non marié;

3°. Amélie de Hautefort, morte jeune, vers 1792.

XX. Amédée-Louis-Frédéric-Emmanuel, comte de HAUTEFORT, mort à Paris le 17 avril 1809, avait épousé Alix-Julie DE CHOISEUL-PRASLIN, de laquelle il laissa une fille unique nommée:

DE CHOISEUL: d'azur, à la croix d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même.

Charlotte de Hautefort, née en 1800, mariée, le 9 juin 1818, avec Ange-Hyacinthe-Maxence, baron *de Damas*, né en 1785, ci-devant général-major au service de Russie, chevalier des ordres de Saint-Georges et de Saint-Wladimir, troisième classe, et de l'ordre de Sainte-Anne, deuxième classe, actuellement lieutenant-général des armées de S. M. Louis XVIII, commandant de la 8me division militaire, chevalier de Saint-Louis et

commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur, fils de Charles, baron de Damas de Cormaillon, et de Marie-Gabrielle-Marguerite de Sarsfield.

SEIGNEURS, PUIS COMTES DE MARQUESSAC, MARQUIS DE BRUZAC, etc., *éteints.*

XV. René DE HAUTEFORT, chevalier, seigneur de la Motte, puis de Marquessac, de Bruzac, d'Ajac et de Saint-Orse, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, second fils de François, marquis de Hautefort, comte de Montignac, et de Louise de Pérusse d'Escars, fit son testament au château de Marquessac, le 4 août 1646, ordonna sa sépulture dans l'église de Saint-Pantaly du même lieu, auprès du tombeau de sa femme; fit un codicile le 23 juillet 1653, et ne vivait plus le 14 février 1654. Il avait épousé, le 12 juillet 1618, Jeanne DE MARQUESSAC, veuve 1° de Henri de Saint-Astier, chevalier, seigneur des Bories; 2° de Louis-François de Lostanges, vicomte de Beduer, nièce et héritière de Jean de Marquessac, seigneur de Bruzac, et fille de Raimond, seigneur de Marquessac et de Saint-Pantaly, et de Gabrielle d'Abzac de la Douze. Elle fit son testament le 16 août 1636, et un codicile le 2 décembre 1643, et mourut le 18 du même mois, laissant de son troisième mariage:

DE MARQUESSAC: d'azur, à trois marcs d'argent.

1°. Charles, dont l'article suit;

2°. Antoine de Hautefort, décédé avant le 14 février 1654;

3°. François II de Hautefort, auteur de la branche des *seigneurs, puis marquis d'Ajac*, rapportée ci-après;

4°. François-René de Hautefort, seigneur de Bruzac, lieutenant des gardes-du-corps du roi, mort subitement au mois d'avril 1681. Il avait épousé Charlotte-Jeanne *de Tissard*, fille de Daniel de Tissard, seigneur de Claye, de Biche, etc., et de Judith Hardy. Il en eut:

A. N.... de Hautefort, ecclésiastique;

B. Charlotte-Antoinette de Hautefort, mariée, le 8 août 1700, avec François-Louis *de Ranconnet*, chevalier, marquis d'Escoire, dont elle était veuve en 1709. Elle mourut à Paris le 23 octobre 1749;

5°. Jean-Louis de Hautefort de Bruzac, brigadier de cavalerie des armées

du roi. Il servit avec beaucoup de distinction dans la guerre qui fut terminée par le traité des Pyrénées; et, en 1663, il eut ordre de lever une compagnie de cent chevau-légers, avec laquelle il s'embarqua sur la flotte destinée pour l'expédition d'Afrique. Il contribua à la prise de Gigeri, et se distingua dans une charge contre les Turcs, auxquels il tua vingt-cinq ou trente cavaliers, et obligea les autres à se jeter dans des rochers. Il fut créé deuxième enseigne des gardes-du-corps en 1667; concourut, cette année, aux siéges de Tournay, de Douay et de Lille, et, la suivante, à la conquête de la Franche-Comté. En 1672, il servit au passage du Rhin, et, l'année suivante, donna de grandes preuves de valeur au siége de Maëstricht; se trouva, en 1674, aux siéges de Besançon et de Dôle, et se distingua particulièrement à la prise de Faucogney et au combat de Senef. En 1677, il fut nommé lieutenant des gardes-du-corps; se trouva, cette année, au combat de Kokesberg; fut créé brigadier de cavalerie en 1678, et, pendant cette campagne, concourut au siége et à la réduction de Gand et d'Ypres (1). Il mourut en 1680. Il avait épousé Jeanne-Charlotte *de Tissard,* sœur de la femme de son frère, et en eut :

Marie de Hautefort, alliée, le 28 juin 1700, à Gabriel-Anne *de Cosnac,* chevalier, seigneur de la Marque;

6°. Jeanne de Hautefort, mariée, le 14 février 1643, avec Jean *Chapt de Rastignac,* marquis de Laxion. Elle fit son testament en 1697, et mourut en 1702;

7°. Antoinette de Hautefort, *mademoiselle de Marquessac,* mariée, le 14 février 1654, avec Jean *de Garrebœuf,* seigneur de Masvaleis, la Valouse, Saint-Germain, etc.;

8°. Marie de Hautefort, seconde femme, par contrat du 4 novembre 1647, de Bernard *Saunier de la Borie,* seigneur de la Borie, de Champagnac et de Saint-Pancrace. Elle vivait en 1693.

XVI. Charles DE HAUTEFORT, chevalier, seigneur de Marquessac, de Bruzac, d'Ajac en partie et de Saint-Orse, fit son testament le 1er mai 1688. Il avait épousé, par contrat passé à Bordeaux le 11 octobre 1653, Anne DU BOSC, fille de Melchior de Bosc, seigneur de Canteloup, baron de Villefranche,

DU BOSC

(1) *Abrégé chronologique et historique de l'origine, du progrès et de l'état actuel de la maison du roi;* par le Pippre de Nœufville, t. I, p. 57.

de Saint-Simphorien et de Cassain, et de Jeanne de Chanlot. Leurs enfants furent :

1°. Jean-Louis, dont l'article suit;

2°. Henri de Hautefort, comte de Bruzac, lieutenant-général des armées du roi (1), grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur des villes d'Obernheim, de Rosen et de Kokesberg, en Alsace, mort sans postérité, à Paris, le 24 août 1751. Il avait fait, le 18 septembre 1744, son testament en faveur de Jean-Louis de Hautefort, comte de Vaudre, son neveu, auquel il légua tous ses biens ;

3°. François-Louis de Hautefort, comte de Marquessac, brigadier des armées du roi, chevalier de Saint-Louis, qui entra au service en qualité de sous-lieutenant au régiment d'Anjou, infanterie, en 1680; fut nommé colonel du régiment de Périgueux le 12 décembre 1693, puis colonel du régiment de Cambrésis le 12 février 1702; créé brigadier d'infanterie le 23 décembre 1702, et chargé, le 13 septembre 1710, du commandement de Landrecies. Il fit les campagnes d'Allemagne en 1684, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692 et 1693; de Flandre en 1695, 1696 et 1697; d'Allemagne en 1701; d'Italie en 1702, 1703, 1704, 1705, 1706 et 1707, et mourut sans postérité, le 4 avril 1747;

4°. Jeanne de Hautefort, mariée, le 30 avril 1693, avec Antoine *de Hautefort*, III° du nom, comte de Vaudre, seigneur de la Razoire, Gabillou et de la Marche, fils de Paul de Hautefort (2), chevalier, seigneur et baron de Gabillou, de Vaudre, etc., et de Marguerite du Saillant de Pompadour ;

5°. Marie de Hautefort, religieuse au Bugue, près de Limeuil ;

6°. Renée de Hautefort, non encore mariée en 1714.

XVII. Jean-Louis DE HAUTEFORT, marquis de Bruzac, comte

---

(1) *Voyez* le tome VI du *Dictionnaire historique des Généraux français.*

(2) Le père Anselme, p. 346 de son Histoire généalogique, avait donné la filiation des seigneurs de Vaudre, de la Razoire et de Gabillou, comme issus de la maison de Hautefort - Gontaut. Le défaut de titres a occasioné cette erreur. Les seigneurs de Vaudre descendent de l'ancienne maison de nom et d'armes de Hautefort, dont la terre a passé dans celle de Gontaut vers la fin du quatorzième siècle.

DE SAUNIER : d'azur, au chardon d'or, tigé et feuillé de sinople supportant deux chardonnerets affrontés du même

de Marquessac, épousa, par contrat du 18 octobre 1699, Marie-Bertrande DE SAUNIER, fille de Daniel de Saunier, seigneur de la Bardonnelle et de Burcé, et de Marguerite de la Brousse de Verteillac. De ce mariage sont provenus :

1°. Charles de Hautefort, marquis de Marquessac, né le 17 octobre 1701. Il fut reçu page du roi en la grande écurie au mois de mars 1714; fut nommé mestre-de-camp et exempt des gardes-du-corps du roi, compagnie de Harcourt, et mourut, le 17 mars 1742, sans enfants de Madelaine *de Grenier de Pleaux*, qu'il avait épousée le 30 avril 1735;

2°. Daniel de Hautefort, marquis de Bruzac, capitaine de dragons, mort en 1732 sans avoir été marié.

SEIGNEURS, PUIS MARQUIS D'AJAC, *éteints*.

XVI. François DE HAUTEFORT, IIe du nom, marquis d'Ans-Hautefort, chevalier, seigneur d'Ans, d'Ajac, de Bauzens, du Change, etc., troisième fils de René de Hautefort, seigneur de la Motte, de Marquessac et de Bruzac, et de Jeanne de Marquessac, mourut, en son château d'Ajac en Périgord, le 23 décembre 1718, âgé de quatre-vingt-onze ans. Il avait fait un testament le 8 février 1708, et un codicille le 9 mai 1715, et avait épousé, par contrat du 23 mai 1661, Jeanne D'ABZAC DE LA DOUZE, fille de Bernard d'Abzac de la Douze, chevalier, baron de Montancès, et de Sybille de Merigat. Elle fit son testament le 1er février 1701, et ne vivait plus le 13 mai 1702. Ses enfants furent :

D'ABZAC : comme à la pag. 87.

1°. Bernard, dont l'article suit ;

2°. Jean-Louis, comte de Hautefort-Bauzens, lieutenant-général des armées du roi (1), gouverneur des ville et château de Saint-Malo et forts adjacents, premier écuyer de M. le comte de Toulouse, mort à Saint-Malo le 10 mars 1743. Il avait épousé, le 24 juillet 1727, Madelaine *d'Anneau de Saint-Gilles*, morte sans enfants le 4 février 1731.

---

(1) *Voyez* le tome VI du *Dictionnaire historique des Généraux français*.

Elle était veuve en premières noces de François de la Brousse de Verteillac, lieutenant-général des armées du roi ;

3°. Marie de Hautefort, mariée, le 27 janvier 1693, avec Jean-François *du Chesne*, comte de Montréal, lieutenant-général en la sénéchaussée de Périgord, morte à Paris le 4 février 1731 ;

4°. Renée de Hautefort, alliée, le 20 novembre 1696, à Jean *de Sanzillon*, chevalier, seigneur de Douillac, de la Rochette, de Chambouraud, etc., fils de défunts Jean de Sanzillon, chevalier, seigneur des mêmes lieux, et Catherine Bariasson de Ramefort ;

5°. Jeanne-Charlotte de Hautefort, dite *mademoiselle de Bauzens*, femme, par contrat du 15 avril 1693, d'Antoine *de Faubournet de Montferrand*, IIe du nom, *dit* de Gontaut, chevalier, seigneur de Saint-Orse. Elle en était veuve en 1747, et mourut en 1754.

XVII. Bernard DE HAUTEFORT, *dit* le marquis d'Ajac, chevalier, seigneur d'Ajac, etc., capitaine de cavalerie, vivait encore en 1741. Il avait épousé, par contrat du 28 janvier 1700, Marie DE MONTESQUIOU DE MONTLUC, fille et héritière de Bernard de Montesquiou de Montluc, II[e] du nom, chevalier, seigneur, marquis d'Ajac, comte de Fagès, seigneur de Bauzens, du Bousquet et autres lieux, et de Françoise de Cordis. De ce mariage sont provenus :

DE MONTESQUIOU : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à deux tourteaux de gueules, qui est de MONTESQUIOU ; aux 2 et 3 d'azur, à trois colombes d'argent, 2 et 1, et en chef un croissant du même, qui est DE SAINTE-COLOMBE.

1°. François-Joseph, dont l'article suit ;

2°. Marie-Thérèse de Hautefort, qui, après la mort de son frère, devint héritière de tous les biens de sa branche, et épousa, le 6 mars 1741, Jacques *d'Arlot de Frugie de la Roque*, mort à Périgueux le 15 février 1795, lieutenant-général des armées du roi, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fils de Louis d'Arlot de Frugie de la Roque, brigadier des armées du roi, et de Susanne-Françoise de Ladoire.

XVIII. François-Joseph DE HAUTEFORT, marquis d'Ajac, mestre-de-camp-lieutenant du régiment de Toulouse le 25 octobre 1734, mort à Paris le 15 novembre 1736, âgé de vingt-six ans, avait épousé, par contrat du 13 février de la même année, Anne-Marie-Claude BERBIER DU METZ, fille de Claude-Gédéon Berbier du Metz, comte de Rosnay en Champagne, seigneur de Rans, etc., président en la chambre des comptes de Paris, et de Geneviève-

BERBIER DU METZ : d'azur, à 3 colombes d'argent.

Claude-Ragain. Elle s'est remariée, le 29 janvier 1744, à Henri-Gabriel de Béry, seigneur d'Esserteaux, mestre-de-camp de cavalerie.

VICOMTES DE LESTRANGE, BARONS DE MONTRÉAL, etc., *éteints*.

XIV. René DE HAUTEFORT, chevalier, seigneur du Teil, puis de Lestrange, vicomte de Cheylane, second fils de Gilbert, seigneur de Hautefort, et de Louise de Bonneval, sa première femme, était gentilhomme de la chambre du roi Henri III, en 1582. Il fut depuis gouverneur du Puy en Velay, et nommé, par brevet du 21 août 1614, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé. Il fit son testament le 22 novembre 1620, se démit de son gouvernement du Puy le 27 décembre suivant, en faveur de son fils aîné, et ne vivait plus en 1622. Il avait épousé, par contrat du 22 février 1579, Marie DE LESTRANGE, dame et vicomtesse de Lestrange, de Cheylane, de Bologne et de Saint-Marsal, fille de Claude, baron de Lestrange, et de Catherine de Chabannes-Curton. Elle vivait en 1625, et eut pour enfants:

DE LESTRANGE : de gueules, au léopard d'argent, et deux lions adossés d'or et mal ordonnés.

1°. Claude de Hautefort, chevalier, vicomte de Lestrange, de Rives, de Cheylane, etc., gouverneur du Puy en Velay, qui fut décapité à Toulouse, au mois de septembre 1632, en exécution d'un jugement du 23 août précédent, qui le condamnait, lui et les officiers de son régiment, à avoir la tête tranchée, pour avoir pris les armes en faveur du duc d'Orléans, contre Sa Majesté, et avoir assiégé la ville de Tournon, près de Privas, dont il s'était emparé et qu'il avait fait fortifier. Il avait épousé, le 20 mars 1620, Marie, *aliàs* Paule *de Chambaud*, vicomtesse de Privas, en Vivarais, dame de Coulanges et de Vacherolle, veuve de René de la Tour de Gouvernet, seigneur de la Chaud, et fille de Jacques de Chambaud, seigneur de Privas, de Vacherolle et de Valaury, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, puis mestre-de-camp, et de Marie de Barjac. Claude de Haute fort ne laissa que deux filles:

A. Marie de Hautefort, dame de Lestrange, de Privas, etc., laquelle obtint les biens confisqués sur son père, par lettres du mois de

novembre 1639 et du 23 décembre 1641, après son mariage, en 1638 ou 1639, avec Charles *de Saint-Nectaire*, dit *de Sennecterre*, marquis de Châteauneuf, qui mourut le 24 avril 1667. Elle épousa en secondes, le 18 juillet 1669, Guillaume *de Maupeou*, président au parlement de Metz;

B. Françoise de Hautefort, mariée, le 15 août 1645, avec Claude-François *de la Tour de Bains Saint-Vidal*, marquis de Choisinet en Vivarais. Elle fut nommée dame d'honneur de *Madame*, douairière, le 14 novembre 1671;

2°. Frédéric de Hautefort, baron de Montbrun, tué au siége de Montpellier en 1622;

3°. Guillaume de Hautefort, seigneur du Teil, en 1620, mort sans enfants de Françoise *de Vesc*, son épouse, fille de Nicolas de Vesc, seigneur de Saint-Thomé, et de Françoise de Lerisse. Elle se remaria avec Charles de la Garde, seigneur de Chambonas et de Cornillon;

4°. Gabriel, dont l'article suit;

5°. Antoinette de Hautefort, femme de N..... *de Gouin*, seigneur de Corbières;

6°. Anne de Hautefort, mariée avec Jacques *Dangerais*, seigneur de Boisson, de la Mothe d'Humain, du mandement d'Alègre, de Saint-Jean de Centainier, etc.;

7°. Gabrielle de Hautefort, religieuse clariste à Sienne, diocèse de Viviers.

XV. Gabriel DE HAUTEFORT, chevalier, *dit* le baron de Lestrange, seigneur de Montréal, de Joannas, etc., obtint une compagnie dans le régiment d'Annonay, infanterie, le 22 janvier 1625. M. de Ventadour lui donna commission, le 23 mars 1628, pour lever une nouvelle compagnie; et, le 18 août suivant, il passa capitaine dans le régiment de Lestrange, puis, le 8 juillet 1635, dans celui de Clastrevielle. Il servit sous le maréchal de Schomberg et le comte de Harcourt, suivant des certificats des années 1627 et 1637; fut maintenu dans sa noblesse, par M. de Bezons, intendant en Languedoc, le 2 septembre 1669, et fit son testament à Joannas, le 4 décembre 1675. Il avait épousé, par contrat du 5 novembre 1638, Marie DE BA-

DE BALAZUC : d'argent, à trois pals de sable; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

LAZUC, dame de Montréal et de Senillac, en Vivarais, fille de Jean de Balazuc, seigneur des mêmes lieux et de Chazaux, gouverneur de Villeneuve-de-Berg, et de Marguerite d'Auriac. De ce mariage vinrent :

1°. Louis-Jacques de Hautefort de Lestrange, baron de Montréal, capitaine au régiment de Navarre, mort sans avoir été marié, après l'an 1675 ;

2°. Henri, chevalier de Hautefort, mort sans postérité ;

3°. François, qui continue la descendance ;

4°. Anne de Hautefort, mariée, le 4 novembre 1659, avec Nicolas *d'Agrain*, seigneur de Vernon et de Chazans, au diocèse de Viviers ;

5°. Marie de Hautefort, femme de Joseph-François *Rochier*, seigneur de Rocles et de la Sablière, en Vivarais, capitaine au régiment de Bretagne. Ils vivaient encore en 1709 :

6°. Charlotte de Hautefort, vivante en 1675.

DE CHANALEILLES : d'or, à trois levriers l'un sur l'autre de sable, colletés d'argent.

XVI. François DE HAUTEFORT DE LESTRANGE, seigneur de Montréal, de Joannas, etc., épousa, par contrat du 3 février 1693, Catherine DE CHANALEILLES, fille de François de Chanaleilles, seigneur du Buisson, de Chais et de Beaufort, et de Gabrielle de Teissier de Salras. De ce mariage sont issus :

1°. Henri de Hautefort de Lestrange, mort jeune ;

2°. Jean-Baptiste, qui suit.

DE MERLE : coupé, au 1 de gueules, à l'épée d'argent garnie d'or; au 2 échiqueté d'argent et de sable.

XVII. Jean-Baptiste DE HAUTEFORT, vicomte de Lestrange, baron de Montréal, seigneur de Joannas, etc., capitaine au régiment de Condé, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa Henriette-Julienne DE MERLE DE LA GORCE, fille de Mathieu de Merle, baron de la Gorce et des états particuliers du Vivarais, et de Marguerite-Claude Guyon de la Chevalerie. Leurs enfants furent :

1°. Anne-Charlotte de Hautefort, mariée, le 9 août 1769, avec son cousin germain, Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain *de Merle*, comte de la

Gorce, vicomte de Bouls, comte de Vallon, etc., ancien baron des états particuliers du Vivarais, maréchal des camps et armées du roi, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

2°. Victoire de Hautefort, épouse de Victor *de Montolieu*, seigneur de Mijanès, colonel d'infanterie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

SEIGNEURS, PUIS MARQUIS DE SAINT-CHAMANS, *éteints.*

XIV. Alain-Frédéric DE HAUTEFORT, baron de Durfort, seigneur de Cornil, chevalier de l'ordre du Roi, fils de Gilbert, seigneur de Hautefort, et de Brunette de Cornil, sa seconde femme, fut institué héritier de Rose d'Espagne, dame de Durfort, son aïeule maternelle, par son testament du 12 juillet 1583. Il épousa, par contrat du 22 décembre 1585, Jeanne, dame DE SAINT-CHAMANS, en Limosin, fille de François, seigneur et baron de Saint-Chamans, chevalier de l'ordre du Roi, et de Madelaine de Montal. De ce mariage sont provenus :

DE SAINT-CHAMANS : de sinople, à trois fasces d'argent, à l'engrêlure du même.

1°. François, dont l'article suit;

2°. René de Hautefort, mort sans avoir été marié;

3°. Catherine de Hautefort, épouse de Jacques *de la Gorce*, seigneur de Floressac et de Maloran.

XV. François DE HAUTEFORT, seigneur-baron de Saint-Chamans, de Durfort et de Cornil, s'allia avec Françoise DE PERUSSE-D'ESCARS, fille de François de Perusse-d'Escars, seigneur de Merville, chevalier de l'ordre du Roi, grand sénéchal de Guienne, gouverneur du château Trompette, et de Rose, dame de Montal. De ce mariage vinrent :

DE PERUSSE : de gueules, au pal de vair.

1°. Jacques-François, qui suit;

2°. Madelaine de Hautefort, mariée, le 2 mars 1658, à Léonard *de Villelume*, écuyer, seigneur de Beausoleil;

3°. Catherine de Hautefort, qui fut religieuse;

4°. Rose de Hautefort, alliée, le 9 novembre 1660, à Claude, seigneur *de Naucaze*, de Boisse, des Carrières, de la Roque-Vigneron, etc., en Auvergne;

5°. Anne-Charlotte de Hautefort, qui épousa, le 19 août 1656, Jacques *de Pestels*, écuyer, seigneur de la Gardelle, de Bordes, de Chadirac et autres lieux.

XVI. Jacques-François DE HAUTEFORT, marquis de Saint-Chamans, seigneur de la Cassanie, de Cornil, etc., eut acte, le 9 août 1669, de la production de ses titres devant M. d'Aguesseau, intendant du Limosin. Il servait, en qualité d'exempt des gardes-du-corps du roi, en 1679 et 1689. Il avait épousé, par contrat du 5 février 1657, Marie DE BAILLEUL, morte le 9 août 1712, fille de Charles de Bailleul, seigneur du Peray, grand louvetier de France, et de Clémence Francini. De ce mariage sont issus:

DE BAILLEUL : parti d'hermine et de gueules.

1°. Charles-Nicolas, dont l'article suit;

2°. Pierre de Hautefort de Saint-Chamans, ecclésiastique;

3°. Louis de Hautefort, mort jeune, dans les mousquetaires du roi;

4°. Louise-Charlotte de Hautefort, vivante en 1709.

XVII. Charles-Nicolas, comte DE HAUTEFORT, marquis de Saint-Chamans, maréchal-de-camp, servit d'abord dans les mousquetaires; et, après deux ans, obtint une enseigne au régiment des Gardes-Françaises, le 2 janvier 1678. Il se trouva aux siéges de Gand et d'Ypres, et à la bataille de Saint-Denis, près Mons; fut nommé sous-lieutenant le 30 décembre de la même année, et servit, en 1684, à l'armée de Flandre qui couvrit le siége de Luxembourg. Promu au grade de sous-aide-major, le 24 février 1689, il se trouva à l'attaque de Valcourt, et devint lieutenant le 1er octobre de la même année. Il combattit à Fleurus en 1690; reçut six blessures, dont une considérable, au siége de Mons, en 1691; servit à celui de Namur, et combattit à Steinkerque en 1692. Il obtint une lieutenance de grenadiers le 9 septembre de la même année. Lorsque Louis XIV créa la charge de second sous-lieutenant dans les compagnies des mous-

quetaires, le comte de Hautefort en fut pourvu le 1[er] février 1693, avec commission du même jour, pour tenir rang de colonel d'infanterie. Il combattit à Neerwinde et au siége de Charleroy la même année; au combat de Tongres et au bombardement de Bruxelles en 1695, devint premier enseigne de sa compagnie le 12 août 1699, se trouva au combat de Nimègue en 1702, et obtint le grade de brigadier d'infanterie le 23 décembre suivant. Il combattit à Eckeren en 1703, devint deuxième sous-lieutenant de sa compagnie le 25 novembre de cette année, servit en Flandre en 1704, 1705 et 1707, fut créé maréchal-de-camp le 20 mars 1709, combattit à Malplaquet la même année, servit encore en Flandre en 1710 et 1711, et mourut, le 2 février 1712, dans la cinquantième année de son âge. Il avait épousé, au mois d'avril 1698, Marie-Elisabeth DE CREIL, fille de Jean de Creil, chevalier, seigneur de Soisy et de Nancrey, maître des requêtes ordinaire du roi, intendant de Rouen, et de Catherine-Antoinette Betaut de Chemault. Elle mourut, à Paris, le 21 février 1733, laissant de son mariage un fils unique qui suit.

DE CREIL : d'azur, au chevron d'or, chargé de trois molettes d'éperon de sable, et accompagné de trois roses du second émail.

XVIII. Jacques-François de Sales DE HAUTEFORT, marquis de Saint-Chamans, servit quelque temps dans la deuxième compagnie des mousquetaires; mais la faiblesse de sa santé ne lui permit pas de continuer le service. Il mourut dans son château de Saint-Chamans, en bas Limosin, le 4 mars 1742, âgé de quarante-un ans. Il avait épousé, le 27 février 1729, Marie-Anne DE PERUSSE-D'ESCARS, fille de Charles-François de Perusse-d'Escars, marquis de Merville, et de Françoise de la Font de Jean de Saint-Projet. Il n'en eut qu'une fille, née le 22 avril 1741, et morte le 4 mars 1742.

DE PERUSSE : comme à la p. 111.

SEIGNEURS DE LA MOTTE, *éteints.*

X. Jean DE HAUTEFORT, *I*[er] *du nom, écuyer, seigneur du fief de la Motte ou de la Mothe, situé dans la paroisse de Saint-Aignan de Hautefort, fief qui lui fut donné par Antoine, seigneur de Hau-*

tefort et de Thénon, dont il était fils naturel, servit en qualité d'homme d'armes des ordonnances dans la compagnie de Gilbert de Chabannes, chevalier, sénéchal de Guienne en 1472. Il fut légitimé par lettres données à Blois au mois de janvier 1506, registrées en la chambre des comptes le 11 septembre 1508, après information faite, le 8 juin précédent, par-devant le lieutenant de la sénéchaussée de Périgord, portant qu'il avait servi le roi au ban et arrière-ban, et qu'il avait trois fils, dont deux étaient au service du roi dans le duché de Milan, et deux filles, l'une desquelles était mariée. Il avait épousé Galienne DE BEAUROIRE, *fille de noble Béraud de Beauroire, de laquelle il eut :*

DE BEAUROIRE : d'azur, à trois pates de griffon couronnées d'or, les deux en chef surmontées d'une étoile double du même.

1°. Bozon Ier, qui suit ;

2°. Verneuil de Hautefort, qui servait en qualité d'archer des ordonnances dans la compagnie du seigneur de Duras, laquelle fit montre à Crémone, dans le duché de Milan, le 30 août 1509. Il paraît comme homme d'armes de la même compagnie, dans une autre montre faite à Rivaudrie le 8 septembre 1515;

3°. N .... de Hautefort, } dont on ignore la destinée.
4°. et 5°. Deux filles, }

XI. Bozon ou Bouzon DE HAUTEFORT, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Motte, est nommé dans des actes de Jean, seigneur de Hautefort et de Thénon, et de son fils, des années 1506, 1519 et 1529. Il épousa 1°, par contrat du 7 novembre 1520, Agnès BERTIN, dont il eut un fils, qui va suivre ; 2°, par contrat du 17 août 1527, Marguerite DE SIGNAC, veuve de N.... d'Orsans, de laquelle il n'eut pas d'enfants :

BERTIN : d'azur, à l'épée d'argent garnie d'or.

DE SIGNAC : d'azur, au cygne d'or, posés sur un cor de chasse du même, dont le cordon est passé autour de son cou.

XII. Jean DE HAUTEFORT, IIe du nom, écuyer, seigneur de la Motte, servait à Sedan, en 1554, en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du duc de Bouillon, maréchal de France, et fit son testament le 31 août 1577. Il avait épousé Jeanne D'ORSANS, fille de N.... d'Orsans, et de Marguerite de Signac, sa belle-mère. Jeanne d'Orsans donna avec son mari une procuration à François de Hautefort *aliàs* de la Motte le 18 avril 1554. Ils eurent pour fils unique :

D'ORSANS :

XIII. **Bozon de Hautefort**, IIe du nom, écuyer, seigneur de la Motte, lequel fit son testament le 11 décembre 1615, et avait épousé, en présence de son père, le 9 janvier 1589, Jeanne Brochard, qui le rendit père de Jean III, qui suit. Brochard :

XIV. Jean de Hautefort, IIIe du nom, écuyer, seigneur de la Motte, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de MM. de Verthamont et de Gourgues, commissaires du roi, pour le régalement des tailles, en l'élection de Périgueux, du 19 mai 1635, et assista au mariage de son fils aîné en 1642. Il avait épousé, par contrat du 1er août 1613, Hirlande ou Yrlande de Jaubert, fille de Jean II de Jaubert, écuyer, seigneur de Nantiac, de la Tour, de Juvenic, etc., et d'Yrlande d'André. Elle fit son testament le 23 novembre 1628, et eut pour enfants :

De Jaubert : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de six fleurs de lis du même.

1°. Gaston, dont l'article suit;

2°. Paul de Hautefort de la Motte, vivant en 1667.

XV. Gaston de Hautefort, écuyer, seigneur de la Motte, et de la Borderie, fut maintenu dans sa noblesse, conjointement avec son frère, par jugement de M. Pellot, intendant en Guienne, du 16 mai 1667. Il avait épousé, par contrat du dernier juillet 1642, Jeanne de Beynac, fille de Michel de Beynac, chevalier, baron de Vilhac et de la Valade, et de Jeanne d'Aubusson. Il en eut Jean IV, qui suit.

De Beynac : comme à la pag. 7.

XVI. Jean de Hautefort, IVe du nom, écuyer, seigneur de la Motte, fit registrer à l'armorial-général, en 1698, l'écusson de ses armoiries, *écartelées de trois forces et d'une levrette.* Il épousa N.... de Chancel, de laquelle il eut :

De Chancel : d'argent, à l'arbre de sinople, soutenu d'un croissant de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

1°. François, qui suit;

2°. Jean de Hautefort, mort sans postérité.

XVII. François de Hautefort, chevalier, seigneur de la Motte et du Burc, seigneur-viguier du marquisat de Hautefort, épousa,

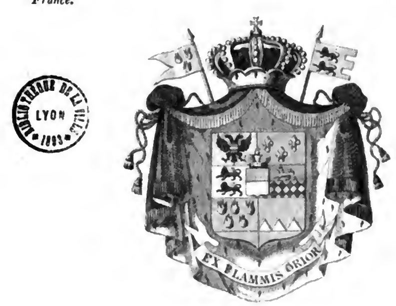
DE BRACHET : d'azur, à deux chiens braques d'argent.

par contrat du 22 septembre 1714, Catherine DE BRACHET, veuve de haut et puissant seigneur Annet de Royère, chevalier, comte de Peyraux, seigneur de Badefol, de Lons, de Châtres, etc., et fille de messire Dominique de Brachet, chevalier, comte de la Salierie. De ce mariage est né un fils, mort sans postérité.



DE HOHENLOHE,

COMTES, PUIS PRINCES DE HOHENLOHE, DE NEUENSTEIN, DE WEICKERSHEIM, DE BRAUNECK, D'ŒHRINGEN, DE LANGENBOURG-LANGENBOURG, DE LANGENBOURG-ŒHRINGEN, DE LANGENBOURG-KIRCHBERG, DE WALDENBOURG-BARSTENSTEIN, DE BARSTENSTEIN-JAXTBERG, DE WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST, etc., *en Allemagne* et *en France.*



ARMES : *Parti d'un trait coupé de deux : au 1 d'or, à l'aigle éployée de sable, ayant sur l'estomac un écusson de gueules, chargé d'une fasce d'argent ; au 2 d'azur, à trois fleurs de lis d'argent* (1) ; *au 3 d'argent, à deux léopards de sable,* qui est DE HOHENLOHE ; *au 4 coupé de sable, au lion léopardé couronné d'or, et losangé d'or et de sable,* qui est DE LANGENBOURG ; *au 5 d'azur, à cinq flammes d'argent, posées trois et deux ; aux 6 de gueules, à l'émanche de trois pièces d'argent, mouvante du bas de l'écu,* qui est DE FRANCONIE ; *en pointe une champagne de gueules. Sur le tout des partitions unéou coupé de gueules et d'argent, sommé d'une couronne fermée. L'écu environné d'un manteau doublé d'hermine, et timbré d'une couronne sommée d'un globe cintré et croisé, et rebrassé d'hermine.* Supports : deux étendards passés en sautoir derrière le manteau : celui à dextre d'azur, à trois flammes d'or, et celui à senestre d'argent, à deux léopards de sable. Devise : EX FLAMMIS ORIOR.

La maison DE HOHENLOHE est une des plus illustres d'Allemagne, moins par l'étendue de sa puissance souveraine, que par

---

(1) L'aigle et les fleurs de lis ont été concédées par l'empereur Charles VII,

la splendeur de son origine. Elle descend en ligne directe d'Eberhard, duc de Franconie (1), frère de Conrad II, roi de Germanie, et de Werner, auteur d'une branche qui, parvenue au trône en 1024, donna quatre empereurs à l'Allemagne, et s'éteignit en 1125. La maison de Hohenlohe, sortie de la branche aînée ducale de Franconie, mais puînée elle-même de celle des comtes d'Eberstein, a pris, vers la fin du dixième siècle, son nom d'un ancien château, situé entre Rothenbourg et Uffenheim. Elle a formé deux lignes principales, qui ont ensuite formé plusieurs autres subdivisions. La première des deux branches mères, dite *de Neuenstein*, luthérienne, compte parmi ses possessions les seigneuries, bailliages et villes d'Adelshausen, de Durenzimmern, d'Ebertsbronn, d'Elpersheim, de Forchtenberg, de Herbsthausen, de Hochbach, de Hollenbach, de Kuntzelsan, de Michelbach, de Nassau, de Neuenstein, de Schrotzberg, de Weickersheim, de Wilmersdorff, etc. La seconde, dite *de Waldenbourg*, catholique, Heimbach, Kupferzell, Ohrenthal, Waldenbourg, Adoltzfort, Herrnzimmern, Meinhard et Sindringen, sur la rivière de Kocher, OEhringen, le comté de Gleichen, Bartenstein, Gachstadt, Schillingsfurst, Wildenholtz, etc., etc. Les possessions de la maison de Hohenlohe étaient autrefois beaucoup plus nombreuses : mais les droits de primogéniture n'ayant été établis que très-tard, un grand nombre sont passées à l'ordre Teutonique, à l'église de

---

qui reconnut les comtes de Hohenlohe, princes de naissance, comme issus de la maison royale et impériale de Franconie.

(1) Cette extraction est consacrée par un grand nombre d'autorités respectables et de monuments historiques les plus accrédités : tels sont, entr'autres, Henselmann; Cocceius, auteur du droit public (chap. III); les ouvrages classiques de Kremer, historiographe de la maison de Nassau, et l'Art de vérifier les dates, par les savants religieux de la congrégation de Saint-Maur. Ces autorités nous ont paru infirmer complétement l'opinion émise par l'auteur d'une généalogie in-4° de la maison de Hohenlohe, publiée en 1630, et adoptée sans examen par Hübner, Imhoff et autres généalogistes. Nous avons suivi celle qu'en a publiée, en 1796, Jean-Just Herwig, conseiller aulique et archivaire de cette sérénissime maison, en indiquant toutefois les autres sources où nous avons cru devoir puiser quelques annotations supplémentaires.

Wurtzbourg et à la maison de Brandebourg, par dotations, mariages ou ventes dans les temps de guerre.

La principauté de Hohenlohe présente une surface d'environ trente-quatre lieues carrées. Elle a douze villes, treize bourgs, dix-neuf châteaux, vingt-huit bailliages, cent dix mille habitants et environ 600,000 florins de revenus. Elle est située aux confins des anciens cercles de Suabe et de Franconie, ayant pour capitale OEhringen, résidence du chef de la branche aînée. Elle est arrosée par le Tauber, la Jaxt et le Kocher. En 1744, l'empereur Charles VII offrit à cette maison la dignité de prince d'empire: cette offre ne fut acceptée que par la ligne cadette; mais en 1764 l'empereur François Ier déclara et reconnut les comtes de Hohenlohe princes par leur naissance, et éleva leur pays au rang de principauté d'empire. Ils obtinrent voix et séance à la diète; et il leur fut alloué trois voix au second collége. Ils perdirent leur souveraineté par l'acte de la confédération du Rhin, et leur pays est soumis, depuis le 12 septembre 1806, à celle du roi de Wurtemberg.

Le *senior* ou doyen de la maison exerce une espèce de police sur tous les membres de la famille : aucun prince de Hohenlohe ne peut faire dans son pays une disposition importante sans l'agrément de tous les agnats qui correspondent pour cela avec le doyen.

I. CONRAD Ier, surnommé l'*Ancien*, duc de Thuringe, comte de Franconie et de Wétéravie, chef de la fameuse maison Salique, possédait, vers la fin du neuvième siècle, de grands territoires en deçà et au-delà du Rhin. Les historiens du temps le qualifient *comes in Hassiâ et Widesuviâ*, et le surnomment alternativement Conrad *de Fritzlar* (1), *de Franconie* et *de Wurtzbourg*. Sa naissance devait être des plus illustres, puisque l'empereur Arnoul lui fit épouser *Glismonde*, née de son mariage avec Oda ou Utade de Bavière. Conrad Ier eut de grands démêlés avec la maison de Bam-

---

(1) Sans doute, parce qu'il faisait sa résidence ordinaire dans cette ville, chef-lieu de son duché de Thuringe.

berg; et, secondé par Eberhard, Gebehard (1) et Rodulfe, (ce dernier, évêque de Wurtzbourg), ses frères, il entreprit de subjuguer le comté de ce nom, gouverné par Adalbert, Adalhard et Henri, frères, neveux du duc de Saxe. L'an 902, Conrad assiége le château de Bamberg; il repousse une sortie vigoureuse : mais cette victoire coûte la vie à Eberhard, son frère. Du côté des vaincus, Henri de Bamberg était demeuré sur le champ de bataille, et son frère, Adalhard, ayant été fait prisonnier, fut décapité par ordre de Gebehard. Adalbert resté seul, loin de se décourager, se mit, l'année suivante, en campagne, ravagea les terres de l'évêché de Wurtzbourg, en chassa Rodulfe, et obligea ensuite les enfants d'Eberhard, avec leur mère, d'abandonner leurs propres héritages, ainsi que les honneurs ou fiefs amovibles qu'ils tenaient de la libéralité du roi. Adalbert, poursuivant ses succès, paraît, le 27 février 905, devant Fritzlar, et présente la bataille à Conrad l'Ancien. Ce dernier sort pour combattre son adversaire; mais, abandonné par les Saxons, qui formaient le gros de son armée, il est réduit à se défendre avec une poignée de braves qui lui demeurent fidèles, et périt les armes à la main; Adalbert ravage pendant trois jours tout le pays; mais ce ne fut pas impunément. Glismonde et ses enfants, après avoir rendu les derniers devoirs à Conrad Iᵉʳ et l'avoir fait inhumer à Vinnebourg, demandèrent vengeance de sa mort, et des excès commis par Adalbert à Louis IV, roi de Germanie. Ce monarque, étant venu assiéger Bamberg, fit arrêter Adalbert, et lui fit trancher la tête le 5 septembre de la même année. (*Art de vérifier les dates*, édit. de 1818, in-8°, t. VII, p. 297; t. XV, pag. 328, 329.) Conrad l'*Ancien* eut trois fils :

1°. Conrad II *le jeune*, duc de la France rhénane, comte de Franconie et de Wétéravie, élu roi de Germanie en 911, mort à Quedlimbourg, le 23 décembre 918, sans laisser d'enfants de *Cunégonde*, sa femme,

(1) Gebehard fut tué l'an 910, en combattant contre les Hongrois, qui avaient fait une irruption dans la France orientale. Il laissa deux fils, nommés Udon et Hériman, qui, suivant Reginon, devinrent illustres parmi les Francs.

veuve de Liutpold, duc de Bavière. (*Ibid.*, t. VII, pp. 296, 297, 298, t. XV, pp. 328, 329);

2°. Eberhard Ier, dont l'article suit;

3°. Werner, qui fut comte de Naven, de Worms et de Spire, et dont le fils,

Conrad, surnommé *le Roux* et *le Sage*, comte de Worms et de Spire, fut établi, en 939, duc de la France rhénane, par Otton, roi de Germanie, après la mort d'Eberhard, son oncle, et fut nommé, l'an 944, duc de Lorraine. Il épousa, l'an 947, Luitgarde *de Saxe*, fille de ce monarque. Cependant, l'an 953, Conrad, étant entré dans la conspiration du prince Ludolphe contre Otton, son beau-père, fut dépouillé du duché de Lorraine. Conrad, pour s'en venger, appelle à son secours les Hongrois, qui ravagent tout le pays: mais ensuite, s'étant reconcilié avec Otton, il l'aide à chasser ces mêmes Hongrois, et contribue, le 10 août 955, au gain d'une célèbre bataille donnée près d'Augsbourg, dans laquelle il perd la vie. (*Ibid.*, t. XIII, pp. 384, 385; t. XV, pp. 330, 331.)

Otton, fils unique de Conrad, lui succéda, en 955, dans le duché de la France rhénane, et obtint, en 978, de l'empereur Otton II, le duché de Carinthie et la Marche de Vérone. Otton mourut le 4 novembre 1004, ayant eu de *Judith*, sa femme :

A. Henri ou Hezelon, duc de Franconie, qui épousa Adélaïde *d'Egisheim*, fille d'Eberhard IV, comte de Nordgaw, et mourut en 989. (*Ib.*, t. XV, p. 33.) Il eut pour enfants :

(1°.) Conrad II, surnommé *le Salique*, élu roi de Germanie en 1024, empereur d'Occident en 1027, roi de Bourgogne en 1033, mort à Utrecht le 4 juin 1039. Il avait épousé, en 1016, Gisèle *de Suabe*, fille du duc Herman II, et de Gerberge de Bourgogne, dont il eut :

a. Henri III *le Noir*, qui succéda à son père en 1039, et mourut en 1056. Il avait épousé 1°, en 1036, Chunelinde *de Danemark*, fille du roi Canut-le-Grand, dont il n'eut qu'une fille, nommée Béatrix, laquelle fut abbesse de Gandersheim; 2°, en 1043, Agnès *d'Aquitaine*, fille du duc Guillaume V. Il eut de ce dernier mariage :

I. Henri IV, roi de Germanie en 1053, empereur d'Allemagne en 1056, mort en 1106. Il avait épousé 1°, en 1066, Berthe *de Suze*, fille du marquis Otton ; 2° Praxède

ou Adélaïde *de Russie*, dont il n'eut pas d'enfants. Ceux du premier lit furent :

AA. Conrad, qui se révolta contre son père, se fit couronner roi des Romains en 1093, épousa Mathilde *de Sicile*, fille du comte Roger, et mourut sans postérité en 1101;

BB. Henri V, qui succéda à son père en 1106, épousa, en 1115, Mathilde *d'Angleterre*, et mourut à Utrecht, le 23 mai 1125, le dernier des empereurs de la maison de Franconie (*Ibid.*, t. VII, pp. 321 et suiv.);

CC. Agnès, femme 1° de Frédéric, duc *de Suabe*; 2° de Léopold III, dit *le Pieux*, margrave d'Autriche;

DD. Adélaïde, femme de Boleslas III, roi de Pologne;

II. Conrad, duc de Bavière en 1054, mort en 1056;

III. Mathilde, mariée à Rodolphe, duc de Suabe, élu anti-césar;

IV. Sophie ou Judith, femme 1° de Salomon, roi de Hongrie; 2° de Ladislas, roi de Pologne;

b. Béatrix, morte sans alliance;

c. Mathilde, décédée en 1034, étant sur le point d'épouser Henri Ier, roi de France, auquel elle avait été fiancée;

(2°.) Mathilde, abbesse d'Andlaw;

B. Conrad III ou Cunon de Worms, dit *le Vieux*, duc de la France rhénane et de Carinthie, marquis de Vérone, qui mourut le 12 décembre 1011, laissant de Mathilde *de Suabe*, son épouse, fille du duc Herman II, et sœur de Gisèle, un fils nommé

Conrad IV *le jeune*, duc de la France rhénane et de Franconie, puis de Carinthie, mort en 1039, sans postérité (*Ibid.*, t. XV, pp. 332, 333);

C. Brunon, qui monta sur le saint-siége en 996, prit le nom de Grégoire V, et mourut le 4 février 999.

II. Eberhard, Ier du nom, devint duc de la France rhénane et de Franconie en 911, lorsque son frère Conrad fut parvenu au trône de Germanie. Il fut en même temps comte du palais, c'est-

à-dire, juge des causes de son district qui ressortissaient au tribunal du roi. Eberhard n'usa pas de son autorité avec la modération que son frère avait fait paraître dans son gouvernement. Ce fut la raison pour laquelle Conrad, en mourant, préféra Henri de Saxe pour son successeur à l'empire. Eberhard, soumis aux dernières volontés de son frère, eut l'âme assez noble pour porter lui-même à Henri les ornements royaux. Cette démarche lui concilia l'estime et la reconnaissance du nouveau monarque, qui, l'an 923, incorpora la Lorraine à son duché de la France rhénane. Mais Eberhard ne montra point le même attachement pour Otton, fils et successeur de Henri, avec lequel il se brouilla presque aussitôt qu'Otton fut monté sur le trône, c'est-à-dire l'an 936. Leur rupture fut occasionée par celle qu'excitèrent entre Eberhard et Henri, duc de Bavière, frère d'Otton, les querelles de leurs vassaux respectifs, et dans lesquelles ils prirent parti, chacun pour les siens. Lan 937, Eberhard, ayant fait prisonnier Henri, l'enferma dans le château de Badelik : mais l'empereur, pour venger la défaite de son frère, fit citer Eberhard à la diète de Magdebourg, et le fit condamner à l'exil, outre une amende de cent talents, qu'on lui imposa. L'an 938, Eberhard, rappelé de son exil, engage Gislebert, duc de Lorraine, dans une nouvelle révolte contre l'empereur, et parvient à y entraîner Tancmar, fils de ce monarque. Otton étouffe ce complot dans sa naissance ; mais, l'année suivante, Eberhard et Gislebert ayant formé de nouveaux desseins, l'empereur envoie contre eux Herman, duc de Suabe, avec Udon, son frère, et Conrad *le Sage,* leur cousin, qui mettent le siége devant Andernach, la plus forte place du duché d'Eberhard. Ce dernier et Gislebert volent au secours des assiégés; mais dans l'action, qui fut longue et meurtrière, Eberhard perd la vie, et Gislebert, dans sa fuite, se noie au passage du Rhin. (*Ibid.,* t. XV, pp. 329, 330.) Eberhard eut, entr'autres enfants :

1°. Conrad, auteur de la maison des *comtes d'Eberstein,* (Herwig);
2°. Eberhard II, qui suit.

III. Eberhard II et Conrad, son frère, ayant secondé constamment leur père dans ses entreprises contre l'empereur, ne lui

succédèrent en aucune de ses dignités, qui furent dévolues par Otton-le-Grand à Conrad le Sage, en 939. Ce monarque ne borna point là son ressentiment. Pour punir ces deux comtes d'avoir pris part à différentes ligues formées contre lui, Otton confisqua la totalité de leurs terres. Cependant ils en recouvrèrent une partie dans la suite, et acquirent des pays considérables dans la Franconie orientale. Eberhard II vivait encore en 966 (*Herwig*). Il fut père de Conrad II ou Cunon, qui suit.

N....

De Salm : d'azur, à deux saumons adossés de gueules.

IV. Conrad II ou Cunon, comte de Wingac-Theiba, vivait en 976, et fut père d'Herman, qui suit. (*Herwig*, *Art de vérifier les dates*, t. XIII, p. 385.) Hubner lui donne pour femme Luitgarde de Salm.

D'Egisheim :

V. Herman Ier, comte de Hohenlohe (1), seigneur de plusieurs domaines considérables, qualifié aussi comte de la France orientale, jouissait d'une haute considération, tant à cause de ses qualités personnelles que de son extraction de la maison de Franconie. L'an 1004, il épousa Adélaïde d'Egisheim, veuve de Henri, duc de Franconie, et mère de l'empereur Conrad II le Salique, cousin d'Herman, du troisième au quatrième degré. Adélaïde, en qualité de mère de l'empereur, conserva le titre de *reine* jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1037. Elle et son second mari avaient fondé la riche église collégiale d'Œhringen, où ils furent inhumés. (*Herwig*, *Art de vérifier les dates*, t. XIII, p. 483; t. XIV, p. 38.) Leurs enfants furent :

1°. Gebehard, qui se distingua dans la guerre de Hongrie en 1044, sous l'empereur Henri III. Conrad le Salique lui avait donné l'évêché de Ratisbonne dès l'an 1036. Les chroniques du temps portent que ce fut contre son gré qu'il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut en outre pourvu de l'abbaye de Kempten. Après avoir gouverné son évêché pendant vingt-quatre ans, il mourut en 1060, et fut inhumé à Œhringen, dont il avait doté richement le chapitre ;

2°. Siegfroi, comte de Weickersheim en 1069, qui épousa Adélaïde *de Boxberg*. (*Ibid.*, t. XV, p. 404), et en eut :

A. Henri, qui, ainsi que Conrad, son frère, rendit des services impor-

---

(1) Ce nom, orthographié aussi *Hollach*, *Hoinlo* et *Hoenloh* dans les anciennes chartes, signifie, en vieux langage allemand, *haute flamme*.

tants à l'empereur Henri IV, notamment par les secours que son frère et lui amenèrent, en 1080, contre les Saxons, qui furent mis en déroute à Fladenheim;

B. Conrad, comte de Weickersheim, qui vivait en 1129, et laissa :

a. Conrad, comte de Weickersheim, nommé par l'empereur Conrad III, héritier de son fils, Frédéric de Hohenstauffen, duc de Rothenbourg, puis de Suabe;

b. Albert,
c. Henri, } protecteurs de l'église de Kitzingen. Ils fondèrent une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Reicharsrote, près de Rothenbourg;

d. Godefroi, qui fut grand doyen, puis évêque de Wurtzbourg, et mourut en 1198, dans un âge très-avancé;

C. Gebehard, qui fut évêque de Ratisbonne, depuis 1089 jusqu'en 1105;

D. Irmengarde, femme de Frédéric II, landgrave *de Leuchtenberg*, fils de Frédéric Ier et d'Élisabeth de Hohenlohe;

3°. Éberhard III, qui continue la descendance;

4°. Hildegarde, épouse de Conrad, comte de *Hohenstauffen*, dont le fils, Frédéric, épousa, en 1081, Agnès, fille de l'empereur Henri IV, et fut l'auteur de la maison impériale de Hohenstauffen. Hildegarde fonda le monastère de Sainte-Foy à Schelestadt;

5°. Élisabeth, femme de Frédéric Ier, landgrave *de Leuchtenberg*.

VI. Eberhard III, comte DE HOHENLOHE, gouvernait, en 1040, sous l'empereur Henri III, et mérita l'estime et la confiance de l'infortuné Henri IV, son successeur. Il eut trois fils et une fille : N....

1°. Siegfroi, qui suivit les armées impériales en Italie, et reçut, pour récompense de ses services, le comté de Blaudrate, dans le Milanès, que sa postérité a long-temps possédé;

2°. Ulric, vivant en 1128, auteur des branches d'*Uffenheim* et de *Speckfeld*, dont les possessions retombèrent dans les autres lignes après leur extinction;

3°. Godefroi Ier, qui suit.

VII. Godefroi Ier, comte DE HOHENLOHE, fut l'un des plus vaillants défenseurs de la cause de l'empereur Henri IV dans les guerres malheureuses qu'il eut à soutenir contre Henri, depuis Henri V, son propre fils. L'an 1105, ce prince, ayant voulu assiéger Nuremberg, Godefroi se jeta dans la place à la tête de ses troupes.

et força Henri à renoncer à cette entreprise. Il était alors burgrave ou préfet de Nuremberg, dignité long-temps possédée par la maison de Zollern-Brandebourg. Godefroi Ier vivait encore en 1140. Il eut pour fils :

N....

1°. Conrad III, dont l'article suit;

2°. Godefroi, dont on ignore la destinée;

VIII. Conrad III, comte DE HOHENLOHE, succéda, avec son frère, dans les biens de leur père, et dans le burgraviat de Nuremberg, qui passa depuis, et avant l'an 1164, dans la maison de Hohenzollern. Conrad eut deux fils :

N....

1°. Frédéric, dont on ignore la destinée;

2°. Godefroi II, qui suit.

IX. Godefroi II, comte DE HOHENLOHE et de Blaudrate, fut très-attaché à l'empereur Henri VI. Il souscrivit la constitution pragmatique sur la succession de la maison impériale de Hohenstauffen, et fut nommé, en 1197, exécuteur du testament de l'empereur, et tuteur de Frédéric II, son fils et successeur. Godefroi II établit dans sa maison une nouvelle bannerie, qui fut conservée par ses fils, et mourut avant l'an 1230. Il avait épousé Anne, landgrave DE LEUCHTENBERG, laquelle, devenue veuve, finit ses jours dans le couvent de Scheftersheim. Leurs enfants furent :

DE LEUCHTENBERG : parti d'un trait, coupé de deux; les quartiers 1, 4 et 5 d'argent, les 2, 3 et 6 d'azur.

1°. Godefroi III, qui suit;

2°. Conrad IV, auteur de la branche des *comtes de Hohenlohe-Brauneck;* *

---

* COMTES DE HOHENLOHE-BRAUNECK, *éteints.*

X. Conrad IV, comte DE HOHENLOHE-BRAUNECK, second fils du comte Godefroi II, vécut pendant plusieurs années en inimitié avec son frère, Godefroi III; mais, en 1230, ils firent une convention remarquable, au sujet de leurs héritages. Conrad fut grand homme de guerre : il suivit l'empereur Frédéric II, et lui rendit des services signalés dans ses expéditions contre les Sarrasins et contre ses autres ennemis en Italie. Ce monarque, étant à Capoue, lui fit don, en 1229, du comté de Molèse, au royaume de

3°. Henri, qui fut élu, en 1244, le sixième grand-maître de l'ordre Teutonique. Il remporta trois victoires signalées en 1245, 1247 et 1253, contre Suantopelck, duc de Poméranie, et le réduisit à des conditions de paix humiliantes, qui furent le terme d'une guerre injuste et cruelle que ce duc faisait depuis quinze ans à l'ordre. Dès l'an 1242, Henri avait accordé le premier privilége à la ville d'Elbing, en Prusse. Les services qu'il rendit au roi saint Louis en Palestine, lui valurent de ce monarque, entr'autres dons, la concession perpétuelle de quatre fleurs de lis à la croix du grand-maître de l'ordre Teutonique, qui lui fut accordée le 20 août 1250. Il mourut, en 1255, selon Paull, et fut inhumé dans l'église du château de Mergentheim. (*Art de vérifier les dates*, t. XVI, pp. 477, 478.)

4°. Frédéric, qui fut chevalier de l'ordre Teutonique, auquel il fit, ainsi que son frère, plusieurs donations considérables, confirmées, en 1230, par l'empereur Frédéric II.

X. Godefroi III, comte DE HOHENLOHE, de Blaudrate, etc., se rendit remarquable par sa valeur et ses faits d'armes. L'empereur Frédéric II lui fit don, en 1221, du comté de Romaniole et de la ville de Ravenne. Godefroi céda, en 1235, le château de Viernsberg,

---

COMTES DE HOHENLOHE-BRAUNECK.

Naples, Conrad mourut en 1250. Il avait épousé N... comtesse DE BEIDENGEN, de laquelle il laissa : DE BEIDENGEN :

1°. Henri, décédé en 1271, laissant deux fils :

A. Henri, qui vivait en 1303;

B. Gebehard, mort le 5 novembre 1300, père de :

Ulric, vivant en 1329 et mort en 1373. Il épousa Mathilde, comtesse *de Weinsperg*, de laquelle sont issus :

a. Ulric, mort en 1367, ayant eu pour femmes 1° Adélaïde *de Hohenlohe*; 2° Élise, comtesse *d'Œttingen*;

b. Conrad, vivant en 1329, mort sans enfants de Christine *de Hohenberg*, son épouse;

c. André, prévôt de Mayence et de Bingen, mort en 1391;

d. Gebehard, chevalier de l'ordre Teutonique en 1366;

e. Engelhard, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1366;

avec la seigneurie, à Conrad II, burgrave de Nuremberg et comte de Zollern. (*Ibid.*, p. 379.) Il assista à toutes les diètes, et prit part à toutes les expéditions militaires faites en Allemagne et en Italie. Frédéric II confia à ses soins le prince impérial, qui fut ensuite l'empereur Conrad III. Godefroi III mourut en 1254, au commencement du fameux interrègne. (Voyez *la Vie de Godefroi, comte de Hohenlohe*, publiée par Maurer, en 1748.) Il avait épousé 1° Cunégonde DE LEONSTEIN, fille de Godefroi de Leonstein; 2° Richza DE KRAUTHEIM, fille de Walfrath, seigneur de Krautheim, laquelle, étant veuve, finit ses jours dans le couvent de Schefter-sheim, en 1262. (*Ibid.*, t. XV, p. 404.) Ses enfants furent:

DE LEONSTEIN : d'azur, au lion d'argent.

DE KRAUTHEIM :

Du premier lit :

1°. Cunégonde, épouse de Conrad *de Krautheim ;*

Du second lit :

2°. Albert I, tige de la nouvelle ligne *de Hohenlohe-Speckfeld,* rapportée ci-après ;

COMTE DE HOHENLOHE-BRAUNECK.

f. Jean, qui vivait en 1366, père d'un fils de même prénom. vivant en 1367 ;

2°. André, prévôt de Neumunster, puis de Wurtzbourg, mort en 1257 ;
3°. Godefroi III, qui suit.

DE HOHENLOHE : d'argent, à deux léopards de sable.

DE MUNTZENBERG : coupé de gueules et d'or.

XI. Godefroi III, comte DE HOHENLOHE-BRAUNECK, vivait en 1278, et mourut vers l'an 1293. Il avait épousé 1° Willeburge DE HOHENLOHE-HOHENLOHE ; 2° Élisabeth, comtesse DE MUNTZENBERG. Ses enfants furent :

1°. André, qui s'allia avec Euphémie *de Tunners,* morte en 1329. Ils furent inhumés à Rothenbourg ;

2°. Godefroi IV, qui suit ;

3°. Conrad, vivant en 1293. Il fut père de :

A. Ullius, mort sans postérité ;

B. Godefroi, qui résidait, en 1320, au château de Neuhaus, près de Mergentheim ;

3°. Craton I, souche des comtes *de Hohenlohe-Neuenstein*, mentionnés plus loin;

4°. Agnès, épouse de Conrad III, burgrave *de Nuremberg*, fils du burgrave Frédéric II, et d'Élisabeth, comtesse de Ubensberg;

5°. Marguerite, femme de Conrad *de Schuppelberg*.

XI. Albert, Ier comte DE HOHENLOHE et de Speckfeld, fixa sa résidence au château fort d'Entsé, à deux milles de Rothenbourg, que l'empereur Frédéric II lui avait donné. Il épousa 1° Cunegonde, comtesse D'EBERSTEIN, morte en 1257 : 2° Ydelhide, qui, après la mort de son époux, arrivée en 1271, se retira au couvent de Rothenbourg. Les enfants d'Albert furent :

D'EBERSTEIN : d'argent, à la rose de gueules.

1°. Godefroi IV, dont l'article suit;
2°. Godefroi, qui, l'an 1298, renonça à la succession du duc de Méranie, fut nommé évêque de Wurtzbourg en 1314, et mourut en 1322;
3°. Craton, comte de Hohenlohe, qui eut le malheur de tuer Louis, fils de

---

COMTES DE HOHENLOHE-BRAUNECK.

G. André, chanoine de Wurtzbourg en 1329:
D. Gebehard, vivant en 1340;

4°. Emich, mort sans postérité après l'an 1293;
5°. Gisèle, qui vivait en 1293, épouse de Philippe, comte *de Falckenstein* et de Munsterberg, beau-frère de l'empereur ou roi des Romains, Richard d'Angleterre;
6°. Élisabeth, } qui vivaient en 1293.
7°. Willeburge, }

XII. Godefroi IV, comte DE HOLENLOHE-BRAUNECK, épousa Adélaïde, comtesse DE SCHWARZBOURG, qui le rendit père de :

DE SCHWARZBOURG : d'azur, au lion couronné d'or

1°. Godefroi V, qui suit;
2°. Autre Godefroi, chanoine de Worms;
3°. Emich, chanoine de Wurtzbourg;
4°. Philippe, chanoine de Worms en 1327;
5°. Agnès, femme de Conrad, comte *de Weinsperg*
6°. Walpurge, femme de Frédéric V, comte *de Castell* en 1334;
7° Anne, femme de Berthold X, comte *de Henneberg*, morte le 16 avril 1340.

Louis, duc de Bavière, dans un tournoi en 1289. Il épousa Agnès *de Wurtemberg*, dont il eut :

A. Conrad, } morts sans postérité ;
B. Craton,
C. Godefroi,
D. Adélaïde, mariée 1° avec Conrad, comte *d'Œttingen;* 2° avec Ulric, comte *de Hohenlohe-Brauneck ;*
F. Agnès, épouse d'Otton, comte *de Nassau* ;

4°. Frédéric, époux de Sophie, comtesse *de Henneberg*.

DE NUREMBERG : d'or au lion contourné de sable, couronné et lampassé de gueule ; à la bordure componée de gueules et d'argent.

XII. Godefroi IV, comte DE HOHENLOHE et de Speckfeld, résida, de 1262 à 1289, à Uffenheim, et fut gouverneur du pays pour l'empereur Rodolphe Ier. Il mourut en 1290. Son épouse fut Élisabeth DE NUREMBERG, fille de Frédéric III, comte de Zollern, burgrave de Nuremberg, et d'Élisabeth de Méranie. (*Art de vérifier les dates*, t. XVI, p. 381.) Il fut père de :

1°. Albert II, dont l'article suit ;
2°. Frédéric, } morts sans postérité ;
3°. Godefroi,

COMTES DE HOHENLOHE-BRAUNECK.

DE GRUNDLACH :

XIII. Godefroi V, comte DE HOHENLOHE-BRAUNECK, épousa Marguerite baronne DE GRUNDLACH, de laquelle il laissa :

1°. Godefroi VI, qui suit ;
2°. Marguerite, abbesse de Frauenthal en 1342 ;
3°. Anne, épouse de Bourcard, comte *de Hohenberg* en 1353.

DE CASTELL : écartelé de gueules et d'argent.

XIV. Godefroi VI, comte DE HOHENLOHE-BRAUNECK, mort en 1368, avait épousé Agnès, comtesse DE CASTELL, de laquelle il eut :

1°. Conrad, dernier comte de Hohenlohe-Brauneck, mort en 1390, n'ayant eu d'Anne, son épouse, fille de Craton, comte *de Hohenlohe-Hohenlohe*, qu'une fille :

Marguerite, alliée 1°, en 1403, avec Henri, comte *de Schawrzbourg*, fils aîné du comte Gunther ; 2° avec Jean III, comte *de Magdebourg*, dont le fils, Michel, vendit, en 1448, les territoires de Brauneck au margrave Albert-Achille de Brandebourg ;

2°. Godefroi, grand-prévôt de Trèves, mort en 1390.

Cette branche portait les léopards des armoiries, contournés.

4°. Conrad, qui, avec son frère Godefroi, fit, en 1290, des aliénations à Thomas, comte de Reineck, de domaines mouvants de l'église de Fulde;

5°. Élisabeth, morte mineure en 1291.

XIII. Albert II, comte DE HOHENLOHE et de Speckfeld, protecteur de Nuremberg, mort en 1313, fut père de:

N....

1°. Louis I, dont l'article suit;

2°. Albert III, évêque de Wurtzbourg en 1345, mort en 1372;

3°. Frédéric, évêque de Bamberg depuis 1344 jusqu'en 1351;

4°. Henri, prévôt du chapitre de Hang, à Wurtzbourg, inhumé à Scheftersheim;

5°. Hedwige, femme d'Herman III, comte *de Castell,* vivant en 1354.

XIV. Louis, comte DE HOHENLOHE et de Speckfeld, fut, en 1338, protecteur de l'opulent monastère d'Eberhach, et mourut en 1357. Il avait épousé Élisabeth DE NASSAU, fille de Gerlac, comte de Nassau. Il en eut:

DE NASSAU : d'azur, semé de billettes d'or; au lion du même, lampassé de gueules, brochant.

1°. Louis, comte de Hohenlohe et de Speckfeld, mort sans postérité de Sophie *de Brandebourg;*

2°. Gerlac, grand-juge aux cours des empereurs Charles IV et Wenceslas. Il épousa Marguerite *de Bavière,* fille de l'empereur Louis de Bavière, et de Marguerite, comtesse de Hollande. On dit que cette princesse fit de grandes dépenses qui obligèrent le comte Gerlac à vendre, en 1378, la ville d'Uffenheim à son oncle, le burgrave Frédéric V de Nuremberg, pour vingt-quatre mille florins d'or;

3°. Albert, dont on ignore la destinée;

4°. Godefroi V, qui suit;

5°. Alphonse, dont le sort est inconnu.

XV. Godefroi V, comte DE HOHENLOHE et de Speckfeld, mort en 1385, avait épousé Anne, comtesse DE HENNEBERG, fille de Jean, comte de Henneberg, de laquelle il laissa:

DE HENNEBERG : d'or, à l'autruche de sable sur un monticule de gueules.

1°. Jean, dernier comte de Hohenlohe-Speckfeld, qui, au rapport d'Angoli (*Annales de Brandebourg*, page 190), ayant été emmené dans la Marche de Brandebourg par le burgrave Frédéric de Nuremberg, périt en un combat livré, le 24 octobre 1412, sur la digue de Kramm, en Poméranie, avec deux gentilshommes de sa suite. On lui érigea, à Berlin, un monument funéraire, que le roi de Prusse fit renouveler en

1749. Le comte Jean n'était point marié. Il avait fait de grandes aliénations de territoire ;

2°. Anne, femme de Léonard, comte *de Castell*, mort en 1427, fils du comte Frédéric VII, et d'Adélaïde, comtesse de Nassau ;

3°. Elisabeth, femme de Frédéric, comte *de Limpourg*, mort en 1414, et elle en 1445.

Les biens de cette branche furent portés par ces deux héritières dans les maisons de Castell et de Limpourg.

COMTES DE HOHENLOHE-NEUENSTEIN.

XI. Craton I[er], comte DE HOHENLOHE, second fils du comte Godefroi III, et de Richza de Krautheim, embrassa, en 1298, avec Eberhard, comte de Wurtemberg, les comtes de Fribourg et de Deux-Ponts, et plusieurs autres seigneurs puissants, le parti d'Albert d'Autriche, compétiteur d'Adolphe de Nassau à l'empire. Il se ligua ensuite avec l'évêque de Vurtzbourg contre le comte de Henneberg, et fut nommé par l'empereur, protecteur de la Franconie orientale. Il fit, avec le comte de Durne, un pacte de succession, par suite duquel le château et le bailliage de Forchtenberg vinrent à sa maison. Craton I[er] possédait en outre plusieurs places fortes. Il mourut dans un âge avancé, au commencement du quatorzième siècle. Il avait épousé, 1° Willeburge, comtesse DE VERTHEIM; 2° Marguerite, comtesse DE TRUENDINGEN. Il eut, entr'autres enfants :

DE WERTHEIM : d'or, à trois roses d'argent.

DE TRUENDINGEN :

1°. Craton II, qui suit ;

2°. Conrad qui, l'an 1311, vint au secours du roi Otton de Hongrie, duc de Bavière, avec un corps considérable de troupes, et joignit ce prince à Scherding. Il acheta le château de Weinsperg. Son fils, Godefroi, fit rentrer dans le domaine de la maison la ville et le bailliage de Meckmühl et la forteresse de Langenbourg, qu'il acheta de sa sœur ;

3°. Godefroi, dont on ignore la destinée.

XII. Craton II, comte DE HOHENLOHE, embrassa d'abord le parti du duc Frédéric d'Autriche. Un auteur du temps prétend que l'empereur Louis de Bavière détruisit, en 1316, son château fort et la ville de Schillingsfurst. Dans la suite, s'étant réconcilié avec ce monarque, celui-ci le nomma son maréchal en 1339, et lui don-

na, en récompense de ses services, le château de Gailenau, la ville de Creilsheim, et les comtés de Durne et de Flugelau. Craton fut protecteur du monastère de Combourg. Il mourut en 1344 Il avait épousé Adélaïde-Mathilde, comtesse DE WURTEMBERG, fille d'Eberhard Ier, comte de Wurtemberg et d'Ermengarde, marquise de Bade, sa seconde femme. Elle prédécéda son mari, étant morte en 1342. Leurs enfants furent :

DE WURTEMBERG : d'or, à trois demi-ramures de cerf de sable, posées l'une sur l'autre en fasce(*).

1°. Craton III, qui suit;
2°. Conrad, chanoine d'Œhringen ;
3°. Adélaïde, femme de Jean, comte de Helfenstein, fils du comte Uric de Helfenstein, et d'Adélaïde de Craissbach ;
4°. Irmengarde, femme 1° de Conrad, burgrave *de Nuremberg*, auquel elle porta le château d'Ingelfingen, et dont elle demeura veuve en 1334 ; 2° Gerlac, comte *de Nassau*. Sa petite-fille porta le château d'Ingelfingen dans la maison de Castell ; et il rentra par un traité, l'an 1406, dans celle de Hohenlohe.

XIII. Craton III, comte DE HOHENLOHE, rendit d'importants services à l'empereur Charles IV, qui, en récompense, lui concéda plusieurs beaux priviléges, entr'autres, celui d'accorder à la ville de Neuenstein les mêmes franchises dont jouissait celle de Franfort. Henri, abbé de Fulde, l'investit des châteaux et domaines de Meckmühl, Rottingen, Retersheim, Naunbrun, Oberndorff et Stondorff. Ayant aliéné, en 1345, celui de Rottingen, du consentement du même abbé, il offrit en compensation à l'église de Fulde, sur ses propres domaines, le château de Weickersheim, avec toutes ses dépendances, pour le tenir en fief de cette église. (*Origine de l'illustre famille de Habsbourg-Autriche, par Eccard. Leipzick*, 1721.) Craton III mourut en 1371. Il avait épousé Anne DE LEUCHTENBERG, morte en 1390, fille de Conrad, landgrave de Leuchtenberg. Il en eut :

DE LEUCHTENBERG : parti d'un trait, coupé de deux ; les 1, 4 et 5 d'argent ; les 2, 3 et 6 d'azur.

1°. Craton, mort en 1399, époux d'Elisabeth, comtesse *de Spanheim*,

(*) On croit devoir prévenir, à l'égard de ces armoiries, et de toutes celles mentionnées dans cette généalogie, qu'on s'est attaché à les blasonner, non pas toujours comme ces maisons les portent aujourd'hui, c'est-à-dire, avec toutes leurs écartelures, mais telles qu'elles devaient les porter aux époques où les alliances ont été contractées.

décédée dès 1381, et inhumée, avec son mari, à Meckmühl. Ils eurent une fille unique :

Anne, mariée à Philippe, comte *de Nassau-Weilbourg;*

2°. Albert Ier, qui continue la descendance;

3°. Godefroi, qui, par le testament de son père, hérita de la moitié de tout le pays de Hohenlohe. Il la céda à son frère Uric, et fonda, avec Craton, son autre frère, la collégiale Meckmühl. Il mourut sans postérité en 1413, et fut inhumé à Engelhardzell, près de Passaw;

4°. Ulric, qui aliéna plusieurs possessions de sa maison, et mourut le 6 décembre 1407, sans enfants d'Elisabeth, princesse *de Sicile*, fille du roi Frédéric III;

5°. Frédéric, marié avec une princesse *de Gonzague-Mantoue;*

6°. Georges, évêque de Passaw et grand chancelier de l'empereur Sigismond. L'an 1415, il assista au concile de Constance; fut nommé évêque de Gran, en Hongrie, en 1423; mourut le 8 août de la même année, et fut inhumé à Passaw, dans l'église de Saint-Etienne;

7°. Jean, mort en 1412, sans postérité d'Elisabeth *de Leuchtenberk*, fille du landgrave Frédéric;

8°. Herman, décédé en 1399;

9°. Anne, mariée, 1° à Conrad, comte *de Hohenlohe-Braunecq;* 2°. à Conrad *de Weinsberg*. Elle mourut en 1434

DE HANAU : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois chevrons de gueules, qui est DE HANAU : depuis 1298; aux 2 et 3 coupés de gueules et d'or, qui est DE MUNTZENBERG.

XIV. Albert Ier, comte de HOHENLOHE, d'abord chanoine de Mayence, quitta l'état ecclésiastique, après la mort de ses frères, et obtint une dispense du pape Grégoire XII, en 1409, sur la demande de Rupert, roi des Romains. L'an 1409, il épousa Elisabeth DE HANAU, fille du comte Ulric VI, et d'Elisabeth, comtesse de Ziegenheim. Albert Ier mourut en 1429, et son épouse en 1475. Leur enfants furent :

1°. Georges, né en 1417, chanoine de Trèves en 1431, mort en 1470;

2°. Craton IV, qui suit;

3°. Albert *le jeune*, mort en 1490. On a écrit de lui qu'il avait fait beaucoup de bien à ses sujets, et considérablement augmenté et amélioré ses possessions par sa sagesse et son courage;

4°. Godefroi, mort jeune en 1435;

5°. Ulric, mort en 1490;

6°. Élisabeth, mariée, en 1441, avec Louis VIII, comte *de Lichtenberg*, mort en 1488, d'où provint la part de la maison de Hohenlohe, dans la succession du comté de Bitche en Lorraine;

7°. Agnès, femme de Hugues, comte *de Montfort*, décédé en 1491;

8°. Marguerite, épouse de Philippe, comte *d'Erpach.*

XV. Craton IV, comte DE HOHENLOHE, reçut en fief, de l'empereur Frédéric IV, en 1450, les comtés de Zigenhayn et Nidda, qui furent aliénés par la suite. Il mourut en 1473. Il avait épousé, en 1431, Marguerite, comtesse D'OETTINGEN, morte en 1472, fille du comte Frédéric IV d'OEttingen. Elle le rendit père de :

D'OETTINGEN : varié d'or et de gueules ; en cœur un écusson d'azur ; au sautoir d'argent, brochant sur le tout.

1°. Adolphe, qui s'attacha à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, et ne vivait plus en 1484;

2°. Albert, vivant en 1484;

3°. Godefroi, qui eut en partage Schillingsfurst et Weickersheim, et épousa Hippolyte *de Wilhemsdorff*, avec laquelle il fut inhumé à Creilsheim. Il en eut :

A. Jean, mort en 1509. Son épouse, Elisabeth, landgrave *de Leuchtenberg*, fille du landgrave Frédéric, et de Dorothée, comtesse de Reineck, le rendit père de :

a. Wolfgang; qui, l'an 1534, commença à introduire la religion réformée dans le pays, et mourut sans postérité en 1546. Sa veuve Walpurge, comtesse *de Henneberg*, fille de Guillaume, comte de Henneberg, se remaria à Charles, comte de Gleichen, en Thuringe;

b. Hippolyte, femme de Henri, comte *de Schlick*, morte en 1528;

c. Claire, morte en 1533;

d. Elisabeth, dont on ignore la destinée;

B. Hippolyte, femme d'Hartmann *de Lichtenstein;*

C. Anne, abbesse de Clarenthal, près de Wisbaden, en 1492;

D. Ursule, religieuse au même couvent en 1499;

E. Madelaine, religieuse à Hoff, en 1491;

4°. Craton V, dont l'article suit;

5°. Frédéric, mort en 1473;

6°. Philippe, mort jeune;

7°. Anne, morte en 1468;

8°. Imania ou Imagina, morte en 1473.

XVI. Craton V, comte DE HOHENLOHE, partagea les biens de sa maison avec le comte Godefroi, son frère, en 1470 et 1490, et mourut le 2 août 1503. Il avait épousé, en 1476, Hélène, comtesse DE WURTEMBERG-MONTBÉLIARD, morte le 19 février 1506, et inhumée avec son époux dans l'église collégiale d'OEhringen. Elle était fille d'Ulric V, comte de Wurtemberg, et de Marguerite de Sa-

DE WURTEMBERG : écartelé, au 1 losangé d'or et de sable en barre, qui est DE TECK; au 2 d'azur, à la bannière d'or en bande, chargée de l'aigle de

l'empire (*) ; au 3 de gueules, à deux truites adossées d'or, qui est DE MONTBÉLIARD ; au 4 d'or, au buste d'un vieillard de carnation, couvert d'un bonnet de gueules, qui est DE HEIDENHEIM ; sur le tout de WURTEMBERG, comme à la page 17.

voie, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, qui fut depuis élu pape, en 1440, sous le nom de Félix V. De ce mariage sont issus :

1°. Albert, né en 1478 ; il fut d'abord chanoine aux chapitres de Strasbourg, Mayence et Wurtzbourg ; mais, ayant résigné ses prébendes, il épousa Wandelbrée *de Hohenzollern*, fille du célèbre Eitelfred IV, comte de Hohenzollern. L'an 1511, il fit, avec son frère Georges, un pacte de succession, et posséda, pour sa part, Neuenstein et Langenbourg. Il mourut sans postérité le 29 août 1551 ;

2°. Craton-Ulric, né en 1481, mort en 1490 ;

3°. Frédéric, né en 1484, chanoine à Mayence et à Spire, mort en 1491 ;

4°. Sigismond, né en 1485, qui fut chanoine d'Augsbourg et grand doyen de Strasbourg. Ce fut lui qui introduisit la religion luthérienne au grand chapitre, et qui fut en correspondance avec François Ier. Son frère Louis lui fit ériger un monument dans la cathédrale de Strasbourg ;

5°. Louis, né en 1486. Il fut chanoine à Mayence, Spire et Strasbourg, et prévôt à Œhringen, et mourut en 1550 ;

6°. Georges, qui continue la descendance ;

7°. Philippe, né en 1489, mort 1494 ;

8°. Philippe, né en 1492, chanoine à Bamberg et Wurtzbourg. L'an 1548, il eut un différent si vif avec le comte Poppon de Henneberg, aussi chanoine, à l'occasion d'un lièvre, qu'il reçut une blessure dont il mourut le 2 mars. Sa mort occasiona un procès entre les maisons de Hohenlohe et de Henneberg ;

9°. Jean, né en 1499, mort en 1530, commandeur de Kapfenbourg, de l'ordre Teutonique ;

10°. Ulric, } jumeaux, nés et décédés en 1502 ;
11°. Chrétien, }

12°. Marguerite, née en 1480, mariée, en 1499, avec Alexandre, duc *de Deux-Ponts*, comte de Veldenz, de la maison palatine électorale : elle mourut en 1522, étant veuve du duc Alexandre depuis l'an 1514 ;

13°. Hélène, née et morte en 1483 ;

14°. Hélène, née en 1490, morte en 1543, abbesse de Gnadenthal ;

15°. Catherine, née en 1494 ;

16°. Elisabeth, née en 1495, mariée 1° à Wolfgang, comte *de Lœwenstein-Wertheim*, qui périt dans l'incendie du château de Lœwenstein en 1512 ;

17°. Claire, née en 1497.

(*) Ce quartier est en vertu de la dignité de porte-étendard de l'empire, dont l'empereur Louis V investit, en 1336, Ulric, comte de Wurtemberg.

XVII. Georges, comte DE HOHENLOHE, né le 17 janvier 1488, résida à Waldenbourg, où il mourut le 16 mars 1551. Il avait épousé 1°, en 1514, Praxède, comtesse DE SULZ, morte en 1521, et inhumée à OEhringen : elle était fille du comte Rodolphe de Sulz et de Mathilde, comtesse de Limpourg; 2°, en 1529, Hélène DE WALDBOURG, morte le 3 avril 1567, fille du comte Georges, truchsess de Waldbourg-Wolfegg. Ses enfants furent :

DE SULZ : de gueules, au chef émanché de deux pièces d'argent.

DE WALDBOURG : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à trois lions léopardés de sable, lampassés et armés de gueules, posés l'un sur l'autre, qui est DE SOUABE ; ancien ; au 2 d'azur, à trois pommes de pin d'or, qui est DE THANN-WALDBOURG ; au 3 d'azur, à une colline de trois coupeaux de sable, surmontée d'un soleil d'or, qui est DE SONNENBERG ; au chef des écartelures de gueules, du globe impérial(*).

Du premier lit :

1°. Albert, } morts jeunes ;
2°. Jean, }
3°. Louis-Casimir, dont l'article suit ;
4°. Marguerite, morte jeune ;
5°. Anne, née en 1520, mariée 1°, en 1549, à Jean VIII *Wild* et *Rhingrave*, mort en 1549 ; 2° à Jean, comte *de Sayn*, mort en 1560, fils du comte Jean de Sayn, et d'Ottilie, comtesse de Nassau-Saarbruck ;

Du second lit :

6°. Eberhard IV, auteur de la branche des comtes *de Hohenlohe-Waldenbourg*, rapportée en son rang ;
7°. Georges, mort après 1553, sans postérité ;
8°. Wandelbrée, femme d'Antoine, seigneur *de Stauffen ;*
9°. Catherine, morte jeune ;
10°. Marie, morte en 1565, femme d'Ernest, comte *de Holstein-Schauenbourg ;*
11°. Félicité, mariée, en 1571, à Charles III, comte *de Gleichen*, morte en 1601 ;
12°. Hélène, morte jeune ;
13°. Dorothée, mariée, en 1570, à Ulric, comte *de Hardeck ;*
14°. Anne, mariée à Otton *Wild* et *Rhingrave de Kirbourg*.

XVIII. Louis-Casimir, comte DE HOHENLOHE, né le 12 janvier 1517, fut un grand homme d'état. L'an 1553, il fit, avec Eberhard et Georges, ses frères, un pacte de famille pour le partage du pays ; et, après la mort de Georges, Louis-Casimir eut en partage Neuenstein et Weickersheim, et Eberhard, Waldenbourg et Schil-

---

(*) Ce chef est en vertu de la dignité de *truchsess*, ou maître-d'hôtel de l'empire.

DE SOLMS : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion d'azur, lampassé de gueules, qui est de SOLMS; aux 2 et 3 coupés de gueules et d'or, qui est DE MUNTZENBERG.

lingsfurst. Louis-Casimir mourut le 24 août 1568. Il avait épousé, en 1540, Anne, comtesse DE SOLMS-LAUBACH, morte le 9 mai 1594, fille d'Otton, comte de Solms-Laubach, et d'Anne de Mecklenbourg. Ses enfants furent :

1°. Albert, né le 28 mai 1543. Ce fut un chevalier d'une rare valeur. Il servit successivement l'empereur et le roi d'Espagne. Ayant assisté aux noces de Louis V, duc de Wurtemberg, en 1575, il fut blessé mortellement dans le tournoi que ce duc donna à Stuttgard, par le prince d'Anhalt, mourut dans cette ville le 23 mai, et y fut inhumé. Il avait épousé, le 24 février 1566, Eléonore, comtesse *de Hanau*, morte sans enfants le 6 juin 1585, fille de Philippe IV, comte de Hanau, et d'Eléonore, comtesse de Furstenberg;

2°. Frédéric-Magnus, né en 1545, mort jeune;

3°. Wolfgang, dont l'article suit;

4°. Philippe, né le 17 février 1550, lieutenant-général et gouverneur en Hollande, Zélande, Westfrise, île de Bommel, et des digues de Thiel, qui eut, pour sa part, dans le partage du pays de Hohenlohe, les bailliages de Neuenstein, Michelbach, Kinheusall, Beutingen, Zueiflingen et Forchtenberg. L'histoire des guerres de la révolution des Pays-Bas a consacré les nombreux faits d'armes de ce général, que M. de Thou dit avoir été l'un des plus braves de son temps. La maison de Neuenstein a hérité de lui une prétention de neuf millions de florins sur les états-généraux des Provinces-Unies, provenante des secours en troupe qu'il leur avait fournis. Cette prétention fut portée au roi Frédéric-Guillaume II de Prusse, qui la fit valoir à son avantage lors des troubles de 1780, 1781, etc. Le comte Philippe mourut sans postérité à Isselstein, le 6 mars 1606, et eut pour héritier Philippe-Ernest, son neveu. Il avait épousé, le 7 février 1595, Marie *de Nassau*, morte en 1616, fille du célèbre Guillaume de Nassau-Dillenbourg, premier stathouder et fondateur de la république de Hollande;

5°. Frédéric, né le 27 juin 1553. Dès sa jeunesse, il s'attacha à Auguste, électeur de Saxe, devint plus tard général au service de Hollande, et mourut, le 12 avril 1590, sans postérité. Il avait épousé, en 1585, Elisabeth, fille de Louis VII, duc de Brunswick-Lunebourg-Zell, et de Dorothée, princesse royale de Danemark. Après sa mort, les bailliages de Langenbourg, Kirchberg, Dettingen, Keinselau et Hobach retournèrent à ses frères;

6°. Hélène,
7°. Catherine,
8°. Dorothée,
9°. Wandelbrée, } mortes jeunes.

XIX. Wolfgang, comte DE HOHENLOHE, et de Neuenstein après la mort de ses frères, naquit le 14 juin 1546, et mourut le 28 mars 1610. Il avait épousé, en 1567, Madelaine DE NASSAU-DILLENBOURG, morte en 1633, fille de Guillaume-le-Vieux, comte de Nassau-Dillenbourg, et de Julie, comtesse de Stolberg, sa seconde femme. De ce mariage sont provenus : DE NASSAU : comme à la pag. 16.

1°. Georges-Frédéric, né le 6 septembre 1569. Il servit le roi de Suède dans les guerres d'Allemagne, et mourut le 7 juillet 1645. Il avait épousé 1°, en 1607, Eve, comtesse *de Waldstein*, en Bohême, morte sans enfants en 1631 ; 2°, en 1634, Madelaine, comtesse *d'Œttingen*, veuve de Henri-Guillaume, comte de Solms, morte à Strasbourg, et inhumée à Langenbourg, en 1636, ne laissant qu'une fille :

Eléonore-Madelaine, née en 1635, mariée, le 25 janvier 1652, à Henri-Frédéric, comte *de Hohenlohe-Langenbourg*, morte le 14 novembre 1657;

2°. Albert, mort en 1605;
3°. Ernest, } morts jeunes;
4°. Wolfgang, } morts jeunes;
5°. Louis-Casimir, né en 1578, colonel au service de l'empereur, mort au siége de Strigow, en Hongrie, en 1604;
6°. Craton VI, dont l'article va suivre;
7°. Philippe-Ernest, auteur de la branche des comtes *de Hohenlohe-Langenbourg*, rapportée plus loin;
8°. Anne-Agnès, née en 1568, mariée à Philippe-Ernest, comte *de Gleichen*. Elle mourut en 1616, et son époux le 18 novembre 1619;
9°. Julie, née en 1571, morte le 8 mars 1634. Elle avait épousé Wolfgang, comte *de Castell*, mort le 30 avril 1631;
10°. Madelaine, née en 1573, mariée, en 1594, à Henri, comte *Reuss de Gera*, morte le 2 avril 1596;
11°. Paraxède, née en 1574, morte sans alliance;
12°. Marthe, née en 1575, mariée à Jean-Casimir, comte *de Linange*, mort mort le 30 septembre 1635;
13°. Marie-Elisabeth, née en 1576, mariée, en 1625, à Jean-Reinhard, comte *de Hanau-Lichtenberg;*
14°. Catherine-Jeanne, née en 1579, morte en 1615;
15°. Dorothée-Walpurge, née en 1590, mariée, en 1615, à Philippe-Henri, comte *de Hohenlohe-Waldenbourg*, morte en 1656.

XX. Craton VI, comte DE HOHENLOHE, né à Langenbourg le 14 novembre 1582, eut, dans le partage des États de son père,

DE BIRKENFELD : parti de trois traits, coupés d'un; aux 1 et 6 de sable, au lion d'or, couronné de gueules, qui est DU PALATINAT ; aux 2 et 5 fuselés d'argent et d'azur en bande, qui est DE BAVIÈRE ; au 3 d'argent, au lion d'azur, lampassé, armé et couronné d'or, qui est DE VELDENZ ; au 4 échiqueté de gueules et d'argent de quatre tires, qui est DE SPANHEIM, au 7 d'argent, à trois écussons de gueules, qui est DE RAPPOLSTEIN ; au 8 d'argent, à trois têtes et cous d'aigle de sable, couronnés d'or, qui est DE HOHENACH.

Neuenstein et plusieurs autres possessions considérables. Il mourut à Ratisbone le 11 septembre 1641, et fut inhumé à Neuenstein le 15 novembre. Craton VI joua un grand rôle dans la guerre de trente ans. Il servit contre les Turcs comme colonel, fut depuis général, et gouverneur commandant pour le roi de Suède dans le cercle de Franconie. Il avait épousé, le 7 mai 1615, Sophie, comtesse palatine DE BIRKENFELD, morte le 6 novembre 1676, fille de Charles, comte palatin du Rhin, duc de Birkenfeld, et de Dorothée de Brunswick-Lunébourg. Elle le rendit père de :

1°. Jean-Frédéric, dont l'article suit;

2°. Craton-Magnus, né le 29 juillet 1618. Il servit le duc de Brunswick-Lunébourg, puis, ayant quitté le service, il partagea la régence avec ses frères. Il mourut célibataire à Schotzberg le 16 octobre 1670;

3°. Siegfroi, comte de Hohenlohe à Weickersheim, né le 28 août 1619, lieutenant-colonel au service de l'empereur. Il épousa 1° Marie, comtesse *de Kaunitz,* veuve du comte *de Hoditz;* 2° Sophie-Amélie, fille du comte Frédéric *de Zwenbruck,* palatin de Deux-Ponts, morte le 20 novembre 1695. Le comte Siegfroi mourut sans postérité le 26 avril 1684;

4°. Wolfgang-Jules, comte de Hohenlohe à Neuenstein, né le 3 août 1622. Il servit long-temps sous le prince de Condé, et se distingua dans beaucoup de rencontres, notamment à la bataille du faubourg Saint-Antoine, le 2 juillet 1552. La paix ayant été faite après le renvoi du cardinal Mazarin, il fut créé maréchal-de-camp le 30 octobre de la même année. Cependant son attachement au prince de Condé lui fit abandonner le parti de la cour, et il le rejoignit en Espagne, à la tête du régiment d'Erlach, cavalerie, dont il avait été nommé colonel dès le 12 février 1650. Rentré en France après le traité des Pyrénées, en 1659, on licencia son régiment le 20 juillet 1660 (1). Passé ensuite au service de l'empereur, il fut promu au grade de feld-maréchal, et contribua à la défaite des Turcs à Saint-Gothard. Il mourut sans postérité le 26 décembre 1698. Il avait épousé 1°, en 1666, Sophie-Eléonore, morte le 22 janvier 1689, fille de Joachim-Ernest, duc *de Holstein-Ploen,* et de Dorothée-Auguste, princesse de Holstein-Gottorp; 2° Françoise-Barbe, comtesse *de Weltz,* morte le 3 avril 1718;

---

(1) Mademoiselle de Montpensier, qui joua un si grand rôle dans les troubles de ce temps, en parle dans ses Mémoires sous le nom du comte de Holach.

5°. Jean-Louis, comte de Hohenlohe à Kintzelsau, né le 1er juillet 1625, marié, en 1681, avec Madelaine-Sophie, comtesse *d'Œttingen*, fille de Joachim-Ernest, comte d'Œttingen, et d'Anne-Sophie, palatine du Rhin, comtesse de Sulzbach, sa troisième femme. Le comte Jean-Louis étant mort sans postérité le 15 août 1689, sa veuve se remaria à Jean-Antoine, comte de Linange-Westerbourg, grand-juge de la chambre impériale, et mourut le 13 février 1691;

6°. Philippe-Maximilien-Jean, né le 31 octobre 1630. Il servit en qualité de chef d'escadron sous les ordres du grand Condé, et mourut, le 22 mars 1658, à la suite d'un duel avec le chef d'escadron Mançau;

7°. Sophie-Madelaine, née en 1616, morte le 14 juin 1627;

8°. Anne-Dorothée, née le 26 janvier 1621, mariée, en 1638, à Joachim-Ernest, comte *d'Œttingen*, morte le 16 décembre 1643;

9°. Claire-Diane, née le 22 août 1623, morte le 14 juillet 1632;

10°. Marguerite-Edwige, née le 1er janvier 1625, mariée, le 27 septembre 1658, avec Charles-Otton, duc *de Birkenfeld*, comte palatin du Rhin, morte le 24 décembre 1676;

11°. Charlotte-Susanne-Marie, née le 28 décembre 1626, mariée, en 1650, à Louis-Weirich, comte *de Lawenhaupt*, et de Falkenstein;

12°. Sophie-Madelaine, née le 24 janvier 1628, morte en 1680;

13°. Eve-Cratonne, née le 14 août 1629, morte le 2 janvier 1651;

14°. Eléonore-Claire, née le 16 juillet 1632, mariée, en 1662, à Gustave-Adolphe, comte *Nassau-Saarbruck*, morte le 4 mai 1709.

XXI. Jean-Frédéric Ier, comte DE HOHENLOHE et d'Œhringen, né le 31 juillet 1617, mort le 17 octobre 1702, avait épousé, à Neuenstein, le 28 août 1665, Louise-Amène, duchesse DE HOLSTEIN-MORDBOURG-SCHLESWIG, morte le 28 août 1685, fille du duc Frédéric de Holstein-Sonderbourg-Nordbourg, et d'Eléonore, princesse d'Anhalt-Zerbst. De ce mariage sont issus:

DE HOLSTEIN: coupé au premier parti d'un trait, au 1 de gueules, au lion couronné d'or, tenant une hache d'armes d'argent, qui est DE NORWÉGE: au 2 d'or, à deux léopards d'azur, qui est DE SCHLESWIG; au deuxième parti de deux traits, au 1 à trois feuilles d'ortie appointées en forme de pairle renversé et anglées de trois clous de la passion, le tout d'argent, et au centre un petit écusson coupé d'argent et de gueules, qui est DE HOLSTEIN, *alias* SCHAUMBOURG; au 2

1°. Frédéric-Craton, né le 22 février 1667, marié, le 29 septembre 1695, avec Christine-Elisabeth-Sophie, comtesse *d'Erpach*, fille du comte Georges-Albert d'Erpach-Furstenau, et de la comtesse Anne-Dorothée-Christine de Hohenlohe-Waldenbourg. Il mourut sans postérité à Weickersheim le 23 août 1709;

2°. Jean-Ernest, né à Ordruf, en Saxe, le 24 mars 1670, colonel d'un régiment de cuirassiers du cercle de Franconie, mort à Bâle le 26 novembre

de gueules, au cavalier armé d'argent, tenant l'épée levée, qui est DE DITMARSEN; au 3 de gueules, au cygne d'argent, colleté d'une couronne d'or, qui est DE STORMARN; sur le tout contre-écartelé d'or, à deux fasces de gueules, qui est D'OLDENBOURG; et d'azur, à la croix alesée d'or, qui est DE DELMENHORST.

1702, d'une blessure qu'il avait reçue à l'affaire d'Huningue. Il ne laissa point d'enfants de la comtesse Eléonore-Julienne *de Hohenlohe-Langenbourg*, qu'il avait épousée en 1689;

3°. Charles-Louis, dont l'article suit;

4°. Jean-Frédéric II, *le jeune*, mentionné après son frère aîné;

5°. Sophie-Eléonore, née le 18 août 1668, chanoinesse du grand chapitre protestant de Gaudersheim, morte le 5 septembre 1728;

6°. Caroline-Louise, née le 4 novembre 1671, mariée, le 5 août 1696, avec Jean-Frédéric, comte *de Castell-Rudershausen*, morte le 1er juin 1697;

7°. Marie-Christine-Amène, née le 26 août 1673, morte le 10 mai 1753;

8°. Sophie-Elisabeth, née le 21 mai, et morte le 11 juillet 1676;

9°. Auguste-Frédérique, née le 30 octobre 1677, mariée, le 21 novembre 1698, avec Albert-Chrétien, comte *de Woffstein*, morte le 20 novembre 1699;

10°. Julienne-Elisabeth, née le 30 janvier et morte le 23 novembre 1679;

11°. Wilhelmine-Dorothée, née le 20 février et morte le 1er mars 1680;

12°. Louise-Amène, née le 28 mai 1681, morte le 21 septembre 1753;

13°. Henriette-Amélie, née le 17 avril 1685, morte le 22 janvier 1688.

XXII. Charles-Louis, comte DE HOHENLOHE, né le 23 septembre 1674, chevalier de l'ordre de l'Eléphant de Danemark, eut, par le partage qu'il fit, en 1708, avec Jean-Frédéric, son frère, les bailliages de Weickersheim, Kunselsau, Hollenbach, Forchtenberg, Ernspach, et la moitié de la petite ville de Niederhall. Il épousa 1°, le 8 juillet 1711, Dorothée-Charlotte, princesse DE BRANDEBOURG-CULMBACH, morte le 2 avril 1712, fille de Chris-

DE BRANDEBOURG: *

(*) DE BRANDEBOURG : Parti de trois traits, coupés de quatre, qui font vingt quartiers; au 1 d'argent, au griffon couronné de gueules, contourné, qui est *de Stettin;* au 2 d'argent, à l'aigle de sable, colletée d'une couronne d'or, ayant les ailes semées de petits annelets de même, qui est *de Prusse;* au 3 coupé de gueules et d'argent, qui est *de Magdebourg*; au 4 d'argent, au griffon de gueules, qui est *de Poméranie;* au 5 d'or, à une tête de buffle de sable, couronnée de gueules, accornée et bouclée d'argent, qui est *de Mecklembourg;* au 6 d'or, au griffon de sable, qui est *de Cassubie;* au 7 d'argent, au griffon fascé de gueules et de sinople, qui est *de Wenden* ou *Vandalie;* au 8 d'argent, à l'aigle de sable, chargée sur l'estomac d'un croissant d'argent, surmonté d'une croisette du même, qui est *de Crossen;* au 9 parti d'argent, et de gueules, qui est *d'Halberstadt;* au 10 d'argent, à l'aigle de sable, qui est *de Jægerndorff;* au 11 d'or, au lion contourné de sable, couronné et lampassé de gueules; à la bordure componée de gueules et d'argent, qui est *de Nuremberg;* au 12 de gueules, à deux clefs d'ar-

tian-Henri, margrave de Brandebourg-Culmbach-Weverlingen, général-major des armées du roi de Prusse, et de Sophie-Christine, comtesse de Wolffstein, et sœur de Sophie-Madelaine, princesse de Brandebourg, femme de Christiern VI, roi de Danemark; 2°, le 11 novembre 1713, Elisabeth-Frédérique-Sophie, princesse d'OEttingen, morte le 14 janvier 1718, cousine-germaine de l'impératrice Elisabeth, épouse de Charles VI, et fille d'Albert-Ernest II, dernier prince d'OEttingen, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, général-feld-maréchal des armées de l'empereur, gouverneur de Philisbourg, et de Sophie-Louise, princesse de Hesse-Darmstadt. Le comte Charles-Louis a eu de sa première femme :

D'OEttingen : comme à la page 19.

1°. Albert-Louis, né le 24 mars 1716, marié le 10 août 1735, avec Christine-Louise, duchesse *de Holstein-Ploen*, mort d'une chute de cheval le 9 juillet 1744;

2°. Sophie-Albertine, née le 22 décembre 1717, morte le 4 janvier 1718.

XXII. Jean-Frédéric II, comte, puis prince de Hohenlohe, né le 23 juillet 1683, eut, dans le partage qu'il fit, en 1708, avec le comte Charles-Louis, son frère, la moitié de la ville d'OEhringen, le bailliage de Neuenstein proprement dit, et la moitié du comté de Gleichen, en Thuringe, dont l'autre moitié appartenait à la branche de Langenbourg. En 1764, le comte Jean-Frédéric prit le titre de prince, que l'empereur François Ier reconnut appartenir à cette maison par droit de naissance, étant issue de la maison

---

gent, passées en sautoir, qui est *de Minden;* au 13 coupé d'azur, au griffon d'or, et de sinople plein, qui est *de Schwerin* (principauté); au 14 de gueules, à la croix ancrée d'argent, qui est *de Camin;* au 15 d'argent, au griffon fascé de gueules et de sinople, qui est *de Stargard;* au 16 de gueules, à la croix alesée d'argent, qui est *de Ratzebourg;* au 17 d'or, à une tête de buffle de sable couronnée de gueules, accornée d'argent, posée de profil, qui est *de Rostock;* au 18 écartelé d'argent et de sable, qui est *de Zollern;* au 19 de gueules, au dextrochère mouvant d'une nuée d'argent, au canton senestre supérieur, et tenant un anneau d'or, qui est *de Schwerin* (comté); au 20 coupé de gueules et d'or, qui est *de Stargard* moderne; en pointe des écartelures une champagne de gueules, pour les *droits de régale;* sur le tout d'argent, à l'aigle de gueules, dont les ailes sont chargées de demi-cercles d'or, qui est *de Brandebourg.*

DE HESSE : parti d'un trait, coupé de deux ; aux 1 d'argent, à la croix patriarchale de gueules, qui est DE HIRSCHFELD : au 2 coupé de sable, à l'étoile d'or et d'or plein, qui est DE ZIEGENHAYN ; au 3 d'or, au léopard lionné de gueules, armé et couronné d'azur, qui est DE CATZENELNBOGEN ; au 4 de gueules, à 2 lions léopardés d'or, lampassés et armés d'azur, qui est DE DIETZ ; au 5 coupé de sable, à deux étoiles d'or, et d'or plein, qui est DE NIDDA ; au 6 DE SHAUMBOURG (comme Holstein, page 25) ; sur le tout d'azur, au lion burelé d'argent et de gueules, couronné d'or, qui est DE HESSE.

royale et impériale de Franconie. Il mourut le 25 août 1765. Il avait épousé, le 10 février 1710, Dorothée-Sophie, princesse DE HESSE-DARMSTADT, morte le 7 juin 1725, fille d'Ernest-Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, et de Dorothée-Charlotte, princesse de Brandebourg-Anspach. De ce mariage sont issus :

1°. Louis-Guillaume, né le 28 juillet et mort le 11 décembre 1712;

2°. Jean-Louis-Frédéric-Charles, dont l'article suit ;

3°. Charlotte-Louise-Frédérique, née le 10 juillet 1713, morte le 30 octobre 1785;

4° Caroline-Sophie, née le 8 janvier 1715, mariée au prince Charles-Auguste *de Hohenlohe-Kirchberg,* morte le 21 août 1770;

5°. Wilhelmine-Eléonore, née le 20 février 1717, mariée au prince Henri-Auguste *de Hohenlohe-Ingelfingen,* morte le 30 juillet 1794 ;

6°. Léopoldine-Antoinette, née le 16 mars 1718, chanoinesse de Herford, morte le 4 octobre 1779;

7°. Eléonore-Christine, née le 1er mars 1720, mariée à Jean-Frédéric, comte *de Castell-Rudenhausen,* morte le 17 avril 1746;

8°. Sophie-Frédérique-Maximilienne, née le 16 mai 1721, morte le 30 mai 1781.

DE SAXE (*) :

XXIII. Jean-Louis-Fréderic-Charles, prince DE HOHENLOHE-ŒHRINGEN, né le 23 mai 1723, chevalier de l'ordre de l'Aigle Blanc de Pologne, et de l'ordre de l'Aigle Rouge de Prusse, mort, le dernier de sa branche, le 27 juillet 1805, avait épousé, le 28 janvier 1749, Sophie-Amélie-Caroline, duchesse DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, dame de l'orde de l'Union-Parfaite, morte

---

(*) DE SAXE : Coupé de cinq traits, parti de deux, qui font dix-huit quartiers (le 5 et le 8 sont occupés par le sur le tout); au 1 d'or, au lion léopardé et contrepassant fascé d'argent et de gueules, qui est *du landgraviat de Thuringe;* au 2 de gueules, au ray d'escarboucle fleurdelisé d'argent, ayant au centre un petit écusson du même, qui est *de Clèves;* au 3 d'or, au lion léopardé de sable, qui est *de Misnie;* au 4 d'or, au lion léopardé contrepassant de sable, qui est *de Juliers;* au 6 d'argent, au lion léopardé de gueules, couronné d'or et lampassé d'azur, qui est *de Berg;* au 7 d'azur, à l'aigle couronnée d'or, qui est *du palatinat de Saxe;* au 9 de sable, à l'aigle d'or, qui est *du palatinat de Thuringe;* au 10 d'or, semé de cœurs de gueules; au lion de sable, brochant sur le tout, qui est *d'Orlamunde;* au 11 d'or, à deux pals d'azur, qui est *de Landsberg,* en Osterlande; au 12 d'azur, au lion léopardé et contrepassant coupé d'or et d'argent, qui est *de Pleissen;* au 13 d'argent, à la rose de

le 10 juin 1799, fille du duc Ernest-Frédéric II, et de Caroline, comtesse d'Erpach. Il n'eut qu'un fils :

Charles-Louis-Frédéric, né le 22 avril 1754, mort le 28 février 1755.

Tous les biens de cette branche sont passés dans celles de Langenbourg, Kirchberg et Ingelfingen.

COMTES, PUIS PRINCES DE HOHENLOHE-LANGENBOURG.

XX. Philippe-Ernest, comte de Hohenlohe, né le 1er août 1585, troisième fils du comte Wolfgang, et de Madelaine de Nassau-Dillenbourg, eut, dans le partage des États de son père, fait en 1610, avec ses frères, les comtes Georges-Frédéric et Craton VI, les seigneuries de Langenbourg et de Kirchberg. Philippe-Ernest mourut le 29 janvier 1629. Il avait épousé, en 1609, Anne-Marie, fille d'Otton, comte de Solms-Sonnewald, et d'Émilie, comtesse de Nassau-Saarbruck. Elle mourut le 20 novembre 1634, ayant eu onze enfants :

de Solms : comme à la page 22.

1°. Wolfgang-Otton, né le 1er mai 1611, capitaine au service de Suède, mort le 11 octobre 1632 ;
2°. Philippe-Ernest, né et mort en 1612 ;
3°. Louis-Craton, né le 9 mai 1613, mort de même au service de Suède en 1632 ;
4°. Philippe-Maurice, né en 1614, mort en Hollande en 1632 ;
5°. Georges-Frédéric, né à Langenbourg le 2 septembre 1615, mort très-jeune ;
6°. Joachim-Albert, né le 3 août 1619, mort à Kirchberg, le 15 juillet 1675, sans avoir été marié ;
7°. Henri-Frédéric, dont l'article suit ;

---

gueules, boutonnée d'or, pointée de sinople, qui est *d'Altenbourg* (burgraviat) ; au 14 d'argent, à trois fasces d'azur, qui est *d'Eisenberg;* au 15 d'argent, à trois cornes de cerf volant ou hanneton de gueules, qui est *de Brène;* au 16 d'or, à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires, qui est *de la Marck;* au 17 échancré en pointe et parti au premier de gueules, pour les *droits de régale*, et au 2 *d'Henneberg:* au 18 d'argent, à trois chevrons de gueules, qui est *de Ravensberg;* sur le tout fascé d'or et de sable de huit pièces : au crancelin ou demi-cercle de couronne de rue de sinople, brochant sur le tout en bandes, qui est *du duché de Saxe.*

8°. Anne-Madelaine, née le 23 juin 1617, mariée, en 1649, avec Georges-Louis, burgrave *de Kirchberg*, morte en 1670;

9°. Dorothée-Sophie, née le 20 juillet 1618, morte jeune;

10°. Eve-Christine, née le 24 décembre 1621, mariée, en 1646, avec Wolfgang-Frédéric, comte *de Hohenlohe-Waldenbourg*, morte le 25 mai 1687;

11°. Marie-Julienne, née le 6 juillet 1623, mariée 1°, le 14 novembre 1647, à Jean-Louis-Guillaume, comte *de Limpourg-Schmiedelfeld*, mort le 7 novembre 1655; 2°, en 1663, à François, comte *de Limpourg-Speckfeld*, décédé le 11 novembre 1673. Elle mourut le 11 janvier 1695.

DE HOHENLOHE: avant 1764, écartelé aux 1 et 4 DE HOHENLOHE; aux 2 et 3 DE LANGENBOURG; sur le tout d'azur, au lion d'argent, couronné d'or, qui est DE GLEICHEN.

DE CASTELL: comme à la page 14.

XXI. Henri-Frédéric, comte DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, né le 5 septembre 1625, mort le 2 juin 1699, avait épousé 1°, le 25 janvier 1652, Éléonore-Madelaine, fille de Georges-Frédéric, comte DE HOHENLOHE-WEICKERSHEIM, morte le 14 novembre 1657; 2°, le 27 juin 1658, Julienne-Dorothée, morte le 5 mai 1706, fille de Wolfgang-Georges, comte DE CASTELL, et de Sophie-Julienne, comtesse de Hohenlohe. Le comte Henri-Frédéric eut pour enfants:

Du premier lit :

1°. Philippe-Frédéric-Albert, né le 19 avril et mort le 13 juin 1654;
2°. Ernest-Eberhard-Frédéric, né le 10 septembre 1656, mort le 30 mars 1671, à Strasbourg, où il faisait ses études;
3°. Sophie-Marie, née le 7 mai et morte le 1er juillet 1653;
4°. Marie-Madelaine, née le 27 mai et morte le 1er septembre 1653;

Du second lit :

5°. Albert-Wolfgang, dont l'article suit;
6°. Louis-Chrétien, né le 7 décembre 1662, mort le 8 mai 1663;
7°. Philippe-Frédéric, né le 9 juin 1664, mort le 20 juillet 1666;
8°. Chrétien-Craton, auteur de la branche des comtes, puis princes *de Hohenlohe-Langenbourg-Ingelfingen*, mentionné p. 35;
9°. Frédéric-Eberhard, auteur de la branche des comtes, puis princes *de Hohenlohe-Langenbourg-Kirchberg*, rapportée p. 40;
10°. Maurice-Louis, né le 21 février 1676, mort le 5 avril 1679;
11°. Christine-Julienne, née le 12 avril 1661, morte le 12 août 1662;
12°. Louise-Charlotte, née le 25 avril 1665, mariée, le 7 octobre 1689, avec Louis-Godefroi, comte *de Hohenlohe-Waldenbourg-Pfædelbach;*
13°. Sophie-Christine-Dorothée, née le 6 février, et morte le 2 août 1666;

14°. Eléonore Julienne, née le 1er octobre 1669, mariée, en 1699, à Jean-Ernest, comte *de Hohenlohe-Neuenstein*, morte en 1750;

15°. Marie-Madelaine, née en 1670, morte en 1671;

16°. Jeanne-Sophie, née le 16 décembre 1673, mariée, le 4 janvier 1691, avec Frédéric-Chrétien, comte *de la Lippe-Buckebourg*, morte le 18 août 1743;

17°. Christine-Marie, née le 31 janvier 1675, dame du grand chapitre de Gaudersheim, morte le 11 décembre 1718;

18°. Auguste-Dorothée, née le 3 janvier 1678, mariée, le 8 mai 1715, à Henri XI, comte *Reuss de Schlaitz*, morte le 12 mai 1740;

19°. Philippine-Henriette, née le 19 novembre 1679, mariée, le 15 avril 1699, à Louis-Craton, comte *de Nassau-Saarbruck*, mort le 14 février 1713, et sa veuve, en 1751;

20°. Ernestine-Elisabeth, née en 1676, morte en 1679.

XXII. Albert-Wolfgang, comte DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-LANGENBOURG, né le 6 juillet 1659, mort le 17 avril 1715, avait épousé, le 22 août 1686, Sophie-Amélie, fille de Gustave-Adolphe, comte DE NASSAU-SAARBRUCK, et d'Éléonore-Claire, comtesse de Hohenlohe-Neuenstein. De ce mariage sont issus : DE NASSAU * :

1°. Frédéric-Louis, né le 18 et mort le 24 août 1688;

2°. Philippe, né le 23 mars 1692, mort le 15 février 1699;

3°. Louis, dont l'article suit;

4°. Chrétien, né le 22 juillet 1698, mort le 28 août 1719 au camp de Puycerda, en Catalogne, étant au service de France;

5°. Frédéric-Charles, né le 6 mars 1706, mort en 1718;

6°. Eléonore-Julienne, née le 31 mai 1687, morte le 23 octobre 1701, d'un malheureux coup de fusil reçu à la chasse;

7°. Sophie-Charlotte, née le 9 juillet 1690, morte le 10 avril 1691,

---

* DE NASSAU : Parti et coupé de deux traits, formant six quartiers dans les deux premières partitions, et deux seulement à la pointe; au 1 d'azur, semé de croisettes d'argent; au lion du même, lampassé de gueules, couronné d'or, qui est *de Saarbruck;* au 2 de sable, à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or, qui est *Saarwerden;* au 3 d'or, à la fasce de sable, qui est *de Mœurs;* au 4 d'or, à deux léopards de gueules, qui est *de Weilbourg;* au 5 d'azur, semé de billettes d'or; au lion du même, lampassé de gueules, qui est *de Nassau;* au 6 de sinople, au sautoir d'or, cantonné de 12 croisettes du même, qui est *de Mehrenberg;* au 7 d'or, au lion de sable, qui est *de Mahlberg*; au 8 d'or, à la fasce de gueules, qui est *de Lahr*.

8°. Christine, née le 3 décembre 1693, morte le 10 juillet 1695;
9°. Charlotte, née le 18 novembre 1697, morte le 22 juillet 1743;
10°. Albertine, née le 29 janvier 1701, mariée, le 4 mars 1727, à Philippe-Henri, comte *de Hohenlohe-Ingelfingen*, morte le 5 novembre 1773;
11°. Sophie-Frédérique, née le 21 octobre 1702, morte en 1734;
12°. Henriette, née le 26 septembre 1704, morte le 24 juin 1709.

DE NASSAU: comme à la page 31.

XXIII. Louis, comte, puis prince DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-LANGENBOURG, né le 20 octobre 1696, prit le titre de prince en 1764, et épousa, le 25 janvier 1723, Éléonore, comtesse de NASSAU-SAARBRUCK, dame de l'ordre de l'Union-Parfaite, fille du comte Louis-Craton, et de Philippine-Henriette, comtesse de Hohenlohe-Langenbourg. De ce mariage sont issus :

1°. Chrétien-Albert-Louis, dont l'article suit;
2°. Frédéric-Charles, né le 19 février, et mort le 17 juin 1728;
3°. Guillaume-Frédéric, grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Prusse, commandeur de Supplinebourg, né le 31 mai 1736. Il fut capitaine au régiment Royal-Deux-Ponts, passa au service de Hollande, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Waldeck, et mourut le 12 janvier 1805;
4°. Philippe-Charles, né le 3 février 1738, mort le 31 mars 1753;
5°. Frédéric-Auguste, né le 11 janvier 1740, major du régiment d'infanterie de Hohenlohe, au service du cercle de Franconie, mort en 1807;
6°. Louis Godefroi, né le 27 janvier 1742, mort au service de Saxe, en 1765;
7°. Frédéric-Ernest, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné;
8°. Sophie-Henriette, née le 4 novembre 1729, morte le 3 février 1735;
9°. Auguste-Caroline, née le 30 avril 1731, morte le 6 juillet 1736;
10°. Louise-Charlotte, née le 20 décembre 1732, dame de l'ordre de l'Union-Parfaite, mariée, le 4 juin 1760, à Chrétien-Frédéric-Charles, prince de *Hohenlohe-Langenbourg-Kirchberg*, morte le 5 août 1777;
11°. Éléonore-Julienne, née le 22 juillet 1734, mariée, le 5 novembre 1766, à Albert-Wolfgang, prince *de Hohenlohe-Langenbourg-Ingelfingen*, morte en 1814;
12°. Christine-Henriette, née le 20 février, et morte le 27 novembre 1744;
13°. Christine-Caroline, née le 10 juillet 1746, morte en 1750.

XXIV. Chrétien-Albert-Louis, prince DE HOHENLOHE-LANGEN-

BOURG-LANGENBOURG, né le 27 mars 1726, chevalier de l'ordre russe de Saint-Alexandre Newski, et lieutenant-général au service de Hollande, se distingua dans sa jeunesse à la défense de Berg-op-Zoom contre les Français. Il mourut le 4 juillet 1799. Du mariage qu'il avait contracté le 25 juin 1761, avec Caroline, princesse DE STOLBERG-GEDERN, dame de l'ordre de l'Union-Parfaite de Danemark, décédée le 28 mai 1796, sont issus : DE STOLBERG.*

1°. Charles-Louis, dont l'article suit;

2°. Gustave-Adolphe, né le 9 octobre 1764, capitaine au service de Hollande, dans le régiment de Waldeck. Ayant quitté ce service, il fut colonel-commandant du régiment des chasseurs de Hohenlohe-Bartenstein, au service de France, où il fut nommé chevalier de l'ordre du Mérite-Militaire. Passé, avec ce régiment, au service de Hollande en 1794, il fut fait prisonnier par l'armée française, enfermé au Temple à Paris, et délivré, par l'entremise du roi de Prusse, lors du traité de paix de Bâle. Il est mort à la suite de cette captivité, le 21 juillet 1796;

3°. Louis-Guillaume, né le 16 février 1767, mort le 17 décembre 1768;

4°. Chrétien-Auguste, né le 15 mars 1768, major du régiment de Hohenlohe, au service de Prusse, chevalier de l'ordre prussien du Mérite-Militaire. Il fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794, et mourut à Anspach le 18 avril 1796;

5°. Louise Éléonore, née le 11 août 1763, mariée, le 27 novembre 1782, avec Georges-Frédéric, duc *de Saxe-Meinungen*, mort le 24 décembre 1803. Elle est régente du duché, mère du duc Bernard, et de la duchesse de Clarence, princesse royale d'Angleterre;

6°. Christine-Caroline, née le 19 novembre 1765, morte le 6 décembre 1768;

---

* DE STOLBERG : Parti de quatre traits, coupés inégalement de 3 à 12 quartiers et d'un sur les quatre derniers ; au 1 d'argent, au cerf élancé de sable, qui est *de Stolberg ;* au 2 d'or, au lion de sable, qui est *de Kœnigstein ;* au 3 d'or, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur, qui est *de Rochefort ;* au 4 d'argent, à deux truites adossées de gueules, qui est *de Wernigerode ;* au 5 d'argent, à trois chevrons de gueules, qui est *d'Eppstein ;* au 6 *de la Marck ;* au 7 *de Muntzenberg ;* au 8 d'or, à cinq triangles de gueules, qui est *d'Aigemont ;* aux 9 et 12 échiquetés de gueules et d'argent, qui est *de Hohnstein ;* aux 10 et 11 coupés de gueules, au lion d'or, et fascés d'or et de gueules de huit pièces, qui est *de Lauterberg ;* sur le tout de ces quatre derniers quartiers, d'argent, au cerf de sable, qui est *de Klettenberg*.

7°. Auguste-Caroline, née le 25 novembre 1769, morte le 30 juillet 1803.

XXV. Charles-Louis, prince DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-LANGENBOURG, né le 10 septembre 1762, doyen de la maison depuis le 18 août 1819, et, en cette qualité, administrateur des fiefs, et maréchal héréditaire du royaume de Wurtemberg, chevalier de l'ordre russe de Saint-Alexandre Newski, fut, dans sa jeunesse, capitaine au régiment de Waldeck, au service de Hollande. Il a épousé, le 30 janvier 1789, Amélie-Henriette, comtesse DE SOLMS-BARUTH, née le 30 janvier 1768, fille du comte Jean-Christian. De ce mariage sont issus :

DE SOLMS : parti d'un trait, au 1 écartelé de SOLMS et DE MUNTZENBERG : au 2 écartelé d'or, à la rose de sable, qui est DE WILDENFELS et Voitgland, et de sable, au lion d'argent, qui est DE SONNEWALD.

1°. Ernest-Chrétien, prince héréditaire, né le 7 mai 1794, chevalier de l'ordre du Lion de Hesse, des ordres de Saint-Jean de Prusse et de Saint-Wladimir de Russie. Il se distingua dans les dernières campagnes, contre Napoléon Buonaparte, comme aide-de-camp du roi de Wurtemberg actuel ;

2°. Jean-Henri-Frédéric, né le 18 août 1810 ;

3°. Louise-Caroline, née et morte en novembre 1789 ;

4°. Élisabeth-Éléonore, née le 22 novembre 1790, mariée, le 18 septembre 1812, à Victor-Amédée, landgrave *de Hesse-Rothembourg*, prince de Corvey et de Ratibor, fils du landgrave, Charles-Emmanuel, et de Léopoldine, princesse de Lichtenstein ;

5°. Caroline-Frédérique-Constance, née le 23 février 1792, mariée, le 30 mars 1815, à François-Joseph, prince *de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst ;*

6°. Frédérique-Christine-Émilie, née le 27 janvier 1793, mariée, le 25 juin 1816, à Frédéric-Louis, comte de *Castell ;*

7°. Louise-Charlotte, née le 22 août 1799, mariée, le 19 avril 1819, au prince Adolphe *de Hohenlohe-Langenbourg-Ingelfingen* ;

8°. Jeanne-Henriette, né le 8 novembre 1800 ;

9°. Marie-Agnès, née le 5 décembre 1804 ;

10°. Gustave-Henriette, née le 9 octobre 1806 ;

11°. Hélène, née le 12 novembre 1807.

XXIV. Frédéric-Ernest, prince DE HOHENLOHE, né le 16 mai 1750, lieutenant-colonel du régiment de Wilken, au service de Hollande, mort, prisonnier des républicains français, le 24 octobre

1794, avait épousé, le 7 février 1773, Madelaine, baronne ZWIER DE HAREN, de laquelle sont issus : Zwier :

1°. Louis-Chrétien Auguste, qui suit;

2°. Charles-Gustave, né le 29 août 1777, général-major au service d'Autriche, marié, en 1816, avec Frédérique, fille de François, landgrave *de Furstenberg*, née le 27 juillet 1781. Il en a un fils :

Frédéric, né le 7 avril 1817, commandeur de l'ordre de Saint-Léopold;

3°. Charles-Philippe, né le 17 septembre 1781, capitaine au régiment de l'Empereur, infanterie, au service d'Autriche;

4°. Auguste-Éléonore, née le 30 mars 1775, mariée au comte Guillaume *de Hogendorp*, autrefois gouverneur de Batavia, ambassadeur à Paris, morte en 1817;

5°. Philippine-Henriette, née le 30 mai 1779;

6°. Charlotte, née le 11 février 1784, morte en 1796;

7°. Wilhelmine, née le 21 juin 1787;

8°. Éléonore-Madelaine, née le 4 avril 1792.

XXV. Louis-Chrétien-Auguste, prince DE HOHENLOHE, né le 23 janvier 1774, capitaine au régiment de chasseurs de Hohenlohe, au service de France, quitta ce corps, en 1795, pour passer au service du cercle de Franconie. En 1807, il entra au service de Russie, et passa ensuite à celui de Wurtemberg, où il est actuellement général major et commandant de Louisbourg. Il est chevalier des ordres de Saint-Georges de Russie et du Mérite-Militaire de Prusse. Il a épousé, le 24 septembre 1816, la princesse Louise DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-KIRCHBERG, née le 16 septembre 1784. DE HOHENLOHE : comme à la page 1.

COMTES, PUIS PRINCES DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-INGELFINGEN.

XXII. Chrétien-Craton, Ier du nom, comte DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-INGELFINGEN, né le 15 juillet 1668, quatrième fils du comte Henri-Frédéric, et de Julienne-Dorothée, comtesse de Castell, sa seconde femme, mourut le 2 octobre 1748. Il avait épousé, le 6 décembre 1701, Marie-Catherine, comtesse DE HOHENLOHE-PFOEDELBACH, fille du comte Hiskias, et de la comtesse Doro- DE HOHENLOHE : comme à la page 30

thée-Élisabeth de Hohenlohe-Waldenbourg. Ses enfants furent :

1°. Philippe-Henri, dont l'article suit ;

2°. Chrétien-Louis-Maurice, née le 1er mai 1704, général au service de Danemark, propriétaire d'un régiment de son nom, et chevalier de l'ordre de Danebrock, marié, le 24 avril 1746, avec Louise-Henriette, comtesse *de Stolberg-Rosla*, mort le 27 décembre 1758 ;

3°. Frédéric-Adolphe, né le 27 septembre 1710, mort le 24 février 1711 ;

4°. Albert-Frédéric, né et mort en 1711 ;

5°. Louis-Frédéric, né le 27 mars 1714, mort en 1725 ;

6°. Henri-Auguste, rapporté après la postérité de son frère aîné ;

7°. Albert-Wolfgang, né le 11 août 1717, capitaine aux gardes du roi de Danemark, mort le 18 mai 1742 ;

8°. Guillaume, né le 25 mars 1719, décédé la même année ;

9°. Auguste-Guillaume, né le 12 mai 1720, général, commandant en chef un régiment de dragons au service de Saxe, mort à Ordruff, au comté de Gleichen, le 15 février 1769, sans enfants des deux mariages qu'il avait contractés 1° avec Emerentie-Augustine, comtesse d'*Auesberg*, morte en 1753 ; 2° avec Rosine-Élisabeth, comtesse *de Rechteren* ;

10°. Madelaine-Dorothée, née le 9 septembre 1705, mariée, le 23 février 1747, à Jean-Frédéric, comte *de Castell-Rudenhausen*, morte le 18 avril 1762 ;

11°. Sophie-Albertine, née le 26 août 1706, morte le 30 décembre 1768 ;

12°. Frédérique-Charlotte, née le 29 octobre 1707, mariée, le 19 octobre 1729, à Henri-Auguste, comte *de Stolberg-Schwartzau*, morte le 13 mai 1782 ;

13°. Caroline, née le 10 septembre 1708, morte jeune ;

14°. Christine-Éléonore, née le 14 octobre 1709, morte le 15 septembre 1782 ;

15°. Charlotte, née en 1713, morte en 1714 ;

16°. Éléonore, née le 24 juin 1716, morte en 1717 ;

17°. Sophie-Auguste, née le 29 décembre 1721, morte la même année.

XXIII. Philippe-Henri, prince DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-INGELFINGEN, né le 10 septembre 1702, prit le titre de prince, en 1764, et mourut le 5 avril 1781. Il avait épousé, le 4 mars 1727,

Albertine, comtesse DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, décédée le 5 novembre 1773, fille du comte Albert-Wolfgang, et de la comtesse Sophie-Amélie de Nassau-Saarbruck. Elle le rendit père de : DE HOHENLOHE :

1°. Georges-Frédéric, né le 6 novembre 1728, mort la même année ;
2°. Chrétien-Charles, né le 16 octobre 1731, mort en 1736 ;
3°. Frédéric-Louis, né le 19 août 1723, mort la même année ;
4°. Chrétien-Craton, né le 1er janvier 1740, mort en 1747 ;
5°. Albert-Wolfgang, qui suit ;
6°. Sophie-Auguste, née et morte en 1736.

XXIV. Albert-Wolfgang, prince DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-INGELFINGEN, né le 22 septembre 1743, épousa, le 5 novembre 1766, Eléonore, princesse DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, morte en 1814. Leurs enfants furent : DE HOHENLOHE : comme à la page 1.

1°. Henri-Frédéric, né le 28 décembre 1768, mort en 1772 ;
2°. Louis-Chrétien, né le 15 janvier 1773, mort en 1780 ;
3°. Philippe-Henri, né le 9 mars 1777, mort le 28 mai 1778 ;
4°. Éléonore-Albertine, chanoinesse du grand-chapitre de Quedlinbourg, née le 27 novembre 1767, morte le 24 janvier 1787 ;
5°. Auguste-Frédérique, née le 2 janvier 1770, morte le 22 février 1779 ;
6°. Marie-Catherine, née le 4 juin 1771, morte en 1814.

XXIII. Henri-Auguste, comte, puis prince de HOHENLOHE-LANGENBOURG-INGELFINGEN, né le 10 juillet 1715, *senior* de la maison de Hohenlohe, feld-maréchal du cercle de Franconie, propriétaire-général d'un régiment d'artillerie de l'empire, chevalier de l'ordre royal de l'Aigle-Blanc de Pologne, décédé le 13 février 1796, avait épousé, le 26 septembre 1743, Wilhelmine-Eléonore, princesse DE HOHENLOHE-ŒHRINGEN, morte le 30 juillet 1794. Elle le rendit père de : DE HOHENLOHE : comme à la page 1.

1°. Frédéric-Louis, qui suit ;
2°. Charles-Henri, né le 11 septembre 1748, mort le 6 novembre 1753 ;
3°. Frédéric-Charles, né le 16 février 1752, lieutenant-général au service d'Autriche, et propriétaire d'un régiment de dragons, chevalier des ordres de Marie-Thérèse d'Autriche, et de Saint-Hubert

de Bavière, mort en Gallicie en 1815. Il a fait, avec distinction, toutes les campagnes de la guerre d'Autriche contre la France;

4°. Chrétien-Frédéric, né le 17 mars 1755, mort le 11 avril 1761;

5°. Georges-Frédéric, né le 10 novembre 1757, chevalier des ordres prussiens de l'Aigle-Rouge et du Mérite-Militaire, général-major, propriétaire d'un régiment d'infanterie au service de Prusse, qui fit avec distinction toutes les campagnes de la guerre contre la France, et mourut le 11 décembre 1803. Il avait épousé, en 1800, Charlotte-Polixène, baronne *de Klüchzner*, morte le 6 avril 1807, dont est issu :

Auguste-Édouard, né le 23 janvier 1801;

6°. Sophie-Frédérique, née le 11 mai 1747, morte en 1762;

7°. Louise-Charlotte, née le 17 juin 1750, morte en 1754;

8°. Sophie-Christiane, née le 10 octobre 1762.

XXIV. Frédéric-Louis, prince DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-OEHRINGEN, né le 31 janvier 1746, entra au service de Prusse, après s'être distingué à celui du cercle de Franconie, à la tête d'un bataillon de grenadiers. Il fut long-temps colonel attaché à la personne du grand Frédéric, qui le forma à l'art de la guerre. Il devint général d'infanterie prussienne, puis général de cavalerie au service de l'Empire; gouverneur des margraviats d'Anspach et de Bareuth, et de la ville et forteresse de Breslaw; inspecteur des troupes légères; chevalier des ordres prussiens de l'Aigle-Noir, de l'Aigle-Rouge et du Mérite-Militaire; de ceux de Russie, de Saint-André et de Saint-Alexandre Newski; de ceux de Pologne, de l'Aigle-Blanc et de Saint-Stanislas; de ceux de Bavière, de Saint-Hubert et du Mérite Militaire; de ceux de Hesse, du Lion-d'Or et du Mérite-Militaire, et fut nommé citoyen de Francfort. Il commanda l'avant-garde du duc de Brunswick en 1792; gagna, en 1793, contre les républicains français, les affaires d'Oppenheim, de Pirmasens et d'Hornbach; celle des lignes de Weissembourg en 1794, et la brillante victoire de Kayserslautern. En 1795, il commanda en chef l'armée de neutralité prussienne qui couvrit Francfort, et facilita à l'armée du comte de Clairfait la prise des lignes de Mayence. En 1806, il commanda une forte division de l'armée prussienne à la bataille de Iéna, et commanda en chef, après la mort du duc de Brunswick. Mais l'ar-

mée étant désorganisée, et le général Blucher l'ayant quittée avec la cavalerie et une grande partie de l'artillerie, le prince de Hohenlohe fut obligé de capituler à Preuslau, et de se rendre prisonnier de guerre, avec dix-sept mille hommes, les seuls restes de la grande armée prussienne. Il se retira pendant quelque temps à Œhringen, et, de là, à son château de Schlavenschitz, en Silésie, où il mourut le 15 février 1817. Il avait épousé, le 8 avril 1782, Amélie-Louise, comtesse DE HOYM, séparée en 1799, et remariée au comte d'Osten-Sacken. Le prince de Hohenlohe en eut: DE HOYM :

1°. Frédéric-Auguste, dont l'article suit;

2°. Guillaume-Louis, né le 18 décembre 1789, mort en 1790;

3°. Louis-Charles, né et mort en 1794;

4°. Adolphe-Charles, né le 29 janvier 1797, actuellement au service militaire de Prusse, et marié, le 19 avril 1819, à Louise, princesse *de Hohenlohe-Langenbourg-Langenbourg,* née le 22 août 1797, dont est issu un prince, né le 19 novembre 1820;

5°. Alexandre-Louis, né le 3 juillet 1798, actuellement au service militaire de Prusse, marié, en 1819, avec Caroline-Louise, comtesse *de Schlitz;*

6°. Adélaïde-Charlotte, née le 20 novembre 1787, mariée, le 19 juillet 1815, à Georges-Louis-Maurice, prince *de Hohenlohe-Langenbourg-Kirchberg;*

7°. Louise-Sophie-Amélie, née le 20 novembre 1788, mariée, le 27 juin 1810, à Albert, comte *d'Erpach-Furstenau;*

8°. Auguste-Charlotte-Frédérique, née le 16 novembre 1793, mariée, le 19 juillet 1816, à Charles-Auguste-Philippe-Louis, landgrave *de Hesse-Philippsthal-Barchfeld,* morte le 9 juin 1821.

XXV. Frédéric-Auguste, prince DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-ŒHRINGEN, né le 27 novembre 1784, prit la régence le 20 août 1806, après l'abdication de son père, lorsque la principauté de Hohenlohe passa sous la souveraineté du roi de Wurtemberg. Il est chevalier de l'ordre de la Couronne de Wurtemberg, et de celui de la Fidélité de Bade; lieutenant-général et second capitaine des gardes du feu roi Frédéric I. Il a épousé, le 28 septem-

DE WURTEMBERG : comme à la page 19.

bre 1811, Frédérique-Sophie, princesse DE WURTEMBERG, née le 4 juin 1789, fille du duc Eugène et nièce du feu roi. De ce mariage sont issus :

1°. Frédéric-Louis-Eugène-Charles, prince héréditaire, né le 12 août 1812;
2°. Frédéric-Guillaume, né le 27 mai 1816;
3°. Eugène-Félix, né le 1er mars 1818;
4°. Frédérique-Alexandrine, née le 3 juillet 1814.

COMTES, PUIS PRINCES DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-KIRCHBERG.

D'ERPACH : écartelé, aux 1 et 4 coupés de gueules et d'argent, à 3 étoiles de l'un en l'autre, qui est *d'Erpach*; aux 2 et 3 d'argent, à deux fasces de gueules, qui est *de Brenberg*.

DE WURTEMBERG : comme à la p. 19.

XXII. Frédéric-Eberhard, comte DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-KIRCHBERG, né le 24 novembre 1672, cinquième fils du comte Henri-Frédéric, et de la comtesse Julienne-Dorothée de Castell, sa seconde femme, mourut le 23 août 1737. Il avait épousé 1°, le 18 janvier 1702, Frédérique-Albertine, comtesse D'ERPACH-FURSTENAU, morte le 19 janvier 1709, fille de Georges-Albert, comte d'Erpach-Furstenau, et d'Anne-Dorothée-Christine, comtesse de Hohenlohe-Waldenbourg; 2°, le 5 décembre 1709, Auguste-Sophie, princesse DE WURTEMBERG, morte le 1er mars 1743, fille de Frédéric-Auguste, duc de Wurtemberg-Neustadt, et d'Albertine-Sophie-Esther, comtesse d'Eberstein. Le comte Frédéric Eberhard eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Ernest-Frédéric-Albert, né et mort en 1706;
2°. Charles-Auguste, qui continue la descendance;
3°. Louise-Dorothée, née le 30 mars 1703, morte le 14 octobre 1753;
4°. Sophie-Albertine, née le 7 août 1704, morte le 5 mai 1706;

Du second lit :

5°. Frédérique-Sophie, née le 2 et morte le 4 septembre 1710.

XXIII. Charles-Auguste, comte, puis prince de HOHENLOHE-LANGENBOURG-KIRCHBERG, né le 6 avril 1707, fut chevalier des ordres de l'Aigle-Blanc et de l'Aigle-Rouge de Prusse, de celui de Wurtemberg et de l'Union-Parfaite, et mourut le 17 mai 1767.

Il avait épousé 1°, le 4 mai 1728, Amélie-Charlotte, comtesse DE WOLFFSTEIN-SALZBOURG, morte le 24 octobre 1729, fille du comte Chrétien-Albert, et d'Auguste-Frédérique, comtesse de Hohenlohe-Langenbourg; 2°, le 1er juin 1730, Susanne-Marguerite, comtesse D'AUESBERG, morte le 12 septembre 1748, fille du comte Wolfgang-Engelbert. Le prince Charles-Auguste de Hohenlohe eut pour enfants :

DE WOLFFSTEIN : d'or, à deux lions léopardés de gueules.

D'AUESBERG : parti d'un trait, coupé de deux; au 1 parti d'or, à l'aigle partie de sable et de gueules, chargée sur l'estomach d'un croissant d'argent et de gueules, au lion d'argent, couronne d'or qui est *de Munsterberg*; au 2 coupé de gueules, au lion léopardé d'argent, couronné d'or, et d'or, à l'aigle de sable, chargée d'un croissant d'argent, qui est *de Thengen*; aux 3 et 6 de gueules, au buffle d'or passant sur une terrasse de sinople, qui est *d'Auesberg*; aux 4 et 5 d'or, à l'aigle de sable, posée sur un banc du même*; sur le tout d'argent au lion de gueules, couronné d'or**.

Du premier lit :

1°. Chrétien-Frédéric-Charles, dont l'article suit;

Du second lit :

2°. Frédéric-Guillaume, né le 3 décembre 1732, grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse, général d'artillerie, propriétaire d'un régiment d'infanterie au service d'Autriche et de l'Empire, commandant-général en Bohême, se distingua dans la guerre de sept ans, et fut formé par le célèbre Laudon. En 1789, il eut le commandement de la Transilvanie, et battit les Turcs à Porczeny, et à Vaideny en 1792. Il fut quartier-maître-général de la grande armée du prince de Saxe-Cobourg, major-général; servit au siége de Longwy et de Verdun, et battit les troupes du général Beurnonville à Pellingen, près de Trèves. Il mourut à Prâng, le 10 août 1796, au moment où il allait prendre le commandement en chef de l'armée. Il n'eut point d'enfants de son mariage avec la princesse Frédérique-Marie *Reuss de Greitz;*

3°. Charles-Ferdinand, né le 4 février 1734, mort en 1744;

4°. Auguste-Louis, né le 3 septembre 1735, général-major au service de Wurtemberg, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Charles, mort le 19 juin 1779;

5°. Frédéric-Eberhard, né le 21 octobre 1737, marié, le 10 avril 1778, avec Albertine-Renée, comtesse *de Casteil-Remlingen.* Ces deux époux moururent à la même heure le 21 janvier 1804;

6°. Frédéric-Charles-Louis, né le 19 novembre 1751, lieutenant-colonel du régiment des dragons d'Anspach, au service du cercle de Franconie, mort le 12 septembre 1791. Il avait épousé 1° Frédérique-Caroline, comtesse *de Lœwenstein-Wertheim*, dont il divorça; 2° Christine-

* Ces armes furent données à la maison d'Auesberg, lorsqu'elle fut décorée du titre de baron.

** Ce sur le tout fut donné à cette famille lorsqu'elle eût la qualité de comte de l'empire.

Louise, comtesse *de Solms-Laubach*, morte en 1813. Ses enfants furent :

Du premier lit :

A. Charles-Frédéric-Louis, né le 2 novembre 1780, général-major au service de Wurtemberg, commandant de la ville d'Ulm, chevalier des ordres de Wurtemberg et de Saint-Léopold. Il s'est distingué dans les dernières campagnes contre Napoléon;

B. Frédéric-Charles, né le 17 octobre 1782, mort le 12 juillet 1790;

Du second lit :

C. Chrétien-Frédéric-Henri, né le 22 décembre 1788, adjudant-général du roi de Wurtemberg, et colonel;

D. Sophie-Amélie, née le 27 janvier 1790;

7°. Christine-Frédérique-Sophie, née le 1er avril 1731, morte le 15 mars 1787;

8°. Sophie-Madelaine, née le 28 septembre 1736, morte en avril 1743.

XXIV. Chrétien-Frédéric-Charles, prince DE HOHENLOHE-LANGENBOURG-KIRCHBERG, né le 19 octobre 1729, chevalier de l'Aigle-Blanc et de la Couronne de Wurtemberg, maréchal héréditaire de ce royaume, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 18 août 1819, *senior* de sa maison, et le plus âgé de tous les princes d'Allemagne. Il avait épousé 1°, le 4 juin 1760, Louise-Charlotte, princesse DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, morte le 5 août 1777; 2° le 9 septembre 1778, Philippine-Sophie, comtesse D'ISENBOURG, morte au mois de septembre 1819. Ses enfants furent :

DE HOHENLOHE : comme à la page 1.

D'ISENBOURG : d'argent, à deux fasces de sable.

Du premier lit :

1°. Caroline-Henriette, née le 11 juin 1761, mariée, le 10 juin 1779, avec le prince Henri XLII *Reuss de Schleitz;*

Du second lit :

2°. Joseph, né le 22 juillet 1783, décédé la même année;

3°. Georges-Louis-Maurice, dont l'article suit;

4°. Christine, née et morte en 1779;

5°. Wilhelmine-Frédérique-Sophie-Ferdinande, née le 7 novembre 1780;

6°. Auguste-Eléonore, née le 24 mai 1782, mariée, le 11 août 1807, à Frédéric-Henri-Reinard, comte *de Rechtern-Limpourg ;*
7°. Louise, née le 16 septembre 1784, mariée, le 24 septembre 1816, à Louis, prince *de Hohenlohe-Langenbourg.*

COMTES DE HOHENLOHE-WALDENBOURG ET PFOEDELBACH.

XVIII. Eberhard IV, comte DE HOHENLOHE, né le 11 octobre 1535, fils puîné du comte Georges, et d'Hélène Truchsess de Waldbourg, sa seconde femme, mourut des suites d'un accident tragique (1), le 9 mars 1570, et fut inhumé à OEhringen. Il avait épousé, le 9 septembre 1555, Agathe, comtesse DE TUBINGEN, fille de Conrad, comte de Tubingen, et de Jeanne, comtesse de Bitche. De ce mariage sont issus:

DE TUBINGEN : d'or, au gonfalon de gueules.

1°. Georges, né en 1556, mort jeune;
2°. Henri, né et mort en 1558;
3°. Ernest, né et mort en 1560;
4°. Georges-Frédéric I[er], qui continue la descendance;
5°. Jeanne, née le 25 juin 1557, mariée à Godefroi, comte *d'OEttingen.* Elle mourut en 1585, et son époux en 1605;
6°. Hélène, née et morte en 1559.

(1) A l'occasion du carnaval, on avait donné un bal masqué, dans la grande salle du château de Waldenbourg, le 7 février 1570. Les dames étaient masquées en anges avec des ailes, des couronnes sur la tête et des bougies allumées dans les cheveux, et les hommes en démons, couverts de fourrures doublées en étoupes, et d'habillements légers très-étroitement cousus. A dix heures du soir, commença une danse de caractère ; et les démons s'approchèrent si près des anges, que le feu prit à ces messieurs, qui ne purent se dégager de leurs costumes enflammés. Le comte Albert de Hohenlohe-Neuenstein, deux des vassaux de la maison de Hohenlohe, le baron de Berlichengen et le baron de Reideck s'endommagèrent au point qu'ils furent obligés de garder le lit. Le comte Georges de Tubingen reçut le viatique le 22, et mourut de ses blessures. Le comte Eberhard fut obligé de se faire couper les doigts des deux mains, et mourut le 9 mars. Le comte Albert ne dut son rétablissement qu'aux soins extraordinaires de sa mère. Le baron de Velperg s'échappa dès le commencement du tumulte; et tous ceux qui l'imitèrent s'en trouvèrent bien. Le comte Eberhard était d'un caractère bon et doux. Son épouse, après sa mort, prit la régence du pays, et s'en acquitta avec beaucoup de sagesse.

REUSS : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au lion d'or, lampassé et couronné de gueules, qui est *de Reuss* ; aux 2 et 3 d'argent, à la grue d'or, qui est *de Kranichfeld* (à enquerre).

XIX. Georges-Frédéric Ier, comte DE HOHENLOHE, né le 30 avril 1562, mourut le 22 octobre 1600. Il avait épousé, le 21 août 1586, Dorothée, fille du comte Henri REUSS DE PLAUEN, qui se remaria, le 6 décembre 1606, à Guillaume, comte de Limpourg-Speckfeld, et mourut le 24 février 1633. Elle eut de son premier époux :

1°. Louis Eberhard, dont l'article suit ;

2°. Philippe-Henri, auteur de la première branche des *comtes de Hohenlohe-Waldenbourg-Waldenbourg*. Il naquit le 3 janvier 1591, eut en partage Waldenbourg, Kupfferzell, Ohrenthal et Untersteinbach, et mourut le 25 mars 1644. Il avait épousé, le 7 mai 1615, Dorothée-Walpurge, fille du comte Wolfgang *de Hohenlohe-Weickersheim*, morte le 20 décembre 1656. Il en eut :

A. Wolfgang-Frédéric, né le 17 avril 1617, marié, le 23 août 1646, avec Eve-Christine, fille de Philippe-Ernest, comte *de Hohenlohe-Langenbourg*. Il mourut le 22 mars 1658, et fut inhumé à Waldenbourg. Ses enfans furentt :

a. Charles-Philippe, né et mort en 1649 ;

b. Joachim-Henri, né le 12 mai et mort le 5 septembre 1651 ;

c. Georges-Frédéric, né le 22 mai et mort le 4 juin 1655 ;

d. Dorothée-Marie, née le 13 juillet 1647, mariée, le 22 septembre 1667, à Philippe-Albert, comte *de Limpourg-Gaildorff*, morte le 6 avril 1695 ;

e. Susanne-Louise-Sophie, née le 6 juillet 1648, mariée, en 1681, à Frédéric-Eberhard, comte *de Lœwenstein-Wertheim*, morte le 23 mars 1683 ;

f. Marie-Julienne, née et morte en 1650 ;

g. Anne-Isabelle-Eléonore, née le 22 novembre 1652, morte en 1653 ;

h. Philippine-Frédérique-Christine, née le 28 février 1654, morte le 22 mai 1662 ;

i. Marie-Claire, née le 1er février et morte le 4 mars 1657 ;

B. Jean-Ernest, né et mort en 1622 ;

C. Jean-Christian, né et mort en 1625 ;

D. Philippe-Godefroi, né le 6 juin 1618, mort le 14 décembre 1679. Il avait épousé, le 2 septembre 1649, Anne-Christine, fille

de Henri, comte *de Limpourg-Santheim*, morte le 28 mai 1685. De ce mariage sont provenus :

a. Georges-Frédéric, mort jeune ;

b. Dorothée-Élisabeth, née le 12 octobre 1650, mariée, le 17 mai 1666, à Hiskias, comte *de Hohenlohe-Pfædelbach*, morte à Ingelfingen le 29 novembre 1711, et inhumée à Œhringen ;

c. Catherine-Sophie, née le 10 octobre 1652, morte le 24 mars 1670 ;

d. Anne-Julienne, née le 15 décembre 1654, morte en 1709 ;

e. Anne-Dorothée-Christine, née le 24 mars 1656, mariée, le 4 décembre 1671, avec Georges-Albert, comte *d'Erpach*, morte le 24 octobre 1724 ;

f. Flore-Philippine, née et morte en 1658 ;

E. Maximilien-Henri, né le 20 novembre 1627, mort jeune ;

F. Madelaine-Julienne, née le 12 août 1619, mariée, en 1637, avec Maximilien-Unibald, comte *Truchsess de Wolfegg*, morte le 11 novembre 1645 ;

G. Sophie-Élisabeth, née en 1621, morte le 18 juin 1622 ;

H. Ève-Dorothée, née le 3 février 1624, mariée, en 1649, au wild et rhingrave Jean-Louis *de Salm-Dhaun*, morte le 6 novembre 1673 ;

I. Walpurge-Marie-Dorothée, née le 7 octobre 1626, morte jeune ;

J. Praxède-Marthe, née en 1630, morte jeune ;

K. Éléonore-Anne-Eusèbe, née en 1632, morte jeune ;

3°. Georges-Frédéric II, auteur de la branche des *comtes*, puis *princes de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein*, rapportée ci-après ;

4°. Agathe-Dorothée, née le 4 décembre 1588, morte en 1625 ;

5°. Barbe, née le 22 juin 1592, mariée, en 1625, à Wolfgang, comte *de Lœwenstein-Wertheim*, morte en 1630 ;

6°. Agnès, née en 1593, morte en 1644, non mariée.

XX. Louis-Eberhard, comte DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-PFŒDELBACH, né le 19 janvier 1590, eut en partage Pfœdelbach, Mainhard, Adolzfurth, Herrenzimmern et Sindringen. Il mourut le 1er novembre 1650, et fut inhumé à OEbringen. Il avait épousé,

le 28 novembre 1610, Dorothée, fille de Georges, comte d'Erpach, morte le 8 octobre 1643. Leurs enfants furent :

d'Erpach : comme à la page 40.

1°. Georges-Ernest, né en 1619, mort en 1620 ;

2°. Frédéric-Craton, né le 27 novembre 1623, mort le 8 avril 1681. Il avait épousé, le 18 mai 1657, Floriane-Ernestine, fille du duc Jules-Frédéric *de Wurtemberg-Weilling*, et d'Anne-Sabine, duchesse de Holstein-Sonderbourg. Elle mourut le 6 décembre 1672, ayant eu pour enfants :

A. Eberhard-Frédéric-Ernest, né le 2 juin et mort le 10 juillet 1659;

B. Chrétien-Albert, né le 13 mai et mort le 3 septembre 1660 ;

C. Sylve-Ernest, né le 13 mars et mort le 1er novembre 1663 ;

D. Frédérique-Floriane, née le 5 novembre 1664, morte le 3 septembre 1665 ;

E. Philippine-Charlotte-Jeanne, née le 21 février 1667, morte le 29 avril 1668 ;

3°. Hiskias, qui continue la descendance ;

4°. Dorothée-Marie, née le 20 avril 1618, mariée, le 9 décembre 1638, avec Louis-Casimir, comte *de Limpourg-Sontheim*, mort le 3 octobre 1645, et elle, en 1650 ;

5°. Sophie-Julienne, née en 1620, mariée, en 1636, à Wolfgang-Georges, comte *de Castell*, mort le 4 mai 1668, et sa veuve, le 5 octobre 1682 ;

6°. Agathe-Ernestine, née le 26 juillet 1625, morte en 1646 ;

7°. Praxède, née le 11 mars 1627, morte en 1662, épouse, dès l'an 1648, de Georges-Frédéric, comte *de Solms-Sonnewald*, décédée le 26 juillet 1688 ;

8°. Élisabeth, née le 1er septembre 1629, morte en 1655.

XXI. Hiskias, comte de Hohenlohe-Waldenbourg-Pfœdelbach, né le 8 septembre 1638, mort le 6 février 1685, avait épousé, le 17 mai 1666, Dorothée-Elisabeth, fille de Philippe-Godefroi, comte de Hohenlohe-Waldenbourg, morte le 29 novembre 1711. De leur mariage sont provenus :

de Hohenlohe : comme à la page 30.

1°. Louis-Godefroi, dont l'article suit ;

2°. Jean-Frédéric, né le 3 juillet 1670, mort le 2 août 1679 ;

3°. Charles-Craton, né le 2 janvier 1673, mort le 14 avril 1678 ;

4°. Philippe-Chrétien, né le 20 décembre 1673, mort le 3 avril 1677;

5°. Christine-Dorothée-Auguste, née le 24 mars 1667, morte le 15 septembre 1675;

6°. Ernestine-Sophie, née le 17 juillet 1671, morte le 9 avril 1672;

7°. Wilhelmine-Dorothée, née le 21 mai 1675, morte le 13 juillet 1676;

8°. Wilhelmine-Sybille-Caroline, née le 21 mai 1678, morte le 7 novembre 1695;

9°. Marie-Catherine-Sophie, née le 28 février 1680, mariée, le 6 décembre 1701, avec Chrétien-Craton, comte *de Hohenlohe-Ingelfingen*, mort le 2 octobre 1743;

10°. Christine-Julienne, née le 3 octobre 1682, morte le 1er novembre 1724.

XXII. Louis-Godefroi, comte DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-PFŒDELBACH, né le 6 décembre 1668, épousa, le 27 octobre 1689, Louise-Charlotte, fille de Henri-Frédéric, comte DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, et mourut sans postérité, le 18 septembre 1728, emportant dans la tombe l'estime générale et la reconnaissance de ses sujets, dont il avait été le père. Son épouse, décédée en 1747, fut inhumée à Œhringen. Les domaines de cette branche furent partagés entre celles de Bartenstein et de Schillingsfürst.

DE HOHENLOHE: comme à la page 30.

COMTES, PUIS PRINCES DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN.

XX. Georges-Frédéric II, comte DE HOHENLOHE, troisième fils du comte Georges-Frédéric Ier, et de la comtesse Dorothée Reuss de Plauen, naquit à Waldenbourg, le 16 juin 1595, et mourut, le 26 septembre 1635, à Francfort, d'où son corps fut transporté à Schillingsfürst. L'an 1636, les Croates réduisirent en cendres le château de Schillingsfürst, et en partie celui de Bartenstein. On estima la perte qu'éprouva la maison de Hohenlohe à un demi-million d'écus; ce qui n'empêcha pas la veuve du comte Georges-Frédéric II de soigner l'établissement convenable de ses enfants, de rétablir les deux châteaux, et de bâtir une église réformée à Schillingsfürst : toutes choses qui paraissaient

bien au-dessus de ses forces. Cette veuve, que son esprit et sa fermeté rendaient si reçommandable, et que le comte Georges-Frédéric II avait épousée, le 7 avril 1616, se nommait Dorothée-Sophie, comtesse DE SOLMS, et était fille du comte Herman-Adolphe, et d'Anne-Sophie, comtesse de Mansfeld. Elle mourut le 8 janvier 1660, ayant eu seize enfants :

DE SOLMS : comme à la page 54.

1°. Maurice-Frédéric, né le 29 avril 1621, qui entra au service d'Autriche comme chef d'escadron, avec dispense d'âge de l'empereur Ferdinand, se distingua par l'élévation de son caractère, et mourut le 17 septembre 1646 ;

2°. Georges-Adolphe, né le 21 mars 1623, qui entra au service de Bavière, y servit sous le feld-maréchal de Gayling, et mourut à Rothenbourg le 10 juillet 1656 ;

3°. Guillaume-Henri, né le 23 mars 1624, lieutenant-colonel au service de Suède, mort à Thorn le 25 mai 1656 ;

4°. Craton, né le 24 septembre 1626, mort le 24 octobre 1643 ;

5°. Chrétien, qui continue la ligne de Bartenstein ;

6°. Joachim-Albert, né le 9 novembre 1628, mort au service de Suède le 29 mai 1656 ;

7°. Ernest-Othon, né le 16 avril 1631, qui servit avec valeur dans les guerres de son temps, en qualité de lieutenant-colonel du régiment de cuirassiers de Zobel, au service du cercle de Franconie, mort le 15 octobre 1664 ;

8°. Louis-Axel, né le 5 mars 1633, mort le 18 du même mois. Il eut pour parrain le célèbre comte Axel d'Oxenstiern, grand chancelier de Suède ;

9°. Louis-Gustave, auteur de la branche des *comtes,* puis *princes de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfürst,* rapportée ci-après ;

10°. Georges-Frédéric, né posthume à Rothenbourg le 6, et mort le 16 février 1636 ;

11°. Elisabeth-Dorothée, née le 27 août 1617, mariée, le 26 juillet 1635, à Georges-Albert, comte *d'Erpach-Fürstenau,* décédé le 25 novembre 1647, et elle en 1655 ;

12°. Ernestine-Sophie, née le 13 juillet 1618, mariée avec Guillaume, comte *de Solms-Braunfels-Greiffenstein,* morte en 1668 ;

13°. Philippine-Sabine, née le 26 février 1620, mariée, le 21 juin 1663, avec Herman, comte *de Wied-Neuwied,* morte le 24 novembre 1681 ;

14°. Marie-Julienne, née le 23 mars 1622, mariée à Schillingsfürst, le 23 janvier 1650, avec Charles-Magnus, margrave *de Bade,* décédé en 1658. Elle mourut, en 1675, à Friedlingen, près de Bâle ;

15°. Charlotte-Christine, née le 6 novembre 1625, mariée, le 22 novembre 1656, à Georges-Ernest, comte *d'Erpach-Fürstenau*, morte au mois d'août 1677;

16°. Louise, née le 28 décembre 1629, morte sans avoir été mariée.

XXI. Chrétien, comte DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN, né le 31 août 1627, servit dans le régiment de Falckenstein, sous les ordres du maréchal de Turenne, et fut gouverneur, pour la Bavière, du Palatinat supérieur. Lui et son frère Louis-Gustave embrassèrent solennellement, à Maïence et à Ratisbonne, la religion catholique, apostolique et romaine, au mois d'octobre 1667. Le comte Chrétien mourut le 13 juin 1675. Il avait épousé, le 18 février 1658, Lucie, fille d'Herman, comte DE HATZFELD-GLEICHEN, morte à Nuremberg le 31 mai 1716. Leurs enfants furent:

DE HATZFELD: parti d'un trait, coupé de deux; au 1 d'argent, à l'aigle éployée de sable, chargée d'un croissant d'argent, qui est *de Trachenberg*; au 2 *de Gleichen*; au 3 d'or, à deux crampons entrelacés de sable; et au 5 d'argent, à trois roses de gueules, qui est *de Hatzfeld*; au 4 d'argent, à la rose de gueules; et au 6 coupé d'argent et de gueules, à deux pals de l'un en l'autre, qui est *de Rosenberg*.

1°. Philippe-Charles-Caspar, dont l'article suit;

2°. Jean-Ferdinand, né le 21 février 1672, mort peu après;

3°. Sophie-Philippine-Marie, née le 13 octobre 1659, morte religieuse à Kizingen le 24 mars 1670;

4°. Dorothée-Eléonore, née le 19 avril 1661, morte le 23 février 1666;

5°. Chrétienne-Lucie, née le 21 février 1663, mariée, en 1688, avec Antoine-Eusèbe, comte *de Kænigsegg-Aulendorff*, morte à Schillingsfürst le 20 juin 1713;

6°. Charlotte-Albertine, née en 1664, morte en mai 1671;

7°. Ernestine-Eléonore, née le 3 septembre 1666, morte à Nuremberg le 4 septembre 1683;

8°. Marie-Thérèse, née le 25 avril 1670, chanoinesse de Remiremont, morte à Schillingsfürst en 1743;

9°. Marie-Anne-Henriette-Adélaïde, née en 1673, morte le 13 mars 1722.

XXII. Philippe-Charles-Caspar, comte DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN, né le 28 septembre 1668, fit, en 1688, le partage du pays de Hohenlohe-Waldenbourg entre les branches de Bartenstein et de Schillingsfürst. Il eut, en partage, les bailliages de Bartenstein, et de Herrenzimmern en partie, celui de Schneldorff et une partie de la ville d'Œhringen. En 1722, le comte Philippe-Charles-Caspar fut nommé grand-juge de la chambre impériale de Vetzlar, place toujours occupée jusqu'alors par un prince ou un ancien comte de l'Empire. Il mourut, le 15

janvier 1729, avec la réputation d'un grand homme d'État et d'un excellent prince. Il avait épousé 1°, le 10 mai 1692, Sophie-Marie-Anne, fille de Louis-Gustave, comte DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST, morte en couches le 21 août 1698; 2°, le 12 juin 1700, Sophie-Léopoldine, fille de Charles, landgrave DE HESSE-RHEINFELS-WANFRIED, morte à Bartenstein le 18 avril 1720. Ses enfants furent :

DE HOHENLOHE : comme à la page 30.

DE HESSE : comme à la page 28.

Du premier lit :

1°. Françoise-Marie, née le 17 août 1698, mariée, le 11 août 1731, avec Chrétien, landgrave *de Hesse-Rheinfels-Wanfried*, morte le 11 décembre 1757;

Du second lit :

2°. Charles-Philippe-François, dont l'article suit;
3°. Joseph-Antoine, né le 5 août 1707, grand comte et grand écolâtre de la cathédrale de Strasbourg, et capitulaire des grands chapitres de Cologne, Saltzbourg, Augsbourg et Ellwang, mort le 14 mai 1764;
4°. Rupert-François-Ferdinand, né le 13 juin 1709, chevalier du grand ordre de Wurtemberg, marié, le 15 février 1737, avec Marie-Félicité, fille du comte Ernest-Jacques *de Truchsess-Zeill-Wurzach*. Il mourut, le 22 août 1751, sans postérité;
5°. Marie-Anne-Adélaïde, née le 4 août 1701, chanoinesse de Thorn, mariée, le 26 juillet 1731, avec Louis-Ferdinand-Joseph, marquis *de la Verne*, comte de Clermont;
6°. Léopoldine-Ernestine-Julienne, née le 21 août 1703, mariée le 5 juin 1731, avec François-Hugues, prince *de Nassau-Siégen*, mort le 4 mars 1735. Elle fut grande-maîtresse de l'archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; et, après la mort de cette princesse, elle se fit carmélite à Aix-la-Chapelle, où elle mourut en 1776;
7°. Sophie-Charlotte-Eléonore, née le 25 juillet 1704, morte le 5 mai 1716;
8°. Louise-Eléonore, née le 7 juillet 1705, morte le 15 mai 1707;
9°. Eléonore-Julienne, née le 9 mai, et morte le 29 juillet 1708.

XXIII. Charles-Philippe-François, comte, puis prince DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN, né le 7 juillet 1702, chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie, reprit, en 1744, avec toute la maison de Waldenbourg, l'ancienne dignité de prince, que l'empereur Charles VII avait reconnu, par diplôme, être due à cette maison, comme issue en ligne directe et masculine des an-

ciens ducs de la maison impériale et royale de Franconie. En 1746, il fut nommé grand-juge de la chambre impériale, à Wetzlar, et y mourut le 1er mars 1763. Il avait épousé le 26 septembre 1727 Marie-Sophie-Frédérique-Charlotte, fille de Louis-Georges, landgrave DE HESSE-HOMBOURG, et de Chrétienne-Madelaine, comtesse de Limpourg-Gaildorff, dont elle hérita une part au comté de Limpourg, la seigneurie d'Ober et de Niederbronn, en Alsace, et le comté de Forbach, en Lorraine. Elle mourut au château de Groningen le 2 mai 1777. De ce mariage sont issus :

DE HESSE : comme à la page 28.

1°. Louis-Charles-François-Léopold (filleul de S. M. Louis XV), dont l'article suit ;

2°. Clément-Armand, né le 31 décembre 1732, général-major au service du cercle de Franconie. Il fit toutes les campagnes de la guerre de *sept ans*, à la tête du régiment des dragons d'Anspach, fut nommé grand'croix de l'ordre de Malte, commandeur de Kleinnordling, gouverneur de l'île de Gozo, et majordome de la langue d'Allemagne. Il se distingua beaucoup dans la défense des forteresses de l'Ordre, dans une révolte des esclaves, et mourut en 1792 ;

3°. Joseph-Chrétien-François-Charles-Ignace, né le 5 novembre 1740, grand écolâtre du haut chapitre de Strasbourg, évêque de chœur de celui de Cologne. Il avait réuni la majorité des voix du grand chapitre de Cologne, pour succéder à l'électeur Maximilien, comte de Kœnigsegg, lorsque la cour de Vienne lui en demanda la cession en faveur de l'archiduc Maximilien. Il fut nommé co-adjuteur de l'évêché de Breslaw en 1787, et en devint, le 27 août 1795, prince-évêque, duc de Grottkau, prince de Neiss, grand'croix des ordres de l'Aigle-Noir et de l'Aigle-Rouge. Il mourut le 21 janvier 1817, emportant l'estime générale et les regrets de tout son diocèse ;

4°. Chrétien-Ernest-François-Xavier, né le 11 décembre 1742, grand comte des insignes chapitres de Strasbourg et de Cologne, et grand'croix de l'ordre de Saint-Michel de Bavière.

XXIV. Louis-Charles-François-Léopold, prince DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN, naquit à Siégen le 15 novembre 1731. Il fit plusieurs campagnes au service d'Autriche ; fut troisième chef de l'ordre noble du Phénix de Hohenlohe, et grand'croix de l'ordre de l'Aigle-d'Or. En 1792, malgé l'opposition de l'Autriche, de la Prusse et du cercle de Franconie, il reçut la légion

DE LIMBOURG : écartelé, au 1 d'argent, au lion de gueules, armé et couronné d'or, lampassé d'azur, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, qui est *de Limbourg*; au 2 de gueules, au lion d'argent, lampassé, armé et couronné d'or, ayant la queue comme le précédent, qui est *de Bronchorst*; au 3 d'or, à deux léopards de gueules, qui est *de Wisch* : au 4 de gueules, à trois besants d'or, qui est *de Borcheloe* ; sur le tout d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois pals d'or, qui est *de Gehmen*.

de Mirabeau dans son pays, et ses châteaux, et pourvut à sa solde pendant plusieurs mois. Il leva deux régiments de chasseurs, pour le service du roi de France, lesquels furent commandés par ses deux fils; et il ne cessa de donner à l'auguste maison de Bourbon et aux victimes de la révolution française, les preuves les plus constantes de son dévoûment et de son attachement. Il mourut à Heubach, le 14 juin 1799, des suites d'une violente chute de voiture. Il avait épousé, le 6 mai 1757, Josèphe-Polixène, comtesse DE LIMBOURG-STYRUM, héritière du duché de Holstein, fille de Chrétien-Otton, comte de Limbourg-Styrum. Elle mourut au mois de mars 1798. Ses enfants sont:

1°. Louis-Aloys-Joachim, dont l'article suit;
2°. Charles-Joseph-Justin-Ernest, auteur de la branche des *princes de Hohenlohe-Bartenstein-Jaxtberg*, rapportée ci-après;
3°. Sophie-Charlotte-Joséphine, née le 13 décembre 1758, chanoinesse de l'insigne chapitre de Thorn;
4°. Marie-Anne-Elisabeth, née le 20 mars 1760, chanoinesse de l'insigne chapitre d'Essen, mariée, en 1784, avec Pierre-Marie-Gaspard, comte *d'Orsay* et du Saint-Empire, veuf de Marie-Albertine, princesse de Croy, et premier maréchal-des-logis de MONSIEUR. Il mourut à Vienne, et son épouse à Presbourg;
5°. Marie-Léopoldine-Henriette, née le 15 juillet 1761, mariée à Constantin, prince *de Lœwenstein-Wertheim*, morte en 1807;
6°. Joséphine-Elisabeth-Euphémie-Rosine, née le 11 mars 1763, chanoinesse de Thorn, morte le 19 février 1796;
7°. Françoise-Louise-Henriette, née le 6 décembre 1770, mariée, le 15 novembre 1796, avec François-Guillaume, prince *de Salm-Reifferscheid-Krautheim*, morte le 17 janvier 1812.

XXV. Louis-Aloys-Joachim, prince DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN, né le 18 août 1765, *senior* et grand maître de l'ordre noble du Phénix de Hohenlohe, commandeur des ordres du Roi de France, lieutenant-général de ses armées, grand'-croix des ordres de Sainte-Anne de Russie, de Saint-Hubert de Bavière, du Lion de Hesse, etc., et succéda à son père, qui lui avait résigné la régence, en 1798. Il entra au service palatin, comme colonel d'infanterie; et depuis, fut nommé colonel des chevau-légers de Linange. Il quitta ce service pour prendre, en qualité de second colonel-propriétaire, le com-

mandement du régiment des chasseurs de Hohenlohe, au service de France. Il fit, en cette qualité, à l'avant-garde de l'armée de Condé, les campagnes de 1792 à 1794. Au mois d'octobre 1793, il concourut à la prise des lignes de Weissembourg, chargea vigoureusement les républicains qui défendaient le camp retranché de Bobenthal, et leur enleva cinq pièces d'artillerie. Cette journée fut meurtrière pour les deux régiments de Hohenlohe, qui perdirent la plus grande partie de leurs soldats et de leurs officiers. Ces deux régiments ayant été formés en un seul, le prince Louis de Hohenlohe en prit le commandement; et, avec l'agrément des princes français, passa au service de Hollande. Il combattit à la défense de l'île de Bommel au mois de décembre 1794, et fit, sur la glace, une très-belle retraite, harcelé de toutes parts, dans un espace de quatorze lieues, par les troupes légères et l'artillerie volante des Français. Le prince Louis de Hohenlohe fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1795. Il leva un nouveau corps dans ses États, et le commanda à l'armée de Clairfait. Il fut aussi nommé colonel-commandant du régiment de Kerpen, au service d'Autriche, et fit, en cette qualité, les campagnes de 1796, 1797, 1798 et 1799. Il se trouva dans toutes les actions majeures, notamment à Caldiero en novembre 1796, et à Stokach en mars 1799. Cette dernière année, il fut nommé général-major au service du cercle de Franconie, et, en cette qualité, employé sous l'archiduc Charles en Italie. Promu au grade de lieutenant-général en 1806, l'empereur d'Autriche le nomma, l'année suivante, gouverneur des deux Gallicies; et il fut successivement décoré de la grand'croix des ordres de Sainte-Anne de Russie, de Saint-Hubert de Bavière, et du Lion de Hesse. Il combattit à Leipsick en 1813, fit la campagne de France en 1814, et fit arborer le drapeau blanc à Troyes, lorsque les souverains alliés en furent maîtres et lui en eurent donné le commandement. En 1815, le prince Louis de Hohenlohe entra au service de S. M. Louis XVIII en qualité de lieutenant-général des armées, à prendre rang du 28 février 1806, et d'inspecteur d'infanterie; il est aussi colonel supérieur de la légion de Hohenlohe au service de France. Le roi, par son ordonnance du 9 juin 1816, le nomma commandeur des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et affecta à sa rési-

DE MANDERSCHEID : parti d'un trait, coupé de deux ; au 1 d'or, à la fasce vivrée de gueules, qui est *de Manderscheid* ; au 2 d'or, au lion de sable et au lambel à quatre pendants de gueules, brochant, qui est *de Roussy* ; au 4 d'argent, à l'aigle de gueules, qui est *de Kronenberg* ; au 5 d'argent, semé d'étoiles d'azur, à la bande du même brochante, qui est *de Bettingen* ; au 6 d'or fretté de gueules, qui est *de Daun*.

DE SALM * :

DE HESSE : comme à la page 28.

dence et à celle de sa famille le château de Lunéville. Le prince Louis-Aloys-Joachim a épousé 1°, le 18 novembre 1786, Françoise, comtesse de MANDERSCHEID-BLANKENHEIM, morte le 26 août 1789 ; 2°, le 19 janvier 1790, Crescence, comtesse de SALM-REIFFERSCHEID, née le 29 août 1768. Du premier mariage est issu :

XXVI. Charles-Auguste-Théodore, prince de HOHENLOHE-WALDENBOURG-BARTENSTEIN, né le 19 juin 1788. Il a succédé à son père, en vertu de sa résignation du mois de novembre 1806, et est lieutenant-colonel au service de Wurtemberg, et chevalier de l'ordre du Lion, de Hesse. Il a épousé, le 12 septembre 1811, la princesse Léopoldine-Clotilde DE HESSE-RHEINFELS-ROTHENBOURG, née le 12 septembre 1787, fille de Charles-Emmanuel, landgrave de Hesse-Rothenbourg, et de Marie-Léopoldine-Aldegonde, princesse de Lichtenstein, filleule de madame Clotilde de France, et petite-nièce de madame la princesse de Condé, mère de feu monseigneur le prince de Condé.

PRINCES DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN-JAXTBERG.

XXV. Charles-Joseph-Justin-Ernest, prince DE HOHENLOHE-BARTENSTEIN-JAXTBERG, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et des ordres de l'Aigle-Blanc de Pologne et de la Couronne de Wurtemberg, naquit le 12 décembre 1767. Il fut, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, grand comte de la cathédrale de Strasbourg, chanoine de la métropole de Cologne et du chapitre d'Ellwang. Ayant quitté l'état ecclésiastique, il fut mis, en 1788, en possession de la seigneurie d'Oberbronn, en Alsace, que la révolution française lui enleva. Il

* DE SALM : écartelé, aux 1 et 4 de sable, au léopard lionné d'argent, ayant la queue fourchue, qui est *des Wildgraves* ; aux 2 et 3 d'or, au lion de gueules, couronné d'azur, qui est *des Rheingraves* ; sur le tout contre-écartelé, au 1 de gueules, à trois lionceaux d'or, qui est *de Kirbourg* ; au 2 *de Salm* (comme à la pag. 8) ; au 3 de gueules, à la colonne d'argent, le socle, la base et le chapiteau couronnés d'or, qui est *d'Anholt* ; au 4 d'azur, à la fasce d'argent, qui est de *Vinstingen*.

fut nommé colonel au service du cercle de Franconie, et obtint une compagnie de dragons de sa maison, qu'il quitta, en 1792, pour prendre le commandement du régiment d'infanterie de Hohenlohe-Schillingsfürst, au service de France, régiment dont il obtint la propriété en 1793. Il fit, à l'armée du prince de Condé, les campagnes de 1792 et 1793, et, en 1794, celle de Hollande, où il partagea les périls de la défense de l'île de Bommel, et la gloire de la retraite du Zuyderzée. Lorsque le prince Louis-Aloys-Joachim passa au service d'Autriche, le prince Charles conduisit la légion de Hohenlohe à l'armée du prince de Condé, qui, par un noble mouvement de reconnaissance et de courtoisie, mit à la disposition du prince Charles les cinq pièces de canon que le régiment de Hohenlohe avait enlevées à l'affaire de Bobenthal. S. M. Louis XVIII le nomma chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1796, et, l'année suivante, maréchal de ses camps et armées. Lorsque l'armée de Condé passa en Russie en 1797, le prince Charles de Hohenlohe fut nommé lieutenant-général par l'empereur Paul Ier. Le roi de Wurtemberg lui conféra le même grade dans ses armées; mais il refusa constamment de servir sous les drapeaux de la confédération du Rhin, tant qu'elle resta sous le joug de Buonaparte. Après la restauration, il fut nommé par le roi lieutenant-général au service de France en 1815. En 1803, le prince Charles de Hohenlohe a obtenu, en indemnité de ses pertes en Alsace, les bailliages Wurtzbourgeois de Haltenbergsletten, Jaxtberg, Lauterbach, Braunspach, et une partie de Neuenkirchen. Il a épousé 1°, le 5 juillet 1796, Henriette-Charlotte-Frédérique, princesse DE WURTEMBERG, morte grand'croix honoraire de l'ordre de Malte le 21 mai 1817, fille de Louis-Eugène, duc de Wurtemberg, lieutenant-général des armées du roi Louis XV, chevalier du Saint-Esprit, et de Sophie-Albertine, comtesse de Brichlingen; 2°, le 9 juillet 1820, Walpurge, fille de Léopold, comte héréditaire DE WALDBOURG-ZEIL-WURZACH, née le 14 septembre 1794. Du premier lit sont issus :

DE WURTEMBERG : comme à la page 19.

DE WALDBOURG : comme à la page 21.

1°. Louis-Albert, prince héréditaire, filleul de S. M. Louis XVIII, né le 5 juin 1802;

2°. Marie-Frédérique, filleule de l'impératrice Marie de Russie, née le 20 mars 1797;

3°. Sophie-Wilhelmine, née le 6 octobre 1803;
4°. Françoise-Xavière, née le 26 août 1807;
5°. Charlotte, née le 2 septembre 1808.

PRINCES DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST.

XXI. Louis-Gustave, comte DE HOHENLOHE-WALDENBOURG SCHILLINGSFURST, neuvième fils du comte Georges-Frédéric II, naquit le 8 juin 1634. Il fut conseiller d'état et de guerre, chambellan impérial et conseiller de la cour aulique, devint ministre plénipotentiaire de l'empereur à la diète, et mourut à Francfort le 11 février 1697, avec une haute réputation de sagesse et de lumières. Il avait épousé 1°, le 18 février 1658, Marie Eléonore, comtesse DE HATZFELD, fille de Herman, comte de Hatzfeld et Gleichen, morte le 13 juin 1667; 2°, en 1668, Anne-Barbe, fille de Philippe-Erwi, comte DE SCHOENBORN, morte le 6 mars 1721. Ses enfants furent:

DE HATZFELD: comme à la page 49.

DE SCHOENBORN *:

Du premier lit :

1°. Frédéric-Herman, né le 15 novembre 1658, mort le 16 octobre 1675;
2°. Charles-Guillaume, né et mort le 3 avril 1661;
3°. Henri-Maurice, né le 17 mai, mort le 16 décembre 1662;
4°. Philippe-Ernest, dont l'article suit;
5°. Chrétien-Louis, né le 4 juin 1665, mort en 1666;
6°. Charlotte-Sophie, née et morte en 1660;
7°. Frédérique-Christine-Marie, née en 1666, morte jeune;

* DE SCHOENBORN : Gironné de huit pièces, la première et la huitième d'or plein; au 2 de gueules, à trois écussons d'argent, qui est de *Reigelsperg;* au 3 de sable, à trois gerbes d'argent, qui est *de Pucheim;* au 4 d'hermine, au globe impérial sur un coussin de gueules (*pour la dignité de grand-maître-d'hôtel de l'archiduché d'Autriche*); au 5 d'argent, au lion couronné d'azur, à deux fasces de gueules, brochantes, qui est *de Pommerfeld;* au 6 d'or, au loup de sable, qui *de Wolffsthal;* au 7 d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois losanges du même, qui est *de Heppenheim;* sur le tout, trois écussons en pal, le premier aux armes de *l'Empire,* le dernier aux armes *d'Autriche,* celui du centre d'azur, au lion léopardé couronné d'or, sur un rocher à trois pointes d'argent, qui est *de Schœnborn.*

Du second lit :

8°. Jean-Philippe, né le 14 mai 1669, mort le 22 août 1693, d'une blessure qu'il reçut à l'affaire de Lawfeldt contre l'armée française ;

9°. Marie-Anne, née le 28 septembre 1670, morte le 20 mars 1672 ;

10°. Anne-Louise, née le 18 mai 1671, mariée, le 1er juin 1687, avec Georges-Hurtade *de Mendoze*, vicomte de Barbacène, grand d'Espagne, général de cavalerie, mort en 1708, et son épouse en 1718 ;

11°. Sophie-Marie-Anne, née le 16 février 1673, mariée, le 10 mai 1692, avec Philippe-Charles-Gaspar, comte *de Hohenlohe-Bartenstein*, morte le 15 janvier 1729 ;

12°. Hedwige-Anne-Thérèse, née en 1674, mariée au comte *Ponte de Lima*, en Portugal, morte en 1720 ;

13°. Elisabeth-Anne-Auguste, née le 13 novembre 1675, mariée, le 22 novembre 1703, avec Eugène-Alexandre, prince *de la Tour et Taxis*. Elle mourut le 21 septembre 1711, et fut inhumée dans l'église cathédrale de Francfort ;

14° Marie-Anne-Josèphe, née en février 1678, mariée, le 3 octobre 1697, avec Guillaume-Hyacinthe, prince *de Nassau-Siegen*, morte le 30 septembre 1739 ;

15°. Marie-Charlotte-Eléonore, née en 1687, chanoinesse des insignes chapitres de Thorn et de Munstershausen, morte en 1755.

XXII. Philippe-Ernest, comte, puis prince DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST, né le 25 décembre 1663, fut d'abord chanoine de Cologne et de Mayence ; puis, ayant quitté l'état ecclésiastique, il succéda à son père, fut conseiller d'état de l'empereur, et fonda l'ordre noble du Phénix de Hohenlohe. Il prit la dignité de prince en 1744, et mourut le 25 novembre 1759. Il avait épousé 1° Françoise-Barbe, comtesse DE WELTZ, veuve de Wolfgang-Jules, comte de Hohenlohe-Neuenstein, dont elle hérita la seigneurie de Wilhelmsdorff. Elle mourut le 12 juillet 1718 ; 2°, le 26 décembre de cette même année, Marie-Anne-Eléonore, fille de Philippe, comte D'ŒTTINGEN-WALLERSTEIN, morte le 8 septembre 1748. Le prince Philippe-Ernest eut pour enfants :

DE WELTZ : écartelé, aux 1 et 4 parti de gueules et d'argent, à deux dextrochères de l'un en l'autre, se donnant la main ; aux 2 et 3 partis d'azur, à la pointe arrondie d'argent, mouvante du flanc senestre, et coupé d'argent et de gueules ; sur le tout d'argent, au lion couronné d'azur.

D'ŒTTINGEN : comme à la page 19.

Du premier lit :

1°. Wolfgang-Ernest, né le 1er avril 1702, mort le 16 avril 1708 ;

2°. Charles-Jules, né le 11 mai 1703, mort le 2 août 1710 ;

3°. Philippe-Ernest, né le 20 mai 1704, décédé, le 4 mars 1759, sans enfants du mariage qu'il avait contracté, le 12 octobre 1732, avec Françoise-Élisabeth-Christine-Philippine, fille de Christian-Otton, comte *de Limbourg-Holstein-Styrum*, morte en septembre 1752;

4°. Caroline-Julienne-Sophie, dame de Wilhelmsdorff, née le 20 avril 1705, mariée, le 28 novembre 1708, avec Christian-Otton, comte *de Limbourg-Styrum*, dont on vient de parler. Elle mourut le 31 août 1758;

Du second lit :

5°. Charles-Albert, qui continue la descendance.

XXIII. Charles-Albert, prince DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINSFURST, né le 22 septembre 1719, prit la régence des états en 1750. Il reçut la légion de Mirabeau, dans ses pays, en 1792; leva, pour le service du roi de France, un régiment d'infanterie, que plus tard il céda à son petit-neveu, le prince Charles-Joseph de Hohenlohe-Bartenstein. Il mourut le 25 janvier 1793. Il avait épousé 1°, le 7 février 1740, Sophie-Wilhelmine, fille de Dominique, prince DE LOEWENSTEIN-VERTHEIM-ROCHEFORT, morte le 29 septembre 1749; 2°, le 29 octobre 1771, Marie-Josephe, fille de Nicolas-Léopold DE SALM-SALM, morte sans enfants à Schillingsfürst en 1799. Ceux du premier lit sont :

DE LOEWENSTEIN *

DE SALM : comme à la page 54.

1°. Charles-Albert-Chrétien, dont l'article suit;

2°. Charles-Philippe-François, né le 17 octobre 1743, bailli-grand-croix de l'ordre de Malte, général des galères et commandeur de Tobel, Arnheim et Nimègue. Il fut, dans sa jeunesse, officier au service d'Au-

* DE LOEVENSTEIN : parti et coupé de deux traits; au 1 d'argent, au lion contourné de gueules, couronné d'or, surmontant 4 coupeaux de rocher rangés de sable, qui est *de Lœwenstein;* au 2 d'argent, à l'aigle de gueules, qui est *de Montaigu;* au 3 d'or, à l'aigle issante de sable; au 4 d'argent, au fermail d'or (à enquerre), qui est *de Rochefort;* au 5 fuselé d'argent et d'azur en bande, qui est *de Bavière;* au 6 d'azur, à 3 roses d'argent, qui est *de Wertheim;* au 7 d'argent, à 2 fasces de gueules, qui est *de Breuberg;* au 8 d'or, à 7 fusées de gueules, accolées en fasces, 4 et 3, qui est *de Virnenbourg;* au 9 de gueules, au lion couronné d'argent, qui est *de Scharffeneck.*

triche, et plus tard, colonel au service de France, au régiment de Salm-Salm;

3°. François-Charles-Joseph, né le 27 novembre 1745, grand-comte de la cathédrale de Strasbourg et de la métropole de Cologne, doyen du chapitre d'Ellwang, évêque de Tempé, grand-croix des ordres de Wurtemberg et de Saint-Georges de Bavière, nommé à l'évêché d'Augsbourg, mort le 9 octobre 1819;

4°. Marie-Anne-Thérèse, née le 25 février 1741, chanoinesse des insignes chapitres d'Essen et de Thorn, morte en 1817;

5°. Marie-Christine-Sophie, née le 3 février 1747, morte le 18 août 1749.

XXIV. Charles-Albert-Chrétien, prince DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST, né le 21 février 1742, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert-Palatin, général-major de cavalerie au service d'Autriche, fit pour l'empereur les campagnes de la guerre *dite* de sept ans, et mourut le 14 juin 1796. Il avait épousé 1°, le 19 mai 1761, Léopoldine-Caroline, fille de Charles-Thomas, prince DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM, morte en couches d'un fils qui la suivit immédiatement au tombeau; 2°, le 14 septembre 1774, Judith, baronne DE REWITSKI, née le 8 septembre 1753, dame de l'ordre Etoilé. De ce mariage sont issus :

DE LOEWENSTEIN: comme à la page 58.

DE REWITSKI:

1°. Charles-Albert-Philippe, dont l'article suit;

2°. Joseph-Chrétien-Charles, né le 18 mai 1777, capitaine au régiment Royal-Autrichien des hussards de Meszaros, qui se distingua à l'affaire d'Erbach, près d'Ulm, fut nommé major sur le champ de bataille, et mourut de ses blessures le 24 mai 1800:

3°. Albert-Charles, né le 26 novembre 1781, capitaine au régiment des dragons de la Tour, mort de blessures reçues à l'affaire de Haslach, près d'Ulm, le 14 octobre 1805. Son mausolée et celui de son frère se voient dans l'église principale d'Ulm;

4°. François-Joseph, né le 26 novembre 1787, major au service de Bavière, possesseur, depuis 1807, du grand bailliage de Schillingsfürst, marié, le 30 mars 1815, avec Constance, princesse *de Hohenlohe-Langenbourg-Langenbourg*, dont il a deux fils et une fille;

A. Victor, né le 10 février 1818;
B. Louis-Charles, né le 31 mars 1819;
C. Thérèse, née le 19 avril 1816;

5°. Léopold-Alexandre, né le 17 août 1794, chanoine de la cathédrale d'Olmutz;

6°. Marie-Joséphine, née le 9 avril 1775, mariée, le 21 novembre 1796, avec Maximilien, comte *de Holstein*, gouverneur du haut Palatinat, chevalier de l'ordre royal de l'Aigle-Blanc de Pologne;

7°. Marie-Thérèse, née le 26 janvier 1779, mariée au comte *de Fries*, à Vienne, morte en septembre 1819;

8°. Antoinette-Sophie, née le 14 juin 1780, mariée à Vienne le 23 mars 1803;

9°. Eléonore-Henriette, née le 21 janvier 1786;

10°. Françoise-Caroline, née le 20 juin 1788;

11° Marie-Gabrielle, née le 2 avril 1791.

D'ISENBOURG : comme à la page 42.

DE FURSTENBERG *:

XXV. Charles-Albert-Philippe, prince DE HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST, né le 28 février 1776, lieutenant-général des armées et capitaine des gardes du feu roi de Wurtemberg, chevalier des ordres de Saint-Hubert et de l'Aigle-d'Or de la même couronne, a épousé 1°, le 11 juillet 1797, Marie-Elisabeth, fille de Frédéric-Guillaume, prince D'ISENBOURG, morte le 1er avril 1803; 2°, le 20 mai 1813, Marie-Léopoldine, fille de Charles, prince DE FURSTENBERG, née le 4 septembre 1791. Ses enfants sont:

Du premier lit :

1°. Caroline-Frédérique, née le 1er février 1800;

Du second lit :

2°. Frédéric-Charles-Joseph, prince héréditaire, né le 5 mai 1814;

3°. Charles-Etienne, né le 20 avril 1818;

4°. Catherine-Wilhelmine, née le 19 janvier 1817.

---

* DE FURSTENBERG : d'or, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur, à la bordure nébulée d'argent, qui est *de Furstenberg;* l'aigle porte sur l'estomac un écusson écartelé aux 1 et 4 de gueules, au gonfalon d'argent, qui est *de Werdenberg;* aux 2 et 3 d'argent, à la bande ornée de sable, qui est *de Heiligenberg.*

DE LESPINASSE,

SIRES OU BARONS DE LESPINASSE; SEIGNEURS DE CHANGY ET DE MAULEVRIER; BARONS DE COMBRONDE, DE SAINT-ILPIZE ET DE JALIGNY; SEIGNEURS, MARQUIS ET COMTES DE LANGEAC ET D'ARLET; SEIGNEURS D'ESNON ET DE THORY; SIRES OU BARONS DE LA CLAYETTE; SEIGNEURS DE SEVIGNON, DE CHAMPALLEMENT, DE SAINT-ANDRÉ, etc., *en Bourgogne, en Charolais, en Auvergne, en Bourbonnais, en Champagne, en Mâconnais, en Nivernais, en Forès et en Roannais.*



ARMES : *Ecartelé, au 1 d'or, au dauphin pâmé d'azur,* qui est des DAUPHINS D'AUVERGNE; *au 2 d'or, au gonfalon de gueules,* qui est D'AUVERGNE; *au 3 d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la tour d'argent, brochante sur le tout,* qui est DE LA TOUR-D'AUVERGNE; *au 4 d'or, à six fleurs de lis d'azur,* qui est DE COMBRONDE; *sur le tout fascé d'argent et de gueules de huit pièces, et au centre, un écusson de gueules, à la bande d'argent et au lambel du même,* qui est DE LESPINASSE. L'écu timbré d'une couronne de marquis. Supports : deux lions. Devise : SANS CHIMÈRES ET SANS REPROCHES.

La maison DE LESPINASSE (1), dont une branche a été substituée, au milieu du XV[e] siècle, aux nom et armes de la maison des *comtes Dauphins d'Auvergne* (branche de Combronde), a

---

(1) Le nom est quelquefois orthographié *de Lespinace, de l'Espinasse et de l'Espinace* dans les chartes et les anciennes chroniques.

Le nom de cette illustre maison est commun à plusieurs autres familles du

pris son nom de la terre de Lespinasse, troisième baronnie du bailliage de Semur, en Brionnais. Ses nombreuses possessions, ses grandes alliances, ses illustrations militaires, l'ont constamment soutenue au rang des plus puissantes maisons de chevalerie de la Bourgogne et du Forès. Plusieurs familles considérables, entre

---

royaume, qui, la plupart, paraissent appartenir à la noblesse d'ancienne chevalerie.

Une maison DE LESPINASSE florissait en Guienne, au douzième siècle, dans la personne d'Artaud de Lespinasse, commandeur de Peyriès, au diocèse de Narbonne, de la milice du Temple, en 1180.

Bertrand de Lespinasse, l'un des auteurs de cette maison, épousa d'Indie *de Toffailles*, et fut père, entr'autres enfants, de :

1°. Guiscarde de Lespinasse, mariée, en 1334, avec Gaillard II *de Goth* (de la maison du pape Clément V), seigneur de Rouillac, de Pierrecave, du Palais, etc., dont elle était veuve le 23 décembre 1373. Il était fils de Raymond-Arnaud de Goth, des vicomtes de Lomagne, et de Mabille de Sedillac; *

2°. Jeanne de Lespinasse, vivante en 1340.

Une branche de cette maison, qui tirait son nom de la baronnie de Lespinasse, en la sénéchaussée de Toulouse, s'établit, au commencement du quinzième siècle, dans la province de Normandie, où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours, sous la dénomination de seigneurs de la Motte et de l'Anglècherie, élection de Mortain, dont un rameau s'établit au Maine, portant pour armoiries : *Fascé d'argent et de gueules, de 6 pièces;* armes propres à quelques branches puînées de la maison de Lespinasse, qui fait l'objet de cette généalogie.

Une famille D'ESPINACE, en Normandie, subsistait, en l'élection de Bayeux, lors de la recherche de 1666, et portait : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au croissant d'argent; aux 2 et 3 d'azur, à l'étoile d'argent.*

Deux maisons DE LESPINASSE existaient en Auvergne au milieu du dix-huitième siècle.

La première, dite DE LESPINASSE DU PASSAGE, a, pour premier auteur connu, Bertrand, seigneur de Lespinasse, près Saint-Flour, qui, le samedi après la fête de Saint-Mathias en 1305, fit une fondation en l'honneur de saint Georges, dans l'église de Montchamps-lès-Lespinasse. Cette maison, qui a contracté des alliances illustres, et donné plusieurs chanoines-comtes de Brioude, entr'autres Gilbert de Lespinasse, de 1560 à 1597, et N.... de Lespinasse du Passage, en 1639, porte

* Une partie des biens de cette branche de la maison de Lespinasse est passée, par mariage, au quinzième siècle, dans les maisons de Durfort-Malauze et de Preissac d'Esclignac.

autres celles d'Albon en Forès, et de Langeac en Auvergne, ont été substituées aux nom et armes de Lespinasse, en épousant les héritières de quelques-unes des branches de cette maison. On la voit admise, dès la plus haute antiquité, dans l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem et dans les insignes chapitres de Lyon, de Mâcon et de Brioude; et l'on remarque vingt-deux chanoines-comtes de ce dernier chapître de son nom, depuis Hugues, Pons et Louis de Lespinasse, en 1200 jusqu'en 1773.

La maison de Lespinasse a formé un grand nombre de branches qui se sont répandues successivement en Auvergne, en Nivernais, en Bourbonnais, en Champagne, etc. La plupart de ces branches sont éteintes depuis près de trois siècles. D'autres se sont perpétuées jusqu'à nos jours et ont soutenu, par leurs services militaires et leurs alliances, l'éclat et la considération que les branches-mères avaient acquis à leur nom. Parmi les branches existantes, celle des marquis et comtes de Langeac, chefs des nom et armes de cette maison, a produit ses titres au cabinet des ordres du Roi en 1771; et sur ses preuves, faites par-devant M. Chérin, et re-

---

pour armes: *D'azur, au lion d'argent.* Ces armes ont beaucoup de similitude avec celles d'une ancienne famille *de Spinace*, à Gênes, connue depuis Jean de Spinace, conseiller de cette république en 1380, et dont une branche s'établit à Lyon en 1575, lesquelles sont: *d'or, au lion d'azur, couronné d'or.*

La seconde, dite de Lespinasse de Chazelles, a pour auteur Philibert de Lespinasse, chevalier, seigneur de Chazelles, vivant en 1340. Cette maison portait: *d'azur, à une tige de lierre d'or en fasce, accompagnée de trois croissants du même émail.*

Il existait en Bourgogne, dès avant l'an 1567, et après l'an 1704, une famille d'Espinace, barons de Perlaon, seigneur de Saint-Julien de Greselles, de Pichange en Monetoy, de Fargues, de la Tour de Massilly, etc., etc.

Une famille d'Espinas, seigneurs de Cardonne, en Languedoc, connue dès 1528, portait: *D'argent, à un ascrolier terrassé de sinople; au chef de gueules, chargé de deux croisettes d'argent.* La branche de Champeaux ne portait qu'une seule croix sur le chef.

Enfin, une famille d'Espinas, seigneurs de Montblain, près Corbeil, portait: *De gueules, au chevron d'hermine.*

montant à Dalmas et Raoul de Lespinasse, vivants en 1180, elle a été admise à jouir des honneurs de la cour le 10 novembre de la même année et le 3 février 1786. Le défaut de titres n'a pas permis d'établir la jonction de branches des seigneurs de Chambonnet en Auvergne, et du Terreau en Charollais (éteinte dans la maison d'Andelot de Pressia vers la fin du quinzième siècle), et de celle des seigneurs du Pavillon, de Planchevienne et de Vieilmanay, en Nivernais, dont était issu feu M. le comte de Lespinasse, pair de France, lieutenant-général des armées du roi.

La maison de Lespinasse est connue depuis N....., seigneur de Lespinasse, qui, l'an 1066, accompagna Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre.

N.... I. Gui, Ier du nom, seigneur DE LESPINASSE, paraît comme témoin à une charte accordée, vers l'an 1131, par Hugues de Montaigu, évêque d'Auxerre, à l'abbé de Saint-Julien. (*Manuscrits de D. Viole à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.*) Gui Ier eut, entr'autres enfants :

1°. Dalmas Ier, dont l'article suit ;
2°. Raoul de Lespinasse, vivant en 1180 ;
3°. Pons de Lespinasse, qui était, en 1180, prieur claustral de Cluny, et fut depuis chanoine-comte de Brioude ;
4°. Pierre de Lespinasse, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et receveur de la maison de la Ferté-Chauderon, en Nivernais, pour cet ordre, en 1209.

N.... II. Dalmas, Ier du nom, seigneur DE LESPINASSE, fut témoin, avec Raoul et Pons ses frères, le 1er septembre 1180, à la charte d'abandon fait à l'abbaye de Cluny, de la garde du prieuré d'Ambierle, près de Lespinasse. (*Cartulaire de Cluny*, ch. 195.) Dalmas Ier eut, entr'autres enfants :

1°. Eustache, dont l'article suit ;
2°. Geoffroi de Lespinasse, auteur de la branche des *Seigneurs de Saint-André*, rapportée en son rang ;
3°. Pierre de Lespinasse, chevalier de la Milice du Temple de Jérusalem, en 1241, commandeur de Celles (commanderie considérable près de Murat).

III. Eustache, seigneur DE LESPINASSE, chevalier, vivait encore, dans un âge très-avancé, l'an 1273. Il est nommé dans une sentence rendue, le lundi trois semaines après Pâques de cette année, entre Jean de Châteauvillain, seigneur de Semur, et Regnaud, comte de Forès, seigneur de Beaujeu. Par cette sentence, il fut reconnu que la terre du Bois (1), possédée par Eustache de Lespinasse, relevait de la baronnie de Semur. Geoffroi de Montmignon, témoin, dépose, dit cette sentence, qu'il y a environ trente ans (1243) il a été présent à l'hommage rendu par Eustache, pour la même terre du Bois, à Simonin de Semur. On remarque encore, parmi les témoins de cet acte de 1273, Artaud Morel, Gérard de Ville et Guillaume de Lespinasse, chevaliers. (*Manuscrits de M. du Fourny*, p. 154, aux extraits des titres de *Bourbon*, *Beaujeu*, *Forès*, n° 2.) Eustache de Lespinasse eut quatre fils : N....

1°. Dalmas II, dont l'article suit;

2°. Jean I de Lespinasse, auteur de la branche des *sires ou barons de la Clayette*, rapportée plus loin;

3°. Rolet de Lespinasse, damoiseau, rappelé dans une vente, faite, le mardi avant la Nativité de Saint-Jean-Baptiste 1288, à Yves, abbé de Cluny, par Giraud de Busseul, chevalier, de biens qu'il tenait en franc-alleu, avec justice haute et basse, provenants, par échange, de feu Rolet de Lespinasse, et d'Alide, sa femme. Ces derniers eurent pour enfants :

A. Gui, *dit* Menejoie, seigneur en partie de Lespinasse, qui ne vivait plus en 1300. Il avait épousé 1° Alix, 2° Marguerite *de Busseul*, laquelle se remaria avec Guillaume de la Faye, damoiseau, dont elle était veuve en 1337. Gui fut père de :

Du premier lit :

a. Guyot de Lespinasse, damoiseau, co seigneur de Lespinasse, lequel partagea la succession de Gui, son père, et celle d'Alix, sa mère, avec Huguette, sa sœur, le mardi avant l'Epiphanie, 1300, et s'allia, par contrat du vendredi après Pâques, 1337, avec Béatrix *de la Faye*, fille de Guillaume de la Faye, damoiseau, et de Marguerite de Busseul, alors sa veuve. Guyot de Lespinasse vivait encore le 3 novembre 1362, époque à la-

(1) *Le Bois-Sainte-Marie*, châtellenie au bailliage de Semur. On y comptait trente-huit feux.

quelle il assista, comme témoin, à une donation faite au monastère de Cluny, par Jean du Pin, chevalier, seigneur des Forges;

b. Huguette de Lespinasse, vivante en 1300;

Du second lit :

c Hugues de Lespinasse, vivant en 1337;

B. Jean de Lespinasse, qui, l'an 1312, fut l'un des garants de diverses conventions conclues entre Perrot de Busseul, damoiseau, seigneur de Camplecy, de Buron, de Saint-Aubin et de Regny, et Marguerite de Busseul, sa sœur, femme de Guillaume de la Faye;

C. Rolet de Lespinasse, docteur ès-droits, qui fut présent à une transaction passée le lundi après la Saint-Georges 1326;

4°. Guillaume de Lespinasse, moine de Cluny, vivant en 1250.

N... IV. Dalmas, IIe du nom, seigneur DE LESPINASSE, damoiseau, mourut avant l'an 1275, laissant, entr'autres enfants :

1°. Dalmas III, dont l'article suit;

2°. Raoul, seigneur en partie de Lespinasse, qui, au mois d'avril 1277, reconnut avec Alix, sa femme, tenir en fief, du doyen et du chapitre de Châlons, tout ce qu'il possédait dans les paroisses de Virey et de Lessart, excepté quelques portions qu'il tenait en fief du duc de Bourgogne. Raoul et Dalmas de Lespinasse, son frère, transigèrent, en 1320, avec les religieux du couvent de la Bénissons-Dieu. Raoul mourut peu de temps après. Il avait épousé en premières noces Isabelle *de Digoine*, qui le rendit père de :

Dalmas de Lespinasse, chevalier, seigneur de Crusilles (1), qualifié damoiseau le 15 avril 1324, puis chevalier dans un acte du mardi après le dimanche *lætare* Jérusalem 1337, où il est nommé avec Etienne, fils de Guiot de Communes, damoiseau, comme héritier de feu Simon, seigneur de Digoine. Dalmas avait épousé, avant l'an 1323, Isabelle *de Thianges*, veuve de Guillaume de Nevers, au nom de laquelle il rendit hommage, en 1327, pour les maisons fortes de Charancy, de Beaudeduit et de Jouancy. Il mourut sans postérité;

3°. Simon de Lespinasse, chevalier, décédé le 4 des calendes de juillet

---

(1) *Crusilles*, paroisse de quarante-huit feux, située à deux lieues un quart de Mâcon.

1306, et inhumé au doyenné de Paray-le-Monial, sépulture de sa famille. On y voyait son tombeau, sur lequel il était représenté armé de toutes pièces. *L'écusson de ses armes était fascé de huit pièces.*

4°. Eustache, co-seigneur de Lespinasse, chevalier. L'an 1323, il fit hommage à Simonin, siré de Semur, qui allait en pélerinage à Saint-Jacques. L'esprit de son siècle le rendit poète. Il existe de lui une romance commençant par ces vers :

« Je veuil amour servir,
« Et faire son talent,
« Et si veuil persuir,
« Tout son commandement,
« Car j'ains bien loiaumant,
« Sans jamais repentir,
« Cele de qui désir
« Avoir alégement. » (1)

5°. Hugues de Lespinasse, chevalier de Rhodes en 1327, commandeur de Celles ;

6°. Déesse de Lespinasse, mariée, en 1287, avec Ithier *de Sarrasin*, chevalier.

V. Dalmas, IIIe du nom, seigneur DE LESPINASSE, chevalier, fut institué légataire de Hugues de Foudras, chevalier, seigneur de Baignaux, par le testament que ce seigneur fit à Semur en Brionnais, après les Bordes 1297, et fut substitué aux enfants du même Hugues de Foudras, avec Simon et Eustache de Lespinasse, ses frères. Le 15 avril 1324, Dalmas, seigneur de Lespinasse, passa, avec Guillaume, seigneur de Luminet, chevalier, une transaction, par laquelle il fut reconnu que la justice haute et basse de Luminet appartenait audit Dalmas. Cet acte fut souscrit en présence de Humbert de Lespinasse, chevalier, et de Dalmas de Lespinasse, damoiseau. Dalmas III mourut vers l'an 1335. Il avait épousé

---

(1) Le goût des sciences, des lettres et des arts paraît héréditaire dans cette ancienne famille.

Le comte de Lespinasse, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand officier de la Légion-d'Honner et de la couronnue de Fer, a laissé plusieurs ouvrages recommandables, tels qu'un *Traité sur le Nivellement*, un *Traité sur la Trigonométrie pratique*, un *Essai sur l'Organisation de l'Artillerie*, et en manuscrit, un *Essai sur l'Architecture.* D'agréables poésies de différents genres ont été le délassement de ses travaux.

Son frère a mérité, par des tableaux d'un fini précieux, et par des écrits estimés sur l'art dans lequel il excellait, d'être admis à l'académie de peinture en 1786.

DE SAINT-BURY : d'or, à trois lionceaux de sable.

Marguerite DE SAINT-BURY, laquelle, étant veuve, fit son testament le jeudi avant la purification de la Vierge 1336. De ce mariage sont issus :

1°. Hugues, sire de Lespinasse, chevalier, seigneur de Champallement (1), d'Igornay (2) et de Saxibourdon (3). Le 3 mars 1343, il donna quittance à Pierre de Saint-Bury, damoiseau, pour lui, ses hoirs et ayant-cause, de tout ce dont le même Pierre de Saint-Bury et ses prédécesseurs étaient tenus envers lui. Hugues de Lespinasse fut un des seigneurs du duché de Bourgogne, qui, l'an 1359, s'obligèrent à payer 200,000 deniers d'or au mouton au roi d'Angleterre. (*Histoire de Bourgogne*, t. II, p. 230.) Il reçut plusieurs hommages et dénombrements de ses vassaux, entr'autres de Guillaume Triffonneaul, de Barnay, le samedi après la fête de N. S. J.-C. 1361, et de Robert de Vergoncey, damoiseau, le mardi après la fête de Sainte-Marie-Madelaine 1371. Il servait, en 1366, en Castille, sous le connétable du Guesclin, lequel, combattant pour Henri, comte de Transtamare, le plaça sur le trône de Castille en 1368, après en avoir chassé Pierre-le-Cruel. Hugues de Lespinasse mourut avant le 7 septembre 1374. Il avait épousé Marguerite *de Thianges*, fille de Gui, sire de Thianges, seigneur de Champallement et d'Igornay, et de Marguerite de Fontenay. Elle mourut le 31 décembre 1413, et fut inhumée, à côté de son mari, dans l'église monacale de Saint-Reverien, où se voyaient leurs épitaphes (4). Leurs enfants furent :

A. Jean, sire de Lespinasse, chevalier-bachelier, qui servit le duc de Bourgogne dans les guerres que ce prince eut à soutenir contre les Anglais. Il commandait une compagnie de quatre autres chevaliers-bacheliers et de soixante-cinq écuyers, dont il passa la

---

(1) *Champallement*, châtellenie de trente-huit feux, située à sept lieues N. E. de Nevers.

(2) *Igornay*, paroisse de cinquante-quatre feux, située au confluent des rivières de Voudenay et de Lilly, à deux lieues N. N. E. d'Autun.

(3) *Saxibourdon*, paroisse de quatre-vingt-onze feux, à quatre lieues et demie de Nevers.

(4) Ces inscriptions servent à rectifier une assertion du P. Anselme, qui, t. I, p. 489 de son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, dit que Marguerite de Thianges était veuve de Hugues de Lespinasse, lorsqu'elle épousa, en 1368, Jean de Courtenay, III° du nom, seigneur de Champignelles et de Saint-Briçon. Ce second mariage n'a pu avoir lieu qu'après l'an 1374, et probablement l'an 1378.

revue à Troyes, le 3 septembre 1385. Parmi les chevaliers, était Humbert de Lespinasse, et parmi les écuyers, figuraient Rolet, Philibert et Girard de Lespinasse. En 1386, Jean de Lespinasse fut destiné à passer en Angleterre avec ses hommes d'armes, sur une flotte nombreuse, que le duc de Bourgogne s'engagea à faire équiper à l'Ecluse, ville de Flandre, sous la conduite de Jean de Vienne, amiral de France. Il épousa Odette *de Lespinasse*, fille de Philibert, sire de la Clayette, avec laquelle il renonça, en 1392, au droit qu'ils avaient de percevoir un cens de douze deniers clunisois, sur les biens que possédait Philibert de Lespinasse, seigneur de Sévignon. Jean, sire de Lespinasse, mourut en ambassade en Hongrie, en 1399;

B. Philibert de Lespinasse, seigneur de Champallement et d'Igornay, qualifié écuyer dans tous ses actes, qui sont des 9 juin 1401, 1er décembre 1404, 24 mai 1409, 11 mai 1412, 7 janvier 1414, 19 février 1418, et mercredi après la Toussaint 1420. Il mourut sans postérité, après l'an 1421;

C. Oudard de Lespinasse, écuyer, seigneur de Champallement, d'Igornay, de Barnay (1), de Garchisy (2), de Pougues (3), de Saint-Léger (4), etc., échanson du duc de Bourgogne, en 1407 et 1409, conseiller du conseil étroit, en 1426, chambellan et gouverneur des enfants de ce prince, en 1427. Le 10 octobre 1429, il fit son testament, par lequel il voulut être inhumé en l'église de Saint-Reverien, au tombeau de ses père et mère; fit un don de 1,200 livres, pour fonder une messe haute, dans l'église cathédrale de Saint-Cyr de Nevers, tous les jours, à l'heure de prime, et fit don de 100 livres à chacun des frères Mineurs et Prêcheurs de Decize, pour célébrer son anniversaire. Il avait épousé Marguerite *de Fontenay*, dame de Pougues et de Garchisy, fille de Geoffroi de Fontenay, seigneur des mêmes terres, et petite-fille de Gui, baron de Fontenay, seigneur de la Tour de Vesvre, de Neuvy et de la Buloise, et de Jeanne d'Auxerre;

---

(1) *Barnay*, paroisse de quatre-vingt-cinq feux, à deux lieues et demie d'Autun.

(2) *Garchisy*, à quelque distance de la rive droite de la Loire, à une lieue et demie de Nevers. Cette paroisse comptait quatre-vingt-dix-sept feux.

(3) *Pougues*, paroisse située au pied d'une montagne, à quelque distance de la rive droite de la Loire, à deux lieues et demie E. N. E. de Nevers. On y comptait cent trois feux.

(4) *Saint-Leger-des-Vignes*, à une petite demi-lieue de Decize, comptait quarante-un feux.

D. Louise de Lespinasse, femme de Jousserand *de Sercey*, écuyer, bailli d'Autun et de Montcenis, dont elle était veuve, en 1435, époque du partage de la succession d'Oudard, son frère. Elle eut pour son lot, les terres et maisons fortes de Barnay et d'Igornay;

E. Catherine de Lespinasse, dame de Saxibourdon, mariée, avant l'an 1422, avec Girard *de Bourbon*, seigneur de la Boulaye, écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, puis bailli de Châlons. Elle et Louise, sa sœur, en qualité de seules héritières d'Oudard, leur frère, firent, en 1435, un partage de sa succession, qui fut ratifié le 22 avril 1436. Catherine eut pour sa part la maison forte de Champallement, avec les terres de Pougues, de Saint-Léger et de Garchisy;

2°. Erard Ier, qui continue la descendance;

3°. Guillaume de Lespinasse, prieur de Charlieu, définiteur et visiteur de l'ordre de Cluny, de 1374 à 1383, puis grand doyen de Paray.

VI. Erard DE LESPINASSE, Ier du nom, chevalier, seigneur de Changy (1) en 1343, de Moleron, puis de Boschevenoux, était, en 1358, capitaine des montagnes d'Auvergne. Au mois de mai 1360, il obtint des lettres-patentes de Louis, duc de Bourbonnais, comte de Clermont, lieutenant du régent de France aux pays d'Auvergne, de Berry et de Mâconnais; reçut diverses reconnaissances féodales de ses vassaux, les 8 septembre et 6 janvier 1368 (*v. st.*); échangea, au mois d'août 1373, sa terre de Moleron, contre celle de Boschevenoux, en Brionnais, que lui céda Jean, seigneur de Digoine; intervint, en 1379, à la trève conclue entre les seigneurs de Bresse et de Beaujeu; transigea, le 19 décembre de la même année, avec Louis, duc de Bourbon, comte de Clermont et Anne Dauphine sa femme, et reconnut tenir de ce prince en fief et hommage, supériorité et ressort, à cause de Billy, le château de Changy, avec quatre cents livres de rente en biens
N.... fonds près de ce château, qu'il tenait ci-devant en pur et franc aleu. Erard de Lespinasse eut pour fils:

1°. Philibert, dont l'article suit;

---

(1) *Changy*, en Charolais, paroisse de soixante-onze feux, située sur la rivière de Reconce.

2°. Jean I de Lespinasse, auteur de la branche des *seigneurs de Thory*, rapportée en son rang;

3°. Philippe de Lespinasse, bailli de Beaujolais. En 1404, il fut député pour négocier avec les officiers du comte de Savoie, au sujet d'un hommage que ce comte demandait au duc de Bourbon, pour quelques villes du pays de Dombes;

4°. Girard de Lespinasse, damoiseau, qui, avec Philibert, son frère, fut témoin au mariage de Jean Buffart, damoiseau, avec Jeanne d'Effondres, en 1395;

5°. Vincent de Lespinasse,
6°. Guillaume de Lespinasse, moine de Cluny,
7°. Marie de Lespinasse,
} qui obtinrent un arrêt du parlement, le 12 mai 1402;

8°. Catherine de Lespinasse, dame de Boschevenoux, mariée avec Jean *de Pocquières*, chevalier, seigneur de Bellabre, dont elle était veuve le 11 septembre 1424; et mère, entr'autres enfants, de:

A. Pierre de Pocquières, chevalier, seigneur de Bellabre et de Vaulcherot;

B. Marie de Pocquières, alliée, en 1401, avec Gérard, seigneur *de la Guiche*, chevalier. Catherine de Lespinasse leur céda la terre de Boschevenoux, le 11 septembre 1424;

9°. Agnès de Lespinasse, mariée avec Humbert *Vineil*, auxquels Philibert, dit Cormoran de Lespinasse, donna en franc-aleu la maison de la Cave, située dans la ville de Changy, près le chemin de Croset à Saint-Haon-le-Châtel, le 24 août 1407.

VII. Philibert, sire DE LESPINASSE, surnommé *Cormoran*, qualifié noble et puissant homme, chevalier, seigneur de Changy, de Maulevrier (1) et d'Artaix (2), servait, dès l'an 1388, dans la compagnie de Bertrand de la Tour, chevalier. Il fut présent, le 17 mai 1394, à un hommage rendu par Beraud, dauphin d'Auvergne, à l'abbé de Cluny; acquit, le 27 avril 1410, de Ploton

(1) *Maulevrier*, seigneurie située à deux lieues S. O. de Semur. Elle entra dans la maison de Damas, d'où elle passa, avec Artaix, dans celle de Savary de Brêves, qui, l'an 1625, obtint l'érection de Maulevrier en marquisat.

(2) *Artaix en Duché* et *Artaix en Royauté*, paroisse de cent vingt-trois feux, située à une petite distance de la rive droite de la Loire, à une lieue et demie de Semur, en Brionnais.

de Châtelus, damoiseau, le tènement de Luminet; tint les assises de sa juridiction à Artaix, le jeudi après la Saint-Marc 1414, et le 28 avril 1429, et fut constitué, le 8 décembre 1426, procureur de Marie de Berry, duchesse de Bourbon, fille du roi Charles V, pour traiter du mariage de Louis de Bourbon, son fils, avec Jeanne, fille de Beraud, dauphin d'Auvergne. (*Baluze*, *Histoire de la maison d'Auvergne,* preuves, page 415.) Philibert fit un codicille, le 27 mai 1444, en faveur de Jean de Lespinasse, son fils aîné. Ses enfants furent :

N....

1°. Jean Ier, dont l'article suit;
2°. Louis de Lespinasse, auteur de la branche des *seigneurs d'Esnon,* rapportée plus loin ;
3°. Etienne de Lespinasse, prieur de Vandeuvre, en 1423, définiteur de l'ordre de Cluny, en 1431 ;
4°. Jeanne de Lespinasse, mariée, le 27 décembre 1427, avec Philibert *de Lespinasse,* écuyer, fils de Jean de Lespinasse, seigneur de Thory et de la Faye, et de Guicharde, dame de Thory ;
5°. Claude de Lespinasse, femme de Guillaume *de Montfaucon,* seigneur de Verderet, de Taisy et de Massy. Elle est rappelée dans deux actes de noble et puissant seigneur, Antoine de Montfaucon, seigneur de Verderet, son fils, des 23 juin 1449 et 9 mars 1469 ;
6°. Catherine de Lespinasse, mariée vers l'an 1428, avec Louis *de Lavieù,* seigneur de Poncins, de Brosse, d'Arcy et de Saint-Christophe.

VIII. Jean, Ier du nom, baron DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Changy, de Maulevrier et d'Artaix, fut présent, le 27 décembre 1427, au contrat de mariage de sa sœur. Il est qualifié fils de Philibert de Lespinasse, chevalier, dans une quittance à lui donnée par le chapitre de Saint-Julien de Brioude, le 19 novembre 1438, de certaines sommes d'argent et de blé prélevées sur le lieu de Changy. Représenté par son châtelain de Changy, il fit, le 22 février 1449, une acquisition de Jean de Changy, damoiseau, co-seigneur de Picolières, de Guillemette de Vaulx, sa mère, d'Oudard, Antoine et Anne de Changy, ses frères et sœur; acquisition ratifiée, le 30 décembre 1453, par Jean de Changy. Jean de Lespinasse avait épousé, le 29 mai 1425, Blanche DAUPHINE, dame de Saint-Ilpize, de Combronde, de Sailhens, de Jaligny, de la Roche-Donnezat, de Chaslus-lès-Bussières et de Tréteaux, alors âgée de quinze ans (cousine de Jeanne, femme

DAUPHIN (*Auvergne*) : d'or au dauphin pâmé d'azur ; à la cotice de gueules, brochante sur le tout.

de Louis de Bourbon, morte en 1454), fille de Béraud Dauphin, IIe du nom, seigneur de Saint-Ilpize et de Combronde, tué à la bataille d'Azincourt, en 1414, avec son père, son frère, et son oncle, qui commandait l'avant-garde, et sœur et héritière de Béraud Dauphin, IIIe du nom, décédé à Lyon le 23 septembre 1439, dernier rejeton mâle des anciens comtes de Clermont, dauphins d'Auvergne, dont la branche aînée s'éteignit en 1426, et dont les biens passèrent par mariage, en 1428, dans la maison de Bourbon-Montpensier. Blanche fit son testament en 1456. De ce mariage, qui prépara aux descendants de Jean de Lespinasse l'honneur d'avoir des parentés avec une branche de la maison royale de France, sont issus:

1°. Erard, dit Béraud Dauphin, qui suit;

2°. François de Lespinasse, *dit* Dauphin, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1456, puis commandeur de Celles. Il fonda un anniversaire dans l'église de Combronde, le 3 juin 1459;

3°. Robert de Lespinasse, *dit* Dauphin, religieux de la Chaise-Dieu, prieur de Toizay, ensuite abbé de Saint-Germain-des-Prés, à Paris;

4°. Etienne de Lespinasse, qui a continué la branche des *seigneurs de Changy et de Maulevrier*, rapportée ci-après;

5°. Pierre de Lespinasse, moine de Cluny, en 1468, ensuite abbé d'Ebreuil;

6°. Hugues de Lespinasse, auteur de la branche des *co-seigneurs de Lespinasse et de Langeac*, mentionnée plus loin;

7°. Antoine de Lespinasse, religieux de Cluny, puis sacristain de Savigny, mentionné dans des actes de 1466, 1486 et 1491;

8°. Marguerite de Lespinasse, abbesse de Cusset;

9°. Catherine de Lespinasse, femme de Philibert *de la Roche-Châteauneuf*, chevalier, seigneur de Saint-Prest. En faveur de ce mariage, Jean de Lespinasse et Blanche Dauphine leur firent don du château de Mainsac-le-Châtel;

10°. Philippie de Lespinasse, dame du Chastelard, mariée, le 8 mars 1445, avec Charles, sire *de Montmorin*, et de la Bastie, fils de Pierre, seigneur de Montmorin, chambellan du roi Charles VII, et d'Isabeau de Chauvigny, dame de Nades. Philippie mourut au mois d'octobre 1505;

11°. Louise de Lespinasse, mariée, le 12 avril 1462, avec Jacques *de Tt-nières*, seigneur de Merdogne et du Val. Son père lui donna en dot mille écus d'or, et la propriété, sa vie durant, de la châtellenie de Mainsac.

IX. Erard II de Lespinasse, chevalier, *dit* ensuite Béraud Dauphin, IV[e] du nom, en vertu du testament de sa mère, aux biens, nom et armes de laquelle il fut substitué, devint, après sa mort, baron de Combronde (1), de Saint-Ilpize (2), et de Jaligny (3), seigneur de Sailhens (4), de la Roche-Donnezat (5), d'Arouse (6), de Chaslus-lès-Bussières (7), et de Tréteaux (8). Il fut chevalier de l'ordre du Roi, conseiller et chambellan de Louis XI, après avoir servi dans sa jeunesse, en Guienne, sous le comte de Foix, avec les francs archers et les volontaires de Saint-Ilpize et de Combronde, qu'il conduisit par ordre de son père. (*Histoire du Berry*, par *la Thaumassière*, p. 710.) L'an 1471, Béraud IV accompagna Louis de Bourbon, compte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, son parent, dans la guerre contre le duc de Bourgogne. L'an 1475, Louis XI nomma Béraud, général de l'armée qu'il fit marcher contre Antoine de Luxembourg, comte de Roucy, maréchal et capitaine général des armées de Bourgogne. Béraud avait sous ses ordres le ban d'Auvergne, celui des terres du duc de Bourbon et celui de Beaujolais, avec les francs archers et volontaires de Geoffroi de Chabannes. Il se conduisit avec toute la prudence d'un grand général, et battit l'armée du maréchal de Bourgogne, le 21 juin, à Château-Chinon, près la rivière d'Yonne, en Nivernais; cette victoire, que la prise du comte de

(1) *Combronde*, baronnie située en Auvergne, à trois lieues de Riom. Le seul bourg de Combronde comprenait deux cent quarante-trois feux. En 1637, cette baronnie fut érigée en marquisat en faveur de la maison du Puy du Fou.

(2) *Saint-Ilpize*, bourg de cinq cent soixante-six feux, situé à deux lieues et demie de Brioude.

(3) *Jaligny*, en Bourbonnais, paroisse de quarante-six feux, à quatre lieues et demie S. E. de Moulins.

(4) *Sailhens*, paroisse considérable, située à quatre lieues O. N. O. d'Issoire. On y comptait cent quatre-vingt-douze feux.

(5) *La Roche-Donnezat*, bourg de trois cent douze feux, à deux lieues S. O. de Clermont.

(6) *Aurouse*, paroisse située à quatre lieues et demie de Brioude.

(7) *Chaslus-lès-Bussières*, aujourd'hui *Autezat*, paroisse de quatre-vingts feux, située à trois lieues et demie de Clermont.

(8) *Tréteaux*, en Bourbonnais, paroisse de soixante-cinq feux, à trois lieues et demie de la Palice.

Roucy (1) rendit complète, força le duc de Bourgogne à conclure une trève de neuf ans, qui fut signée le 13 septembre 1475. (*Olivier de la Marche.*) Par lettres du mois d'octobre 1481, Louis XI accorda à Béraud Dauphin l'établissement de quatre foires annuelles dans sa seigneurie de Jaligny. Il mourut en 1482. Il avait épousé 1° Antoinette DE CHAZERON, fille de Jean, seigneur de Chazeron, de Volore, de Montguerle et de la Roche-d'Agoux, et de Catherine d'Apchier, sa seconde femme. Elle était petite-fille de Marguerite de Bellefaye, nièce du pape Clément VI, et cousine germaine du pape Grégoire XI; 2° Antoinette DE POLIGNAC, veuve de Claude de Montbel, comte d'Entremonts, et fille de Guillaume, *dit* Armand II, vicomte de Polignac, seigneur de Chalençon, et d'Amédée de Saluces. Antoinette de Polignac épousa, en troisièmes noces, Hugues de la Palu, comte de Varax. Béraud IV eut pour enfants:

DE CHAZERON : d'argent, au chef émanché d'azur.

DE POLIGNAC : fascé d'argent et de gueules.

Du premier lit :

1°. Béraud Dauphin, mort en 1459;
2°. Louise Dauphine, femme de Jacques *de Miolans*, gouverneur du Dauphiné;

Du second lit :

3°. Françoise Dauphine, mariée, le 18 novembre 1481, avec Gui *d'Amboise*, seigneur de Ravel, conseiller et chambellan du roi, capitaine des cent gentilshommes de la maison de S. M., fils de Charles Iᵉʳ d'Amboise (frère du célèbre cardinal Georges d'Amboise), seigneur de Chaumont, gouverneur de l'Isle de France, de Champagne et de Bourgogne, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller et chambellan de S. M., l'un des plus sages et des plus vaillants chevaliers de son temps, et de Catherine de Chauvigny. De leur mariage sont provenus :

A Catherine d'Amboise, première femme de François II *de la Tour*, vicomte de Turenne;

B. Antoinette d'Amboise, mariée 1° avec Jacques *d'Amboise*, seigneur de Bussy, son cousin; 2° avec Antoine *de la Rochefoucauld*, seigneur de Barbesieux, gouverneur de Paris; 3° avec Louis *de Luxembourg*, comte de Roucy.

---

(1) Le roi le condamna à payer une rançon de quarante mille écus d'or, pour laquelle les héritiers de Béraud Dauphin plaidèrent dans la suite.

SEIGNEURS DE CHANGY ET DE MAULEVRIER, *éteints.*

DE BALSAC : d'azur, à trois flanchis d'argent ; au chef d'or, chargé de trois flanchis d'azur.

IX. Etienne DE LESPINASSE, chevalier, baron de Lespinasse, seigneur de Changy, de Maulevrier, d'Artaix, etc., quatrième fils de Jean Ier, baron de Lespinasse, et Blanche Dauphine, contribua au succès de la bataille livrée par son frère à l'armée du duc de Bourgogne en 1475 ; fit foi et hommage à la baronnie de Semur, le 22 mai 1488, et mourut avant l'an 1493. Il avait épousé, vers 1470, Marguerite DE BALSAC (sœur d'Anne de Balsac, épouse de Guillaume, seigneur de Joyeuse), fille de Roffec III de Balsac, seigneur de Glisenove, de Bensac, de Saint-Amand, etc., etc. Capitaine de cent hommes d'armes et de quatre mille francs archers, gouverneur du Pont-Saint-Esprit, sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, et de Jeanne d'Albon. Etienne de Lespinasse et sa femme plaidaient, en 1491, au sujet de la succession d'Antoine de Balsac, évêque de Valence. Leurs enfants furent :

1°. Antoine, dont l'article suit;

2°. Etienne de Lespinasse, seigneur d'Artaix, nommé dans une sentence rendue le 3 août 1500, entre lui et Gilbert des Serpents, seigneur de Bagnaux. Il mourut, peu de temps après, sans postérité;

3°. Philippe de Lespinasse, seigneur d'Artaix, qui se trouva à l'une des expéditions du roi Louis XII, en Italie. En 1517, lui et sa mère, Marguerite de Balsac, vendirent le port d'Artaix, au prieuré de Marcigny. En 1525, Philippe de Lespinasse obtint une sentence contre Catherine le Clerc, veuve d'Antoine de Lespinasse, et contre Marc de Lespinasse, son fils, faisant casser et annuler la donation qu'Etienne de Lespinasse avait faite à Antoine. Le 6 juin 1530, Philippe transigea avec la même Catherine le Clerc, et eut en partage les seigneuries de Maulevrier, d'Artaix, de l'Hôpital et de Montferrier. Il ne vivait plus le 13 septembre 1550, et n'eut point d'enfants d'Odette *Belle*, son épouse. Il avait fait don de tous ses biens à Marc, son neveu, comme il est rapporté dans des lettres-patentes du 16 janvier 1560;

4° Jeanne de Lespinasse, dame en partie de Maulevrier, mariée 1°, le 25 octobre 1502, avec Jean *Damas*, IIIe du nom, seigneur de Brèves, fils de Charles Damas, seigneur de Brèves, de Ragny, de Tannay, de Cernon, etc., et de Philippine, dame de Digoine; 2° avec Philippe *d'Arces*, dont elle était veuve, au mois de juin 1537;

5°. Philiberte de Lespinasse, femme d'Amphorien *de Busseul*, seigneur de Sarry.

X. Antoine, baron DE LESPINASSE, seigneur de Changy, etc., épousa Catherine LE CLERC (sœur de François le Clerc, chambellan du roi François Ier, et issue de Jean le Clerc, chancelier de France), fille de Pierre le Clerc, chevalier, baron de la Forêt-le-Roy, seigneur de Saint-Sauveur en Puisaye, de Luzarches, de Magny, Charost, Ferrières, Givry, Chaumont et de plusieurs autres terres, et de Claude de Pisseleu. Antoine obtint un arrêt du parlement de Paris contre les habitants de Changy, le 27 septembre 1514, et ne vivait plus le 16 mars de la même année (*v. st.*). Catherine le Clerc épousa en secondes noces Nicolas de Boucé, seigneur de Poncenat, avec lequel elle vivait en 1522. Elle n'eut de son premier mari qu'un fils, nommé Marc, qui suit.

LE CLERC : écartelé, aux 1 et 4 de sable a trois roses d'argent ; au pal du même, brochant sur la dernière rose, qui est de *le Clerc* ; aux 2 et 3 de sinople, au chef d'or; au lion de gueules, brochant sur le chef, qui est *de Fleurigny*.

XI. Marc, dit aussi Emard, baron DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Changy et de Maulevrier, était, en 1514, sous la tutelle de Dauphin d'Augerolles, chevalier, seigneur de Saint-Polgue, de la Roche-la-Molière et de Montarboux. Dans un arrêt du parlement de Bourgogne, du 15 mai 1522, il est dit qu'il servait au-delà des monts depuis deux ans, sous les ordres de M. de Lautrec. L'an 1538, Marc de Lespinasse comparut au ban et arrière-ban de la noblesse à Sens, et fournit aveu et dénombrement de ses fiefs au roi le 15 mai 1539. Dès le 28 août 1529, Marc de Lespinasse avait fait donation des terres de Lespinasse, de Changy et de Maulevrier, à Anne de Puisseleu, duchesse d'Etampes, sa cousine; le 3 janvier 1542, cette dame se départit de cette donation, seulement à l'égard de la terre de Lespinasse : et, par le même acte, Marc lui confirma la donation des autres terres. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, fut abbé de Saint-Rigaud, et mourut avant le 8 mars 1557. La terre et baronnie de Lespinasse était possédée à cette époque par Charles de Boucé, protonotaire du saint-siége apostolique, aumônier ordinaire du roi, prieur d'Ambierle, frère utérin de Marc de Lespinasse.

CO-SEIGNEURS DE LESPINASSE ET DE LANGEAC,

(branche aînée actuelle).

IX. Hugues DE LESPINASSE, Ier du nom, écuyer, seigneur du

Mas, co-seigneur de Lespinasse et de Langeac (1), qu'il eut pour son partage, et dont il fit hommage à Béraud Dauphin, en 1473, fils puîné de Jean Ier, baron de Lespinasse, et de Blanche Dauphine, ne vivait plus en 1493. Il eut deux fils :

N....

1°. Jean II, dont l'article suit ;
2°. Barthélemy de Lespinasse, vivant en 1491.

X. Jean DE LESPINASSE, IIe du nom, écuyer, co-seigneur de Lespinasse et de Langeac, est rappelé dans le testament de Béraud Dauphin, son oncle. Il fut présent à une donation de l'an 1482, et devint seigneur de Turny (2), par son mariage contracté, le 28 avril 1493, avec Anne DE SAINT-ETIENNE, d'une ancienne noblesse de Champagne, fille de feu Pierre de Saint-Etienne, écuyer, seigneur de Turny. Marguerite de Balsac, veuve d'Etienne de Lespinasse, chevalier, seigneur de Changy et de Maulevrier, oncle de Jean, lui fit don de 400 livres tournois. Jean servait, en 1496, dans la compagnie d'ordonnance de Jean de la Roche-Aymon, chevalier, seigneur de Chabannes, gouverneur de Languedoc, en qualité d'homme d'armes commis à la garde du château de Beaucaire, et eut pour fils :

DE SAINT-ETIENNE :

1°. Antoine, dont l'article suit ;
2°. Pierre de Lespinasse, chevalier, co-seigneur de Lespinasse, grand fauconnier de Charles, fils du roi de France, duc d'Orléans, selon une quittance signée de ce prince, pour les appointements du même Pierre de Lespinasse, qu'il qualifie son *cher et bien amé*, datée de Fontainebleau, le 20 janvier 1540.

XI. Antoine DE LESPINASSE, écuyer, co-seigneur de Lespinasse

---

(1) *Langeac*, baronnie considérable et chef-lieu d'un petit pays nommé Langeadais, limitrophe de Gévaudan et de l'Auvergne. La seule ville de Langeac renfermait quatre cent douze feux ; elle a donné son nom à une des plus grandes et des plus illustres maisons d'Auvergne, connue par filiation depuis Guillaume, seigneur de Langeac, vivant en 1105. Par l'alliance de Jean I de Lespinasse avec Blanche Dauphine, la maison de Lespinasse acquit quelques droits sur cette baronnie, qui passèrent à Hugues de Lespinasse, leur fils puîné, et à ses descendants.

(2) *Turny*, en Champagne, élection de Joigny. Cette paroisse, située à une petite lieue de Saint-Florentin, comprenait deux cent quarante-huit feux.

et de Langeac, seigneur de Turny, fit ses premières armes dans la compagnie d'ordonnance de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, en 1525. Il comparut, en 1538, à la montre du ban et arrière-ban de la noblesse à Sens; servait, en 1542, dans la compagnie du seigneur de Torcy, lieutenant-général au gouvernement de Picardie, et mourut avant l'an 1553, laissant de Jeanne CHEVILLARD DE MONTIGNY, son épouse, fille d'Etienne Chevillard, écuyer, et de Jeannette le Fèvre:

CHEVILLARD: d'azur, à la gerbe d'or.

1°. François, qui suit;
2°. Edmée de Lespinasse, femme, en 1563, de Mathieu *de Boullengers*.

XII. François DE LESPINASSE, Ier du nom, seigneur de Turny et en partie de Langeac, qui servait, en 1553, dans les armées du roi Henri II, sous la charge de M. le duc de Guise, fit hommage et dénombrement de sa terre de Turny au seigneur châtelain de Venisy, le 24 juin 1554, et mourut le 15 janvier 1572. Il avait épousé, par contrat du 16 juillet 1553, Hélionne DE BOULLENGERS, fille d'Edme de Boullengers, seigneur de Villeneuve-Buchain, et de Catherine de Carendeffez: elle épousa en secondes noces, le 25 mars 1562, Hubert des Marets, écuyer, seigneur de Charry. De son premier mariage est issu François II, qui suit.

DE BOULLENGERS:

XIII. François DE LESPINASSE, IIe du nom, écuyer, seigneur de Langeac, né en novembre 1558, était, en 1581 et 1584, homme d'armes de la compagnie d'ordonnance de M. de Sautour. Il mourut avant l'an 1591. Il avait épousé, par contrat du 5 octobre 1576, Gabrielle DE FAILLONS, fille de Charles de Faillons, écuyer, co-seigneur de Turny, et de Françoise de Vérac. Elle épousa, en secondes noces, Claude Robin, dit de La Porte. Elle avait eu de son premier mari:

DE FAILLONS:

1°. Jean III de Lespinasse, dont l'article suit;
2°. Gabriel de Lespinasse, née le 1er juillet 1581;
3°. Louise de Lespinasse, mariée, le 8 avril 1595, avec Nicolas, seigneur *du Monceau*, écuyer, fils de Georges, seigneur du Monceau, écuyer, et de Jeanne du Verger de Saint-Cyr. Elle fit son testament le 19 mars 1637;
4°. Charlotte de Lespinasse, épouse d'Antoine *de Morant*, écuyer, seigneur de la Traverse, à laquelle Jean de Lespinasse, son frère, fit une cession le 25 novembre 1604. Antoine de Morant, son mari, fit un transport,

le 11 mars 1611, à Claude de Boullengers, écuyer, seigneur de la Motte-sous-Buchain;

5°. Gabrielle de Lespinasse, née le 25 mars 1583.

XIV. Jean DE LESPINASSE, III° du nom, écuyer, seigneur de Langeac, né le 15 avril 1579, fit, le 7 juin 1595, conjointement avec Louise et Charlotte de Lespinasse, ses sœurs, une vente de soixante-huit cordes de terre, situées aux finage et justice de Soubzmaintrain, en présence et du consentement de Gabrielle de Faillons, leur mère, alors remariée avec Claude Robin, *dit* de la Porte; partagea avec ses sœurs la succession paternelle le 9 mars 1599, et s'allia, par contrat passé le 11 juin 1602, devant Pierre Denys et Edme Trouveron, notaires jurés en la prévôté de Vaulcharceix, avec Marie DE CLÉRINS, *aliàs* DE CLAIRINS, fille de noble Jean de Clérins, écuyer, seigneur de Beauregard, et de Jacqueline de Louze. Elle ne vivait plus le dernier mars 1625, époque à laquelle son mari, ayant la garde noble de ses enfants mineurs, partagea la succession de Jacqueline de Louze avec Jean et Jacques de Clérins, ses fils. Jean de Lespinasse fut père de:

DE CLAIRINS :

1°. François III, dont l'article suit;

2°. Jean de Lespinasse, seigneur de Langeac, qui servait, en 1636, dans la compagnie du marquis de Crusy, au régiment de Coislin, et vivait le 7 juin 1668. Il avait épousé, le 15 mai 1639, Radegonde *Jacquemier*, de laquelle il eut:

A. Jean de Lespinasse, écuyer, co-seigneur du Monceau, né le 3 octobre 1643, qui assista au ban de la noblesse les 2 septembre 1674 et 25 mars 1690, et ne vivait plus en 1697. Il avait épousé, le 4 juin 1669, Cécile *de Butor*, fille de Daniel de Butor, chevalier, seigneur de Montigny, de Cours, de Serrigny et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils de guerre, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, et d'Anne de Berbisy de la Houssaye;

B. Louis-Armand de Lespinasse, écuyer, seigneur de Langeac, co-seigneur de Montfey (1), né le 29 novembre 1647, qui comparut au ban de la noblesse, en 1674 et en 1690, et s'allia, le 19 janvier 1677, à Barbe *de la Rue*, veuve de Claude du Bourg, écuyer, seigneur de la Motte, et fille de feu Pierre de la Rue, écuyer, seigneur de Montfey et en partie de la Brosse, et de Marguerite Forget.

---

(1) *Montfey*, hameau, situé à une petite lieue de la barounie d'Ervy.

Louis-Armand de Lespinasse et Cécile de Butor furent maintenus dans leur noblesse, par l'intendant de Bourgogne, le 16 décembre 1697. Louis-Armand mourut le 31 mai 1701. Sa veuve se remaria en troisièmes noces avec Charles de Mouy, écuyer ;

C. Marie-Thérèse de Lespinasse, mariée avec Edme *de Moreau*, écuyer, sieur de Cizelles et de Montigny;

D. Françoise de Lespinasse, femme, avant le 20 janvier 1670, de Georges *Le Pault*, écuyer, seigneur de Villemoiron et de Montbis;

3°. Jacques de Lespinasse, écuyer, qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. de Grimouville, le 24 avril 1641, avec Catherine *de Mergey*, sa femme. Elle vivait, veuve de lui, le 23 janvier 1668, et mourut au mois d'avril 1673 ;

4°. Madelaine de Lespinasse.

XV. François DE LESPINASSE, III° du nom, écuyer, seigneur de Langeac et du Monceau en partie, né le 16 août 1603, fut officier au régiment de Chapelaines. Il s'allia 1°, par contrat passé, le 25 mai 1627, devant Jeunyon, notaire au bailliage d'Ervy-le-Châtel, avec Marie DU MONCEAU, fille de Georges du Monceau, écuyer, seigneur du Monceau, en la paroisse de Soubzmaintrain, et de Catherine de Louvoys ; 2°, par contrat passé devant Davion, commis notaire au bailliage de Neuvy et Tronchoy, le 16 juin 1658, avec Charlotte DE THIERRY, sœur de Jacques de Thierry, écuyer, seigneur de la Rotate, et fille de Claude de Thierry, écuyer, seigneur de la Rotate, lieutenant de la compagnie mestre-de-camp du régiment de Sautour, et de Françoise de Paucollot. François de Lespinasse obtint une sentence du présidial de Troyes, le dernier août 1639; fut maintenu dans sa noblesse par sentence rendue en la ville et élection de Saint-Florentin, le 5 novembre 1666, et par arrêt du conseil d'état du roi du 27 juin 1668, et fut convoqué au ban et arrière-ban de la noblesse du bailliage de Troyes, le 2 septembre 1674, où il déclara n'être plus en état de servir Sa Majesté, attendu qu'il était âgé de soixante-douze ans. Il ne vivait plus en 1682. Ses enfants furent:

DU MONCEAU : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles du même.

DE THIERRY : d'azur, à trois lions naissants d'or.

Du premier lit :

1°. Jacques de Lespinasse, qui est dit, en 1657, absent depuis plusieurs années. Il mourut en 1664 ;

2°. Edme de Lespinasse, décédé avant le 26 février 1657 ;

3°. François de Lespinasse, écuyer, seigneur de Langeac, vivant en 1657;

4°. Louis-Armand de Lespinasse, marié, avant le 5 mai 1695, avec Antoinette *le Marguenat*, femme de Philippe le Marguenat, écuyer, seigneur de Saint-Parre, et en partie, de Pugny, ancien lieutenant d'une compagnie de chevau-légers, au régiment d'Etampes, depuis Genlis, et d'Antoinette de la Chapelle de la Noue;

Du second lit :

5°. Edme-Joseph, Ier du nom, qui continue la descendance;

6°. Catherine de Lespinasse, née en 1661, émancipée le 17 novembre 1682, mariée avec Louis *de Tespe*, écuyer, suivant l'acte de tutelle de leurs enfants mineurs, du 5 avril 1702;

7°. Charlotte de Lespinasse, née en 1663, émancipée le même jour que sa sœur. Elles furent toutes deux présentes à une sentence obtenue, le 5 juin 1684, par Charlotte de Thierry, leur mère, et Edme-Joseph de Lespinasse, leur frère, contre les marguilliers de la paroisse de Percey, lesquels furent condamnés à accorder à cette dame un banc dans la chapelle de la même église.

Fils naturel de François de Lespinasse et de Louise Guillot :

Philippe de Lespinasse, baptisé le 24 décembre 1644.

DE SAUCIÈRES : de gueules, au lion couronné d'or.

XVI. Edme-Joseph DE LESPINASSE, Ier du nom, écuyer, né le 20 juillet 1664, émancipé le 17 novembre 1682, d'abord cadet gentilhomme dans le régiment de Brisack, en 1686; puis lieutenant aux régiments du Plessis et de Mérinville; capitaine dans celui de Gesvres, cavalerie; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort en 1740, avait épousé, le 27 janvier 1724, Marie DE SAUCIÈRES DE TENANCE (issue d'une maison alliée à celles d'Orléans de Rère, de Chastenay, de Luxe, de Rogres de Champignelles, de Dampierre, et autres), fille de feu messire Edme de Saucières, chevalier, seigneur baron de Tenance, de Serrigny et autres lieux, et de dame Elisabeth Fauvelet du Toc, et petite-fille d'Anne de Choiseul-Traves, proche parente de François de Saucières, baron de Tenance, époux de Charlotte de Choiseul-Beaupré, grande tante du duc de Choiseul. De ce mariage sont issus :

1°. Jean-Baptiste, comte de Lespinasse, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mestre-de-camp de cavalerie, lieutenant des grenadiers à cheval, pourvu du gouvernement d'Ervy et du fort de Bréganson; nommé brigadier le 1er mars 1780, et maréchal des camps et

armées du roi, le 1er mars 1790, grade dans lequel il est décédé. Il n'a laissé de N..... *de Germiny*, son épouse, qu'une fille :

N..... de Lespinasse, épouse de M. *Séguier, comte de Saint-Brisson ;*

2°. Etienne-Joseph, dont l'article suit;

3°. Edme-Joseph de Lespinasse, IIe du nom, dont la postérité sera mentionnée ci-après.

XVII. Etienne-Joseph DE LESPINASSE, marquis de Langeac, comte d'Arlet (1), baron de Saint-Ilpize, né le 3 janvier 1727, entra au service, à l'âge de treize ans, dans le Régiment-Royal, infanterie, et montra dès-lors des dispositions si heureuses, un zèle et un courage si prématurés, qu'il fut fait lieutenant en second au même régiment dès l'année suivante. Il passa bientôt après lieutenant en premier, malgré son extrême jeunesse : mais il ne tarda pas à prouver qu'il était digne de la rapidité avec laquelle on lui faisait parcourir les premiers grades. Le 1er juin 1741, faisant partie du détachement destiné à l'attaque du château de Wutzer, en Bavière, il paya si bien de sa personne qu'il fut blessé à la jambe droite. Il combattit avec le même courage, le 18 avril 1742, à l'attaque du château d'Ingelfingen, où il fut blessé au bras gauche. Le zèle et la valeur qu'il avait déployés en ces deux actions furent récompensés par le grade de lieutenant des grenadiers, qui lui fut conféré en 1744, quoiqu'il n'eût alors que dix-sept ans. Cette nomination eut lieu sur l'exposé que le maréchal de Noailles et le marquis de Courtenvaux, alors colonel du Régiment-Royal, firent au roi des services du jeune de Lespinasse. Dans la même année, et sur la proposition du maréchal de Saxe, Sa Majesté lui accorda deux gratifications, comme une marque de sa satisfaction. En 1745, il reçut un coup de feu au travers du corps, à la bataille de Fontenoy. La manière distinguée avec laquelle il avait combattu à cette glorieuse journée, sous les yeux du roi et du dauphin (père de Sa Majesté Louis XVIII), lui valut l'assurance de la croix de Saint-Louis, que son âge ne permettait pas de lui conférer pour le moment. Il obtint en outre du monarque une honorable gratification, et reçut des témoignages particuliers de

(1) *Arlet*, en l'élection de Brioude, et à quatre lieues de cette ville, comprenait trente-quatre feux.

la satisfaction du dauphin. En 1746, il fut élevé au grade de capitaine; et, quoique ses blessures se rouvrissent continuellement, il fit les dernières campagnes de la guerre de cette époque, et y donna tant de nouvelles preuves d'intelligence et de capacité, que le maréchal de Saxe, qui commandait l'armée de Flandre, demanda pour lui avec instance le grade de colonel. N'ayant pu être compris dans la promotion d'alors, son zèle ne s'en ralentit point; et, malgré l'état dangereux où le mettaient ses blessures, non encore cicatrisées, il fit la campagne de Mahon et reçut plusieurs contusions pendant le siége de cette ville. Sur la demande du maréchal de Richelieu, du comte de Maillebois et du duc de Laval, le roi lui accorda la croix de Saint-Louis, et y joignit la commission de lieutenant-colonel. Le 1[er] avril 1757, le marquis de Lespinasse fut attaché en cette qualité au corps des grenadiers royaux. Il s'acquit, dans le commandement en chef de plusieurs détachements de cette arme, l'estime des généraux et la confiance des troupes qu'il conduisit à la guerre. Sa valeur, sa prudence et sa capacité déterminèrent le roi à l'élever au grade de colonel de l'un des régiments des grenadiers royaux. Il se distingua dans ce corps, pendant les campagnes de 1760, 1761 et 1762. Le 11 avril de cette dernière année, il fut nommé commandeur des ordres royaux militaires hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. En considération de ses bons et loyaux services, et des blessures qu'il avait reçues à la guerre, le roi le nomma, en 1765, au gouvernement du château de Pierre-Pertuse, et au commandement des ville et citadelle du Pont-Saint-Esprit et du Bas-Languedoc. Il fut promu au grade de brigadier des armées du roi le 20 avril 1768, et à celui de maréchal-de-camp, le 1[er] mars 1790, et mourut à Paris le 9 mars 1809. Il avait fait ses preuves de la cour, signées le 4 mars 1771, devant M. Chérin, généalogiste du cabinet des ordres du Roi, commissaire de Sa Majesté pour l'examen des preuves contentieuses de noblesse; et avait épousé Marie-Madelaine-Josèphe-Aglaé DE CUSACK, née à Lille, en Flandre, le 25 octobre 1725, d'une illustre et ancienne maison d'Irlande, originaire de Guienne, et qui passa en Angleterre sous Guillaume-le-Conquérant, fille de Richard-Edmond de Cusack, maréchal des camps et armées du roi, com-

DE CUSACK : parti d'or et d'azur; à la fasce de l'un à l'autre.

mandeur de l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée, gouverneur de Guérande, du Croisic et de Saint-Nazaire, en Bretagne, et de Marie-Anne-Isabelle-Brigitte Fitz-Gérald, sa première femme. De ce mariage sont issus :

1°. Auguste-Louis-Joseph-Fidèle-Amand, qui suit;

2°. Egide-Louis-Edme-Joseph de Lespinasse, *chevalier de Langeac*, né à Paris le 2 octobre 1752. Il fut reçu, le 18 avril 1757, chevalier non profès de l'ordre de Malte en la vénérable langue, et grand prieuré de France; fut prieur de la Réole, d'Aymeries et de Saint-Martin de Crecy, et gouverneur de la ville de Poitiers. Il entra comme sous-lieutenant au régiment de Hainaut, infanterie, le 4 août 1771. Il fut nommé conseiller d'ambassade au mois de décembre 1772, et employé comme tel près des cours de Vienne, Dresde, Berlin et Saint-Pétersbourg. Il fut fait capitaine dans le régiment des dragons de Lorraine le 6 février 1774, et nommé colonel commandant du premier corps de la légion de Nassau le 20 décembre 1778. Il partit de Saint-Malo, le 13 avril 1779, à la tête de ce corps, pour aller, sous les ordres du prince de Nassau, attaquer l'île de Jersey. Le 12 mai de la même année, il eut ordre de se rendre à Cancale pour défendre la baie de ce nom contre les attaques des Anglais, sous le commandement de sir Robert Vallace, capitaine du vaisseau l'*Expériment*. Le chevalier de Langeac fut créé chevalier de Saint-Louis en 1790. Condamné à mort par une commission militaire le 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795), il parvint à échapper à l'exécution de ce jugement. S. M. Louis XVIII l'a nommé, en 1814, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et l'a créé maréchal-de-camp le 11 décembre 1816. M. le chevalier de Lespinasse, membre de l'Académie de Marseille, s'est distingué de très-bonne heure par différents ouvrages couronnés à l'Académie Française et à celle de Marseille (1);

3°. Alexandre-Joseph-Onézime-Louis-Gustave de Lespinasse, *chevalier de Saint-Ilpize*, chevalier non profès de l'ordre de Malte, ancien prieur de

---

(1) On a de lui un *Précis historique sur Christophe Colomb, sur Cromwell;* la meilleure traduction en vers français des *Bucoliques de Virgile;* un *Discours* en vers *sur le bonheur que procure l'étude dans toutes les circonstances de la vie*, mentionné à la séance publique de l'Académie Française du 25 août 1817: enfin l'une des meilleures *Odes* qui aient été faites *sur la restauration de la statue de Henri IV*. On attribue au chevalier de Langeac le *Journal de l'anarchie, de la terreur et du despotisme, indispensable à ceux qui veulent connaître la révolution et ses horreurs*, ouvrage dicté par l'indignation la plus légitime et la mieux éclairée.

Salmette et de Buzette, gouverneur de Quimper, capitaine dans le régiment de Lorraine, dragons, décédé sans postérité ;

4°. Antoine-Charles-Joseph-Caliste-Pamphile, *comte de Lespinasse*, chanoine-comte de Brioude, décédé ;

5°. Auguste - Louis - César - Hippolyte - Théodore de Lespinasse, *comte d'Arlet*, gouverneur des île et tour de Portecros et de Carcassonne, capitaine de cavalerie dans le régiment Royal - Roussillon, décédé sans postérité ;

6°. Jacques-Victor-Charles-Joseph-Auguste de Lespinasse-Langeac, tenu sur les fonts de baptême par S. M. britannique Jacques III, représentée par Charles de Saint-Albin, archevêque de Cambray, et par Victoire-Marie-Anne de Savoie, princesse de Carignan, décédé sans postérité ;

7°. Aglaé-Joséphine-Amélie-Louise-Edme de Lespinasse-Langeac, décédée épouse de Victor-Scipion-Louis-Joseph *de la Garde*, marquis de Chambonas, maréchal des camps et armées du roi, dernier ministre des affaires étrangères sous Louis XVI, fils de Scipion - Louis - Joseph de la Garde, marquis de Chambonas, baron de Saint-Félix et des états du Languedoc, brigadier des armées du roi, et de Louise-Victoire de Grimoard de Beauvoir du Roure, sa seconde femme.

XVIII. Auguste-Louis-Joseph-Fidèle-Amand DE LESPINASSE, comte de Langeac, né à Paris le 9 octobre 1748, entra au service le 1er février 1757, comme cornette dans le régiment de Bauffremont, dragons. En 1765, il fut nommé capitaine d'infanterie dans le régiment de recrues de la ville de Paris. Le 1er septembre de la même année, on lui donna le gouvernement des villes de Guerande, du Croisic et de Saint-Nazaire, en Bretagne, sur la démission de M. de Cusack, maréchal-de-camp, son aïeul maternel. Le 15 décembre 1766, il obtint la survivance du gouvernement de la ville de Rue, en Picardie, et, le 21 mai 1767, celle du gouvernement de la ville du Puy, en Velay. Nommé capitaine de dragons dans le régiment de Bauffremont le 16 août suivant, le comte de Lespinasse fut employé, en 1768, à l'école royale d'équitation des dragons à Cambray. Il fit la guerre de Corse, en 1769, en qualité d'aide-de-camp du général en chef (depuis maréchal) comte de Vaux. Dans une reconnaissance qu'il avait coutume de faire tous les jours, le comte de Langeac, ayant vu les Corses retranchés sur le Ponte-Nuovo du Golo, engager, avec les avant-postes de

l'armée française, un combat qui commença à midi, et qui ne devait avoir lieu que la nuit, alla promptement en rendre compte à son général : celui-ci lui donna l'ordre de conduire sur-le-champ deux compagnies de grenadiers du régiment de Champagne, pour soutenir les avant-postes, pendant qu'il ferait ses dispositions pour y envoyer d'autres renforts. L'affaire fut très-meurtrière : le pont fut enlevé, les Corses furent culbutés dans le fleuve, et l'on en fit un grand carnage. Dès-lors il n'y eut plus obstacle pour marcher sur Corté, capitale de l'île, dont la conquête fut le résultat de cette affaire, dans laquelle le comte de Langeac avait été légèrement blessé à la tête. Pendant que le marquis (depuis duc) de Laval, aide-maréchal-général des logis de l'armée, et le baron de Vioménil, à la tête de sa légion, marchaient par la plaine de Balagne, à la poursuite du général corse Paoli, le comte de Langeac, le vicomte de Custine et le vicomte (depuis maréchal) de Vioménil, à la tête de quinze cents grenadiers et chasseurs, l'élite de toute l'armée, furent chargés d'aller, par les montagnes et l'intérieur de l'île, à la poursuite des Corses. Réunis à Bogognano, ils y apprirent l'embarquement précipité de Paoli à Bonifacio. Cette fuite aplanit tous les obstacles, et la Corse entière fut promptement soumise. Le comte de Lespinasse-Langeac fut nommé colonel au corps des grenadiers de France le 3 janvier 1770, et, le 25 décembre suivant, commandeur de la commanderie de l'hôpital de Mancied, ordre de Saint-Jacques de l'Épée-Rouge, en Espagne. Cette commanderie était alors devenue vacante par la mort de M. de Cusack, maréchal-de-camp, aïeul maternel du comte de Longeac. Le 31 mars 1771, il reçut la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et fut employé, la même année, sous les ordres du comte (depuis maréchal) de Mailly, chargé de l'inspection des frontières de France, des Pyrénées, des côtes de la Méditerranée, des Alpes, etc. Le corps des grenadiers de France ayant été réformé en 1771, le comte de Lespinasse-Langeac fut attaché, avec son grade de colonel, à la garnison de Lille, et fut nommé ensuite colonel en second du régiment de l'Ile de France. A la réforme des colonels en second, il fut attaché à la garnison de la ville de Valenciennes. En 1772, le roi Louis XV le pourvut de la charge de capitaine des gardes de la porte de son petit-fils, S. A. R. monseigneur le comte de

Provence (aujourd'hui S. M. Louis XVIII) (1); et il obtint alors les entrées de la chambre, et l'année suivante celles du cabinet. En 1773, il fut nommé commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Après avoir été témoin des horribles journées des 5 et 6 octobre 1789, et des événements qui en furent la suite, le comte de Langeac se retira en Lorraine. Ayant appris que le roi Louis XVI était parti de Paris, il se mit en marche pour rejoindre le monarque; mais, arrivé à Neuchâteau, il apprit la fatale arrestation de Varennes. Le comte de Langeac fut lui-même arrêté à Neuchâteau, comme suspect d'opinions anti-révolutionnaires, et accusé de courir de château en château pour favoriser le départ du roi et opérer une contre-révolution. Désarmé et conduit par la maréchaussée dans la ville de la Marche, il y fut détenu pendant deux mois, dans une prison que la populace menaçait de forcer toutes les nuits. On était sur le point de le conduire à la haute cour, à Orléans, lorsque l'acceptation de la constitution par le roi le fit rendre à la liberté. Après s'être offert inutilement en otage pour Louis XVI et sa famille, il émigra et alla rejoindre les princes français à Coblentz. Il servit dans leurs armées, tant en Allemagne qu'en France, en qualité d'aide-maréchal-général des logis de la cavalerie, les suivit jusqu'à Dusseldorff, et ne prit congé de LL. AA. RR. qu'à l'époque de leur départ pour la Westphalie. Restant toujours à la disposition des

(1) Dans les provisions de cette charge, où sont énumérés les nombreux services rendus par les ancêtres paternels et maternels du comte de Langeac, et où sont rappelées avec détail son ascendance et son extraction de l'illustre et ancienne maison de Lespinasse, et l'extinction des diverses autres branches qu'elle a formées, provisions mentionnées dans le t. XII (p. 118) du *Nobiliaire universel de France*, par M. de Saint-Allais, Sa Majesté a daigné s'exprimer ainsi : « C'est » en suivant de tels exemples que notre cher et bien amé Auguste-Louis-Fidèle- » Amand de Lespinasse-Langeac, colonel dans notre régiment des Grenadiers de » France, chevalier de notre ordre de Saint-Louis, et auparavant capitaine de dra- » gons dans le régiment de Bauffremont, quoique âgé alors seulement de vingt- » deux ans, a donné des preuves de capacité et de courage, et notamment à » l'attaque également meurtrière et décisive de Ponte-Nuovo, où il soutint long- » temps le feu des ennemis, pour faciliter à nos troupes la conquête de ce poste » important, qui fut suivi de celle de l'île. A ces causes, etc. »

princes français, d'après les ordres de son chef, M. le comte de Chalup, il se retira en Hollande. L'invasion de ce pays par l'armée française le força de s'éloigner, et il allait passer en Angleterre, lorsqu'il fut fait prisonnier par un corps de troupes sur les glaces du Texel. Après avoir été dépouillé de tout, il aurait été infailliblement fusillé, s'il n'avait eu le bonheur de s'échapper. Après l'autorisation écrite de S. A. R. monseigneur le comte d'Artois, le comte de Langeac a servi dans divers corps au service des Provinces-Unies et de S. M. britannique. Après la réforme de ces corps, il se retira en Allemagne, et se fixa à Hambourg. Il se trouvait dans cette ville pendant le siége qu'en firent les alliés en 1813, et ne put rentrer en France qu'après l'évacuation de cette place par les troupes françaises, le 8 juin 1814. Il a été nommé maréchal-de-camp le 1er janvier 1791, et il a été mis à la retraite le 25 septembre 1816, après cinquante-neuf ans et trois mois de service. Le comte de Langeac n'est point marié.

XVII. Edme-Joseph DE LESPINASSE, IIe du nom, chevalier, puis vicomte de Lespinasse, IIIe fils d'Edme-Joseph, Ier du nom, et de Marie de Saucières de Tenance, fut successivement lieutenant-colonel du régiment de Picardie, nommé brigadier des armées du roi le 17 juin 1770, chevalier de Saint-Louis, maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et mourut gouverneur de la ville et de la citadelle du Crotoy, en Picardie. Il avait épousé N..... DE LOUVEL DE REPAINVILLE, de laquelle sont issus :

DE LOUVEL : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux coquilles d'or, et en pointe d'un griffon du même.

1°. Edme, vicomte de Lespinasse, chef d'escadron, mort au champ d'honneur à l'âge de vingt-six ans. Il a laissé trois filles de son mariage avec Augustine-Louise-Esther *de Lespinasse*, fille d'Augustin, comte de Lespinasse, pair de France, lieutenant-général d'artillerie des armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre de la Couronne-de-Fer, décédé en 1816 (1).

(1) Voyez le *Moniteur* du 6 décembre 1816, contenant une Notice nécrologique sur M. le comte de Lespinasse, et le *Dictionnaire historique et biographique des généraux français*, depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours, où sont rappelés (t. V, pp. 435 et suiv.) les services militaires de cet officier-général, ainsi que ceux du marquis et du comte de Langeac, du vicomte de Lespinasse et du chevalier de Langeac.

2°. Augustin-Étienne, dont l'article suit;
3°. Marie-Anne-Joséphine de Lespinasse, mariée avec Eugène, comte *de Valory;*
4°. Caroline de Lespinasse, épouse de Louis *de la Merville.*

De Chambray : d'hermine, à trois tourteaux de gueules.

XVIII. Augustin-Étienne-Joseph, comte DE LESPINASSE, reçu de minorité chevalier non-profès de l'ordre de Malte, a épousé Adèle DE CHAMBRAY, née le 22 septembre 1788, fille de Jacques vicomte de Chambray, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De ce mariage sont issus :

1°. Edme de Lespinasse;
2°. Maxime de Lespinasse;
3°. Augustin de Lespinasse.

SEIGNEURS D'ESNON, *éteints* (1).

Dauphin (*Auvergne*): comme à la pag. 12.

VIII. Louis DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Lespinasse, paroisse de Saint-Beauzire, en Auvergne (2), et de la Charmée (3), en Bourgogne, second fils de Philibert de Lespinasse, surnommé *Cormoran*, chevalier, seigneur de Lespinasse, de Changy et de Maulevrier, épousa, vers l'an 1420, Jeanne DAUPHINE, de laquelle il laissa :

1°. Jean, dont l'article suit;
2°. Etienne de Lespinasse, chevalier, seigneur de Bligny (4), d'Arbloy, de Paroy (5), de Beauregard (6) et de Migennes (7), écuyer de monsei-

---

(1) Les armes de cette branche étaient : *Fascé d'argent et de gueules de six pièces.*

(2) *Lespinasse*, à une lieue et demie E. S. E. de Courtepierre, comprenait cent treize feux, avec le hameau d'Aubusson.

(3) *La Charmée*, communauté de trente-quatre feux, située sur la rivière de Cornet, à deux lieues S. O. de Châlons-sur-Saône.

(4) *Bligny*, en Champagne, à cinq quarts de lieues de Joigny, comptait vingt-six feux.

(5) *Paroy-en-Othe*, paroisse de cent douze feux, à deux lieues N. E. de Joigny.

(6) *Beauregard*, châtellenie de la principauté de Dombes, située sur la rive gauche de la Saône, à une lieue et demie de Trévoux. On y comptait cinquante-trois feux.

(7) *Migennes*, paroisse de quatre-vingt-dix feux, située sur la route de Saint-Florentin, à une lieue et demie de Joigny.

gneur le dauphin en 1447, ayant la charge des gens d'armes sous le roi Charles VII. Le 4 juillet de cette année, il donna quittance de la somme de 200 liv. tournois pour les appointements de sa compagnie, qu'il s'engagea de conduire de Lorraine en Guienne. Il y fit, avec la plus grande distinction, toutes les campagnes dans l'armée du comte de Foix, et mourut avant l'an 1472. Il avait épousé Jeanne *de la Brosse*, qui se remaria avec Jean d'Audenave, écuyer. Elle eut de son premier mari :

Jeanne de Lespinasse, dame d'Arbloy, de Montelon (1), de la Bruyère, de Bellefontaine et de Brion (2), mariée 1°, vers 1470, avec Bernard *Raoulet ;* 2°, avant le 28 avril 1481, avec Claude *de Saint-Etienne,* écuyer, seigneur de Lignières, de Terray et de Dannemoine.

IX. Jean DE LESPINASSE, écuyer, seigneur de Lespinasse-lès-Saint-Beauzire et de la Charmée, épousa Jeanne DE FRICAMBAULT, laquelle était veuve de lui en 1472 ; il en eut : DE FRICAMBAULT.

1°. Poncet, dont l'article suit;
2°. François de Lespinasse, abbé de Chezy;
3°. Antoinette de Lespinasse, femme de Gilbert *des Salles,* fils de Robert des Salles ;
4°. Françoise de Lespinasse, abbesse de Cusset en 1496 et 1499.

Fils naturel de Jean de Lespinasse

X. Arnauton, *bâtard* de Lespinasse, *écuyer, co-seigneur de Brion* (3), *gruyer du comté de Joigny, qui fut élu, le* 6 *septembre* 1483, *tuteur de Emoin, Antoine, Jean et Claudine Raoulet, enfants du premier lit de feu Jeanne de Lespinasse. Il vivait encore le* 4 *septembre* 1508. *Il avait épousé Nicole* Portier, *laquelle demeura veuve de lui avant le* 20 *octobre* 1518. *Il fut père de Jean, qui suit :*

XI. Jean *de Lespinasse,* écuyer, co-seigneur de Brion, décédé avant le 14 mai 1529, laissant de Marguerite *Malhortie,* son épouse :

A. Claude, dont l'article suit;
B. Gabrielle de Lespinasse, mariée, avant 1543, avec Gui *de Lespinasse*, écuyer;

(1) *Montelon*, près de la rive droite de l'Arroux, à une lieue O. d'Autun. Cette paroisse comprenait cinquante-sept feux.

(2) *Brion,* sur la rive gauche de l'Arroux, à une petite lieue S. S. O. d'Autun, comprenait quarante-sept feux ;

(3) *Brion,* en Champagne, paroisse de cent quarante-six feux, située à une lieue E. de Joigny.

C. Françoise de Lespinasse, laquelle fut mariée, avant l'an 1543, avec Louis *François;*

D. Edmée de Lespinasse, laquelle était veuve, en 1543, de Jean *Davier*, écuyer;

E. Marie de Lespinasse,
F. Jeanne de Lespinasse,
G. Louise de Lespinasse, } mineures en 1529, mortes avant 1543.

XII. Claude *de Lespinasse*, seigneur de Brion en partie (la moitié de cette terre appartenait alors à Guillaume de Saint-Phalle, seigneur de Nuilly), vivait en 1543. Il eut, entr'autres enfants :

A. Hector, dont l'article suit;

B. Catherine de Lespinasse, épouse de Jean, seigneur *de Freschay*, écuyer, dont elle était veuve en 1604.

XIII. Hector *de Lespinasse*, écuyer, seigneur de Brion, co-seigneur du Bois, fut présent, le 11 mai 1566, à une procuration passée à Esnon par Jean de Briquemault, gentilhomme de la chambre du roi, et Françoise de Langeac de Lespinasse. Hector mourut avant l'an 1604, laissant d'Anne *de Brion*, son épouse :

A. Jacques de Lespinasse, marié, vers l'an 1590, avec Esther *de Briquemault*, fille de Jean Briquemault, chevalier, seigneur de Dannemarie, de Milleron, etc., depuis maréchal des camps et armées du roi et chambellan de Sa Majesté, et de Françoise de Langeac de Lespinasse;

B. Salomon de Lespinasse, écuyer, co-seigneur de Brion, vivant le 24 février 1604;

C. Barbe de Lespinasse, mariée à Joigny, le 24 février 1604, avec François *d'Avogadre*, écuyer, seigneur de Bréviandes, homme d'armes des ordonnances du roi, fils de Nicolas d'Avogadre, écuyer, seigneur d'Orsinges, gentilhomme de la vennerie du roi, et de Catherine de la Coste;

D. Marguerite de Lespinasse, vivante en 1604.

X. Poncet DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Lespinasse, de la Tour, d'Esnon (1), de Bouy-le-Grand (2), de Bouy-le-

---

(1) *Esnon*, paroisse de quatre-vingt-treize feux, sur la rive droite de l'Armançon, à une demi-lieue de Brinon. Le hameau de Vorvigny en dépendait.

(2) *Bouy-le-Grand*, sur la Vesle, à cinq lieues S. E. de Reims, comptait quatre-vingt-onze feux.

Petit (1), de Bussy-en-Othe (2), de Brion. de Looze (3), de Saillenay, de Migennes, et en partie de Montelon, eut ces terres par suite de la transaction sur partage qu'il passa le 22 octobre 1482, et qui fut confirmée par arrêt du 28 janvier 1483, avec les enfants des deux lits de feu Jeanne de Lespinasse, lesquels eurent en partage Arbloy, Montelon, Bellefontaine, Beauregard, La Bruyère et autres droits qu'Étienne de Lespinasse avait acquis, en 1447, au-delà des rivières d'Yonne et d'Armançon, de Marie de Garchisy, femme de Simon de Corbon. Poncet rendit hommage, le 20 août 1485, à Antoine de Châlons, comte de Joigny. Il est qualifié maître d'hôtel du roi dans un ordre qu'il reçut, le 8 août 1493, des maréchaux de France, pour faire la revue des gens de guerre de l'ordonnance du roi sous la conduite de M. de Bourbon. Il reçut une semblable commission le 24 février 1498, vivait encore en 1501, et mourut avant le 15 mai 1508. Il avait épousé, vers l'an 1470, Marguerite DE CRÉVANT, de la maison des ducs d'Humières, fille de Jean de Crévant, chevalier, seigneur de Beauvais, de Gerberoy, de Louviers et de Damville, et de Catherine Brachet de Pérusse. Leurs enfants furent :

DE CRÉVANT : écartelé d'argent et d'azur.

1°. Claude, dame de Lespinasse et d'Esnon, mariée, en 1501, avec Regnaud *de Langeac*, fils de Tristan de Langeac, seigneur d'Almeyrac, de Brassac et de Cusset, et d'Anne d'Alègre. Il fut stipulé que l'aîné de leurs enfants perpétuerait le nom de Langeac, et les puînés celui de Lespinasse. En 1508, le fief de Mercy, relevant de Champlost, au bailliage de Saint-Florentin, était possédé par ces deux époux. Leurs enfants furent :

A. François, seigneur de Langeac ;
B. Antoine de Lespinasse, mort jeune ;
C. Marc de Lespinasse, seigneur d'Esnon, en 1543, père, par Françoise *Raguier*, son épouse, de :

a. Jean de Lespinasse, dit de Langeac, seigneur et baron de ce

(1) *Bouy-le-Petit*, paroisse de cinquante-quatre feux, à deux lieues E. N. E. de Troyes.

(2) *Bussy-en-Othe*, bourg de cent quatre-vingt-neuf feux, situé dans une forêt à une lieue et demie E. N. E. de Joigny.

(3) *Looze*, en Champagne, paroisse de cinquante-sept feux, située à trois quarts de lieue de Joigny.

lieu, d'Esnon, de Lespinasse, etc., qui, en qualité de cousin de Claude de Torcy, assista, le 10 mai 1551, au contrat de mariage de cette dame avec Jean de Saint-Quentin, chevalier, seigneur de Fouronne et de la Brosse;

b. Françoise de Langeac de Lespinasse, mariée, le 30 mars 1562, avec Jean *de Briquemault*, chevalier, seigneur de Dannemarie et de Milleron;

D. Tristan de Lespinasse, mort avant 1566;

E. Louis de Lespinasse, abbé de Saint-Antoine;

F. Marie de Lespinasse, vivante le 19 novembre 1527;

2°. Antoinette de Lespinasse, mariée, 1° avec Julien *de Langeac*, seigneur de Cusset; 2° avec Antoine *de Montagu*, seigneur de la Tour-Menessier, de Vindey et de la Couture, dont elle devint veuve avant le 20 décembre 1512; 3° avec Jean *de Torcy*, chevalier, seigneur des Deffends, de Launay, et par elle, baron de Vindey, et seigneur de la Tour-Menessier et de la Couture, lieutenant-général au gouvernement de Picardie, sous le duc de Vendôme.

Fils naturel de Poncet de Lespinasse.

Antoine, *bâtard* de Lespinasse, *vivant le* 26 *avril* 1526.

SEIGNEURS DE THORY, *éteints.*

VII. Jean DE LESPINASSE, Ier du nom, chevalier, seigneur de Thory (1) en partie et de La Faye (2), second fils d'Érard, Ier du nom, seigneur de Changy et de Maulevrier, fournit une reconnaissance féodale au commandeur de Bugney, pour les dîmeries d'Arennes, le 27 août 1429. Il avait épousé, avant l'an 1410, Guicharde, dame DE THORY, vivante en 1427, fille de Gui de Thory, chevalier, de laquelle il eut :

DE THORY :

1°. Philibert, dont l'article suit;

2°. Philippe de Lespinasse, qui plaidait, en 1477, contre Etienne de Lespinasse, seigneur de Changy et de Maulevrier;

3°. Robert de Lespinasse, chevalier, seigneur en partie de Thory, vivant en 1443;

---

(1) *Thory* ou *Thorey-sur-Vesvre*, paroisse de soixante-douze feux, située au bailliage de Semur, en Auxois.

(2) *La Faye*, à trois lieues de Moulins, en Bourbonnais.

4°. Jeanne de Lespinasse, dont on ignore la destinée;
5°. Catherine de Lespinasse, femme de Jean, seigneur *de Châtelus*. Elle fit son testament en 1472.

VIII. Philibert de Lespinasse, chevalier, seigneur de Thory-sur-Vesvre, de La Faye, du Lonzat (1) et de La Fin, transigea, le 9 octobre 1438, avec le couvent et les bourgeois de Marcigny, et fournit aveu et dénombrement au duc de Bourgogne le 12 octobre 1441. Il avait épousé, le 27 décembre 1427, Jeanne de Lespinasse, fille de Philibert de Lespinasse, dit *Cormoran*, chevalier, seigneur de Changy, de Maulevrier et d'Artaix, laquelle était veuve de lui en 1459. Leurs enfants furent :

De Lespinasse : fascé d'argent et de gueules de 8 pièces.

1°. Jean II, dont l'article suit ;
2°. Erard de Lespinasse, vivant le 28 juillet 1489 ;
3°. Jacques de Lespinasse, abbé de Saint-Evroul, le 2 décembre 1466, mort le 1er novembre 1484 ;
4°. Philibert de Lespinasse, élu, vers 1469, abbé de Saint-Jean de Falaise. Lui et Jacques, son frère, furent nommés, en 1472, exécuteurs du testament de Catherine de Lespinasse, leur tante;
5°. Jeanne de Lespinasse, femme de Guillaume, seigneur *de Trezette;*
6°. Perronnelle de Lespinasse, mariée, le 7 décembre 1454, avec Jean, seigneur *de Boucé*.

IX. Jean de Lespinasse, IIe du nom, chevalier, seigneur de Thory, reçut une donation de biens-fonds sis à Monfant, en Bourbonnais, que lui fit le seigneur de la Queuille le 24 janvier 1482, et vivait encore en 1489. Il avait épousé Claude de Thoisy, veuve de lui en 1491, fille de Geoffroi, seigneur de Thoisy et de Mimeures, chevalier, et de Bonne de Montcenis. Elle le rendit père de :

De Thoisy : d'azur, à glandes d'or.

1°. Jean III, dont l'article suit ;
2°. Annet de Lespinasse, écuyer, qui était, en 1484, châtelain de Cousan, pour noble et puissant Jean de Levis ;
3°. Jeanne de Lespinasse, mariée, avant l'an 1494, avec Antoine *d'Arguel*, écuyer, seigneur de Néronde, avec lequel elle vendit, le 12 juin 1508, une rente annuelle à Etienne d'Arbois, écuyer.

V. Jean de Lespinasse. IIIe du nom. écuyer, seigneur de Thory,

(1) *Le Lonzat*, village de douze feux, à deux lieues de Saint-Pourçain.

est nommé avec sa sœur dans une transaction du 24 septembre 1493, au sujet de la succession d'Erard de Lespinasse, leur oncle, et dans un arrêt du parlement du 13 avril 1497. C'est sans doute le même Jean de Lespinasse qu'on trouve qualifié de châtelain de Cousan en 1534 et 1535.

SIRES OU BARONS DE LA CLAYETTE, *éteints* (1).

N....

IV. Jean DE LESPINASSE, Ier du nom, chevalier, fils puîné d'Eustache, seigneur de Lespinasse, fut seigneur de la Clayette (2), de Clessy (3) et de plusieurs autres terres. Il est nommé dans des actes de 1259 et 1270, et eut, entr'autres enfants :

1°. Jean II, dont l'article suit;
2°. Guillaume de Lespinasse, auteur de la branche des *seigneurs de Sévignon,* rapportée ci-après;
3°. Pierre de Lespinasse, chevalier, qui mourut en 1320, et fut inhumé à Paray.

DE SERCEY : d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq roses du champ.

V. Jean DE LESPINASSE, IIe du nom, chevalier, sire de la Clayette, seigneur de Clessy, etc., fut un des arbitres choisis pour terminer les différents qui s'étaient élevés, au mois d'avril 1314, entre le duc de Bourgogne et Robert, évêque de Châlons, au sujet de la juridiction et du droit qu'ils avaient l'un et l'autre sur les foires de Châlons. (*Hist. de Bourgogne*, t. II, p. 363). Jean de Lespinasse mourut en 1323. Il avait épousé, vers l'an 1310, Marguerite DE SERCEY, de laquelle sont issus :

1°. Philibert I, dont l'article suit;
2°. Guillaume de Lespinasse, chevalier, châtelain de Saint-Bel, sur le

(1) Cette branche portait : *Fascé d'argent et de gueules de huit pièces; à la bande d'azur, brochante sur le tout.*

(2) *La Clayette*, autrefois *la Claite,* baronnie du Mâconnais, où l'on comptait quatre-vingt-quatre feux. Le château de la Clayette est situé sur une hauteur, auprès d'un petit lac que traverse la rivière de Sernin, à huit lieues O. S. O. de Mâcon. La Clayette fut érigée en comté en 1730, en faveur de la maison de Noblet.

(3) *Clessy,* paroisse de dix-sept feux, située à quelque distance de la rive gauche de l'Arroux, à quatre lieues et demie O. N. O. de Charolles.

Rhône, présent, avec cette qualité, à une reprise de fief, faite le 26 octobre 1354. par Guillaume de Tarare, damoiseau, fils de feu Gui de Tarare, aussi damoiseau. Guillaume de Lespinasse vivait encore le 31 juillet 1378;

3°. Autre Guillaume de Lespinasse, } qui furent religieux bénédictins,
4°. Humbert de Lespinasse, } au monastère de Menat, diocèse de Clermont, en Auvergne;

5°. Guichard de Lespinasse, chevalier, qui servait en 1357, sous le comte de Poitiers, en Languedoc, et en 1364, sous le comte de Dammartin, avec son frère, Philibert de Lespinasse;

6°. Huguette de Lespinasse, femme d'Elie *de Nyllart,* seigneur de Châteaubrun.

VI. Philibert, *dit* aussi Philippe DE LESPINASSE, Ier du nom, chevalier, sire de la Clayette, de Vaux de Chizeul, d'Agy et de Trélus, surnommé *le grand conseiller du roi Charles V*, s'acquit, par ses qualités guerrières et ses connaissances diplomatiques, une haute considération à la cour du duc de Bourgogne et à celle de nos rois. Ce fut lui qui fit édifier le château-fort de la Clayette, tel qu'on le voit aujourd'hui. Dès l'an 1338, il servait dans la compagnie de Bertrand V de la Tour, chevalier banneret, dont la montre se fit à Châlons le 3 septembre. Il servit, en 1339, sous Eudes, duc de Bourgogne, en qualité de chevalier-bachelier, avec deux écuyers, et accompagna en Angleterre le sire de la Trémoille, dans une descente qu'y firent les Français. En 1340, le roi le chargea d'aller faire rompre les chaussées des étangs de Rue, pour empêcher les ennemis de pénétrer dans le Ponthieu. L'an 1346, Gui de Bourbon le constitua son procureur, pour rendre hommage au roi pour le château de Montpensier, lui associant, pour le même objet, Robert et Hugues, dauphins, Giraud, Guillaume et Jean de Bourbon. Jean, comte de Poitiers, depuis duc de Berry, fils du roi, et lieutenant de Sa Majesté dans le Languedoc, le retint pour son conseil secret, par ordonnance datée de Buset, le 24 avril 1358. Ce prince lui donna un chevalier pour sa suite, avec trois écuyers, deux pages et sept chevaux en temps de paix; dans la guerre, cet état était doublé. Philibert de Lespinasse était alors maître des requêtes de l'hôtel du roi, qualité avec laquelle il souscrivit une charte du même comte de Poitiers le 19 mai 1358 (*Hist. de Lang.*, par *D. Vaissète*, t. III, p. 294, et preuv.

col. 243). Le 17 juin 1358, il souscrivit le traité conclu entre Philippe, duc de Bourgogne, et Amé, comte de Savoie, et commandait une compagnie d'hommes d'armes au service du même duc, dont il fit la montre le 10 janvier de la même année (*v. st.*) (*Hist. de Bourg.*, t. III, pp. 221, 303). En 1364, il servait sous le comte de Dammartin. Il fut témoin, en 1371, au contrat de mariage de Louis, duc de Bourbon, avec Anne, fille de Béraud, dauphin d'Auvergne, et assista, comme conseiller du roi, aux procédures qu'on instruisit au parlement et à la tour du Temple, contre les domestiques du roi de Navarre, accusés d'avoir été les agents de ce méchant prince pour empoisonner Charles V. En 1375, Philibert de Lespinasse fut un des plénipotentiaires envoyés à Bruges pour la trève que l'on conclut avec l'Angleterre. Il fut attaché à l'éducation du dauphin en 1380, et mourut avant l'an 1395. Il est dit dans un factum et dans un arrêt du parlement de Paris, du 21 mars de la même année : « Que feu M. Philibert, » sire de la Clayette, fut un homme sage et prudent, de grande et » noble réputation, tant pour son sens, autorité et noble extrac- » tion : qu'il entra aux conseils des rois Jean, Charles V et Charles VI, » servit dans leurs armées; et qu'il fut élu et nommé avec aucuns » autres seigneurs et notables personnes, jusqu'au nombre de douze, » qui furent choisis pour le gouvernement du royaume en 1357. » Il avait épousé, 1° Guillemette, dame DE VAUX DE CHIZEUL; 2° Constance DE LA TOUR, veuve de Louis de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère et de Boussac, et fille de Bertrand III, seigneur de la Tour (auteur de la branche des comtes d'Auvergne et de Boulogne), et d'Isabelle de Levis-Mirepoix. Constance mourut en 1392, et fut ensevelie aux Cordeliers de Clermont. Philibert de Lespinasse eut de sa seconde femme :

DE VAUX : d'azur, à la croix d'or.

DE LA TOUR : d'azur, semé de fleurs de lis d'or, à la tour d'argent, brochante sur le tout.

1°. Philibert de Lespinasse, marié, le 11 février 1362, avec Blanche *le Bouteiller de Senlis*, fille de Gui le Bouteiller de Senlis, III° du nom, seigneur d'Ermenonville, de Chantilly, de Levroux en Berry, etc., et de Marie de Cherchemont. Etant demeurée sans enfants, elle épousa, en secondes noces, vers l'an 1365, Imbaut, seigneur du Peschin; et en troisièmes, en 1376, Godefroi de Boulogne, seigneur de Montgascon, troisième fils de Robert VII, comte d'Auvergne et de Boulogne, et de Marie de Flandre ;

2°. Odette de Lespinasse, dame de la Clayette, mariée avec Jean, sire

de Lespinasse, son cousin au cinquième degré, chambellan du roi, mort ambassadeur en Hongrie l'an 1399;

3°. Marguerite de Lespinasse, dame de Grisy et de Vaux de Chizeul, mariée 1° avec Jean *de Châtillon,* seigneur de la Palice; 2° avec Jean *de Mello,* chevalier, seigneur de Saint-Parise, chambellan du roi, fils de Renaud de Mello, seigneur de Saint-Parise et de Chancenay, puiné de l'illustre maison de Néelle, issue des comtes de Clermont en Beauvaisis. Renaud de Mello, fils aîné de Jean et de Marguerite de Lespinasse, épousa, le 16 mai 1419, Jeanne d'Aumont, fille aînée de haut et puissant seigneur, messire Pierre d'Aumont, surnommé *Hutin,* seigneur d'Aumont, de Méru, etc., grand-chambellan de France;

4°. Jeanne, *dite* Jeannette de Lespinasse, dame du Fay, en Nivernais, femme, 1° de Jean *de Chantemerle,* chevalier; 2°, le jour de la Pentecôte 1365, de Bertrand III, *dit* Tripier, seigneur *de Saint-Nectaire* ou Senneterre, fils de Casto, III° du nom, seigneur de Saint-Nectaire, et d'Oudide d'Alègre.

SEIGNEURS DE SÉVIGNON, *éteints* (1).

V. Guillaume DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Montserrin (2), fils puîné de Jean Lespinasse, sire de la Clayette, épousa Isabelle DE LESPINASSE, fille d'Etienne de Lespinasse, chevalier, seigneur de Saint-André, laquelle, lui ayant survécu, décéda en 1340, et fut inhumée à Paray. Leurs enfants furent :

DE LESPINASSE : fascé d'argent et de gueules de 8 pièces; à la bordure engrêlée d'azur.

1°. Jean II, dont l'article suit;

2°. Guillaume de Lespinasse, doyen de Paray en 1363;

3°. Imbert de Lespinasse, religieux de Cluny, puis abbé du monastère neuf en 1358;

4°. Marie de Lespinasse, alliée, en 1365, avec Jean, seigneur *de la Guiche,* en Mâconnais, fils de Guillaume, seigneur de la Guiche, et d'Isabeau de Nanton. Elle vivait encore en 1413, et fut la quatrième aïeule de Philibert de la Guiche, grand-maître de l'artillerie de France, et la sixième de François de la Guiche, seigneur de Saint-Geran, maréchal de France;

---

(1) Les armes de cette branche sont semblables à celles des sires ou barons de la Clayette.

(2) *Montserrin,* hameau situé en l'élection de Mâcon.

5°. Isabeau de Lespinasse, mariée, peu avant l'an 1357, avec Guichard *de Montaigny*, IV° du nom, chevalier, seigneur de Montaigny, fils de Henri seigneur de Montaigny, et d'Isabeau d'Anton de Gordans. Elle est nommée, avec Guillaume de Lespinasse, dans deux arrêts des 28 mai 1379 et 16 mars 1380.

D'ESSERTINES :

DU BLÉ : d'azur, à trois chevrons d'or.

VI. Jean DE LESPINASSE, II° du nom, chevalier, seigneur de Montserrin et du château-fort de Sévignon (1), céda à l'abbé et aux religieux de Cluny, par actes des 12 et 13 février 1353, tous les droits seigneuriaux qui lui appartenaient et qui avaient appartenu à ses prédécesseurs, aux villages de Charenzorges et d'Essertines (*Cartulaire de Cluny, cote Mazille*). Il épousa, 1° vers l'an 1350, N... D'ESSERTINES ; 2° Jeanne DU BLÉ, dame de Vitry et de Saint-Remy, du chef de laquelle il reconnut tenir le château de Vitry à foi et hommage de l'abbaye de Cluny, par acte du 19 octobre 1414. Elle se remaria, avant le 20 octobre 1427, avec Jean de Geningier, *dit* Provencaulx, seigneur, par elle, de Vitry. Jean de Lespinasse eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Philibert, dont l'article suit ;
2°. Guillaume de Lespinasse, écuyer de la compagnie de Guillaume de Mello, chevalier, laquelle fit montre à Orléans le 2 septembre 1386 ;
3°. Imbert de Lespinasse, doyen d'Escurilles en 1379 ;
4°. Jean de Lespinasse, aumônier de Paray en 1388 ;
5°. Peronnet de Lespinasse, damoiseau, vivant le 13 avril 1380 ;
6°. Yolande de Lespinasse, qui plaidait, en 1410, avec Philibert de Lespinasse, damoiseau, son frère ;

Du second lit :

7°. Marguerite de Lespinasse, femme d'Étienne *de Geningier*, damoiseau, seigneur de Vaulx, lequel se remaria, avant le 1ᵉʳ mars 1442, avec Jeanne de la Trémoille, fille de Jean de la Trémoille, chevalier.

VII. Philibert DE LESPINASSE, damoiseau, seigneur de Sévignon, de Montserrin, d'Essertines (2) et de Vitry en partie, fut présent

(1) *Sévignon*, village de quatre-vingt-deux feux, situé sur les confins du Charolais, à trois lieues O. S. O. de Cluny.

(2) *Essertines*, en Forès, paroisse de quarante-sept feux, située à deux lieues et demie de Feurs et de la Loire.

à un acte de vente, fait par Dalmas de la Porte, chevalier, et Jean de la Porte, damoiseau, son fils, à Philibert de Lespinasse, chevalier, sire de la Clayette, le mardi après la fête de Sainte-Marie-Madelaine 1370. L'an 1384, le même sire de la Clayette lui accensa un bien fondu situé à Massugnes, que Philibert, seigneur de Sévignon, vendit au couvent de Cluny le 7 mars 1392 (*Cart. de Cluny*, fol. 71, 72). Le 18 mai 1394, il fut présent, avec Philibert de Lespinasse, seigneur de Changy, à un hommage fait à l'abbé de Cluny, par Béraud, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont. Le 15 mai 1417, Jean, duc de Bourgogne, lui donna des lettres-patentes pour prendre possession de la terre d'Essertines, que feu Lionnet de Lespinasse, son fils, avait donnée à ce prince. Cette grâce fut motivée sur les bons et agréables services que Philibert, dans sa jeunesse, avait rendus à ce prince, et sur ceux que lui rendaient, chaque jour, plusieurs de ses parents. Philibert eut entr'autres enfants :

VIII. Lionnet DE LESPINASSE, écuyer, seigneur d'Essertines, mort avant le 15 mai 1417, laissant : N....

1°. Rémond, dont l'article suit ;
2°. Edmond de Lespinasse, religieux de Cluny, qui fut ordonné sous-diacre en 1458 ;
3°. Isabeau de Lespinasse, née en 1409, religieuse en 1439.

IX. Rémond DE LESPINASSE, damoiseau, seigneur de Sévignon, de Suin (1), d'Ouroux-sur-Saône (2), de Marcilly (3), et en partie de Vitry, fut présent, le 1er juillet 1447, au contrat de mariage de Claudine de Geningier, fille d'Etienne de Geningier, et de Marguerite de Lespinasse, avec Guichard, seigneur de Villette. Rémond de Lespinasse passa, le 8 décembre 1457, avec Jean de Geningier, chevalier, seigneur de Vitry, un traité par lequel on

(1) *Suin*, paroisse de cent vingt-trois feux, située en Bourgogne, sur les confins du Mâconnais, à trois lieues de Charolles.

(2) *Ouroux-sur-Saône*, paroisse de cent trente-sept feux, sur la rive gauche de la Saône, à deux lieues S. E. de Châlons.

(3) *Marcilly*, paroisse de soixante feux, à trois quarts de lieue S. E. de Charolles.

voit que ce dernier avait fait don, le 25 août de la même année, à Rémond de Lespinasse, de la terre d'Ouroux, au bailliage de Châlons, et précédemment de la terre de Marcilly, située en la châtellenie de Brancion. Il avait épousé Jeanne DE COLLAON, laquelle était veuve le 20 décembre 1473, et mère de :

DE COLLAON :

1°. Philibert de Lespinasse, mort sans postérité ;
2°. Rémond, docteur ès-droits, prieur de Saint-Pierre de Mâcon, lequel institua son héritier universel, pour la terre de Sévignon, Pierre de la Guiche, son parent, bailli de Mâcon ;
3°. Henriette de Lespinasse, dont on ignore la destinée.

SEIGNEURS DE SAINT-ANDRÉ, *éteints* (1).

III. Geoffroi DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Saint-André (2), second fils de Dalmas Ier, seigneur de Lespinasse, reçut, en 1234, une reconnaissance féodale de Hugon, *dit* Boet de Saint-Haon, pour une prévôté qu'il tenait de lui, en sa directe de Saint-André ; transigea, le 1er juillet 1247, avec le prieur et les religieux d'Ambierle, sur ce qu'ils prétendaient que Geoffroi de Lespinasse faisait bâtir sa maison-forte de Saint-André sur leurs terres ; et, par cette transaction, le prieur lui céda tous les droits que son monastère avait autour de l'église de Saint-André (*Archives du prieuré d'Ambierle*). Geoffroi eut, entr'autres enfants :

N....

1°. Châtard, dont l'article suit ;
2°. Guillaume de Lespinasse, chevalier, vivant en 1273.

DE SAINT HAON : d'argent, au chevron de sable, chargé de six croissants d'or et accompagné de trois merlettes du second émail.

IV. Châtard DE LESPINASSE, dit *de Saint-André*, damoiseau, seigneur de Saint-André, est connu par des actes des années 1271, 1281, 1284 et 1287, et fit son testament dans un âge très-avancé, l'an 1346. Il avait épousé Béatrix DE SAINT-HAON, avec laquelle il

(1) Cette branche, jusqu'à l'extinction de la postérité d'Humbert, seigneur de Saint-Léger, portait : *fascé d'or et de gueules de huit pièces*. La postérité d'Etienne y ajouta *un lambel et une bordure d'azur*.

(2) *Saint-André*, bourg de deux cent deux feux, situé en l'élection de Roanne.

vivait en 1291, et qui est rappelée, comme défunte, dans un acte de 1361. Leurs enfants furent :

1°. Humbert de Lespinasse, chevalier, seigneur de Saint-Léger (1), qui fut présent, le 19 octobre 1312, avec Etienne, son frère, au contrat de mariage de Guiot de la Perrière, damoiseau, avec Bellonne d'Aloigny, fille de Guillaume d'Aloigny, et d'Amphelise de Roche-Baron. Humbert avait une cause pendante au parlement, laquelle fut jugée le 21 mai 1323. Il avait épousé Béatrix *de la Perrière*, de laquelle il eut :

Jean de Lespinasse, chevalier, seigneur de Saint-Léger et d'Aveizes (2), qui passa un acte avec sa mère, d'une part, et Colas Guyton, leur vassal de Saint-Léger, le dimanche après la Purification 1359. Il épousa Marguerite *Sirot*, avec laquelle il est rappelé dans une transaction passée par Catherine, leur fille, en 1438. Leurs enfants furent :

A. Rolet de Lespinasse, damoiseau, seigneur de Saint-Léger et d'Aveizes, qui servait, en 1385, parmi les soixante-cinq écuyers de la compagnie de Jean, seigneur de Lespinasse, chevalier-bachelier. Il fit une vente, avec sa sœur et Guillaume d'Augerolles, son beau-frère, le 27 novembre 1397; accensa une terre à Jean Petit au mois de janvier 1404, et ne vivait plus le 22 mai 1420;

B. Philibert de Lespinasse, chevalier, seigneur de Saint-Léger, conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Lyon, ainsi qualifié dans un acte du 23 janvier 1425;

C. Catherine de Lespinasse, dame de Saint-Léger, après ses frères, mariée, peu avant l'an 1389, avec Guillaume *du Vernet*, dit *d'Augerolles*. Elle passa une transaction avec les religieux de Paray le samedi après la Saint-Georges 1428, et leur fit don de quatre livres tournois de rente;

2°. Etienne, dont l'article suit.

V. Etienne DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Saint-André, et en partie de Saint-Forgeux, de Saint-Germain-de-Lespinasse (3), de Noailly (4) et d'Ambierle (5), paraît, avec la qua-

---

(1) *Saint-Léger*, au bailliage de Mâcon, ne comprenait que quatre feux.

(2) *Aveizes-sous-Dun-le-Roy*, en Lyonnais, paroisse de cent dix-sept feux, située à une lieue et demie N. N. E. de Saint-Symphorien-le-Château.

(3) *Saint-Germain-de-Lespinasse*, à deux lieues et demie de Roanne, paroisse de cent soixante-onze feux, ou d'environ huit cent cinquante-cinq habitants.

(4) *Noailly*, paroisse de cinquante feux, située à deux lieues et demie N. N. O. de Roanne. Il y avait un prieuré.

(5) *Ambierle*, bourg de trois cent cinquante-sept feux, à trois lieues et demie

lité de damoiseau, dans des actes des années 1284, 1287, 1290 et 1299; et avec celle de chevalier, dans des actes de 1304, 1311, 1314 et 1325. Il ne vivait plus le 19 août 1343. Ses enfants furent :

1°. Hugues, dont l'article suit;
2°. Guillaume de Lespinasse, nommé dans un acte passé par son frère le 19 août 1343. Il était chanoine-comte de Lyon dès 1341, custode en 1367, et doyen du même chapitre en 1399;
3°. Isabeau de Lespinasse, morte en 1340, veuve de Guillaume *de Lespinasse*, chevalier, seigneur de Montserrin.

VI. Hugues DE LESPINASSE, chevalier, seigneur de Saint-André, et en partie de Roanne, de Briennon (1), de Saint-Félix (2), de Maltaverne (3), de Saint-Forgeux, de Saint-Germain de Lespinasse, de Noailly, de Saint-Loup (4), de Saint-Lagier (5), de Saint-Just-en-Chevalet (6), de Villerais (7), de Pouilly (8), de Riorges (9), de Marcigny (10), etc., paraît dans des actes des années 1320, 1334,

---

N. O. de Roanne, et chef-lieu d'une petite contrée qui faisait partie du Lyonnais. Il y avait à Ambierle un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, fondé, en 912, par Artaud I, comte de Forès, et par Gérard, son fils.

(1) *Briennon*, paroisse de cent vingt-trois feux, située sur la rive gauche de la Loire, à trois lieues N. de Roanne.

(2) *Saint Félix*, paroisse de trente-sept feux, élection de Moulins en Bourbonnais.

(3) *Maltaverne*, au bailliage de Semur, en Brionnais, à quelque distance E. de l'abbaye de la Bénissons-Dieu. Ce village n'avait que vingt feux.

(4) *Saint-Loup*, en l'élection de Lyon, paroisse de cent onze feux.

(5) *Saint-Lagier*, paroisse de vingt-six feux, en l'élection de Roanne.

(6) *Saint-Just-en-Chevalet*, paroisse située au même bailliage de Roanne, comprenant cent quatre-vingt-dix feux.

(7) *Villerais*, à une grande lieue de Roanne, comptait cent cinquante-un feux.

(8) *Pouilly-en-Roannais*, paroisse de soixante feux, à cinq quarts de lieue N. N. O. de Roanne.

(9) *Riorges*, à quelque distance de la Loire, et à une demi-lieue de Roanne, paroisse de soixante-quinze feux.

(10) *Marcigny*, petite ville de cent quatre-vingt-huit feux, située à une lieue N. E. de Semur, en Brionnais, à une petite distance de la rive droite de la Loire. Il y avait un célèbre prieuré de Bénédictines, fondé, en 1056,

1343, 1345, 1346, 1353, 1357, 1366, 1367 et 1369. Il avait épousé, avant l'an 1334, Alix, dame DE COMMIERS, avec laquelle il fit un testament mutuel le 24 juillet 1361. Ils voulurent être inhumés dans l'église de Saint-André, et firent diverses donations et fondations considérables. Entr'autres dispositions, Hugues de Lespinasse confirma la prébende qu'il avait fondée en cette église, et dont il avait la nomination. Ses enfants furent :

DE COMMIERS : d'argent, au sautoir d'azur, cantonné de quatre quintefeuilles de gueules.

1°. Gui II, dont l'article suit ;
2°. Guichard de Lespinasse, chanoine-comte de Lyon, en 1349 et 1361, qualifié seigneur de Commiers (1) et de Maltaverne, en 1367, doyen de l'église de Lyon en 1399 ;
3°. Guillaume de Lespinasse, moine de Cluny en 1361, prieur de Montrotier en 1367 et 1400, prieur d'Ambierle en 1402 ;
4°. Jean de Lespinasse, moine en 1361, puis en 1367 prieur de Paray, prieur de Marcigny en 1417 ;
5°. Hugues de Lespinasse, moine de Charlieu en 1361 et 1367 ;
6°. Etienne de Lespinasse, moine à Sauxillanges, au diocèse du Puy, en 1361 et 1367, prieur d'Ambierle en 1400, mort avant 1402 ;
7°. Alix de Lespinasse, à laquelle son père légua deux mille florins d'or, pour sa dot, le 24 juillet 1361. Il substitua Alix à tous ses frères, et, dans le cas où elle aurait des enfants mâles, ordonna que l'un d'eux fût seigneur de Saint-André, et relevât le nom et les armes de Lespinasse. Alix épousa, le samedi après l'Ascension 1361, Guillaume *d'Albon*, Ier du nom, chevalier, seigneur de Saint-Forgeux et de Curis. Jean, son second fils, prit le nom et les armes de Lespinasse-d'Albon, et fut seigneur de Saint-André ; mais ses descendants, qui rendirent ce dernier nom si fameux, reprirent le nom et les armes d'Albon, brisées d'un lambel de gueules, pour se distinguer des seigneurs de Saint-Forgeux et de Curis, leurs aînés.

VII. Gui ou Guidon DE LESPINASSE, IIe du nom, chevalier, seigneur de Saint-André, épousa Alix DE DRACY-LE-FORT, fille de feu Guillaume, seigneur de Dracy-le-Fort, avec laquelle il donna une procuration, l'an 1353, à Hugues de Lespinasse, son père,

DE DRACY-LE-FORT :

---

par Saint-Hugues, abbé de Cluny, et par Geoffroi, baron de Semur, son frère.

(1) *Commiers*, nommé depuis *prieur de Commiers*, en Dauphiné, à une lieue de Pierre-Châtel, et deux de la Mure.

à Guillaume, son oncle, et à Guichard, son frère, au sujet d'une contestation qu'il avait avec l'abbé de Maizières, ordre de Cîteaux, au diocèse de Châlons. Lui et sa femme ne vivaient plus en 1361. Ils laissèrent deux fils et deux filles :

1°. Hugues de Lespinasse, institué, en 1361, héritier universel. Il vivait encore en 1366, et mourut en 1367;

2°. Humbert de Lespinasse, chevalier, seigneur de Saint-André, mentionné dans des actes de 1375 et 1388, mort avant 1402;

3°. Catherine de Lespinasse, femme de Girard *Damas*, seigneur du Plessis, mentionnée dans des actes de 1367 et 1402;

4°. Yolande de Lespinasse, mariée, en 1380, avec Regnaud *de Montbelet, aliàs* de la Tour, chevalier, seigneur de la Tour de Montbelet. Elle vivait encore en 1410, avec Jean, Richard et Marguerite de Montbelet, ses enfants.

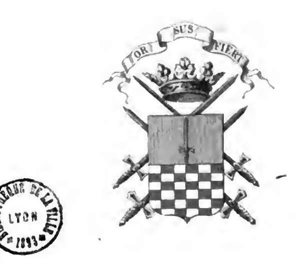
Fils naturel de Gui de Lespinasse :

Durand, *bâtard* de Lespinasse, *mentionné dans un acte du prieuré d'Ambierle, du 8 novembre* 1382.



DE MERLE DE LA GORCE,

BARONS DE LA GORCE ET DES ÉTATS DU VIVARAIS, DE SALAVAS, DE LARNAS, VICOMTES DE BOULS, COMTES DE VALLON, etc., *en Languedoc.*



ARMES : *Coupé au 1 de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 2 échiqueté d'argent et de sable.* Couronne de marquis. Supports : quatre épées passées en santoir sous l'écu. Cri : OR SUS FIERT.

La maison DE MERLE DE LA GORCE (en latin, *de Meruli*), originaire de Languedoc, et établi dans le Vivarais depuis l'an 1581, tient un rang distingué parmi la noblesse de ce pays, par son ancienneté, ses services militaires et non interrompus pendant trois siècles, ses possessions titrées et ses alliances avec les maisons les plus considérables. Les diverses preuves qu'elle a faites lors de la recherche, en 1698, pour les pages du roi; l'admission dans l'insigne chapitre de Neuville, en Bresse, et aux états-généraux de Languedoc, en 1770, établissent sa filiation depuis :

I. Pierre DE MERLE, Ier du nom, damoiseau, seigneur de Corneirettes et de la Baume (1), co-seigneur du mandement de Naves,

---

(1) *La Baume,* au diocèse d'Uzès, comprenait dix feux.

au diocèse d'Uzès, vivait en 1370. Il pouvait être fils de Raimond de Merle (*de Meruli*), chevalier, mentionné dans un acte de l'an 1311. Pierre de Merle eut pour fils, ainsi qu'il est prouvé par un acte du 3 avril 1391 :

N....

1°. N.... de Merle, seigneur de la Baume, qui fut père de :

Artaud de Merle, damoiseau, seigneur de la Baume, lequel fit son testament, le 21 juin 1484, en faveur de noble Jean de Merle, lui substituant, dans le cas de mort sans enfants mâles, noble Antoine de Merle, son frère, tous deux fils de noble Pierre de Merle, seigneur d'Alteyrac, au diocèse d'Uzès, cousin-germain dudit testateur;

2°. Raimond, qui suit.

N....

II. Raimond DE MERLE, seigneur de la Roche, de Chasaux et autres lieux, reçut l'hommage que lui rendit Jean de Verfeuil le 17 septembre 1410. Il eut pour enfants :

1°. Pierre II, qui suit;

2°. Catherine de Merle, femme de Guillaume *de la Baume*, seigneur de Casteljau, au diocèse d'Uzès.

DE LUSSAN : de gueules, au lion d'or.

III. Pierre DE MERLE, IIe du nom, dit DE LA GARDE, seigneur d'Alteyrac, de Sénéchas (1), etc., donna à nouvel acapt un bois appelé *Longuefeuille*, à noble Pons de Sarrasin, seigneur de Chambonnet, par acte du dernier juillet 1459; reçut un hommage de Jean de Verfeuil le 20 novembre 1461; en fit un au vicomte de Polignac, ainsi qu'au seigneur de Randon, le 26 septembre 1470. Il avait épousé noble Catherine DE LUSSAN. Ces deux époux firent leurs testaments devant Bastide, notaire à Sénéchas, lui le 17 septembre 1474, et elle le 27 janvier 1478. Il ne vivait plus à cette époque, et est encore rappelé dans le testament que fit, en faveur de ses fils, noble Artaud de Merle, son cousin germain, le 21 juin 1484. Pierre II eut pour enfants :

1°. Jean de Merle, seigneur de la Baume, d'Alteyrac et de Sénéchas,

---

(1) *Sénéchas* est un doyenné situé à une lieue de Génolhac.

qui reçut diverses reconnaissances que souscrivirent envers lui les habitants du Mas-d'Arboux, le 4 janvier 1497, et l'hommage que lui rendit, le 21 du même mois, Antoine de Verfeuil. Il avait épousé noble Simonne *de Solatges*, de laquelle il eut :

A. Claude de Merle, seigneur de la Baume, de Sénéchas et d'Alteyrac. Il était sous la tutelle de sa mère, lorsque cette dernière rendit hommage au baron de Randon et de Montlaur, en 1503. Il transigea, le 17 janvier 1513, avec Eustache d'Agrain, seigneur des Hubas, et mourut peu après sans postérité;

B. Louise de Merle, dame de la Baume, d'Alteyrac et de Sénéchas, mariée, vers l'an 1520, avec Louis *de Molette*, chevalier, seigneur de Morangiès, co-seigneur de la Garde-Guérin, qui testa le 25 mai 1546, fils d'Asias de Molette, seigneur de Morangiès, et de Marguerite d'Hérail de Brésis;

2°. Antoine Ier, dont l'article suit;
3°. Isabelle de Merle, } légataires de leur mère, le 27 janvier 1478.
4°. Louise de Merle, }

IV. Antoine DE MERLE, Ier du nom, écuyer, mineur et légataire de sa mère le 27 janvier 1478, et substitué à Jean, son frère, par le testament de cette dame, et par celui de noble homme Artaud de Merle, damoiseau, seigneur de la Baume, son oncle à la mode de Bretagne, le 21 juin 1484. Il épousa Marguerite DE VIRGILLE, et fit son testament devant Cavata, notaire, le 20 mars 1555. Sa veuve vivait encore, dans un âge très-avancé, le 27 février 1585, date d'un arrêt du parlement de Toulouse, rendu entre elle et ses enfants, et la veuve de Mathieu de Merle, son fils. Antoine fut père de :

DE VIRGILLE : d'azur, à la bande d'argent, surmontée de trois fleurs de lis d'or.

1°. Antoine de Merle, écuyer, substitué à sa mère dans l'hérédité des biens de son père, vivant le 27 février 1585. Il paraît être mort sans avoir été marié;

2°. Mathieu I, qui continue la descendance, et dont l'article suit;

3°. François de Merle, écuyer, légataire de la somme de mille livres, le 20 mars 1555. Il fut gouverneur de Malzieu, et eut souvent une part active aux exploits du capitaine Merle, son frère.

V. Mathieu DE MERLE, Ier du nom, écuyer, baron de la

Gorce (1) et de Salavas (2), vicomte de Bouls (3), seigneur de Chames (4) et de Leyris, né en 1548, légataire de la somme de mille livres le 20 mars 1555, est connu dans l'histoire sous le nom de *capitaine Merle*. Il servit d'abord, en qualité d'arquebusier, dans la compagnie du seigneur d'Acier, depuis duc d'Uzès, avec lequel il fit le voyage et la campagne de Poitou en 1568. Après la paix de 1570, il s'attacha au seigneur de Peyre, beau-frère du duc d'Uzès, qui le fit son écuyer, et lui confia la garde de son château de Peyre, en Gévaudan, lorsqu'en 1572 ce seigneur alla aux noces du roi de Navarre et de Marguerite de France. La guerre civile s'étant allumée, le capitaine Merle convia ses amis d'Uzès de venir le joindre; et, à leur tête, il s'empara du château de Malzieu, dont le gouvernement fut donné à son frère, François de Merle. Il s'empara de la ville d'Issoire, par escalade, en 1574, et en fut nommé gouverneur, par commission du duc de Damville, du 24 octobre 1575. Après la paix de 1576, il remit le gouvernement d'Issoire au seigneur de Chavagnac, sur l'ordre du roi de Navarre, et se retira à Uzès. Les troubles ayant recommencé en 1577, le capitaine Merle s'empara de Malzieu et d'Ambert, et mit Issoire en état de siége. Henri, roi de Navarre, depuis Henri IV, le nomma gentilhomme ordinaire de sa chambre, par lettres de retenue du 28 avril 1578. L'année suivante, il s'empara de Mende par escalade, et s'y maintint contre les efforts des seigneurs d'Acher et de Saint-Vidal, et des autres chefs du parti catholique. Sommé de rendre cette place, par une armée nombreuse et bien approvisionnée, sous peine d'être passé au fil de l'epée avec la garnison, il répond hardiment : « Qu'il attend l'ennemi de pied ferme, et

---

(1) *La Gorce*, baronnie des états particuliers du Vivarais, et paroisse de cent seize feux, située dans le district du Mailhaguez, au diocèse de Viviers, et à quatre lieues O. S. O. de cette ville.

(2) *Salavas*, paroisse, avec titre de baronnie, située dans les mêmes district et diocèse, à cinq lieues O. S. O. de Viviers. On y comptait soixante-quatre feux.

(3) *Bouls*, paroisse de quarante feux, dans le Vivarais, généralité de Montpellier.

(4) *Chames*, à deux lieues un quart de Barjac, en Vivarais.

que, s'il ne tient parole, il ira lui-même le chercher dans son camp. » En effet, l'attaque n'ayant point eu lieu au jour marqué par les catholiques, Merle, à la tête de cent cuirassiers et de deux cents arquebusiers munis de pétards, fait une sortie, surprend Chanac, y tue un grand nombre de soldats, et rentre dans Mende avec deux cents chevaux de ses ennemis. En 1580, il concourut, avec le capitaine Gondin et Pourcairès (1), à la prise d'Espagnac, de Molines et des châteaux de Guezac et de Bedouesc, et servit avec une nouvelle distinction dans le voyage de Genève. La bravoure et les exploits brillants de Mathieu de Merle excitèrent vivement la jalousie de plusieurs chefs de son parti, et notamment du seigneur de Châtillon (2). Mais les témoignages de satisfaction qu'il reçut du roi de Navarre et des princes protestants le dédommagèrent bien de ces dissensions domestiques. Ce monarque lui donna, le 20 mai 1581, des lettres portant approbation de tout ce qu'il avait fait pendant la guerre, et lui écrivit, le 13 février de la même année (*v. st.*), pour faire assembler la noblesse, afin de choisir un député pour envoyer à l'assemblée générale des églises.

---

(1) Mathieu Gondin, qui fut depuis colonel d'un régiment, viguier d'Uzès et gouverneur d'Aigues-Mortes, a laissé une relation détaillée, mais non complète des exploits du capitaine Merle. Cette relation, dont nous avons extrait la plupart des faits que nous citons ici, est, au sentiment de M. d'Aubais, la plus exacte, et celle qui paraît écrite de la manière la plus désintéressée. Cet historien ajoute que M. de Thou, entre les manuscrits duquel se trouve cette relation, n'en a pas fait tout l'usage que l'exactitude surprenante avec laquelle il a composé son grand corps d'histoire en aurait dû faire espérer. (*Voyez les pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France*, t. II, p. 1.)

(2) Châtillon, supérieur en grade au capitaine Merle, crut pouvoir, de sa seule volonté, s'emparer du gouvernement de la ville de Mende, et en déposséder cet officier. Il usa de ruse, seul moyen qui pût lui convenir envers un homme comme Mathieu de Merle; et, par les conseils de quelques capitaines, envieux de sa réputation, il parvint à le faire sortir sous quelque prétexte, de la ville de Mende, à la tête de la majeure partie de sa garnison, et s'empara de cette place en 1580. De Merle, instruit de cette perfidie, assiégea et prit le château du Bois au mois de juillet; et, ayant pratiqué des intelligences dans Mende, en l'absence du seigneur de Châtillon, il recouvra ce gouvernement, et en expulsa, sans violences et sans excès, les partisans de son ennemi.

Le 29 juin précédent, même année 1581, Jean, baron d'Apchier, vicomte de Vazeilles, lui avait fait promettre de lui vendre les baronnies de la Gorce et de Salavas, afin d'engager le capitaine de Merle à rendre la ville de Mende au duc d'Anjou, et, par là, faciliter la paix; ce qui fut effectué de part et d'autre. Mathieu fit son testament au château de Salavas le 6 décembre 1583. Il servit encore dans les guerres de 1586 et 1587; et, après la victoire de Coutras, remportée le 20 octobre de cette dernière année, par le roi de Navarre, sur le duc de Joyeuse, il fut envoyé, par ce monarque, à Nîmes, pour y chercher des secours d'hommes et d'argent. Il mourut en 1590. Il avait épousé, par contrat passé à Roffiac, dans la haute Auvergne, le 20 octobre 1576, où il est qualifié gouverneur de la ville de Marvéjols, en Gévaudan, Françoise D'AUZOLLE, fille de noble Guyot d'Auzolle, seigneur de Serre, et de Françoise de la Rochette. Françoise d'Auzolle se remaria, 1° à Villeneuve de Berg, le 28 avril 1585, avec Antoine de Beaumont, seigneur de Sivergues; 2° au château de Salavas, le 24 juillet 1595, avec Adam d'Audibert, seigneur de Vendras, et vivait encore le 18 juillet 1620. Elle eut de son premier mari :

D'AUZOLLE : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.

1°. Hérail, dont l'article suit ;

2°. Marie de Merle, mariée, avant le 18 juillet 1620, avec Louis *de Barjac*, seigneur de Vals, près d'Aubenas.

VI. Hérail DE MERLE, baron de la Gorce, de Salavas et des états particuliers du Vivarais, vicomte de Bouls, seigneur de Chames, de Leyris, etc., fournit au roi le dénombrement de ses terres, le 2 juillet 1590, par le ministère de noble Antoine de Beaumont, seigneur de Sivergues, son tuteur. Il était gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1614, et fut nommé capitaine d'une compagnie de nouvelle levée, par commission du 13 février 1621. Il servit avec distinction dans l'armée du roi, au siége de Montauban, la même année. Les religionnaires lui ayant tendu une embuscade à son passage d'Aigues-Mortes à Arles, toute sa suite y périt, et lui seul parvint, par son courage, à échapper de ce péril, après avoir, au milieu de soixante hommes, blessé plusieurs religionnaires, et avoir reçu lui-même quatre blessures. De retour en Vivarais, il

concourut à l'entreprise formée sur Barjac, qui tenait pour les réformés, et fut tué à la tête des troupes qu'il commandait (1). Il avait fait, avant son départ pour l'armée, au château de Bane, appartenant au comte du Roure, le 3 août 1621, son testament, par lequel il avait désigné sa sépulture dans la chapelle qu'il voulait faire construire à Salavas; et avait épousé, par contrat passé au château de Montréal, le 11 mars 1609, Anne DE BALAZUC, qui vivait encore le 3 mars 1661, fille de Guillaume de Balazuc, chevalier, seigneur de Montréal, de Chasans, de Joannas et de Cenillac, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, maréchal de ses camps et armées, et de Françoise du Roure. De ce mariage sont issus :

BALAZUC : d'argent, à trois pals de sable ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

1°. Henri I, dont l'article suit;

2°. Marie de Merle, épouse d'Anne *de la Motte*, seigneur de Chantuzac, syndic-général de la province de Languedoc;

3°. Jacqueline de Merle, femme de Jean *de Bonas*, seigneur de Chaussy et de Concoules.

VII. Henri DE MERLE, Ier du nom, baron de la Gorce, de Salavas et des états particuliers du Vivarais, vicomte de Bouls, seigneur de Leyris et autres lieux, qualifié *haut et puissant seigneur*, ainsi que le furent depuis tous les aînés de ses descendants, fut tenu sur les fonds de baptême par Henri de Montmorency, frère de Charlotte, épouse de Henri de Bourbon, prince du sang, avec lesquels il avait l'honneur d'être en affinité au quatrième degré. Il fut nommé capitaine d'une compagnie de cent hommes, au régiment de la Reine, par commission du 25 juin 1643; fut dangereusement blessé au siége de Rotweil, et, peu de temps après, fut fait prisonnier de guerre à Tuwelingen et Mellingen. Durant les troubles civils de son temps, il fortifia et fit garder la tour située sur la rivière d'Ardèche, dans sa seigneurie de Salavas, poste non moins important pour la sûreté du pays que le château fort de

(1) On peut voir dans *le Soldat du Vivarais* (annales du temps), la relation du combat qu'il livra aux rebelles, et où il périt en combattant vaillamment. (1621.)

Salavas, qui fut le seul lieu dont la résistance, arrêta, pendant plus de huit jours, l'armée du duc de Rohan, et donna le temps aux troupes du roi de reconnaître les forces de l'ennemi. Ce château fut entièrement pillé, démoli et abattu par les ennemis; ce qui causa une perte de plus de soixante mille livres tournois à la maison de Merle de la Gorce. Henri Ier de Merle fut déchargé de l'arrière-ban, le 2 avril 1689, par François de Montainard, marquis de Montfrin, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes. Il avait épousé, par contrat passé au château le 31 octobre 1645, Lucrèce Pape de Saint-Alban, fille de Gui Pape, seigneur de Saint-Alban, baron de Saune et de Vercoiran, et de Mabille de Massues. De ce mariage sont issus :

Pape : d'azur, à la croix d'argent.

1°. Henri II, dont l'article suit ;

2°. Gaspard de Merle, dit *le chevalier de la Gorce,* capitaine au régiment de Castries, tué à la prise de Gironne en 1684 ;

3°. Hérail de Merle, chanoine et viguier de la cathédrale de Viviers ;

4°. Lucrèce de Merle, femme de Jean *Chapelain,* seigneurs d'Issinges et de Layres ;

5°. Marie de Merle, alliée à Urbain *du Mas,* seigneur de Culture :

6°. Olympe de Merle, femme de Gui *Durand,* seigneur de Pontaujac.

VIII. Henri de Merle, IIe du nom, baron de la Gorce, de Salavas et des états de Vivarais, vicomte de Bouls, rendit hommage au roi, le 22 décembre 1691, pour la baronnie de la Gorce, et fut maintenu dans son ancienne noblesse, par jugement de Nicolas de Lamoignon, comte de Launay-Courson, intendant en Languedoc, du 10 janvier 1698. Il avait été nommé capitaine au régiment de Castries, par commission du 1er mars 1674 ; puis colonel d'un régiment de milice, en 1695. Il fut tué, pour le service du roi, à la tête de l'avant-garde des troupes commandées pour attaquer les Camisards, à Vagnas, le 10 février 1703. Il avait précédemment contribué à arrêter les courses de ces bandits dans le Vivarais, et avait fait son testament le 23 mars 1699. Du mariage qu'il avait contracté, le 28

janvier 1691, avec Anne DE NOVI, fille de Mathieu de Novi, et de Susanne Capon, et tante de Susanne de Novi, baronne de Rochemore-d'Aigremont, sont issus :

DE NOVI : d'azur, au vaisseau équipé d'argent.

1°. Mathieu II, dont l'article suit ;

2°. Gui-Joseph de Merle, auteur de la seconde branche, dite des *barons de Lurnas,* rapportée ci-après.

IX. Mathieu DE MERLE, II° du nom, baron de la Gorce et des états du Vivarais, vicomte de Bouls, seigneur de Salavas, de Chames, etc., servit avec zèle et distinction contre les Camisards, à la tête de ses vassaux et amis, ainsi que le constate un ordre du duc de Roquelaure, du 4 juillet 1709. Il fit son testament le 27 janvier 1724, et mourut le 24 juillet 1725. Il avait épousé, par contrat du 2 octobre 1719, Marguerite-Claude GUYON DE LA CHEVALERIE, fille de Louis-Charles Guyon, seigneur de la Chevalerie, de Comporté, de Piliers et de Pontlevoy, colonel d'infanterie, commandant des ville et citadelle du Pont-Saint-Esprit, et de Marguerite Piniot de Puychemin, et sœur aînée de Louis-René Guyon de la Chevalerie, enseigne à pique au régiment des Gardes-Françaises, tué à la bataille de Dettingen en 1743. De ce mariage sont issus :

GUYON : d'argent, au cerf de sable passant dans un bois de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

1°. Louis-Charles, dont l'article suit ;

2°. Henriette-Julienne de Merle de la Gorce, mariée avec Jean-Baptiste *de Hautefort,* comte de Montréal, vicomte de Lestrange, seigneur de Joannas, etc., fils de François de Hautefort, vicomte de Lestrange, seigneur de Joannas et de Montréal, et de Catherine de Chanaleilles du Buisson.

X. Louis-Charles DE MERLE, baron de la Gorce et des états particuliers du Vivarais, vicomte de Bouls, comte de Vallon (1), seigneur de Salavas, de Saint-Martin (2), etc., né au château de Salavas le 1er juin 1721, fut reçu page du roi, à la petite écurie, le 1er avril 1736. S. M. lui donna, en 1739, une sous-lieutenance au régiment

---

(1) *Vallon,* paroisse considérable, située à deux lieues et demie de Barjac.

(2) *Saint-Martin-d'Arc,* à deux lieues de la même ville.

d'Anjou, cavalerie, où il devint capitaine. Il quitta le service en 1745, pour cause de mauvaise santé, et avec l'agrément du roi. Il avait épousé, par contrat du 8 février 1744, Anne-Urbaine DE GRIMOARD DE BEAUVOIR DU ROURE, fille de feu Ange-Urbain de Grimoard de Beauvoir, marquis du Roure, baron de Florac et des états du Languedoc, brigadier des armées du roi, gouverneur des ville et citadelle du Pont-Saint-Esprit, et de Marie-Louise le Gagneur de Sénonville, et arrière-petite-fille de Scipion, comte du Roure, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées de S. M. et de la province de Languedoc. De ce mariage sont issus :

DE GRIMOARD DE BEAUVOIR : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules, qui est *de Beaumont* ; aux 2 et 3 de gueules, à l'émanche de quatre pièces d'or, mouvante du chef, qui est *de Grimoard* ; sur le tout d'azur, au chêne d'or, à 4 branches passées en double sautoir, qui est *du Roure*.

1°. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain, qui suit ;

2°. Adélaïde-Victoire de Merle de la Gorce, née le 29 juin 1748, chanoinesse-comtesse de Neuville, en Bresse, le 4 juillet 1763, mariée depuis avec Claude *de Roche*, chevalier, baron de Bournissac, seigneur de la Motte, major du régiment de Condé, puis colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

3°. Olympe-Amédée de Merle de la Gorce, chanoinesse-comtesse au même chapitre, morte en 1766, chez les dames maltaises de Saint-Dolus, en Quercy.

XI. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain DE MERLE, appelé *comte de la Gorce*, vicomte de Bouls, comte de Vallon, seigneur de Salavas et de Saint-Martin, ancien baron des états particuliers du Vivarais, né au château de Salavas le 24 octobre 1745, fut reçu page du roi, à la petite écurie, le 1er juillet 1758. Il a été successivement nommé capitaine de cavalerie au régiment de Commissaire-Général ; lieutenant-colonel au régiment Dauphin, cavalerie ; colonel attaché à l'état-major de l'armée, et enfin, maréchal des camps et armées du roi. Il est chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis depuis 1780. Il entra aux états de Languedoc, en 1770, en qualité de premier envoyé de la noblesse, représentant S. A. R. monseigneur le prince de Conty, comte d'Alais (1). Le comte de la Gorce a épousé, avec dispense du

(1) Ses preuves de noblesse, remontées bien au-delà de ce que prescrivaient les nouveaux réglements, furent rapportées par monseigneur l'arche-

9 août 1769, Anne-Charlotte DE HAUTEFORT, sa cousine germaine, et a pour enfants :

DE HAUTEFORT : d'or, à trois forces de sable.

1°. Victor-Emmanuel, qui suit;

2°. Henriette-Julienne de Merle de la Gorce, née le 27 août 1773, appelée *mademoiselle de la Gorce*, d'abord chanoinesse-comtesse de Neuville, et actuellement mariée à messire Antoine-Scipion, baron *de Chapelain de Point-Perdu*, seigneur de Troulhas et de Saint-André.

XII. Victor-Emmanuel DE MERLE, appelé *marquis de la Gorce*, né le 6 octobre 1770, ancien officier au régiment de Schomberg, dragons, a émigré. Rentré en France, il a épousé Augustine DE VIMEUR DE ROCHAMBEAU, fille du vicomte de Rochambeau, et de N.... de Harville des Ursins de Trainel, et petite-fille du feu comte de Rochambeau, maréchal de France et chevalier des ordres du Roi.

DE VIMEUR : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même.

SECONDE BRANCHE.

BARONS DE LARNAS.

IX. Gui-Joseph DE MERLE DE LA GORCE, seigneur de Cisailles et de Mejanes (1), second fils de Henri II de Merle, baron de la Gorce et des états du Vivarais, et d'Anne de Novi, fut premier capitaine de grenadiers au régiment Dauphin, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. La manière distinguée avec laquelle il combattit à la bataille de Fontenoy lui mérita une gratification du roi, avec une lettre très-flatteuse à ce sujet, écrite par le ministre de la guerre le 21 mai 1745. Il avait épousé, par contrat du 27 octobre 1725, Marguerite DE GRIMOARD DE BEAUVOIR DU ROURE, héritière de sa branche, de laquelle sont issus :

DE GRIMOARD DE BEAUVOIR : comme à la page 10.

1°. Joseph-François, dont l'article suit;

2°. Louis-René de Merle, chevalier de la Gorce, né le 21 juin 1732, lieutenant au régiment de Flandre, infanterie.

---

vêque de Toulouse, et admises par délibération unanime de trois ordres des états de la province.

(1) *Mejanes*, paroisse de trente-quatre feux, située à trois lieues et demie N. N. O. d'Uzès, et à quatre d'Alais.

De Pinha : de gueules, à deux épées d'or, passées en sautoir ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

XI. Joseph-François de Merle de la Gorce, seigneur et baron de Larnas (1), de Cisailles, etc., né le 21 juin 1730, capitaine au régiment Dauphin, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fut député de la noblesse du Vivarais aux états de Languedoc, en 1762. Il épousa, au mois de mars 1771, Madelaine de Pinha de la Tour, d'une famille noble du Forès, de laquelle sont issus :

1°. Louis-Charles de Merle, baron de la Gorce, seigneur de Cisailles, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

2°. Auguste de Merle de la Gorce, baron de Larnas.

---

(1) *Larnas*, à deux petites lieues de Bourg-Saint-Andéol.



DE MESNARD,

VICOMTES DE MAYNARD, *en Angleterre,* BARONS DU LANGON, COMTES DE MESNARD, SEIGNEURS DE LA CLAYE, DE BEAUREGARD ET DE LA BAROTTIÈRE, *en Poitou.*



ARMES : *D'argent, fretté d'azur.* L'écu timbré d'une couronne de comte. Supports : deux lions. Cimier : un cerf passant. Devise : PRO DEO ET REGE.

La maison DE MESNARD, d'ancienne chevalerie de Poitou, est avantageusement connue dans cette province depuis plus de sept cents ans. L'orthographe de son nom a beaucoup varié dans les chartes et les monuments historiques des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles. On voit alternativement écrit *Mainard, Mainart, Maynard, Maynart, Maynnard, Maignart, Meynart* et *Menart;* et ce n'est que depuis environ deux cent cinquante ans que MM. *de Mesnard* ont adopté invariablement cette dernière manière de l'écrire. Cette maison réunit à l'avantage peu commun d'une si haute ancienneté celui d'avoir figuré, avec les plus illustres races de sa province, dans des occasions importantes, d'avoir rempli des places distinguées, et contracté de belles alliances.

Une branche, établie en Angleterre, y est en possession de la pairie, depuis l'an 1620. Elle a pour chef actuel le vicomte *de*

Partheuay, de divers fonds situés près de Partheuay-le-Vieux, en présence de Guillaume VIII, comte de Poitou. (*Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.* Cartulaire aux mélanges.)

La généalogie de cette maison est établie, à partir du quatrième degré, sur les preuves qu'elle a faites au cabinet des ordres du Roi, pardevant M. Chérin, le 30 janvier 1772, et pour l'admission dans l'ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte; et quant aux degrés antérieurs et subséquents, d'après le recueil manuscrit des actes originaux conservés dans les archives et chartriers des églises et châteaux de la province de Poitou, fait, pour servir à l'histoire et au Nobiliaire de cette province, par dom Fonteneau, religieux bénédictin, et sur les titres et documents produits par la famille.

I. Jean MAYNARD, I[er] du nom, chevalier, seigneur châtelain de la Maurière, fut nommé, en 1310, par Edouard II, roi d'Angleterre, gouverneur de la forteresse de Talmont, l'une des plus im-

---

de son cousin, Charles, sixième lord Maynard d'Estaines. Il était né le 19 avril 1721, et mourut au mois de janvier 1772. Il avait épousé, en 1750, Charlotte *Bishopp*, seconde fille de sir Cecil Bishopp, de Parham, au comté de Sussex, baronnet; elle mourut le 16 mai 1762, ayant eu :

1°. Sir Charles, qui suit;

2°. William Maynard, né le 4 février 1756, qui fut père de :

Henri Maynard, marié, le 26 décembre 1810, avec la fille unique de Benjamin *Rabbet*, écuyer;

3°. Anne Maynard, née le 6 décembre 1753, morte le 27 juillet 1775.

Sir Charles MAYNARD, second vicomte, cinquième baronnet, né le 9 août 1751, devant le chef de sa maison, le 30 juin 1775, époque à laquelle il succéda à Charles, vicomte Maynard, son cousin. Il s'est marié, le 12 juin 1776, avec miss Anne *Horton*, dont il n'a point d'enfants. Il a pour héritier présomptif Henri Maynard, son neveu.

On peut consulter, pour cette branche, l'ouvrage héraldique intitulé : *The Peerage of the united Kindom of Great Britain et Ireland*, par John Debrett : Londres, 1816, t. I et p. 378.

portantes places du Bas-Poitou, et commandant en cette province. (*Rymer.*) Il eut, entr'autres enfants : N....

1°. Jean II, qui suit;

2°. Pierre Maynard, qui fit hommage-lige au roi d'Angleterre, comte de Poitou, à Angoulême, le 21 août 1363 (*Bureau des finances de Bordeaux*);

3°. Guillaume Maynart, écuyer, qui servait en cette qualité, au nombre des 6 chevaliers, 83 archers et 33 archers de la compagnie de messire Guillaume Boistel, chevalier, laquelle fit montre à Blois le 29 janvier 1370. Il est nommé Guillaume *Menart*, dans le rôle de la revue passée à Lille, le 12 octobre 1386, de la compagnie d'Olivier de Mauny, chevalier-bachelier, composée de 99 écuyers et 111 archers. (*Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, t. I, col. 1647; t. II, col. 527.) On voit le même Guillaume *Maynart* employé, avec deux autres hommes d'armes, à la garde du château de Civray, en Poitou, depuis le mois de février 1387 (*v. st.*) jusqu'au mois de septemphre 1388. (*Archives de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs*, à Paris.)

II. Jean Maynard, IIe du nom, qualifié successivement écuyer et damoiseau, seigneur de la Maurière, fut chargé, le 8 mai 1351, de la procuration de Pétronille de Monnac, dame de Jonzac, pour faire hommage de cette terre à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (*Archives de cette abbaye.*) Le 28 juillet 1352, Edouard III, roi d Angleterre, duc de Guienne et comte de Poitou, le nomma capitaine (gouverneur) du château de Brest. (*Rymer*, tom. V, p. 741, et *Catalogue des Rôles français, conservés à la tour de Londres*, tom. I, p. 51.) Il souscrivit en cette qualité, le 14 septembre 1355, un mandement à Bernard du Chastel, lui enjoignant de remettre au duc de Lancastre, tous les châteaux, forteresses, munitions et provisions de guerre, qu'il avait en main. (*Mém. pour servir de preuve à l'hist. de Bret.*, t. I, col. 1486, 1499.) Jean Maynard fit un échange, avec Pierre Pâris, de quelques vignes, situées en la paroisse de Longeville, le lundi, fête de l'Invention de la Sainte-Croix (3 mai) 1367. (*Recueil de dom Fonteneau*, page 147.) Il servait, le 4 juin 1369, en qualité d'écuyer, dans la compagnie de Marquis de Cardaillac, chevalier, employé à la défense de la ville de Cahors. (*Archives de l'abbaye de Saint-Martin-des-*

N.... *Champs, à Paris.*) Jean Maynard, IIe du nom, eut, entr'autres enfants :

1°. René, qui suit ;

2°. Jean Maynard, chevalier, qui servit dans les guerres de son temps, au nombre des 111 chevaliers-bacheliers (et 62 écuyers) de la compagnie commandée par Jean de Tournemine, chevalier-banneret, et dont la revue fut passée à Therouenne le 28 septembre 1383. (*Mém. pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne,* t. II, col. 436.) C'est sans doute ce même Jean Maynard, qualifié seigneur de Fenouillé, qui épousa Jeanne *Robert de Lignerac de Lezardière,* laquelle était tutrice de leurs enfants mineurs en 1398. (*Archives du château de Lezardière.*) Au nombre de ces enfants étaient :

A. Jean Maynard, dit Poitou,
B. Guillaume Maynard,
} mentionnés dans un acte d'arrentement d'une maison et verger, sis à la Chataigneraie, par Jean Maynard, IIIe du nom, seigneur de la Cornetière, fait le 23 mai 1430 ;

C. Margot Maynard, nommée dans l'acte du 23 mai 1430, alors veuve de Pierre *Vignerot,* écuyer ;

3°. Thevenin Maynard, l'un des 47 écuyers de la compagnie commandée par Philippe, seigneur de Lignières, chevalier-banneret. Il fut présent à la montre que fit cette compagnie le 8 mars 1383. (*Bibliothèque du Roi.*)

III. René Maynard, écuyer, seigneur de la Cornetière et de la châtellerie de la Maurière, rendit hommage de la première de ces
N.... deux terres, au seigneur de la Marzelle, en 1419. Il eut pour fils :

1°. Charlot Maynard, écuyer, seigneur de la Maurière et de la Cornetière, qui rendit foi et hommage, pour la châtellenie de la Maurière, au seigneur de la Motte-Achard le 3 août 1435, et, pour la seigneurie de la Cornetière, au seigneur de la Marzelle le 8 octobre 1436 (*R. de D. Fonteneau,* XVe siècle, pp. 177, 182) ;

2°. Jean III, dont l'article suit ;

3°. Antoine Maynard, écuyer, co-seigneur de la Cornetière, vivant en 1428.

IV. Jean Maynard, IIIe du nom, chevalier, seigneur de la Cornetière, de la Godinière, de la Vergne et de la Bouchardière, fut écuyer de Jean de France, duc de Berry, de l'agrément

duquel il épousa, par accord du 13 décembre 1402, Jeanne Ancellon, fille de feu Regnard Ancellon, écuyer, laquelle, du commandement exprès de ce prince, avait été remise, à l'effet de contracter ce mariage, à Etienne Loyelle, évêque de Luçon, par Pernelle Voyer, dame de l'Isle-Bernard, à qui elle avait été confiée en garde. Jean Maynard rendit foi et hommage, le 16 octobre 1409, à Pierre d'Amboise, vicomte de Thouars, de partie des dépendances de l'hôtel de la Godinière, relevant de la seigneurie de Talmont. Il fut nommé en qualité de chevalier, le 23 août 1421, à la garde du château de Talmont, pour le service du roi Charles VI. (*Cabinet du Saint-Esprit.*) L'an 1423, il rendit hommage au seigneur de Talmont, pour la seigneurie de la Bouchardière; en fournit le dénombrement en 1424; passa un bail à ferme le 23 mai 1430, et mourut avant le 22 avril 1449. Ses enfants furent :

Ancellon : de gueules, semé de fleurs de lis d'or : au franc canton du même.

1°. Louis Maynard, écuyer, seigneur de la Cornetière, dont il fit hommage au seigneur de la Marzelle, le 23 mars 1443. Jacquette *Renaud*, sa femme, confirma, le 24 avril 1449, une donation qu'elle lui avait faite, à la charge de faire célébrer, tous les ans, un service funéraire en l'église de Saint-Pierre d'Arzellè (*Dom Fonteneau,* XVe siècle, pp. 182, 281);

2°. Tristan, dont l'article suit;

3°. Jean Maynard, chevalier, seigneur de la Cornetière, héritier de Louis Maynard, son frère aîné. Il fit hommage au seigneur de la Marzelle, le 23 mars 1453. (*Ibid.*, p. 304.) Il épousa Françoise *le Mastin*, fille de Jean le Mastin, écuyer, seigneur de la Roche-Jacquelein, auquel il donna quittance de deux cents écus d'or pour sa dot, le 15 mai 1454. (*Ibid.*, pp. 311, 312.) Il mourut sans enfants, et sa veuve était remariée, avant le 15 juin 1458, avec Jean Pizon, écuyer;

4°. Pierre Maynard, écuyer, qualifié prévôt de l'île de Ré, dans des lettres données, le 15 août 1445, par Marie de Rieux, dame d'Amboise, vicomtesse de Thouars et de Talmont, avant le pélerinage de cette dame, pour Saint-Jacques, en Galice. Pierre Maynard vivait encore en 1467;

5°. Marie Maynard, femme de Charles *Cathus*, chevalier, seigneur des Granges. Ils transigèrent avec Tristan Maynard, leur frère et beau-frère, le 15 juin 1458, et se firent donation mutuelle, entre-vifs, de tous leurs biens, le 18 septembre 1466.

V. Tristan MAYNARD, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Cornetière, de la Vergne et autres lieux, reçut, le 18 mars 1462, la quittance du rachat qu'il avait payé au seigneur de la Marzelle. (*Ibid.*, p. 366.) Il servait, en 1467, lors de la convocation de l'arrière-ban du Poitou, pour le service du roi Louis XI, en qualité d'homme d'armes de la compagnie du seigneur de Laigle, avec Pierre *Maynart*, son frère, qui, armé de brigandine, faisait partie d'une compagnie commandée par le seigneur de Montreuil. (*Rôles imprimés des bans et arrière-bans du Poitou.*) Tristan Maynard transigea, les 20 mai 1470 et 18 mars 1472, avec Charles Cathus, son beau-frère, au sujet de la succession de feu Marie Maynard, son épouse; fit hommage au seigneur de la Motte-Achard, le 16 mai 1471, et à l'abbaye du Jard, le 18 juin 1473. (*D. Fonteneau*, XVe siècle, p. 437, 449.) Du mariage qu'il avait contracté avec Mathurine PRÉVOST, fille de Pierre Prévost, écuyer, seigneur de Dignechin, il laissa, entr'autres enfants:

PRÉVOST: d'argent, à trois hures de sanglier de sable.

1°. Antoine, dont l'article suit;

2°. Jean IV, auteur de la branche des *seigneurs de Dignechin*, rapportée en son rang;

3°. Jacques Maynard, prêtre, seigneur de la Vergne-Cornet et de la Godinière, qui, le 14 mars 1492, partagea avec Guillemette du Fouilloux, veuve d'Antoine Maynard, son frère aîné, et passa un accord avec elle le 18 mai de la même année. (*Ibid.*, pp. 618, 619.) Le 20 juillet 1513, il fournit, au seigneur de Bouilhac, le dénombrement de son hôtel et hébergement de la Godinière, et vivait encore en 1516;

4°. Gilles Maynard, archer de la compagnie du seigneur de Beaumont-Bressuire, dont la revue fut passée le 12 décembre 1491;

5°. Jacquette Maynard,
6°. Gillette Maynard,
7° Mathée Maynard,
à qui leur mère fit une donation de biens le 13 octobre 1480. Mathée était veuve, en 1504, de Louis *de Parthenay du Retail;*

8°. Catherine Maynard, donataire de sa mère, le 13 octobre 1480. Elle donna à Antoine Maynard, son frère aîné, le 16 avril 1485, quittance de la somme de 20 livres tournois, pour la redevance annuelle de tous les biens, meubles et immeubles qu'elle lui avait accensés. (*Ibid.*, p. 570.) Elle était mariée, en 1522, avec noble Jean *Guillet.*

VI. Antoine MAYNARD, chevalier, seigneur de la Cornetière, de la Bouchardière, de la Vergne, de l'Isle-Bernard, de Digne-

chin en partie et autres lieux, reçut, le 13 octobre 1480, la donation entre-vifs, que lui fit, ainsi qu'à ses sœurs, Mathurine Prévost, leur mère, de tous les acquêts et conquêts faits par elle et feu Tristan Maynard, durant leur mariage. Antoine épousa, par contrat passé devant Jouslin et Horgaud, notaires à Parthenay, le 8 octobre 1482, Guillemette DU FOUILLOUX, fille de Louis, seigneur de Fouilloux et du Chastenet, écuyer, et de Jeanne de la Rochefoucauld. Le 4 juillet 1483, Antoine Maynard fournit au seigneur de Poiroux l'aveu et dénombrement des fiefs de l'Emerière et de la Billaudière, et, le 22 avril 1484, le dénombrement de la terre de la Bouchardière, relevante du seigneur de la Motte-Achard. Il rendit hommage à l'abbaye du Jard, le 7 septembre 1487; fournit au seigneur de la Braillère le dénombrement d'une partie de l'Isle-Bernard, le 28 janvier 1490 (*v. st.*), et mourut avant le 18 mai 1492. (*Ibid.*, pages 521, 522, 543, 544, 551, 561, 586, 599, 601, 618 et 619). Il laissa de Guillemette du Fouilloux, son épouse : DU FOUILLOUX :

1°. Jean Maynard, écuyer, qui fut archer de la compagnie de M. de la Trémoille, et servait dans les guerres d'Italie en 1501. Pour accomplir le vœu qu'il avait fait d'entrer dans la religion et chevalerie de Saint-Jean de Jérusalem, à Rhodes, il vendit à Antoine Maynard, écuyer, seigneur de la Cornetière, son frère puîné, tous les droits qu'il avait dans les successions de ses père et mère, oncles, tantes, frères, sœurs, cousins et leurs descendants et collatéraux, tant en Poitou, Aunis et Saintonge, qu'ailleurs, pour la somme de 200 écus d'or, par acte du 12 juillet 1511. Il vivait chevalier-profès de cet ordre en 1522 (*Ibid.*, XVI° siècle, p. 95);

2°. Antoine Maynard, écuyer, seigneur de l'Isle-Bernard et de la Cornetière, qui fournit, au seigneur de la Muce, le dénombrement de la seigneurie de l'Isle-Bernard, le 30 août 1510. Il constitua au chapitre de Luçon une rente de 50 livres sur sa terre des Ors, le 5 août 1515; servit à l'arrière-ban de la noblesse du Poitou, convoquée, en 1533, par le roi François Ier, et ne vivait plus en 1534. (*Ibid.*, pp. 88, 112, 156.) Il avait épousé, en 1514, Jeanne *d'Erville*, dite *de Grille*, laquelle, étant veuve, rendit hommage au seigneur de la Muce, pour la terre de l'Isle-Bernard, le 15 juin 1534. Elle était alors veuve et tutrice de :

A. Antoine Maynard, écuyer, seigneur de la Cornetière, vivant en 1547;

B. Marie Maynard, laquelle était mariée, en 1553, avec messire Jacques *de Salo*, seigneur de Semague;

3°. Guillaume, qui continue la descendance;

4°. Catherine Maynard, mariée avec Jean *Girard*, écuyer, seigneur de la Marronnière. Ils transigèrent sur procès, le 19 mai 1522, avec Antoine Maynard, écuyer, seigneur de l'Isle-Bernard. (*Ibid.*, p. 174.)

VII. Guillaume MAYNARD, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, transigea, le 10 avril 1527, avec Antoine Maynard, seigneur de la Cornetière, son frère aîné, qui lui abandonna un nombre considérable de fiefs provenant des successions de leurs père et mère, de celle de Louise Ancellon, dame de l'Isle-Bernard et de la Bouchardière, et d'autres successions directes et collatérales, et passa une transaction avec un particuiler, le 21 février 1537. (*Ibid.*, pag. 213, 214, 215, 327). Il avait épousé Antoinette DE BEAUMONT-BRESSUIRE, laquelle, étant veuve, partagea par acte du 13 février 1555 (*Ibid.*, pag. 518 et 519), avec ses enfants, qui furent :

DE BEAUMONT : de gueules, à l'aigle d'or, accompagnée de six fers de lance d'argent en orle.

1° Jacques Maynard, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet ou de la Maynardière-Cornet, terre qu'il vendit, le 13 septembre 1565, à François Maynard, son frère, du consentement de Catherine *de Montsorbier*, sa femme. (*Ibid.*, pp. 619, 620.) Jacques est nommé alternativement, dans les titres, Maynard, Mesnart, Menard et Mesnard. Il fut père de :

A. Laurent Mesnard, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, marié, le 18 juin 1572, avec Marie *Chasteigner*, fille de feu Gui Chasteigner, seigneur de Villates et de la Mirardière, et de Jeanne Mauclerc, alors femme de François Maynard, seigneur de la Vergne de Peault. (*Ibid.*, pp. 689, 690, 691.) Laurent fit un échange avec Louise du Raiffe, en 1589;

B. Jean Mesnard, écuyer, seigneur de la Guigneraye, marié, par contrat du 4 février 1585, avec Marie *Babin*, fille de Bonaventure Babin, écuyer, seigneur de l'Ermentruère, et de Catherine Jouques. (*Ibid.*, pp. 832, 833, 834.) Il vivait encore le 6 mai 1599;

C. Autre Jean Mesnard, écuyer, seigneur de Bouilhac, vivant le 4 février 1585;

2°. François I, qui continue la descendance;

3°. Clément Maynard, écuyer, seigneur de la Grégoirie, qui partagea,

avec son frère et ses sœurs le 13 février 1555, et vivait le 18 juin 1572 ;

4°. Catherine Maynard, dont on ignore la destinée ;

5°. Antoinette Maynard, mariée, avant l'an 1555, avec René *Mareschal*, écuyer, seigneur de la Touche ;

VIII. François MAYNARD ou MESNARD, Ier du nom, seigneur de la Vergne-Peault, ou de la Mesnardière, de la Vergne-Cornet ou de la Mesnardière-Cornet et du Bus, épousa, par contrat passé devant G. Soret et P. Grelet, notaires des baronnies de la Garnache et de Commequiers, le 8 juin 1560, Madelaine MAUCLERC DE LA MEZANCHÈRE, veuve de Gui Chasteigner, seigneur de Villates et de la Mirardière, et fille de feu Jacques Mauclerc, écuyer, seigneur de la Mezanchère et de Pommepoyre, et de Marie de Châteaupers. François acquit, le 3 septembre 1565, les droits de Jacques Maynard, son frère aîné, sur les terres seigneuriales des Ors et de la Maynardière-Cornet, et en fournit l'aveu et dénombrement, le 7 juin 1567, à noble homme Jacques Buor, écuyer, seigneur de Peault. (*Ibid.*, pag. 478, 479, 480, 619, 620, 632). Il mourut après l'an 1572, laissant de Madelaine Mauclerc, sa femme, vivante en viduité, le 15 juillet 1584 :

MAUCLERC : d'argent, à la croix ancrée de gueules.

1°. François II, dont l'article suit ;

2°. Marie Mesnard, dame de Beaulieu et de la Vergne-Cornet, qui partagea avec son frère, le 1er novembre 1591, et lui donna quittance de la somme de 3,000 liv. le 22 décembre 1592. Elle épousa, le 15 mai 1605, René *Chabot*, écuyer, seigneur du même lieu, et de Charlotte Guischard. Elle fit son testament le 30 octobre 1640, fonda une chapelle au château de la Mesnardière, et nomma exécuteurs de ses dernières volontés Christophe et Charlotte Mesnard, ses neveu et nièce (*Recueil de D. Fonteneau*, XVIIe siècle, pp. 100, 101, 578, 579) ;

3°. Jeanne Mesnard, mariée 1°, le 15 juillet 1584, avec Claude *Mesnard*, écuyer, seigneur de la Bretonnière-Boufferoy, son cousin ; 2°, le 11 décembre 1595, avec Robert *Robin*, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de la Tremblaye-Robin et de Moudon, dont elle était veuve en 1605. Il était veuf, en premières noces, de Marguerite de Voyer de Paulmy, et fils d'Antoine Robin, chevalier, seigneur de la Tremblaye, et de Jeanne de Mallebouche, dame de Moudon. Jeanne Mesnard fut maintenue dans sa noblesse par sentence rendue en l'élection de Mauléon le 11 mars 1610. (*Ibid.*, pp. 152, 153.)

IX. François MESNARD, IIe du nom, qualifié haut et puissant, (ainsi que le furent depuis tous les aînés de ses descendants), chevalier, seigneur de la Vergne de Peault et de la Rudelière, fit hommage au seigneur de Peault pour la seigneurie de la Vergne, dite de la Mesnardière, le 31 mai 1591; partagea, le 1er novembre de la même année, la succession paternelle, avec Jeanne Mauclerc, sa mère, et Marie Mesnard, sa sœur; s'allia, par contrat passé devant L. et R. Rochereau, notaires à Luçon, le 10 novembre 1597, Andrée CHABOT, dame de la Rudelière et des Gazons, fille de feu Pierre Chabot, écuyer, seigneur de la Guinemardière, et de Jeanne Guérin de la Loge. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 8 mai 1599, par Philippe de Hèère, conseiller du roi, commissaire de S. M. en Poitou, sur la production qu'il fit de ses titres, remontant à l'année 1480. (*Ibid.*, XVIe siècle, pp. 874, 877, 948, 949.) Il fut père de deux fils et d'une fille:

CHABOT : d'or, à trois chabots de gueules.

1°. François Mesnard, mort sans postérité avant le 21 juin 1628;
2°. Christophe, qui continue la descendance;
3°. Charlotte Mesnard, mariée, avant l'an 1628, avec haut et puissant seigneur André *Masson*, chevalier, seigneur de la Perraye et de la Guyonnière.

X. Christophe MESNARD, chevalier, seigneur de la Vergne de Peault, de la Rudelière, de Saint-Gilles, des Gazons et des Ors, seigneur châtelain de la Barottière, terre dont il fit l'acquisition en 1640, pour la somme de 41,000 livres, fut nommé, le 14 février 1641, chevalier de l'ordre du Roi, en récompense des bons et signalés services qu'il avait rendus à S. M., dans ses camps et armées. Il rendit hommage, le 20 août 1647, pour sa châtellenie de la Barottière et sa maison noble de la Vergne, dite de la Mesnardière; fit, le 1er mars 1658, un testament mutuel avec son épouse, et fut maintenu dans son ancienne extraction, par sentence de M. Barentin, intendant en Poitou, du 24 septembre 1667, après avoir établi, par titres, sa filiation, depuis Jean Mesnard, chevalier, seigneur de la Cornetière, son cinquième aïeul, vivant le 13 mai 1430. Il avait épousé, par contrat passé devant Robert, notaire à Fontenay-le-Comte, le 21 juin 1628, Catherine GARNIER-GALLIER, laquelle, étant veuve, fit son testa-

GARNIER : gironé d'or et de gueules de douze pièces.

ment le 10 décembre 1667, et mourut le 15 décembre 1671. Elle était fille de feu Jean Garnier, sieur de la Guérinière et de Surin, conseiller du roi au parlement de Bretagne, et de Susanne Gallier. De ce mariage sont provenus :

1°. François III, dont l'article va suivre ;

2°. Louis Mesnard, auteur de la branche des *seigneurs de la Barottière*, rapportée ci-après ;

3°. Jean Mesnard, *dit* l'abbé de la Vergne, docteur de Sorbonne, mort en 1702 ;

4°. Rodolphe Mesnard, chevalier, seigneur de Saint-Marc et de la Rudelière, auquel sa mère légua 1,500 livres, par le testament olographe qu'elle fit le 10 décembre 1667. Il épousa Renée *le Maignan*, de laquelle il laissa deux filles :

A. Jeanne Mesnard, dame de Saint-Marc :
B. Marie Mesnard, dame de la Rudelière ;

5°. Gabriel Mesnard, chevalier, seigneur des Deffends, présenté le 22 juillet 1657, pour être reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte. Sa mère lui légua 35,000 liv. le 10 décembre 1667. Il épousa, le 13 novembre 1668, Renée *Taillefer de Montausier*, fille de Jacques Taillefer de Montausier, chevalier, seigneur de la Charoulière. Il en eut :

A. Christophe Mesnard, écuyer, seigneur de la Claye ;
B. Louis Mesnard, écuyer ;
C. Gabriel Mesnard, écuyer ;
D. Catherine Mesnard ;

6°. Susanne Mesnard, femme de N..... *de la Haye*. Sa mère lui 5,000 livres.

XI. François Mesnard, IIIe du nom, chevalier, seigneur de la Vergne de Peault, de la Vergne-Cornet, et en partie de la Barottière, épousa, par contrat du 27 mai 1660, Renée Huislard, veuve de haut et puissant messire Jacques Taillefer de Montausier, chevalier, seigneur de la Charoulière, et fille de feu haut et puissant Mathieu Huislard, chevalier, seigneur de Lavau, et de dame Marie Jousselin de Marigny. Renée Huislard était cousine, aux troisième et quatrième degrés, d'Antoine de la Trémoille, duc de Noirmoutier; d'Anne-Marie de la Trémoille, princesse des Ursins; de Marie-Françoise de Bournonville; d'Anne-Jules, duc de Noail- Huislard :

les, pair et maréchal de France, aïeul de MM. les maréchaux de Noailles et de Mouchy, et de M. le duc de Penthièvre. (*Preuves du Cabinet des Ordres du Roi.*) De ce mariage sont issus :

1°. Jean IV, dont l'article suit ;
2°. Françoise Mesnard, femme d'Eusèbe *Girard*, écuyer, seigneur de Beaurepaire.

XII. Jean MESNARD, IVe du nom, chevalier, seigneur de la Vergne de Peault, de la Vergne-Cornet, et en partie de la Barottière, épousa, par contrat passé devant J. Jostain et J. Maigneau, notaires de la baronnie de Sainte-Flaive, le 27 février 1683, Marie-Jacqueline FOUCHER, dame de Sainte-Flaive, fille de François-Germain Foucher, chevalier, baron du Gué Sainte-Flaive et de dame Jacqueline d'Arcemale. Il fut assisté de Jean de Creil, chevalier, marquis de Bournezeau, et de dame Susanne d'Argouges, son épouse, ses proches parents. Il eut pour fils :

FOUCHER : de sable, au lion d'argent.

1°. Jacques, dont l'article suit ;
2°. Germanicus Mesnard, chevalier, seigneur de Sainte-Flaive, marié avec Marguerite *de Jaudouin*, laquelle était veuve de lui en 1764, et avait eu pour fils :
   A. Jacques Mesnard, chevalier, baron de Sainte-Flaive, qui fut présent à une transaction passée, le 11 novembre 1742, entre Alexandre Mesnard, chevalier, seigneur de Chasnay, et Marie-Jacqueline Mesnard, sa sœur. Il mourut sans postérité avant l'année 1764 ;
   B. Germanicus-François Mesnard, chevalier, marié avec Benigne-Marie *Mesnard*, sa cousine-germaine, vivante en 1764 ;
3°. François Mesnard, chevalier, seigneur de Saint-Gilles ;
4°. Deux filles, dont on ignore la destinée.

XIII. Jacques MESNARD, chevalier, baron de Sainte-Flaive, seigneur de la Vergne, de Passy, du Pont de la Pierre, etc., partagea, avec Germanicus, son frère puîné, en 1738. Il avait épousé, en 1706, Bénigne-Marguerite DE JAUDOUIN, sœur de Marguerite, et fille de haut et puissant Alexandre de Jaudouin, chevalier, seigneur de Marmande. Il fut père de :

DE JAUDOUIN :

1°. Jacques-Germanicus Mesnard, chevalier, seigneur de Passy, capitaine au régiment Royal en 1735, mort en 1760 sans postérité. Marie-Elisa-

beth-Eléonore *de la Boucherie*, sa veuve, se remaria, en 1764, avec Alexandre-Bonaventure, comte de Mesnard;

2°. Jean Mesnard, chevalier, seigneur du Pont de la Pierre, capitaine au régiment du Roi, mort en 1760, n'ayant laissé qu'une fille;

3°. Benigne-Marie Mesnard, femme de Germanicus-François *Mesnard,* son cousin-germain.

SECONDE BRANCHE.

SEIGNEURS DE LA BAROTTIÈRE ET DE CHASNAY, COMTES DE MESNARD.

XI. Louis Mesnard, chevalier, seigneur châtelain de la Barottière et des Gazons, baptisé le 14 avril 1630, second fils de Christophe Maynard, chevalier, seigneur de la Vergne de Peault et de la Rudelière, et de Catherine Garnier-Gallier, épousa, par contrat passé devant P. Seicher et L. Crespeau, notaires aux Herbiers, le 2 octobre 1665, Marie de la Haye-Montbault, fille de feu Louis de la Haye-Montbault, chevalier, seigneur des Herbiers et de la Godelinière, et de Noële de la Ville de Férolles. Il partagea avec ses frères le 5 décembre 1672; fit hommage, le 17 août 1673, de sa châtellenie de la Barottière, mouvante de la baronnie de Montaigu, et en fournit le dénombrement le 15 septembre 1677. Ses enfants furent:

De la Haye: d'or, au croissant de gueules, accompagné de six étoiles du même en orle.

1°. Christophe Mesnard, chevalier, seigneur de la Barottière et des Gazons, époux de Jeanne *de Gastinaire,* et père de:

Jean-Louis Mesnard, chevalier, seigneur de la Barottière, qui assista, le 21 mai 1764, au contrat de mariage d'Alexandre-Bonaventure, comte de Mesnard, son neveu à la mode de Bretagne, et mourut sans postérité en 1766;

2°. Marc Mesnard, décédé avant 1743;

3°. Alexandre I, qui suit;

4°. Jean Mesnard,
5°. Gabriel Mesnard,
6°. Marie Mesnard,
7°. Louise Mesnard,
8°. Marguerite Mesnard,

} rappelés comme défunts dans un partage fait, le 5 mars 1743, entre Jean-Louis Mesnard, chevalier, seigneur de la Barottière, Alexandre Mesnard, chevalier, seigneur de Chasnay, et François-Florent du Chesne, chevalier, seigneur de Denant, époux de dame Marie-Jacqueline Mesnard.

Foucher : de sable au lion d'argent.

XII. Alexandre Mesnard, Ier du nom, chevalier, seigneur de la Godelinière, de Chasnay, des Voureils et autres lieux, épousa, avec dispense du pape, du 13 avril 1701, et par contrat passé, le 13 mai, devant Pellon et Prevereau, Marie-Jacqueline Foucher, dame de Ligné, baronne de Sainte-Flaive, veuve de Jean Mesnard, IVe du nom, seigneur de la Vergne, son cousin-germain. Elle fit son testament le 15 août 1710. Alexandre Ier fut maintenu dans sa noblesse par M. de Richebourg, intendant en Poitou, le 27 juillet 1715, et laissa de son mariage :

1°. Alexandre II, dont l'article suit ;

2°. Marie-Jacqueline Mesnard, mariée avec François-Florent *du Chesne*, chevalier, seigneur du Mesnil et de Denant, l'un des cent gendarmes de la garde du roi.

XIII. Alexandre Mesnard, IIe du nom, chevalier, seigneur de Chasnay, des Voureils et autres lieux, capitaine au régiment de l'Isle-de-France, infanterie, partagea la succession paternelle avec sa sœur, le 26 août 1732, et passa avec elle, le 11 novembre 1742, une transaction au sujet des différents qui s'étaient élevés entr'eux relativement à ce partage. Le 25 avril 1744, Alexandre Mesnard acquit d'Anne-Renée de Bessay, veuve de Louis de la Roche-Saint-André, chevalier, seigneur de l'Espinay, les terres seigneuriales des Ardias, de la Privoisière et de la Juraire. Le 24 juin 1758, il reçut, du maréchal de Senneterre, des lettres de convocation au ban de la noblesse du Poitou, pour se rendre en armes sur les côtes de Saintonge et du pays d'Aunis, que les Anglais menaçaient d'attaquer. Il avait épousé 1° Anne Surineau, dont on ne lui connaît pas d'enfants ; 2°, par contrat passé devant Esnard, notaire de la châtellenie de Lieudieu, le 16 juin 1733, Marie-Madelaine Buor de Lavoy, fille de Gabriel-François Buor de Lavoy, chevalier, seigneur de la Gobinière, et de Madelaine-Thomas de la Foresterie. Alexandre fut père de :

Surineau : d'or à trois cœurs de gueules.

Buor : d'argent à trois coquilles de gueules, au franc canton d'azur.

1°. Alexandre-Bonaventure, dont l'article suit ;

2°. Louis Mesnard, qui servait, en 1764, en qualité de lieutenant au régiment de Tours, et, en 1772, avec le grade de capitaine à la suite de la légion de Dumas.

XVI. Alexandre-Bonaventure, comte DE MESNARD, chevalier, seigneur de la Barottière, des Ardias, de Chasnay et autres lieux, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, naquit le 8 mai 1734. Il fut reçu page du roi, en la grande écurie, en 1751; devint ensuite capitaine au régiment Royal-Navarre, cavalerie, avec rang de lieutenant-colonel; fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans; se trouva, en 1758, aux batailles de Creswelt et de Lutzelberg; reçut une blessure à cette dernière action, et combattit à celle de Corback en 1760. Il obtint, au mois de décembre 1766, des lettres-patentes portant érection de la châtellenie de la Barottière, en titre de *comté de Mesnard* (1); fut nommé gentilhomme de la chambre de monseigneur le comte de Provence le 1er janvier 1772, breveté mestre-de-camp de cavalerie le 9 juin 1772, et nommé, par provisions du 1er mai 1777, capitaine-colonel des gardes de la porte de *Monsieur* (aujourd'hui S. M. Louis XVIII). Il suivit les princes, frères du roi, en émigration, et mourut à Coblentz. Il avait épousé, par contrat passé devant Lasnonnier, notaire des baronnies de Mareuil et de la Ville-Tour, le 21 mai 1764, Marie-Elisabeth-Eléonore DE LA BOUCHERIE DU MARGAT, veuve de haut et puissant seigneur Jacques-Germanicus Mesnard, chevalier, seigneur de Passy, et fille de haut et puissant messire Pierre-Jean de la Boucherie, chevalier, seigneur du Margat, et de dame Marie-Charlotte de la Ville de Férolles. De ce mariage sont issus : DE LA BOUCHERIE : d'azur, au cerf d'or.

1°. Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonné-Edouard, comte de Mesnard, capitaine-colonel en survivance des gardes de la porte de *Monsieur*, qui fut arrêté à Paris, condamné à mort, comme émigré rentré, par une commission militaire, et fusillé dans la plaine de Grenelle le 12 octobre 1797. Il montra le plus grand sang-froid, ne souffrit pas qu'on lui bandât les yeux, et reçut la mort sans pâlir. Il avait épousé Louise-Joséphine *de Caumont-la-Force*, dont il a eu :

A. Ladislas de Mesnard, mort en Russie;

---

(1) Le château de Mesnard fut brûlé dans la révolution; mais on voit encore à la voûte de la chapelle, fondée par Marie Mesnard, les armoiries des familles alliées à la maison de Mesnard, que la prévoyance d'un serviteur dévoué sut dérober aux fureurs du vandalisme.

B. Zénobie-Joséphine-Alexandrine de Mesnard, mariée, en 1808, à Hilarion-Gabriel-Amédée-Louis, marquis *de Lordat;*

2°. Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, qui suit;
3°. Marie-Benigne-Eléonore-Desirée de Mesnard, mariée avec Pierre-Honoré-Victor *de Conrad de Mahé,* chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie.

XV. Louis-Charles-Bonaventure-Pierre, comte DE MESNARD, né le 19 septembre 1769, reçu, de minorité, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, le 21 août 1774 (*voyez les preuves à la fin de cette généalogie*), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Hhonneur, a émigré, et est rentré en France avec S. M. Louis XVIII, qui l'a nommé maréchal de ses camps et armées le 4 juin 1814. Le comte de Mesnard a été gentilhomme et aide-de-camp de feu S. A. R. monseigneur le duc de Berry, et est aujourd'hui le premier écuyer de S. A. R. madame la duchesse, veuve de ce prince. Du mariage qu'il a contracté, le 17 avril 1806, avec miss Sarah MASON, d'une ancienne famille de Shrewsbury, en Angleterre, veuve du général Blondell, il a :

MASON : d'hermine, au chef de gueules, chargé de trois léopards lionnés d'or.

1°. Charles-Ferdinand-Windsor de Mesnard, né le 31 mai 1809;
2°. Elisabeth-Aglaé de Mesnard, née le 17 avril 1807.

TROISIÈME BRANCHE.

SEIGNEURS DE DIGNECHIN.

VI. Jean MAYNARD, IVe du nom, écuyer, seigneur de Dignechin, et, en partie, de la Cornetière, second fils de Tristan Maynard, Ier du nom, et de Mathurine Prévost, dame de Dignechin, servit, avec ses frères, à l'arrière-ban du Poitou en 1491 (*Rôles imprimés*). Les preuves de René et Claude de Liniers, reçus chevaliers de Malte en 1577, apprennent que Jean Maynard épousa Françoise D'ERVY, de laquelle il laissa, entr'autres enfants :

D'ERVY :

1°. Jacques, dont l'article suit;
2°. Marie Maynard, femme de François *Guindron,* sieur de Puyregnard, fils de Jean Guindron, seigneur de la Guindronnière, et de Jeanne Bigot.

Dans le même temps vivait :

Claude Mesnard, chevalier, seigneur de Regné, près Saint-Maixent, marié avec Renée *de Beauvilliers*, fille de Lionnet de Beauvilliers, écuyer, seigneur du Plessis et de la Bosse, et de Marguerite de Saint-Léonard. (*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 732.)

VII. Jacques MAYNARD et MESNARD, écuyer, seigneur de Dignechin, et, en partie, de la Cornetière, fut du nombre des gentilshommes du bailliage de Fontenay, qui comparurent en armes à l'arrière-ban convoqué, en 1533, par le roi François Ier (*Rôles imprimés*). Les preuves de Louis Robin de la Tremblaye, reçu chevalier de Malte le 23 juin 1623, rappellent son mariage avec Marguerite DE MARVEILLAU, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

DE MARVEILLAU : d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'argent.

1°. Gilles, dont l'article suit;
2°. Jacques Mesnard, dont on ignore la destinée.

VIII. Gilles MESNARD, écuyer, seigneur de Dignechin, de la Bertaudière, et, en partie, de la Cornetière, épousa 1° Renée DE BEAUMONT DE BRESSUIRE, fille de René de Beaumont, écuyer, seigneur de la Courazière, et de Marie Audayer. Il en est qualifié veuf dans une sentence du 17 juillet 1560 (*Recueil de D. Fonteneau*, XVIe siècle, p. 563); 2° Philippe PRÉVOST, dame de l'Eschallardière et de la Bertaudière. Ses enfants furent :

DE BEAUMONT : comme à la page 10.

PREVOST : comme à la page 8.

Du premier lit :

1°. Tristan II, dont l'article suit ;

Du second lit :

2°. Claude Mesnard, écuyer, seigneur de la Bertaudière, marié, le 15 juillet 1584, avec Jeanne *Mesnard*, sa cousine, fille de feu François Maynard, écuyer, seigneur de Vergne de Peault, et de Jeanne Mauclerc (*Ibid.*, pp. 826, 127, 828). Il fut un des ancêtres de Louis Mesnard, chevalier, seigneur de Louleric et de la Bertaudière, vivant le 14 janvier 1725.

IX. Tristan MESNARD, IIe du nom, écuyer, seigneur de Dignechin, de la Châlonnière, de la Cornetière et du Pas en partie,

LE LARDEUX : d'argent, à deux fasces de gueules.

épousa Louise LE LARDEUX, dame de la Buffière, fille de Louis le Lardeux, écuyer, seigneur de la Châlonnière, et de Renée Prévost de la Robellinière. Tristan lui donna procuration, le 3 juillet 1564, pour faire à la chancellerie de la Maurière l'hommage de la seigneurie de Buffière (*Ibid.*, p. 598). Il vivait encore le 15 juillet 1584, et laissa de Louise le Lardeux, son épouse, entr'autres enfants :

1°. David Mesnard, écuyer, seigneur de Dignechin, nommé dans un aveu de la baronnie de Puybeliard et de la châtellenie de Chantonnay, rendu à Claude de la Trémoille, duc de Thouars, le 21 juin 1604 (*Ibid.*, XVII° siècle, pp. 57, 58, 59) ;
2°. Christin Mesnard, écuyer, seigneur de Dignechin, qui fournit l'aveu de sa métairie de la Boulaye, à la baronnie de Bressuire, le 29 mars 1605 (*Ibid.*, pp. 73, 95) ;
3°. Marie Mêsnard, dame de la Cornetière et de la Bourgerie, vivante le 3 avril 1605 (*Ibid.*, pp. 95, 97) ;
4°. Madelaine Mesnard, mariée, le 24 juillet 1596, avec René *Robin*, chevalier, seigneur de la Tremblaye, gouverneur de Mortagne, fils de Robert Robin, seigneur de la Tremblaye, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances, capitaine (gouverneur) du château de Mortagne, puis maître des eaux et forêts du Perche, et de Marguerite Voyer de Paulmy, sa première femme.

De cette branche existait encore, en 1665, Jacques Mesnard, écuyer, seigneur de la Couraziere ; et, avant cette époque, la terre de la Châlonnière était passée dans la maison de *la Touche*

PREUVES *de Louis Charles Bonaventure Pierre de* Mesnard, *reçu Chevalier de l'Ordre de S.t Jean de Jerusalem, dit de Malte, au Prieuré d'Aquitaine, le 21 août 1774.*

MESNARD

Alexandre Mesnard, II.e du nom, chevalier seigneur de la Gobinière, de Chenay et des Vouraile, et autres lieux.

FOUCHER

Marie Jacqueline Foucher, baronne de S.te Flaive, mariée le 13 mai 1701.

BUOR

Gabriel François Buor de Lavoy, chevalier seigneur de la Gobinière.

THOMAS

Madeleine Thomas de la Foresterie, mariée le 19 octobre 1706.

de la BOUCHERIE

Pierre de la Boucherie, chevalier seigneur du Fief du Margat et des Chaffaux.

PROUSTEAU

Elizabeth Prousteau, mariée le 24 mai 1704.

Ville de FEROLLES

Gui-René de la Ville de Férolles, chevalier seigneur des Dorides de Saint Clementin de la Perronnière &c.

DE MAURAS

Marie de Mauras de Chasseuon, mariée le 14 octobre 1693.

Alexandre Mesnard, II.e du nom, chevalier seig.r de Chenay et des Vouraile, capitaine au régiment de l'Ile de France, infant.rie

Marie-Madeleine Buor de Lavoy, mariée le 16 juin 1733.

Pierre-Jean de la Boucherie, chevalier seigneur du Margat.

Marie Charlotte de la Ville de Férolles, mariée le 25 sept.re 1728.

Alexandre Bonaventure Comte de Mesnard, commandeur de S.t Lazare, chevalier de S.t Louis, capitaine colonel des gardes de la porte de Monsieur.

Marie Elisabeth Eléonore de la Boucherie du Margat, mariée le 21 mai 1764.

Louis-Charles Bonaventure Pierre de Mesnard, reçu chevalier de Malte le 21 Août 1774.

EXPLICATION DES QUARTIERS ET DES ARMOIRIES.

Louis-Charles-Bonaventure-Pierre *de Mesnard*, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, au prieuré d'Aquitaine, le 21 août 1774 (1), était fils d'Alexandre-Bonaventure, comte *de Mesnard*, chevalier, seigneur de la Barottière, des Ardias, de Chasnay et autres lieux, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine-colonel des gardes de la porte de MONSIEUR (aujourd'hui Sa Majesté Louis XVIII), et de Marie-Elisabeth-Eléonore *de la Boucherie du Margat*. Alexandre-Bonaventure était fils d'Alexandre *Mesnard*, IIe du nom, chevalier, seigneur de Chasnay, des Voureils et autres lieux, capitaine au régiment de l'Ile-de-France, infanterie, et de Marie-Madelaine *Buor de Lavoy*, fille de Gabriel-François *Buor de Lavoy*, chevalier, seigneur de la Gobinière, major des gardes-côtes du Bas-Poitou, et de Madelaine *Thomas de la Foresterie*. Alexandre II était fils d'Alexandre Mesnard, Ier du nom, chevalier, seigneur de la Godelinière, de Chasnay, des Voureils et autres lieux, et de Marie-Jacqueline *Foucher*, dame de Ligné, baronne de Sainte-Flaive.

Marie-Elisabeth-Eléonore *de la Boucherie du Margat*, mère, était fille de haut et puissant messire Pierre-Jean de la Boucherie, chevalier, seigneur du Margat, et de Marie-Charlotte *de la Ville de Férolles*, fille de Gui-René *de la Ville de Férolles*, chevalier, seigneur des Dorides, de Saint-Clémentin, de la Perronnière, du Petit-Beaumont et autres lieux, et de Marie *de Mauras de Chassenon*. Pierre-Jean était fils de Pierre *de la Boucherie*, chevalier, seigneur du fief du Margat et des Chaffaux, et d'Elisabeth *Prousteau*.

De Mesnard : d'argent, fretté d'azur.

Foucher : de sable, au lion d'argent.

Buor : d'argent, à trois coquilles de gueules, au franc-canton d'azur.

Thomas : d'argent, à la coquille de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles de sable.

De la Boucherie : d'azur, au cerf d'or.

Prousteau : d'argent, à deux fasces, la première de gueules, et la seconde d'azur, accompagnées de six billettes, trois de sable en chef, deux de sinople au centre, et une de gueules en pointe.

De la Ville de Férolles : d'argent, à la bande de gueules.

De Mauras : d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois étoiles du même.

---

(1) Ses preuves furent signées, le 25 octobre 1783, par le bailli des Escotais, et le chevalier de la Mote-Baracé. Elles rappellent l'admission, dans le même ordre, de Jean Maynard, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, septième aïeul de Louis-Charles-Bonaventure-Pierre.

DE MONSPEY,

SEIGNEURS DE MONSPEY, DE LUYSANDRES, DE VALLIÈRES, COMTES D'ARGINY, ~~MARQUIS DE MONSPEY~~, SEIGNEURS ET BARONS DE BEOST, DE CHASTENAY, DE MONTFALCON, etc., *en Bresse* et *en Beaujolais*.





ARMES : *D'argent, à deux chevrons de sable; au chef d'azur.*
Couronne de marquis. Supports et cimier : trois levriers.
Devise : J'EN REJOINDRAY LES PIÈCES.

La maison DE MONSPEY a pris son nom d'un fief situé dans la paroisse de Cormaranche, en Bresse, à cinq lieues de Belley. Le rang distingué qu'elle tenait dès la fin du quatorzième siècle, et qu'elle a toujours tenu depuis à la cour des comtes, puis ducs de Savoie, et les alliances illustres qu'elle a contractées, attestent la pureté de son origine, quoique ses titres n'établissent sa filiation que depuis l'an 1380. Ces titres ont été produits, au mois de décembre 1788, par le chef de la branche aînée, au cabinet des ordres du Roi, pour les preuves des carrosses; et c'est sur l'expédition de ces preuves, signée de M. Chérin fils, et d'après l'histoire de Bresse et de Bugey, par le savant Guichenon, qu'a été rédigée la généalogie qui va suivre.

I. Antoine DE MONSPEY, Ier du nom, damoiseau, seigneur de Monspey, et de la tour de Replonge en Bresse (1). Amédée VI,

---

(1) Cette dernière terre lui fut inféodée en récompense de ses services, par

comte de Savoie, le pourvut, l'an 1380, de la charge de grand châtelain de Baugé, qui, dans ces temps reculés, n'était conférée qu'aux gentilshommes les plus qualifiés de la province. Il passa un bail à nouveau fief de biens fonds sis en la paroisse de Replonge, en faveur de Laurent de la Fontaine, par acte passé devant Barthélemi Bourgeois, notaire, le 4 août 1384, et fut présent, avec les principaux seigneurs et gentilshommes de la cour d'Amédée VII, comte de Savoie, à l'ordonnance que ce prince rendit, au mois de novembre 1397, ordonnance par laquelle il permettait le duel entre Othon, seigneur de Grandson, et Girard, seigneur d'Estavayé. Il rendit aveu au comte de Savoie, l'an 1403; fit diverses acquisitions par actes des 11 juillet 1412, 27 juin 1416, 21 avril 1417 et 23 août 1424; et fit son testament, le 21 juillet 1431. Il avait épousé 1° Béatrix DE DORTANS, fille d'André, seigneur de Dortans, chevalier, et de Hélène de Bauffremont; 2°, par contrat passé devant Martin, notaire, le 26 août 1409, Aimée DE LA BAUME, fille naturelle de Philibert de la Baume, chevalier, baron de Montrevel, de Marbos, de l'Abbergement, de Foyssia, de Saint-Etienne-du-Bois et de Bonrepos. Ses enfants furent :

DE DORTANS : de gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois annelets du même.

DE LA BAUME : d'or, à la bande vivrée d'azur; au filet de gueules en barre.

Du premier lit :

1°. Françoise de Monspey, mariée, par contrat du 12 novembre 1407, avec Claude *de Corsant*, damoiseau, seigneur de Broces, fils de Geoffroi II de Corsant, damoiseau, et de Pernette, dame de Broces;

2°. Marguerite de Monspey, première femme de Sibuet *de Feillens*, chevalier, seigneur de Feillens et de Chastenay, fils de Jean III, seigneur de Feillens, et de Béatrix de Rivoire, sa seconde femme. Elle fit son testament le 27 août 1446:

Du second lit :

3°. Antoine II, dont l'article suit;

4°. Jean de Monspey, seigneur de Montdesert, vivant en 1469. Il avait épousé Claudine *de la Vernée*, fille d'André de la Vernée, seigneur de la Vernée, et d'Antoinette de Pelapussins. Il en eut :

A. Claude de Monspey, écuyer, seigneur de Montdesert, qui n'eut point d'enfants de Marguerite *de Beyviers*, sa femme, fille d'Othe-

---

Amédée VI, à la charge de l'hommage. (Voyez *l'Histoire de Bresse et de Bugey*, par Guichenon, 2ᵉ partie, *des Fiefs*, avant les généalogies, p. 116.)

lin III, seigneur de Beyviers et de Saint-Aubin, et de Jeanne de Salornay;

B. Philibert de Monspey, seigneur du Roère, en la paroisse de Montpont;

5°. Pierre de Monspey, } dont on ignore la destinée;
6°. Claude de Monspey. }

7°. Philibert, *aliàs*, Philippe de Monspey, vivant en 1445, et seigneur du Roère en 1471.

II. Antoine DE MONSPEY, II° du nom, *qualifié noble et puissant seigneur*, chevalier, seigneur de Monspey, de Luysandres, de Beost, de la tour de Replonge et de la Poype de Sachins, écuyer ordinaire de Louis, duc de Savoie, reçut, le 1er mars 1430, une obligation de 900 écus, que lui fit Jacques de la Baume, seigneur de l'Abbergement et de Marbos; rendit aveu au duc de Savoie, le 13 février 1443, au nom de Geoffroi et Jean de Monspey, ses fils; partagea la succession paternelle, le 12 août 1445, avec Jean et Philippe de Monspey, ses frères; rendit aveu et dénombrement au duc de Savoie, de sa maison forte et seigneurie de Luysandres, le 6 octobre 1450; et reçut de ce prince, en inféodation perpétuelle, et sous un droit d'albergue de cinq florins, la forêt de Montilhs, en la paroisse de Replonge; enfin, il fournit un dernier aveu et dénombrement à Louis, duc de Savoie, le 4 octobre 1458. Il avait épousé 1°, par contrat passé devant Jean Ferrand, notaire, le 20 juin 1433, Claude DE GUYOT, fille et héritière testamentaire, le 14 août 1437, de noble Pierre de Guyot, seigneur de Luysandres, en Bugey, châtelain de Bourg, et d'Anne de Burges; 2°, par contrat passé à la tour de Replonge, le 7 juillet 1443, en présence d'Antoine de Montcut, chevalier de Rhodes, commandeur de la Musse, de Sibuet de Feillens et de Geoffroi de Germoles, damoiseau, seigneur de Banains, Jeanne DE MARMONT, fille de Gui de Marmont, chevalier, seigneur de Beost, de la Poype de Sachins et d'Ouroux, et de Jeanne de Germoles, et sœur de Tiburce de Marmont, seigneur en partie de Beost et de la Poype, qui vivait sans enfants en 1471. Antoine de Monspey eut pour enfants :

DE GUYOT : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de six besants du même, en orle.

DE MARMONT : d'azur, à la bande d'argent.

Du premier lit :

1°. Geoffroi, dont l'article suit;

2°. Jean de Monspey, qui mourut sans postérité, ayant institué Geoffroi, son frère, son héritier universel, par son testament du 4 octobre 1475;

3°. Pierre de Monspey, } dont on ignore la destinée;
4°. Antoine de Monspey, }

5°. Jeanne de Monspey, femme de Claude *de la Gelière*, seigneur de Nieudey;

Du second lit :

6°. Claude de Monspey, chanoine et célérier de Saint-Irenée de Lyon;

7°. Jacques de Monspey, auteur de la branche des *seigneurs et barons de Beost*, rapportée ci-après;

8°. Françoise de Monspey, mariée, par contrat passé au château de Baugé, le 20 mars 1467, avec Henri *de Garin*, chevalier, vicomte d'Arques, demeurant à la Tour du Pin en Dauphiné.

III. Geoffroi DE MONSPEY, damoiseau, seigneur de Monspey, de Luysandres et de la tour de Replonge, qualifié *noble et puissant homme*, ainsi que les aînés de ses descendants, reçut, conjointement avec Jean de Monspey, son frère, plus de cent vingt reconnaissances féodales, dans le cours de l'année 1450, notamment de noble Jacques de Grandmont, et de noble Claude Grimaud de Saint-Riquier, du 19 août de cette année. Il en reçut diverses autres de noble Pierre de Cros, le 26 avril 1457, et de noble Jacques d'Eymavigne, le 2 août 1463; passa un bail à nouveau fief, à Pierre Henes, le 4 janvier 1480, et fit son testament le 1er décembre 1481, par lequel il élut sa sépulture dans l'église des cordeliers de Bourg en Bresse; fit plusieurs avantages à noble Antoinette VADELLI, sa femme, fille de noble Pierre Vadelli, et institua pour ses héritiers, ses deux fils :

VADELLI.

1°. Jean de Monspey, seigneur de la tour de Replonge, marié avec Jeanne *de Bolomier*, fille de Claude, seigneur de Bolomier, écuyer, et de Philiberte d'Aurillia. Il mourut sans enfants;

2°. Janus, qui continue la postérité.

IV. Janus DE MONSPEY, écuyer, seigneur de Luysandres, reçut, avec Jean de Monspey, son frère, diverses reconnaissances féodales, au nombre de plus de cinquante, dans le cours de l'année 1496. Janus rendit aveu et dénombrement à Philibert, duc de Savoie, le 6 décembre 1498, pour la maison forte et terre seigneu-

riale de Luysandres, et pour tout ce qu'il possédait dans la mouvance de ce prince : cet acte fut reçu par Grossi, notaire et commissaire. Janus fit son testament devant Jean Prohe, notaire, le 16 décembre 1516. Il avait épousé, par contrat du 16 juin 1494, noble et généreuse demoiselle Philippotte DE LYOBARD, qui vivait encore le 26 mars 1533, fille de noble et puissant homme Pierre de Lyobard, seigneur de la Cras, de Painessuyt et du Chastelard, conseiller et maître-d'hôtel de Philibert, duc de Savoie, et de Marie de Glaune. Leurs enfants furent :

DE LYOBARD : d'or, au léopard lionné de gueules.

1°. François, dont l'article suit;

2°. Antoine de Monspey, seigneur de Luysandres, en 1531. Il devint prêtre, et fut protonotaire apostolique ;

3°. Claudine de Monspey, femme de Benoît *Faure*, conseiller ordinaire de Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie, lieutenant-général au bailliage de Bresse, et l'un des plus savants jurisconsultes de son temps, fils d'Antoine Faure, conseiller de Philippe de Savoie, comte de Bresse, et lieutenant-général au même bailliage, et de Louise de Damianis.

V. François DE MONSPEY, écuyer, seigneur de Luysandres, rendit hommage pour cette terre, au roi François Ier, le 6 août 1536; reçut, le 5 septembre 1544, une reconnaissance de fiefs, cens et rentes, que lui fit honorable homme Jean Marilles, du lieu d'Amberrieu; fit son testament le 23 mai 1549, et ne vivait plus le 1er juillet de la même année, date de l'inventaire de ses meubles, effets, titres et papiers, dressé par de Rancy, notaire. Il avait épousé, par contrat passé devant Breyde et de Castellione, notaires, le 6 mai 1528, noble Georgette DE GORREVOD, fille d'Antoine de Gorrevod, seigneur du Tiret, et de Françoise de Chavannes. François de Monspey avait donné quittance de la somme de 1000 écus, pour partie de sa dot, le même jour, 6 mai 1528, à révérendissime père en Dieu Louis de Gorrevod, évêque de Maurienne et de Bourg, cardinal, prince du Saint-Empire, cousin-germain du père de Georgette. Leurs enfants furent :

DE GORREVOD : d'azur, au chevron d'or.

1°. Jean, dont l'article suit ;

2°. Pierre de Monspey, mort sans postérité en 1572;

3°. Marie de Monspey, morte sans alliance, en Maurienne, après avoir ins-

tiué pour son héritier, Lucas *de Gento,* son parent, protonotaire apostolique ;

4°. Antoinette de Monspey ;

5°. Jeanne de Monspey ;

6°. Louise de Monspey, femme de Georges *du Bellier,* écuyer, seigneur de Preiria, fils de Jean du Bellier, écuyer, seigneur de Preiria, et d'Etiennette de Barrière ;

7°. Claudine de Monspey ;

8°. Marguerite, dame du fief de Monspey, mariée avec Alexandre *Cadot,* seigneur de Chanlecy et de Sivolières.

VI. Jean DE MONSPEY, écuyer, seigneur de Luysandres, partant pour le service du roi, donna procuration devant de Cros, notaire, le 5 juillet 1552, à noble Jean de Merlin, seigneur de la Maison-Neuve, pour le recouvrement de ses droits sur les héritages et successions de défunts nobles François de Monspey, son père, et dame Georgette de Gorrevod, sa mère. Jean et Pierre de Monspey, frères, se firent diverses cessions et donations mutuelles, par actes des 29 septembre 1559 et 2 avril 1566. Jean avait épousé, par contrat du 20 novembre 1565, Claudine DES BOIS D'ARINTHOD, fille de noble seigneur Pierre des Bois, seigneur d'Arinthod, en Franche-Comté, et de dame Antoinette de Loriol, de laquelle il laissa :

DES BOIS :

1°. Pierre de Monspey, mort jeune, après l'an 1588 ;

2°. Etienne, dont l'article suit ;

3°. François de Monspey, } dont on ignore la destinée.

4°. Etiennette de Monspey, }

VII. Etienne DE MONSPEY, chevalier, seigneur de Luysandres, de Tavernoz, de Mons, de Sessains et du Bessay, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, né le 25 avril 1581, fit donation, le 1er février 1602, à Etiennette de Monspey, sa sœur, de tous les biens qu'il possédait sur la paroisse de Saint-Denis de Fleyral; reçut du roi, le 30 janvier 1617, une commission pour lever 400 hommes de guerre des plus aguerris, commission dans laquelle il est qualifié capitaine d'une compagnie de gens de pied français; fut pourvu de la charge de gentilhomme ordinaire du roi Louis XIII, le 26 octobre 1618; et fit devant Bourbon, notaire, le 1er octobre 1651, son testament, dans

lequel il est qualifié chevalier de l'ordre du Roi. Il fit un codicille le 17 janvier 1653. Il avait épousé 1°, par contrat du 10 février 1609, passé devant Bourbon, notaire, Louise DE LA GARDE GUYOT, fille de Philibert de la Garde, écuyer, seigneur de la Garde et d'Espeyssoles, et d'Antoinette de Ribod, et veuve de noble Alexandre de Tevenon, seigneur de Tavernot; 2°, par contrat du 27 octobre 1618, Gabrielle DE FREDEVILLE, veuve de Laurent du Planet, seigneur de Beyviers, et fille d'Antoine de Fredeville, écuyer, seigneur de Fredeville, et de Catherine de la Roche, de la maison de la Motte-Morgon. Etienne eut pour enfants :

DE LA GARDE : de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de six besants du même en orle.

DE FREDEVILLE : d'argent, à la croix de gueules, dentelée de sable.

Du premier lit :

1°. Claude-François de Monspey, enseigne de la compagnie mestre-de-camp du régiment de Conty, mort sans alliance ;

2°. Etienne-Louis de Monspey, seigneur de Mons et de Tavernos, en Dombes, marié, en 1643, avec Jeanne *de Syon*, fille d'Antoine de Syon, écuyer, baron de Creste en Genevois et de Claudine de Colomb, dame de Veilières. Il en eut :

A. Gabriel de Monspey, mort sans alliance ;

B. Etienne de Monspey, légataire, avec son frère, d'Etienne de Monspey, leur aïeul, le 1er octobre 1651, marié, en 1676, avec Marie *d'Ervieu*, fille de François d'Ervieu, et de Catherine Aciolette. Il en eut :

a. Jean de Monspey, mort sans postérité en 1758;

b. Catherine de Monspey, née en 1682, reçue à Saint-Cyr en 1692, morte en 1762, sans avoir été mariée ;

c. Marie de Monspey, religieuse bernardine à l'abbaye de Beaurepaire en Dauphiné ;

d. Etiennette de Monspey, religieuse à Saint-Amour en Franche-Comté;

3°. Louis, qui continue la descendance;

4°. Jacques de Monspey, écuyer, seigneur du Bessay ;

Du second lit :

5°. N..... de Monspey, écuyer, seigneur de Sessains en Dombes, mort jeune, à l'académie de Bourg-en-Bresse, en 1645;

6°. Anne-Marie de Monspey, religieuse à Bonlieu en Forez ;

7°. N..... de Monspey, demoiselle.

VIII. Louis DE MONSPEY, chevalier, seigneur de Luysandres, de Brameloup, du Vernay et du Bessay, naquit le 16 janvier 1611. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut prieur de Neuville en Bresse; mais étant rentré dans le monde, son père lui légua la terre du Bessay. Il transigea avec Etienne-Louis, son frère aîné, sur leurs droits respectifs en la succession paternelle, devant Barbier, notaire, le 6 avril 1652; fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, en 1667, par jugement de M. Dagay, intendant et commissaire départi en la généralité de Lyon, et fit son testament devant Rambeau, notaire, le 25 septembre 1671. Il avait épousé, par contrat du 26 mai 1652, passé devant Foy, notaire, Lucrèce DE DAVID, dame de Vallières, en Beaujolais, veuve de feu messire Alexandre de David, écuyer, seigneur de Vallières, et de dame Louise de Foudras. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 10 juin 1667, par M. du Gué, commissaire départi dans la généralité de Lyon, et le 21 juillet 1670, par M. Bouchu, intendant de Bourgogne. Ses enfants furent :

DE DAVID: d'azur, à la harpe d'or.

1°. Antoine III, qui suit;

2° Marie de Monspey, substituée à son frère, et mariée, au mois de septembre 1680, à Jacques *de Camus*, comte d'Arginy, capitaine du vol du milan.

IX. Antoine DE MONSPEY, III° du nom, titré marquis de Vallières, chevalier, seigneur de Brameloup, du Bessay et du Vernay, vendit le fief et domaine de la Roche, à messire Gaspard de Beaurepaire, par acte passé devant Dalivoix, notaire, le 6 septembre 1670. Le roi Louis XIV nomma le marquis de Vallières aide-de-camp de ses armées, par brevet du 6 mai 1689, avec lettres du même jour, pour servir en l'armée d'Allemagne, sous le maréchal de Duras. Il y fit la campagne, ainsi que l'atteste un certificat du comte d'Auvergne, du 30 septembre de la même année. Il avait épousé, par contrat passé devant Philibert, notaire, le 2 février 1678, Charlotte DE CHAMPIER, fille de feu haut et puissant seigneur Philippe-Charles de Champier, chevalier, comte de Chigy, seigneur de Laubepin et de Saint-André-le-Désert, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, bailli du Beau-

DE CHAMPIER: d'azur, à l'étoile d'or.

jolais, et de dame Antoinette-Louise de Rabutin-Bussy. De ce mariage sont issus :

1°. Jean-Luc de Monspey, capitaine de dragons au régiment de Bauffremont, mort sans alliance;

2°. Joseph-Henri, qui suit;

3°. Charlotte de Monspey, } mortes sans avoir été mariées.
4°. Louise de Monspey, }

X. Joseph-Henri, marquis DE MONSPEY, comte de Vallières, seigneur de Brameloup, de Bionnay, de Charantay et de Rognains, né le 9 novembre 1695, fit ses preuves en la langue d'Auvergne, pour être reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, au mois de juin 1707; devint capitaine de dragons dans le régiment de Bauffremont le 3 décembre 1713, et fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en 1742. Il avait épousé, par contrat passé devant Forest, notaire, le 13 mars 1726, Marie-Anne-Livie DE PONTEVÈS, fille de Jean-François de Pontevès, chevalier, marquis de Buous, baron de Saint-Martin de Castillon, lieutenant de Roi, en Provence, et de dame Louise-Alexandrine-Cornélie du Puy-Montbrun, dame de Saint-Jean-d'Angles. Le marquis de Monspey acquit, par acte passé devant Aubernon et son confrère, notaires, le 29 novembre 1742, la terre et le comté d'Arginy, de messire Joseph-Charles-Louis de Camus, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le marquis de Monspey a eu de son mariage :

DE PONTEVÈS : de gueules, au pont à deux arches d'or.

1°. Louis-Alexandre-Elysée, dont l'article suit;

2°. Pierre-Paul-Alexandre, chevalier de Monspey, commandeur de l'ordre de Malte, décédé;

3°. Marie-Louise de Monspey, née en 1731, chanoinesse-comtesse de l'insigne chapitre de Remiremont, décédée;

4°. Marie-Louise-Catherine de Monspey, doyenne du même chapitre, décédée;

5°. Marie-Reine-Aimée, chanoinesse-comtesse au même chapitre, décédée;

6°. Reine-Pauline-Elise de Monspey, chanoinesse de Remiremont, existante;

7°. Louise-Catherine de Monspey, chanoinesse-comtesse à Remiremont, décédée.

XI. Louis-Alexandre-Elysée, marquis DE MONSPEY, comte d'Arginy, lieutenant-général des armées du roi, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, naquit le 10 août 1733. Placé, en qualité de page, auprès de la personne de monseigneur le Dauphin, fils de Louis XV, cet auguste prince lui donna une lieutenance dans son régiment de cavalerie, puis lui fit obtenir une compagnie dans le régiment Royal-Normandie. Il commanda cette compagnie, et ensuite une autre, qu'il avait obtenue, en 1758, au régiment de Poly, cavalerie, dans toutes les campagnes de la guerre de sept ans, à la suite de laquelle il fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il avait eu plusieurs occasions de donner des preuves de courage dans le cours de cette guerre, et avait reçu deux blessures à la bataille de Minden, le 1er août 1759. Rentré en France avec l'armée, le marquis de Monspey fut placé, le 30 mars 1766, par les bontés de monseigneur le Dauphin, en qualité d'officier supérieur, exempt des gardes-du-corps du roi, compagnie écossaise; eut le brevet de mestre-de-camp le 31 mars 1769; fut nommé aide-major de cette compagnie le 27 mars 1773, enseigne le 30 mars 1774, lieutenant breveté le 1er janvier 1776; puis lieutenant en pied le 30 mars 1781. Il fut créé brigadier de cavalerie le 5 décembre 1781, commandant d'escadron des gardes-du-corps en décembre 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Avant l'époque de la convocation des états-généraux, il avait été nommé, par Louis XVI, membre de l'assemblée provinciale de la province de Lyonnais, et président du département de Beaujolais. En 1789, il fut élu président de l'assemblée de la noblesse de Beaujolais, et ensuite député de son ordre aux états-généraux; il y a constamment soutenu les principes monarchiques, et a défendu, contre Péthion et Mirabeau, les gardes-du-corps, dans la séance du 5 octobre. Il accompagna les princes dans l'émigration, et réunit à Coblentz la presque totalité des gardes et des officiers de la compagnie écossaise, que son rang de chef d'escadron et de maréchal-de-camp l'appelait à commander. Il fit avec les princes la campagne

de 1792, terminée par les Prussiens, après l'affaire de Walmy, et dont l'issue, si peu faite pour être prévue par la noblesse française, devint si funeste aux intérêts de la cause monarchique. Les princes ayant quitté l'armée, le duc de Gramont les suivit, et le marquis de Monspey resta chargé du commandement des gardes-du-corps. Il accompagna le comte de Clairfait dans sa belle retraite du Brabant. Arrivé à Insberg, au pays de Liége, le marquis de Monspey reçut l'ordre de licencier les gardes-du-corps; après quoi il se retira à Dusseldorf, où il demeura pendant l'hiver de 1792 et l'année 1793. En 1794, il eut le commandement d'un régiment de cavalerie noble de quatre cents hommes, qui ne fut composé, tant en officiers que cavaliers, que de gardes-du-corps, et servit à la tête de ce régiment, sous les ordres de monseigneur le prince de Condé. Lorsque l'armée se rendit en Pologne, le marquis de Monspey eut l'honneur, à Blanckembourg, de présenter à S. M. Louis XVIII son fils unique, le comte Louis de Monspey, lequel, ayant émigré avec son père, avait fait avec lui toutes les campagnes. Le roi les reçut avec bonté, nomma le comte de Monspey capitaine de cavalerie, et donna au marquis de Monspey une place de commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Lorsque le corps du prince de Condé se joignit à l'armée du général Suworow, le marquis de Monspey eut un commandement dans la cavalerie noble, sous les ordres immédiats de monseigneur le duc de Berry. Le corps de Condé, après la retraite des Russes en Pologne, se joignit à l'armée autrichienne; et, après la suspension d'armes de Léoben, qui fut suivie de la paix en 1800, la cavalerie noble fut envoyée en Styrie, et cantonnée sur la Save, jusqu'à l'époque de son licenciement, effectué au mois de mars 1801. Rentré en France après son fils, et sur les instances de S. A. R. monseigneur le duc de Berry, le marquis de Monspey refusa d'être employé avec son grade dans le corps des gendarmes d'élite; mais il accepta, à la sollicitation du préfet du département du Rhône, les fonctions de maire de sa commune (Villefranche-sur-Saône). Il fut ensuite appelé au conseil-général du département, dont il se trouvait président à l'époque de la restauration. Il reprit alors sa place dans les gardes-du-corps; et, quelque temps après, son grand âge lui ayant fait demander au roi la permission de se re-

tirer chez lui, S. M. voulut bien lui accorder sa retraite, et le nomma lieutenant-général de ses armées, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 24 juin 1814. Le marquis de Monspey est décédé au mois d'avril 1822, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, dont soixante-neuf passés au service. Le marquis de Monspey avait fait, au mois de décembre 1788, au cabinet des ordres du Roi, les preuves pour monter dans les carrosses de S. M., ainsi que le constate le certificat de M. Chérin fils; mais les événements qui survinrent peu après empêchèrent que sa présentation eût lieu. Il avait épousé, par contrat passé devant Aubernon, notaire, au mois de janvier 1770, Jeanne-Antoinette TOUBLANC, fille de messire Jacques Toublanc, chevalier, seigneur de Longe. De ce mariage sont issus :

TOUBLANC : d'azur, au cygne d'argent.

1°. Aimé-Louis-Henri-Tobie, qui suit;
2°. Une demoiselle, mariée au neveu de M. Béresford.

XII. Aimé-Louis-Henri-Tobie, d'abord comte, puis marquis DE MONSPEY, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né à Lyon, au mois de septembre 1778, a épousé, en 1802, Alexandrine-Louise-Marie CHARRIER DE LA ROCHE, de laquelle sont issus six fils et quatre filles :

CHARRIER : d'azur, à la roue d'or.

1°. Octave-Denis-Claude-Alexandre de Monspey, né le 14 juillet 1803;
2°. Ferdinand-Louis-Henri-Adolphe de Monspey, né en 1805;
3°. Maxime-Louis-Romarie de Monspey, né en 1808;
4°. Anselme-Louis de Monspey, né en 1811;
5°. Rodolphe-Louis-Berthold de Monspey, né en 1813;
6°. Calixte-Louis-de-Monspey, né en 1819;
7°. Albinie-Louise de Monspey, née en 1810;
8°. Ida-Louise de Monspey, née en 1812;
9°. Félicie-Louise de Monspey, née en 1817;
10°. Célie-Louise de Monspey, née en 1818.

SEIGNEURS ET BARONS DE BEOST, *éteints*.

III. Jacques DE MONSPEY, Ier du nom, surnommé TALABART,

chevalier, seigneur de Beost, de la Poype de Sachins, en Bresse, de Vaudrières, de Quirieu et de la Balme, en Dauphiné, septième fils d'Antoine II, seigneur de Monspey et de Luysandres, et de Jeanne de Marmont, sa seconde femme, fut pourvu de la charge d'écuyer et de gentilhomme ordinaire de la maison de Charles, duc de Savoie, par lettres datées de Turin le 1er septembre 1488, et, en récompense de ses services, obtint l'établissement de la haute justice dans sa terre de Beost, par lettres de Philibert, duc de Savoie, du 24 août 1504. Il épousa, par contrat passé au Montillès-Tour le 6 septembre 1496, Françoise de BOULAINVILLIERS, dame d'honneur d'Anne, duchesse de Bretagne et reine de France, et fille de Pierre de Boulainvilliers, seigneur de Cépoy, et de Perrette de Boisset de Frouville. Ces deux époux firent un testament mutuel le 3 juillet 1513; et Jacques de Monspey en fit un dernier le 27 mars 1521, dont il nomma exécuteurs, Philibert de Sachins, écuyer, seigneur d'Anières, et Sibuet de la Balme, écuyer, seigneur de Ramasse. Il avait acquis la terre et seigneurie de Chastenay, le 29 novembre 1516, d'Amé, seigneur de Feillens. Il laissa de Françoise de Boulainvilliers, son épouse :

DE BOULAINVILLIERS. fascé d'argent et de gueules.

1°. Claude, dont l'article suit;

2°. Jeanne de Monspey, religieuse à Neuville ;

3°. Etiennette de Monspey, femme du seigneur *de la Colonge;*

4°. Catherine de Monspey, mariée, le 13 décembre 1517, avec Humbert *de Chabeu*, chevalier, seigneur de Feillens, co-seigneur de Verfey, et de Saint-Nizier-le-Désert, conseiller du conseil de Bresse, puis, en 1525, ambassadeur du duc de Savoie en Flandre, mort en 1541, fils de Jean III, de Chabeu, chevalier, seigneur de Feillens et de Becerel, écuyer ordinaire et panetier de la duchesse de Savoie, et d'Antoinette de Laye de Maximieux ;

5°. Gilberte de Monspey, femme de Charles *de Saint-Amour,* écuyer, seigneur de Foncraine en Beaujolais en 1535.

IV. Claude DE MONSPEY, chevalier, seigneur de Beost, de Chastenay, de la Poype de Sachins et de Replonge (1), épousa, par contrat

(1) Il vendit cette dernière terre, le 8 septembre 1528, à Charles de Disimieu, seigneur de la Féole.

DE BUSSY : écartelé d'argent et d'azur.

passé au château de Montrevel le 17 juin 1522, Claude DE BUSSY, dame de Montjay, en la Bresse châlonnaise, de Charno, de Montgeffon et de Villetan, en Franche-Comté, fille de Philibert de Bussy, chevalier, seigneur de Montjay et de la Sarrée, et de Claudine du Saix. Ce mariage fut contracté en présence de Marc de la Baume, comte de Montrevel; de Jean de Lugny, seigneur de Ruffé; de Claude de Tenarre, seigneur de Deniset; de François de Feillens, seigneur de Feillens et de Verfey; de Charles de Désimieu, seigneur de la Féole; d'Antoine de Chavannes, seigneur de Saint-Nizier, bailli de Bresse et d'Humbert de Chabeu, seigneur de Feillens. Claude de Bussy, après la mort de Claude de Monspey, se remaria, le 29 janvier 1539, avec Louis de la Chambre, baron de Meillonna et de Châteauneuf, et n'eut de son premier mariage qu'un fils, qui suit.

V. Jacques DE MONSPEY, II[e] du nom, chevalier, baron de Beost, seigneur de Chastenay, de Thoiria, de la Poype de Sachins, coseigneur de Corsant et de Montfalcon, fut en grande considération à la cour du duc de Savoie et à celle de France. Le duc Emmanuel lui écrivit de Turin, le 24 février 1567, la lettre suivante :

« Cher bien amé et féal, le quatrième dimanche de la caresme » présent, aydant le Créateur, espérons faire célébrer dans nostre » cité de Thurin, le baptizé du prince, nostre fils, ce que la pré» sente vous faisons sçavoir, afin que ainsi permettant vostre santé, » vous y puissies trouver, et l'honnorer de vostre présence, à tant » Dieu vous ayt en sa saincte garde. De Thurin, ce 24 février 1567. » *Signé* PHILIBERT; et plus bas, *Caluxe.* »

Le baron de Beost avait été pourvu de la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du duc Emmanuel-Philibert, par lettres du 10 octobre 1565. Il servit le roi Charles IX dans les guerres civiles, et commanda long-temps, sous le duc d'Anjou, une compagnie de chevau-légers, à la tête de laquelle il combattit à la bataille de Saint-Denis. Ce fut en considération des services qu'il avait rendus à la cause royale, que le duc d'Anjou écrivait au duc de Savoie la lettre suivante :

« Mon oncle, s'en retournant de delà le sieur de Beost, qui estoit

» venu de deçà au service du roy, mon seigneur et frère, avec une » aussi belle compagnie de chevau-légers qui se soit trouvée en » l'armée, et luy plein d'aussi bonne volonté de s'employer à faire » son debvoir que nul autre ayant pareille charge que luy, dont ie » vous ay bien voulu advertir pour ne point faire tort à ce qui mé- » rite, vous priant, monsieur mon oncle, de l'avoir pour recom- » mandé, et, s'il se présente quelque chose où il ayt besoin de » vostre grâce et faveur, de la lui vouloir départir pour l'amour » de moy, et aussi en faveur et considération de ses services. Priant » Dieu, mon oncle, qu'il vous ayt en sa saincte et digne garde. » Escript à Paris, le douzième iour d'apvril 1568. Vostre bien affec- » tionné et meilleur nepveu. *Signé* HENRY. »

Jacques de Monspey acquit la haute justice, tant sur Chastenay que dans le village et la paroisse de Chasne, de Louis Coste, comte de Pont-de-Veyle et de Châtillon, par traité du 7 juin 1573, confirmé par le duc de Savoie, qui érigea ces deux terres en baronnie, sous le titre de Chastenay. Il avait épousé, par contrat passé au château de Corsant le 10 mars 1551, Guillemette ANDREVET DE CORSANT, fille de Philibert Andrevet, IIIe du nom, *dit* de Corsant, chevalier, seigneur de Corsant, d'Esnes, d'Asnières, de Marmont, de Longes, de Beaurepaire, de Ranains, de Thoiria, de Corent et de Montfalcon, bailli de Bresse, et de Huguette du Saix, dame de Banains. Il n'en eut qu'un fils, nommé Jean de Monspey, qui suit.

ANDREVET : d'argent, à trois fasces de sable ; à la bande de gueules, brochante sur le tout.

VI. Jean DE MONSPEY, chevalier, baron de Beost et de Chastenay, seigneur de Thoiria, de Montjay, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, par lettres de provisions du 24 septembre 1585, et capitaine d'une compagnie de cinquante chevau-légers de ses ordonnances, épousa, 1° à Ville-sur-Arce, en 1572, Anne DE CHASTENAY, veuve de Licurgue de Montferrand, seigneur d'Attigna, et fille d'Antoine de Chastenay, chevalier, seigneur de Saint-Vincent, chevalier de l'ordre du Roi, et de Vandeline de Boves ; 2°, par contrat passé, le 9 juillet 1577, en présence d'Adrien de Rouvray, conseiller et aumônier ordinaire, doyen de Beaulieu, prieur de Sagey, prévôt d'Oranges, et de François-Maximilien de Clugny, baron de Brolliart, seigneur de

DE CHASTENAY : d'argent, au coq de sinople, crêté, becqué et armé de gueules, accompagné de trois roses du même, boutonnées d'or.

DE CLUGNY : d'azur, à deux clefs antiques d'or, adossées et entretenues.

DE SEYTURIER : d'azur, à deux faulx d'argent, emmanchées d'or, passées en sautoir et appointées.

Rancy, de Sathonay et de Menthonay, Claudine DE CLUGNY, veuve de Louis de la Touvière, seigneur de Servigna, et fille de Jean de Clugny, baron de Brolliart, seigneur de Sathonay, et de Melchionne de Rouvray, dame de Jours-en-Vaux, de Corcelles et de Sagey; 3° Louise DE SEYTURIER, fille de Louis de Seyturier, écuyer, seigneur de la Verjonnière, du Tillet et de Serrières, et de Claudine de Candie. Après la mort de Jean de Monspey, Louise de Seyturier, qui n'en avait pas eu d'enfants, se remaria avec Claude de Laye, écuyer, seigneur de Meximieux et d'Arbains. Jean de Monspey n'eut que deux filles, savoir :

Du premier lit :

1°. Vandeline de Monspey, dont on ignore la destinée;

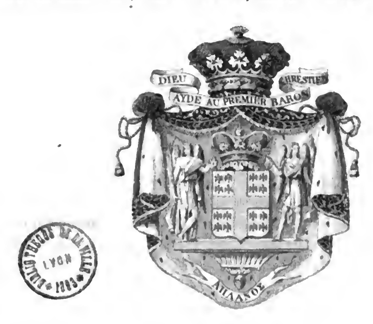
Du second lit :

2°. Louise de Monspey, dame de Beost, de Montfalcon et de Chastenay, mariée avec Pierre *de Seyturier*, III° du nom, seigneur de la Verjonnière, de Cornod et de Montdidier, fils de Louis de Seyturier, écuyer, seigneur de la Verjonnière, et de Claudine de Candie.



DE MONTMORENCY,

BARONS DE MONTMORENCY, PREMIERS BARONS CHRÉTIENS ET PREMIERS BARONS DE FRANCE; BARONS, PUIS MARQUIS DE FOSSEUX, DUCS DE MONTMORENCY, PAIRS DE FRANCE, PRINCES SOUVERAINS D'AIGREMOMT; DUCS DE BOUTTEVILLE, DE BEAUFORT MONTMORENCY ET DE PINEY-LUXEMBOURG, PAIRS DE FRANCE, SOUVERAINS DE LUXE; DUCS DE CHATILLON, D'OLONNE, PUIS DE PINEY-LUXEMBOURG, PAIRS DE FRANCE; PRINCES DE TINGRY, MARQUIS DE BREVAL, COMTES, PUIS DUCS DE BEAUMONT, PAIRS DE FRANCE; PRINCES DE ROBECQUE, MARQUIS DE MORBECQUE, COMTE D'ESTERRE, GRANDS D'ESPAGNE DE PREMIÈRE CLASSE, MARQUIS DE LEZAY ET DE MAGNAC, DUCS DE LAVAL, PAIRS DE FRANCE; DUCS DE SAN FERNANDO LUYS, GRANDS D'ESPAGNE DE PREMIÈRE CLASSE; BARONS DE LA FAIGNE, COMTES DE LAVAL-MONTMORENCY, etc., etc.,



ARMES : *D'or, à la croix de gueules, cantonnée de 16 alérions d'azur* (1); l'écu timbré d'une couronne princière fermée. Tenants : Deux anges, portant chacun une palme. Devise : DIEU AYDE AU PREMIER BARON CHRESTIEN. Cri : le mot grec APLANOS, surmonté d'une étoile. L'écu environné du manteau de pair, sommé de la couronne de duc.

La maison DE MONTMORENCY est la première de France dans la hiérarchie des barons grands feudataires du royaume. Elle doit au rang élevé qu'elle

---

(1) Avant 1214, les barons de Montmorency ne portaient que quatre alérions dans leurs armes. C'est seulement depuis cette époque qu'ils en ajoutèrent douze, en mémoire de douze aigles ou enseignes impériales que Mathieu, baron de Montmorency, enleva à la bataille de Bouvines. La tradition porte que les quatre premiers alérions de la maison de Montmorency ont une origine semblable.

tenait, dès le dixième siècle, parmi les princes et les palatins de la cour de nos rois, le surnom glorieux *de premier baron de France*, comme elle doit à sa haute antiquité celui de *premier baron chrétien*, titres qui ont toujours été l'apanage des aînés de cette maison. Aux avantages politiques qu'elle tire de la splendeur de son origine, elle réunit une série d'illustrations du premier ordre, qu'aucune maison princière de l'Europe ne partage avec elle dans un degré aussi éminent. Elle a produit six connétables de France et d'Angleterre; deux grands sénéchaux; dix maréchaux (1); quatre amiraux; deux vice-amiraux; deux grands-maîtres de France et un grand-maître de la maison de la reine d'Espagne; trois grands chambellans; deux grands panetiers; deux grands forestiers et un grand échanson; un grand veneur de Flandre et un grand veneur de Sicile; un grand aumônier de France et un grand aumônier de l'Empire; deux ministres des finances; des archiducs, gouverneurs des Pays-Bas; un colonel-général des Suisses, et un colonel-général de la cavalerie légère en Piémont; douze chevaliers et un commandeur du Saint-Esprit; sept chevaliers de la Toison-d'Or; deux chevaliers de la Jarretière, et plus de quarante généraux. Aussi est-il peu de pages de notre histoire que le nom de Montmorency n'ait empreintes de souvenirs ineffaçables; et, au témoignage même d'un de nos plus grands monarques (Henri IV), *il n'y a point de maison, en Europe, qui méritât si bien la couronne de France, si jamais la maison de Bourbon venait à manquer* (2).

La maison de Montmorency a pris son nom de la ville et baronnie de Montmorency, située sur une éminence à trois quarts de lieue de la rive droite de la Seine, à une lieue et demie N. N. O. de Saint-Denis, sépulture de nos rois, et à trois lieues et demie de Paris, et confinant à une belle forêt et à une vallée des plus agréables et des plus fertiles. Cette baronnie relevait nuement de la couronne, sous le relief d'un faucon d'or à chaque mutation de seigneur; défendue jadis par un château flanqué de tours, elle était une des plus fortes places de l'Ile-de-France, et une de celles qui mirent le plus souvent la capitale à l'abri des incursions de l'ennemi. Ce château, résidence habituelle des seigneurs de Montmorency, avait arrêté, en 978, l'empereur Othon II, qui, à la tête de soixante mille hommes, venait fondre sur Paris. Il fut détruit presqu'entièrement par les Anglais, pendant la captivité du roi Jean II.

---

(1) Les services de ces connétables et maréchaux de France sont mentionnés dans le tome VII du *Dictionnaire historique des Généraux français*, publié par M. le chevalier de Courcelles.

(2) *Art de vérifier les dates*, édit. de 1818, in-8°, tome VI, page 47.

Bouchard, Ier du nom, le plus ancien baron de Montmorency que les chartes fassent connaître, vivait en 954. Il appartenait à l'une des plus puissantes maisons du royaume, puisque, suivant un diplôme du roi Lothaire, de l'an 958, il était fils d'un duc, nommé Albéric; sa mère était fille d'Edouard Ier, surnommé l'ancien, et sœur d'Edred, rois d'Angleterre, et sa femme, Ildegarde, était fille de Thibault le Tricheur, comte de Blois, et cousine germaine de Hugues Capet. Bouchard étendait sa juridiction féodale sur un grand nombre de terres, et possédait en propre, outre la baronnie de Montmorency, Ecouen, Marly et Bray-sur-Seine.

On ne se propose point, dans cet ouvrage, de rapporter avec détail toute la nombreuse postérité de Bouchard Ier, aux illustrations de laquelle on ne pourrait consacrer moins d'un volume. Plusieurs historiens du premier mérite, André Duchesne, entr'autres, le père Anselme, Désormeaux et les savants bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, ont donné l'histoire généalogique de cette grande maison.

Comme continuateurs *de l'Art de vérifier les dates, et de l'Histoire des grands Officiers de la Couronne*, nous nous bornerons à donner ici le complément de ces ouvrages, en établissant, dans chaque branche, les degrés qui se sont formés depuis leur publication jusqu'à nos jours ; et, pour donner plus d'ordre à cette analyse, on fera précéder l'état actuel des diverses branches de cette maison, d'un coup d'œil rapide sur toutes celles qu'elle a formées, en indiquant l'époque de leur extinction, conformément à l'acte de famille dressé le 1er mars 1820, et déposé, pour minute, en l'étude de Me. Rousseau, notaire, à Paris, le 29 avril de la même année.

I. BRANCHE DES BARONS DE MONTMORENCY, *éteinte*.

Les sires ou barons de Montmorency, seigneurs de Marly. Bray-sur-Seine, Feuillarde, Château-Basset, Saint-Brice, Epineuil-sur-Seine, Hérouville, Taverny, Seant-en-Othe, Argenton, Bonneval, Maflers, Berneval, Vitry, en Brie, Blazon, Chemillé, Offrainville, Groslay, Saint-Leu, NIVELLE, en Flandre, Wismes, Roissy, Liedekerque, Huysse, Auberlieu, Escarpel, Harchicourt, Farbus, le Bouchet, Sauchy-Cauchy, la Tour de Souastre, Wimy, Montigny et Weer; comtes de Hornes et de Meurs, barons d'Altena (1), éteints

(1) On s'est attaché à donner ici l'énumération des terres possédées par chaque branche de la maison de Montmorency, moins pour donner l'idée des innombrables domaines qui ont appartenu à cette grande maison, dans presque toutes les provinces de France et dans les pays étran-

en 1570 (1), après avoir produit trois connétables de France, Thibaut Ier de Montmorency, en 1083; Mathieu I de Montmorency, en 1138, et Mathieu II de Montmorency, surnommé *le Grand*, en 1219 (Mathieu Ier avait épousé, en premières noces, Aline d'Angleterre, sœur de Mahaut, *l'aînée*, épouse de Rotrou I, comte du Perche, et de Mahaut, *la jeune*, femme de Conan-le-Gros, duc de Bretagne, toutes trois filles naturelles de Henri I, roi d'Angleterre; et, en secondes noces, Adélaïde de Savoie, veuve de Louis-le-Gros, roi de France, alliance qui rendit Mathieu Ier de Montmorency, beau-père du roi Louis-le-Jeune); un connétable d'Angleterre et d'Hibernien, en 1172, Hervé de Montmorency, fils de Bouchard IV, baron de Montmorency, et d'Agnès de Pontoise, sa seconde femme; un grand bouteiller de France, en 1075, Hervé de Montmorency, frère de Thibaut Ier; un amiral, Mathieu IV de Montmorency, surnommé *le Grand*, décédé en 1304; un maréchal de France, Charles de Montmorency, filleul du roi Charles V, et l'un des plénipotentiaires qui contribuèrent le plus à la conclusion du traité de Brétigny, en 1360, décédé le 11 septembre 1381; un grand panetier et deux grands chambellans de la couronne; plusieurs chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, conseillers et chambellans de nos rois; deux prélats, dont l'un, Jean de Montmorency, évêque d'Orléans, mourut en 1364, et l'autre, Denis de Montmorency, évêque d'Arras, décéda le 23 août 1474; un chef des finances de Philippe II, roi d'Espagne, Philippe de Montmorency, seigneur de Harchicourt, chevalier de la Toison-d'Or, décédé à Douai, en 1566, et un amiral de la mer de Flandre, chef des finances et du conseil d'état des Pays-Bas, Philippe II de Montmorency, comte de Hornes (neveu du précédent), capitaine de la garde de S. M. C., chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur des pays de Gueldre et de Zutphen, mort tragiquement le 5 juin 1568, ainsi que son fils, François de Montmorency, comte de Hornes, baron de Montigny, chevalier de la Toison-d'Or, gentilhomme de la chambre de Philippe II, roi d'Espagne, gouverneur de Tournay, qui, député par les États pour supplier S. M. C. de ne pas établir l'inquisition aux Pays-Bas, fut arrêté par ordre du duc d'Albe, et décapité à Simancas, au mois d'octobre 1570. Les alliances

---

gers, que pour rétablir l'orthographe de la plupart de ces noms féodaux, singulièrement corrompus ou défigurés par tous les historiens et généalogistes qui ont écrit sur la maison de Montmorency.

(1) Un rameau naturel formé par Pierre, *bâtard* de Montmorency, fils de Jean II de Montmorency, seigneur de Nivelle et d'Orpaise de la Guierche, s'est éteint dans la personne de Jaspar de Montmorency, tué à la bataille de Nieuport, le 2 juillet 1600.

de cette branche sont avec les maisons d'Angleterre, d'Anglure, de Bailleul, de Beaujeu, de Beaumont-sur-Oise, le Bouteiller de Senlis, de Brienne, Calletot de Rochefort, de Château-Gontier, de Châtillon-Saint-Pol, de Châtillon-sur-Marne, de Choisy, de Dreux, d'Egmond-Buren, d'Estouteville, d'Eu-Soissons, de Fosseux, de Garlande, de Gouffier-Bonnivet, de Guines, de Guise *ancien*, de Hainaut, de Hornes, d'Ivry, de Lalain, de Levis, de Longueval, de Mansfeld, de Melun, de Meulan, de Montfort l'Amaury, de Nieunaërt, d'Orgoment, de Pierrefonds, de Ponthieu, de Pontoise, de Rochefort, en Bretagne, de Roucy, de Rubempré, de Sainte-Aldegonde, de Savoie, de Sens, de Soissons, Turpin-Crissé, Villain-Liedebec, de Villiers-le-Sec et de Windsor.

II. BRANCHE DE FOSSEUX.

Les barons, puis marquis de Fosseux (*branche aînée actuelle, ducale de Montmorency*), seigneurs de Barly, Auteville, la Tour de Chaumont, Baillet Sur-Esche Lanval, Grigneval, Angleterre, Hanemont, Ezanville, Champs-sur-Marne, Compans, Bezu le Long, Courtalain, Courcelles, Lardières, Menillet, Boisruffin, Neuilly en Champagne, etc., marquis de Thury, comtes de Châteauvillain(1), ont été formés, au XVIe. degré, par Louis de Montmorency, chevalier, seigneur de Fosseux (2), second fils de Jean II, baron de Montmorency, et de Jeanne, dame de Fosseux, sa première femme. Cette branche, depuis l'époque de sa séparation, a produit un chambellan du roi Charles VIII, cinq chevaliers de l'ordre du Roi, capitaines de cinquante hommes d'armes des or-

(1) De cette branche est sortie une autre branche *légitimée*, connue sous la dénomination de *seigneurs de la Neuville*, d'Aumont, de la Rivière-d'Abarets, de Montjonnet, de la Chevalleraye, de la Vrillière et de la Touche, en Bretagne, formée au XIXe degré par Georges de Montmorency, fils naturel de Claude de Montmorency, seigneur de Fosseux, et de Françoise de la Bouquerie de la Pallière, que Claude a épousée dans la suite. Cette branche naturelle a subsisté pendant quatre générations, et s'est éteinte, le 27 avril 1748, dans la personne de François, marquis de Montmorency-la-Neuville, brigadier des armées du roi. Ce rameau s'est allié aux maisons le Cornullier de Châteaufremont, du Croc de Viarmes, de l'Estourbillon, de la Ferrière, Guilloden de la Chesnaye, du Mas de Villeneuve, du Pas de Chevalleraye, de la Roche-Saint-André, etc., etc.

(2) Ce seigneur avait accompagné le comte de Charolais dans la guerre dite du *bien public*, contre le roi Louis XI, avec son frère aîné, Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, de Wismes, etc. Jacques II, baron de Montmorency, leur père, en fut tellement irrité, qu'il les priva de la plus grande partie de ses biens, et en fit don à leur frère puîné, Guillaume de Montmorency, issu de son second mariage avec Marguerite d'Orgemont.

donnances; un chevalier du Saint-Esprit, un lieutenant-général de la marine du roi François Ier, et plusieurs généraux des armées de terre. Les alliances contractées par cette branche sont avec les maisons d'Arbaleste de Melun, d'Aumont, d'Avaugour, de Beaune, de Beauxoncles, de Bec-de-Lièvre de Cany, de Broc de Lizardières, de Champagne au Maine, Charette de Montebert, de Cossé-Brissac, de Créquy, du Croc de Mortefontaine, de Franquetot de Coigny, de Garges, de Gast de Montgaugier, Goyon de Matignon, de Harville-Palaiseau, de Markais, de Montagu-Bouzols, de la Motte-Beausart, de Moulins de Rochefort, d'Offignies, d'Orgemont, le Pelletier de Martainville, de Pellevé, de Piennes, Potart de Germigny, de Poussemothe de l'Etoile, de Riants de Villeray, de Rochechouart-Mortemart, de Rohan-Chabot, de Rousselet de Château-Regnault, de Rouvroy-Saint-Simon, du Val de Corbeil, de la Vallée Saint-Hilaire et de Wastines. Depuis l'an 1590, elle porte les *armes pleines de Montmorency*. Précédemment elle brisait *d'une étoile à six rais d'argent au centre de la croix.*

III. BRANCHE DE CHATEAUBRUN.

La branche des seigneurs de Châteaubrun, Berry, Charsonville, du Tronchet, etc., a pour auteur, au XXIe degré, François de Montmorency, second fils d'Anne, marquis de Thury et baron de Fosseux, et de Marie de Beaune. Ce rameau n'a subsisté que trois générations, et s'est éteint dans la personne de Jean-Nicolas de Montmorency, seigneur de Châteaubrun, maréchal des camps et armées du roi, premier écuyer du prince de Conty, décédé le 16 mai 1746. Ce rameau a formé celui des *seigneurs de Neuvy-Pailloux*, en Berry, éteint à la deuxième génération, en 1702, dans la personne de Charles-Marie de Montmorency, colonel d'un régiment de carabiniers. Les alliances de ces deux rameaux, qui portaient les *armes pleines de Montmorency*, sont avec les maisons de Bridières, de la Marche de Parnac, de Moras de Chamborant, de Mouchet-Battefort, de Musard de Sauzelles, de Strozzi, de Vachon et de Villelume.

IV. BRANCHE DE LAURESSE.

Les barons de Lauresse et de Ver, seigneurs châtelains de Brusson et de Haute-Perche, seigneurs de Morancez, Loché et Corancez, au pays Chartrain, formés par Pierre de Montmorency, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur du Perche et du Château-du-Loir, troisième fils de Pierre de Montmorency-Fosseux, marquis de Thury, et de Jacqueline d'Avaugour. Ce rameau n'a produit que trois générations. Louise de Montmorency, dame de Lauresse, petite fille de Pierre, et

dernier rejeton de ce rameau, mourut le 14 avril 1694. Les alliances des barons de Lauresse sont avec les maisons Le Bourgois de Foulain, Frezeau de la Frézelière, de Lombelon des Essarts, de Rieux d'Acérac et de Stainville; ils portaient pour *brisure*, au millieu de la croix de leurs armoiries, *une étoile d'argent à six rais.*

V. BRANCHE DE HALLOT, DUCALE DE BOUTTEVILLE ET DE LUXEMBOURG.

Les seigneurs de Hallot et de Boutteville, en Normandie, comtes souverains de Luxe, ducs de Beaufort-Montmorency et de Piney-Luxembourg, pairs de France, seigneurs de Hauteville, la Rochemillet, Crevecœur en Auge, Précy, Corbeil le Cerf, Lucarro, Monteille, barons de Chantemerle, princes d'Aigremont, comtes de Dangu, de Lassé et de Ligny, barons de Mello, de Jaucourt, comtes de Tancarville et de Gournay, marquis de Bellenave et de Seignelay, dont le dernier mâle fut le maréchal duc de Luxembourg, décédé le 18 mai 1764, ayant survécu à son fils Anne-François, duc de Montmorency, mort à l'armée du Bas-Rhin le 22 mai 1761, et à son petit-fils Mathurin Frédéric, décédé trois semaines après son père, le 17 juin 1761. Cette branche avait pour auteur, au XIX[e] degré, François de Montmorency, second fils de Claude de Montmorency, baron de Fosseux, et d'Anne d'Aumont. Elle a produit deux maréchaux de France, le célèbre François-Henri, duc de Piney-Luxembourg, dont la mort, arrivée à Tournay le 4 janvier 1695, fut le terme des victoires de Louis XIV, et Charles-François-Frédéric, duc de Luxembourg, décédé le 18 mai 1764; trois chevaliers des ordres du Roi et un grand maître de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier en 1693; deux vice-amiraux de France; trois capitaines des gardes-du-corps; un lieutenant-général des armées et un maréchal-de-camp; un échanson ordinaire du roi François II, et cinq chevaliers de l'ordre du Roi, capitaines de cinquante hommes d'armes des ordonnances, dont l'un fut lieutenant-général en Normandie pour le roi Henri IV. Les alliances de cette branche sont avec les maisons d'Albert de Luynes, de Bourbon-Soissons-Noyers, de Clermont-Tonnerre-Luxembourg, Colbert de Seignelay, de Coligny-Châtillon, d'Estampes Valençay, de Gebert du Rivau, Gillier de Clérambault, de Gramont-Bidache, Hebert d'Ossonvilliers, de Luxe, de Mecklenbourg-Schwerin, de Montdragon, de Neufville-Villeroy, de Noyant, d'Offignies, de Pardaillan-Gondrin-Epernon, de Pelet, de Rosmadec, Rouxellé de Saché, de Tournon-Roussillon et de Vienne. Les armes de cette branche étaient : DE MONTMORENCY : *en cœur de la croix, un écusson d'argent, chargé d'un lion de gueules, lampassé, armé et couronné d'or, ayant la queue nouée, fourchée et passée en sautoir, qui est de* LUXEMBOURG.

VI. BRANCHE DE CHATILLON, DUCALE DE PINEY-LUXEMBOURG.

Les ducs de Châtillon, de Boutteville, d'Olonne, puis de Piney-Luxembourg, pairs de France (*seconde branche actuelle*), marquis de Royan, comtes de Hallot, souverains de Luxe, barons d'Aspremont, de Commequiers, Saint-Maurice, Montresson, Mormant, Briquemont, etc., etc., ont pour auteur, au XXIII[e] degré, Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, troisième fils de François-Henri, duc de Luxembourg, pair et maréchal de France, et de Madelaine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont-Tonnerre-Luxembourg. Cette branche compte cinq généraux et deux chevaliers du Saint-Esprit; ses alliances sont avec les maisons de Bullion-Fervaques, de Cadaval-Bragance, de l'Espinay de Marteville, de Harlus-Vertilly, de Lannoy, de Miotte de Ravannes, Rouillé de Meslay, le Tellier, de la Trémoille et de Voyer de Paulmy. Elle porte pour armes de MONTMORENCY-LUXEMBOURG plein, depuis l'année 1764. Précédemment, elle brisait d'un *lambel d'argent en chef.*

VII. BRANCHE DE TINGRY, DUCALE DE BEAUMONT.

Les princes de Tingry, ducs de Beaumont, pairs de France (*troisième branche actuelle*), formée, au XXIII[e] degré, par Christian-Louis de Montmorency-Luxembourg, frère puîné de Paul-Sigismond, auteur de la branche de Châtillon Boutteville-Olonne. Elle a donné un maréchal de France, Chrétien-Louis, duc de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, mort à soixante-dix ans, le 23 novembre 1746, deux chevaliers du Saint-Esprit, deux lieutenants-généraux des armées et deux capitaines des gardes-du-corps. Les alliances sont avec les maisons de Bec-de-Lièvre-de-Cany, de Béthune, de Croy d'Havré, de l'Espinay de Marteville, de Fay de la Tour-Maubourg, de Harlay de Beaumont, des Laurents de Champfort, Olivier de Senozan, le Pelletier de Rosambo et Potier de Trêmes. Les armes de cette branche ont toujours été, depuis sa séparation, de MONTMORENCY-LUXEMBOURG, *sans brisure.*

VIII. BRANCHE DE ROBECQUE.

Les princes de Robecque, seigneurs de Wastines, Bersée, Vendegres du Châtelet, Sautaing, Barly, Beuvry, Hallem, la Boche, Capelle, de Poele, Fromez, Holler, Wagnelée, Blessy, Saint-Martin, Saint-Quentin, Glominghem, Montcornet, Villarnoul, Ausson, le Bussier, Saint-Brancher, Pontaut, Asdonck, etc., marquis du Morbecque et de Rèves, comtes d'Esterre, de Bouchoven et du Saint-Empire, vicomtes d'Aire, barons d'Haverskerque, Lu-

théal et Marbais, princes de Tilly, grands d'Espagne de première classe, dignité dont cette branche était en possession depuis l'an 1713. Elle a été formée, au XVIIe degré, par Ogier de Montmorency, seigneur de Wastines, second fils de Louis de Montmorency, baron de Fosseux, et de Marguerite de Wastines, et s'est éteinte le 12 octobre 1815, après avoir produit un écuyer et premier échanson de Philippe II, archiduc d'Autriche, depuis roi d'Espagne; un chef des finances des archiducs, et premier commissaire au renouvellement des lois au pays de Flandre; un ambassadeur extraordinaire en Espagne, en 1630; plusieurs colonels de régiments d'infanterie et de cavalerie wallonne, trois chevaliers de la Toison-d'Or, un lieutenant-général espagnol, précédemment maréchal-de-camp au service de France, et trois lieutenants-généraux des armées de nos rois, dont l'un fut grand-maître de la maison de la reine douairière d'Espagne, et le dernier chevalier du Saint-Esprit. Les alliances de cette branche sont avec les maisons de Baudain-Mauville, du Bellay, de Blois-Trélon, de Brandebourg d'Uclais, de Croy-Solre, de Gomiecourt, de la Haulle, d'Immerselle, de Lens, de Ligne-Arenberg, de Mérode, de Monchy de Montigny-Noyelles, de Recourt, de la Rochefoucauld-Estissac, de Saint-Omer, de Spinola, de T'Serclaës-Tilly, de Vendegies, Tillain-Rassenghien et de Waudricourt. Les deux premiers degrés de cette branche portaient, pour brisure, *trois besants d'argent* sur la croix. Depuis l'an 1570, elle a porté les armes pleines de MONTMORENCY.

IX. BRANCHE DE NOMAING ET ROUPY.

Les seigneurs de Nomaing et de Roupy, issus de Jean de Montmorency, troisième fils de Louis de Montmorency, seigneur de Fosseux, et de Marguerite de Wastines, alliés aux maisons de Bercus, de Boutonville, de Hem, du Peschin, de Prévôt-Basserode, de Roisin, de Villers et de Wissocq, et éteints en ligne légitime, peu après 1541, et en ligne naturelle, peu après l'an 1600; cette branche portait pour brisure *un croissant d'argent* au centre de la croix.

X. BRANCHE DUCALE DE MONTMORENCY ET DE DAMVILLE (*éteinte en* 1632).

Les ducs de Montmorency et de Damville, pairs de France, comtes de Beaumont-sur-Oise, de Dammartin et d'Alais, vicomtes de Melun et de Montreuil, barons de Châteaubriant, Preaux, Fère en Tardenois et Montberon, seigneurs d'Écouen, Conflans-Sainte-Honorine, Aufois, Chavercy, la Rachepot, Thoré, Châteauneuf, l'Ile-Adam, Nogent, Valmondois, Compiègne, Chantilly, Villiers-le-Bel, Offemont, Dangu, Meru, Vigny, Maintenay, Macy, Savoisy, Gandelu, Flaix, Lon-

guesse, Grésy, Espieds, Buire, Houailly, Honaben, Ervilliers, Liancourt, et Bellancourt, issus, au XVI[e] degré, de Guillaume, baron de Montmorency, d'Ecouen, et Damville, etc., premier baron de France, conseiller et chambellan des rois Charles VII, Louis XII et François I[er], chevalier de l'ordre du Roi, chevalier d'honneur de la reine Charlotte de Savoie, mère du roi Charles VIII, gouverneur et bailli d'Orléans, capitaine de la Bastille, du bois de Vincennes et de Saint-Germain-en-Laye, fils puîné de Jean II, baron de Montmorency et de Marguerite d'Orgemont, sa seconde femme, Cette branche, qui n'a formé que quatre générations a produit deux connétables de France, Anne, duc de Montmorency grand-maître de France, chevalier de l'ordre du Roi, et de l'ordre, de la Jarretière, premier gentilhomme de la chambre de sa majesté, gouverneur de Languedoc, qui, après avoir servi glorieusement sous cinq règnes, mourut le 11 novembre 1567, des blessures qu'il avait reçues la veille à la bataille de Saint-Denis (1), et Henri I[er] de Montmorency (filleul du roi Henri II), chevalier du Saint-Esprit, gouverneur de Languedoc, lieutenant-général en Guienne, Provence et Dauphiné l'un des grands du royaume qui se dévouèrent avec le plus de zèle et d'attachement au roi Henri IV, et le plus ferme appui de l'État pendant les troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIII. Il mourut le 2 avril 1614 (2); deux maréchaux de France, François, duc Montmorency (frère aîné du connétable Henri I[er]), pair et grand-maître de France, chevalier de l'ordre du Roi et de l'ordre de la Jarretière, auquel le roi Henri II fit épouser, en 1557, Diane de France, sa fille

---

(1) L'aîné de ses frères, Jean de Montmorency, seigneur d'Ecouen, était échanson de Charles VIII; François de Montmorency, seigneur de la Rochepot et de Châteauneuf, puîné de Jean et d'Anne, fut chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, ambassadeur et ministre plénipotentiaire, chargé par le roi Henri II, de la conclusion du traité de 1549, avec Edouard VI, roi d'Angleterre; enfin Philipe de Montmorency, autre frère puîné des précédents, évêque de Limoges en 1517, mourut à la fleur de l'âge en 1519.

(2) Outre sept enfants légitimes, il eut cinq fils naturels, nommés Plendian, Annibal, Jules, Henri et César de Montmorency, et une fille, Marie, bâtarde de Montmorency, femme 1° de Guillaume de la Vergne, seigneur d'Antonègue, fils d'un gouverneur de Saloces; 2° de Jean de Fay, baron de Peyraud. Plendian, mourut en 1645, élu de la noblesse au comtat d'Avignon, avait épousé Françoise de Châteauneuf, dame d'Entraignes et de Velleron, dont il eut Claude de Montmorency, seigneur d'Entraignes, syndic de la noblesse du comtat Venaissin, mort sans enfants d'Isabeau de Simiane de la Coste; et Charles de Montmorency, seigneur d'Entraignes, né en 1610, mort, après l'an 1672, sans avoir eu d'enfants. Annibal, frère puîné de Piendian, eut, de Jeanne de Varne, son épouse, Marguerite-Félicie de Montmorency, alliée, en 1639, avec Claude de Molette de Morangiès, seigneur de Saint-Alban, bailly de Gévaudan et gouverneur de Marvejols.

naturelle, décédé à Ecouen, le 6 mai 1579; et Henri II, duc de Montmorency et de Damville (fils du duc Henri Ier, et filleul du roi Henri IV), pair et amiral de France, chevalier des ordres du Roi, que ses vertus héroïques firent surnommer *la gloire des braves*, décapité à Toulouse, le 30 octobre 1632, emportant les regrets de toute la France, et digne, malgré le funeste égarement qui l'entraîna dans le parti du duc d'Orléans contre Louis XIII, de voir couronner les nombreux services qu'il avait rendus à l'État par une fin moins déplorable. Charles de Montmorency, duc de Damville, pair de France, grand-oncle de Henri II, fut amiral de France et de Bretagne, chevalier du Saint-Esprit, colonel général des Suisses, et mourut sans postérité, en 1712, âgé de 65 ans. Gabriel de Montmorency, baron de Montberon, frère puîné de Charles, fut chevalier de l'ordre du Roi, et capitaine de la Bastille et du château de Vincennes, et fut tué à la journée de Dreux en 1562. Gabriel de Montmorency, leur dernier frère, fut colonel-général de la cavalerie légère, en Piémont. Après la mort du duc Henri II, en 1632, tous ses biens passèrent à sa sœur aînée, Charlotte de Montmorency, femme de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et cette maison obtint une nouvelle érection du duché-pairie de Montmorency, en 1633. Les autres alliances de cette branche sont avec les maisons de Budos de Portes, de Clermont-Montoison, de Coligny-Châtillon, de Cossé-Gonnor, de Daillon, d'Humières, d'Illiers, de Lalain d'Hoochstrate, de Laval-Montfort, de Levis-Ventadour, de Luxembourg-Roucy, de Mailly-Conty, de la Marck-Bouillon, de Savoie-Villars, de Scépeaux-Beaupréau, de la Tour-Boulogne et de la Tour-Turenne, de la Trémoille, des Ursins-Bracciano et de Valois-Angoulême. Cette branche portait les armes pleines de *Montmorency*.

XI. BRANCHE DE CROISILLES.

Les seigneurs de Croisilles (*éteints le* 31 *décembre* 1615), seigneurs de Wancourt, Houplines, Guemappes, Saint-Léger, Molimont, Fauquissart, Vrancourt, Launaix, Guignies, Hurbermont, Lannon, des Marets, Linsel, Glasson, Signy-le-Petit, Chaumont, Cœkelaer, Nieucapelle, Quarémont et Saint-Pierre-Bans, formés, au XIIIe degré, par Philippe de Montmorency, second fils de Jacques, baron de Montmorency, et de Philippe de Melun. Cette branche a donné un grand veneur et forestier de Flandre, et s'est alliée aux maisons du Bacq, de Bampoële, de la Barre de Moucron, de Bauffremez, de Beaufort-Ransart, de Bours, de Cruninghen, d'Erpe, de Hallwyn, de Hennin, d'Inchy Saint-Leu, de Jausse-Mastaing, de Joigny-Pamèle, de Lannoy, de Mérode-Middelbourg d'Ongnies, de Reuesse, de Reymerwale, de Rosières, de Rubem-

pré, de Sars, de Stavèle, Villain-Rassenghien et de Zuylen. Les chefs des deux premiers degrés de cette branche portaient pour brisure *un lambel d'argent.* Leurs descendants quittèrent cette brisure et y substituèrent *une losange d'or au centre de la croix.*

XII. BRANCHE DE NEUVILLE-WISTACE.

Les seigneurs de Neuville-Wistace, vicomtes de Roulers, comtes de Logny, *princes de Montmorency-Logny*, seigneurs de Mercatel, d'Amougies, Russeiguies, Houchain, Blequin, Beaurepaire, Clèves, marquis de Nancré et de Carency, etc. Cette branche a été formée au XIXe degré, par Charles de Montmorency, second fils de Baudouin, seigneur de Croisilles, et de Catherine de Rubempré, sa seconde femme. Elle s'est éteinte, en ligne masculine (1), à la sixième génération (degré XXIVe), peu après l'an 1770, après avoir donné quatre généraux, dont un au service de l'impératrice, reine de Hongrie, et s'être alliée aux maisons d'Averhoult, de Bagnonville, le Blanc de Heuchin, de Boufflers, de Broglie, de Divion de Baenghein, de Dreux-Nancré, de Gaesbeck, de Guines de Melun, de Hamal, de Hornes, de Maulde-la-Bussière, de Montjoye, de Rym de Belhem, de Saveuse, Taëts-Van-Amerongen, de Tournay et de Wassenaër. Elle portait les mêmes armoiries que la branche de Croisilles.

XIII. BRANCHE DE BOURS.

Les seigneurs de Bours, d'Ourge, du Ménil-sur-Rielle, du Quenoy, de Courières, Flesselles et de Hamel ont été formés, au XVIe degré par Hugues de Montmorency, second fils de Philippe, seigneur de Croisilles, et de Marguerite de Bours. Cette branche, qui s'est éteinte en 1622, a donné un chevalier de la Toison-d'Or, chambellan de Charles-Quint, puis de Philippe II, roi d'Espagne, gouverneur de Douay, Lille et Orchies, grand-bailli d'Alost, et un grand aumônier du même empereur, et s'est alliée aux maisons d'Affaitady-Ghistelles, de Bayencourt, de Belloy, de Boutillac d'Arson, des Champs de Vaux, Fontaine de Cusingham, de la Fontaine d'Oignon, de Fontaines d'Esturgeul, Gaillard de Longjumeau, de Courlay de Monsures, de Grouches, Hotman de Nampcelles, de Lannoy, de Melun-Epinoy, d'Ongnies, de Riencourt, de Rouaut Gamaches, de Saint-Omer, de Saint-Simon et de Sorel. Elle portait pour brisure *un croissant d'argent*, au centre de la croix.

---

(1) Louise-Auguste-Marie-Colette de Montmorency-Logny, née le 31 mai 1763, unique rejeton de cette branche, fille de Louis-François-Joseph, prince de Montmorency-Logny, a épousé, le 30 décembre 1778, Joseph-Marie de *Lorraine*, prince de Vaudemont, dont elle est restée veuve depuis 18 . .

XIV. BRANCHE D'ESQUENCOURT.

Les seigneurs et barons d'Esquencourt, depuis comtes de Bours, seigneurs de Guechart, du Tilloy, de Retonviller, d'Olizy, de Crecy, éteints peu après 1702, avaient pour auteur (XXIe degré) Benjamin de Montmorency, quatrième fils de Jean, seigneur de Bours, et de Bernarde Gaillard de Longjumeau. Cette branche a donné un lieutenant-général des armées du roi, et s'est alliée aux maisons d'Averhoult, du Bois de la Frenaye, le Fournier de Neuville, et de Warlusel. Elle portait les mêmes armoiries que les branches de Bours et d'Acquest.

XV. BRANCHE D'ACQUEST.

Les seigneurs d'Acquest, de Villeroye et de Courtaubois, formés par Pierre de Montmorency, frère puîné de Benjamin, et éteints le 13 mars 1759, ont donné un lieutenant-général au service de Pologne, depuis général au service de France, et se sont alliés aux maisons du Bois de Bours, de Cuyck-Miérop, de Fontaines, Le Fournier de Neuville, de la Grénée, Habart, de Lamiré, de Lescar, de Manessier, le Normand, de Pas de Feuquières, de Pocci et le Ver.

XVI. BRANCHE D'AVREMÉNIL.

Les seigneurs d'Avreménil, de Goussainville, Mafliers, Bouqueval, Baubigny, Eaubonne, Trêmes et Silly, formés, au XVIIIe degré, par Mathieu de Montmorency, troisième fils de Jean I, baron de Montmorency, et de Jeanne Calletot de Rochefort, se sont éteints, à la troisième génération, en 1461, dans la personne de Charles de Montmorency, conseiller et maître d'hôtel du roi Jean, dont l'oncle, Hugues de Montmorency avait été élevé au siége épiscopal d'Orléans, en 1360. Les alliances de cette branche sont avec les maisons d'Aunoy, de Braque, de Clamecy, de Lorris, Rataut de Curçay, de Sevigné, de Vendôme et de Villiers-l'Isle-Adam. Et portait pour brisure *un lambel d'argent.*

XVII. BRANCHE DE BRETEUIL ET DE BEAUSAULT.

Les seigneurs de Breteuil, en Beauvaisis, de Beausault, de Boissy, de Chauffour, de Fremerville, de Croissy, de Cherisy, Camely, de Conflans, Saint-Ferjeul, Beaumontel, Formerie, la Falaise, les Tournelles, le Plessis-Cacheleu, de la Motte, châtelains de Nesles, etc., ont pour auteurs (XIe degré) Erard de Montmorency, grand échanson de France, deuxième fils de Mathieu III, baron de Montmorency, et de Jeanne de Brienne, et se sont éteints au XVe degré, peu après l'an 1426. Après avoir donné un ambassadeur en Angleterre, en

1329, et un conseiller et chambellan du roi Charles VI, et avoir contracté des alliances avec les maisons d'Aunoy, des Autels, de Belloy, de Bouconvilliers, de Bourlandon, le Bouteiller de Senlis, de Dommart, de Harcourt, de Hellande, de Léon, de Longueval, de Montauglant, de Muret, de Néelle, des Quesnes, de la Queue, de Quincampoix, de Raineval, de Roye, de Sainte-Beuve, de Soisy, et de la Tournelle. Cette branche brisait d'*un canton d'argent chargé d'une étoile de sable.* Le chef du dernier degré avait quitté ce canton, et avait ajouté l'écusson de *Harcourt* au centre de la croix.

XVIII. BRANCHE DE SAINT-LEU ET DE DEUIL.

Les seigneurs de Saint-Leu, de Deuil, Gouville, Apreseuve, Nangis, la Houssaye, Changy, Champlevois, formés, au XI[e] degré, par Bouchard de Montmorency, troisième fils de Mathieu III, baron de Montmorency, et de Jeanne de Brienne, se sont éteints, au XV[e] degré, vers l'an 1402. Cette branche a donné un grand maître des eaux et forêts et un grand panetier de France, et s'est alliée aux maisons d'Andrezelles, d'Arzilliers, de Britaut-Nangis, de Changy, de Gaucourt, de la Houssaye, de Moy et de Villesauvestre. Elle portait pour brisure *un franc-canton d'hermine.*

XIX. BRANCHE DE LAVAL.

Les sires ou barons de Laval (1) et de Vitré, vicomtes de Rennes, seigneurs d'Aquigny, Epinolet, Andely, Hérouville, Aubigné, Loué, Olivet, Troncalon, Morhem, Gavre en Flandre, comtes de Cazerte, au royaume de Naples, formés, au IX[e] degré, par Gui de Montmorency, *dit* de Laval, fils puîné de Mathieu II, baron de Montmorency et d'Emme, dame de Laval, sa seconde femme. Cette branche s'est éteinte, en 1413, après avoir donné plusieurs chevaliers illustres, deux prélats, Gui de Laval, évêque de Cournouailles, en 1324, puis du Mans, en 1326, et Pierre de Laval, mort, en 1357, sur le siége épiscopal de Rennes; et après s'être alliée aux maisons de Beaumont, de Bretagne, de Brienne-Acre, Chabot de Raiz, de Châteaubriant, de Chemillé, de Clisson, de Craon, de Fauquemberg, de Gavre, de Léon, de Lohéac, de Ma-

(1) Cette branche et toutes celles qui en sont sorties ont exclusivement porté le nom *de Laval*; et ce n'est que depuis environ un siècle, que les deux seules branches existantes de Laval se sont surnommées indistinctement *de Laval-Montmorency*, et *de Montmorency-Laval.*

thefelon, de Montfort-Kergorlay, de la Roche-Bernard, de Rochefort-Acérac, de Vitré et de Voyer de Paulmy. Les armoiries des barons de Laval étaient, *de Montmorency, la croix chargée de cinq coquilles d'argent.*

XX. BRANCHE DE PACY.

Les seigneurs de Pacy-sur-Marne, de Tournebelle, Laigné-le-Bigot, des Estres, de Challonges, la Bérardière et Saint-Père, branche formée, au XIIe degré, par de Jean Laval, époux 1° de Jeanne de Chemillé; 2° d'Aliénor, dame de Laigné-le-Bigot, quatrième fils de Gui VIII, sire de Laval, et de Béatrix de Gavre, et éteinte dans la personne de son fils, Gui de Laval, décédé avant l'an 1396, ne laissant, de son mariage avec Jeanne de Montauban, que deux filles, mariées dans les maisons de Montauban et du Villiers-du-Hommet. Ce rameau portait, *de Montmorency-Laval; au franc canton de gueules, chargé de trois lionceaux d'argent.*

XXI. BRANCHE DE CHALOUYAU ET DE RAIZ.

Les seigneurs de Chalouyau et de Raiz, de Blason, de Chemilly, d'Ingrande, de Chantocé, de la Benaste, du Coutumier, de l'Ile-Bouin, de la Suze et de Bourgneuf, éteints en 1774, avaient pour auteur, au XIIe degré, Fouques de Laval, cinquième fils de Gui VIII, sire de Laval, et de Béatrix de Gavre. Cette branche a donné plusieurs capitaines renommés, et un maréchal de France, et s'est alliée aux maisons de Chabot de Raiz, de Champagne au Maine, de Chauvigny, de Coetivy-Taillebourg, de Craon, Husson-Ducé, de Laval-Montfort, de Saffré, de Sauvage et de Thouars. *Armes :* Les deux premiers degrés de cette branche portaient : *de Montmorency-Laval, au canton de gueules, chargé d'un lion d'argent;* mais, depuis l'an 1401, en exécution d'une substitution aux nom et armes *de Raiz*, cette branche quitta ses armoiries pour porter, *d'or, à la croix de sable.*

XXII. BRANCHE DE CHATILLON ET DE LOUÉ.

Les seigneurs de Châtillon en Vendelais, et de Loué, de Montsort, Mellay, Courbeville, Bonnefoy, Coudroy, Tinteniac, Becherel, Romillé, Bénais, Saint-Aubin, Pommereux, les Hayes Gascelin, Montsabert, la Macheferrière, Marçillé, Saumoussay, la Roche-Corbon, la Haye, Pontchâteau, des Ecluses, marquis de Nesle, comtes de Joigny et de Maillé, vicomtes de Brosse, barons de Bressuire, de la Roche-Chabot, de la Motte-Sainte-Héraye et de l'Ile-Sous-

Montréal, éteints en 1590, ont pour auteur, au XI[e] degré, André de Laval, fils de Gui VII, sire de Laval, et de Jeanne de Brienne, sa seconde femme. Thibaut de Laval, petit-fils d'André, fut conseiller et chambellan du roi Charles VI. Son fils, Gui de Laval, chevalier de l'ordre du Croissant, chambellan de Charles VII, s'attacha à René, roi de Sicile, qui le nomma son chambellan, grand-veneur de ses États, et sénéchal de son duché d'Anjou. Gilles de Laval, fils de Gui, fut nommé évêque de Séez, en 1478. Les chefs des deux derniers degrés de cette branche furent gentilshommes de la chambre des rois Henri III et Henri IV; le premier fut en outre chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de la seconde compagnie des cent gentilshommes de la maison de sa majesté; le dernier, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, mourut, en 1590, des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Ivry. Les alliances de cette branche sont avec les maisons d'Acarie, de l'Archevêque-Parthenay, d'Aux-Epaules, de Barjot, de Batarnay, de Bauçay, de Beaumont-Bressuire, de Beaupréau, de Beauvau, du Bellay, de Beuil, de Birague, de Bouliers-Demont, de Brosse-Bretagne, de Chambes-Montsoreau, de Champagne-Coulaines, de Chandio, de Courceliers, de Daillon du Lude, de Felleton, de Fonsèques, du Guesclin, Hurault de Chiverny, de Machefer, de Maillé-Brézé et de la Roche-Corbon, de la Noue, du Plessis-Richelieu, de Pommereux, de Rohan-Montbazon, de Ronssart, de Saint-Maure-Benon et Nesle, de Saint-Nectaire, Sanglier de Boisrogues, de Surgères, Tigeon, de Tinteniac, Turpin de Crissé, et le Vayer du Plessis-Raffré. Cette branche brisait d'un canton aux armes de Beaumont-le-Vicomte, qui sont *d'azur semé de fleurs de lis d'or; au lion du même, brochant sur le tout.* Etant devenue branche aînée, en 1474, elle quitta cette brisure, et prit les armes pleines dé *Montmorency-Laval.*

XXIII. BRANCHE DE LEZAY, DUCALE DE LAVAL-MONTMORENCY.

Les seigneurs, puis marquis de Lezay et de Magnac, ducs de Laval-Montmorency, pairs de France (*quatrième branche actuelle de la maison de Montmorency*), comtes de la Bigeotière et de Fontaine-Chalandray, barons de Trèves et d'Arnac, premiers barons de la Marche, seigneurs de Brehabert, de la Chétardière, du Verger, de la Fribodière, de Mouillebert, Moire, Chêne, la Gralière, la Plesse, de Neuville, la Roche-Clerembault, etc., ont pour auteur, au XVI[e] degré, Gui de Laval, seigneur de Loué, Mari de Philippe de Beaumont-Bressuire. Cette branche a donné deux chevaliers de l'ordre du Roi, conseillers d'état, dont l'un, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, mourut en 1625; un lieutenant-général pour le roi, en la Haute

et Basse-Marche, en 1681; un maréchal de France, grand'-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1786; cinq généraux et un grand aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, en 1786. Les alliances de cette branche sont avec les maisons d'Acigné, d'Albert de Luynes, de Béthune-Sully, de Bouillé-Créance, de Bullion-Fervaques, de Champagne-la-Suze, de Clérembault-la-Plesse, Gillier de Marmande, de Grave, Jacquier de Vieux-Maison, de la Jaille, de Levis-Mirepoix, de Loos-Corswaren, du Puy du Fou, de Rochechouart-Mortemart, de la Rochefoucauld de Doudeauville, de Roquelaure, de Salignac Fénélon, de Sesmaisons, Tavernier de Boullongne, de Turmenies de Nointel et de Voyer-d'Argenson. Les armes sont, depuis 1590, *de Montmorency-Laval* plein. Avant cette époque, cette branche ajoutait pour brisure, *un fer de lance d'argent en bas de la croix.*

XXIV. BRANCHE DE LA FAIGNE ET DE TARTIGNY.

Les barons de la Faigne (*cinquième branche actuelle*), seigneurs de Pontbelain, Ver, la Rosière, la Puisay, Bussu, Ancrebellemer, de Mernay, Tartigny, Aveluy, Gournay, Frenay-le-Samson, Pontvallain, Chesnebrun, Valon, et du duché-pairie de Saint-Simon, vicomtes de Clatres, barons de Benay, seigneurs-châtelains de Flavy-le-Martel et du Perrier, appelés à la succession de la branche ducale de Laval, ont, pour souche, au XVe degré, René de Laval, quatrième fils de Gui II de Laval, seigneur de Loué, et de Charlotte de Sainte-Maure. Cette branche a donné un gentilhomme de la chambre du roi, en 1618; un maréchal de France, en 1747; deux généraux, trois colonels et plusieurs grands dignitaires de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte. Ses alliances sont avec les maisons de Barberin de Reignac, de Bussu, de Casenove, de Castillio, Chasteigner de la Rochepozay, le comte de Nonant, Crozat de Thiers, des Escotais de Chantilly, d'Espinay, de la Forterie, Fourateau, de Gellan, de Glisy-Bertangles, de Grimoard du Roure, de Hautefort-Montignac, de Havart, des Hayes d'Espinay, de Helmstadt, de Maupeou, Meusnier de Rubelles, de Mezières-Montbaudry, Moreau de la Possonnière, de Normanville, Osmont, d'Outreleau, de Pisseleu, de Prunelé, de la Roche-Fontenilles-Gensac, de Rouvroy-Saint-Simon, de Vallée, de Villiers de Viole d'Athis. Les armes sont *de Montmorency-Laval*, sans brisure.

XXV. RAMEAU DE MONTIGNY.

Les seigneurs de Montigny et de Montbaudry ont pour auteur, au XIXe

degré, Hugues de Laval, troisième fils de Jean de Laval, seigneur de Tartigny, et de Claude de Prunelé. Hugues épousa, en 1617, Michelle Péricard de Saint-Étienne, dont il eut, entr'autres enfants, 1° Jean-Louis de Laval, époux de Françoise de Chevestre de Cintray, et père, entr'autres enfants, de Gabriel de Laval, mort en 1720, sans enfants de Charlotte-Marie-Thérèse de Besançon de Bazoches, son épouse, et de Joseph de Laval de Montigny, chevalier de Malte, commandeur de Louviers, de Vaumont et de Thors, en 1726, en la personne duquel cette branche s'est éteinte; 2° François de Laval, premier évêque de Québec, en Canada, et fondateur du séminaire de cette ville, mort en 1708. Ce rameau portait : *de Montmorency, avec l'écu de Laval au centre de la croix.*

XXVI. RAMEAU D'AUVILLIERS.

Les seigneurs d'Auvilliers et de Montceuil, alliés aux maisons d'Allonville, du Bocquet de la Gadelière, de Gauville, de l'Hôpital d'Orbec et de Mézières, n'ont fourni que deux générations. Ils descendaient, au XVIIe degré, de Jacques de Laval le Jeune, quatrième fils de René II de Laval, seigneur de la Faigne, et de Marie de Bussu, et portaient les armes *de Montmorency-Laval*, sans brisure.

XXVII. BRANCHE DE BOIS-DAUPHIN.

Les seigneurs de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, des Coudrayes, d'Aulnay, Precigné, Louaillé, Saint-Mars, la Mousse, Maugâteau, Théligny-Bourgon, Airon, Pois-au-Parc, Montaubin, Fontenailles, comtes de Bresteau, marquis de Sablé, éteints en 1672, avaient pour tige, au XIVe degré, Thibault de Laval, second fils de Thibault, seigneur de Loué, et de Jeanne de Maillé. Cette branche a donné un maréchal de France, Urbain de Laval, marquis de Bois-Dauphin, chevalier des ordres du Roi, mort le 27 mars 1629, fils de René de Laval, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Gilles de Laval, son petit-fils, marquis de Laval et de Sablé, maréchal-de-camp, tué au siége de Dunkerque, en 1646, avait pour frère Anne-Henri-Marie de Laval, évêque de Léon, en 1651, puis de la Rochelle, en 1661, mort en 1693. Les alliances de cette branche sont avec les maisons de l'Age, d'Ailly-Pecquigny, d'Aloigny-Rochefort, d'Assé; de Baif, Barentin, de Beauvau, de Brie-Montchevrier, de Champagne, au Maine, de Créquy, de Fourmentières, Haussard de Bourg, de la Jaille, de Lenoncourt, de Maimbier, de Montecler; du Puy du Fou, de Riants-Villeray, de Rohan-Guéménée, de Saint-Mars, Séguier de Villemor et

de Souvré. Cette branche portait : *de Montmorency-Laval, à la bordure de sable, chargée de cinq lionceaux d'argent, un en chef léopardé, et les quatre autres affrontés.*

XXVIII. BRANCHE D'ATTICHY.

La branche des seigneurs d'Attichy-sur-Aisne, la Malmaison, Nointel, Saint-Aubin, Conflans, Chantilly, Moncy-le-Neuf, Coymel, Mery, Orly, le Verger et Saint-Jean-des-Deux-Jumeaux, éteinte en 1408, fut formée, au Xe degré, par Bouchard de Laval, troisième fils de Gui de Montmorency, *dit* de Laval, et de Thomasse de Mathefelon. Elle s'est alliée aux maisons de Beaumont-Franconville, de Brizay, de Châtillon, d'Erquery, de Mailly, de Néelle-Clermont, et de la Roche-de-Vaux, et portait : *de Montmorency Laval; au canton de gueules, chargé d'un lion d'argent.*

XXIX. BRANCHE DE MARLY.

Les seigneurs de Marly, Verneuil, Montreuil-Bonnin, Picauville, Laye, Saissac, Saint-Martin, Rueil, Mondreville et Salmondois, éteints vers l'an 1356, avaient pour auteur, au VIIe degré, Mathieu de Montmorency, l'un des plus illustres et des plus vaillants chevaliers qui accompagnèrent Philippe-Auguste à la conquête de la Terre-Sainte, où il mourut, étant envoyé en ambassade vers l'empereur Isaac, à Constantinople, avec le maréchal de Champagne, le 27 août 1205.

Mathieu était fils puîné de Mathieu Ier, baron de Montmorency, connétable de France, et d'Aline d'Angleterre. Cette branche, qui a pris dans la suite le nom *de Marly*, n'a formé que six générations. Elle a donné un grand chambellan et un grand bouteiller de France, et s'est alliée aux maisons de Beaumont, de Châteaufort, l'Estendart, de Flotte-Revel, de Garlande, de l'Ile-Adam, de Levis-Mirepoix, de Narbonne, de Neufbourg et de Poissy. Les armes sont : *de Montmorency-ancien;* c'est-à-dire, *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions d'azur.*

XXX. BRANCHE DE GISORS.

Les châtelains de Gisors, en Vexin, éteints peu après 1244, ont eu pour auteur Geoffroi de Montmorency, fils puîné de Bouchard III, baron de Montmorency. Cette branche s'est acquis beaucoup d'illustration dans les démêlés fréquents qu'ont eus les rois de France et les rois d'Angleterre, ducs de Normandie.

XXXIe BRANCHE.

Cette branche, qui n'a formé que trois générations, et s'est éteinte après l'an 1129, avait pour auteur, Albéric, connétable de France, sous le règne de Henri Ier, fils de Bouchard II, baron de Montmorency, surnommé le Barbu. Albéric II, petit-fils d'Albéric Ier, chambrier de France, vivait en 1129.

XXXII. BRANCHE DE BANTERLU.

Foucaud, chevalier, seigneur de Banterlu, auteur de cette branche qui n'a formé que quatre générations, est cru par André Duchesne, fils de Bouchard II, baron de Montmorency, et frère d'Albéric.

XXXIII. BRANCHE DE MONTLHÉRY.

Les seigneurs de Bray, sires ou châtelains de Monthléry, vicomtes de Troyes, dont Philippe, comte de Mantes, fils naturel du roi Philippe Ier, et de Bertrade de Montfort, épousa l'héritière, vers le commencement du onzième siècle, avaient pour auteur, Thibaut, surnommé *Fille-Etoupe*, grand forestier de France, sous le roi Robert, fils de Bouchard Ier, baron de Montmorency, et d'Ildegarde de Blois. Cette branche, éteinte en 1118, s'était alliée aux maisons de Broyes, de Champagne, de Courtenay, d'Ericy, de la Ferté-Aleps, de Plancy, de Pont-sur-Seine, du Puiset, en Bauce, de Rethel, de Saint-Valery, de Sens et de Troyes.

XXXIV. BRANCHE DE ROCHEFORT.

Les comtes de Rochefort-en-Yveline, seigneurs de Gournay-sur-Marne et de Crécy, n'ont formé que deux générations. Ils ont donné deux grands sénéchaux de France, et se sont éteints après l'an 1118. Ils avaient pour auteur, Gui, surnommé *le Rouge*, fils de Gui Ier, sire de Montlhéry et de Bray, et d'Hodierne de la Ferté-Aleps. Lucienne de Rochefort, fille de Gui le Rouge, épousa, 1° en 1104, Louis VI, *dit* le Gros, roi de France, dont elle fut séparée au concile de Troyes, en 1107, pour cause de parenté; 2° Guichard, seigneur de Beaujeu. Deux autres sœurs de Lucienne épousèrent, l'une un vicomte de Gâtinais, et l'autre Anseau de Garlande, sénéchal de France; enfin une troisième, Béatrix de Rochefort, s'allia 1° avec Manassès, seigneur de Tournehem, en Brie; 2° avec Dreux Ier, seigneur de Pierrefonds.

ÉTAT ACTUEL DE LA MAISON DE MONTMORENCY.

BRANCHE AINÉE.

XXIV. Anne-Léon DE MONTMORENCY, Ier du nom, né le 14 septembre 1705, baron de Fosseux, premier baron chrétien, premier baron de France, seigneur de Courtalain, fils aîné de Léon de Montmorency, marquis de Fosseux, seigneur de Courtalain, de Bois-Ruffin et de Neuilly, premier baron chrétien, colonel du régiment de Forès, mort le 20 mars 1750, et de Marie-Madelaine-Jeanne de Poussemothe de l'Etoile de Montbriseul, décédée le 12 mars 1750, fut nommé successivement brigadier de cavalerie le 20 février 1743, capitaine-lieutenant des gendarmes de la Reine en 1744, maréchal-de-camp le 1er mai 1745, menin de monseigneur le dauphin en 1746, lieutenant-général des armées le 10 mai 1748, chevalier des ordres du Roi le 2 février 1749, chevalier d'honneur de madame Adélaïde le 25 septembre 1750, gouverneur de Salins le 4 octobre 1752, et commandant en chef au pays d'Aunis le 21 octobre 1771, et mourut à Paris le 27 août 1785. Il avait épousé 1°, le 11 décembre 1730, Anne-Marie-Barbe DE VILLE, morte le 23 août 1731, fille d'Arnold, baron de Ville et du Saint-Empire, et d'Anne-Barbe de Courcelles; 2°, le 23 octobre 1752, Marie-Madelaine-Gabrielle DE CHARETTE DE MONTEBERT, veuve, en premières noces, de Louis Serent, marquis de Kerfily, et, en secondes, de Henri-François, baron d'Avaugour, comte de Vertus. Du premier lit est issu un fils unique, qui suit.

DE VILLE :

DE CHARETTE : d'argent, à trois aiglettes de sable, becquées et membrées de gueules, 2 et 1, surmontées d'un lionceau de sable.

XXV. Anne-Léon, IIe du nom, duc DE MONTMORENCY, né le 11 août 1731, premier baron chrétien, premier baron de France, prince souverain d'Aigremont, baron libre de l'empire et des deux Modaves, comte de Gournay, de Tancarville et de Creuilly, marquis de Seignelay et de Crèvecœur, connétable héréditaire de Normandie, fut reçu chevalier de Saint-Louis par le roi le 3 avril 1758, nommé maréchal-de-camp le 27 juillet 1762, puis menin de monseigneur le dauphin, et mourut à Munster le 1er septembre 1799. Il avait épousé 1°, le 27 janvier 1761,

DE CHAMPAGNE : de sable, fûté d'argent, au chef du même, chargé d'un lion issant de gueules.

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG : comme à la page 7.

Marie-Judith DE CHAMPAGNE, morte le 23 mai 1768, fille de Louis-Hubert, comte de Champagne, et de Bonne-Judith de Lopriac de Coetmadeuc, sa première femme; 2°. le 6 octobre 1767, Anne-Charlotte DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, fille d'Anne-François, duc de Montmorency, et d'Anne-Louise-Madelaine de Montmorency-Luxembourg. Le duc de Montmorency a eu pour enfants :

Du premier lit :

1°. Marie-Anne de Montmorency, décédé au château de Brosse en Brie le 20 septembre 1765;

Du second lit :

2°. Anne-Charles-François, dont l'article suit;

3°. Anne-Louis-Christian, prince de Montmorency, grand d'Espagne, né le 27 mai 1769, marié, le 6 septembre 1797, avec Marie-Henriette *de Bec-de-Lièvre de Cany,* fille d'Anne-Louis-Roger de Bec-de-Lièvre, comte de Cany, maréchal des camps et armées du roi, et d'Elisabeth-Marie Boutren d'Hatteuville. De ce mariage sont issus ;

A. Anne-Christian-Marie-Gaston de Montmorency, né le 4 mai 1801;

B. Anne-Philippe-Marie-Christian de Montmorency, né le 25 mai 1806;

C. Anne-Charlotte-Marie-Henriette de Montmorency, née le 28 août 1798, mariée, le 27 octobre 1817, avec Emmanuel-Timoléon *de Cossé*, comte de Brissac;

D. Anne-Sédonie-Joséphine-Marie de Montmorency, née le 17 décembre 1799, mariée, en juin 1819, avec le comte *de la Châtre;*

E. Anne-Elie-Marie-Aurélie de Montmorency, née le 24 avril 1803;

4°. Anne-Joseph-Thibault, comte de Montmorency, née le 15 mars 1773, marié avec N.... *de Harchies*, mort sans postérité le 21 octobre 1818;

5°. Anne-Charles-Louis de Montmorency, comte de Gournay, né le 8 décembre 1782, mort sans postérité le 20 juillet 1814;

6°. Anne-Louise-Madelaine-Elisabeth de Montmorency, née le 8 août 1771, mariée, le 29 mai 1781, avec Louis-François-Auguste *de Rohan-Chabot*, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi.

7°. Anne-Eléonore-Pulchérie de Montmorency, née le 1er novembre 1776, mariée à Victor *de Rochechouart*, comte de Mortemart.

XXVI. Anne-Charles-François, duc DE MONTMORENCY, premier baron chrétien, pair et premier baron de France, chef des noms et armes de la maison, né le 28 juillet 1768, a épousé, le 2 juin 1788, Anne-Louise-Caroline GOYON DE MATIGNON, née à Naples le 23 mai 1774, fille de Louis-Charles-Auguste Goyon, comte de Matignon, et de Marie-Elisabeth-Emilie le Tonnellier de Breteuil. De ce mariage sont issus :

GOYON : d'argent, au lion de gueules, couronné d'or.

1°. Anne-Louis-Raoul-Victor, baron de Montmorency, né à Soleure en Suisse le 14 décembre 1790 ;

2°. Anne-Elisabeth-Laurence de Montmorency, née le 7 avril 1802, mariée, le 6 septembre 1819, à Théodore, prince *de Bauffremont*, chef d'escadron, aide-de-camp de feu S. A. R. monseigneur le duc de Berry ;

3°. Anne-Louise-Alix de Montmorency, née le 13 octobre 1810.

SECONDE BRANCHE.

XXV. Charles-Anne-Sigismond DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, né, le 31 août 1721, de Charles-Paul-Sigismond, duc de Châtillon, puis de Boutteville, marquis de Royan, comte de Hallot et d'Olonne, lieutenant-général des armées du roi, et d'Anne-Angélique de Harlus de Vertilly, sa seconde femme (morte le 28 février 1769), fut connu successivement sous les noms de comte de Luxe, duc de Châtillon et duc d'Olonne; fut créé maréchal des camps et armées du roi le 10 mai 1748, et mourut au château de Loches le 21 juillet 1777. Il avait épousé 1°, le 22 octobre 1734, Marie-Etiennette DE BULLION DE FERVAQUES, morte le 9 octobre 1749, fille d'Anne-Jacques de Bullion de Fervaques, marquis de Bonnelles, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, gouverneur du Maine, du Perche et du comté de Laval, et de Marie-Madelaine-Hortense Gigault de Bellefonds; 2°, le 2 juin 1753, Agnès MIOTTES DE RAVANNES, veuve de Mathieu-Roch, Marquis de la Rochefoucauld-Bayers, morte, sans enfants, le 1er mai 1756, fille de N.... Miotte de Ravannès, grand-maître des eaux et forêts de la généralité d'Orléans; 3°, au mois de décembre 1762, Marie-Jeanne-Thérèse DE L'ESPINAY DE MARTEVILLE, veuve de Joseph-Maurice-Annibal de Montmorency-Luxembourg, souverain de

DE BULLION : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois fasces ondées d'argent, sommées d'un lion issant d'or, qui est DE BULLION, aux 2 et 3 d'argent; à la bande de gueules, accompagnée de six coquilles du même, qui est DE VIALART.

MIOTTE : d'azur, à trois trefles d'or.

DE L'ESPINAY : d'argent, à trois losanges de gueules.



Luxe, lieutenant-général des armées du roi, et fille de Louis de l'Espinay, marquis de Marteville, et de Marie-Jeanne-Geneviève Camus de Pontcarré. Du premier lit sont issus :

1°. Anne-Charles-Sigismond, dont l'article suit;

2°. Anne-Paul-Emmanuel-Sigismond de Montmorency, prince de Luxembourg, né le 8 décembre 1742. Il fit ses premières armes dans la marine, et commandait, en 1765, la frégate *la Topase*. Il obtint le commandement de la seconde compagnie des gardes-du-corps, sur la démission du prince de Tingry; fut créé brigadier de cavalerie le 1er mars 1780, maréchal-de-camp le 1er janvier 1784, et chevalier du Saint-Esprit le 11 mai 1788, et mourut sans postérité en 1790;

3°. Bonne-Marie-Félicité de Montmorency-Luxembourg, née le 18 février 1739, mariée, le 23 janvier 1754, avec Armand-Louis, marquis *de Sérent-Kerfily*, depuis duc de Sérent, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, ancien gouverneur des ducs d'Angoulême et de Berry, décédé le 30 octobre 1822, fils de Louis, comte de Sérent, seigneur de Kerfily, et de Marie-Madelaine-Gabrielle Charette de Montebert.

XXVI. Anne-Charles-Sigismond DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, appelé d'abord le marquis de Royan, puis duc de Piney-Luxembourg et de Châtillon, pair et premier baron chrétien de France, naquit le 15 octobre 1737. Il fut successivement colonel au corps des Grenadiers de France en 1758, colonel du régiment de Montmorency (qui prit le nom de Hainaut) en 1761, brigadier d'infanterie le 22 janvier 1769, maréchal-de-camp le 1er mars 1780, lieutenant-général des armées le 12 décembre 1784, et mourut à Lisbonne le 13 octobre 1803. Il avait épousé, le 9 avril 1771, Madelaine-Susanne-Adélaïde DE VOYER D'ARGENSON DE PAULMY, grand'-croix de l'ordre de Malte, dame du palais de la reine en 1774, née à Dijon le 25 janvier 1752, morte à Altona le 22 février 1813, fille d'Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, vicomte de Mousay, ministre d'état, commandeur des ordres du Roi, grand'-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chancelier de la reine, lieutenant-général de la province d'Alsace, bailli d'épée de l'artillerie de France, gouverneur de l'arsenal, et de Susanne Fyot de la Marche. De ce mariage sont issus :

DE VOYER : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux léopards couronnés d'or, lampassés et armés de gueules, qui est DE VOYER; aux 2 et 3 d'argent, à la fasce de sable, qui est DE GUEFFAULT; sur le tout d'azur, au lion ailé assis d'or, tenant un livre ouvert d'argent, qui est DE VENISE.

1°. Anne-Henri-René-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, premier baron chrétien de France, né le 16 février 1772, décédé sans enfants de N..... *de Launoy*, laquelle s'est remariée à Raimond, comte de Bérenger;

2°. Charles-Emmanuel-Sigismond, dont l'article suit;

3°. Bonne-Charlotte-Renée-Adélaïde de Montmorency-Luxembourg, née le 29 avril 1773, mariée, le 14 mai 1788, avec Anne-Pierre-Adrien *de Montmorency-Laval*, duc de Laval, pair de France;

4°. Marie-Madelaine-Charlotte-Henriette-Emilie de Montmorency-Luxembourg, née le 13 avril 1778, mariée au duc *de Cadaval*, de la maison de Bragance.

XXVII. Charles-Emmanuel-Sigismond DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, duc de Luxembourg, pair et premier baron chrétien de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, capitaine de la quatrième compagnie des gardes-du-corps du roi, chevalier des ordres de Saint-Jean de Jérusalem, de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, est né le 27 juin 1774.

TROISIÈME BRANCHE.

XXIII. Christian-Louis DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, prince de Tingry, souverain de Luxe, comte de Beaumont, marquis de Bréval, baron de Lantabat, d'Ostabat et Dax, vicomte de Plédran, né le 9 février 1676, reçu chevalier des ordres du Roi le 2 février 1731, créé maréchal de France le 14 janvier 1735, et décédé à Paris le 23 novembre 1746, avait épousé, le 7 décembre 1711, Louise-Madelaine DE HARLAY DE BEAUMONT, morte le 7 septembre 1749, fille d'Achille de Harlay, IVe du nom, comte de Beaumont, conseiller d'état, et d'Anne-Renée-Louise du Louet de Coetjanval. De ce mariage sont issus :

DE HARLAY : d'argent, à deux pals de sable.

1°. Charles-François-Christian, qui suit;

2°. Joseph-Maurice-Annibal, comte de Montmorency, marquis de Breval, né le 15 novembre 1717; brigadier d'infanterie le 2 mai 1744; maréchal-de-camp le 1er janvier 1748; lieutenant-général des armées du roi le 1er mai 1758; mort à Pau au mois de septembre 1762. Il avait épousé 1°, le 12 juin 1741, Françoise-Thérèse-Martine *le Peletier de Rosanbo*, morte le 15 décembre 1750; 2°, le 3 octobre 1752, Marie-Jeanne-Thérèse *de Lespinay de Marteville*, dont il n'eut point d'enfants, et qui se remaria, en décembre 1762, au duc d'Olonne. Il a laissé du premier lit :

Marie-Louise-Mauricette de Montmorency-Luxembourg, née le 2 septembre 1750, mariée, le 30 décembre 1764, avec Anne Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph *de Montmorency*, duc de Laval;

3°. Sigismond-François de Montmorency-Luxembourg, né le 15 mars 1720, reçu chevalier de Malte, mort le 30 juin de la même année;

4°. Nicolas-Achille-Louis de Montmorency-Luxembourg, né au mois d'août 1723, reçu chevalier de Malte, mort en juillet 1725;

5°. Eléonore-Marie de Montmorency-Luxembourg, née le 9 mars 1715, mariée, le 6 avril 1729, à Louis-Léon *Potier*, marquis de Gandelu, depuis duc de Trêmes, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, mort à Paris le 28 décembre 1774;

6°. Marie-Louise-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg, née le 30 septembre 1716, mariée, le 16 janvier 1736, à Louis-Ferdinand-Joseph *de Croy*, duc d'Havré, prince de Fenestrange et du Saint-Empire, grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général des armées du roi, tué à Filinghausen le 16 juillet 1761. Elle mourut le 18 avril 1764.

XXIV. Charles-François-Christian DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, né le 30 novembre 1713, prince de Tingry, créé duc héréditaire de Beaumont le 7 février 1765, marquis de Bréval, comte de Luxe, etc., etc., fut nommé brigadier le 1er janvier 1740, maréchal-de-camp le 2 mai 1743, lieutenant-général des armées du roi le 10 mai 1748, capitaine des gardes-du-corps du roi le 27 mai 1764, chevalier du Saint-Esprit le 2 février 1767, et reçu le 7 juin suivant. Il mourut en 1787. Il avait épousé 1°, le 9 octobre 1730, Anne-Sabine OLIVIER DE SÉNOZAN, marquise de Rivière, morte le 29 septembre 1741, fille de Jean-Antoine Olivier, seigneur du comté de Sénozan, président en la quatrième chambre des enquêtes, et de Marie-Louise de Lamoignon de Blancménil; 2°, le 19 décembre 1752, Louise-Madelaine DE FAY DE LA TOUR-MAUBOURG, morte le 15 septembre 1754, fille de Jean-Hector de Fay, marquis de la Tour-Maubourg, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Saint-Malo, et d'Anne-Madelaine de Trudaine de Montigny, sa troisième femme; 3°, le 11 février 1765, Éléonore-Joséphine-Pulchérie DES LAURENTS, fille de Joseph-Baltazard des Laurents, marquis de Saint-Alexandre,

OLIVIER-SÉNOZAN : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à l'olivier de sinople, qui est d'OLIVIER; aux 2 et 3 gironnés d'or et de sable de 8 pièces, avec une couronne de sinople en cœur, qui est de GROLÉE-VIRVILLE.

DE FAY : de gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.

DES LAURENTS : d'or, à deux palmes adossées de sinople.

seigneur de Champfort et de Saint-Nazaire, co-seigneur de Montagut et de Carsen, et de Claudine-Madelaine Ferrand d'Écossey d'Avernes. Le duc de Beaumont a eu pour enfants :

Du premier lit :

1°. N..... de Montmorency-Luxembourg, mort jeune ;

2°. Anne-Louise-Madelaine de Montmorency-Luxembourg, née en janvier 1734, mariée 1°, le 17 février 1752, avec Anne-François, duc *de Montmorency-Luxembourg;* 2°, le 14 avril 1762, avec Louis-François-Joseph, comte *de Momorency-Logny*. Elle conserva les honneurs de duchesse, et mourut le 25 août 1818;

Du troisième lit :

3°. Anne-Christian, dont l'article suit.

XXV. Anne-Christian DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, duc de Beaumont, pair de France, prince de Tingry, ancien capitaine des gardes-du-corps, né le 22 juin 1767, décédé le 14 mars 1821, avait épousé, le 21 janvier 1787, Anne-Marie DE BEC-DE-LIÈVRE DE CANY. De ce mariage sont issus :

DE BEC-DE-LIÈVRE : de sable, à deux croix de Calvaire trèflées et fichées d'argent, accompagnées en pointe d'une coquille du même émail.

1°. Anne-Edouard-Louis-Joseph, qui suit;

2°. Anne-Charles-Maurice-Marie-Hervé de Montmorency-Luxembourg, né le 9 avril 1804 :

3° Anne-Albertine-Josèphe-Marie de Montmorency-Luxembourg, née en 1790, mariée, le 1er juin 1808, avec Marie-Louis-Eugène, comte *de Béthune de Saint-Venant*, marquis de Lens, comte de Montgommery, vicomte de Lierres et baron de Sully;

4°. Marie-Elianne de Montmorency-Luxembourg.

XXVI. Anne-Édouard-Louis-Joseph DE MONTMORENCY, prince de Luxembourg, duc de Beaumont, pair de France, est né le 9 septembre 1802.

BRANCHE DE ROBECQUE (1).

XXIV. Anne-Auguste DE MONTMORENCY, prince de Robecque,

---

(1) On a donné ici les détails généalogiques de cette branche, quoique éteinte, pour faire suite à l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. III, p 597.

grand d'Espagne de première classe, marquis de Morbecque, comte d'Esterre, nommé brigadier d'infanterie, le 10 février 1704, maréchal-de-camp au mois de mars 1710, chevalier de la Toison-d'Or le 9 février 1711, lieutenant-général des armées du roi le 30 mars 1720, grand-maître ou majordome-major de la maison de la reine douairière d'Espagne en 1725, mort à Lille le 27 octobre 1745, avait épousé, le 23 décembre 1722, Catherine-Félicité DU BELLAY, morte le 3 juin 1727, dame du palais de la reine d'Espagne, fille de Charles, comte du Bellay, seigneur de la Pallue, et de Catherine-Renée de Jaucourt de Villarnoul. De ce mariage sont issus :

DU BELLAY : d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lis d'azur, les trois dernières rangées en bande.

1°. Anne-Louis-Alexandre, dont l'article suit;

2°. Louis-Anne-Alexandre de Montmorency, né le 11 novembre 1725, marquis de Morbecque et de Resves, baron de Luthéal, de Marbais, prince de Tilly, grand d'Espagne, seigneur d'Hollers, de Waguelée et autres lieux, dans les Pays-Bas Autrichiens. Il entra aux mouquetaires le 7 mars 1745; fut nommé capitaine au régiment de Limosin le 27 avril 1746; colonel du régiment de l'Ile-de-France le 1er janvier 1748; chevalier de Saint-Louis, de la main du roi, le 7 janvier 1759; brigadier d'infanterie le 20 février 1761, et, le même jour, colonel du régiment de Limosin; maréchal-de-camp le 25 juillet 1762, et lieutenant-général des armées du roi, le 15 décembre 1781. Il devint possesseur du majorat et de la grandesse d'Espagne, des princes de T'Serclaës-Tilly, et mourut sans alliance, à Leer, dans la Frise-Orientale, le 16 février 1795;

3°. Madelaine-Françoise-Anne-Félicité-Isabelle de Montmorency, née à Paris le 20 mai 1727, religieuse bénédictine au prieuré de la Ville-l'Evêque, le 16 juin 1748, morte prieure de cette communauté le 22 février 1782.

XXV. Anne-Louis-Alexandre DE MONTMORENCY, prince de Robecque, premier baron chrétien de France, grand d'Espagne de la première classe, marquis de Morbecque, comte d'Esterre, vicomte d'Aire, seigneur de Blessy, Saint-Martin, Saint-Quentin, Glominghem, Montcornet, Villarnoul, Ausson, Rouvray, la Bussière, Saint-Brancher, seigneur châtelain de Benaist en Touraine, seigneur de Pontault, en Brie, comte de Bouchoven en Brabant, et du Saint-Empire, seigneur d'Aasdonck en Hollande, naquit à Paris le 25 janvier 1724. Il fut successivement nommé colonel du régiment de Limosin, infanterie, le 6 avril

1744, brigadier d'infanterie le 1er janvier 1748, maréchal-de-camp le 10 février 1759, lieutenant-général des armées du Roi le 25 juillet 1762, commandant en chef dans les provinces de Flandre, Hainaut et Cambrésis, le 7 avril 1777, et chevalier du Saint-Esprit, le 1er janvier 1786. Il est mort, le dernier de sa branche, le 12 octobre 1813. Il avait épousé 1°, le 26 février 1745, Anne-Maurice DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, morte le 4 juillet 1760, fille de Charles-François de Montmorency, maréchal duc de Luxembourg, et de Marie-Sophie-Honorate-Émilie Colbert de Seignelay; 2°, le 3 mars 1761, Alexandrine-Émilie DE LA ROCHEFOUCAULD-ESTISSAC, morte le 29 janvier 1814, fille de Louis-Armand de la Rochefoucauld, duc d'Estissac. Le prince de Robecque avait eu de sa première femme :

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG : comme à la page 7.

DE LA ROCHEFOUCAULD : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la bande d'argent, qui est DE ROYE; aux 2 et 3 burelés d'argent et d'azur, à trois chevrons de gueules brochants, le premier écimé, qui est DE LA ROCHEFOUCAULD; sur le tout d'or, au lion d'azur, qui est DE ROUCY.

1°. N..... de Montmorency, comte d'Esterre, né à Paris le 2 mars 1746, décédé le 16 janvier 1749;

2°. Anne-Sophie-Félicité de Montmorency, née le 6 septembre 1749, morte le 17 août 1753.

QUATRIÈME BRANCHE ACTUELLE.

XXI. Gui-André, comte DE LAVAL-MONTMORENCY, marquis de Lezay et de Magnac, comte de la Bigeotière et de Fontaine-Chalendray, seigneur de la Plesse, premier baron de la Marche, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mort à Paris le 7 mars 1745, avait épousé Marie-Anne DE TURMENIES DE NOINTEL, veuve de Mathieu IV de la Rochefoucauld, marquis de Bayers, et fille de Jean de Turmenies, seigneur de Nointel, et de Marie-Anne le Bel. De ce mariage sont issus :

DE TURMENIES : d'azur, à trois larmes d'argent, 2 et 1, surmontées d'une étoile d'or.

1°. Gui-André-Pierre, dont l'article suit;

2°. Louis-Joseph de Montmorency-Laval, né à Bayers le 11 décembre 1724, sacré évêque d'Orléans le 10 février 1754; nommé à l'évêché de Condom en 1757; à celui de Metz en 1760; désigné cardinal, par le roi, en 1779; grand aumônier de France et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1786;

3°. Guionne-Marie-Louise-Christine de Montmorency-Laval, mariée, le 24 décembre 1740, avec Henri-François *de Grave*, marquis de Solas, baron de Lattes, mestre-de-camp de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, dont elle fut la seconde femme;

4°. Marie-Anne de Montmorency-Laval, née le 10 décembre 1725, ma-

riée, en 1746, avec Hyacinthe-François *de Loos*, duc de Corswarem.

XXII. Gui-André-Pierre DE MONTMORENCY-LAVAL, duc de Laval-Montmorency, marquis de Lezay et de Magnac, baron d'Arnac, premier baron de la Marche, né le 21 septembre 1723, nommé brigadier d'infanterie le 1er mai 1745, maréchal-de-camp le 10 mai 1748, duc héréditaire de Laval en octobre 1758, lieutenant-général des armées du roi le 17 décembre 1759, gouverneur du pays d'Aunis le 21 octobre 1771, premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, gouverneur de Compiègne, puis de Sedan et de Carignan, le 4 juin 1774, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare le 16 juillet, et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis le 25 août 1779, maréchal de France le 13 juin 1783, mort en 1798, avait épousé, le 28 décembre 1740, Jacqueline-Hortense DE BULLION DE FERVAQUES, fille d'Anne-Jacques de Bullion, marquis de Fervaques, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, et de Marie-Madelaine-Hortense Gigault de Bellefonds. De ce mariage sont issus :

DE BULLION : comme à la page 25.

1°. Gui-André-Marie-Joseph de Montmorency, comte de Laval, né le 27 septembre 1744, mort de la petite vérole, à Eimbeck, le 13 novembre 1761. Il avait épousé, le 14 avril 1760, Anne-Céleste-Françoise *Jacquier de Vieux-Maison*, décédée le 2 juin suivant, âgée de quinze ans ;

2°. Anne-Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph, dont l'article suit ;

3°. Mathieu-Paul-Louis de Montmorency-Laval, né le 3 août 1748, appelé le vicomte de Laval, puis le comte de Montmorency, successivement colonel du régiment d'Auvergne; brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784; gouverneur de Compiègne en 1785; maréchal-de-camp le 9 mars 1788 ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort le 27 décembre 1809. Il avait épousé, le 29 décembre 1765, Catherine-Jeanne *Tavernier de Boullongne*, de laquelle sont issus :

A. Mathieu-Jean-Félicité, vicomte, puis duc de Montmorency, né le 20 juillet 1767, pair de France, nommé, le 14 juin 1814, maréchal-de-camp ; gouverneur de Compiègne; aide-de-camp de S.A.R. MONSIEUR, frère du roi ; chevalier d'honneur de S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, a été nommé, en 1821, ministre secrétaire-d'état au département des affaires étrangères. Par ordonnance du 1er décembre 1822, S. M. Louis XVIII

a conféré au vicomte de Montmorency, le titre de duc, affecté héréditairement à sa dignité de pair de France. Il a épousé, le 12 août 1788, Pauline-Hortense *d'Albert de Luynes*, née le 1er janvier 1774, fille de Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, et de Guionne-Elisabeth-Joséphine de Montmorency-Laval. De ce mariage est née :

Elisabeth de Montmorency, épouse de Sosthènes, vicomte *de la Rochefoucauld de Doudeauville*, colonel, aide-de-camp de S. A. R. MONSIEUR, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

B. Anne-Pierre de Montmorency-Laval, né le 6 avril 1769, mort victime du tribunal révolutionnaire le 17 juin 1794 ;

4°. Gui-Marie-Hilaire-Louis-Emmanuel de Montmorency, né le 18 janvier 1750, appelé *l'abbé de Laval*, mort le 12 août 1760 ;

5°. Anne-Silvain de Montmorency, appelé *le marquis de Lezay*, né le 22 novembre 1752, mort en 1758 ;

6°. Guionne-Hortense de Montmorency, appelée *mademoiselle de Laval*, née le 22 septembre 1751, morte jeune ;

7°. Guionne-Elisabeth-Joséphine de Montmorency, née le 14 février 1755, mariée, le 19 avril 1768, avec Louis-Joseph-Charles-Amable *d'Albert*, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, maréchal-de-camp, mestre-de-camp du régiment Colonel Général, dragons, fils de Marie-Charles-Louis d'Albert duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, chevalier des ordres du Roi.

XXIII. Anne Alexandre-Marie-Sulpice-Joseph DE MONTMORENCY-LAVAL, duc de Laval, pair de France, né le 22 janvier 1747, gouverneur de Compiègne en survivance, puis de la province d'Aunis, mestre-de-camp du régiment de Bourbonnais, nommé brigadier d'infanterie le 5 décembre 1781, maréchal-de-camp le 13 juin 1783, créé duc le 13 juillet suivant, lieutenant-général des armées du roi, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 23 août 1814, mort le 31 mars 1817, avait épousé, le 30 décembre 1764, Marie-Louise-Mauricette DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, fille de Joseph-Maurice-Annibal de Montmorency-Luxembourg, comte de Luxe, laquelle l'a rendu père de :

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG comme à la page 7.

1°. Gui-Marie-Anne-Louise de Montmorency, marquis de Laval, né le 25 août 1766, capitaine au régiment du Roi, dragons, marié, le 28 mai 1784, avec Pauline-Renée-Sophie *de Voyer de Paulmy d'Argenson*, mort sans enfants le 12 février 1786 ;

2°. Anne-Pierre-Adrien, dont l'article suit ;

3°. Achille-Jean-Louis de Montmorency-Laval, né le 25 juin 1772, reçu chevalier de Malte, de minorité, le 18 mai 1782, mort le 14 septembre 1795, d'une blessure qu'il reçut à la défense du camp retranché de Bodenthal, à l'avant-garde de l'armée de Condé ;

4°. Eugène-Alexandre de Montmorency-Laval, appelé *le marquis de Montmorency*, né le 20 juillet 1773. Il a fait, ainsi que son frère Achille, les campagnes de 1793, 1794 et 1795, dans l'armée des princes et celle de Condé. Il a été nommé, le 14 juin 1814, maréchal des camps et armées du roi, et a épousé N..... *de Béthune-Sully*, veuve du comte de Charost, dont il n'a point d'enfants.

XXIV. Anne-Adrien-Pierre DE MONTMORENCY-LAVAL, né le 29 octobre 1768, duc de Laval, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, duc de San-Fernando Luys, nommé, le 30 juin 1791, maréchal des camps et armées du roi, ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Espagne en 1818, depuis ambassadeur à Rome, chevalier des ordres du Roi, en 1820; a épousé, le 14 mai 1788, Bonne-Charlotte-Renée-Adélaïde DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, fille d'Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg. De ce mariage sont issus :

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, comme à la page 7.

1°. Gui-Anne-Marie-Louis-Henri-Adalric de Montmorency-Laval, prince de Laval, né le 13 janvier 1796, capitaine des chasseurs du Morbihan, décédé à Ichia, près Naples, au mois d'août 1819 ;

2°. Charlotte de Montmorency-Laval, mariée en 1817, avec Gustave, marquis *de Lévis-Mirepoix*, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, aide-de-camp du maréchal duc de Reggio, et commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur ;

3°. Marguerite de Montmorency-Laval.

CINQUIÈME BRANCHE.

XX. Thomas DE LAVAL, baron de la Faigne, seigneur de Tartigny, de Gournay, d'Aveluy, de la Rozière et de Frênay-le-Samson, fut assassiné, le 27 février 1651, par son valet de chambre, qui fut pendu. Il avait épousé, le 1er février 1636, Louise DE VALLÉE, fille d'Étienne de Vallée, seigneur du Pescehray, et de Marie du Regnier de Droué. Elle se remaria avec Charles d'Angennes, seigneur de la Loupe, et eut de son premier mari :

DE VALLÉE : d'azur, semé d'étoiles d'argent, au lion diffamé du même, brochant sur le tout.

1°. Charles de Laval, baron de la Faigne, seigneur de Tartigny, mort en 1709. Il avait épousé, le 19 mars 1668, Louise *Meusnier de Rubelles*, fille de Pierre Meusnier, seigneur de Rubelles, de Saint-Prix et autres lieux, président à mortier au parlement de Metz. Il en eut cinq enfants :

A. Henri-Marie de Laval, morte sans alliance;

B. Claude-Charles, marquis de Laval, baron de la Faigne, né le 21 septembre 1672, colonel d'un régiment d'infanterie, chevalier d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans. Il avait épousé, le 29 juillet 1699, Marie-Thérèse *de Hautefort*, dame d'honneur de la duchesse de Berry, morte le 1er avril 1753, fille de Gilles de Hautefort, marquis de Surville, comte de Montignac, lieutenant-général des armées du roi De ce mariage sont issus :

a. Gui-Louis-Charles, marquis de Laval-Montmorency, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier d'honneur de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, mort le 2 avril 1743. Il avait épousé, le 11 août 1728, Adélaïde-Louise-Salbigothon *d'Espinay*, dame de la duchesse d'Orléans, morte le 19 juin 1751, fille de François, marquis d'Espinay, brigadier des armées du roi. Il n'eut qu'une fille nommée :

Louise-Adélaïde-Philippine de Montmorency-Laval, né le 15 avril 1731, religieuse à la Ville-l'Evêque, à Paris, en 1760 :

b. Marie-Louise-Augustine de Montmorency-Laval, née en 1712, mariée, le 19 décembre 1726, avec Louis-Antoine *Crozat*, baron de Thiers, comte de Beaumanoir, depuis lieutenant-général et commandant pour le roi, dans la province de Champagne, morte aux eaux de Barège, le 23 août 1770;

C. Claude-Charles, dit *l'abbé de Laval*, né le 4 mai 1676, mort à Paris au mois de novembre 1708;

D. Louis de Laval, né le 15 janvier 1669;

E. Marie-Angélique de Laval, née le 8 avril 1674, morte religieuse;

2°. Gabrielle, qui continue la postérité, et dont l'article suit;

3°. Henri de Laval, dit *le chevalier de Tartigny*, né en 1640, mort sans avoir été marié;

4°. Etienne de Laval, né en 1642, ecclésiastique;

5°. Louise de Laval, morte religieuse;

6°. Catherine-Louise de Laval, née au mois d'août 1651.

Barbe de la Forterie, d'azur au porc-épic d'argent.

de Grimoard du Roure : comme à l'article de Beaupoil de Saint-Aulaire, page 27.

XXI. Gabriel, comte de Laval, mort au Mans, au mois de mars 1723, avait épousé, 1° Renée Barbe de la Forterie, fille de Claude Barbe, seigneur de la Forterie, trésorier de France à Tours; 2°, au mois d'août 1714, Adélaïde de Grimoard du Roure, morte le 3 janvier 1760, fille de Louis-Scipion de Grimoard, marquis de Roure, lieutenant-général pour le roi en Languedoc, et gouverneur du Pont-Saint-Esprit, et de Louise-Victoire de Caumont-la-Force. Le comte de Laval eut pour enfants :

Du premier lit :

1°. Gui-Claude-Roland, qui suit;
2°. Robert de Laval, mort sans postérité;
3°. Cyprien-René de Laval, nommé abbé de Manlieu en 1722;
4°. Louise-Elisabeth de Laval, mariée, en 1706, avec Michel-Séraphin *des Escotais*, chevalier, seigneur de Chantilly, d'Armilly, de Sarigny et de l'Ile-Oger, capitaine des vaisseaux du roi, fils d'Ambroise des Escotais, III° du nom, seigneur des mêmes lieux et de la Chevalerie, et d'Elisabeth de Broc de Lizardières;

Du second lit :

5°. Joseph-Auguste, comte, puis marquis de Montmorency, mestre-de camp, qui passa aux Indes, en 1758; fut créé brigadier de cavalerie le 16 avril 1767, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et mourut sans postérité en 1783. Il avait épousé, en 1747, Marie-Louise-Angélique *de Barberin de Reignac*, veuve de Charles-François de Campet, comte de Saujon, brigadier de cavalerie.

de Rouvroy : écartelé, aux 1 et 4 de sable, à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules, qui est de Rouvroy; aux 2 et 3 échiquetés d'or et d'azur, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or, qui est de Vermandois.

XXII. Gui-Claude-Roland de Montmorency-Laval, dit *le comte de Laval*, né le 5 novembre 1677, créé brigadier d'infanterie le 29 mars 1710, maréchal-de-camp le 1er février 1719, lieutenant-général des armées du roi le 1er août 1734, grand chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, maréchal de France le 17 septembre 1747, mort le 14 novembre 1751, avait épousé, le 29 juin 1722, Élisabeth de Rouvroy-Saint-Simon, fille d'Eustache-Titus de Rouvroy, marquis de Saint-Simon, brigadier des armées du roi, et de Claire-Eugénie de Hauterive. De ce mariage sont issus :

1°. Gui-Claude-Louis de Montmorency-Laval, né le 9 mars 1724, mort le jour de Pâques 1726;

2°. Cyprien-Jacques-Roland de Montmorency-Laval, né le 31 mars 1725, mort jeune;

3°. Charles-Louis de Montmorency-Laval, né le 12 avril et mort le 21 août 1727;

4°. Joseph-Pierre, dont l'article suit;

5°. Marie-Louise de Montmorency-Laval, né le 31 mars 1723, abbesse de Montmartre, morte victime du tribunal révolutionnaire, le 24 juin 1794;

6°. Henriette-Louise de Montmorency-Laval, née le 29 juin 1733, mariée, le 18 mars 1747, à Bleckard-Maximilien-Augustin, comte *de Helmstadt*, baron du Saint-Empire, souverain de Bichofsheim, ancien colonel du régiment de Bretagne, cavalerie.

XXIII. Joseph-Pierre DE MONTMORENCY-LAVAL, appelé le comte *de Laval-Montmorency*, né le 28 mars 1729, premier appelé à la succession du duché de Laval, au défaut de la ligne ducale, fut colonel du régiment de Guienne, infanterie, et l'un des menins de Monseigneur le Dauphin, fut reçu chevalier de Saint-Louis par le Roi, le 3 janvier 1757, et fut tué, le 31 juillet de la même année, à la bataille d'Hastembeck. Il avait épousé, le 25 avril 1749, Élisabeth-Renée DE MAUPEOU, morte le 4 novembre 1759, fille de René-Théophile, marquis de Maupeou, lieutenant-général des armées du roi. Elle le rendit père de :

DE MAUPEOU : d'argent, au porc-épic de sable.

1°. Gui-Marie-René de Montmorency-Laval, né le 23 décembre 1751, premier appelé à la succession du duché de Laval, mort sans avoir été marié;

2°. Louis-Adélaïde-Anne-Joseph, qui suit;

3°. Claudine-Anne-Renée-Elisabeth de Montmorency-Laval, née le 6 mars 1750, mariée avec André-Hercule-Alexandre *de Rosset de Rocozel*, marquis, puis duc de Fleury, pair de France, major-général de l'armée de l'Inde, mort le 20 août 1782.

XXIV. Louis-Adélaïde-Anne-Joseph DE MONTMORENCY-LAVAL, comte de Montmorency, né le 18 octobre 1752, seigneur du duché-pairie de Saint-Simon, en Picardie, vicomte de Clastre, baron de Benay, seigneur châtelain de Flavy-le-Martel et du Perrier, au Maine, premier appelé à la succession du duché de Laval au défaut de la ligne ducale, fut nommé colonel des dragons de son nom en 1784; il a fait les campagnes de 1796 et 1797, comman-

dant une des deux compagnies du régiment de cavalerie noble de l'armée de Condé. Il est aujourd'hui lieutenant-général des armées du roi, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a épousé, le 28 avril 1773, Anne-Jeanne-Thérèse-Joséphine DE LA ROCHE-FONTENILLES-GENSAC, dont il n'a point d'enfants.

LA ROCHE-FONTENILLES : d'azur, à trois rocs d'échiquier d'or.



DE NETTANCOURT,

SEIGNEURS DE NETTANCOURT, BARONS, COMTES ET MARQUIS DE VAUBECOURT, BARONS D'HAUSSONVILLE, D'ORNE, DE CHOISEUL ET DE FRENELS, COMTES ET MARQUIS DE NETTANCOURT, *en Champagne*, *en Barrois* et *en Lorraine*.



ARMES : *De gueules, au chevron d'or.* Couronne de marquis. Supports : Deux griffons. Cimier : un chien issant d'or, colleté de gueules.

La maison DE NETTANCOURT, illustrée par de nombreux services militaires et diplomatiques, dans les premiers grades de l'armée et les emplois les plus éminents de la cour, par de riches domaines, des fondations utiles et de belles alliances, a pris son nom d'un bourg situé en Champagne, sur la petite rivière de Chel, à quatre lieues de Bar-le-Duc, et à six de Châlons-sur-Marne (1), Elle a constamment figuré avec éclat, depuis plus de six siècles, parmi les anciennes races de chevalerie de cette province, et celles du duché de Lorraine, avec lesquelles on la voit combattre dans

(1) Le bourg de Nettancourt, que cette maison a possédé jusqu'à la fin du dernier siècle, était défendu par un ancien château, résidence habituelle de ses seigneurs, et comprenait deux cent quatre-vingt-trois feux ou mille deux cent soixante-dix habitants, indépendamment de la mouvance de cette châtellenie, qui était encore plus considérable.

toutes les guerres, et contracter de fréquentes parentés. Son ancienne extraction de nom et d'armes a été jurée dans les hauts chapitres de Remiremont, de Bouxières et d'Épinal ; et les preuves qu'elle a faites au cabinet des ordres du Roi, en 1766, pour l'obtention des honneurs de la cour, preuves appuyées des chartes authentiques, et des monuments de l'histoire des provinces de
N.... Champagne et de Barrois, établissent sa filiation suivie depuis Dreux de Nettancourt, qui suit.

I. Dreux, seigneur DE NETTANCOURT, est connu par un acte de l'an 1215, en faveur de l'abbaye de l'Isle en Barrois, à laquelle il fit quelques donations pieuses. Il eut, entr'autres enfants, trois fils :

1°. Gilles, dont l'article suit;
2°. Viart de Nettancourt, vivant en 1256;
3°. Hugues de Nettancourt, qui rendit hommage au comte de Champagne, en 1262.

II. Gilles, seigneur DE NETTANCOURT, vendit, l'an 1242, du consentement de Claude, sa femme, la part qu'il avait dans la seigneurie de Sommeille, à deux lieues et demie de Bar-le-Duc ; et,
N.... l'an 1256, il rendit hommage, avec Viart, son frère, à Thibaut, le Jeune, roi de Navarre et comte de Champagne. Il laissa deux fils et deux filles :

1°. Jean I, dont l'article suit;
2°. Jacques de Nettancourt, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, où il conduisit cinq cents chevaux, sur la fin du treizième siècle, et à son retour fonda, l'an 1300, un couvent de cordeliers, entre Vaubecourt et Triaucourt, qui fut ruiné par les religionnaires (*Moréri, édit. de* 1759, t. VII, p. 980);
3°. Alix de Nettancourt, dont on ignore la destinée;
4°. Cécile de Nettancourt, qui, veuve de Poincet N...., vendit, au mois de mars 1302, tout ce qu'elle possédait dans la terre de Loupy-le-Châtel, à Raoul, seigneur de Loupy.

III. Jean I, seigneur de NETTANCOURT, vendit, l'an 1331, avec Jacquette, sa femme, à Édouard I, comte de Bar, les droits féo-

daux qu'il avait dans les seigneuries de Tannay-sur-Bar et de Longeville. Il fut père de quatre fils et une fille :

1°. Jean II, qui suit;

2°. Aubry de Nettancourt, qui l'an 1364, rendit foi et hommage au duc de Bar, de plusieurs droits qu'il avait dans les seigneuries de Loisy, de Varennes et de Tannay;

3°. Ambroise de Nettancourt, seigneur de Tannay (1) près de Buzancy, vivant en 1363;

4°. Perceval de Nettancourt, qui rendit d'importants services, dans les guerres de son temps, aux comtes de Bar, Edouard et Henri. Le dernier de ces princes lui assigna, l'an 1342, une rente sur son domaine de Revigny. L'an 1368, Perceval de Nettancourt fut fait prisonnier dans un combat donné près de Ligny; et l'an 1370, il fut un des otages pour l'exécution d'un traité fait à Pont-à-Mousson, entre Robert, duc de Bar, et la ville de Metz. (*Généalogie de la maison du Châtelet*, in-fol., *preuves*, p. 16, 17.) Perceval rendit hommage à la comtesse de Bar, l'an 1388, de la part qu'il avait dans la seigneurie de Revigny;

5°. Thevenette de Nettancourt, femme de Jean, seigneur *de Boncourt*, près de Commercy.

IV. Jean II, seigneur de Nettancourt, acquit, par contrat du 19 décembre 1376, passé devant Larzicourt et Grangier, notaires royaux au bailliage de Vitry, de Perrin de Moncel, écuyer, la moitié des terrages de la ville de Nettancourt. Jean II, seigneur de Nettancourt et de Riaucourt (2), fut caution, l'an 1385, avec Olry de Fenestrange, Philbert de Bauffremont et plusieurs autres seigneurs, vassaux de Robert, duc de Bar, de l'exécution d'une promesse faite par ce prince à Érard, comte de Deux-Ponts. (*Ibid. preuves*, *p. XVIII.*) Jean II ne vivait plus le 27 juillet 1394, époque à laquelle Marie de Boncourt, sa veuve (sœur de Jean, seigneur de Boncourt), rendit aveu et dénombrement au roi Charles VI, de la terre et seigneurie de Nettancourt, tant en son nom que comme douairière et ayant la garde noble de Georges et Nicolas, ses fils. Elle en eut trois :

De Boncourt : de gueules au dextrochère d'argent.

1°. Georges I, dont l'article suit;

2°. Nicolas de Nettancourt, dont on ignore la destinée ultérieure;

---

(1) *Tannay-le-Moulin*, fief situé à trois lieues de Buzancy en Ardennes.

(2) *Riaucourt*, paroisse située à quatre lieues et demie de Bar.

3°. Wautrin de Nettancourt, qui n'est point nommé dans l'acte de 1394. Il servit le roi Charles VI, avec deux autres de ses parents, et se trouva avec eux au siége de Bourges, en 1412.

D'Aspremont : d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de sable.

V. Georges I, seigneur DE NETTANCOURT, de Vaubecourt (1), d'Autrecourt (2), de Waly (3), et de Neuville-sur-Orne (4), était marié, dès l'an 1400, avec Aliénor d'ASPREMONT, dame en partie de Vaubecourt, fille de Thomas, seigneur d'Aspremont, et d'Hélène de Vaubecourt, dame en partie dudit lieu. Par acte du 14 novembre 1414, signé d'Andernay et Cabouat, jurés au tabellionnage de Bar, Georges de Nettancourt, écuyer, Miles de Nêmes, chevalier, et Jean de Thonne-le-Thil, écuyer, firent une vente à Varin de Chappy, prévôt de Clermont, et à Raulin de Troville, écuyer, tant en leur nom, qu'en celui d'Olry de Boulenges, écuyer, de Jeanne d'Aspremont, veuve du comte de Bussey, de Jean, Thomas, Aubert, Jeanne et Catherine d'Ourches, et de Perrette de Communes, tous héritiers de Vauthier de Vaubecourt. Georges I et Aliénor d'Aspremont, sa femme, acquirent, par contrat du 25 décembre 1420, signé d'Andernay et de Villiers, jurés au tabellionnage de Bar, tout ce qui appartenait à Jean d'Aulnoy, écuyer, en la terre et seigneurie de Vaubecourt. Georges de Nettancourt rendit des services considérables à René d'Anjou, duc de Bar, pour lequel il conduisit ses vassaux à la guerre à ses propres dépens, et reçut, dans son château de Vaubecourt, la garnison que ce prince envoya pour mettre un frein aux incursions d'Eustache de Vernancourt, capitaine châtelain de Passavant, qui infestait la Champagne et le Barrois. Ce fut à l'occasion de cette guerre que Georges I passa un accord, le 7 août 1421, avec Ferry de Vandeuvre, abbé de Beaulieu, en Argonne. Les services de Georges

---

(1) *Vaubecourt*, bourg et baronnie en Champagne avec haute justice, situé à quatre lieues de Bar-le-Duc.

(2) *Autrecourt*, paroisse de quatre-vingt-trois feux ou quatre cent quinze habitants, au pays Messin, à un tiers de lieue de Mouzon.

(3) *Waly*, village qui avait haute justice, situé dans la prévôté de Clermont, en Argonne, et à deux lieues de cette ville.

(4) *Neuville-sur-Orne*, châtellenie située sur la rive gauche de l'Ornain, à deux lieues et demie de Bar.

de Nettancourt lui avaient déjà mérité du duc René, plusieurs récompenses honorables; le 4 juin 1426, ce prince le pourvut de la charge de bailli d'épée, et capitaine de la ville de Bar. Il fit diverses acquisitions, avec Aliénor, son épouse, les 8 septembre 1428, 4 mai, 21 juillet et 11 décembre 1436; et ils ne vivaient plus le 12 janvier 1457. Leurs enfants furent:

1°. Jean III, dont l'article suit;

2°. Wautrin de Nettancourt, chevalier, seigneur d'Autrecourt, de Waly, de la Grange-le-Comte (1), d'Ippecourt (2) et de Neuville-sur-Orne, conseiller d'état du duc de Bar, bailli d'épée et gouverneur de Clermont, en Argonne, marié 1° avec Claude *de Lucy;* 2° avec Marguerite *Issenart.* Il n'eut qu'un fils, issu du premier lit, et nommé:

Jean, dit Petit-Jean de Nettancourt, seigneur d'Autrecourt, mort sans postérité en 1508;

3°. Aliénor de Nettancourt, mariée à Wauthier *de Failly,* morte avant l'an 1457;

4°. Jeanne de Nettancourt, femme de Guillaume *d'Augy,* seigneur d'Imonville, bailli et gouverneur de Saint-Mihiel;

5°. Marguerite de Nettancourt, alliée 1° à Baudin *de la Tour,* seigneur de Chaumont; à Jean *de Ville,* seigneur de Maraux en Bassigny;

6°. Anne de Nettancourt, femme 1° de Renaud *de Varney,* seigneur de Robert-Espagne; 1° d'Ancel *de Doncourt,* seigneur de Salmagne près Ligny;

7°. Isabeau de Nettancourt, mariée 1° à Jean, seigneur *de Varney;* 2° avec Jean *de Varanges,* seigneur de Montferrand.

VI. Jean III, seigneur DE NETTANCOURT, de Vaubecourt, de Noyers (3), et de Louppy-le-Petit (4), épousa, avant l'an 1437, Marguerite dite Margot DE NICEY, dame de Nicey et de Nubecourt, fille de Jacques, seigneur de Nicey, et de Catherine de Stainville. DE NICEY: d'argent à dix burèles d'azur.

(1) *La Grange-le-Comte* est un hameau distant de quatre lieues de Metz.

(2) *Ippecourt,* seigneurie qui avait haute justice, à deux lieues et demie de Clermont en Argonne.

(3) *Noyers,* village situé sur la Chez, à cinq lieues de Bar-le-Duc.

(4) *Louppy-le-Petit,* village situé sur la même rivière, à deux lieues un quart de Bar.

L'an 1451, Jean III donna au duc de Bar le dénombrement des terres de Nicey et de Salmagne (1). Louis de Floreville, bailli de Bar, Robert de Floreville, son frère, bailli de Clermont, en Argonne, Jean de Nancey, seigneur de Gombervaux, Colart des Armoises, seigneur de Fléville, Thomas de Dugny, Huot de Morlaincourt, prévôt de Nicey, Jean de Neufville et François de Revigny, écuyers, rendirent, sous leurs sceaux, le 12 janvier 1457, une sentence arbitrale sur les différents qui s'étaient élevés entre Jean et Wautrin de Nettancourt, frères, Guillaume d'Augy, Baudin de la Tour, et Renaud de Varney, au sujet de la succession de feu Georges de Nettancourt, écuyer, et de damoiselle Aliénor d'Aspremont, leur pères et mère, et de feu damoiselle Aliénor de Nettancourt, jadis femme de Wauthier de Failly; succession qui fut partagée entre les mêmes, le 24 mars suivant. Jean III fit une acquisition de Jean de Varney, écuyer, fils de feu Simon de Varney, aussi écuyer, et de Jeanne de Laire, le 22 janvier de la même année 1457; et il est nommé dans un jugement du dernier août 1458, rendu par le bailli de Bar, entre lui et Renaud de Varney, écuyer. Le premier décembre suivant, Ferri de Lorraine, comte de Vaudémont, gouverneur du duché de Bar, donna à son cher et bon ami Jean de Nettancourt, écuyer, seigneur de Vaubecourt, des lettres portant ratification de tous les acquêts que feu Georges de Nettancourt et damoiselle Aliénor d'Aspremont, ses père et mère, avaient fait autrefois d'Aubert d'Ourches, fils de messire Aubert d'Ourches, chevalier, et de dame Marie d'Aspremont, et de Jean de Nêmes, fils de feu Miles de Nêmes, chevalier, au finage de Vaubecourt. Jean III vivait encore dans un âge fort avancé, le 4 août 1500. Il est cité avec Wautrin de Nettancourt, son frère, bailli et gouverneur de Clermont, dans un acte de ce jour, portant aide de deux florins par feu noble, accordée sur le duché de Bar. Il fut père de :

1°. Nicolas Ier, dont l'article suit;

2°. Georges de Nettancourt, seigneur d'Autrecourt, qui laissa un fils: Jean de Nettancourt, mort sans postérité;

---

(1) *Salmagne*, village à une lieue et demie de Ligny, et à deux lieues de Bar

3°. Barbe de Nettancourt, mariée à Thibaut, seigneur *de Jaudelaincourt* au pays Messin;

4°. Lucie de Nettancourt, femme de Henri *de la Tour,* seigneur du Mesnil en Lorraine;

5°. Jeanne de Nettancourt, morte sans alliance.

VII. Nicolas I, seigneur DE NETTANCOURT, de Vaubecourt, de Nubecourt (1), de Nicey (2), de Ville-devant-Belrain (3), d'Autrecourt, de Waly, de Givrecourt (4), de la Grange-le-Comte, d'Ippecourt et de Neuville-sur-Orne, fit une acquisition de Wautrin de Nettancourt, seigneur de Vaubecourt en partie, son oncle, par acte du 10 juillet 1489, signé Cabouart et Gérard, notaires au tabellionnage de Bar; contribua, avec son père et le même Wautrin, à l aide de deux florins par feu imposée sur le Barrois, le 4 août 1500, et s'allia, peu avant 1502, avec Anne d'ESPENCE, dame de Bettancourt, de Vroil et de Villers-le-Sec, fille de Claude, seigneur d'Espence, et de Launoy-Renault, et de Jacqueline du Moulin. Le 5 octobre 1508, Gilles Petit, écuyer, seigneur de la Mothe, lieutenant-général du receveur ordinaire du roi au bailliage de Vitry-le-Français, donna à Nicolas I mainlevée de la terre et seigneurie de Nettancourt, qui lui était échue tant par la mort de son père que par celle de Petit-Jean de Nettancourt, seigneur d'Autrecourt, son cousin-germain, et il en fit hommage au roi, le même jour. Il fit diverses acquisitions de Claude d'Augy et de Thibaut de Jaudelaincourt, écuyers, les 15 juillet 1513, 26 avril 1515, et 2 mai 1519, et ne vivait plus le 6 mai 1537, date d'une vente que fit à sa veuve, Anne d'Espence, dame de Vroil et de Bettancourt, noble homme Gilles Petit, sieur de la Chaussée, par contrat signé Aunoy et Partois, notaires au tabellionnage de Vitry. Leurs enfants furent:

D'ESPENCE: de gueules, à trois chèvres couchées d'or.

1°. Georges II, qui suit;

---

(1) *Nubecourt,* à cinq lieues de Verdun, avait haute justice.

(2) *Nicey,* sur la rivière d'Aire, à trois lieues et demie de Bar.

(3) *Ville-devant-Belrain,* à trois lieues et demie de Saint-Mihiel.

(4) *Givrecourt,* anciennement *Giltescourt,* avait justice foncière, et est distant de trois lieues et demie de Dieuze. Il comprenait trente-six feux.



2°. Antoine de Nettancourt, auteur de la branche des *seigneurs de Bettancourt, barons de Fresnels*, etc., rapportée en son rang;

3°. Barbe de Nettancourt, morte sans avoir été mariée, avant 1543;

4°. Claude de Nettancourt, dame de Nubecourt, alliée à Philippe *du Hautoy*, seigneur de Récicourt, fils de Gérard du Hautoy, seigneur de Jametz, de Récicourt et de Vaudancourt, et de Marguerite de Franqueville. Elle mourut le 15 novembre 1567;

5°. Yolande de Nettancourt, dame de Neuville-sur-Orne, chanoinesse de Remiremont en 1579, puis mariée à Nicolas *des Armoises*, seigneur, du chef de sa femme, de Neuville-sur-Orne, fils de Guillaume des Armoises, grand louvetier de Barrois;

6°. Eve de Nettancourt, chanoinesse de Remiremont;

7°. Christophe de Nettancourt, religieuse aux dames de Sainte-Marie, à Verdun.

VIII. Georges II, DE NETTANCOURT, chevalier, seigneur de Vaubecourt, d'Autrecourt, de Riaucourt, de Waly, de Nicey, de Ville-devant-Belrain, de Givrecourt, de la Grange-le-Comte, d'Ippecourt, d'Aubreville (1), et de Paroy (2), chambellan de Charles, duc de Lorraine, épousa, par contrat passé devant Cousin et Collesson, jurés au tabellionnage de Bar, le 26 août 1539, Anne DE HAUSSONVILLE, fille de Gaspard, baron de Haussonville, chevalier, bailli d'épée de Nancy, et d'Eve de Ligneville. Georges II rendit hommage à Antoine, duc de Lorraine, le 22 octobre 1542, pour les biens à lui échus par le décès de Nicolas, son père; fournit le dénombrement de la seigneurie de Vaubecourt au duc Charles, le dernier décembre 1570, et fit un semblable dénombrement de ses autres terres, le 3 décembre 1576. (*Maison du Châtelet; preuv.* p. 194.) Les enfants issus de son mariage avec Anne d'Aussonville, furent:

DE HAUSSONVILLE: d'or, à la croix de gueules, frettée d'argent.

1°. Jean IV, qui suit;

2°. Gaspard de Nettancourt, mort sans enfants du mariage qu'il avait contracté avec Anne-Marguerite *de Bassompierre*, fille de François, sire de Bassompierre, du Harouel et de Remanville, et de Marguerite de Dompmartin;

(1) *Aubreville*, terre seigneuriale, située à une lieue de Clermont en Argonne.

(2) *Paroy*, seigneurie à haute justice dans la prévôté de Clermont, en Argonne, sise à cinq quarts de lieue de cette ville.

3°. Jean-Philippe de Nettancourt, seigneur de Châtillon, qui épousa Françoise *de Wattronville*, et fonda la branche dite des *barons de Nettancourt et de Châtillon* (1);

4°. Anne de Nettancourt, mariée, le 1er mai 1575, avec Geoffroi *de Saint-Astier*, chevalier, seigneur du Lieudieu et de Ligne, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et lieutenant-général pour S. M. au gouvernement de Verdun et du pays Verdunois. Elle fit deux testaments, les 4 décembre 1639 et 28 juin 1641;

5°. Eve de Nettancourt, dame de Remiremont, en 1580, puis mariée avec Nicolas *de Housse*, seigneur de Wattronville, près Verdun;

6°. Yolande de Nettancourt, aussi dame de Remiremont, puis mariée avec Jean *de Mailly*, baron d'Escots et de Longchamps, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, fils de François de Mailly, chevalier, seigneur de Villers-d'Escots, et de Jacqueline d'Anglure;

7°. Philippe de Nettancourt, femme de Louis *de Pouilly*, seigneur de Lançon.

IX. Jean DE NETTANCOURT, IVe du nom, chevalier, baron de Vaubecourt, seigneur de Passavant (2), d'Autrecourt, de Waly, de Givrecourt, de la Grange-le-Comte, d'Ippecourt et de Paroy, donna des preuves de son attachement aux rois Henri III et Henri IV pendant les troubles de la ligue. Il était, en 1573, guidon de la compagnie du comte de Brienne, et gentilhomme servant du duc de Lorraine. Henri III lui donna, en 1586, le commandement d'une compagnie de cent chevau-légers. Il fut l'un des seigneurs de la province de Champagne qui s'opposèrent avec le plus de courage aux entreprises des ligueurs de cette province, et fut fait prisonnier dans une action près de Vitry, en 1589. Il commanda,

---

(1) De cette branche est issu, par divers degrés, François-Siméon, baron *de Nettancourt*, et de Châtillon, lequel épousa, l'an 1675, Béatrix-Henriette *Cliquot*, fille de Laurent Cliquot, général des armées de Charles IV, duc de Lorraine, et de Jeanne-Eve de Saint-Astier. Il en eut, entr'autres enfants, Jeanne-Béatrix *de Nettancourt*, qui épousa, par contrat passé devant Vincent, tabellion à Blamont, le 30 mai 1687, Nicolas, comte *de Martimprey* et de Villefont, fils de Henri II, seigneur et comte de Martimprey.

(2) *Passavant*, en Lorraine, ancienne châtellenie avec haute justice, située à deux lieues de Châtillon et à trois de Darney, dans le ban de la côte Saint-Antoine.

en 1590, l'aile gauche de la cavalerie, à la bataille d'Ivry, où il se distingua ; prit part au combat de Fontaine-Française, et, en 1592, à celui d'Aumale, où il fut grièvement blessé, en dégageant le roi Henri IV. Ce prince, l'an 1595, le nomma l'un des chefs du corps de troupes qu'il envoya au secours de Cambray, assiégé par les Espagnols, et récompensa ses services, en lui donnant le gouvernement du comté de Beaulieu en Argonne, place alors des plus considérables des frontières de Lorraine. Jean IV avait épousé, par contrat passé devant Henri, notaire à Nancy, le 25 novembre 1573, Ursule de Haussonville, sa cousine du troisième au quatrième degré, fille de messire Africain de Haussonville, chevalier, baron de Haussonville et d'Orne, seigneur de Turquestein, maréchal de Lorraine, gouverneur de Verdun et du Verdunois, et de Marguerite de Choiseul. Leurs enfants furent :

de Haussonville : comme à la page 8.

1°. Jean V, qui suit ;

2°. Henri de Nettancourt, qui fonda la branche des *seigneurs de Passavant* et *de Neuville*, mentionnée ci-après ;

3°. Anne de Nettancourt, mariée 1° à Charles *de Bertheleville*, près de Gondrecourt; 2° à Jacob *d'Haraucourt*, seigneur de Bayon ; 3° à Pierre *de Gournay*, seigneur de Secourt.

X. Jean de Nettancourt, V° du nom, baron, puis comte de Vaubecourt, baron d'Orne (1), seigneur de la Grange-le-Comte, de Bouzey (2), de Vaugeney, de Herpont (3), de Paroy, de Cernon (4) etc., chevalier des ordres du Roi, conseiller d'état, ma-

---

(1) *Orne*, au pays Messin, baronnie considérable, située à deux lieues de Verdun. Elle comprenait cent soixante-quatorze feux, ou environ sept cent soixante-dix habitants. Le seigneur d'Orne était baron et pair né de l'évêché de Verdun.

(2) *Bouzey*, est une paroisse de trente-six-feux, située sur la Verre, à deux lieues et demie de Darney.

(3) *Herpont*, en Champagne, à trois lieues et demie de Sainte-Ménehould, seigneurie considérable, puisqu'on y comptait, outre sa mouvance, soixante-six feux. Les trois hameaux de Harpine, du Follet et de Raineville relevaient de cette paroisse.

(4) *Cernon*, paroisse de trente six feux, distante de trois lieues de Châlons-sur-Marne.

réchal des camps et armées de S. M., entra fort jeune au service de France. La paix de Vervins, qui survint presqu'immédiatement, semblait lui fermer pour long-temps une carrière que son courage devait remplir de souvenirs honorables. Il demanda et obtint l'agrément du roi pour servir à l'étranger, et se rendit auprès de l'empereur, qui l'employa dans son armée de Hongrie, en 1598. Depuis long-temps l'armée impériale était occupée au siége de Raab, autrement Javarin, contre les Turcs. Le baron de Vaubecourt, à la tête d'un détachement moitié français et moitié walon, résolut de faire sauter une des portes de la ville. Il y fit attacher un pétard dont l'explosion produisit un tel effet, qu'il se rendit maître de cette place importante, dans laquelle il pénétra le premier, et où périrent par le fer des chrétiens quinze à seize cents turcs avec leur bacha (1). L'empereur en donna aussitôt le gouvernement au baron de Vaubecourt; et, pour mieux attacher cet officier à son service, il le créa chevalier et baron de l'empire, avec une forte pension pour lui et pour ses descendants. Le siége d'Albe-Royal, où commandait le duc de Mercœur, général de l'armée chrétienne, fournit au baron de Vaubecourt une nouvelle occasion de se distinguer. Le succès de l'entreprise de Javarin lui en fit tenter une autre sur Belgrade. Il avait déjà fait couper les palissades, abattre le pont-levis, et fait jouer le pétard, lorsqu'une pièce de canon, placée sous la voûte de la porte, prit feu et cassa la cuisse au baron de Vaubecourt. Cet accident, ayant mis cet officier hors de combat, fit échouer cette tentative. La

---

(1) On trouva dans Javarin, l'une des plus fortes places qu'on eût conquises sur les Turcs, quatre-vingt-cinq pièces d'artillerie, six cents chevaux et un grand nombre de munitions de guerre. (*Voyez l'Hist. des Turcs, par Chalcondyle, d'Athènes*, in-fol., édit. de 1650, t. I, pp. 848, 849, où est relatée, avec détail, cette entreprise glorieuse du baron de Vaubecourt.) Cet historien rapporte que le comte de Schartzembourg, généralissime de l'armée impériale, ne nomma point ce courageux officier, dans le rapport qu'il fit à l'empereur, cette action brillante ayant excité la jalousie des impériaux contre les Français. Il est certain, ajouta Chalcondyle, que, sans la résolution du baron de Vaubecourt, on n'aurait jamais réussi à s'emparer de Javarin; pas un des Allemands ni des Hongrois n'ayant voulu se hasarder dans cette entreprise.

réputation qu'il s'était acquise dans l'armée de l'empire, engagea le roi Henri IV à le rappeler à son service. Il lui donna une pension de cinq mille livres, et le gouvernement du comté de Beaulieu, vacant par la mort de son père, par provisions du 24 mai 1609; le nomma gentilhomme de sa chambre, conseiller d'état, et le chargea de diverses négociations auprès de l'archevêque de Trèves, du comte Palatin, des margraves de Brandebourg et de Bade-Dourlach, et des ducs de Wurtemberg et de Deux-Ponts. Le baron de Vaubecourt leva, par commission du 24 avril 1610, un régiment d'infanterie de son nom (depuis Chastellux), un régiment de cavalerie légère, de six compagnies de cent hommes, et une compagnie franche de cent chevau-légers. Son régiment de cavalerie fut licencié au mois d'août suivant. Celui d'infanterie, après plusieurs licenciements, fut rétabli le 31 août 1616. Créé maréchal-de-camp le 18 janvier 1617, le baron de Vaubecourt fut employé, sous le duc de Guise et le maréchal de Thémines, à la prise de Riscourt, de Rosoy, et de son château; au siége et à la prise des ville et citadelle de Château-Porcien, de Cisigny et de Rethel. Employé sur les frontières en 1620, sous le duc de Nevers et le maréchal de Vitry, il contribua à empêcher les troupes levées au pays de Liége pour le service de la reine-mère, d'entrer en Champagne. Il continua de commander dans cette province; obtint, le 15 avril 1627, le gouvernement de Châlons, et se démit, au mois de décembre 1628, de son régiment d'infanterie, en faveur de son fils. Il soumit à l'obéissance du roi la citadelle de Verdun, dont il fit le siége en 1631. Louis XIII lui donna la lieutenance-générale du comté et évêché de Verdun le 3 juillet 1632, et le créa chevalier de ses ordres, à la promotion du 14 mai 1633. Il servit au siége de Saint-Mihiel, sous le comte de Soissons, en 1635. Le roi le pourvut la même année du commandement de trois mille gentilshommes de l'arrière-ban de plusieurs provinces; et, étant logée dans son château de Vaubecourt, S. M. lui donna, le 13 avril, des lettres-patentes portant érection de cette baronnie en comté. Enfin, l'an 1636, il eut le commandement de tous les arrière-bans de Champagne. Le comte de Vaubecourt contribua, la même année, à chasser les Hongrois, les Croates et les Polonais de la frontiere de Champagne; se distingua particulièrement au

combat du 30 mai, et commanda à Verdun jusqu'à sa mort, arrivée le 4 octobre 1642. (*Chronologie militaire*, par Pinard, t. VI, p. 51; *Annales du Temps; Dictionnaire historique des Généraux français*, etc.) Il avait épousé, par contrat du 1er juillet 1599, passé devant Brouillart et Médart, notaires au duché de Bar, Catherine DE SAVIGNY, fille de Wary de Savigny, IIe du nom, chevalier, seigneur de Leymont, de Fontenoy et de Chardongne, conseiller-d'état du duc de Lorraine, bailli et gouverneur de Bar, et d'Antoinette de Florainville. Elle mourut le 21 janvier 1639, ayant eu quatre enfants:

DE SAVIGNY: de gueules, à trois lions d'argent, lampassés, armés et couronnés d'or.

1°. Nicolas, dont l'article suit;

2°. Henri de Nettancourt, baron de Vaubecourt, capitaine au régiment de son père, puis gouverneur du comté de Beaulieu, tué au siége de la Rochelle l'an 1628;

3°. Angélique de Nettancourt, } religieuses à Verdun.
4°. Catherine de Nettancourt, }

XI. Nicolas DE NETTANCOURT, dit *de Haussonville*, comte de Vaubecourt, baron d'Haussonville (1), d'Orne, de Saint-Georges, de Turquestein (2), puis de Choiseul (3), seigneur de Bouzey, d'Herpont, de Cernon et de Vaugency, lieutenant-général des armées du roi, naquit le 27 juillet 1603. Le 2 juillet 1605, Jean, baron de Haussonville, son oncle, seigneur de Saint-Georges et de Turquestein, gouverneur de Verdun, l'adopta, à la charge par

(1) *Haussonville*, ancienne baronnie de Lorraine, située à deux lieues et demie de Rosières, et comprenant vingt-six feux. Dès le milieu du douzième siècle, elle avait été donnée en apanage à un cadet de la maison de Nancy, dont la postérité, éteinte en 1607, avait pris le nom de cette baronnie.

(2) *Turquestein* en Lorraine est distant de deux lieues de Blamont.

(3) *Choiseul* en Bassigny, ancienne sirerie ou baronnie, située à deux lieues de l'abbaye de Morimont, et qui a donné son nom à l'illustre maison de Choiseul. Elle comprenait cinquante-neuf feux. François de Lorraine, comte de Vaudremont, l'échangea avec Nicolas de Nettancourt-Haussonville, qui, en retour, lui donna les terres et baronnies de Saint-Georges et de Turquestein.

lui et ses descendants, de prendre et de porter le nom et les armes *de Haussonville*, lui substituant son frère, en cas de mort sans enfants; adoption confirmée par lettres-patentes de Henri IV, du 30 décembre 1607, registrées et insinuées au siége présidial de Châlons le 30 avril 1608. Il fut connu jusqu'en 1642 sous le nom *de marquis de Vaubecourt.* Entré, en 1620, lieutenant au régiment de son père, il y fut fait capitaine en 1623, et servit dans la Valteline en 1624, à l'attaque du passage de Steig, du pont du Rhin et de sa forteresse, de Pio-Domo, Platemale, Puschiavo, Tirano, Sondrio, Morbegno, Trano, Dubino, au siége de Chiapino de Bormio, au combat de Campo, au siége de Chiavène et à la reprise des retranchements de Cercino et de Traone en 1625. L'année suivante, il servit jusqu'au traité de Monçon. Il se trouva, en 1627 et 1628, au siége de la Rochelle, où périt le baron de Vaubecourt, son frère, et fut nommé mestre-de-camp du régiment de Vaubecourt, le 28 décembre de cette dernière année, par la démission de son père. Il marcha à l'attaque du Pas de Suze, à la levée du siége de Cazal par les Espagnols en 1629, aux siéges de Privas et d'Alais, au combat de Veillane, à la prise de Saluces, au combat du pont de Carignan en 1630, et servit en Italie jusqu'au traité de Quérasme en 1631. L'année suivante, son régiment fit partie de l'armée royale de Languedoc, et se trouva au combat de Castelnaudary. Passé à l'armée de Lorraine en 1633, il concourut à la prise de Haguenau, de Saverne, de Lunéville, de Bitche et de la Mothe, au secours de Philisbourg et de Heidelberg en 1634, à la défaite du duc de Lorraine près Fresche, à l'assaut de Spire, à la prise de Vaudemont en 1635, et à la reprise de Corbie en 1636. Après la prise de Landrecies, où il eut occasion de signaler son courage, on lui donna le gouvernement de cette place le 27 juillet 1637, et il y demeura jusqu'en 1642. Le choix spécial du roi, qui avait désigné au cardinal de la Valette le marquis de Vaubecourt comme l'officier de son armée le plus capable de remplir ce poste éminent, était bien justifié par les connaissances profondes qu'il avait de l'art des fortifications, et qu'il fit valoir avec tant de succès pour la défense de cette ville, dont un bastion a toujours depuis porté son nom. Créé maréchal-de-camp le 25 janvier 1642, il fut employé à l'ar-

mée qui défendait la frontière de Picardie. Le 15 septembre, Louis XIII lui donna le gouvernement de Perpignan et le commandement du Roussillon. Les provisions de ce prince portent que la satisfaction qu'il a des services dudit sieur de Vaubecourt, qui y sont énoncés, l'a fait choisir pour lui confier cette place, l'une des plus importantes et des plus fortes de l'Europe. Son père étant mort le 4 octobre, on lui donna, le 15 novembre, la compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances que celui-ci avait commandée, et le 8 décembre, la lieutenance-générale du gouvernement du Verdunois. Au mois d'avril 1644, il se démit du gouvernement de Perpignan, servit au siége de Taragone, et au ravitaillement de Lérida; en 1645, à la prise de Roses, où il fut blessé, au combat de Lliorens et à la reddition de Balaguier. Il fut pourvu, le 17 septembre 1646, de la lieutenance-générale au gouvernement des ville et évêché de Metz; et, en 1648, il concourut au siége d'Ypres, à la bataille de Lens, où il perdit son fils, et à la reprise de Furnes. Il se démit de son régiment d'infanterie au mois de janvier 1649. Le roi, « en considération de la grande capacité, valeur et expérience consommée en la guerre, bonne conduite et fidélité à son service, du sieur de Vaubecourt, maréchal de ses camps et armées, l'un de ses lieutenants au gouvernement de Champagne, gouverneur particulier de la ville de Châlons », le nomma, par commission du 20 mai 1650, lieutenant-général dans ses armées de Flandre et de Champagne, grade dont il obtint les pouvoirs le 5 avril 1651. Le comte de Vaubecourt fut donné en otage au duc de Lorraine, en 1652, pour sûreté de la retraite de ce prince. Il mourut à Paris le 11 mars 1678, et fut inhumé dans l'église de l'île Saint-Louis. Il avait épousé 1°, par contrat du 4 décembre 1623, Charlotte DE VERGEUR, dame de Chaleranges et de Pacy en Valois, morte le 15 novembre 1655, fille de Charles, baron de Vergeur, comte de Saint-Souplet, vicomte de Cramailles et baron de Chaleranges, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, bailli d'épée et grand-sénéchal de Vermandois, et de Jeanne de Fleurigny, comtesse de Vignory; 2°, par contrat du 16 août 1654, Claire GUILLAUME, morte au mois de décembre 1664, fille de Pierre Guil-

DE VERGEUR : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine de sable, et accompagnée de trois etoiles couronnées d'or.

GUILLAUME :

laume, baron de Saint-Eulien, vidame de Châlons, et de Claire l'Espagnol. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Jean de Nettancourt, baron d'Haussonville, capitaine de chevau-légers, tué à la bataille de Lens en 1648;

2°. Charlotte de Nettancourt-Haussonville, mariée 1°, le 31 août 1649, avec François *Poussart*, marquis de Fors et du Vigean, gouverneur de Sainte-Menehould, lieutenant-général des armées du roi, et au gouvernement de Metz et du pays Messin, mort le 28 mars 1663; 2°, le 11 octobre de la même année, Charles-Achille *de Mouchet* de Battefort, comte de Leubespin et d'Arintas, conseiller du roi d'Espagne en son conseil de guerre, chevalier de l'ordre d'Alcantara, grand-gruyer-général du comté de Bourgogne, et premier chevalier d'honneur au parlement de Dijon, fils de Claude du Mouchet de Battefort, comte de Laubespin, commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, premier maître-d'hôtel de l'archiduc Léopold, et de Catherine de Harlay de Beaumont. Elle mourut le 20 juillet 1705;

3°. Marie-Françoise de Nettancourt-Haussonville, bénédictine de Saint-Pierre de Reims, nommée, en 1653, coadjutrice de Marguerite de Savigny de Leymont, sa tante, en l'abbaye de Sainte-Houd, ordre de Citeaux, près de Bar-le-Duc, puis abbesse en 1657. Ce fut elle qui fit bâtir la clôture de l'église et les bâtiments réguliers. Elle mourut fort regrettée, dans son abbaye, le 23 septembre 1688. (*Hist. de Lorraine*, par D. Calmet, t. III, preuves, p. 76);

4°. Jeanne de Nettancourt-Haussonville, } mortes religieuses;
5°. Anne de Nettancourt-Haussonville, }

6°. Anne-Françoise de Nettancourt-Haussonville, dame de Chaleranges, et de Pacy en Valois, mariée, par contrat du 22 juillet 1664, à Jérôme-Ignace *de Goujon*, marquis de Thuisy, sénéchal héréditaire de Reims, conseiller-d'état, morte à Châlons le 21 mai 1727;

Du second lit :

7°. Louis-Claude, dont l'article suit;

8°. François-Joseph de Nettancourt-Haussonville, abbé de la Chassaignes et d'Ainay, sacré évêque de Montauban le 30 mars 1704. Devenu héritier de tous les biens de sa branche en 1705; après la mort de son frère, il les substitua à son cousin Charles-François de Nettancourt, comte de Vaubecourt, époux de mademoiselle de Puységur. Il mourut à Paris le 17 avril 1736.

9°. Nicolas-Joseph de Nettancourt-Haussonville, capitaine au régiment

de son frère, blessé au siége de Lichtemberg, le 12 octobre 1678, et mourut le lendemain;

10°. Catherine-Angélique de Nettancourt-Haussonville, qui, à la prière de la communauté de Sainte-Houd, succéda à sa sœur, en cette abbaye, en 1688, et mourut le 21 février 1694;

11°. Marie de Nettancourt-Haussonville, mariée, par contrat du 28 avril 1692, à François III, comte *d'Estaing*, lieutenant-général des armées du roi et au gouvernement des ville et évêché de Verdun, gouverneur de Châlons, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, mort le 20 mars 1732, fils de Joachim, comte d'Estaing, et de Claude-Catherine le Goux de la Berchère, sa première femme.

XII. Louis-Claude DE NETTANCOURT DE HAUSSONVILLE, comte de Vaubecourt, lieutenant-général des armées du roi et au gouvernement des villes et évêchés de Metz et de Verdun, gouverneur et vidame de Châlons, fut d'abord pourvu de la survivance de ce grade, le 16 janvier 1673. Il fit les campagnes de 1675 et 1676, dans les gardes-du-corps du roi, et se trouva aux siéges de Dinant et de Condé. Il obtint un régiment d'infanterie de son nom (appelé depuis de Talora) le 18 février 1677; servit, la même année, sous le maréchal de Créquy, à la défaite du prince de Saxe-Eisenach et au siége de Fribourg. En 1678, il concourut à l'attaque des retranchements de Seckingen, à la prise de Kehl, où, le 27 juillet, il commanda une attaque du fort, et au siége du château de Lichtemberg, où son frère fut frappé mortellement et où lui-même reçut un coup de mousquet à la tête. Au siége de Luxembourg, formé par le même général, en 1684, le comte de Vaubecourt enleva plusieurs postes d'assaut, à la tête de son régiment. Il fut nommé, le 30 juillet 1687, inspecteur-général d'infanterie, et brigadier, le 24 août 1688. Employé en cette qualité, à l'armée du Rhin, commandée par M. le dauphin, il servit au siége de Philisbourg, où il fut encore blessé d'un coup de feu à la tête. Il combattit à Valcourt, sous le maréchal d'Humières, en 1689, et à Fleurus, sous le maréchal de Luxembourg, en 1690; servit au siége de Mons, puis à l'armée de la Moselle, sous le maréchal de Boufflers, en 1691, et eut ordre, le 25 octobre, de commander, pendant l'hiver, sous cette rivière. Créé maréchal-de-camp, le 17 avril 1692, il fut employé sur les côtes de Normandie, en

l'armée du maréchal de Bellefonds. Il avait été désigné pour passer en Irlande avec un corps de troupes destiné à rétablir le prétendant; mais cette destination fut sans effet. Employé à l'armée d'Allemagne, par lettres du 27 avril 1693, il ouvrit la tranchée devant Heidelberg, le 21 mai. Chargé, le 10 juillet, de soutenir l'attaque du poste de Zwingemberg, il se mit à la tête des grenadiers, que le feu de l'ennemi avait d'abord fait plier, et les conduisit jusqu'à la palissade, qui fut forcée. Un de ses aides-de-camp fut tué à ses côtés, et lui-même eut la cheville du pied fracassée par un éclat de grenade. Il fit les deux campagnes suivantes sous les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, qui se tinrent sur la défensive, et se démit de son régiment au mois d'avril 1695. Promu au grade de lieutenant-général le 3 janvier 1698, il fut employé à l'armée d'Italie, par lettres du 17 avril, et monta, le 1er octobre, la tranchée devant Valence, dont le maréchal de Catinat leva le siége, après la trève conclue avec l'empereur: Il se trouva au siége d'Ath, en 1697; passa à l'armée d'Italie, au mois de décembre 1700; combattit à Carpi et à Chiari le même mois; à Santa-Vittoria et à la bataille de Luzarra, en 1702. Après cette dernière victoire, le roi d'Espagne chargea le comte de Vaubecourt du siége de Guastalla. Ce général le poussa avec tant de vigueur, que la place fut réduite à capituler en dix jours. Commandant à Carpi, pendant l'hiver, il attaqua et enleva d'emblée, le 13 janvier 1703, le poste retranché de Bondanella, et défit et dissipa deux mille hommes que le comte de Starhemberg voulait jeter dans Bersello. Il fit la campagne de 1703, sous le duc de Vendôme; concourut à la défaite des ennemis, à Castelnovo de Bormia; donna les plus grandes preuves de courage à l'attaque des retranchements de Montebaldo, forcés par le duc de Vendôme, le 24 juillet; commanda l'armée pendant le passage de ce prince dans le Trentin, et prit part à la défaite du général Visconti, et à la réduction d'Asti et de Villeneuve-d'Ast. Il servit au siége de Verceil, où il ouvrit la tranchée, le 15 juin, et où il eut un aide de-camp tué et un autre blessé près de lui. Après la reddition de cette place, le roi lui en donna le gouvernement et des pays circonvoisins, le 20 juillet. Le duc de Vendôme ayant commencé le fameux siége de Verue, il fit venir le comte de Vaubecourt, et le chargea de

l'attaque d'un fort sur le Pô, qui, communiquant de la place avec l'armée du duc de Savoie, campée à Crescentin, en rendait la réduction impossible. Le comte de Vaubecourt s'empara de la forteresse; et cette action de valeur décida du sort de la place, qui fut réduite en peu de jours. Le duc de Vendôme s'étant rendu, la même année, à l'armée d'Italie, lui laissa, comme au plus ancien lieutenant-général, le commandement de celle de Piémont. Informé qu'un parti ennemi était entré dans le Milanès, il sortit de Verceil à la tête d'un fort détachement, pour le couper dans sa retraite, l'atteignit sur le Tessin, près de Vigevano, et le chargea vigoureusement. Mais, bientôt enveloppé par un corps très-supérieur au sien, il fut tué après la plus vive résistance, et son détachement fut dispersé, le 17 mai 1705. Il fut inhumé dans l'église des Barnabites de Verceil, et sa famille fit transporter son cœur à Vaubecourt, lieu de la sépulture de ses ancêtres. (*Chron. milit.*, t. IV, p. 413; *Annales du temps; Dict. des Généraux français.*) Il avait épousé, en 1680, Catherine AMELOT, fille de Charles Amelot, marquis de Gournay, maître des requêtes et président au grand conseil, et de Marie de Lionne. Elle mourut sans enfants, le 16 avril 1710.

AMELOT : d'azur, à trois cœurs d'or surmontés d'un soleil du même.

SEIGNEURS DE PASSAVANT ET DE NEUVILLE.

X. Henri DE NETTANCOURT, seigneur de Passavant, d'Autricourt et de Courcelles (1), second fils de Jean IV, baron de Vaubecourt, et d'Ursule de Haussonville, servit les rois Henri IV et Louis XIII pendant quarante ans, d'abord en qualité de capitaine dans le régiment du comte de Vaubecourt, son frère, puis à la tête d'un régiment d'infanterie. Il épousa, en 1600, Bonne DE RARECOURT, fille de Philippe, seigneur de Rarecourt, et de Guillemette de Heusty. De ce mariage est issu François, qui suit.

DE RARECOURT : d'argent, à cinq annelets de gueules en sautoir, cantonnés de quatre mouchetures d'hermine de sable.

---

(1) *Courcelles-lès-Chaussy*, paroisse de cent vingt-huit feux, située à trois lieues et demie de Metz.

DE STAINVILLE : d'or, à la croix ancrée de gueules.

DES ARMOISES : gironné d'or et de gueules de 12 pièces; à l'écusson de gueules sur le tout.

XI. François DE NETTANCOURT, seigneur de Passavant, Autricourt, Courcelles, Waly et Givrecourt, servit dans les armées du roi, et mourut en 1660. Il avait épousé 1°, en 1639, Anne DE STAINVILLE, fille de René de Stainville, seigneur de Sorcy, et d'Antoinette Merlin; 2° Henriette DES ARMOISES, fille d'Antoine des Armoises, seigneur de Neuville, et de Marie de Thomesson. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Anne de Nettancourt, religieuse à Verdun;

Du second lit :

2°. Antoine de Nettancourt, cornette dans le régiment de Tilladet, mort des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Seneff, en 1674;

3°. François-Nicolas, dont l'article suit;

4°. Charlotte-Yolande de Nettancourt, chanoinesse d'Epinal, mariée, le 31 août 1679, à Charles-Henri-Gaspard *de Lenoncourt,* marquis de Blainville, comte de l'empire, grand chambellan de Léopold, duc de Lorraine, et son envoyé en France, puis à Rome, en 1698, fils de François de Lenoncourt, baron de Neuvron, puis marquis de Blainville, capitaine des gardes du duc de Lorraine, et d'Antoinette de Savigny. Elle fut dame d'atours de la duchesse de Lorraine, et mourut le 27 mai 1703.

DE NETTANCOURT : de gueules, au chevron d'or.

XII. François-Nicolas, titré comte DE NETTANCOURT, seigneur de Passavant, de Neuville et de Courcelles, colonel d'un régiment d'infanterie, épousa, l'an 1686, Charlotte-Françoise DE NETTANCOURT, sa cousine, fille de François-Gaston de Nettancourt, seigneur de Bettancourt et d'Antoinette des Armoises. Il en eut un fils, qui suit.

DE VASSINHAC : d'azur, à la bande d'argent, bordée de sable.

XIII. François-Charles-Hyacinthe-Henri, titré marquis DE NETTANCOURT-VAUBECOURT, seigneur de Passavant, de Neuville-sur-Orne et de Courcelles, capitaine dans le régiment Colonel-Général, cavalerie, servit dans la guerre de la succession d'Espagne. Il épousa Marie-Claude DE VASSINHAC D'IMÉCOURT, fille d'Antoine-Innocent de Vassinhac, premier capi-

taine du régiment d'Imécourt, et de N.... de Jacquesson. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-François de Nettancourt-Haussonville-Passavant, comte de Vaubecourt, nommé, le 15 mars 1740, colonel du régiment de Dauphiné, infanterie, à la tête duquel il fut blessé à Dettingen, en 1743, et à Raucoux en 1746, mort au mois de mars 1747, sans enfants du mariage qu'il avait contracté, le 20 mars 1736, avec Jeanne-Henriette *de Chastenet-Puységur*, fille de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur, maréchal de France, et de Jeanne-Henriette-Augustine de Fourcy;

2°. Jean-Charles-François, dont l'article suit;

3°. Françoise-Thérèse-Eléonore de Nettancourt-Vaubecourt, mariée, le 27 avril 1747, avec Charles-Mathias, comte *d'Alençon*, fils de Jean-Baptiste, comte d'Alençon, baron de Bauffremont, et de Catherine-Victoire de Royers;

4°. Sophie-Charlotte-Innocente de Nettancourt-Vaubecourt, mariée avec Alphonse-Marie *de Goujon*, marquis de Condé, seigneur d'Aguilcourt en partie, et de Pugny, capitaine de cavalerie.

XIV. Jean-Charles-François DE NETTANCOURT-HAUSSONVILLE-PASSAVANT, marquis de Vaubecourt, baron d'Orne, de Haussonville et de Choiseul, seigneur de Passavant, de Neuville-sur-Orne et de Courcelles, lieutenant-général des armées du roi, naquit à Neuville le 7 mars 1726. Connu d'abord, et jusqu'en 1747, sous le nom de vicomte de Vaubecourt, il entra, à l'âge de quatorze ans, le 30 juin 1740, enseigne dans le régiment de Dauphiné, dont son frère était colonel. Il servit en Flandre en 1742; à la bataille de Dettingen et sur les bords du Rhin en 1743; à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Lautern, à l'affaire d'Haguenau et au siége de Fribourg en 1744. Il commença la campagne de 1745, sur le Bas-Rhin; joignit l'armée de Flandre, au mois de juin, et servit la même année aux siéges de Dendermonde, d'Oudenarde et d'Ath. Il se trouva à la marche d'Herentals, aux siéges de Mons et de Charleroy, et à la bataille de Raucoux en 1746. Le 19 octobre, on lui donna le commandement d'une compagnie; il passa en Provence au mois de novembre, et contribua à repousser les ennemis au-delà du Var. A la mort de son frère, on le nomma colonel du régiment de Dauphiné, par commission du

10 mars 1747. Il le commanda à l'attaque des retranchements de Villefranche et de Montalban; à la prise de ces deux places, et à celle de Nice et de Vintimille au mois de juin. Destiné pour le camp de Tournay, il y arriva le 9 juillet, et en partit le 10 septembre pour retourner dans le comté de Nice. Il prit part au secours de Vintimille et aux deux combats qui se livrèrent sous les murs de cette place, et continua de servir en Italie jusqu'à la paix. Le régiment de Dauphiné ayant été réformé le 10 février 1749, le marquis de Vaubecourt fut attaché au régiment des grenadiers de France par ordre du 20 du même mois, et obtint, le 15 juillet 1755, un régiment d'infanterie de son nom (depuis Aunis), qu'il commanda au camp de Valence, la même année; et la suivante, à la bataille d'Hastembeck, à la prise de Minden, d'Hanovre et de plusieurs places de cet électorat, au camp de Clostersevern et à la marche sur Zell; enfin, en 1758, à la retraite du pays d'Hanovre et à la bataille de Crewelt. On le créa brigadier d'infanterie le 10 février 1759; il se fit beaucoup d'honneur aux batailles de Bergen et de Minden, la même année; se trouva aux affaires de Corbach et de Warbourg, et à la bataille de Clostercamps en 1760. Le 3 juillet 1761, il attaqua les ennemis retranchés au château et au moulin de Schaffausen; et, malgré un feu meurtrier de canons à mitraille et de mousqueterie, il enleva successivement l'un et l'autre, l'épée à la main. Il se fit remarquer, les 15 et 16 juillet, à l'affaire de Filinghausen, et se distingua, le 2 septembre, à l'attaque d'Osterode et des retranchements des ennemis dans les bois de Hartz, qui furent emportés, et où l'on fit 450 prisonniers. Chargé en chef du siége du château de Schartzfeld, il le força à se rendre, par capitulation, le 25 septembre, et s'empara de 14 pièces de canon qui étaient dans cette place. Durant toute cette guerre, il ne se fit pas moins remarquer par son amour de l'ordre et de la discipline, que par son humanité et son courage. Ce fut par sa grandeur d'âme et l'ascendant que ses vertus militaires et privées lui avaient acquis sur ses troupes, dont il était l'idole, qu'il parvint, en 1761, à sauver la ville de Clausthal, dans le canton de Hartz, au duché de Brunswick, que la fureur du soldat voulait livrer au pillage et à l'incendie. Ce beau trait a été consacré sur une médaille d'argent que les habitants de cette

ville firent frapper en témoignage de leur reconnaissance ; et une députation fut chargée de présenter au marquis de Vaubecourt une bourse remplie de semblables médailles, que sa famille conserve comme un monument précieux de son humanité. Il continua de servir en Allemagne en 1762 ; s'empara, au mois de septembre, de la ville et du fort de Saint-Jean, en Terre-Neuve ; et fut déclaré, au mois de décembre, maréchal des camps et armées du roi, dont le brevet lui avait été expédié dès le 25 juillet précédent. Il fut créé grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 21 février 1779, et lieutenant-général des armées le 1er mars 1780. Lors des troubles qui éclatèrent à Nancy, le marquis de Vaubecourt parvint à apaiser la fureur d'un régiment égaré qui menaçait les jours de ses officiers. Il émigra en 1791, fit sa dernière campagne à l'armée de Condé, et rentra en France après le licenciement définitif, en 1801. Il a été nommé grand'croix de l'ordre de Saint-Louis le 23 août 1814, et chevalier des ordres du Roi le 30 septembre 1820. Il est mort le 7 février 1822. (*Chronol. militaire*, t. VII, p. 538; *Annales du temps; Dict. des Généraux français.*) Il a épousé 1°, en 1765, Marie DE WATBOY DU METZ, fille d'Anne-Marie de Watboy du Metz, maréchal des camps et armées du roi ; 2° N.... DE LUDRES, veuve du comte de Custine. Le marquis de Vaubecourt n'a point eu d'enfants de ces deux mariages.

DE WATBOY :

DE LUDRES : brodé d'or et d'azur, à la bordure engrêlée de gueules.

SEIGNEURS DE BETTANCOURT, BARONS DE FRENELS, etc.

VIII. Antoine, seigneur DE NETTANCOURT, de Vroil (1), de Villers-le-Sec (2), de Maugarny (3), de Bettancourt (4), de

(1) *Vroil*, en Champagne, à sept lieues et demie de Vitry-le-Français.

(2) *Villers-le-Sec*, en la même province, à cinq lieues de Vitry.

(3) *Maugarny*, en Lorraine, à cinq quarts de lieue de Clermont, en Argonne.

(4) *Bettancourt*, communauté de dix-huit feux, située à une demi-lieue de Saint-Dizier, et à six lieues de Vitry-le-Français.

Minecourt (1), d'Alliancelles (2) et de Bioncourt (3), second fils de Nicolas Ier, seigneur de Nettancourt, et d'Anne d'Espence, rendit hommage au roi François Ier, pour les terres de Villers-le-Sec, de Bettancourt, de Vroil et autres lieux, le 19 mars 1539. Il servait, en 1551, dans la compagnie d'ordonnance du maréchal de Bouillon. Par contrat du 10 février 1554, passé devant Fournier et Partois, notaires au bailliage de Vitry, Georges de Nettancourt, son frère, ratifia le partage qui avait été fait, en 1543, entre eux et Philippe du Hautoy, seigneur de Récicourt, Claude de Nettancourt, sa femme, Nicolas des Armoises et Yolande de Nettancourt, son épouse, des biens de feu Nicolas de Nettancourt et dame Anne d'Espence, leurs père et mère, de François de Nettancourt, leur frère, et de Barbe de Nettancourt, leur sœur. Antoine est rappelé dans deux actes des 9 décembre 1577 et 30 avril 1581, et ne vivait plus le 20 novembre 1586. Il avait épousé 1° Françoise DE BOUTILLAC, fille de Jean de Boutillac, écuyer, seigneur d'Arson, d'Assy et de Liancourt, et de Françoise de Villers; 2° Lucrèce DE MIREMONT, morte avant le 30 avril 1581, veuve de Nicolas de Guermange, seigneur de Bioncourt, et fille de Henri de Miremont, chevalier, seigneur de Quatrechamps et de Noirval, et de Marie de Haraucourt, sa seconde femme. Antoine eut pour enfants :

DE BOUTILLAC : de gueules, à trois bouteilles d'or.

DE MIREMONT : d'azur, au pal d'argent, fretté de sable, accosté de deux fers de lance du second émail.

Du premier lit :

1°. Georges II, dont l'article suit ;

2°. Louis I, qui fonda la branche des *seigneurs et marquis de Nettancourt*, mentionnée ci-après ;

3°. Claude de Nettancourt, seigneur de Villers, mort sans postérité ;

4°. Vincent de Nettancourt, } morts sans alliances ;
5°. Nathanaël de Nettancourt, }

---

(1) *Minecourt*, à trois lieues et demie de Vitry-le-Français, et à six de Châlons, comprenait quarante-trois feux.

(2) *Alliancelles*, à quatre lieues de la même ville, était une paroisse de quatre-vingt-dix-neuf feux.

(3) *Bioncourt*, paroisse de soixante-neuf feux, située sur la Seille, à deux lieues et demie de Château-Salins et à trois lieues de Nancy.

6°. Jérôme de Nettancourt, seigneur de Vroil;

7°. Madelaine de Nettancourt, alliée 1° à Antoine *d'Aisne,* baron de Broyes; 2° à Josias, seigneur *de Savigny* et de Mont-Cheutin;

Du second lit :

8°. Marie de Nettancourt, épouse de Pierre *de Condé,* seigneur de Vandières.

IX. Georges DE NETTANCOURT, II[e] du nom, chevalier, seigneur de Bettancourt, de Donjeux (1), de Vroil, de Guerpont (2), de Bioncourt, de Silmont (3), etc., lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Bouillon, épousa, en premières noces, Louise DE GUERMANGE, fille de Nicolas de Guermange, seigneur de Bioncourt, et de Lucrèce de Miremont. Ils transigèrent devant Boucher, notaire au bailliage de Bar, le 9 décembre 1577, avec Antoine de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, père de Georges, et Lucrèce de Miremont, sa deuxième femme, mère de Louise de Guermange : transaction sur laquelle intervint une sentence arbitrale, rendue par le comte de Salm, le 30 avril 1581. Georges épousa, en seconde noces, par contrat du 3 juillet 1595, collationné par Maupart, notaire à Vroil, le 5 décembre 1617, Adrienne DE FRENELS, fille de feu Lucien, baron de Frenels (4), bailli d'épée de la ville d'Epinal, et chambellan du duc de Lorraine, et d'Adrienne de Grammont, alors remariée à Claude de Reinach, écuyer, seigneur de Saint-Balmont, et assistée de Claude de Frenels, dame et doyenne de Remiremont, sa sœur. Il était décédé

DE GUERMANGE : de gueules, à la croix d'or.

DE FRENELS : d'azur, à trois bandes d'or; au chef cousu d'azur, chargé d'un lion issant d'or, lampassé et couronné de gueules.

(1) *Donjeux,* au pays Messin, village de seize feux, distant de deux lieues de Château-Salins.

(2) *Guerpont,* sur la rive droite de l'Ornain, à une lieue et demie de Ligny, comprenait soixante-treize feux.

(3) *Silmont,* à deux petites lieues de Ligny.

(4) C'est par ce mariage que la baronnie de *Frenels,* située près de Mirecourt, en Lorraine, est entrée dans la maison de Nettancourt, après la mort, arrivée en 1635, de Jean-Philippe, baron de *Frenels,* capitaine des gardes-du-corps de Henri, duc de Lorraine, maréchal de ses camps et armées, bailli et gouverneur de Clermont en Argonne et du Clermontois, frère d'Adrienne de Frenels.

le 28 janvier 1621, et sa veuve ne vivait plus le 25 mai 1626. Ses enfants furent :

Du premier lit :

1°. Marie de Nettancourt, morte jeune;

Du second lit :

2°. Charles, qui continue la descendance, et dont l'article va suivre;

3°. François de Nettancourt, seigneur de Bettancourt, qui épousa Perrette *de Grilly*, fille de Georges de Grilly, seigneur de Saint-Paul, et de Béatrix de Seyssel, dont il eut :

Jacques de Nettancourt. On ignore sa destinée :

4°. Georges de Nettancourt, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, au prieuré de Champagne, le 9 août 1625;

5°. Claude de Nettancourt, mariée, par contrat du 12 décembre 1620, avec Nicolas *de Tournebulle*, seigneur de Bussy, d'Heilmauru, et par elle, d'Alliancelles, colonel d'un régiment de cavalerie légère allemande pour le service du roi, et fils d'Énéas de Tournebulle, seigneur de Cloie et de Bronsseval, et de Jeanne de Bacancourt, sa première femme;

6°. Antoinette de Nettancourt, religieuse à la congrégation de Notre-Dame de Saint-Mihiel.

X. Charles DE NETTANCOURT, chevalier, baron de Frenels, seigneur de Bettancourt, de Vroil et autres lieux, d'abord reçu chevalier de Malte au prieuré de Champagne, le 14 août 1612; quitta l'ordre pour entrer au service du roi. Il partagea la succession paternelle avec ses frères et sœur, par acte du 28 janvier 1621, signé Jay, Jacobé et Fournier, notaires, du consentement d'Adrienne de Frenels, sa mère; et, le 25 mai 1626, Georges de Nettancourt, chevalier de Malte, son frère, lui céda et à Claude de Nettancourt, leur sœur, tous ses droits à la succession du même Georges II, leur père, et de feu Adrienne de Frenels. Charles rendit foi et hommage de la seigneurie de Bettancourt, au roi Louis XIII, le 17 janvier 1633. Sa majesté, satisfaite des belles marques de valeur et de conduite qu'avait données dans les divers emplois de guerre qu'avait eus ce seigneur de Bettancourt, lui avait donné, le 27 mars 1630, une commission de mestre-de-camp d'un régi-

ment d'infanterie. Il avait épousé Françoise DE BARDIN, veuve de Charles, seigneur de Rarecourt, et fille unique de François de Bardin, seigneur d'Arcq, maître des requêtes du duc de Lorraine. De ce mariage sont issus :

DE BARDIN : d'azur, flanqué d'argent, à deux sphères de gueules.

1°. François-Gaston, dont l'article suit ;

2°. Georges de Nettancourt, baron de Frenels, mort sans postérité avant le 26 janvier 1661 ;

3°. Jean-Philippe de Nettancourt, tué au siége d'Ypres;

4°. Anne-Emmanuel de Nettancourt,
5°. Charles-Louis-François de Nettancourt,
6°. Henri de Nettancourt, seigneur de Beauzée (1); } morts sans postérité avant l'an 1661 ;

7°. Edmond, comte de Nettancourt-Vaubecourt, baron de Frenels, seigneur de Condé-sur-Moselle (2) et de Montoy (3), marié, en 1679, avec Marie *Joly*, qui fut gouvernante des filles d'honneur de S. A. R. *Madame*, fille de Louis Joly, commandant à Epinal, et de Charlotte le Bailly. De ce mariage sont issus ;

A. François-Georges de Nettancourt, tué au service de l'empereur, à l'âge de vingt-trois ans;

B. Antoinette de Nettancourt, dame de Condé-sur-Moselle, fille d'honneur de S. A. R. *Madame*, mariée, en 1704, avec Christophe, marquis *de Custine*, colonel des gardes du duc de Lorraine, gouverneur des ville et citadelle de Nancy, conseiller-d'état, fils de Louis-Gabriel, comte de Custine, et de Dorothée de Caba de Caberque ;

C. Jeanne de Nettancourt, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine, mariée, le 15 janvier 1711, avec Jean-Claude, marquis *de Bassompierre*, et de Remauville, chambellan du duc de Lorraine, et capitaine d'une compagnie de chevau-légers de sa garde, fils de Gaston-Jean-Baptiste, marquis de Bassompierre, lieutenant-général des armées du duc Charles IV, et de Henriette de Raulin.

XI. François-Gaston DE NETTANCOURT, chevalier, seigneur de

(1) *Beauzée*, paroisse considérable, à cinq lieues et demie de Verdun. On y comptait deux cent vingt-six feux.

(2) *Condé-sur-Moselle*, village de vingt feux, distant de trois lieues et demie de Boulay.

(3) *Montoy*, hameau de six feux, près de Vitry-le-Français.

Bettancourt, de Vroil et autres lieux, partagea avec ses frères les successions de leurs père et mère, par-devant Jacquemin, notaire royal à Vitry, le 26 juin 1659; et, le 26 janvier 1661, il fit un second partage avec Edmond de Nettancourt, chevalier, seigneur de Frenels, des biens délaissés par leurs frères, décédés depuis peu. Il fit, avec le même Edmond, un troisième partage, le 3 juillet 1664. Il avait obtenu le commandement d'une compagnie d'infanterie au régiment d'Enghien, par commission du 6 décembre 1645; il devint ensuite lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie. Il épousa, en 1664, Antoinette DES ARMOISES, veuve de Henri le Bouteiller de Senlis, marquis de Vigneux, et de Philippe du Hautoy, seigneur de Nubécourt, et fille d'Antoine des Armoises, seigneur de Neuville-sur-Orne, et de Marie de Thomassin. François-Gaston en eut :

DES ARMOISES : comme à la page 20.

1°. Antoine-Gaston de Nettancourt, mort sans alliance;
2°. Charles-Ignace, qui suit;
3°. Charlotte-Françoise-Antoinette de Nettancourt, mariée, en 1686, à François-Nicolas, comte *de Nettancourt de Neuville,* son cousin;
4°. Marguerite-Yolande de Nettancourt, religieuse à Pont-à-Mousson.

XII. Charles-Ignace, comte de Nettancourt, baron de Frenels, seigneur de Bettancourt, de Vroil et autres lieux, chambellan de Léopold, duc de Lorraine, épousa, en 1705, Marie-Anne DES SALLES, fille de Louis, comte des Salles, et de Marie de Louviers. De ce mariage sont issus :

DES SALLES: d'argent, à la tour donjonnée de sable, sur un tertre de sinople.

1°. Louis-Charles, dont l'article suit;
2°. N..... comte de Nettancourt, marié, en 1743 ou 1744, avec N..... *de Magot,* dame de Rumicourt, d'Argeville, de Possesse, etc. De ce mariage sont issus trois fils et trois filles;

A. Jean-Baptiste-Claude, marquis de Nettancourt, seigneur de Nubécourt, né à Etain le 7 novembre 1752, qui est entré au service dans le régiment de Custine, dragons, a émigré et est retraité chef de bataillon. Il a épousé, en 1776, N..... *de Brie,* fille unique du comte de Brie, dont sont issus :

a. N....., marquis de Nettancourt;
b. N..... de Nettancourt, mariée avec N..... *de la Cour;*

B. François-Dominique, marquis de Nettancourt-d'Argeville, offi-

cier au régiment de Custine, dragons, puis capitaine dans un régiment de chasseurs à cheval. Il émigra et fut tué à l'armée de Condé, en combattant vaillamment à l'affaire des lignes de Weissembourg;

C. Joseph-Claude-Charles, abbé de Nettancourt, né à Bar-le-Duc, le 6 mai 1751, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre de Châlons, décédé à Bar-le-Duc, au mois de février 1819;

D. N.... de Nettancourt, mariée à N...., comte *de Hoffelize*, qui, après s'être distingué dans les guerres de l'Inde, fut créé maréchal-de-camp en 1781, et mourut en émigration;

E. N.... de Nettancourt, mariée à Louis-Joseph II, comte *de Wignacourt*, seigneur de Morimont, fils de Louis-Joseph I de Wignacourt, comte de Morimont, capitaine de cavalerie, et de Charlotte-Louise le Clerc de Morains;

F. N.... de Nettancourt, mariée avec N.... *de Hardouin-Mansard*, comte de Sagonne;

3°. N.... de Nettancourt, décédé grand-vicaire de l'évêque d'Orléans;

4°. Joseph-François de Nettancourt, reçu chevalier de Malte, au prieuré Champagne, le 16 mars 1726;

5°. Elisabeth de Nettancourt, morte jeune.

Dans le même temps vivait :

I. Madelaine, comtesse de Nettancourt, mariée, vers 1745, avec François, baron *de Sailly*, chevalier, seigneur de Bazeilles, de Montigny et d'Igny;

II. Marie-Claude, marquise de Nettancourt, mariée, le 3 mars 1766, avec Claude-François-Adrien *de Lezay*, marquis de Marnezia, capitaine au régiment du roi, infanterie, chevalier de Saint-Louis, et de l'illustre confrérie de Saint-Georges, fils de François-Gabriel, marquis de Lezay, et d'Antoinette, comtesse de Lezay.

XIII. Louis-Charles, marquis DE NETTANCOURT, baron de Frenels, seigneur de Doncourt (1), de Bettancourt, de Faremont (2), de Vroil et autres lieux, fut enseigne, puis capitaine au régiment de Piémont, infanterie, avec lequel il fit la guerre de Bohême, le

(1) *Doncourt-sur-Meuse,* à une grande lieue de Bourmont, comprenait douze feux.

(2) *Faremont,* hameau de quinze feux, à deux lieues et demie de Vitry-le-Français.

siége et ensuite la belle défense de Prague, sous le maréchal de Belle-Isle. Il se trouva ensuite au siége de Berg-op-Zoom; quitta le service après la paix, et épousa, par contrat du 31 janvier 1737, Anne-Marie DE BAILLIVY, dame de Gueblange (1), fille de François, comte de Baillivy, chambellan du duc Léopold, lieutenant-colonel au régiment du Han, commandant des ville et château de Bar, et d'Anne-Marie de Chauvirey, dame de Goussaincourt, petite-fille du baron de Chauvirey, maréchal des troupes hollandaises. De ce mariage sont issus :

DE BAILLIVY : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un triangle du même.

1°. Joseph, comte de Nettancourt, d'abord ecclésiastique, puis sous-lieutenant au régiment de l'Ile-de-France, mort dans ce grade à Antibes;

2°. Marc-Pierre, dont l'article suit;

3°. François-Antoine, qui forma le rameau des marquis *de Nettancourt*, rapporté ci-après;

4°. Jean-Baptiste-Louis, chevalier de Nettancourt, reçu, le 24 mars 1757, chevalier de l'ordre de Malte, où il a fait ses caravanes, ensuite capitaine dans le régiment de Navarre, mort célibataire en 1813;

5°. Marie-Anne-Chrétienne-Ursule de Nettancourt, vivante non mariée.

XIV. Marc-Pierre, comte DE NETTANCOURT, seigneur de Doncourt et autres lieux, né au mois de juillet 1743, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta pour aller faire ses caravanes à Malte, où il avait été reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem. Il devint capitaine des gardes du grand-maître; puis, ayant quitté l'ordre, il épousa, le 18 septembre 1783, Charlotte-Jeanne DES ROYS D'ECHANDELIS, fille de Jacques, comte des Roys, seigneur d'Echandelis, de Lavaure et autres lieux en Auvergne, et de Gabrielle de Roquelaure. Marc-Pierre, comte de Nettancourt, a émigré et a servi à l'armée de Condé, où il a fait toutes les campagnes. Il est décédé en 1820, et a eu pour enfants :

DES ROYS : d'azur, à la bande d'or chargée de 3 étoiles de gueules.

1°. Charles de Nettancourt, né le 22 mai 1785, mort en 1794;

(1) *Gueblange*, village et chef-lieu du Val de Gueblange, sur la rivière d'Albes, à une grande lieue de Dieuze, comprenait quarante-cinq feux.

2°. Jacques-Marie-Claude, dont l'article suit;

3°. Etienne-Gabriel-Aimé, comte de Nettancourt-Vaubecourt, né à Doncourt, le 17 avril 1787. Il entra à l'école militaire de Fontainebleau, en 1805, et fut nommé sous-lieutenant au 28e régiment d'infanterie légère en 1806, lieutenant au même régiment en 1809, capitaine en 1811, et chevalier de la Légion-d'Honneur en 1813. Il a fait les campagnes de 1806, 1807 et 1808, en Prusse et en Pologne; celles de 1809, 1810, 1811 et 1812, en Espagne, et de 1813, en Saxe, où il fut fait prisonnier, par suite de la capitulation de Dresde. A son retour, il obtint une sous-lieutenance dans les gardes-du-corps de MONSIEUR; suivit S. A. R. en Belgique; et, à la formation de la garde royale, entra comme chef d'escadron dans le 1er régiment de cuirassiers de cette garde. En 1816, il reçut la croix de Saint-Louis des mains de S. A. R. MONSIEUR, et fut promu, en 1819, au grade de lieutenant-colonel. Le comte de Nettancourt-Vaubecourt a épousé, le 17 octobre 1815, Marie-Geneviève-Joséphine *d'Oryot d'Aspremont*, fille de François-Hyacinthe, comte d'Oryot-d'Aspremont, commandeur de l'ordre de Saint-Etienne de Toscane, chambellan actuel de l'empereur d'Autriche, et général-major de ses armées, et de Marie-Madelaine d'Ourches. Il n'a point d'enfants;

4°. Louis de Nettancourt, né en 1789, mort en 1793;

5°. Anne-Appolline de Nettancourt, née en 1791, mariée, en 1809, avec N.... *le Molt*.

XV. Jacques-Marie-Claude, marquis DE NETTANCOURT, comte de Vaubecourt, né à Lavaure le 11 mai 1786, et reçu chevalier de Malte de minorité le 30 juillet suivant, entré à l'école militaire de Fontainebleau en 1804. Il fut nommé sous-lieutenant au 28e régiment d'infanterie légère en 1806; fit, avec un bataillon détaché de ce régiment, les campagnes de 1807, en Pologne; de 1808, en Espagne, où il fut blessé d'un coup feu à la tête le 29 juin; de 1809, en Allemagne; de 1810 et 1811, en Espagne et en Portugal; fut blessé d'un coup de feu à la poitrine, le 5 mai de cette dernière année, à Fuentes de Honioro; fit les campagnes de 1812, en Prusse; de 1813, à la grande armée, et de 1814, en France. Il fut blessé d'un coup de feu à la main gauche, à la bataille de Bautzen, le 21 mai 1813. A celle de Lutzen, étant alors capitaine des carabiniers du premier bataillon du 28e régiment d'infanterie légère, faisant partie de la première brigade, première division,

commandée par M. le lieutenant-général comte Souham (troisième corps d'armée), il reçut de ce général et de M. de la Condamine, son chef d'état-major, sur le champ de bataille, le commandement d'un bataillon qu'il avait rallié; et, à la tête de ce bataillon, il soutint l'attaque, lorsque la première brigade de la division du comte Souham fut forcée de se retirer, après avoir soutenu, pendant plusieurs heures, les charges de la cavalerie prussienne et russe, et le feu d'une nombreuse artillerie. Le marquis de Nettancourt a été nommé chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1813, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 25 avril 1821. Il est aujourd'hui chef de bataillon au 30e régiment de ligne. Il a épousé 1°, le 11 septembre 1815, Elisabeth-Julienne DE KABOUILLEY, morte le 19 novembre 1817, fille de messire Charles-Antoine de Kabouilley, chevalier, ancien conseiller au parlement de Metz; 2°, le 2 mars 1819, Pauline-Ernestine DE BEAUFFORT, fille de messire Joseph-Louis-Alexandre-Charles, marquis de Beauffort de Mondicourt, et de Marie-Guillienne-Léopoldine, comtesse de Mérode. Le marquis de Nettancourt a eu pour enfants :

DE KABOUILLEY :

DE BEAUFFORT : d'azur, à trois jumelles d'or.

Du premier lit :

1°. Charlotte-Sophie-Hortense de Nettancourt, décédée en 1820;

Du second lit :

2°. Marie-Charles-Armand de Nettancourt-Vaubecourt, né le 16 mai 1821;
3°. Marie-Charlotte-Clotilde de Nettancourt de Vaubecourt, née le 31 mars 1820.

RAMEAU DES MARQUIS DE NETTANCOURT.

XIV. François-Antoine, marquis DE NETTANCOURT, né à Bettancourt le 23 novembre 1747, entra au service, en 1762, comme sous-lieutenant au régiment de la Vieille-Marine. Il y fit les campagnes de Corse, en 1768 et 1769, et passa ensuite dans la cavalerie, par l'acquisition d'une compagnie dans le régiment Royal, où il devint capitaine-commandant de l'escadron des chevau-légers, qui fut, depuis, détaché pour être incorporé au régiment de Royal-Guienne. Le marquis de Nettancourt suivit

la destination de son corps, et fut premier chef d'escadron de ce nouveau régiment, dont il fut nommé lieutenant-colonel, en 1791. Il a émigré en 1792. De ce mariage, contracté à Nancy, le 30 novembre 1779, avec Marie-Christine Labbé, née comtesse de Coussey, fille de Claude-François Labbé, comte de Coussey, baron de Bezonvaux, seigneur de Gonnecourt, de Barville et autres lieux, ancien conseiller secrétaire-d'état des ducs de Lorraine et de Bar, et de Françoise-Thérèse de Silly, sont issus:

Labbé : parti, au 1 de gueules, à deux bourdons d'or passés en sautoir : au 2 écartelé de gueules, à la croix ancrée d'argent et d'azur, à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules, et accostée de deux roses d'argent.

1°. François-Julien, dont l'article suit;

2°. Louis-Denis-Gabriel de Nettancourt, décédé en 1807, sans avoir été marié;

3°. Françoise-Louise de Nettancourt, mariée en 1800, pendant l'émigration, avec Louis *de Posson*, alors capitaine dans le régiment de Beaulieu, au service d'Autriche, et aujourd'hui lieutenant-colonel du 51e régiment d'infanterie de ligne au service de France, et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur;

4°. Marie-Albertine de Nettancourt, décédée en bas âge.

XV. François-Julien, marquis de Nettancourt, naquit à Gondrecourt-le-Château, le 7 septembre 1783. Peu après le retour de son père et de sa mère, qui avaient émigré, il entra au service, au 3e régiment de hussards, le 23 mars 1803, fut nommé successivement brigadier et maréchal-des-logis au même régiment; puis, en septembre 1805, sous-lieutenant au 10e régiment de hussards; lieutenant au même régiment, au mois d'août 1811; lieutenant en second dans les grenadiers à cheval, en 1812; lieutenant en premier aux lanciers rouges en 1813; puis, capitaine dans le même régiment, avec rang de chef d'escadron en 1814. Nommé ensuite sous-aide-major, avec rang de major, de la première des quatre compagnies rouges de la maison du roi, il suivit S. M. Louis XVIII aux Pays-Bas en 1815; fut nommé, en 1816, lieutenant-colonel de cavalerie, il continua à servir dans ce grade. Le marquis Julien de Nettancourt a épousé, le 22 octobre 1816, Clémence-Coraly Bazin de Bezons, fille de Jacques-Gabriel-Alexandre Bazin, marquis de Bezons, petit-fils du maréchal de ce nom. En faveur de ce mariage, l'abbé de Net-

Bazin : d'azur, à trois couronnes ducales d'or.

tancourt (Joseph-Claude-Charles), fit don de cinquante mille francs. Les enfants qui en sont provenus sont:

1°. Joseph-Constantin de Nettancourt, né le 13 février 1818;
2°. Marie-Françoise-Elina de Nettancourt, née le 30 août 1819;
3°. Louise-Blanche de Nettancourt, née le 14 décembre 1821.

SEIGNEURS ET MARQUIS DE NETTANCOURT.

IX. Louis Ier, seigneur DE NETTANCOURT, chevalier, seigneur de Maugarny et de Villiers-devant-Mézières (1), capitaine de cinquante arquebusiers à cheval, et gouverneur de Sedan, honoré de l'estime du roi Henri IV, qui l'employa dans diverses négociations importantes, et le considéra toujours pour l'un de ses plus vaillants capitaines et affectionnés serviteurs, avait déjà porté les armes sous le roi Henri IV, et les porta depuis avec une égale distinction au service du roi Louis XIII. Henri-le-Grand, pour récompenser ses fidèles services, lui avait fait don, le 15 octobre 1591, de la confiscation des biens du cardinal de Pellevé; et, le 18 décembre 1607, ce monarque le gratifia d'une pension annuelle de 1,200 livres. Il se trouva au siége de Sedan, que le roi fit en personne, et dont il donna le gouvernement au seigneur de Nettancourt. Ce dernier avait été chargé par ce prince du traité conclu avec le duc de Bouillon, en suite duquel le roi lui fit don d'une somme de 1,800 livres, qu'il donna ordre au trésorier de l'épargne de lui payer, le 3 janvier 1608. Il mourut avant le 10 novembre 1618. Il avait épousé, par contrat passé devant du Plessis, notaire à Vaucouleurs, le 1er mai 1581, Françoise DE BEAUVAU, fille d'Aloph de Beauvau, chevalier, seigneur et baron de Roltey et de Marigny, et de Madelaine d'Espence. De ce mariage sont issus:

DE BEAUVAU: écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à quatre lionceaux de gueules, couronnés et lampassés d'or, qui est DE BEAUVEAU; aux 2 et 3 losangés d'or et de gueules, qui est DE CRAON.

1°. Louis II, dont l'article suit;
2°. Claude de Nettancourt, chevalier, seigneur de Villiers-le-Secq et de Maulpas, mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie pour le service du roi, marié avec Catherine *de Saint-Blaise*, fille de Claude de Saint-

(1) *Villiers-devant-Mézières*, village situé à une forte lieue de Mézières.

Blaise, baron de Chaugy, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et de Sarra de Suzanne. Il en eut :

A. Louis de Nettancourt, colonel d'un régiment d'infanterie, tué à la bataille de Réthel en 1650, n'ayant pas été marié;

B. Jeanne de Nettancourt, alliée, par contrat du 18 janvier 1652, avec Jean-Philippe *de Tournebulle*, son cousin, chevalier, seigneur de Bussy et de Brousseval, et, par elle, de Villiers-le-Secq, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, fils de Nicolas de Tournebulle, seigneur d'Alliancelles et de Bussy, et Claude de Nettancourt-Bettancourt ;

3°. Madelaine de Nettancourt, mariée 1°, avec Nicolas, seigneur *de Failly;* 2° avec François *d'Allamont*, chevalier, seigneur de Chauffour, mestre-de-camp de cavalerie au service du duc de Lorraine;

4°. Elisabeth de Nettancourt, mariée 1°, par contrat du 27 septembre 1610, avec Gilles *d'Ernecourt*, chevalier, baron de Montreuil, seigneur de Remecourt, de Communières, de Brouxey et Blois et de Neuville en Verdunois, fils de Simon d'Ernecourt, seigneur des mêmes lieux, gentilhomme de la maison du roi, gouverneur de Vaucouleurs, et de Barbe de Burges; 2°, par contrat du 15 mai 1626, avec Jacques *d'Angennes*, marquis de Montlouet et de Lizy-sur-Ourcq, fils de François, marquis de Montlouet, maréchal-de-camp, gouverneur de Nogent, favori de la reine Catherine de Médicis, et de Marie de Broullart de Montjay.

X. Louis II, marquis DE NETTANCOURT, seigneur de Maugarny et de Brabant (1), baron de l'Echelle (2), lieutenant-général des armées du roi, obtint, le 21 août 1615, une commission de capitaine au régiment de Vaubecourt. Il commanda le régiment d'Amboise pendant l'expédition de la Valteline en 1624; servit au siége de la Rochelle en 1627 et 1628; fut pourvu d'une compagnie de chevau-légers, au titre de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et leva un régiment de son nom (depuis Rosen), par commission du 26 octobre 1629. Il le commanda à la prise de la citadelle de Verdun en 1631; au siége de Nancy en 1633;

---

(1) *Brabant*, à cinq quarts de lieue de Clermont en Argonne, comprenait trente-sept feux.

(2) *L'Echelle:* cette baronnie était distante de quatre lieues de Mézières.

à la prise d'Haguenau au mois de janvier; de Saverne en février; de Bithe en mai; de la Mothe en juillet; au secours d'Heildelberg et de Philisbourg au mois de décembre 1634, et se distingua au combat de Fresche, en Alsace, où le duc de Lorraine fut défait au mois de mai 1635. Il concourut à la prise de Spire et à celle de Vaudremont au mois de décembre; au ravitaillement d'Haguenau et au siége de Saverne, où il monta un des premiers à l'assaut, et reçut un coup de mousquet dans le corps en 1636; enfin, aux siéges de Landrecies, de Maubeuge et de la Capelle, en 1637. Ce fut après la prise de cette première place, que le cardinal de Richelieu écrivait au cardinal de la Valette, que le roi avait jugé que les deux officiers les plus propres de son armée à remplir le gouvernement de Landrecies étaient les sieurs de Nettancourt et de Vaubecourt, mais que Sa Majesté s'arrêtait au dernier à cause de la religion protestante que professait le premier : tel fut l'obstacle qui empêcha l'un des plus braves généraux de son temps de recevoir toute la récompense due à ses nombreux services. Créé maréchal-de-camp par brevet du 7 juin 1638, il se démit de son régiment et servit sous le duc de Longueville, au siége de Lunéville, qui fut emporté d'assaut. Il fut employé au siége de Brisack, la même année; à ceux de Saint-Omer et d'Hesdin en 1639; d'Arras en 1640; d'Aire, de la Bassée et de Bapaume en 1641. Il était à l'armée de Champagne en 1643, et se trouva aux siéges de Thionville et de Sirck, et se distingua, les 3 et 4 août 1644, au combat de Fribourg, où il fut blessé; aux siéges de Philisbourg, de Worms, de Mayence, où son régiment se montra d'une manière glorieuse; de Landau, de Manheim, où il repoussa avec succès une sortie des ennemis; de Neustadt et du château de Creutznack en 1644. Il fit la campagne de 1645 en Franconie et en Suabe, et prit part au succès du combat de Mariendal, de la bataille de Nordlingen, et des siéges d'Heilbron et de Trèves. Il fut créé lieutenant-général des armées le 7 mai 1650, et mourut en 1673. (*Chronologie militaire*, t. VI, p. 151; *Annales du Temps; Recherche de Champagne*, par M. de Caumartin, grand in-folio; *Dictionnaire des Généraux français.*)

D'AVERHOULT : fascé d'or et de sable, au franc canton d'hermine.

Il avait épousé 1° Françoise D'AVERHOULT, fille de Claude d'Averhoult, seigneur de Brienne, et de Jeanne de Suzanne de

Cerny; 2° Anne DE LA MARCHE DES COMTES, fille de Henri de la Marche, baron de l'Echelle, et d'Antoinette de Beauvau. Ses enfants furent:

DE LA MARCHE : d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre vases ou calices d'or.

Du premier lit :

1°. Un fils, tué au service du roi, dans le régiment de son père;

Du second lit :

2°. Louis III, qui suit;
3°. Henri de Nettancourt, mentionné après son aîné;
4°. Frédéric de Nettancourt, mort jeune,
5°. Françoise de Nettancourt, mariée avec Louis *Aubéry*, seigneur du Maurier;
6°. Elisabeth de Nettancourt.

XI. Louis III, marquis DE NETTANCOURT, seigneur de Bellefontaine (1), de Rincourt, de Fontaine-Denis (2), de Watrembois et de Noyers, brigadier des armées du roi, commença à servir dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, avec le général, marquis de Beauvau d'Espence, son oncle, que la révocation de l'édit de Nantes avait contraint à sortir du royaume. Etant rentré en France avec la permission du roi, et ayant abjuré la religion prétendue réformée, Louis XIV lui accorda une pension, et le nomma lieutenant au régiment de Vaubecourt le 4 septembre 1693. Il obtint une compagnie dans le régiment d'Auneuil, au mois de février 1694, et la commanda sur les côtes pendant la campagne. On le nomma, le 25 avril 1695, colonel du régiment de son nom, sur la démission du comte de Vaubecourt. Il joignit ce régiment à l'armée d'Italie, et le commanda au siége de Valence en 1696. Rentré en France avec l'armée, par suite de la paix, il servit sur la Moselle en 1697, et en Allemagne en 1701. Le roi des Romains ayant investi et formé le siége de Landau en 1702, le marquis de Vaubecourt fut fait prisonnier en voulant se jeter dans la place, pour y joindre son régiment, et conduit à Francfort. Echangé en 1703, il fut créé brigadier

(1) *Bellefontaine* est situé à une grande lieue de Clermont en Argonne.
(2) *Fontaine-Denis*, en Champagne, à deux lieues et demie de Sezanne.

d'infanterie le 2 avril; il servit au siége de Kehl, à l'attaque des retranchements d'Hornberg, au combat de Munderkirken, à la première bataille d'Hochstedt, à la prise d'Ulm et d'Augsbourg, la même année. Il se distingua au combat de Donawerth, mais il y fut blessé d'un coup de mousquet dont il mourut dix jours après, à Augsbourg, le 13 juillet 1704. (*Chronologie militaire*, tome VIII, page 124; *Annales du Temps.*) Il avait épousé, l'an 1691, Claude-Madelaine HECTOR DE MARLE, fille de Bernard Hector de Marle, seigneur de Versigny, maître des requêtes, et de Claude-Hector de Marle de Beaubourg, sa cousine. De ce mariage sont issus :

HECTOR DE MARLE : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois tours d'or, qui est D'HECTOR; aux 2 et 3 d'argent, à la bande de sable, chargée de trois molettes d'éperon du champ, qui est DE MARLE.

1°. Bernard-Charles-Louis de Nettancourt, mort jeune;
2°. Marie-Madelaine de Nettancourt;
3°. Marie-Claude de Nettancourt.



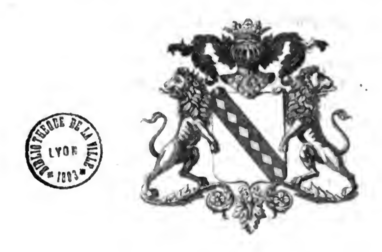
XI. Henri DE NETTANCOURT, baron de l'Echelle et de Fontaine-Denis, avait suivi, comme son frère, le marquis de Beauvau d'Espence, en Brandebourg. Les services importants qu'il rendit dans l'armée de cet électorat, lui méritèrent la charge de capitaine des gardes-du-corps de l'électeur, et de gentilhomme de sa chambre. Louis XIV lui ayant permis de rentrer en France, il fit abjuration, en 1697, et épousa, en 1700, Marie-Charlotte DES FORGES, fille de Jean-Charles des Forges, seigneur de Germinon, et d'Elisabeth Bothereau d'Aulnières. Il en eut :

DES FORGES : d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq croisettes fleuronnées et fichées de sable, et accompagné de trois rencontres de cerf d'or.

1°. Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Nettancourt, né au mois de janvier 1701;
2°. Louise-Madelaine-Henriette-Charlotte de Nettancourt, mariée, le 29 octobre 1714, à Jean-Baptiste-Erard *de Livron*, marquis de Bourbonne, fils de Joseph-Henri, marquis de Livron, colonel de cavalerie, et de Françoise-Benigne de Belloy. Il mourut à Paris, le 13 mars 1728.

DE LA PASTURE,

BARONS DE COURSET, SEIGNEURS DE WIOVE, DE VERCHOCQ, D'OFFRETUN, TITRÉS MARQUIS ET COMTES DE LA PASTURE, *en Boulonnais.*



ARMES : *D'argent, à la bande de sable, chargée de six losanges d'or*; l'écu timbré d'un casque taré de front, à onze grilles d'or, orné de ses lambrequins et sommé d'une couronne de marquis. Supports : deux lions ayant la tête contournée.

La maison DE LA PASTURE, distinguée par son ancienneté et ses alliances, a pris son nom d'un fief situé dans le Boulonnais, qu'elle possédait encore au milieu du dix-septième siècle. Son ancienne extraction a été prouvée par titres, et reconnue par jugement souverain, dès l'année 1457; jugement reproduit en 1788, dans les preuves faites au cabinet des ordres du Roi, pour l'obtention des honneurs de la cour, puis dans celles pour l'admission de Marie-Charlotte-Agathe, comtesse de la Pasture, à l'insigne chapitre noble de Bourbourg. Les titres visés dans ces diverses productions établissent la filiation de cette famille, depuis Thomas de la Pasture, qui suit.

I. Thomas DE LA PASTURE, écuyer, seigneur de la Pasture et

de Wierre (1), est connu par un acte de donation qu'il fit de deux
N.... mesures de terre, au mois de décembre 1304. Il fut père de Guillaume I, qui suit.

II. Guillaume DE LA PASTURE, I[er] du nom, écuyer, seigneur de Pasture et de Wierre, puis de la Billarderie (2), par son mariage
BILLARD : avec l'héritière de cette terre, Anne BILLARD, issue d'une très-ancienne famille noble du Boulonnais, avec laquelle il passa un bail à rente le 23 juin 1390, à Nicaise Notte. Le 10 octobre 1396, il reçut quittance du relief qu'il avait payé au comte de Boulogne, à cause de son fief de Wierre. Il eut pour fils :

1°. Jean II, dont l'article suit ;

2°. Guillaume de la Pasture, qui, vers 1450, était abbé de l'abbaye royale de Saint-Saulve, à Montreuil-sur-Mer, dont il fut toute sa vie le bienfaiteur, est invoqué comme un bienheureux. Avant la révolution, on voyait sa statue, avec la crosse et la mitre, au bas de laquelle étaient les armoiries de la famille de la Pasture (3).

III. Jean DE LA PASTURE, I[er] du nom, écuyer, seigneur de la Pasture, de Wierre et de la Billarderie, reçut quittance, le 22 septembre 1412, de M. de Sainte-Aldegonde, pour le relief qu'il lui avait payé à cause de la Billarderie; reçut une autre quittance, le 21 février 1420, pour le relief d'un fief qu'il tenait du roi; fit diverses acquisitions, les 13 juin 1452, 17 juin 1455 et 20 juin 1457; donna une quittance à Thomas Notte, le 10 juin 1454; et, le 23 février 1457 (*v. st.*), obtint, des officiers du duc de Bourgogne, une sentence qui le déchargea du droit de nouvel acquêt, *comme étant noble et issu de noble génération de père et de mère*, sentence qui rapporte l'écusson des armes de cette famille, telles qu'elle les a

---

(1) *Vierre,* paroisse de cent onze feux, située au bailliage de Boulogne-sur-Mer, que cette famille a possédée jusqu'en 1640.

(1) *La Billarderie,* fief qui a passé, au seizième siècle, dans la maison de Flahault.

(3) Il y a environ dix-huit ans qu'en travaillant à relever les marches de l'entrée du chœur de cette abbaye, on trouva une petite châsse enterrée, contenant e cœur de l'abbé Guillaume de la Pasture.

toujours portées depuis. Jean de la Pasture avait épousé, le 22 juin 1447, Anne DE FRAMEZELLE, tante de Robert de Framezelle, seigneur de Verchocq, laquelle, étant veuve de lui, transigea avec ses enfants, le 24 mars 1461; donna une quittance le 1er janvier 1471, et vivait encore le 23 octobre 1493. Elle avait fait son testament le 5 mars 1482, en faveur de ses deux fils:

DE FRAMEZELLE :

1°. Antoine de la Pasture, chevalier, seigneur de la Pasture, qui se distingua dans le service militaire, et eut l'honneur d'être le compagnon et frère d'armes du duc d'Anjou, ayant levé, à leurs frais, chacun une compagnie de cinquante hommes d'armes, vivant, logeant et faisant la guerre ensemble. Antoine de la Pasture avait épousé, le 21 juin 1476, N.... *d'Harteveld*, dont il n'eut pas d'enfants. Il fit donation de tous ses biens à Robert de la Pasture, son frère puîné, le 13 septembre 1483;

2°. Robert Ier, qui continue la descendance.

IV. Robert DE LA PASTURE, Ier du nom, écuyer, seigneur de la Pasture, de Wierre et de la Billarderie, juge et prévôt, pour le roi, de la prévôté de Montreuil, épousa Philippotte ROUSSEL, dame de Wirwignes, avec laquelle il passa un contrat de vente, le 11 mars 1498. Il fit une fondation d'obits, le 17 juillet de la même année; parut dans deux actes des 7 avril et 1er juillet 1499, et obtint, le 28 août 1510, une sentence des officiers de la terre et seigneurie de Wirwignes. Philippotte Roussel, sa veuve, est rappelée avec cette qualité, dans un acte de vente, passé, le 24 juillet 1540, par Louis, seigneur de la Haye, au profit de Louis Robinghe, écuyer, seigneur de Quemin, de biens fonds relevant de la terre et seigneurie de Wirwignes. Elle avait fait son testament et le même jour un codicille, le 7 janvier 1521, en faveur de ses enfants, nommés:

ROUSSEL : d'argent, au lion de sable, lampassé, armé et allumé de gueules, couronné d'or.

1°. Pierre, dont l'article suit;

2°. Adrienne de la Pasture, mariée, par contrat du 25 septembre 1518, avec Jean *de Senlecques*, écuyer, seigneur dudit lieu, lequel, au nom de sa femme, partagea avec Pierre de la Pasture, le 4 juillet 1533, les biens de la succession de Philippotte Roussel, leur mère et belle-mère.

V. Pierre DE LA PASTURE, écuyer, seigneur de la Pasture, de

Wierre, de la Billarderie, de Wirwignes (1) et autres lieux, reçut le dénombrement que lui fournit, le 16 octobre 1519, Guislain de la Capelle, écuyer, seigneur dudit lieu; obtint une sentence, le 18 novembre 1533; consentit un bail à nouveau cens, le 19 octobre 1537; reçut deux commissions du conseil du roi, les 25 juin 1554 et 23 mars 1557; passa une transaction le 10 mai 1559; obtint une sentence de la sénéchaussée du Boulonnais le 29 novembre 1561, et vivait encore le 31 mai 1566. Il avait épousé Marguerite D'ESCAULT, dame de Courset et de Nauroy, fille et héritière de Laurent d'Escault, écuyer, seigneur et baron de Courset. Elle vivait encore le 21 octobre 1579, et fut mère de :

D'ESCAUT : d'argent, au lion de sable, lampassé et armé de gueules, portant au cou un écusson du même, suspendu à une chaîne d'or.

1°. Jean II, dont l'article suit;
2°. Pierre de la Pasture, écuyer, seigneur de la Pasture;
3°. Marguerite de la Pasture, } qui assistèrent au contrat de mariage de leur
4°. Françoise de la Pasture, } frère en 1579.

VI. Jean DE LA PASTURE, II° du nom, écuyer, seigneur de la Pasture, de Wirwignes et de la Billarderie, donna une quittance de relief, le 16 juin 1577, et rendit foi et hommage pour les biens, fiefs et seigneuries qu'il tenait du roi, le 17 juillet 1577. Il épousa, par contrat du 21 octobre 1579, Jeanne DU BOIS, laquelle était veuve de lui avant le 7 septembre 1589, et était remariée, en 1608, avec François du Blaisel, écuyer, seigneur de Brottes, avec lequel elle assista au contrat de mariage de Robert de la Pasture, son petit-fils, le 21 avril 1630. Elle eut pour enfants de son premier mari :

DU BOIS : d'or, au pin de sinople.

1°. Michel, dont l'article suit;
2°. Anne de la Pasture, mariée, par contrat du 9 novembre 1608, avec Jacques *Monet*, écuyer, seigneur de Wawres, lequel transigea avec Michel de la Pasture, son beau-frère, le 26 mai 1612, au sujet des biens de la succession de Jean de la Pasture, père de sa femme.

VII. Michel DE LA PASTURE, chevalier, baron de Courset (2),

---

(1) *Wirwignes*, paroisse de cent deux feux, située au bailliage de Boulogne, à une lieue de Samer.

(2) *Courset*, paroisse de soixante-trois feux, à trois lieues de Boulogne.

seigneur de Nauroy (1), de la Pasture, de Wirwignes, etc., épousa, par contrat du 18 février 1602, Madelaine DE MONCHY, cousine de Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, et fille de Robert de Monchy, chevalier, seigneur de Caveron, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, et de Marguerite de Fiennes, dame d'Henneveux. Elle était veuve de lui, lorsque, par sentence rendue en la baronnie de Courset, le 9 mars 1619, elle partagea avec ses enfants, au nombre de sept, savoir :

DE MONCHY : de gueules, à trois maillets d'or.

1°. Robert, dont l'article suit ;

2°. Charles de la Pasture, chevalier, seigneur de Nauroy, vivant non marié en 1630 ;

3°. Jacques de la Pasture, émancipé le 6 juillet 1634 ;

4°. Michel de la Pasture, 5°. Jean de la Pasture, 6°. Louis de la Pasture, nommés dans leur acte de tutelle et curatelle, passé en la justice de Courset, le 24 juillet 1627 ;

7°. Anne de la Pasture, mariée, par contrat du 2 juin 1627, avec Géraud *de la Fresnoye*, chevalier, seigneur de Bertenlaire, fils de Daniel de la Fresnoye, écuyer, seigneur du même lieue, et de Judith Monet.

VIII. Robert DE LA PASTURE, chevalier, baron de Courset, seigneur de Wiarre et autres lieux, consentit un bail à rente, le 20 juin 1619, et s'allia, par contrat du 21 avril 1630, avec Marie DE WAVRANS, fille de Charles de Wavrans, II° du nom, écuyer, seigneur de Boursin, du Tertre, de Sequières, de Boucquehaut, et en partie de Marle, et de Jeanne Rataut. Il fit son testament le 8 octobre 1638, et sa veuve fit le sien le 18 février 1665. Leurs enfants furent :

DE WAVRANS : d'or, à trois fleurs de lis nourries de gueules.

1°. Claude de la Pasture, chevalier, baron de Courset, seigneur de la Pasture, de Wierre, etc., qui épousa 1° Françoise *le Fournier de Wargemont*, fille d'Emard le Fournier, écuyer, seigneur de Wargemont, de Graincourt, d'Heudelimont et de Barlettes, et de Madelaine du Gard de Méricourt ; 2° Marie *de Hémond de Dalles*, fille de Jean de Hémond, écuyer, seigneur de Dalles, et de Marguerite le Volant du Rouchoy ; 3°, par contrat du 6 août 1689, Marie-Ursule *d'Artois*, fille d'Adrien d'Artois, écuyer, sieur de Doulieu. Ses enfants furent :

---

(1) *Nauroy*, paroisse de quatre-vingt-deux feux, à deux lieues nord-nord-ouest de Saint-Quentin.

Du premier lit :

A. Madelaine de la Pasture, mariée, par contrat du 1er octobre 1693, avec Bertrand *de Baynast*, chevalier, seigneur de Pucelart, major d'infanterie, fils d'Antoine de Bayuast, chevalier, seigneur de Fafemont et de Françoise de Conteval;

B. Louise de la Pasture, } qui assistèrent au mariage de leur sœur;
C. Françoise de la Pasture, }

Du troisième lit :

D. Claude-César-Maurice de la Pasture;

E. Bertrand de la Pasture;

F. Marie-Madelaine-Adrienne de la Pasture;

2°. Antoine, dont l'article suit;

3°. Isaac de la Pasture, écuyer, seigneur de la Roque, marié, par contrat du 30 avril 1665, avec Jeanne *le Hurteur*, de laquelle il eut :

A. Charles de la Pasture;

B. Louis de la Pasture;

C. Marie-Jeanne de la Pasture;

4°. Charles de la Pasture, légataire de son père le 8 octobre 1638, et de sa mère le 18 février 1665.

IX. Antoine DE LA PASTURE, Ier du nom, chevalier seigneur de Loudefort, de Wiove et autres lieux, gouverneur du château d'Etaples, près Montreuil, reçut le dénombrement que lui rendit, le 12 mai 1679, Christain Bacon, et fournit le sien au roi, le 28 août 1694. Il fut maintenu dans son ancienne extraction, avec ses frères, par jugement de M. Bignon, intendant en Picardie, Artois et Boulonnais, du 29 août 1699, et fit son testament le 17 septembre 1703. Il avait épousé, par contrat du 3 avril 1660, étant alors capitaine d'infanterie au régiment d'Elbeuf, Antoinette DE MONTCORNET DE BERNAMONT, fille d'Adrien de Montcornet, écuyer, seigneur de Castigny, et d'Antoinette de Bernamont. De ce mariage sont issus :

DE MONTCORNET : de gueules, à l'aigle essorante d'argent.

1°. Louis de la Pasture, chevalier, seigneur d'Offretun (1), marié, par contrat du 29 juin 1690, avec Elisabeth *du Caurel*, fille de Robert du Caurel, chevalier, seigneur de Tagny, d'Ancourt et d'Austrny, con-

---

(1) *Offretun*, paroisse de deux cent un feux, située dans le Boulonnais, à une demi-lieue sud-est de Marquise.

nétable héréditaire du Boulonnais et châtelain d'Auchy-le-Château. Ils eurent, entr'autres enfants :

A. Antoine-François de la Pasture, chevalier, seigneur d'Offretun, qui, le 30 avril 1733, passa un compromis, suivi, le 6 juin, d'une sentence d'arbitres, avec Antoine de la Pasture, son oncle, chevalier, seigneur de Wiove;

B. Edme-Antoine-François de la Pasture, chevalier, seigneur d'Offretun et autres lieux, qui passa une transaction avec le même Antoine de la Pasture, seigneur de Wiove, le 10 février 1734;

2°. Antoine II, dont l'article suit;

3°. Antoinette-Marie de la Pasture.

X. Antoine DE LA PASTURE, II[e] du nom, chevalier, seigneur de Wiove et autres lieux, lieutenant-colonel d'infanterie, épousa, par contrat du 15 janvier 1701, Antoinette-Françoise DE BERNES, fille de François de Bernes, écuyer, seigneur de la Haye, mestre-de-camp de cavalerie, et de Françoise de la Villeneuve, et grand'tante de Gabriel-Henri, comte de Bernes d'Orival, aujourd'hui lieutenant-général des armées du roi, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. De ce mariage est issu Pierre-François, qui suit.

DE BERNES : d'argent, à la doloire de gueules.

XI. Pierre-François, marquis DE LA PASTURE, chevalier, seigneur de Verchocq (1), de Wiove, de Cornehotte (2), de Fasques (3), de Fasquettes, d'Offretun et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, député de la noblesse de Boulogne en 1768 et 1769, épousa, par contrat du 17 mai 1746, Marie-Antoinette MOREL, fille de N.... Morel, et de Marie Broutin. De ce mariage sont issus :

MOREL : d'azur, à la fleur de lis d'or, accompagnée de trois glands du même.

1°. Pierre-Antoine-François, qui suit;

2°. Louis-Antoine-Alexandre, chevalier de la Pasture, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de Saint-Lazare, élève de l'école royale militaire, puis mousquetaire du roi, décédé à Montreuil-sur-Mer au mois de juin 1792.

---

(1) *Verchocq*, paroisse de trente-deux feux, distante de deux lieues de Fruges.

(2) *Cornehotte*, commune de trente feux, située à cinq quarts de lieue de Crécy en Picardie, en l'élection d'Abbeville.

(3) *Fasques*, paroisse qui confine à Verchocq, avec lequel il comprenait quarante-sept feux et deux cent trente-trois personnes.

XII. Pierre-Antoine-François, marquis DE LA PASTURE-VERCHOCQ, chevalier, seigneur de Verchocq, de Wiove, de Fasques, d'Offretun et autres lieux, chef actuel des nom et armes de cette famille, né en 1747, fut d'abord mousquetaire de la garde du roi, ensuite capitaine d'infanterie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il a fait les preuves de la cour, devant M. Chérin fils, généalogiste des ordres du Roi, et a été présenté à S. M. Louis XVI et à la famille royale, le 27 janvier 1788. Il a émigré en 1791. De son mariage, contracté le 29 juillet 1769, avec Marie-Catherine-Agathe d'ACARY, fille de Charles d'Acary, chevalier, seigneur de la Rivière, de Monthuis, de Balingham, de Beaucoroy et autres lieux, et d'Anne Madelaine Regnier d'Esquincourt, sont issus :

D'ACARY : d'or, à l'aigle éployée de sable.

1°. Pierre-Marie-François, comte de la Pasture, premier page de MADAME, comtesse d'Artois, ensuite officier dans le régiment de Commissaire-Général, cavalerie. Il émigra en Allemagne, fit les campagnes à l'armée des princes français, et mourut en Angleterre, où il avait épousé, le 16 février 1797, Elisabeth *Coltée du Carel*, veuve d'Archibald Hamilton Foulkes, et fille de Gérard Coltée du Carel, issu d'une famille noble de Normandie. De ce mariage est né :

Henri, comte de la Pasture, aujourd'hui officier de cavalerie, au service de Sa Majesté britannique;

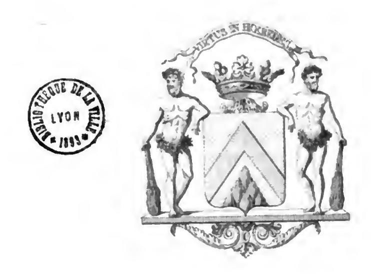
2°. Charles-Henri, chevalier de la Pasture, officier de la marine royale, qui servit sur la frégate *la Calipso*, l'un des bâtiments de guerre de la division de M. le comte Rivière, stationnée à la Martinique, où, au milieu des troubles révolutionnaires, elle resta fidèle à l'autorité royale. Après la restauration, S. M. Louis XVIII daigna nommer le chevalier de la Pasture capitaine de vaisseau honoraire, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il a épousé Jeanne-Charlotte *Dedun*, propriétaire de la terre d'Irville, dans le département de l'Eure. Au mois de septembre 1815, le chevalier de la Pasture fut élu, par ce département, membre de la chambre des députés, et il a été réélu pour la session de 1820;

3°. Marie-Charlotte-Agathe, comtesse de la Pasture, chanoinesse-comtesse de l'insigne chapitre noble de Bourbourg, mise en arrestation dans la citadelle de Calais pendant la terreur, et morte peu de temps après.



DU POUGET DE NADAILLAC,

SEIGNEURS ET BARONS DE NADAILLAC, DU REPAIRE DE LAVAL, DE LA VILLE-NEUVE, DE SAINT-PARDOUX, DE LA FARGUE, DE SAINT-SYMPHORIEN ET DE LA GORCE, VICOMTES DE MONTEIL, COMTES ET MARQUIS DE NADAILLAC, *en Quercy, en Périgord et dans la Haute-Marche.*



ARMES : *D'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'un mont de six coupeaux de sinople.* Couronne de marquis. Tenants : deux sauvages de carnation, armés de leurs massues. Devise : VIRTUS IN HÆREDES.

La maison DU POUGET, dont le nom est alternativement ortographié DEL POGET, DU POUJET et DU POGET, *de Pogeto*, dans les actes antérieurs au quinzième siècle, est comptée parmi les plus recommandables du Quercy et du Périgord, tant par l'ancienneté de son origine qui remonte à plus de 600 ans, avec possession de plusieurs riches et beaux domaines, que par les emplois distingués dont elle a été successivement revêtue dans le sacerdoce et dans les armées de nos rois. Son nom était déjà avantageusement connu dans le Languedoc, avant le milieu du onzième siècle, puisque, l'an 1059, Bérenger, seigneur *du Pouget* (*del Pojeto*), fils de feu Guidinel, seigneur *du Pouget*, rendit

un hommage à Guillaume III, seigneur de Montpellier (1). Ce Bérenger eut pour successeurs Guillaume, seigneur *du Pouget*, qui, la septième férie des ides de mai de l'an 1125, souscrivit un accord passé entre Bernard, comte de Substantion ou de Melgueil, et Guillaume, seigneur de Montpellier; et Raymond *du Pouget*, qui fut présent à un plaid tenu à Toulouse, par le comte Alfonse Jourdain, la quatrième férie, lune IX du mois de mai 1130 (2). Telles sont les seules et dernières traces de ce nom, dans le Languedoc proprement dit. On le voit figurer immédiatement parmi la principale noblesse du Rouergue et du Quercy, et se répandre successivement dans les provinces de la Marche et du Périgord. Dès l'an 1147, un Philibert *del Poget*, engagea deux pièces de terre pour suivre le roi Louis-le-Jeune à la Terre-Sainte. Richard *del Poget*, l'un de ses successeurs, est qualifié chevalier, dans un acte passé à Starlat l'an 1188, et Raimond-Bernard *del Poget*, l'un des descendants de Richard, vivait en 1254. Les titres de cette maison n'établissent aucune liaison entre ces divers personnages, qu'on a cru néanmoins devoir mentionner ici pour constater l'ancienneté du nom; mais ils prouvent littéralement la filiation depuis Bertrand del Poget, qui suit :

N.... I. Bertrand DEL POGET, chevalier, paraît être le même que B. del Poget, nommé parmi les seigneurs qui furent témoins, l'an 1279, au testament de Bertrand de Rozet, en Quercy, époux et donateur de dame Martine, qui se remaria depuis avec B.... de Saint-Geniès, chevalier. Bertrand del Poget est rappelé, avec la qualité de chevalier, dans un acte du mois d'octobre 1313, contenant accense faite par Guillaume del Poget, damoiseau, son fils, de deux pièces de terre aux terroirs de la Peyrère et de la Gardelle, au profit de Pierre et Bernard d'Escabasse, frères, du lieu de Flagnac, en Rouergue. Bertrand eut deux fils :

1°. Guillaume Ier, dont l'article suit;
2°. Bertrand del Poget, né à Castelnau de Montratier, au diocèse de

---

(1) *Histoire de Montpellier*, par Gariel, seconde partie, pag. 84.
(2) *Histoire générale de Languedoc*, par D. Vaissete, t. II, preuves, col. 457, 458.

Cahors, cardinal prêtre du titre de Saint-Marcel, le 17 décembre 1316. Il passa, avec cette qualité, une procuration, en 1318, par-devant Lausade, notaire du pape, à B. de la Perairade, damoiseau, à l'effet d'accenser des terres dans la paroisse de Flagnac, conjointement avec Guillaume del Poget, son frère. Ce prélat obtint du pape Jean XXII, le 4 octobre 1321, une bulle pour fonder le monastère des religieuses du Pouget, qu'il dota de son patrimoine. Il fut nommé depuis évêque d'Ostie et de Veletri en 1325, et envoyé par le pape légat *à latere* en Lombardie, où il demeura l'espace de treize ans à la tête des troupes de l'Église, et s'opposa toujours avec succès au progrès des armes de la faction Gibeline. Il mourut à Avignon sur la fin de l'année 1348, avec la réputation d'un vigilant capitaine et d'un sage politique (1).

II. Guillaume del Poget, Ier du nom, damoiseau, qualifié fils de Bertrand del Poget, chevalier, dans l'acte en idiome du pays du mois d'octobre 1313, précité, fit conjointement, avec Bertrand del Poget, son frère, cardinal, un accensement de terres à Pierre d'Escabasse, par acte du 4 juin 1318. Il est rappelé dans un acte de 1376, passé par son fils, qui suit :

III. Bernard del Poget, chevalier, est d'abord qualifié donzel, dans un acte passé en 1342, devant Vital Saucié, notaire, par lequel dame Bertrande de la Perairade, abbesse du couvent du Pouget, tant pour elle qu'au nom des autres dames religieuses, lui céda quatre deniers de cens qui lui étaient dus par Arnaud

---

(1) Voyez l'*Histoire des Cardinaux français*, par François du Chesne, t. I, p. 459, et t. II des *Preuves*, p. 292, où sont rappelés avec détail les services importants rendus par ce prélat au Saint-Siége. Cet historien, fils du célèbre André du Chesne, a victorieusement réfuté Villani et Pétrarque, auteurs italiens, qui avaient prétendu que Bertrand del Poget était fils naturel du pape Jean XXII, assertion qui n'avait d'autre fondement que la haine de ces deux auteurs contre les papes, et peut-être aussi la singulière ressemblance de Bertrand avec ce pontife. Mais on ne conçoit pas comment François du Chesne a pu préférer, pour l'orthographe du nom de ce prélat, qu'il écrit *Poyet*, la version du 5e livre de la *Mer des Histoires*, aux titres mêmes qu'il rapporte dans ses preuves, pag. 293, où l'on voit écrit constamment *de Pogeto*, comme l'ont fait la plupart des auteurs les plus estimés, tels, entr'autres, que le continuateur de Guillaume de Nangis. Il attribue par une double erreur les armoiries sans doute d'une famille *de Poyet* à Bertrand del Poget, en avançant qu'il portait un écu *de gueules, au lion d'argent :* erreur qui dérive essentiellement de la première.

Boyer, à raison d'une pièce de terre sise près de Castelnau. Le mercredi avant la Saint-Grégoire 1376, Bernard del Poget passa un bail emphytéotique de certaines terres et vignes situées près de Gourdon, au lieu de Diagolène, en faveur de Pierre de Carcassonne, et promit de faire ratifier cet acte par Bertrande, son épouse. Il est qualifié damoiseau dans une acquisition de rente qu'il fit de Jean de la Motte, aussi damoiseau, le 18 avril 1382, et est rappelé, avec la qualité de chevalier, dans le testament de Bertrande DE CARRAO, sa veuve, passé devant Jean de Bar, notaire-tabellion de Sarlat, le 25 avril 1440. Ils eurent pour fils unique Guillaume II, qui suit.

DE CARRAO :

VI. Guillaume DU POUGET, IIe du nom, damoiseau, héritier universel de sa mère, le 23 avril 1440, avait épousé Allemande DE LA MANHANIE, dame de Nadaillac, d'Ybirac, de Roges, et du Repaire de Laval, riche héritière d'une ancienne maison du Quercy, Elle reçut de Guillaume du Pouget, son mari, le 31 novembre 1450, une autorisation à l'effet de passer arrentement de ses terres de Nadaillac et de Roges. Guillaume II arrenta le mas et la métairie de l'Hiaube, par acte du 4 novembre 1452, où sont rappelés son père et son aïeul. Il vivait encore en 1456, et eut pour enfants :

DE LA MANHANIE :

1°. Etienne, dont l'article suit :
2°. Pierre du Pouget, auteur de la branche des *comtes de Nadaillac*, rapportée ci-après ;
3°. Bernard du Pouget, marié avec Jeanne *de Cornil*, qui le rendit père de :
   A. Catherine du Pouget, laquelle transigea, le 11 juin 1482, avec Etienne du Pouget, son oncle, au sujet de la succession de Guillaume du Pouget, leur père et aïeul;
   B. Deux autres filles citées, mais non nommées, dans le partage du 26 février 1476;
4°. Raimonde du Pouget, légataire de Bertrande de Carrao, son aïeule, le 25 avril 1440.

V. Etienne DU POUGET, écuyer, seigneur du Repaire (1) de La-

---

(1) *Le Repaire de Laval*, terre considérable, avec titre de baronnie, située à une demi-lieue de Peyrac en Quercy.

val et d'Ybirac, partagea les successions paternelle et maternelle, par acte du 26 février 1476, passé devant Paloti, notaire royal de Gourdon, dans lequel Bernard du Pouget, frère puîné d'Etienne et de Pierre, ses co-héritiers, est rappelé comme défunt. Etienne passa un bail emphytéotique, le 3 octobre 1477, à Etienne des Lacs, du lieu d'Ybirac, et transigea, le 7 avril 1485, avec Jean du Repaire, seigneur du Puy-Imbert, au sujet d'une somme d'argent que lui devait ce dernier. Il obtint, au mois de juillet 1488, du roi Charles VIII, des lettres qui ordonnent l'exécution d'un arrêt du parlement de Toulouse, rendu en sa faveur, contre Antoine de Durfort, au sujet de la possession de la baronnie du Repaire; arrenta à messire Léonard del Puech, un pré situé dans la rivière de la Trompe, par acte du 24 octobre 1498, et mourut le 3 août 1499. Dans une enquête que son fils fit dresser en 1500, plusieurs témoins déposèrent que feu Etienne du Pouget, écuyer, seigneur du Repaire de Laval, avait servi aux bans et arrière-bans de la noblesse du Quercy; qu'il porta les armes pour le service du roi en Bretagne, en Bourgogne, et dans la guerre contre le roi d'Espagne en 1493, en qualité d'homme d'armes dans la compagnie du seigneur de Thémines, et ayant sous sa charge deux archers armés. Etienne avait épousé Alpaye DE LA GRANGE, qui vivait encore le 17 octobre 1537, et fut mère de:

DE LA GRANGE : de gueules, à trois merlettes d'argent, au franc canton d'hermine.

1°. Jean, dont l'article suit:

2°. Imbert du Pouget, écuyer,
3°. Léonard du Pouget, prêtre,
} qui transigèrent avec leur mère le 28 décembre 1506, et vivaient encore le 15 octobre 1537;

4°. Nandon du Pouget, qui servit pour son père en qualité d'homme d'armes, et ne vivait plus en 1506.

VI. Jean DU POUGET, écuyer, seigneur d'Ybirac, du Repaire, de Laval et de Saint-Aubin de Nabirac (1), épousa, par contrat passé

---

(1) *Saint-Aubin de Nabirac,* dit aussi *Saint-Alby* dans les anciens actes, est une paroisse de quatre-vingt-quinze feux, située en Périgord, à quatre lieues et demie de Sarlat.

DE CARBONNIÈRES : d'argent, semé de charbons de sable, ardents de gueules ; à trois bandes d'azur, brochantes sur le tout.

devant Alpays, notaire à Sarlat, le dernier février 1499, Hélix DE CARBONNIÈRES, fille d'Antoine de Carbonnières, chevalier, seigneur de Pelvery, et de Jeanne d'Abzac de la Douze, sa première femme. Jean du Pouget ayant eu quelques différents avec Antoine du Brueilh, et l'ayant blessé mortellement d'un trait d'arbalète, sortit du royaume au mois de juillet 1500, et passa dans l'île de Rhodes, avec l'armée que le roi y avait envoyée récemment pour combattre contre les infidèles; c'est ce qu'on apprend d'une enquête qu'il fit faire, le 9 octobre de la même année, pour faire constater les faits qui avaient amené la rixe violente dans laquelle Antoine du Brueilh avait succombé. Jean du Pouget fit son testament par-devant Geraud Paloti, notaire royal à Gourdon, le 13 juillet 1521, et eut, entr'autres enfants :

1°. Imbert, dont l'article suit :
2°. Alpaye du Pouget, mariée, par contrat passé, le 20 octobre 1517, par-devant Trassy, notaire royal à Cahors, avec noble Pierre *Séguier,* fils de noble François Séguier, co-seigneur de Serinhac ;
3°. Marie du Pouget, mentionnée dans une transaction passée, le 20 avril 1545, entre Léonard du Pouget, prêtre, son oncle, et François du Pouget, seigneur de Nadaillac.

DE BAR : d'azur, à deux bandes d'or.

VII. Imbert DU POUGET, écuyer, seigneur d'Ybirac, de Nabirac (1), du Repaire de Laval et de Saint-Aubin de Nabirac, épousa, par contrat passé devant Pierre Vendogre, notaire royal, le 5 juin 1531, FLORETTE DE BAR, sœur de noble Antoine de Bar, seigneur de Villemade et de Mauzac près de Montauban, et fille de noble Pierre de Bar, seigneur de l'Isle-Adam. Imbert du Pouget servait, en 1545, dans la compagnie d'ordonnance de M. de la Fayette, et obtint, au mois d'août de la même année, des lettres de rémission, pour s'être battu contre un de ses camarades au jeu de flux, et l'avoir blessé au front, dont il était mort en 1540. Imbert eut pour enfants :

1°. Jean du Pouget, Seigneur du Repaire, qui épousa Jeanne *d'Aubusson*, et mourut sans enfants;

---

(1) *Nabirac*, sur les confins du Quercy, à une lieue de Gourdon, comprenait cent quatre-vingt-cinq feux, ou environ neuf cent vingt-cinq habitants.

2°. François du Pouget, qui fit, le dernier janvier 1562, son testament, par lequel il laissa la somme de 500 écus à Antoinette, sa sœur;

3°. Jacques du Pouget, } décédés sans postérité,
4°. Raymond du Pouget, }

5°. Antoinette, dont l'article suit;

6°. Louise du Pouget, dont on ignore la destinée;

7°. Alpaye du Pouget, qui céda son droit d'hérédité à Jean, son frère, le 22 janvier 1572, pour la somme de 3,500 francs;

8°. Marguerite du Pouget, instituée héritière de Raymond, son frère, le 11 juillet 1569.

VIII. Antoinette DU POUGET, dame du Repaire de Laval, d'Ybirac et de Saint-Aubin de Nabirac, épousa, par contrat passé au château du Repaire, le 5 mars 1577, Charles DE BEAUMONT, co-seigneur de Montfort en Dauphiné, et de Peyrac en Quercy, capitaine de gens de guerre, second fils de Laurent de Beaumont, Ier du nom, chevalier, seigneur de Montfort, de Crolles, de Pompignan, etc., et de Delphine de Verneuil, dame de Peyrac. Antoinette du Pouget eut un procès avec Jeanne d'Aubusson, sa belle-sœur, au sujet de la succession d'Imbert du Pouget et de Florette de Bar, ses père et mère, qu'elle réclamait en vertu du codicille d'Imbert, reçu par Bausse, notaire royal de la ville de Domme, le 2 mars 1551, et du testament de François du Pouget, son frère. Elle réclamait aussi une partie de la succession de défunts Jacques, Raymond et Louise du Pouget, ses frères et sœur. Il était intervenu plusieurs jugements du parlement de Bordeaux, et un arrêt de la chambre de l'édit établie à Agen, du 10 décembre 1579, contre lesquels Antoinette du Pouget se pourvut vers le roi. Enfin Charles de Beaumont, son mari, transigea au nom de sa femme, le 18 novembre 1580, avec Jeanne d'Aubusson, et Antoinette du Pouget, avec la même, le 9 janvier 1581. Elle vivait encore le 24 septembre 1605, date du testament de son mari. C'est de ce mariage qu'est sortie la branche des barons du Repaire et comtes de la Roque, dont était Christophe de Beaumont, né le 27 juillet 1703, reçu chanoine et comte de Lyon en 1732, évêque de Bayonne en 1741, archevêque de Vienne en 1745, puis de Paris en 1746, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1748.

DE BEAUMONT : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur.

BARONS, COMTES, PUIS COMTES DE NADAILLAC.

V. Pierre DU POUGET, écuyer, seigneur de Nadaillac (1) et de Roges, par le partage qu'il fit, le 26 février 1476, avec Étienne du Pouget, son frère aîné, des biens de feu noble Guillaume du Pouget, damoiseau, et d'Allemande de la Manhanie, leurs père et mère, transigea, le 11 juin 1482, avec le même Étienne, et confirma, le 24 avril 1496, l'acquisition d'une pièce de terre, située dans la mouvance de Nadaillac, faite par Michel Peybère. Il fit une semblable confirmation pour un autre de ses tenanciers, le 4 décembre 1500, et fit son testament, le 19 juin 1516, par lequel il donne l'usufruit de ses biens à Blanche DE SAINT-GÉRY, sa femme, et institue noble François du Pouget, son fils, son héritier universel. Il avait eu, entr'autres enfants :

DE SAINT-GÉRY : d'azur, à trois cloches et trois étoiles d'argent.

1°. François Ier, dont l'article suit;
2°. Jean du Pouget, religieux bénédictin à Moissac, vivant le 24 juin 1545.

VI. François DU POUGET, Ier du nom, écuyer, seigneur de Nadaillac et de Roges, épousa, par articles du 5 mai 1514, noble Hélix DE COMARQUE, fille de noble Jean de Comarque, seigneur de Laussel, et de Jeanne de Machat de la Meschaussée. Le 20 avril 1545, il ratifia une transaction passée entre lui et Léonard du Pouget, prêtre, relativement à un don fait à Marie du Pouget, sa nièce, et fit son testament le 7 septembre 1549, par lequel il institua son héritier universel Antoine, son fils aîné, et lui substitua successivement ses autres enfants; donna l'usufruit de ses biens à Hélix de Comarque, sa femme, et voulut être inhumé au tombeau de feu noble Pierre du Pouget, seigneur de Nadaillac, son père. Il eut, entr'autres enfants :

DE COMARQUE : d'azur, à l'arche d'alliance d'argent.

1°. Antoine Ier, dont l'article suit ;
2°. Bertrand du Pouget, écuyer, seigneur du Claux, à qui son frère An-

(1) *Nadaillac*, baronnie située en Quercy, à quelque distance de la rive gauche de la Dordogne, à deux lieues nord-est de Gourdon, et à quatre lieues nord-ouest de Gramat.

toine paya ses droits de légitime en la succession paternelle, le 10 février 1571;

3°. Imbert du Pouget, } qui ne vivaient plus le 27 janvier 1575;
4°. Blaise du Pouget, }

5°. Jeanne du Pouget, mariée, par contrat du 11 septembre 1557, avec noble François *de Vernaye*, écuyer, seigneur de Masclat;

6°. Blanche du Pouget, dame de la Rue, qui fit donation de divers biens 1° à Jean-Marie du Pouget, seigneur de Rigal; 2°, le 1er octobre 1580, à François-Jacques du Pouget, seigneur de Nadaillac et de la Villeneuve, son neveu.

VII. Antoine du Pouget, Ier du nom, chevalier, seigneur de Rigal, puis de Nadaillac et de Roges, chevalier de l'ordre du Roi, obtint des lettres de dispense du ban et arrière-ban, le 16 septembre 1557, comme servant le roi en qualité de lieutenant de la compagnie de 200 hommes de pied, commandée par François d'Aydie, vicomte de Castillon, suivant une attestation de ce dernier, du 14 du même mois. Il avait épousé 1°, par contrat du 14 décembre 1546, Catherine Chapt de Rastignac, fille de Jean Chapt, IIIe du nom, damoiseau, seigneur de Rastignac, de Jalhès, de Saint-Rabier, et autres places, et de Françoise de Serval, dame de Siourac; 2°, par contrat du mois de décembre 1562, Anne de la Gorce, veuve de Pierre d'Aubusson, écuyer, seigneur de la Villeneuve, et sœur de Geoffroy de la Gorce, écuyer, seigneur de Gourdon. Il passa un bail à ferme, le 4 mai 1563, en qualité de tuteur des enfants du premier lit d'Anne de la Gorce, son épouse; obtint, le 20 décembre 1564, un arrêt du parlement de Toulouse, qui ordonna l'exécution d'un décret d'ajournement qu'il avait obtenu contre Armand de Salignac, sieur de la Mothe, et l'archidiacre, son frère, pour avoir fait abattre les fourches de la justice de sa seigneurie de Nadaillac. Il fit son testament, le 20 avril 1570, par lequel il institua François-Jacques du Pouget, son fils aîné, son héritier universel, et fit des legs particuliers à ses autres enfants, tant du premier que du second lit, les substituant les uns aux autres. Il est qualifié chevalier de l'ordre du Roi dans une sentence du 23 mai 1572, rendue par le juge de Sarlat, et dans une déclaration notariée, du 27 janvier 1575. Antoine eut, entr'autres enfants:

Chapt: d'azur, au lion d'argent, lampassé, armé et couronné d'or.

De la Gorce: écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules; au 2 d'azur, au roc d'échiquier d'argent; au 3 d'azur, à l'étoile d'or.

1°. N..... du Pouget, marié, en 1561, avec N..... *du Cheylard*, suivant

le consentement donné, le 17 août de cette année, par noble Marguerite de Thémines. Il était mort sans enfants en 1570;

2°. François-Jacques, dont l'article suit;

3°. Jean-Marc du Pouget, seigneur de Rigal, marié avec Françoise *d'Aubusson,* mort avant le 1er octobre 1580. Sa veuve se remaria, le 23 mai 1587, avec Jean, seigneur de la Goutte-Bernard;

4°. François du Pouget, écuyer, seigneur de Mourèze (1), auquel François-Jacques, son frère aîné, paya ses droits légitimaires en 1587. Il a les qualités de chevalier de l'ordre du Roi, maréchal des camps et armées de S. M., et gouverneur du château de Carlat, dans le contrat de mariage de François II, seigneur de Nadaillac, son neveu, auquel il assista le 9 février 1598. Il fut sans doute père d'Antoine du Pouget, qui épousa, par contrat du 6 février 1603, Michelle *d'Apchier,* fille de Louis d'Apchier, seigneur de Lodières et de Chabreuviet, en Auvergne, et d'Anne de Rochefort;

5°. Jean du Pouget, écuyer, qui transigea, le 10 septembre 1587, avec François-Jacques, son frère aîné. Ce dernier lui céda les droits que leur père possédait au lieu de Causte-Raustre;

6°. Claude du Pouget, seigneur de la Goderie, qui arrenta divers biens, sis à Nadaillac, le 19 janvier 1574.

D'Aubusson : d'or, à la croix ancrée de gueules.

VIII. François-Jacques du Pouget, chevalier, baron de Nadaillac, seigneur de la Villeneuve (2), en la Marche, et du Roc de Roges (3), en Quercy, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, épousa, par contrat passé devant Boffinet, notaire, le 9 mai 1568, Rose d'Aubusson, fille aînée de feu Pierre d'Aubusson, écuyer, seigneur de la Villeneuve, et d'Anne de la Gorce de Gourdon. Gilbert de Bouscays, écuyer, seigneur du Cloux, et Marguerite d'Aubusson, sa femme, sœur de Rose, leur donnèrent, le 4 juin 1573, quittance de certains droits légitimaires. François-Jacques du Pouget passa, le 5 mai 1574, un marché avec Jean de Villers, armurier, pour un harnais complet, savoir : cuirasse, arquebuse, gantelets, et autres armures de

(1) *Mourèze,* en Languedoc, village de vingt-trois feux situé à cinq quarts de lieue de Clermont-Lodève.

(2) *La Villeneuve,* en la Marche, châtellenie distante de quatre lieues et demie d'Aubusson.

(3) *Le Roc de Roges,* communauté de deux feux et soixante-dix-neuf bellugues de feu, située près de Peyrac en Quercy.

guerre, et acquit, par acte du 10 janvier 1592, de Charles de Durfort, écuyer, seigneur de Castel-Bayard, les terre, maison, château et seigneurie del Rocq, en Quercy, avec toute justice, haute, moyenne et basse. Le 29 janvier 1593, Henri IV lui donna le commandement d'une compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances, en récompense, portent les lettres, de services qu'il avait rendus à ce prince dans les guerres contre la ligue. Il ne vivait plus le 16 mai 1597. Ses enfants furent :

1°. François II, dont l'article suit;

2°. Marie du Pouget, qui, conjointement avec son frère, obtint, le 16 mai 1597, des lettres de bénéfice d'inventaire pour la succession de François-Jacques du Pouget, chevalier, leur père. Elle épousa, par contrat passé devant Boriel, notaire, le 26 mai 1598, Sébastien *de Brezons*, écuyer, seigneur de Negrebrousse;

3°. Jacquette du Pouget, religieuse au couvent de Blessat, en 1589.

IX. François DU POUGET, II° du nom, chevalier, baron de la Villeneuve et de Nadaillac, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, avait d'abord été nommé par S. M. capitaine d'une compagnie de 100 hommes de guerre à pied, le 3 août 1597. Il épousa, par contrat passé devant la Fouet, notaire en la vicomté de Brosse, le 10 février 1598, Marie POT DE RHODES, fille de Guillaume Pot, chevalier, seigneur de Rhodes, prévôt et maître des cérémonies des ordres du Roi, et son conseiller en son conseil-d'état, grand-maître des cérémonies de France, et de Jacqueline de la Châtre. Il est qualifié gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, dans une procuration passée, le 8 juin 1606, par Jeanne d'Aubusson, épouse de Bernard de Malegat, écuyer, seigneur de Cazelat. Le 14 mai 1608, il donna aux habitants du lieu de Valhier des lettres du roi Henri IV, portant création de certaines foires annuelles, avec réserve des droits de layde et autres à lui appartenants à cause de sa terre de la Villeneuve, et, le 25 août 1615, Louis XIII le nomma capitaine d'une compagnie de chevau-légers, qui fut licenciée le 23 septembre suivant. La reine mère, Marie de Médicis, lui donna, le 12 avril 1619, une

POT DE RHODES : d'or, à la fasce d'azur; au lambel de gueules.

nouvelle commission de capitaine de 50 chevau-légers, et une seconde, le 20 avril 1620. Il était enseigne de la compagnie du maréchal de Thémines en 1621, et ne vivait plus le 21 juillet 1626. Il eut pour fils, François III, qui suit.

DE LUSIGNAN : burelé d'argent et d'azur; à l'orle de huit merlettes de gueules; et au franc canton du même.

X. François DU POUGET, IIIe du nom, chevalier, baron de Nadaillac et de la Villeneuve, épousa, par contrat du 19 février 1623, Madelaine DE LUSIGNAN, dame de Sireuil, fille de François de Lusignan, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances. Le roi Louis XIII, en considération des bons, fidèles et agréables services que lui avait rendus le baron de Nadaillac, le pourvut de la charge de capitaine et gouverneur des ville et château de Boussac, le 4 octobre 1626. Il se trouvait au camp devant la Rochelle, lorsqu'il se rendit caution, le 12 août 1628, avec plusieurs seigneurs gascons, de la fidélité et obéissance envers le roi, du seigneur de Lusignan, arrêté prisonnier en la ville de Bordeaux. Il paraît que François du Pouget mourut dans cette guerre. Au mois d'août 1631, Madelaine de Lusignan, sa veuve, obtint du roi Louis XIII, l'établissement de quatre foires par an au bourg et châtellenie de Nadaillac, en considération, portent les lettres de ce prince, des bons et agréables services que lui a rendus le sieur de Nadaillac, son mari. Elle était remariée, le 7 juin 1659, avec Aymé de la Saigne, chevalier, seigneur de la Guerche. Elle eut de son premier mari :

1°. François IV, dont l'article suit;
2°. Marie du Pouget de Nadaillac, femme de Jean *de Mouroux*, chevalier;
3°. Olympe du Pouget de Nadaillac, reçue religieuse au monastère de Blessat, le 20 août 1638;
4°. Louise du Pouget de Nadaillac, mariée, par contrat du 26 mars 1649, avec François *d'Arfeuille*, chevalier, seigneur d'Arfeuille et du Châlard, en Limosin.

Dans le même temps vivaient :

A. Léonard du Pouget de Veyrignac, près de Sarlat, qui, le 1er avril 1656, fut présent au contrat de Mariage de Laurent de Beaumont, baron du repaire, avec Françoise de Chaunac de Lansac;

B. Mathive de Pouget, alliée, vers 1643, avec Martial *de Fénis*, écuyer, sieur de la Pardulpherie, conseiller au siége présidial de Tulles.

XI. François du Pouget, IVe du nom, chevalier, marquis de Nadaillac, baron de la Villeneuve, de Saint-Pardoux, de Saint-Symphorien et autres places, capitaine d'une compagnie de chevau-légers de nouvelle levée, au régiment du comte de Moret, par commission du 3 décembre 1652, et par autre du 15 décembre 1667, d'une compagnie de 90 chevau-légers, non compris les officiers; servit, avec cette compagnie, sous le marquis de Chamilly, en vertu d'une lettre du roi du 1er mars 1668, et se trouva à Rocroy à la fin du même mois jusqu'au mois de mai suivant, époque à laquelle sa compagnie fut licenciée. Il se rendit à Curtay, pour servir à la suite de la compagnie de chevau-légers de d'Auger, suivant une lettre de Louis XIV, du 6 juin de la même année. Il avait été maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction, par ordonnance du sieur Lambert de Thibouville, intendant en la Marche, du 10 novembre 1667, et avait épousé, par contrat du 15 juillet 1652, passé pardevant Saudenoy, notaire, Françoise de Douhet, baronne de Saint-Pardoux, en présence de Louis d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, Henri Pot de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, et Charles d'Aubusson, chevalier, seigneur de Chassingrimont. De ce mariage sont issus :

De Douhet : écartelé, aux 1 et 4 d'azur; à la tour d'argent, maçonnée de sable; aux 2 et et 3 de gueules; à la licorne saillante d'argent.

1°. François V, dont l'article suit;

2°. Charles-François, marquis du Pouget de Nadaillac et de la Villeneuve, né en 1657, officier au régiment des Gardes-Françaises, marié, le 13 septembre 1690, avec Renée-Françoise *du Tronchay*, dont il a laissé plusieurs enfants, qui ont formé le rameau des marquis de la Villeneuve, éteint;

3°. Antoine II, auteur de la branche des *barons de Saint-Pardoux, marquis de Nadaillac*, rapportée ci-après;

4°. François du Pouget de Nadaillac, abbé commendataire de l'abbaye du Palais, en la Marche;

5°. Jacques du Pouget de Nadaillac, prieur commendataire de Robiac;

6°. François du Pouget de Nadaillac, mort colonel du régiment de Boufflers;

7°. Louise du Pouget de Nadaillac, mariée avec Joseph *de la Roche-Aymon*, dit le chevalier de Saint-Maixent, seigneur en partie de la Farge, fils

d'Antoine de la Roche-Aymon, baron de Lavau, et de Marie-Sylvie Brandon du Mazeau, sa première femme. Louise du Pouget de Nadaillac fut inhumée dans l'église de Vallière, le 20 février 1730 ;

8°. Françoise du Pouget de Nadaillac, mariée, par contrat du 18 avril 1692, avec Jean-Claude *Auboust*, seigneur des Vergnes, de Saint-Maurice et de Bacqueville, en la Marche.

XII. François du Pouget, V^e du nom, comte de Nadaillac, seigneur du Roc de Roges et de Cusorn (1), servit d'abord en qualité de lieutenant au régiment des Gardes-Françaises, compagnie de Bretonvilliers, par brevet du 12 février 1682. Il était colonel du régiment de milice de Guienne, lors de son mariage contracté, le 15 août 1700, avec Aimée-Éléonore de Plas, fille de Guyon-Joseph, marquis de Plas. Il mourut au château de Nadaillac, le 2 avril 1749, laissant :

de Plas : d'argent, à trois jumelles de gueules en bande.

1°. François-Louis, dont l'article suit ;

2°. François-Joseph du Pouget, chevallier de Nadaillac, capitaine d'infanterie au régiment de Condé ; depuis, mestre-de-camp et lieutenant du Roi, commandant les places de Giou et Charlemont, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre de Malte ;

3°. Jeanne-Anne du Pouget de Nadaillac, née le 4 avril 1720, nommée abbesse de Gomer-Fontaine, au mois d'août 1751.

XIII. François-Louis du Pouget, comte de Nadaillac, vicomte de Monteil (2), baron de la Fargue et autres places, lieutenant-général des armées du roi, entra au service dans les mousquetaires le 19 juillet 1721, et obtint, le 5 novembre 1733, une compagnie de cavalerie au régiment de Talleyrand (depuis Chabrillant). Il la commanda à l'attaque des lignes d'Etlingen, et au siége de Philisbourg en 1734, à l'affaire de Clausen en 1735, à la prise de Prague en 1741, au combat de Sahay, au ravitaillement de Frauenberg, à la défense et à la retraite de Prague, en 1742, et à la bataille de Dettingen en 1743. Le 30 juillet de la même année, il reçut le bâton d'exempt des gardes

(1) *Cusorn*, en Agenais, paroisse de deux cent quarante feux, située à une forte lieue de la rive droite du Lot et à trois de Villeneuve d'Agen.

(2) *Monteil*, dans la Marche, élection de Guéret, bourg de cinquante feux.

du corps, fit toutes les campagnes de Flandre, de 1744 à 1748, soit avec le roi, soit avec les gardes-du-corps, et se trouva aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes et de Fribourg en 1744, à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde et d'Ath en 1745, à la bataille de Raucoux en 1746, à celle de Lawfeld en 1747 et au siége de Maëstricht en 1748. Dès le 3 janvier 1745, il avait obtenu une commission pour tenir rang de mestre-de-camp de cavalerie. Il fut promu au grade de brigadier le 10 mai 1748, obtint, le 11 juin 1758, un brevet pour tenir rang d'enseigne des gardes-du-corps, fut nommé maréchal-de-camp le 20 février 1761, et fut employé en cette qualité au camp de Dunkerque par lettres du 1er mai 1762. Le roi le gratifia d'une pension en considération de ses longs services, et des blessures qu'il avait reçues dans les diverses campagnes qu'il avait faites. En 1770, il eut l'honneur d'être choisi pour aller chercher la reine à Strasbourg. Il fut créé lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780, et mourut à Brie-comte-Robert au mois de septembre 1783. (*Chronologie militaire*, t. VII, p. 432, *annales du temps*, *Dictionnaire historique des généraux français.*) Il avait épousé 1°, par contrat du 30 mars 1740, Adélaïde-Françoise-Claude DU PILLE, dame de Monteil, dans la Marche, fille de Jacques-André du Pille, vicomte de Monteil, seigneur de Sarfeuillette, trésorier de l'extraordinaire des guerres et des troupes de la maison du roi, et de Marie-Anne-Christine Rollot-de-la-Tour; 2°, par contrat du 13 novembre 1773, Marie-Françoise-Adélaïde-Henriette DE BARRAL DE MONTFERRAT, fille de Jean-Baptiste, comte de Barral-Montferrat, marquis de la Bastie d'Arvillard, baron de la Roche-Commiers, président à mortier au parlement de Grenoble, et de Marie-Françoise-Charlotte-Antoinette de Chaumont-Quitry, sa seconde femme. De ce dernier mariage est issu :

DU PILLE : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent, et en pointe d'un globe cintré d'or.

DE BARRAL : de gueules, à trois bandes d'argent.

XIV. Charles-Joseph-Félix-François-Michel DU POUGET, comte de Nadaillac, né à Chaumont, en Vexin Français, le 9 septembre 1774. Il entra au service comme sous-lieutenant aux chasseurs à cheval de Guienne le 15 octobre 1789, et fut nommé sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi le 1er juin 1814, chevalier de l'or-

dre royal et militaire de Saint-Louis le 24 juillet suivant, colonel de cavalerie le 14 février 1815, lieutenant adjudant-major des gardes-du-corps le 29 octobre suivant, et lieutenant chef de brigade le 23 août 1817. Il a épousé, par contrat du 29 juin 1809, Marie-Susanne LE MAITRE DE LAAGE, fille de feu Gilbert-Marien le Maître, comte de Laage, seigneur du Mas, en Bourbonnais, et de Charlotte-Léonore de Beraut, d'une ancienne famille de Gascogne. Il n'en a point de postérité.

LE MAITRE DE LAAGE: d'or à la croix ancrée de gueules.

BARONS DE SAINT-PARDOUX, MARQUIS DE NADAILLAC.

XII. Antoine DU POUGET DE NADAILLAC, II° du nom, chevalier, baron de Saint-Pardoux, né le 4 juin 1673, fils puîné de François IV, marquis de Nadaillac, et de Françoise de Douhet, épousa, par contrat du 4 juin 1705, Anne POUTE DE NIEUL, qui fit son testament le 15 septembre 1725, fille de François Poute de Nieul, chevalier, seigneur de Château-Dompierre. Il testa le 9 janvier 1741, institua son fils aîné son héritier, et fit des legs à ses autres enfants:

POUTE: d'argent, à trois chevrons de sable.

1°. François V, dont l'article suit;
2°. Jacques du Pouget de Nadaillac;
3°. Claude-Louis du Pouget de Nadaillac;
4°. Anne du Pouget de Nadaillac, née le 20 mars 1709, mariée, le 12 février 1730, avec Jacques, marquis *de Ligondez*, chevalier, seigneur de Château-Bodéan, maréchal des camps et armées du roi, mort à Riom le 15 décembre 1749.

XIII. François DU POUGET, V° du nom, chevalier, marquis de Nadaillac, baron de Saint-Symphorien et de la Gorce, capitaine de cavalerie, décédé le 9 juin 1748, avait épousé, par contrat du 1er novembre 1741, Marie-Anne-Françoise-Félicité LE MASTIN DE NUAILLÉ, fille unique et héritière de Charles-Germanic le Mastin, comte de Nuaillé, mort brigadier des armées du roi, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, et de Louise de la Roche-Foucauld de Surgères. De ce mariage sont issus:

LE MASTIN: d'argent, à la bande de gueules contre-fleurdelisée de six fleur de lis d'azur.

1°. Alexandre-Roger-François, dont l'article suit;

2°. Anaclet-Didier-Armand-Germanic-Frédéric du Pouget de Nadaillac, né le 5 septembre 1747, mort le 8 juillet 1751 ;

3°. Jeanne-Hortense-Pélagie du Pouget de Nadaillac, née le 3 janvier 1743, morte en bas âge ;

4°. Louise-Angélique-Céleste-Fortunée du Pouget de Nadaillac, née le 21 mars 1746, morte le 6 octobre 1749.

XIV. Alexandre-Roger-François DU POUGET, marquis de Nadaillac, né le 19 novembre 1744, commença à servir dans les mousquetaires noirs, d'où il sortit le 18 décembre 1762, et entra, le 12 janvier 1763, lieutenant de la compagnie d'infanterie du sieur de Cardaillac. Le 15 décembre 1767, il passa à la lieutenance de la compagnie du chevalier de Launoy, infanterie; fut nommé, le 11 avril 1770, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Champagne, et y obtint le grade de capitaine commandant la compagnie mestre-de-camp le 4 août de la même année; il quitta le service, en 1786, avec le grade de major de cavalerie et la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et est mort en Angleterre dans l'émigration en 1794. Il avait épousé 1°, par contrat du 7 mai 1776, Marie-Jeanne-Françoise DE BRAGELONGNE, fille de Jean-Baptiste de Bragelongne, chevalier; 2° par contrat du 8 juin 1784, Rosalie-Marguerite-Marie-Thérèse DE RANCHER DE LA FERRIÈRE, fille de François-Michel-Antoine, marquis de Rancher, chevalier, baron de la Ferrière, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, et d'Odille-Hélène-Thérèse Testu de Balincourt. La marquise de Nadaillac s'est remariée, en 1797, à Jean-François de Pérusse, baron, aujourd'hui duc d'Escars, premier maître d'hôtel du roi, lieutenant-général des armées de S. M. et chevalier de Saint-Louis. Elle a eu de son premier mariage deux enfants :

DE BRAGELONGNE : de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de trois molettes d'or.

DE RANCHER : d'azur, au sautoir d'or, chargé d'une rose de gueules, et cantonné de quatre annelets d'or.

1°. Arnoult-François-Léopold-Odille-Sigismond, qui suit ;

2°. Athénaïs du Pouget de Nadaillac, mariée, en 1813, avec Jean-Baptiste-Félix-Henri, marquis *de Podenas*, officier supérieur des gardes-du-corps du roi.

XV. Arnoult-François-Léopold-Odille-Sigismond DU POUGET, marquis de Nadaillac, né à la Ferrières, près Tours, le 7 janvier 1787, entra au service en qualité de gendarme d'ordonnance, le 15 octobre 1806, et fut fait successivement brigadier et maréchal-

de-logis au même corps, avec lequel il fit les campagnes de 1806 et 1807 à la grande armée, en Prusse et en Pologne. Nommé lieutenant au 14e régiment de dragons le 4 janvier 1808, il fit la campagne en Andalousie, fut blessé à l'affaire de Madrid le 2 mai, et se trouva à la bataille de Baylen le 19 juillet; il fit les campagnes de 1809, 1810 et 1811 en Espagne, fut nommé capitaine de dragons le 29 mai 1810, fut blessé à la bataille d'Albuera le 16 mai 1811, fit la campagne de 1812 à la grande armée, en Russie, et fut nommé chef d'escadron au cinquième régiment de hussards le 21 mars de cette année. Il fut blessé à la bataille de Leipsick le 18 octobre 1813, fit la campagne de 1814 en France, et fut nommé colonel de cavalerie le 2 août de cette année. Il fit la campagne de 1815 en Belgique, sous les ordres de monseigneur le duc de Berry, fut nommé, le 27 septembre, colonel des hussards de la Moselle, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 2 octobre, et, le 24 avril 1817, commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il a été nommé député du département de la Haute-Vienne à la chambre des députés en la session de 1815. Il a épousé, par contrat du 14 mai 1817, Catherine-Marie-MITCHELL, fille de Jean Mitchell, gentilhomme anglais, et d'Eve-Elisabeth Berens. De ce mariage sont issus:

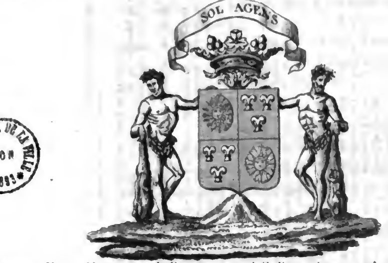
MITCHELL : parti d'argent et d'azur, à la fasce de l'un à l'autre, chargée de deux croisettes patées, l'une d'argent à dextre, et l'autre d'azur à sénestre, et accompagnée de trois macles, la première en chef d'azur, la seconde d'argent, et la troisième en pointe de l'un à l'autre.

1°. Jean-François-Albert du Pouget de Nadaillac, } nés à Londres le
2°. Roger-François-Sigismond du Pouget de Nadaillac, } 16 juillet 1818;
3°. Jean-Bertrand-Gaston du Pouget de Nadaillac, né à Londres le 1er septembre 1821.



DE SOLAGES,

SEIGNEUR ET BARONS DE THOLET, DE CASTELNAU-DE-PEYRALÈS, MIREMONT, DU CAYLA, DE GABRIAC, DE ROBAL, MARQUIS DE SAINT-VENSA, DE CARMAUX, etc., COMTES ET VICOMTES DE SOLAGES, *en Rouergue* et *en Albigeois.*





ARMES : *Ecartelé aux 1 et 4 d'azur; au soleil d'or agissant,* qui est DE SOLAGES; *au 2 et 3 d'azur; à 3 rocs d'échiquier d'argent,* qui est DE ROBAL. Couronne de marquis. Tenants : deux sauvages de carnation, ceints et couronnés de lauriers; chacun sur un monticule de sinople, appuyés sur leurs massues. Devise : SOL AGENS.

La maison DE SOLAGES (1), d'ancienne chevalerie de Rouergue, a pris son nom d'une châtellenie située à trois lieues et demie d'Espalion. On la voit figurer avec distinction parmi la principale noblesse du pays dès le commencement du onzième siècle, et remplir successivement les emplois et les grades les plus éminents de la cour et des armées des comtes de Rodez. Vers le milieu ou la fin du douzième siècle, elle paraît s'être divisée en deux branches principales, dont la première, après avoir subsisté avec éclat pendant plus de 350 ans, a porté tous ses biens dans la seconde, par suite d'un mariage contracté en 1382. Une tradition constante porte que, depuis plusieurs générations, cette dernière branche avait été substituée aux nom et armes D'ARJAC (2), soit en épousant une riche héritière de ce nom, soit par quelque clause testamentaire du dernier rejeton de cette illustre et ancienne maison de Rouergue; circonstance que la rareté des titres pour des temps aussi reculés, et surtout l'incendie de tous ceux qui restaient encore aux archives du château de Saint-Jean (3), ne permettent pas aujourd'hui d'éclaircir. Quoi qu'il en soit, cette condition n'étant obligatoire que pour les aînés de cette branche, comme on aura occasion de le remarquer plus loin, les puînés, à partir de l'époque de la réunion des deux tiges primordiales, reprirent le nom et les armes DE SOLAGES, qu'ils n'ont plus quittés depuis. Les aînés perpétuent le nom D'ARJAC, et la branche dite par une nouvelle substitution *d'Arjac de Morlhon,* qui s'est éteinte au commencement du dix-huitième siècle, dans la personne du marquis de Saint-Vensa.

---

(1) On trouve souvent ce nom orthographié *Solatges* et *Soulages* dans les anciens actes.

(2) Cette tradition est encore consacrée dans les preuves que cette maison a faites pour l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem *dit* de Malte.

(3) Cet incendie eut lieu dans la nuit du 14 au 15 août 1656, ainsi qu'on le voit par un procès-verbal du sénéchal de Villefranche, qui porte qu'aucuns meubles ni papiers ne purent échapper à la violence des flammes.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON DE SOLAGES.

1 Rigaud, seigneur de Solages, en Rouergue, vivait vers la fin du dixième siècle. Peu après l'an 1032, ayant quitté sa femme et ses enfants, il prit l'habit monastique à Saint-Guillem du Désert.
2 Bernard Guillaume, seigneur de Solages, l'un de ses fils, souscrivit, l'an 1075, la charte d'union de l'abbaye de Cubières, au pays de Pierre Pertuse, à celles de Clony et de Moissac.
3 Roger de Solages, qui, l'an 1110, souscrivit avec Aldebert d'Estaing, Pierre de Panat et plusieurs autres seigneurs, un acte du comte de Rodez, en faveur de l'abbaye de Conques.
4 Raymond de Solages, successeur de Roger, fut présent, l'an 1199, à une charte de Guillaume, comte de Rodez, portant exemption du droit commun de paix, accordé à l'hôpital d'Aubrac.
5 Bernard de Solages fut l'un des seigneurs du Quercy et du Rouergue qui, l'an 1217, rendirent hommage à Simon de Montfort, généralissime des croisés.
6 Arnaud-Raymond de Solages fut donné en otage, en 1287, à Alfonse, roi d'Aragon, par Édouard, roi d'Angleterre, avec Gaston, vicomte de Béarn, Fabien de Forcalquier, Pons de Castillon, etc.
7 Ademar de Solages, chevalier, épousa noble Ricarde, fille d'Aigline, qui fit son testament l'an 1292. Adémar fit le sien le jour de la fête de Saint-Michel 1297.
8 Pierre I de Solages, damoiseau, épousa Gaillarde *de Barrière*, sœur et héritière de Guillaume de Barrière, baron de Castelnau de Peyralès. Pierre de Solages fit son testament en 1334.
9 Guillaume I de Solages, chevalier, baron de Tholet, épousa souveraine *d'Esparrou*, fille de Guillaume d'Esparrou, chevalier. Elle fit son testament, étant veuve, le 3 mai 1347.
10 Pierre II de Solages, baron de Tholet, épousa N..... *de Ricard*. Begon de Solages, son frère puîné, lui fit une donation en 1340. Souveraine d'Esparron l'institua son héritier universel en 1347.
11 Guillaume II de Solages, chevalier, baron de Tholet, de Castelnau, de Miremont, etc., maréchal du comte d'Armagnac, épousa Deodate *de la Panouse*, et fit son testament le 17 février 1417.
12 Indie ou Judith de Solages, fille aînée et héritière présomptive de Guillaume II, épousa, en 1382, Beg ou Begon *d'Arjac*, chevalier, seigneur du Cayla, qui épousa en secondes noces Aigline *de Felzins de Montmurat*, dont il n'eut pas d'enfants. Elle était veuve de Begon d'Arjac, le 10 janvier 1418, date d'une quittance qu'elle donna à Jean I de Solages, son beau-fils.
13 Jean I de Solages, chevalier, baron de Tholet, seigneur de Prubines et du Cayla, épousa, *a.* le 27 janvier 1413, Marguerite *de Gourdon*; *b.* le 9 décembre 1428, Rose *de Carmain-Négrepelisse*.

14 *a.* Jean II de Solages d'Arjac, l'*aîné*, chevalier, seigneur du Cayla, de Prubines, de Brussac, de Combret, etc., épousa, vers 1425, Cécile *de Belcastel*.

15 Charles I d'Arjac de Solages, seigneur du Cayla, de Combret, etc., s'allia avec Marie *de Luzech*.

16 Antoine d'Arjac, baron du Cayla, seigneur de Prubines, de Brussac, etc., épousa Marie *Ebrard*.

17 François I d'Arjac, chevalier, baron du Cayla, épousa, *a.* Marie *de Valette-Morlhon*; *b.* le 19 juin 1582, Gabrielle *de la Valette-Parisot*.

18 *a.* Charles II d'Arjac de Morlhon, baron de Saint-Vensa, seigneur de Castelmary, de Blazac, etc., épousa Marie *de la Valette-Cornusson*, fille de Jean de la Valette, baron de Cornusson, maréchal-de-camp.

19 François II d'Arjac de Morlhon, marquis de Saint-Vensa, seigneur de Castelmary, de Blazac, etc., épousa Anne *d'Albignac du Triadou*.

Anne *d'Arjac de Morlhon*, qui, après la mort de son frère, devint marquise de Saint-Vensa, baronne de Castelmary et de Blazac, et dame de Mazières, et épousa, le 2 février 1690, Jean III *de Tilhet*, baron d'Orgueil, en Quercy.

20 Charles III d'Arjac de Morlhon, marquis de Saint-Vensa, mourut sans postérité.

Barons de Tholet, de Castelnau, etc.

14 *b.* Jean II de Solages, seigneur et baron de Tholet, de Miremont, de Castelnau, etc., épousa, en 1473, Julienne *de Voisins de Montaut*.

15 François I de Solages, écuyer, baron de Tholet, de Miremont, de Castelnau, épousa, en 1532, Françoise *de Montboissier*.

16 François II de Solages, chevalier, baron de Tholet, de Castelnau, de Gabriac, de Cirrac, etc., chevalier de l'ordre du Roi, écuyer de Sa Majesté, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et sénéchal du comté de Rodez, épousa, l'an 1567, Diane *d'Apchon*.

17 François III de Solages, chevalier, baron de Tholet, de Castelnau, etc., gouverneur et sénéchal du comté de Rodez, épousa, le 22 avril 1604, Marguerite *de Peyre de Cardaillac-Saint-Cirq*, baronne de Peyre, en Gévaudan.

Jeanne *de Solages*, baronne de Castelnau de Peyralès, mariée avec François *d'Albignac*, chevalier, seigneur du Triadou, de Capluc, etc., capitaine de cent hommes d'infanterie au régiment d'Arpajon.

18 Marguerite de Solages, baronne de Peyre, en Gévaudan, épousa, le 23 juillet 1646, Antoine *de Grolée*, seigneur de Montbreton, premier chambellan de Gaston-Jean-Baptiste, duc d'Orléans.

Marquis de Carmaux, Comtes et Vicomtes de Solages.

14 *b.* Antoine de Solages, écuyer, épousa, *a.* Gabrielle *de Cocural*, dont il n'eut point d'enfants; *b.* Blanche *de Robal*, dame en partie de Saint-Jean d'Alcapiès. Il fit son testament le 20 mars 1503.
15 *b.* Bringuier de Solages, écuyer, seigneur d'Alzac et de Saint-Jean d'Alcapiès, épousa Elix *de Roquefeuil*, fille de Tristan de Roquefeuil, seigneur de Versols. Il vivait encore lors du testament d'Elix, en 1554.
16 Paul Ier de Solages, écuyer, seigneur d'Alzac, épousa Françoise *de Lauzières*, et testa en 1585.
17 Jean II de Solages, écuyer, seigneur de Lauras et de Robal, ép., le 19 juin 1609, Marie *de Cahuzac*.
18 Paul II de Solages, chevalier, seigneur de Robal, de Saint-Étienne de Naucoules, de Lauras, et de Saint-Privat, maria *a.* avec Marie *Rogier*; *b.* le 23 février 1664, avec Geneviève-Catherine *de Moustier*.
19 *b.* François-Paul de Solages, chevalier, marquis de Carmeaux, en Albigeois, épousa, *a.* en 1698, Marie-Anne *de Montuéjouls*; *b.* en 1701, Isabeau-Catherine *de Galatravo*; *c.* en 1724, Marie *de Ciron*.
20 *b.* Gabriel, chevalier de Solages, maréchal-de-camp, épousa, en 1749, Marie *de Juillot de Longchamps*.
21 François-Gabriel, vicomte de Solages, né le 27 septembre 1752, nommé, en 1819, président du collége électoral du département du Tarn, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, a épousé, le 9 février 1772, Élisabeth-Gabrielle *de Clary de Vindrac*.

- Marie-Gabrielle-Rose *de Solages*, née en 1774, mariée, en 1797, avec M. *Jacobe de Mauzois*.
- Paulin-Auguste *de Solages*, né en 1778, mort en 1790.
- Paulin-Guillaume-Auguste *de Solages*, chevalier de Malte.
- Jeanne-Élisabeth-Françoise *de Solages*, née en 1792, mariée, en 1812, à Marie-Philibert-Robert, marquis *de Cugnac*.
- Jeanne-Charlotte Zoé *de Solages*, née en 1789, mariée, en 1812, avec Amédée, comte *d'Imbert du Bosc*.

22 Gabriel-Hippolyte, comte de Solages, né le 10 novembre 1772, ancien officier aux Gardes-Françaises, décédé le 21 décembre 1811, avait épousé, le 3 mai 1802, Blanche-Louise-Antoinette *de Bertier de Sauvigny*.

- Anne-Ide-Marie *de Solages*, né en 1806.
- Amalric-Charles-Gérard *de Solages*, né en 1811.
- Gabriel-Hippolyte-Louis *de Solages*, né en 1809.
- Blanche-Françoise-Pauline *de Solages*, née en 1807.
- Élisabeth-Gabrielle *de Solages*, née en 1803, mariée, en 1820, avec Joseph *d'Izarn*, comte de Freissinet.

23 Achille-Ferdinand-Gabriel de Solages, né le 22 septembre 1804

Comme, par le défaut de liaison qui existe dans les titres que conserve encore cette famille, on n'a pu préciser l'époque de la disjonction de ces deux principales branches, on a cru devoir les relater ici dans l'ordre chronologique, et suivre immédiatement celui des générations, à partir, d'après ces mêmes titres et la version traditionnelle, de la fusion de la première dans la seconde. On fera seulement observer qu'on n'a pu établir les cinq premiers degrés de cette filiation, que sur les présomptions, d'ailleurs très-vraisemblables, que font naître l'identité du nom et la cohabitation constante des mêmes lieux, mais qu'elle est surabondamment prouvée, à partir du sixième.

I. Rigaud, seigneur DE SOLAGES, en Rouergue, vers la fin du dixième siècle, était frère ou très proche-parent de Raymond de Solages, qui, l'an 1028, souscrivit un traité avec Hugues I, comte de Rouergue et de Rodez, Aldebert d'Estaing et plusieurs autres seigneurs. (*Histoire genéalogique des comtes de Rouergue et de Rodez*, p. 5.) Moreri, qui commence la généalogie de la maison d'Estaing par cet acte, le date mal à propos de l'an 1010. L'historien du Languedoc rapporte (t. II, p. 161) qu'en l'année 1052 Seguin de Roquefeuil donna plusieurs terres qu'il possédait dans les comtés de Lodève et de Rouergue à l'abbaye de Saint-Guillem du Désert, et que Rigaud de Solages, en Rouergue, vassal du comte Hugues et du vicomte Richard, ayant quitté sa femme et ses enfants pour se consacrer à Dieu, y prit l'habit monastique quelques années après. On peut mettre au nombre de ses enfants Bernard-Guillaume, qui suit. N....

II. Bernard-Guillaume, seigneur DE SOLAGES, fut, en 1073, l'un des souscripteurs de la charte d'union de l'abbaye de Cubières, située au pays de Pierre-Pertuse, à celles de Cluny et de Moissac. (*Histoire générale de Languedoc, par D. Vaissète*, t. II, *preuves*, col. 283.) Il eut pour fils Roger, qui suit. N....

III. Roger DE SOLAGES, successeur de Bernard-Guillaume, souscrivit, l'an 1110, avec Aldebert d'Estaing, Pierre de Panat et plusieurs autres seigneurs, un acte du comte de Rodez en faveur de l'abbaye de Conques. (*Archives de cette abbaye*, registre intitulé *Liber mirabilis.*) Roger paraît avoir eu pour fils et successeur Raymond, qui suit. N....

N.... IV. Raymond DE SOLAGES fut présent, l'an 1199, à une charte de Guillaume, comte de Rodez, portant exemption du droit commun de paix, accordé à l'hôpital d'Aubrac par Hugues, évêque de Rodez, et confirmé par Hugues II, dit le Vieux, père dudit Guillaume, comte de Rodez. (*Histoire de Languedoc*, t. III, p. 552, col. 2.)

N.... V. Bernard DE SOLAGES, qu'on croit fils et successeur de Raymond, fut l'un des seigneurs du Quercy et du Rouergue qui, le 11 des calendes de juin 1217, rendirent hommage à Simon de Montfort, chef de la croisade contre les Albigeois. (*Ibid.* preuv. col. 257.) Il paraît avoir eu pour fils Arnaud-Raymond, qui suit:

N.... VI. Arnaud-Raymond DE SOLAGES fut donné en otage, l'an 1282, à Alfonse, roi d'Aragon, par Edouard, roi d'Angleterre, avec Gaston, vicomte de Béarn, Fabien de Forcalquier, Pons de Castillon, Gaston, frère du comte d'Armagnac, et plusieurs autres seigneurs. (*Thomas Reymer*, t. II, p. 376.) Arnaud-Guillaume eut trois fils:

1°. Adémar, qui suit;
2°. Guillaume de Solages, } qui ne vivaient plus en 1297.
3°. Thibaut de Solages, }

N.... VII. Adémar DE SOLAGES, chevalier, a cette qualité dans le testament de sa femme, noble Ricarde, fille d'Aigline, fait, en 1292, par-devant Pierre de Saint-Amans, notaire d'Espalion et de la baronnie de Calmont. Adémar fit le sien par-devant Médici, notaire de Bessuéjouls, le samedi jour de la fête de Saint-Michel 1297, par lequel il veut que son anniversaire soit fait aux mêmes jours que ceux de Guillaume et de Thibaut de Solages, ses frères. Les enfants d'Adémar et de Ricarde, rapportés dans ses deux testaments, furent:

1°. Pierre Ier, dont l'article suit;

2°. Raymond de Solages, institué héritier universel de sa mère en 1292. Son père lui légua, en 1297, la somme de 50 livres pour prendre le noble ordre de Saint Jean de Jérusalem;

3°. Sibylle de Solages, légataire de ses père et mère, mariée, peu après 1292, avec Bringuier *de Montels*, damoiseau, vivant en 1297.

VIII. Pierre DE SOLAGES, Ier du nom, damoiseau, légataire de noble Ricarde, sa mère, en 1292, et institué héritier universel de son père en 1297, épousa, peu après, Gaillarde DE BARRIÈRE, sœur et héritière de noble et puissant homme Guillaume de Barrière, baron de Castelnau de Peyralès. Pierre Ier passa un acte par-devant Déodat Salomon, notaire de Rodèz, le jour de la fête de saint Mathieu 1340, avec Begon de Solages, son petit-fils, par lequel il lui fit approuver le testament de noble homme Guillaume de Solages, père dudit Begon, et par lequel encore, Begon fit donation de tous ses biens à Pierre II de Solages, son frère. Il paraît, par le testament que fit, devant Guillaume Martin, notaire de Bessuéjouls, le quatrième jour après la fête de sainte Marie 1354, Pierre Ier de Solages, damoiseau, époux de noble Gaillarde de Barrière, qu'il survécut à Guillaume, son fils, à Souveraine d'Esparrou, sa belle-fille, et à Pierre II, son petit-fils, puisqu'il institua pour héritier universel autre Guillaume de Solages, son arrière-petit-fils. Pierre I avait eu, entr'autres enfants :

DE BARRIÈRE : d'or, à deux fasces de gueules, accompagnées de six fleurs de lis d'azur.

1°. Guillaume Ier, dont l'article suit ;
2°. Roland de Solages, légataire de son père en 1354.

IX. Guillaume DE SOLAGES, Ier du nom, chevalier, baron de Tholet (1), fut présent, avec Ratier de Fenayrols, sénéchal du comté de Rodèz, Beton de Roquemaurel, chevalier, et plusieurs autres seigneurs, à l'hommage que Guerin de Châteauneuf, baron d'Apchier, rendit au comte d'Armagnac, dans la maison épiscopale, le mardi avant la fête de saint Laurent 1323. Cet acte, dans lequel Guillaume de Solages, chevalier, est cité le premier, avant le sénéchal du comté de Rodèz, est remarquable, en ce que ledit Guillaume de Solages, Ratier de Fenayrols et Beton de Roquemaurel y sont titrés nobles et puissants seigneurs, tandis que plusieurs autres gentilshommes qui y figurent également, n'y sont qualifiés que nobles et petits seigneurs. Guillaume ne vivait plus en 1340. Il est rappelé dans le testament que fit par-devant Garliani, notaire de Bozouls, le 3 mai 1347, noble Souveraine D'ESPARROU, sa veuve, fille de noble Guillaume d'Esparrou, chevalier,

D'ESPARROU :

(1) Aujourd'hui *Thoulet*, à deux petites lieues d'Espalion.

par lequel elle nomme pour administrateurs de ses biens, Pierre de Solages, son beau-père, et Gui de Montpeyroux, son neveu, et nomme ses enfants au nombre de cinq :

1°. Pierre II, dont l'article suit;

2°. Begon de Solages, auquel sa mère légua tous les revenus, rentes, directes, et autres biens qui lui appartenaient, au lieu et mandement de Bozouls, pour en jouir sa vie durant;

3°. Douce de Solages,
4°. Delphine de Solages, } légataires de leur mère, et non mariées en 1347.
5°. Alaïs de Solages,

DE RICARD : d'azur, à 3 étoiles d'or en pal.

X. Pierre DE SOLAGES, IIe du nom, baron de Tholet, fut marié avec noble N..... DE RICARD, ainsi qu'on le voit par le testament de son aïeul de l'an 1354, et par celui que fit, le 7 décembre 1365, Bertrand de Ricard, son cousin-germain, Begon de Solages, son frère puîné, lui avait fait une donation par acte passé devant Deodat Salomon, notaire de Rodèz, l'an 1340, après la fête de Saint-Mathieu, apôtre, et Souveraine d'Esparrou, sa mère, l'avait institué son héritier universel le 7 mai 1347. Il eut pour fils Guillaume II, qui suit :

XI. Guillaume, dit aussi Guillemot DE SOLAGES, IIe du nom, chevalier, seigneur et baron de Tholet, de Castelnau de Peyralès, du Puech, de Gabriac, de Miremont, de Ceyrac, de Centres, de Lacan, de Vines, et autres places, institué héritier universel de Pierre I, son bisaïeul, en 1354, le fut également de Bertrand de Ricard, damoiseau, son cousin-germain, le 7 décembre 1365. Il devint successivement sénéchal de Rouergue, conseiller et maréchal du comte d'Armagnac, auquel il rendit d'importants services. Le comte Jean IV lui donna une commission, le 7 juillet 1387, pour aller, avec François de Saint-André, écuyer, offrir au nom de ce jeune prince un secours de mille hommes d'armes au comte de Savoie, alors en guerre avec ses voisins. Bernard, comte d'Armagnac et de Rodèz lui donna, ainsi qu'à Marquèz de Canillac, aussi chevalier, vicomte de la Motte, une procuration datée de Lectoure, le 18 novembre 1393, pour épouser en son nom Bonne

de Berry, sa cousine-germaine, veuve du comte de Savoie, et fille de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, et de Jeanne d'Armagnac, ce qui fut effectué à Chambéry le 8 janvier de la même année, vieux style. (*Hist. de Lang.*, t. IV, p. 402.) Au mois de juin 1400, Guillaume de Solages, chevalier, fit une fondation de quarante setiers de blé, en faveur de l'abbaye de Bonneval; fut présent, le 16 mars 1401, avec Amaury de Severac, Guillaume de la Romiguière, chevalier, noble Jean de Loupiac et autres seigneurs, à l'hommage rendu au comte d'Armagnac par Raymond de Milhaud, et fut l'un des arbitres du traité conclu, le 9 juillet 1404, entre Bernard, comte d'Armagnac et Roger-Bernard de Levis, seigneur de Mirepoix (*ibid.*, p. 418). Le 19 avril 1408, le roi Charles VI, le duc de Berry et le comte Bernard donnèrent commission à Guillaume de Solages, maréchal de ce comte, pour commander les troupes destinées au siége de Champaignargues, de Charlus et autres forteresses situées dans les montagnes d'Auvergne. En considération de ses services, le comte d'Armagnac lui fit don, en 1413, de la baronnie de Miramont, et des seigneuries de Centres et de Tayac. Il avait épousé Deodate DE LA PANOUSE, rappelée dans le contrat de mariage de ses deux filles, et dans le testament que Guillaume II de Solages, son mari, fit par devant Bouery, notaire, dans le château de Gages, résidence ordinaire des comtes d'Armagnac et de Rodèz, le 17 février 1417, par lequel il fait plusieurs legs pieux très-considérables; veut que 500 prêtres assistent à sa sépulture; donne 500 cannes de drap blanc ou brun pour habiller 500 pauvres; fait don de quinze calices d'or, d'un marc et demi chacun, pour quatorze chapelles qu'il a fondées, et le quinzième pour Saint-Pierre de Biennac; veut qu'il soit dit trente mille messes pour le repos de son âme, et fait divers legs à plusieurs maisons religieuses, fonde un don perpétuel à tous ceux qui voudront prendre l'habit au monastère de Bonneval, où était la sépulture de la maison de Solages, et une lampe qui brûle toujours dans la chapelle de Bousols; donne plus de 1000 setiers de blé aux paysans de ses terres, tous les revenus d'une année et les arrérages qu'ils pouvaient lui devoir; lègue à Souveraine de Solages, sa fille, femme d'Amaury de Severac, les lieux, mandements et juridictions des baronnies de Castelnau de Peyralès, de Miremont et de Centres et leurs appartenances, et dans le cas où

DE LA PANOUSE : d'argent, à 6 cotices de gueules.

elle viendrait à mourir ayant des enfants mâles dudit Amaury ou autres de loyal mariage, veut que lesdites baronnies leur appartiennent, à condition que lesdits enfants porteront son nom et ses armes; mais dans le cas où elle n'aurait point d'enfants, veut qu'elle ne puisse disposer que de 3000 livres, et que le reste de sa succession, tant villes, châteaux, codix, rentes, maisons et juridictions, soit reversible à son héritier, excepté la terre d'Entraigues, qui doit revenir à M. le comte de Rodèz, et institue son héritier Jean de Solages, son petit-fils, fils de noble Beg d'Arjac et de feu Judith de Solages, sa fille, et nomme pour ses exécuteurs testamentaires M. le comte d'Armagnac, Amaury de Severac, l'évêque de Rodèz, les abbés de Bonnecombe, de Conques, de Bonneval, d'Aubrac, et autres seigneurs. Il mourut après le 10 septembre 1418, ayant eu :

1°. Indie ou Judith de Solages, qui suit;

2°. Souveraine de Solages, mariée, par contrat du 4 mai 1393, passé devant Pujet, notaire de Rodzè, avec noble et puissant seigneur Amaury *de Severac*, chevalier, seigneur de Severac, du château de Beaucaire et de Chaudes-Aigues, sénéchal de Quercy, conseiller et chambellan de régent, dauphin de Viennois en 1419, créé maréchal de France le 1er février 1424, assassiné par les gens du comte de Pardiac dans le château de Gages en 1427. Souveraine fit son testament le 10 février 1448. N'ayant pas laissé d'enfants, tous ses biens passèrent à Jean de Solages, son neveu, en vertu de la substitution imposée par le testament de son père.

D'ARJAC. XII. Indie ou Judith DE SOLAGES, épousa, l'an 1382, noble et très-redouté seigneur Beg ou Begon D'ARJAC, IIIe du nom, seigneur du Cayla (1), qui, la même année, donna quittance de la somme

(1) Begon *d'Arjac*, troisième du nom, chevalier, était fils de noble homme Hugues *d'Arjac*, deuxième du nom, damoiseau, qui avait épousé, par contrat du 24 janvier 1348, noble Taursague *Jory*, fille de feu noble homme messire Guillaume Jory, chevalier, et sœur de Guillaume Jory, damoiseau, lequel, en faveur de ce mariage, lui constitua 1,300 deniers d'or, nommés écus, y compris 100 livres tournois qu'elle avait reçues de leur père : somme alors très-considérable, et dont la moitié formait souvent la dot d'une princesse. Hugues II d'Arjac avait pour père Beg ou Begon *d'Arjac*, damoiseau, qui acheta de Guillaume Teysseire une vigne située dans la paroisse d'Arjac, mouvante de sa directe, par acte passé devant Delrieu, notaire, le jeudi après la fête de l'An-

de 424 florins d'or au coin de France, pour reste de la constitution faite par Guillaume de Solages, II[e] du nom, son beau-père. Le 18 avril 1398, Guillaume, évêque et comte de Rodèz, constitua à noble Begon d'Arjac, seigneur du Cayla, capitaine (gouverneur) du château de Morlhon, une pension de 100 livres. Après la mort de noble Judith de Solages, Begon d'Arjac, chevalier, épousa noble Aigline DE FELZINS DE MONTMURAT, fille de noble et puissant homme Jean de Felzins, seigneur de Montmurat en Auvergne, qui, conjointement avec ladite Aigline, qualifiée veuve de noble et puissant homme Begon d'Arjac, chevalier, donna une quittance à noble et puissant homme Jean de Solages, fils du premier lit dudit Begon, par-devant Bertrand Guibert, notaire de Rodèz, le 10 janvier 1418.

DE FELZINS : parti, au 1 d'argent, à trois jumelles de gueules en bande, qui est DE FELZINS; au 2 coupé d'azur, au lion léopardé d'argent et d'or, à la vache de gueules, qui est DE MONTMURAT.

XIII. Jean DE SOLAGES, I[er] du nom (qualifié noble et puissant seigneur, ainsi que tous les aînés de cette maison), chevalier, baron de Tholet, seigneur de Pruhines et du Cayla, au diocèse de Rodèz, épousa 1°, par contrat passé devant Anglade, notaire de Rodèz, le 27 janvier 1413, en présence et assisté du comte d'Armagnac, du vicomte de Lomagne, de Gui de Severac, d'Ar-

---

nonciation de l'an 1325. Il vivait encore en 1340, et avait pour sœur Arjaye *d'Arjac*, femme de noble Guillaume *de Barrière* (famille qui a donné un cardinal), qui, devant Comberieu, notaire de Bournazel, le mardi après la fête de Saint-Barthélemy de l'an 1317, avait donné quittance de la somme de 1000 livres tournois, que noble Hugues *d'Arjac*, premier du nom, damoiseau, père de ladite Arjaye d'Arjac, lui avait constituée pour sa dot. Hugues I[er] avait reçu, dès l'an 1312, une reconnaissance féodale de Guilhem de Luc, pour la troisième partie indivise du village de Luc, situé à une forte lieue de Rodèz. Enfin, Hugues était fils de Beg ou Begon *d'Arjac*, I[er] du nom, chevalier, qualifié damoiseau dans une protestation qu'il fit, le 10 des calendes de juillet 1260, par-devant Beljerii, notaire, à noble homme Gui de Severac, à raison de la seigneurie des villages de Sissac, de Combes, de Cadres, de la Calmette et autres. Le baron de Cardaillac rendit une sentence arbitrale, le vendredi après la fête de Saint-Grégoire, entre Bec d'Arjac et Pons de Rastel, à raison dudit village de la Calmette. Beg ou Begon d'Arjac est qualifié chevalier dans un bail à fief qu'il fit à Bernard de Vazeilles, de la moitié du village del Puget et de Castelsouleih. Quant à l'ancienne maison D'ARJAC, elle tirait son nom d'une terre située à cinq lieues et demie de Rodèz, et était connue par les chartes depuis l'an 1099.

de Gourdon : bandé d'or et gueules.

de Carmain : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au lion d'azur, accompagné de 8 tourteaux de gueules en orle ; aux 2 et 3 de gueules, à deux fasces d'or.

naud de Montpezat, de Pierre de Biron et autres seigneurs, Marguerite de Gourdon, fille de noble Jean de Gourdon, chevalier, seigneur de Gourdon en Quercy, et de dame Hélix de Monestier (1); 2°, par contrat passé devant le même notaire, le 9 décembre 1428, Rose de Carmain de Négrepélisse, fille de noble et puissant homme Arnaud de Carmain, chevalier, seigneur de Négrepélisse, et de Marguerite d'Estaing, en présence de noble et puissant Pierre de Cardaillac, seigneur de Valady, et de Béton de Roquemaurel, chevalier. Jean de Solages fit son testament, le 13 juin 1446, pardevant Rigail de Merignia, notaire de Marcillac, par lequel, après plusieurs dons pieux considérables, il lègue à Rose de Carmain, sa seconde femme, les terres qui lui sont advenues du chef de noble et puissant seigneur Guillaume II de Solages, chevalier, son aïeul, à la charge de les rendre à Jean de Solages, leur fils, et institue pour ses héritiers généraux, 1° ledit Jean de Solages, aux terres de Tholet, de Ceyrac, de Vines, de Centres, de Tayac, de Castelnau de Peyralès et autres qui avaient appartenu audit Guillaume II de Solages, son aïeul; 2° autre Jean de Solages, aussi son fils légitime, issu de son premier mariage avec Marguerite de

---

(1) On doit faire remarquer que ce contrat de mariage est antérieur de quatre ans à la substitution contenue dans le testament de Guillaume II de Solages, du 17 février 1417, et que Jean y est nommé *de Solages*, et non *d'Arjac*. On est fondé à croire que, se voyant l'héritier présomptif de sa famille, du chef de sa mère, il en reprit l'ancien nom et quitta de son propre mouvement celui *d'Arjac*, qu'il imposa néanmoins à son fils aîné, en lui substituant les biens de cette ancienne maison, qui emportait envers le possesseur l'obligation de le porter. Si, au contraire, ce dernier nom eût été propre et héréditaire à Jean Ier, et que celui *de Solages* ne lui fût venu que par substitution, il n'y a pas de doute que cette substitution, en le prenant lui-même pour exemple, n'eût été obligatoire pour les aînés de sa branche, et l'on voit qu'il imposa expressément à son premier fils l'obligation de porter le nom *d'Arjac*, ce qu'il n'aurait pu faire sans se mettre dans le cas de perdre tout le fruit de cette substitution. Cette présomption n'est pas moins fondée par les clauses du testament de Guillaume II relatives aux biens qu'il lègue à Souveraine de Solages, sa fille, femme d'Amaury de Severac, sur lesquels, en cas qu'elle n'ait point d'enfants, il ordonne qu'elle ne puisse disposer que de 3,000 livres, voulant qu'alors sa succession fût entièrement reversible à Jean Ier de Solages, son petit-fils et son héritier.

Gourdon, aux terres du Cayla, de Pruhines, de Brussac, de Solerio, de Sénépiac, de Combret et autres juridictions qui avaient appartenu à noble et redoutable seigneur Beg d'Arjac; enfin il nomme pour exécuteurs de ses volontés testamentaires, noble et puissant homme Begon d'Estaing, chevalier, baron d'Estaing, noble homme, seigneur Pierre d'Estaing, religieux de l'abbaye d'Aubrac, et nobles hommes et seigneurs Vezian, Guillaume et Beg Jory, seigneurs du Claux. On voit par ce testament que Jean Ier avait eu pour enfants :

Du premier lit :

1°. Jean II, dont l'article suit ;

Du second lit :

2°. Autre Jean de Solages *le Jeune*, qui a formé la branche des *barons de Tholet et de Castelnau*, rapportée ci-après;

3°. Antoine de Solages, auteur de la branche des seigneurs *d'Alzac, de Saint-Jean d'Alcapiès et de Robal, comtes et vicomtes de Solages*, rapportée en son rang;

4°. Marguerite de Solages, légataire de son père de la somme de 1,500 florins d'or de la valeur de 16 sous tournois pièce. Elle épousa, par traité du 10 janvier 1458 (*v. st.*), Pons, seigneur *de Bessuéjouls*, et de Gabriac, damoiseau, fils de Nize III, seigneur de Bessuéjouls, damoiseau, et d'Aigline de Chambon.

XIV. Jean DE SOLAGES D'ARJAC, IIe du nom, *l'aîné*, chevalier, seigneur du Cayla, de Pruhines, de Brussac, de Solerio, de Sénépiac, de Combret et autres lieux, légataire de Souveraine de Solages, sa grand'tante maternelle, de la somme de 100 francs, le 10 février 1448, épousa, vers l'an 1435, Cécile DE BELCASTEL, sans doute sœur de Dauphine de Belcastel, épouse de Jean de Molières, damoiseau, qui, le 4 août 1450, donna quittance audit Jean de Solages d'Arjac, de la somme de 300 livres tournois, qui avait été constituée à ladite Dauphine de Belcastel, par noble et puissant homme Begon d'Arjac, seigneur du Cayla. Jean fut père de Charles, qui suit.

DE BELCASTEL : d'azur, à la tour d'argent, sommée de trois donjons du même, crénelés, ajourés et maçonnés de sable.

XV. Charles d'ARJAC DE SOLAGES, Ier du nom, écuyer, seigneur du Cayla, de Brussac, de Pruhines, de Solerio, de Combret, etc., épousa Marie DE LUZECH, d'une illustre et ancienne maison de Quercy, de laquelle il eut :

DE LUZECH : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au croissant d'argent; aux 2 et 3 d'argent, au griffon d'or, armé et lampassé de gueules.

1°. Antoine, dont l'article suit;

2°. François d'Arjac, conseiller clerc au parlement de Toulouse, vicaire-général du même diocèse, qui présida les états de Languedoc tenus au Puy, les six premiers jours du mois d'octobre 1543;

3°. Etienne d'Arjac, écuyer, seigneur de Peyrelau, marié, avant le 25 novembre 1554, avec Finelle *d'Aroux*, fille de noble Raymond, seigneur d'Aroux et de la Serre, et de Marguerite de Roquemaurel, sa première femme.

EBRARD: parti d'argent et de gueules.

XVI. Antoine D'ARJAC, baron du Cayla, seigneur de Pruhines, de Brussac et autres lieux, épousa Marie EBRARD, des barons de la Bastie et vicomtes de Castelhuniac en Quercy, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

1°. François Ier, dont l'article suit;

2°. Jeanne d'Arjac, femme de Jacques *d'Azemar*, seigneur de la Roque-Roquezel et de Nages.

DE VALETTE-MORLHON: parti, au 1 de gueules, au gerfaut d'argent, qui est DE VALETTE; au 2 de gueules, au lion d'or, lampassé et armé d'argent, qui est DE MORLHON.

LA VALETTE-PARISOT: de gueules, au gerfaut d'argent.

XVII. François D'ARJAC, Ier du nom, chevalier, baron du Cayla, épousa 1°, peu après 1578, Marie DE VALETTE-MORLHON, veuve de Jean de Tubières-Grimoard, baron de Verfeuil, et fille de Jean de Valette Morlhon, IIIe du nom, baron de Saint-Vensa, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et sénéchal de Quercy, et de Marie de Saunhac de Belcastel; 2°, par contrat du 19 juin 1582, Gabrielle DE LA VALETTE-PARISOT, fille de Jean de la Valette, IVe du nom, seigneur de Parisot, de Gramont, de Pradines, et de Gabrielle de Valette Cornusson. François d'Arjac, du chef de sa première femme, hérita de la baronnie de Saint-Vensa après la mort de Jean IV de Morlhon-Valette, frère de Marie, chevalier, seigneur de Castelmary, de Juniès, de Cabanes, de Mazières et autres lieux, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, sénéchal et gouverneur de Rouergue, mort en son château de Saint-Vensa, le 10 février 1597. Du premier lit est issu Charles II, qui suit.

DE LA VALETTE: comme Valette-Parisot.

XVIII. Charles D'ARJAC DE MORLHON, IIe du nom, baron de Saint-Vensa, seigneur de Castelmary, de Blazac, de Mazières et autres lieux, épousa, vers l'an 1625, Marie DE LA VALETTE-CORNUSSON, fille de Jean de la Valette, baron de Cornusson, maréchal des camps et armées du roi, sénéchal et gouverneur

de Toulouse, et d'Ursule de Loubens de Verdale. Il en eut, entr'autres enfants, François II, qui suit.

XIX. François d'Arjac de Morlhon, IIe du nom, marquis de Saint-Vensa, baron de Castelmary et de Blazac, et seigneur de Mazières, épousa Anne d'Albignac du Triadou, de laquelle il laissa :

d'Albignac : d'azur, à 3 pommes de pin d'or ; au chef du même.

1°. Charles d'Arjac de Morlhon, marquis de Saint-Vensa, mort sans postérité ;

2°. Anne d'Arjac de Morlhon, qui, après la mort de son frère, devint marquise de Saint-Vensa, baronne de Castelmary et de Blazac, et dame de Mazières, et s'allia, par contrat du 2 février 1690, avec Jean *de Tilhet*, IIIe du nom, baron d'Orgueil en Quercy, fils de Georges de Tilhet, baron d'Orgueil, seigneur de Mauroux et de Thouron, et de Marthe de Gontaut-Cabrerès.

BARONS DE THOLET, DE CASTELNAU, DE MIREMONT, DE GABRIAC, etc., *éteints.*

XIV. Jean de Solages, *le jeune*, IIe du nom, qualifié noble et puissant seigneur, écuyer, seigneur et baron de Tholet, de Miremont, de Ceyrac, de Vines, de Centres, de Tayac, de Castelnau de Peyralès, etc., fils puîné de Jean de Solages, Ier du nom, et de Rose de Carmain de Négrepélisse, sa seconde femme, épousa, par contrat passé devant Aurélien de Puy-Mirabel, notaire de Briateste, le 20 octobre 1473, Julienne de Voisins de Montaut, fille de Guillaume de Voisins, chevalier, vicomte de Lautrec, baron d'Ambres, de Saint-Gaudens et de Montaut. Il fit son testament par-devant Calmont, notaire, le 4 août 1503, et Julienne de Voisins fit le sien par-devant Geraud Caysials, le 19 décembre 1515, par lequel elle élit sa sépulture dans la chapelle de Castelnau de Peyralès, où son mari avait fondé une chapelle, et, dans le cas où elle décéderait au château de Tholet, elle ordonne sa sépulture dans le monastère de Bonneval, auprès de son mari, voulant en outre être revêtue de l'habit de l'ordre de Saint-François. De leur mariage sont issus :

de Voisins : d'argent, à 3 fusées rangées de gueules.

1°. Amalric de Solages, chevalier, baron de Tholet et de Castelnau de Peyralès, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, qui épousa, par contrat passé devant Geraud Lasals, notaire, le 11 février 1510,

Julienne *d'Estaing*, dite de Landorre, fille de Guillaume, baron d'Estaing et de Landorre, vicomte de Cheylane et de Cadars, et d'Anne, dame d'Esparrou. Amalric mourut avant sa femme, n'en ayant eu qu'un fils :

Guilhot de Solages, chevalier, seigneur et baron de Tholet, de Castelnau, de Miremont et autres places, qui, étant sur le point de partir pour Rome, pour faire la guerre aux ennemis de Saint-Pierre et de l'Eglise, fit son testament par-devant Cayla, notaire de Montjaux, le 20 juin 1527, par lequel il déclara que, s'il mourait en chemin, il voulait être inhumé de la même manière que l'avaient été les autres seigneurs de Tholet, ses prédécesseurs, et selon sa condition. Il fut tué en Italie, sous M. de Vendôme, sans laisser de postérité ;

2°. Philippe de Solages, légataire de son père, le 4 août 1503;
3°. Bertrand de Solages, religieux bénédictin, prieur d'Albans en Albigeois, sacristain du monastère de Saint-Pierre de Curte, autrement du Mas-Gervais ;
4°. Bernard de Solages, *dit* la Morette ;
5°. François Ier, qui continue la postérité et dont l'article suit;
6°. Jean de Solages, religieux bénédictin à Moissac, camérier de Curte ou au Mas-Gervais, et prieur de Graulhet ;
7°. Rose de Solages, mariée, depuis le testament de son père, avec N..... *du Château de Sainte-Fortunade.*

XV. François DE SOLAGES, Ier du nom, écuyer, seigneur et baron de Tholet, de Miremont, de Castelnau de Peyralès, de Ceyrac, etc., hérita de ces terres en vertu du testament que fit devant Jean Ambery, notaire de Ceyrac, le 10 janvier 1531, Julienne d'Estaing, veuve d'Amalric de Solages, et légataire universelle de Guilhot de Solages, leur fils unique. Il épousa, par contrat passé au château de la Motte, devant Guy Daniel, notaire de Montferrand, et Jean Benezech, notaire de la châtellenie d'Alzon, le 24 juin 1532, Françoise DE MONTBOISSIER, fille de Jean de Montboissier, chevalier, seigneur et baron de Montboissier, d'Aubusson, de Boissonnelle, etc., et de Marguerite de Vienne, et sœur germaine de Jacques de Montboissier *dit* de Beaufort, comte d'Alais, marquis de Canillac, vicomte de Valernes et de la Motte, seigneur et baron de Montboissier, de Boissonnelle, d'Hauterive et du Pont du Château. François Ier de Solages fit son testament, par-devant Raynaldy, notaire à Villefranche, le 26 mars 1547, et sa veuve vivait encore en 1567. Leurs enfants furent :

DE MONTBOISSIER : d'or, semé de croisettes de sable; au lion du même, brochant sur le tout.

1°. François II, dont l'article suit;

2°. Antoine de Solages de Tholet, marié avec Anne *du Rieu*, dame de Saint-Salvadou et de Marmont, de laquelle il eut :

A. Jacques de Solages, seigneur de Saint-Salvadou et de Marmont, époux de Lucrèce *de Montlaux*, dont il n'eut point de postérité;

B. Charles de Solages, } dont on ignore la destinée.
C. François de Solages, }

D. Diane de Solages, mariée avec N..... *de Raimond;*

3°. Marie de Solages.
4°. Marguerite de Solages.
5°. Gabrielle de Solages.
6°. Madelon de Solages.
} On ignore si elles ont été mariées;

7°. Marquèse de Solages, alliée, par contrat passé devant Gaffier, notaire de Villefranche, le 29 octobre 1560, avec Bernard *de Gozon*, seigneur d'Orlhonac, fils de Louis de Gozon, seigneur de Saint-Victor, l'un des cent gentilhommes de la maison du roi, et de Jeanne de Tourlong.

XVI. François DE SOLAGES, II° du nom, chevalier, baron de Tholet, de Castelnau, de Miremont, de Gabriac, de Civrac, de Centres, de Tayac, etc., chevalier de l'ordre du Roi, écuyer de S. M., capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et sénéchal du comté de Rodèz, fut aussi l'un des gentilshommes de Henri, roi de Navarre, suivant une ancienne copie de lettres de retenue, en date de l'an 1575, dans laquelle ce prince met en considération les grands et recommandables services que les prédécesseurs dudit baron de Tholet lui avaient rendus, et ceux que comme son vassal il continuait de lui rendre. François II de Solages fut chargé de plusieurs missions importantes, qu'il remplit de manière à lui mériter l'estime des rois Henri III et Henri IV (1). Les états du pays de Rouergue s'étant

(1) On croit ne pouvoir mieux constater les services distingués de ce seigneur, qu'en rapportant ici textuellement quatre lettres que lui écrivirent ces deux princes; les trois premières sont du roi Henri III.

I. « Mons. de Tholet, vous entendrés par le S^r comte de Caylus, chevalier de » mon ordre, conseiller en mon conseil privé et sénéchal de Rouergue, quel» que chose important mon service et le bien de ce royaume, auquel je vous » ay cy-devant connu si dévôt et affectionné, sa m'asseure que y rendrés tous » jours mesme fidélité et debvoir en toutes les occasions qui se présenteront. » A cette cause, je vous prie croire ledit sieur de Caylus à ce qu'il vous dira

assemblés le 19 juillet 1595, dans la ville de Compeyre, et ayant délibéré que, pour affermir la trève, il était nécessaire de traiter avec les provinces voisines, notamment avec le pays de Gévaudan, prièrent humblement à cet effet le seigneur de Tholet, comme un des plus notables seigneurs voisins et beaucoup accrédité parmi la noblesse de ce pays, de se charger de cette négociation et de la reddition de la place d'Aubrac. Il avait épousé, par contrat passé par-devant Guillaume Vaujart et Hugues Palat, notaires royaux de la baronnie d'Apchon, en Auvergne, le 1er

---

»comme moi mesme, et le Créateur vous avoir en sa sainte garde. Escript à »Bloys, le 10e jour de janvier 1577. *Signé* Henry; et plus bas, *de Neufville.* La »suscription est *à Mons. de Tholet, chevalier de mon ordre.* »

II. « Mons. de Tholet, je vous ay déjà fait entendre la résolution que j'avois »prise d'envoyer bientost en mes pays d'Auvergne, Rouergue, Gévaudan et »Velay, mon cousin le maréchal d'Aumont, avec une armée, pour arrêter le »cours des misères de mes bons et loyauts sujets desdits pays, et me faire rendre »l'obéissance qui m'est due, et parce que je fais estat que mondit cousin par»tira bientost, ainsi que vous entendrés du sieur Bournazel, par les mains duquel »vous recevrés la présente, je vous prie de vous tenir prest pour l'assister de »tout ce qu'il vous sera possible, et advertir les gens de bien de mon pays de »Rouergue qu'ils fassent le semblable, affin que chacun apportant ce qu'il pourra »à l'occasion d'une si sainte entreprise, elle puisse avoir tant plus tost les salu»taires effets que j'en attends pour le soulagement de mon peuple, ainsi que »vous entendrés plus particulièrement dudit sieur de Bournazel, que vous croi»rés, sur ce sujet, comme moi mesme, priant Dieu, mons. de Tholet, qui vous »ait en sa sainte et digne garde. De Paris, le 12e jour de mai 1586. *Signé* Henry; »contresigné *de Neufville.* La suscription : *à Mons. de Tholet, chevalier de mon »ordre.* »

III. « Monsieur de Tholet, auparavant la réception de la présente, vous aurés »entendu la résolution que j'avois prise d'envoyer une armée en mes pays d'Au»vergne, Rouergue, Gévaudan et Velay, sous la conduite de mon cousin le sieur »d'Aumont, maréchal de France, mais d'autant que lorsqu'il étoit prest à s'y »acheminer, il est tombé malade, et que je crains que son indisposition soit »plus longue que je ne desirerois, et conséquemment que le bien de mon ser»vice et le soulagement de mes sujets desdits pays en pâtisse, j'ay délibéré »d'envoyer en son lieu et place mon beau-frère le duc de Joyeuse, pair et »admiral de France, qui partira dedans peu de jours pour conduire et exploiter »ladite armée comme personne de la fidélité duquel je suis entièrement assuré, »et qui s'en sçaura très bien et dignement acquitter, au moyen de quoi sçachant »le moyen et affection que vous avés de me faire service, je vous prie vous

juin 1567, Diane d'Apchon, fille de Gabriel, baron d'Apchon, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et de Françoise de la Jaille. Elle fit son testament par-devant Antoine Chaussard, notaire, le 5 février 1574, et François de Solages fit le sien par-devant Maliani, notaire de Tholet, le 29 mai 1610, par lequel il donne à François, son fils cadet, chevalier de Malte, 600 livres jusqu'à ce qu'il fût profès, et, après qu'il aura fait profession, sa légitime, telle que de droit; il institue son héritier universel et général, messire François de

D'Apchon : d'or, semé de fleurs de lis d'azur.

« tenir prest pour assister mondit beau-frère le sieur de Joyeuse, lorsqu'il sera » par-delà, et convier vos amis à faire le semblable, affin que chacun s'employant » à une si salutaire exécution, mes bons sujets de mon pays de Rouergue puis» sent tant plus tost goûter le fruit qui s'en recueillera, et je reconnoitray en » tout ce qui se présentera vostre bien et avantage, le bon devoir que j'attends » de vous en cest endroit, ainsi que vous dira plus particulièrement de ma part » le sieur de Bournazel, que je renvoye par-delà, accompagné du président du » Rieu, pour advertir mes bons serviteurs de ce changement, et du désir que » j'ay de les voir bientost délivrés d'oppression, et partant vous leur adjouterés » foy comme à moi mesme, priant Dieu, monsieur de Tholet, vous avoir en sa » sainte et digne garde. Escrit à Paris, le 7e jour de juin 1586. *Signé* Henry; » contresigné *de Neufville*. Suscription : *A Monsieur de Tholet, chevalier de mon » ordre.* »

IV. « Mons. de Tholet, le sieur de Saint-Vensa s'est tellement comporté de» puis la reconnoissance qu'il a faite de son devoir envers moi, et ma justiffié » la sincérité de son affection par de si bons témoignages, que j'ay tout sujet de » m'en contenter et de le tenir du nombre de ceux que je puis confidamment » employer pour mon service; et d'autant qu'il importe que mes autres serviteurs » de delà, et vous particulièrement, sçachent le bon jugement que je fais de lui, » affin que vous vous y conformiés, je n'ay pas voulu obmettre de vous en adver» tir par ce mot, et vous prier s'il advient que le sieur de Saint-Vensa entreprenne » quelque chose en mon pays de Rouergue, et non-seulement ne douter point » que ce ne soit pour le bien et avancement de mes affaires, mais aussi de vous » mettre en devoir de l'assister en toutes autres occurances, tenir avec lui la » bonne correspondance qui doit estre entre ceux qui se proposent pour mon » service. Vous ne sçauriés en meilheure occazion me faire paroître le désir que » vous avés de m'obéir, ni plus m'induire à vous le reconnoître. Sur ce je prie » Dieu, monsieur de Tholet, vous avoir en sa sainte garde. Escrit à Paris, le » 9e jour d'octobre 1594. *Signé* Henry. Suscription : *A Monsieur de Tholet, » capiaine de cinquante hommes d'armes de mon ordonnance, sénéchal de mon comté » de Rodés.* »

Solages, son fils aîné, marié avec la dame de Peyre; et en cas que son dit fils mourût sans faire de testament et sans enfants mâles de légitime mariage, ou enfin, ses enfants venant à décéder *ab intestat*, il substitue ses biens à François le jeune, et en cas qu'il ait fait profession dans l'ordre de Malte, lui substitue les enfants mâles de sa fille Françoise, à la charge par eux et leurs descendants mâles, qui recueilleront son hérédité, de porter son nom et les armes de Solages, en plein, qui sont, dit-il, *un champ d'azur, au soleil agissant d'or*, voulant qu'elles soient ainsi gravées sur son tombeau avec le collier de l'ordre du Roi autour; et, à défaut de mâles de ses filles, il substitue ses biens à Antoine de Solages, son frère, seigneur de Saint-Salvadou, et après lui à Jacques de Solages de Saint-Salvadou, son fils, et finalement à son défaut, à Diane de Saint-Salvadou, sœur de Jacques, sa nièce, et nomme pour exécuteur de ses volontés testamentaires, M. le vicomte d'Estaing, qu'il qualifie son meilleur parent et plus parfait ami. Ses enfants furent :

1°. François III, qui suit;
2°. Charles de Solages, légataire de son père en 1610;
3°. François de Solages, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, en la vénérable langue de Provence, en 1603. Il devint prieur de Saint-Affrique, et eut la main droite emportée d'un coup de canon dans un combat sur mer contre les infidèles. (*Voyez ses preuves à la fin de cette généalogie.*)
4°. Madelaine de Solages, mariée au seigneur *de la Guesle*, en Auvergne;
5°. Françoise de Solages, alliée 1° au seigneur *de Lustrac, de Saint-Sernin* (dont est issu, sans doute, du côté maternel, Jean-Bernard-Auguste *des Porcelets de Maillane-Tholet*, comte de Solages-Armagnac, marquis de Saint-Sernin, né en 1675, créé lieutenant-général des armées du roi en 1734, mort en 1759); 2° à Charles *Castelpers*, baron de Trevien, en Albigeois;
6°. Marie de Solages, mariée au seigneur *de Penecor*.

XVII. François de Solages, III° du nom, chevalier, seigneur et baron de Tholet, de Castelnau, etc., sénéchal et gouverneur du comte de Rodèz, épousa, par contrat passé devant Rampeau et Cunat, notaires de Villefranche, le 24 avril 1604, Marguerite de Peyre de Cardaillac-Saint-Cirq, fille de très-haut et très-puissant seigneur, messire Geoffroy-Astorg-Aldebert de

de Peyre : d'argent, à l'aigle éployée de sable.

Peyre de Cardaillac-Saint-Cirq, baron de Peyre, de Marchastel, de Beauregard, de la Baume, de Larsis, de Saint Latger en Languedoc, de Quintiniac, de Baldassé, de Trisiguidy, de Bourgneuf et de plusieurs autres places en Bretagne, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et de dame Marie du Quellenec. François de Solages fit son testament par-devant Molinier, notaire de Sauveterre, le 16 février 1644, par lequel il fit un legs de 400 livres à Paul de Solages, seigneur de Fabréges et de Saint-Jean. Il n'eut que deux filles :

1°. Marguerite de Solages, baronne de Peyre en Gévaudan, mariée, par contrat du 23 juillet 1626, avec Antoine *de Grolée*, seigneur de Montbreton et de Bruzet, premier chambellan de Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, fils de Jacques de Grolée, comte de Viriville, conseiller-d'état, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et de Marie d'Urre ;

2°. Jeanne de Solages, baronne de Castelnau, mariée avec François *d'Albignac*, chevalier, seigneur de Triadou, de Capluc, de Peyrelau, de Vairau et de Saint-Gervais, capitaine de cent hommes d'infanterie dans le régiment d'Arpajon.

SEIGNEURS D'ALZAC, DE SAINT-JEAN D'ALCAPIÈS ET DE ROBAL,

MARQUIS DE CRAMEAUX, COMTES ET VICOMTES DE SOLAGES.

XIV. Antoine DE SOLAGES, écuyer, troisième fils de Jean Ier, de Solages, chevalier, baron de Tholet, et de Rose de Carmain de Négrepélisse, sa seconde femme, fut institué, par son père, légataire de 500 florins d'or, le 13 juin 1446, et épousa 1° Gabrielle DE COCURAL, dont on ne lui connaît point d'enfants, fille d'Antoine de Cocural, chevalier, seigneur de Cayrac et de Réquista, près de Rodèz, et d'Hélène de Carlat; 2°, en 1473, Blanche DE ROBAL, dame en partie de Saint-Jean d'Alcapiès, fille et héritière universelle de feu noble Bringuier de Robal, co-seigneur de Saint-Jean d'Alcapiès, au diocèse de Vabres. Antoine de Solages fit son testament, reçu par Jean Michel, prêtre et curé de Saint-Jean, et déposé entre les mains de Fulcrand, notaire de Saint-Romme, le 20 mars 1503, par lequel il choisit sa sépulture dans la chapelle de Saint-Blaise, au tombeau des prédécesseurs de sa femme, fait des legs à ses trois fils et à sa fille, et donne la jouissance de

DE COCURAL : d'azur, au massacre de cerf d'argent, accompagné au centre de la ramure d'une couronne ducale d'or.

DE ROBAL : d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent.

ses biens à Blanche de Robal, sa femme, à la charge par elle de transmettre son hérédité à leur fils aîné. Antoine mourut peu après ce testament ; car Blanche de Robal était veuve de lui, lorsqu'elle fit le sien par-devant le même Fulcrand, notaire, le 13 avril de la même année 1503, dans lequel elle se dit en outre héritière universelle de Bringuier de Robal, co-seigneur de Saint-Jean d'Alcapiès. Leurs enfants furent :

1°. Bringuier, dont l'article suit ;
2°. Bernard de Solages ;
3°. François-Bernard de Solages, prieur de Saint-Paul de Trebessat et de Saint-Michel du Pont de Camaretz, son annexe, au diocèse de Vabres, et de Saint-Amand, de la Guépie et de Notre-Dame-de-Bétailhe, son annexe, au diocèse de Rodèz, vivant en 1540 ;
4°. Florette de Solages.

XV. Bringuier DE SOLAGES, écuyer, seigneur d'Alzac et de Saint-Jean d'Alcapiès, héritier universel de ses père et mère, rendit hommage au duc d'Alençon, en 1521, pour des rentes nobles, qu'il possédait dans le mandement de Montclarat ; fit un nouvel hommage au roi, entre les mains du chancelier de France, le 7 juin 1539, d'une métairie avec certains fiefs, rentes et revenus nobles en dépendants, mouvants de la sénéchaussée de Rouergue, hommage que Marc de Calmont, protonotaire du saint-siége apostolique, son fondé de pouvoir, rendit en son nom : enfin, le 4 juin 1540, il donna au roi aveu et dénombrement de plusieurs héritages, dont il jouissait à Saint-Jean d'Alcapiès, avec droit de haute, moyenne et basse justice. Il épousa Élix DE ROQUEFEUIL, fille de Tristan de Roquefeuil, seigneur de Vresols, et de Charlotte de Banne d'Avejan. Bringuier donna à son beau-père quittance de la dot d'Élix de Roquefeuil, par acte passé devant Crebassac, notaire, le 7 juin 1530. Il fit un premier testament le 24 avril 1527, et un second par-devant Malrieu, notaire royal de Milhaud, le 12 août 1544, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses ancêtres, en la chapelle de l'église de Saint-Jean. Il vivait encore lors du testament d'Élix de Roquefeuil, fait devant Gayraud, notaire royal, le 23 mars 1554. Leurs enfants furent :

DE ROQUEFEUIL : d'azur, à la cordelière d'or.

1°. Paul Ier, dont l'article suit;
2°. Marguerite de Solages, mariée à noble Jean *de Madières*, seigneur d'Aubaignes;
3°. Madelaine de Solages, femme de Pierre *Raynaldi;*
4°. Florette de Solages, veuve, en 1585, de François *Hugons*, seigneur d'Engarravaques;
5°. Annette de Solages, légataire de son père en 1544;
6°. Jeanne de Solages, religieuse à Nonnenque en 1554.

XVI. Paul DE SOLAGES, Ier du nom, écuyer, seigneur d'Alzac, et en partie de Saint-Jean d'Alcapiès, épousa Françoise DE LAUZIÈRES (de la maison de Thémines), fille d'Arnaud de Lauzières, seigneur de la Coste, de Saint-Gueraud, de Saint-Baulize et en partie de Saint-Jean d'Alcapiès, et d'Hélix Comtesse. Le 6 septembre 1579, Paul de Solages et sa femme transigèrent avec noble Arnaud de Lauzières, leur frère et beau-frère, au sujet du testament d'Arnaud de Lauzières père, du 30 avril 1541, qui avait nommé son héritière universelle ladite Françoise de Lauzières, sa fille, à la charge qu'étant d'âge de se marier, elle épouserait le même Paul de Solages, fils de Bringuier et d'Elix de Roquefeuil, la déshéritant dans le cas où elle épouserait une autre personne, et donnant ses biens aux enfants qui pourraient naître ultérieurement de lui et d'Hélix Comtesse, sa femme. Cette clause ayant été remplie par le mariage de Paul et de Françoise de Lauzières, ils prétendaient à l'entière succession dudit Armand de Lauzières père, prétendant qu'Arnaud, fils posthume, se trouvait seulement légataire par ce testament; mais celui-ci fit valoir une substitution masculine, faite par noble Anglès de Lauzières, son aïeul, le 26 août 1479; sur quoi Françoise de Lauzières et Paul de Solages se départirent de leurs prétentions, et remirent à Arnaud les terres de Saint-Baulize et Saint-Guéraud, excepté celle de la Coste et la portion que la maison de Lauzières avait dans la seigneurie de Saint-Jean d'Alcapiès, qui restèrent à ces époux en vertu de cette transaction, passée devant Barescut, notaire de Saint-Affrique. Ils reçurent une reconnaissance féodale de Jean Terise et Jacques Barrière, passée devant Gayraud, notaire, le 20 février 1580. Ils firent leurs testaments par-devant Ricard, notaire de Saint-Affrique, lui, le 28 juillet 1585, et elle, le 15 avril 1587; ils choisirent leur sépulture dans l'église de Saint-Jean,

DE LAUZIÈRES : d'argent, à l'osier de sinople.

au tombeau de leurs ancêtres, et firent des legs à leurs enfants, au nombre de huit :

1°. Paul de Solages, écuyer, seigneur de Saint-Jean d'Alcapiès et d'Alzac, qui, conjointement avec sa mère, fournit au roi le dénombrement de cette première terre mouvante de son comté de Rouergue, le 13 février 1608. Il avait épousé, par contrat du dernier février 1593, demoiselle Louise *de Gozon*, fille de Jean, seigneur de Gozon et de Melac, et de Marthe de Montlaur. Leurs enfants furent ;

A. N.... de Solages, seigneur de Saint-Jean d'Alcapiès, tué par le baron de Rives, son cousin-germain, du temps des guerres de religion, étant tous deux chefs d'un parti opposé ;

B. N.... de Solages, tué par les Huguenots, sur l'Arsaque, à la tête d'un parti catholique. C'est peut-être le même que Jean-Albert de Solages, seigneur de Tredon et de Camboulazet en Rouergue, qui, l'an 1615, épousa Cassandre *de la Fare*, fille de Jacques, baron de la Fare et de Montclar, gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, et d'Helix du Puech de Sendras, et dont la fille, Gabrielle de Solages, fut mariée, le 16 août 1640, avec Charles *de Montsaulnin*, comte de Montal, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, mort à Dunkerque le 28 septembre 1696, fils d'Adrien de Montsaulnin, seigneur de Montal et des Aubus, et de Gabrielle de Rabutin, dame de Montal ;

C. Jean de Solages, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand prieuré de Toulouse, le 19 avril 1615, tué en défendant la brèche de la forteresse de Creissel, où il commandait ;

D. Marguerite de Solages, dame de Saint-Jean d'Alcapiès, mariée avec Olivier *d'Yzarn de Freissinet*, seigneur de Valady ;

E. Marthe de Solages, mariée, le 25 novembre 1630, avec Louis *de Loubeyrac*, seigneur de Muret et de Saint-Saturnin, fils de Jean de Loubeyrac, seigneur des mêmes terres, et de Judith de Monstuéjouls ;

F. Marie de Solages, religieuse à Nonnenque, puis abbesse de Vabres ;

2°. Charles de Solages, écuyer, seigneur d'Alzac, marié, par contrat du 20 juillet 1594, avec Delphine *de Blanc*, fille de feu Jean de Blanc, seigneur de Valhauzy, près de Saint-Affrique, et de Jeanne de Saint-Maurice. Charles de Solages fit hommage au roi, le 15 septembre 1607, pour la terre de Valhauzy, et autres possessions nobles mouvantes de S. M., à cause de son comté de Rouergue ; et, par son testament du 1er mai 1641, il déclare vouloir être enterré au cimetière de Saint-Vincent, dans la même sépulture que sa femme, dont il avait eu :

A. Jean de Solages, sieur de la Devèze, mort sans postérité ;

B. Jacques de Solages, seigneur de Saussan et de Valhauzy, marié

avec N.... *de Provenquières*, fille de N.... de Provenquières, seigneur de Montjaux, près de Milhaud, dont il n'eut qu'un fils, mort sans postérité;

C. Paul de Solages, sieur de Fabrègues, légataires de François de Solages, baron de Castelnau et de Tholet, de la somme de 400 livres, le 16 février 1644;

D. Charles de Solages, } morts sans alliance;
E. Louis de Solages, }

F. Jeanne de Solages, femme de noble N.... *de Pindria*, sieur de la Rouzière;

G. Charlotte de Solages, mariée avec N.... *Courtois;*

H. Marie de Solages, épouse de noble Pierre *de Goudon*, seigneur de Pradials;

3°. François de Solages, seigneur de Caussanel, marié, avant l'année 1596, avec Cécile *de Rodèz*, seigneur de la Barthe, au diocèse de Narbonne, et de Marguerite de Barralhet;

4°. Arnaud de Solages, vivant en 1594;

5°. Jean de Solages, qui continue la postérité, et dont l'article suit;

6°. Charlotte de Solages, femme, en 1585, de Jean *de Morlhon*, seigneur de Laumière, qui eut deux fils, reçus chevaliers de l'ordre de Malte;

7°. Marguerite de Solages, mariée à noble Marc *de la Valette*, seigneur de Montégut;

8°. Anne de Solages, légataire, ainsi que Marguerite, sa sœur, de 766 écus deux tiers, en 1585, depuis religieuse à Nonnenque.

XVII. Jean DE SOLAGES, IIe du nom, écuyer, seigneur de Lauras et de Robal, reçut, par acte passé devant Boyer, notaire de Saint-Affrique, le 15 février 1603, une donation de 1,000 liv. que lui fit Françoise de Lauzières, sa mère. Il épousa, par contrat passé devant Laurent, notaire de Milhaud, le 19 juin 1609, Marie DE CAHUZAC, fille de Balthasar de Cahuzac, seigneur de Cobrières et de Costris, et de Claude d'Alboy de Montrosier. Jean donna deux quittances de ses droits légitimaires à Paul de Solages, son frère aîné, devant Ricard, notaire de Saint-Affrique, les 9 mars 1610 et 8 avril 1614. Marie de Cahuzac le nomma son héritier par le testament qu'elle fit par-devant Jean Canac, notaire de Saint-Affrique le 4 septembre 1632, par lequel elle déclare vouloir être ensevelie au tombeau des ancêtres de son mari, dans l'église de Saint-Jean. Jean de Solages fit le sien par-devant Flotard, notaire de Saint-Jean, le 4 mai 1639, par lequel il fit la même élection de sépulture. Ils laissèrent deux enfants:

DE CAHUZAC: d'azur, au chef cousu de gueules, chargé de trois lionceaux d'or.



1°. Paul II, qui suit;

2°. Françoise de Solages, religieuse à Nonnenque, après l'an 1639.

XVIII. Paul DE SOLAGES, II° du nom, chevalier, seigneur de Robal, de Saint-Etienne de Nocoules, de Costris, de Lauras et de Saint-Privat, rendit hommage au roi, le 16 janvier 1668, pour sa terre et seigneurie de Naucoules, située près de Saint-Affrique. Il avait épousé 1° Marie DE ROGIER, dont il n'eut qu'un fils, Joseph de Solages, mort sans postérité; 2°, par contrat passé devant Flotard, notaire de Saint-Jean, le 23 février 1664, Geneviève-Catherine DE MOUSTIER, fille de Nicolas de Moustier, écuyer, et de Marie Gaspart. Paul fit son testament par-devant Lafleur, notaire de Saint-Affrique, le 13 novembre 1680, par lequel il choisit sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, et fait des legs à ses enfants, les substituant l'un à l'autre, savoir :

DE ROGIER : d'or, à trois pals ondés d'azur.

DE MOUSTIER :

1°. Gabriel-Henri de Solages, chevalier, seigneur de Saint-Étienne et de Lauras, qui servit dans les mousquetaires du roi, et fut marié à Paris, le 10 juin 1689, avec Catherine *Raybaud,* fille d'Honoré Raybaud, écuyer du roi en sa grande écurie. Il mourut sans postérité;

2°. François-Paul, dont l'article suit;

3°. Jean de Solages, nommé capitaine au régiment de Mirabeau (depuis Gensac), par commission du mois de décembre 1707. Il se distingua à l'affaire de Cassano, et au combat de Calcinato, où il servait en qualité de lieutenant de grenadiers. A l'affaire de Castillon, il commanda deux compagnies de grenadiers dont les capitaines avaient été tués, et fut lui-même grièvement blessé d'un coup de pistolet dans l'estomac et de deux coups de sabre sur la tête. Il fit, avec une égale distinction, les campagnes en 1712 et 1713; combattit à Denain, aux siéges de Douai et Duquesnoy, et à celui de Fribourg, où il eut une jambe emportée par un boulet de canon. Il mourut de cette blessure, sans avoir été marié;

4°. Paulin de Solages, capitaine, ensuite aide-major du régiment de la Fère, qui se trouva avec ce corps à toutes les expéditions militaires que les Français firent en Italie depuis 1703 jusqu'en 1706. Il reçut une blessure à la tête, à la bataille de Cassano; fut fait prisonnier au siége de Chivas, et eut deux chevaux tués sous lui aux journées de Vissandal et de Malplaquet, suivant un certificat du marquis de l'Isle, brigadier des armées du roi, et colonel du régiment de la Fère, du 30 mars 1714;

5°. Marie-Claude de Solages, mariée, par contrat du 6 novembre 1690, avec Jules *de la Planche de Mortières,* chevalier, seigneur de Fouqueliuay, de Mortières, de Courcy, de Viabon, de la Frande-Brosse, de Bal-

lainvilliers, au diocèse de Paris, et de Mervilliers en Beauce, fils d'Adam de la Planche de Mortières, seigneur des mêmes lieux, major du régiment de Sioppa, et de Julie Pestalozzi;

6°. Marie de Solages, religieuse à Nonnenque;

7°. Márie-Anne de Solages, alliée, par contrat du 20 novembre 1701, avec Jacques *Charrier*, écuyer, seigneur de Mitterant et de la Rousselière en Sologne, fils de feu Jacques Charrier, écuyer, seigneur de Mitterant et de Madelaine le Berche.

XIX. François-Paul DE SOLAGES, chevalier, marquis de Carmaux en Albigeois, seigneur de Saint-Etienne, de Valhauzy, de Savagnac, de Rebourguil, etc., en Rouergue, n'était âgé que de seize ans, lorsqu'à la bataille de Fleurus il prit un étendard sur les ennemis; il fut blessé et eut un cheval tué sous lui dans cette action. Il fut immédiatement nommé lieutenant de cavalerie dans le régiment de Narbonne, et ensuite lieutenant de la compagnie mestre-de-camp du régiment du Tronc, ci-devant Narbonne, suivant un certificat du 29 octobre 1697, par lequel le comte de Coigny, lieutenant-général des armées du roi, directeur-général de la cavalerie de l'armée de Catalogne, déclare que M. de Solages s'était distingué en toutes occasions, par sa valeur et sa conduite, particulièrement pendant le siége de Barcelone, à deux gardes de tranchées, à l'une desquelles il avait été blessé : certificat visé par le duc de Vendôme, commandant l'armée française. Il épousa 1°, par contrat du 22 septembre 1698 passé devant Rames, notaire de Saint-Affrique, Marie-Anne DE MONSTUÉJOULS, fille de François, baron de Monstuéjouls, chevalier, seigneur de Liancous, de Saint-Marcellin, de Capluc, etc., et de dame Marie-Madelaine de Capluc. Elle le nomma son héritier par le testament qu'elle fit devant Cros, notaire de Saint-Affrique, le 21 mars 1700; 2°, par contrat passé devant Durang, notaire de Peyrelau, le 2 août 1701, Isabeau-Catherine DE GALATRAVE, fille de Bernardin de Galatrave, seigneur de Vendeloves, et d'Isabeau-Gabrielle du Puy; 3°, par contrat passé devant Crebassac, notaire de Saint-Affrique, le 29 septembre 1724, Marie DE CIRON, dame de Carmaux en Albigeois, fille et héritière de Jacques-Philippe de Ciron, chevalier, marquis de Carmaux et de Saint-Benoît, président à mortier au parlement de Toulouse, et de Jeanne de Toupignon. François-Paul de Solages fut maintenu dans sa noblesse par juge-

DE MONSTUÉJOULS : de gueules, à la croix fleurdelisée d'or.

DE GALATRAVE.

DE CIRON : d'azur, à 3 roches d'argent en fasce.



ment de M. Legendre, intendant en la généralité de Montauban, du 15 juillet 1700. Il rendit hommage au roi, le 27 septembre 1727, pour les terres et seigneuries de Carmaux, de Saint-Benoît et de Feradour, qu'il tenait en toute justice, haute, moyenne et basse. Il eut pour enfants;

Du premier lit :

1°. Marie-Madelaine de Solages, morte à l'âge de deux ans;

Du second lit :

2°. Antoine Paulin, marquis de Solages, chevalier, seigneur et marquis de Carmaux, baron de Maussans et de Roufiac, né le 28 août 1706, reçu page du roi en sa grande écurie le 9 mai 1722, capitaine au régiment des carabiniers, marié 1°, par contrat du 4 novembre 1737, avec Françoise-Marie-Guione *de la Roque-Bouillac,* morte en 1754, fille de Charles de la Roque-Bouillac, chevalier, seigneur et baron de Bar, Maussans, Rouffiac et autres lieux, et de Charlotte de Ciron; 2° N.... *de Sénicourt,* Il a eu :

Du premier lit :

A. François-Paulin-Ignace de Solages, mort en 1763, sans postérité;

B. Gabriel-Charles-Joseph-Paulin-Hubert, comte de Solages, né le 18 décembre 1746, sous-lieutenant au régiment de Condé, dragons, en 1763;

C. Françoise-Charlotte de Solages, née le 20 septembre 1740, mariée, en 1759, à Jean-Antoine *de Barrau,* chevalier, seigneur de Carcénac, de Caplongue et autres lieux, en Rouergue;

Du second lit :

D. Jérôme, comte de Solages de Robal, officier au régiment de Vivarais, marié, en 1786, avec Élisabeth *Thomson,* d'une famille distinguée d'Angleterre, dont il est né un fils :

Gabriel-Henri-Jérôme de Solages de Robal, qui a embrassé l'état ecclésiastique;

3°. François-Paul, comte de Solages, seigneur de Saint-Étienne, de Naucoules, etc., né le 19 novembre 1707, reçu page du roi dans la grande écurie le 26 septembre 1728, qui fit toutes les guerres d'Italie, d'Allemagne et de Bohême, et y reçut plusieurs blessures, servant dans le régiment Royal-Carabiniers. Il fut créé brigadier de cavalerie des armées du roi, à la promotion du 16 avril 1767, et mourut sans postérité;

4°. Gabriel, dont l'article suit;

5°. Catherine-Gabrielle de Solages, mariée avec messire Jacques *de Morlhon,* seigneur de Laumière, fils de François de Morlhon, seigneur du même lieu, et d'Hippolyte de Loubens de Verdale;

6° Geneviève de Solages, religieuse à la Visitation de Ville-Franche.

XX. Gabriel, chevalier DE SOLAGES, seigneur en toute justice

de la terre de Saint-Benoît, et seigneur engagiste de Blaye, au diocèse d'Alby, né le 19 août 1711, reçu page du roi en la grande écurie, le 15 septembre 1729, fit avec ses frères les campagnes d'Italie en qualité de lieutenant dans le régiment Royal-Carabiniers, et postérieurement toutes celles d'Allemagne et de Bohême. Il parvint par tous les grades jusqu'à ceux de mestre-de-camp d'une brigade de carabiniers, brigadier de cavalerie le 16 mars 1767, et maréchal-de-camp à la promotion du 1er mars 1780. Il fut nommé commandant pour le roi en Albigeois le 15 novembre 1770. Il avait épousé, par contrat passé devant Mathieu Cordier, notaire à Clermont en Argonne, le 13 octobre 1749, Marie DE JUILLOT DE LONGCHAMPS, fille de Jean-François de Juillot de Longchamps, écuyer, et de Françoise de Guyot. De ce mariage est issu François-Gabriel, qui suit.

DE JUILLOT : de gueules, à trois loups d'or; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second émail.

XXI. François-Gabriel, vicomte DE SOLAGES, chevalier, seigneur et baron de la Bastide-Gabausse, de Blaye et de Saint-Benoît, au diocèse d'Alby, né au Neuffour, près de Clermont en Argonne, le 27 septembre 1752, entra à l'Ecole royale militaire le 24 avril 1763. Il fut reçu chevalier de Saint-Lazare, le 12 janvier 1769, par M. le Dauphin, et fut nommé sous-lieutenant dans les carabiniers le 28 avril de la même année.

Le 15 mai 1805, le collége électoral du département du Tarn élut le vicomte de Solages candidat au sénat. Sa Majesté Louis XVIII, par ordonnance du 3 juin 1818, l'a nommé membre du conseil général de ce département; par autre ordonnance du 24 août 1819, président du collége électoral pour la session qui s'est ouverte le 11 septembre suivant, et par une troisième ordonnance, du 1er mai 1821, lui a donné la décoration de chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il a épousé 1°, par contrat passé devant Favarel, notaire à Virac, et Serres, notaire à Carmaux, le 9 février 1772, Jeanne-Elisabeth-Gabrielle DE CLARY, décédée le 18 juin 1807, fille de Blaise-Jacques-Pierre-Gabriel de Clary, chevalier, seigneur de Vindrac, de la Capelle, de Sainte-Luce, de Nartous, etc., et de dame Claude-Hippolyte d'Izarn de Freissinet; 2° Françoise-Joséphine-Corrégie DU TERTRE, née à la Martinique, fille de Charles du Tertre, ancien capitaine de cavalerie, et de Louise Gaugain. Il a eu pour enfants:

DE CLARY: d'argent, à l'aigle de sable; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

DU TERTRE.

Du premier lit :

1°. Gabriel-Hippolyte, dont l'article suit;

2°. Paulin-Guillaume-Auguste de Solages, né le 20 mars 1776, reçu de minorité chevalier de justice dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, sur preuves faites le 19 juin 1781, nommé ensuite élève au collége de la marine d'Alais, puis reçu élève de la marine de première classe au mois d'avril 1790. Au mois de mai suivant, il fut embarqué sur la frégate *la Belette*, et le commandeur de Ligondès, chef de l'escadre, le débarqua, en novembre 1792, à Malte où il a continué de servir sur les galères et les vaisseaux de l'ordre. Deux mois avant la prise de cette île par les Français, il était passé à Barcelone avec un congé du grand-maître. (*Voyez ses preuves à la fin de cette généalogie.*)

3°. Paulin-Auguste de Solages, né le 16 décembre 1778, mort, en 1790, au collége du Plessis, à Paris;

4°. Marie-Gabrielle-Rose de Solages, née le 17 novembre 1774, mariée, le 2 mars 1797, avec M. *Jacobé de Naurois;*

5°. Jeanne-Charlotte-Zoé de Solages, née le 23 juillet 1789, mariée, le 22 juin 1812, avec Amédée, comte *d'Imbert du Bosc;*

6°. Jeanne-Élisabeth-Françoise de Solages, née le 5 avril 1792, alliée, le 30 juin 1812, à Marie-Philibert-Robert, marquis *de Cugnac*, fils d'Arnaud-Louis-Claude-Simon-Marianne, marquis de Cugnac, et de Marie-Charlotte du Bouzet de Marin;

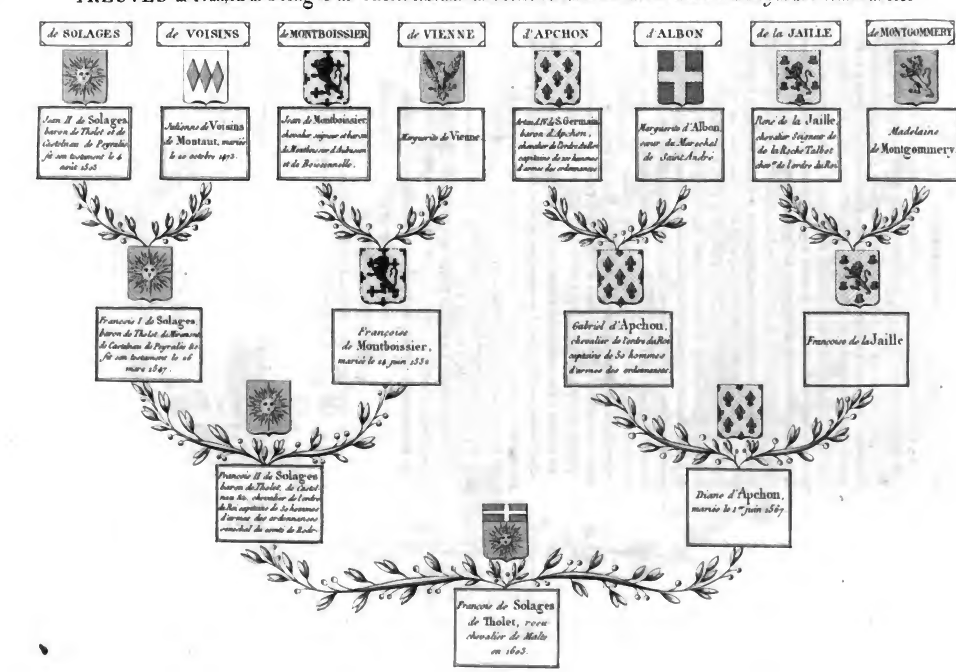
Du second lit:

7°. Marie-Gabrielle de Solages, née à Paris le 4 juillet 1813.

DE BERTIER: d'or, au taureau cabré de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent, rangées en bande.

XXII. Gabriel-Hippolyte, comte DE SOLAGES, né le 10 novembre 1772, entra, au mois d'octobre 1787, à l'école royale militaire de Paris, d'où il sortit pour passer officier au régiment des Gardes-Françaises, en mai 1788. Il suivit à Coblentz la majeure partie des officiers de ce corps, et fut radié de la liste des émigrés par un arrêté particulier du 25 germinal an X. Il se maria, le 13 floréal suivant (3 mai 1802), avec Blanche-Louise-Antoinette DE BERTIER DE SAUVIGNY, fille de Louis-Bénigne-François de Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, et de Marie-Joséphine de Foulon, dont le père, conseiller-d'état, ainsi que M. Bertier de Sauvigny, son gendre, furent si horriblement massacrés par les révolutionnaires le 22 juillet 1789. Le comte de Solages est décédé, le 24 décembre 1811, au château de la Verrerie de Blaye, laissant trois fils et trois filles:

1°. Achille-Ferdinand-Gabriel de Solages, né le 22 septembre 1804;
2°. Gabriel-Hippolyte-Louis de Solages, né le 4 avril 1809;
3°. Amalric-Charles-Gérard de Solages, né le 22 janvier 1811;
4°. Elisabeth-Gabrielle de Solages, née le 25 mai 1803, mariée, le 2 mai 1820, avec Joseph *d'Ysarn*, comte de Freissinet, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
5°. Anne-Ide-Marie de Solages, née le 18 mai 1806;
6°. Blanche-Françoise-Pauline de Solages, née le 28 août 1807.


PREUVES de François de Solages de Tholet Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem en la Langue de Provence en 1603
de SOLAGES
de VOISINS
de MONTBOISSIER
de VIENNE
d'APCHON
d'ALBON
de la JAILLE
de MONTGOMMERY
Jean II de Solages baron de Tholet et de Castelnau de Peyralis fit son testament le 4 août 1503
Julienne de Voisins de Montaut, mariée le 20 octobre 1473
Jean de Montboissier chevalier seigneur et baron de Montboissier d'Aubusson et de Boissonnelle
Marguerite de Vienne
Artaud IV de S. Germain baron d'Apchon, chevalier de l'Ordre du Roi capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances
Marguerite d'Albon soeur du Marechal de Saint André
René de la Jaille chevalier Seigneur de de la Roche Talbot chev.er de l'ordre du Roi
Madelaine de Montgommery
François I de Solages, baron de Tholet de Miramont de Castelnau de Peyralis &c. fit son testament le 26 mars 1547
Françoise de Montboissier, mariée le 24 juin 1531
Gabriel d'Apchon, chevalier de l'ordre du Roi capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances
Françoise de la Jaille
François II de Solages baron de Tholet, de Castelnau &c. chevalier de l'ordre du Roi capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances senechal du comté de Rodez
Diane d'Apchon, mariée le 1er juin 1567
François de Solages de Tholet, reçu chevalier de Malte en 1603.

EXPLICATION DES QUARTIERS ET DES ARMOIRIES.

François *de Solages de Tholet*, reçu chevalier de Malte en 1603, était fils de François *de Solages*, IIe du nom, chevalier, baron de Tholet, de Castelnau, de Miremont, de Centres, de Gabriac, de Tayac, etc., chevalier de l'ordre du Roi, écuyer de S. M., capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et sénéchal du comté de Rodez, et de Diane *d'Apchon*. François II était fils de François *de Solages*, Ier du nom, écuyer seigneur et baron de Tholet, de Miremont, de Castelnau de Peyralès, de Ceyrac, etc., et de Françoise *de Montboissier*, fille de Jean de Montboissier, chevalier, seigneur et baron de Montboissier, d'Aubusson et de Boissonnelle, et de Marguerite *de Vienne*. François Ier était fils de Jean II *de Solages* le jeune, écuyer, seigneur et baron de Tholet, de Miremont, de Vines, de Tayac, etc., et de Julienne *de Voisins de Montaut*.

Diane *d'Apchon*, mère du présenté, était fille de Gabriel *d'Apchon*, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et de Françoise *de la Jaille*, fille de René de la Jaille, chevalier, seigneur de la Roche-Talbot, chevalier de l'ordre du Roi, et de Madelaine *de Montgommery*. Gabriel était fils d'Artaud *de Saint-Germain*, IVe du nom, baron d'Apchon, chevalierdel'ordre du Roi, capitaine de cent hommes des ordonnances, colonel des bans et arrière-bans d'Auvergne, et de Marguerite *d'Albon de Saint-André*.

De Solages : d'azur, au soleil d'or.

De Voisins : d'argent, à trois fusées rangées et accolées de gueules.

De Montboissier : d'or, semé de croisettes de sable ; au lion du même, brochant sur le tout.

De Vienne : de gueules, à l'aigle d'or.

D'Apchon : d'or, semé de fleurs de lis d'azur.

D'Albon : de sable, à la croix d'or.

De la Jaille : d'or, au léopard lionné de gueules, accompagné de cinq coquilles d'azur en orle.

De Montgommery : d'azur, au lion d'or, lampassé et armé d'argent.

PREUVES *de Paulin-Guillaume-Auguste* de Solages, *reçu Chevalier de S.t Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de Toulouse le 19 Juin 1781.*

DE SOLAGES — *François Paul de Solages Marquis de Carmaux, seig.r de S.t Etienne de Vilhaucy, le Sanignac, Lestorarguel*

DE GALATRAVE — *Isabeau-Catherine de Galatrave, mariée le 2 août 1701.*

DE JUILLOT — *Jean-François de Juillot de Longchamps, écuyer*

DE GUYOT — *Françoise de Guyot mariée le 27 septembre 1722.*

DE CLARY — *Jacques de Clary, seigneur de Vindrac et de la Capelle de S.te Luce, S.r Conseiller au Parlement de Toulouse*

DE LA GORRÉE — *Claire de la Gorrée, mariée le 11 mai 1706.*

D'IZARN — *Casimir d'Izarn de Fraissinet, chevalier, seigneur de S.t Jean*

DE ROQUEFEUIL — *Elisabeth de Roquefeuil de Vresols, mariée le 30 Juin 1716*

Gabriel, chevalier de Solages, maréchal de camp commandant pour le roi en Albigeois en 1770.

Marie de Juillot de Longchamps, mariée le 13 octobre 1749.

Blaise-Jacques-Pierre Gabriel de Clary, chev.r seigneur de Vindrac de la Capelle Sainte Luce et de Nartous.

Claude-Hyppolite d'Izarn de Fraissinet mariée le 1.er Juin 1750.

François Gabriel, Vicomte de Solages, président du Collège élect.l du Département du Tarn ancien sénateur.

Jeanne Elisabeth Gabrielle de Clary, mariée le 9 Février 1772.

Paulin Guillaume-Auguste de Solages, reçu Chev.r de Malte, le 17 juin 1781

EXPLICATIONS DES QUARTIERS ET DES ARMOIRIES *.

Paulin-Guillaume-Auguste *de Solages*, reçu chevalier de Malte au grand-prieuré de Toulouse le 17 juin 1781, est fils de François-Gabriel, vicomte *de Solages*, ancien sénateur, président du collége électoral du département du Tarn, pour la session de 1819, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et de Jeanne-Élisabeth-Gabrielle *de Clary de Vindrac.* François-Gabriel est fils de Gabriel, chevalier *de Solages*, seigneur en toute justice de la terre de Saint-Benoît, et seigneur engagiste de Blaye, maréchal des camps et armées du roi, commandant pour S. M. en Albigeois, et de Marie *de Juillot de Longchamps*, fille de Jean-François *de Juillot de Longchamps*, écuyer, et de Françoise *de Guyot.* Gabriel était fils puîné de François-Paul *de Solages*, chevalier, marquis de Carmaux, seigneur de Saint-Étienne, de Valbauzy, de Savagnac, de Rebourguil, etc., ancien officier de cavalerie, et d'Isabeau-Catherine *de Galatrave.*

Jeanne-Élisabeth-Gabrielle *de Clary de Vindrac*, mère, était fille de Blaise-Jacques-Pierre-Gabriel *de Clary*, chevalier, seigneur de Vindrac, de la Capelle, de Sainte-Luce et de Nartous, et de Claude-Hippolyte *d'Isarn de Fraissinet*, fille de Casimir *d'Isarn de Fraissinet*, chevalier, seigneur de Saint-Jean le Bas, en Languedoc, et d'Élisabeth *de Roquefeuille-Vresols.* Blaise-Jacques-Pierre-Gabriel était fils de Jacques *de Clary*, seigneur de Vindrac, de la Capelle et de Sainte-Luce, conseiller au parlement de Toulouse, et de Claire *de la Gorée.*

De Solages : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au soleil agissant d'or, qui est *de Solages;* aux 2 et 3 d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, qui est *de Robal.*

De Galatrave :

De Juillot : de gueules, à trois loups d'or; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles du second émail.

De Guyot : d'azur, à la perdrix d'or; au chef du même.

De Clary : d'argent, à l'aigle de sable; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

De la Gorée :

D'Izarn : d'azur, au lévrier d'argent; au chef du même, chargé de 3 étoiles de gueules.

De Roquefeuille : d'azur, à la cordelière d'or.

---

* Les preuves de Paulin-Guillaume-Auguste de Solages ont été remontées, par surabondance, jusqu'à Adémar de Solages, son quatorzième aïeul, vivant en 1292, et père de Raymond de Solages, auquel, par son testament de l'an 1297, il légua une somme de cinquante livres pour sa réception dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

LE TELLIER DE LOUVOIS,

MARQUIS DE BARBESIEUX, DE LOUVOIS, DE COURTENVAUX, DE SOUVRÉ, DE MONTMIRAIL ET DE CRUSY, COMTES DE TONNERRE, DE LA FERTÉ-GAUCHER, D'ESTRÉES ET DE REBENAC; SEIGNEURS DE MORSAN, etc., *au Maine, en Champagne* et *à Paris.*





ARMES : *Écartelé, aux 1 et 4 d'azur; à trois lézards rangés d'argent; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or*, qui est de LE TELLIER; *aux 2 et 3 d'azur, à cinq cotices d'or*, qui est DE SOUVRÉ. Supports : deux loups. Couronne de marquis. Cimier : une branche de chêne rompue. Devise : MELIUS FRANGI QUAM FLECTI. L'écu environné du manteau de pair.

La maison LE TELLIER, originaire de Normandie, possédait plusieurs terres dans cette province dès l'an 1367. Elle s'est partagée primitivement en deux principales branches; l'aînée, dite des seigneurs de Marnou, suivit la carrière militaire, et s'est éteinte depuis peu d'années; la seconde, qui fait l'objet de cette généalogie, suivit d'abord la magistrature, et s'est successivement élevée aux plus éminentes dignités de l'État, dans l'administration de la justice, dans la direction principale des affaires et dans le commandement des armées, ayant produit un chancelier et garde-des-sceaux de France, un premier ministre de Louis XIV, des che-

valiers, des commandeurs et chanceliers des ordres du Roi, un maréchal de France, ministre et secrétaire d'état, et plusieurs prélats, entr'autres, un archevêque duc de Reims, premier pair de France.

DE LOCQUET : d'azur, à trois croissants d'or, surmontés d'un cœur et de deux étoiles rangées du même.

I. Michel LE TELLIER (1), Ier du nom, seigneur de Chaville, correcteur des comptes en 1584, puis maître en la chambre des comptes le 24 juillet 1589, mourut le 4 janvier 1608, et fut inhumé en l'église Saint-Eustache à Paris. Il avait épousé, par contrat du 20 novembre 1574, Perrette DE LOCQUET, morte le 5 janvier 1593, fille de Charles de Locquet et de Marie de Launay. De ce mariage sont issus :

1°. Michel II, dont l'article suit ;
2°. Charles le Tellier, auteur de la branche des *seigneurs de Morsan*, rapportée en son rang.

Fils naturel de Michel Ier.

Robert le Tellier, *légitimé au mois de septembre* 1607.

CHAUVELIN : d'argent, au chou sauvage arraché de sinople, accolé d'une bisse d'or.

II. Michel LE TELLIER, IIe du nom, seigneur de Chaville, fut reçu conseiller en la cour des aides de Paris le 9 août 1597, et devint procureur-général de cette cour. Il mourut le 6 mai 1617, âgé de quarante-trois ans, et fut inhumé à Saint-Eustache. Son épitaphe, sur laquelle était gravé l'écusson de ses armes, porte qu'il était conseiller du roi en sa cour de parlement. Il avait épousé, par contrat du 4 juillet 1599, Claude CHAUVELIN, fille de François Chauvelin, maître des requêtes, puis procureur-général de la reine Catherine de Médicis, et de Marie de Charmolue. De ce mariage sont issus :

1°. Michel III, dont l'article suit ;
2°. Claude le Tellier, mariée, le 6 mars 1628, à Jean-Baptiste *Colbert*,

---

(1) Les preuves de Gabriel-Colbert de Saint-Pouange, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, le 18 novembre 1647, portent que Michel Ier était fils de Henri le Tellier et de Marie Vaillant de Guelis.

marquis de Saint-Pouange, maître des comptes à Paris, puis conseiller-d'état et intendant de justice en Lorraine;

3°. Louise le Tellier, prieure de la Ville-l'Évêque, à Paris, morte au mois de juillet 1664;

4°. Madelaine le Tellier, mariée avec Gabriel *de Cassagnet*, marquis de Tilladet, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur d'Aire et de Bapaume, fils de Bernard de Cassagnet, seigneur de Tilladet, capitaine au régiment des Gardes, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et gouverneur de Bourg-sur-Mer, et de Jeanne de Narbonne-Fimarcon;

5°. François le Tellier, } dont on ignore la destinée.
6°. Marguerite le Tellier, }

III. Michel le Tellier, IIIe du nom, marquis de Barbesieux, seigneur de Chaville, de Louvois, de la Ferté-Gaucher, de Villecoublay, de Culant et de la Tour de Vesvre, chancelier et garde-des-sceaux de France et ministre d'état, naquit à Paris le 19 avril 1603, fut successivement nommé conseiller au grand-conseil en 1624, procureur du roi au châtelet de Paris le 28 novembre 1631, maître des requêtes en 1638, et intendant de l'armée d'Italie le 2 septembre 1639 jusqu'en 1643. Le cardinal Mazarin, ayant eu occasion de connaître son zèle et sa capacité, le présenta au roi Louis XIII, et le fit nommer secrétaire-d'état au département de la guerre, à la retraite de M. des Noyers (François Sublet), par commission du 13 avril 1643. Pendant le voyage du roi en Guienne, en 1650, *Monsieur* ayant été fait lieutenant-général du royaume, le marquis de Barbesieux fut placé auprès de ce prince, et eut une commission, le 7 juillet de cette année, pour signer, en l'absence du roi, tout ce qui concernait le service de Sa Majesté. Il suivit le parti du cardinal dans les troubles de la fronde, et partagea sa première disgrâce, ou du moins sa retraite momentanée, en 1651. Mais, au mois de décembre de la même année, il reprit les fonctions de sa charge, que le comte de Brienne avait exercée en son absence. Il contribua beaucoup à la pacification des troubles de Paris, et fut chargé, au mois d'octobre 1652, de négocier au nom du roi à Lescours, avec le duc d'Orléans, le traité en vertu duquel ce prince se retira à Blois. Il fut nommé trésorier des ordres du Roi, par provisions du mois d'octobre 1652. Lors de la seconde retraite de Mazarin, le marquis de Barbesieux fut, en son absence,



chargé du ministère par la reine-mère (1). Il servit utilement l'Etat dans ces occasions difficiles, et contribua beaucoup au raffermissement de l'autorité royale. En 1654, il fut chargé de pourvoir au secours d'Arras, assiégé par le prince de Condé, et fut autorisé à signer tout ce qu'il jugerait à propos en l'absence du roi. Il obtint, le 14 décembre 1655, la survivance de sa charge pour le marquis de Louvois, son fils aîné. Apres la mort du cardinal Mazarin, Louis XIV, qui voulait récompenser les services du marquis de Barbesieux, le nomma, au mois de mars 1661, ministre et secrétaire-d'état au département de la guerre, et l'éleva, le 29 octobre 1677, à la dignité de chancelier et garde-des-sceaux de France, vacante par le décès d'Etienne d'Aligre. Il donna des réglements utiles et pleins de sagesse, et exigea plus de régularité et d'instruction de la part des jeunes magistrats qui entraient au conseil. Il mourut à Paris, le 30 octobre 1685, avec une haute réputation d'intégrité, de justice, de prudence, de modération et de franchise, vertus qui l'ont rendu digne d'être placé parmi les grands hommes du siècle où il a vécu (2). Il avait épousé, par contrat du 12 février 1629, Elisabeth TURPIN, fille de Jean Turpin, chevalier, seigneur de Vauvredon, du Briou et de Liffermeau en Berry, conseiller en la cour des aides, puis conseiller-d'état, et de Marie Chapellier, sa première femme. Elle mourut le 28 novembre 1698, âgée de quatre-vingt-dix ans, et ayant eu :

TURPIN : d'azur à trois fasces d'or, accompagnées en chef d'une tête humaine de profil d'argent.

1°. Michel le Tellier, seigneur de Chaville, mort au mois de septembre 1645, sans postérité;

---

(1) Bossuet, dans son oraison funèbre, fait ainsi allusion à cette circonstance. « Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori (Mazarin) sut céder au temps » et s'éloigner de la cour. Mais, il le faut avouer, toujours il voulait y revenir » trop tôt. Le Tellier s'opposait à ses impatiences jusqu'à se rendre suspect; et, » sans craindre ni ses envieux, ni les méfiances d'un ministre également soup» çonneux et ennuyé de son état, il allait d'un pas intrépide où la raison d'état » le déterminait. »

(2) *Chronologie historique militaire*, par Pinard, in-4°, t. I, p. 36; *Biographie universelle, ancienne et moderne*, t. XXIV, p. 336; *Gazette de France* du 3 novembre 1685.

2°. François-Michel, dont l'article suit ;

3°. Charles-Marie le Tellier, né à Turin le 18 juillet 1641, archevêque duc de Reims, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, maître de la chapelle du roi, abbé de Saint-Etienne de Caen, de Breteuil, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Remy et de Saint-Thierry près de Reims, doyen des conseils du roi, docteur et proviseur de Sorbonne, fut nommé co-adjuteur de Langres au mois de mai 1668, puis de Reims dans le mois suivant, et fut sacré sous le titre d'archevêque de Nazianze le 11 novembre de la même année. Il prit possession personnelle le 13 avril 1669, prêta serment au roi le 29 du même mois ; succéda au cardinal Barbarin en 1671, et prit séance au parlement le 14 décembre suivant. Il fut nommé conseiller-d'état ordinaire le 5 juillet 1679. Il prit une part active à presque toutes les affaires de l'Eglise. En 1700, se trouvant le plus ancien archevêque du royaume, le roi le nomma pour présider l'assemblée du clergé de France, convoqué à Saint-Germain-en-Laye; et, en cette qualité, il harangua Louis XIV à Versailles le 11 juin de la même année. Il mourut d'une attaque d'apoplexie à Paris le 22 février 1710, et fut inhumé à côté de son père, en l'église de Saint-Gervais. Il avait légué à l'abbaye de Sainte-Geneviève, sa bibliothèque, composée de plus de 50,000 volumes, dont le catalogue in-fol. fut publié, en 1693, par Nicolas Clément, bibliographe très-instruit, sous le titre de *Bibliotheca Telleriana.* Cette précieuse collection avait été recueillie par ses soins, et en majeure partie durant ses voyages en Italie, et se trouvait augmentée de la bibliothèque que lui avait léguée en mourant Antoine Faure, son précepteur et son vicaire général (1);

4°. François le Tellier, seigneur de Villecoublay, mort jeune au mois d'avril 1657 ;

5°. Madelaine-Fare le Tellier, mariée, le 21 novembre 1660, avec Louis-Marie-Victor *d'Aumont de Rochebaron*, duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Boulogne et du pays Boulonnais, fils d'Antoine, duc d'Aumont, pair et maréchal de France, chevalier du Saint-Esprit, et de Catherine Scarron de Vavres.

IV. François-Michel LE TELLIER, marquis de Louvois, de Courtenvaux et de Barbesieux, comte de Tonnerre en Bourgogne, baron de Crusy et d'Ancy-le-Franc en Tonnerois, et de Mont-

(1) *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, t. II, p. 92; *Biographie universelle*, t. XXIV, p. 338.

mirail en Brie; ministre et secrétaire-d'état; chancelier et commandeur des ordres du Roi en 1671; surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France; vicaire général des ordres de Notre-Dame du Montcarmel et de Saint-Lazare de Jérusalem; grand-maître des courriers, et surintendant général des postes de France, naquit à Paris le 18 janvier 1641. Il fut nommé conseiller au parlement de Metz en 1660. Choisi, en 1661, pour être membre de la chambre de justice, il s'y fit remarquer par son équité et par la justesse de ses avis. Associé à l'exercice de la charge de secrétaire-d'état avec son père, le 24 février 1662, le roi lui donna un brevet le même jour, qui l'autorisait à tout signer, quoiqu'il n'eût pas l'âge. Il visita les frontières du royaume dans le cours de la même année, et fit réformer un grand nombre d'abus qu'il découvrit dans l'administration militaire des places fortes. Le roi avait su apprécier le mérite et la précocité de son jeune ministre; il l'attacha d'autant plus à lui, qu'il le regardait comme son élève (1). Dès l'an 1666, il fut chargé seul de la direction du ministère de la guerre; et ce fut aux services importants qu'il rendit pendant quinze ans dans l'exercice de cette charge, que Louis XIV lui dut une grande partie de sa gloire militaire. Il rendit son ministère célèbre par l'ordre et la discipline qu'il fit établir dans les armées; par les ordonnances qu'il fit rendre, et qui ont servi de base à toutes celles qu'on a rendues depuis; par la construction de l'hôtel des Invalides, dont l'idée seule honore tant Louis XIV, et par celles de Versailles, de Trianon, de Marly, les aquéducs de Maintenon, et la place Vendôme, à Paris, que ce prince fit entreprendre par les conseils de son ministre. La politique active, mais inflexible du marquis de Louvois, arma long-temps la France contre l'Europe, et prépara ces triomphes qui, en reculant les limites du royaume, ont tant illustré le règne d'un de nos plus grands monarques. Il améliora beaucoup la condition du soldat. Son austérité, tempérée souvent par des

(1) C'est ce que prouvent ces paroles de Louis XIV au marquis de Barbesieux, lorsque ce dernier succéda au marquis de Louvois : « J'ai formé votre père, je » vous formerai aussi. » Voltaire observe qu'il n'y avait qu'un roi qui avait travaillé si long-temps et si heureusement, qui eût le droit de parler ainsi.

actes de justice et même de générosité, enchaînait tous les officiers à leurs devoirs. Dès la campagne de Flandre de 1667, « Le » grade militaire, dit Voltaire, commença à être un droit beau» coup au-dessus de la naissance. Les services, et non les aïeux, » furent comptés ; ce qui ne s'était guère vu encore. Par là, l'offi» cier de la plus médiocre naissance fut encouragé, sans que ceux » de la plus haute eussent à se plaindre. L'infanterie, sur laquelle » tombait tout le poids de la guerre, depuis l'inutilité reconnue » des lances, partagea les récompenses dont la cavalerie était en » possession. » L'activité de Louvois ne se borna point à corriger les abus, les malversations et les désordres, à bannir la mollesse des camps, à établir dans la discipline un principe de fermeté dont les effets furent depuis si salutaires : les absences et les maladies du duc de Mazarin avaient mis fréquemment dans ses mains les fonctions de grand-maître de l'artillerie. Ce fut alors que le marquis de Louvois, de concert avec Vauban et Colbert, traça les principes d'organisation qui ont porté si loin la gloire du génie et de l'artillerie de la France. On lui doit encore l'établissement de deux écoles pour ces armes ; et son zèle pour l'éducation de la jeune noblesse lui fit obtenir du roi l'institution de quelques académies dans les places frontières. Ce ministre infatigable mourut subitement à Versailles le 16 juillet 1691, et fut inhumé dans l'église des Capucines de la rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris, en 1699, sous un tombeau magnifique. (*Biograp. univ.*, t. XXV, p. 286 ; *Chronol. milit.*, t. I, p. 36.) Il avait épousé, par contrat du 19 mars 1662, Anne DE SOUVRÉ *, marquise de Courtenvaux, fille unique et héritière de Charles de Souvré, marquis de Cour-

DE SOUVRÉ : d'azur, à cinq cotices d'or.

---

* DE SOUVRÉ,

MARQUIS DE COURTENVAUX, *au Maine.*

La maison DE SOUVRÉ, dont les biens sont passés par alliance dans celle de Louvois, au milieu du dix-septième siècle, a pris son nom d'un fief situé sur les confins du Perche et du Maine. Elle a donné un maréchal de France, deux premiers gentilshommes de la chambre de nos rois, un grand prieur de France, et un évêque à l'église d'Auxerre ; elle s'est constamment

tenvaux, premier gentilhomme de la chambre du roi, et de Marguerite Barentin de Villeneuve. Anne de Souvré mourut le 2 décembre 1715, âgée de soixante-neuf ans. De leur mariage sont provenus :

1°. Michel-François, dont l'article suit;

2°. Louis-Nicolas le Tellier, auteur de la branche des *marquis de Souvré et de Rebenac*, rapportée ci-après;

3°. Louis-François-Marie le Tellier, marquis de Barbesieux, né le 23 juin 1668, reçu chevalier de Malte le 26 mai 1669, et depuis commandeur de Pieton. Il fut pourvu en survivance de la charge de secrétaire-d'état le 13 novembre 1685, et de celle de chancelier et de garde-des-sceaux des ordres du Roi, dont il prêta serment le 19 août 1691, et il mourut à Versailles le 5 janvier 1701. Il avait épousé 1°, le 12 novembre 1691, Louise-Catherine *de Crussol d'Uzès*, morte à Versailles le 4 mai 1694, fille d'Emmanuel II de Crussol, duc d'Uzès, premier pair de France, prince de Soyon, chevalier des ordres du Roi, et de Marie-Julie de Sainte-Maure-Montausier; 2°, le 11 janvier 1696, Marie-Thérèse-Delphine-Eus-

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

alliée aux maisons les plus recommandables du royaume. L'historien des Grands Officiers de la Couronne (tom. VII, p. 400) en donne la filiation suivie depuis :

DE LA ROSIÈRE : d'or, à trois roses de gueules.

I. Macé, Ier du nom, seigneur DE SOUVRÉ au Perche, qui ne vivait plus en 1349. Il avait épousé Jeanne, dame DE LA ROSIÈRE, laquelle fit, en 1351, un transport à Guillaume et Macé, ses enfants. Elle eut trois fils :

1°. Jean, seigneur de Souvré, marié avec Colette *de Beaumont*, dont il eut :

Jeanne de Souvré, femme de Guillaume, seigneur *de Mebezon*;

2°. Guillaume de Souvré, mort sans postérité;

3°. Macé II, dont l'article suit.

DE GEVRAISE : d'azur, à l'épi de blé d'or.

II. Macé DE SOUVRÉ, IIe du nom, seigneur de la Rosière, épousa Isabeau, dame DE GEVRAISE, partagea ses biens entre ses fils le 18 juin 1391, et vivait encore en 1408. Il fut père de :

1°. Guillaume, dont l'article suit;

tochie *d'Alègre*, morte le 29 octobre 1706, fille d'Yves, marquis d'Alègre, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et de Jeanne-Françoise de Garaud de Caminade. Le marquis de Barbesieux eut pour enfants :

Du premier lit :

A. Anne-Catherine-Eléonore le Tellier, première femme, par contrat du 3 juillet 1713, de Charles-Paul-Sigismond *de Montmorency-Luxembourg*, duc de Châtillon, fils de Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, prince de Luxe, marquis de Royan, etc., grand sénéchal du Poitou, et de Marie-Anne de la Tremoille, marquise de Royan. Elle mourut le 21 octobre 1716;

Du second lit :

B. Marie-Madelaine le Tellier, mariée le 31 mai 1717, à François, duc *de Harcourt*, pair de France, chevalier des ordres du Roi, capitaine des gardes-du-corps (dont elle fut la seconde femme), fils de Henri,

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

2°. Jean de Souvré, ecclésiastique;
3°. Autre Jean de Souvré, seigneur de la Fourmandière, lequel fit montre à Gien, avec quatorze écuyers de sa compagnie, le 6 mars 1418. Il avait épousé Colette *Guy*, dont il eut :

A. Pierre de Souvré, } morts sans postérité.
B. Jean de Souvré, }

III. Guillaume DE SOUVRÉ, seigneur de Gevraise, partagea avec ses frères, les 11 et 18 juin 1391, et transigea avec son père en 1408. Il épousa Marguerite DE LA ROUELLE, dont il eut : DE LA ROUELLE :

1°. Pierre, dont l'article suit;
2°. Macé de Souvré, émancipé en 1414;
3°. Jeanne de Souvré, femme de Jean *Sorary*.

IV. Pierre DE SOUVRÉ, seigneur de Gevraise et de Souvré, rendit un aveu en 1451, mourut le 30 mars 1456, et fut inhumé à Saint-Cyr. Il avait épousé Morette DE BEAUREPAIRE, laquelle reçut un aveu, le 5 décembre 1463, et était remariée, en 1468, à Charles de Magny, écuyer, seigneur DE BEAUREPAIRE : de sable, à trois gerbes de blé d'or.

duc de Harcourt, pair et maréchal de France, et de Marie-Anne-Claude Brûlart de Genlis;

C. Louise-Françoise-Angélique le Tellier, mariée, le 4 janvier 1718, à Emmanuel-Théodose *de la Tour d'Auvergne*, duc de Bouillon, d'Albret et de Château-Thierry, pair et grand chambellan de France, comte d'Auvergne, d'Evreux et de Beaumont-le-Roger, vicomte de Turenne, fils de Godefroi-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, etc., pair et grand chambellan de France, et de Marie-Anne Mancini;

4°. Camille le Tellier, *dit* l'abbé de Louvois, né le 11 avril 1675, docteur en théologie de la maison de Sorbonne, chanoine de Reims, grand-vicaire et official sous son oncle, en 1701, abbé de Bourgueil et de Vauluisant, grand-maître de la librairie, bibliothécaire du roi, intendant et garde du cabinet des médailles et antiques de S. M., l'un des quarante de l'Académie française, et membre honoraire des académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres, mort de la pierre le 5 novembre 1718, avec une grande réputation de savoir et de zèle pour remplir les devoirs de son état. Ce furent les atteintes de cette maladie cruelle qui lui avaient fait refuser le siége épiscopal de Clermont, auquel il avait été nommé au mois d'octobre 1717;

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

de Fleurs, avec lequel elle avait la garde de ses enfants du premier lit; savoir :

1°. Macé III, dont l'article suit;
2°. Isabeau de Souvré,
3°. Marie de Souvré,
} dont on ignore la destinée.

V. Macé DE SOUVRÉ, IIIe du nom, chevalier, seigneur de Souvré et de Gevraise, fut pourvu de l'office de prévôt des maréchaux, en Bretagne, par lettres du roi Louis XI, du 6 novembre 1471. Il avait un procès criminel au parlement de Paris en 1485. Le roi Charles VIII lui donna, en 1488, la confiscation des biens de Geoffroi Ruffier, qui s'était retiré vers le duc de Bretagne. Il vendit, le 14 janvier 1491, à Jean de Beaumanoir, seigneur de Lavardin, douze livres de rente à prendre sur tous ses biens; passa une transaction, le 10 mars 1492, et est porté pour deux cent quarante-une livres, comme maître-d'hôtel du roi, dans le compte de Gilles Berthelot, maître de la chambre aux deniers du roi, pour l'année 1493. Il mourut en

5°. Alexandre le Tellier de Louvois, né le 26 mai 1676, reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 20 novembre 1678. (*Voyez ses preuves, communes avec celles de Louis-François-Marie, son frère, à la fin de cette généalogie.*)

6°. Madelaine-Charlotte le Tellier, marquise de Barbesieux, née le 23 juin 1665, mariée, par contrat du 23 novembre 1679, avec François VIII, duc *de la Rochefoucauld*, et de la Roche-Guion, pair de France, fils de François VII, duc de la Rochefoucauld, pair et grand veneur de France, et de Charlotte du Plessis-Liancourt;

7°. Elisabeth-Anne le Tellier, née en 1666, morte jeune;

8°. Marguerite le Tellier, femme, par contrat du 20 avril 1694, de Nicolas VI *de Neufville*, marquis d'Alincourt, puis duc de Villeroy pair de France, chevalier des ordres du Roi, fils de François de Neufville, duc de Villeroy, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et de Marie-Marguerite de Cossé-Brissac.

V. Michel-François LE TELLIER, marquis de Courtenvaux et de Crusy, comte de Tonnerre et de la Ferté-Gaucher, baron de

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

1502. Il avait épousé, le 28 juin 1474, Yolande DE LAVAL, fille de Thibaut de Laval, seigneur de Saint-Aubin, et d'Anne de Maimbier, dame de Bois-Dauphin. Elle transigea, le 5 juillet 1503, avec ses enfants, sur leurs droits en la succession paternelle. Ces enfants sont :

DE LAVAL : d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alerions d'azur, et chargée de 5 étoiles d'argent ; à la bordure de sable, chargée de cinq lionceaux d'argent, ayant les pattes tournées vers l'écusson, celui en chef léopardé.

1°. Antoine, dont l'article suit ;

2°. Marquise de Souvré, mariée à René *de Saint-Aubin*, seigneur de Taumasin, en 1503 ;

3°. Renée de Souvré, femme de Jacques *le Cirier*, seigneur de Sémur au Perche, de Malmouchères, de Saint-Cyr, de la Rosière et de Billon ; fils de Pierre le Cirier, seigneur de Sémur, et de Renée Tibergeau de la Motte ;

4°. Antoinette de Souvré, abbesse d'Estival.

VI. Antoine DE SOUVRÉ, seigneur de Gevraise et de Souvré, fut mis sous la curatelle de Pierre Feillet, châtelain de la Ferté, et d'André Aubry, seigneur de Villetaneuse, par acte du 15 avril après Pâques 1502. Il partagea, avec ses sœurs, le 17 novembre 1518 ; servit dans les guerres d'Italie sous le rois Louis XII ; se trouva au siége de Cologne, et fut blessé à la bataille de Ravenne. Il servit depuis dans les guerres du roi François Ier, con-

Montmirail, né le 15 mai 1663, fut pourvu de la survivance de la charge de secrétaire-d'état le 7 décembre 1681. Depuis, ayant embrassé la profession des armes, il servit en Hongrie, en 1686 et 1687; fut pourvu en survivance, en avril 1688, de la charge de capitaine des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi, que possédait le marquis de Tilladet; fut nommé, au mois de mai suivant, mestre-de-camp du régiment de la Reine, et fut blessé au siége de Philisbourg le 25 octobre. Il mourut à Ancy-le-Franc le 11 mai 1721, et fut enseveli en l'église des Capucins de Paris; son cœur fut déposé aux Bénédictins de Montmirail. Il avait épousé, par contrat du 28 novembre 1691, Marie-Anne-Catherine D'ESTRÉES, fille de Jean, comte d'Estrées, de Nanteuil et de Tourpes, maréchal et vice-amiral de France, et de Marie-Marguerite Morin de Châteauneuf. Il fut stipulé que le fils puîné qui naîtrait de ce mariage porterait le nom *d'Estrées*, sans préjudice néanmoins à celui de le Tellier de Louvois, qui serait toujours relaté dans les

D'ESTRÉES : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, frettés de sable; au chef cousu d'or, chargé de trois merlettes de sable, qui est D'ESTRÉES; aux 2 et 3 d'or, au lion d'azur, lampassé, armé et couronné de gueules, qui est DE LA CAUCHIE.

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

tre l'empereur Charles V. Il avait épousé, en 1510, Françoise BERZIAU, dame de Courtenvaux, fille aînée de Jacques Berziau, seigneur de Courtenvaux et de la Salle, secrétaire des finances et contrôleur-général des guerres, et de Jeanne de Villiers. Ils sont nommés dans un ordre que le roi donna, le 15 juin 1524, au receveur de Chartres, de leur payer trois cent trente livres; et reçurent un aveu, en 1551. Leurs enfants furent.

BERZIAU : d'azur, à trois trèfles d'or.

1°. Jean Ier, qui suit;

2°. Marie de Souvré, alliée 1°, le 8 octobre 1533, à Gilles *Auvé*, seigneur de la Ventrouse et du Feuillet, fils aîné de François Auvé, seigneur de la Ventrouse, et de Marguerite de Vieuxpont; 2° avec Nicolas *de Harcourt*, baron d'Ecouché, fils de Jacques de Harcourt, chevalier, baron de Longey, d'Ecouché et de Saint-Ouen, et d'Elisabeth Bouchard d'Aubeterre, dame d'Olonde.

VII. Jean I, seigneur DE SOUVRÉ et de Courtenvaux, rendit aveu au duc de Vendôme, en 1552, et mourut avant son père. Il avait épousé, par contrat du 9 juin 1537, Françoise MARTEL, fille unique de Charles Martel, seigneur de la Roche-du-Maine, *aliàs* la Roche-Martel, en Lodunois, et de

MARTEL : de gueules, à trois marteaux d'or.

actes, et que les armes seraient mi-parties de Louvois et d'Estrées. Leurs enfants furent :

1°. Louis le Tellier, né en 1694, mort le 5 octobre 1709;

2°. François-Macé, dont l'article suit;

3°. Louis-César le Tellier, mort jeune;

4°. Louis-Charles-César le Tellier, comte d'Estrées, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, ministre d'Etat, gouverneur général des évêchés de Metz et de Verdun, et gouverneur particulier des ville et citadelle de Metz, né le 2 juillet 1695. Reçu chevalier de Malte le 4 mai 1697, il entra, en 1716, sous le nom de Chevalier de Louvois, cadet dans la compagnie mestre-de-camp du régiment de cavalerie d'Anjou (depuis Aquitaine), y obtint une compagnie le 8 mars 1717, et fut nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Roussillon, le 22 mars 1718. Il fit ses premières armes en Espagne, sous le maréchal de Berwick, contre le roi Philippe V, et servit, en 1719, aux siéges de Fontarabie, de Saint-Sébastien, d'Urgel et de Roses. Peu après cette campagne, le roi Stanislas Leczinski, déchu du trône de Pologne, ayant quitté le duché de Deux-Ponts pour s'établir à Weissembourg,

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

Lucrèce de Soucelles. Elle était veuve en 1557, époque à laquelle elle passa une procuration, pour faire hommage du lieu de Cusay. De leur mariage sont provenus :

1°. Gilles, dont l'article suit;

2°. Renée de Souvré, dame du petit Souvré et de la Montguerière, mariée avec Adam *des Escotais*, écuyer, seigneur de la Chevalerie et de la Trigaudière, fils de Jean des Escotais, seigneur de la Chevalerie, et de Jeanne Guillard de la Salle. Adam mourut le 28 janvier 1574, et fut inhumé dans l'église de la Couture, au Mans. Sa femme lui survécut jusqu'au 9 septembre 1625;

3°. Jeanne de Souvré, femme de René *du Bellay*, baron de la Flotte, fils de Jean du Bellay, seigneur de la Flotte, et de Françoise de Mailly;

4°. Marthe de Souvré, mariée avec Antoine *de Lavardin*, seigneur de Renay et de Bouessay, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, fils de François de Lavardin, seigneur de Renay, chevalier de l'ordre du Roi;

5°. Lucrèce de Souvré, alliée, le 16 novembre 1594, avec Martin *de Vançay*, seigneur de la Barre de Conflans, fils de Jean III de Vançay, sei-

sous la protection de la France, le régent envoya auprès de ce prince malheureux le régiment que commandait le chevalier de Louvois. Ce jeune colonel était aimable, et possédait cette fleur de galanterie, cette politesse qui sait allier les marques de respect avec les prévenances de l'amitié. Il osa aspirer à la main de la fille de ce monarque, et Stanislas consentait à les unir si le chevalier de Louvois parvenait à obtenir un duché. L'éloignement que le régent avait pour la famille le Tellier fit échouer toutes démarches et toute espérance pour cette union; mais la princesse conserva toujours beaucoup d'estime pour un homme qui avait cherché à adoucir son infortune. (*Biographie universelle*, tome XIII, page 413.) Le chevalier de Louvois fut pourvu, pendant la minorité de son neveu, de la charge de capitaine-colonel de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi, par commission du 19 avril 1722, et prit alors le nom de marquis de Courtenvaux. Il servit, en 1733, au siége du fort de Kelh, qui capitula le 28 octobre; remit à son neveu l'exercice de la charge de capitaine des Cent-Suisses; fut nommé brigadier le 20 février 1734; combattit à Etlingen le 4 mai, et concourut aux siéges et à la prise de Philisbourg, le 18 juillet, et de Worms, le 23 du même mois. Créé maréchal-de-camp, le 1er avril 1735, le marquis de

---

gneur de Rocheux, de Bouy, de Villiers, etc., et de Louise Salmon du Châtelier;

6°. Marguerite de Souvré, abbesse de Préaux.

VIII. Gilles, seigneur DE SOUVRÉ, marquis de Courtenvaux, baron de Lezines, etc., maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, suivit, en 1573, le duc d'Anjou, depuis Henri III, en Pologne. Lors du retour secret de ce prince, pour succéder au roi Charles IX, son frère, en 1574, Gilles de Souvré assura sa sortie et sa retraite de ce royaume étranger. Henri III, à son avénement, le pourvut de la charge de grand-maître de sa garde-robe. Ce prince, mécontent des maréchaux de Montmorency et de Cossé, enfermés à la Bastille, avait, sur un faux bruit que le maréchal de Damville était mort en Languedoc, ordonné qu'on les étranglât dans leur prison. Mais Gilles de Souvré, ayant obtenu, à force de délais et de remontrances, qu'on attendit au moins la confirmation de cette nouvelle, qui tarda peu à être démentie, parvint ainsi à leur sauver la vie. Le roi lui donna la capitainerie du château de Vincennes, et le créa chevalier de ses or-

Courtenvaux se démit du régiment Royal-Roussillon. Substitué par lettres-patentes du mois de mai 1739, aux nom et armes *d'Estrées*, du chef de sa mère, sœur du dernier maréchal d'Estrées, mort sans postérité le 2 décembre 1737, il prit dès-lors le titre de comte d'Estrées. Pendant l'ambassade du marquis de l'Hôpital à Naples, le roi lui confia, par ordre du 22 avril 1740, la charge d'inspecteur général de la cavalerie. Employé, en 1741, à l'armée de Bohême et de Bavière, avec la colonne de troupes du comte de Saxe, il fut chargé du blocus d'Egra et du commandement des troupes qu'on établit en quartier d'hiver dans le cercle de Pilsen. Ces troupes se trouvant exposées, en 1742, par l'abandon de Pisseck, le comte d'Estrées, par une marche aussi difficile que dangereuse, les conduisit à Prague. A peine arrivé dans cette place, il eut ordre de se jeter dans Egra. Il s'y rendit à la tête de sa colonne, en passant au milieu des pays ennemis. Pendant son occupation d'Egra, il entretint la correspondance de l'armée de Prague avec l'armée du Danube et avec la cour, et celle de toutes les dispositions relatives à la marche des troupes que le maréchal de Maillebois amenait de Westphalie. Ayant reçu l'ordre de le joindre, il sortit d'Egra, passa avec l'armée en Bavière, et rentra en France, au mois de janvier 1743, avec

---

dres, le 31 décembre 1585. A la mort du seigneur des Arpentis, il fut établi, par provisions du 8 août 1587, lieutenant-général au gouvernement de Touraine, en l'absence d'Antoine-Scipion de Joyeuse, grand-prieur de Toulouse et gouverneur de cette province. Le 20 octobre suivant il commanda quatre cents lances et quatre cents arquebusiers à cheval à la bataille de Coutras. Pendant les troubles de la ligue, il sut maintenir dans l'obéissance la ville de Tours, où il reçut le roi et la cour, au mois de janvier 1589. Henri III portait à Souvré un attachement fondé sur les qualités estimables, et sur les talents et la valeur de ce favori. Il avoua plus d'une fois *qu'il voudrait être Souvré, s'il n'était ni roi ni prince.* Il fut nommé conseiller d'honneur au parlement, et y eut entrée, séance et voix délibérative, par lettres données à Tours, le 2 juin 1589, registrées le 11 août. Après la mort tragique de Henri III, Souvré s'attacha au roi Henri IV, et le servit avec un zèle et une fidélité, que les promesses, les artifices ni les menaces des ligueurs ne purent altérer. En 1591, il donna sur l'arrière-garde du duc de Parme, qui avait passé la Seine à Caudebec, et fit des pri-

les troupes que le maréchal de Belle-Isle ramenait de Prague. Nommé inspecteur-général de la cavalerie, le 1er janvier 1743, il se rendit sur la frontière du Rhin, mit la cavalerie de nouvelle levée en état d'entrer en campagne; fut employé à cette armée par lettres du 1er mai, et jeta un pont à Selingstadt, pour faciliter le passage du Mein aux troupes françaises. Détaché sur le Necker, il prépara la marche du maréchal de Broglie, qui revenait de Bavière. Employé à l'armée de Flandre, en 1744, il fut créé lieutenant-général le 2 mai. Pendant que le maréchal de Saxe était dans son camp de Courtray, le comte d'Estrées couvrit la frontière contre les entreprises des alliés, qui, forts de quatre-vingt mille hommes, s'étaient répandus dans les environs de Lille. Il les contint successivement vers Maubeuge, Valenciennes et Douay, et conserva toujours une telle attitude, qu'ils n'osèrent l'attaquer, quoiqu'en plusieurs rencontres il leur eût enlevé plus de mille fantassins et huit cents chevaux. Il combattit vaillamment à Fontenoy, le 11 mai 1745, eut un cheval tué sous lui en chargeant deux fois, à la tête de la cavalerie, la redoutable colonne anglaise, et fut un des généraux qui, à la tête des troupes de la maison du roi, décidèrent, par un dernier effort, le succès de cette mémorable

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

sonniers. Le grand-prieur de Toulouse étant décédé, on lui donna le gouvernement général de Touraine, par provisions du 20 novembre 1592. Le roi le nomma capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes du dauphin, le 14 décembre 1602, et gouverneur de la personne et premier gentilhomme de la chambre de ce prince, en 1605. Il obtint l'érection de sa terre de Courtenvaux, en *marquisat*, par lettres du mois de mars 1609, registrées le 19 août suivant. Il se démit du gouvernement de Touraine, en faveur de son fils, au mois de mai 1610, et de sa charge de premier gentilhomme en 1613. Créé maréchal de France après la mort de Lavardin, le 15 novembre 1614, il se démit de la compagnie des gendarmes de la garde au mois de mars 1615. Il eut pouvoir, le 9 septembre 1616, pour commander l'armée de Touraine contre les princes mécontents. Il mourut en 1626, et fut inhumé dans la chapelle de son château de Courtenvaux. (*Chronogie militaire, par Pinard*, t. II p. 405; *Moréri, Dictionnaire des généraux français.*) Il avait épousé, par contrat du 9 mai 1582, Françoise DE BAILLEUL, dame de Renouard et de Messey, fille et héritière de Jean de

DE BAILLEUL : parti de gueules et d'hermine.

journée. Le comte d'Estrées reçut plusieurs coups dans ses armes et dans ses habits. Détaché à la poursuite des ennemis, il en fit quatre mille prisonniers, investit ensuite Dendermonde, et observa l'ennemi, à la tête de six mille hommes, pendant le siége d'Ath, qui capitula le 8 octobre. Il fut nommé chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1746, et reçu le 2 février suivant. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 1er mars, il commanda un corps séparé de vingt-quatre bataillons et de vingt-cinq escadrons, avec lequel il partit de Maubeuge le 7 mai, marcha jusqu'à Herenzthal, où il arriva le 17, et obligea l'armée ennemie de se retirer dans le camp de Breda. Arrivé, le 7 juin, au camp devant Mons, sous les ordres du prince de Conty, il investit cette place, qui capitula le 11 du même mois. Détaché, pendant le siége de Charleroy, avec douze bataillons et quatre escadrons, il observa les ennemis, toujours à portée de joindre, selon les circonstances, l'armée du maréchal de Saxe ou celle du prince de Conty. Des ennemis s'étant portés sur la Mehaigne, le comte d'Estrées s'empara du seul défilé par où ils eussent pu troubler le siége de Charleroy : ce qui donna le temps au maréchal de Saxe d'arriver avec toute l'armée. Après le siége de Charleroy, qui capitula le 2 août, le comte d'Estrées fut détaché sur la Mehaigne, avec

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

Bailleul, seigneur de Renouard, chevalier de l'ordre du Roi, et de Jeanne d'Achi. Elle ne vivait plus en 1617, et eut pour enfants :

1°. Jean II, qui suit ;

2°. René de Souvré, baron de Messey, seigneur de Renouard, chevalier de l'ordre du Roi, mort à Saint-Amand de Rouen, le 22 juillet 1635. Il avait épousé, le 27 septembre 1617, Marie *Courtin*, fille de François Courtin, seigneur de Rosay, maître des requêtes, et de Jeanne Lescalopier. Il en eut :

A. Joseph de Souvré, seigneur de Renouard ;

B. François de Souvré, chanoine régulier de Saint-Augustin, en l'église de Sainte-Geneviève, en 1658;

C. François, titré marquis de Souvré, qui se noya en Portugal, en se baignant, en 1657 ;

D. Marie de Souvré, religieuse à Saint-Amand ;

E. Anne de Souvré, religieuse à Vignas en Normandie, puis nommée abbesse de Villiers-Canivet, diocèse de Séez, en 1681 ;

F. Madelaine de Souvré, religieuse à Saint-Amand ;

G. Jeanne de Souvré, abbesse des Filles-Dieu, à Rouen ;

3°. Gilles de Souvré, abbé de Saint-Florent de Saumur et de Saint-Calez, un

corps séparé, pour inquiéter les ennemis qui repassaient la Meuse. Il battit plusieurs partis vers Liége, et conduisit l'avant-garde des troupes, lorsqu'elles marchèrent sur Raucoux. La veille de la bataille de ce nom, il chassa de leurs postes trois mille hussards ; attaqua, le 11 octobre, le village d'Ance, et le força après un combat opiniâtre qui influa beaucoup sur le gain de la bataille. En 1747, à la tête d'un détachement, il prépara la marche de l'armée vers Maëstricht, et lui facilita l'entrée de la plaine d'Erderen, en occupant les hauteurs, le 1er juillet. Le lendemain, il attaqua les postes de la gauche des ennemis et s'en empara ; et, après que leur infanterie eut été chassée du village de Lawfeld, il défit la cavalerie hessoise, qui formait la plus grande partie de l'aile gauche des alliés. Le reste de la campagne, il commanda une réserve, avec laquelle il contint l'ennemi sur la montagne Saint-Pierre, entre le Jaar et la Meuse. Il commanda en Hainaut pendant l'hiver, et fut pourvu, le 19 novembre, du gouvernement général du pays d'Aunis et de la Rochelle. Employé à l'armée de Flandre, par lettres du 15 avril 1748, il fut chargé de jeter un convoi dans Berg-op-Zoom, à la tête de douze mille hommes ; attira l'attention des ennemis sur Breda, et, par une manœuvre savante, les empêcha de s'opposer à l'investisse-

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, sacré évêque de Comminges, à Ravenne, le 12 mars 1617. Il passa au siége d'Auxerre en 1623, et mourut à Paris le 19 septembre 1631 ;

4°. Jacques de Souvré, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, grand prieur de France, commandeur de Saint-Jean de Latran, abbé du Mont-Saint-Michel de Tréport et de Tonnerre. Il servit, en 1621, aux siéges de Saint-Jean d'Angely, de Clerac, de Montauban et de Monheurt ; à ceux de Royan, de Saint-Antonin et de Montpellier en 1622 ; au siége et à la prise de la Rochelle ; au combat de l'île de Rhé en 1627 ; et à l'attaque du Pas de Suze, et aux siéges de Privas et d'Alais en 1629. L'année suivante, il se distingua d'une manière remarquable à la fameuse défense de Casal, sous M. de Toiras. Disgracié par le cardinal de Richelieu, il leva un régiment de cavalerie pour le service du duc de Savoie, et se signala dans toutes les occasions qui se présentèrent, notamment à l'affaire du 26 mars 1639, contre les Espagnols retranchés à Cheucis, dans le Montferrat, et à la reprise de Chivas, ainsi qu'à la défaite des Espagnols devant cette place, succès auquel il eut une grande part. Après la mort de Richelieu, le roi le rappela à sa cour, et lui rendit ses bonnes grâces. Ses connaissances diplomatiques le rendirent souvent nécessaire au cardinal Mazarin, et il fut dans la confidence

ment de Maëstricht, dont la prise (7 mai) termina si glorieusement cette campagne. Il eut, en 1755 et 1756, le commandement des côtes de la Normandie, et fut nommé gouverneur du Hâvre. Le roi l'envoya à Vienne pour concerter, avec le cabinet autrichien, les opérations de la campagne de 1757. Il eut audience de l'empereur le 12 novembre 1756. Il fut élevé à la dignité de maréchal de France le 24 février 1757; conclut et signa, le 25, un traité avec l'impératrice-reine de Hongrie et de Bohême, sur le service des armées combinées. Nommé général de l'armée auxiliaire du roi, en Allemagne, il arriva à Wesel le 27, fit attaquer et forcer, le 14 juin, à Bielefeldt, un détachement des ennemis qui devait couvrir la retraite des Hanovriens. Le 26 juillet, ayant atteint le duc de Cumberland vers Hastembeck, il remporta sur lui une victoire complète; soumit la ville de Hamelen le 28, et prit possession de Minden, le 3 août. Cependant des intrigues de cour avaient déjà fait ôter le commandement au maréchal d'Estrées; et, lorsqu'on apprit à Paris la nouvelle de ses glorieux succès, le maréchal de Richelieu était déjà parti pour le remplacer. Il fut fait ministre d'état le 2 juillet 1758; et, après la défaite de Minden, il eut un pouvoir, le 15 août 1759, pour commander l'armée d'Allemagne, en cas de mort, de maladie, ou autre empêchement du maréchal de Contades. Ce général attribuait sa défaite

---

la plus secrète de la politique de ce ministre. Nommé ambassadeur de son ordre près de la cour de France, il eut sa première audience du roi le 17 janvier 1646, et fut chargé depuis, près la même cour, de diverses ambassades ordinaires et extraordinaires, dont il s'acquitta avec succès. Il rendit d'importants services, la même année 1646, au siége de Porto-Longone, où il commanda, en qualité de lieutenant-général, les galères de France qui investirent cette place du côté de la mer. Il se démit du régiment d'Anjou, au mois de mai 1651, et ne servit plus activement. Le roi lui accorda, le 15 juillet 1667, le gouvernement du Mont-Saint-Michel, dont il était abbé. Il mourut à Paris, le 22 mai 1670, en sa soixante-dixième année, et fut inhumé dans l'église du Temple. C'est lui qui avait fait construire le superbe hôtel du Temple, pour être la demeure ordinaire des grands prieurs de France. (*Chronologie militaire*, t. VI, page 175; *Dictionnaire universel historique*, Paris, 1812, t. XVI, page 336; *Gazette de France* du 24 mai 1670.)

Fils naturel de Jacques de Souvré *et d'Anne* de Noroy :

Ange de Souvré, *baptisé à Saint-Sulpice, à Paris, le* 11 *janvier* 1647;

5°. Françoise de Souvré, gouvernante du dauphin, depuis Louis XIII,

au duc de Broglie : le comte d'Estrées l'aida de ses conseils; mais l'armée ne put reprendre l'offensive. Il revint à la cour au mois de novembre, et mourut, en 1771, sans postérité. (*Chronologie militaire*, t. III, p. 417; *Galerie française*, 1771, in-fol.) Il avait épousé 1°, le 26 mai 1739, Anne-Catherine *de Champagne*, morte le 19 juillet 1743, fille de René-Brandelis de Champagne, marquis de Villaines et de la Varenne, baron de Turé, et de Catherine-Thérèse le Royer de Saint-Samson; 2°, le 26 janvier 1744, Adélaïde-Félicité *Brulart de Sillery*, fille de Louis-Philogène Brulart, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, ministre d'état au département des affaires étrangères, chevalier des ordres du Roi, et de Charlotte-Félicité le Tellier de Louvois de Rebenac;

5°. Anne-Sabine le Tellier, religieuse à l'abbaye de N.-D. de Soissons.

VI. François-Macé LE TELLIER, marquis de Louvois, mestre-de-camp du régiment d'Anjou, infanterie, et capitaine-colonel de la compagnie des Cent-Suisses de la garde du roi, dont le commandement retourna à son père, en vertu de la survivance

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

mariée, le 3 juin 1601, avec Artus *de Saint-Gelais*, dit *de Lezignem*, seigneur de Lausac, fils de Gui de Saint-Gelais, *dit* de Lezignem, seigneur de Lausac, ambassadeur de la reine Catherine de Médicis en Pologne, et d'Antoinette Raffin d'Azay. Françoise de Souvré est décédée le 28 juin 1657;

6°. Madelaine de Souvré, demoiselle de la reine de Marie Médicis en 1610, mariée à Philippe-Emmanuel *de Laval-Bois-Dauphin*, chevalier, marquis de Sablé, comte de Breteau, fils d'Urbain de Laval, marquis de Sablé, comte de Breteau, maréchal de France, et de Madelaine de Montecler. Madelaine de Souvré mourut le 16 janvier 1678;

7°. Anne de Souvré, abbesse de Préaux, puis de Saint-Amand de Rouen, morte le 14 mars 1651, après avoir gouverné cette abbaye pendant vingt-un ans. Elle y fut inhumée.

IX. Jean II, seigneur DE SOUVRÉ, marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre, conseiller-d'état, gouverneur de Touraine, et capitaine du château de Fontainebleau, obtint, le 22 décembre 1629, une pension de six mille livres. Il fut grand forestier et capitaine des chasses de la forêt de Bièvre, bois et buissons de la Brie, sui-

qui lui en avait été réservée, mourut de la petite vérole, au château de Rambouillet, le 24 septembre 1719. Il avait épousé, par contrat du 11 mars 1716, Anne-Louise DE NOAILLES, fille d'Anne-Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et de Marie-Françoise de Bournonville. Elle se remaria à Jacques-Hippolyte, marquis de Mancini, fils du duc de Nivernais, et eut de son premier mari :

DE NOAILLES : de gueules, à la bande d'or.

1°. François-Michel-César, dont l'article suit ;

2°. Charlotte-Rosalie le Tellier de Louvois, née posthume, morte en bas âge.

VII. François-Michel-César LE TELLIER DE LOUVOIS, marquis de Montmirail et de Courtenvaux, comte de Tonnerre et de la Ferté-Gaucher, baron d'Ancy-le-Franc et de Crusy, naquit à Paris en 1718. Il fut pourvu, le 18 septembre 1719, de la survivance de la charge de capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde du roi,

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

vant un ordre donné au receveur du domaine de Melun, le 18 février 1636, mourut à Paris, le 9 novembre 1656, âgé de soixante-douze ans, et fut inhumé en l'abbaye de Saint-Amand de Rouen. Il avait épousé, par contrat du 3 mai 1610, Catherine DE NEUFVILLE, morte en 1657, dame de Pacy, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, fille de Charles de Neufville, marquis de Villeroy et d'Alincourt, chevalier des ordres du Roi, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances, gouverneur de Lyon, et de Marguerite de Mandelot, dame de Pacy, sa première femme. De ce mariage sont issus :

DE NEUFVILLE : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes ancrées du même.

1°. Nicolas de Souvré, mort jeune ;

2°. Louis de Souvré, seigneur de Saint-Loup, qui accompagna le roi au siége d'Hesdin, au mois de juin 1639, et fut tué à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 juin 1640 ;

3°. Charles, dont l'article suit ;

4°. Eléonore de Souvré, abbesse de Saint-Amand de Rouen, où elle mourut et fut inhumée le 28 août 1672, après avoir gouverné cette abbaye pendant vingt-deux ans ;

que commandait son aïeul; fit ses premières armes en 1733, sous le maréchal de Noailles, son oncle, et servit dans les campagnes de Bohême et de Bavière. Il fut nommé colonel-lieutenant du régiment Royal, infanterie, le 15 mai 1740, et chevalier de Saint-Louis; mais, en 1745, le mauvais état de sa santé l'obligea de quitter le service militaire. Il consacra le reste de ses jours à l'étude de l'histoire naturelle, de la chimie, de la physique et de la géographie, et mourut à Paris, membre de l'Académie des Sciences, le 7 juillet 1781. (*Voyez son éloge, par Condorcet, dans les Mémoires de l'Académie pour la même année.*) Il avait épousé, par contrat du 25 février 1732, Louise-Antonine DE GONTAUT-BIRON, morte le 11 juin 1737, fille de François-Arnaud de Gontaut, duc de Biron, pair de France, et de Marie-Adélaïde de Gramont. De ce mariage sont issus :

DE GONTAUT : l'écu en bannière, écartelé d'or et de gueules.

1°. Charles-François-César, qui suit;
2°. Félicité-Louise le Tellier de Louvois, née en 1736, mariée, le 25

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

5°. Madelaine de Souvré, abbesse de Saint-Amand après sa sœur, morte et inhumée en cette abbaye le 9 septembre 1691.

X. Charles DE SOUVRÉ, titré marquis de Courtenvaux après ses deux frères aînés, seigneur de la Chapelle, avait été abbé de Saint-Calez, et était destiné au chapitre des comtes de Saint-Jean de Lyon. Devenu le seul rejeton mâle de sa famille, il quitta l'état ecclésiastique; fut premier gentilhomme de la chambre du roi, mourut avant son père, le 3 mai 1646, et fut inhumé dans l'église paroissiale de Courtenvaux. Il avait épousé, par contrat du 17 mai 1645, Marguerite BARENTIN, fille de Charles Barentin, seigneur de Villeneuve, président de la chambre des comptes de Paris, et de Madeleine de Kerquifinein, dame d'Ardivilliers en Picardie. Elle se remaria avec Urbain II, de Laval, marquis de Bois-Dauphin et de Sablé, et mourut à Paris le 8 février 1704. Elle n'eut de son premier mari qu'une fille unique, Anne de Souvré, mentionnée ci-après :

BARENTIN : d'azur, à trois fasces, la première d'or, surmontée de trois étoiles du même; les deux autres ondées d'argent.

Fils naturel de Charles de Souvré.

Charles, *dit* le chevalier de Souvré, qui entra lieutenant au régiment de

janvier 1759, à Alexandre-Céleste *d'Aumont*, duc de Villequier, père du duc d'Aumont actuel, et fils de Louis-Marie-Augustin, duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, etc., et de Victoire-Félicité de Durfort-Duras; la duchesse de Villequier fut dame d'honneur de *Mesdames*, et mourut à trente-deux ans, le 14 juin 1768.

VIII. Charles-François-César LE TELLIER DE LOUVOIS, marquis de Montmirail et de Crusy, né le 12 septembre 1734, capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde du roi, sur la démission de son père, du 23 novembre 1754, avait eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi le 13 septembre 1752. Il fut nommé successivement mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Roussillon, cavalerie, et brigadier de cavalerie des armées du roi le 25 juillet 1762. Il mourut le 13 décembre 1764, membre honoraire de l'Académie des Sciences. Il avait épousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 12, et célébration du 20 juin 1763,

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

Picardie, le 20 novembre 1662, et obtint, le 24 octobre 1663, une compagnie dans le régiment de Navarre. Il la commanda aux siéges d'Oudenarde, de Bergues et de Courtray en 1667; et à la conquête de la Franche-Comté en 1668, et devint major de son régiment le 4 mars de cette dernière année. Il fit, en cette qualité, la campagne de Hollande, sous les ordres du prince de Condé en 1672; se distingua au siége de Maëstricht en 1673; combattit à Seneff, puis à Ensheim la même année; à Mulhausen en 1674, et à Turckeim le 5 janvier 1675. Il avait été nommé lieutenant-colonel de son régiment le 18 octobre 1674. Il servit, en 1675, à la prise de Liége, de Dinant, de Huy et de Limbourg; obtint, au mois de janvier 1676, des lettres de légitimation qui furent registrées le 10 mars; se trouva la même année à la prise de Condé, de Bouchain et d'Aire; fut créé brigadier d'infanterie le 25 février 1677; se distingua, en 1678, à la bataille de Cassel, au siége et à la prise de Saint-Omer; aux siéges de Gand et d'Ypres, à la bataille de Saint-Denis près Mons; et, en 1679, à la bataille de Minden. Il fut nommé colonel du régiment de Navarre le 7 mai 1680 : et, le 6 octobre suivant, inspecteur-général de l'infanterie. Il conserva ces deux grades jusqu'à sa mort, arrivée le 1er septembre 1683. (*Chronologie militaire*, tome VIII, p. 36.)

LE RAGOIS : d'azur, à l'aigle essorante de profil d'argent, tenant de sa patte dextre un rameau d'olivier d'or.

Charlotte-Bénigne LE RAGOIS DE BRETONVILLIERS, veuve de Marc-Antoine-Front de Beaupoil de Saint-Aulaire, marquis de Lanmary, et fille de Bénigne le Ragois, IIe du nom, marquis de Bretonvilliers, maréchal des camps et armées du roi, et de Félicité de Milani de Cornillon. Le marquis de Montmirail fut présenté au roi et à la famille royale le 24 juillet 1763, et monta dans les carrosses le 27 août suivant. De ce mariage il ne reste que deux filles :

1°. N..... le Tellier de Louvois, dame de Montmirail, mariée avec Ambroise-Polycarpe *de la Rochefoucauld*, duc de Doudeauville, pair de France, grand d'Espagne de la première classe, et ministre d'état ;

2°. N..... le Tellier de Louvois, mariée avec Elisabeth-Pierre, comte *de Montesquiou-Fezenzac*, pair de France.

MARQUIS DE SOUVRÉ ET DE REBENAC.

V. Louis-Nicolas LE TELLIER DE LOUVOIS, marquis de Souvré, second fils de François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, et d'Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, naquit le 23 janvier 1667. Il servit avec distinction dans l'armée polonaise, contre les Turcs et les Tartares, en 1685, et se trouva au siége de Bude en 1686, en qualité d'aide-de-camp du prince Charles de Lorraine. Il fut nommé mestre-de-camp de cavalerie en 1689, lieutenant-général au gouvernement de Béarn et de Navarre, et, le 8 mai de la même année, maître de la garde-robe du Roi. Il fut blessé le 19 juin 1690, en forçant un parti ennemi pour couvrir les fourra-

---

ANCIENS SEIGNEURS DE SOUVRÉ.

LE TELLIER : comme à la page 1.

XI. Anne DE SOUVRÉ, marquise de Courtenvaux, dame de Passy, héritière de sa maison, née posthume le 30 novembre 1646, épousa par contrat du 19 mars 1662, Michel LE TELLIER, marquis de Louvois, ministre et secrétaire-d'état, chancelier et commandeur des ordres du Roi, dans la descendance duquel les nom, armes et titres de Souvré-Courtenvaux ont été perpétués.

geurs de l'armée le long du Rhin, et se distingua dans une affaire avec les troupes des alliés, près de Steinbach, le 12 juillet 1697. Le roi le nomma chevalier de ses ordres en 1724. Il mourut d'apoplexie à Versailles, le 10 décembre 1725. (*Gazette de France* des 7 décembre 1685, 27 juillet 1686, 1[er] juillet 1690, 27 juillet 1697 et 15 décembre 1725.) Il avait épousé, par contrat du 17 février 1698, Catherine-Charlotte DE PAS DE FEUQUIÈRES, dame de Rebenac, en Béarn, morte au château de Louvois le 19 juillet 1739, fille et héritière de François de Pas de Feuquières, comte de Rebenac, seigneur d'Harbonnière, ancien capitaine au régiment du Roi, et lieutenant pour S. M. en la province de Béarn, et de Jeanne de l'Esquille. De ce mariage sont issus :

DE PAS : de gueules, au lion d'argent, lampassé et armé d'or.

1°. Charles-Antoine le Tellier de Louvois, mort sans alliance à l'âge de vingt-un ans ;

2°. François-Louis, dont l'article suit;

3°. Charles-Maurice le Tellier de Louvois, *dit* le chevalier de Souvré, noyé en se baignant au mois de juillet 1721 ;

4°. Charlotte-Félicité le Tellier de Louvois, mariée, le 19 juillet 1722, avec Louis-Philogène *Brulart*, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, maréchal des camps et armées, chevalier des ordres du Roi, plénipotentiaire de S. M. en différentes cours, et ministre d'état au département des affaires étrangères, mort en 1771, fils de Carloman-Philogène Brulart, comte de Sillery, colonel du régiment de Conty, et gouverneur d'Epernay, et de Marie-Louise Bigot.

VI. François-Louis LE TELLIER DE REBENAC, marquis de Louvois en Champagne, et de Souvré au Maine, comte de Rebenac en Béarn, lieutenant général des armées du roi, né le 8 septembre 1704, fut d'abord connu sous le nom de marquis de Louvois. Il entra aux mousquetaires en 1716, obtint, en survivance de son père, la charge de lieutenant-général au gouvernement de Navarre et de Béarn, le 25 mai 1723, fut pourvu d'une compagnie dans le régiment Royal-Cravates le 19 janvier 1724, et de la charge de maître de la garde-robe du roi, à la mort de son père, le 23 dé-

cembre 1725. Il prit alors le nom de marquis de Souvré, et prêta serment pour sa charge de lieutenant-général au gouvernement de Navarre le 5 février 1726. Il servit au camp de la Meuse en 1727, obtint, le 13 octobre, un régiment d'infanterie de son nom (depuis Briqueville), et le commanda au camp de la Moselle en 1732; aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizighitone et du château de Milan en 1733; à ceux de Novarre, du fort d'Arrona, et des ville et château de Tortone, à la bataille de Parme et à celle de Guastalla, où il fut blessé en 1734, et fut nommé brigadier le 18 octobre. Il concourut, pendant la campagne de 1735, à la prise du château de Gonzague, de Reggiolo et de Reveré, et rentra en France avec son régiment au mois de septembre 1736. Employé dans l'armée que le roi envoya, en 1741, au secours de l'électeur de Bavière, il contribua, sous les ordres du comte de Ségur, à la défense de Lintz, et rentra en France au mois de mars 1742, ne pouvant pas servir d'un an, aux termes de la capitulation de cette place. Créé maréchal-de-camp le 20 février 1743, il se démit de son régiment, fut employé à l'armée du Rhin sous le maréchal de Noailles, combattit à Detingen, et finit la campagne en Basse-Alsace. L'an 1744 il servit sous le maréchal de Saxe à l'armée de Flandre, couvrit les siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes, combattit à Fontenoy en 1745, et concourut à la prise de Tournay et à la réduction de sa citadelle. Il se distingua d'une manière brillante au combat de Nesle, où, à la tête des brigades de Normandie et de Crillon, il surprit et tailla en pièces six mille Anglais qui se rendaient à Gand. Il prit ensuite possession de la ville de Bruges, s'empara, au mois d'août, d'un des châteaux de Grimberghen, et y fit prisonniers un capitaine, deux officiers et cent hommes. En 1746, il couvrit les siéges de Mons, de Charleroy et de Namur, et combattit à Raucoux. L'année suivante, il prit part, sous le maréchal de Saxe, à la victoire de Lawfeld, et couvrit, avec l'armée, le siége de Berg-op-Zoom. Il fut promu au grade de lieutenant-général des armées le 1er janvier 1748, nommé chevalier des ordres du Roi le 2 février 1749, et reçu le 25 mai suivant. Il combattit à Hastembeck en 1757, et concourut à la conquête de l'électorat d'Hanovre. Ce fut sa dernière campagne. (*Chronol. milit.*, t. V, p. 371.) Il mourut en 1767. Il avait épousé 1°, par contrat du 30 mai 1723, Françoise-Gabrielle de

BRANCAS, morte en couches le 26 octobre 1724, fille de Louis de Brancas, marquis de Céreste, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi et de l'ordre de la Toison-d'Or, grand d'Espagne de la première classe, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et d'Élisabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars; 2°, par contrat signé par le roi et la famille royale le 2 février 1725, Jeanne-Françoise DAUVET DES MARETS, morte le 16 décembre 1632, fille de François Dauvet, comte des Marêts, marquis de Saint-Phal, seigneur et baron de Boursault, de Rupereux, de Berneuil et de Francourt, grand fauconnier de France, lieutenant de roi, puis lieutenant-général en Beauvaisis, et de Marie Robert de la Fortelle; 3°, par contrat du 1er août 1738, Félicité DE SAILLY, née le 4 février 1716, fille d'Aymar-Louis, sire et marquis de Sailly, seigneur de trente-huit autres terres, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, gouverneur de Saint-Venant, et de Françoise-Adélaïde de Sainte-Hermine. Le marquis de Souvré a eu pour enfants :

DE BRANCAS : d'azur, au pal d'argent, chargé de 3 tours de gueules, et accosté de 4 jambes de lion affrontées d'or, mouvantes des flancs de l'écu en barre et en bande.

DAUVET : bandé d'argent et de gueules; la première bande d'argent chargée d'un lionceau de sable.

DE SAILLY : d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

Du premier lit :

1°. Catherine-Flore le Tellier de Louvois, née le 24 octobre 1724, décédée peu de jours après;

Du second lit :

2°. Françoise-Sophie le Tellier de Louvois, née le 18 juillet 1726, religieuse à Notre-Dame de Soissons, puis prieure des Bernardines de Montmirail, nommée à l'abbaye de l'Amour-Dieu en 1762;

3°. Françoise-Aglaé-Silvie le Tellier de Louvois, dame de Rebenac, née le 21 septembre 1727, mariée, le 10 mars 1747, avec Alexandre-Louis, marquis *de Saint-Chamans*, et de Montaiguillon, vicomte de la Barthe, depuis lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Saint-Venant

et grand sénéchal d'épée de la province de Béarn, fils d'Antoine-Gaillot de Saint-Chamans, marquis de Montaiguillon et de Villenauxe, brigadier des gardes-du-corps du roi, maréchal des camps et armées, gouverneur du Puy-Laurent, et grand bailli d'épée de la ville de Sezanne, et de Marie-Louise Larcher d'Olisy;

4°. Gabrielle-Flore le Tellier de Louvois, née le 7 octobre 1728, mariée, en 1751, avec Louis-Hector, marquis *de Sailly*, frère de la marquise de Souvré, sa belle-mère, brigadier des armées du roi, colonel-lieutenant du régiment de Conty, infanterie, et premier gentilhomme de la chambre de S. A. S. Mgr le comte de la Marche;

5°. Amable-Emilie-Gabrielle le Tellier de Louvois, née le 15 juin 1732, mariée, le 5 avril 1755, avec Jean-Baptiste-Calixte, comte *de Montmorin de Saint-Herem*, depuis maréchal-de-camp et gouverneur de Fontainebleau; fils de Jean-Baptiste-François de Montmorin, marquis de Saint-Herem, baron de Volore et de Châteauneuf, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, et de Constance-Lucie de Valois de Villette. La comtesse de Montmorin-Saint-Herem fut nommée, le 8 mars 1767, dame pour accompagner Mesdames Victoire, Sophie et Louise de France;

Du troisième lit :

6°. François-César le Tellier de Souvré, marquis de Louvois, né le 9 avril 1739, mort sans postérité, le 29 septembre 1757, à l'armée du maréchal de Richelieu, des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Hastembeck, le 26 juillet précédent;

7°. Louis-Sophie, dont l'article suit;

8°. Deux fils et une fille, morts en bas âge.

VII. Louis-Sophie LE TELLIER DE SOUVRÉ, marquis de Louvois, né le 18 mars 1740, reçu chevalier de l'ordre de Malte, de minorité, et appelé d'abord le chevalier de Souvré, fut colonel du régiment Royal-Roussillon, cavalerie, en 1761, lieutenant-général au gouvernement de Navarre et de Béarn en 1767, et brigadier de cavalerie des armées du roi le 1er mars 1780, et mourut le 5 août 1785. Il avait épousé 1°, par contrat signé par le roi et la famille royale le 3 septembre 1763, Louise

GAGNAT DE LOGNY, morte sans enfants le 1er novembre 1768, fille d'Alexandre-Louis Gagnat de Logny, maître des requêtes, et de N.... du Metz de Maillebois; 2°, par contrat signé par le roi et la famille royale le 30 avril 1775, N.... DE WRIEZEN, baronne d'Huffel, en Hollande, morte aussi sans postérité; 3°, par contrat du 15 janvier 1782, Jeanne-Marc-Henriette-Victoire DE BOMBELLES, fille de Henri-François, comte de Bombelles, seigneur d'Orangis, de Lavau et autres lieux, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour S. M. les ville et château de Bitche, de la frontière de la Lorraine allemande et de la Sarre. De ce troisième mariage sont issus :

GAGNAT : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une merlette du même; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

DE WRIEZEN :

DE BOMBELLES : écartelé, aux 1 et 4 d'or plein, aux 2 et 3 de gueules, à la molette d'éperon d'argent.

1°. Marc-Félicité le Tellier de Souvré, mort, après avoir été baptisé, le 18 décembre 1782;

2°. Auguste-Michel-Félicité, qui suit.

VIII. Auguste-Michel-Félicité LE TELLIER DE SOUVRÉ, marquis de Louvois, né le 3 septembre 1783, nommé pair de France le 17 août 1815, ancien officier supérieur des gardes-du-corps du roi, et chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, a épousé, le 8 août 1804, Athénaïse-Euphrasie-Louise-Philippine GRIMALDI DE MONACO, fille du prince Joseph-Marie-Jérôme-Honoré Grimaldi de Monaco, maréchal des camps et armées du roi, et de dame N.... de Choiseul-Stainville.

GRIMALDI : fuselé d'argent et de gueules.

SEIGNEURS DE MORSAN, *éteints.*

II. Charles LE TELLIER, Ier du nom, seigneur de Morsan, second fils de Michel le Tellier, Ier du nom, seigneur de Chaville, et de Perrette de Locquet, fut reçu maître en la chambre des comptes le 18 novembre 1619. Il avait épousé, par contrat du 17 février 1605, Catherine VAILLANT DE GUELIS, fille de Jean Vaillant de Guelis, seigneur du Chastel, conseiller au parlement de Paris,

VAILLANT : d'azur, à l'ancre d'argent, surmontée d'un cœur d'or, accosté de 2 étoiles du même.

puis président aux enquêtes, et de Françoise de Flexelles, sa seconde femme. Leurs enfants furent :

1°. Charles le Tellier, seigneur de Morsan, pourvu, le 27 septembre 1635, de la charge de maître des comptes qu'exerçait son père, mort sans avoir été marié, en 1651 ;

2°. Antoine-René, qui continue la descendance ;

3°. Jacques le Tellier, auditeur des comptes, reçu maître en la même chambre, le 11 mars 1651, mort au mois de septembre 1656 sans alliance ;

4°. Catherine le Tellier, mariée, par contrat du 14 février 1628, avec Etienne *de Creil*, seigneur du Moutier, conseiller au grand conseil ; fils de Jacques de Creil, seigneur de Hecourt, du Moutier, etc., et de Marguerite de Saintot. Il mourut le 23 septembre 1661, et sa femme en avril 1670 ;

5°. Marie-Madelaine le Tellier, religieuse à Chelles.

Briçonnet : d'azur, à la bande componée d'or et de gueules de six pièces ; le premier compon de gueules, chargé d'une étoile d'or et la bande accompagnée en chef d'une étoile du même.

III. Antoine-René le Tellier, seigneur de Morsan, après son frère aîné, fut reçu conseiller à la cour des aides de Paris le 22 janvier 1639, et mourut le 29 mars 1681. Il avait épousé Françoise Briçonnet, morte le 8 avril 1694, fille de Thomas Briçonnet, seigneur de Glatigny, conseiller en la cour des aides de Paris, et de Madelaine le Picart du Plessis. Leurs enfants furent :

1°. Charles, dont l'article suit ;

2°. François-René le Tellier, seigneur d'Oiseu, reçu conseiller en la cour des aides de Paris en 1681, mort le 14 décembre 1686. Il avait épousé, le 15 février 1684, Marie-Anne *Chevalier de Courtavant* (qui se remaria à Guillaume Davy, seigneur de la Fautrière, maître des comptes à Paris), fille de Jacques Chevalier, seigneur de Bauchet, vicomte de Courtavant et de la Montagne, receveur-général des finances en Lorraine, et d'Anne Olier de Bourzées. François-René n'eut qu'un fils :

Jean-Charles le Tellier ;

3°. Adrien-Claude le Tellier, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, *dit* de Malte, commandeur de Louviers-Vaumion, colonel d'un

régiment de dragons, mort le 5 novembre 1721, âgé de soixante-cinq ans. Il fut inhumé au Temple;

4°. Madelaine le Tellier, mariée, le 18 février 1674, avec Germain-Christophe *de Thumery*, chevalier, seigneur de Boissise, président en la seconde chambre des enquêtes, fils de Christophe de Thumery, seigneur de Boissise, et de Madelaine le Coigneux. Elle mourut le 12 décembre 1730, à l'âge de quatre-vingt-seize ans et demi.

IV. Charles LE TELLIER, IIe du nom, seigneur de Morsan, fut reçu conseiller au parlement de Paris le 17 février 1679, et mourut le 12 décembre 1702. Il avait épousé, par contrat du mois de septembre 1681, Fleurie PECOIL DE LA VILLE-DIEU, morte au mois de juillet 1699, laissant :

PECOIL : fascé d'or, et de sa.

1°. Michel le Tellier, seigneur de Morsan, reçu conseiller au parlement de Paris le 26 juin 1709, maître des requêtes de l'hôtel du roi le 23 août 1729, et vivant non marié en 1775;

2°. Claude-François, dont l'article suit.

V. Claude-François LE TELLIER DE MORSAN, brigadier d'infanterie des armées du roi, entra aux Mousquetaires en 1702. Il se trouva au combat de Nimègue au mois de juin de la même année, et à celui d'Eckeren en 1703. Nommé lieutenant au régiment des Gardes-Françaises le 2 janvier 1704, il servit en Flandre pendant cette campagne et la suivante; se trouva aux batailles de Ramillies en 1706, et d'Oudenarde en 1708. Il fut nommé capitaine aux Gardes-Françaises le 5 février 1709; il commanda sa compagnie à la bataille de Malplaquet, au mois de septembre; à l'attaque d'Arleux en 1711; aux siéges de Douay, du Quesnoy et de Bouchain en 1712; de Landau et de Fribourg en 1713. Il fut nommé brigadier le 1er février 1719, puis chevalier de Saint-Louis; quitta le service au mois de décembre 1725, et mourut le 9 mai 1757, âgé de soixante-douze ans. Il avait épousé, par contrat du 14 juillet 1734, Jeanne-Louise HOCQUART, morte le 28 septembre 1753, âgée de cinquante-cinq ans, fille de Jean-Hyacinthe Hocquart, chevalier, seigneur d'Essenlis et de Muscourt, conseiller du roi en tous ses conseils, intendant de la marine au départe-

HOCQUART : de gueules, à trois roses d'argent.

ment de Toulon, et de Marie-Françoise Michelet du Cosnier. De ce mariage est née :

Armande-Catherine-Claudine le Tellier de Morsan, mariée, le 29 juillet 1777, avec Claude-Jean-Michel *Berbier du Metz*, comte de Rosnay, seigneur d'Orcheux, conseiller du roi en tous ses conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel; fils de Claude-Gédéon-Denis Berbier du Metz, comte de Rosnay, seigneur d'Eve et de Marchemorel, président en la chambre des comptes, et de Geneviève Poyvet de la Blinière.



PREUVES *de Louis François Marie et d'Alexandre le* Tellier *de* Louvois *reçus Chevaliers de Malte au Grand Prieuré de France, les 26 Mai 1669, et 20 Novembre 1678.*

LE TELLIER

Michel le Tellier *II.e du nom, seigneur de Chaville, conseiller en la cour des aides de Paris mort le 6 mai 1617.*

CHAUVELIN

Claude Chauvelin *mariée le 4 juill. 1599*

TURPIN

Jean Turpin *Seigneur de Vauvredon, en Berry, conseiller en la cour des aides, puis conseiller d'état.*

CHAPELIER.

Marie Chapelier *de* Buscastel

DE SOUVRÉ

Jean II.e arg.t de Souvré *marquis de Courtenvaux chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre.*

DE NEUFVILLE

Catherine de Neufville de Villeroy, Dame de Pacy, mariée le 5 mai 1610.

BARENTIN

Charles Barentin. *seigneur de Villeneuve Président de la Chambre des comptes de Paris.*

DE KERQUIFINEM

Madeleine de Kerquifinem, *dame d'Ardivilliers*

Michel le Tellier *III.e du nom, marquis de Barbesieux, chancelier de France et ministre d'état au département de la guerre*

Elisabeth Turpin *de* Vauvredon, *mariée le 12 févr. 1629*

Charles de Souvré, *marquis de Courtenvaux premier gentilhomme de la chambre du Roi, mort le 3 mai 1646.*

Marguerite Barentin *de Villeneuve, mariée le 17 mai 1645.*

François Michel le Tellier *marquis de Louvois et de Barbesieux, ministre et secrétaire d'état Chancelier commandeur des ordres du roi*

Anne de Souvré, *marquise de Courtenvaux mariée le 19 mars 1662*

Louis François Marie et Alexandre le Tellier *de* Louvois *frères reçus chevaliers de Malte les 26 mai 1669 et 20 nov 1678*

EXPLICATION DES QUARTIERS ET DES ARMOIRIES.

Louis-François-Marie et Alexandre *le Tellier de Louvois*, frères, reçus chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au grand prieuré de France, les 26 mai 1669 et 20 novembre 1678, étaient fils de François-Michel *le Tellier*, marquis de Louvois, de Courtenvaux et de Barbesieux, comte de Tonnerre, baron de Crusy et d'Ancy-le-Franc, ministre et secrétaire d'état, chancelier et commandeur des ordres du Roi, surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France, vicaire-général des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, grand-maître des courriers et surintendant-général des postes de France, premier ministre de Louis XIV, et d'Anne *de Souvré*, marquise de Courtenvaux. François-Michel était fils de Michel *le Tellier*, III[e] du nom, marquis de Barbesieux, seigneur de Chaville, de Louvois, de la Ferté-Gaucher, etc., chancelier de France, ministre et secrétaire d'état au département de la guerre, et d'Elisabeth *Turpin de Vauvredon*, fille de Jean Turpin, chevalier, seigneur de Vauvredon, de Brion et de Lifferneau, conseiller-d'état, et de Marie *Chapelier de Buscastel*. Michel III était fils de Michel *le Tellier*, II[e] du nom, seigneur de Chaville, conseiller en la cour des aides de Paris, et de Claude *Chauvelin*.

Anne *de Souvré*, mère, était fille de Charles *de Souvré*, marquis de Courtenvaux, premier gentilhomme de la chambre du roi, et de Marguerite *Barentin*, fille de Charles *Barentin*, seigneur de Villeneuve, président de la chambre des comptes de Paris, et de Madelaine *Kerquisinem*. Charles *de Souvré* était fils de Jean II, seigneur *de Souvré*, marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de la chambre, conseiller d'état, gouverneur de Touraine, et capitaine du château de Fontainebleau, et de Catherine *de Neufville de Villeroy*, dame de Pacy.

Le Tellier : Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 3 lézards rangés d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or, qui est de *le Tellier;* aux 2 et 3 d'azur, à 5 cotices d'or, qui est *de Souvré*.

Chauvelin : D'argent, au chou sauvage arraché de sinople, accolé d'une bisse d'or.

Turpin : D'azur, à trois fasces d'or, accompagnées en chef d'une tête humaine de profil d'argent.

Chapelier : D'or, au chevron de gueules, chargé de trois roses d'argent, et accompagné de trois aubifoins d'azur, feuillés de sinople.

De Souvré : D'azur, à 5 cotices d'or.

De Neufville : D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes ancrées du même.

Barentin : D'azur, à trois fasces, la première d'or, surmontée de 3 étoiles du même ; les deux autres ondées d'argent.

De Kerquifinem : D'azur, à deux fasces d'or.



DE TOURNON,

BARONS ET COMTES DE TOURNON ET DE ROUSSILLON, BARONS DE CHALENÇON, SEIGNEURS DE VISSAC ET D'ARLENC, BARONS DE LA MASTRE ET DE RETOURTOUR, SEIGNEURS DE MONTEIL, MARQUIS DE CLAVESON, BARONS DE BANON, COMTES DE TOURNON-SIMIANE, *en Vivarais, en Dauphiné et en Provence.*



ARMES : *Ecartelé, au 1 et 4 partis au premier semé* DE FRANCE *ancien; au deuxième de gueules, au lion d'or,* qui est DE TOURNON ; *aux 2 et 3 d'or, semés de tours et de fleurs de lis d'azur,* qui est DE SIMIANE. Supports : deux lions, celui à dextre en barroque. Couronne de comte. Devise : POTENTIA ET VIRTUTE. Cri de guerre : AU PLUS DRU.

La maison DE TOURNON est une des plus illustres du royaume, tant par son ancienneté, remontée à près de sept siècles, que par les emplois éminents qu'elle a eus dans la haute prélature, la diplomatie, les conseils et les armées de nos rois. Elle a pris son nom d'une ville située en Vivarais, sur le bord du Rhône, défendue jadis par un château fort, qui, de temps immémorial, était la demeure de ses anciens seigneurs. Tournon était la première des douze baronnies du Vivarais, qui, par tour, donnaient séance et voix délibérative aux états de Languedoc.

La généalogie de cette maison a été traitée d'une manière in-

complète et quelquefois erronée par plusieurs historiens de poids, que nous aurons souvent occasion de citer dans le cours de cet article. On la reproduit ici avec plus d'exactitude et plus d'étendue, d'après plusieurs documents historiques de notre cabinet, et d'après un mémoire dressé par M. Chérin, généalogiste des ordres du Roi, le 8 février 1774, en vertu duquel le marquis de Tournon a obtenu les honneurs de la cour les 17 février et 16 avril de la même année, lequel mémoire a été déposé pour minute à Forqueray, notaire à Paris, par acte du 20 décembre 1820.

Ponce de Tournon, le premier sujet de cette maison que les chartes et les anciens monuments fassent connaître, était abbé de la Chaise-Dieu l'an 1094. Il assista au concile de Plaisance, et, en 1095, à celui de Clermont-Ferrand, où il rendit les derniers devoirs à Durand, évêque de cette ville. L'archevêque de Lyon, Hugues de Bourgogne, lui donna l'église de Saint-Julien d'Anioche, près de Montbrison. Ponce de Tournon se lia à Lyon avec saint Anselme de Cantorbéry; il l'engagea à venir à la Chaise-Dieu, où ce saint opéra, dit-on, des miracles. Ponce fut sacré évêque du Puy en 1102, et reçut le *pallium*, vers l'an 1105, du pape Pascal II. Ce pontife l'exempta, lui et ses successeurs, de la juridiction de tout métropolitain, par une bulle dont le commencement est ainsi conçu : *Mansuro in perpetuum decreto sancimus, ut tam tu quàm tui deinceps successores, nulli, præter romanum, metropolitano subjecti sint; et ut omnes qui tibi in eâdem sede successuri sunt, per manum; romani pontificis tanquàm speciales romanæ sedis suffraganei consecrentur.* Ponce de Tournon mourut en 1128 (1). (*Clergé de France*, par du Temps, t. III, pp. 158 et 366.) Il était contemporain et sans doute frère de Gilbert, seigneur de Tournon, cité dans les annales de Raymond de Agiles, et de Pons de Balazuc, au nombre des seigneurs qui, l'an 1096,

(1) Ce fut de son temps que Bernard-Centule, comte de Bigorre, se racheta, lui et ses successeurs, d'une servitude bien singulière, moyennant une redevance annuelle de soixante sous morlas. Comme vassal de l'église du Puy, il était obligé d'y venir tous les ans, et d'y apporter, au bout de sa lance, des faisceaux de foin pour en joncher l'église de Notre-Dame.

accompagnèrent Raymond, comte de Toulouse, à la première croisade (1). Gilbert paraît avoir été père de Guillaume Ier, qui suit.

I. Guillaume Ier, seigneur DE TOURNON, est cité comme l'auteur de cette illustre maison par l'historien de Saint-Hugues, abbé de Bonnevaux, qui fait en outre mention de Guillaume Eustorgue, fils de Guillaume Ier, qui suit. (*Mémoire de M. Chérin.*)

II. Guillaume-Eustorgue, seigneur DE TOURNON, vivait encore en 1185, époque à laquelle il refusa l'hommage de son château de Tournon à Hugues III, duc de Bourgogne, mari de Béatrix, dauphine de Viennois, et comtesse d'Albon. Guillaume-Eustorgue, pour défendre son indépendance, eut une guerre à soutenir contre le duc de Bourgogne, dans laquelle il ne paraît pas qu'il fût soumis. (*Mémoire de M. Chérin.*) On lui connaît deux fils:

1°. Odon, dont l'article suit;

2°. Girard de Tournon, mentionné, l'an 1186, dans la cession d'un droit d'albergue qu'avait Aymar de Poitiers sur l'abbaye de Montmairan, en faveur du prieur de Sainte-Marie de Royans. (*Le Laboureur, Mazures de l'Ile Barbe,* t. II, p. 599.)

III. Odon ou Eudes, seigneur DE TOURNON, de Tain, de Plats,

---

(1) On distinguait parmi ces seigneurs Eustache d'Agrain, qui devint prince de Sidon et de Césarée, vice-roi et connétable du royaume de Jérusalem, et mérita la glorieuse dénomination d'épée et de bouclier de la Palestine; Héracle, vicomte de Polignac; Raymond Pelet, R. de Turenne, Pons de Fay, Hugues de Monteil, Amanieu, sire d'Albret, Robert de Vieuxpont, Robert de Boves, P. de Chalençon, Adhémar de Monteil, évêque du Puy, légat du page, L. de Garlande, B. d'Anduse, Bernard de Montlaur, N.... de Rochemaure, Pons de Thesan, Godefroy de Randon, B. de Chambarlhac, N.... de Beauvoir, N.... du Roure, Bernard de Montagnac, B. de la Garde, Gaultier de Castellane, Raymond de Hautpoul, Gilbert de Tournon, M... de Ginestous, G. de Chanaleilles, A. de Villeneuve, Golfier de Laron, seigneur de Hautefort, G.... de la Tour, N.... de la Fare, Gérard du Pouget, Aldebert de Pierre, Guillaume de Sabran, N.... des Porcellets, Roger de Montmorin, Olivier de Rochefort, Raimond de Agiles et Pons de Balazuc.

de Viam et de la Roche-de-Glun, vivait en 1170. Le roi Philippe-Auguste ayant soumis le Vivarais l'an 1188, Odon lui fit hommage-lige, la même année, pour son château de Tournon, et promit de ne reconnaître d'autre suzerain que ce prince, qui, en retour, s'engagea à ne le remettre sous la mouvance d'aucun autre seigneur inférieur à sa qualité, ce qui prouve que les ancêtres d'Odon ne relevaient que de leur épée. (*Mémoire de M. Chérin; le Laboureur; Guichenon, Hist. de Bugey*, p. 117; *Vaissète, Hist. générale*
N.... *de Languedoc*, t. III, p. 76, mss. Colbert, col. 2669.) Odon épousa Idoine, de laquelle il eut:

1°. Gui ou Guigues, dont l'article suit;

2°. Hugues de Tournon, qui était en différent, l'an 1232, avec Raymond de Piolenc, damoiseau, au sujet d'un homme d'armes que Hugues de Tournon, conjointement avec Pierre de Sabran, devait fournir solidairement au prieur et co-seigneur du Saint-Esprit, pour marcher à tous les mandements du roi. (*Pithon Curt, histoire de la Noblesse du comtat Venaissin*, t. II, p. 420.)

IV. Gui Ier ou Guigues, seigneur DE TOURNON, de Tain, de Plats, de Viam et de la Roche de Glun, confirma à ses vassaux, l'an 1211, les coutumes et franchises que ses père, aïeul et bisaïeul leur avaient accordées. L'an 1217, il fut appelé au secours de l'évêque de Valence contre le comte de Valentinois; et ce prélat, en reconnaissance de l'appui que Gui lui prêta dans cette guerre, lui fit don du pays de Durutal. Gui, l'an 1226, suivit le roi Louis VIII au siége d'Avignon, et rendit hommage à ce prince pour ses domaines au mois de juin de la même année. (*Mémoire de M. Chérin; le Laboureur*, p. 599; *Hist. de Languedoc*, t. III,
N... pp. 299, 357.) Gui Ier fut père de Guillaume II, qui suit.

V. Guillaume II, seigneur de TOURNON, de Tain, de Plats, de Viam, de la Roche-de-Glun et de Durutal, chevalier, rançonna, l'an 1268, les troupes de la suite d'Edouard d'Angleterre, qui s'était croisé pour la Terre-Sainte, au passage sur le Rhône, fleuve sur lequel Guillaume de Tournon levait un droit de péage. Edouard, à son retour, traversa le Vivarais, au mois de juin 1273, pour aller prendre possession du trône d'Angleterre, et paraissait

avoir conservé un vif ressentiment contre le seigneur de Tournon. Mais, par la médiation de la comtesse de Savoie et de l'archevêque de Vienne, Guillaume parvint à détourner l'orage, et en reconnaissance il se rendit vassal d'Edouard, seulement pour un château du Viennois, qu'il ne tenait auparavant de personne, et dont il lui fit hommage contre tous, sauf la foi qu'il devait au roi de France, son seigneur, etc. Guillaume de Tournon avait fait son testament dès le 6 des ides de septembre 1270, et avait épousé 1° N... DE SABRAN, héritière de Rostaing de Sabran; 2° Aymare D'ADHÉMAR, fille de Giraud d'Adhémar, IVe du nom, seigneur de Rochemaure, de Mirmande et de Condillac, co-seigneur de Monteil, et de Tiburge Amic de Sabran. (*Mémoire de M. Chérin; le Laboureur; Guichenon, ibid.; Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 6.) Les enfants de Guillaume II furent :

DE SABRAN : de gueules, au lion d'argent.

D'ADHÉMAR : d'azur, à trois bandes d'or.

Du premier lit :

1°. Guigonnet de Tournon, sourd-muet, qui eut en partage les biens de sa mère;

2°. Hugues de Tournon, moine de l'île Barbe, et chanoine-comte de Lyon en 1261;

Du second lit :

3°. Odon ou Eudes, seigneur de Tournon, qui fut présent à un accord fait, le 25 janvier 1285, par l'entremise du roi Philippe-le-Bel entre Robert II, duc de Bourgogne, et Humbert Ier, sire de la Tour-du-Pin, dauphin de Viennois. Il assista, avec les comtes de Genève et de Valentinois, à la cession du Dauphiné et du comté d'Albon, faite, le 13 juin 1292, par la dauphine Anne de Bourgogne, femme de Humbert Ier, à Jean, dauphin, leur fils. Odon mourut en 1295, sans enfants de Mahaut *de Montgascon*, qui se remaria avec Guillaume de Bourbon, chevalier, seigneur de Beçay. (*Le Laboureur; Pithon Curt*, t. IV, p. 53);

4°. Girard de Tournon, chevalier, seigneur de Vernoux, qui testa l'an 1290, et mourut sans alliance;

5°. Gui II, qui continue la lignée;

6°. Guillaume de Tournon, chevalier, qui, l'an 1311, fut caution, avec Aymar de Poitiers, et Guichard, sire de Beaujeu, de la dot de Catherine, fille de Humbert II, dauphin de Viennois, fiancée à Robert VI, comte d'Auvergne. Guillaume mourut sans postérité;

7°. Alix de Tonrnon, femme de Pierre *Isoard*.

VI. Gui II, seigneur DE TOURNON, de Tain, de Contanhet et de Durutal, donna, l'an 1303, son adhésion à l'appel fait au premier concile par le roi Philippe-le-Bel, que le pape Boniface VIII avait excommunié. Gui fut convoqué par ce même monarque, l'an 1304, pour servir dans la guerre de Flandre, où il commanda une compagnie de quinze hommes d'armes et de trois cents sergents; fut présent, au mois d'août 1313, à la réunion du diocèse du Puy et bailliage de Velay, à la nouvelle sénéchaussée de Lyon, que Philippe-le-Bel venait d'ériger, et fit, le 8 septembre 1314, son testament, par lequel on voit qu'il a eu pour femme Alix DE LA ROCHE-EN-RENIER, fille de Guigon, seigneur de la Roche-en-Renier. (*Guichenon; le Laboureur; Histoire de Languedoc*, t. IV, pp. 116, 126, 157; preuv. col. 138; *Mémoire de M. Chérin.*) Gui II eut pour enfants :

LA ROCHE-EN-RENIER: de gueules, à 3 roes d'échiquier d'or.

1°. Guillaume III, dont l'article suit :
2°. Odon de la Roche, dit de Tournon, chevalier, héritier de Guigon de la Roche-en-Renier, son aïeul maternel. Il fit son héritier Guillaume IV, sire de Tournon, son neveu, et mourut sans enfants :
3°. Aymare de Tournon, mariée à Hugues *de la Tour*, chevalier, seigneur de Vinay, co-seigneur de la Tour-du-Pin, fils de Henri de la Tour, et de Béatrix de Baux ;
4°. Dauphine de Tournon, mariée, en 1334, avec Briand *d'Urgel*, dit *de Saint-Priest*, chevalier, seigneur de Saint-Chamoud, qui testa en 1377, fils de Josserand d'Urgel, chevalier, seigneur de Saint-Priest, et de Matalonne, dame de Jarez ;
5°. Aliénor de Tournon, religieuse.

Dans le même temps vivait :

Faucon de Tournon, co-seigneur d'Espeluche, près de Montélimar, qui rendit aveu, l'an 1328, pour la part qu'il avait dans cette terre à Pierre de Vaësc, seigneur de Vaësc et de Montjoux, gouverneur de Die. (*Pithon Curt*, t. III, p. 457.)

VII. Guillaume III, sire DE TOURNON, chevalier, seigneur de Tain, de Contanhet et de Durutal, fit hommage au roi Philippe-le-Long, pour toutes ses possessions seigneuriales, au mois de décembre 1316. (*Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 166.) Il fut nommé exécuteur du testament d'Aymar III, comte de Valentinois et de

Dois, de l'an 1334. Les commissaires du roi ayant, contre la teneur de leur commission, exigé par force plusieurs sommes de Guillaume III, pour le subside de l'armée de Gascogne, Philippe de Valois ordonna, le 16 septembre 1345, que la restitution en serait faite au seigneur de Tournon. Ce dernier fonda l'aumône du jeudi saint, à Tournon, et fit son testament le 8 novembre 1353. (*Ibid.* p. 256; *le Laboureur; Guichenon; Mém. de M. Chérin.*) Il avait épousé 1° Azelmonde DE SABRAN, fille de Rostaing de Sabran, chevalier, seigneur de Saint-Victor; 2°, en 1340, Marguerite DE VILLARS, fille de Guillaume de Villars, chevalier, seigneur de Beauvoir en Montagne, et du Chastellard en Dombes, et de Marguerite de la Roche de Châtillon; 3° Paule, *aliàs* Polie DE MONTLAUR, fille de Pons, sire de Montlaur, et de Bérengère de Sabran. Guillaume n'eut point d'enfants de sa première ni de sa troisième femme. Ceux de la seconde furent:

DE SABRAN: de gueules, au lion d'argent.

DE VILLARS: bandé d'or et de gueules.

DE MONTLAUR: d'or, au lion couronné de vair.

1°. Guillaume IV, dont l'article suit;

2°. Louis de Tournon;

3°. Eléonore de Tournon, à laquelle Humbert, sire de Thoire et de Villars, légua deux cents florins d'or, dont Guillaume III, son père, donna quittance le lundi avant la fête du corps de Dieu de l'an 1347.

Fille naturelle de Guillaume III:

Alix de Tournon, mariée avec Lambert *de Godet.*

VIII. Guillaume IV, sire DE TOURNON, chevalier, seigneur de Ferrières, du Colombier, et de plusieurs autres terres considérables sur les deux rives du Rhône, faisait partie, en 1361, de l'armée de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, qui, ayant livré bataille aux routiers près de Lyon le 2 avril, fut défait par ces brigands. Il servait, en 1369, dans les armées du roi Charles V, avec une compagnie formée d'un autre chevalier et de quatre écuyers, pour les appointements de laquelle il donna une quittance, scellée de son sceau, représentant un *écu parti, au* 1[er] *semé de fleurs de lis d'or; au* 2° *un lion. Pour tenants, deux sauvages, et pour cimier, un chien issant du timbre.* Le 12 février 1362, Guillaume IV avait épousé Alix D'UZÈS, dame d'Iseron et d'Ay, fille de Decan, seigneur d'Uzès et d'Agnès de Baux. Les mémoires de la maison de Montai-

D'UZÈS: de gueules, à trois bandes d'or.

DE MONTAIGNY : d'azur, au lion d'argent ; à la cotice de gueules en bande, brochante sur le tout.

gny lui donnent pour première femme Marguerite de MONTAIGNY, veuve de Jean de Laire, chevalier, et fille de Henri, seigneur de Montaigny, chevalier, et d'Isabeau d'Anton de Gordans. Guillaume de Tournon, ayant été institué héritier d'Odon de la Roche, dit de Tournon, son oncle, reçut, le 27 décembre 1373, 2,000 liv. de Philippe de Levis, pour ses droits en la succession de la maison de la Roche. L'an 1374, le sire de Tournon commandait, sous les ordres du duc d'Anjou, une compagnie de vingt-un hommes d'armes. Il fit son testament le 10 octobre 1382. Alix d'Uzès, qui fit le sien le 8 janvier 1430, s'était remariée à Hugues, dit Turpin de la Tour, chevalier, seigneur de Vinay, puîné des dauphins de Viennois, fils d'Aymard de la Tour, et d'Artaude de Bressieu. (*Mémoire de M. Chérin; le Laboureur*, p. 601; *Guichenon; Hist. de Languedoc*, t. IV, p. 312, et *preuv*. col. 323, et pour l'empreinte de son sceau, t. V, pl. V, n° 125.) Les enfants de Guillaume IV et d'Alix d'Uzès furent :

1°. Jacques, sire de Tournon, chevalier, seigneur de Mehun, d'Argental et de Beauchâtel. Il plaidait, en 1380, au sujet de cette dernière terre, contre Guillaume, seigneur de Beauchâtel, et fut tué à la bataille de Nicopolis en Hongrie, perdue, l'an 1396, contre le sultan Bajazet, par l'empereur Sigismond. Il avait épousé 1° Alix *de Retourtour*, dame de Beauchâtel et d'Argental en Vivarais, qui mourut sans enfants, et fut inhumée dans l'église de Confort à Lyon : elle était fille de Briand de Retourtour, chevalier, seigneur de Beauchâtel, et de Jeanne de Beauvais; 2°, en 1387, Catherine *de Giac*, fille de Pierre de Giac, chancelier de France, et de Marguerite de Campendu. De ce second mariage vint une fille, nommée Jeanne de Tournon, mariée, par contrat du 24 juillet 1412, avec Gérand IV, seigneur *de Crussol* et de Beaudiner, fils de Guillaume, seigneur de Crussol, et d'Humilie de Châteauneuf. Jeanne ne vivait plus en 1421, lors du testament d'Odon de Tournon, son oncle;

2°. Guillaume V, qui continue la lignée ;

3°. Odon de Tournon, seigneur de Serrières et de Beauchâtel, qui fit hommage au comte de Forez de son château *del Coilly* le 16 juillet 1399, et vendit, l'an 1405, ce qu'il avait en la terre de Saint-Symphorien-le-Châtel à noble homme et sage Hugues Jossard, conseiller du roi, pour la somme de mille écus d'or. Il avait épousé Anne *de Corgenon*, dame d'Hauvet, fille de Jean de Corgenon, chevalier, seigneur de Corgenon, de Meillonas et de Trois-Fontaines, bailli de Bresse, et de Jeanne de Saint-

Trivier, dame de Villeneuve en Dombes. Ils vivaient en 1418, et eurent une fille, Louise de Tournon, dame de Beauchâtel et de Serrières, mariée, au mois d'octobre 1421, avec Antoine *de Lévis*, comte de Villars, vicomte de Lautrec, baron de la Roche et d'Annonay, seigneur de Vauvert, fils de Philippe de Lévis, IVe du nom, vicomte de Lautrec, et d'Antoinette d'Anduze. Elle fut sa seconde femme, et mourut avant l'an 1421 (voyez le *sceau d'Odon de Tournon* dans le tom. V de l'*Histoire de Languedoc*, pl. 7, n° 126. Il est semblable à celui de son père, et n'en diffère que par les supports, qui sont deux lions. Il était apposé à un acte de l'an 1420);

4°. Hector de Tournon, chevalier, qui testa le 16 juillet 1421, et fut enterré aux Jacobins de Lyon auprès de Simonne de Tournon, sa sœur;

5°. Guiotte de Tournon, femme de Guillaume, seigneur *de Murol*, chevalier;

6°. Simonne de Tournon, mariée 1° à Jean *de Coligny*, chevalier, seigneur de Crécia et de Beaupont, tué à la bataille de Nicopolis en 1396, fils de Renaud de Coligny, seigneur de Crécia, et de Clémence de la Palu de Richemont, sa première femme; 2° avec Jean *Mareschal*, chevalier, seigneur de Meximieux;

7°. Jeanne de Tournon, mariée, en 1422, à Armand, seigneur *de la Roue;*

8°. Billette de Tournon, femme de Claude, seigneur *de la Roue*, fils d'un premier lit du même Armand.

IX. Guillaume V, baron DE TOURNON, chevalier, seigneur de la Tour-Vinay, servit, en 1398, dans l'armée du roi, commandée par le maréchal de Boucicaut, qui assiégea le pape Benoît XIII dans son palais d'Avignon. Il assista au mariage de Jeanne de Tournon, sa nièce, avec Géraud IV, seigneur de Crussol, le 24 juillet 1412, et lui donna en dot 2,000 florins d'or, et tous les droits qu'il avait sur les biens de feu dame Catherine de Giac, mère de cette même Jeanne. Guillaume V fit son testament le 12 mars 1415 (*v. st.*). Il avait épousé, l'an 1397, Eléonore (et non Almonde) DE GROLÉE, dame de Vassalieu, de Quintenas, de la Tour-Vinay et de Monseveron, fille unique d'Archemand de Grolée, chevalier, seigneur des mêmes lieux, et de Billette de la Tour, dame d'Ay. Cette dernière était fille de Hugues de la Tour, seigneur de Vinay, et d'Aymare de Tournon. (*Mém. de M. Chérin; Guichenon*, pp. 114.

DE GROLÉE : gironné d'or et de sable.

117; *le Laboureur; Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 410.) Du mariage de Guillaume V et d'Eléonore de Grolée, sont provenus:

1°. Guillaume VI, dont l'article suit;
2°. Jacques de Tournon, chevalier;
3°. Jean de Tournon, chevalier, seigneur de Vau et de Saigne, qui fit son testament en 1431;
4°. Marguerite de Tournon, mariée 1°, avec dispense de parenté, le 24 juillet 1426, avec Odet *de Chandée*, II° du nom, chevalier, seigneur de Chandée et de Chavaux, bailli de Bresse, mort en 1434, fils de Hugonin de Chandée, III° du nom, seigneur de Chandée, du Châtelet et de Vassalieu, bailli de Bresse, et de Pasquette d'Estrées, sa première femme; 2°, le 5 mars 1438, avec Claude *de Saint-Amour*, chevalier, seigneur de Saint-Amour et de Châteauneuf.

X. Guillaume VI, baron DE TOURNON, chevalier, assista aux états tenus à Carcassonne le 21 septembre 1425; à Chinon, au mois de septembre 1427; à Montpellier, le 20 juin 1431; à Montferrand en Auvergne, le 4 décembre 1434; à Vienne en Dauphiné, à la Quasimodo de l'an 1436; à Besiers, aux mois d'octobre et de novembre de la même année; au Puy, au mois d'avril 1439, et aux états-généraux tenus à Orléans le 25 septembre 1439. Pour le dédommager des pertes que lui avait occasionées le débordement du Rhône au mois de décembre 1437, Raymond, seigneur de Villa, chevalier, conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Beaucaire, donna ordre, le 8 mars 1438, à honorable homme Jehan d'Estampes, trésorier royal de cette sénéchaussée, de lui payer la somme de 53 liv. tournois. Il fit son testament le 2 mars 1468. Il avait épousé, l'an 1422, Antoinette (et non pas Anne) DE LA ROUE, fille d'Armand, seigneur de la Roue, chevalier, et d'Isabeau de Chalençon. (*Mémoire de M. Chérin; le Laboureur; Guichenon; Histoire de Languedoc*, t. IV, pp. 467, 471, 478, 483, 484, 485 *et* 493; *Pièces fugitives pour servir à l'Hist. de France*, par d'Aubais, t. II, *Mélanges*, p. 59.) Guillaume VI eut de son mariage:

DE LA ROUE: d'azur, à trois bandes d'or.

1°. Jacques Ier, dont l'article suit;
2°. Imbert de Tournon, chanoine de Saint-Just à Lyon;
3°. Jean de Tournon, abbé d'Ebreuil, au diocèse de Clermont-Ferrand, en 1493, puis de Cruas;

4°. Charles de Tournon, chevalier, qui épousa, le 5 juin 1456, Marie *de Gaucourt*, fille de Raoul VI, seigneur de Gaucourt et d'Argicourt, grand maître de France, et de Jeanne de Preuilly, et sœur de Jean de Gaucourt, évêque et duc de Laon, pair de France. Charles mourut sans postérité;

5°. Isabeau de Tournon, mariée, le dernier juin 1448, avec Humbert *de Montluel*, chevalier, seigneur de Châteaufort et d'Auteville, bailli de Bresse, fils de Jean de Montluel, conseiller et chambellan de Louis, duc de Savoie, gouverneur de Piémont, et chevalier de l'ordre du Collier, et de Guigonne de Luyrieux;

6°. Blanche de Tournon, mariée, le 20 juin 1448, à Tanneguy, vicomte *de Joyeuse*, baron de Saint-Didier et de la Mastre, chevalier de l'ordre du Camail, sénéchal et bailli du Lyonnais et du Mâconnais, fils de Louis II, vicomte de Joyeuse, et de Jeanne Louvet de Theys;

7°. Geoffrine de Tournon, marie à Guillaume *de Louet*, baron de Calvisson, seigneur de Massillargues et de Saint-Auban, fils de Louis de Louet, seigneur des mêmes lieux, chambellan du roi Charles VII, et de Marguerite de Murat, sa première femme;

8°. Bellonde de Tournon, abbesse de la Sauvebenite, ordre de Citeaux, au diocèse du Puy en 1461 et 1463.

Enfants naturels de Guillaume VI, baron de Tournon.

a. Jean de Tournon, seigneur de Châteauneuf, au diocèse de Valence, époux de Jeanne *de Lauberge*, et père de Marguerite, dite de Châteauneuf, mariée, le 5 mars 1514, à Jean *de Lusy de Pelissac*, écuyer, fils d'Anne de Lusy, seigneur de Pelissac, et de Miracle de Vergèses;

b. Just de Tournon;

c. Claude de Tournon, successivement chanoine, prévôt, puis évêque de Viviers, depuis l'an 1498 jusqu'en 1542. La mort de ce digne prélat fut une véritable calamité pour son diocèse, où sa mémoire est encore en vénération. Il remplit le siége épiscopal pendant quarante-quatre ans, qui furent autant d'époques marquées par quelques grands témoignages de son zèle pour le bien et la prospérité de son église et de sa charité apostolique. Tous les évêques voisins de son diocèse assistèrent à ses funérailles; et l'on en compte sept qui l'ensevelirent au milieu du chœur de son église, dans un sépulcre de marbre blanc. (*Le Laboureur*, p. 603.)

XI. Jacques, Ier du nom, baron DE TOURNON, chevalier, fut chambellan du roi Charles VIII, chevalier d'honneur de la reine

Anne de Bretagne, et sénéchal d'Auvergne. Il fut l'un des seigneurs nommés par le roi, le 27 septembre 1489, pour procéder à la réformation de la police dans la province de Languedoc. Il fit son testament le 6 septembre 1501. Il avait épousé, en 1466, Jeanne DE POLIGNAC, fille d'Armand, vicomte de Polignac, et d'Aimée de Saluces. (*Mémoire de M. Chérin; Hist. de Languedoc*, t. V, p. 79.) De ce mariage sont issus :

DE POLIGNAC : fasce d'argent et de gueules.

1°. Just I, dont l'article va suivre;

2°. Antoine de Tournon, auteur de la branche *des seigneurs de Meyres, barons de la Mastre et de Retourtour*, rapportée plus loin;

3°. François de Tournon, archevêque d'Embrun, de Bourges, d'Auch, de Narbonne, puis de Lyon; abbé de Tournus, de la Chaise-Dieu, d'Ainay et de Saint-Germain-des-Prés; chancelier de l'ordre de Saint-Michel; cardinal, évêque d'Albano, de Sabine et d'Ostie; doyen des cardinaux; principal ministre du roi François Ier, et ministre d'état sous les rois Henri II et François II; gouverneur-général pour le roi en Forez, Lyonnais et Mâconnais, mort le 22 avril 1562 (1);

---

(1) Le cardinal de Tournon fut un des plus illustres et des plus savants prélats du seizième siècle, et dut moins sa célébrité aux emplois éminents dont il fut revêtu, qu'aux vertus publiques et privées qui ont honoré sa longue carrière. Né en 1489, il entra, à l'âge de douze ans, dans l'ordre de Saint-Antoine de Viennois, et y fit profession. Ce fut là qu'il développa ces connaissances dogmatiques et ces rares talents qui l'élevèrent, dans la suite, aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État. Nommé à la commanderie de Feurs, il eut l'honneur d'y recevoir le roi François Ier, qui l'attacha dès-lors à son service. Il était chanoine d'Avignon et abbé de Saint-Antoine de Viennois lorsqu'il monta, l'an 1517, sur le siége archi-épiscopal d'Embrun, qu'il remplit pendant huit années, et d'où il passa, en 1525, à l'archevêché de Bourges. François Ier l'avait admis au nombre des principaux membres de son conseil. Après l'issue de la funeste journée de Pavie, où ce prince fut fait prisonnier le 24 février 1525, François de Tournon fut envoyé en Espagne avec Jean de Selve, premier président du parlement de Paris, pour la délivrance du monarque, et il y retourna encore pour celle des princes, ses fils, qui avaient été donnés en otage. L'archevêque de Bourges fut l'un des premiers prélats qui s'élevèrent contre l'hérésie de Luther. Il le condamna dans un concile qu'il tint au mois de mars 1527 (*v. st.*), et qui avait trois objets : l'extirpation de l'hérésie, la réformation des mœurs et la levée des subsides. Clément VII, à la recommandation de François Ier, créa François de Tournon cardinal du titre de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre

4°. Charles de Tournon, chanoine-comte de Lyon en 1501, puis évêque de Rodez, mort en 1504;

---

le 16 mars 1530. Il fut principal ministre depuis la mort de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, arrivée le 22 septembre 1531, jusqu'à celle du roi François Iᵉʳ, son fils, qui eut lieu le 31 mars 1547. Ce prince, par pouvoirs donnés à Lyon le 10 octobre 1536, l'avait nommé lieutenant-général pour représenter sa personne, et commander en Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Auvergne, Bresse, Bugey, Dauphiné, Provence, frontières de Languedoc, Bourgogne, Savoie, marquisat de Saluces et pays de Piémont. Ces pouvoirs furent renouvelés par d'autres du 22 juillet 1542, qui rendirent le gouvernement des mêmes provinces et pays, communs au cardinal de Tournon et au chancelier de France, en l'absence l'un de l'autre. Le premier eut la plus grande part à l'administration du royaume, et fut chargé de diverses ambassades et négociations importantes. Dès l'an 1537 il s'était démis de l'archevêché de Bourges, et, en 1541, de l'abbaye de la Chaise-Dieu, dont il avait été pourvu vers l'an 1519, et où, l'an 1533, il avait eu l'honneur de recevoir le roi François Iᵉʳ, qui allait au Puy pour accomplir un vœu. Ce fut ce prélat qui sépara la mense abbatiale de la conventuelle, et qui fixa le nombre des religieux à quatre-vingt-dix. Nommé à l'archevêché d'Auch en 1547, il y fit son entrée au mois de décembre. Il fut envoyé en diverses ambassades vers le pape, l'empereur et le roi d'Angleterre. Les affaires de l'église et de l'état le conduisirent plusieurs fois à Rome. Il fut créé évêque d'Albano, puis de Sabine, au mois de février 1550, et permuta, l'an 1551, l'archevêque d'Auch pour le siége archi-époscopal de Lyon, avec Hippolyte d'Est, dit le cardinal de Ferrare. Ce dernier, dès l'année précédente, s'était démis, en sa faveur, de l'archevêché de Narbonne, que le cardinal de Tournon avait cédé à son tour, avant d'en prendre possession, au cardinal François Pisani. François de Tournon remplit le siége de Lyon jusqu'à l'époque de sa mort. A l'élection du pape Pie IV, François de Tournon eut des voix pour être élu lui-même. Pie le nomma évêque d'Ostie en 1560, et paraissait vouloir l'attacher à sa personne; mais le roi François II le fit demander pour l'assister de ses conseils et l'éclairer de ses lumières. Il eut aussi une grande part à la direction des affaires sous les rois Henri II et Charles IX, successeurs de François Iᵉʳ et de François II. Cet homme célèbre mourut à Saint-Germain-en-Laye, doyen des cardinaux, le 22 avril 1562, et fut inhumé dans le collége des Jésuites de Tournon, qu'il avait fondé l'an 1536, avec Just II, baron de Tournon, son neveu. Huit jours après sa mort, les calvinistes, dont il s'était montré l'ennemi irréconciliable, s'emparant de la ville de Lyon, mirent en fuite le clergé séculier et régulier; et, après avoir détruit l'église de Saint-Just, dispersèrent les précieux restes de tous les martyrs et pontifes qui avaient illustré l'église de Lyon. Les hérétiques ne pou-

5°. Gaspard de Tournon, d'abord abbé de Saint-Chaffre, au diocèse du Puy, puis évêque de Valence. Il fut nommé, le 17 mars 1503, avec Urbain de Miolans, son compétiteur, sur lequel il l'emporta. Il fit son

---

vaient pardonner au cardinal de Tournon le zèle infatigable qu'il avait mis à réformer son diocèse, et l'inflexibilité de ses principes touchant l'observation des dogmes de la foi. Au colloque de Poissy il réprima, avec véhémence, l'audacieuse impiété de Beze, qui osait parler sans respect et avec ironie du sacrement de l'Eucharistie. Malgré son amour pour les belles-lettres, et la protection éclairée qu'elles trouvèrent toujours en lui, il sut empêcher que le roi François Ier permît à Melanchthon d'entrer en France. Un jour, en entrant dans son conseil, ce prince remarqua que le cardinal de Tournon ne s'était point distrait de sa lecture. Cette attention piqua la curiosité du monarque, qui aimait les lettres, et il lui demanda quel était ce livre? « C'est, sire, répondit »le cardinal, l'ouvrage d'un des premiers évêques de votre royaume. Voici, »ajouta-t-il, un endroit où saint Irénée rapporte que saint Jean l'évangéliste, »étant entré dans un bain public, et y voyant l'hérétique Cerinthe, s'en retira »sur-le-champ, comme d'un lieu empesté. Cependant, sire, vous qui n'avez »pas les lumières d'un apôtre, et qui, malgré votre puissance, pouvez si ai»sément être trompé, vous avez promis, dit-on, une audience publique à un »des chefs du luthéranisme. » Ce discours, auquel le cardinal ajouta habilement diverses considérations politiques, fit rétracter la promesse du roi très-chrétien, et ce monarque révoqua les passeports qu'on devait expédier à Melanchthon. Le cardinal Jean-Vincent Laure, qui avait été domestique du cardinal de Tournon, a écrit la vie de cet illustre prélat, aussi-bien que Pierre Rouer. Voici le jugement qu'en a porté M. de Thou : « Homme d'une prudence, d'une »habileté pour les affaires, et d'un amour pour sa patrie presque au-dessus de »tout ce qu'on peut penser, François Ier l'avait mis à la tête des affaires. Après »la mort de ce prince, l'envie le fit chasser de la cour; mais il fut toujours estimé, »considéré et respecté de tous, même de ses envieux. On le vit toujours opposé »aux protestants, persuadé qu'on ne pouvait rien changer ou innover, en ma»tière de religion, sans troubler la paix et la tranquillité de l'État. » Indépendamment de l'abbaye de la Chaise-Dieu, François de Tournon posséda successivement les abbayes de Tournus, Ainay, Saint-Germain-des-Prés, Ambournay, Saint-Florent de Saumur, Port-Dieu, Moûtier-Saint-Jean, Candeil, Ferrières, Saint-Julien de Tours et Saint-Lomer de Blois, avec les prieurés de Saint-Pourçain et de Souvigny. (Voyez *de Thou*, *l'Hôpital*, *Sadolet*, *Sponde*, *Gallia-Christiana*, *Moreri*, *du Temps*, *Clergé de France*, t. I, pp. 408, 409; t. III, pp. 30, 163, 180; t. IV, pp. 255, 381; Pinard, *Chronologie militaire*, t. I, p. 10; *les Hommes illustres*, t. II, p. 141; *Hist. générale de Languedoc*, t. V, pp. 160, 169.)

entrée solennelle à Valence le 17 février 1505, et mourut l'an 1520. (Chorier, *Estat politique du Dauphiné*, t. II, p. 159);

6°. Christophe de Tournon, enfant d'honneur du roi Charles VIII en 1490, puis échanson de ce prince. Il épousa Catherine *d'Amboise*, dont il n'eut point d'enfants, fille de Charles d'Amboise, Ier du nom, seigneur de Chaumont, et de Catherine de Chauvigny. Catherine d'Amboise se remaria, en 1501, à Philibert de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, de Meillant et de Linières, chevalier, conseiller et chambellan du roi François Ier;

7°. Antoinette de Tournon, femme de Jacques *de Laire*, seigneur de Cornillon et de la Motte de Grigny;

8°. Louise de Tournon, mariée, en 1484, à Jacques *de Lévis*, baron de Châteaumorand, mort en 1511, fils de Bermond de Lévis, seigneur de la Voute, de Mirebel et de Charlus, et d'Agnès, dame de Châteaumorand;

9°. Blanche de Tournon, mariée 1° à Raymond *d'Agoult*, baron de Sault et de la Tour d'Aigues, qui fit son testament le 12 avril 1503, et mourut, sans postérité, le dernier de sa branche, fils de Guillaume d'Agoult, seigneur de Cypières et de Sartoux, et d'Albanette d'Agoult de Curban; 2°, par contrat du 11 juillet 1505, à Jacques, seigneur *de Coligny* et de Châtillon-sur-Loing, conseiller et chambellan ordinaire des rois Charles VIII et Louis XII, commandant de cent hommes d'armes, l'un des plus vaillants capitaines de son temps; il était frère de Gaspard Ier, maréchal de France et oncle du célèbre amiral de Coligny, massacré à la Saint-Barthélemi. Jacques mourut, le 25 mai 1512, à Ferrare, par suite d'un coup de feu qu'il avait reçu, le 9 avril, à l'assaut de Ravenne. Blanche de Tournon, sa veuve, est qualifiée dame d'honneur de la reine de Navarre, dans l'acquisition qu'elle fit, le 20 janvier 1532, de la moitié du comté de Roussillon, que lui céda Avoie de Chabannes, comtesse de Dampmartin;

10°. Jeanne de Tournon, mariée, l'an 1497, avec Jean *de Saint-Priest*, chevalier, seigneur de Saint-Chamond, fils de Léonard de Saint-Priest, seigneur de Saint-Chamond et d'Anne de Lastic.

Fils naturel de Jacques de Tournon :

Alexandre de Tournon, légitimé en 1492. Il épousa Marguerite, héritière de la maison *de Meyres*. Il fit donation de la terre de Meyres à Gaspard de Tournon, chevalier, seigneur de Rouveyrolles, son neveu, l'an 1529.

XII. Just Ier, baron DE TOURNON, chevalier, conseiller et chambellan du roi François Ier, siéga aux états du Languedoc, tenus à

Tournon les 13 novembre 1503, 22 décembre 1506, et le 6 décembre 1509; à ceux tenus à Nismes le 16 novembre 1513. Il fut député au duc de Bourbon pour le féliciter sur son avénement au gouvernement de Languedoc, et pour lui faire don, au nom des états, de treize mille livres, dont trois mille pour madame la duchesse de Bourbon, son épouse. Ce prince, par lettres du dernier juillet 1514, établit Just, baron de Tournon, son lieutenant dans le gouvernement de la province: et ce furent ce baron et le vicomte de Lautrec qui, l'an 1515, firent registrer au parlement de Toulouse les lettres par lesquelles le roi François Ier donnait la charge de connétable au duc de Bourbon, en le confirmant dans son gouvernement de Languedoc. Just, en qualité de conseiller et chambellan du roi, donna quittance de la somme de trois mille livres tournois, à Jehan Lalemant le jeune, trésorier et receveur-général des finances en Languedoc, et de pareille somme au receveur de l'octroi du diocèse d'Uzès, pour sa pension et ses appointemens d'une année, le 20 mars 1516. Le baron de Tournon fut le principal commissaire du roi aux états de Languedoc tenus à Toulouse le 12 octobre 1518, et à ceux qui s'assemblèrent au Pont-Saint-Esprit le 12 novembre 1520. Il fit son testament le 3 juin 1523, et périt, le 24 février 1525, à la bataille de Pavie, où le roi François Ier fut fait prisonnier. (*Guichenon; le Laboureur; Hist. de Languedoc*, t. V, pag. 98, 101, 104, 106, 107, 110, 113, 116; *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France, par d'Aubais*, t. II, *Mélanges*, p. 60.) Just Ier avait épousé, par contrat du 30 août 1497, Jeanne DE VISSAC, fille et héritière d'Antoine de Vissac, seigneur de Vissac, d'Arlenc, de Murs et d'Audance, et de Marguerite d'Apchon. Leurs enfants furent :

DE VISSAC : de gueules, à trois pals d'hermine.

1°. Antoine, baron de Tournon, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante lances. Il fut député aux états de Languedoc tenus au Pont-Saint-Esprit le 21 juillet 1523; et l'évêque de Viviers, qui y présidait, lui adjugea la préséance sur l'envoyé du vicomte de Mirepoix. Il mourut au siége de Naples en 1528;

2°. Jean de Tournon, seigneur d'Arlenc, maître d'hôtel ordinaire du roi, lieutenant de la compagnie de cinquante lances, de son frère, mort aussi au siége de Naples;

3°. Charles de Tournon, d'abord abbé de l'abbaye de la Chaise-Dieu,

en 1541, co-adjuteur de Claude Tournon, pour l'évêché de Viviers, en 1536, lui succéda en 1542, et gouvernait encore en 1552;

4°. Jacques de Tournon, élevé sur le siége épiscopal de Castres en 1531, devint co-adjuteur du cardinal de Tournon, son oncle, en l'abbaye de Tournus. Il obtint du pape Paul III, en 1535, une bulle de sécularisation pour son chapitre, qui fut enregistrée, l'année suivante, au parlement de Toulouse. Il passa ensuite au siége de Valence. Il fit sa première entrée dans Valence le 20 novembre 1537, fut doyen de l'église de Lyon en 1539, et mourut le 15 août 1553. (*Du Temps*, t. I, p. 164; t. IV, p. 390; *Chorier*, *Estat politique du Dauphiné*, t. II, p. 160);

5°. Just II, qui continue la lignée;

6°. Henri de Tournon, mort sans postérité;

7°. Antoinette de Tournon, abbesse des Bénédictines de Saint-Andoche à Autun en 1543 et 1576;

8°. Hélène de Tournon, dame de Vassalieu, troisième femme, par contrat du 8 juillet 1536, de Jean *de la Baume*, comte de Montrevel, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, gouverneur et lieutenant-général pour S. M., au duché de Savoie, en 1540, mort en 1552, fils de Marc de la Baume, comte de Montrevel, chevalier de l'ordre du Roi et capitaine de cinquante lances. Hélène de Tournon était gouvernante du prince de Piémont en 1563. Elle fit son testament le 27 mars 1567, et vivait encore en 1570;

9°. Justine de Tournon, mariée, en 1526, à François *Alleman*, chevalier, seigneur de Champs en Diois, fils de François Alleman, seigneur de Champs, et de Claudine de Rochefort de Cenas;

10°. Anne de Tournon, alliée, le 1er juin 1529, à Gaspard *de Castellane*, comte de Grignan, baron d'Entrecasteaux, fils de Gaspard de Castellane, seigneur des mêmes lieux, et de Blanche Adhémar de Grignan;

11°. Blanche de Tournon, mariée à Claude, vicomte *de Rochechouart*, fils de François de Pontville, vicomte de Rochechouart, et de Jacquette de la Rochefoucauld-Marcillac, sa seconde femme;

12°. Susanne de Tournon, religieuse.

XIII. Just II, baron DE TOURNON, comte de Roussillon, seigneur de Vissac, d'Arlenc et de Murs, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant-général en Languedoc, sénéchal d'Auvergne, reçut du roi François Ier, le 25 novembre 1528, un don de mille livres tournois, sur la recette de la sénéchaussée de Beaucaire, en considération des services de son père, tué à la bataille de Pavie, et de

ceux de ses frères morts au siége de Naples. Il fonda le collége de Tournon l'an 1536, avec son oncle, le cardinal de Tournon, y établit un recteur principal non marié, à sa nomination et à celle des seigneurs de Tournon, ses successeurs, et trois docteurs régents à la nomination du recteur. Il commanda le ban et arrière-ban de la noblesse d'Auvergne en 1543; et le 1er octobre de la même année il fut l'un des commissaires du roi aux états tenus au Puy. Il fut le principal commissaire de S. M. aux états tenus à Montpellier le 26 novembre 1546, fut député aux états tenus à Beaucaire le 21 octobre 1549, siégea à ceux tenus à Béziers le 13 novembre 1553, et assista à ceux tenus à Montpellier le 24 novembre 1554 et le 26 septembre 1557. Il fit son testament le 10 mai 1557, et un codicille en 1563. (*Guichenon; le Laboureur*; *Hist. de Languedoc*, *ibid.* pag. 119, 129, 154, 157, 159, 165, 177 et 183.) Just II avait épousé, en 1535, Claudine DE LA TOUR DE TURENNE, qui fut dame d'honneur de la reine régente Catherine de Médicis, après avoir accompagné en la même qualité Marguerite de France, reine de Navarre, sœur des rois François II, Charles IX et Henri III, au voyage que fit cette princesse en Allemagne pour prendre les eaux de Spa. Claudine était fille de François de la Tour, IIe du nom, vicomte de Turenne, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller et chambellan de S. M., capitaine des cent gentilshommes de sa maison, gouverneur et lieutenant-général de l'Ile-de-France, et d'Anne de la Tour-de-Bologne, dame de Montgascon, sa seconde femme. Elle mourut le 6 février 1591, avec la réputation d'une héroïne. Elle avait fait paraître son courage à la défense de la ville de Tournon. Assiégée deux fois par les protestants en 1567 et 1570, deux fois madame de Tournon leur en fit honteusement lever le siége. Jean Villemain a célébré cette dame dans une pièce de vers ayant pour titre: *Historia belli quod cum hæreticis rebellibus gessit, anno* 1567, *Claudia* de Turenne, *domina* Turnonia, *auctore Joanne Villemino*, in-4°, Paris, 1569. De son mariage avec Just II, baron de Tournon, elle eut:

LA TOUR TURENNE: écartelé, aux 1 et 4 d'azur, semés de fleurs de lis d'or; à la tour d'argent, brochante sur le tout, qui est DE LA TOUR; aux 2 et 3 cotices d'or et de gueules, qui est DE TURENNE.

1°. Just III, baron de Tournon, comte de Roussillon, vicomte de Polignac, seigneur d'Arlenc, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes, sénéchal d'Auvergne. Il eut l'honneur de loger

pendant quelque temps le roi Charles IX, dans son château de Roussillon, sur le Rhône. Ce prince y rendit une ordonnance, le 4 août 1564, nommée l'ordonnance *de Roussillon*, pour modifier l'édit de pacification en faveur des catholiques, et un édit pour fixer le commencement de l'année au 1er janvier. (*Histoire de Languedoc*, t. V, p. 263.) Il fut ambassadeur à Rome, où il se conduisit avec habileté, et mourut en 1571. Il avait épousé Aliénor *de Chabannes*, dame de la Palice, fille de Charles de Chabannes, seigneur de la Palice, et de Catherine de la Rochefoucauld. Il en eut :

a. Françoise de Tournon, mariée à Timoléon *de Maugiron*, chevalier;
b. Anne de Tournon, dame de la Palice, mariée, en 1595, à Jean-François *de la Guiche*, seigneur de Saint-Géran, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, fils de Claude de la Guiche, seigneur de Saint-Géran, et de Susanne des Serpents. Elle mourut en 1614;

2°. Just-Louis Ier, qui suit;

3°. Claudine de Tournon, mariée 1°, en 1564, à Philibert *de Rie*, comte de Varax, baron de Balanson, bailli de Dôle, gouverneur du duché de Gueldre, et général de l'artillerie des Pays-Bas; 2°, par contrat du 11 septembre 1580, à François *de Villars*, seigneur de la Garde, fils de Claude de Villars, seigneur de la Garde, de la Chapelle et de Masclas, et de Charlotte Gayan;

4°. Madelaine de Tournon, mariée, en 1570, à Rostaing *d'Ancezune-Cadart*, seigneur de Caderousse, baron du Thor, commandant de la cavalerie légère du comtat Venaissin, chevalier de l'ordre du Roi, et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, en 1590, fils de Jean d'Ancezune-Cadart, seigneur de Caderousse et de Cadolet, baron du Thor, et de Philiberte de Clermont-Tallart;

5°. Hélène de Tournon, qui accompagna, avec sa mère, la reine de Navarre aux eaux de Spa, et mourut à Liége. Les circonstances intéressantes de sa mort ont été rapportées par cette princesse, qui lui porta beaucoup de regrets. On en trouve le détail dans *le Laboureur*, p. 606, 607 et 608; et dans *Moréri*, t. X, p. 302 et 303.

XVI. Just-Louis DE TOURNON, Ier du nom, baron de Tournon et de Chalençon, comte de Roussillon, seigneur de Vissac, d'Arlenc et du Chambon, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, gouverneur du Vivarais, et sénéchal d'Auvergne, reçut ordre, en 1580, conjointement avec Saint-Vidal, capitaine de cinquante hommes d'armes, de reprendre le château de Saint-

Agrève sur les religionnaires. Le baron de Tournon s'empara d'abord de la ville de Desaignes, à dix lieues de ce château, laquelle lui appartenait. Ayant ensuite rejoint au Puy Saint-Vidal, ils investirent Saint-Agrève le 16 septembre, et battirent la ville avec douze pièces d'artillerie. Les huguenots y mirent le feu le 25 du même mois, mais ils furent presque tous passés au fil de l'épée dans leur fuite. Le baron de Tournon et Saint-Vidal en firent raser les murailles. Lorsque les jésuites furent bannis du royaume, le baron de Tournon accorda à ceux du collége de Tournon une protection d'autant plus généreuse, qu'elle attira sur ce seigneur d'honorables persécutions. Le parlement de Paris, par arrêt du 1er octobre 1597, lui enjoignit de les chasser de son collége sous le délai de deux mois. Le parlement de Toulouse rendit un arrêt contraire le 5 novembre suivant, et les états de la partie du Languedoc soumise au duc de Joyeuse déclarèrent, le 11 du même mois, que les jésuites ne sortiraient point de Tournon. Cette résistance irrita le parlement de Paris, qui, par arrêt du 18 août 1598, ordonna la saisie des biens du seigneur de Tournon, et déclara vacant l'office de sénéchal d'Auvergne, dont il était pourvu ; mais le parlement de Toulouse rendit un arrêt contradictoire le 23 septembre suivant, et ce dernier ne fut point révoqué. (*Hist. de Languedoc*, t. V, pag. 383, 479.) Just-Louis avait épousé, par contrat du 4 février 1583, Madelaine DE LA ROCHEFOUCAULD, fille de François, comte de la Rochefoucauld et de Roucy, prince de Marcillac, chevalier des ordres du Roi, et de Charlotte de Roye, comtesse de Roucy, sa seconde femme. De ce mariage vinrent :

LA ROCHEFOUCAULD : burelé d'argent et d'azur ; à trois chevrons de gueules, le premier écimé, brochant sur le tout.

1°. Just-Henri, dont l'article suit ;

2°. Claudine de Tournon, mariée, par contrat du 19 septembre 1599, à Gaspard-Armand, vicomte *de Polignac*, marquis de Chalençon, capitaine de cent hommes d'armes, chevalier des ordres du Roi, gouverneur du Puy, fils de Louis-Armand, vicomte de Polignac, et de Françoise de Montmorin ;

3°. Isabeau de Tournon, mariée à Melchior *Mitte de Chevrières*, marquis de Saint-Chamond, comte de Miolans, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées de S. M., et ministre d'état, fils de Jacques Mitte, seigneur de Chevrières, chevalier du Saint-Esprit, et de

Gabrielle, dame de Saint-Chamond. Il mourut à Paris le 10 septembre 1649;

4°. Françoise de Tournon, mariée, par contrat du 18 juin 1613, avec Balthazar *d'Hostun de Gadagne*, marquis de la Baume, comte de Verdun, baron de Mirabel et de Belmont, sénéchal de Lyon, puis gentilhomme de la chambre du roi, mort en 1640, fils d'Antoine d'Hostun de la Baume, baron de Charmes et de Saint-Donat, maréchal-de-camp, chevalier des ordres du Roi, conseiller-d'état, et de Diane de Gadagne;

5°. Madelaine de Tournon, alliée, par contrat du 27 septembre 1620, avec Gaspard *d'Alègre*, seigneur de Beauvoir, gentilgomme de la chambre du roi, fils de François d'Alègre, seigneur de Beauvoir.

XV. Just-Henri, comte de Tournon, et de Roussillon, baron de Chalençon, sénéchal d'Auvergne, lieutenant-général en Languedoc, chevalier des ordres du Roi, maréchal des camps et armées de S. M., commanda pendant plusieurs années une compagnie de chevau-légers, avec laquelle il se trouva, en 1621, aux siéges de Saint-Jean-d'Angély et de Montauban. Il leva, par commission du 3 mars 1622, un régiment d'infanterie de son nom, qu'il commanda au siége de Montpellier la même année. Il servit ensuite dans la province contre les religionnaires, en 1627, 1628 et 1629, et contre les troupes de *Monsieur*, en 1632. Il fut fait chevalier des ordres du Roi le 14 mai 1633, lieutenant-général au gouvernement de Languedoc, au département des Cévennes et du Vivarais, par provisions du 24 août suivant. Il assista comme commissaire du roi aux états du Languedoc, assemblés à Montpellior le 21 novembre, fut créé maréchal-de-camp à la promotion du 3 avril 1635, et remplit les charges de bailli du Vivarais et de sénéchal d'Auvergne. Il siégea aux états-généraux du Languedoc tenus à Toulouse le 25 novembre 1639, et mourut le 14 mars 1643. (*Chronologie militaire de Pinard*, t. VI, p. 105; *Hist. de Languedoc*, t. V, pag. 558, 605.) Il avait épousé 1°, par contrat du 9 juin 1616, Charlotte DE LEVIS, fille d'Anne de Levis, duc de Ventadour, et de Marguerite de Montmorency; 2°, par contrat du 17 février 1620, Louise DE MONTMORENCY-BOUTEVILLE, morte au mois de février 1621, fille de Louis de Montmorency, seigneur de Bouteville, et de Charlotte-Catherine de Luxe de Verain. Just-Henri n'eut qu'un fils

DE LEVIS: d'or, à trois chevrons de sable.

DE MONTMORENCY: d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur; en cœur un écusson d'azur, semé de fleurs de lis d'or, avec une bande chargée de trois lionceaux, brochante sur le tout.

unique issu de son premier mariage, nommé Just-Louis, qui suit.

XVI. Just-Louis II, comte DE TOURNON et de Roussillon, baron de Chalençon, lieutenant-général en Dauphiné et en Vivarais, sénéchal d'Auvergne, maréchal des camps et armées de S. M., fut d'abord connu sous le nom de comte de Roussillon. Il leva, par commission du 20 mars 1635, un régiment d'infanterie de son nom, et le commanda cette année et la suivante à la prise des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat au mois de mai, au combat de Leucate au mois de septembre 1637, au secours de Verceil, en Italie, en 1638; à l'attaque des retranchements des ennemis devant Cencio, au secours de Casal, au siége et à la prise de Chivas, au combat de la Route en 1639, au siége de Turin, aux deux combats qui se livrèrent sous les murs de cette place en 1640, à la bataille de la Marfée en 1641, au combat de Villelongue, en Catalogne, au mois de janvier; au combat de Martoreil le 24 mars, à la défaite entière des ennemis le 30 du même mois, et au combat de Lérida le 7 octobre 1642. Il avait été nommé sergent de bataille le 7 juin, et lieutenant de roi en Dauphiné le 8 juillet. On le créa maréchal-de-camp par brevet du 16 octobre 1642. Il prit le nom de comte de Tournon, à la mort de son père, le 14 mars 1643, et lui succéda dans les charges de sénéchal d'Auvergne et de bailli en Vivarais. Il continua de servir en Catalogne, où les ennemis furent contraints de lever le siége de Flix, de Mirabel et du cap de Quiers. Employé à l'armée commandée par le duc d'Enghein en 1644, il se distingua particulièrement dans les quatre combats qui se donnèrent sous les murs de Fribourg, servit au siége de Philisbourg, et y fut tué le 6 septembre en faisant jeter des fascines dans les fossés. (*Pinard*, t. VI, p. 167.) Il avait épousé Françoise DE NEUFVILLE DE VILLEROY, fille de Nicolas de Neufville, alors marquis, puis duc de Villeroy, pair et maréchal de France, et de Madelaine de Créquy-Canaples. Etant restée veuve sans enfants, elle se remaria à Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, et en troisièmes noces à Jean Viguier, marquis d'Hauterive.

DE NEUFVILLE: d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes ancrées du même.

Les biens considérables que possédait Just-Louis passèrent à

Marguerite de Montmorency, duchesse de Ventadour, sa grand'-mère, et ont ensuite été recueillis par la maison de Rohan-Guéménée.

Cette branche portait : écartelé, aux 1 et 4 DE TOURNON; aux 2 et 3 échiquetés d'argent et d'azur, à la bordure de gueules, qui est DE ROUSSILLON; sur le tout de gueules, à trois pals d'hermine, qui est DE VISSAC.

SEIGNEURS DE MEYRES, BARONS DE LA MASTRE ET DE RETOURTOUR.

XII. Antoine DE TOURNON, seigneur de Desaignes, fils de Jacques, baron de Tournon, et de Jeanne de Polignac, servit dans les armées de Louis XII, tant en France qu'en Italie. (*Mémoire de M. Chérin.*) Il épousa, par contrat du 6 mai 1502, reçu par Broé, notaire en Vivarais (1), noble demoiselle Marie DE CLAVIÈRES, fille et héritière universelle de noble Artaud de Clavières, du lieu de Saint-Agrève, au diocèse de Viviers. Il fit son testament devant Jacques Crosat, clerc, notaire royal de la paroisse de Saint-Sixte, diocèse de Valence, le 17 mai 1531 (2), et laissa de son mariage :

DE CLAVIÈRES : de gueules, à la main d'argent tenant 2 faucons d'or, longés de sable.

1°. Gaspard, dont l'article suit;
2°. François de Tournon, légataire de la somme de 1,500 livres tournois le 17 mai 1531;
3°. Jean de Tournon, légataire de la somme de 1,500 livres le 17 mai 1531, marié avec Isabeau, dame du *Vergier*, dont on ne voit pas qu'il ait eu des enfants;
4°. Jeanne de Tournon, légataire de la somme de 50 livres le 17 mai 1531, en sus de la dot qui lui avait été donnée, lors de son mariage avec Christophe *de Coursas*.

XIII. Gaspard DE TOURNON, chevalier, seigneur de Rouveyrolles et de Desaignes, devint aussi seigneur de Meyres, en Vivarais, par

(1) *Voyez* Pièce n° 1, à la fin de cette généalogie.
(2) *Voyez* Pièce n° 2.



la donation que lui en fit son oncle, Alexandre de Tournon, par acte de l'an 1529, passé chez le seigneur Just de Tournon, et de l'autorisation de noble et généreux seigneur Antoine de Tournon, père dudit Gaspard, à la charge par ce dernier de porter, lui et les siens à l'avenir, le nom et les armes de Meyres unis à ceux de Tournon (1). Il fut fait héritier universel de son père le 17 mai 1531, par égale part avec noble Marie de Clavières, sa mère, rendit hommage, le 20 mai 1549, à magnifique et puissant seigneur Just-Henri, baron de Tournon, pour les biens qu'il possédait dans la terre de Desaignes, et fit son testament devant Benoît, notaire royal, le 15 avril 1567. (*Mémoire de M. Chérin; Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, par d'Aubais*, t. II; *Jugements sur la noblesse de Languedoc*, pag. 290.) Il avait épousé, par contrat du 6 novembre 1541, passé devant Salvage, notaire, Antoinette ITIER, dite de Gurand, fille de Jean Itier, seigneur de Gurand. De ce mariage sont issus :

ITIER :

1°. François Ier, qui suit ;

2°. Jean de Tournon, légataire de la somme de 4,500 livres, le 15 avril 1567, mort sans postérité ;

3°. Gasparde de Tournon, morte sans alliance.

XIV. François DE TOURNON, dit *de Meyres*, Ier du nom, chevalier, seigneur de Meyres, de Desaignes, de Rouveyrolles et de la Mastre, épousa, par contrat du 28 juillet 1572, reçu par Salvage et Escoffier, notaires royaux, Marguerite DE LA GRUTERIE, fille de Jacques, seigneur de la Gruterie en Viennois. (*Mémoire de M. Chérin; d'Aubais.*) Marguerite, devenue veuve, se remaria avec N.... de Rozières, et fut mère de noble Christophe de Rozières, qui, le 10 octobre 1618, passa une transaction avec François II de Tournon, son frère utérin. François I avait fait son testament, le 25 mars 1574, en faveur de son fils unique, qui suit, et avec lequel Marguerite de la Gruterie, sa mère, passa un compromis le 24 octobre 1600.

DE LA GRUTERIE : d'or, au levrier passant d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or.

(1) *Voyez* Pièce n° 3.

XV. François DE TOURNON, dit *de Meyres*, IIe du nom, chevalier, seigneur de Meyres, de Rouveyrolles et de Brottes, baron de la Mastre, fut nommé capitaine de deux cents hommes de guerre, sous la charge du seigneur de Chambaud, par commission du premier septembre 1600. Par acte du 11 du même mois, reçu par la Pimpie, notaire, il passa un accord avec le même seigneur de Chambaud (René de la Tour-Gouvernet, baron de Privas, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et mestre-de-camp entretenu), sur les contestations qu'ils avaient au sujet de la levée de cette compagnie. François II épousa 1°, par contrat passé devant Teyssier, notaire royal, le 8 novembre 1598, Susanne DE BARJAC, fille de Bonaventure de Barjac, seigneur de Bousquet, de Vacquières, d'Eauzet, de Vals et autres places, et de Madelaine de Morges (*Mémoire de M. Chérin, d'Aubais*); 2° Blanche DE CHALIANS, avec laquelle il vivait en 1614, fille de Jean de Chalians, et de Claude de Vausèche. Elle est nommée dans son testament passé par Cuyot, notaire, le 7 juillet 1629, et souscrit par lui le 3 août suivant. Il eut de sa première femme :

DE BARJAC : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au bélier saillant d'or; au 2 et 3 partis de gueules, au levrier rampant, cantonné d'argent et d'azur, au dauphin d'or; le parti au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

DE CHALIANS :

1°. François de Tournon, baron de la Mastre, qui épousa, par contrat passé devant Gaillard et Neyramant, notaires royaux, le 16 juin 1619, Anne *de Fay de la Tour-Maubourg*, fille d'Hector de Fay, seigneur de la Tour-Maubourg, et de Marguerite de Roche-Chambla. Il mourut en 1630, au retour des guerres d'Italie, n'ayant eu qu'une fille, nommée Marguerite de Tournon, morte en bas âge. Sa veuve épousa, en seconde noces, Jean de Sarron, seigneur des Forges et de Vaudragoyon;

2°. François-Christophe, qui continue la descendance;

3°. Louis-François de Tournon, mort sans postérité.

XVI. François-Christophe DE TOURNON, dit *de Meyres*, chevalier, seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier, baron de la Mastre et de Retourtour, né le 19 septembre 1610, épousa, par contrat du 26 décembre 1630, passé devant Escoffier, notaire royal, Louise-Geneviève DE CHANALEILLES, fille de François de Chanaleilles, seigneur du Pin et de la Valette, baron de Retourtour et des états de Vivarais, et d'Anne du Vergier. Il fit son testament le 5 juin 1656, et vivait encore le 5 novembre 1668, époque à laquelle il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Bezons, in-

DE CHANALEILLES : d'or, à trois levriers de sable, colletés d'argent l'un sur l'autre.



tendant en Languedoc. (*Mémoire de M. Chérin, d'Aubais, ibid.*) François-Christophe fut père de trois fils et deux filles :

1°. Jean-Antoine, qui continue la lignée;
2°. François-César de Tournon, baron de Belair, mort sans enfants;
3°. Louis-Gabriel de Tournon, mort sans postérité;
4°. Phélise de Tournon, morte sans avoir été mariée;
5°. Anne de Tournon, morte religieuse.

DE BEAULIEU : d'or, à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules.

DE SIMIANE : d'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur.

XVII. Jean-Antoine DE TOURNON, chevalier, seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier, baron de la Mastre et de Retourtour, né le 18 février 1653, épousa 1°, par contrat du 5 février 1686, Marie DE BEAULIEU, fille de Thomas de Beaulieu, seigneur du Mazel; 2°, par contrat du 22 octobre 1691, reçu par Guyot, notaire à Lyon, Marie-Louise DE SIMIANE-MONCHA DE LA FAYE (1), marquise de Villeneuve, dame de Banon, baronne de la Roche, de Saumène et de l'Hospitalet, fille d'Edme-Claude de Simiane, comte de Moncha, maréchal des camps et armées du roi (2), capitaine-commandant de la compagnie des gendarmes de la reine Anne d'Autriche, gouverneur de Valence et du Valentinois, et d'Anne-Claude-Renée de Ligniville. (*Mémoire de M. Chérin.*) Les enfants de Jean-Antoine furent :

Du premier lit :

1°. François III, dont l'article suit;

Du second lit :

2°. François de Paule de Tournon, seigneur de Monteil, qui épousa, en 1720, Louise *de Lestrange*, et mourut en 1735, laissant :

A. Louis-César de Tournon, seigneur de Monteil, lieutenant de

---

(1) Christine de Simiane, nièce de Marie-Louise, épousa, en 1720, Emmanuel-Théodose, duc de Bouillon, père de madame la princesse de Rohan-Soubise, et aïeule de S. A. S. madame la princesse de Condé.

(2) Et non lieutenant-général, comme le qualifie par erreur le P. Anselme. Le comte de Moncha est mort dans le grade de maréchal-de-camp.

vaisseau, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort sans postérité ;

B. Hélène de Tournon, morte sans avoir été mariée ;

3°. Pierre de Tournon, né le 18 juillet 1703, mort chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans lequel il avait été reçu le 2 novembre 1723 (*Voyez le tableau de ses preuves à la fin de cette généalogie*) ;

4°. Marc de Tournon, né au mois de mars 1705, d'abord chevalier de Malte, puis marquis de Claveson en Dauphiné, par lettres-patentes d'érection, données par Louis XV, en 1755, *pour le récompenser des services importants rendus depuis plusieurs siècles à l'État par les comtes de Tournon, ses ancêtres du côté paternel, et surtout par le cardinal de Tournon, et par les marquis de Simiane, ses ancêtres maternels.* Il épousa, en 1747, Anne-Catherine *de Romanet,* fille de Louis-Just de Romanet, baron de Beaudiné. Il en eut :

Jean-Baptiste-Marc-Antoine de Tournon, chevalier, marquis de Claveson, colonel en second du régiment de Rohan-Soubise. Il épousa Rose-Marie-Hélène *de Tournon,* veuve du vicomte du Barry, et mourut en 1786, sans laisser d'enfants ;

5°. François de Tournon, mort abbé ;

6°. Jacques II de Tournon, auteur de la branche des *barons de Banon, comte de Tournon-Simiane,* rapportée ci-après ;

7°. Eustache de Tournon, mort en bas âge.

XVIII. François DE TOURNON, III° du nom, chevalier, seigneur de Meyres et du Vergier, baron de Retourtour, épousa, par contrat du 16 juin 1726, Hélène DE ROSTAING-VAUCHETTE, et mourut en 1762. (*Mémoire de M. Chérin.*) Il fut père de Hugues-François, qui suit.

DE ROSTAING : d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en pointe d'une roue du même.

XIX. Hugues-François, comte DE TOURNON, chevalier, baron de Retourtour, seigneur de Conilleux, épousa, par contrat du 18 mai 1755. Jeanne-Marie DE SOUVERAIN DE TRELEMONT. (*Mémoire de M. Chérin.*) Il mourut en 1789, ayant eu pour enfants de son mariage :

DE SOUVERAIN :

1°. Louis-Paul-François, vicomte de Tournon, né le 17 février 1759, chevau-léger de la garde du roi, mort en 1787, sans postérité ;

2°. Rose-Marie-Hélène de Tournon, mariée 1°, par contrat signé à Compiègne, par le roi et la famille royale, le 18 juillet 1773, au vicomte *du Barry* ; 2° à Jean-Baptiste-Marc-Antoine *de Tournon,* marquis de Claveson. Elle mourut sans enfants en 1785 ;

3°. Marie-Sophie de Tournon, mariée au marquis *de Montdragon*, maître-d'hôtel ordinaire du roi, morte en 1800.

BARONS DE BANON, COMTES DE TOURNON-SIMIANE.

XVIII. Jacques DE TOURNON, IIe du nom, chevalier, baron de Banon, en Provence, seigneur de Saumane et de l'Hospitalet, sixième fils de Jean-Antoine de Tournon, seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier, et de Marie-Louise de Simiane-Moncha, sa seconde femme, naquit le 25 février 1702, et épousa, par articles du 3 mai 1746, Marie-Anne DE CHASTAN, fille de Mathieu de Chastan, seigneur de Vachères et d'Honorate de Remerville de Saint-Quentin. En faveur de ce mariage, Anne de Simiane-Moncha, marquise de Villeneuve, sa tante maternelle, lui fit donation de tous ses biens, à condition par lui de porter le nom de Simiane, conjointement avec celui de Tournon, et d'écarteler des armes des deux maisons. Il mourut en 1751, père d'un fils et d'une fille :

DE CHASTAN : d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roses de gueules, et accostées de deux tours d'argent, maçonnées de sable.

1°. Alexandre-François-Xavier, qui suit ;

2°. Marie-Françoise-Delphine de Tournon, mariée, en 1783, à Jean-Baptiste *Carme de la Bruguière.*

XIX. Alexandre-François-Xavier, comte DE TOURNON-SIMIANE, marquis de Claveson, baron de Banon et de Retourtour, seigneur du Vergier, de la Mastre, de Desaignes, de Saumane, de la Roche et de l'Hospitalet, officier au régiment des Gardes-Françaises, épousa par contrat du 5 novembre 1774, passé devant Gollier, notaire apostolique et royal à Avignon, Marie-Alix-Aldonce-Philippine-Eugénie-Geneviève DE SEYTRES-CAUMONT, fille de Joseph-François-Xavier de Seytres, marquis de Caumont, et de Marie-Anne-Geneviève de Montboissier-Beaufort de Canillac. Il siégea, en 1789, à l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Romans, convoquée pour l'élection des états-généraux du royaume, et mourut le 23 décembre 1810. De son mariage sont issus :

DE SEYTRES : d'or, au lion de gueules ; à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'argent, brochante sur le tout.

1°. Claude-Philippe, dont l'article suit ;

2°. Philippe-Camille-Casimir-Marcellin, mentionné après son frère aîné ;

3°. Alix-Eugène, mentionné après ses deux frères;

4°. Just-Hippolyte de Tournon, né le 1er septembre 1782;

5°. Victor de Tournon, né le 15 août 1790, officier de cuirassiers, dont on n'a point de nouvelles depuis la retraite de Russie en 1812;

6°. Pauline de Tournon, née le 30 septembre 1776, mariée, le 8 janvier 1796, à Antoine-François-Louis-Richard *de Vernoux*, ancien chevau-léger de la garde du roi, décédé le 18 mai 1822, fils de N.... de Vernoux, comte de Moncha, aussi chevau-léger de la garde du roi, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

7°. Mélanie de Tournon, née le 10 mai 1783, mariée, le 27 janvier 1804, avec Antoine-Jacques *du Fournel*. Elle est morte sans enfants le 10 août 1805;

8°. Alix de Tournon, née le 10 octobre 1784, mariée, le 21 mai 1806, avec son oncle, Charles-Joseph-Maurice, comte de *Seytres-Caumont*, ancien officier d'infanterie, et chevalier de Saint-Louis;

9°. Alexandrine-Philippine-Rose-Hélène de Tournon, née le 4 septembre 1786, mariée, le 3 septembre 1810, avec Henri-François-Joseph *d'Hérisson*, ancien capitaine de cavalerie, fils de Jean-François-Luc d'Hérisson, chevalier, ancien conseiller du roi en ses conseils, président de la chambre des comptes de Bourgogne, et de Susanne-Joséphine de Polastron-la-Hillière;

10°. Hortense de Tournon, née le 30 janvier 1789, mariée, le 16 avril 1811, à Jean-Antoine *de Romanet de l'Estrange*, fils de N.... de Romanet de l'Estrange, lieutenant-général des armées du roi, et chevalier de Saint-Louis, et de dame N.... de Châtillon;

11°. Louise de Tournon, née le 26 novembre 1793, mariée, le 7 septembre 1814, à Aimé *de Taffanel de la Jonquières*, fils de N.... de Taffanel, marquis de la Jonquière, capitaine de vaisseau.

XX. Claude-Philippe, comte DE TOURNON-SIMIANE, né le 8 octobre 1775, ancien officier au régiment de Condé, infanterie, a fait les campagnes de l'émigration, et a épousé, le 1er janvier 1797, Marie DE MASCON, fille du comte de Mascon, ancien député aux états-généraux. Il a laissé deux enfants :

DE MASCON : d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois étoiles du même.

1°. Just-Charles-Marie-François de Tournon-Simiane, né à Clermont le 20 juillet 1801;

2°. Marie-Anne-Eugénie-Philippine de Tournon-Simiane, mariée, le 2 septembre 1819, au comte *de la Celle*, en la Marche.

XX. Philippe-Camille-Casimir-Marcellin, comte DE TOURNON-SIMIANE, né le 23 juin 1773, reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint Jean-de-Jérusalem, dit de Malte, en la langue de Pro-

vence, le 15 août de la même année, conseiller-d'état, préfet du département du Rhône, gentilhomme honoraire de la chambre du roi, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, a épousé, le 29 août 1811, Augustine-Adèle-Denise MAYNEAUD DE PANCEMONT, fille de Jean-Baptiste-Mayneaud, comte de Pancemont, ancien président à mortier au parlement de Bourgogne, ancien premier président de la cour royale de Nismes, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, et d'Amélie Reynaud. De ce mariage sont issus :

MAYNEAUD : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à trois merlettes de sable; aux 2 et 3 d'azur, à la tour d'or.

1°. Just-Joseph-François de Tournon, né à Saint-Germain-en-Laye le 13 mai 1815;
2°. Philippe-Antoine de Tournon, né à Bordeaux le 30 janvier 1820;
3°. Marie-Alix-Rose de Tournon, née à Rome le 5 septembre 1812;
4°. Marie-Amélie-Stéphanie de Tournon, née à Bordeaux le 1er mars 1817.

XX. Alix-Eugène, chevalier DE TOURNON-SIMIANE, né le 30 janvier 1780, reçu de minorité chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dit de Malte, le 1er mai 1781, officier supérieur des gardes-du-corps du roi, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, a épousé, en 1800, Adèle-Renée d'AUTRIC-VINTIMILLE, fille du marquis d'Autric-Vintimille, et d'Adélaïde-Renée de Forbin d'Oppède. De ce mariage sont issus :

D'AUTRIC : de gueules, à cinq éperviers d'or, 2, 2 et 1.

1°. Joseph-Alexandre-Camille de Tournon;
2°. Pamela de Tournon;
3°. Clara de Tournon;
4°. Eudoxie de Tournon.

PIÈCE N° I. *Extrait du contrat de mariage d'Antoine de Tournon, et de Marie de Clavières, du* 6 *mai* 1502.

In nomine Domini amen. Noverint universi et singuli presentes et futuri hoc verum et publicum instrumentum lecturi et tenorem ejus audituri, cum tractatum fuerit de matrimonio legitimo contrahendo per verba futuri et in facie sancte matris ecclesie celebrando et solempnisando, domino concedente per et inter nobilem Anthonium de Turnone, scutifferum, filium naturalem et legetimum magnifici et potentis domini Jacobi de Turnone, militis, domini dicti loci, et aliarum baroniarum presentis Valentinensis diocesis, et quondam illustris et nobilis domine Johanne de Podeniaco, nomine ipsius Anthonii, ex una parte; et nobilem domicellam Mariam Claverii, filiam na-

turalem ac legitimam et universalem heredem quondam nobilis Artaldi Claverii loci Sancti Aregii, Vivariensis diocesis, nomine ipsius nobilis Marie, parte ex altera ; ut tandem partes ipse, unâ cum quibusdam earum parentibus et amicis, in loco infrà dicto forent, unanimiter congregate, pro ipso contractu complendo et perficiendo. Hinc igitur fuit et est, anno beatissime incarnationis ejusdem Domini millesimo quingentesimo secundo, et die sexta mensis maii, Domino nostro Ludovico, Dei gratia, Francorum rege, in presentia et audientia mei notarii presentis et testium infrà scriptorum constitute jam dicte partes, volentes et affectantes, pro ut dicebant, ut dictum matrimonium suum in domino sortiatur effectum, idcirco, non ignorantes in aliquibus, nec decepte. . . . inter se, ad tractatum dictorum suorum parentum et amicorum, convenerunt, arrestaverunt et consenserunt, mediantibus dotis constitutione aliisque pactis. . . . . Imprimis enim nobilis Anthonius, cum bene placito et voluntate ac licentia antepredicti magnifici et potentis domini Jacobi, sui patris, reverendi in proprio patris, domini Johannis de Turnone, abbatis Condacii, ejusdem patrui. . . . promisit et juravit. . . . ducere in uxorem. . . . dictam nobilem Mariam. . . . . et vice versa dicte nobilis Maria, cum bene placito. . . . . in proprio patris domini Johannis, episcopi Albensis, et nobilis Claudii de Balmis, Ludovici et Johannis de Montemeyrano, et aliorum suorum parentum et amicorum. . . . . signantes cum licentia. . . . . predicti nobilis Claudii de Balmis et tanquam curatoris ejusdem Marie. . . . . promisit et juravit. . . . . Verùm, quia dotes mulierum solent constitui. . . . . Idcirco, personaliter constituta jam dicta nobilis Maria. . . . . cum quâ super licentia et auctoritate, dedit, constituit et assignavit sibi ipsi, unà cum dicto nobili Anthonio, sponso futore meque notario. . . . . videlicet omnia et singula ac quecumque sua mobilia, immobilia, presentia et futura. . . . . ubicunque existant. . . . . et auctorisante dicto nobili Claudio de Balmis, dicte nobilis Marie avunculo et curatore. . . . . et presente nobile Ludovico de Montemeyrano, ejusdem nobilis Marie germano consobrino, et etiam nonnullis aliis parentibus et amicis dicte nobilis Marie. . . . . et similiter, ibidem personaliter constitutus jam dictus dominus Jacobus de Turnone, pater dicti nobilis Anthonii. . . . ., in contemplatione ejusdem futori matrimonii, donationeque propter nuptias et aliis. . . . . que dicitur inter vivos, cedit et donavit perpetuo jam dicto nobili Anthonio, filio suo naturali et legitimo. . . . . videlicet octo millia librarum Turonensium quas eidem nobili Anthonio solvere tenebitur, et promisit idem dominus sub juramento et obligationibus infrà scriptis. . . . .

Acta fuerunt hec in castro Turnonis, videlicet in camera nova altiori jam dicte domus à parte borea sita, testibus presentibus dictis revendis in expositionibus domino Johanne de Turnone, abbate Condacii, Johanne Albensi episcopo, nobilibus viris et venerabilibus, ac Johanne de Turnone, domino Castri Novi-Vernonis et Johanne Ponart, domicellis, domino An. . . . . de Montoux, judice regio Vivariensi et Valentinensi, Humberto Bourualens,



judice ordinario terre Turnonis, Gilberto Berardi, jure baccalaureo, Johanne de Bellomonte, domino Bellimontis in Vivaresio, Petro de Nogeria, presbitero, curato de Malvis, civibus jam dicte ville Turnonis, ad permissa vocatis, et me Broe. *Signé* Broé, avec signet.

Pièce n° II. *Extrait de la grosse en parchemin du testament de noble Antoine de Tournon, du 17 mai 1531.*

Au nom de Dieu le père, du filz et du Sainct-Esprit, soit faict, *amen*. A tous présens et à venir soit notoire et manifeste, que l'an prins de l'incarnation de nostre Seigneur mille cincq cents trente-ung le dix-septiesme jour du moys de juillet, excellent prince François, par la grâce de Dieu, roy de France régnant, en la présence de moy, notaire dessous nommé, pour ouyr les choses dessous escrites spécialement appellé et requis, estably, personnellement constitué, noble Anthoine de Tournon, filz naturel et légitime de hault et puissant seigneur Jacques de Tournon, et de noble et illustre dame Jehanne de Polignac, habitant de la ville de Desaigne, hault Viverais, diocèse de Valence, lequel, par la grâce de Dieu, estant en sa bonne mémoire. . . . . combien qu'il soyt malade en son lict, considérant que. . . . . a faict et ordonné son testament, et dernière voulonté. . . . . ainsi que s'en suit, se signant au front de la croix, et disant, au nom du Père, du Filz, et du Saint-Esprit, *amen*. . . . . A voulu et ordonné ledict testateur, quand sera le bon plaisir de Dieu le créateur, que son âme soict séparée de son corps, il soit enterré en l'église parochiale de Desaigne, et en la tombe des seigneurs de Meyres. . . . . (*Suivent divers legs pieux*. . . . .) *Item*, a donné et légué, pour droict de institution, ledit testateur, à Anthoyne Contaud, son serviteur, la somme de vingt-cincq livres tournois monoie de roy, courant, comptant chacune livre pour vingt sols tournois. *Item*, a donné et légué. pour droict de son institution, et laissé à noble Françoys de Tournon, son filz naturel et légitisme. . . . . pour tous ses droicts et actions, biens paternels et fraternels, légitismes et supplément d'icelles, à luy dubs par droict de nature, ou qui par le temps advenir luy pourroient compecter, la somme de quinze cents livres tournois; en cette somme de quinze cents livres tournois le faict son héritier particulier, et avec elle a voulu qu'il soit contant, en telle raison et manière que il ne puisse rien demander, exiger, ne recouvrer de ses héritiers dessous escrits. *Item*, a donné et légué, et par droict de institution a laissé à noble Jehan de Tournon, son filz naturel et légitisme, pour tous ses droicts et actions, biens paternels et fraternels, légitismes et suppléments d'icelles à luy dubs (*etc. ut suprà*), la somme de quinze cents livres tournois, monoye de roy, courant (*etc. ut suprà*). . . . . *Item*, a donné et légué, et par droict de institution a laissé à noble Jehanne de Tournon, sa fille naturelle et légitisme, femme de Christophe de Coursas, par droict de institution, en oultre le droict que il luy a constitué, pour tous ses droicts et actions, biens paternels et fraternels, légitismes et supplément de icelles. . . . ., la somme de cinquante livres tournois, après la dot qui luy a esté constituée, l'a faict son héritière particulière, et avec cela a voulu (*etc.*

ut suprà).... *Item*, a institué et institue ses héritiers universels, les nommant de sa propre bouche et proférant, sçavoir est : noble Marie de Clavière, sa très-honorée femme, et noble Gaspard de Tournon, son filz naturel et légitisme, par esgales portions, que ledict testateur a voulu et veult que soyent faictes, establissant ces présentes causes, légatz, sueraires, et toutes autres charges par luy instituées et ordonnées sans aucune retardation ne requisition de ses exécupteurs, lesquels exécupteurs de son testament et dernière volonté, il a fait et ordonné le curé de ladicte esglize Mathieu Guyon, prestre, et noble Charles de Jussac, seigneur de Jussac et de Baulmes, et Théodore Caffard..... et si ledict noble Gaspard de Tournon décédoit sans enfants naturels et légitismes, ou ses enfants, s'il en a, décédoient sans enfants naturels et légitismes, faict son héritier celuy de ses filz qui ne sera homme d'esglize, et si tous deux sont d'esglize, ladicte noble Jehanne, sa fille et légitisme ; prohibissant à ses héritiers et..... héritiers subtitués et à leurs héritières, distraction d'escarter du droict de nature. C'est son dernier testament et sa dernière voulonté, lequel ou laquelle a voulu, veult et ordonne estre valable par droict de testament ordinaire, ou par droict de codicile, ou par droict de donation à cause de mort, et s'il ne peult valoir par....... (lesdits droits)....... a voulu et veult que soyt valable selon les loix sanguines et justes, les us et coustumes du présent pays, en toute la meilleure forme et manière et que la voulonté dernière du testateur peult valoir. A requis, etc.......

Faict a été et reçu au lieu de Sainct-Sixte, en la chambre du milieu, au pricuré ; présents et témoings ont esté appellés, requis, maistres Jacques Chevarost, docteur en médecine, et maistre Jehan de la Bastie, curé de Sainct-Sixte, maistre Jehan de Glese, Anthoine Coustier, prestres, Jehan Grosen, Pierre Drocis, Jehan des Ormes, Claude Esbrun, Jacques Vidallen....... et moy Jacques Crosat, clerc, notaire royal, habitant de la paroisse de Sainct-Sixte, mandement de Brussac, diocèse de Valence, ci-après soubz signé, que aux choses ci-dessus escrites, avec les témoings dessous nommés présent ay esté et de icelles choses ay gardé la cède, de laquelle le présent instrument ay extraict, grossoyé, et après avoir faict deue collation avecque ladite cède, ou escript original, iceluy instrument ay signé de la fasçon accoustumée, en tesmoignage, foy et vertu des choses en iceluy instrument contenues et requis par la partie de noble Marie de Clavières, co-héritière universelle dudit testateur. (*A signé* J. CROSAT) (*avec paraphe.*)

PIÈCE N° III. *Extrait de la donation faite, en* 1629, *par noble Alexandre de Tournon, seigneur de Meyres, à noble et généreux Gaspard de Tournon.* (Original en parchemin fort endommagé par l'humidité.)

In nomine Domini, *amen*. Noverint universi et singuli, presentes pariter que futuri hoc presens verum et publicum instrumentum inspecturi, visuri, lecturi ac etiam audituri, quod anno millesimo quingentesimo vigentesimo nono et die.... serenissimo principe et domino nostro domino Francisco, Dei gratiâ Francorum rege

regnante, apud magnificum et potentem dominum Justum de Turnone, videlicet in camera nova ejusdem...... et in mei notarii et testium infrà scriptorum presentia et audientia, presens et personaliter constitutus nobilis Alexander de Turnone, dominus Meyresis, qui, gratis, ex ejus certa scientia et spontanea voluntate ad infrà scripta motus, ut dixit, non deceptus in jure, nec in facto, non seductus, nec in aliquo circumventus vi, dolo, metu, fraude, nec aliquibus illecebris, sed propter plurima...... beneficia que sibi fuerunt prestita per nobilem et generosum Anthonium de Turnone filium naturalem et legitimum quondam nobilis et potentis domini Jacobi de Turnone, fratrem suum, et probatam multimodis amicitiam.... et bona fide et sine dolo, per se et suos heredes et in posterum successores quoscunque, tenore hujus veri presentis et publici instrumenti, mandato suo confecti, firmiter perpetuò valituri, et vim judicialis institutionis in se portantis, dedit, donavit, cessit et concessit, ac penitus et perpetuo desemparavit titulo vere, pure, perfecte, rate, grate, firme simplicis, ac irrevocabilis donationis, que fit et fieri dicitur inter vivos et parentes nulla causa ingratitudinis aut aliis quovismodo in posterum revocande, nobili et generoso Gaspardo de Turnone, suo nepoti, filio naturali et legitimo predicti nobilis et generosi Anthonii de Turnone et nobilis domine Marie Claverii, ibidem presenti, stipulanti et recipienti pro se et suis heredibus et successoribus in futurum quibuscunque....... auctoritate ac licentia ante predicti nobilis et generosi Anthonii de Turnone, sui patris, videlicet castrum et feudum Maresii, situm in mandamento de Gania, confrontatum...... sub pactis et conditionibus....... de pacto expresso, solemni stipulatione, fructus et usufructus omnium bonorum....... donatorum, ità ut ipse dominus donator semper remaneat usuffructuarius....... et liber administrator bonorum predictorum........ tamdiu quàm vixerit in humanis. Item dictus nobilis Gaspardus de Turnone, pro se et suis heredibus ac successoribus in....... promisit et juravit, cum bene placito, consensu ac licentia predicti nobilis Anthonii, sui patris, quod feret arma Maresii, in scuto, cum armis Turnonis, et nomen Maresii....... cum nomine Turnonis. . . . .

. . . .

Acta fuerunt....... testibus....... subscripsi; et signo meo quo utor signavi, corroborantum que......... (*Signé*) DE (Signet) BRV (*Signet*).

PREUVES *de Pierre de* Tournon *de* Meyres, *reçu Chevalier de l'ordre de S.t Jean de Jerusalem au grand prieuré d'Auvergne, le 2 novembre 1723.*

DE TOURNON

François de Tournon chevalier, seigneur de Meyres, de Rouveyrolles et de Brossre.

DE BARJAC

Suzanne de Barjac, *mariée le 8 novembre 1598.*

DE CHANALEILLES

François de Chanaleilles seigneur du Pin et de la Valette, baron de Retourtour et des états de Vivarais.

DU VERGIER

Anne du Vergier, *mariée le 4 mars 1612.*

DE SIMIANE

Bertrand de Simiane *Chevalier, Seigneur de Moncha.*

DE MALAIN

Louise de Malain, *mariée le 19 décembre 1609.*

DE LIGNIVILLE

Ferry de Ligniville *comte de Tantonville et du S.t Empire, conseiller d'état, bailli de Lorraine.*

DE CHOISEUL

Marie de Choiseul, *mariée le 11 septembre 1623.*

François Christophe de Tournon, *baron de la Mastre et de Retourtour, seigneur de Meyres et du Vergier.*

Louise Geneviève de Chanaleilles *mariée le 26 octobre 1630.*

Edme-Claude de Simiane *comte de Moncha, maréchal des camps et des armées du Roi.*

Anne-Claude Renée de Ligniville, *mariée le 21 mars 1645.*

Jean Antoine de Tournon *baron de la Mastre et de Retourtour, seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier.*

Marie-Louise de Simiane-Moncha *mariée le 22 octob. 1691.*

Pierre de Tournon *de Meyres, reçu chevalier de Malte le 2 novembre 1723.*

EXPLICATIONS DES QUARTIERS ET DES ARMOIRIES.

Pierre *de Tournon de Meyres*, reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, au grand prieuré d'Auvergne, le 2 novembre 1727, était fils de Jean-Antoine *de Tournon*, chevalier, seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier, baron de la Mastre et de Retourtour, et de sa seconde femme, Marie-Louise *de Simiane-Moncha de la Faye*. Jean-Antoine était fils de François-Christophe *de Tournon*, dit *de Meyres*, chevalier, seigneur de Meyres, de Desaignes et du Vergier, baron de la Mastre, etc., et de Louise-Geneviève *de Chanaleilles*. François-Christophe était fils de François II *de Tournon*, dit *de Meyres*, chevalier, seigneur de Meyres, de Rouveyrolles et de Brottes, baron de la Mastre, et de Susanne *de Barjac*, sa première femme, fille de Bonaventure de Barjac, seigneur de Bouquet et autres places, et de demoiselle Madelaine *de Morges*. Louise-Geneviève *de Chanaleilles*, aïeule paternelle, était fille de François *de Chanaleilles*, seigneur du Pin et de la Valette, baron de Retourtour et des états du Vivarais, et d'Anne *du Vergier*, fille de Gaspard *du Vergier*, et de Phélise *de la Gruterie de Maisonseulle*, mariés le 29 mars 1573. François *de Chanaleilles* était fils de Balthazar *de Chanaleilles*, écuyer, seigneur du Pin, et de Louise *de Castrevielle*, mariés le 2 octobre 1583.

Louise *de Simiane*, mère du présenté, était fille d'Edme-Louis *de Simiane*, comte de Moncha, capitaine-commandant de la compagnie des gendarmes de la reine, maréchal-de-camp, et d'Anne-Claude-Rénée *de Lignivill*e. Edme-Claude était fils de Bertrand *de Simiane*, chevalier, seigneur de Moncha, et de Louise *de Malain*, fille d'Edmé *de Malain*, baron de Lux, chevalier des ordres du Roi, maréchal-de-camp, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général en Bourgogne et Bresse, et d'Angélique *de Malain*. Bertrand était fils de Gaspard *de Simiane*, seigneur de Veynes, de Moncha et autres places, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et de Catherine *Mitte de Chevrières*, mariés le 10 octobre 1576. Anne-Claude-Rénée *de Lignivill*e, aïeule maternelle, était fille unique et héritière de Ferry *de Lignivill*e, chevalier, comte de Tantonville et du Saint-Empire, conseiller-d'état, bailli de Lorraine, et de Marie *de Choiseul*, fille de Maximilien *de Choiseul*, chevalier, seigneur et baron de Meuse, de Cirefontaine et autres places, et de Chrétienne *du Châtelet*. Ferry était fils de Charles *de Lignivill*e, chevalier, seigneur des mêmes lieux, et d'Anne *de Gournay*.



De Tournon : Ecartelé, aux 1 et 4 partis, au premier semé de *France* ancien, au deuxième de gueules, au lion d'or, qui est *de Tournon;* aux 2 et 3 d'or, semés de tours et de fleurs de lis d'azur, qui est *de Simiane*.

De Barjac : Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au bellier saillant d'or; aux 2 et 3 partis de gueules, au lévrier rampant contourné d'argent, et d'azur au dauphin d'or; le parti au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.

De Chanaleilles : D'or, à 3 lévriers de sable, colletés d'argent, l'un sur l'autre.

Du Vergier : D'azur, au soleil d'or.

De Simiane : D'or, semé de tours et de fleurs de lis d'azur.

De Malain : Parti, au 1er d'azur, au sauvage de carnation, tenant une massue d'or sur son épaule; au 2 d'argent, au lion de gueules.

*De Lignivill*e *:* Losangé d'or et de sable.

De Choiseul : D'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes du même.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.



TOME PREMIER.

Art. DE BÉTHISY, pag. 15, ligne dernière, Grobowski, *lisez :* Grabowski.

Art. DE BLONDEL, pag. 7, ligne 2, au lieu de *Fromezèle*, lisez : *Framezèle*.

Art. DE DAMAS, pag. 7, ligne 9, en remontant, au lieu de Montrecamey, *lisez* : Montier-Ramey.

Pag. 19, lig. 22, au lieu de Vandrevanges, *lisez* : Vaudrevanges.

Pag. 26, *ajoutez:* aux enfants de Paul Damas, baron d'Anlezy :

6°. Marie Damas, alliée, le 4 novembre 1643, avec Claude *Marion*, comte de Druy, fils de Simon Marion, baron de Druy, et de Madelaine de Montescot.

Pag. 29, lig. 17, 1768, *lisez :* 1778 ; lig. 19, Douziois, *lisez :* Donziois, lig. 21, après il est mort sans enfants, *ajoutez :* au château d'Anlezy, le 7 septembre 1800.

Pag. 31, lig. 17, au lieu de Cette, *lisez :* Ath ; lig. 32, au lieu de 1658, *lisez :* 1758.

Pag. 32, Louis-François Damas, marquis d'Anlezy, lieutenant-général, commandant en Bourgogne, avait épousé, en secondes noces, Marguerite DE MUCIE, dont les armes sont : d'azur, à la croix fleuronnée d'or, fichée dans un cœur du même.

Pag. 34, lig. première, au lieu de 6 septembre 1763, *lisez :* 6 décembre 1763.

Pag. 35, lig. 22, *N...* DE LIGNY, *lisez :* Sophie-Joséphine-Antoinette DE LIGNY.

Pag. 36, lig. 30, après le mot Espagne, *ajoutez :* Il rejoignit le duc d'Angoulême à Madrid, d'où il fut envoyé par S. A. R. pour commander le rassemblement des sujets fidèles à Tolosa et Irun. Le comte de Damas-Crux fit son entrée à Bayonne le 25 juillet, escorté par 1800 Basques qu'il avait rassemblés. Il avait refusé tout secours du géné-

ral espagnol, comte de l'Abisbal, qui lui avait offert de marcher sous ses ordres avec son armée, etc.

Pag. 37, lig. 14, au lieu de : il passa au commandement, *lisez :* au gouvernement de la 2ᵉ division militaire, etc.

Pag 39, lig. 13, de Chaudie, *lisez:* de Chandio.

Pag. 52, lig 10, en remontant; d'un régiment, *lisez:* du régiment.

Pag. 56, lig. 15 et 16, supprimez ces mots : en émigration ; même pag. 56, lig. 23, art. 1 ; au lieu de Charles, *lisez :* Joseph-François-Louis-Charles-César, et répétez ces prénoms, pag. 58, degré XXIII, lig. 3, en remontant, au lieu de : à Orléans, *lisez* : à Paris.

Pag. 59, lig. 3, à la suite des mots : en Italie, en 1794, *ajoutez* : avec Monsieur, alors régent du royaume ; même lig. ; au lieu des mots : auprès des princes, *lisez:* en Angleterre ; lig. 7, supprimez ces mots : dans lesquelles, etc. jusqu'à : d'émigrés, etc. ; lig. 12, au lieu de : eut été acquitté par le conseil de guerre, *lisez:* qui avait été enfermé à Dunkerque, eut recouvré sa liberté. A la fin de la lig. 17; *ajoutez :* 1796; lig. 22, supprimez ces mots : colonel d'armes de la ville de Paris, le 14 août.

Pag. 61, lig. 21 ; au lieu de 1450, *lisez:* 1405.

Pag. 64, lig. 5, en remontant, rétablissez ainsi l'art. 5ᵉ. :

5ᵉ. Antoine Damas, qui, se destinant à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à Rhodes, céda à Guillaume et Robert Damas, ses frères, tous les droits qu'il pouvait prétendre en la succession de leurs père et mère, par acte du 1ᵉʳ mai 1432.

Pag. 66, ajoutez aux enfants de Jean II Damas, baron de Digoine :

6ᵉ. Jeanne Damas, mariée avec Jean *d'Estrac*, chevalier, seigneur de Verpillières et d'Essoye, capitaine de gens de pied, à la bataille de Montlhéry, en 1465, et de chevau-légers, à celle d'Enguinegate, en 1479.

Art. DE LAUTREC, pag. 4, lig. 22, au lieu de Raymond-Roger, *lisez :* Raymond-Trencavel.

Pag. 62, ajoutez les armoiries de Percin, qui sont : parti, au 1 d'azur, à la tour d'argent, surmontée d'une colombe du même, et cette dernière de trois molettes d'éperon d'or ; au 2 coupé d'or au lion de gueules, et d'argent, à la fasce de gueules.

Pag. 71, lig. 14, au lieu de 1429, *lisez :* 1529.

Art. DE MESGRIGNY, pag. 28, lig. 3, aujourd'hui commandeur, *lisez* : aujourd'hui bailli, grand-croix et commandeur.

Pag. 30, lig. 6, après année, *ajoutez :* lieutenant-colonel du 4e régiment de la garde royale, le 6 juin 1821.

Art. DE PENNE-VILLEMUR, pag. 35, *ajoutez :* les armoiries DE SOUYN, qui sont : d'or, à trois lionceaux naissants de sable.

Pag. 36 ; *ajoutez* celles DE MORALÈS, qui sont : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au moral vert (murier de sinople) ; aux 2 et 3 d'argent, à trois fasces de sable.

Art. DE LA ROCHE-FONTENILLES, pag. 20, *ajoutez :* les armoiries DE BÉGOLE, qui sont : de gueules, au lion d'or, accompagné de trois flanchis d'azur.

Art. DE SÉGUR, ligne première de la note, au lieu de bordure de gueules, *lisez* bordure d'azur.

Pag. 22, art. 5, *lisez :* Anastase de Ségur, *dit* des Cabanes.

Pag. 32, lig, 30, au lieu de mère de trois fils, *lisez :* mère de deux fils et d'une fille ; et à l'art. 3e., au lieu de Marc, *lisez :* Marie de Ségur.

Pag. 42, *ajoutez :* Étienne, marquis de Ségur, maréchal-de-camp, et Isaac, chevalier de Ségur, son frère, capitaine de dragons au régiment de Soubise, et ensuite commandant du bataillon du Perche, ne furent point décorés de l'ordre de Saint-Louis, quoique la nature et la durée de leurs services leur eussent mérité cette honorable distinction, par rapport à la religion protestante, dont cette branche n'a point cessé de faire profession. Nous croyons devoir ajouter que le marquis de Ségur, fils d'Isaac, a obtenu du gouvernement, le 11 octobre 1814, que l'ordre du Mérite Militaire, institué pour les officiers suisses et allemands au service de France, serait aussi désormais la récompense des services des braves officiers français qui ne professent point la religion catholique.

Pag. 43, enfants d'Isaac, chevalier de Ségur, art. 3e., *lisez :* Jeanne de Ségur ; et art. 4e., au lieu de Jeanne, *lisez :* Marie-Victoire de Ségur.

Pag. 48. On ne connaît du mariage de Léonor de Ségur, vicomte de Cabanac, et de Jeanne de Vivans, qu'un fils, qui fait le degré XIV, ainsi qu'il suit :

XIV. Jean DE SÉGUR, IIIe du nom, vicomte de Cabanac, seigneur du Grand-Peuch, de la Loubière, etc., fut père de :

1°. Henri, dont l'article suit :

2°. François de Ségur, auteur de la branche des *seigneurs du Grand-Peuch*, qui sera rapportée plus loin ;

3°. Anne de Ségur, mariée avec Joseph *de Thibault*, écuyer, dont elle était veuve en 1720.

Même pag., avant-dernière ligne, art. 4°, Jean, *lisez :* Jean-Baptiste.

Pag. 49, lig. 4, vicomte de Cabanac, *lisez :* marquis de Cabanac.

Pag. 50, lig. 10, art. 2°, *lisez :* Henri-Gabriel, chevalier de Ségur, etc.

Même pag., aux armoiries de Basterot, au lieu de l'astre, *lisez :* l'arbre.

Pag. 51, branche du Grand-Peuch, *ajoutez :* un degré à chaque chef de la lignée, à partir de *François*, dont l'article doit être rectifié ainsi qu'il suit:

XV. François DE SÉGUR, chevalier, seigneur du Grand-Peuch et de la Loubière, second fils de Jean de Ségur, vicomte de Cabanac, épousa Marie-Anne DE MAZIÈRE, et fut père de :

DE MAZIÈRE : d'argent, au cœur de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.

1°. Jean IV, dont l'article suit ;

2°. Marie-Olympe de Ségur, mariée, par contrat passé devant Bernard et Bolle, notaires à Bordeaux, le 12 août 1720, avec Henri *de Solmignac*, écuyer, seigneur de Mazières, de la Baume et de Saint-Pardoux, fils de Henri de Solmignac, seigneur de Boisverdun, et d'Isabeau Digeon. Elle fut assistée par messire Jean de Ségur, son aïeul ; messire Henri de Ségur, chevalier, seigneur, comte de Cabanac, ancien sous-maire de la ville de Bordeaux, son oncle ; dame Anne de Ségur, sa tante, veuve de messire Joseph de Thibault, écuyer ; messire Joseph de Ségur, chevalier, seigneur, baron de Belfort, conseiller du roi en ses conseils, et maire de la ville de Bordeaux, son cousin-germain, etc., etc. Marie-Olympe de Ségur fit son testament le 6 avril 1771.

Même pag., dernière lig., art. 2°., *lisez :*

2°. Marie-Anne-Henriette de Ségur, mariée, par contrat passé devant Mareschal et Alleaume, notaires au Châtelet de Paris, le 4 avril 1758, avec Pierre *de Solmignac*, seigneur et baron de Saint-Pardoux et de Boisverdun, son cousin-germain.

Art. DE LA VALETTE, pag. 9, *ajoutez* les armes DE MANCIP, qui sont : écartelé aux 1 et 4 d'azur, à 3 coquilles d'argent, qui est *de Mancip* ; aux 2 et 3 d'argent, au buisson terrassé de sinople, qui est *de Buisson-Bournazel.*

Pag. 10, *ajoutez* les armes DE VERNHES, qui sont : d'or, à l'arbre de Vernhes, arra-

ché de sinople ; au chef de gueules, chargé d'une bande d'argent, accompagnée de 6 besants du même.

Pag. 27 ; *ajoutez* les armes DE TOURLONG, qui sont : de gueules, à la tour d'or, entourée d'une muraille basse et crénelée du même, le tout maçonné de sable.

Pag. 34; *ajoutez* les armes DE RODE : d'azur, à la roue d'or.

Pag. 49; *ajoutez* les armes DU PERRIER : d'argent, au poirier arraché de sinople, fruité d'or, cantonné de quatre croissantes de gueules.

Même pag., *ajoutez :* celles DE LA PEYRIÈRE : au d'argent, à 3 pals de gueules, au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, qui est *d'Antéjac;* au 2 coupé d'azur, au château à 3 tours d'argent, qui et *de la Peyrière*; et de gueules à trois fasces d'or, qui est *de Roche-Baron.*

Pag. 52 ; *ajoutez :* les armes DE BONHORE : d'azur, à 3 épis de blé d'or, pointés de sinople, empoignées par un croissant de gueules.

Pag. 53 et 60 ; *ajoutez :* celles DE GÉNEBRIÈRES : d'or, au genièvre arraché de sinople.

Pag. 55, les armoiries D'AGEN : de gueules, semé d'étoiles d'or : au lion du même, brochant sur le tout.

Pag. 56, celles DE LA GRÉZIE : fascé d'or et de sable ; à la bande d'argent, chargée de trois fleurs de lis de gueules, brochante sur le tout.

Ibid. celles DE COLOMB : de gueules, à trois colombes d'argent.

Pag. 58, celles DE CAPDENAC : de gueules, au buste d'homme de carnation, posé de front, paré d'azur, ayant la barbe et les cheveux d'or.

Pag 59, celles DE ROUGET : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au roc d'échiquier d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à la rose d'argent, boutonnée d'or.

TOME SECOND.

Art. DE BARRAL, page 11, après l'article 6°, ajoutez :

7°. Barbe-Sophie-Jeanne de Barral, née en 1759, mariée, en 1779, avec M. le comte *du Bourg ;*

8°. Charlotte-Louise-Françoise-Sophie de Barral, née le 18 juillet 1762, mariée à M. le marquis *de Varembon.*

Art. DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, branche des barons de la Luminade, en Périgord, p. 29, à la fin de la note (1), *ajoutez* : cette branche porte pour devise : *Semper fidelis.*

Pag. 35, *rétablissez* ainsi l'art. 5°. : Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire, alliée, le 8 juillet 1684, avec Jean *de Champagnac du Mas,* écuyer, seigneur du Mainau, fils de Henri de Champagnac, chevalier, seigneur du Mas, et d'Antoinette du Chesne du Breuil.

Pag. 40, lig. 16, *au lieu de* : sous les ordres du prince de Valachie, *lisez* : auprès de l'hospodar prince de Valachie.

Pag. 43, lig 18. Jehannot d'Albzac, *lisez* : Johannot d'Abzac.

Art. DE BIAUDOS, pag. 9, art. 2°., lig. 5, au lieu de Louis XVI, *lisez* : Louis XV.

Pag. 10, à la note, pour ôter toute amphibologie, *lisez* : on a dit par erreur, tom. II, pag. 285 du *Dictionnaire historique des généraux français*, que ce fut le comte Stanisles de Castéja qui périt au château des Tuileries, le 10 août 1792.

Art. DE CHANALEILLES, pag. 2, *ajoutez* les armes D'AUBOUSE, qui sont : losangé d'or et d'azur, à la bordure de gueules.

Pag. 6, lig. 13, degré de Pierre *de Chanaleilles*, après 1478, *ajoutez* : Il épousa noble Agnès DE CASTREVIELLE.

Pag. 7, lig. 11, Claustrevielle, *lisez* : Castrevielle ; lig. 21, *ajoutez* : Il épousa Marguerite DE CADRIS, etc., etc.

Pag. 8, François de Chanaleilles, baron de Retourtour, et Anne du Vergier, n'eurent que deux filles ; l'une épousa François-Christophe de Tournon, seigneur de Meyres, et il fut stipulé par leur contrat que leur postérité porterait le nom et les armes *de Chanaleilles.* François de Chanaleilles, seigneur du Buisson, qu'on avait cru fils de François, baron de Retourtour, est un des fils de Jean-Claude de Chanaleilles, et de Claude de la Tour des Bains.

Pag. 8, lig. 8, ; en remontant, et 10, lig. 25, Clastrevielle, *lisez* : Castrevielle.

Pag. 12, art. 3°., Marie-Anne de Chanaleilles, *ajoutez* : mariée avec Alexandre *de Chambaud*, seigneur de Saint-Lager.

Même page, rétablissez ainsi les enfants du XIVe degré :

1°. Jean-Louis, dont l'article suit ;

2°. Pierre-Regis de Chanaleilles, chevalier de la Saumès, né à Joyeuse, le 18 mai 1742, enseigne au régiment de Normandie, le 21 août 1759; lieutenant au mois d'août suivant; capitaine, le 4 mai 1771; capitaine-commandant des chasseurs du régiment de Neustrie, le 28 février 1778; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 21 avril 1783; major du régiment de Flandre, le 15 avril 1784;

3°. Joseph-François de Salles de Chanaleilles, religieux bénédictin, prieur de Lurcy-le-Bourg.

Le reste comme à la page 13 ; à cette même page, *ajoutez*, à l'art. du comte de la Saumès, degré XV, qu'il fut major du second régiment d'état-major, puis chef de bataillon, et qu'il est décédé en 1822.

Pag. 14. Enfants de Jean-Claude de Chanaleilles, sieur du Buisson, et de Claude de la Tour de Bains :

1°. Claude, dont l'article suit;

2°. François de Chanaleilles, seigneur du Buisson, de Chaix, de Beaufort, etc., marié le 19 décembre 1655, etc. (le reste comme aux pages 8 et 9) ;

3°. Joseph-Benjamin de Chanaleilles, seigneur de Lassagnes ;

4°. Anne-François de Chanaleilles, seigneur de la Crose, maintenu dans sa noblesse avec ses frères, le 6 mars 1670. Il épousa N.... *de Langlade*, fille de Paul de Langlade, et d'Aimée de Bonneval.

REINAUD : DE LANGLADE :

XII. Claude DE CHANALEILLES, écuyer, seigneur du Villard, de Villeneuve, de Ranc, de Saint-Cirgues, de Veyrières, de la Tayre, etc., capitaine dans le régiment de Roussillon en 1642, épousa 1°, le 20 octobre 1647, Isabeau REINAUD; 2° Marie DE LANGLADE (comme à la p. 14).

Art. COLAS DE BROUVILLE, pag. 19, lig. 6, en remontant ; au lieu de : né le 1er janvier 1799, *lisez :* né le 1er janvier 1800.

Art. DE DAMAS DE CORMAILLON, pag. 24, avant-dernière ligne, avant la note, de Batalier, *lisez :* de Balatier.

Pag. 25, lig. 14, Brunswick-Limbourg, *lisez :* Brunswick-Lunébourg.

Pag. 27, lig. 18, de Chériny, *lisez :* de Chérisy.

Pag. 28, lig. 22, Magezico, *lisez :* Magézir.

Pag. 29, lig, première de la note, Couzié, *lisez* Conzié ; lig. 4 du texte, en remontant, Fanagorce, *lisez :* Fanagorie.

Art. DE GONTAUT-BIRON, pag. 46, rétablissez ainsi les armes de la maison d'Esclignac-Preissac Fezensac : *d'argent, au lion de gueules.* C'est de cette manière qu'elles auraient dû être gravées dans l'Armorial général de la Chambre des Pairs, planche 237.

Les seigneurs d'Esclignac ont, en différents temps, joint à leurs armoiries celles des maisons fondues dans la leur, pour remplir les obligations attachées aux diverses substitutions qui leur sont échues.

Art. DE HAUTEFORT, pag. 101, lig. 7 et 15, en remontant, au lieu de Hochenfels, *lisez* Hohenfels.

Art. DE HOHENLOHE, pag. 16, aux armoiries DE WERTHEIM, au lieu : d'or, *lisez* : d'azur, à trois roses d'argent.

Art. DE NETTANCOURT, pag. 31, rétablissez ainsi l'art. 5°. Anne-Apolline de Nettancourt, née en 1791, mariée, le 25 août 1813, avec Alexandre-Edouard *Le Molt.*

Pag. 32, au lieu DE KABOUILLET, lisez DE CABOUILLY, et ajoutez les armoiries, qui sont : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles d'azur.

Art. DU POUGET DE NADAILLAC, pag. 13, lig. première de la Pardulpherie, *lisez* : de la Pandulpherie.

Pag. 16, lig. 23, Château-Bodéan, *lisez* : de Château-Bodeau.



TABLE GÉNÉRALE.

NOTA. On a désigné en caractères *italiques* les familles dont les armoiries sont décrites dans le cours de ce volume.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

M.

N.

O.

P.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.



